HISTOIRE de Québec et de sa région

Marc Vallières
Yvon Desloges
Fernand Harvey
Andrée Héroux
Réginald Auger
Sophie-Laurence Lamontagne
avec la collaboration de André Charbonneau

TOME II • 1792-1939



INRS
Université d'avant-garde

pul

HISTOIRE de Québec et de sa région

Tome II • 1792-1939

Dans la même collection

Histoire de la Gaspésie, 1981, 1999 (2e édition)

Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1989

Histoire des Laurentides, 1989

Histoire de la Côte-du-Sud, 1993

Histoire du Bas-Saint-Laurent, 1993

Histoire de l'Outaouais, 1994

Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995

Histoire de Lévis–Lotbinière, 1996

Histoire de la Côte-Nord, 1996

Histoire des Cantons de l'Est, 1998

Histoire du Piémont-des-Appalaches, 1999

Histoire du Haut-Saint-Laurent, 2000

Histoire de Charlevoix, 2000

Histoire du Richelieu–Yamaska–Rive-Sud, 2001

Histoire des Îles-de-la-Madeleine, 2003

Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante, 2003

Histoire de la Mauricie, 2004

Histoire de Laval, 2008

La collection « Les régions du Québec » a été créée à l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) en 1981 et a été publiée aux Éditions de l'IQRC jusqu'en 2004. En 1994, elle est devenue une collection de l'Institut national de la recherche scientifique. Normand Perron, professeur à l'INRS et membre de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, en assume la direction.

Marc Vallières
Yvon Desloges
Fernand Harvey
Andrée Héroux
Réginald Auger
Sophie-Laurence Lamontagne
avec la collaboration de André Charbonneau

Histoire de Québec et de sa région

Tome II • 1792-1939

COLLECTION
LES RÉGIONS DU QUÉBEC
18

Les Presses de l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos actitivés d'édition.

Québec, port d'attaches

Tout en conservant la structure géographique aisément recconnaissable du cap Diamant, Catherine Rondot a voulu y composer une mosaïque d'architectures représentative de l'histoire de Québec et celle de la région ceinturant la ville, en ayant à l'esprit que toute architecture porte la marque du temps. On reconnaît ici un milieu qui valorise son patrimoine, lui donne un second souffle, tout en étant résolument tourné vers l'avenir.

Depuis le début de son histoire, Québec est une porte d'entrée, un port d'attaches et d'échanges maintenant classé par l'UNESCO comme un des joyaux du patrimoine culturel mondial où beauté et histoire sont intimement liées. C'est cette atmosphère de douceur et de détente que l'artiste a voulu rendre dans son œuvre.

Catherine Rondot (1955-)
Québec, port d'attaches, 2003
Aquarelle, 105 x 135cm
Collection de l'INRS
Photo : Les Photographes Kedl inc.

Maquette de couverture et mise en pages : Mariette Montambault

© Les Presses de l'Université Laval, 2008

Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 4e trimestre 2008

ISBN 978-2-89224-352-9

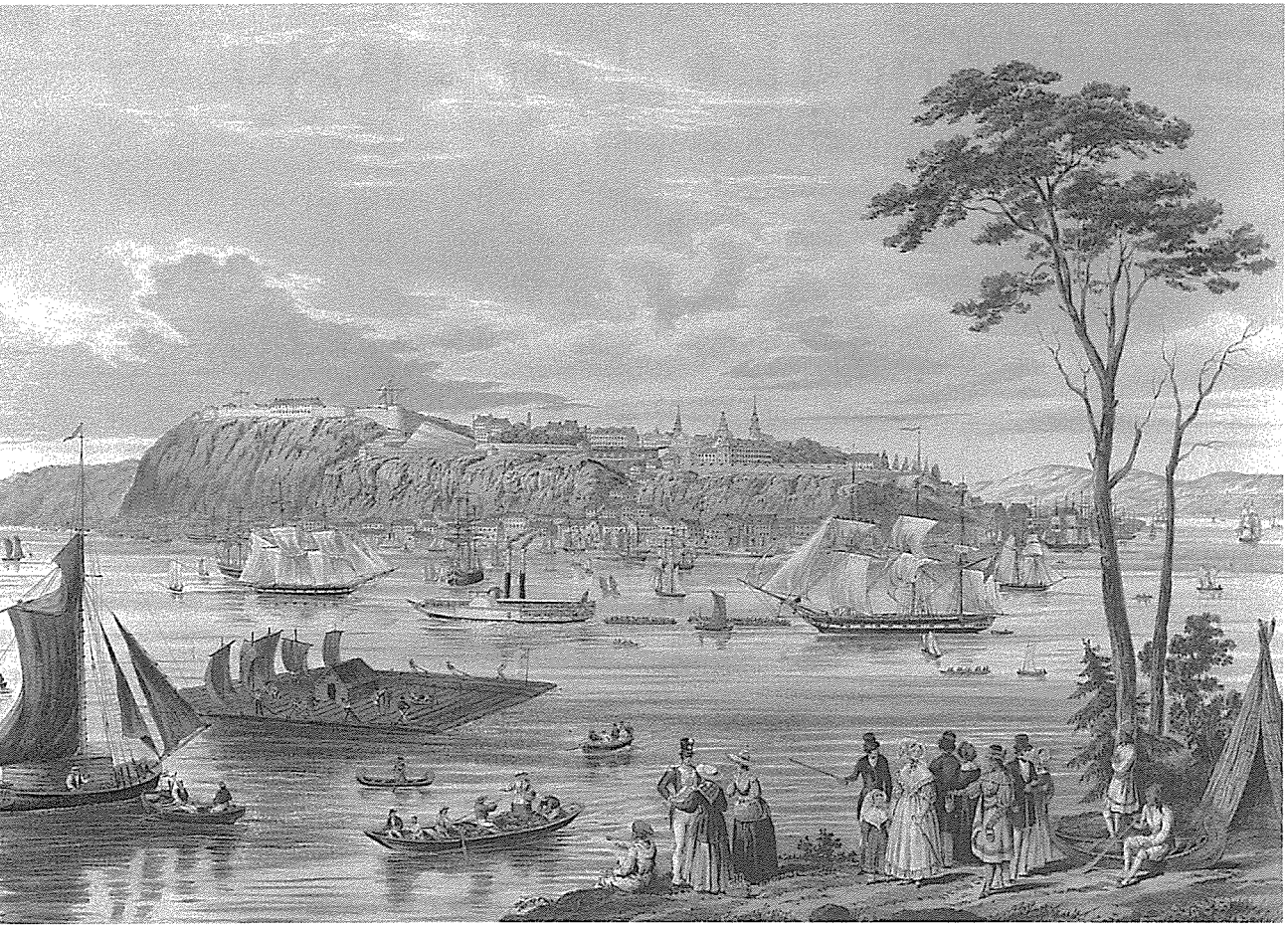
Les Presses de l'Université Laval
Pavillon Maurice-Pollack, Université Laval
2305, de l'Université, bureau 3103, Québec (Québec) G1V 0A6
Tél. (418) 656-2803 – Téléc. (418) 656-3305

www.pulaval.com

Tome II • 1792-1939

DEUXIÈME PARTIE
Bois et immigration : au cœur d'une colonie britannique, 1792-1867

TROISIÈME PARTIE
Industrie et forêt : une capitale provinciale tournée vers le continent, 1868-1939



Québec : un port, une capitale fortifiée, lithographie de T. Picken, 1840.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

685

Deuxième partie

Bois et immigration : au cœur d'une colonie britannique, 1792-1867

La vie est belle... Dans le cadre économique et institutionnel du système colonial britannique, la ville et la région de Québec connaissent une expansion considérable au rythme du commerce et de la transformation du bois et de ses retombées sur le port. L'arrivée d'immigrants des îles britanniques vient l'animer pendant l'été en compagnie des marins, des militaires, des travailleurs du bois et des débardeurs qui y passent quelque temps. Plusieurs milliers d'immigrants s'installent à Québec et viennent gonfler les effectifs de la communauté anglophone de la ville à environ 40 % d'une population en forte croissance. D'autres s'établissent sur des terres libres aux pieds des Laurentides et dans Portneuf. Le portrait culturel et social de la ville et de la région reflète cette transformation profonde qui donne une place grandissante dans les élites de la ville aux administrateurs, hommes politiques, hommes d'affaires et professionnels anglophones, dans ce qui constitue désormais la capitale politique de la colonie laurentienne.

Québec subit les effets de son développement commercial : les anses et le port accueillent les radeaux de bois, sont aménagés pour gérer son expédition sur des grands voiliers, comportent des chantiers de construction navale et des scieries et reçoivent les importations britanniques destinées à l'ensemble de la colonie. Le bois est utilisé abondamment pour la construction domiciliaire dans les faubourgs et sa combustion facile explique plusieurs conflagrations qui viennent réduire en cendres de grandes portions de la ville. Québec souffre également de l'arrivée avec les immigrants et les voyageurs de plusieurs épidémies (choléra, typhus) qui démontrent les faiblesses du contrôle médical à l'entrée et des institutions de soin aux malades, insuffisamment préparées à les affronter. Vivre et survivre à Québec présente un défi quotidien que la qualité déficiente de l'eau potable et de l'environnement urbain rend plus difficile.

Québec abrite aussi une place forte en consolidation et des militaires britanniques qui s'y installent en garnison ou ne font que passer. Ils marquent par leurs contraintes la vie quotidienne des habitants, assurent leur sécurité en période de crise et animent dans les grandes occasions la vie sociale et culturelle de la ville, jusqu'à leur départ en 1871. La communauté anglophone de Québec s'installe avec ses institutions et son bagage culturel et artistique en face d'une société française à la recherche de sa place dans les institutions communes sous la pression d'une survivance religieuse et culturelle. En fin de période, cette société s'affirme avec vigueur grâce aux efforts de ses élites professionnelles et religieuses.

Par ailleurs, la région agro-forestière qui entoure Québec voit arriver des activités forestières à grande échelle, dont les retombées industrielles commencent

encore timidement à se répandre dans des campagnes en train de diversifier leur production céréalière et animale. Chemins et villages ouvrent progressivement le monde rural à l'économie régionale et continentale et aux institutions nouvelles qui leur permettent d'intervenir dans leur développement économique et social.

8

Québec : port d'entrée de l'Amérique du Nord britannique



Québec, port d'entrée de l'Amérique du Nord : la Basse-Ville et les installations portuaires de Québec en 1876.
(Bibliothèque et archives Canada, C-003529, Photo : Jules-Ernest Livernois)

Dans les suites de la Conquête, la population et l'économie de Québec sortent de plusieurs décennies de stagnation pour amorcer une avancée spectaculaire, la plus importante de leur histoire. Une conjoncture économique favorable liée à l'exportation du bois équarri sur le marché britannique, l'arrivée de plus en plus importante d'immigrants, dont certains s'installent à Québec, mais dont une très forte proportion s'oriente plutôt vers Montréal, les cantons du Bas-Canada, le Haut-Canada et même le Middle-Ouest américain, de même que le maintien des avantages comparatifs du site du Québec comme lieu de transbordement de la navigation océanique à voile assurent à Québec une vitalité économique comparable à celle de Montréal. À la fin de la période toutefois, l'horizon commence à s'obscurcir et, en dépit des efforts des élites économiques et politiques locales, plusieurs éléments de conjoncture desservent Québec : principalement un plafonnement du commerce du bois attribuable en grande partie à la perte des privilèges d'accès au marché britannique et un retard à la connexion ferroviaire directe au reste du Bas-Canada.

Survol de la population

De 1791 à 1871, la population de la région et de la ville de Québec connaît une croissance exceptionnelle. Même si les faiblesses des recensements rendent imprécises les évaluations[1], elles n'empêchent pas d'en saisir les tendances de fond.

Tableau 8.1

Estimations de la population de la région de Québec, d'après divers recensements gouvernementaux et paroissiaux, 1790-1871

Années de recensement	Total de la région de Québec	Ville de Québec et environs	Comté de Québec hors de la ville	Comté de Portneuf	Côte de Beaupré	Île d'Orléans
1790-1792	22 950	7 800	4 693	5 162	2 379	2 920
1805-1806		10 000				
1818-1821		16 000		8 039	2 943	4 043
1825	47 331	22 021	8 335	9 436	3 517	4 022
1831	56 505	28 167	9 592	10 654	3 743	4 349
1844	70 032	35 673	11 699	14 226	4 257	4 177
1851-1852	90 490	48 780	14 650	17 462	5 182	4 416
1861	112 329	63 080	15 922	21 291	6 299	5 737
1871	113 960	62 884	16 422	22 569	7 161	4 924

Sources : Recensement du Canada de 1790 (Recensement de 1871, vol. V) pour la région sauf la ville de Québec (recensement paroissial du Curé Plessis, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)* 1948-1949) avec estimation des protestants, Recensement paroissial du Curé Plessis de 1805-1806 (*RAPQ* 1948-1949), recensement paroissial du Curé Signaÿ pour Québec et Recensement de 1821 par la Chambre d'Assemblée dans *Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada (JALBC*,1822, vol. 31, n° 22, App. N, rapports incomplets), Recensement de 1825 (*JALBC*, 1826, vol. 35, App. Q), Recensement de 1831 (*JALBC*, 1831-32, vol. 41, App. Oo), Recensement de 1844 (*Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada (JALPC)*), 1846, vol. 5, App. D), Recensements de 1851-52, 1861 et 1871.

La portion urbaine de la région, soit la ville de Québec et les localités contiguës, ressent les effets marqués d'une croissance spectaculaire des activités portuaires stimulées surtout par le commerce d'exportation du bois équarri vers la Grande-Bretagne dans la première moitié du siècle. Ces retombées touchent aussi dans une bonne mesure la couronne rurale et s'ajoutent, dans ce cas, au mouvement de colonisation qui s'étend tout particulièrement dans Portneuf où les terres disponibles sont encore nombreuses, dans une moindre mesure au nord de Québec et sur la côte de Beaupré, et très faiblement sur une île d'Orléans aux terres déjà saturées.

Le milieu du siècle marque le sommet de cette progression et le début d'un ralentissement voire d'un déclin attribuable à des facteurs économiques, mais aussi politiques, surtout la perte du statut de la capitale canadienne en 1865 sans que celui de capitale provinciale n'apporte des retombées comparables et le départ de la garnison britannique en 1870. Ce contexte se reporte sur le rythme de croissance de la population de la ville et de sa banlieue, répartie entre l'accroissement naturel et de la migration nette. Une estimation grossière (tableau 8.2) confirme clairement l'importance des phénomènes migratoires tant internationaux que régionaux dans la croissance de 1792 à 1861 (55 280 personnes), alors que les 2/3 sont attribuables aux migrations et le tiers à l'accroissement naturel. Une bonne proportion de cet accroissement naturel provient d'immigrants établis ce qui contribue à hausser à plus de 40 % d'origine britannique la population de Québec de 1861. Un renversement majeur se produit dans la décennie 1861-1871 et répond à un solde migratoire fortement négatif déjà expliqué plus haut.

Tableau 8.2

Estimations des facteurs de croissance de la population de la Ville de Québec et des environs immédiats, 1790-1871

Années de recensement	Population en début de période	Accroissement réel	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Migration nette
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
1792 à 1805	7 800	2 200	7 077	4 975	2 102	98
1805 à 1818	10 000	6 000	9 524	7 825	1 699	4 301
1818-1825	16 000	6 021	8 124	6 388	1 736	4 285
1825-1831	22 021	6 146	9 439	7 256	2 183	3 963
1831-1844	28 167	7 506	24 129	21 898	2 231	5 275
1844 à 1851-52	35 673	13 107	18 602	15 170	3 432	9 675
1851-52 à 1861	48 780	14 300	24 261	14 806	9 455	4 845
1861-1871	63 080	-196	26 796	15 863	10 933	-11 129
1871	62 884					
1792-1871		55 084			33 771	21313

Sources : Estimations fondées sur le tableau 8.1 pour la population, sur une compilation des baptêmes et sépultures d'après les registres d'état civil catholiques et protestants. Malgré la faiblesse des recensements, notamment une surestimation de la population en 1861 et des sous-estimations dans les recensements antérieurs, la migration nette est calculée en soustrayant l'accroissement naturel de l'accroissement réel pour une même période.

On peut noter également, dans cette estimation, le poids des épidémies de choléra, des nombreux décès d'immigrants et d'une forte mortalité infantile pendant les années 1830 et 1840 qui retiennent la mortalité à un niveau élevé. À partir des années 1850, un meilleur contrôle sanitaire des épidémies et la mise en action d'un système d'aqueduc expliquent certainement la survie d'une part croissante des Québécois et sa contribution dominante à l'accroissement général de la population devant le recul migratoire.

Les immigrants arrivent à Québec

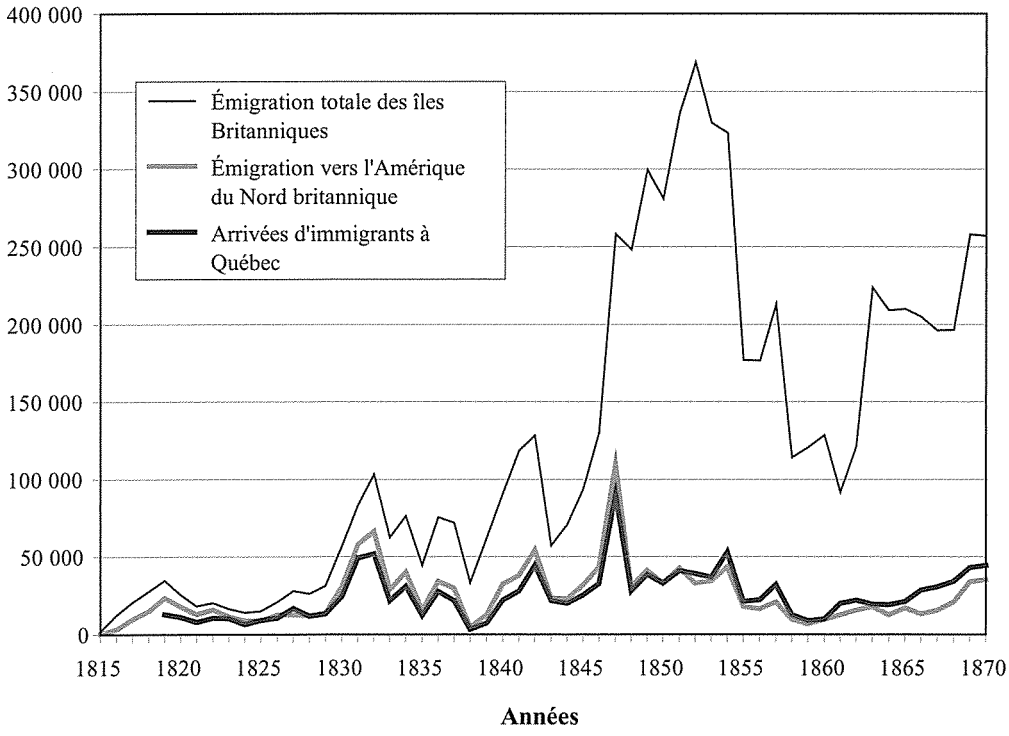
Québec accueille depuis la fin du XVIII[e] siècle un nombre grandissant d'immigrants européens[2]. D'abord faible, le flot des immigrants se gonfle graduellement à compter du début du XIX[e] siècle et prend des proportions de plus en plus considérables, notamment avec une poussée de l'immigration irlandaise à partir de la fin des années 1820. Ces déplacements s'inscrivent dans une vaste mouvance d'émigration européenne qui, pendant un siècle à compter des années 1820, voit plus de 50 millions d'Européens quitter le continent pour l'Amérique ou l'Australasie, dont environ 10 millions d'Anglais et Écossais et 6 millions d'Irlandais[3]. Plusieurs facteurs expliquent cette émigration, à des degrés divers selon les lieux d'origine et la période : un important surplus de population liée à une très forte croissance résultant d'une chute de la mortalité infantile, d'une saturation de l'espace rural et d'une incapacité périodique des agglomérations urbaines d'assimiler ce surplus, des conditions locales difficiles, notamment de famine en Irlande à la fin des années 1840, de dépression économique ou de perturbations politiques.

La conjoncture des contrées d'accueil joue également fortement, notamment la disponibilité de terres, les infrastructures de transport adéquates et peu coûteuses, les emplois dans les villes et les activités productives coloniales (construction, exploitation des richesses naturelles), la présence de parents, d'amis, de personnes des mêmes communautés ethniques ou religieuses. La figure 8.1[4] montre bien que l'émigration totale originaire des îles Britanniques s'oriente très majoritairement vers l'Amérique du Nord britannique jusqu'au milieu des années 1820 et qu'elle passe certainement pour plus des trois quarts par Québec[5].

À compter du milieu des années 1830 et pendant la décennie 1840, la destination américaine prend de plus en plus d'importance et l'Australie s'ajoute aux options des émigrants. Après la poussée de 1847 attribuable en grande partie à la famine irlandaise, l'émigration britannique choisit nettement plus les États-Unis notamment pour les immigrants les plus à l'aise, et cela même pour faire son entrée au Canada[6]. Elle choisit aussi l'Australie en plus grand nombre que le Canada. De nombreux immigrants qui transitent par Québec s'orientent de même vers les États américains au sud des Grands Lacs en raison des coûts nettement plus faibles de la traversée et du trajet continental vers leur destination. Avec la navigation à vapeur et la vive concurrence qui en découle, les coûts de la traversée vers New York deviennent à partir des années 1850 et surtout dans les années 1860 moins

Figure 8.1

Immigration en Amérique du Nord britannique en provenance des îles Britanniques et arrivées d'immigrants à Québec, 1815-1870



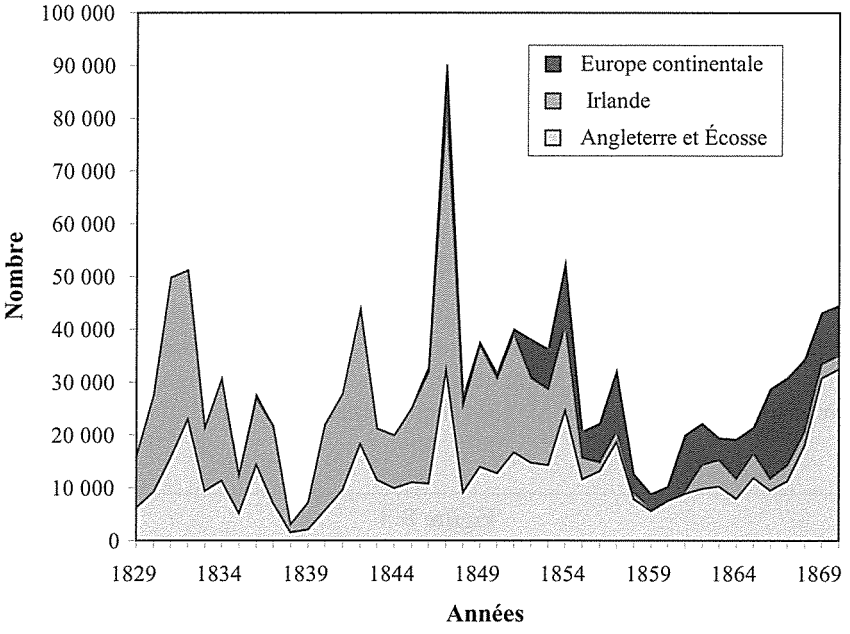
Sources : d'après Helen I. COWAN, André SÉVIGNY, la *Gazette de Québec* du 5 décembre 1834 et les rapports annuels des agents d'immigration à Québec.

élevés que ceux vers Québec, ce qui défavorise la voie laurentienne. La guerre civile américaine ralentit quelque peu le mouvement, mais il reprend dès que sa fin s'annonce. On peut estimer les arrivées à Québec à environ 1 300 000 immigrants entre 1815 et 1870 pour une moyenne annuelle de 20 000 et ceux qui s'établissent dans la ville n'atteignent guère plus que cette moyenne pour toute la période, soit à peine 1,5 % du total.

Ces populations considérables en transit dans le port de Québec proviennent essentiellement des îles Britanniques (Irlandais, Anglais et Écossais), avec des contingents non négligeables depuis le milieu des années 1840 d'Allemands. Au temps de la navigation à voile jusque dans les années 1860, le lieu d'embarquement constitue un indicateur assez certain de l'origine des immigrants, même si plusieurs se déplacent avant leur départ, notamment vers Liverpool. Avec l'expansion de la navigation transatlantique à vapeur, les navires font des escales régulières dans d'autres ports, ce dont les relevés tiennent compte.

Figure 8.2

Immigrants arrivés à Québec selon le lieu d'embarquement, 1829 à 1870



Source : André SÉVIGNY, *op. cit.*, p. 268-269 et 271.

La figure 8.2[7] fait ressortir clairement les fluctuations parfois abruptes autour de la moyenne de 20 000 immigrants par année avec des sommets en 1831-1832 au temps du choléra, en 1842 et bien sûr en 1847 au moment de la grande famine, avec des creux pendant les troubles de 1837-1838 dont les échos en Angleterre ont inquiété les immigrants de même que la crise économique nord-américaine et, en 1858-1860, en raison également des difficultés économiques persistantes. La répartition démontre le poids considérable de l'immigration irlandaise jusqu'au milieu des années 1850 et tout particulièrement pendant les années de la grande famine tout comme elle fait apparaître une diversification grandissante vers d'autres origines européennes. En moyenne 55 à 60 % des immigrants s'embarquent dans des ports irlandais jusqu'au milieu des années 1850, par la suite cette proportion chute à moins de 20 % et à environ 12 % dans la décennie suivante, jusqu'à moins de 7 % en fin de période. L'abolition en 1849 des Actes de Navigation ouvre les ports du Canada aux bateaux autres que britanniques et marque le début d'une immigration plus diversifiée. Des embarquements importants d'Allemands aux ports d'Hambourg et de Brème arrivent au début des années 1850, tout comme des navires originaires de ports norvégiens transportent de forts contingents scandinaves dans les années 1850-1860[8].

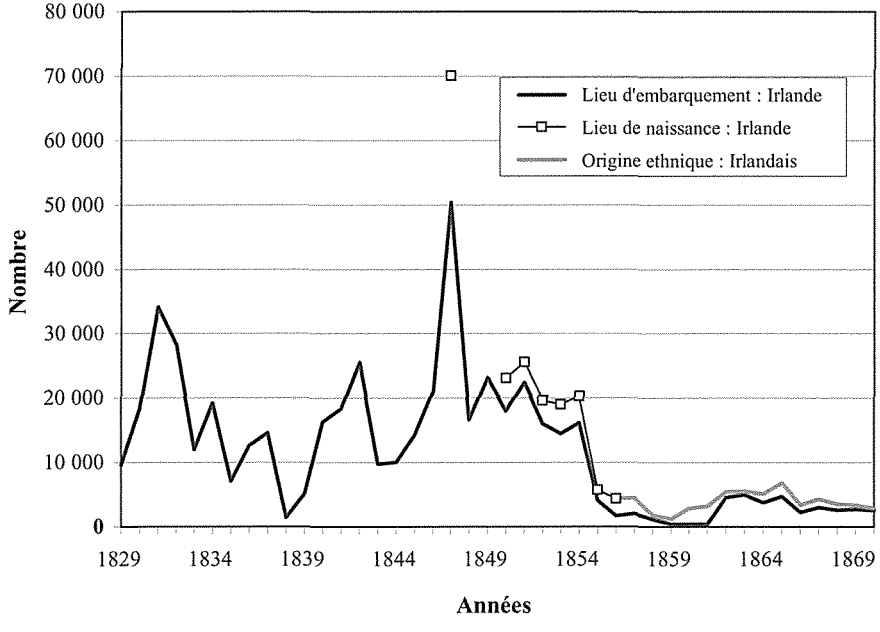
À partir des années 1850, le portrait se précise grâce à des informations sur le lieu de naissance et l'origine ethnique. Dans le cas des Irlandais, le lieu d'embarquement sous-estime leur contribution au mouvement d'immigration puisque beaucoup d'entre eux arrivent sur des bateaux en provenance d'autres ports des îles Britanniques plutôt que seulement des ports irlandais (figure 8.3[9]).

Pendant la dernière période d'intense immigration irlandaise (1847-1855) pour laquelle nous disposons aussi d'information sur leur origine (lieu de naissance), de 20 à 30 % des immigrants irlandais partent de ports britanniques, essentiellement de Liverpool, ce qui réduit d'autant la contribution des Anglais et Écossais à l'immigration en provenance de leurs propres ports. Par la suite, le phénomène se maintient à des nombres beaucoup plus faibles et la proportion oscille fortement, généralement entre 10 et 35 %.

De passage à Québec, cette immigration se dirige en très forte majorité vers la partie en amont du bassin hydrographique du Saint-Laurent. Les agents d'immigration, Buchanan oncle et neveu, tentent des évaluations approximatives, voire hautement spéculatives, de leur cheminement ultérieur[10]. Pour ce faire, ils

Figure 8.3

Les immigrants irlandais arrivés à Québec selon le lieu d'embarquement, le lieu de naissance et l'origine ethnique, 1829-1870



Sources : André SÉVIGNY, *op. cit.*, p. 268-271 et IUPS-BPP et DSPC, Rapports Buchanan, 1847-1869.

connaissent les arrivées à Québec et des informations sur les intentions des immigrants en transit à Québec et tentent ensuite à partir des rapports des autres agents sur les postes du Saint-Laurent d'évaluer les arrivées en provenance des États-Unis, qui débutent au milieu des années 1840 et deviendront très importantes (autour de 50 % et plus) depuis le milieu des années 1850 puis autant avant qu'après la guerre civile.

Les Buchanan peuvent ainsi rapporter qu'une proportion parfois très importante de ces arrivées, tant de Québec que des États-Unis, traverse directement vers le Middle-Ouest américain, soit vers l'arrière-pays des États de New York, de Pennsylvanie et d'Ohio, et par la suite plus à l'ouest. De l'ordre de 5 à 20 % dans les années 1830 et au début des années 1840, elle peut atteindre et dépasser 80 % au milieu des années 1860. Il faut relier cette augmentation très remarquable au mouvement d'émigration des Canadiens français et des Canadiens vers les États-Unis qui prend également de l'ampleur et qui atteint au moins 500 000 Canadiens de 1840 à 1870[11], dont un peu moins de la moitié sont des Canadiens français. Pour l'essentiel, les immigrants qui restent au Canada s'orientent vers l'Ontario (partie ouest de la Province du Canada) à généralement plus de 75 % lorsque l'information est estimée par les Buchanan. Le reste (entre 5 et 20 %) se destine vers le Québec (Canada Est) et se répartit entre Montréal, le Québec rural et la région de Québec. Les évaluations pour le district de Québec incluent un vaste territoire rural environnant et indiquent une installation importante dans les années 1830 de peut-être 20 000 personnes.



Alexander Carlisle Buchanan, le jeune (1808-1868), agent d'immigration à Québec de 1838-1868. (Musée national des beaux-arts du Québec, n° 58.190.32, William Notman, Alexander Carlisle Buchanan, du livre illustré *Portraits of British Americans*, 1865, Épreuve à l'albumine argentique, 8,9 X 5,8 cm, Photo Jean-Guy Kérouac)

Faute de dénombrement précis de la destination des immigrants, il n'est pas facile de mesurer l'installation d'une proportion de ces immigrants à Québec et dans la région. Les recensements périodiques de la population permettent toutefois de cerner les personnes selon le lieu de naissance, l'origine ethnique et la religion, des caractéristiques qui reflètent les immigrants anciens ou récents, présents au moment du passage des recenseurs. Le caractère français et catholique de la population locale permet de distinguer plus facilement la population immigrante récemment installée. Les personnes nées à l'étranger confirment ainsi leur statut d'immigrants à un moment ou l'autre de leur itinéraire, aussi les personnes d'origine ethnique dite non canadienne-française comprennent les immigrants, les membres de leurs familles nés au Canada et leurs descendants par lignée paternelle. De plus, les non-catholiques regroupent essentiellement des personnes d'origine étrangère et une part importante des catholiques comprend des Irlandais et un très petit nombre de représentants de quelques autres origines.

Avant 1842, l'établissement des immigrants peut seulement être évalué à la lumière de l'appartenance religieuse de la population de la ville de Québec. Les recensements des curés catholiques livrent une approximation, probablement sous-estimée, des résidents protestants de la ville de 1 359 en 1795, 1 602 en 1805-1806 et 3 503 en 1818, soit respectivement 17,5 %, 17 % et 21,8 % de la population totale. Au recensement du Bas-Canada de 1831, les protestants attei-

gnent 7 368 ou 26 % de la population de Québec et des environs. Ils augmentent donc plus rapidement que la population catholique, indiquant un accroissement de l'immigration et certainement aussi des naissances dans ces nouvelles familles. Il faut ajouter également une immigration irlandaise catholique, imperceptible dans les données sur la religion, mais déjà substantielle.

Les recensements de 1842 à 1871 fournissent plus d'informations, surtout sur le lieu de naissance et en partie sur l'origine des personnes nées dans la Province du Canada, lesquelles permettent de réaliser des estimations plus serrées (tableau 8.3).

Tableau 8.3

Les immigrants et la population de la ville de Québec et des environs selon la religion, le lieu de naissance et l'origine, 1842-1871

	1842	1844	1852	1861	1871
Population totale	**31 841**	**35 673**	**48 962**	**63 080**	**62 884**
Protestants et autres religions	6 964	8 008	10 412	11 151	7 703
Origine anglo-écossaise*	3 519	3 949	4 207	7 146	6 133
Origine irlandaise protestante*	3 056	3 688	3 877	3 141	956
Nés en Angleterre et Écosse	2 036	2 261	2 290	3 321	1 699
Nés en Irlande	5 023	6 182	7 868	8 735	5 397
Origine irlandaise catholique*	5 626	7 108	10 579	15 654	12 671
Nés dans d'autres lieux en Europe ou dans d'autres continents que l'Amérique du Nord	253	256	256	478	249
% des protestants et autres sur la population totale	21,87 %	22,45 %	21,27 %	17,68 %	12,25 %
% origine anglo-écossaise	11,05 %	11,07 %	8,59 %	11,33 %	9,75 %
% origine irlandaise	27,27 %	30,26 %	29,52 %	29,80 %	21,67 %
% nés en Angleterre-Écosse	6,36 %	6,34 %	4,68 %	5,26 %	2,70 %
% nés en Irlande	15,78 %	17,33 %	16,07 %	13,85 %	8,58 %
% d'origine irlandaise protestante sur total Irlandais	35,2 %	34,2 %	26,8 %	16,7 %	7,0 %
% des Irlandais protestants (Grace, 1999)	34,5 %		26,3 %	21,3 %	
% de lieux de naissance en Europe et autres qu'Amérique du Nord	0,79 %	0,72 %	0,52 %	0,76 %	0,40 %

* : estimation.

Sources : Recensements de la population de la ville de Québec en 1842 et de la ville et des environs de Québec de 1844, 1852, 1861 et 1871. L'origine de la population de 1842 à 1861 a été estimée en ajoutant à la population née à l'étranger une proportion de la population née au Canada d'origine britannique au prorata de la répartition de celle née dans chaque partie de la Grande-Bretagne. Cette méthode fait l'hypothèse d'une fécondité comparable des Irlandais et des Anglo-Écossais. La répartition entre les Irlandais catholiques et protestants de la population d'origine irlandaise est fondée sur l'hypothèse que la très forte majorité des catholiques sont soit Irlandais, soit d'origine française et que la somme de ces deux groupes moins le total des catholiques, permet d'estimer le nombre d'Irlandais protestants. Les résultats paraissent très proches de ceux d'un dépouillement des recensements nominatifs qui réconcilie l'origine irlandaise et la religion : ainsi Robert GRACE, *The Irish in mid-nineteenth-century Canada and the case of Quebec : immigration and settlement in a Catholic city*, thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1999, p. 270 obtient des % des Irlandais catholiques sur le total des Irlandais de 65,5 % en 1842 (nous obtenons 64,8 %,), de 73,7 % en 1852 (vs 73,8 %) et de 78,7 % en 1861 (vs 83,3 %). La différence en 1861 pourrait s'expliquer par le fait que Grace se limite à la ville de Québec, alors que nous incluons les environs immédiats en particulier Sillery où se trouve un contingent irlandais catholique important.

Plusieurs constats ressortent d'une analyse des données du tableau 8.3. En nombre d'abord, les immigrants installés continuent de croître, tant ceux nés en Angleterre et en Écosse qu'en Irlande, jusqu'au recensement de 1861, ce qui confirme qu'en dépit des décès et des départs, les nouveaux arrivants font plus que les remplacer et maintiennent l'expansion du groupe britannique. Au recensement suivant (1871), on constate une chute d'environ 50 % pour les immigrants d'Angleterre et d'Écosse et de 38 % pour ceux d'Irlande. Non seulement les décès normaux dans un groupe d'anciens immigrants peuvent jouer selon leur répartition par âges (20 à 30 % sur 10 ans), mais les départs sont plus nombreux encore et il n'y pas ou peu de remplacements. La communauté protestante et non catholique s'accroît jusqu'à plus de 11 000 en 1861 et se répartit à peu près également dans les années 1840 entre les Anglo-Écossais d'origine et les Irlandais protestants, mais déjà ce dernier groupe plafonne en 1861 et s'effondre en 1871, alors que les Anglo-Écossais continuent de s'accroître jusqu'en 1861, puis diminuent quelque peu.

Mis à part les Britanniques, les résidents nés au Canada ou dans les autres colonies de l'Amérique du Nord ou encore des États-Unis, il y a peu d'immigrants d'autres origines qui s'établissent à Québec, cela n'est guère surprenant avant les années 1850 puisque qu'ils sont aussi peu nombreux à transiter par Québec. Toutefois, le passage de contingents substantiels d'Allemands, puis de Scandinaves dans les années 1860, n'a pas provoqué une installation importante de communautés non britanniques, toujours inférieures à 500 personnes et à 1 % de la population.

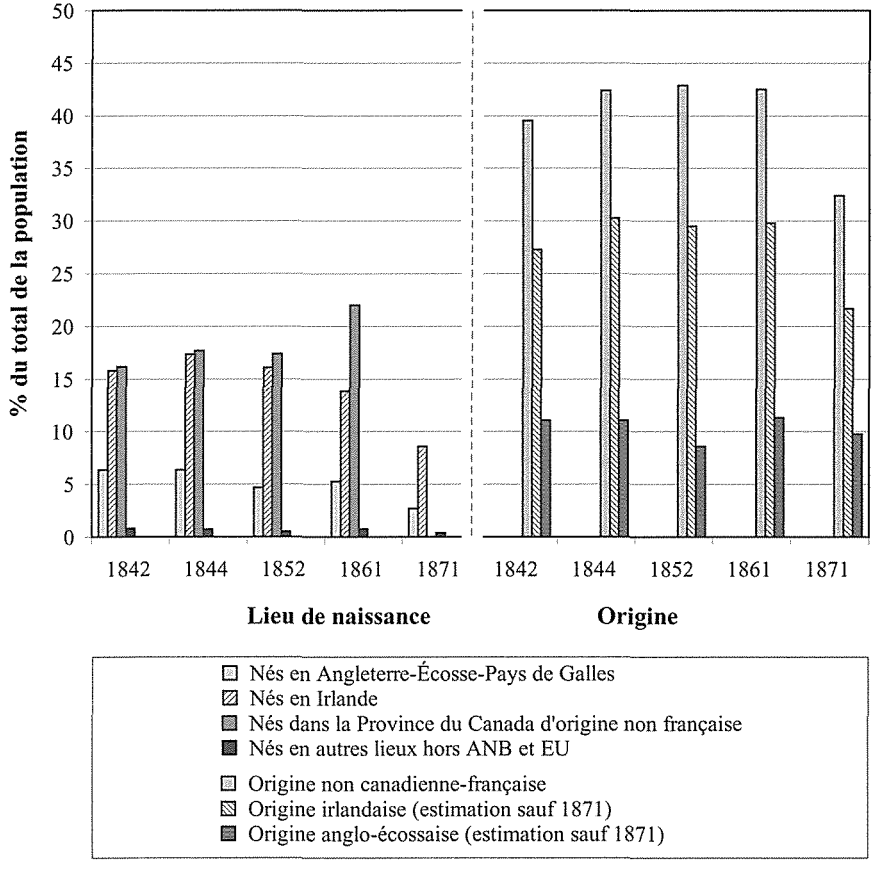
En pourcentage dans le figure 8.4[12], la communauté immigrante habitant Québec atteint près de 25 % de la population en 1844 avec un maximum de plus de 17,3 % nés en Irlande et 6,3 % nés en Angleterre et en Écosse. Elle décline de plus en plus rapidement par la suite jusqu'à moins de 12 % en 1871, dont un peu moins de 9 % nés en Irlande. Si l'on ajoute la descendance de ces immigrants, les habitants d'origine autre que canadienne-française rejoignent un plateau d'un peu moins de 43 % de 1844 à 1861 pour commencer à chuter par la suite à 32 % en 1871. C'est le groupe irlandais formant 30 % du total de la population de 1844 à 1861 qui subit la baisse principale à 22 % du total en 1871, alors que le groupe d'origine anglo-écossaise se maintient autour de 10 %. Cette tendance constitue un signe précurseur d'un exode de la minorité britannique de Québec lié aux conséquences du départ de l'armée britannique, de la Capitale pour Ottawa et des pertes d'emplois dans le commerce du bois et le transport maritime.

L'importante communauté irlandaise se répartit entre des protestants et des catholiques qui ont immigré depuis le début du XIX^{e} siècle. Au recensement de 1842, les recenseurs demandent la période d'immigration des membres des ménages présents. Dans son étude sur la communauté irlandaise de Québec au milieu du XIX^{e} siècle, Robert Grace a compilé ces données en vue de préciser la répartition entre les Irlandais protestants et catholiques et le rythme des établissements d'immigrants irlandais à Québec. La figure 8.5[13], tirée de ces informations,

montre bien une répartition égale entre les catholiques et les protestants dans les deux premières décennies du XIX[e] siècle, puis une augmentation de l'établissement d'immigrants irlandais catholiques à près de 74 % en 1826-1828 et à environ les 2/3 jusqu'en 1841. Par la suite, la répartition selon la religion des Irlandais se situe à 65 % de catholiques en 1842-1844, 74 % en 1852 et autour de 80 % en 1861 et reflète un mouvement d'établissement très concentré.

Figure 8.4

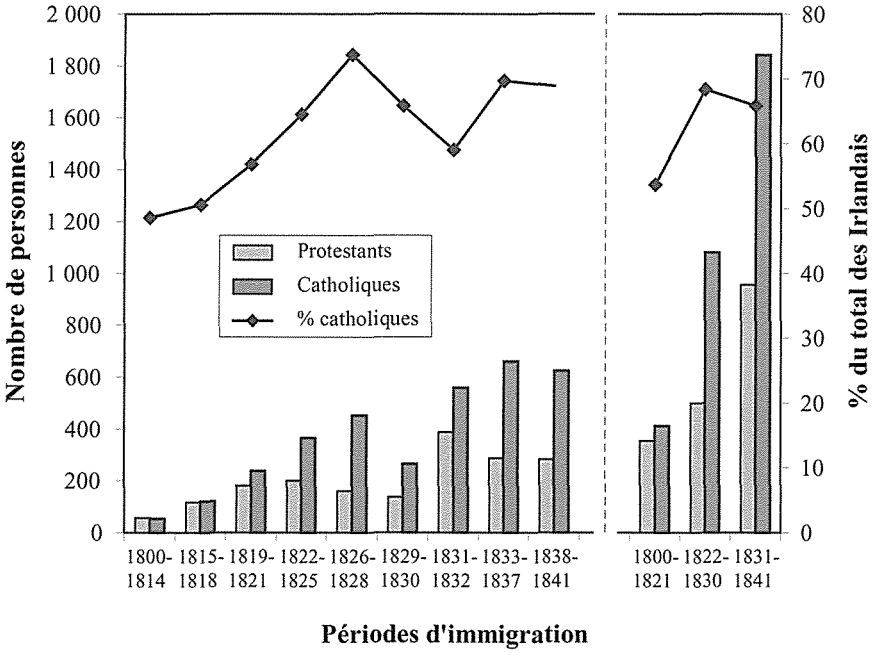
Origine et lieu de naissance de la population non canadienne-française de la ville de Québec et des environs, recensements de 1842 à 1871



Sources : Recensements du Canada de 1841, 1844, 1851-52, 1861 et 1871.

Figure 8.5

Répartition en nombre et en % des personnes dans les ménages irlandais catholiques et protestants selon la période d'immigration du chef de ménage au recensement de 1842, périodes de 1800 à 1841



Sources : Robert GRACE, *op. cit.*, p. 196-198.

Que reste-t-il de ces contingents d'immigrants dans la région de Québec ? D'après les recensements de 1844 à 1871 de la population née hors du Canada, ils se concentrent à Québec dans une proportion croissante de 75 à 90 % et le reste se répartit très inégalement. L'île d'Orléans et la côte de Beaupré, dont l'occupation française a saturé l'environnement seigneurial, n'en attirent guère, sauf quelques individus dans le premier cas et un peu plus d'une centaine d'Irlandais catholiques dans le second, concentrés dans Laval (Sainte-Brigitte) loin à l'intérieur des terres. Portneuf, pour sa part, dispose au XIX^{e} siècle de territoires non développés aux confins et en dehors de l'espace seigneurial permettant un établissement d'immigrants britanniques, soit agricole, soit forestier, de sorte que l'on retrouve environ 10 à 15 % de non-francophones dans sa population. Elle résulte de l'installation d'un groupe d'Anglo-Écossais à Cap-Santé (une centaine dans le secteur qui deviendra Portneuf) couplé à plus de 150 Irlandais majoritairement protestants, d'Irlandais catholiques à Sainte-Catherine (environ 500 dont une portion se retrouvera sur le territoire de Saint-Raymond), d'Irlandais protestants à Saint-Raymond et d'Irlandais catholiques à Saint-Bazile (une centaine). Entre 5 et 10 %

des Irlandais qui s'établissent dans la région se dirigent donc vers Portneuf et de 3 à 7 % des Anglo-Écossais, en déclin toutefois.

La portion du comté de Québec à l'extérieur de la ville de Québec et de ses environs immédiats reçoit de 10 à 15 % des immigrants irlandais et anglo-écossais de la région, et ces immigrants dans le cas des Irlandais atteignent près de 10 % de la population de ce territoire. Ces immigrants se localisent d'abord dans la continuité de la ville, notamment à Sainte-Foy et Beauport, mais surtout à la marge des Laurentides, au nord du territoire seigneurial. Les localités de Saint-Gabriel de Valcartier, de Stoneham et du lac Beauport surtout accueillent de forts contingents d'Irlandais et d'Anglo-Écossais qui y laissent une descendance importante.

Traversée, accueil et orientation des immigrants

Pour les immigrants, la traversée constitue une expérience périlleuse, mais aussi coûteuse, soit de 2 à 6 £ environ, ou l'équivalent en 1840 de 1 à 3 mois de salaire d'un journalier nourri et logé[14]. Qu'ils soient pauvres en départ assisté par le gouvernement britannique dans les années 1820 ou de toute classe attirés sans appui par un moyen de promotion économique, à partir des années 1830, ces immigrants essentiellement britanniques et irlandais quittent fréquemment dans un état physique précaire rendu difficile par la famine et la pauvreté et affrontent des navires à voiles mal équipés pour les recevoir.

Souvent entassés dans l'entrepont de navires destinés, par exemple, au transport du bois vers la Grande-Bretagne et en retour allège vers Québec, les immigrants susciteront l'intérêt des législateurs britanniques qui tenteront de réglementer les conditions de leur traversée. Lorsque l'accroissement du mouvement d'émigration excède les places disponibles, la surpopulation des navires et ses conséquences, la mise en service de navires inadéquats, la pollution de l'eau transportée, la pénurie de lits, les conditions insalubres de l'entrepont, les rations insuffisantes ou de mauvaise qualité contribuent à la détérioration de leur état de santé, par épuisement ou par maladie allant jusqu'au décès en route ou à l'arrivée.

Les interventions d'associations et les multiples enquêtes font ressortir des abus généralisés et provoquent une première législation en 1803 pour limiter le nombre de passagers par tonnage du bateau, prescrire la quantité de vivres nécessaires pour un minimum de 12 semaines et la ration quotidienne, requérir la présence d'un chirurgien et contraindre au versement d'une caution[15]. Mal observée, cette législation oscille entre le laxisme de la loi de 1817 vers la rigueur à nouveau en 1823, puis à une abrogation en 1827, attribuable aux pressions et résistances des armateurs et capitaines de bateaux et aux objectifs politiques de contrôle de l'émigration. Quelques mois d'absence de législation couplés avec le déclenchement des premières épidémies de typhus qui affectent autant les passagers

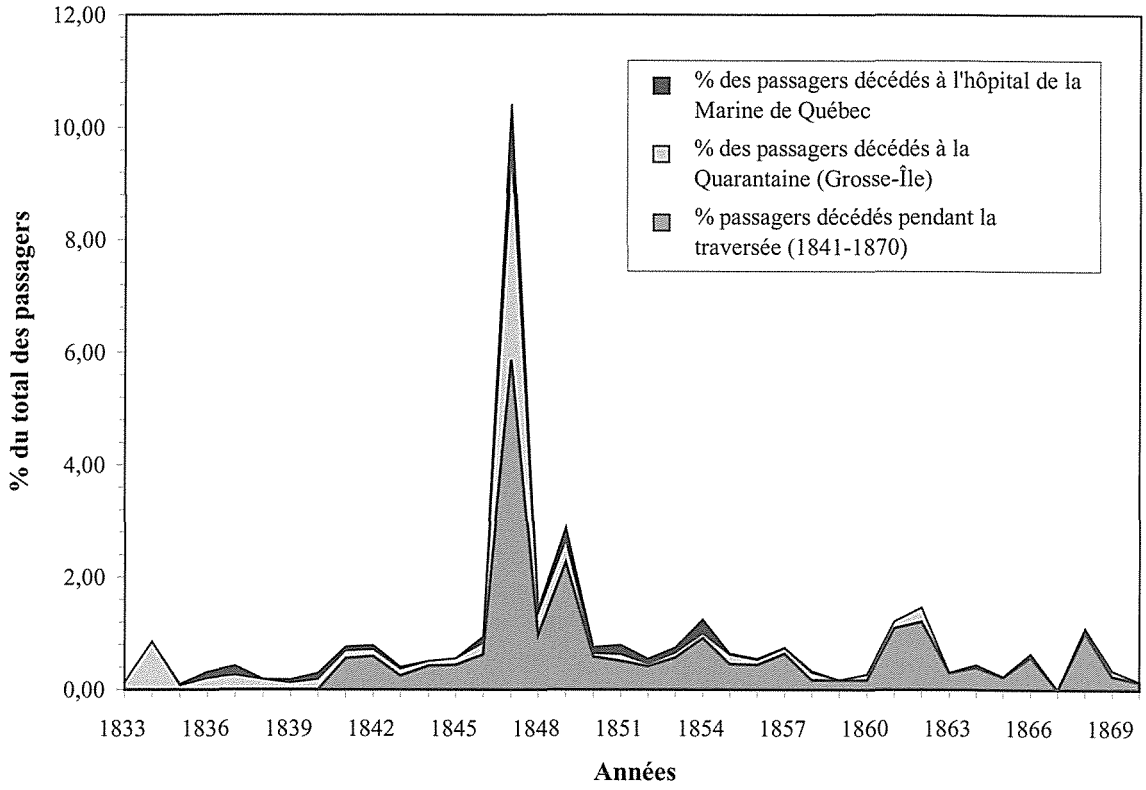
que les habitants des ports qui les reçoivent, convainquent tous les intervenants de la nécessité d'une législation, adoptée en 1828, moins rigoureuse que les précédentes, mais qui serait mieux appliquée par le ministère des Colonies[16].

Même les propriétaires de bateaux doivent convenir que les conséquences du laxisme nuisaient encore plus à leurs intérêts que toute loi contraignante. L'un des artisans de cette législation, Alexander Carlisle Buchanan, arrive à Québec, le principal port de l'Amérique du Nord britannique, cette même année comme agent d'immigration chargé de surveiller l'arrivée des immigrants et de faciliter leur installation dans la colonie.

Les épidémies de choléra de 1832 et de 1834 et les nombreux naufrages de navires transportant des Irlandais de cette dernière année vont mettre à rude épreuve cette législation de compromis et provoquer la poursuite des initiatives

Figure 8.6

Décès des passagers à destination du port de Québec pendant la traversée, à la Quarantaine et à l'hôpital de la Marine, en pourcentage du total, 1833-1870



Sources : Rapports Buchanan, 1833-1870.

législatives qui graduellement contribuent à améliorer les conditions de traversées jusqu'à la grande famine irlandaise et les terribles années 1847 et 1848 (voir figure 8.6[17]) . Dans la première de ces deux années, près de 6 % des 98 000 émigrants transportés vers Québec décèdent en mer pendant la traversée, 3,7 % périssent à la Grosse-Île et environ 7,3 % dans les hôpitaux de Québec, Montréal, Toronto ou ailleurs[18]. Au total environ 17 % des immigrants embarqués décèdent en cours de route vers leur destination. Certains navires subissent des pertes d'émigrants qui frôlent ou dépassent même les 50 % des passagers, tant en mer que devant et sur la Quarantaine, sans compter ceux qui peuvent décéder à Québec après l'arrivée.

Tableau 8.4

Navires dont plus de 40 % des passagers sont décédés en mer, devant la Quarantaine ou à l'hôpital de la Quarantaine en 1847

Nom du navire	Port d'origine	Date d'arrivée à Québec	Nombre de passagers embarqués	Décès à bord : en mer	Décès à bord : à la Quarantaine	Décès à l'hôpital de la Quarantaine	Total des décès	% des décès de passagers
Virginius	Liverpool	12 août	476	158	19	90	267	56,09
Bee	Cork	12 juin	352	77	29	59	165	46,88
Naomi	Liverpool	10 août	421	78	31	87	196	46,56
Avon	Cork	26 juillet	550	136	26	84	246	44,73
Larch	Sligo	20 août	440	110	24	62	196	44,55
John Munn	Liverpool	13 août	452	59	11	117	187	41,37

Source : Rapport Buchanan, *IUPS-BPP, Colonies Canada* n° 17, p. 471-477 (p. 25-31) pour 1847.

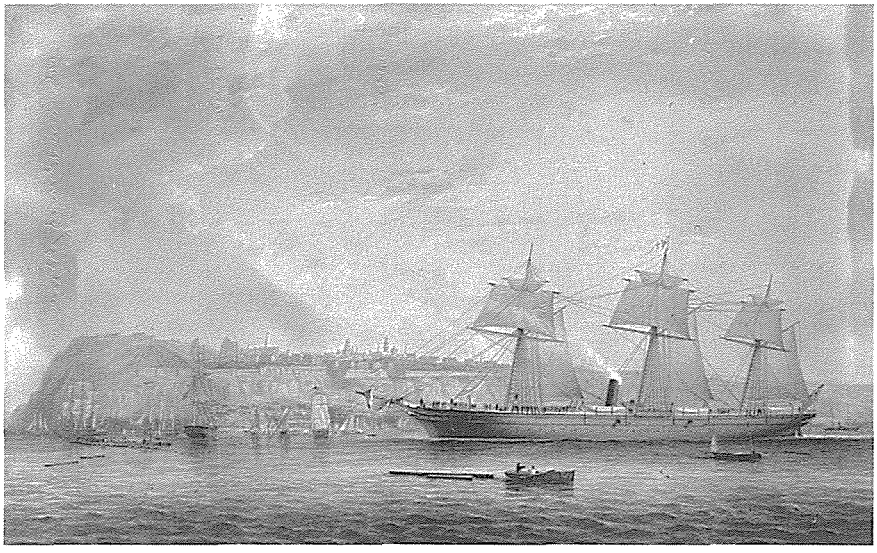
Même si une forte proportion de ces décès résulte de maladies contagieuses acquises sans doute au lieu de départ, cette catastrophe remet en question, une fois de plus, la réglementation des traversées et démarre, après une succession d'enquêtes et de témoignages d'horreurs de passagers, une nouvelle batterie de législations plus rigoureuses encore jusqu'à la dernière de 1855. Les exigences s'accroissent et leur application devient plus intense.

Malgré tout, la réduction des décès après 1850, illustrée par la figure 8.6, et l'amélioration des conditions de traversées dépendent plus encore des changements technologiques de la navigation transatlantique qui apparaissent pendant cette décennie. Ainsi, la navigation à vapeur débute en 1853 pour le transport subventionné de la poste et de quelques passagers de cabine par la London, Liverpool and North American Screw Steamship Co, puis inclut les immigrants d'entrepont, à partir de 1856 avec le nouveau titulaire du contrat gouvernemental de poste, la Montreal Ocean Steamship Co (la future ligne Allan). Dès le début des années 1860, cette compagnie dessert l'Irlande (Queenstown et Londonderry).

Grâce à une subvention doublée pour un service hebdomadaire de poste, elle rejoint, puis dépasse rapidement les arrivées de navires à voile, tant d'Angleterre que d'Écosse (par la ligne Anchor)[19].

Plus tôt encore, les arrivées d'immigrants d'Angleterre, d'après les Rapports Buchanan, empruntent la vapeur déjà à 80 % en 1859, à 92 % en 1860, puis en quasi-totalité à partir de 1865 et, dès 1860, pour les arrivées en provenance d'Écosse. Les décès, tant en mer qu'à la Quarantaine, des passagers de ces lieux de départ chutent de façon notable dès 1858 et demeurent extrêmement faibles par la suite. Toutefois, il n'en est pas de même des navires à voile qui continuent jusqu'à la fin des années 1860 à transporter les contingents d'immigrants d'Allemagne et de Norvège et sur lesquels les décès demeurent très élevés en particulier pour les enfants et expliquent plus de 90 % des décès de passagers (figure 8.6). Le passage à la vapeur réduit aussi la longueur de la traversée, variant de 35 à 50 jours à une douzaine de jours en provenance d'Angleterre (Ligne Allan) à une quinzaine d'Écosse (Ligne Anchor).

Tous les immigrants survivants, peu importe leur origine et leur état, se retrouvent à Québec avant de s'y établir ou le plus souvent de poursuivre leur itinéraire vers l'intérieur, soit Montréal, soit le Haut-Canada ou même les États-Unis. Ils viennent s'ajouter à plusieurs milliers de marins en transit, à des milliers de militaires britanniques et à une forte population locale d'anciens immigrants qui domine l'économie et la société québécoise. Le port et la ville de Québec ressentent vivement les effets de cet afflux estival annuel d'immigrants et doivent graduellement se doter des moyens de les accueillir, de les soigner, de les soutenir pendant leur séjour et de les orienter vers les moyens de transport nécessaires à la poursuite de leur périple.



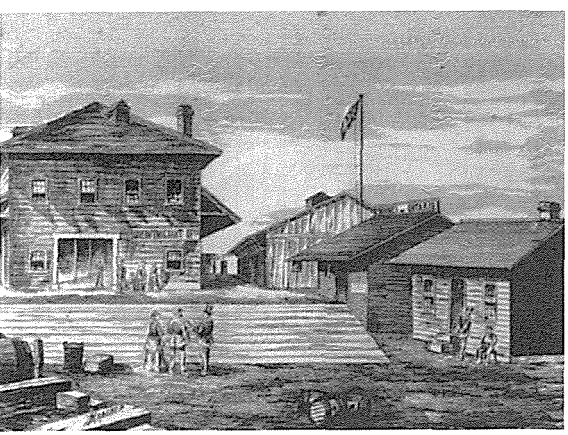
Navire transatlantique à vapeur de la ligne Anchor, le *Caledonia*, vers 1860. (Bibliothèque et archives Canada, C-003626, *Illustrated London News*, 1861)

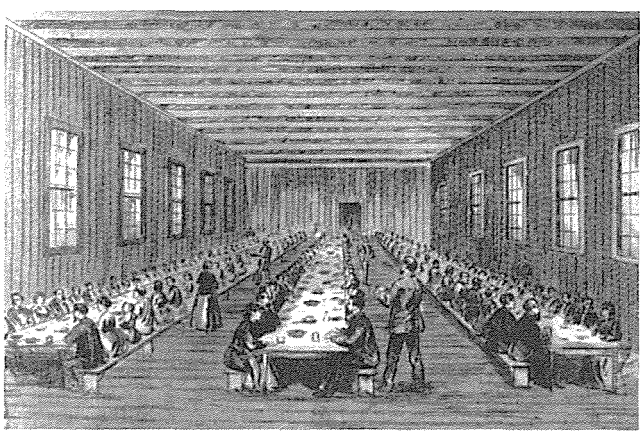
Les arrivées en grand nombre d'immigrants démunis à la fin des années 1810 outrepassent les ressources des institutions religieuses et charitables locales et incitent les milieux socio-économiques anglophones de la ville à fonder en 1819 la Société des émigrés de Québec (Quebec Emigrant Society)[20]. Financée d'abord par des souscriptions privées et des dons, auxquels s'ajoutent des subventions du gouvernement du Bas-Canada et du gouvernement colonial britannique pour le secours aux immigrants, la Société aide et informe les immigrants indigents, surtout les veuves et les orphelins, pour l'hébergement et l'alimentation, pour la recherche d'emplois temporaires et l'appui à l'établissement. Les objectifs philanthropiques de l'organisation seront remis en question dans la presse francophone et par l'agent d'immigration Buchanan le jeune : « The principal object of the society is to free the cities of Quebec and Montreal from the intolerable nuisance of a crowd of unemployed poor persons, without any regard to what may be their ultimate fate, so long as they do not become a burthen to these cities[21]. » De l'avis de ce dernier, la Société se fait berner par des immigrants et immigrantes qui s'attardent à Québec en quémandant de l'aide plusieurs semaines durant, souvent sans fondements d'après ses propres enquêtes[22].

En juillet 1828, la société est rejointe dans l'appui aux immigrants par un agent officiel (à compter de 1829) d'immigration du gouvernement colonial, Alexander Carlisle Buchanan l'aîné (agent de 1829 à son décès en 1838) et son neveu du même nom qui le remplace en 1838 jusqu'à son décès en poste en 1868. Son rôle se relie certes à l'administration des lois britanniques des passagers, mais participe plus concrètement à l'accueil, à l'orientation et à l'information des immigrants en vue de les établir dans des emplois ou sur des terres disponibles, en plus de veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à cette fin[23]. De plus, il recueille et publie des statistiques irremplaçables sur l'immigration et la navigation et ajoute des commentaires et recommandations dans un rapport annuel publié depuis 1831 dans les documents parlementaires britanniques et canadiens[24].

Les halles des immigrés à Québec, vue générale. (Archives de la ville de Québec, n° 16799, *L'Opinion publique*, 24 juillet 1873, p. 358)

À droite, la salle à dîner des halles des immigrés de Québec. (Archives de la ville de Québec, n° 16799, *L'Opinion publique*, 24 juillet 1873, p. 358)





Il sert aussi de tête de pont d'un réseau d'agents locaux à Montréal et plus haut sur le Saint-Laurent déployant les services aux immigrants le long de leur trajet et supervisant leur mouvement. Ses bureaux s'installent rue Sault-au-Matelot, puis vers le milieu des années 1830 sur le quai des Indes à la Pointe-à-Carcy jusqu'à l'incendie de 1862, après lequel ils occupent l'ancienne maison des douanes près de l'actuelle traverse de Lévis[25].

Les immigrants trouvent dans ces bureaux et les hangars attenants les services d'accueil, d'information et d'abri temporaire dont ils ont besoin au terme d'un long voyage souvent éprouvant. L'agent dispose de quelques ressources pour aider les flots d'immigrants de plus en plus démunis qui arrivent en masse notamment pendant la grande famine et qui, en nombre grandissant à la fin des années 1840, profitent de moyens de transport plus efficaces, d'abord les canaux et une navigation à vapeur plus performante et moins coûteuse, concurrencés plus tard par le chemin de fer, surtout le Grand Tronc arrivé à Lévis en 1855, transporte les passagers jusqu'à Montréal pour 75 cents, à Toronto (pour 4,75 $) ou à Chicago (pour 9,50 $). Son embranchement vers Portland au Maine fournit une route alternative à Québec pendant l'hiver et transporte annuellement de 1857 à 1870 entre 500 et 1 500 immigrants. Ces développements en plus des connexions ferroviaires canado-américaines en Ontario notamment par le Great Western permettent, pour un temps, aux immigrants de rejoindre à meilleur compte la région américaine des Grands Lacs.

L'agent se préoccupe substantiellement aussi du marché du travail pour les futurs immigrants et des effets des immigrants sur l'emploi local : il insiste régulièrement sur l'importance pour eux d'arriver au début de la saison à Québec afin d'améliorer leur chance d'obtenir un emploi saisonnier et de disposer de plus de temps pour s'installer avant l'hiver et le chômage qui l'accompagne[26]. Dans les années de surplus important d'immigrants, en 1847-48 par exemple, les villes de Québec et de Montréal ne peuvent guère absorber cette demande accrue d'emploi transitoire.

Le séjour de ces immigrants à Québec interpelle les institutions de la ville, surtout sanitaires. Leur accroissement en nombre et leur état de santé affecté par les conditions fréquemment insalubres de la traversée et par des épidémies qui prévalent tant au départ qu'en route requièrent des installations hospitalières d'accueil. L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général peuvent s'occuper des quelques malades, mais sont incapables de faire face au typhus ou au choléra dont sont atteints plusieurs immigrants et qui menacent d'infecter la population de la ville.

Dès 1795, une loi de Quarantaine tente de protéger la ville et le pays de ces épidémies en désignant, lorsque nécessaire, notamment en 1800, 1802, 1808 et 1812, un lieu de mouillage des bateaux infectés, des procédures d'isolement forcé et de visite de médecins. Une épidémie de typhus parmi les immigrants irlandais en 1817 suscite un amendement à la loi de 1795 qui détermine l'embouchure de la Saint-Charles dite « bassin de Québec » comme mouillage où doit être

signalée la présence de malades contagieux[27]. Lorsque s'annonce en 1831 une épidémie de choléra, une loi passée au début de 1832 prévoit une Quarantaine à la Grosse Île à 34 km en aval de Québec, en plus de celle de l'estuaire de la Saint-Charles[28]. Les épidémies de choléra de 1832, 1834, 1851 et 1852 et celles de typhus de 1847-48 mettront à rude épreuve ces mesures de quarantaine dont l'observance n'est pas sans failles et dont les ressources aux connaissances limitées éprouvent de graves difficultés à contenir la propagation des épidémies et à soigner efficacement les malades.

Pour sa part, l'agent d'immigration cherche à régulariser le mouvement des immigrants vers l'intérieur afin d'éviter qu'ils séjournent trop longtemps dans une ville effrayée de les accueillir en temps d'épidémie[29]. La chute des décès et des cas d'infection et le développement de la navigation à vapeur plus rapide et en court transit à Québec vers Montréal et le haut Saint-Laurent, rendent de moins en moins pratique la Grosse-Île comme quarantaine et incitent Buchanan le jeune à soumettre l'idée de la déplacer vers l'île d'Orléans. Ce projet aurait permis d'accélérer le traitement et la libération des immigrants et de recevoir également les malades qui se retrouvent à Québec, s'il avait été accepté[30].

Au delà de la première ligne de défense que constitue la Quarantaine, il fallait doter Québec d'institutions hospitalières pouvant soigner un grand nombre d'immigrants et de marins malades et même la population de Québec lorsqu'elle est infectée par des épidémies. Le dispensaire de Québec (1818-1820), l'Hôpital des Émigrés du faubourg Saint-Jean (1823-1834)[31], l'Hôpital temporaire des Fébricitants de la Pointe-Lévis (1825-1832) et plusieurs installations provisoires lors de l'épidémie de 1832 servent les besoins sanitaires de la ville d'avant l'établissement de la Grosse-Île, mais la construction de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés de 1832 à 1834 à la Pointe-aux-Lièvres sur les bords de la Saint-Charles allait enfin fournir une institution d'envergure capable de soigner les malades qui avaient échappé au filet de la Grosse-Île.

Les immigrants ne sont pas qu'une source d'épidémies, mais ils apportent pour certains quelques capitaux. Ils dépensent pour la majorité chez des logeurs, des taverniers, des magasins, des épiciers, des boulangers et les propriétaires de bateaux à vapeur, des sommes non négligeables pour l'économie de la ville[32]. Bon nombre d'entre eux viennent à Québec comme fonctionnaires coloniaux, comme représentants de maisons de commerce britanniques, comme artisans ou entrepreneurs pour y conduire des affaires dans les activités économiques de la ville qui feront sa renommée, en particulier le commerce du bois, le commerce d'import-export, la construction navale et les installations portuaires[33].

La plupart cependant sont des journaliers, des cultivateurs et des artisans-ouvriers. Plusieurs s'installent à Québec dans des emplois saisonniers peu qualifiés au port de Québec dans la manutention (débardeurs) ou dans le travail du bois pour l'exportation, certains autres amassent un petit pécule en quelques semaines ou mois pour financer l'achat d'une terre ou le reste de leur voyage et la plupart

continuent son chemin en vapeur à compter de 1812 vers Montréal, puis vers le haut Saint-Laurent de plus en plus efficacement par canaux et chemins de fer[34].

Un grand port au centre d'un commerce colonial florissant

La rupture de la navigation maritime fait de Québec le lieu d'accueil des immigrants, mais explique aussi son rôle central depuis le XVII[e] siècle dans le commerce transatlantique. Depuis 1608, la navigation à voile traverse le golfe et l'estuaire, puis doit s'arrêter au port de Québec peu après l'île d'Orléans. Le fleuve en amont de Québec suit un tracé globalement rectiligne sur 550 km jusqu'au lac Ontario avec des courbes, des caps et des îles, des rapides (Richelieu près de la pointe Platon) qui obligent à de nombreux louvoiements surtout entre Québec et Trois-Rivières[35]. La marée cesse d'être perceptible à compter du lac Saint-Pierre et le courant devient un obstacle sérieux en face de Montréal obligeant à un transbordement pour la petite navigation en canots ou en bateaux à fond plat dans les premiers canaux du XIX[e] siècle.

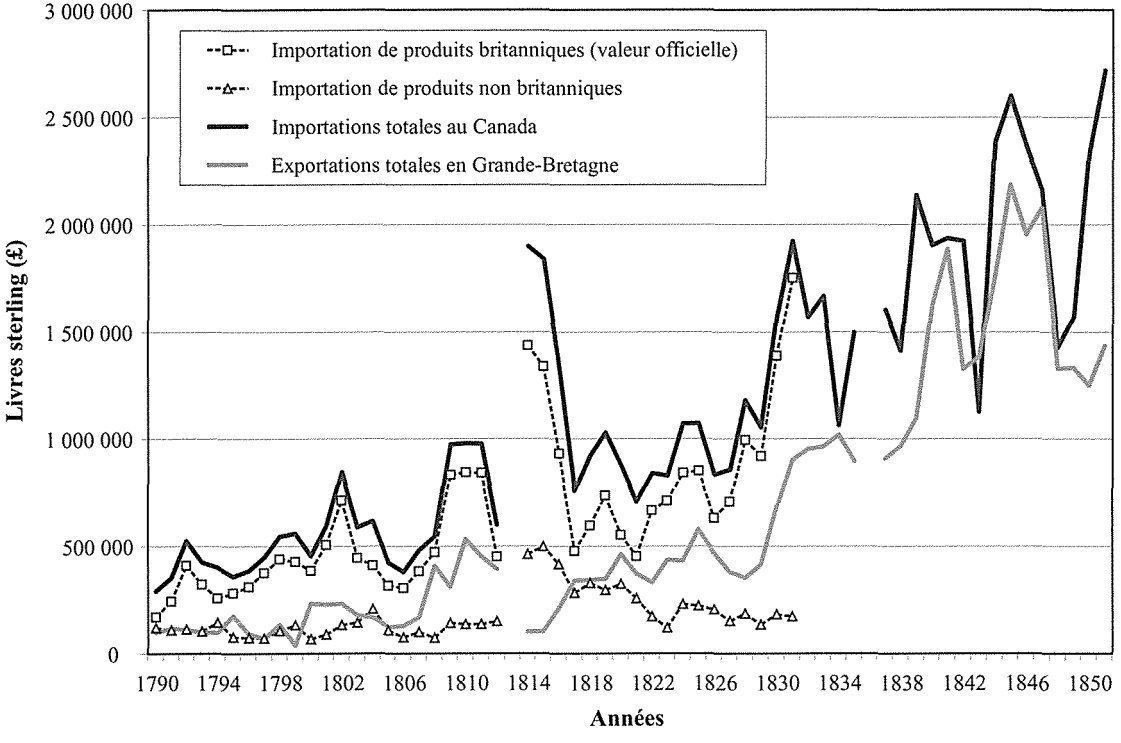
Le fleuve comporte alors deux points de rupture majeurs au XIX[e] siècle susceptibles de concentrer les infrastructures de transport maritime et terrestre : Québec et Montréal. Ces deux villes entrent en concurrence directe pour les développer et y accrocher les autres modes de transport en émergence à l'époque, surtout le ferroviaire. Au milieu du XIX[e] siècle, le déplacement de ce point de rupture transatlantique vers Montréal grâce à la navigation à vapeur et au dragage du fleuve constitue un enjeu majeur de la concurrence entre les ports de Montréal et de Québec. La configuration du réseau hydrographique du Saint-Laurent de Québec jusqu'aux Grands Lacs offre aux ports de son embouchure un potentiel économique qui devient considérable, en raison de sa pénétration profonde du continent nord-américain qui donne accès par navigation lacustre au centre Nord des États-Unis et aux portes de l'Ouest canadien et américain. La canalisation dans les décennies 1830 et 1840 de l'accès aux Grands Lacs permet de vaincre les obstacles en amont (chutes Niagara) et en aval (rapides de Kingston à Montréal) du lac Ontario et réussit à améliorer les performances de la navigation commerciale sur le réseau.

Les immigrants peuvent suivre ce trajet vers les Grands Lacs ou s'arrêter en route, tout comme les biens importés, alors que les produits d'exportation descendent le fleuve vers les ports d'embarquement, principalement Québec. Avant que les chemins de fer américains et canadiens réussissent dans les années 1850 à relier des ports ouverts à l'année (New York, Portland, Halifax) avec le centre du continent, Québec profite d'une conjoncture très favorable. Par ailleurs, même si la plupart des affluents du Saint-Laurent entre Québec et Montréal ne sont guère navigables, à l'exception du Richelieu, et vont jouer un rôle négligeable dans l'accès à l'arrière-pays, ils permettent l'acheminement vers Québec des produits forestiers, la principale ressource exportée au XIX[e] siècle.

Au tournant des XVIII[e] et XIX[e] siècles, Québec devient un maillon central d'un commerce colonial international contrôlé par la Grande-Bretagne. À mesure que la population des Bas et Haut-Canada s'accroît par l'immigration loyaliste et britannique et par accroissement naturel, un marché de consommation se développe tant pour des denrées non produites sur place, tels le sucre brut ou raffiné, la mélasse, le thé, le café, les épices, les vins, les bières et les alcools forts, mais aussi pour les produits de la révolution industrielle britannique qui commencent à envahir les marchés internationaux[36]. Le port de Québec, puis le port de Montréal à mesure qu'il devient directement accessible de la haute mer, reçoivent ainsi des fils et tissus de laine, coton, soie ou lin, des vêtements, des métaux et produits (fer, cuivre, bronze), de la quincaillerie, de la porcelaine et du verre.

Figure 8.7

Valeur estimée des importations de produits britanniques et non britanniques au Canada et des exportations du Canada en Grande-Bretagne, d'après les registres de la douane britannique, 1790-1851

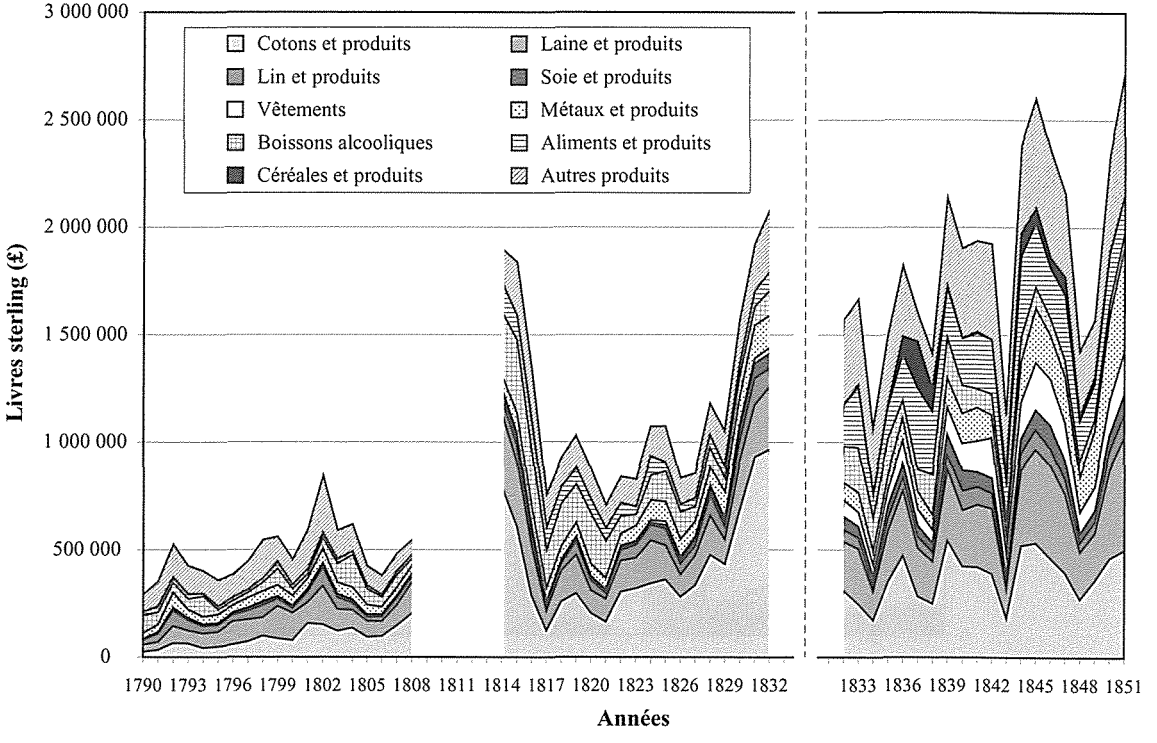


Sources : National Archives britanniques, registres de la douane britannique, série CUST et British Parliamentary Papers.

Selon les données de la douane britannique (figure 8.7[37]), la valeur des importations au Canada de toutes origines, encore très majoritairement reçues à Québec jusque dans les années 1830, excède très substantiellement la valeur des exportations ce qui tend à confirmer le rôle dévolu aux colonies de marché de consommation pour les exportations britanniques de produits industriels. Au delà des fluctuations très marquées au gré des guerres, des épidémies et des crises économiques, la tendance prend un virage en hausse plus rapide à compter des années 1820, en parallèle avec la croissance de la valeur des exportations et de la population du Haut et du Bas-Canada. En moyenne de 1790 à 1832, quelque 80 % du total des importations, soit entre 60 et 90 % selon les années, se composent de produits des îles Britanniques, surtout industriels, le reste provenant des colonies britanniques et des pays étrangers, en transit par la Grande-Bretagne selon les règles des Actes de Navigation en vigueur jusqu'en 1849 qui limitent ce commerce aux navires britanniques. Loin de se diversifier, le commerce d'import-export passant par Québec reste fortement intégré au système colonial britannique.

Figure 8.8

Valeur des importations au Canada en provenance de Grande-Bretagne par principaux groupes de produits, d'après les registres de la douane britannique, 1790-1851

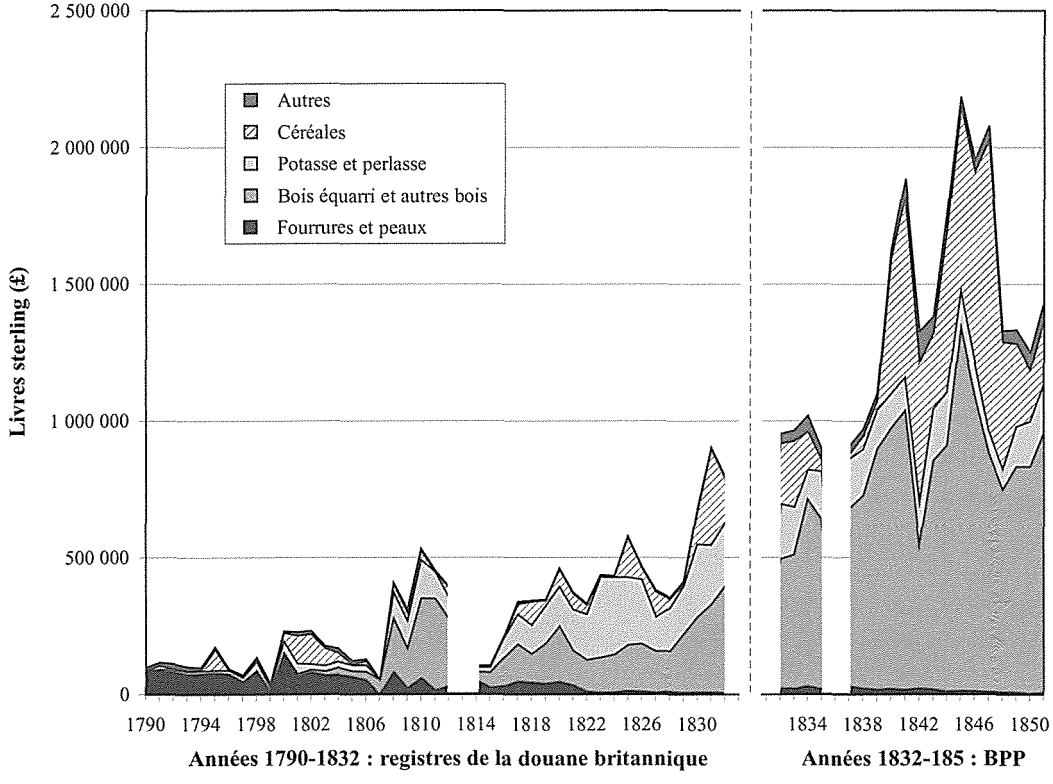


Sources : National Archives britanniques, registres de la douane britannique, série CUST et British Parliamentary Papers.

Parmi les produits importés, les textiles dominent très fortement avec en moyenne un peu plus de 50 % de la valeur totale, d'abord les cotonnades pour une moitié ou 25 % du total, les lainages (16 %) surtout importants jusqu'au tournant du XVIII[e] siècle et stabilisés par la suite, suivis du lin et de ses produits à un peu moins 5 %, la soie à 3 % et des vêtements à 4 %. L'autre 50 % provient des métaux et de leurs dérivés, des boissons alcooliques et des produits alimentaires pour entre 8,5 et 9,5 % chacun, et d'une vaste catégorie « autres » à un peu moins de 20 %. Les registres de la douane britannique permettent de saisir la diversité des produits importés : quelque 1 600 variétés de produits dont plus de 400 en textiles et vêtements, une centaine chacune de tissus en coton, en laine, en lin et en soie, des centaines de substances végétales (épices, herbes médicinales, colorants, huiles) et de vins et alcools, des dizaines de types de métaux primaires (fer et cuivre)

Figure 8.9

Valeur des exportations du Canada vers la Grande-Bretagne par principaux produits, selon les registres de la douane britannique, 1790-1851



Sources : National Archives britanniques, registres de la douane britannique, série CUST et British Parliamentary Papers.

et de minéraux (sel, charbon, verre, porcelaine), des vastes catégories composites, telles la quincaillerie, la peinture, la papeterie, et finalement des produits de base peu diversifiés comme la poudre à fusil, le sucre ou le savon. Le commerce d'importation qui transite par Québec inclut, dès le début du XIX[e] siècle, ce que le marché international via la Grande-Bretagne peut fournir en produits de consommation pour toutes les classes de la population canadienne.

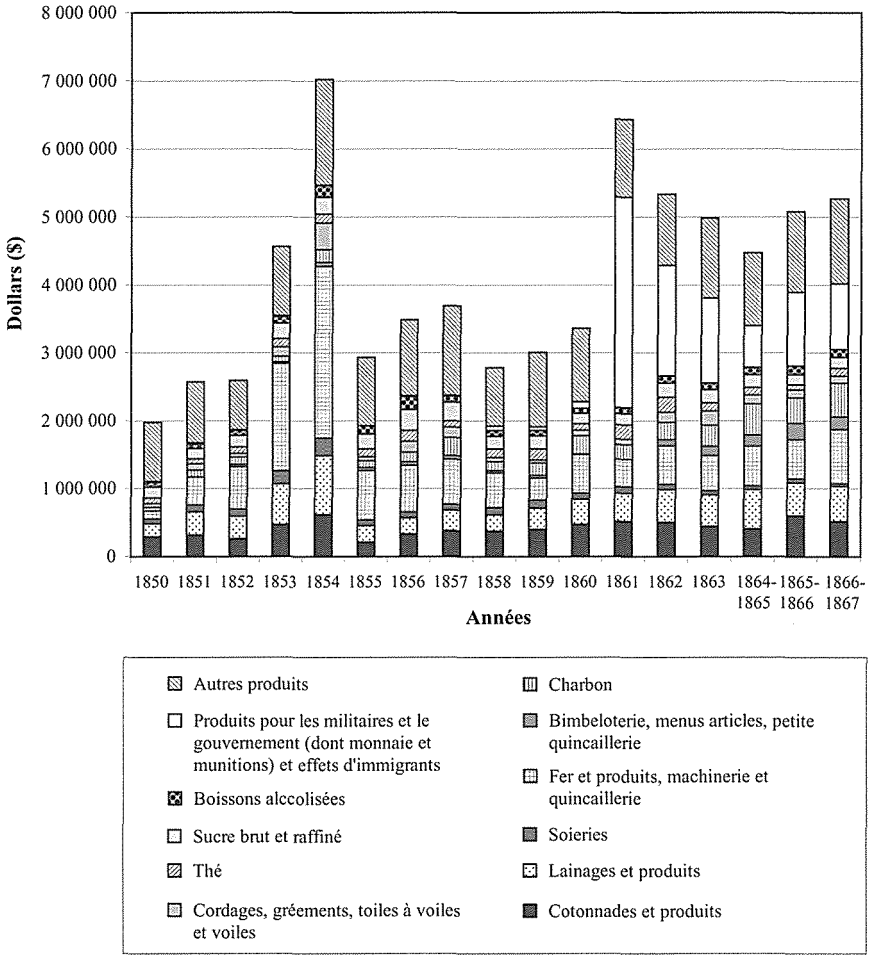
À l'opposé, les exportations se concentrent sur quelques substances naturelles peu ou pas transformées. La figure 8.9[38] montre bien la prédominance des fourrures et des peaux dans les exportations canadiennes et leur déclin graduel à compter des années 1800 avec l'apparition d'abord d'expéditions de céréales, puis à compter de 1807 du commerce du bois en réponse à l'imposition du blocus continental et d'exportations importantes en valeur de potasse et de perlasse. Ces quatre produits représentent plus de 95 % des exportations totales pour toute la période et les produits dérivés du bois (bois équarri et potasse) bon an mal an plus de 75 % depuis 1807. La potasse, un sous-produit de la combustion des cendres de défrichement dans les zones de colonisation et utilisée en Angleterre dans la production du verre et dans la teinture des cotonnades, occupe une place enviable jusque dans les années 1830 et faiblissante par la suite. À la fin des années 1820, les exportations de bois équarris deviennent prépondérantes, d'abord très majoritairement, à plus des deux tiers pendant la période 1807-1812, sous la forme de grands mats de plus de 30 cm de diamètre, puis dans les années 1820 en bois de chêne et de pin équarris, ces derniers constituant dans les années 1830 et 1840 avec les planches et madriers de bois mous 85 à 90 % de la valeur totale des bois exportés. Enfin, les exportations de céréales connaissent d'excellentes années (1795, 1801-1803, 1818, 1831-1833) et deviennent avec quelque 30 % du total une denrée majeure en partance pour l'Angleterre.

Les importations à Québec

Même s'il est clair que Québec reçoit l'essentiel des importations canadiennes jusque dans les 1820, il n'est pas possible de distinguer celles qui sont enregistrées au port de Québec avant la publication de *Commerce et Navigation* à partir de 1850. Par ce moyen, la répartition précise des importations par produits pour chaque port de la Province du Canada, dont Québec, Montréal et tous ceux du Haut-Canada, devient possible et la figure 8.10[39] donne un aperçu des importations destinées principalement à la consommation dans la région de Québec, alors que celles en direction des autres régions sont enregistrées dans le principal port qui les dessert. Tout comme pour les années antérieures, les produits du coton et de la laine occupent une place très importante, entre 15 et 25 %, de même que les produits du fer et de l'acier, en particulier pendant la construction du Grand Tronc de 1853 à 1860, avec un maximum de près de 30 % en 1854.

Figure 8.10

Principaux produits d'importation au port de Québec en valeur, d'après *Commerce et navigation*, 1850-1863, 1864-65 à 1866-67



Sources : DSPC, *Commerce et navigation*, 1850-1867.

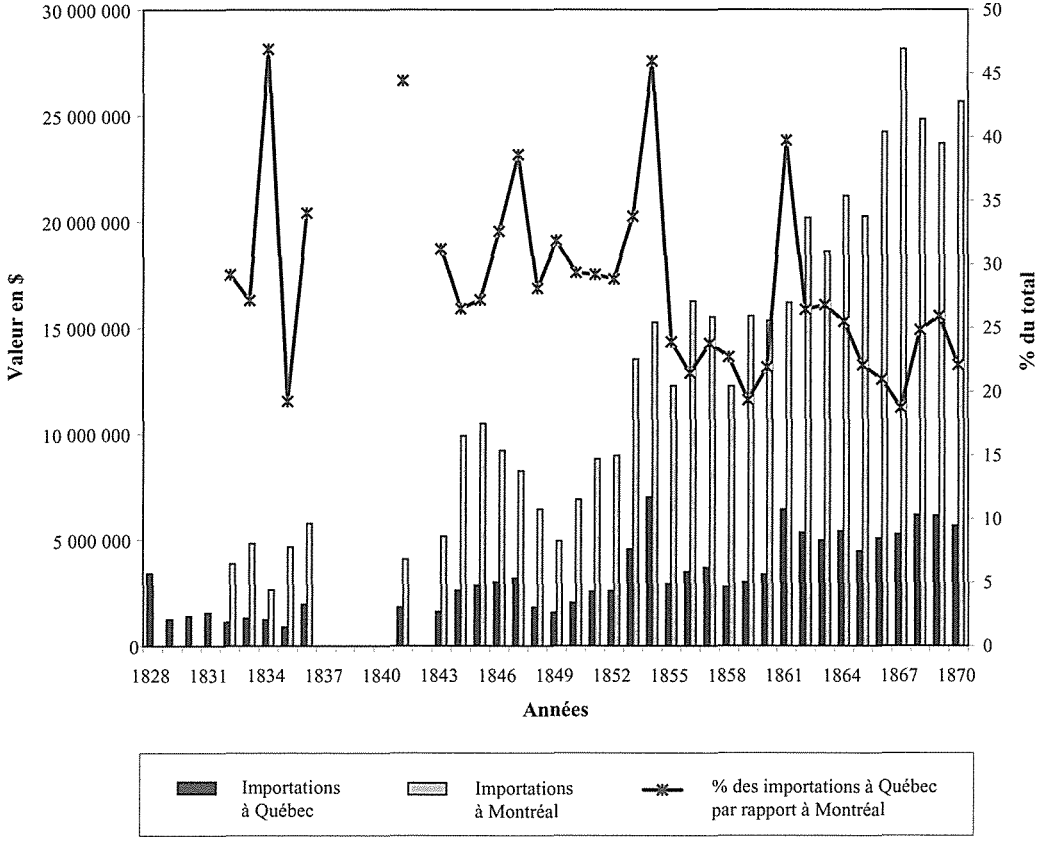
Alors que le port de Québec reste le principal port d'entrée du commerce d'importation pendant les premières décennies du XIX[e] siècle, Montréal prend rapidement une place grandissante dans les années 1820 et 1830 à un point tel qu'en 1850 Québec ne représente plus qu'à peine 30 % de la valeur des importations au port de Montréal (figure 8.11[40]). Déjà en 1836, la répartition entre les deux ports attribuerait une proportion d'à peine 34 % au port de Québec. Il ne fait pas de doute que les importations enregistrées et imposées au port de Québec

aboutissent de plus en plus à Montréal et même plus haut sur le Saint-Laurent avec la liaison régulière par vapeur dans les années 1810 et surtout par transport sur des bateaux pouvant atteindre 400 tonneaux. Cette tendance se trouve confirmée par le statut de port d'importation octroyé à Montréal en 1832 qui confirme dès le départ l'expansion rapide du volume qui y est destiné[41].

Dans les années 1840, l'enregistrement dans les autres ports du Haut-Canada débute et confirme un accès plus facile en amont de Montréal par le système des canaux reconstruit et complété en 1848. De plus, le chenal peu profond du lac Saint-Pierre constitue un obstacle important pour les navires transatlantiques et il faut attendre les années 1850 pour que cette navigation obtienne un accès

Figure 8.11

Valeur des importations aux ports de Québec et de Montréal, en dollars et % de Québec par rapport à Montréal, 1829-1870



Sources : DSPC, *Commerce et navigation*, 1850-1867 et divers appendices aux *JALPC*.

direct à Montréal et passe à la vapeur grâce notamment à Hugh Allan[42]. Tous ces facteurs limitent graduellement la contribution du port de Québec au commerce d'importation spécialisé ou à portée régionale et expliquent sa faible croissance.

Dans ce contexte, le port de Québec demeure très orienté vers les importations britanniques, mais n'accueille qu'entre 15 et 30 % de celles reçues à Montréal pour les produits de consommation courante, tels les textiles et vêtements, les produits des métaux, les porcelaines et verreries, les produits alimentaires et les boissons, la quincaillerie et les produits de luxe. Les seules importations britanniques enregistrées très majoritairement à Québec touchent l'industrie de la construction navale (cordages, chaînes de fer, voiles et toiles à voile, étoupes, ancres) ou certaines matières premières comme certains fers bruts (en gueuse ou en barres et feuilles), le charbon et le coke, de même que les rails de chemins de fer. Dans ces derniers cas, il est possible que ces biens soient expédiés plus haut sur le Saint-Laurent par le Grand Tronc. Le port de Montréal s'approvisionne également nettement plus aux États-Unis que Québec, favorisée en cela par une plus grande ouverture aux produits américains sous l'empire du traité de Réciprocité de 1854 à 1866.

Les firmes britanniques et le commerce d'import-export

Avec cet important commerce, arrive une communauté d'affaires anglo-écossaise qui s'installe à Québec pour en gérer le volet nord-américain et qui se relie aux réseaux britanniques de production manufacturière et d'exportation des textiles et vêtements, des produits métalliques et des biens de consommation alimentaire et courante[43]. Lors de la Conquête, les intérêts commerciaux écossais manifestent une nette préférence pour le Canada plutôt que les Caraïbes dans la perspective d'y établir un marché de consommation pour leurs exportations et concrétisent cet intérêt par une implantation intensive à Québec dès les années 1760[44]. Plus nombreux encore que les Anglais, ces Écossais dominent l'import-export, à près de 50 % au tournant du siècle, et les Anglais pour un tiers, le reste entre les mains de quelques Canadiens[45]. Cette nouvelle communauté d'affaires fait partie d'un système commercial international complexe contrôlé par des firmes britanniques. Londres et Glasgow surtout agissent comme centres de distribution de ce commerce d'import-export avec l'Amérique, mais d'autres ports également s'ajoutent, surtout Liverpool qui deviendra dominant à la fin de la période. Au début, ces exportateurs agissent également comme armateur des navires du commerce qui arrivent à Québec, puis graduellement ils affrètent des bateaux de firmes spécialisées.

Les maisons d'import-export britanniques, comme elles le font dans les autres marchés, délèguent des associées ou employés chargés d'établir à Québec et plus tard à Montréal des succursales pour y conduire le volet canadien de ce commerce[46]. Ces sociétés établies juridiquement dans chaque port profitent de l'expertise du réseau et des informations sur le commerce de la maison mère. Elles

organisent, sur une base à commission, la réception des marchandises, leur dédouanement, leur manutention et leur entreposage et finalement leur écoulement à l'encan ou aux clients de la consignation. La croissance du commerce québécois et canadien favorise en effet la mise en place des achats par consignation, par lesquels des firmes locales de distribution passent des commandes contractuelles aux filiales québécoises des maisons britanniques pour des marchandises à des prix, délais de livraison, quantités et qualités, modalités de paiements prédéterminés.

À cette époque, la plupart des marchands anglo-écossais sont des généralistes, agissant à la fois dans l'exportation des fourrures, du blé ou de la potasse vers la Grande-Bretagne, mais surtout dans l'importation des produits industriels et alimentaires de consommation courante. Plusieurs bilans (dont notre figure 8.7) confirment la prédominance de la valeur des importations à Québec sur les exportations jusque dans les années 1840 et expliquent la forte présente de ces marchands dans l'espace portuaire québécois bien avant le bois[47]. Des quais privés au nom de ces marchands empiètent de plus en plus sur les rives du fleuve autour de la ville et disposent d'entrepôts, permettant d'accueillir dès l'ouverture annuelle de la navigation les grands voiliers chargés de marchandises. La carte 8.1 illustre pour différentes périodes l'expansion des quais aux deux extrémités du port, mais aussi les gains d'espaces sur le fleuve et les réaménagements pour permettre à une succession de sociétés d'importateurs d'accueillir un nombre accru de navires.

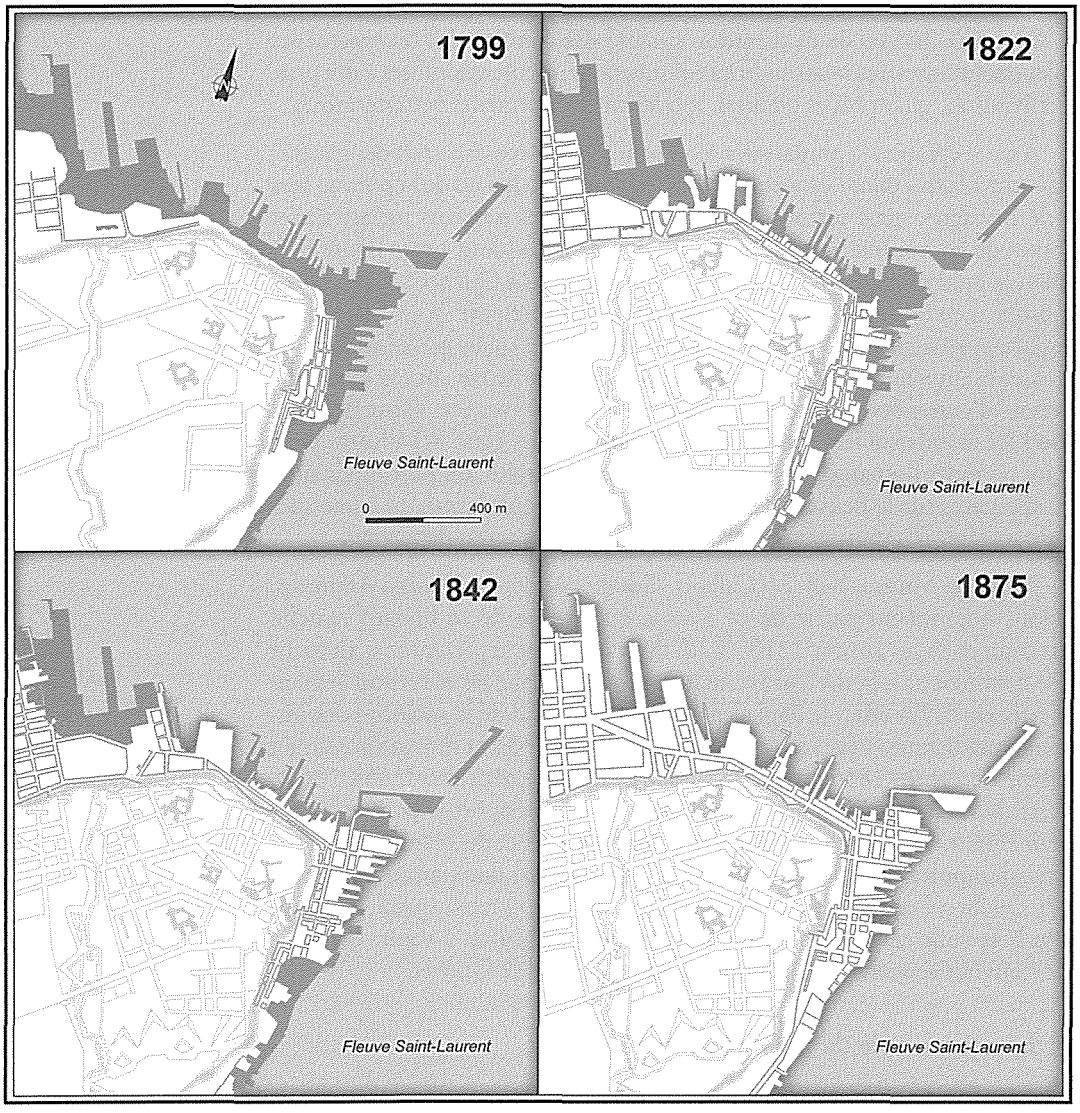
Ainsi, les Munro, Bell, McCallum, Goudie, Anderson, Finlay, Atkinson, Symes, font notamment partie de ce groupe qui profite de ce lucratif marché d'importation dans les années 1810-1820, dont plusieurs représentants ajoutent bientôt le commerce du bois à leur éventail de produits échangés et éventuellement s'y convertissent[48]. En effet, le déplacement vers Montréal de la majorité des importations canadiennes, déjà accompli dans les années 1830 et qui va s'accentuer encore dans les années 1850 avec la réciprocité canado-américaine (1854-1866), limite la croissance des filiales québécoises des sociétés d'import-export, au bénéfice certainement des filiales ou des sociétés montréalaises et du Haut-Canada. Le commerce d'importation à Québec se spécialise ou dessert dorénavant seulement la ville de Québec, l'est et le centre du Québec. L'expansion remarquable du commerce du bois voile cette transition qui présage des difficultés à venir. Une voie nouvelle s'ouvrait cependant à la communauté d'affaires de Québec.

La cour à bois de la Grande-Bretagne

Une fois de plus, la conjoncture politique internationale influe sur la destinée de la capitale de la colonie bas-canadienne. La stratégie napoléonienne de limiter la puissance navale anglaise en fermant en 1807 aux navires britanniques les ports de la Baltique par le Blocus continental, allait fournir au port de Québec et aux colonies britanniques de l'Amérique du Nord un produit d'exportation de grande envergure et aux retombées considérables[49]. La campagne de Prusse de Napoléon en 1806-1807 lui permet de fermer d'abord les ports aux embouchures

Carte 8.1

Évolution des quais du port de Québec de 1799 à 1875

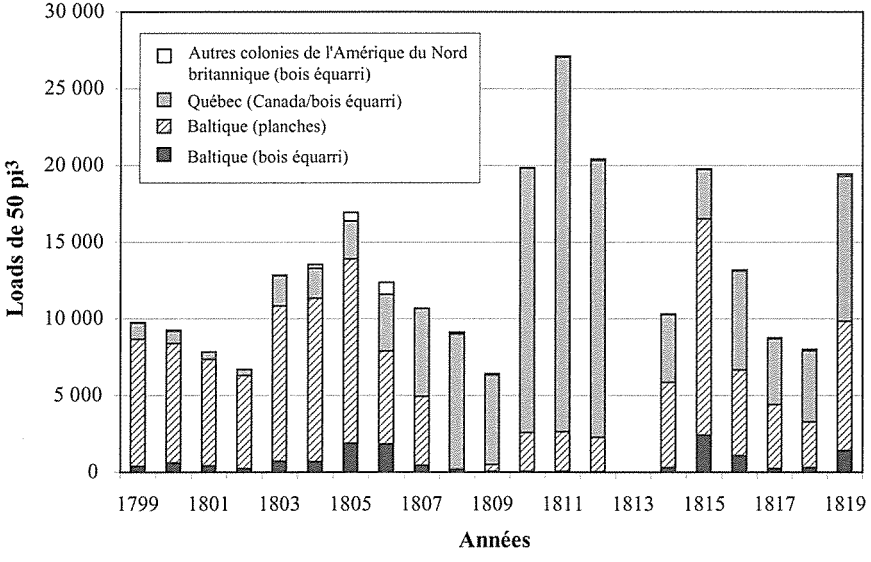


Sources : J. ANDREWS, Isaac WELD, *A Plan of the City of Quebec*, 1799, NMC 1616; E. BENNET, *City of Quebec Engraved by E. Bennet*, 1822, NMC 1637; *Plan of the City of Quebec, Drawn and compiled from Original Plans by A. Larue*, 1842, NMC 8681; « Map of the City of Quebec », *The New Standard Atlas of the Dominion of Canada, Montreal and Toronto*, Walker and Miles, 1875, p. 59.

des rivières prussiennes, puis par le traité de Tilsit de juillet 1807 il étend la fermeture aux ports russes et, en septembre, une attaque britannique contre le Danemark provoque l'interruption des approvisionnements norvégiens, une possession danoise ; finalement la Suède doit céder devant la pression russe, abandonner la Finlande et participer à ce blocus dit continental. La Grande-Bretagne répond par son propre blocus de l'ensemble des ports de la Baltique[50].

Figure 8.12

Importations de bois équarri et de planches de chêne en Grande-Bretagne, selon la région de provenance, 1799-1819



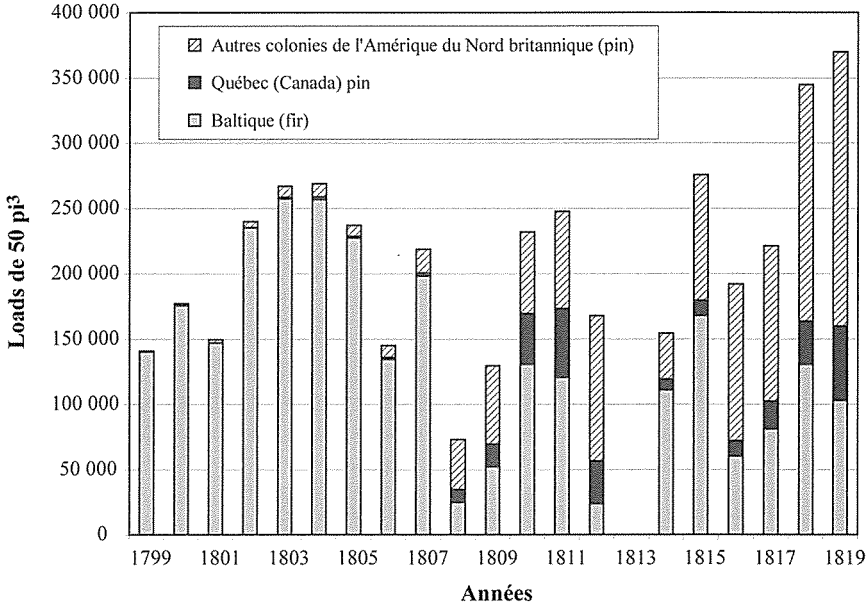
Source : IUPS-BPP, *Industrial Revolution Trade*, vol. 3, 1820, App. No VI.

Les approvisionnements en bois (chêne, mats, pin et madriers) de la Baltique, qui dominaient nettement les importations britanniques (voir les figures 8.12[51] et 8.13[52]), subissent alors une chute brusque et profonde dans la seconde moitié de la décennie 1800. Devant un triplement des prix, la Grande-Bretagne se tourne résolument vers ses colonies de l'Amérique du Nord britannique : les planches de chêne de Prusse et le bois de chêne équarri de Norvège et de Prusse sont remplacés quasi totalement en 1808 par du bois équarri de chêne venant de Québec surtout, un mouvement déjà en cours avant le blocus, passant en 1805 à plus de 15 % du marché britannique, à plus du tiers en 1806 et plus de 50 % en 1807. Les approvisionnements en pin de Prusse et de Norvège se tarissent presque totalement en 1808, mais pour 1809 à 1811 du pin suédois prend la relève couplé à de la contrebande surtout norvégienne, de sorte que les effets sur les exportations

canadiennes ne sont pas aussi marqués que pour le chêne. Québec trouvera sa place dans ces exportations, mais ce seront principalement la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui en profiteront et réussiront à dominer le marché britannique de la décennie 1810[53]. Dans le marché des grands mats (de plus de 12 pouces) dominé par la Russie, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui en exportaient déjà des quantités substantielles doivent renoncer à prendre la relève au profit de Québec qui occupera dès le blocus une position dominante et permanente dans ces exportations.

Figure 8.13

Importations de pin équarri (fir) en Grande-Bretagne selon la région de provenance, 1799-1819



Source : IUPS-BPP, *Industrial Revolution Trade*, vol. 3, 1820, App. No VI.

Malgré des coûts de transports de 2 à 3 fois plus élevés de Québec vers les ports britanniques que depuis la Baltique (environ 3£ *vs* 1£ par *load*) en raison de la distance et de la navigation plus risquée, les exportations de bois de Québec réussissent, en contexte de rareté et de prix élevés, à s'établir solidement sur le marché britannique. Le tarif en vigueur de 20s (shillings) par *load* sur les bois équarris étrangers était alors insuffisant pour compenser ces coûts excédentaires d'au moins 40s, de sorte le contexte de guerre et de prix élevé favorise son rajustement à 55s en 1810, puis à 65 s en 1813[54]. Les bois coloniaux sont frappés de

tarifs négligeables, de sorte que l'écart, ou préférence tarifaire, accorde aux bois exportés de Québec un accès privilégié au marché britannique, ce qui va leur permettre de résister au retour à des prix d'avant-guerre après 1815 et la reprise du commerce avec les ports de la Baltique. Des groupes d'intérêts représentent les intervenants (importateurs britanniques, exportateurs coloniaux et leurs alliés) qui ont investi dans ce commerce et réussissent sans trop de mal à convaincre les autorités britanniques, échaudées par les ratés en période cruciale des approvisionnements de la Baltique, de maintenir une préférence qui outrepasse les différences de coûts de transports. En 1821, le gouvernement britannique réduit la préférence à 45s en diminuant le tarif sur les bois équarris étrangers à 55s et en prélevant un tarif de 10s sur les bois coloniaux.

Ce système sera remis en question en Grande-Bretagne dans les années 1830, mais il faudra attendre l'arrivée au pouvoir en 1842 des whigs de Robert Peel pour assister au démantèlement par étapes des systèmes de préférence sur le bois, les céréales et la navigation étrangère (Actes de navigation). Le tarif sur le bois équarri colonial est réduit à 1s et celui sur les bois étrangers passe alors de 45s à 30s en 1842, à 25 en 1843, à 20 en 1847, à 15 en 1848, à 7,5 en 1851 et à 1 en 1860, le même que pour les bois coloniaux. Cette conjoncture tarifaire aurait pu marquer la fin du commerce du bois à Québec, mais il n'en a rien été.

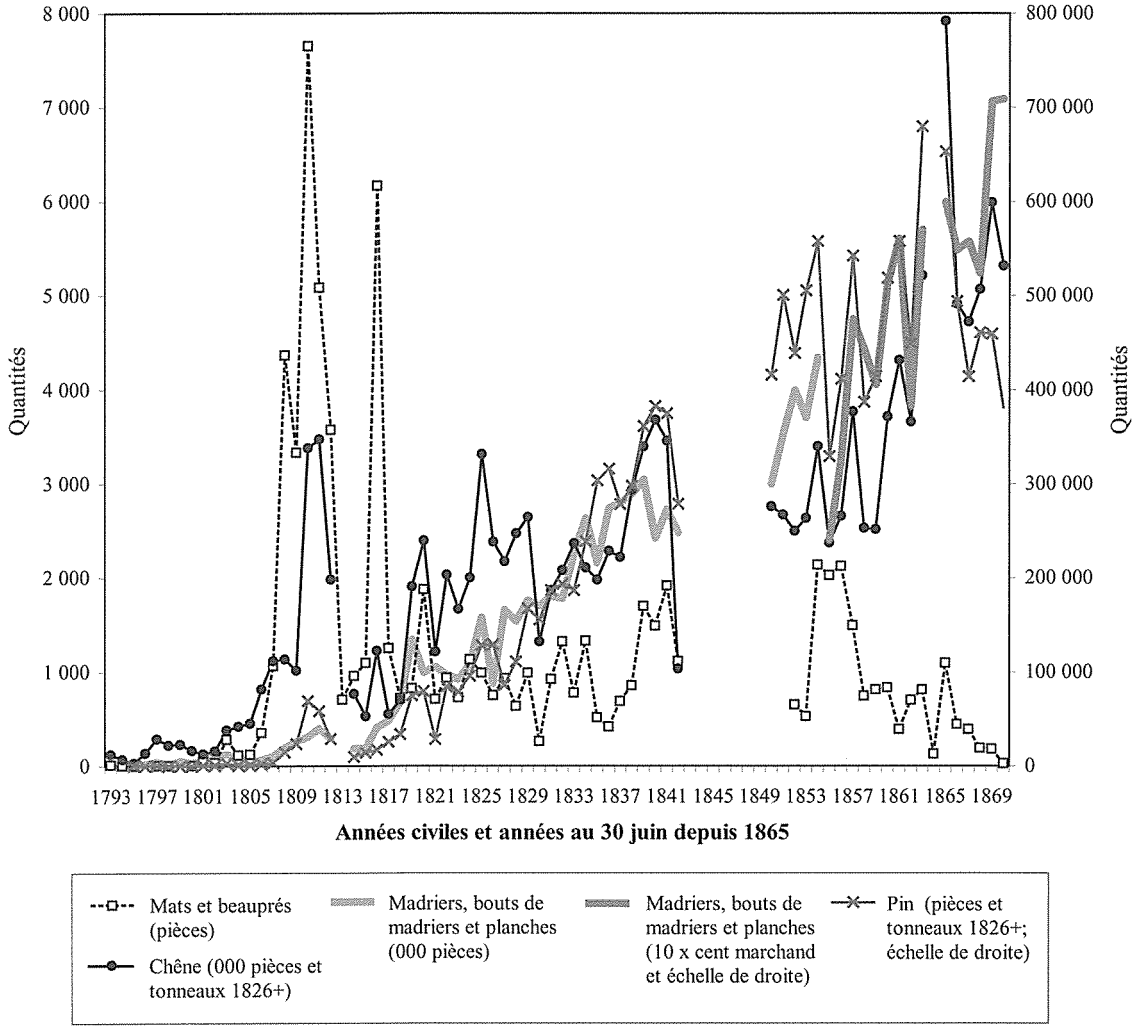
Québec n'est pas seule à profiter de cette conjoncture de guerre et de tarifs préférentiels, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse auront leur part, mais la position de Québec à la tête d'un bassin hydrographique qui pénètre profondément dans le continent par les Grands Lacs permettra de rejoindre les récoltes de chêne, de pin blanc et rouge, d'orme équarri jusque dans le Middle-Ouest américain et d'expédier de plus en plus de madriers sciés dans un vaste réseau de moulins. La figure 8.14[55] des exportations des principaux produits du bois confirme d'abord le démarrage hâtif des mats, très marqués pendant les guerres napoléoniennes, et du chêne et sa croissance importante dans les années 1810 et 1820, puis celui du pin dans les années 1820 et surtout 1830 et celle très parallèle des madriers et planches à compter des années 1820. Cette croissance à l'abri des préférences n'élimine pas une vive concurrence avec la Baltique et on assiste à partir de la fin des années 1820 à une réduction substantielle des coûts de transport du bois équarri de Québec vers les îles Britanniques d'environ le tiers entre 1818 et 1833[56].

Pour cerner les effets de l'abandon des préférences sur le commerce du bois québécois, une comparaison entre les exportations de chêne et de pin équarri d'après les circulaires Forsyth-Wood Petry et *Commerce et Navigation* de 1843 à 1870 fait ressortir une perturbation temporaire au milieu des années 1840, suivie d'une reprise à la fin des années 1840 et au début des années 1850 en dépit de nouvelles réductions tarifaires sur les bois étrangers. La figure 8.15 montre la valeur de la répartition par espèces et types de produits des exportations de produits forestiers du port de Québec, essentiellement vers la Grande-Bretagne. Au-delà de fluctuations conjoncturelles, les valeurs sont encore en croissance dans les années

1860 et sont loin de confirmer les appréhensions des promoteurs du maintien des préférences. La répartition des produits se maintient remarquablement bien : les pins blanc (de 35 à 40 %) et rouge (5 à 10 %) représentent ensemble de 45 à 50 % de la valeur totale des produits forestiers jusqu'en 1865, le chêne de 5 à 10 %, tout comme les autres bois équarris et les douves, alors que les madriers et planches passent de 25 à 30 % des valeurs pendant la même période pour augmenter à 40 % à la fin des années 1860 au détriment du pin rouge en particulier.

Figure 8.14

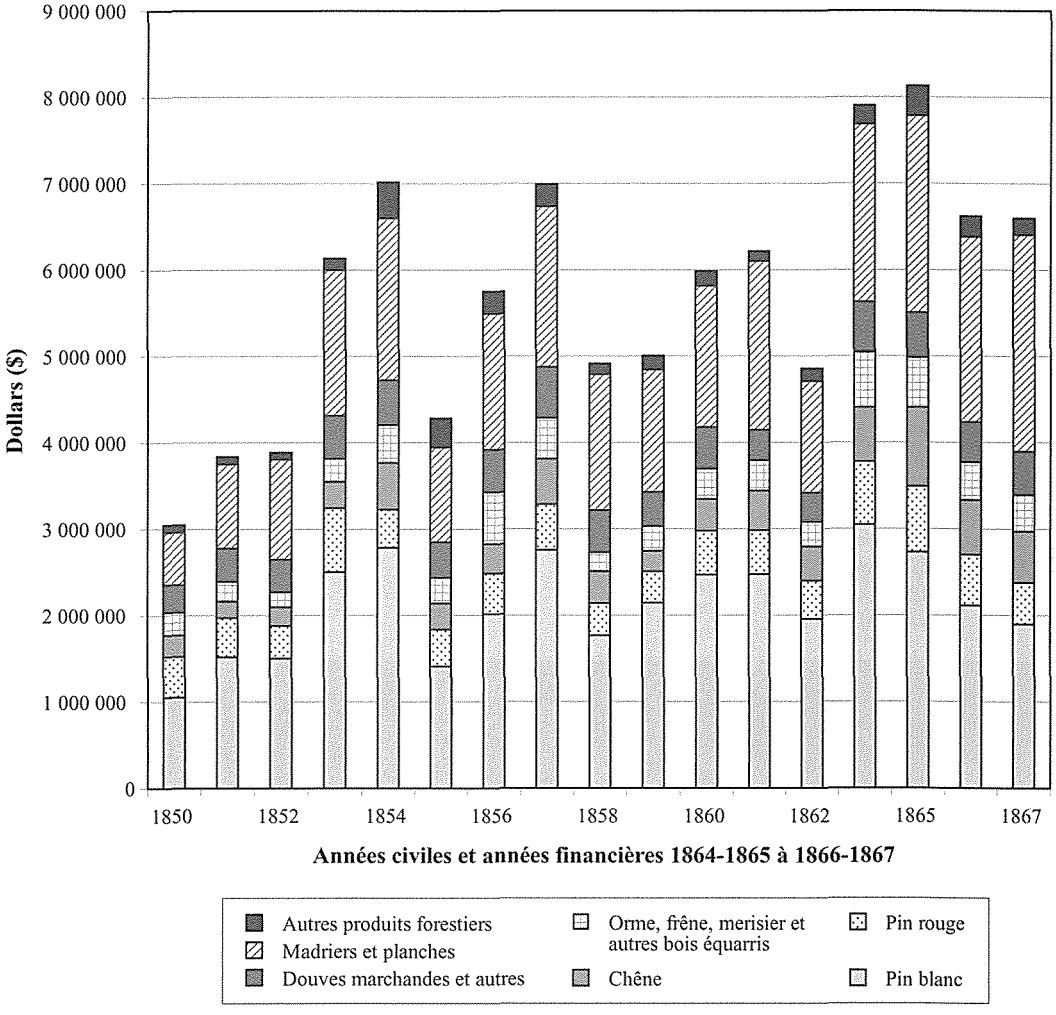
Exportations des principaux produits forestiers du port de Québec, en quantités, 1793-1870



Sources : appendices aux *JALPC* et *DSPC* et *DSC, Commerce et navigation*, 1850-1870.

Figure 8.15

Valeur des exportations des différents produits forestiers du port de Québec, 1850-1864 et 1864-1865 à 1866-1867 au 30 juin

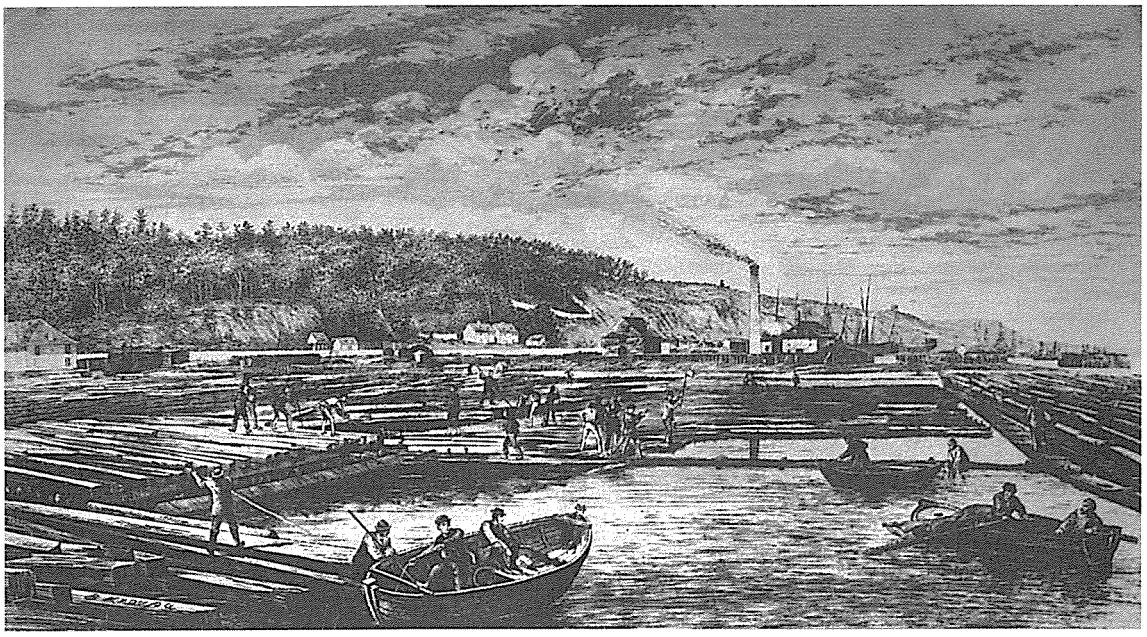


Sources : appendices aux *JALPC* et *DSPC* et *DSC, Commerce et navigation*, 1850-1870.

Comment expliquer cette persistance dans un contexte de plus en concurrentiel au cours des décennies 1850 et 1960 ? Il semble que l'intention du législateur britannique de transférer à ses consommateurs la portion du prix correspondant aux tarifs appliqués sur les bois de la Baltique ne s'est pas accomplie entièrement. En effet, les marchands et producteurs peuvent augmenter leur part

du gâteau en réduisant moins leurs prix que la baisse des tarifs, dans la mesure où leurs concurrents canadiens pouvaient difficilement les diminuer fortement et que le marché britannique était fort actif. Ainsi, l'augmentation des prix du bois dans la Baltique après 1854 et une diminution ou un maintien de ceux de Québec en raison d'un approvisionnement à bas coût et encore très abondant, facilite le maintien des exportations québécoises face à l'accroissement important de celles de la Baltique. Les exportateurs canadiens doivent réduire leurs coûts de transports en employant des bateaux en décrépitude, avec des équipages sous-payés et mal nourris.

En parallèle avec l'ouverture dans les années 1850 d'un important commerce d'exportation de bois scié vers les États-Unis dont elle est pratiquement exclue, Québec continue de bénéficier d'une activité économique qui domine son économie pendant l'essentiel du XIX[e] siècle. En effet, les produits forestiers constituent entre la moitié et les trois quarts de la valeur des exportations de Québec entre 1829 à 1835 et entre 60 et 85 % pour les années 1850 à 1870, pour une moyenne de 73 %[57]. Au tournant des années 1830 et au début des années 1850, seuls le blé et la farine (« fleur ») apportent une contribution substantielle occasionnelle (beaucoup plus importante à partir de Montréal) aux exportations du port de Québec.



L'anse Wolfe à Québec. (Le Centre des Archives nationales du Québec à Québec, *L'Opinion publique*, 14 août 1873, p. 392,-393)

Québec au centre du commerce du bois laurentien

Le commerce du bois commence à Québec quelques années avant le blocus continental. Il se déclenche et s'accélère, après le blocus, à l'initiative de firmes d'importateurs britanniques ou de courtiers qui, souvent fortement impliqués déjà dans le commerce de la Baltique, organisent l'approvisionnement du marché anglais du bois. Des firmes comme la Scott, Idle & Co de Londres ou la Pollock, Gilmour and Co de Glasgow, délèguent des agents ou des associés à Québec pour organiser la coupe du bois, son transport par radeaux sur les rivières et le fleuve vers le port de Québec, sa réception et son entreposage dans des anses sur les rives nord et sud du fleuve, le démontage des radeaux et des cages, la dernière préparation des billots ou leur sciage et le chargement du bois sur les voiliers affrétés pour l'expédition en Grande-Bretagne[58]. Dans les premières décennies du siècle, plusieurs entrepreneurs et sociétés de Québec, dont certains œuvrent déjà dans l'exportation des fourrures ou l'importation, vont aussi s'impliquer dans l'expédition, soit du bois équarri, soit des bois sciés (madriers) en émergence et, pour ce faire, s'affilier à des importateurs ou courtiers britanniques. Ces derniers prennent en charge l'écoulement sur le marché britannique au début par encan, mais de plus en plus par consignation au moyen de filiales ou d'agents dans les différents ports britanniques[59]. Ce dernier mode d'écoulement devient la norme, car il limite les incertitudes quant à la qualité, aux quantités et aux prix, à la fois pour les expéditeurs québécois et leurs acheteurs britanniques.

Les firmes britanniques d'importateurs établissent des sociétés constituées séparément dans chaque port ou région d'approvisionnement, de sorte que les filiales de Québec font partie d'un réseau familial et corporatif bien intégré financé par la maison mère britannique au moyen d'un système de crédit à terme. Jean Benoît a décortiqué plusieurs de ces réseaux, dont celui de la Pollok, Gilmour & Co (1804-1873) de Glasgow avec ses filiales et agents à Londres et Liverpool, avec sa filiale de Québec, la Allan Gilmour & Co (1828-1879), avec ses filiales du Nouveau-Brunswick, les Gilmour, Rankin & Co (1812-1870) de Miramichi, Ferguson, Rankin & Co de Bathurst, Robert Rankin & Co de St. John et Arthur Ritchie & Co de Restigouche, avec ses filiales montréalaises et outaouaises, William Ritchie & Co (1828-1841) à laquelle succède la Gilmour & Co, avec ses filiales américaines, finalement à la Nouvelle-Orléans, la Houghton, Rankin & Co (1843-1862) et à Mobile, la Pollok, Houghton & Co (1854-1862)[60]. Les pères, les fils, les frères et les cousins Pollok, Gilmour, Rankin et Ritchie forment ces sociétés et se déplacent au gré des besoins du réseau. Parmi les autres cas semblables, citons celui des frères Hamilton.

Plusieurs des firmes québécoises se développent comme agents de firmes britanniques et acquièrent une autonomie grandissante, sans intégration serrée dans un réseau familial. William Price débute ses affaires comme représentant à Québec de la Scott, Idle & Co en 1810, puis de la Parker & Yeoman à compter de 1820 financée par les associés londoniens Nathaniel Gould et James Dowie et

en partenariat avec le montréalais Peter McGill[61]. Dans les trois décennies suivantes, Price constitue une entreprise très importante, dotée d'anses à bois sur la Rive-Sud et d'un réseau d'au moins 25 scieries sur la Côte-du-Sud, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay et sur la Côte-Nord, et rendue fragile dans les années 1840 par l'abandon des préférences et la crise du milieu de la période. Les autres exemples abondent, tels James Bell Forsyth et William Walker avec Phynn, Ellice & Co de Londres.

Par ailleurs, les firmes québécoises constituent le sommet d'une pyramide de filiales et sous-traitants forestiers qui prennent en charge la coupe, une première transformation et la livraison à Québec du bois équarri ou scié. Elles partent ainsi à l'assaut de la forêt laurentienne, accessible sans véritables contraintes sur les terres de Couronne jusqu'en 1826, puis sujette à des licences et droits de coupes et finalement à compter de 1842 d'un véritable système de concessions forestières dont elles s'empressent d'acquérir de vastes superficies. Au début, le bois semble arriver à Québec à l'initiative d'entrepreneurs régionaux qui, tels Philemon Wright dès 1806, s'aventurent sur l'Outaouais et le Saint-Laurent avec des radeaux chargés de bois équarri pour être vendus aux marchands de Québec[62]. Avec la croissance de ce commerce et l'organisation des anses à Québec, il devient trop risqué de se présenter avec son chargement sans invitation, de sorte que les entrepreneurs régionaux passent des contrats d'approvisionnement avec les expéditeurs québécois ou bien ces derniers s'établissent en région et organisent eux-mêmes leurs opérations forestières. Le raffermissement du système de concession forestière dans les années 1850 fournit l'occasion aux expéditeurs québécois d'accaparer de vastes superficies forestières.

Des relevés de 1852 et 1856[63] soulignent le poids des Gilmour dans l'Outaouais surtout (8 000 km^2 de concessions) et en Mauricie, des Price au Saguenay, en Mauricie et dans le Bas-Saint-Laurent, des George Benson Hall en Mauricie, en Outaouais, en Estrie et au Madawaska-Chaudière, des Lemesurier dans l'Outaouais et le Bas-Saint-Laurent, des Pemberton en Mauricie et en Estrie, des Wood, Petry et Poitras en Outaouais et des Hamilton dans l'Outaouais. Environ la moitié des superficies des concessions forestières vendues au Québec en 1852 et, à peu près le tiers en 1856, sont achetées directement par des firmes de marchands de bois québécois, un strict minimum compte tenu de celles détenues par des sous-traitants ou des associés dont l'affiliation n'est pas identifiable clairement. Environ la moitié du bois scié dans les régions du Québec sous concession en 1852 et 1856 l'est par des établissements de marchands de Québec. Pour le pin équarri toutefois, cette proportion reste faible, ce qui confirmerait le recours intensif aux sous-traitants pour la coupe. Québec contrôle la plus grande partie de l'exploitation forestière du Centre et l'Est du Québec, mais en s'approchant de la frontière américaine, dans l'Outaouais, on retrouve des grands exploitants plus orientés vers les États-Unis que vers Québec, tels les John Egan[64] et, dans les Cantons de l'Est, des intérêts régionaux ou américains dominent.

Québec draine donc vers ses anses et ses quais d'embarquement des bois équarris et sciés de diverses sources d'approvisionnement selon les espèces. Les mesureurs de bois de Québec évaluent à chaque année les approvisionnements en fonction de la provenance et ces informations permettent de suivre leur répartition entre 1844 et 1866[65]. Pour le pin blanc, l'Outaouais domine très largement avec entre 60 et 80 % du total pendant les années 1840 et entre 70 et 90 % pour les décennies 1850 et 1860, le reste provient essentiellement de la région du Saint-Laurent entre Montréal et le sud du lac Ontario et aussi des régions de Québec et Montréal qui ne dépassent les 3 % du total qu'au milieu des années 1840 et qu'occasionnellement dans les années 1850 et 1860 avec un maximum de 8,5 % en 1861. Le pin rouge arrive à Québec de l'Outaouais à plus 95 % jusqu'à la fin des années 1850, alors que s'ajoutent la région de Montréal-Ontario pour 10 à 20 % du total. Le chêne pour sa part trouve son origine, déjà en 1844, à plus de 70 %, sur le Saint-Laurent en haut de Montréal, surtout dans la « Grande Rivière » et le lac Érié (à plus de 90 % dans les années 1850, entre 66 et 83 % dans les années 1860) et dans la région Montréal – lac Ontario dans les années 1860 (pour 10 à 30 %). L'Outaouais qui n'est pas négligeable à environ 10 % dans les années 1840, le devient lui aussi à généralement moins de 3 % par la suite. Les grandes espèces de bois équarri deviennent très rares dans le Centre et l'Est du Québec et les expéditeurs québécois doivent les rechercher intensément dans l'Outaouais, dans le Haut-Saint-Laurent et les Grands Lacs à des coûts plus élevés et des distances accrues.

Québec s'approvisionne en bois scié surtout dans les régions du Québec. Ainsi, l'Outaouais fournit à peu près 50 % des madriers de pin arrivant à Québec dans les années 1840 et cette proportion chute dans les années 1850 jusqu'à 27 % en 1860 et à moins de 20 % dans la décennie suivante. Il ne faudrait pas toutefois conclure trop vite au déclin de cette source de bois scié, car des quantités considérables de madriers de pin et d'épinette ne sont pas mesurés, mais simplement comptés sans être divisés entre les deux espèces (même si on peut présumer qu'il s'agit surtout de pin). Ils proviennent pour au moins les trois quarts de l'Outaouais et rejoignent au milieu des années 1860 le volume des madriers de pin et d'épinette réunis. Malgré tout, la Mauricie et le centre du Québec fournissent des quantités grandissantes de madriers de pin, alors que la région de Québec et le bas du fleuve restent à peu près stables[66].

Par ailleurs, les madriers d'épinette, dont le marché en Grande-Bretagne se développe lentement, parviennent essentiellement à Québec du Saint-Laurent en bas de Montréal, où ces espèces sont les plus importantes. Le district de Québec voit sa place prédominante (80 % au début des années 1850) diminuer très fortement à moins de 10 % en 1862 et se maintenir à ce niveau ensuite. Ce sont le centre du Québec avec la Maurice et le bas du Fleuve, sans doute avec l'ouverture du Saguenay, qui prennent la relève très nettement. Les scieries du district de Québec ont dû en subir des effets très marqués.

Carte 8.2

Principales anses à bois du Port de Québec (rive nord), 1829-1870



Sources : D'après de nombreux plans de Québec et d'autres conservés aux archives du port de Québec, soit celui de 1852, *Plan exhibiting the beach, wharves, piers and the line established for limiting the grants of the Crown in deep water of the river St. Lawrence in the Harbour of Quebec, copied from Mr. Ware's plan dated april 13th 1843.* Département des terres de la Couronne, 1852 et celui de 1861, par A. Wallace, *The harbour of Quebec at low water shewing the coves, beaches, warves, piers and sounding in feet with the city, South Quebec and adjacent villages*, 1861. Voir aussi les Circulaires Forsyth et Wood and Petry pour l'identification des anses.

Malgré des crises parfois graves, surtout dans les années 1845-1850, qui se répercutent sur les exportations et les approvisionnements, les quantités et les valeurs des principaux produits forestiers se maintiennent encore dans les années 1850 et 1860 à un plateau reflétant des activités très intenses, mais indicateur du sommet d'une tendance conjoncturelle. Le commerce du bois domine nettement la vie économique du port et de la ville de Québec et provoque la mise en place d'installations commerciales et industrielles très substantielles : les expéditeurs québécois organisent graduellement la réception des cages de bois équarri et plus tard du bois scié, ses dernières transformations en vue de l'exportation et le chargement sur les grands voiliers destinés aux ports de la Grande-Bretagne. Ils acquièrent graduellement des lots de grèves dans les anses sur les rives nord et sud du fleuve autour de Québec et de Lévis (entre Cap-Rouge et Motmorency sur la rive nord et l'estuaire de la Chaudière et la pointe de Lauzon sur la rive sud) et dans l'estuaire de la Saint-Charles, dont ils feront la base de leurs opérations. Ils y construisent des quais jusqu'à la ligne de marée basse, des piliers d'ancrage (piers) ou caissons (blocks) pour l'accostage et le chargement des vaisseaux, d'autres quais flottants dans l'anse et des estacades en madriers reliées par des chaînes ou boulonnées délimitant le pourtour et les sections internes de l'anse. Ces aménagements permettent de profiter des avantages naturels des rives, dont la faible pente de grève facilitait l'accueil des cages, leur démontage et la manipulation des pièces de bois équarri avec la marée montante. La superficie utile de la grève libérée à marée basse, son orientation par rapport au courant et aux vents et l'espace disponible entre la marée haute et la falaise déterminaient la valeur des anses et les rendaient attrayantes pour les marchands de bois.

Avec la croissance du commerce du bois, les anses deviennent indispensables à la stabilité des opérations des expéditeurs et leur propriété ou leur location à bail un enjeu majeur à plusieurs titres. La propriété des anses s'inscrit le plus souvent dans le cadre seigneurial des territoires limitrophes, de sorte qu'au début du siècle les marchands de bois doivent s'entendre avec les seigneurs de Demaure et de Gaudarville à Cap-Rouge, de Sillery (la Couronne « héritière » des Jésuites) et de plusieurs fiefs dont celui du Séminaire (fief Saint-Michel) et celui des Ursulines (l'anse des Mères et les environs) sur la façade du fleuve vers la ville de Québec pour un accès à la propriété riveraine et ultimement avec la Couronne propriétaire des lots de grèves entre les hautes et basses marées des cours d'eaux navigables. Avant les années 1830, la délimitation des anses ne concorde pas avec celle qui marquera le reste du XIX[e] siècle et de vastes sections sont occupées par des groupes de commerçants de bois : celles de la pointe à Pizeau vers l'est (Saint-Michel, Woodfield et Wolfe) par Usborne, Patterson, Munro et Bell et Mure en 1804, puis Mure et Joliffe en 1809 et Patterson et Dyke et Grant et Greenshields en 1815 , Wilson et Robertson, Masson et Hall de la pointe à Pizeau vers l'ouest en 1810[67].

Les activités sur les berges paraissent moins organisées au début, jusqu'à ce que les établissements acquièrent un caractère plus permanent, de sorte que la

Tableau 8.5

Principales anses à bois et leurs exploitants, Port de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent et périodes approximatives d'activités, 1829-1870.

Section du port Québec (rive nord)	**Anses (« ... *cove* ») (nom de l'anse ou de l'utilisateur qui la désigne) [période d'activité d'après les circulaires Forsyth/Wood-Petry de l'Ouest à l'Est]**	**Exploitants principaux (d'après les désignations retrouvées dans les sources)**	**Type et Importance codée**
Cap-Rouge	-Alexandria [1854-60]	James Bell Forsyth	E1
	-Carouge ou Cap Rouge [(1829-)	Atkinson (William & Henry)& Usborne (G. W.) & Co	E6/S1
		Cap Rouge Pier & Wharf Co inc. 1853 : J.B. Forsyth et autres	
	-Dalhousie [1852–69]	H.S. Dalkins ; Ch., M. & I. Wilson	E1
Ste-Foy / Sillery	-Crescent	Tremain	?
	-Wilson's [1847-50]/ Victoria [1851 -]	Henry LeMesurier jr /Thomson & Co	E1/S8
	-Ross's [1847-50] /Bridgewater [1851-59 ; (Sharples)61-]	Henry Ross/ H. May / C.J. Sharples & Co	E1/S1
	-Safety [1856-57 ; 60 ; (Sharples)61-62, 65-]	Tremain / C.J. Sharples & Co	E1
	-Ring's End [1835-]	F. Jackson & Timoney ; C.J. Sharples & Co	
	-New London [(1829)-42 ; (cf Anse des mères)61 ; 62-]	M.B. Farlin / Flanagan & Roche	E3/S2
	-Convent[1839-42]/Union [1844-]	M. Stevenson & Co	E2
		Graddon – M. Stevenson	
	-Sillery [(1829)-44]	H.V. Wright/ M. B. Farlin/ Campbell &Co	
	---Sillery : Lemesurier [1847-]	Henry Lemesurier jr ; R.R.(J.D.) Dobell	E5/S3
	---Sillery : Sharples [1840-]	Wm Sharples ; Sharples, Wainwright & Co	E4/S1
		Wm, Henry, C.J. Sharples & Co	
	---Sillery : Pemberton [1840-]	Pemberton Brothers / William Walker / James Bowen	E2/S1
	-Pointe à Pizeau [1847 ; 50-]	B. Hough/ J. Connolly /Denis Bogue/ Joseph Cantillon	E1/S1
Sillery / Québec	-St. Michael's [(1829)-]	Wood & Gray / Wood & Petry	E7/S2
	-Woodfield (Harbour) [(1829)-]	Wm. Sheppard & J.S. Campbell ;James Connolly	E3/S1
	-Spencer [(1829)-] (& Ottawa en 62)	Atkinson, Usborne & Co ; D.D. Young	E4/S2
	-Wolfe's [1833-]	Allan Gilmour & Co ; J. Roche	E5/S3
	-Ottawa [(1848-49 ?) ; 1863-]	(Sewell & Patton ; McPhee ?) / J.D. Dobell	E3/S1
	-Anse des Mères [1833-]	W. Petry /G.B. Symes – John Roche / J. Bonner	E2/S3
	Cape Cove [(1829)-62] cf Anse des Mères	J.S. Campbell / E.H. Hall / G. Black / H. Dinning	E1/S1
	Cape Blanc [1865-68]	D. Murphy	
	Dalkin's [1847-55]		E1
	Laporte's (Gouvernement ?)		
	Diamond Harbour [1833-]/ Lampson's	W. Lampson / J. Flanagan	E1/S3
	Près de ville et Town wharfes [1833-69]		E1/S11
Estuaire et rivière Saint-Charles	J. H. Clint [1862-64 ;66 ;69-]	J. H. Clint	E1/S4
	J. Archer [1865-]	J. Archer	
	Lane's [1855-]	John Lane jr	E1/S1
	St. Charles Mill [1865-]		
	Peters [1868-]		E1/S1
	St-Roch's [(1829)]		E1/S1
	Munn [1837]		
	Hare Point [1837-38]		
	Dorchester Beach [1833-69]	Anderson & Paradis	E4/S2
	Dorchester East [1864-67]		E1
	St. Charles River [1837]	H. Gowen & Co	
	New Colborne [1839- 40]		E1
	T.C. Lee's [1841-54]		E1/S1
	Beauport [1838-47 ;70]		E2/S1
	New Waterford [1839-]	H.N. Jones	E3/S2
	New Waterford [1850-51]	A.W. Parke	E1
	John Munn [1844-49]		
Montmorency	Montmorency [1833-]	Henry Usborne ; Peter Patterson ; George Benson Hall.	S6

configuration des anses se stabilise dans les années 1830 comme le montre le tableau 8.5. Nous avons divisé les anses de la rive nord en 5 sections assez clairement définies dans l'espace. La section 1 de Cap-Rouge se situe à l'extrémité ouest du port, dans un secteur clairement encadré par des pointes, accueillera de fortes quantités de pins blancs et rouges équarris. La section 5 de Montmorency, isolée à l'autre extrémité du port vers l'est se spécialisera dans le bois scié au bas des chutes Montmorency. La section 4 comprend tout l'estuaire de la Saint-Charles, peu favorable au bois équarri en raison de la pente trop faible des plages et de la nécessité de remorquer les radeaux de bois par vapeur, ce qui explique l'utilisation de l'embouchure de la rivière pour la construction navale. Seules les anses de Dochester Beach et New Waterford (Limoilou) y verront des activités substantielles et continues.

Finalement, les anses clés demeurent celles de la façade du Saint-Laurent, sises entre le pont de Québec actuel et les quais commerciaux du port de Québec et constituant une ensemble continu que nous avons séparé en deux sections à la seule pointe importante (pointe à Pizeau) qui la divise naturellement. On y retrouve un ensemble d'anses très importantes d'après les inventaires annuels et occupées par les principales firmes de Québec, tant pour le bois équarri que le bois scié. On notera l'absence de plusieurs des grands expéditeurs de Québec, tels les Price, les Hamilton, les Benson-Bennett et les Tibbits, dont les anses sont situées sur la rive sud, tout comme la présence sur la rive sud des Gilmour et Atkinson déjà actifs sur la rive nord. Il est clair que dès les années 1830 et 1840, les meilleures anses de la rive nord sont toutes occupées et plus guère accessibles aux nouvelles firmes qui doivent alors considérer et adopter la rive sud comme solution alternative[68].

– Codification du type et l'importance : d'après les circulaires Forsyth et Wood Petry. On ne dispose que des inventaires répartis par anses, mais une comparaison des inventaires, des approvisionnements et des exportations pour l'ensemble du port tend à confirmer qu'il s'agit d'un indicateur révélateur surtout à moyen terme, dans la mesure où les approvisionnements augmentent lorsque les inventaires sont bas, que les inventaires diminuent avec l'augmentation des exportations et que les approvisionnements augmentent lorsque les exportations font de même. Les trois variables évoluent en parallèle avec un décalage dans le temps.

E = Bois équarri (chêne, orme et pins blanc, whaney (octogone) et rouge) et l'importance (moyenne des inventaires en pieds lorsque présents) 0 à 99 999 = 1 ; 100 000 à 199 999 = 2 ; 200 000 à 299 999 = 3 ; 300 000 à 399 999 = 4 ; 400 000 à 499 999 = 5 ; 500 000 à 599 999 = 6 et 600 000 à 699 999 = 7.

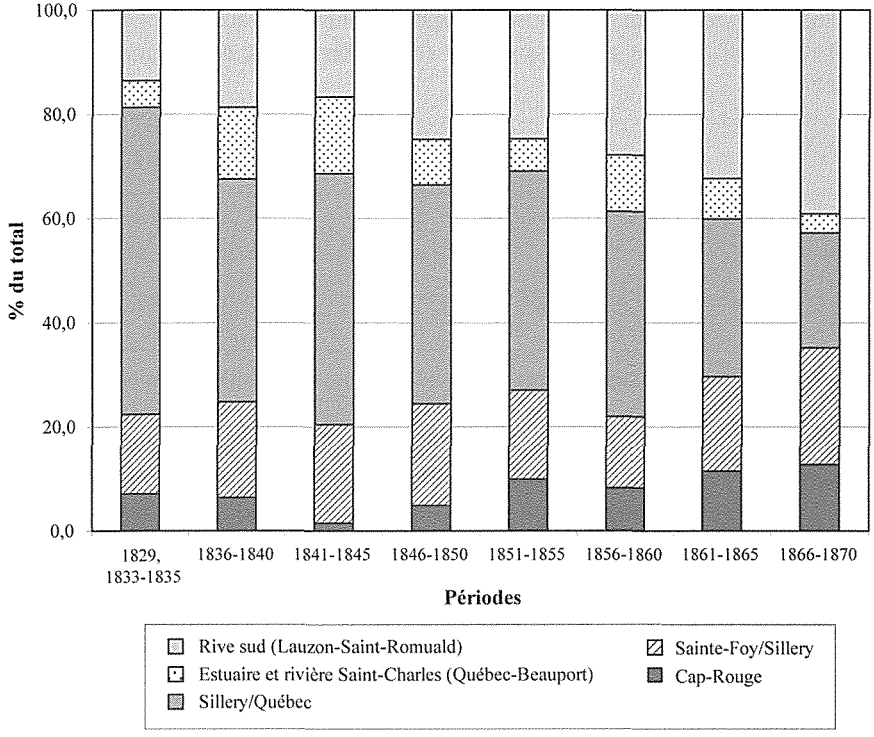
S = Bois scié (madriers et planches) et l'importance (moyenne des inventaires en pièces lorsque présents) 0-9 999 = 1 et ainsi de suite par tranches de 10 000 pièces.

Source : Tableau construit à partir principalement des Circulaires Forsyth et Wood Petry trouvés dans la *Gazette de Québec* ou le *Morning Chronicle* pour les années 1829, 1833-42, 1844, 1847-1870. Plans du port de Québec de 1842 et 1861 ; Thérèse SAVOIE, *op. cit.*, p. 58-99 ; Jean BENOÎT, *op. cit.*, p. 427-428, notamment.

Les inventaires dans les anses permettent également d'évaluer l'importance des sections du port de Québec dans le commerce du bois et, pour compléter le portrait, la rive sud a été incluse. Les figures 8.16[69] et 8.17[70] montrent que la façade centrale du port (les deux sections Québec-Sillery-Sainte-Foy) domine nettement au début des années 1830 avec 80 % du chêne, plus de 60 % du pin et plus de 70 % des madriers en inventaire, surtout entreposés dans la section Sillery-Québec avec respectivement plus de 55 % pour le chêne et le pin équarri et plus de 40 % pour les madriers. Cette position sera graduellement réduite avec l'expansion de la périphérie (estuaire de la Saint-Charles, Cap-Rouge et rive sud surtout). Dans tous les cas, la rive sud effectue les gains les plus importants, pour le chêne et le pin, elle approche des 40 % du grand total des inventaires à la fin des années 1860, alors que, pour les madriers et planches, elle atteint les 40 % dans les années 1830 et dépasse les 55 % dans les années 1860. Montmorency occupe dans le bois scié environ 10 % du total jusqu'au milieu des années 1850 et dépassera même les 20 % à la fin des années 1860. Les trois sections de Sillery-

Figure 8.16

Inventaires de pin équarri dans les anses du port de Québec, par sections, moyenne quinquennale des quantités en pourcentage du total, 1829-1870



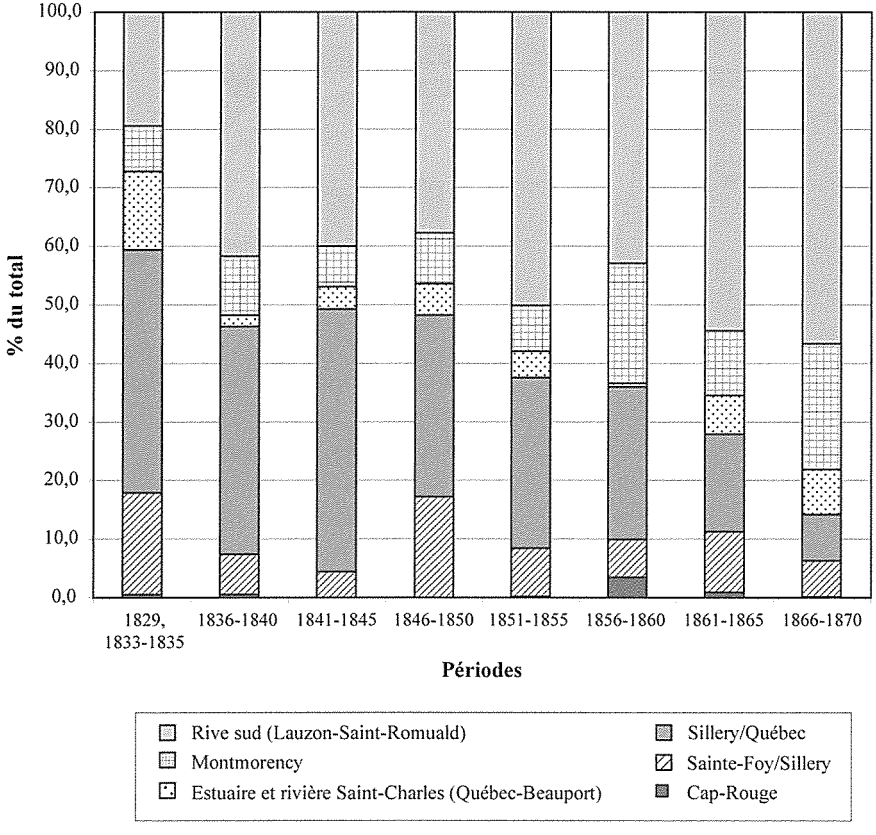
Sources : Circulaires Forsyth et Wood Petry trouvées dans la *Gazette de Québec* ou le *Morning Chronicle* pour les années 1829, 1833-42, 1844, 1847-1870.

Québec-Saint-Charles qui regroupaient 70 % du bois scié au début des années 1830 ne comptent que pour à peine 20 % à la fin des années 1860. Alors que les inventaires de chêne et de pin demeurent assez stables, ils se déplacent vers les extrémités du port, aussi largement bénéficiaires de l'expansion très substantielle de ceux des madriers et des planches.

Les arrivées de plus en plus massives mettent à rude épreuve les installations portuaires consacrées au commerce d'exportation, aux arrivées d'embarcations et de traversiers, de caboteurs apportant le bois de chauffage et des produits alimentaires. Bientôt, les cages et radeaux encombrent les approches des quais et provoquent des conflits et des accidents avec les autres usagers, y compris la population qui puise l'eau dans le fleuve ou la Saint-Charles. Une réglementation, des inspecteurs et de nouveaux aménagements portuaires viennent dans les années 1820 et 1830 réduire momentanément la pression et déplacer le bois vers les anses[71].

Figure 8.17

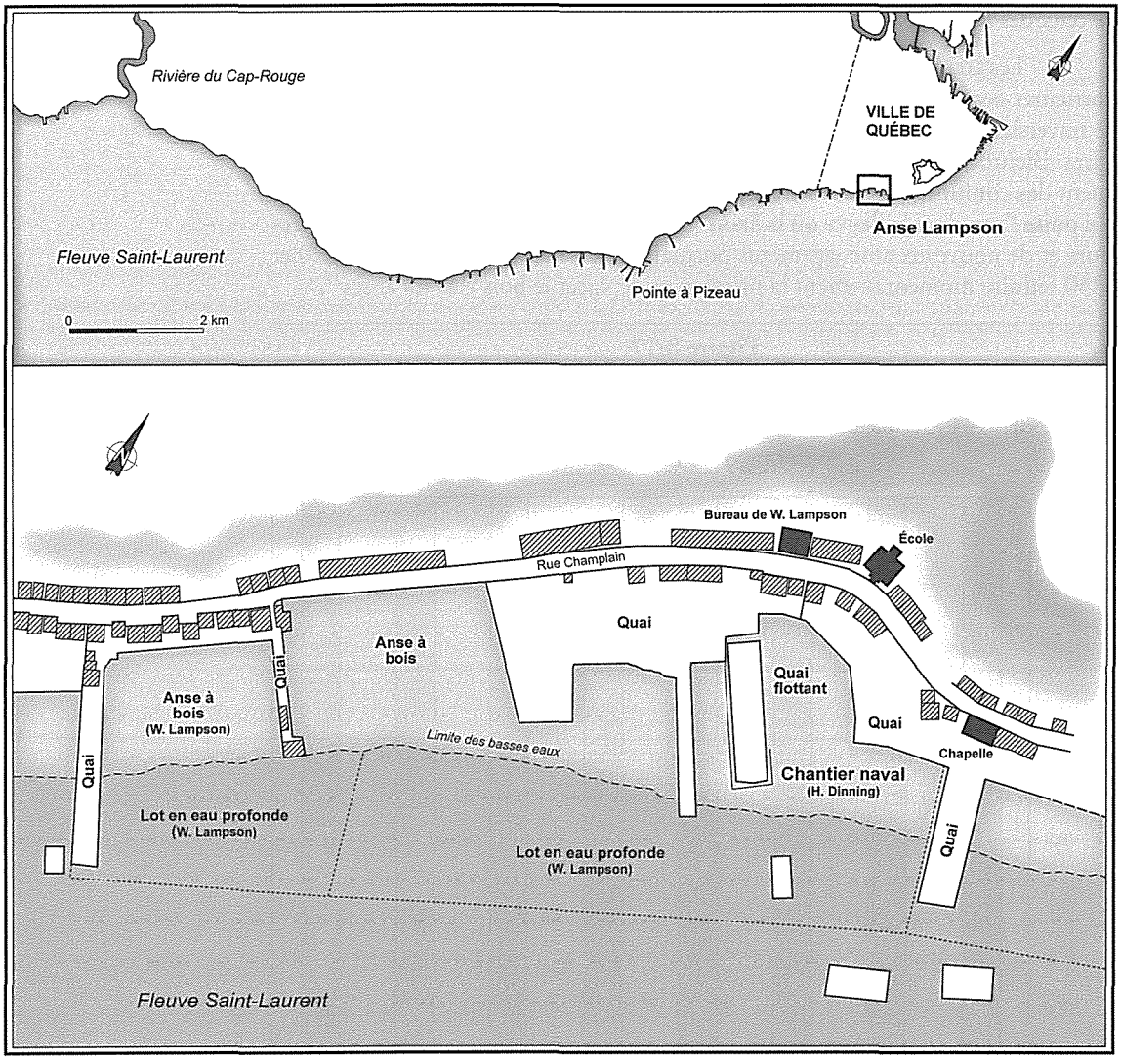
Inventaires des madriers et planches de pin et d'épinette dans les anses du port de Québec, par sections, moyenne quinquennale des quantités en pourcentage du total, 1829-1870



Sources : Circulaires Forsyth et Wood Petry trouvées dans la *Gazette de Québec* ou le *Morning Chronicle* pour les années 1829, 1833-42, 1844, 1847-1870.

Carte 8.3

Anse à bois et chantier de construction navale de William Lampson, 1862



Source : Transcription d'un plan conservé aux Archives de la ville de Québec, *Plan of coves occupied by W. Lampson esq. At Diamond Harbour, surveyed octobre 1862 for the Quebec Harbour Commissionners by Chs Baillargé*, D344-1-1862, FC-485

Tableau 8.6

Bilan de la valeur des installations de certaines anses de Sillery, en livres, 1849-1852

	Lemesurier*	Sharples	Pemberton	Pointe à Pizeau (Denis Bogue)
Quai mitoyen au SO	650£	240£ (½ de 480)	200£ (½ de 400)	
Quai(s) intérieur(s)		200£	1 100£ (2)	Ca 800£
Quai mitoyen NE de 500 pi	240£ (½ de 480)	180£ (½ de 300)	400£	
Steam, Moulding & Forge Bldgs	30£	30£		
Cottage/ Résidence	500£ (2)	200£	250£	
Bureau « Office »	20£		20£	
Maisons pour les ouvriers y compris « office »	596£ (27)	200£	140£ (14)	
Maisons en bois avec cheminée		100£	200£ (4)	En construction(1)
Maison d'école et hangard		100£		
Taverne ou /Hôtel	150£		150£	
Boulangerie et maison	50£			
Total	2 335£	1250£	2 400£	
Valeur des améliorations en 1835	Inconnu	1 900£	2 800£	600 à 1000£
Superficie terrains et lot de grève en arp. ou pi2	54 arp.	37 arp. (?52 200 pi²)	45 arp. (?44 100 pi²)	4,5 arp.
Valeur totale de l'anse capitalisée	7 244£	5 000£	6 387£	581£

* Il faut ajouter dans ce cas deux hôtels supplémentaires, quatre maisons, une maison servant de bureau, trois étables et autres dépendances totalisant environ 1 000£ détruits dans deux incendies en 1849 et 1851.

Source : *JALPC*, vol. 14, 1856, app. 61 Les évaluations et descriptions proviennent de Louis Panet, agent des biens des Jésuites, Québec. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de maisons ou bâtiments inclus dans la valeur totale. Les évaluations de 1835 concordent dans l'ensemble, même si plusieurs des bâtiments sont en meilleur état que ceux décrits en 1850-1852.

Dans les décennies suivantes, l'occupation saturée des anses cause de sérieuses difficultés aux entrepreneurs forestiers qui arrivent à Québec pour y vendre leurs bois, sans entente préalable d'entreposage avec une des anses. Ils doivent tant bien que mal s'amarrer aux estacades à l'extérieur des anses existantes au risque de les briser, ou après avoir jeté l'ancre composer avec l'éventualité de voir les vents et marées rompre les cages et provoquer la perte de la cargaison devenue trop coûteuse à récupérer, ou enfin se soumettre aux frais exigés par les détenteurs privés des anses et à la contrainte de passer par eux pour le chargement sur les bateaux. Un comité de l'Assemblée recommande en 1849 l'établissement d'anses publiques, soit à Cap-Rouge ou sur la rive sud gérées par l'État, qui accueilleraient à commission les radeaux avant l'exportation ou pour l'entreposage d'hiver. Restée lettre morte, cette recommandation débouche tout de même, semble-t-il, sur une amélioration des conditions et la formation de compagnies privées pour les anses de Cap-Rouge (Cap Rouge Pier & Wharf Co) et sur la rive sud (St. Lawrence Warehouse, Dock and Wharfage Co)[72].

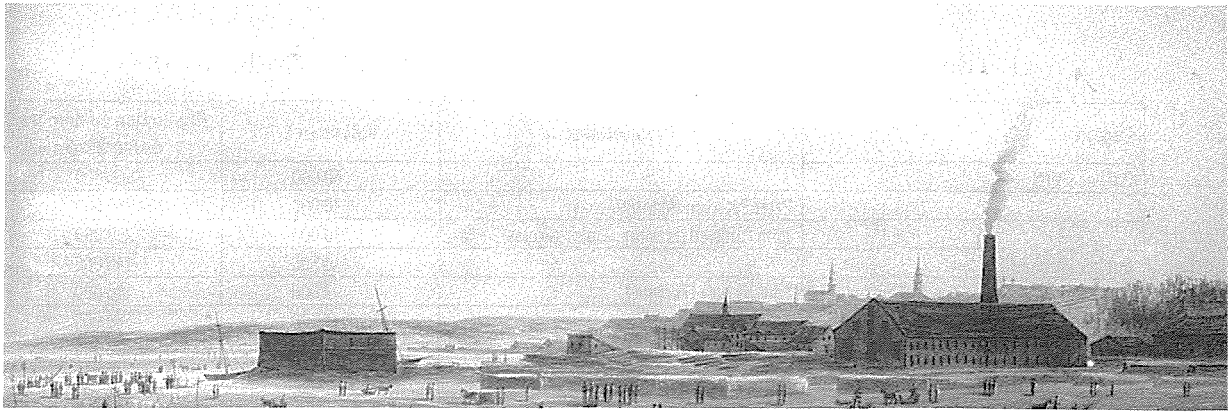
Les anses constituent la base des opérations commerciales et industrielles des marchands de bois de Québec. Certains ont des bureaux dans la Basse-Ville ou des villas sur les hauteurs de Sillery, d'autres résident sur leurs anses, mais ils conduisent les activités de réception, de manutention et d'expédition du bois dans leurs anses, tout comme ils ajoutent à l'occasion du sciage et de la construction navale. On connaît mieux l'organisation de quatre anses de Sillery en raison de conflits sur les redevances et prix d'achats à payer à l'État propriétaire de la seigneurie de Sillery (tableau 8.6)[73].

Chaque anse devient un chantier permanent avec des infrastructures (quais, piliers, estacades), des bâtiments liés aux activités d'entreprise (bureau, hangards, écurie et bâtiments liés aux activités productives), des habitations pour l'exploitant et le contremaître, des petites maisons en bois pour les artisans et employés et finalement certains édifices communautaires (hôtel, taverne, école). Coincée entre la grève pleine de radeaux de bois et la falaise se développe une communauté de quelques centaines de personnes qui vivent au rythme des arrivées de radeaux, de la manutention et l'expédition, mais aussi d'un long hiver fait d'une relative inactivité et des quelques préparations du bois réalisables en cette saison.

Les scieries

La proportion grandissante des exportations de madriers de pin et d'épinette vers la Grande-Bretagne présuppose une industrie du sciage qui s'installe dans les régions productrices, l'Outaouais, la Mauricie, la rive sud de Québec tant en haut qu'en bas de Québec, mais aussi sur des anses du port de Québec. La thèse de Jean Martin dresse un portrait d'ensemble de l'industrie du sciage entre 1830 et 1870, fondé sur les recensements industriels de 1831, 1851-52 et 1871, et met surtout l'accent sur le grand nombre de petites et moyennes scieries en milieu de colonisation qui en font une industrie rurale importante[74].

Pourtant, des scieries très importantes des environs de Québec répondent à la demande britannique de madriers, aux besoins de l'industrie de la construction navale ou de la construction institutionnelle et domiciliaire des nouveaux quartiers de Québec. Les plus grandes s'installent auprès de sources d'énergie hydraulique (chute Montmorency, rivière Etchemin), mais d'autres compensent l'absence de cette énergie à Québec et dans ses environs immédiats, en raison des cours tranquilles des rivières Saint-Charles et Cap-Rouge, par l'emploi de la vapeur. L'introduction de scieries à vapeur pour répondre aux besoins de la construction navale ne se fait pas sans heurts, surtout des scieurs de long qui produisaient à force de bras les planches et madriers et dont le métier s'en trouvait menacé. En 1818, John Goudie érige un premier moulin à scie à vapeur sur son chantier naval de Saint-Roch et provoque la colère des scieurs qui après plusieurs tentatives infructueuses réussissent à l'incendier[75]. Peu impressionné, Goudie récidive en 1820 avec un moulin encore plus gros et puissant, équipé de machines importées d'Écosse, qui résistera aux opposants, aux bris de pièces et au décès de Goudie en 1824. Il sera



La scierie de John Goudie, vers 1830, d'après le détail d'une aquarelle de James P. Cockburn. (Bibliothèque et archives Canada, C-040342)

exploité ensuite à grande échelle par Henry Caldwell jusque vers 1833-1834. John Saxton Campbell installe un moulin en 1825 loué pour 9 ans dans une section de Cape Cove où il construit également des navires et entrepose du bois[76]. L'expansion de la construction navale maintient une forte demande de bois scié provenant de moulins de la région ou produits par des scieurs de long encore en activité.

Un relevé de 1835 (tableau 8.7) confirme la fermeture des moulins urbains de Québec, mais aussi l'extension des scieries à l'échelle du Québec, dont une forte proportion destine leur production aux anses de Québec à des fins d'exportation. On retrouve dans la région de Québec deux des trois plus grandes scieries du Bas-Canada : celles de Paterson et de Caldwell rejoignent au sommet une troisième de taille comparable, celle des Hamilton de Hawkesbury dans l'Outaouais. Ainsi, le port de Québec abrite plus de 40 % des investissements générés par le commerce du bois, pour environ 180 000£ et bénéficie d'une très forte proportion des 150 000£ de dépenses estimées annuellement dans les ports de Québec et de Montréal par les navires, pilotes, journaliers, charpentiers et autres ouvriers[77]. Environ 25 000 personnes vivent du commerce du bois au Bas-Canada dont 4 à 6 000 au port de Québec. De plus, les activités de sciage ont des retombées importantes sur les exploitants agricoles qui peuvent y acheminer leur bois et y trouver des emplois. Les scieries de Québec s'approvisionnent dans le région élargie de Québec, le plus souvent sur la rive sud, par exemple celle de Paterson à Montmorency utilise du bois provenant très majoritairement de la vallée de la Bécancour[78].

À la fin des années 1840 et pendant les années 1850, les activités de sciage se déplacent vers la rive sud et seul Montmorency conserve un position déterminante et domine la production régionale comme il apparaît au recensement de 1871[79].

Tableau 8.7

Liste des moulins du Haut et du Bas-Canada et des chantiers de Québec en 1835

Région	Propriétaires	Valeur en £	Production en nombre de madriers
Québec (Port)		60 000	500 000
	Peter Paterson (Montmorency)	30 000	250 000
	John Caldwell (Etchemin-Saint-Nicolas)	30 000	250 000
Québec (Région)		4 500	140 000
	Edward Hale (Portneuf)	3 000	100 000
	Allsopps (Cap-Santé)	1 500	40 000
Rive sud en bas de Québec	(Joly, Dionne, Cushing, Gouin, Lemesurier & Hart, etc)	27 500	430 000
Rive sud au haut de Québec	(Wm Price *et al.*)	49 200	721 000
Rive nord en haut de Québec incluant l'Outaouais	(Hamilton, Kimpton, Pothier, Bell, Burnet, etc.)	79 500	865 000
Rive nord en bas de Québec	Baie-Saint-Paul/ La Malbaie	7 000	
Haut-Canada	Divers	89 000	
Total des moulins		316 700	2 656 000
Anses à bois de Québec		61 500	
Chantiers navals et quais de Québec		42 500	
Anses à bois (Rive sud de Québec)		15 000	
Total		435 700	

Source : *JCLBC*, 1836, app. C , Çédule A 1. *Second rapport...*

Tableau 8.8

Moulins à scie des environs de Québec d'après le recensement industriel de 1871

Moulins à scie (propriétaire-opérateur)	Localisation	Employés	Force motrice	Valeur de la production ($)
Dinning, H. H.	Qc-Champlain	20	Vapeur	12 000
Jones, Horatio Nelson	Qc-Saint-Roch	72	Vapeur	96 000
Richard, Edmond	Qc-Saint-Roch		Vapeur	Inactif
McKay & Warner	Qc-Saint-Roch		Vapeur	Inactif
Hall, G.B.	Beauport	526	Eau	700 000
Total Rive-Nord		618		808 000
Total Rive-Sud (10 scieries)		965		1 258 000
Grand total : environs de Québec		1583		2 066 000

Source : compilation à partir du recensement manuscrit de 1871.

Le moulin de H. N. Jones paraît en activité dès les années 1850 à l'anse New Waterford (Limoilou), celui de Gabriel Valin a été construit en 1853 et un autre des Gilmour à l'anse Wolfe fonctionnait au milieu des années 1860. Ces activités de sciage épisodique quittent donc graduellement la ville de Québec pour des lieux plus appropriés et plus proches des sources d'approvisionnements, essentiellement de la rive sud.

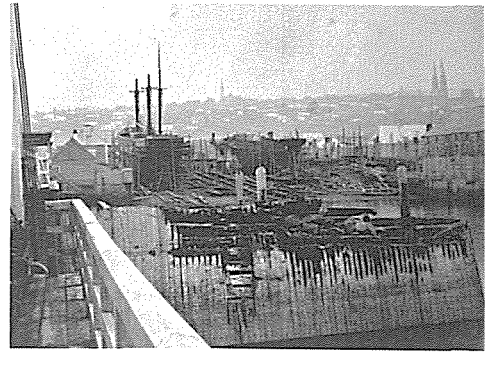
La construction navale

Saison après saison, d'une part, les anses et les quais de Québec regorgent de différentes espèces de bois à faible coût et disposent de l'espace nécessaire à des chantiers navals, d'autre part, les exportateurs de bois ont besoin de plus de vaisseaux pour expédier une matière ligneuse de fort volume et enfin une main-d'œuvre abondante n'attend que l'occasion de travailler pendant la morte-saison. Toutefois, une demande extérieure en Grande-Bretagne et une filière technologique appropriée devaient converger pour déclencher l'expansion d'une industrie de la construction navale en bois, qui avait connu dans les années 1730-1740 une première prospérité entretenue par l'État[80].

Déjà dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la flotte marchande britannique se composait d'une forte proportion de navires construits en Nouvelle-Angleterre, un quart en 1763 et un tiers à la révolution américaine[81]. L'indépendance des États-Unis a pour conséquence qu'ils sont couverts à compter de 1786 par les Actes de navigation, limitant aux navires construits en territoire britannique l'accès au commerce des marchandises entrant et sortant des ports britanniques. Les armateurs britanniques doivent chercher ailleurs les navires à voiles destinés à remplacer éventuellement les bâtiments construits en Nouvelle-Angleterre, de sorte que les colonies britanniques de l'Amérique du Nord deviennent une alternative de plus en plus attrayante. Cette demande de navires s'ajoute à celle générée par le commerce d'exportation du bois équarri, de fort volume, pour expliquer le démarrage d'une très importante industrie de la construction navale, tant à Québec que dans les Maritimes, surtout au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Des relevés comparatifs montrent que sur un siècle, le Nouveau-Brunswick (Saint-Jean) compte pour le tiers environ du tonnage construit, alors que Québec représente un quart et Yarmouth-Halifax en Nouvelle-Écosse un autre quart, le reste provient de Terre-Neuve et de l'île du Prince-Édouard. Tournée vers la mer, à la fois pour la pêche et ses activités commerciales, l'économie des Maritimes requiert un nombre important de navires ce qui, à la différence de Québec, crée un marché régional substantiel pour ses chantiers navals pouvant atteindre 70 % dans les années 1860-1870[82].

Pour l'essentiel, la construction navale à Québec passe d'une production occasionnelle de quelques navires de la Conquête à la fin du XVIII[e] siècle à une production réduite, mais plus régulière jusque dans les années 1820, suivie d'une tendance à la hausse substantielle, marquée d'une pointe exceptionnelle en 1824-1825 à 46 navires pour 13 500 tonnes, vers un sommet de 53 en 1854 et de 48 292 tonnes en 1853. Illustré par le figure 8.18[83], ce mouvement s'explique par une conjonction de facteurs tels que la guerre de Crimée de 1854, l'expansion du trafic commercial avec l'Extrême-Orient, l'émigration croissante vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mais se renverse dans



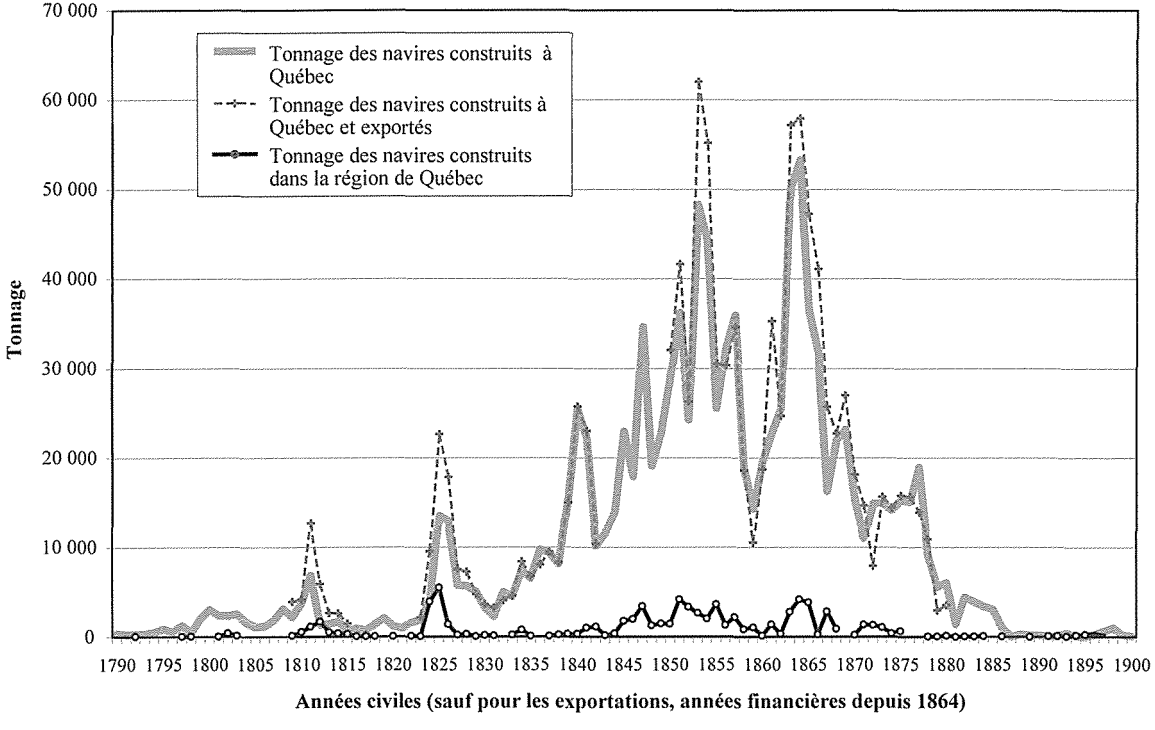
Le chantier naval de Pierre-Vincent Valin près du pont Dorchester sur la rivière Saint-Charles, 1866.
(Le Centre des Archives nationales du Québec à Québec, Photo : William Augustus Leggo, 1866)

la crise économique de la seconde moitié des années 1850 avec un creux en tonnage en 1859 d'à peine 14 300 tonnes.

La fin de la demande de guerre et les surplus construits pour la combler, tout comme la concurrence très significative du fer dans les nouveaux navires expliquent ce revirement majeur. Pourtant, l'industrie connaît une reprise spectaculaire dans la première moitié de la décennie 1860 pour atteindre des sommets inégalés de 64 navires et de 53 246 tonnes en 1864 et s'effondrer par paliers, tout comme celle de la Grande-Bretagne d'ailleurs, dans le reste des années 1860 et la décennie 1870 jusqu'à moins de 5 000 tonnes au début des années 1880 et moins de 1 000 tonnes à partir de la fin de cette même décennie. D'une production orientée essentiellement vers l'exportation, la construction navale dessert maintenant un marché local très concurrentiel et limité.

Figure 8.18

Tonnages des navires construits à Québec et dans la région de Québec et exportés de Québec, 1790-1900



Sources : banque de données construite d'après Eileen REID MARCIL, *The Charley-Man : a history of wooden-shipbuilding at Quebec, 1763-1893*, p. 364-384 (appendice B) et Pierre DUFOUR, *La construction navale à Québec des débuts à 1825…*, appendice B, p. 153-222.

Dans le contexte du mercantilisme où les colonies doivent apporter des matières premières à la mère patrie, acheter ses produits industriels et accueillir ses surplus de population, il peut paraître étonnant que naisse au Canada et à Québec une industrie de la construction navale. Et pourtant les ressources ligneuses sont abondantes et peu coûteuses puisqu'elles font l'objet elles-mêmes d'un vaste commerce d'exportation ; une main-d'œuvre active dans le commerce du bois l'été est disponible l'hiver pour s'adonner à d'autres travaux semblables ; une bourgeoisie commerciale impliquée tant dans l'import-export que dans le bois dispose de ressources propres ou de partenaires britanniques pour financer la construction de navires et les intégrer à la flotte régulière ou plus simplement les écouler sur le marché britannique au bénéfice de la marine marchande internationale.

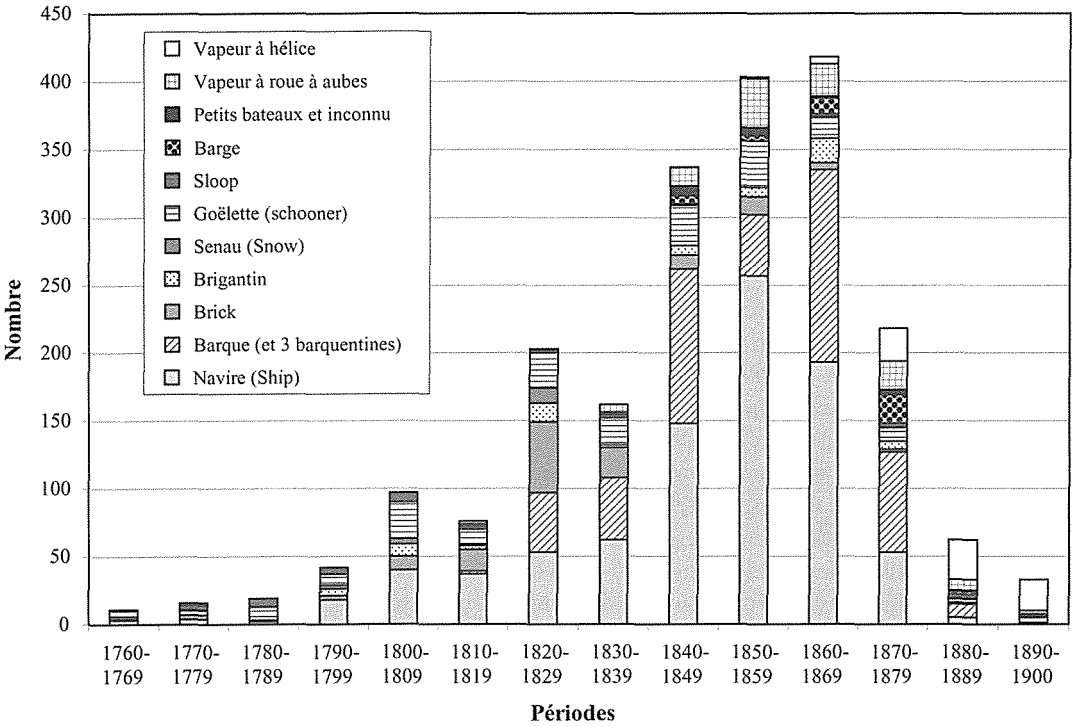
Les premiers constructeurs s'inscrivent dans cette dynamique, alors que les Écossais Patrick Beatson, John Munn, John Black, John Goudie, Henry Baldwin font partie du premier contingent de constructeurs qui exportent les navires à voiles à long cours (plus de 100 tonnes) vers la Grande-Bretagne et l'Écosse, et que les plus petits navires trouvent leur place sur le marché local pour le cabotage. Les évaluations des exportations de navires confirment qu'au moins à partir des années 1810 les courbes de production et d'exportation se suivent de près, en nombre certes, mais aussi en tonnage tel qu'illustré à la figure 8.18[84]. Par ailleurs, la contribution de la production de la région autour de Québec s'élève dans les périodes d'exportations élevées, de 1824-1825 et les débuts des décennies 1850 et 1860, mais n'explique qu'en partie le surplus des tonnages exportés sur ceux produits.

Les types de navires construits et leur tonnage font ressortir également l'importance des marchés d'exportation, telle la prédominance de 1790 à 1900 des plus gros vaisseaux, soit les navires (*ships*) pour 41,7 % du nombre total et 66,9 % du tonnage total et les barques pour 22,7 % et 23,8 % respectivement, les deux représentant plus de 90 % du tonnage. La répartition par périodes décennales et types de navires (figure 8.19[85]) confirme bien le poids croissant des plus grands navires dans le nombre total, mais encore plus dans le tonnage total[86], alors que les brick et brigantin les suivent de loin jusqu'aux années 1830 de même que les barques devenues déterminantes à compter des années 1820 et à nouveau lors du déclin des années 1860-1870.

Le tonnage moyen des navires construits augmente également, soit de 165 tonnes dans la dernière décennie du XVIII[e] siècle, à un peu plus de 250 tonnes dans les années 1810 à 1830, à 440 tonnes dans les années 1830, à près de 600 dans les années 1840 et à un sommet de 766 dans la décennie 1850. Le déclin progressif des grands voiliers fait chuter le tonnage moyen à 719 pour la décennie 1860, à 616 pour celle de 1870, puis brusquement à 386 tonnes dans les années 1880 et à 97 dans les années 1890, alors que la construction navale à Québec est dominée pour les trois quarts en nombre et près de la moitié en tonnage par des petits navires à vapeur à roue à aubes ou à hélice.

Figure 8.19

Nombre de navires construits à Québec, selon le type, par périodes décennales, 1760-1900

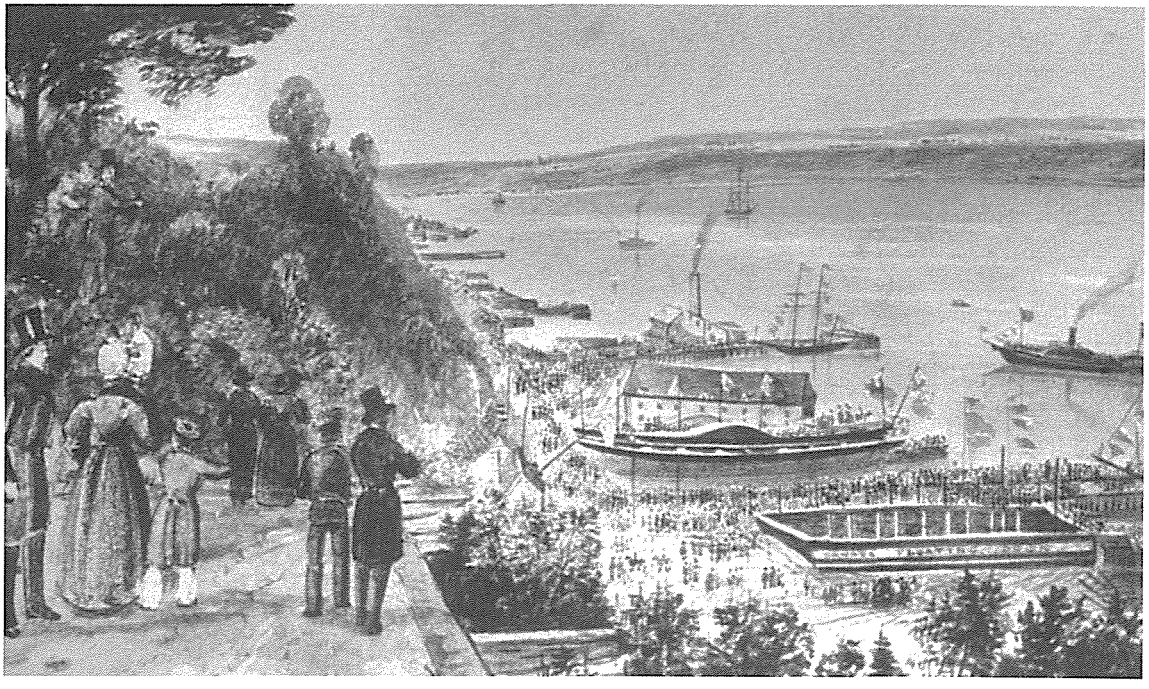


Sources : banque de données construite d'après Eileen REID MARCIL, *The Charley-Man : a history of wooden-shipbuilding at Quebec, 1763-1893*, p. 364-384 (appendice B) et Pierre DUFOUR, *La construction navale à Québec des débuts à 1825…*, appendice B, p. 153-222.

Devancée dans la construction de navires à vapeur par Montréal, qui cumule 46 % des constructions de 1809 à 1899 contre 37 % à Québec et 17 % à Sorel[87], Québec atteint une production de 196 navires de près de 26 000 tonnes, peu visible derrière celle des grands voiliers, amorcée dans le cas de vapeurs à roue à aubes (114 navires pour près de 20 000 tonnes) par les Goudie dès 1817 (le *Lauzon* de 296 tonnes) et qui se poursuit occasionnellement dans les années 1810 et 1820[88]. Elle devient plus régulière à compter des décennies 1830 et 1840 (avec notamment le *Royal William* en 1831, le premier vapeur à faire la traversée de l'Atlantique Nord) pour atteindre un sommet en nombre de 36 et en tonnage de 6 124 tonnes dans la décennie 1850 (avec le *Montreal* de 1 005 tonnes le plus gros construit à Québec en 1855) et entreprendre un déclin comparable à celui des navires à voiles à 24 navires dans les années 1860, à 21 dans les années 1870, 8 dans les années 1880 et 2 dans la décennie suivante. La baisse des vapeurs à roue à aubes se trouve en partie compensée par l'expansion des vapeurs à hélice (82 pour

5 909 tonnes) qui démarrent dans la décennie 1860 et atteint 29 et 2 789 tonnes dans la décennie 1880. Même si certains vapeurs à hélice peuvent atteindre quelques centaines de tonnes, dont le *Pilot* de 427 tonnes construit en 1884, la plupart se situent autour de la moyenne (72 tonnes). Ces vapeurs répondent essentiellement aux besoins de la navigation laurentienne et du remorquage, notamment pour la St. Lawrence Tow Boat Co (Cie des remorqueurs du Saint-Laurent).

Grâce aux certificats d'enregistrement de navires du port de Québec et en particulier au travail méticuleux d'Eileen Reid Marcil, les noms d'une forte proportion (89,3 % en nombre et 97,4 % en tonnage) des constructeurs des navires lancés à Québec sont connus et servent de base à une détermination de leur origine ethnique et de la localisation des chantiers[89]. La prédominance des constructeurs écossais (les Munn, Beatson, Goudie, Baldwin, Bell, Black et Gilmour) dans le démarrage de cette industrie à Québec jusque dans les années 1830 ressort sans conteste, suivie principalement de constructeurs anglais (les Finch, Taylor et Jeffery), . Des constructeurs irlandais (les Oliver, Nesbitt, Jones et Dinning) rejoignent et dépassent mêmes les écossais dans les années 1840, puis quelques Américains (Lee, Sampson et Sewell) dans les années 1840-50, et finalement des constructeurs d'origine française (les Valin, Gingras, Rosa, Samson, Brunelle, Marquis, Labbé et Charland) qui vont dominer la production québécoise à compter des années 1850, avec 33 % du tonnage, puis 53 % dans les années 1860, 59 % dans les années 1870 et 79 % dans les années 1880.



James P. Cockburn, *Lancement du Royal William, Quebec*, aquarelle, vers 1831. (Bibliothèques et archives Canada, C-012649)

Le tableau 8.9, portant sur les constructeurs de 10 navires et plus (82,7 % du total du tonnage), permet de constater que pour l'ensemble de la période, les Oliver dominent nettement la production, suivis des Munn en nombre, puis d'un premier groupe canadien-français, les Valin, second d'ailleurs en tonnage.

Tableau 8.9

Principaux constructeurs de navires de Québec, par groupes familiaux, origine ethnique, période d'activité, secteurs du port et importance en nombre et tonnage de la production, 1760-1900

Constructeurs	Origine ethnique	Période d'activité	Secteurs	Nombre	Tonnage total	Tonnage moyen
Oliver, Thomas Hamilton, James et Ed.	Irlandais	1834-1877	3	153	108 867	712
Munn, John sr, John, David & Alexander	Écossais	1796-1857	1, 2 & 3	132	66 582	504
Valin, Pierre, Toussaint et Pierre-Vincent	Can.-franç.	1845-1880	3 & 4	88	80 379	913
Lee, Thomas Conrad & Edward P.	Américain	1841-1866	3	74	57 369	775
Gingras, Jean-Élie, Pierre-Élie et Alfred	Can.-franç.	1851-1880	3	63	56 653	899
Gilmour Allan & John	Écossais	1831-1867	2	59	48 153	816
Nesbitt, John James	Irlandais	1835-1856	3 & 4	57	39 180	687
Black, George & George jr	Écossais	1820-1849	2	55	25 966	472
Jeffery, John, John jr, Richard et James	Anglais	1827-1849	2 & 3	54	37 969	703
Rosa, Narcisse, Louis & Édouard	Can.-franç.	1855-1877	3 &4	53	30 073	567
Goudie, John & James	Écossais	1801-1823	3	49	12 469	254
Baldwin, William Henry (10 & Henry Dinning)	Écossais	1851-1875	2 & 3	48	51 542	1 074
Charland, William sr & jr	Can.-franç.	1864-1893	5	44	42 781	972
Dinning, Henry	Irlandais	1851-1877	2	39	31 028	796
McKay, Laughlan & Warner, Henry (& Dix)	Américain	1863-1877	4	34	17 725	521
Russell, William, Catherine et Alexander	Écossais	1838-1865	5	33	31 627	958
Bell, John & William	Écossais	1809-1836	1	31	9 718	313
Samson, Étienne, Julien & Isidore (& Thomas Dunn)	Can.-franç.	1855-1885	4 & 5	31	26 429	853
Cotman, William	Anglais	1845-1868	4	29	21 520	742
Finch, Sam & Sam jr	Anglais	1811-1834	2 & 3	28	8 420	301
Brunelle, Pierre	Can.-franç.	1849-1865	4 & 5	26	26 962	1 037
Dunn, Thomas & Étienne Samson	Irlandais	1866-1877	5	20	20 884	1 044
Marquis, F.X.	Can.-franç.	1864-1878	5	18	13 696	761
Davie, Allison, George T., John Lovett & William Taylor	Anglais	1825-18..	1 & 5	17	6 153	362
Labbé, Pierre-Gabriel	Can.-franç.	1861-1866	3 & 4	17	8 972	528
Sewell, Edmund	Américain	1850-1874	3,4 & 5	17	8 879	522

Constructeurs	Origine ethnique	Période d'activité	Secteurs	Nombre	Tonnage total	Tonnage moyen
Baldwin, Henry	Écossais	1801-1812	2	16	3 677	230
Beatson, Patrick	Écossais	1794-1800	2	15	4 221	281
Labbé, Louis	Can.-franç.	1814-1832	2 & 3	15	4 376	292
Lampson, William	Américain	1838-1844	2 & 3	14	7 355	525
Jones, Horatio Nelson	Irlandais	1849-1859	4	13	14 999	1 154
Jobin, Charles	Can.-franç.	1848-1856	4 & 5	12	7 751	646
Nicholson, John et ass.	Anglais	1836-1845	1	10	4 302	430
Taylor, George	Anglais	1817-1828	1 & 5	10	3 140	314
Trahan, Édouard	Can.-franç.	1853-1860	3 & 4	10	10 083	1 008
Constructeurs de plus de 10 navires				1 384	949 900	686
Autres constructeurs connus				488	169 401	347
Inconnus				225	29 437	131
Total				**2 097**	**1 148 738**	**548**

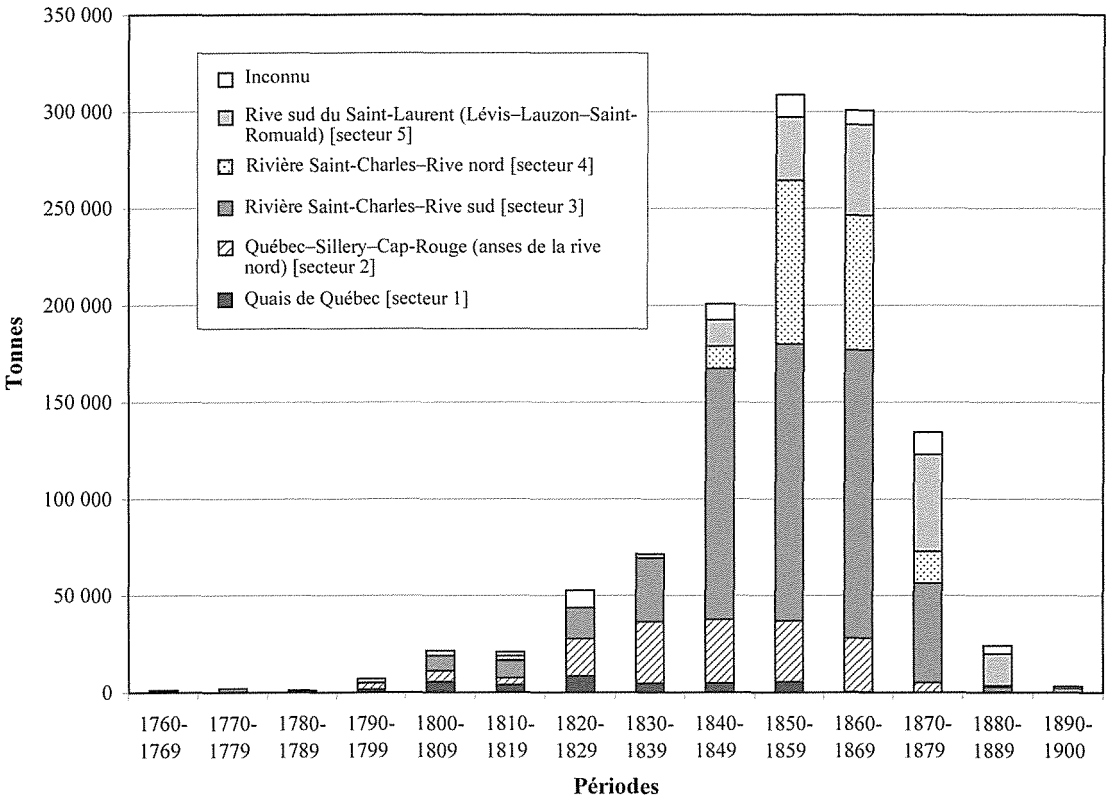
Source : banque de données sur les constructeurs, voir note 83. Les groupes familiaux de constructeurs ont été reconstruits au meilleur des informations biographiques et il faut noter que certains groupes sont associés pendant des périodes prolongées, comme les Baldwin-Dinning, les Dunn-Samson, et que des liens familiaux restent à confirmer (les deux Labbé par exemple). Les constructeurs de 10 navires et plus représentent 66 % du nombre total des navires, 82,7 % du tonnage total, ceux connus de moins de 10 navires, 23,3 % du nombre total et 14,7 % du tonnage total.

Tout comme le commerce du bois, avec lequel elle devient rapidement très associée pour les matières premières, la main-d'œuvre et le financement, la construction navale convoite les rives du fleuve déjà occupées par les cours à bois et les quais commerciaux. La figure 8.20 permet de saisir des mouvements comparables aux anses à bois : l'industrie s'installe d'abord autour des quais urbains, sur le front du Saint-Laurent vers Sillery et près de l'embouchure de la rivière Saint-Charles dans Saint-Roch. La construction dans les quais urbains décline rapidement jusqu'à devenir négligeable et celle sur les anses de la rive nord à Québec-Sillery et Cap-Rouge atteint un maximum de 44,4 % du tonnage total dans les années 1830 et plafonne par la suite, alors que la rive sud de la Saint-Charles (secteur 3) démarre au même moment, mais devient dans les années 1840 le secteur dominant avec près du 2/3 du tonnage. Dans la décennie suivante, le secteur de la rive nord (secteur 4) de la Saint-Charles accueille l'expansion remarquable des années 1860 et 1870, tout comme la rive sud du Saint-Laurent (Lévis-Lauzon-Saint-Romuald) qui en profite substantiellement. Peu propice à l'entreposage du bois, la Saint-Charles jusqu'à son estuaire se révèle un environnement très favorable à l'installation de cette industrie dont elle concentre sur ses berges entre 70 et 75 % du tonnage dans les années 1840, 1850 et 1860. Avec le déclin majeur de l'industrie dans les années 1870, la rive sud (37 %) s'approche de la Saint-Charles (3 et 4) (50 %) et la dépasse nettement dans les deux dernières décennies avec environ les deux tiers d'un tonnage total, par ailleurs très réduit.

Certains chantiers de chaque secteur (voir carte 8.4) maintiennent une activité importante et continue qui témoigne de la qualité de la localisation et des installations : sur la rive nord du Saint-Laurent (secteur 2) le chantier de l'anse du Cap des Black et des Dinning et celui de l'anse Wolfe des Campbell-Sheppard et des Gilmour dominent largement ; sur les rives de la Saint-Charles (secteurs 3 et 4), celui des Goudie et Oliver occupe la première place du total du port de Québec avec 205 navires et 125 545 tonnes représentant environ 10 % de l'ensemble, ceux des Munn, des John Jeffery et Valin, des Nesbitt et Baldwin et des James Jeffery et Lee ; sur la rive sud le chantier le plus important demeure celui des Russell et Dunn-Samson. À ces grands chantiers s'ajoutent, sur des sites moins bien établis, de multiples petits constructeurs qui réalisent quelques navires dans un contexte très spéculatif.

Figure 8.20

Répartition du tonnage total des navires construits par secteurs du port de Québec et par périodes décennales, 1760-1900



Sources : banque de données construite d'après Eileen REID MARCIL, *The Charley-Man : a history of wooden-shipbuilding at Quebec, 1763-1893*, p. 364-384 (appendice B) et Pierre DUFOUR, *La construction navale à Québec des débuts à 1825…*, appendice B, p. 153-222.

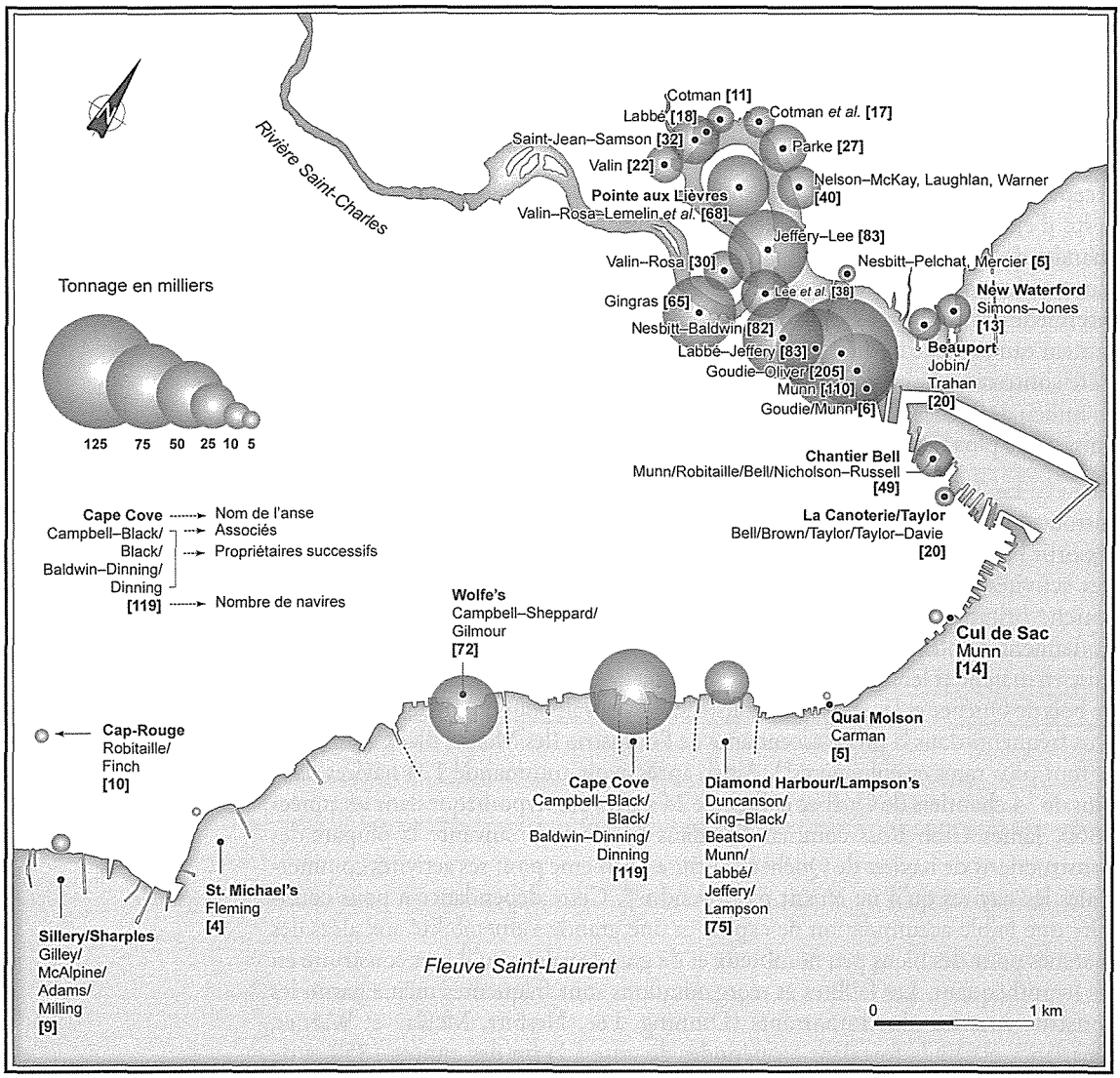
Le déclin brutal de la construction de navires en bois et à voile a suscité un débat tant à l'époque que chez les historiens sur les causes de cette disparition du port de Québec. Au delà de l'explication facile du passage graduel des navires en bois, à des navires composites mus par la vapeur et aux navires en fer qu'il situe dans les années 1870-1880, Albert Faucher voit aussi à juste titre, dans les difficultés de cette industrie à Québec, un excellent exemple des répercussions des changements dans les courants commerciaux internationaux qui menacent la position de Québec, fragilisée par le plafonnement du commerce du bois et d'importation par mer et par une configuration des réseaux de transports qui lui devient défavorable[90]. Pour lui, la hausse des années 1860 ne résulte que de circonstances exceptionnelles liées d'abord à la guerre civile américaine qui provoquerait la perte d'environ 40 % par destruction, capture ou transfert de sa marine marchande, de même qu'aux anticipations d'ouverture du marché français en raison d'une réduction de sa protection tarifaire en 1863. Elle ne constitue alors qu'un intermède dans la baisse tendancielle amorcée par la dépression de 1857, un mouvement qui précède les changements technologiques[91]. Cette dernière affirmation a été contestée à bon droit par Marcil qui date le début de la construction en fer au milieu des années 1850 et son dépassement en Angleterre de la construction en bois, 5 ans plus tard[92].

Le lien avec les activités commerciales d'importation et d'exportation, surtout du bois, invoqué par Faucher a été démontré par Jean Benoît en faisant ressortir l'importance du financement par les nombreuses firmes d'import-export des activités de la construction navale et de leurs réseaux d'écoulement sur le marché britannique des navires construits à Québec. Les constructeurs navals deviennent de plus en plus dépendants – Benoît parle de satellisation – pour leur mise en marché et leur financement d'agents ou de courtiers associés aux marchands de bois de Québec et les efforts des constructeurs navals pour distribuer eux-mêmes, plus fréquents dans la phase ascendante de l'industrie (les Munn, Black et Oliver), se font plus rares et éphémères[93]. Ainsi, après avoir commandé 124 navires dans plus de 34 chantiers de Québec et financé 24 autres par hypothèque dans les années 1860, James Gibb Ross commandite dans la décennie suivante la plupart des constructions de navires de Québec et utilise lui-même pour ses activités commerciales les navires qu'il ne réussit pas à vendre[94]. Cette dépendance a pour corollaire une faible accumulation de capital et une grande vulnérabilité aux aléas des marchés pour des biens peu nombreux et de grande valeur qu'il faut construire en les hypothéquant. Les faillites et réorganisations sont fréquentes même parmi les constructeurs les plus importants (Dinning, Lee, Nesbitt, McKay et Warner, Charland, etc.) à la fois dans les périodes de crise à la fin des années 1850 et de déclin à compter de la seconde moitié des années 1860. Les relevés des agences de crédit commercial Bradstreet et Dun confirment leur faiblesse chronique[95].

Les travaux de Marcil et de Benoît tendent à infirmer l'idée reçue que les navires en bois de Québec étaient démembrés après leur premier voyage en Grande-Bretagne et revendus en pièces[96]. On les retrouve plutôt sur les grandes

Carte 8.4

Les chantiers de construction navale de la rive nord de Québec : localisation, principaux constructeurs, nombre de navires et tonnage total, 1790-1880



Source : Établi principalement d'après les relevés d'Eileen REID-MARCIL, *On chantait « Charley-Man ». La construction de grands voiliers à Québec de 1763 à 1893*, Québec, Les Éditions GID, 2000, surtout les pages 97-159, 371-388, 398-402. Les principaux constructeurs de chaque chantier sont identifiés par leurs patronymes, qui incluent souvent plusieurs membres d'une même famille.

mers du monde pour une durée de vie de 5 à 10 ans, et parfois beaucoup plus longue, et leur réputation de qualité, malgré quelques voix discordantes surtout de l'Amirauté, recueille des avis généralement très favorables selon Marcil. De plus, de nombreux auteurs, notamment Innis[97], ont invoqué la nécessité ou l'intérêt de construire des navires pour expédier le bois équarri en Grande-Bretagne ou même d'expédier le bois sous forme de navires : cela paraît très exagéré car dans les meilleures années de la construction navale, les navires construits et exportés n'atteignent pas 5 % du nombre total en partance du port et plus généralement autour de 2 à 4 %, ce qui est bien insuffisant pour avoir une portée significative. À tout prendre, la saturation du marché des navires en bois devant la concurrence de la vapeur et du fer tarit la demande des grands voiliers et les navires déjà construits suffisent à répondre à la demande déclinante des armateurs, alors que les remplacements peuvent se faire dans des chantiers plus performants. Un virage vers la construction composite ou en fer aurait requis une main-d'œuvre formée aux nouvelles technologies et des investissements importants inaccessibles à une industrie en baisse de rentabilité et déjà peu capitalisée[98]. Seules les activités de radoub en cale sèche de la Davie survivront à cette hécatombe.

La construction navale en bois à Québec s'est ajoutée au commerce du bois pour renforcer la vocation commerciale et internationale de Québec et compter ensemble entre 1850 et 1870 pour 80 à 95 % des exportations en valeur du port de Québec. Au faîte des retombées de l'industrie dans la première moitié des décennies 1850 et 1860, elle représente autour de 20 % de la valeur des exportations de Québec. En appliquant à nos données la méthode d'un de ces constructeurs, Narcisse Rosa, les retombées directes de la construction navale atteindraient 45 millions de dollars sur la base de 40 $ la tonne depuis la Conquête, dont 30 % en salaires aux ouvriers et 70 % aux fournisseurs pour des matériaux. Même si les chantiers sont assez largement autosuffisants dans la fabrication des composantes, quelques industries importantes ou ateliers d'artisans les alimenteront en cordes ou en voiles. Il faudrait ensuite ajouter près de 5 millions pour le chargement des navires, pour les avances de gages à l'équipage, pour leur approvisionnement, pour le pilotage et pour leur remorquage[99]. Et Rosa de conclure en 1897 : « Mais l'industrie de navires n'est plus maintenant. Tous ces chantiers, toutes ces estacades pleines de bois de commerce intérieur et d'exportation, qu'on avait autrefois sur nos plages, sont disparus ; avec eux est aussi disparue la plus grande source de revenus pour les ouvriers de Québec. »

Banque et finance : instruments de la vocation commerciale de Québec

L'installation à Québec d'une communauté immigrante de travailleurs, d'hommes d'affaires impliqués dans le commerce d'import-export et en particulier dans le bois, d'entrepreneurs dans la construction navale provoque une hausse importante de la population et de l'activité économique. Les besoins de services

financiers vont alors croissants et sont difficilement satisfaits par un système monétaire confus où circulent des piastres espagnoles, des dollars américains et toutes sortes d'autres espèces exotiques en plus des livres britanniques, par la circulation de crédit marchand (billets promissoires et balances de comptes entre commerçants coloniaux et métropolitains) et par les opérations financières des autorités militaires et civiles britanniques. Le déficit chronique de la balance commerciale bas-canadienne tend à faire fuir en Angleterre des espèces sonnantes obtenues avec difficulté et crée de fortes pressions sur le marché des lettres de change en £. Dans ce contexte, les dépenses militaires et civiles du gouvernement du Bas-Canada, de même que ses opérations monétaires et de change, lui font jouer, au début du siècle, le rôle d'une quasi-banque. Cette fonction culminera en 1812 par l'émission de billets de l'armée (*army bills*) peu après le déclenchement des hostilités avec les États-Unis. Cette intervention gouvernementale reporte la pression grandissante des marchands québécois et montréalais pour l'établissement d'une banque et l'émission de papier monnaie, seul moyen de pallier les raretés de numéraire, aggravées dans les années 1810 par une réduction substantielle de la frappe internationale de nouvelles pièces[100].

La Banque de Québec et les banques montréalaises

Ainsi, dans la suite des projets avortés de 1792 et de 1808 pour la création d'une banque bas-canadienne et peu avant l'annonce du retrait, à compter de 1815, des billets de l'armée, un nouveau projet de banque d'un groupe montréalais démarre et débouche sur l'ouverture de la Banque de Montréal au début de novembre 1817. Quelques semaines plus tard, la nouvelle banque établit un bureau d'escompte et de dépôts à Québec et prend de vitesse les milieux d'affaires québécois qui créent finalement la Banque de Québec en 1818. Le rôle financier et monétaire de l'État bas-canadien et l'organisation bien intégrée à la métropole du crédit commercial privé québécois pourraient expliquer l'absence des marchands québécois dans le projet de 1815, contrairement à celui de 1808 qui prévoyait une seule banque pour les deux villes, et la vive commotion provoquée par l'initiative montréalaise.

Plus petite que la Banque de Montréal (capital autorisé de 250 000£), la Banque de Québec (capital autorisé de 75 000£) tente de concurrencer la succursale de l'institution montréalaise, mais se heurte au monopole exercé par la Banque de Montréal sur les dépôts et les paiements de l'État bas-canadien et sur ses opérations de change (lettres de change), qu'elle tentera sans succès de contrer par pétitions à l'Assemblée législative en 1824 et 1830[101]. Devant le comité de 1824, le caissier de la Banque de Québec, Noah Freer, affirme que le Bureau de Québec de la Banque de Montréal constitue, malgré un directorat local sans pouvoir, une succursale non autorisée par sa charte et « a sérieusement nui aux droits et privilèges de la Banque de Québec », que « le Dépôt fait par le Receveur général des argens publics dans le Bureau d'Escompte et de Dépôt [...] a procuré un avantage assuré en faveur de ce Bureau, sur la Banque de Québec. Ce Bureau se trouvant

avoir une plus forte somme d'argent à sa disposition, fait qu'il est à même d'accorder plus de facilité et assister ses amis, tandis que la Banque de Québec se trouve restreinte dans ses opérations [...] », que « le résidu et le surplus de l'argent [au bureau de Québec] est transmis en espèces ou en lettres de change du Gouvernement, pour et à l'usage de la Banque principale et du public à Montréal » et finalement qu'il « considère la Branche de la Banque de Montréal à Québec comme une impiétation sérieuse sur les privilèges accordés par l'Acte d'incorporation de la Banque de Québec »[102]. Tout comme certains marchands de Québec, la Banque aurait souhaité se retrouver seule à Québec, recevoir les dépôts publics et voir sa capitalisation s'accroître d'autant, mais plusieurs trouvent la concurrence avantageuse pour le public[103].

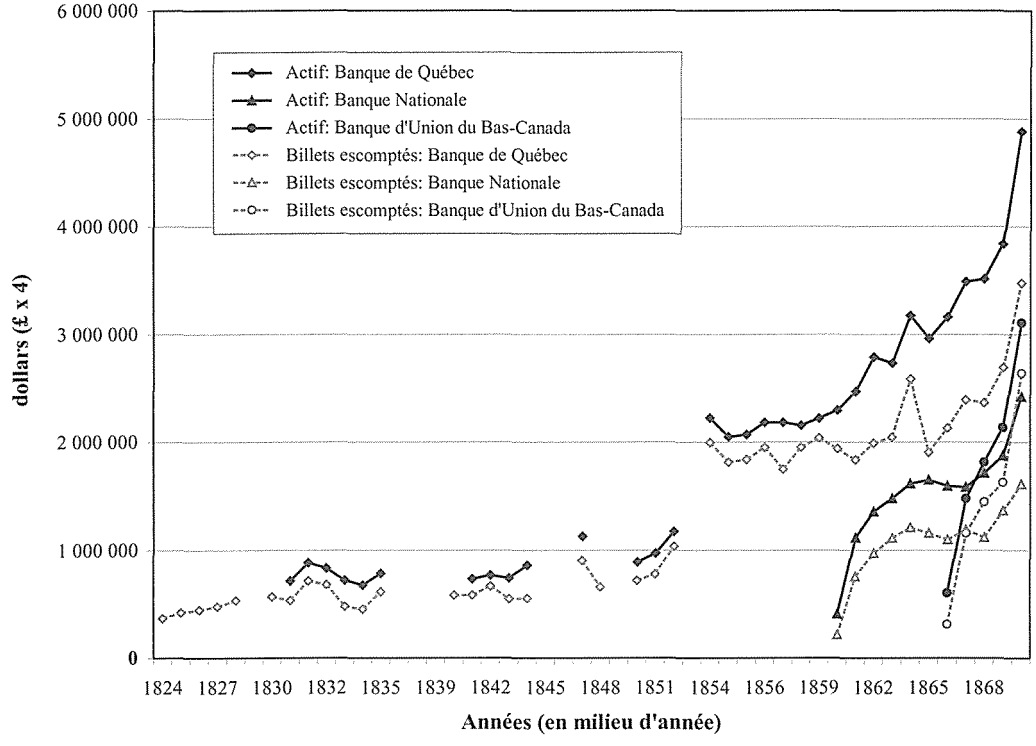
Parce que les opérations de la Banque de Montréal à Québec sont intégrées à celles de la maison mère montréalaise, il existe peu d'indices permettant de comparer ses performances à celles de la Banque de Québec. Ainsi, pour plusieurs mois de 1830 à 1833, on dispose de la valeur des billets de banque de la Banque de Montréal en main à la succursale de Québec, sans doute pour couvrir les activités locales de dépôts et d'escompte et pour appuyer la circulation de ses billets. Si l'on applique le pourcentage pour l'ensemble de la Banque de billets en main par rapport à ceux en circulation (27 % de 1830 à 1833) à ceux de la succursale de Québec, on obtient une circulation à Québec supérieure dans une proportion de 2 à 4 fois à celle des billets de la Banque de Québec[104]. Par ailleurs, en juillet 1841, les billets escomptés payables à Québec de la Banque de Montréal atteignent quelque 232 600£ comparés à un total de 145 360£ de billets escomptés à la Banque de Québec en juin précédent[105]. Enfin le poids des recettes et déboursés du gouvernement du Bas-Canada s'élèverait en moyenne à environ 100 000£ l'an de 1819 à 1840 dont une forte proportion transite probablement dans les coffres de la succursale québécoise de la Banque de Montréal et se compare à des dépôts totaux à la Banque de Québec de 100 à 275 000£ pour la même période[106]. Dans ces conditions, il semble que la Banque de Québec affronte une banque montréalaise qui la domine sur son propre terrain.

De plus, elle devra subir également l'arrivée d'autres concurrents dont les succursales à Québec drainent encore une forte proportion des affaires, en particulier la Bank of British North America à partir de 1836 avec un siège social à Londres et sa principale succursale à Montréal, et qui en juin 1841 escompte également plus de billets (171 644£) et détient plus de dépôts à Québec que la Banque de Québec[107]. Elle sera suivie au début des années 1840 de la City Bank de Montréal, de la Banque du Haut-Canada au début des années 1850 au moment du retour de la capitale à Québec et de la Banque du Peuple vers 1858. Les affaires de la banque ne sont que partiellement interrompues lors de la suspension des paiements en espèces généralisée de mai 1837 et la rébellion de novembre pendant laquelle la Banque de Québec, tout comme la Banque de Montréal, entrepose des espèces à la Citadelle[108]. Par la suite, la figure 8.21[109] montre bien la faible croissance des actifs de la Banque en dépit d'une activité économique débordante au

milieu du XIX[e] siècle. Bien tardivement, la Banque ouvre des succursales à Montréal et à Ottawa au milieu des années 1860.

Figure 8.21

Actif total et billets promissoires escomptés dans les banques ayant leur siège social à Québec, 1824-1870



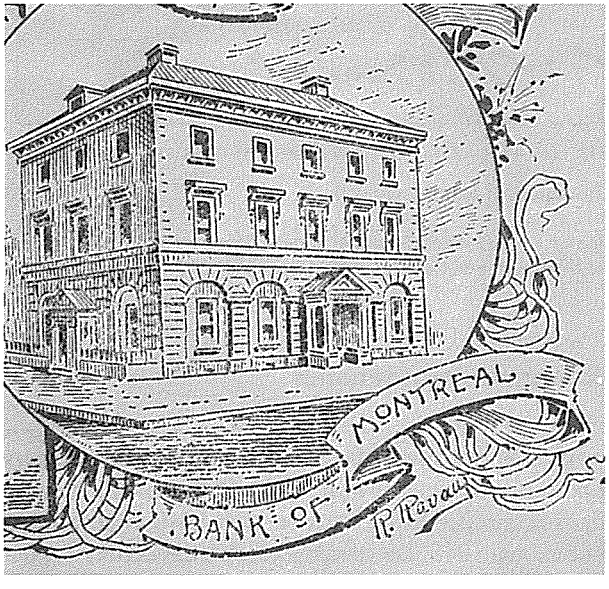
Sources : appendices aux *JALBC*.

Des banques pour les petits épargnants

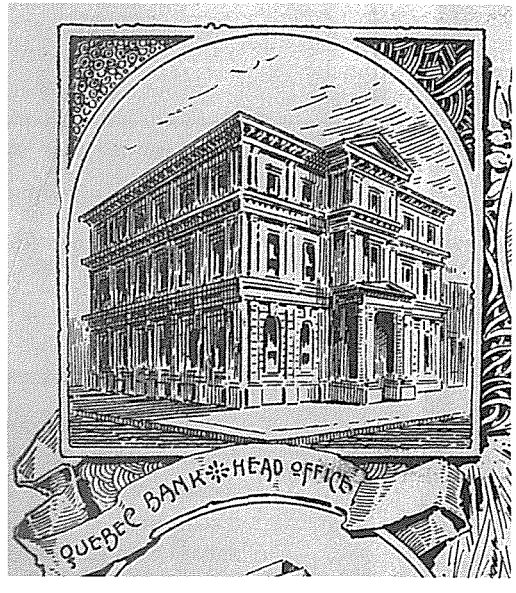
Si la Banque de Québec et les succursales des banques montréalaises desservent en papier monnaie et en escompte de billets promissoires les hommes d'affaires et la bourgeoisie québécoise, elles ne répondent pas aux besoins d'accueil de l'épargne populaire et d'investissements sûrs et productifs pour une partie non négligeable de la bourgeoisie. L'expérience britannique des *trustee savings banks*, animées par les milieux d'affaires pour recueillir des dépôts d'épargne à intérêt selon une idéologie de bienfaisance, se transpose à Montréal en 1819 dans la Montreal Savings Bank, associée à la Banque de Montréal, et à Québec en 1821

dans la Quebec Savings' Bank (Banque d'épargnes de Québec) affiliée à la Banque de Québec. Dirigée par son caissier Noah Freer, ce service d'épargne conduit ses activités dans le même édifice que la Banque et y dépose les épargnes inclues dans le bilan de la Banque de Québec au titre de dépôts portant intérêt[110]. Ces opérations d'épargnes sont gérées par un comité séparé jusqu'en 1864, alors qu'elles s'intègrent dans le nouveau service d'épargne créé à la Banque de Québec[111].

Dans le cadre d'une législation canadienne des banques d'épargne promulguée en 1841, des institutions séparées des banques à charte naîtront à l'initiative de groupes religieux et d'affaires à préoccupation sociale. La Banque de prévoyance et d'épargnes de Québec sera établie en 1847 par un groupe diversifié de philanthropes surtout anglophones et protestants dont Jeffery Hale et Christian Wurtele, qui la dirigeront. Cette banque reçoit dès son démarrage d'importants dépôts de membres aisés de la communauté qui entraînent bientôt dans leur sillage des petits déposants de plus en plus nombreux. Les taux d'intérêt attrayants attirent tout autant ces deux groupes de déposants. Les dépôts de la fraction aisée des membres assurent une stabilité plus grande en période de difficultés notamment en 1848-1849 (voir figure 8.22[112]), mais détournent partiellement l'institution de ses objectifs.



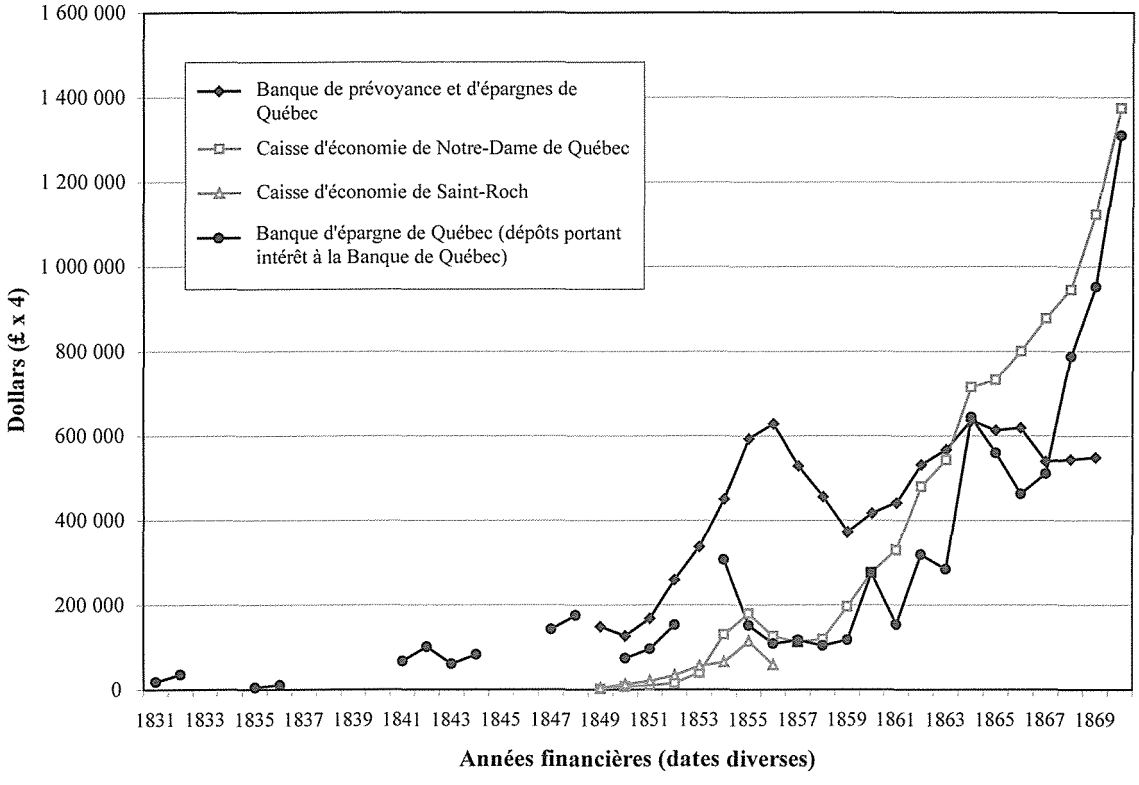
Édifice de la Banque de Québec
sur la rue Saint-Pierre.
(Archives de la ville de Québec, gravures tirées Quebec,
Ancient and Modern, 1900, p. 6, cotes : 9286 et 9293)



Édifice de la Banque de Montréal
sur la rue Saint-Pierre.
(Archives de la ville de Québec, gravures tirées Quebec,
Ancient and Modern, 1900, p. 6, cotes : 9286 et 9293)

Figure 8.22

Solde dû aux déposants dans les banques d'épargne de Québec, 1831-1871

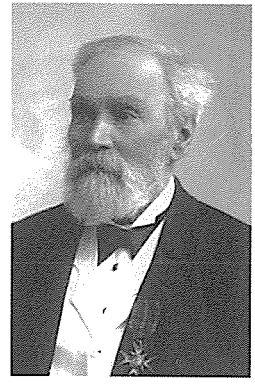


Sources : rapports annuels de la Banque de prévoyance et d'épargnes de Québec (fin mars) et de la Caisse d'économie de Saint-Roch (au 1er avril) dans divers journaux de Québec et de la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec (au 31 mai), dans François VÉZINA, *op. cit.*

Des caisses d'économies francophones

Chez les francophones catholiques, la Société de Saint-Vincent de Paul, établie à Québec en 1846 pour aider les pauvres, s'organise rapidement en plusieurs conférences dans les deux paroisses de Québec et fonde dans chacune une caisse d'économie, la première dans la paroisse Saint-Roch en avril 1848 et la seconde dans la paroisse Notre-Dame en mai 1848. Les caisses reçoivent des dépôts d'épargne, en déposent le contenu dans une banque à un intérêt négocié et en reversent ensuite la plus grande partie aux déposants à un taux fixe. Les caisses sont dirigées par des directeurs élus par des représentants (dits fondateurs) de chacune des conférences. Elles ont leur propre constitution, mais n'ont pas de statut légal en vertu de la loi des banques d'épargnes de 1841.

La Caisse d'économie de Saint-Roch de Québec reçoit du haut de la chaire un appui enthousiaste du curé de Saint-Roch et connaît une croissance rapide dans une période d'activité économique intense en particulier dans la construction navale toute proche. Cet afflux de fonds amène les directeurs, surtout le président Louis Prévost, à escompter des billets promissoires pour des montants substantiels sans garanties collatérales, en contrepartie d'avantages personnels[113]. Lorsqu'une conjoncture défavorable se développe dans la construction navale et dans l'économie fragile de la Basse-Ville, notamment à l'automne 1854, les pressions se font plus fortes sur les dépôts et la Caisse doit faire appel à des liquidités fournies par sa Banque sous la garantie de ses obligations publiques à 50 % de leur valeur. Inquiets des effets sur ses propres dépôts de rumeurs de pratiques risquées dans la caisse sœur, les dirigeants la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec (CENDQ), le président Olivier Robitaille et le trésorier François Vézina, rencontrent le curé de Saint-Roch, puis les dirigeants de la Caisse pour leur proposer un plan d'appui financier, de récupération des valeurs laissées en garantie et de tutelle de gestion. Après le rejet du plan par esprit de clocher, la Caisse d'économie de Saint-Roch doit se débrouiller seule, affronter les retraits massifs jusqu'en février 1856 et sa fermeture définitive après avoir remboursé ses déposants jusqu'à un peu moins de 60 000 $[114]. Les dirigeants de cette caisse ont géré les épargnes des petits déposants de Saint-Roch à la manière d'une banque malgré l'absence de réserves générées par du capital action.



Olivier Robitaille (1811-1896), médecin, maire de Québec (1856-57), président de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec 1848-1892. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois, vers 1890)



François Vézina (1818-1882), secrétaire-trésorier, caissier et gérant de la Société de construction de Québec, de la Caisse d'économie de Québec et de la Banque Nationale. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo George William Ellisson, vers 1877)



Édifice de la rue Saint-Jean qui abrite, dans les années 1850 et 1860, la Caisse d'économie de Québec, la Société de construction permanente de Québec et le début des activités de la Banque Nationale. (Bibliothèque et archives Canada, PA-24188)

La petite caisse de la Haute-Ville gérée avec plus de prudence réussit à éviter d'être entraînée dans la déroute en multipliant les rapports financiers et les appuis rassurants, notamment du clergé. Dans ce contexte et surtout en voyant venir une nouvelle loi nettement plus restrictive, adoptée en 1855, exigeant un capital initial très important (400 000 $) pour établir une nouvelle banque d'épargne, la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec demande et obtient la même année un charte en vertu de l'ancienne loi de 1841. Elle supporte mieux la récession de 1855-1858 que la Banque de prévoyance et d'épargnes qui voit pendant plusieurs années ses retraits annuels l'emporter sur ses dépôts sans vraiment pouvoir se rétablir, de sorte qu'elle vivote jusqu'à la prochaine législation fédérale des banques d'épargne de 1871 ; devant l'obligation que cette loi impose aux banques d'épargne, soit d'opérer avec un capital action, soit de transférer leurs actifs à la nouvelle banque d'épargne postale du Canada ou à une banque à charte, la Banque de prévoyance choisit l'absorption dans la Banque d'union du Bas-Canada de Québec en 1872. La Caisse d'économie choisit elle la première option et se dotera d'un capital action, une opération facilitée par sa croissance très substantielle dans la décennie 1860 (figure 8.22).

Les sociétés de construction

Au tournant des années 1850, un autre intermédiaire financier fait son apparition à Québec tout comme ailleurs au Canada, les sociétés de construction temporaires[115]. Inspirées, tout comme les banques d'épargne, de sociétés britanniques semblables, elles se fondent sur la souscription, pour 10 ans environ, d'actions de 200 ou 400 $ payables par versements périodiques généralement mensuels de 2 $ et couplées idéalement à un emprunt hypothécaire jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues. Les versements reçus sur les actions sont investis après mise aux enchères parmi les actionnaires moyennant un intérêt variable de sorte que théoriquement les sociétés ne détiennent d'autres valeurs (obligations ou actions) ou dépôts en banque que pour les sommes non placées. Elles comblent ainsi un besoin criant de financement hypothécaire à moyen terme et de placements à taux d'intérêt plus élevés (entre 6 et 10 %) que les banques d'épargne (3 %) et susciteront à Québec un engouement certain. La première, la Société de construction de Québec s'inspire d'une conférence en 1846 de Joseph Hamel, inspecteur de la ville de Québec, s'organise en septembre et octobre 1849 et démarre la mise aux enchères de ses actions en février 1850 avec un succès inespéré. Plus de 1 700 actions de 400 $ sont vendues en dépit de droits d'entrée de 5 $, haussés bientôt à 10 $ pour limiter l'afflux de capitaux que l'on craignait de ne pas pouvoir placer de façon rentable[116]. Les francophones dominent la direction de la Société (Joseph Morrin, Olivier Robitaille, et autres) et, après le décès du secrétaire-trésorier anglophone, François Vézina accède à ses fonctions malgré l'opposition d'actionnaires anglophones[117]. L'expérience acquise à la Compagnie d'assurance du Canada jusqu'en 1846 et à la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec depuis sa

fondation le prépare à cette fonction qui fera de lui un des administrateurs financiers les plus compétents de Québec.

D'autres sociétés de construction temporaires naîtront selon des modalités semblables : la Société de construction de l'Union (Union Building Society) en 1850, la Société de bâtisse du Peuple la même année avec des actions plus accessibles à 200 $, la Société de bâtisse de la Cité (City Building Society) en 1856 apparentée à celle de l'Union et la Société de construction Stadacona de Québec en 1860, reliée à celle du Peuple. Les rentrées de fonds (surtout les versements des actionnaires et les intérêts reçus) des différentes sociétés de construction de Québec font ressortir leur petite taille, soit 10 à 30 000 $ par année, sauf pour la Société de construction de Québec qui atteint les 60 à 80 000 dollars. Cette importance relative peut également être saisie par le capital-actions souscrit et à verser par les actionnaires par contrat (le nombre d'actions multiplié par leur valeur) : environ 700 000 $ pour la Société de construction de Québec, 370 000 $ pour celle de l'Union, 200 000 $ pour celle de la Cité et 100 000 pour celle du Peuple. Les états financiers de ces sociétés ne montrent qu'indirectement les effets de la récession sévissant à Québec de 1855 à 1858, visible surtout dans les arrérages de versements d'actions, dans la réduction importante des actions prêtées sur hypothèque et dans les retraits ou transferts d'actions. Peu avant la fin de leur cycle de vie de 10 ans, les sociétés se préparent à clore leurs opérations avec l'interruption des versements, non sans mal car il reste toujours quelques contestations juridiques en suspens. Le système ne sera pas repris en raison surtout de son manque de flexibilité dans l'inclusion de nouveaux actionnaires emprunteurs et, partant, son incapacité à générer de la croissance. La dernière, la Société de construction Stadacona de Québec, semble cesser ses activités vers 1871.

Tout comme dans les autres localités canadiennes, une forme permanente de sociétés de construction apparaît en 1856 à Québec sous le nom de Société de construction permanente de Québec, issue du même groupe d'actionnaires et de la même direction (Joseph Morrin président et François Vézina secrétaire-trésorier) que la Société de construction de Québec. Plusieurs actionnaires de cette dernière se convertiront à la nouvelle société qui deviendra la seule société permanente de construction à Québec, de sorte qu'à la fin des activités de la société temporaire, ses soldes lui seront transférés. Les principales innovations appliquées à la Société permanente portent sur l'acceptation continue de nouveaux actionnaires permettant une croissance continue du capital, la possibilité de prêter tant aux membres qu'aux non-membres et l'investissement d'une proportion non négligeable du capital payé en valeurs mobilières. Le démarrage de la Société souffre quelque peu au départ de la crise de la seconde moitié des années 1850 avant de connaître une bonne croissance dans les années 1860, surtout vers la fin de la période.

La Banque Nationale : une première banque à charte francophone à Québec

Forts de l'expérience acquise et d'une accumulation de capitaux dans la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec, dans la Société de construction de Québec et de la Société permanente de construction de Québec, le groupe de direction (Joseph Morrin, Olivier Robitaille et François Vézina) et des hommes affaires francophones (tel Eugène Chinic) directeurs des sociétés envisagent depuis le milieu des années 1850 de doter leur communauté d'une banque à charte et de mieux intégrer leurs placements et leurs services financiers, plutôt que devoir utiliser les services bancaires de la Banque de Québec. Le 22 décembre 1858, une cinquantaine de citoyens forme un comité qui a pour mandat d'établir la nouvelle banque en obtenant une charte (confirmée le 4 mai 1859) et recueillant les souscriptions au capital requis pour démarrer, soit de 400 000 $ sur 1 000 000 $, dont 10 % versé ou 100 000 $, un objectif atteint à la fin d'avril 1860. Dans les semaines suivantes, la Banque Nationale peut commercer ses opérations dans l'édifice de la Caisse d'économie rue Saint-Jean sous la présidence d'Ulric Tessier, la vice-présidence d'Eugène Chinic et la direction du caissier François Vézina, qui obtiennent l'autorisation de la banque de conserver leurs fonctions à la CENDQ et dans les deux sociétés de construction logées également au même endroit[118].

La Banque démarre dans une conjoncture économique favorable qui lui permet d'accroître rapidement (figure 8.21) son actif et ses activités d'escomptes des billets au bénéfice selon toute probabilité de la communauté d'affaires francophone. Cette progression momentanément arrêtée au milieu des années 1860 par une nouvelle crise qui touche également la Banque de Québec, reprend avec vigueur à la fin de la période. Ce retour de la croissance favorise l'établissement d'une troisième banque à Québec, la Banque d'Union du Bas-Canada incorporée en 1865. Cette nouvelle concurrente de la Banque de Québec connaît une croissance très rapide avec un capital du double de la Banque Nationale. Mal connue, elle est animée par une fraction très active de la bourgeoisie anglophone de Québec et surtout par Charles Levey qui la préside et Thomas McGreevey son vice-président, qui en sont de loin les principaux actionnaires avec un bon nombre de francophones. Ces deux institutions accentuent la concurrence avec les succursales montréalaises et avec la vénérable Banque de Québec.

L'assurance à Québec

À côté des institutions financières de dépôts, d'autres sociétés protègent contre les conséquences des événements malheureux de l'existence. Les incendies, les décès, les accidents et les maladies frappent très fréquemment les familles du XIX^e^ siècle et, graduellement, suscitent l'apparition d'intermédiaires financiers qui, moyennant contributions, versent des compensations lorsqu'ils se produisent. À Québec, la protection contre le feu devient le champ d'action de compagnies d'assurances incendie britanniques et bientôt de québécoises. Au tournant du XIX^e^

siècle, les incendies importants ne sont pas encore fréquents et une compagnie formée par un groupe diversifié d'hommes d'affaires et de fonctionnaires naît en avril 1818 sous le nom de Quebec Fire Assurance Company (Compagnie d'assurance de Québec contre le feu), dans une démarche de fondation parallèle à celle de la Banque de Québec. La société tente de s'incorporer dès 1817 et à plusieurs reprises dans les années suivantes malgré l'opposition répétée des autorités britanniques à la sanction de la loi. Peut-être est-ce la promotion agressive par la Quebec Fire d'assurances à des primes très inférieures à celles demandées par les agents à Québec des compagnies britanniques qui expliquent les réticences des autorités britanniques à accorder une charte, obtenue seulement en 1829[119] ? L'actionnariat et la direction de la compagnie se composent essentiellement d'anglophones avec des représentants les plus éminents de l'élite seigneuriale et francophone, qui doivent constituer également sa clientèle principale[120].

En l'absence de relevés systématiques des affaires d'assurances à cette époque, il est difficile de les suivre, mais les conflagrations qui vont marquer Québec à compter de 1836 fournissent une occasion inespérée d'observer la répartition des affaires d'assurances sur de vastes portions de la ville[121]. Le secteur de la ville touché et la valeur estimée des pertes font ressortir que les pertes de la Basse-Ville frappée en 1836 et 1840 sont très bien couvertes et à peu près également par la Quebec Fire et les sociétés britanniques. Par ailleurs, lors des conflagrations de Saint-Roch et Saint-Jean de 1845, les pertes assurées représentent à peine le tiers de la valeur totale des pertes. Les assureurs britanniques sont quasi absents, la Quebec Fire occupe une grande partie du marché, alors que de nouveaux acteurs locaux, la Canada Fire et l'Assurance mutuelle de Saint-Roch, étaient fortement présents. La mutuelle, mal connue et faiblement capitalisée, ne survit pas au feu du 28 mai avec une valeur assurée sinistrée de 136 000 $[122], alors que la Compagnie d'assurance du Canada contre le feu (Canada Fire Assurance Company), fondée en 1840 par un groupe très majoritairement francophone et incorporée en 1841, résiste au premier choc du 28 mai avec des pertes de 200 000 $, mais s'effondre au deuxième incendie du 28 juin avec de nouvelles pertes de 160 000 $ dont elle ne peut assumer qu'environ la moitié en faisant appel à des versements anticipés de capital[123].

Cette incursion importante des francophones dans l'assurance n'aura pas de suites de sitôt alors que les conflagrations de 1861 à 1865 touchent des secteurs très peu assurés (Montcalm et Champlain) et que celles de 1866 et de 1870 dans Saint-Roch et Saint-Sauveur sont assurées par la Quebec Fire et les assureurs britanniques et canadiens. Contrairement à la Haute-Ville et à la Basse-Ville, les faubourgs se révèlent des territoires à haut niveau de risque pour les assureurs, peu enclins à y prendre une forte proportion de leurs affaires.

Dans les autres domaines de l'assurance, les activités paraissent réduites : au moins deux sociétés d'assurance maritime naissent à Québec, d'abord la Compagnie d'assurance maritime du Canada formée en 1838, incorporée en 1839 et

ne paraît active qu'au milieu des années 1840, puis la Compagnie d'assurance maritime de Québec incorporée en 1862 et active dans les années 1870[124]. Également d'après les annuaires de Québec, quelques agents de compagnies d'assurance-vie britanniques sont présents à Québec dans les années 1840, ceux de la Canada Life et de sociétés américaines à partir du tournant des années 1850, ceux d'autres compagnies canadiennes suivent, sans qu'une société québécoise se taille une place.

Finalement, plusieurs petites sociétés de secours mutuels sous patronage religieux apparaissent timidement dans les années 1860 pour assurer un peu de protection aux familles devant la maladie, les accidents et le décès d'un ou des parents : La Société de l'Union Saint-Roch incorporée en 1862, L'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur de Québec fondée en 1865 et incorporée en 1868 et L'Union Saint-Vallier de Québec, fondée en 1869 et incorporée en 1870[125]. Plusieurs associations d'artisans ou de travailleurs comportent également des fonds de secours : ce sera principalement le cas des typographes (Société typographique de Québec), des charpentiers de navires, des débardeurs (Ship Laborers' Benevolent Society)[126]. Malgré son potentiel, cette forme de coopératives d'assurance n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

Même si la communauté marchande de Québec se dote d'une Bourse de Québec (Quebec Exchange) fondée en 1816 et incorporée en 1830, il ne faut pas conclure pour autant à un marché financier actif[127]. La Bourse de Québec se limite alors à un bâtiment doté d'une salle de lecture et d'espaces permettant des réunions et des activités de « ventes et d'achats d'effets, marchandises et de change[128] ». Il faudra attendre les années 1850 avec le foisonnement de nouvelles institutions financières, les emprunts plus nombreux des gouvernements provinciaux, municipaux et des corps parapublics, d'entreprises ferroviaires pour que les valeurs mobilières soient assez nombreuses pour se négocier publiquement. Une première liste hebdomadaire d'actions (*Share List*) paraît le 25 juin 1859 dans le *Quebec Morning Chronicle* et deux mois plus tard dans la *Quebec Gazette*, préparée par le courtier R.H. Wurtele, et rapporte les prix d'actions de compagnies de distribution de gaz à Québec, Trois-Rivières, Montréal et Toronto, de compagnies d'assurances incendie (Quebec Fire) et d'assurance-vie (Canada Life), de banques à chartes, de compagnies minières, de chemins de fer, de télégraphe, d'aqueduc, de commissions des havres et d'obligations gouvernementales. En tout, la liste comporte entre 20 et 30 inscriptions et augmente graduellement dans les années 1860 à mesure que les gouvernements émettent de nouvelles valeurs et que de nouvelles entreprises se financent publiquement. Les banques à charte, les banques d'épargne et caisses d'épargne et les sociétés de construction permanente investissent leurs réserves dans ces valeurs et celles de Québec tendent tout naturellement à privilégier quelque peu les valeurs québécoises[129].

La communauté commerciale de Québec n'a pas le dynamisme financier de son pendant montréalais, mais se dote tout de même des institutions typiques

de l'époque, parfois avec un certain retard et sans visées expansionnistes vers Montréal, le Québec ou le Haut-Canada. Les francophones, après un échec douloureux dans l'assurance-incendie, prennent de l'expérience à compter de la fin des années 1840 dans des caisses d'économie et des sociétés de construction, puis se donnent finalement leur banque à charte quelque 20 ans plus tard.

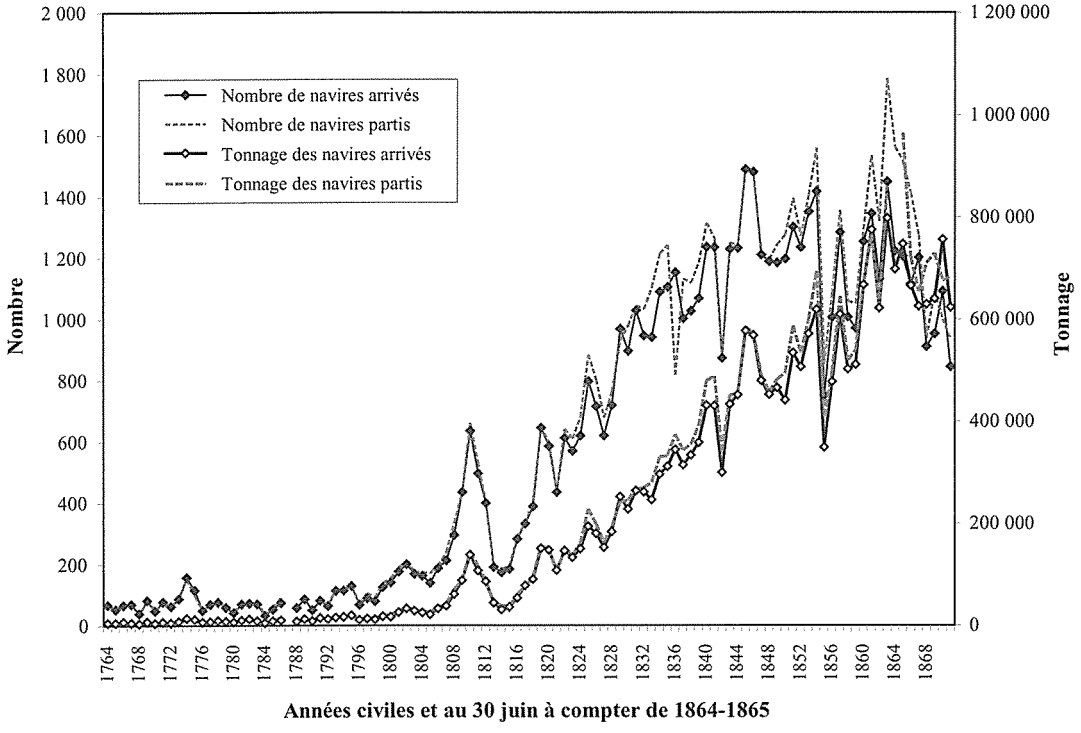
Le port de Québec et les réseaux de transports

Si, comme l'affirme Albert Faucher, « les ports sont les rejetons plutôt que la souche des investissements[130] », le port de Québec dépend de l'intensité des arrivées d'immigrants, d'un grand commerce d'importation en croissance et en déplacement cependant vers Montréal, d'un vaste commerce d'exportation de bois équarri ou scié et de la production et l'exportation des grands voiliers. De l'évolution de ces activités découlent l'ampleur et le succès du port de Québec dans l'ensemble du système de transport canadien. Tant le grand commerce international que le cabotage régional circulent dans la voie laurentienne à travers le goulot québécois qui en régularise le débit pendant une saison de navigation allant de la fin avril au début décembre. Québec s'inscrit dans une concurrence internationale principalement avec New York et nationale avec Montréal, tout comme en dynamique avec les autres réseaux de transports qui s'ajoutent pendant cette période, surtout les chemins de fer actifs l'année durant en parallèle au Saint-Laurent et reliant les arrière-pays à l'axe laurentien.

La période 1800-1870 s'identifie à la phase ascendante des activités portuaires de Québec comme l'illustre la figure 8.23[131]. Mises à part les deux années 1774-1775 avant l'invasion américaine, les arrivées à Québec ne dépassent pas régulièrement les 100 navires par an avant 1793. Elle connaissent une poussée importante avec le début du commerce du bois et les préparatifs de guerre avec les États-Unis de 1807 à 1812, une chute pendant la guerre, une reprise accélérée en nombre de navires et plus graduelle en tonnage, jusqu'à un maximum de près de 1 500 navires en 1845 et 1846, suivi d'un déclin en palier à l'occasion de la crise de 1855-1859 et de celle de la seconde moitié des années 1860. Cette baisse du nombre voile un mouvement d'augmentation des tonnages qui se poursuit jusqu'au début des années 1860 à un maximum en 1863 de près de 800 000 tonnes, à partir duquel un déclin s'amorce. La taille croissante des navires explique cette contradiction : alors que le tonnage moyen des navires n'atteint pas 200 tonneaux avant 1808, 300 tonneaux avant 1837 et 400 avant 1851, il augmente rapidement dans les deux décennies suivantes pour atteindre 700 tonneaux en 1871. Une forte proportion du tonnage des navires arrive à Québec sur son lest, entre 50 et 72 % (le maximum atteint en 1841) de 1829 à 1842 et de 1853 à 1866, alors qu'un retournement brusque s'amorce pour faire chuter cette proportion à moins du tiers en 1871[132], une conséquence de l'important volume de bois à exporter et du volume décroissant des importations à Québec.

Figure 8.23

Nombre et tonnage des navires arrivés et partis du port de Québec, 1764-1871

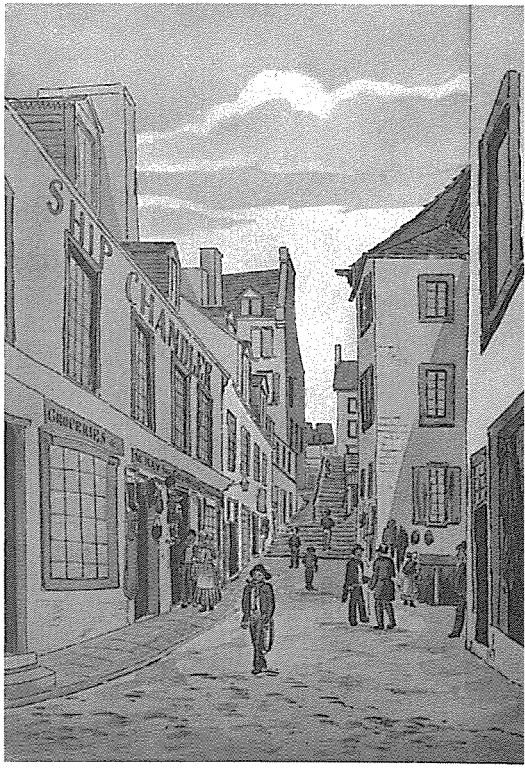


Sources : Fernand OUELLET, « Économie coloniale et économie internationale… », tableau 1, p. 188-190; Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, « Aperçu sur le commerce international… », tableau 1, p. 451; Appendices aux *JALBC* et *JALPC*, 1791-1850; les « Commerce et navigation », 1850-1871; Rapport du Commissaire des Travaux publics, DSC, n° 8 (1867), appendice 48, tableaux 1 et 3; Pierre DUFOUR, *Esquisse du milieu physique du Port de Québec…*, app. A, p. 49-67.

La navigation à vapeur de haute mer s'ajoute timidement à la voile, le *Royal William* d'abord avec trois traversées transatlantiques en 1831, 1832 et 1833, l'*Unicorn* avec une liaison fréquente avec la Nouvelle-Écosse de 1840 à 1844 et enfin le service postal régulier avec les îles Britanniques auquel s'ajouteront des services d'autres lignes à compter de 1853 pour atteindre en 60 et 80 arrivées annuelles dans les années 1860. Cette circulation intense de navires ajoute au 20 000 immigrants de passage, des équipages de 10 à 15 hommes par navire à voiles, totalisant de 10 à 15 000 hommes par années dans les années 1820 et 1830 et de 15 à 20 000 par la suite, auquel il faut ajouter 3 à 4 000 hommes d'équipage des navires à vapeur dans les années 1860 et un millier de marins sur les 100 ou 200 caboteurs qui touchent le port de Québec à la même période[133]. C'est près de l'équivalent de la population totale de Québec qui circule dans son port à un moment où l'autre de l'année.

Même si le déclin du port de Québec a surtout attiré l'attention des chercheurs, sa période de croissance et de prospérité doit être expliquée. Au delà des avantages indéniables du port, démontrés plus haut pour l'immigration, pour le commerce du bois et pour la construction navale des voiliers, de ceux moins permanents pour le commerce d'importation, la prospérité du port de Québec dépend du maintien du commerce avec l'Europe, surtout avec les îles Britanniques, et de la navigation en bois et à la voile[134], ainsi que de la configuration des réseaux de transport en amont vers Montréal et le haut Saint-Laurent. En fin de période, le retournement vers l'économie continentale et américaine s'accentue de plus en plus, avec le passage à la vapeur, aux navires en fer et composites, avec la navigation améliorée par le dragage et les canaux de la voie laurentienne et surtout avec la concurrence des réseaux chemins de fer vers les Maritimes et les États-Unis.

La morphologie du territoire du port présente des avantages indéniables pour la manutention et l'entreposage du bois et la construction navale (vastes grèves, fortes marées et relative protection des vents), mais ces avantages cessent d'en être dans l'aménagement de quais pour le commerce général et pour les passagers transportés sur des vapeurs de plus en plus grands[135]. Les quais rapprochés perpendiculaires à la rive, appropriés pour les voiliers, ne conviennent pas aux grands navires à vapeur qui préfèrent les longs quais facilement accessibles peu importe les marées et les courants. Les fortes marées obligent à des aménagements plus coûteux pour tenir compte des écarts de hauteur et pour limiter l'ensablement. Les glaces le bloquent l'hiver, imposent des installations plus résistantes et coûteuses, rétrécissent la période d'activité à environ 7 mois limitant d'autant les revenus d'opération qui doivent rester bas dans un contexte de concurrence avec les autres ports atlantiques, dont New York. La longue et difficile navigation dans l'estuaire parmi les îles, soumise aux vents, marées, glaces et brumes, provoque bien des naufrages et oblige à des investissements en phares, bouées, havres de refuge et en service de pilotage et de remorquage. De plus, la très faible profondeur disponible des berges entre le rivage et le promontoire pour les installations associées aux activités portuaires nécessite des gains d'espace coûteux et insatisfaisants sur le fleuve, peu compatibles avec les besoins du commerce du bois déjà à l'étroit dans ses anses. La Basse-Ville commerciale devient donc très rapidement congestionnée.



Boutique de marchands de provisions de navires (*ship chandlers*) dans la Basse-Ville de Québec en 1830, lithographie d'après une aquarelle de James P. Cockburn (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Dans ce contexte et avec la croissance remarquable de ses activités, le port requérait une intervention de l'État pour mettre en place des services communs et ordonner les intérêts de chacun. Après quelques expériences législatives peu concluantes pour organiser et financer le pilotage et un comité d'enquête présidé par le marchand John Young sur le problème, l'Assemblée législative crée en 1805 la Maison de Trinité de Québec inspirée des Trinity

House britanniques[136] qui a juridiction sur la navigation du Saint-Laurent y compris à Montréal. Elle a la responsabilité du pilotage (formation et supervision des pilotes, fonds pour le soulagement des pilotes infirmes et de leurs familles), des ouvrages nécessaires à la sécurité maritime (les bouées et phares), de l'entretien et nettoyage des fonds du fleuve et des ports, des manœuvres des navires et des conditions d'utilisation des installations portuaires[137]. Elle se finance à même des droits imposés aux navires pour les différentes sections du fleuve. Un commerçant de Québec la dirige avec le titre de Maître de la Maison de Trinité ; citons parmi les plus importants John Young (1805-1812), George Symes (1816-24), John Stewart (1824-1846), Henry LeMesurier (1846-1861 après avoir été maître adjoint de 1834 à 1846 et syndic de 1827 à 1834), alors qu'un nombre important de commerçants y jouent un rôle de syndic ou de maître adjoint. Des officiers de marine, capitaines ou pilotes assurent sur de longues périodes les fonctions de surintendants des pilotes (Augustin-Jérôme Raby de 1797 à 1821, Robert Young de 1822 à 1849 et François Gourdeau de 1849 à 1872) ou de Maître du havre (François Boucher 1805-11, John Lambly 1811-41, Edward Boxer 1841-53 et Jesse Dunn Armstrong 1853-72)[138].

Relativement efficace sur la navigation, la Maison de Trinité manque de moyens financiers et légaux d'intervention sur les aménagements portuaires, globalement de propriété privée, à l'exception du havre du Cul-de-Sac acquis en 1811. Accusée par les intérêts commerciaux montréalais de négliger les aménagements de leur port et de la navigation entre Québec et Montréal, la Maison de Trinité de Québec perd en 1832 la portion de son territoire en amont de Trois-Rivières au profit d'une nouvelle Maison de Trinité établie à Montréal. Graduellement, elle s'implique plus activement dans la réglementation de l'extension des quais, mais il faut attendre la création de la Commission du Havre en 1858 pour assister à une politique plus dynamique d'aménagements portuaires.

La nouvelle commission, composée de trois représentants du gouvernement, du maire de Québec et du président de la Chambre de commerce, fait l'acquisition d'entrepôts et de quais privés qu'elle améliore, dont ceux de la pointe à Carcy (1860), des Indes Orientales et Wellington (1863), Atkinson, Reynard et des Indes Occidentales (1866). Elle fait allonger la pointe à Carcy créant ainsi un bassin en face de l'édifice des Douanes et fait construire un dragueur pour nettoyer les abords des quais[139]. Les Commissaires empruntent des sommes considérables, dont ils ne parviennent pas à rembourser les intérêts faute de revenus suffisants, de sorte que le gouvernement doit céder une partie du contrôle aux créanciers obligataires, restreindre radicalement tout nouveau développement et réduire les dépenses, dans une période de baisse des activités à la fin des années 1860.

Entre-temps, les commerçants de Montréal demandent depuis 1826 des améliorations au chenal du Saint-Laurent et des investissements gouvernementaux très importants sont consacrés de 1844 à 1846 au creusement d'un nouveau chenal

en ligne droite dans le lac-Saint-Pierre, obstacle principal à la navigation Québec-Montréal. L'échec lamentable des travaux à un coût de quelque 320 000 $ fait choisir l'option de creuser et agrandir le chenal originel, ce qui sera réalisé de 1850 à 1854 par la Commission du Havre de Montréal, portant le chenal à 16 pieds (5 m) de profond et 250 pieds (76 m) de large, agrandi plus tard en 1865 à 20 pieds (6 m) et 300 pieds (90 m) respectivement[140]. Ces travaux facilitent l'accès au port de Montréal des navires transatlantiques, en particulier des navires à vapeur, brisant encore plus le rôle dominant de Québec, devenue une escale avant la destination finale montréalaise.

Le défi majeur du port de Québec de cette période demeure son raccordement ferroviaire. La mise en place des réseaux ferroviaires démarre au Québec en fonction des réseaux américains plus anciens, pour rejoindre un port libre de glaces ouvert à l'année ou pour faciliter la communication entre le Haut-Canada et Montréal, de sorte que la ville de Québec se trouve placée loin de l'action et encore tournée vers sa vocation maritime de haute mer. Alors que dans la région de Montréal, dans les Cantons de l'Est et en Nouvelle-Angleterre, de nombreux projets de chemins de fer se concoctent à compter des années 1840 – et certains se réalisent – en particulier le Champlain and St. Lawrence à partir de 1836, le St. Lawrence and Atlantic de 1844 à 1853, vers l'est, et le Montreal and Lachine,



Inauguration de la construction du chemin de fer Québec et Richmond, 1852 (*Illustrated London News*, 21 février 1852, p. 157, Bibliothèque et archives Canada, C-010939)

le St. Lawrence and Ottawa Grand Junction, le Montreal and Bytown, le Montreal and New York vers le sud et l'ouest, les intérêts commerciaux québécois se réveillent tardivement quand ces projets s'étendent vers le nord[141]. Avec l'absorption par le Grand Tronc, à sa création en 1853, du Quebec and Richmond, construit entre 1852 environ et 1854, une liaison ferroviaire de Richmond à Lévis relie la région de Québec au réseau principal du Grand Tronc de Montréal à Portland au Maine via Sherbrooke.

Même si plusieurs hommes d'affaires très influents de Québec et dont les activités s'étendent à tout le Canada, participent à la direction du Grand Tronc, William Price, George Pemberton, James Bell Forsyth et Henry LeMesurier notamment, une grande partie de la nouvelle bourgeoisie d'affaires francophone, des élites municipales et professionnelles et enfin d'autres hommes d'affaires anglophones perçoivent les risques considérables pour Québec de ce raccordement isolé de la ville de Québec et de son port. En effet, un des objectifs du Grand Tronc était de fournir un accès à un port libre de glace toute l'année (Portland au Maine) et de ports océaniques plus faciles d'accès dans les Maritimes et annonçait au port de Québec une concurrence menaçante[142].

Une assemblée publique de mars 1852 rassemble un groupe de Québécois autour d'un projet de chemin de fer de Montréal à Québec par la rive nord. Cette assemblée débouche sur un comité constitué de représentants de Québec, mais aussi d'autres municipalités visées à l'exception de Montréal, chargé d'obtenir une charte de la Législature provinciale, qui sera confirmée en 1853[143]. Dirigée par de jeunes avocats québécois francophones, Joseph Cauchon (président) et Hector Langevin (secrétaire-trésorier), la Compagnie du chemin de fer de la rive nord définit un tracé et cherche du financement, qu'il obtient relativement facilement de la ville de Québec et des autres municipalités sur le trajet, mais avec très grande difficulté des autorités provinciales, en vertu de programmes de garanties ou de subventions, et avec encore plus d'opposition des marchés financiers britanniques où se trouvent les capitaux nécessaires.

Les promoteurs ont un certain poids politique, surtout Cauchon, mais n'ont pas les mêmes appuis politiques, économiques et financiers, tant au Canada qu'en Angleterre, que pour le Grand Tronc. Comment concurrencer les A. T. Galt, G.-É. Cartier, É.-P. Taché au Canada et les Baring Brothers et Glyn, Mills and Co de Londres qui contrôlent les emprunts du gouvernement du Canada indispensables à l'obtention du financement britannique, source obligée de tout projet ferroviaire de l'époque ? Malgré son esprit combatif, Cauchon a bien du mal à vendre à l'Assemblée une stratégie qui ignore Montréal et vise à capter le commerce transcontinental de l'ouest. Malgré des efforts louables, un engagement de 400 000 $, haussé à 1 200 000 $, de la ville de Québec ainsi que du clergé et des municipalités, un contrat avec l'entrepreneur François Baby en 1856 pour commencer les travaux, une démission du cabinet en 1857, l'obtention d'une subvention de 1 500 000 acres de terres en Mauricie, deux périples sans succès à Londres

en 1857 et 1859 pour y rechercher des capitaux, le projet ne décolle pas vraiment et voit sa portée très réduite en 1860 et finalement en veilleuse.

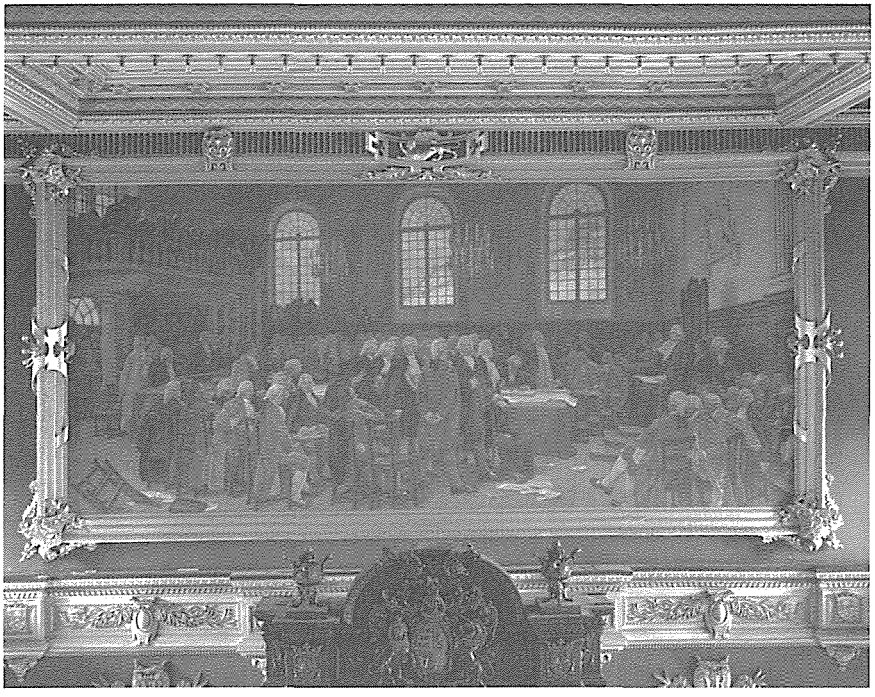
Les obstacles étaient formidables : la crise économique et financière des années 1856-1859, les difficultés financières du Grand Tronc à compter de 1856 mobilisant les finances gouvernementales et les marchés financiers, l'opposition du Grand Tronc tant au gouvernement que sur les marchés financiers en raison de la menace de ce projet sur sa rentabilité, l'implication des élites commerciales montréalaises dans le Grand Tronc et la division des groupes commerciaux québécois. Le projet lui-même manquait de réalisme en surestimant les retombées économiques possibles de la rive nord et même de l'Ouest. L'hinterland de Québec restait à construire et même un projet de chemin de fer vers le lac Saint-Jean en 1854 destiné à approvisionner Québec en bois de chauffage échoue.

Bien sûr, le Grand Tronc dessert Québec par Lévis, mais le raccordement reste difficile et plus à l'avantage de Lévis que de Québec, en raison de la traversée du fleuve parfois difficile et surtout l'absence d'installations terrestres de triage et d'entreposage générateur d'une connexion harmonieuse avec le transport maritime. Québec devra attendre 25 ans avant d'être atteinte par un chemin de fer, un retard dont les effets négatifs peuvent difficilement être mesurés, mais dont la portée a certainement accentué la prépondérance déjà marquée de Montréal et la marginalisation de Québec.

Au tournant des années 1870, Québec commence à réaliser les défis économiques à venir : un commerce du bois, une construction navale et un port en transition difficile, un chemin de fer qui n'arrive pas encore sur son territoire et une industrialisation qui s'amorce en retard, à l'aube d'une crise économique qui risque de l'étouffer.

9

Les nouvelles institutions d'une capitale



Le débat sur la langue à l'assemblée législative du Bas-Canada.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Tableau de Charles Huot, *Séance de la Chambre des députés du Bas-Canada, décembre 1792*, vers 1920. Photo Neuville Bazin, 1951)

1791 marque un tournant décisif dans l'histoire de la ville de Québec. L'Acte constitutionnel établit une assemblée élue qui doit contribuer à remplacer un gouvernement autocratique et élitiste, dirigé par des gouverneurs de formation militaire et assisté dans les conseils législatif et exécutif de membres choisis et influents d'une élite bureaucratique et professionnelle anglophone, de la nouvelle communauté d'affaires, de quelques francophones, en particulier des seigneurs et quelques professionnels. Dans l'orbite de cette direction centralisée et fermée, se trouvent des militaires en garnison qui assurent la défense et la sécurité aussi bien de la ville que de la colonie britannique, des autorités religieuses qui encadrent les Églises protestantes et catholique et des juges de paix qui tentent de maintenir l'ordre dans la ville. Ce cadre institutionnel cheminera graduellement et non sans heurts vers une démocratisation accrue, se donnera des infrastructures physiques, législatives et réglementaires et développera des interventions grandissantes dans tous les domaines de services publics en fonction des besoins d'une population locale et provinciale en forte croissance.

Capitale de la Nouvelle-France, Québec conserve ce statut après la Conquête, mais voit le territoire sous son contrôle (le bassin hydrographique du Saint-Laurent) se rétrécir par étapes à partir de l'Acte de Québec de 1774, par la perte en 1783 des régions américaines au sud des Grands Lacs et par sa division en 1791 en deux parties, le Haut-Canada (partie sud de l'Ontario actuel) et le Bas-Canada (partie sud du Québec actuel)[1]. La nouvelle Assemblée et le gouvernement bas-canadien installés à Québec voient leur aire d'intervention réduite, mais sa population de loin la plus importante s'accroître rapidement. L'importance économique de Québec pour l'immigration, le commerce du bois et les importations, incluant la perception des droits de douane pour le Bas-Canada, mais aussi le Haut-Canada, lui permet de maintenir un statut de capitale clair jusque dans les années 1830. Toutefois, la croissance accélérée de la population dans le Haut-Canada et à Montréal porte en germe une remise en question liée au déplacement du centre de gravité démographique vers l'Ouest.

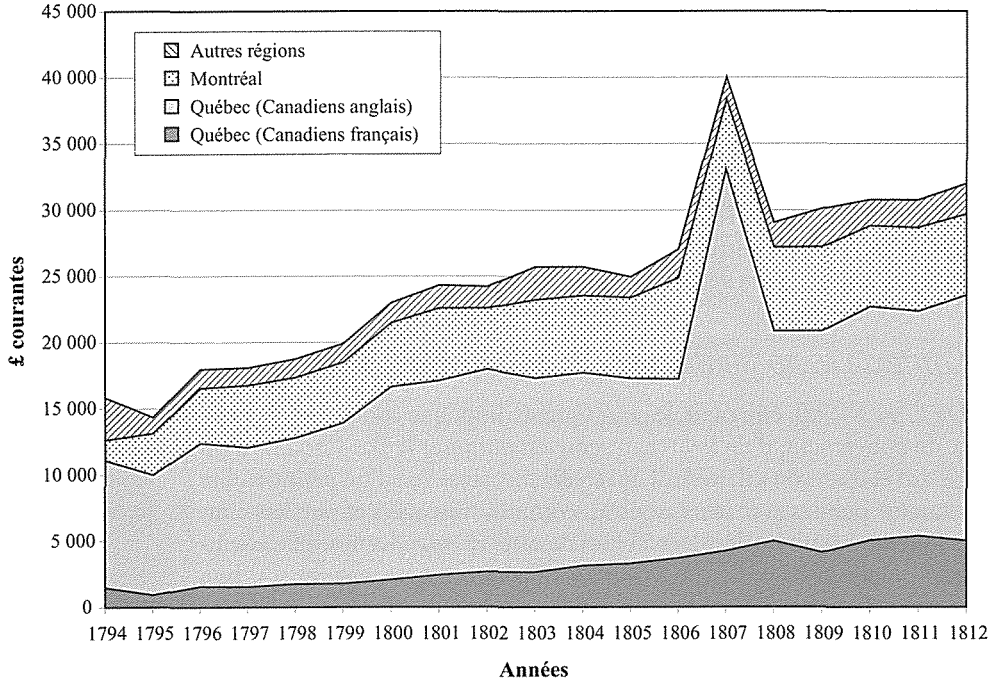
Contexte socio-politique et vie parlementaire

De 1791 à 1840, être capitale pour Québec implique comme auparavant la présence du gouverneur, d'un lieutenant-gouverneur pour le Bas-Canada, d'un conseil législatif et d'un conseil exécutif qui en émane, ainsi que d'un petit nombre d'administrateurs publics avec leurs adjoints, commis, messagers et portiers remplissant les fonctions limitées dévolues à l'État de cette époque. La nouvelle assemblée n'ajoute qu'une dizaine de ces employés subalternes pour assurer son bon fonctionnement. À compter des années 1790, il est difficile de désigner comme ministère les fonctions de secrétaire et registraire provincial (George Pownall), du secrétaire du gouverneur (H. W. Ryland), de receveur général (Henry Caldwell), d'auditeur des comptes (T.A. Coffin), d'arpenteur général (S. Holland) et de son adjoint, de commis et garde-magasin général (J. Craigie), de solliciteur général et

inspecteur des Domaines du Roi (J. Sewell), de député paiemaître général (J. Winslow), d'agent « provisionnaire » de l'armée (J. Lees), d'officier naval (T. Faunce), de greffier de la Couronne (W. Pollock) et de surintendant des Indiens (Campbell). Il faut ajouter des fonctions provinciales décentralisées présentes à Québec comme le grand voyer (G.-E. Taschereau), le capitaine du port (J. Frost), des fonctions de nature municipale en l'absence d'administration locale pour Québec, tels l'inspecteur de police (J. Coffin), l'encanteur (W. Burns), l'inspecteur des marchés (J. Duval) et l'inspecteur des cheminées (D. Auldjo) et des fonctions judiciaires dans les cours provinciales et pour le district de Québec dans la cour du Banc du Roi. De plus, diverses administrations coloniales exercent des activités importantes à Québec comme les douanes, les postes et surtout l'administration militaire, centrale pour la province et locale pour la place forte de Québec. Le quartier général de l'armée au Canada se trouve à Québec avec ses officiers et services (notamment, l'ordonnance), une garnison importante et plusieurs régiments y sont cantonnés (le Royal Artillery en particulier) ou de passage.

Figure 9.1

Salaires totaux des fonctionnaires du Bas-Canada, pour les villes de Québec et de Montréal et les autres régions, 1792-1812



Source : d'après Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812), Un essai d'économie historique*, Montréal, PUQ, 1973, p. 91-92.

D'après une évaluation de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot pour la période 1794 à 1812, la fonction publique bas-canadienne passerait d'une centaine de membres dans les années 1790 à 200 au début des années 1810, dont 60 % installés à Québec, un peu plus de 20 % à Montréal et entre 15 et 20 % ailleurs au Québec[2]. D'environ 15 % du grand total, le nombre de fonctionnaires francophones de Québec atteint les 20 % à la fin de la période, réduisant ainsi la majorité anglophone de 45 à 40 % environ et représentant en gros le tiers des fonctionnaires de Québec. Les salaires versés à la fonction publique de Québec (figure 9.1) concrétisent sa fonction de capitale, grâce à 70 % de l'ensemble des salaires publics versés au Bas-Canada, contre moins de 20 % à Montréal et moins de 10 % pour le reste de la province. Les salaires des fonctionnaires anglophones de Québec représentent 60 % du total provincial et à Québec passent de 87 % environ à entre 75 et 80 % à la fin de la période, alors que la proportion des fonctionnaires anglophones passe de 73 à 75 % à moins de 60 % en nombre. Le salaire moyen des fonctionnaires anglophones de Québec (entre 220 et 350£ l'an) outrepasse de 2 à 3 fois celui des francophones (100 à 130£). Il est clair que la fonction publique de Québec apporte une contribution économique importante à la ville (de 10 000£ à 23 500£ en1812) et en particulier à une minorité anglophone dirigeante qui fait le lien avec la métropole.

La présence à Québec d'une assemblée élue permet à une élite professionnelle et d'affaires tant anglophone que francophone d'accéder au régime parlementaire, mais sans contrôle sur un exécutif non responsable devant elle. Elle fonctionne dans un contexte agité par les retombées d'une atmosphère révolutionnaire française dans les années 1790 et des craintes des autorités britanniques de la voir se répandre au Bas-Canada. La marmite bouillonne, notamment dans la région et la ville de Québec, et l'armée britannique doit intervenir pour contenir les mouvements parfois violents[3]. Dès la première élection de 1792, la majorité francophone et la minorité anglophone de la ville et de la région se répartissent la représentation, une pratique qui se poursuivra comme le démontre le tableau 9.1, et les John Young, David Lynd et William Grant prendront tous les moyens nécessaires pour se faire élire[4].

De 1791 à 1838, les départs, retours, changements de comtés des députés sont nombreux, mais la composition de la chambre reflète l'ascension d'un groupe de professionnels francophones, qui partage le pouvoir avec des marchands anglophones en recul. Les débats et contestations se déplacent vers l'assemblée à compter de 1805, alors que Québec devient le théâtre de la création de deux journaux antagonistes, le *Quebec Mercury* (1804) et le *Canadien* (1806), de la formation du Parti breton et du Parti canadien (devenu Parti patriote en 1826), de la querelle des prisons (1805), de la querelle des subsides (1818-1828) et de la radicalisation et du contrôle grandissant du Parti patriote sur la vie politique québécoise et bas-canadienne dans les années 1830[5]. Cette montée politique des « Canadiens » mobilise des intérêts communs et personnels, mais révèle aussi des conflits internes entre les dirigeants québécois du Parti canadien, Pierre Bédard,

Tableau 9.1

Députés de la région de Québec à l'Assemblée législative, 1792-1867

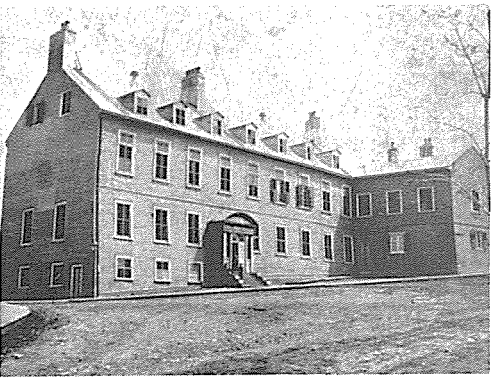
Comtés	Québec, Basse-Ville	Québec, Haute-Ville	Québec, Comté	Orléans	Northumberland – Montmorency (1830+)	Hampshire (1792-1830) – Portneuf (1830+)
1792-1830	-Lester, Robert 92-96-00-04 -Young, John 92-08 -Raby, A, Jérôme 96-00 -Salaberry, Louis de 04-08 -Bédard, Pierre 08-10 -Jones, John 08-10 -Mure, John 10-14 -Bruneau, Pierre 10-16 -Stuart, Andrew 14-20 -Languedoc, Frs 16-20 -Burnett, Peter 20--- -Lee, Thomas 20, 28-30 -Bélanger, Jean 20-27 -McCullum, James 20-24 -Young, Thomas Ainslie 24-30	-Panet, Jean-Antoine 92-08, 14-15 -Grant, William 92-00, 04-05 -Raby, A. Jérôme 00-04 -Blackwood, John 05-10 -Dénéchaud, Claude 08-20 -Irvine, James 10-14 -Van Felson, George 15-20 -Vallières de St-Réal. Jos.-Rémi 20-29 -Stuart, Andrew 20-30 -Dorval, J.-Frs-Jos 29-30	-Salaberry, Louis de 92-93 -Lynd, David 92-96 -Berthelot d'Artigny, Michel-Amable 93-96, 00-08 -Black, John 96-00 -Paquet, Louis 96-04 -De Bonne, P.-Amable 04-10 -Gray, Ralph 08-10 -Gauvreau, Louis 10-22 -Bédard, J.-Bte 10-14 -Bréhaut, Pierre 14-17 -McCullum, James 17-18 -Neilson, John 18-30 -Clouet, Michel 22-30	-Boisseau, Nicolas Gaspard 92-96 -Martineau, Jérôme 96-09 -Blouin, Charles 10-20 -Quirouet, François 20-30	-Bédard, Pierre 92-08 -Dufour, Joseph 92-96 -Fisher, James 96-08 -Poulin, Jean-Marie 00-09 -Caron, Augustin 08-09, 11-14 -Drapeau, Joseph 09-10 -Lee, Thomas 09-16 -Lagueux, Étienne-Claude 14-24, 27-30 -Panet, Philippe 16-24 -Laterrière, Marc-Pascal de Sales 24-30 -Fraser, John 24-27	-McNider, Mathieu 92-96 -Boudreau, Jean 92-96 -Planté, Joseph 96-08 -Huot, François 96-04, 08-22 -Duchesnay, Ant.-L. Juchereau 04-10 -LaRue, Frs-Xavier 10-14,26-30 -Alsopp, George Waters 14-20 -Langevin, Charles 20-24 -Arcand, Jean-Olivier 22-24 -Drolet, François 24-27 -Cannon, John 24-26,27-30
1830-1838	-Lee, Thomas 30-32 -Young, Thomas Ainslie 30-34 -Van Felson, George 32-37 -Dubord, Hyppolyte 34-38 -Munn, John 37-38	-Stuart, Andrew 30-34, 36-38 -Dorval, J.-Frs-Jos 30-34 -Caron, René-Édouard 34-36 -Berthelot, Amable 34-38	-Neilson, John 30-34 -Clouet, Michel 30-33 -Besserer, Louis-Théodore 33-38 -Blanchet, Jean 34-38	-Quirouet, François 30-33 -Cazeau, Jean-Baptiste 30-38 -Godbout, Alexis 34-38	-Panet, Philippe 30-32 -Bédard, Elzéar 32-36 -Lefrançois, Nicolas 36-38 -Têtu, Vital 36-38	-LaRue, Frs-Xavier 30-38 -Huot, Hector-Simon 30-38
1841-1854	-Burnett, David 41-43 -Black, Henry 41-44 -Chabot, Jean 43-51 -Aylwin, Thomas Cushing 44-48 -Méthot, François-Xavier 48-51 -Stuart, George-O'Kill 51-54 -Dubord, Hyppolyte 54-54		-Neilson, John 41-44 -Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier 44-54	Inclus dans Montmorency	-Quesnel, Frédéric-Auguste 41-44 -Cauchon, Joseph-Édouard 44-54	-Aylwin, Thomas Cushing 41-44 -Drummond, Lewis-Thomas, 44-47 -Duchesnay, Antoine Juschereau 48-51 -Tessier, Ulric-Joseph 51-54
1854-1867	-Blanchet, Jean 54-57 -Alleyn, Charles 54-60 -Chabot, Jean 54-56 -Simard, George-Honoré 56-60 -Stuart, George-O'Kill 57-57 -Dubord, Hyppolyte 57-60 -Huot, Pierre-Gabriel 60-67 [Est] -Simard, George-Honoré 60-63 -Thibaudeau, Isidore 63-67 [Centre] -Alleyn, Charles 60-67 [Ouest]		-Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier 54-55 -Évanturel, François 55-57, 61-67 -Panet, Charles 58-61	Inclus dans Montmorency	-Cauchon, Joseph-Édouard 54-67	-Thibaudeau, Joseph-Élie 54-61 -Brousseau, Jean-Docile 61-67

Sources : D'après Joseph DESJARDINS, *Guide parlementaire historique de la Province de Québec, 1792 à 1902*, Québec, 1902, 395 p.

John Neilson et Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, les dirigeants montréalais et Louis-Joseph Papineau qui devient le leader dominant du parti.

Au delà des conflits personnels, le contexte socio-politique de Québec pourrait expliquer ces divergences Québec-Montréal qui culminent en grande partie dans la relative abstention de la population de Québec lors des conflits armés de 1837 et 1838, surtout concentrés autour de Montréal. En effet, la bourgeoisie commerciale de Québec, tout orientée vers la Grande-Bretagne et impliquée en amont dans l'exploitation forestière en région et dans les réseaux de distribution des importations, domine très largement la vie économique de la ville, alors en crise profonde. Elle contrôle le petit commerce et les travailleurs de la ville, tout comme l'administration coloniale avec ses emplois subalternes et ses services. Elle peut compter sur la direction de l'armée britannique, l'importante garnison de Québec et les militaires de passage dont la présence imposante pouvait certes intimider les contestataires et mieux faire ressentir les risques d'un recours aux armes. Les éléments montréalais plus radicaux ont bien tenté sans grands espoirs de rallier les Québécois, mais les démarches d'Auguste-Norbert Morin en 1837 sont restées vaines devant l'opposition très vive d'Étienne Parent directeur du *Canadien,* ce qui fera dire à Papineau que les prunes mûrissent moins vite à cette époque à Québec qu'à Montréal[6]. Après un hiver tendu dans la ville, l'attitude de la population québécoise devient plus favorable à la rébellion si l'on se fie au succès du recrutement des « frères chasseurs » l'année suivante et à des projets d'action contre les autorités, tel celui d'investir la citadelle qui avorte par la dénonciation d'un espion et provoque en décembre la dissolution des frères chasseurs québécois[7]. Le mouvement révolutionnaire à Québec n'aura pas et de loin l'ampleur de celui de la région montréalaise : sur quelque 2 100 patriotes repérés par Jean-Paul Bernard, à peine 35 venaient de la ville et du comté de Québec, dont l'avocat Robert-Shore-Milnes Bouchette, le peintre Joseph Légaré fils, l'avocat Auguste-Norbert Morin, le journaliste Étienne Parent et le médecin Olivier Robitaille[8].

Les conflits incessants entre l'appareil législatif contrôlé de plus en plus par les patriotes et l'exécutif (les gouverneurs, conseils exécutif et législatif) sous la coupe des bureaucrates ne favorisent pas le développement d'une administration publique importante à Québec. Même si les dépenses civiles jusqu'à la guerre de 1812 doublent de 1794 à 1811, elles n'atteignent guère que le quart des dépenses militaires totales de cette période d'après les estimations de Paquet et Wallot et moins de 20 % au début des années 1810[9]. La querelle des subsides qui suit la guerre et s'étend sur une dizaine d'années a pour objectif d'affamer l'exécutif et de le contraindre à puiser dans la caisse militaire pour assumer les dépenses essentielles. Ainsi de 1819 à 1828, les dépenses civiles se situent entre 50 et 100 000£, en moyenne au niveau des revenus nets et, de 1829 à 1832 après la fin du blocage des subsides, elles se stabilisent à un plateau de 160 000£ laissant deviner l'ampleur des ponctions sur les dépenses militaires. La reprise des affrontements réduit les dépenses dans les 120 000£ en 1833 et 1834, puis 70 000£ en 1835, à un niveau inconnu en 1836-1837, avant de revenir à plus de 150 000£ de 1838 à 1840[10].



Le château Haldimand vers 1880. (Archives de la ville de Québec, nº 16722, Photo Ellisson & Co)

Dans le contexte d'un accroissement très important de la population et de l'activité économique du Bas-Canada, cette très faible croissance de l'État n'apporte pas les retombées attendues par le statut de capitale.

Pourtant, Québec se dote des édifices publics nécessaires aux activités gouvernementales locales, soit un palais de justice (1799-1804), une prison (1810-1811) et un édifice des douanes (1831-1832), et réaménage et agrandit d'autres édifices pour les activités administratives et politiques : le château Saint-Louis, le château Haldimand (1786) et l'ancien Palais épiscopal. Le château Saint-Louis continue d'héberger les gouverneurs et les réunions du Conseil exécutif, alors que l'ancien Palais épiscopal loué depuis 1777 pour les réunions du Conseil législatif accueille en plus dans sa chapelle la nouvelle assemblée législative établie par l'Acte constitutionnel de 1791 et les fonctionnaires qui en dépendent. Rénové et agrandi de 1808 à 1811 pour 15 000£, le château Saint-Louis demeure le centre des activités sociales et politiques de la haute société avec le château Haldimand en face[11]. Il jouera ce rôle jusqu'à sa destruction par un incendie en 1834 et à son remplacement par le château Haldimand et l'hôtel Union tout proche.

Pour sa part, l'ancien Palais épiscopal, siège de l'Assemblée, des conseils législatifs et exécutifs, de leurs bureaux administratifs, du secrétaire provincial, du greffier de la Couronne, de l'arpenteur général, des ingénieurs et de l'adjudant général des milices commence en 1811 à donner des signes de vétusté et à devenir incapable de loger en sécurité des services gouvernements en croissance et des documents publics indispensables à conserver[12]. Un comité évalue les coûts d'un nouveau bâtiment à 50 000£, une somme trop importante dans une conjoncture difficile au moment de vifs débats sur les coûts des réaménagements du château Saint-Louis. Il faudra attendre 20 ans avant que le projet ne revienne en 1831 sous la forme d'une acquisition du terrain de l'ancien Palais épiscopal, de la construction d'une aile sur le côté nord-ouest du bâtiment et de réaménagements intérieurs importants incluant une nouvelle salle d'assemblée[13]. Complété en 1834 à un coût total de près de 20 000£, le nouveau Parlement provincial répond en grande partie aux attentes, même si un projet d'agrandissement par démolition de la vieille partie nord-est de l'édifice pour 13 000£ reste en attente. Québec se trouve alors dotée des infrastructures d'une capitale de plus grande envergure encore.

Les troubles de 1837-1838 vont bouleverser la donne. Avec la suspension de la Constitution en 1838 et le remplacement de l'Assemblée par un Conseil spécial très restreint, Montréal et le château Ramezay deviennent le lieu des réunions de cette instance temporaire. La nouvelle Constitution adoptée en 1839 et sanctionnée en 1841, l'Acte d'Union, oblige à choisir une nouvelle capitale qui convienne aux politiciens du Haut et du Bas-Canada. Québec capitale du Bas-Canada et Toronto celle du Haut-Canada possèdent les infrastructures d'accueil,

mais Montréal apparaît dans les premières versions de la Constitution. Toutefois, le gouverneur Sydenham parvient à faire reporter le débat sur la question après la sanction de l'Acte d'Union et choisit alors d'autorité un nouvel aspirant, Kingston, pour sa localisation entre les deux anciennes capitales, pour les coûts moins élevés des services et terrains et afin d'éviter une immersion en milieu trop francophone.

Ce choix se révèle à l'usage très insatisfaisant pour tous en raison des aménagements déficients et de la petite taille de la ville[14]. Il envisage également Montréal, mais laisse de côté Québec et Toronto et considère l'alternance comme inapplicable et coûteuse. Un groupe torontois réagit tôt et propose en 1841 une alternance Québec-Toronto en invoquant le tort causé à ces villes par la perte du statut de capitale (estimé à au moins 30 000£ pour Toronto), les perspectives d'une meilleure compréhension de deux communautés ainsi mises en contact et les coûts élevés de doter d'autres villes des édifices parlementaires et gouvernementaux déjà existants à Québec et à Toronto. Devant la levée de boucliers contre Kingston, Montréal est retenue en 1843 et devient à compter de 1844 la nouvelle capitale de la province; en raison de sa situation dans les réseaux de transport et de communication et de ses infrastructures très adéquates, l'édifice du marché Saint-Anne devient le Parlement. Montréal serait probablement restée la capitale de la province, voire du Canada pour longtemps, si de graves affrontements en 1849 sur la place du français à l'Assemblée et sur la compensation des pertes de Bas-Canadiens lors des troubles de 1837-38 n'avaient dégénéré en émeutes violentes provoquées par des membres de la communauté anglophone, culminant dans l'incendie du Parlement le 25 avril 1849 et la destruction de sa bibliothèque et des archives[15]. La persistance de l'agitation amène l'Assemblée à revenir en mai suivant à la solution de l'alternance entre les deux anciennes capitales et permet ainsi à Québec en raison des circonstances et sans grands efforts de retrouver périodiquement son rôle de capitale.

Le gouvernement doit préparer chaque ville à recevoir les parlementaires et les fonctionnaires. Toronto d'abord accueille le Parlement et les ministères de 1849 à 1851, alors que le gouvernement entreprend des travaux au Parlement pour préparer son arrivée à Québec en 1851 et un premier séjour de 4 ans. Commencé en 1850, l'agrandissement de l'édifice ajoute une aile nord-est à un coût de plus de 20 000£ et s'accompagne de quelques transformations au corps principal remontant à 1836 ayant coûté à cette époque près de 19 000£. De plus, le gouvernement loue plusieurs maisons ou édifices privés et transforme le château Saint-Louis pour installer les différents ministères, de même qu'il prend l'occasion de louer brièvement et d'acheter la très belle propriété de Spencer Wood (devenu Bois de Coulonge) en 1852 pour en faire la résidence du Gouverneur général (voir tableau 9.2). Dans la plupart des cas, il doit dépenser des sommes souvent importantes afin de les aménager convenablement pour leurs nouvelles fonctions.

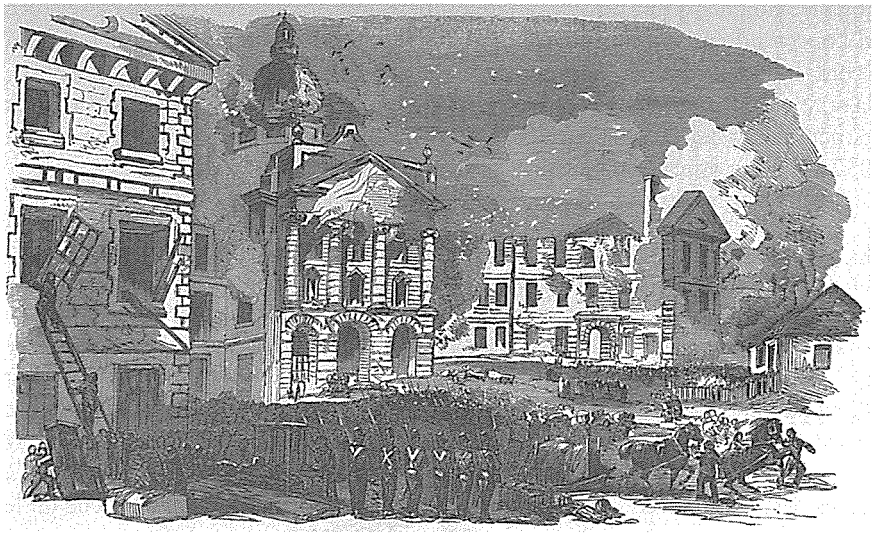
Tableau 9.2

Répartition des services gouvernementaux dans la ville de Québec et coûts des déplacements, achats et locations d'édifices, 1850-1866

Services gouvernementaux	1851-1856		1859-1866	
Résidence du Gouverneur	Hôtel Albion (6 mois à 600£) et Spencer Wood (location, achat (Atkinson) et construction : ca 23 500£)		Spencer Wood. Incendiée le 28 février 1860 et reconstruite 62-63 (28 000 $)/ maison Bradshaw, rue Saint-Louis ; Cataracoui louée(Burstall) 1600 $/an 1860-62, rénovée pour 10 000 $ et solde après-vente de 7 900 $	
Bureau et secrétaire du gouverneur	Hôtel Saint-George, Place d'Armes (loué à 400£ par an, plus un bonus de 450£ ; réaménagements 1 750£) (Willis Sewell)		Château St-Louis, puis (1862 ?) Maison Racey, 23 rue Sainte-Anne (400 $/an)	
Conseil exécutif, Service civil, Chemins de fer			Hôtel Saint-George, Place d'Armes (héritiers Sewell pour 450£/an)	
Secrétaire provincial				
Procureurs et solliciteurs généraux.				
Affaires indiennes			Hôtel St George/ 13 des Remparts (1862-63) / Maison Alleyn, 8 rue Sainte-Anne (600 $/an)	
Pêcheries			2 Ste-Ursule/ 4 Sainte-Ursule (1863)/ 8 rue Sainte-Anne	
Régistrateur provincial	Château Saint-Louis (ex. Haldimand) réaménagements 2 780£		Château Saint-Louis	
Travaux publics			Maison Chapman, coin Sainte-Geneviève et des Carrières (600 $/an)	
Terres de la Couronne			Château Saint-Louis (à la place de l'École Normale Laval)	
Inspecteur général / Finances	Maison Jones rue Saint-Louis (louées pour 4 ans à 240£/an ; aménagements 412£)		Maison Leaycraft, 1 rue Sainte-Geneviève (900 $/mois)	
Douanes et auditeur				
Receveur général [chemins de fer (1865)]			Maison Jones Coin Haldimand et Saint-Louis/ coin Desjardins et Saint-Louis (1862-63)/ Maison Baby, 59 rue Saint-Louis (800 $/an)	
Maître général des postes	Maison Gugy rue Mont-Carmel (louée pour 4 ans à 125£/an)		Maison du gouvernement 63 rue Saint-Louis (propriété Sewell) près de Place Dalhousie et Porte Saint-Louis	
Adjudants généraux, Milice	Maison Amiot puis Trigge rue Sainte-Anne louée à 125£/an, aménagements 151£.		Maison Racey 23 rue Sainte-Anne (1860-62)/ Maison Hébert coin Mont-Carmel et Haldimand (600 $/an)	
Agriculture et statistiques			Maison Jones Coin Haldimand et Saint-Louis (1860-62)/ Maison Bradshaw, 61 rue Saint-Louis (800 $/an)	
Assemblée législative et employés	Parlement (nouvelle aile et réaménagements ca 26500£, terrain loué à 1000£ incendié 1er février 1854 ; Hospice des Sœurs de la Charité rue Saint-Olivier loué 23 mars 1854 à 1000£/ an et incendié le 3 mai	Salle de Musique de la Cité, et maison rue Saint-Louis (175£/mois) aménagements 8200£	Hôtel du Parlement (construits en 1859-60 pour 61 500 $, terrain loué à l'archevêché de Québec pour 4 866 $/an)	
Conseil législatif et employés		Palais de justice, rue Saint-Louis		
Bibliothèque		Maison Hunt rue Saint-Louis		
Frais de transferts de Toronto à Québec et retour	Toronto-Québec, aut. 1851 : 11 171£	Québec-Toronto sept-oct. 1855 : 19 375£	Toronto-Québec, été 1859 : 102 294 $	Québec-Ottawa (sept-oct. 1865) : inconnu

Sources : Construit provisoirement à partir d'un éventail de sources dont les dépenses de travaux publics dans les Comptes publics, les rapports du ministère des Travaux publics, et en particulier les annuaires (*directories*) de Québec. Les dates et changements de propriété ne sont pas précis, les noms correspondent aux propriétaires et les adresses renvoient à la numérotation d'époque.

Les édifices parlementaires logent donc surtout la bibliothèque, la salle d'Assemblée, celle du Conseil législatif et le personnel attaché aux deux assemblées et deviennent, à compter de 1852, le lieu des débats parlementaires de la province du Canada. Le 1er février 1854, un incendie accidentel détruit complètement le Parlement, les archives et surtout la bibliothèque. Les pertes totales atteignent 61 000£, moins les assurances et les livres sauvés, une perte nette de 25 500£. Le comité d'enquête recommande de construire dorénavant les édifices publics avec des coupe-feu, une absence difficile à justifier dans ce cas, et sous la surveillance d'architectes professionnels[16]. Il faut alors trouver une alternative et elle prend la forme d'une location pour 3 ou 4 ans à compter du 23 mars de l'hospice des Sœurs de la Charité (Sœurs grises) en construction depuis 1850 pour servir de refuge aux infirmes et orphelins et pour l'instruction de jeunes filles pauvres, alors sur le point d'être terminé. Le gouvernement devait compléter les aménagements intérieurs pour ses besoins, mais, le 3 mai 1854 au cours des travaux, un incendie ravage la nouvelle partie de l'édifice. Les pertes atteignent environ 25 000£ pour l'Archevêché, dont à peine 6 000£ couverts par des assurances, de sorte que, à la demande de l'archevêque de Québec, le gouvernement assumera les coûts de la reconstruction[17].



Incendie du Parlement de Québec le 1er février 1854, d'après *The Illustrated London News* du 25 février 1854. À l'avant-plan, on remarque des étudiants du Séminaire de Québec qui participent au sauvetage des volumes de la Bibliothèque du Parlement.
(Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 134)

Ces deux incendies coup sur coup jettent l'inquiétude dans plusieurs services gouvernementaux logés dans d'autres édifices de Québec qui avaient échappé jusque-là au feu, mais qui détenaient des documents d'importance vitale sans protection adéquate, ni voûte à l'épreuve du feu[18]. À nouveau, il faut trouver à loger les chambres d'Assemblée, une opération qui devient de plus en plus difficile et aboutit à une dispersion : l'Assemblée se retrouve à la salle de Musique de

la ville, le Conseil législatif au palais de Justice et la bibliothèque après un séjour d'urgence au Séminaire aboutit également sur la rue Saint-Louis. Sans doute avec un certain soulagement, le gouvernement et l'administration publique de la province du Canada quittent pour Toronto à l'automne 1855 laissant quelques édifices en attente du retour, mais d'autres à reconstruire.

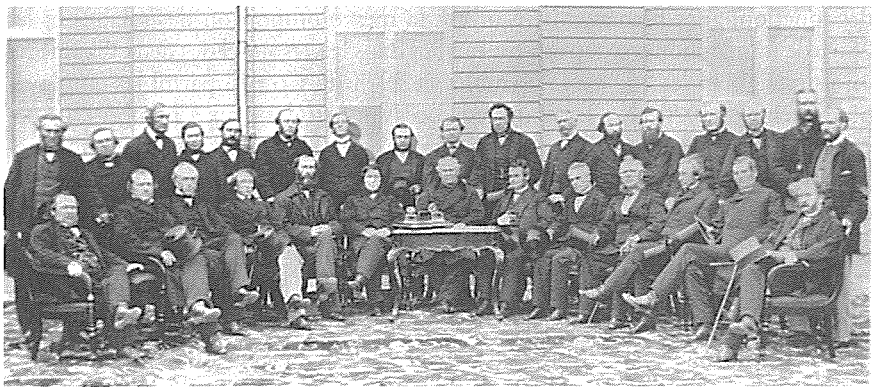
Ce séjour coûteux et mouvementé à Québec a sans doute confirmé les inconvénients et les risques de ces déplacements de capitale et de l'absence d'édifices permanents pour loger l'administration publique, de sorte que les débats reprennent avec plus de vigueur sur le choix d'un site permanent. Après de vifs échanges et plusieurs votes, Québec est choisie le 16 avril 1856 par l'Assemblée législative siégeant à Toronto et des sommes sont votées pour la construction des édifices parlementaires, au grand plaisir des Québécois. Toutefois, le 28 juin, le Conseil législatif s'y oppose, de sorte que la question demeure sans solution et l'impasse persiste.

L'année suivante, l'Assemblée décide de s'en remettre à la Reine et Québec, tout comme ses concurrentes de Kingston, Montréal, Ottawa et Toronto, fait sa promotion en invoquant sa position stratégique comparable à celle de Londres comme port de mer tourné vers la Grande-Bretagne, la sécurité dans une ville fortifiée éloignée d'une possible attaque américaine, le caractère central de Québec si l'on prend en compte l'ensemble des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, les échecs de Kingston et de Montréal, la fidélité de la ville à la Couronne, la bonne entente entre les communautés anglophones et françaises et les avantages esthétiques et culturels de la ville, à qui les 53 gouverneurs qui s'y sont succédé en 230 ans n'ont jamais voulu retirer le statut de capitale[19].

La Reine jette officiellement son dévolu sur Ottawa au début de 1858, mais déjà le gouverneur Edmund Head était convaincu du choix d'Ottawa et, dans un rapport confidentiel non daté appuyant Ottawa, il remarquait à propos de Québec que son choix exaspérerait le Haut-Canada, exciterait la jalousie de Montréal, irait à l'encontre du mouvement vers l'ouest de la richesse et du commerce qui réduisait déjà l'influence de Québec située à l'extrémité est de la colonie au-delà de laquelle « tout est d'importance secondaire[20] ». Même si la décision royale suscite encore des oppositions, Québec se voit conférer le mandat de prendre la relève de Toronto en 1859 comme prévu et d'assumer le statut de capitale jusqu'à ce que les nouveaux édifices parlementaires soient construits et prêts à accueillir le gouvernement et ses ministères.

En l'absence d'édifices parlementaires adéquats, la décision est prise de rebâtir sur le site de l'ancien Parlement un nouvel édifice modeste et fonctionnel pour répondre aux besoins immédiats et pour être converti ensuite en bureau de poste central de Québec. De 1859 à 1865, les chambres s'accommodent très bien de cet édifice et les divers ministères réutilisent les édifices déjà propriété de l'État (château Saint-Louis, Spencer Wood incendié en 1860 et reconstruit en 1862-1863) et occupent divers édifices et résidences loués dans les environs immédiats, en

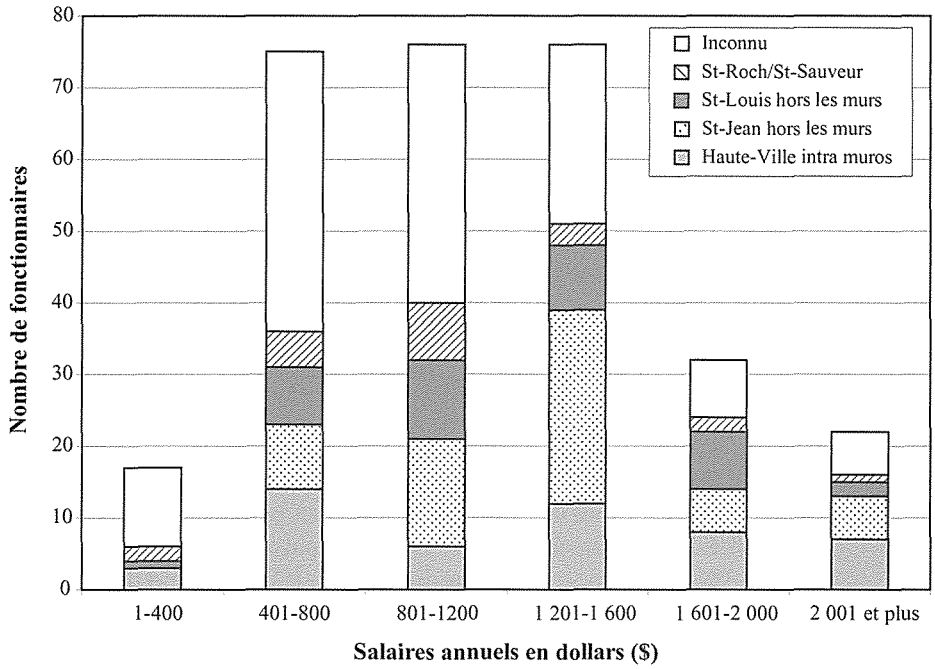
particulier sur la rue Saint-Louis (tableau 9.2). Les besoins en locaux se sont nettement accrus depuis le départ de 1855 et les déplacements deviennent plus fréquents pour certains ministères, jusqu'à deux ou trois reprises pendant cette courte période.



Participants à la Conférence de Québec de 1864 en vue d'une confédération des colonies de l'Amérique du Nord britannique. (Archives de la ville de Québec, n° 10195)

Figure 9.2

Répartition des fonctionnaires permanents de la Province du Canada, par secteurs de la ville de Québec et par groupes de salaires annuels en 1864



Source : d'après DSPC, 1864, n° 58, « Return to an address... for certain statements relative to Employés in Public Departments ».

Le statut de capitale en alternance se répercute très substantiellement sur la vie économique et sociale de la ville. De 200 à 300 administrateurs publics et fonctionnaires travaillent à Québec et s'y logent. En 1864, plus de 400 000 $ sont versés en salaires à 419 employés permanents et occasionnels, dont 350 000 $ à 298 permanents et le reste aux occasionnels. Les anglophones représentant 72 % des fonctionnaires permanents reçoivent la même proportion des salaires et les 28 % de francophones se retrouvent surtout dans le personnel des deux Chambres où ils atteignent les 45 % à l'Assemblée et 39 % au Conseil parmi les employés permanents et 50 % chez les nombreux occasionnels des deux Chambres. Ils occupent en nombre une position supérieure à la moyenne (28 %) dans les ministères du Registraire provincial (55,6 %), de l'Agriculture (44 %), du Receveur général (38,5 %) et du Secrétaire provincial et des Travaux publics (33 %) alors qu'elle est très faible aux Finances, chez l'Auditeur et aux Postes.

Nul doute que la venue des fonctionnaires et leur départ a des répercussions importantes sur le marché locatif et sur l'économie de la ville. La figure 9.2[21] permet de saisir leur répartition résidentielle dans des secteurs de la ville en 1864, en fonction de leur revenu. Mieux connu avec l'augmentation du revenu, le lieu de résidence paraît dépendre plus de la distance au lieu de travail. Ainsi, la prédominance de la Haute-Ville à l'intérieur des murs, à la fois pour les revenus plus faibles et plus élevés, confirme le caractère résidentiel diversifié de son habitat. Pour les revenus moyens, entre 800 et 1 600 $, la forte majorité des fonctionnaires s'installent à l'ouest des murs dans Saint-Louis et Saint-Jean, alors que Saint-Roch n'en accueille une proportion significative que pour la tranche de revenu de 801 à 1200 $.

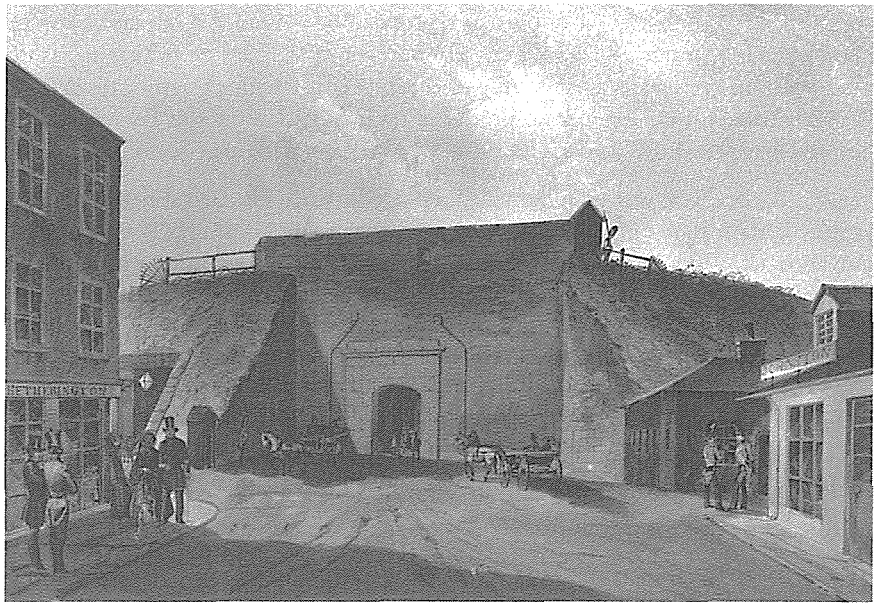
Le salaire moyen des anglophones (990 $ par an) dépasse quelque peu celui des francophones (944 $), de sorte que leur lieu de résidence ne diffère pas radicalement de leurs congénères sur cette base, même s'ils se concentrent plus dans Saint-Louis ou dans la Haute-Ville qu'ailleurs. Les fonctionnaires francophones à salaire moyen (1 340 $) supérieur à la moyenne de 944 $ résident à la Haute-Ville et le groupe le plus nombreux, à salaire moyen légèrement plus élevé (1 100 $) que cette moyenne, vit dans Saint-Jean. Lorsque le 28 octobre 1865, les derniers colis du ministère des Travaux publics quittent Québec pour Ottawa, mettant fin au statut de capitale canadienne de Québec, les effets sur Québec sont majeurs, mais temporaires.

Au gré de l'expansion vers l'ouest et l'accroissement démographique du sud du Québec, le poids politique de Québec et de la région reste important, mais commence à décliner malgré l'action de députés particulièrement dynamiques, tel Joseph-Édouard Cauchon[22] qui entre dans plusieurs cabinets (1855 à 1857 et 1861-1862) à titre de commissaire des Terres de la Couronne et des Travaux publics, mais manœuvre avec plus ou moins de succès et d'habilité dans les dossiers clés du chemin de fer du Nord et du choix de la capitale.

Place forte et quartier général des forces britanniques

Par sa conquête de la Nouvelle-France, l'Angleterre acquiert une colonie dont les faiblesses stratégiques ne changent pas : un immense territoire accessible par le Saint-Laurent jusqu'à Québec, mais difficile d'accès en amont, bloqué et isolé la moitié de l'année par l'hiver et faiblement peuplé face à des colonies américaines populeuses et séparées par une frontière presque impossible à défendre. Cette donne devient menaçante pour la survie de la nouvelle colonie britannique avec la guerre d'Indépendance américaine, marquée par une invasion ratée en 1775-1776, et un risque important, par la suite, de récidives dans un contexte international perturbé par la Révolution française et les guerres napoléoniennes.

Au début des années 1790, l'ingénieur britannique Gother Mann, qui séjourne dans la colonie de 1785 à 1804, formule un système de défense centré sur Québec, devant la difficulté de contrôler avec si peu de militaires un territoire aussi vaste et l'importance démontrée lors de l'invasion de 1775 du port d'arrivée des renforts et des approvisionnements militaires britanniques[23]. Son plan de défense prévoit de terminer l'enceinte de la Haute-Ville le long de la falaise et de développer les positions défensives au sommet du promontoire par des ouvrages ralentissant l'accès aux fortifications et par une citadelle pouvant servir de refuge ultime aux défenseurs. Cette stratégie sert de canevas aux travaux des décennies suivantes : les portes Hope (1786) et Prescott (1797) permettent de contrôler complètement l'accès à la Haute-Ville et le reste de l'enceinte fortifiée, les ouvrages d'approches aux fortifications et les tours Martello seront prêts au début de la guerre de 1812. Seule la citadelle se fait attendre.



La ville forteresse : la porte Saint-Jean vers 1850, une entrave majeure à la circulation (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Certes, les militaires et dirigeants britanniques appréhendent périodiquement une invasion américaine avec un appui possible de la marine française, mais ils redoutent aussi des soulèvements d'une population francophone en très forte croissance qui s'agite occasionnellement sous l'influence d'agents révolutionnaires français ou américains[24]. Menacés de l'extérieur et inquiets à l'intérieur, les dirigeants de la colonie résistent au plan politique à l'affirmation des francophones et prennent des précautions au plan militaire. L'administration de James Craig (1807-1811) et la guerre de 1812 mettent à l'épreuve la loyauté à la Couronne britannique de la majorité française et autant la victoire de Châteauguay peut rassurer, autant l'émeute de 1812 à Lachine et la contestation politique grandissante et plus radicale continue de maintenir la méfiance[25]. L'expérience de la guerre de 1812 amène une réévaluation du système de défense canadien et le nouvel ingénieur Elias Walker Durnford arrivé en 1816 récupère le plan de Mann en reprenant le projet de citadelle sur le cap Diamants, en proposant de renforcer les fortifications, d'accroître le périmètre de défense en misant sur les tours Martello et d'élargir le périmètre des ouvrages défensifs contre les invasions maritimes à l'embouchure de la Saint-Charles, à l'île d'Orléans et à la Pointe-Lévis[26].

Même si la défense du Canada exige des aménagements plus au sud face aux États-Unis, telle la fortification de Kingston et de Montréal, la canalisation vers le Haut-Canada par Ottawa (canal Rideau) et le contrôle du couloir d'invasion du Richelieu par un fort à l'Île-aux-Noix (fort Lennox), Québec demeure le cœur de l'appareil défensif britannique. Construite de 1820 à 1831, la Citadelle complète quarante ans d'efforts remarquables pour conserver le contrôle de la ville de Québec et assurer le maintien de sa colonie d'Amérique du Nord dans le giron britannique. Avec le déclin de la menace américaine, les fortifications de Québec commencent à se détériorer et plusieurs propositions visent à en démolir la face ouest pour la reporter plus loin, mais n'aboutissent pas. Elles ne subissent pas de modifications importantes par la suite et les seules constructions significatives dans l'appareil défensif de Québec se produisent sur la rive sud : soit les forts de la pointe Lévis (1865-1872) dans les suites de la guerre civile américaine.

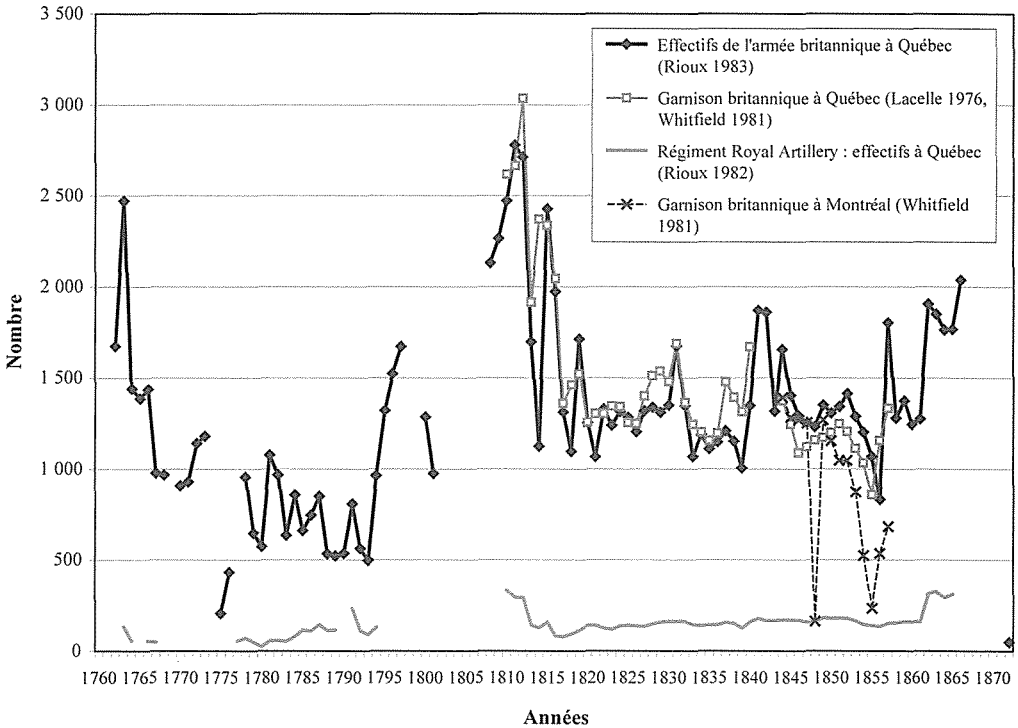
Loin d'être une coquille vide, la place forte de Québec abrite des forces armées britanniques importantes, entre 500 et 1 500 hommes par année en moyenne de 1763 à 1871 (figure 9.3[27]). Les effectifs britanniques au Canada fluctuent fortement au gré des conflits militaires avec les colonies américaines : ils subissent un rajustement très brusque à la baisse avec la fin de la guerre d'Indépendance en 1783, passant de plus de 11 000 à autour de 2 200 en 1786, alors qu'entre 500 et 850 se retrouvent à Québec jusqu'en 1794. La déclaration de guerre de la France révolutionnaire à la Grande-Bretagne en 1793 provoque une hausse marquée des effectifs militaires par la levée de deux régiments canadiens de volontaires portant le total à plus de 4 000 en 1796 dont plus de 1 600 à Québec.

De 1784 à 1799, Québec détient le quartier général des troupes britanniques de l'Amérique du Nord et accueille une forte proportion des troupes en

transit vers le Bas-Canada et l'Ouest, de sorte que ses effectifs résidents tendent à rester plutôt stables. Elle perd ce statut entre 1799 et 1807 au profit d'Halifax, au moment où les effectifs décroissent à environ 2 000, dont 1 000 à Québec, après le traité d'Amiens de 1802 qui rétablit la paix entre la France et l'Angleterre. Presque aussitôt, les conflits reprennent avec la France et impliquent les États-Unis à compter de 1807, au moment de l'arrivée de James Craig et le retour à Québec du quartier général. Il en résulte une augmentation substantielle de la présence militaire avec la guerre de 1812 et ses suites, culminant à plus de 30 000 hommes en Amérique du Nord en 1815 répartis sur le territoire canadien et une garnison à Québec, éloignée de la zone des conflits, réduite à environ 1 000 soldats et composée surtout de vétérans et de miliciens[28]. Au retour de la paix et jusqu'au début des années 1860, la garnison de Québec reste, sauf rares exceptions, à un niveau de 1 000 à 1 500 hommes(figure 9.3). Il faut ajouter à ces effectifs entre 50 et 100 officiers supérieurs et les militaires du régiment Royal Artillery, dont en moyenne 145 hommes assurent la garde, l'entretien et les opérations des fortifications de Québec[29].

Figure 9.3

Estimations des effectifs militaires britanniques à Québec, 1762-1872



Sources : d'après Christian RIOUX, *Quelques aspects…*, Carol M. WHITFIELD, *Tommy Atkins…* et Claudette LACELLE, *La garnison britannique dans la ville de Québec…*

En dépit des perturbations politiques grandissantes au Bas-Canada, on ne dénote pas d'activité militaire substantielle avant l'éclatement des insurrections qui affectent la région de Montréal en 1837. Les tensions incitent toutefois le général Colborne à faire venir des renforts d'Halifax et à lever des bataillons de volontaires en attendant les renforts britanniques arrivés en 1838. La présence déjà importante de militaires à Québec et les arrivées massives de nouvelles troupes ont certainement dû intimider la population de la ville et limiter les velléités de soulèvement. Comme les opérations militaires se concentrent dans la région montréalaise, Colborne déplace le quartier général vers Montréal à la fin de 1838, avec la capitale sous le régime militaire. Il n'y reviendra pas avant 1870.

En partie pour maintenir l'ordre et répondre à une recrudescence des tensions à la frontière avec les États-Unis en Oregon et au Maine, les effectifs dépassent les 12 000 hommes au Canada dont près de 1 900 à Québec en 1841-42, mais diminuent ensuite après les signatures de traités avec les Américains, de sorte qu'après 1846, la garnison de Québec revient au niveau antérieur de 1 200 à 1 400. Avec l'octroi de la responsabilité ministérielle, la Grande-Bretagne entreprend une réduction des effectifs militaires parallèle à son désengagement politique et économique. Elle affecte moins Québec que les autres postes, notamment Montréal qui dépassait Québec de 1844 jusqu'au début des années 1850 et dont les effectifs de la garnison chutent rapidement à moins de la moitié de ceux de Québec au milieu des années 1850. Le départ des britanniques n'est retardé que par la guerre civile américaine de 1860-65 et des incertitudes persistantes en raison de raids féniens, qui font à nouveau hausser les troupes à près de 12 000 hommes en 1863-64 et la garnison de Québec à près de 2 000.

Le gouvernement britannique demeure déterminé à ne conserver que les forces strictement essentielles et, dès 1869, il choisit Halifax, base de la Royal Navy pour l'Atlantique Nord, comme seule forteresse impériale et garnison du Canada. George-Étienne Cartier, ministre fédéral de la Milice et de la Défense, s'emploie à « insister fortement auprès du gouvernement impérial sur l'absolue nécessité d'avoir, à Québec, une garnison permanente composée de troupes régulières de Sa Majesté. Il ne faut pas perdre de vue que Québec est la principale place fortifiée du Canada et la porte d'entrée du fleuve St. Laurent, et quelle [*sic*] occupe à l'égard du fleuve et des Grands Lacs, à peu près la même position que Gibraltar dans la Méditerranée. » Cette démarche échoue, sauf pour le maintien d'un statut de quartier général de quelques effectifs restant au Canada[30]. Les fortifications de Québec avaient perdu toute leur importance stratégique[31].

Les propriétés militaires à Québec

Les fortifications et les autres bâtiments militaires, de même que les servitudes associées, s'ajoutent à la garnison pour marquer profondément l'espace urbain québécois, surtout à la Haute-Ville, tout comme la société de Québec. Déjà depuis la Conquête, les autorités militaires avaient réquisitionné les terrains, bâti-

ments et ouvrages gouvernementaux et militaires français, y compris les fortifications et leurs glacis, les quais du Roi, le Palais de l'intendant, le château Saint-Louis, son esplanade et ses jardins, ainsi que le collège des Jésuites (les casernes) et le parc de l'Artillerie[32]. Au XIX[e] siècle, la construction de la citadelle, les améliorations aux fortifications et la construction des tours Martello provoquent des acquisitions considérables de terrains à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur des murs vers l'ouest sur les plaines d'Abraham actuelles et dans l'axe nord-sud des tours Martello.

Tableau 9.3

Principales propriétés militaires occupées, acquises ou louées et capacité des casernes militaires, ville de Québec et banlieue (1760-1871)

Propriétés (périodes d'acquisition)	**Superficie en acres**	**Coût d'acquisition en £ courant (c) ou sterling (s)**	**Capacité min. et max. des casernes pour officiers**	**Capacité min. et max. des casernes pour soldats**
Murs et glacis (1760)	60	[France]		
Ajouts (1781-1847), dont glacis de porte St-Jean	2 ¼	ca 5 500£c		
Lots (29) au pied de la falaise (1847)	3	32 540£c		
Site de la future citadelle (1760) et citadelle	26	[France]	[38 à 43]	[224 à 921]
Glacis de la future citadelle (1760)	27 ½	[France]		
Lots des glacis de la citadelle (1822-1830)	ca 2 ½	ca 20 000£s		
Porte Hope				[47 à 89]
Sous-total : fortifications et glacis	**121¼**			
Quai du plan incliné sur le fleuve (1781)	2¼	99		
Quai du Roi sur le fleuve (1760)	¾	[France]		
Grève du Palais, quai et Parc de bois (1760)	13¼	[France]		
Autres lots adjacents (1796-1821)	1¼	ca 1 450£		
Sous-total : Basse-Ville	**17 ½**			
Cour des ingénieurs et esplanade (1760)	5¼	[France]		
Parc de l'Artillery (1760)	2	[France]	[2 à 12]	[150 à 270]
Redoute royale(1760)	¼	[France]		
Casernes des Jésuites (1760)	5¼	[Jésuites]	[1 à 2]	[820 à 1312]
Logis d'officiers, hôpital militaire et Mont Carmel (1811, 1780)	2	4 360£s	[12]	[12]
Jardins du Château (1760), lots adjacents (1766-1817) et Commissariat (1815)	2½	[France] + 1 302£s		
Sous-total : Haute-Ville intra-muros	**20¼**			
Secteur sud du chemin St-Louis :Bandon Lodge, King's Field, Fief Villeray (1819), Réserve des Ursulines, propriété Lampson (1842), Tours Martello un et deux (1811,1822). (1781-1842)	91	22 721£s		

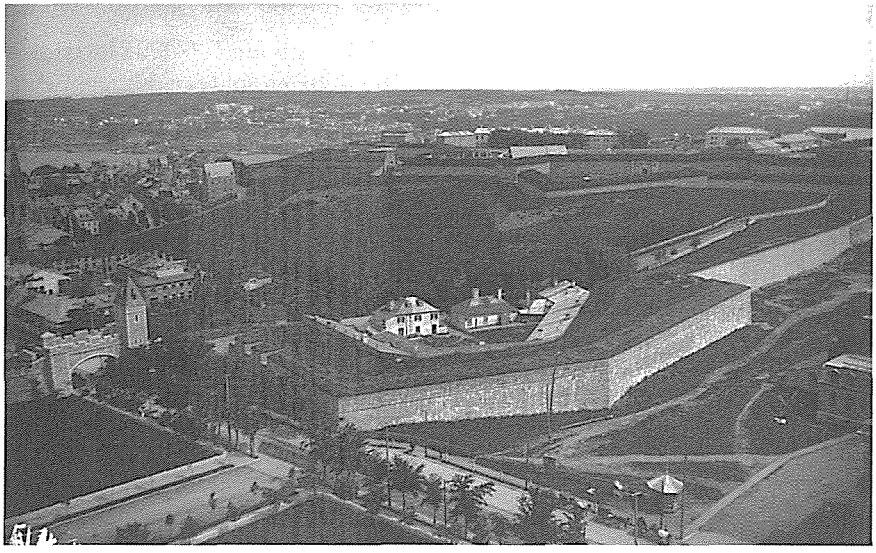
Propriétés (périodes d'acquisition)	Superficie en acres	Coût d'acquisition en £ courant (c) ou sterling (s)	Capacité min. et max. des casernes pour officiers	Capacité min. et max. des casernes pour soldats
Terrain de course (loué) et Marchmont à l'ouest du secteur au sud du chemin St-Louis (1802,1827)	140¾	5 000£s		
Terrain de cricket (Nord de St-Louis) (1835-47)	5¾	9 650£c		
Tour trois, entre rue St-Jean et chemin St-Louis (1822-1824)	36¾	4 311£		
Tour quatre au Nord de St-Jean (1822)	18¼	1 908		
Tours Martello			[0 à 5]	[48 à 192]
Sous-total : Haute-Ville extra-muros	**292½**			
Autres				[156 à 165]
Grand total	**449**		**[35 à 70]**	**[1 100 à 2 400]**

Source principale : Claudette LACELLE, *La propriété militaire dans la ville de Québec, 1760-1871*, Travail inédit n° 253, Parcs Canada, 1978, 139 p.

Ces acquisitions découlent des stratégies défensives des militaires britanniques visant à consolider la place forte par une citadelle, un contrôle des abords des fortifications (glacis), des hauteurs du cap Diamants au sud, des environs des tours Martello. Les 449 acres acquis ou loués ont des effets majeurs sur la propriété foncière de la Haute-Ville intra-muros et on estime à 30 % les pertes d'espace résidentiel potentiel occasionnées par ces infrastructures militaires (soit environ 300 maisons sur un potentiel de 1 000)[33]. À l'extérieur des murs, les militaires résistent parfois avec énergie au lotissement et aux constructions à proximité des glacis, acquièrent les terrains ou démolissent les maisons. Dans les années 1810 et notamment lors des discussions en 1818 sur le plan de l'inspecteur des rues Jean-Baptiste Larue, ils entrent en conflit avec les projets municipaux d'expansion résidentielle dans les faubourgs et il faut voir les acquisitions importantes à l'ouest des murs (292 acres) dans cette perspective de restreindre radicalement les développements domiciliaires dans les secteurs jugés névralgiques.

Dans leurs activités foncières, les autorités militaires britanniques naviguent non sans mal parmi les communautés religieuses et les spéculateurs qui, comme Archibald Ferguson en 1819 pour le fief Villeray ou William Lampson acquéreur en 1839 d'un vaste terrain des Ursulines entre ce fief et la tour Martello numéro un, les proposent ensuite aux militaires, avec un avis d'intention de les lotir, les obligeant ainsi à les acheter à fort prix, 9 000£ et 13 151£ respectivement[34]. Souvent, elles occupent et négocient ensuite. Par leurs actions justifiées par des impératifs de stratégies défensives, les militaires britanniques ont constitué un patrimoine foncier qui atteint, à son maximum en 1830, environ 28 % de la superficie totale de la ville de Québec[35], limite considérablement l'expansion domiciliaire à la Haute-Ville et transmet au gouvernement fédéral lors de leur départ en 1871 de vastes espaces, surtout les plaines d'Abraham, la Citadelle et les fortifications et plusieurs propriétés qui retourneront dans le marché foncier privé ou dans la sphère publique.

Au delà d'une importante mainmise sur le territoire québécois, la présence militaire à Québec a des répercussions non négligeables dans plusieurs domaines. Les soldats de la garnison doivent se loger d'abord, et la grande majorité d'entre eux se retrouvent dans les casernes aménagées pour les recevoir. Le parc de l'Artillerie et surtout les casernes aménagées dans l'ancien collège des Jésuites peuvent accueillir plus de 1 000 soldats à la fin du XVIII[e] siècle, alors que des casernes temporaires et une aile supplémentaire aux casernes des Jésuites augmentent la capacité à 1 500 au tournant du XIX[e] siècle, à quelques 2 500 avec des aménagements supplémentaires au bastion Saint-Louis et dans les tours Martello notamment pour répondre à la forte augmentation de la garnison à compter de 1808 sous James Craig (figure 9.3 et tableau 9.3 plus haut)[36]. En 1813, la capacité atteint même près de 3 500 militaires dans des quartiers en grande partie temporaires. La construction de la Citadelle dans les années 1820 permet de consolider les casernements qui se concentrent dorénavant et jusqu'aux années 1860 pour environ 900 aux casernes des Jésuites, entre 700 et 900 à la Citadelle et le reste réparti principalement dans le parc de l'Artillerie (150 à 200), le bastion Saint-Louis (100), les tours Martello (50) et la porte Hope (50)[37].



Vue générale de la Citadelle de Québec. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Fred C. Würtele, 1901)

Quant aux officiers (entre 50 et 100), ils se logent d'abord dans des maisons privées de la Haute-Ville très majoritairement jusqu'en 1811, tandis que Craig fait acheter la maison Emsley, rue Saint-Louis, pour loger une vingtaine d'entre eux. Dans les années 1830, la nouvelle Citadelle peut en héberger plus d'une quarantaine et la vingtaine d'autres se répartit entre le logis des officiers (Emsley) pour une douzaine, au parc de l'Artillerie (7) et quelques-uns aux casernes des Jésuites.

Dans ce contexte, on peut conclure que la capacité de casernement excède généralement de beaucoup les besoins et que cette situation permet aux autorités militaires de loger temporairement les militaires en transit, les troupes de volontaires en période de hausse exceptionnelle comme en 1837-1840, des sinistrés lors des incendies de 1845 ou des militaires après celui des nouvelles casernes en 1851. Elle permet de conserver un contrôle sur les troupes et de diminuer les coûts d'intendance par une forte autosuffisance de ces installations. Les officiers jouissent d'allocations de logement qui couvrent partiellement les coûts de logements dans des maisons, de sorte qu'une forte proportion d'entre eux s'installent avec leurs familles dans des maisons louées à la Haute-Ville. La hausse des coûts du logement dans les années 1810 et 1820, devant une rareté grandissante dans la zone intra-muros, incite les militaires à rapatrier leurs officiers dans leurs propriétés entre 1810 et 1830. Avant les années 1860, quelques soldats seulement se retrouvent dans des maisons privées et n'ont pas d'effet marqué sur le marché locatif. À partir des années 1860, des politiques d'amélioration des conditions de casernement et une forte augmentation de la taille (à près de 2 000) de la garnison dans le contexte de guerre civile américaine créent une pression expliquant qu'on retrouve dans des maisons louées intra-muros et dans le faubourg Saint-Jean plusieurs dizaines de soldats (un maximum de 70 en 1863, soit moins de 4 % du total)[38].

Un lecteur du *Journal de Québec* en 1873 [39] estime à 100 000£ les retombées de la présence militaire à Québec, dont 80 000£ en solde ce qui représente moins de 50£ annuellement par soldat. Il est peu probable que les répercussions à ce titre aient eu un effet notable sur l'économie de la ville dans la mesure où le logement en casernement, l'alimentation et plusieurs services étaient fournis gratuitement aux militaires, que les dépenses de consommation d'alcool dans les débits de la ville ont dû être fortement tempérées par la présence de cantines qui approvisionnaient les soldats en bière et autres boissons de même qu'en d'autres denrées de base à préparer à la caserne[40]. Les locations de bâtiments pour les services militaires sont rares, alors que le Commissariat qui gère les approvisionnements occupe sauf exception des locaux ou entrepôts qui lui appartiennent.

Les approvisionnements alimentaires sont probablement les principaux achats des militaires dans l'économie locale. Les constructions des fortifications et de la Citadelle auraient pu avoir des retombées économiques importantes, mais elles semblent passablement limitées, parce que les autorités militaires privilégient la plus grande autosuffisance possible, en recourant de préférence aux militaires, tant les spécialistes du génie, les techniciens que les soldats, et en limitant l'engagement de la main-d'œuvre locale[41]. Ils prennent le contrôle de plusieurs sources d'approvisionnement des matériaux de construction (pierres, ciment, bois et briques) et limitent sans doute leurs achats. Tout pris en compte, les avantages économiques de la présence militaire à Québec paraissent faibles et leur départ peu dommageable à l'économie de la ville.

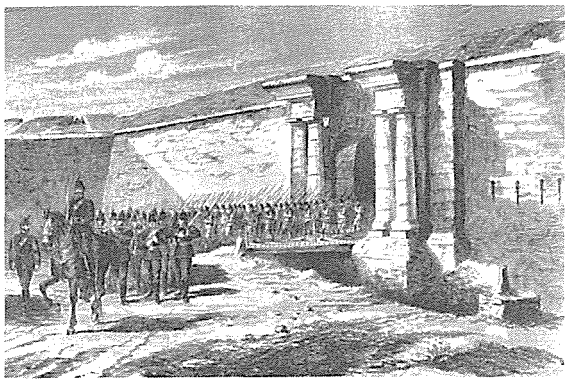
Sur le plan politique et social, la garnison sort rarement de son isolement. Elle paraît peu active dans les questions politiques, sauf pendant les troubles de 1837-1838, où elle observe avec appréhension et méfiance une agitation révolutionnaire même bien limitée et prend ses précautions : elle recrute des volontaires, ajoute des canons, ferme les portes du soir au matin, détient des patriotes arbitrairement dans une atmosphère de siège[42]. Plus fréquemment, elle est présente pour suppléer à la faiblesse des services municipaux dans une ville en forte croissance à compter des années 1820.

L'absence d'un service de pompiers réguliers avant 1866, couplée à des incendies d'édifices majeurs (le château Saint-Louis en 1834 par exemple) qui tournent en conflagration à partir des années 1840 amènent les militaires à définir en 1834 les paramètres de leur intervention. Automatique dans les cas des édifices gouvernementaux, elle répond à la demande du maire ou d'un magistrat dans les autres cas et se réalise sous direction militaire. Importante en particulier lors des incendies de Saint-Roch et du faubourg Saint-Jean de 1845 et de 1866, l'intervention de la garnison et du régiment Royal Artillery tente de limiter leur extension en bloquant la marche du feu, notamment par la destruction de maisons[43]. L'expertise de la garnison en explosifs sert à gérer une poudrière très importante dont la présence n'est pas sans inquiéter les autorités municipales, notamment quand explose en 1862 ou 1863 le laboratoire de l'artillerie près de la porte Saint-Jean au prix d'une douzaine de victimes. Cet accident ravive les appréhensions d'une explosion de la poudrière et incite la municipalité à demander de la déplacer dans les environs de Québec en temps de paix[44].

Par ailleurs, l'absence ou la faiblesse d'une force policière municipale organisée incitent les juges de paix qui administrent la ville avant 1840 et les administrations municipales subséquentes à faire appel à la garnison pour contrôler les mouvements de foule ou les émeutes qui dépassent les moyens de leurs quelques constables. Très exceptionnelles et limitées avant les années 1820, ces interventions des soldats deviennent plus fréquentes par la suite : elles dispersent un charivari de 300 à 400 personnes en 1826 à Québec. À Montréal en 1832, elles interviennent à la demande des magistrats et tirent sur la foule lors d'une émeute électorale tuant trois personnes. Ces mouvements amènent les militaires à définir en 1835 et 1837 les conditions de leur intervention, soit à la demande écrite des autorités municipales.

Mal connues avant 1837, les opérations de police des militaires deviennent fréquentes et importantes à Québec entre 1848 et 1870. À une vingtaine de reprises, en particulier pour des émeutes appréhendées lors d'élections municipales (1849, 1851, 1854, 1855, 1857 et 1867), de manifestations de marins, d'une allocution de Gavazzi (1853), d'une contestation de nouvelles taxes municipales en avril 1858 ou des grèves des charpentiers de navires de 1867 ou des débardeurs en 1869. Dans la plupart des incidents, l'intervention d'entre 50 et 200 militaires reste préventive et dissuasive : rares sont les occasions où il y a action directe et

aucune ne requiert l'usage des armes et ne provoque blessures ou décès[45]. Ce rôle n'a rien d'exceptionnel en régime britannique et permet d'éviter aux administrations municipales de se doter d'une force policière trop nombreuse pour leurs besoins habituels.



Départ de l'armée britannique. (Archives de la ville de Québec, A091 / E 4830/ 16759, *L'Opinion publique*, 30 novembre 1871, p. 580)

Jusqu'à son départ en 1871, la garnison britannique marque le paysage urbain québécois, mais reste un greffon mal adapté à la société qui l'abrite. Plusieurs officiers s'intègrent assez bien aux groupes et institutions anglophones et les rapports avec la bourgeoisie locale se multiplient, mais leur perception des communautés populaires francophones ou irlandaises demeure négative et donne lieu à quelques incidents qui illustrent des tensions sous-jacentes[46]. À tout prendre, les deux univers cohabitent et se rencontrent lors de parades ou cérémonies militaires, activités sportives ou culturelles, mais le départ de la garnison de créera pas de commotions majeures, ni de regrets excessifs[47].

Administrer une petite ville coloniale : la Commission des juges de paix (1791-1833)

À la fin du XVIII[e] siècle, la ville de Québec continue d'être administrée par une commission politico-judiciaire formée de juges de paix nommés par le gouverneur, choisis par cooptation dans les élites commerciales et professionnelles britanniques et éventuellement canadiennes[48]. Ce mode de gouvernement municipal, directement inspiré du modèle britannique, s'intègre bien au régime autoritaire d'avant l'Acte constitutionnel de 1791, mais se justifie moins aisément après la création d'une assemblée représentative. Les juges de paix appliquent, avant 1791, les ordonnances gouvernementales et, après 1791, les lois d'intérêt local adoptées par l'Assemblée, en plus d'adopter leur propre réglementation spécifique publiée généralement dans la *Gazette de Québec*. En plus d'agir comme tribunal de première instance pour juger des petites infractions punissables de moins de 10£, les juges de paix assument la responsabilité du maintien de l'ordre avec des baillis et des constables et exercent de nombreuses fonctions administratives qui deviennent déterminantes pour le développement des villes, soit l'aménagement des rues, l'approvisionnement en eau, l'élimination des eaux usées, la protection contre les incendies et l'application de normes d'hygiène publique. Plus directement, en accord avec leurs intérêts immédiats, ils élaborent et appliquent une réglementation commerciale touchant les marchés publics, les boulangers, les bouchers, les charretiers et les cabaretiers[49].

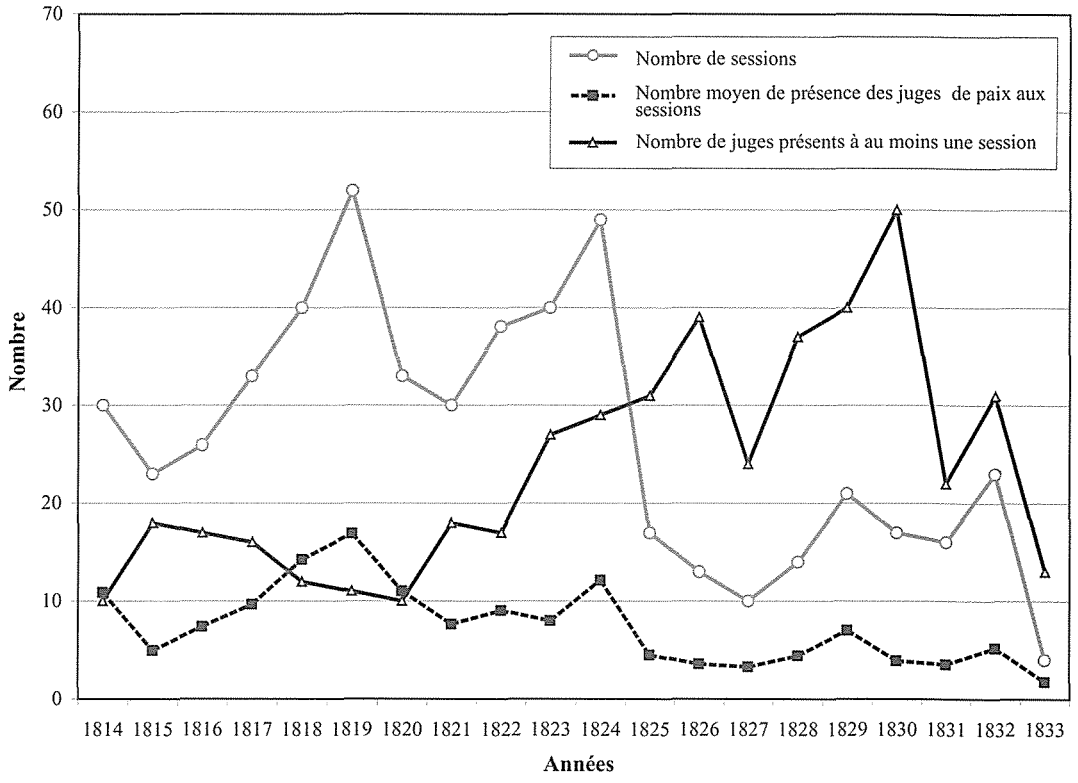
Certains d'entre eux siègent en sessions trimestrielles ou spéciales et plusieurs s'impliquent régulièrement, à titre bénévole, dans les affaires urbaines. À

l'échelle du vaste district judiciaire de Québec, on en dénombre dans les almanachs entre 45 et 50 au tournant du siècle dont à peu près la moitié fait partie du quorum des plus expérimentés. Ils appartiennent aux groupes seigneuriaux, notariaux et d'affaires. Bon nombre d'entre eux exercent leurs fonctions dans les villages où ils résident, mais certains habitent aussi Québec et peuvent s'impliquer également dans la gestion de la ville. Par la force de leur intérêt, les hommes d'affaires et les fonctionnaires publics de Québec dominent le groupe des juges de paix qui participent le plus activement aux affaires urbaines, environ le tiers du total du district[50].

Le figure 9.4[51] se fonde sur les procès-verbaux des sessions des juges de paix qui révèlent la participation des juges aux activités de la Commission. Il en ressort d'abord qu'entre dix et dix-huit juges participent aux délibérations et décisions de la Commission chaque année dans la décennie 1810 et que ces nombres

Figure 9.4

Nombre de sessions des juges de paix et présences aux sessions, 1814-1833



Source : AVQ, B1, Fonds des juges de paix, procès-verbaux de 1814 à 1833.

doivent refléter probablement la tendance de la période antérieure. Ces juges se réunissent dans un nombre croissant de sessions, d'un peu plus d'une vingtaine en 1815 à plus de 50 en 1819. À partir de 1820, on assiste à un mouvement à la hausse qui fait passer le nombre de juges présents annuellement d'une dizaine à 50 en 1829, pour un nombre de sessions en forte réduction à compter de 1825 à moins d'une vingtaine, alors que le nombre de présences annuelles moyennes des juges aux sessions passe d'une dizaine de 1814 à 1825 à environ quatre par année.

Pour cette période (1814 à 1833), les francophones représentent environ le tiers des juges présents, mais on remarque que jusqu'en 1817, les juges d'origine britannique dominent nettement par leur présence et leur assiduité, que pour les dix années suivantes, ceux d'origine française s'impliquent plus lourdement que leur importance numérique pour 55 à 60 % des présences et enfin qu'à compter de 1827 les francophones y participent peu en raison de l'exclusion des membres du Parti canadien des fonctions de juges de paix (environ 33 % des présences) [52]. Certains juges jouent cependant un rôle très actif dans les activités de la commission, à la présidence notamment, et plusieurs marchands, professionnels et fonctionnaires assument un leadership notable, laissant aux autres une participation occasionnelle et la jouissance du titre.

Jusqu'au milieu des années 1790, les juges de paix n'ont guère de ressources autres qu'un bailli pour maintenir l'ordre dans la ville et la présence des troupes britanniques en réserve en cas de nécessité. En 1796, les juges instaurent des patrouilles de nuit volontaires et disposent d'une soixantaine d'hommes sous leur supervision pour prévenir les incendies et assurer le bon ordre dans les quartiers de la ville, en ramenant les suspects ou contrevenants au palais de Justice[53]. Deux ans plus tard, le bénévolat est remplacé par un corps de 25 citoyens, formés surtout de cabaretiers et d'artisans, nommés et assermentés devant les juges de paix qui, moyennant la moitié des amendes, exercent les fonctions policières à temps partiel. Dans les années 1810, leur nombre augmente substantiellement, de sorte qu'on est amené à établir en 1818 un corps policier à temps plein et salarié (25£ par an) de 26 agents dirigés par un commissaire ou chef de police[54].



La prison de Québec, construite selon les plans de Charles Baillairgé. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras, vers 1900)

Avec un accroissement important de la criminalité en raison des activités portuaires intenses et d'une forte population en transit, la responsabilité policière passe alors à un corps de travailleurs permanents, mieux encadrés et identifiés clairement, moins dépendants des élites économiques et qui, tout en restant très fortement britannique, doit composer avec la diversité ethnique et culturelle d'une ville en expansion. Volontaires et policiers portent une attention plus marquée au centre de la ville où se retrouvent les résidences et les établissements de l'élite québécoise qu'aux nouvelles banlieues qui commencent à s'étendre pour accueillir les nouvelles classes populaires. Les contrevenants vont rejoindre les criminels endurcis ou les malades mentaux dans une vieille prison de Québec (prison Dauphine) surpeuplée, insalubre, sans soins médicaux ni nourriture adéquate et

dans laquelle les conditions de vie se détériorent encore jusqu'à son remplacement en 1814 par une nouvelle prison commune, le futur Morrin College. À peine mieux pourvue en services, cette prison planifiée avant la rapide croissance économique des années 1810 devient désuète à peine ouverte et complètement débordée dès les années 1830 ; de 1821 à 1825 le nombre de prisonniers passe de 154 pour 5 066 jours à 237 pour 13 924 jours. L'absence d'une maison de correction pour les jeunes délinquants et d'une maison d'industrie transforme la prison commune en école de crime et en lieu d'oisiveté, faute de travail productif pour les prisonniers[55].

Tableau 9.4

Principaux juges de paix actifs dans les sessions de 1814 à 1833 à Québec

Nom	Période de présence	Occupations	Âge au début	Nombre de présences	Présence moyenne %	Origine ethnique
Cuthbert, Ross	1814-1815	Avocat, député	38	41	75,94	Britannique
Neilson, John	1814-1818	Éditeur, député	39	80	39,38	Britannique
Bélanger, Jean	1814-1827	Notaire, député	33	64	15,61	Canadienne
Wilson, Thomas	1814-1832	Marchand		140	29,03	Britannique
Tremain, Benjamin	1814-1828	Marchand	33	106	22,63	Britannique
Ainslie, Gilbert	1816-1823	Militaire	40	184	42,99	Britannique
Caron, Alexis	1815-1821	Avocat, député	52	151	61,80	Canadienne
Desbarats, Pierre-Édouard	1816-1827	Fonctionnaire	52	144	38,35	Canadienne
Voyer, Charles	1815-1820	Notaire	74	118	48,02	Canadienne
Voyer, Jacques	1815-1832	Notaire, fonctionnaire	45	84	14,96	Canadienne
Fletcher, John	1815-1823	Avocat, coroner	29	99	25,28	Britannique
Freer, Noah	1820-1833	Militaire et banquier	39	89	26,98	Britannique
Quirouet, François	1821-1826	Marchand, député	27	50	23,04	Britannique
Phillips, William	1821-1833	Marchand		77	22,74	Britannique
Taschereau, Jean-Thomas	1821-1826	Avocat, député	36	114	65,05	Canadienne
D'Estimauville, Robert	1823-1830	Militaire	70	122	41,52	Canadienne
Clouet, Michel	1823-1833	Marchand, député	54	61	21,66	Canadienne
Thompson, John Gawlor	1823-1826	Avocat, coroner	37	65	45,87	Britannique
Berthelot, Amable	1824-1831	Avocat, député	48	63	44,38	Canadienne
Henderson, William	1824-1833	Marchand	42	55	31,63	Britannique
Perreault, Charles-Norbert	1824-1830	Médecin	32	60	37,95	Canadienne
Morrin, Joseph	1826-1833	Médecin	33	56	43,51	Britannique
Jones, John	1828-1833	Marchand		57	53,49	Britannique

Source : d'après une banque de donnée de juges compilée par Parcs Canada. «Canadienne» signifie canadienne d'origine française.

Responsable de l'aménagement urbain et des premiers services municipaux, la commission des juges de paix n'a ni la vision, ni les moyens de réagir convenablement aux pressions de la croissance anarchique et effrénée d'une ville comme Québec. La Loi des chemins adoptée par l'assemblée législative en 1796 et amendée en 1799 confie aux juges de paix le soin de pourvoir à la construction et à l'entretien des rues et routes urbaines, par des corvées – ou en milieu urbain par une taxe qui en tient lieu – mises sous la responsabilité d'un inspecteur des chemins qui assume la préparation d'un plan général de la ville, la surveillance des rues et l'application des règlements.

À Québec, les différents inspecteurs, que ce soit William Vondenvelden, John Bentley, Robert d'Estimauville, John King, Paul Vallée et surtout Jean-Baptiste Larue (1816-1833), tentent graduellement d'assurer la prédominance de l'intérêt public sur la propriété privée dans le réseau de circulation urbaine. Les activités grandissantes des importateurs, des marchands de bois et des constructeurs navals accaparent et congestionnent les rives du fleuve ou de la Saint-Charles et les voies d'accès de la population à l'eau. Nombre d'entre eux empiètent sur les voies publiques par des constructions ou des blocages continuels rendant la circulation très difficile dans la Basse-Ville. Comme les marchands contrôlent la Commission des juges de paix, les inspecteurs ont beaucoup de mal à faire respecter les droits du public et doivent à plusieurs reprises faire appel aux tribunaux pour vaincre leur résistance. L'expansion rapide de la ville dans les faubourgs, tant à la Haute-Ville que dans Saint-Roch, présente un défi majeur aux inspecteurs qui doivent lutter pour maintenir une largeur raisonnable des rues, pour contrer la transformation des rues en bourbiers, surtout au printemps, et pour éviter l'encombrement des rues par les égouts et les déchets, avec les odeurs nauséabondes qui en résultent[56]. Plusieurs projets importants se réalisent avec l'appui de la Législature, en particulier l'ouverture non sans mal de la rue Saint-Paul reliant la Basse-Ville à Saint-Roch le long des rives de la Saint-Charles dans les années 1810 et l'aménagement en pavés de la côte du Palais vers la Haute-Ville en 1820

Il manque aux inspecteurs un instrument indispensable pour appliquer une réglementation contraignante : un plan de la ville homologué par le Tribunal du Banc du Roi, tel que prévu dans l'amendement de 1799 à la Loi des chemins. Les projets de plans se heurtent aux oppositions déterminées des autorités militaires, des marchands et des propriétaires ecclésiastiques. Le premier plan de l'inspecteur Vondenvelden en 1801 ne peut être homologué devant les objections du lieutenant-général Hunter et de l'ingénieur Gother Mann, du procureur général Sewell, des marchands et propriétaires terriens William Grant et Nathaniel Taylor, de même que de l'Hôpital général et de l'Hôtel-Dieu. L'inspecteur n'a même pas la chance d'amender son plan et la Commission des juges de paix le rejette.

L'inspecteur Jean-Baptiste Larue fait une nouvelle tentative en 1818 de prévoir en particulier un projet planifié d'extension de la ville, mais se heurte aux mêmes intérêts et son plan n'est pas homologué non plus[57]. Il peut certes agir à la pièce, mais demeure sans grand pouvoir devant le contrôle des militaires, des

marchands et des communautés religieuses et devant l'inertie des juges de paix. Anarchie, intérêts privés et incohérences règnent en maître dans les rues de la ville et les plaintes de citoyens ou les efforts des inspecteurs demeurent le plus souvent sans échos. La commission n'a pas de ressources et les faibles cotisations perçues en vertu de la Loi des chemins ne lui permettent pas d'entreprendre de grands travaux qu'elle doit faire financer par l'Assemblée législative, une opération de plus en plus difficile. Le système d'évaluation des propriétés aurait pu toutefois permettre d'élargir les possibilités de taxation et d'ajouter aux quelques permis, licences ou amendes, mais il n'est pas utilisé à tout son potentiel.

La Commission des juges de paix se débat avec le dossier des égouts ou des canalisations pour évacuer les eaux pluviales et les eaux usées vers les ruisseaux, la rivière et le fleuve. La fonte des neiges au printemps libère les immondices accumulées et les transporte dans les rues non pavées difficiles à nettoyer et vers les cours ou les caves. Sans plan d'ensemble, les canalisations privées déplacent le problème et la Basse-Ville tout comme Saint-Roch reçoivent plus que leur part des eaux de la Haute-ville. Dans ce contexte, l'approvisionnement en eau se fait par des sources, des puits, des ruisseaux ou par le fleuve, où elle est recueillie directement ou achetée de charretiers. La pollution grandissante des rives du fleuve, de la Saint-Charles et des ruisseaux par les égouts et les résidus des activités portuaires et commerciales rend de plus aléatoire l'accès à une eau potable et propre. Quelques réservoirs situés près des marchés et de l'archevêché accumulent l'eau pour la protection contre les incendies, mais pas pour les besoins de la consommation courante.

Depuis longtemps, les autorités coloniales se préoccupent des incendies et adoptent des mesures bien précises pour diminuer les risques. Sous le régime anglais, l'*Ordonnance pour prévenir les incendies dans la Province de Québec* de 1777 oblige à un ramonage périodique et fréquent, exige la présence d'outils de lutte contre le feu (seaux, haches, échelles, béliers), interdit les toits en bardeaux, la construction de nouvelles maisons en bois , de tuyaux de poêle non entourés de tôle et les cheminées « dévoiées », défend de conserver du foin ou de la paille et instaure une inspection et des amendes. Appliquée plus strictement à la Haute-Ville que dans les faubourgs, cette ordonnance ne sera guère modifiée que pour exempter en 1790 les familles pauvres des frais du ramonage obligatoire et que pour permettre en 1819, douze ans après un premier débat sur la question (1807), les couvertures en bardeaux traitées à la chaux « éteinte » d'eau salée ou peintes à l'huile[58].

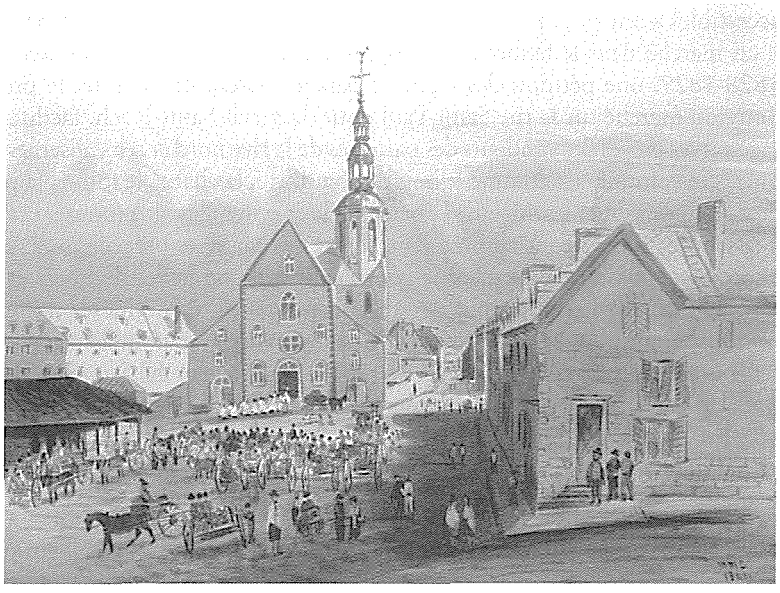
Pour lutter contre les incendies, la ville s'en remet, depuis environ 1768, à une « Société du feu » privée, financée par des contributions volontaires de marchands britanniques et canadiens et d'institutions religieuses[59]. La Société s'est dotée de pompes à incendie importées d'Angleterre et de multiples outils (seaux, barriques, haches, piques, gaffes, béliers, échelles, lanternes). En 1790, Québec pouvait compter sur les 5 pompes de la Société entreposées dans ses hangars répartis dans la ville, en plus de 4 des militaires et 3 de particuliers, sur plusieurs

réservoirs sur les services de pompiers rémunérés lors des incendies et de charretiers équipés de barriques tenus d'apporter l'eau. Dans la vieille ville, marins et soldats peuvent également contribuer à la lutte sous la supervision de la Société.

Ce système prévaut jusqu'à l'aube de l'incorporation municipale et répond aux attentes, lorsque les incendies ne dégénèrent pas en conflagration. Par chance, ce sera le cas de 1790 à 1833 : seuls quelques incendies de 12 maisons rue Sault-au-Matelot en 1793, de 14 maisons rue Saint-Louis avec le couvent des Récollets en 1796, de 14 maisons rue Sainte-Famille en 1798 et de 4 maisons rue Saint-Jean en 1804, dépassent en envergure ceux qui se déclarent dans une résidence ou un édifice institutionnel, comme le château Saint-Louis, les casernes des Jésuites ou l'Hôtel-Dieu[60]. Sans détruire de maisons, un incendie de septembre 1815 ravage des entrepôts sur les quais de la Basse-Ville, mais aurait pu ravager toute la Basse-Ville en raison de vents violents sans l'intervention des marins et militaires[61]. Avec les constructions en bois des maisons des faubourgs et des aménagements portuaires et l'insuffisance des moyens de lutte aux incendies, les perspectives s'obscurcissent.

Pour une ville commerciale comme Québec et son élite, la réglementation du commerce et de la main-d'œuvre prend une grande importance ; les juges de paix et l'Assemblée législative s'en préoccupent donc très activement. L'approvisionnement alimentaire de qualité et à bon compte, en pain et en viande surtout, et l'organisation de marchés publics suscitent des interventions fréquentes. Le poids et le prix du pain, l'aliment de base de la population, de même que la qualité de la farine utilisée, sont surveillés attentivement par les préposés aux marchés et les clients, au point où les juges fixent hebdomadairement le prix du pain. Des plaintes et des amendes sanctionnent les contrevenants, tout comme le discrédit qui frappe les boulangers coupables d'infractions[62]. La surveillance des activités des bouchers ressort de la même préoccupation d'assurer des approvisionnements suffisants, de bonne qualité et à prix abordables. Tout comme les boulangers, les bouchers doivent obtenir une licence, mais également ne pas vendre ou acheter des viandes, avant leur arrivée aux marchés où ils installent leurs étaux, afin de ne pas favoriser la spéculation et provoquer des hausses de prix.

Plus globalement, les juges s'impliquent dans l'organisation et le contrôle des marchés publics fréquentés par la population de Québec, riches ou pauvres. Il s'agit d'abord de concentrer le commerce des denrées dans des lieux bien définis afin d'éviter que les rues ou les rives du fleuve ou de la Saint-Charles deviennent le théâtre de transactions non contrôlées, captant les denrées avant qu'elles ne soient accessibles aux autres consommateurs. Deux vieilles places de marchés desservent la ville au début du XIX^{e} siècle : la première à la Basse-Ville en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires dotée d'une halle couverte et la seconde à la Haute-Ville devant l'église paroissiale. Ces halles regroupent des commerces de viandes, d'autres denrées, du foin et toute sorte de produits de consommation. Elles sont soumises à une réglementation de leurs heures d'ouverture et de la salubrité, en



La place du marché de la Haute-Ville et la cathédrale. (Bibliothèque et archives du Canada, C-000824, Aquarelle Millicent Mary Chaplin, 1841)

particulier des activités d'abattage des animaux par les bouchers, que les juges font déplacer en 1802 le long des rives pour que les marées récupèrent les restes. À la fin des années 1810, les juges font de même avec le marché du foin, dans les environs de la prison de Québec, pour nourrir les quelque 500 chevaux qui constituent la force motrice des voitures de transport de la ville.

L'installation physique des marchés, laissée d'abord aux initiatives des commerçants, retient l'attention des juges en 1806 et le projet de construction à la Haute-Ville d'un vaste édifice rond ceinturé d'un mur de pierre couvert d'une coupole en bois haute de plus de 30 m obtient l'appui financier de la Législature provinciale en 1807[63]. L'édifice avait l'avantage de mettre à l'abri de nombreux vendeurs et des services, mais ses dimensions considérables augmentaient les risques de conflagration dans tout le quartier si un incendie s'y déclarait, sans parler de l'humidité et de l'insalubrité provoquées par les effluves des réservoirs souterrains qui recueillent les immondices de la Haute-Ville, ni d'un esthétisme d'un goût discutable de l'avis des contemporains. Ces constats incitent l'Assemblée législative à autoriser la démolition de l'édifice en 1815 et un retour en 1818 à une structure légère en bois couverte d'un toit de bardeaux à deux versants débordant sur une voie de circulation extérieure[64].

Bientôt avec l'augmentation de la population des faubourgs et de Saint-Roch et l'encombrement du port, le petit marché de la Basse-Ville, le marché Finlay remontant à 1817 et situé tout près, de même que le marché de la Haute-Ville débordent, ne suffisent plus à absorber les commerçants et deviennent peu

accessibles à une grande partie de la population. Il est d'abord question, en 1825, d'un marché dans le faubourg Saint-Jean qui ne semble pas se concrétiser et, en 1828-1829, une pétition des juges de paix à l'Assemblée soumet le projet d'un nouveau marché sur la rue Saint-Paul pour desservir Saint-Roch, faciliter l'accostage sur les grèves des vendeurs des paroisses de la rive nord et relocaliser les produits lourds et volumineux comme le bois de chauffage, la chaux, le foin et la paille afin de décongestionner les quais de la Basse-Ville et éviter d'avoir à monter ces produits à la Haute-Ville[65]. Tout comme dans le cas des marchés précédents, l'Assemblée autorise des syndics à financer la construction d'une halle, de quais et d'autres installations par l'achat d'un vaste terrain des autorités militaires, la revente de portions non utilisées et les perceptions de loyers et droits pour assumer les dépenses courantes du marché. Construit de 1831 à 1835, le marché Saint-Paul ne répond pas à tous les besoins des faubourgs Saint-Roch et Saint-Vallier qui tentent dès 1830 d'obtenir un nouveau marché plus central et affrontent l'opposition des syndics du nouveau marché[66]. Le mouvement d'organisation de l'approvisionnement de Québec par des marchés urbains devient irrésistible.

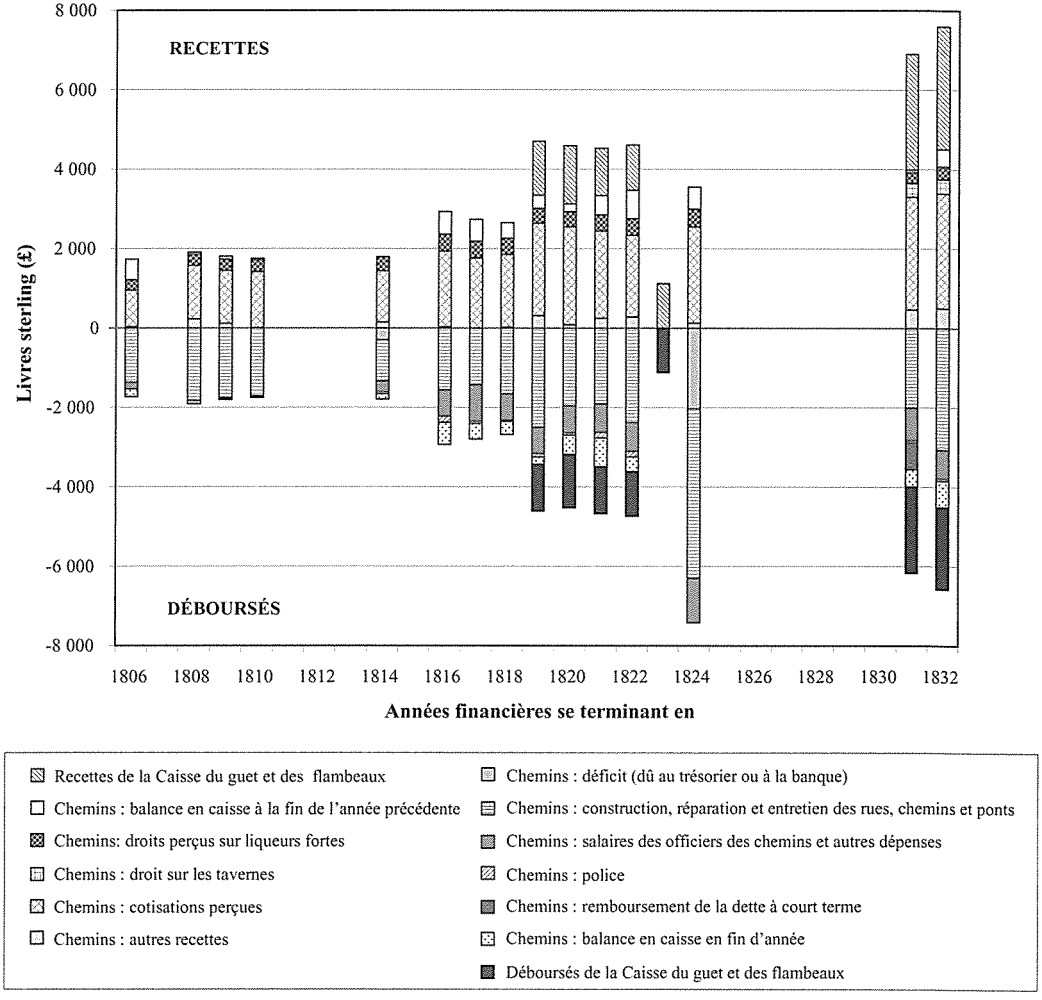
Plusieurs autres activités commerciales font l'objet d'interventions réglementaires de l'Assemblée législative et des juges de paix et de mesures fiscales permettant de financer l'administration des comités des chemins et du guet et des flambeaux. Les autorités britanniques contrôlaient très fermement depuis la Conquête l'octroi de licences aux aubergistes, cabaretiers et débits de boissons alcoolisées. Les juges de paix délivraient une licence après examen des recommandations sur la bonne réputation des candidats. Les recettes de licences de débits de boissons indiquent qu'il en existe officiellement entre 130 et 150, dans la décennie 1800, autour de 200 à compter de 1815, celles des tavernes au début des années 1830 atteignent de 170 à 180, celles des aubergistes un peu moins d'une centaine au début des années 1820 et dépassent les 150 dans les années 1830[67], pour un grand total de plus de 500 établissements. Les juges de paix obligent aussi les charretiers à s'enregistrer, à répondre au premier client qui les sollicite, à transporter l'eau lors d'un incendie, et déterminent leurs tarifs. Ils tentent de réglementer aussi le petit commerce de revente, les regrattiers ou colporteurs, sans trop de succès. Finalement, la commission appuie le contrôle du travail par les employeurs (commerçants, armateurs et maîtres-artisans) en sanctionnant les désertions, l'ébriété et les refus de travailler d'apprentis, de domestiques ou de marins.

La figure 9.5[68] tente un bilan sommaire des finances des fonds gérés par les juges de paix pour l'administration de la ville. Épisodiquement, les trésoriers du comité des chemins présentent leurs comptes dans la *Gazette de Québec*, assez régulièrement de 1806 à 1823 et en 1831 et 1832. Il ressort que la source principale de revenu du comité des chemins demeure les cotisations (de 80 à 90 % des recettes totales) versées par les propriétaires pour plus de 80 %, par les locataires pour environ 10 % et par les propriétaires de chevaux pour le reste. Les autres revenus proviennent surtout des licences de débits de boisson et des tavernes. Les dépenses du comité des chemins se concentrent sur la construction, la réparation

et l'entretien des rues et des chemins, le salaire de l'inspecteur des chemins, la rémunération du trésorier (à 5 % des recettes) et les quelques frais de police. La nouvelle caisse du guet et des flambeaux établie en 1818 finance les gages du corps de police rémunéré et le matériel d'éclairage des rues et de patrouille par des droits perçus des aubergistes et des encanteurs.

Figure 9.5

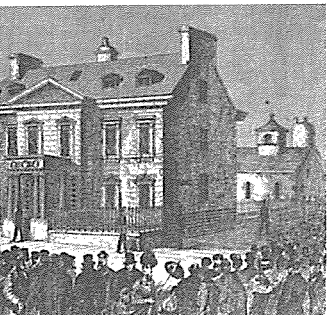
Recettes (+) et déboursés (-) de la caisse des chemins par catégories et de la caisse du guet et des flambeaux, sous l'administration de la Commission des juges de paix de Québec, années disponibles 1806-1832



Sources : d'après des comptes du fond des chemins de 1805 à 1832 et du fond du guet et des flambeaux de 1819 à 1832 tirés de la *Gazette de Québec*.

La très faible croissance des cotisations et le potentiel limité des autres entrées fiscales bloquent la capacité de financer les dépenses de capital pour les constructions d'infrastructures urbaines et oblige même le comité des chemins à s'endetter comme le laissent entrevoir les comptes non publiés de 1824 qui indiquent un fort endettement à court terme auprès de la Banque de Québec, plus de 2 000£, sur des dépenses habituelles d'à peine plus de 3 000£. Cette situation extrêmement difficile explique sans doute l'absence de publication des comptes, de retour seulement lors de leur stabilisation en 1831 et le remboursement d'une dernière tranche de 680£ due à la Banque de Québec.

Le bilan que l'on peut dresser de l'administration de la ville par les juges de paix n'a rien de reluisant. Les décisions concernant la gestion de la ville se répartissent entre, d'une part, l'Assemblée législative qui dispose de ressources et qui légifère sur tout, du général au particulier et, d'autre part, la Commission des juges de paix, noyautée par les marchands et fonctionnaires anglophones de Québec, pauvre en ressources fiscales et appuyée par quelques fonctionnaires sans grand pouvoir[69]. Ainsi, elle se caractérise par une police, volontaire d'abord, puis à temps plein et faiblement rémunérée ensuite, une association privée pour s'occuper de la protection contre les incendies, un inspecteur des chemins quasi impuissant devant les grands propriétaires fonciers, une absence d'action dans la santé ou l'hygiène, des syndics autonomes qui gèrent les marchés, mais, par contre, une activité réglementaire intense sur les métiers et services commerciaux. La nécessité d'une véritable administration municipale élue devenait évidente, une administration dotée d'un pouvoir accru de taxer, ainsi que de regrouper et intégrer des activités en émergence en services municipaux, rendus indispensables par la croissance rapide de la population et des activités économiques de Québec.



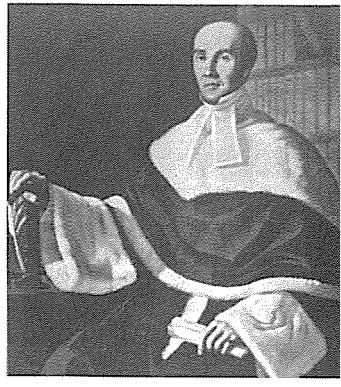
Hôtel de ville de Québec. (Archives de la ville de Québec, n° 16738, *L'Opinion publique*, 26 mai 1870, p. 161)

Vers une véritable administration municipale, 1833-1867

À compter de 1793, plusieurs pétitions demandent et des projets de loi tentent sans succès d'incorporer la ville de Québec et d'y établir des institutions électives : une pétition en 1793, un projet de loi en 1818, une pétition en 1821 et un projet de loi en 1828-1829. Dans le contexte d'une contestation ravivée du pouvoir des juges de paix (affaire Robert Christie), ce dernier projet revient en 1830, franchit toutes les étapes législatives locales en mars 1831, reçoit la sanction royale l'année suivante et entre en vigueur pour 3 ans en mai 1833[70]. Dans chacun des 10 quartiers de la ville, les propriétaires cotisants élisent 2 conseillers qui choisissent le maire parmi eux. Ces membres du conseil exercent les pouvoirs qui relevaient jusque-là des juges de paix et héritent des fonctionnaires et ressources fiscales modestes de l'administration précédente.

Le nouveau conseil est dominé par 16 francophones contre 4 anglophones, ce qui dans le contexte politique perturbé de l'époque d'avant les troubles,

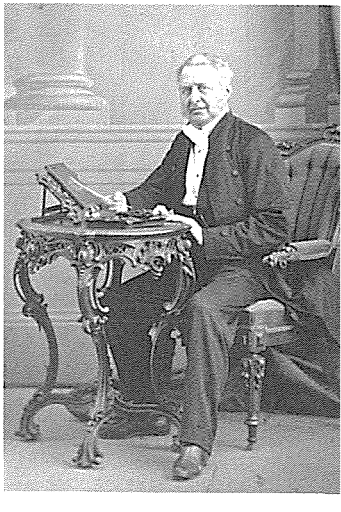
n'avait rien pour rassurer l'administration coloniale. On y retrouve autant des avocats et notaires (7) que d'autres professionnels et des artisans ou petits commerçants francophones, tels 2 maîtres charpentiers de Saint-Roch, un maçon, un boulanger et le peintre Joseph Légaré. Le premier maire élu, l'avocat Elzéar Bédard, agit également comme député de Montmorency et est affilié au Parti canadien qui adopte les 92 résolutions. René-Édouard Caron, candidat défait en 1833 et plus modéré, le remplace dès l'année suivante par une seule voix pour les deux dernières années de la charte. Faute du renouvellement de cette première charte à son échéance, le conseil élu disparaît et les juges de paix prennent la relève jusqu'à la nouvelle charte de 1840 établie par une ordonnance du Conseil spécial qui administre le Bas-Canada après les troubles de 1837-1838[71].



Elzéar Bédard (1799-1849) avocat, député de Montmorency, 1er maire de Québec de 1833 à 1834.
(Archives de la ville de Québec, nº 000392)

Faut-il considérer comme un intermède ce premier conseil ou plutôt le retour des juges de paix ? Les avis des historiens diffèrent, mais les réticences des administrateurs locaux et du Conseil législatif en particulier devant les institutions démocratiques rendaient peu probable un renouvellement de la charte et, dans la suite des troubles, le conseil spécial ne pouvait reconduire dans les mêmes conditions une institution que les Canadiens avaient pu contrôler. Déjà le rapport Durham déplorait l'absence d'administration municipale à Québec et à Montréal et le rapport d'enquête sur les institutions municipales par les commissaires William Kennedy et Adam Thom, sur lequel il s'appuie, reproche aux chartes leur incapacité à donner le contrôle de l'administration municipale aux résidents britanniques : « The Acts incorporating Quebec and Montreal studiously and unjustly excluded the British settlers from a fair share of local power in the very strongholds of the commercial energy which they themselves had introduced in the province [...] As the incorporation of Quebec and Montreal, upon principles equitably regardful of the claims of property, intelligence and enterprise, would materially tend to promote the latter result [(that) the province become English] [...] measures should be taken for that purpose with as much speed as may consort with the secure attainment of the contemplated object[72]. »

René-Édouard Caron (1800-1876) avocat, député et conseiller législatif et maire de Québec de 1834 à 1836 et de 1840 à 1846.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Notman, vers 1876)

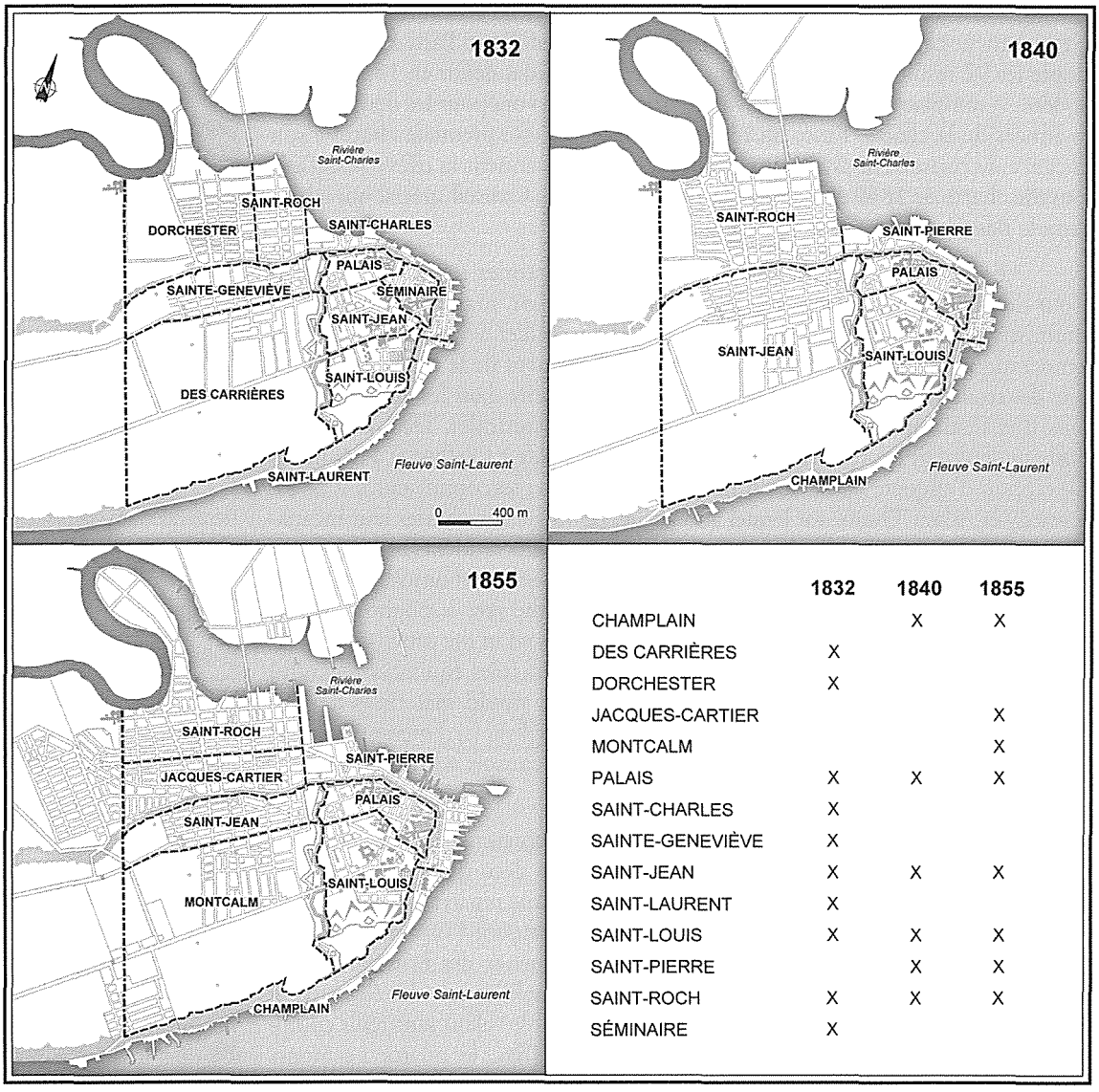


Le rapport en attribue la cause à une sous-représentation des quartiers centraux et des intérêts d'affaires britanniques dans un découpage mal fondé des quartiers de la ville qui aurait dû s'appuyer plutôt sur une répartition en fonction de la valeur des propriétés. Les auteurs du rapport accusent l'Assemblée d'avoir délibérément réalisé ce découpage pour limiter l'influence des britanniques au Conseil et d'avoir pour les mêmes raisons défini la qualification des électeurs et des conseillers en fonction de la propriété même de faible valeur sans tenir compte de l'occupation locative plus intensive que la propriété dans les quartiers centraux (Haute et Basse-Ville) ce qui limitait l'accès aux électeurs britanniques et plus fortunés[73].

Il ne faut pas se surprendre alors que le Conseil spécial et le gouverneur Poulett Thomson (le futur Sydenham) décrètent une nouvelle charte en 1840 qui rajuste le mode de représentation en ajoutant les résidents aux propriétaires, en

Carte 9.1

Les quartiers de Québec en 1832, 1840 et 1855



	1832	1840	1855
CHAMPLAIN		X	X
DES CARRIÈRES	X		
DORCHESTER	X		
JACQUES-CARTIER			X
MONTCALM			X
PALAIS	X	X	X
SAINT-CHARLES	X		
SAINTE-GENEVIÈVE	X		
SAINT-JEAN	X	X	X
SAINT-LAURENT	X		
SAINT-LOUIS	X	X	X
SAINT-PIERRE		X	X
SAINT-ROCH	X	X	X
SÉMINAIRE	X		

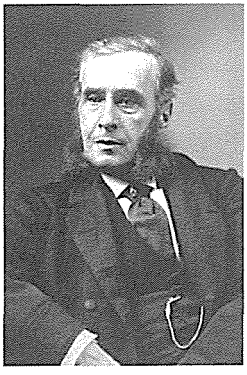
Sources : *Statuts du Bas-Canada*, 1 Guil. IV, chap 52 (5 juin 1832), article 4; *Ordonnances du conseil spécial du Bas-Canada*, vol. 5 (1840), 4 Vict., chap. 35 (25 juin 1840), article 4; *Statuts du Canada*, 18 Vict. chap. 159 (s. 30 mai 1855), article 4.; J. & C. WALKER, F. CATTLIN, J. BOUCHETTE, *City of Quebec, 1830. Engraved by J & C Walker. Reduced by F. Cattlin*, 1830, NMC 22586; *Plan of the City of Quebec, Drawn and compiled from original plans by A. Larue. Published by W. Cowan & Son, Quebec, 1842*, 1842, NMC 8681; S. MCLAUGHLIN, S.P. BAUSET, W.A. LEGGO, *McLaughlin's Plan of the city of Quebec. 1855. Entered according to an Act of the Provincial Legislature on the year 1855 by S. McLaughlin in the Office of the Registrar of the Province of Canada. S.P. Bauset Del. W.A. Leggo Sc.*, 1855, NMC 17326.

reconfigurant les 10 quartiers en 6 nouveaux (4 centraux, soit Saint-Louis, Palais, Saint-Pierre et Champlain, et 2 de banlieue, Saint-Roch et Saint-Jean) avec 3 conseillers chacun, une représentation fondée en proportion grosso modo de la valeur des propriétés. Tout comme d'autres mesures semblables à l'échelle de la Province du Canada, la nouvelle charte introduit une distorsion favorable à la minorité britannique de plus en plus concentrée dans les quartiers centraux, au point où moins du tiers des électeurs représentant moins de 40 % de la population de la ville élisaient les deux tiers des conseillers. Les deux quartiers de banlieue fortement francophones et à valeur plus faible des propriétés ressortaient très nettement défavorisés[74].

Le maire et les 18 premiers conseillers nommés jusqu'au 1er décembre 1842 par le gouverneur Poulett Thomson proviennent des milieux du commerce (13) ou des professions juridiques (6) et majoritairement du groupe anglophone (11), minoritaire dans la ville. Le système mis en place assure un gouvernement par l'élite surtout anglophone, de même que celle, francophone, ralliée au nouveau régime politique. Les élections maintiennent cette prédominance généralement entre la moitié et les deux tiers de conseillers d'origine britannique, en raison de la carte électorale et d'une exigence de qualification des conseillers haussée à 500£ (2 000 $) de 25£ qu'elle était en 1833[75]. Ce contrôle effectif des britanniques sur le Conseil municipal, malgré l'ajout d'un conseiller à chacun des deux quartiers de banlieue en 1846, se manifeste par des votes négatifs selon des lignes ethniques sur les propositions de modifications aux limites de quartiers[76].

Tout ne se passe pas comme prévu par Poulett Thomson. Ainsi, la minorité francophone n'est pas sans ressources : elle occupera la mairie (élue jusqu'en 1855 par les conseillers) les deux tiers du temps. Plusieurs des maires et conseillers sont jeunes et très engagés politiquement, au début, dans la lutte contre le régime d'Union et ensuite dans les formations politiques provinciales d'orientation libérale ou conservatrice. Ils sont en marche, souvent, vers une carrière de député, de ministre ou de conseiller législatif (tableau 9.5).

De plus, certains éléments du groupe anglophone se distinguent : quelques britanniques (Joseph Morrin et Thomas Lee) brisent les rangs tout comme plusieurs membres de la substantielle minorité irlandaise de la ville (William O'Brien, Michael Connolly, John Maguire et Charles Alleyn), qui affirment leur radicalisme et s'allient aux francophones tant en politique municipale que provinciale. Enfin, même si plusieurs hommes d'affaires importants font partie du premier groupe de conseillers nommés par Thomson en 1840, ils ne persistent pas devant les exigences ou les revers de leurs entreprises et le poids grandissant des activités du conseil et des comités[77]. Ces instances deviennent l'apanage des professionnels et de petits commerçants, alors que les intérêts économiques anglophones se retrouvent dans leurs propres institutions, surtout la Chambre de commerce. Finalement, le premier conseil avait remplacé plusieurs fonctionnaires francophones par des anglophones ou confirmé d'autres entre des mains britanniques, tels George Futvoye, comme



Narcisse-Fortunat Belleau (1808-1894) avocat, conseiller législatif et maire de Québec de 1850 à 1853. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Ellisson, vers 1880)

greffier, George O'Kill Stuart comme avocat de la ville, John Frew comme inspecteur d'incendie, F. Austin comme trésorier et R.H. Russell comme chef d'une police tout anglophone. Ce n'est que graduellement que les francophones reviennent : notamment, François-Xavier Garneau au poste de greffier en 1844 et Augustin Gauthier à la trésorerie en 1851[78].

Il faut attendre 1855 et 1856 avant que la charte imposée par le Conseil spécial soit modifiée substantiellement et refondue par l'Assemblée législative de la Province du Canada[79]. Les changements les plus importants touchent le nombre de quartiers augmentés de 6 à 8 par la scission en deux des quartiers de banlieues (Saint-Jean et Saint-Roch) devenus trop populeux, le nombre uniforme de trois conseillers élus annuellement pour chaque quartier et l'élection directe du maire à compter de 1857 en vertu de l'amendement de 1856. La nouvelle charte développe et précise les modalités du processus électoral, de même que les pouvoirs administratifs et fiscaux de la municipalité.

Tableau 9.5

Les maires de la ville de Québec et leurs carrières, 1833-1867

Nom	Naissance-décès	Mandat (conseiller) et maire	Profession-occupation	Carrière politique provinciale : Ass. lég.(AL) Cons. lég. (CL)
Elzéar Bédard	1799-1849	(1834-35) 1833-34	Avocat	AL : Montmorency (1832-36)
René-Édouard Caron	1800-1876	(1833-34) 1834-36 et 1840-46	Avocat	AL : Québec (1834-36) CL :1837-38 et 1843-53
George O'Kill Stuart	1807-1884	(1843-46) 1846-50	Avocat	AL : Québec (1851-54, 57)
Narcisse-Fortunat Belleau	1808-1894	(1846-50) 1850-53	Avocat	CL : 1852-67 Prés. 1857-62
Ulric-Joseph Tessier	1817-1892	(1846-53) 1853-54	Avocat	AL : Portneuf (1851-59 ?) CL : Golfe 1859-73 Prés.1863-67 ; ministre 1862
Charles Alleyn	1817-1890	(1851-57) 1854-55	Avocat	AL : Québec (1854-60) AL : Québec Ouest (1860-67) ministre 1857-62
Joseph Morrin	1794-1861	(1840-42 ; 50-55) 1855-56 et 1857-58	Médecin	
Olivier Robitaille	1811-1896	(1851-56) 1856-57	Médecin	
Hector-Louis Langevin	1826-1906	(1855-58) 1858-1861	Avocat	AL : Dorchester (1858-1867) ministre 1864-67
Thomas Pope	1825-1863	(1858-61) 1861-1863	Avocat	
Adolphe Guillet dit Tourangeau	1831-94	(1863) 1863-66 ; 1870	Notaire	
Joseph-Édouard Cauchon	1816-85	1866-68	Avocat, journaliste	AL : Montmorency (1844-67) ministre 1855-57, 61-62

Tableau 9.6

Organismes et principaux fonctionnaires de l'administration municipale de la ville de Québec, 1833-1867

Structures politiques et administratives	Période	Fonctionnaires ou services	Fonctionnaires principaux
Maire Élu par les conseillers (1833-35 et 1843-1855), nommé en 1840, élu séparément par la population (1856-69)	1833-36 ; 1840-1867		
Conseil : Élus par les propriétaires résidents (1833-36) et par les propriétaires et les locataires résidents (1840-1867)	1833-36 ; 1840-1867	Greffier	Jean Langevin 1833-36 Georges Futvoye 1840-44 F.-X. Garneau 1844-64 L.-A. Cannon 1864-
Comité des chemins Dépt des travaux publics :	1833-	Inspecteur des chemins ; Inspecteur de la cité 1855- Ingénieur de la cité 1866-	J.-B. Larue 1833-40 ? Joseph Hamel 1840-66 Charles Baillairgé 1866-
Comité du guet et de l'éclairage	1833-		
Comité de la police	1834	Surintendant de Police (nommé par la prov.) Chef de police	Thonas Ainslie Young 1838-43 Joseph-André Taschereau 1843- William K. McCord 1846-52 John Maguire 1852- R. H. Russell 1840-58 Jean-Baptiste Bureau 1858-70
Cour du Recorder	1857	Recorder Greffier de la cour	F.-O. Gauthier 1857-60 Jacques Crémazie 1860-72 C. L. Gethings
Comité des comptes	1833-36	Trésorier	F.-H. D'Estimauville 1833-36
Comité des contingents	1834-36	?	
Comité des Finances et contingents	1840-	Trésorier Auditeur	F. Austin 1837-47 W. Bennett 184?-51 Augustin Gauthier jr 1851-68
Comité des marchés	1833	Clercs des marchés	
Comité du feu	1833-	Inspecteur du feu	
Comité sanitaire Comité de santé	1834 1849-	Bureau de santé	
Comité de l'aqueduc Dépt des travaux publics :	1850-	Ingénieur de l'Aqueduc Gérant Ingénieur de la cité 1866 :	G. R. Baldwin 1850- T. Loyd 1850-52 G. Railton 1853 R. Meredith 1854 W. Shordiche 1855-
Comité de la régie interne			
Comité des règlements	1865-	Greffier	
Comité des élections	1840-	Greffier	
Comité du passage ; Comité de la traverse	1859-		
Comité des édifices publics			

Sources : Rapports du trésorier de la ville de Québec et autres documents publiés par la municipalité.



Hector-Louis Langevin (1826-1906) avocat, député et maire de Québec de 1858-1861.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois, vers 1875)

L'Assemblée législative adopte une nouvelle refonte en 1865 qui maintient les 8 quartiers, mais modifie le mode d'élection du maire et des conseillers. Dans le contexte de l'imposition proposée d'une taxe de drainage d'un « chelin » le pied linéaire de front du terrain, jugée régressive pour les petits propriétaires pauvres, l'Assemblée adopte, en contrepartie de l'abandon de cette taxe éventuelle, un mode d'élection du maire et d'un échevin de chaque quartier seulement par les propriétaires les plus fortunés (cotisation d'une valeur de 50 $ et plus) et de deux conseillers pour chaque quartier par tous les électeurs qualifiés (propriétaires et locataires). L'on passe ainsi à un processus électoral à deux paliers au bénéfice des plus gros propriétaires qui élisent des conseillers, des échevins et le maire, dont les qualifications exigées demeurent aussi élevées à 2 000 $, mais qui sont élus à l'exception du maire pour trois ans.

De 1840 à 1867, l'administration municipale passe d'un état pitoyable à une administration mieux structurée, mieux financée et plus interventionniste dans des dossiers cruciaux, surtout l'aqueduc. Le conseil municipal constitue l'organisme élu qui élabore et adopte l'imposante réglementation municipale qui concrétise les responsabilités définies dans la charte. Il devient le point de chute des questions, requêtes et pétitions des citoyens, qu'un éventail de comités permanents et spéciaux étudie et sur lesquelles ils font rapport au conseil sous la forme de recommandations pour décision finale. Déjà partiellement implanté sous l'administration des juges de paix (pour les chemins surtout), le fonctionnement par comités se généralise et aménage la transition vers des services ou départements plus organisés qui apparaîtront graduellement.



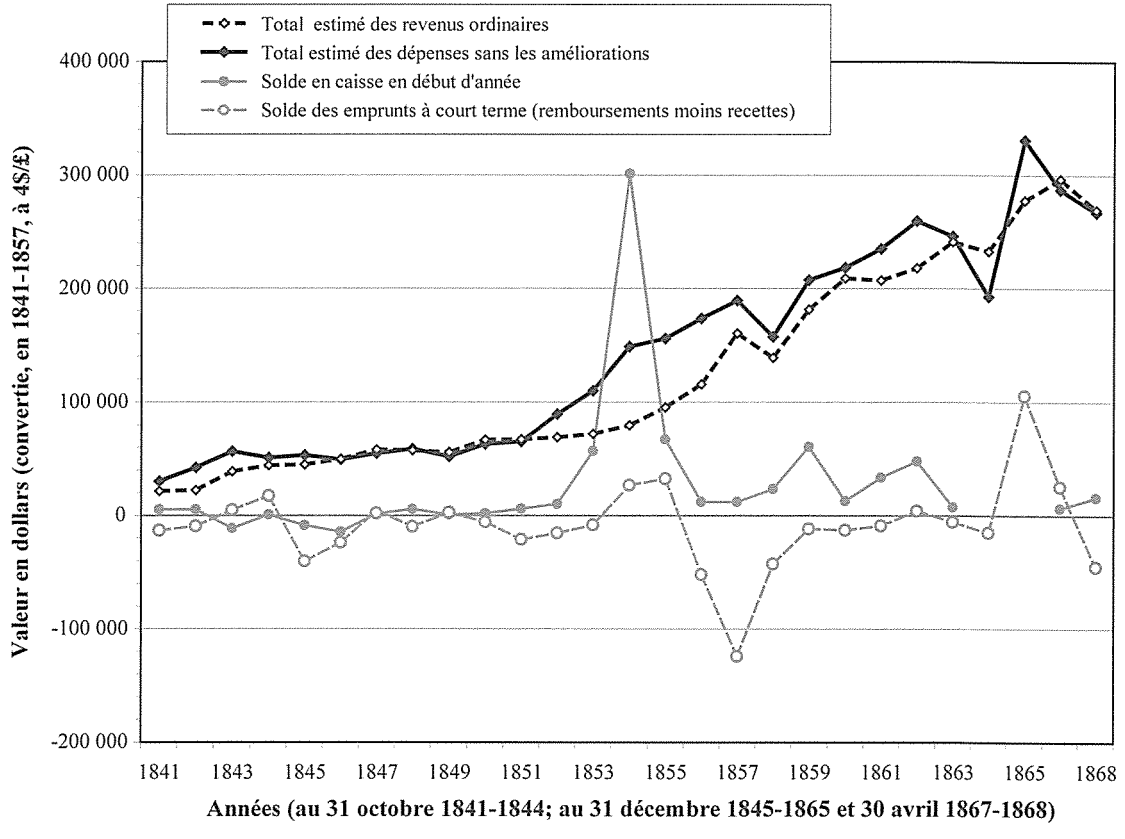
Joseph-Édouard Cauchon (1816-1885) avocat, député et ministre, maire de Québec (1866-1868).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Notman, vers 1865)

Le tableau 9.6 fait le bilan de ceux que nous avons retracés et identifie les domaines de leurs actions et les fonctionnaires municipaux qui leur correspondent. Des membres du Conseil font partie des comités et l'un d'entre eux, généralement celui dont les compétences professionnelles se rapprochent le plus de celles du comité, le préside. Jouant un rôle consultatif, les comités déblaient d'abord les questions pour le conseil, en étudiant les demandes et les projets des citoyens et des quelques fonctionnaires responsables de leur domaine, assurent ensuite la mise en vigueur des résolutions adoptées par le Conseil et supervisent les fonctionnaires qui les appliquent[80]. En l'absence de services municipaux bien organisés et devant la faiblesse du contrôle central des dépenses, les comités acquièrent une telle autonomie dans leur champ d'action que les amendements à la charte de 1865 devront la restreindre substantiellement surtout au plan des dépenses[81].

L'analyse de Marcel Plouffe de la composition du Conseil fait ressortir un équilibre francophone-anglophone, donc une sous-représentation des premiers par rapport à leur place dans la population (plus de 60 %), une présence grandissante surtout après 1855, favorisée par une meilleure représentation des banlieues où ils sont les plus nombreux et une certaine désaffection des hommes d'affaires anglophones[82]. Bien représentés à la mairie, les francophones participent moins que les anglophones dans les comités pourtant fort importants. Les professionnels, surtout chez les francophones, dominent la mairie et avec les hommes d'affaires anglophones font de même avec le Conseil. Le renouvellement annuel des mandats et la lourdeur des fonctions à la mairie, au conseil et dans les comités expliquent la brièveté des séjours au Conseil et un haut taux d'élection par acclamation.

Figure 9.6

Estimations des revenus et des dépenses ordinaires, solde en caisse et solde du financement à court terme, ville de Québec, 1841-1868

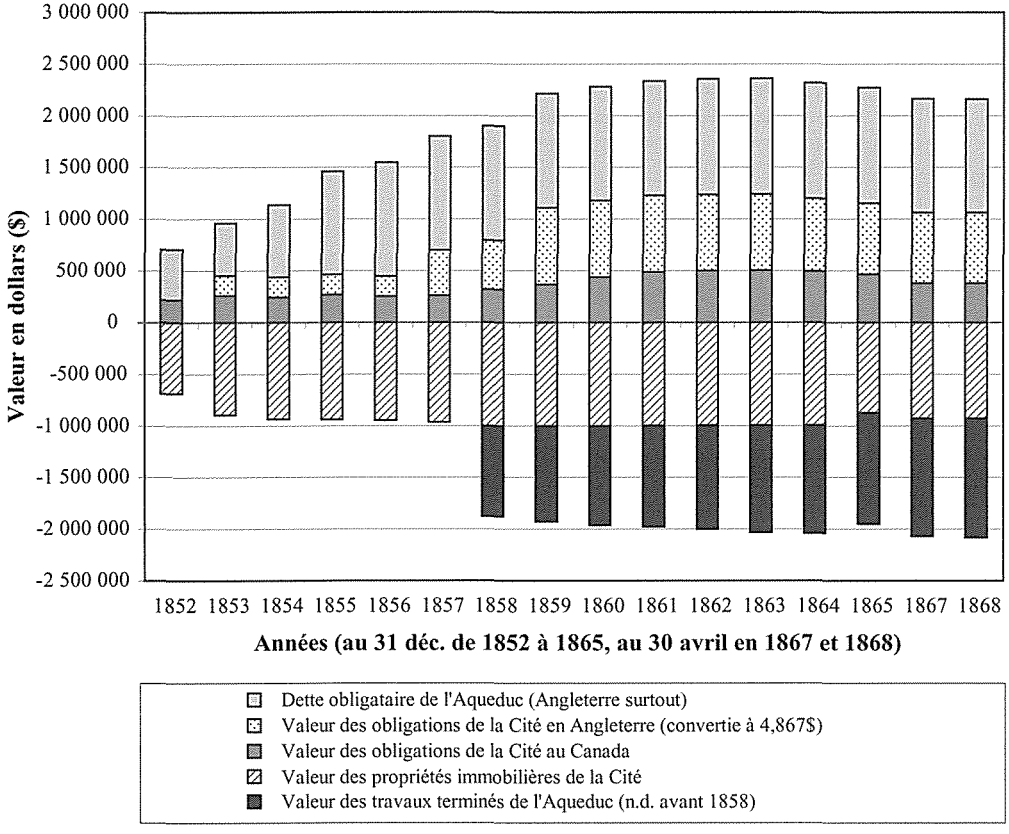


Sources : Rapports du Trésorier de la Cité, 1841-1868.

Les performances désastreuses de l'administration des juges de paix avaient révélé la nécessité de ressources financières suffisantes pour la mise en place de services et d'infrastructures municipales adéquates. La nouvelle administration municipale élue, libérée de la tutelle politique et des injections de fonds spéciaux de l'Assemblée législative, affronte le redoutable défi de taxer plus lourdement ses citoyens pour se doter d'un aqueduc, d'égouts, des rues et trottoirs, de services de police et d'incendie, de marchés publics et d'éclairage des rues. Tout de même, contrairement aux municipalités rurales qui commencent à peine à devoir affronter la taxation, les citoyens de Québec contribuent déjà par leurs cotisations sur la propriété foncière et quelques licences au financement minimal d'une petite administration. La figure 9.6[83] montre bien que, de 1841 à 1868, sans compter les

Figure 9.7

Dette obligataire de la Cité et de l'Aqueduc de Québec et valeur des propriétés correspondantes, 1852-1868



Sources : Sources : Rapports du Trésorier de la Cité, 1841-1868.

dépenses capitales (constructions de halles de marchés, nouvelles rues, etc.), les dépenses dépassent la plupart du temps, et substantiellement pour de longues périodes, les revenus courants, provoquant des déficits chroniques et des endettements à court terme importants envers la Banque de Québec. Des billets promissoires (solde des emprunts à court terme) ou des découverts du compte en banque permettent d'équilibrer la caisse en reportant le problème sur les exercices suivants et d'obliger éventuellement à les convertir en un endettement à long terme pour rencontrer les années suivantes de nouveaux surplus de dépenses courantes et les investissements immobiliers et d'infrastructure.

La plupart des maires dans leurs rapports annuels dénoncent ces pratiques, mais ne parviennent pas y mettre fin, faute de revenus suffisants. Un amendement à la charte en 1859 lui interdit même « à l'avenir, sous quelque prétexte que ce soit, [d']avoir la faculté d'augmenter sa dette au-delà du montant qu'elle est autorisée à emprunter sur des débentures, en vertu des dits actes et du présent acte[84] ». La figure 9.7[85] tend à confirmer des effets positifs à moyen terme de cette contrainte légale, alors que la croissance de la dette plafonne et que la pratique des billets promissoires et découverts se résorbe graduellement (figure 9.6). En 1863, le maire Tourangeau ira jusqu'à dire « que la loi devrait être amendée de manière à prohiber et rendre illégal à l'avenir tout billet promissoire fait par la corporation ; de plus, rendre passible de l'emprisonnement toute personne signant des débentures de la Corporation au delà du montant autorisé par la loi, et ce jusqu'au remboursement à la Corporation[86] ». De toute façon au milieu des années 1860, le crédit du gouvernement de la province du Canada et celui du Grand Tronc sont tellement affaiblis qu'il est douteux que la ville ait pu emprunter des sommes substantielles sur le marché britannique[87].

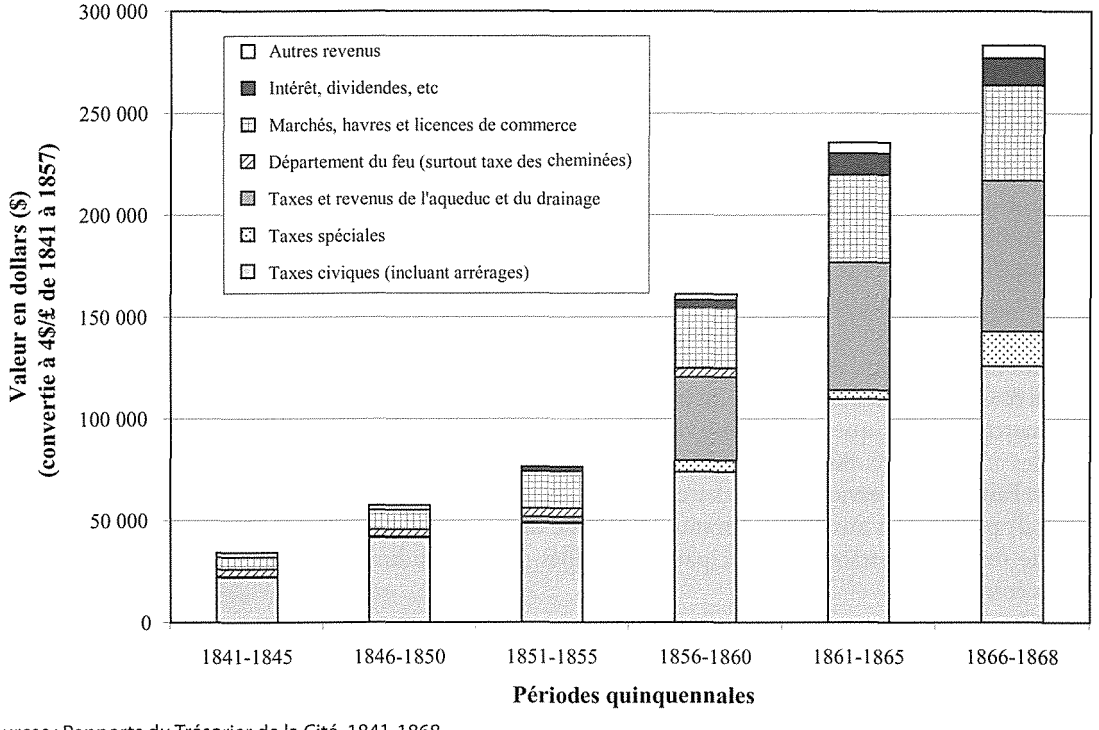
De 1840 à 1851, la ville devient fortement endettée à long terme auprès des institutions financières de Québec pour les travaux d'amélioration des chemins, de havres, la construction de quelques édifices (halles de marché) et l'acquisition de propriétés, jusqu'à plus de 200 000 $ à la fin de cette période. Par la suite, le grand projet de construction d'un aqueduc (1,1 million de $) et l'ajout imprévu, simultané et coûteux du réseau d'égouts obligent à emprunter en Angleterre plus de 1,9 million de $ par l'intermédiaire du syndicat financier britannique Baring Brothers & Co, également banquiers du gouvernement de la Province du Canada. Seul le marché britannique peut fournir de tels capitaux à la ville et, à compter du milieu des années 1850, 80 % de la dette à long terme de plus de 2,3 millions en provient. Faire face au service de cette dette considérable (intérêts et remboursement de capital) par rapport aux faibles revenus de la ville devient une préoccupation constante des administrateurs municipaux, conseillés par un syndicat financier solide et compétent.

Dans les années 1840, la ville tire entre les deux tiers et les trois quarts de ses revenus des taxes civiques, principalement des cotisations sur les propriétaires et les locataires, mais aussi de diverses taxes sur les marchands grossistes et détaillants,

les épiciers, les aubergistes, les chevaux et voitures de luxe et les chiens (figure 9.8[88]). Le reste des revenus met à contribution les marchands, bouchers et agriculteurs qui font commerce dans les marchés publics (location d'étaux et taxes), les aubergistes, les détaillants de boissons et les épiciers qui doivent prendre des licences de commerce et finalement les propriétaires de bâtiments à cheminées. À l'origine, ces revenus devaient permettre de défrayer le coût des infrastructures (chemins, trottoirs et halles de marché) et de leur entretien, mais ils se révèlent bientôt insuffisants, de sorte qu'ils en viennent à permettre seulement de rembourser les intérêts des emprunts à court, puis à long terme qui comblent la différence et en reportent le poids fiscal sur leur durée de vie. Il devient alors justifié de faire correspondre les revenus aux charges d'intérêt sur ces emprunts. Aux yeux des maires, le financement obligataire de la construction de l'aqueduc doit s'appuyer sur le principe d'une taxe sur le service d'eau dont les revenus doivent se révéler suffisant pour en rembourser les intérêts. Bientôt, ils se rendent compte qu'il faut prévoir également le remboursement à terme des obligations par un fonds d'amortissement (environ 2 % annuellement), ce qui augmente encore la pression sur les revenus.

Figure 9.8

Revenus annuels moyens sur cinq ans par principales sources, 1841-1845 à 1866-1868



Sources : Rapports du Trésorier de la Cité, 1841-1868.

Les administrations municipales ne voient guère de possibilité d'instaurer de nouvelles taxes, même si on évoque l'idée d'une taxation des revenus sans pouvoir aller plus loin. Il faut plutôt améliorer la perception, la rendre plus professionnelle par des « cotiseurs » permanents à partir de 1855, plutôt qu'élus, et par une cour du recorder depuis 1857 qui permet d'extraire du bourbier judiciaire régulier les procédures de contestation et de recouvrement des taxes, même si dans beaucoup de cas les contribuables pauvres fautifs n'ont pas les ressources pour les acquitter. Les maires comptent plus sur l'augmentation de la valeur des propriétés et jusqu'à un certain point sur l'extension de l'occupation du territoire pour générer un accroissement des revenus, que sur l'augmentation des taux de cotisations.

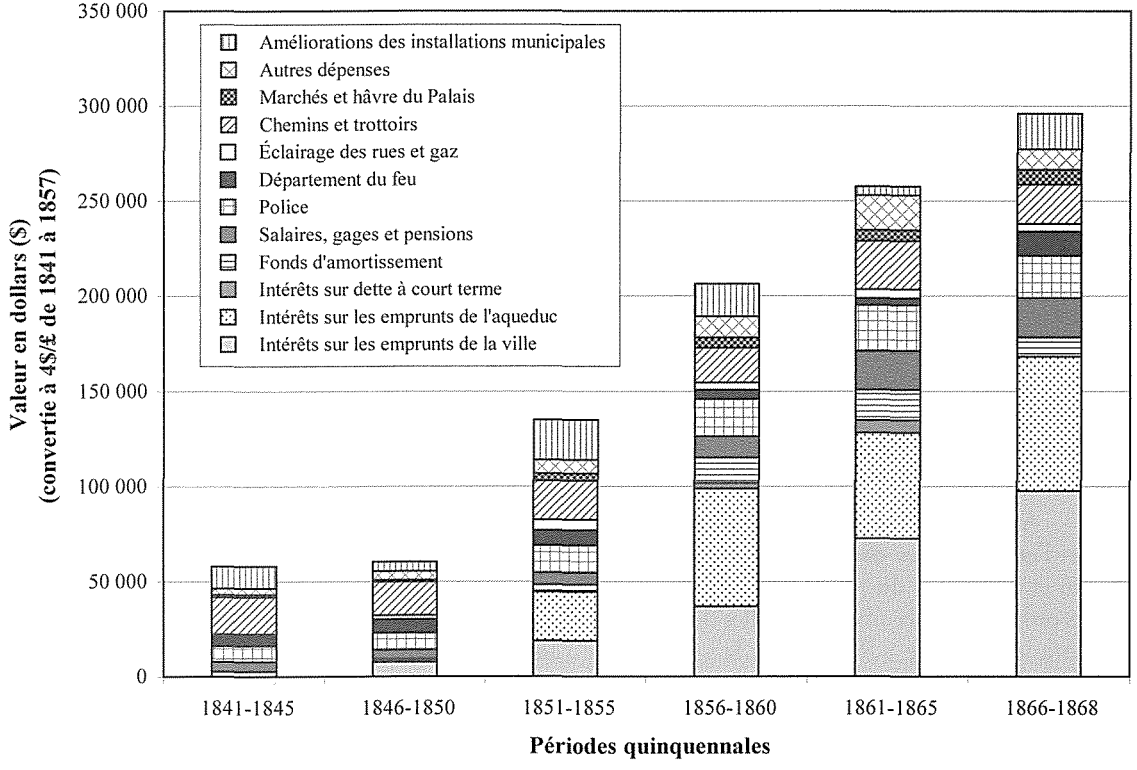
Les quelques tentatives d'augmentation de taxes suscitent des réactions parfois très hostiles, comme en témoigne l'émeute du 26 avril 1858 contre l'adoption par le conseil municipal d'une augmentation des cotisations proposée par le comité des finances. Il faut même faire appel à 200 soldats de la garnison pour disperser 500 manifestants, dont une partie entre dans la salle et l'autre brise des fenêtres de l'Hôtel de Ville. Le greffier François-Xavier Garneau fait rapport que « sans la présence des troupes, les émeutiers auraient peut-être fait sauter les Conseillers par les fenêtres [...] en présence d'un tel état de choses, la Corporation doit diminuer ses dépenses[89] ». Au milieu des années 1860, il faudra se résoudre à imposer des taxes spéciales, s'élevant en 1866-1867 à près de 10 % du total des revenus de la ville. L'insuffisance des revenus par rapport aux obligations grandissantes d'une ville en pleine croissance crée une pression vers l'endettement massif, bien au-delà que ce que peut supporter le régime fiscal traditionnel, et inhibe les nouveaux investissements d'infrastructure dans les années 1860 devant la nécessité de limiter les dépenses courantes aussi bien que d'investissement.

Au début des années 1840, tout comme sous les juges de paix, la construction et l'entretien des chemins (plus de 40 %), la police (17 %), les pompiers (12 %) et les salaires du petit nombre de fonctionnaires (7 %) dominent les dépenses ordinaires de la ville, auxquelles il faut ajouter un surplus de 25 % pour les améliorations (figure 9.9[90]). Ainsi, la vocation de l'administration municipale ressort clairement : les propriétaires et marchands de la ville se donnent à leurs frais des voies de circulation et une protection de leurs vies et de leurs biens. Elle se développe autour de ces deux axes avec l'adjonction de l'éclairage des rues éventuellement par le gaz, des marchés et havres, de même qu'avec une certaine consolidation et professionnalisation de services municipaux. Le facteur déterminant de croissance des dépenses devient les intérêts sur la dette obligataire et son amortissement : de moins de 6 % des dépenses au début des années 1840, le service de la dette atteint 17 % dans la seconde moitié de cette décennie, dépasse les 40 % au début des années 1850 et atteint dans les années 1860 plus de 60 %, en marche vers les deux tiers. La ville ne peut éviter, ni même retarder les versements sur sa dette sous peine de décote et de coûts plus élevés de ses opérations de financement ultérieur, de sorte que sa marge de manœuvre sur ses autres dépenses est nulle. Les maires annoncent souvent leur intention de limiter les autres dépenses, mais cela

ne peut se concrétiser, car elles répondent à des besoins déjà mal couverts. Les nouveaux investissements en infrastructure nécessités par l'expansion de la ville dans les faubourgs doivent attendre une hypothétique augmentation des rentrées fiscales et une reprise du financement à long terme.

Figure 9.9

Dépenses annuelles moyennes sur cinq ans par principales catégories, Cité de Québec, 1841-1845 à 1866-1868



Sources : Rapports du Trésorier de la Cité, 1841-1868.

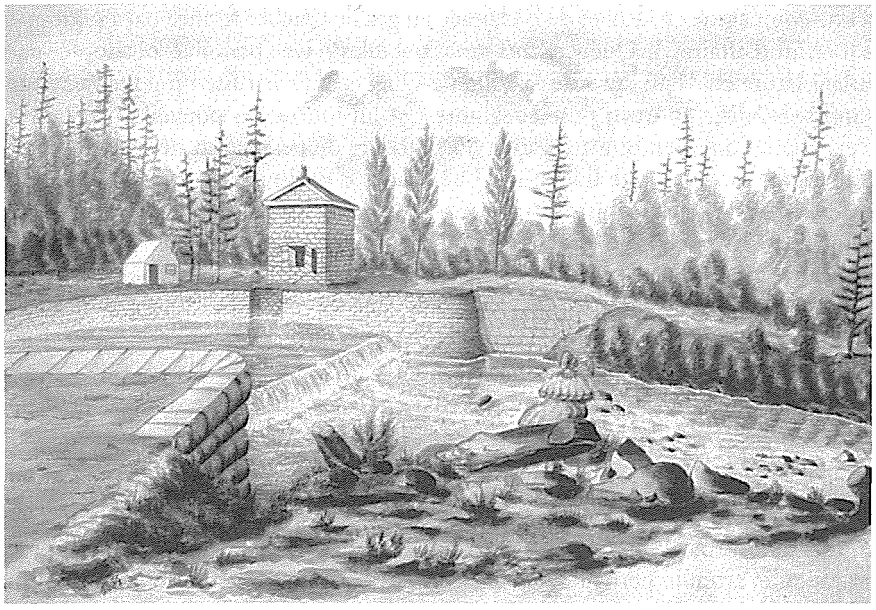
Un aqueduc… et des égouts

Avec la croissance de la population et de l'activité portuaire couvrant tout le littoral du fleuve et de la Saint-Charles, le problème de l'approvisionnement en eau de la ville s'aggrave. Ces eaux limitrophes deviennent de plus en plus polluées par les rejets de bois et les écoulements naturels de drainage. L'idée d'un approvisionnement en eau semble apparaître une première fois en 1842 dans la charte

d'une compagnie de l'eau et de l'éclairage au gaz de Québec formée par un groupe d'homme d'affaires de Québec, sans suites notables[91]. Une première loi adoptée par la législature en 1846 autorise la Ville de Québec à construire un aqueduc pour l'approvisionner en « eau pure et salubre » et lui fournit les pouvoirs nécessaires d'expropriation, d'emprunt (jusqu'à 50 000£) et de perception de revenus pour réaliser cet ouvrage et le financer[92]. Des études d'un ingénieur américain G. R. Baldwin en 1848 et d'autres ingénieurs mandatés par la ville l'année suivante confirment la faisabilité d'un ouvrage qui permettrait de transporter et distribuer de l'eau captée sur la rivière Saint-Charles à la hauteur de Lorette, près de la réserve huronne, et acheminée par gravitation dans un tuyau de 18 pouces (0,46m) d'une hauteur à la prise d'eau de 463 pieds (141,12 m) au-dessus du passage de la Saint-Charles près de Québec avant la remontée à un sommet de 324 pieds (98,76m) à la Haute-Ville. Les coûts estimés outrepassent l'autorisation de 50 000£ de sorte qu'un amendement devient indispensable à la loi de 1846.

En plus d'augmenter l'autorisation d'emprunt à 125 000£, l'amendement de 1850 ajoute un autre objectif à l'aqueduc, celui de protéger la ville contre les conflagrations par le feu occasionnées par l'absence d'approvisionnement rapide en eau. Cet attendu permet par la suite au législateur, au nom du bien commun, d'étendre la taxe d'eau à tous les contribuables qui pourraient être raccordés au réseau et non plus aux seuls qui l'acceptent[93]. Le témoignage devant un comité de la Chambre sur ce projet de loi de Thomas W. Lloyd, échevin et premier gérant de l'aqueduc, éclaire l'éventail des avantages d'un tel réseau : le consommateur économise le coût d'un réservoir d'emmagasinement ; dans une maison munie d'un robinet, un adulte (et même un enfant) peut éteindre un début d'incendie et économiser sur le coût des assurances ; l'abondance de l'eau permet de laver les égouts de maison et les égouts publics et de les débarrasser des ordures, réduisant ainsi la puanteur provoquée par les eaux stagnantes du drainage ; l'accessibilité et le faible coût des bains favorise la propreté ; la pureté de l'eau ne rend plus nécessaire de la couper avec des liqueurs fortes (un « usage adopté constamment lorsque l'eau est mauvaise »), un encouragement à la tempérance ; bref, « la santé est meilleure, les habitudes sont plus morales, et il est plus facile de parer aux incendies[94] ».

Lloyd défend vigoureusement le rejet de l'entreprise privée comme fournisseur d'eau et l'adoption d'une obligation générale de recevoir l'eau et de contribuer ainsi à en réduire le prix pour les plus pauvres, sans augmenter les coûts d'approvisionnement : « si l'on fournit de l'eau à la moitié des maisons, l'autre moitié sera toujours exposée aux mêmes dangers et aux mêmes incendies qu'à présent ; et les personnes qui habitent les maisons où l'eau ne vient pas, seront exposées aux mêmes maladies que par le passé. Si la maladie éclate une fois dans la ville qui contient un grand nombre de gens pauvres et vivant dans la malpropreté, elle s'étendra bientôt des quartiers pauvres et négligés [...] dans toute la ville, et les résultats seront également funestes indistinctement[95] ». À un taux de 1s 3d la £ (6,25 %) de la valeur foncière ou locative, le prix de l'eau paraît très



Reservoir de l'aqueduc de Québec, à Lorette en 1854. (Bibliothèque et archives Canada, C-000490)

abordable surtout si l'on tient compte d'une économie de 25 % environ des primes d'assurance et du coût d'une eau souvent douteuse livrée par les charroyeurs.

Construit sous la direction de l'ingénieur Baldwin à compter de 1850, l'aqueduc comporte une section de 12,44 km de Lorette à mont Plaisant et un réseau de distribution qui atteint 34,34 km en 1857 pour rejoindre 2 429 maisons (sur plus de 4 500, soit un taux de pénétration d'au plus 54 % environ) desservant environ 10 000 personnes, des fontaines où les charroyeurs d'eau peuvent s'approvisionner et des 121 bornes-fontaines disséminées pour bloquer la progression de tout incendie majeur[96]. Une erreur majeure de planification retarde la construction et en augmente les coûts au-delà des prévisions. En 1853, l'administration municipale se rend compte de l'absurdité d'ouvrir toutes les rues de la ville pour y poser des kilomètres de tuyaux de fer sans en même temps mettre au jour ou installer des canalisations de drainage et d'égouts.

Même si les coûts supplémentaires sont importants, ils permettent une économie substantielle à moyen terme au moment où il aurait fallu les réaliser, sans compter les inconvénients de la réouverture des rues à ce moment. Les effets sur le financement du projet, conçu dans la législation pour payer un aqueduc uniquement par des émissions limitées d'emprunt et des niveaux prédéterminés de taxe d'eau, se font sentir sur un accroissement des coûts de plus de 25 %[97], un endettement de plusieurs centaines de milliers de dollars de plus et une ponction sur les revenus ordinaires de la ville pour en acquitter les obligations, d'autant plus que les revenus de l'aqueduc n'en recouvrent même pas les coûts. En ajoutant

des coûts supplémentaires de macadamisage des rues, on peut mesurer l'ampleur des dépassements et les répercussions négatives sur l'endettement et l'équilibre budgétaire de la ville.

Cette conjoncture budgétaire persistante provoque un ralentissement des travaux d'extension de l'aqueduc dans les nouveaux quartiers, en fonction d'un critère de rentabilité comparée des rentrées prévues de taxes par rapport aux coûts de l'introduction. À ce rythme, en 1863, le nombre de maisons desservies atteint 3 266 sur un total de 5 266, un taux de 62 % comparé à 54 % en 1857. Le rythme ralenti s'explique aussi par l'insuffisance des quantités d'eau disponibles à la Haute-Ville qu'il faut bientôt rationner à 4 heures par jour depuis la fin des années 1850 au grand dam des contribuables taxés au même taux que ceux de la Basse-Ville. Ce phénomène expliqué par des pertes considérables (surconsommation d'entreprises et d'institutions, notamment des brasseries, fuites dans le réseau, absence de réservoir sur les hauteurs, etc.) devait être corrigé par des compteurs ou par l'ajout d'un second tuyau d'alimentation à partir de Lorette avant d'étendre le réseau encore plus ou enfin par un réservoir à la Haute-Ville.

Les chemins et les ponts

Dans les premières années de la décennie 1840, la construction et l'entretien des chemins, rues et trottoirs de la ville représentent plus de 40 % des dépenses ordinaires, dans sa seconde moitié, ils diminuent à 30 % et, à la fin des années 1850 et au début des années 1860, à moins de 10 %. Alors que les travaux d'aqueduc et de drainage démolissent les rues et sont financés par des emprunts considérables, les dépenses pour l'amélioration des rues et trottoirs restent bloquées entre 12 et 22 000 $ par année pris dans les dépenses courantes[98].

Les faibles ressources consacrées au réseau interne de communication obligent à des choix technologiques déchirants entre le long et le court terme. Ainsi, le pavage en pierre des rues demeure d'après les inspecteurs de la Cité la voie à privilégier, tant en qualité qu'en coût du financement réparti sur sa durée de vie très longue, mais il exige des emprunts élevés pour acquitter son prix initial. Ainsi, il peut résister entre 30 et 50 ans, à un coût 10 fois supérieur aux madriers de pin pour 8 ans et 5 fois plus que les blocs d'épinette rouge pour 15 ans[99]. Dans une conjoncture financière difficile, le choix s'est porté sur les matériaux les moins coûteux à l'achat ; ainsi dans Saint-Roch, le terrain poreux et la faible intensité de la circulation fait privilégier les madriers (« planchéiage »), alors que les blocs d'épinette se révèlent particulièrement utiles dans les côtes et que les pavés de pierre seraient indiqués dans les rues les plus fréquentées de la Haute-Ville et de la Basse-Ville, notamment pour la circulation lourde. Le système Macadam (gravelage) se révèle peu performant dans un contexte accidenté et soumis à des ruissellements forts et fréquents, alors que Saint-Roch s'enlise facilement dans la boue en condition pluvieuse ou printanière. Au total, les conditions de la circulation restent difficiles tant dans la Basse-Ville (la rue Champlain en particulier) que dans Saint-Roch et les nouvelles banlieues.

Avec l'augmentation de la population et des déplacements et les risques de propagation rapide des incendies, l'agrandissement des rues devient un enjeu et un objectif recherché. Une part non négligeable des travaux et des nouvelles pratiques prennent appui sur ces principes. Il ne suffit pas cependant d'élargir les rues, mais les portes de la ville fortifiée deviennent un obstacle graduellement de plus en plus insupportable. Après avoir obtenu des militaires, en 1840, l'ouverture pendant la nuit des portes aux piétons, la municipalité multiplie les demandes de plus en plus insistantes d'élargissement des portes à mesure que l'engorgement de la circulation s'aggrave dans les années 1850. Il faudra attendre toutefois 1863, avant que les militaires consentent à la démolition de la porte Saint-Jean et sa reconstruction élargie pour les véhicules et mieux ouverte pour les piétons[100].

Pendant cette période, la ville passe aussi d'un système d'entretien des rues à responsabilité partagée entre les autorités municipales et les propriétaires à une implication grandissante de la ville dans les frais d'entretien. Toutefois, en période de contrainte budgétaire majeure, la tentation est forte d'instituer des taxes spéciales limitées aux propriétaires contigus aux rues améliorées, mais l'absence d'une autorisation législative empêche d'appliquer cette solution. Il en est de même dans l'entretien des rues l'hiver qui ressortait des propriétaires contigus pour leur moitié et qui, à compter du milieu des années 1850, retombe dans les dépenses municipales au moyen d'une cotisation supplémentaire générale, avant de retourner en 1866 à la charge directe des propriétaires[101].

La protection publique

La sécurité des personnes et des biens en milieu urbain demeure un enjeu très important pour l'État et les élites. Les juges de paix et une police rémunérée depuis 1818 assuraient une certaine sécurité dans une ville en croissance rapide, mais à compter des années 1830, le contexte se modifie en raison de l'agitation révolutionnaire et de l'augmentation accélérée de la population, des immigrants et des marins de passage. En dépit du délestage des responsabilités provinciales de nature locale vers une nouvelle administration municipale, le dossier de la sécurité publique reste étroitement mené par l'administration provinciale. En effet, devant une résurgence de la criminalité au milieu des années 1830 et les mouvements de rébellion réels ou appréhendés de 1837-1838, l'administration centrale augmente substantiellement les effectifs et conserve le contrôle hiérarchique de la police. Aussi, les nouvelles polices de Québec et de Montréal créées par Durham en 1838 font partie de l'éventail des mesures politico-administratives destinées accentuer la présence britannique dans les institutions et prennent une tangente nettement paramilitaire[102]. Dans leur suite, les réformes de Sydenham conduisent à une réduction de la force de police, au retrait de la structure de commandement militaire et au transfert des coûts de la police au budget de la ville de Québec, sans s'accompagner de la direction de la sécurité publique placée entre les mains d'un inspecteur-surintendant de police nommé par le gouverneur.

À plusieurs reprises de 1840 à 1858, l'administration municipale tente de récupérer la gestion d'une police qui lui coûte de 5 à 10 000 $ par an dans les années 1840 et 10 à 20 000 $ dans les années 1850. Pour ce faire, les conseillers municipaux veulent refuser de payer pour une police qu'ils ne contrôlent pas, alors que le gouvernement menace de la dissoudre si la ville ne paie pas, ce qu'il fait d'ailleurs en avril 1842 laissant la ville sans police pendant six mois[103]. Cette question s'insère dans les conflits entre les factions du Conseil municipal et, après bien des péripéties, ne trouve sa résolution que par une modification législative de 1857 qui « forme un corps de police en la Cité de Québec, placé uniquement sous le contrôle et sous les ordres du conseil de la dite Cité[104] ». L'inspecteur-surintendant perd ses attributions policières et voit ses fonctions réorientées vers le volet judiciaire de ses activités au point où son titre devient celui de juge des sessions de la paix en 1861[105].

Il ne faudrait pas conclure de cette juridiction partagée et conflictuelle qu'elle se répercute très négativement sur le fonctionnement policier et judiciaire. Il semble que les différents surintendants, dont plusieurs sont issus des élites de Québec et même du conseil, entretiennent de très bonnes relations avec les autorités municipales et que la stabilité de composition du comité de la police et, pour toute la période, du poste de chef de police, l'ancien militaire britannique Robert Henry Russell, facilite une certaine cohérence des interventions[106]. Le tableau 9.7 fait ressortir l'éventail des services policiers relevant des instances provinciales, municipales et privées en 1853 actives à Québec.

Tableau 9.7

Dépenses de 1853 des divers services de police à Québec selon les sources de financemet, en dollars

Objet de dépense	Gouvernement provincial	Corporation de Québec	Taxe sur les navires et autres	Total
Police municipale de Québec		15 331		15 331
Police riveraine ou du port			7 494	7 494
Inspecteur et surintendant de police	1 200			1 200
Constables pour les cours criminelles	4 641			4 641
Deux constables au bureau de police	600			600
Garde de la prison	3 573			3 573
Service d'ordre au criminel			400	400
Total	**10 014**	**15 331**	**7 894**	**33 239**

Source : *JALPC*, B17 et B18, vol. 13 (1854-55), App. G. Rapport des commissaires pour s'enquérir de la conduite des autorités de police, lors de l'émeute qui a eu lieu en la Cité de Québec, le 6 juin dernier et pour s'enquérir de l'état de la force de la police de la dite Cité, p. 5. Les £ sont converties sur la base de 4$ la £.

Moins de la moitié des dépenses de sécurité publique provient de la ville de Québec, une dépense pour une activité d'ailleurs contrôlée par l'État provincial. C'est dire la place déterminante occupée alors par ce gouvernement dans le contrôle social à Québec, mais aussi celle moins connue de la police riveraine qui appuie la police régulière dans le contrôle saisonnier de la sécurité des activités portuaires, de la désertion et du racolage des marins surtout, mais aussi des installations commerciales. Instituée par la même ordonnance de 1838 et appuyée et contrôlée par la Chambre de commerce, la police riveraine était jusqu'en 1851 financée par des contributions volontaires des propriétaires et capitaines de vaisseaux et des marchands impliqués dans le commerce du port sur la base d'une taxe sur le tonnage. Engagés en mai et congédiés fin novembre, ces policiers mal payés font la grève en 1851 lorsque l'on réduit leur nombre faute de moyens et qu'ils se font attaquer par des marins en cherchant des déserteurs. Cette situation oblige l'État provincial à rendre obligatoire à compter de 1852, comme on lui demandait depuis 1840, la taxe sur le tonnage de tous les vaisseaux entrant dans le port, pour financer les coûts de cette police et en augmenter la rémunération[107]. Cette mesure n'améliore pas cependant le poids de la précarité du travail de ces policiers qui devient en juillet 1854 un nouvel enjeu de conflit de travail, [...] surtout devant la comparaison avec le corps semblable rémunéré à temps plein toute l'année au port de Montréal. Cette police, presque aussi nombreuse que la police municipale, était placée sous la direction du chef de la police de Québec et du surintendant[108].



Jean-Baptiste Bureau, chef de police et du feu. (Archives de la ville de Québec, n° 14629)

La police régulière de cette période tend à concentrer ses activités à la Haute-Ville et dans le secteur commercial de la rue Saint-Pierre ; elle délaisse les quartiers périphériques malgré les pétitions de leurs populations, qui craignent moins pour leur vie et leurs biens que pour la moralité publique. Elle répond de l'application d'une multitude de règlements touchant des domaines aussi divers que le contrôle des commerçants illicites à proximité des marchés, l'empoisonnement des chiens ou la mise sous licence des tavernes[109]. Elle exerce ainsi autant un contrôle répressif de la délinquance et de la criminalité que social sur la prostitution ou la misère profonde. En 1854, elle se compose, selon un relevé de McCulloch, d'une majorité d'anglophones, essentiellement des Irlandais (pour 75 % du total), de 17 % de francophones et de quelques autres Britanniques ; elle est peu instruite, faiblement rémunérée, souvent absente pour cause de maladie, peu nombreuse (de 30 à 40 policiers en moyenne) malgré la croissance rapide de la population[110].

Ce corps policier peut faire face aux affaires courantes, mais se révèle à l'expérience incapable d'affronter un état de crise, surtout devant une foule incontrôlable. Les dirigeants de la police ou le maire doivent alors faire appel aux troupes de la garnison, que ce soit lors d'élections très agitées de 1850, 1854 et 1857 ou de mouvements de foule, tels ceux des Irlandais de la Basse-Ville en 1844 et pour une conférence de Gavazzi à l'église Chalmers en 1853. L'enquête sur ce dernier événement fait ressortir les faiblesses d'un système de police mal dirigé,

aux effectifs à emploi précaire, indiscipliné, peu hiérarchisé, mal considéré et désarticulé en des corps mal intégrés[111]. En effet, l'inaction complète des policiers municipaux devant une foule agressive et violente démontre l'incapacité des autorités policières à faire face à des crises et trace la voie de réformes nécessaires : augmenter le nombre (à plus de 300 pour l'ensemble du Bas-Canada) et la rémunération d'un corps policier regroupé, choisi avec soin, neutre, sobre, bien formé et discipliné selon un code précis, caserné et bien équipé et finalement sous la coupe du gouvernement provincial.

Cette dernière recommandation, proche d'une police provinciale, allait dans le sens contraire des objectifs d'une police contrôlée localement, mais indiquait les réformes de fonctionnement à établir. L'état des finances municipales laissait peu de marge de manœuvre aux dirigeants de la ville et la réforme, concrétisée dans la loi de 1857, ne peut se réaliser qu'en conjonction avec une intégration des services de police et d'incendie dans un même corps de policiers-pompiers. De la première incorporation de la ville en 1832 jusqu'en 1841, la Société du feu et l'administration municipale alternent ou participent conjointement à l'encadrement de compagnies de pompiers volontaires qui luttent tant bien que mal contre les incendies localisés qui se déclarent[112].

Avec la nouvelle administration municipale de 1840, un service *de facto* s'organise financé en grande partie par une taxe sur le ramonage des cheminées (4 à 5 000 $ par an) et comportant un inspecteur du feu et un collecteur de la taxe sur les cheminées tous deux salariés, des gages des ramoneurs et leurs dépenses, des bâtiments (maisons de pompes), du matériel (seaux, pompes, boyaux, habillement, voitures, chaînes, haches), et des allocations aux pompiers volontaires, le tout pour des dépenses de 7 à 9 000 $ par an. Une réglementation élaborée définit des normes de construction (matériaux de revêtement, murs coupe-feu dépassant le toit, cheminées de briques ou pierre dépassant le toit, etc.) et des mesures obligatoires de protection contre les incendies, mais la surveillance reste très déficiente en particulier dans les nouveaux secteurs de la ville en expansion rapide, comme le démontrent les grands feux de 1845. La mise en service du réseau d'aqueduc au milieu des années 1850 améliore très substantiellement les conditions de protection contre les incendies et diminue les risques de conflagration, de sorte que le maire Olivier Robitaille peut envisager dans son rapport de janvier 1857 « d'organiser le corps de Police actuel, de manière à ce qu'il pût faire le service du feu et le service de police. Avec cette combinaison il faudrait, il est vrai, augmenter le nombre des hommes de police, mais la dépense ne serait pas plus considérable que celle des deux départements actuels du feu et de la police[113]. »

La réforme de 1858 a le mérite d'élargir la couverture dans les banlieues du service de police. Elle débouche sur l'engagement d'une vingtaine de nouveaux policiers, francophones aux trois quarts, permettant ainsi d'améliorer la représentation de la majorité de la population. L'appartenance ethnique paraît jouer, mais indirectement en raison, selon McCulloch, du patronage des élites de la banlieue

qui appuient des candidats, même majoritairement illettrés[114]. Depuis le début des années 1860, les autorités municipales admettent que faire exécuter les tâches de pompier à des policiers ne peut durer et que, si les revenus étaient disponibles, elles établiraient un corps de pompiers permanents. En attendant, les compagnies de pompiers volontaires reviennent appuyer les policiers et tentent de lutter contre de graves incendies pendant les étés 1861 et 1862 dans le quartier Montcalm, 1862 dans Saint-Sauveur, 1865 dans Champlain et surtout la conflagration dans Saint-Roch, Saint-Sauveur et Boisseauville du 14 octobre 1866, détruisant 1 837 maisons et affectant 20 000 personnes. L'absence de respect des normes de construction et les insuffisances de l'approvisionnement en eau s'ajoutent à la pénurie de personnel pour convaincre finalement la ville de former un véritable corps de pompier en 1866 avec un directeur permanent, un réseau de télégraphes d'alarme et un budget séparé et plus substantiel.

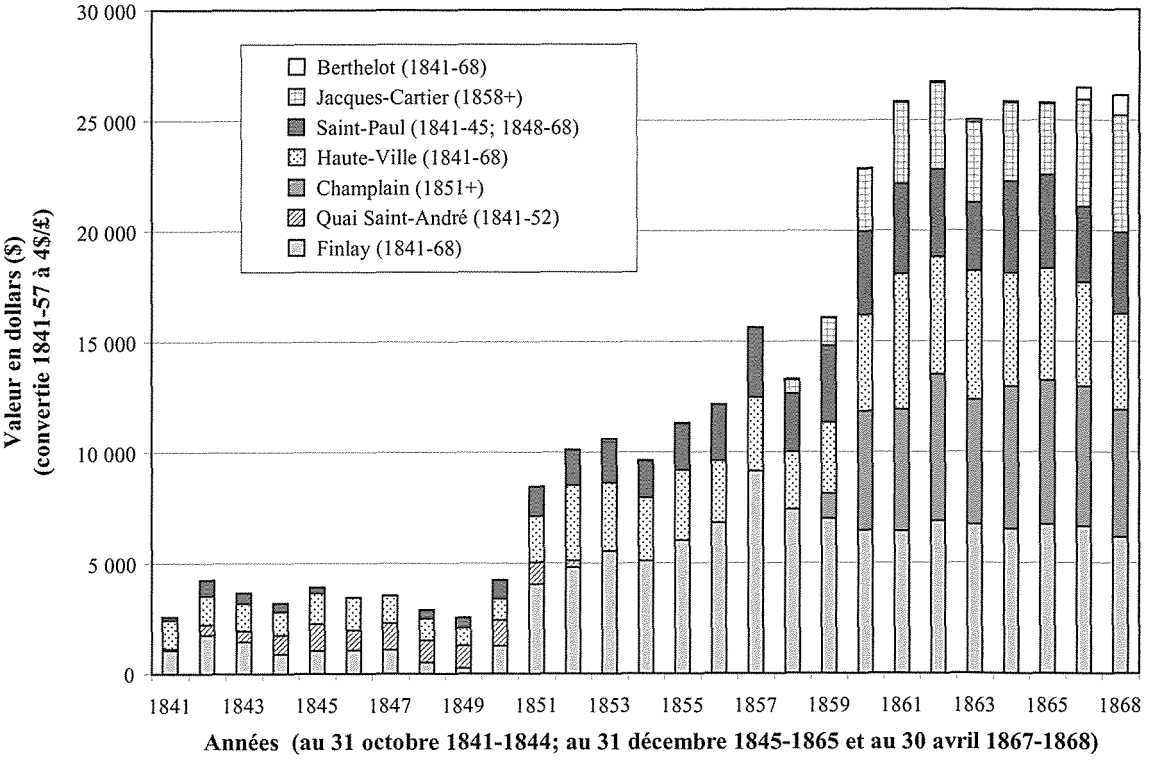
Des marchés et du commerce

L'implication municipale dans l'organisation des marchés ne se dément pas, et pour cause, dans la mesure où les taxes et loyers d'emplacements et de services génèrent des revenus qui dépassent très largement les dépenses courantes et amortissent les coûts de construction de halles. Les retombées s'étendent à la vie de quartier, à l'approvisionnement d'une communauté en croissance rapide et à la vie commerciale de la ville, dans ses rapports aussi avec les agriculteurs qui viennent y vendre leurs produits ou se procurer des produits de consommation. Entre 1833 et 1867, le réseau des marchés s'étend et se consolide par des reconstructions : le marché Finlay à la Basse-Ville construit en 1837, auquel s'adjoint un marché aux poissons sur le quai Saint-André en 1841 en activité jusqu'en 1852, au moment où une nouvelle halle Finlay quasi-cruciforme et plus grande prend la relève et regroupe ces activités. La halle de la Haute-Ville est rebâtie en 1844. Incendiée en 1843, la halle Saint-Paul est reconstruite en bois en 1844, puis détruite à nouveau dans le grand incendie de 1845, et finalement remplacée en 1847-1848 par un nouvel édifice moins vulnérable d'un étage en pierre et en brique, recouvert d'un toit d'ardoise[115].

Le développement des marchés se poursuit à la fin des années 1850 dans les faubourgs de Saint-Roch et Saint-Sauveur avec le marché Jacques-Cartier construit en 1857 et ouvert l'année suivante et rapidement à l'étroit devant son succès, puis dans la Basse-Ville par la construction en 1858 de la halle Champlain près du quai du Cul-de-Sac ouverte en 1859 et enfin, dans les faubourgs Saint-Jean, Saint-Louis et Montcalm, l'ouverture du petit marché Berthelot en 1856 qui vivote pour une dizaine d'années faute d'espace et d'installations adéquates et qui laisse mal desservies les populations de ces parties de la ville. La ville réalise également des aménagements au havre du Palais en 1854, incluant une jetée en 1862 pour le protéger des grands vents et faciliter ainsi l'accostage et le mouillage des bateaux.

Figure 9.10

Revenus des marchés de la ville de Québec, répartis par marché, en dollars, 1841 à 1867-1868



Sources : Rapports du Trésorier de la Cité, 1841-1868.

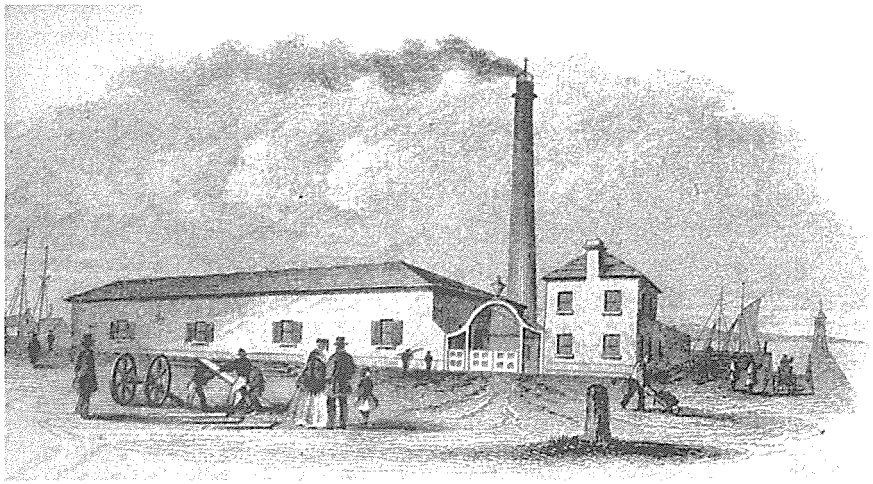
À la fin des années 1860, le réseau des marchés publics atteint la maturité avec des édifices bien aménagés qui rapportent des revenus à la ville, qu'elle cherche d'ailleurs à accroître en améliorant le régime d'attribution des étaux et l'accueil d'autres commerçants, tels les nombreux regrattiers (vendeurs de seconde main). L'administration municipale emploie des clercs de marchés qui les administrent et s'endette pour la construction des halles, mais récupère par les revenus des investissements qui peuvent être considérables. La figure 9.10[116] montre bien la progression des revenus par marché à la lumière des nouvelles constructions et des activités grandissantes de chacun. Ils se comparent avantageusement avec des coûts d'opération d'un peu plus de 1 000 $ par an dans les années 1840, en hausse jusqu'à des moyennes de 5 à 8 000 $ dans les années 1860. Pendant toute la période environ 50 % des revenus proviennent des marchés de la Basse-Ville (Finlay, Saint-André et Champlain) et le reste, au début surtout, de la Haute-Ville, puis du marché Saint-Paul pour près de 20 % dans les années 1850, alors

que dans les années 1860, la Haute-Ville décline proportionnellement, tout comme le marché Saint-Paul au profit du nouveau marché Jacques-Cartier. La halle du Marché Champlain et ses environs a coûté pas moins de 100 000 $, mais les obstacles législatifs à l'endettement ont retardé la construction d'un marché dans les faubourgs de la Haute-Ville jusqu'au milieu des années 1860.

Les nouveaux défis de l'administration municipale

Même si cela ne transparaît pas beaucoup dans les budgets de la ville, l'administration municipale s'implique dans plusieurs dossiers d'importance locale, régionale ou nationale. C'est le cas en particulier de la santé et de l'hygiène publiques, en conjonction avec les autorités provinciales et les intervenants privés, que ce soit les Églises ou des associations de bienfaisance. Un comité de la santé du conseil municipal voit ses activités renaître à chaque épidémie majeure (1832, 1847-1848, 1851 et 1854), édicte et applique des règlements et des mesures sur la salubrité des rues et des habitations et même prend en charge temporairement en 1833 l'administration de l'hôpital de la marine[117].

Pendant la décennie 1840, la ville continue d'utiliser des lampes à l'huile pour l'éclairage des rues et y consacre environ 1 000 $ l'an. Une première entreprise, la Compagnie de l'eau et l'éclairage au gaz de Québec, obtient une charte en 1842, sans que cette intention ne se concrétise ni pour l'eau ni pour le gaz, de sorte que la ville se fait donner par la Législature en 1846 le pouvoir d'emprunter pour construire une usine à gaz pour ses propres besoins et en faire la distribution aux consommateurs[118]. Un article de la loi permet à la ville de transférer ses pouvoirs à un tiers et c'est sur cette base qu'avec l'autorisation du Conseil municipal elle s'en prévaut, en novembre 1847, au profit de la Compagnie du gaz de Québec[119]. Pour y construire l'usine de transformation de charbon importé en



Usine de la Quebec Gas Co, 1854. (Archives de la ville de Québec, nº 21534)

gaz, la ville accorde une exemption de taxe pour vingt ans sur un quai situé près du marché Saint-Paul, fournit les poteaux et autorise l'accès à son réseau de drainage pour les tuyaux[120]. La Compagnie par son entente avec la ville fournit le gaz à plus de 200 lampes dispersées dans les quartiers de la ville et reçoit pour ses services quelque 5 000 $ l'an en moyenne dans les années 1850 et autour de 4 000 $ dans les années 1860, en légère diminution, peut-être devant les critiques de plus en plus nombreuses sur sa situation de monopole et la qualité de son service. De plus, elle dessert une clientèle privée de plus 1 200 au milieu des années 1860[121].

À l'instar du gouvernement provincial, l'administration municipale se préoccupe aussi de la traversée du fleuve entre Québec et Lévis. Il existe bien sûr à cette époque des méthodes traditionnelles : les canotiers qui prennent des risques parfois élevés avec des embarcations à capacité limitée, les ponts de glace qu'on tente de préserver ou de consolider, de même que des petits traversiers, tels les *horse-boats* des années 1830 dotés de roues à aubes mues par de chevaux[122]. Toutefois, les traversiers à vapeur vont prendre la relève de plus en plus et devenir à long terme la véritable solution au défi de la traversée du Saint-Laurent. Avec le *Lauzon* en mai 1818 commence une traversée par navire à vapeur entre les deux rives, qui se poursuivra par le *New Lauzon* à compter de 1828, le *Lady Aylmer* et plusieurs autres, souvent en vive concurrence entre eux et aussi avec les canotiers et les *horse-boats*.

L'irrégularité du service et les difficultés d'accès aux quais inciteront les autorités provinciales d'abord, puis municipales, tant de Québec que de Lévis, à s'impliquer. Par une loi de 1853, le gouvernement s'autorise à réglementer les traverses sur le Saint-Laurent : il oblige les passeurs à obtenir une licence annuelle et peut fixer la dimension des bateaux, les péages et les horaires[123]. De son côté, la ville de Québec obtient en 1858 les mêmes pouvoirs pour la traverse entre Québec et Lévis et sur cette base entreprend des négociations avec la nouvelle municipalité de Lévis en 1861, qui se concluent avec succès. Il est alors convenu de mettre à l'enchère un contrat d'exclusivité pour une traverse régulière pour dix ans avec des conditions d'horaire régulier et de tarif raisonnable, le tout pour une somme de 2 000 $ répartis également entre les deux villes. Le constructeur de navire rive-sudois James Tibbits s'associe à ses concurrents potentiels et obtient le service en 1863[124]. Il assure déjà depuis 1856 pour le compte du Grand Tronc un service de traversier à vapeur synchronisé avec les arrivées et départs de ce chemin de fer desservant Lévis depuis 1854, permettant ainsi une correspondance pour les passagers et un transit des marchandises. Par le nombre et la qualité des navires, les horaires et les tarifs, le nouveau service améliorait considérablement les conditions de traversée.

Restaient à résoudre les problèmes de la traversée d'hiver et celle du chemin de fer. Le pont de glace, très prisé par la population lorsqu'il se formait, ne pouvait répondre aux attentes par son caractère aléatoire, de sorte que, dès 1853, un comité de l'Assemblée législative recherche des moyens techniques pour assurer

sa formation et sa préservation. Après avoir écouté de nombreuses propositions plus ou moins réalistes de contrôle des glaces notamment au moyen de digues, le comité en vient à privilégier l'emploi de traversiers à vapeur assez puissants et solides pour naviguer à travers les glaces et mêmes capables d'ouvrir la voie aux océaniques à vapeur à chaque extrémité de la saison de navigation[125]. Même si elle préfigure la voie de l'avenir, l'idée n'ira pas loin, car l'opinion publique réagit encore fort mal lorsque des traversiers endommagent le pont de glace, comme le constate Tibbitts en décembre 1864[126]. Il en va de même du projet d'un pont suspendu soumis par l'ingénieur Edward William Sewell en 1852, qui, après avoir considéré plusieurs sites, propose le site actuel du pont de Québec, à un coût hors de proportion avec les capacités financières de la ville et à la limite des possibilités techniques de l'époque[127]. Si l'on ajoute à ces dossiers l'engagement financier de la ville dans le projet de chemin de fer de la rive nord, il faut convenir qu'elle tente de compenser les limites géographiques de sa localisation avec un succès limité.

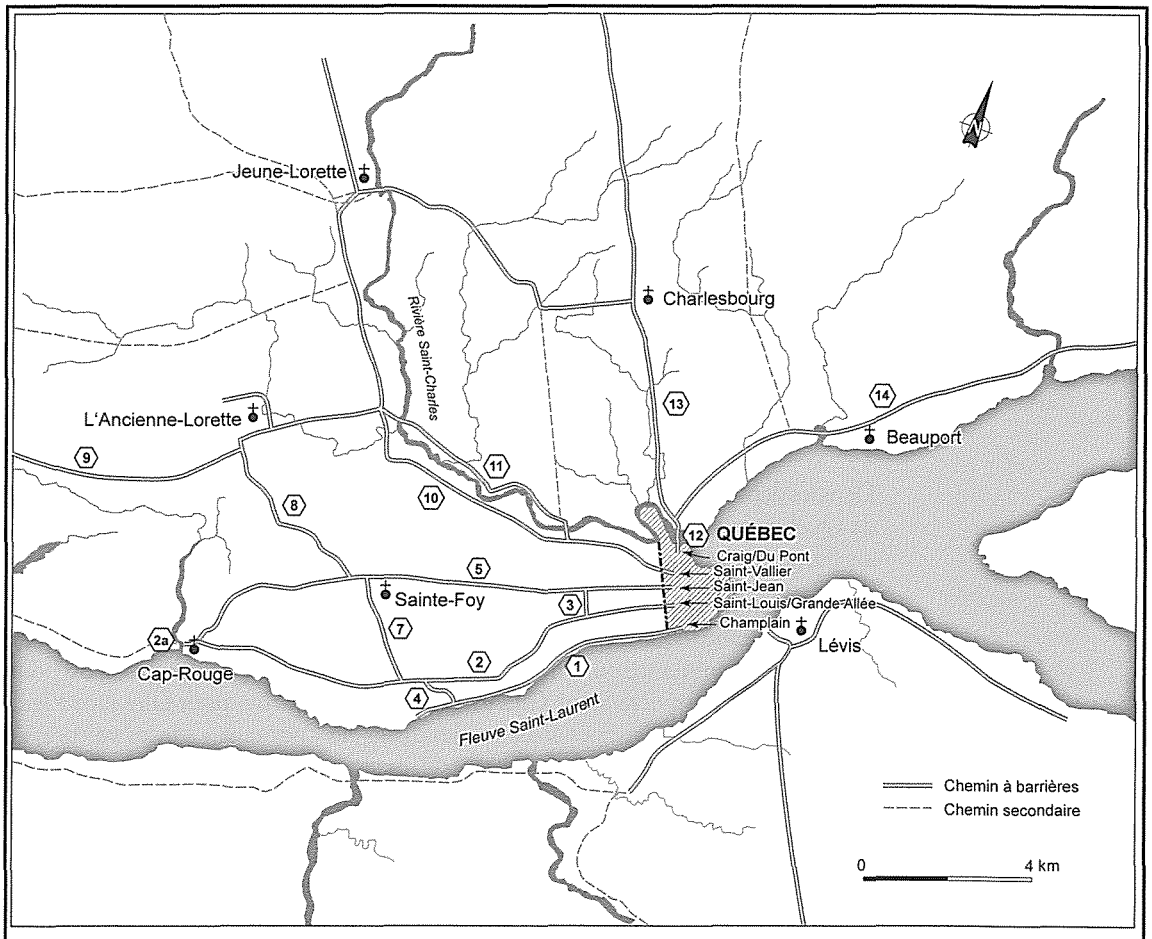
La circulation ville-campagne : la Commission des chemins à barrières de la rive nord

L'accessibilité par voie terrestre à Québec devient avec la croissance de la ville un défi grandissant. Les principales artères de la ville doivent trouver leur extension dans les communautés agricoles environnantes et leur permettre d'apporter à la ville les denrées à écouler sur les marchés. L'intensité accrue de la circulation sur les chemins couplée à la nature argileuse des sols autour de Québec rendent les routes impraticables le printemps et l'automne et par temps pluvieux l'été. Ces conditions suscitent de nombreuses pétitions tant des marchands ou habitants de la ville de Québec, que de ceux des localités environnantes. Les rapports des grands voyers et de l'inspecteur des chemins qui en découlent précèdent des octrois de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il est toujours prévu que les propriétaires adjacents aux chemins contribuent à leur entretien, mais il apparaît rapidement injuste de leur faire supporter le poids d'une circulation amplifiée par la ville toute proche.

Parmi les solutions envisagées et proposées à répétition par Thomas Lee de Québec dès 1815, le macadamisage (empierrement) de chemins financés par des barrières à péage s'inspire de méthodes britanniques, répandues également aux États-Unis, et contribuerait à développer l'agriculture des environs en permettant aux agriculteurs d'écouler facilement leurs produits sur les marchés de Québec et à réduire les coûts d'approvisionnement de la population de la ville et les prix des denrées pour ses habitants[128]. Devant les propositions de Lee, des habitants de Sainte-Foy et de Saint-Ambroise font valoir qu'ils paient déjà pour l'entretien de leurs chemins et devront payer une fois de plus pour se rendre à Québec, sans que les autres fassent de même, et ajoutent que les agriculteurs qui peuvent atteindre les marchés par le fleuve ou par des chemins sans péages seraient privilégiés[129].

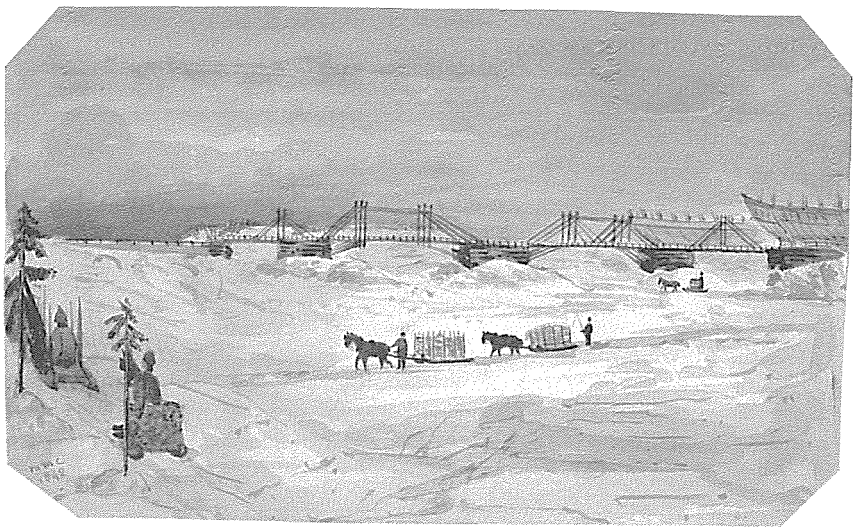
Carte 9.2

Les chemins à barrières de la région de Québec, en 1860



1 Chemin du Foulon ou des Foulons
2 Chemin Saint-Louis ou de Cap-Rouge
2a Pont de Cap-Rouge
3 Belvédère
4 Chemin de Kilmarnock
5 Chemin Sainte-Foy
7 Route de l'Église
8 Chemin de la Suède
9 Chemin de Champigny Ouest
10 Chemin de Saint-Charles Sud
11 Chemin de Saint-Charles Nord
12 Pont Dorchester
13 Chemin de Charlesbourg
14 Chemin de Beauport

Source : d'après *Quebec Turnpike Roads N. S.*, carte des Archives du Séminaire de Québec d'environ 1860 reproduite dans Antonio Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale III, de l'incorporation à la Confédération (1833-1867)*, Québec, La Société historique de Québec, 1967, p. 88-89. Voir aussi le tableau 9.8.



Pont Dorchester en 1842. (Bibliothèque et archives Canada, C-000830)

Dans les débats qui suivent, se retrouvent à l'avant-scène plusieurs résidents influents de Québec qui possèdent des propriétés à l'extérieur de la ville et qui souhaitent améliorer leurs conditions de déplacements parfois quotidiens.

Un obstacle important rendait difficile la circulation vers Québec par le nord : l'estuaire de la Saint-Charles. Dans ce cas, dès 1790 le gouvernement adopte une ordonnance qui confie à des promoteurs privés la construction du pont Dorchester sur la rivière Saint-Charles avec en contrepartie, pour faire face à leur investissement et aux risques associés, des droits de « pontage » sur les voitures et bestiaux et une exclusivité de leur traversée par pont, bac, bateau ou canot dans cette section de la rivière[130]. Construit l'année précédente, le pont est réputé retourner au gouvernement sans compensation au terme de 50 ans. Le pont devra être reconstruit en 1819 à un autre emplacement par Anthony Anderson et associés, financé également par des péages et protégé très largement de toute concurrence[131]. À partir du début des années 1830, la pression s'amplifie sur le privilège des propriétaires du pont et les demandes d'autres ponts libres ou à péages fusent presque sans interruption jusqu'en 1836 et trois projets de loi adoptés par l'Assemblée sont rejetés par le Conseil législatif[132]. La fin du privilège en 1839 permet pendant les années 1840 une reprise des pétitions dans un contexte plus favorable, comme le confirme un rapport de 1845 de P.-O. Chauveau[133].

Même si la configuration du réseau de chemins se confirme graduellement, leur état ne subit pas d'améliorations importantes avant le début des années 1830, tout au contraire, comme en fait foi le bilan dressé à la fin de 1828 par un comité de la Chambre présidé par Lee[134]. Le gouvernement bas-canadien décide en 1829 d'adopter le macadam et de commencer à en recouvrir les chemins des environs de Québec, sans retenir toutefois le financement par des barrières[135]. Au début des

années 1830, il se dépense des sommes non négligeables sur certains chemins, mais sans pouvoir constituer un véritable réseau, de sorte qu'il faut attendre 1841 avant que le Conseil spécial crée une commission gérée par des syndics pour construire et administrer le réseau de chemins des environs de Québec[136]. Le gouvernement lui remet les chemins en partie réalisés, l'autorise à emprunter des sommes nécessaires destinées à poursuivre le macadamisage des chemins existants et à en ajouter de nouveaux au réseau. Il lui permet de financer ses dépenses d'administration, d'entretien des chemins et de paiement des intérêts sur ses emprunts au moyen de droits perçus à des barrières, comme cela se faisait déjà sur certains ponts de la région, surtout le pont Dorchester et aussi le pont de Cap-Rouge[137].

Le gouvernement nomme des syndics bénévoles (5 en 1841, portés à 9 en 1849, puis à 13 en 1853) qui siègent en commission et prennent les décisions appropriées, de même qu'un secrétaire-trésorier (John Porter de 1841 à 1875) salarié qui assure la gestion quotidienne des affaires. On retrouve, en particulier de 1841 à 1856, dans cette commission d'importants hommes d'affaires ou de loi, qui la plupart du temps résident sur les principaux chemins et peuvent faire valoir les intérêts des usagers. On y retrouve James Gibb (1841-56), marchand et résidant sur le chemin Saint-Louis ; William Sheppard (1841-1847), marchand de bois dont le chantier est situé sur le chemin du Foulon et la résidence sur le chemin Saint-Louis ; A.C. Buchanan (1841-1856) agent d'émigration de Québec ; L.J. MacPherson (1844-1856), notaire sur le chemin Saint-Charles Nord ; Édouard Desbarats (1842-1848), avocat sur le chemin Saint-Charles Sud ; James Douglas (1845-1853), médecin sur le chemin de Beauport ; en plus du secrétaire Porter qui réside sur le chemin Saint-Louis[138]. Sur plus de trente ans, les investissements et l'endettement atteignent 400 000 $ pour la rive nord, auxquels il faut ajouter 160 000 $ sur la rive sud à compter de 1853. Graduellement, le réseau sur la rive nord s'améliore en commençant par les voies les plus importantes et les plus proches de Québec et s'étend vers le nord (Jeune Lorette et au-delà), et l'est (jusqu'à Château-Richer), alors que la Commission demande des autorisations législatives pour emprunter des tranches supplémentaires afin de réaliser tous ces travaux.

La Commission vise à couvrir dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres tous les accès terrestres à la ville de Québec, afin d'assurer sa base de revenus aux barrières en bloquant toutes les voies de contournement. À l'hiver 1848 par exemple, la Commission dresse des barrières temporaires sur les accès qui permettent à des habitants de la rive nord de quitter le chemin de Beauport et de suivre un chemin balisé sur la glace pour éviter les péages de ce chemin et du pont Dorchester, tout en raccourcissant ainsi leur trajet[139]. L'Assemblée législative qui fixe les droits de péage doit composer avec les besoins en revenus de la Commission et les récriminations des usagers contre leur niveau trop élevé. À la suite d'une enquête de 1845, les droits sont réduits et le gouvernement cherche une structure tarifaire basée sur les types de véhicules et de montures qui tend à favoriser les agriculteurs et les usagers peu fortunés et à alourdir les charges des villégiateurs, des résidents aisés et des promeneurs[140]. Dans la foulée de décennies de projets et

de contestations, l'acquisition du pont Dorchester en 1850 permet d'éviter un double péage qui persistait depuis 1841 et qui augmentait très substantiellement les coûts des déplacements vers Beauport et Charlesbourg, mais ne répond pas aux demandes répétées pour une traversée libre ou peu coûteuse.

Tableau 9.8

Chemins des environs immédiats de Québec administrés par la Commission des chemins à barrières de la rive nord (1841-1871)

N°	Nom du chemin du sud au nord (nom principal souligné) *sur le chemin Québec-Montréal	Nom équivalent contemporain, si différent	Revenu annuel moyen de la barrière (1865-75) $ à 4$/£	Longueur en km (1875)	Rue de la ville qu'il continue
1	Chemin du Foulon ou des Foulons ou des « ances » ou de grève	& Champlain	2 185	8,20	Champlain
2	Chemin St-Louis ou de Cap-Rouge, Grande Allée		4 903	11,98	Saint-Louis Grande Allée
2a	Pont de Cap-Rouge		248		---
3	Belvédère (lien 2-5)			0,70	---
4	Chemin de Kilmarnock (lien 1-2)	Côte à Gignac	Coin 2 & 4 (1844-46)	0,77	---
5	Chemin Ste-Foy*		8 151	10,99	Saint-Jean
6	Chemin de Holland (lien 5-10)	Saint-Sacrement		1,75	---
7	Route de l'Église (lien 2-5)			2,45	---
8	Chemin de la Suède*	La Suète & Duplessis		4,14	---
9	Chemin de Champigny Ouest*	Wilfrid-Hamel		7,18	
10	Chemin de Saint-Charles Sud	Saint-Vallier et Wilfrid-Hamel	8 837	7,47	Saint-Vallier
11	Chemin de Saint-Charles Nord	Pont Scott et Père-Lelièvre		5,83	
12	Pont Dorchester (privé de 1789 à 1850, acquis par la Comm. en 1850)		17 464		Craig ou Du Pont
13	Chemin de Charlesbourg	1re avenue	Cf 10	12,71	idem
14	Chemin de Beauport	La Canardière	Cf 10	10,48	idem

Sources : Construit à partir d'un éventail de sources, en particulier : *Rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des affaires des chemins à barrières de la Rive Nord et de la Rive Sud à Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1876, 37 p. (revenus p. 15 et longueur p. 13) et *JALPC*, b25, vol. 15, App. 42. Ont été retenus les chemins se raccordant aux rues de la ville ou faisant partie du chemin Québec-Montréal ou encore faisant une jonction dans les environs de la ville entre deux chemins retenus.

Au cours des années 1850, la situation financière de la Commission se détériore au point de ne pouvoir, en janvier 1855, rembourser les intérêts sur ses obligations sans intervention gouvernementale et prêts à court terme. Un premier rapport de 1857 permet d'en cerner les raisons : le niveau insuffisant des péages (doublés d'ailleurs en 1855) par rapport à l'extension grandissante de chemins moins achalandés sous la responsabilité de la Commission, l'absence de versements à un fonds d'amortissement des emprunts qui commencent à venir à échéance à

ce moment et doivent être remboursés ou refinancés et le poids, sur les chemins de la rive nord, des dépenses d'intérêt sur la dette encourue de 160 000 $ pour développer à compter de 1853 le réseau de chemins à barrières sur la rive sud, sans revenus de péages suffisants pour les assumer[141]. La scission en 1857 de la Commission en deux (rive nord et rive sud) ne règle pas la question de la dette qui repose sur la Commission de la rive nord avec seulement la contribution d'éventuels surplus de la rive sud.

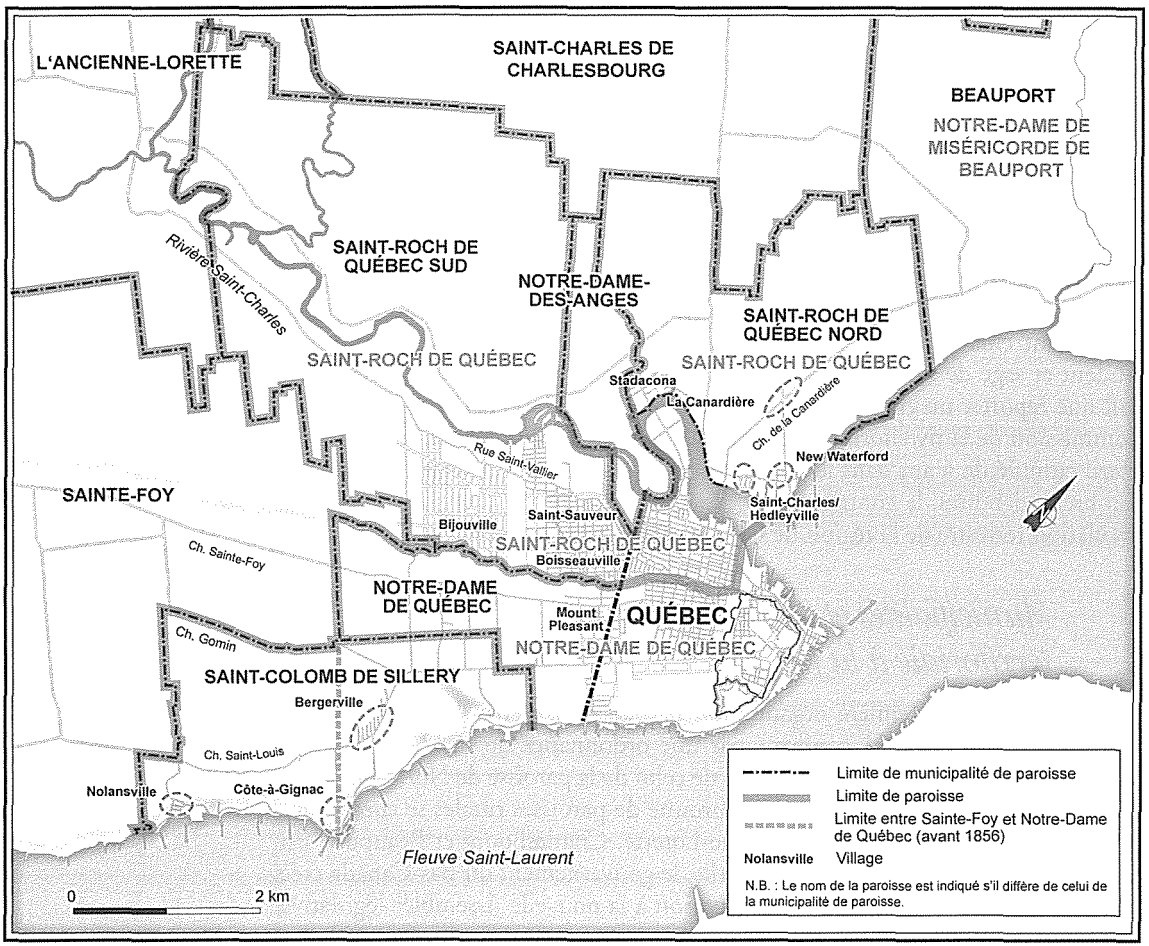
En 1860, l'abolition des commutations (taux annuels), des exemptions et l'interdiction de l'ouverture de nouveaux chemins ne corrigent pas, par défaut d'application, l'insuffisance des revenus, pas plus d'ailleurs que l'implantation d'un péage d'un sous par piéton sur le pont Dorchester : « après la passation de cet acte, les syndics donnèrent ordre au gardien de la barrière du pont d'exécuter la loi sous ce rapport, mais à peine avait-on mis à effet cette disposition du statut que la barrière fut enlevée et jetée à l'eau. Sous ses circonstances, les syndics crurent prudent et sage de ne pas exiger de taux des piétons[142] ». Toutes ces mesures ne font que reporter un étranglement financier qui réapparaît en 1875, alors que la Commission de la rive nord ne peut rembourser les emprunts à échéance et a un retard cumulé de 4 ans dans le paiement des intérêts non privilégiés. Malgré ces nombreux déboires, la contribution de la Commission dans l'organisation de la circulation terrestre de la région de Québec demeure considérable.

Municipalités et paroisses : une organisation territoriale à la frontière du religieux et du civil

Depuis la première organisation paroissiale issue du procès-verbal du procureur Collet de 1721 confirmé par une ordonnance de 1722, le territoire occupé par la ville de Québec fait partie de celui de la paroisse de Notre-Dame de Québec[143], lui-même entouré d'une couronne de paroisses rurales se composant d'ouest en est de Sainte-Foy, l'Ancienne-Lorette, Charlesbourg et Beauport. En 1792 par la Proclamation d'Alured Clarke, le gouvernement du Bas-Canada crée des districts électoraux pour la représentation à la nouvelle Assemblée législative et définit la « cité et ville de Québec » à l'intérieur du territoire de la paroisse Notre-Dame de Québec par « cette étendue de terre ou promontoire [...] entre les rivières St. Laurent et St. Charles, bornée par derrière par une droite ligne courant le long du front est du couvent appellé l'Hopital Général et continuée de rivière en rivière[144] ». En l'absence d'une organisation municipale formelle, des juges de paix, des grands voyers et des inspecteurs de chemins constituent des embryons de services municipaux sur ce territoire. L'incorporation de la Cité de Québec de 1832 crée une première administration municipale et l'inscrit à l'intérieur du même territoire défini en 1792 .

Carte 9.3

Paroisses, municipalités et noyaux villageois, ville et environs de Québec en 1865



Sources : Décrets d'érection des paroisses et lois d'incorporation municipale des municipalités concernées. Pour les noyaux villageois, plusieurs cartes anciennes et H. W. HOPKINS, *Atlas of the City and County of Quebec, from Actual Surveys, Based Upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands*, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 63 feuilles.

L'augmentation rapide de la population dans Saint-Roch incite Mgr Plessis à y autoriser l'érection d'une église à compter de 1811, reconstruite après sa destruction par le feu en 1816, permettant aux paroissiens d'éviter de monter à la Haute-Ville pour la messe dominicale. Instituée comme desserte de la paroisse Notre-Dame de Québec, Saint-Roch obtient le statut de paroisse en 1829 avec un territoire recouvrant essentiellement le territoire de la paroisse Notre-Dame à l'ouest de la rue Saint-Roch et de la paroisse de Beauport sur les rives nord et sud de la rivière Saint-Charles du bas du promontoire jusqu'aux limites des paroisses de Charlesbourg et Saint-Ambroise au nord et l'Ancienne-Lorette et Sainte-Foy à l'ouest[145]. Cette subdivision de la paroisse Notre-Dame en 1829 a pour effet de limiter son territoire au promontoire jusqu'à la paroisse de Sainte-Foy et à la partie de la Basse-Ville de l'est de la rue Saint-Roch en contournant le promontoire sur la façade du fleuve et à l'ouest sur le chemin du Foulon jusqu'à Sainte-Foy. L'érection de Saint-Roch sera reconnue civilement en 1835[146].

Tableau 9.9

Organisation paroissiale et municipale des environs de Québec, 1722-1870, incluant les principaux noyaux villageois et faubourgs hors de la ville de Québec

Organisation paroissiale +-- : créé d'une partie de N.-D. de Québec ; d : desserte ; e : érection	**Faubourgs ou noyaux villageois inorganisés**	**Organisation municipale** *territoire hors des limites de la Cité de Québec
Notre-Dame de Québec (1722) Saint-Jean-Baptiste (d : 1849 ; e : 1886)		Cité/Ville de Québec (1833-36, 1840-) Mun.. de Stadacona (1845-47 ?) devient Municipalité de paroisse de Notre-Dame de Québec* (1855-1908 : Montcalm)
+--Saint-Roch (d 1811, e1829)	Hedleyville /vl Saint-Charles New Waterford La Canardière Smithville Parkville	Saint-Roch de Québec* (1835-62) +-- Saint-Roch de Québec Nord (1862-93 : Limoilou & Saint-Malo) incluant, à partir de 1870, le futur Saint-Malo et à l'ouest détaché du suivant. +--Saint-Roch de Québec Sud (1862-72 : village Saint Sauveur)
+--Saint-Sauveur (d : 1853 ; e : 1867)	Saint-Sauveur (Boisseauville et Faubourg Saint-Vallier) Sainte-Angèle	
Notre-Dame des Anges (Hôpital général) (1722)		Notre-Dame des Anges 1855 ?
+--Saint-Patrice (Saint-Patrick) (1855)		
+--Saint-Colomb de Sillery (d : 1847 ?, e : 1856) (et de partie de Ste-Foy)	Nolansville (Knowlansville) Bergerville ou Sheppardville	Saint-Colomb de Sillery (1856-)
Sainte-Foy		Sainte-Foy

Tant que l'expansion de l'occupation urbaine reste dans les limites de la Cité de Québec de 1792, les effets des structures paroissiales sur l'organisation municipale restent négligeables d'autant plus que la juridiction des instances

prémunicipales (juges de paix, grands voyers et inspecteurs des chemins) n'est pas clairement délimitée dans l'espace. Les tentatives du gouvernement de la Province du Canada d'établir un système de pouvoir local de 1840 à 1855 se répercutent sur l'administration municipale des territoires à l'extérieur des limites de la Cité de Québec, dans les paroisses Notre-Dame et Saint-Roch. Le régime des assemblées locales et des districts municipaux établis par le Conseil spécial en 1840 ne paraissent pas avoir eu d'effets, pas plus d'ailleurs que la réforme de 1845 créant des municipalités locales, abolies d'ailleurs en 1847[147].

Il en est autrement du système de conseils de comté établis en 1847 qui implique l'élection par des assemblées de paroisses ou de cantons de conseillers à un conseil d'une municipalité de comté. Ainsi, les paroisses rurales du comté de Québec délèguent des conseillers à un conseil qui se réunit au moins une dizaine de fois par année en réunions trimestrielles ou spéciales pour exercer une juridiction principalement sur les chemins ruraux et les licences de boissons alcoolisées[148]. Avec l'urbanisation accélérée des territoires hors de la cité de Québec dans la paroisse Saint-Roch (Boisseauville ou Saint-Sauveur) surtout après le feu de 1845, les questions reliées aux chemins et rues commencent à remonter au conseil de comté de Québec à partir de 1851, au point où deux conseillers (Louis Falardeau et Félix Bigaouette) sont élus pour représenter ce territoire et commencent à siéger régulièrement à compter de septembre 1852[149]. L'état et l'entretien des rues, la configuration du lotissement, la salubrité d'abattoirs, les licences de boissons de ce territoire retiennent l'attention du conseil jusqu'en 1855.

La réforme municipale de 1855 maintient les conseils de comté, mais réduit leur juridiction en créant de véritables municipalités locales avec des pouvoirs réels de taxation qui leur fourniront éventuellement des moyens d'action[150]. Les portions des deux paroisses de Notre-Dame de Québec et de Saint-Roch hors de limites de la ville se retrouvent propulsées au statut de municipalité de pleins droits, ce qui vient conforter un mouvement déjà amorcé dans la banlieue de Saint-Roch et rendre officielle la municipalité de Stadacona sous la désignation de « municipalité de la paroisse de Québec[151] ». Cette nouvelle municipalisation tend à confirmer les inquiétudes du maire Joseph Morrin de Québec qui, au début de 1856, s'insurge devant la multiplication de villages mal planifiés et contrôlés par des promoteurs (Bergerville, Boisseauville, Sainte-Angèle) à proximité des limites de la ville[152].

Le nouveau conseil de la municipalité de Saint-Roch connaît dès ses premières années une crise identitaire. Il s'identifie comme municipalité de Saint-Sauveur dans ses procès-verbaux et un groupe du noyau urbain de la municipalité demande dès 1855 au conseil de comté d'entreprendre les démarches pour la constitution de Saint-Sauveur comme municipalité de village, conformément à la loi de 1855[153]. Le conseil de comté achemine le projet au secrétaire provincial en invoquant l'argument des requérants « du territoire susdit qui est devenu un grand centre de population dont les intérêts ne sont plus ceux d'un comté agricole[154] ».

Ce dernier refuse d'agir devant une forte opposition qui s'est transportée devant les tribunaux, de sorte que les démarches s'enlisent quelque temps pour refaire surface avec l'adoption en décembre 1857 au conseil de la municipalité de la paroisse Saint-Roch d'un règlement désignant le secteur Saint-Sauveur comme un village non incorporé « revêtu des mêmes pouvoirs [...] que le conseil d'un village incorporé ».

Cette initiative illégale soulève une vive opposition de membres absents du conseil, dont le conseiller Pierre Boutin qui, après avoir échoué dans une tentative de le faire retirer, obtient son rejet le 28 janvier par le conseil de comté de Québec dont on usurpait les pouvoirs. Boutin constitue un nouveau conseil municipal, le 14 janvier 1858, dont il devient maire et siège quelques mois en parallèle avec l'ancien conseil maintenant présidé par Pierre Giroux. Ce dernier sera destitué en juin 1858 et le nouveau conseil pourra poursuivre ses activités amorcées en mars, mais se voit confronté immédiatement à une reprise des efforts de la ville de Québec pour faire étendre ses limites par la législature provinciale.

L'expansion des faubourgs adjacents aux limites de la ville suscite les convoitises de Québec à court de terrains vacants[155]. L'échec de Québec ne règle pas les conflits internes dans la municipalité de Saint-Roch, dont la partie au nord de la rivière Saint-Charles plus rurale obtient un statut de municipalité séparée en 1862, laissant la zone plus urbaine à Saint-Roch de Québec Sud, jusqu'à ce qu'en 1870, sa portion ouest également rurale (le futur Saint-Malo) s'en détache pour se joindre à Saint-Roch de Québec Nord[156]. Sur la rive nord de la Saint-Charles se retrouvent également plusieurs amorces de faubourgs (Smithville, Parkville, Hedleyville, New Waterford) dont la croissance dépend très substantiellement de la construction navale, mais qui ne peut s'urbaniser au rythme de Saint-Sauveur après les années 1850.

Cette scission doit découler en grande partie d'une politique agressive d'appel au fonds d'emprunt municipal[157] pour l'amélioration des chemins et des rues dans un règlement de 48 000 $ de 1858, aussitôt retiré, ou pour de grands projets régionaux dans un règlement de 100 000 $ de la même année pour souscrire des actions du chemin de fer de la rive nord, qui ne s'est pas concrétisé non plus[158]. À compter de 1862, la nouvelle municipalité de Saint-Roch de Québec Sud peut enfin se doter de règlements reflétant ses objectifs d'amélioration des conditions urbaines, en particulier sur l'amélioration des chemins et des rues à la charge des propriétaires, sur l'achat de « pompes à incendie » et l'organisation de compagnies de pompiers financés par une taxe spéciale dans les villages de Saint-Sauveur et Sainte-Angèle et sur le contrôle des animaux de ferme errants. Le développement de la municipalité sera profondément perturbé par le grand incendie du 14 octobre 1866 qui détruit presque tout Saint-Sauveur, dont l'église, l'Hôtel de Ville et même les pompes à incendie, sauf la plus grosse dite l'Impératrice[159]. Après cet incendie, la desserte de Saint-Sauveur, sous la responsabilité des Oblats depuis 1853, obtient le statut de paroisse en 1867 et la construction d'une nouvelle église.

La construction navale et le commerce du bois sur la façade du fleuve seront également responsables de noyaux villageois (dont Bergerville et Nolansville) sur le promontoire à la limite sud des paroisses de Québec et de Sainte-Foy et le long du chemin des Foulons.

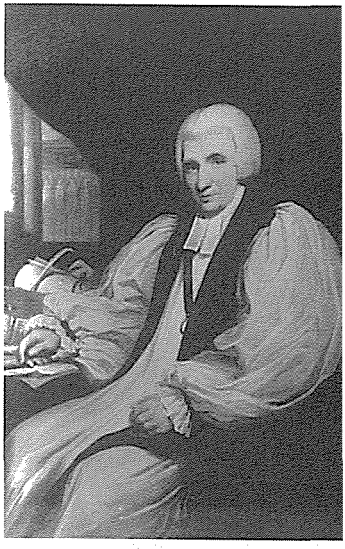
À compter de 1847, les pressions augmentent pour desservir une population catholique grandissante, notamment irlandaise : une chapelle se révèle rapidement insuffisante, une église, commencée en 1852, est consacrée en 1854 et confirme la marche vers l'érection paroissiale de 1855. Le territoire de la paroisse Saint-Colomb de Sillery encadre ces établissements villageois dans des portions des paroisses de Québec et de Sainte-Foy, autour de la Pointe à Puiseaux[160]. Ce même territoire paroissial obtient par proclamation de février 1856 le statut municipal, détaché des nouvelles municipalités de paroisse de Sainte-Foy et de Notre-Dame de Québec, avec un conseil et la mairie contrôlés par les marchands de bois qui y exploitent des chantiers ou y résident. Le premier maire de Sillery, le marchand de bois irlandais John Fitzpatrick, se trouve mêlé en 1856 et 1857 à un imbroglio politique dans un conseil de comté de Québec aux prises avec la crise de Saint-Sauveur et une fronde contre le préfet Édouard Robitaille, qui paralyse le conseil toute l'année 1857 et ne se résout que devant les tribunaux au début de 1858[161]. Par ailleurs, la municipalité de paroisse de Notre-Dame de Québec, créée par la réforme municipale de 1855, connaît des premières années difficiles – mal connues en raison de l'absence des procès-verbaux – marquées par la séparation d'une portion de son territoire pour créer Sillery et l'absence d'élections débouchant à la fin de 1858 sur la nomination par le gouvernement provincial d'un maire, le marchand John Ross[162].

Le pairage entre les institutions paroissiale et municipale ne se complète pas toujours. D'une part, les paroisses protestantes ne débouchent pas sur une organisation municipale, mais obtiennent une érection civile pour la paroisse protestante de Québec en 1822 sur le même territoire que celui de Notre-Dame de Québec et de nature législative pour les autres. Du côté des catholiques anglophones, essentiellement les Irlandais, les pressions se font de plus en plus fortes pour obtenir des services religieux dans leur langue et progressivement, ils se détachent de la paroisse Notre-Dame. Ils obtiennent des vicaires dans la paroisse Notre-Dame, puis de 1829 à 1833 l'autorisation d'utiliser Notre-Dame des Victoires, en attendant la construction de leur propre église, Saint-Patrice commencée en 1831 et ouverte en 1833, et aspirent à un statut de paroisse séparée[163]. Les négociations sont difficiles et complexes et les réticences des marguilliers de la paroisse Notre-Dame, craignant les répercussions financières de l'autonomie paroissiale irlandaise, retardent l'acceptation de cette construction. Par la suite, la marche vers l'érection paroissiale, amorcée par l'ouverture des registres en 1853 et continuée par l'adoption d'une loi d'incorporation, se confirme finalement après l'accord de la Fabrique de Québec en 1855[164].

L'incapacité de la ville de Québec d'obtenir l'extension de ses frontières vers l'Ouest et le Nord la contraint d'attendre l'occasion d'annexer des entités municipales apparues presque automatiquement dans la foulée de la conversion des paroisses en municipalités et qui affrontent les défis d'un aménagement urbain, rendu plus difficile dans les secteurs de la ville les plus pauvres et dévastés périodiquement par des conflagrations.

Diocèses, paroisses et communautés religieuses catholiques

Dans les années 1790, la situation de l'Église catholique reste précaire : le statut de l'évêque de Québec, M^gr^ Jean-François Hubert, se limite à une simple tolérance selon le bon vouloir des gouverneurs britanniques ; la nomination d'un coadjuteur pour la succession se heurte chaque fois à de multiples obstacles ; le diocèse immense recouvre tout le territoire au Nord des États-Unis à l'exception de Terre-Neuve ; le clergé de moins de 150 prêtres dessert une population grandissante. La bienveillance du gouverneur Carleton à l'endroit de l'Église laisse place à une hostilité et une opposition alimentées par l'arrivée à Québec, en 1794, d'un évêque anglican, Jacob Mountain, qui essaie avec l'appui des administrateurs locaux d'établir son statut de seul évêque de Québec reconnu par le gouvernement britannique[165]. Mountain et les administrateurs coloniaux tentent de restreindre l'autorité de l'évêque catholique en minant son pouvoir sur les curés, en bloquant tout apport extérieur de clergé catholique surtout français, en rendant difficile la communication avec Rome. De plus, plusieurs de leurs initiatives ont des visées assimilatrices, tant sur le plan religieux que linguistique, en particulier l'Institution royale (1801) pour assurer une instruction gratuite en anglais aux Canadiens, le contrôle du gouvernement sur les nominations des curés et enfin l'insertion des évêques catholiques dans des fonctions politiques avec pension pour les couper de leur influence sur les élites[166].



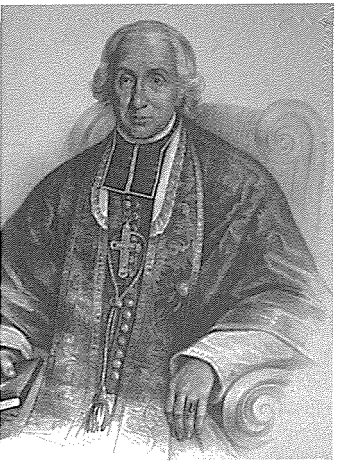
Jacob Mountain (1749-1825), évêque anglican de Québec, 1793-1825. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Ce contexte rend impossibles à court terme la subdivision du grand diocèse de Québec et les efforts répétés depuis les années 1790 de créer un diocèse à Montréal et dans les Maritimes. La priorité des évêques de Québec devient le maintien et le raffermissement de leur statut, soit leur reconnaissance civile par les autorités britanniques, tout autant que la résistance aux attaques des protestants radicaux et assimilateurs. Des interventions complaisantes des évêques sous Craig et leur loyauté à l'administration britannique lors de l'invasion américaine de 1812 assurent à M^gr^ Plessis l'appui de gouverneurs plus réceptifs (Prevost et Sherbrooke) et une première reconnaissance civile indirecte en 1818, par sa nomination au Conseil législatif sous le titre d' « évêque de l'Église catholique romaine de Québec ».

En parallèle, les efforts de M^gr^ Plessis pour diviser le diocèse de Québec, motivés par l'afflux important et brusque d'une immigration catholique principalement irlandaise hors du Bas-Canada et l'accroissement naturel élevé de



Mgr Joseph-Octave Plessis (1763-1825), évêque de Québec, 1801-1825. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Mgr Joseph Signaÿ (1778-1850), évêque de Québec, 1833-1850. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

la population francophone du Bas-Canada, se poursuivent. Ils se concrétisent non sans difficulté politique par la création d'un vicariat apostolique à Halifax pour la Nouvelle-Écosse en 1817, ainsi que de postes d'évêques auxiliaires suffragants de Québec à Charlottetown pour l'île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick en 1819, à Kingston pour le Haut-Canada en 1819, à Montréal en 1820 et dans le Nord-Ouest à Saint-Boniface en 1820. Plessis, tout autant que ces évêques et leurs fidèles, aurait souhaité des diocèses autonomes, mais l'administration britannique n'était pas prête à les accepter facilement, pas plus d'ailleurs que son élévation au titre d'archevêque par le pape en 1819 qui heurtait l'évêque anglican de Québec. Pour les Britanniques, passer de la tolérance officieuse à la reconnaissance officielle d'une Église catholique organisée dans un contexte juridique et politique hostile au catholicisme romain exigeait une adaptation difficile.

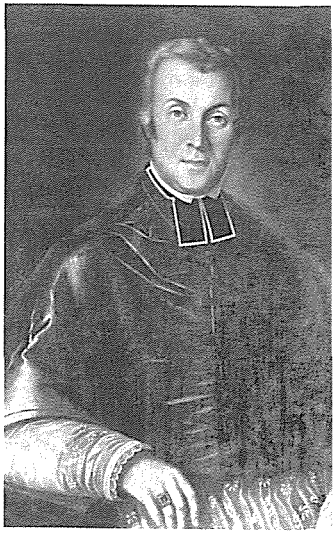
Le mouvement ne pouvait plus être arrêté et, à moyen terme, le démembrement du diocèse de Québec se confirme par l'érection de diocèses séparés pour le Haut-Canada en 1825 et pour les Maritimes (sauf Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse) en 1829. Toutefois, Montréal et son évêque auxiliaire Mgr Lartigue, appuyés par les évêques de Québec, patientent jusqu'en 1836, soit au moment où prennent fin la vive opposition des Sulpiciens de Montréal et les intrigues de leur agent à Rome, de même que les objections de l'administration coloniale britannique. Les premiers craignent la perte de leurs propriétés et privilèges et la seconde est surtout indisposée par les activités politiques de parents de Mgr Lartigue (Papineau et Viger)[167]. Plusieurs de ces nouveaux diocèses se subdivisent encore, de sorte que, dans les années 1840, la nécessité d'un regroupement en province ecclésiastique confirmée par l'officialisation de la fonction d'archevêque se fait sentir de plus en plus. Le promoteur le plus actif de ce projet, Mgr Bourget coadjuteur puis évêque de Montréal, réussit non sans mal à faire accepter le tout par la plupart des évêques de l'Amérique du Nord britannique et atténuer les résistances de l'évêque de Québec, Mgr Signaÿ. Confirmée par Rome en 1844, la nouvelle province ecclésiastique n'est guère définitive, dans la mesure où les évêques irlandais et écossais anglophones des Maritimes sont ou carrément réfractaires ou peu enthousiastes à un rattachement à l'archevêque de Québec et que ce dernier ne souhaite pas jouer ce rôle, d'autant plus qu'il cherche à se retirer et que la transition vers la succession par Mgr Turgeon s'amorce[168].

Dans la suite d'un premier concile provincial tenu à Québec du 15 au 28 août 1851, les évêques des Maritimes auront leur propre province ecclésiastique en 1852 et le territoire de celle de Québec se limite à la Province du Canada et à l'Ouest canadien. La subdivision en diocèses se poursuit au Québec avec la création de ceux d'Ottawa (Bytown) en 1847 et de Saint-Hyacinthe en 1852, à partir de celui de Montréal, et de ceux de Trois-Rivières en 1852 et de Rimouski en 1867, à partir de celui de Québec[169]. En parallèle avec la Confédération canadienne de 1867, la province ecclésiastique de Québec se transforme. Les évêchés dirigés maintenant par des évêques anglophones de ce qui devient alors l'Ontario (sauf celui d'Ottawa) se détachent pour se constituer en province ecclésiastique du

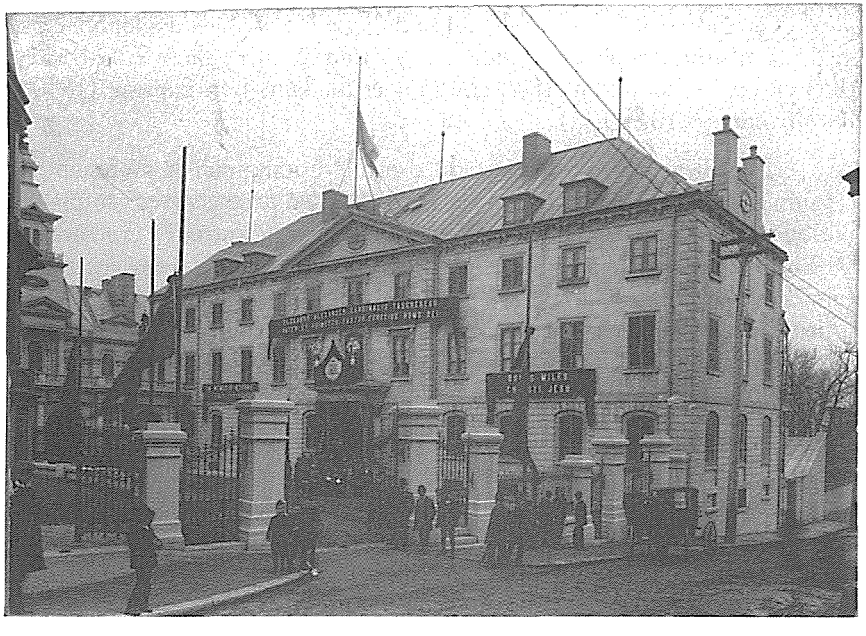
Haut-Canada (1870) et les évêchés et vicariats apostoliques de l'Ouest et de la Colombie-Britannique sont regroupés dans la nouvelle province ecclésiastique de Saint-Boniface (1871).

De toute cette évolution, il faut conclure que le rayonnement des autorités épiscopales de Québec se limite à la fin des années 1860 directement au territoire entre les évêchés de Trois-Rivières et de Rimouski (Québec, Portneuf, Charlevoix, Saguenay, Beauce et côte du Sud) et indirectement, à titre d'archevêque, à la Province de Québec et une partie du Nord-Est ontarien[170]. Non négligeable, l'influence de l'archevêque de Québec compose avec des fortes personnalités montantes, surtout Mgr Bourget, et de nouveaux évêques issus de milieux cléricaux de leurs propres diocèses en croissance, de sorte qu'il faut attendre une forte personnalité (Mgr Taschereau en 1870), capable de s'imposer dans des débats de plus en plus inscrits dans des orientations nouvelles (gallicanisme, ultramontanisme). L'Église laisse derrière elle sa lutte pour la survie de la première moitié du siècle pour amorcer sa prise de pouvoir sur la société québécoise.

À Québec, l'Église catholique accroît sa présence et son influence sur la société religieuse et civile en dépit des obstacles qu'elle affronte, avant les années 1840 surtout : pénurie de prêtres pour desservir un immense diocèse et des communautés éloignées et dispersées, incluant des missions auprès des autochtones ;



Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1787-1867), évêque de Québec, 1850-1867.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Archevêché de Québec.
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, nº PH 2000-14075, don de Léopold Latulipe, *Souvenir des funérailles de S. E. le cardinal Taschereau*, 20 avril 1898)

interdiction par le gouvernement britannique d'immigration de prêtres français ou de communautés religieuses et tentatives d'immixtion gouvernementale dans la nomination des curés, dans la création de nouvelles paroisses et dans leur reconnaissance civile. Autour de l'évêque (archevêque à compter de 1819) de Québec se greffent son coadjuteur, ses adjoints et son personnel d'appui, mais aussi le grand séminaire de Québec qui, avec celui des Sulpiciens de Montréal, forme l'essentiel du clergé catholique de l'Amérique du Nord britannique. La fondation de l'Université Laval en 1852 viendra consolider la position de Québec dans la formation du clergé, tout comme le petit séminaire constitue une pépinière de vocations.

De plus, les liens demeurent étroits entre la paroisse Notre-Dame de Québec, l'évêché et le Séminaire, sans atteindre toutefois la complète intégration retrouvée à Montréal avec les Sulpiciens, mais tout de même évidente dans la mesure où le vicariat et la cure de Notre-Dame font partie du cheminement habituel vers le poste de coadjuteur et d'évêque de Québec comme l'illustre le tableau 9.10. La croissance rapide de la population urbaine catholique de Québec pose assez rapidement le problème de la desserte par de nouvelles paroisses, un défi pour la paroisse mère qui doit trouver des prêtres comme desservants, curé et vicaires et dont les marguilliers doivent accepter une perte de revenus. Dans ces conditions, la réponse aux pressions des catholiques des nouveaux quartiers prend la forme, d'abord, de la construction d'églises desservies par des vicaires de la paroisse mère, suivie à terme d'une érection religieuse et civile avec curé et vicaire. Ainsi, la population croissante de Saint-Roch trouve dans les années 1810 de plus en plus difficile le déplacement vers la Haute-Ville pour les cérémonies religieuses, de sorte qu'une église est construite en 1818 avec desserte et que l'érection paroissiale doit attendre 1829. La population catholique irlandaise et anglophone passera par la même démarche entre 1828 et 1856, tout comme celle de Saint-Sauveur (1853 et 1867), de Sillery (1848 et 1855) et de Saint-Jean-Baptiste (1850 et 1886)(tableaux 9.10 et 9.11).

Par ailleurs, le relâchement du contrôle britannique et protestant sur l'organisation religieuse du Bas-Canada après 1840, en parallèle avec l'autonomie politique, facilite une reprise du recrutement du clergé et, surtout à l'initiative de M^gr^ Bourget de Montréal, la venue de plusieurs communautés religieuses européennes, de même que la fondation de nouvelles communautés locales, dont plusieurs viendront répondre aux nouveaux besoins non couverts par les communautés déjà solidement établies (Séminaire de Québec, religieuses de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général, Ursulines).

Présentes surtout dans l'éducation et la sécurité sociale, certaines communautés proviennent de Montréal : c'est le cas des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame actives dans l'enseignement à Saint-Roch et des Sœurs de la Charité de Montréal établies à Québec en 1849 dans une maison pour les orphelines, qui tombent toutes deux, comme cela devient un pratique générale par la suite, sous l'autorité de l'évêque du diocèse local. Les Sœurs du Bon Pasteur, fondées en 1856

à Québec, prennent en charge une maison laïque pour secourir les femmes sortant de prison, fondée en 1849 par la Saint-Vincent-de-Paul[171]. Chez les hommes, les Oblats prennent en charge la desserte et la future paroisse de Saint-Sauveur et la Congrégation des Hommes s'ajoutent aux prêtres du Séminaire dans Saint-Roch. Ces indices permettraient de conclure à une faiblesse des vocations dans le diocèse de Québec par rapport à des besoins en forte expansion.

Tableau 9.10

Principaux responsables religieux catholiques et protestants de la ville de Québec, 1792-1870

Évêques catholiques de Québec	**Curés de Québec**	***Desservants* et curés de Saint-Roch**	***Desservants* et curés de Saint-Sauveur (Oblats)**	***Desservants Saint-Jean-Baptiste***	***Desservants* et Curés Saint-Colomb de Sillery**	***Desservants* et curés de Saint-Patrice**	**Évêques anglicans de Québec**
Jean-François Hubert (1788-97)	Auguste-David Hubert (1775-92)						
Pierre Denaut (1797-1806)	Joseph-Octave Plessis (1792-1805)						Jacob Mountain (1793-1825)
Joseph-Octave Plessis (1806-25)	Louis-Joseph Desjardins (1805-07)	*Abbés H. Hudon, C. Gauvreau, J.-F. Aubry (1818-24)*					
	André Doucet (1807-14)	*Abbés C.-F. Baillargeon, H. Pailsey, A. Mailloux, J. Naud, P. Villeneuve, L. Desfossès, B. Desrosiers (1824-1829)*					
	Joseph Signay (1814-33)						
Bernard-Claude Panet (1825-33)		Alexis Mailloux (1829-33)				*Patrick McMahon (1828-51)*	Charles James Stewart (1826-1837)
Joseph Signay (1833-1850)	Charles-François Baillargeon (1833-50)	David-Henri Têtu (1833-39)					
Pierre-Flavien Turgeon (1850-67)	Louis Proulx (1850-51)	Zéphirin Charest (1839-76)	*Flavien Durocher (1853-67)*	*David Martineau (1850-53)*	*Edouard-John Horan (1848-55)*	*James Nelligan (1851-56)*	George Jehoshaphat Mountain (1837-63)
Charles-François-Baillargeon (1867-70)	Joseph Auclair (1851-87)		Flavien Durocher (1867-76)	*Antoine Racine (1853-74)*	Peter-Henry Harkin (1855-73)	Bernard McGauran (1856-74)	James William Williams (1863-92)

Sources : Construit à partir d'une grande diversité de sources, surtout des almanachs, annuaires et monographies.

Tableau 9.11

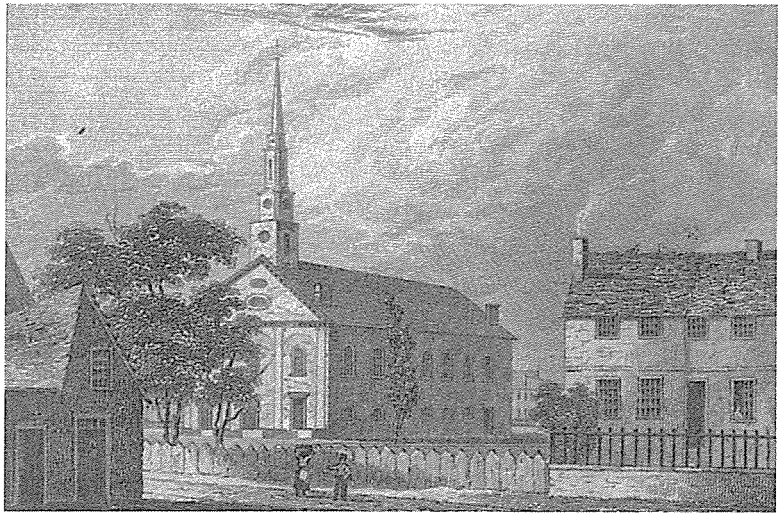
Nombre de membres des institutions religieuses catholiques et protestantes de Québec, de 1795 à 1867-1868

Institutions	1795	1810	1820	1847	1858-1859	1867-1868
Diocèse (évêque, coadjuteur et vicaires généraux)	7	8	10	11	11	8
Séminaire et petit séminaire de Québec	10	9	12	22	31	32
Université Laval (1852)					25	33
Chapelains des communautés	1	3	3	4	5	5
Paroisse Notre-Dame de Québec (curé et nbre de vicaires)	3	4	4	7	4	4
Chapelain (puis curé et vicaires) de Saint-Roch (1818, 1829)			2	5	4	5
Chapelain (puis curé et vicaires) de St-Patrice (1828, 1856)				1	5	5
Congrégation des Hommes de Québec et de St-Roch				1	4	5
Chapelain (puis curé et vicaires) de Saint-Sauveur (1853, 1867)					4	6
Curé et vicaires de Saint-Colomb de Sillery (1848, 1855)					1	2
Chapelain de St-Jean-Baptiste (1850)					2	3
Hôpital général de Québec (1693)	41	42	43	70	n.d.	64
Hôtel-Dieu de Québec (1637)	31	27	33	48	n.d	49
Ursulines de Québec (1639)	39	44	51	59	n.d	70
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame (St-Roch et St-Sauveur) (1844)				n.d.		18
Sœurs de la Charité (Québec) (1849)						64
Sœurs du Bon Pasteur (1856)					45 (1861)	35
Frères de la doctrine chrétienne (1842)				n.d.		
Protestants						
Église d'Angleterre (évêque, secrétaire et pasteurs) : cathédrale et chapelles (St. Paul's (Anse des mères) 1832, St. Peter's (St-Roch) 1834, Trinity 1859, St-Michael 1860, St-Matthew's 1863)	3	2	2	7	10	10
Église presbytérienne d'Écosse (St. Andrew's) (1770)	2	1	1	1	1	1
Église libre d'Écosse (St. John's Church-Chalmer's)(1831)				1	1	1
Église Congregational (1838)				1	1	1
Société Wesleyenne méthodiste (1831)				2	1	1
Sociétés baptistes (1859-)					1	2
Autres protestants					2	1

Sources : Construit à partir d'un éventail de sources, surtout les *Quebec Almanach*... de 1795, 1810, 1820 et 1859, *Quebec Directory 1847-48 (Hawkins)*, *Quebec Directory*, 1858-59 et 1867-68 ; La compilation est fondée sur le nombre total indiqué ou sur le nombre des noms mentionnés et tient compte de plusieurs dédoublements inévitables en raison des fonctions multiples.

Les protestants à Québec

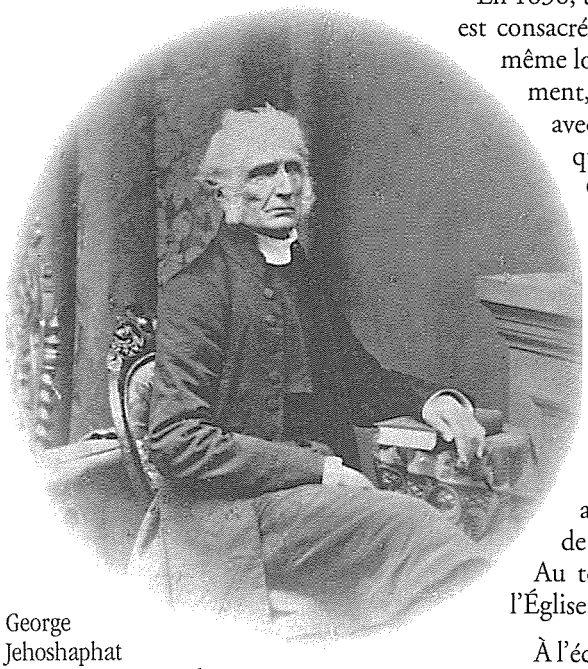
Les premiers militaires, administrateurs coloniaux et hommes d'affaires installés à Québec depuis la Conquête étaient desservis par des pasteurs, souvent d'origine française au début, rattachés aux Églises protestantes britanniques ou américaines. Après l'indépendance américaine, la venue de nombreux loyalistes et



Église épiscopalienne de la Sainte-Trinité. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, D. & J. Smillie, *Picture of Quebec*, 1829, p. 67)

de nouveaux immigrants de Grande-Bretagne rend plus urgente l'organisation de diocèses et la consécration d'évêques anglicans suffragants de Canterbury, d'abord Charles Inglis pour la Nouvelle-Écosse en 1787 avec juridiction sur toute l'Amérique du Nord britannique incluant la paroisse de Québec, puis Jacob Mountain pour les Canadas à titre d'évêque de Québec en 1793. Issu d'une famille d'intellectuel britannique d'une origine française lointaine, Jacob Mountain, tout comme son frère, son neveu et son fils joueront un rôle très important dans l'établissement de l'Église d'Angleterre au Bas-Canada[172]. Mountain recherche l'appui du gouvernement bas-canadien pour confirmer et développer le statut d'Église établie du diocèse de Québec et éviter d'être supplanté par l'évêque catholique avantagé par une communauté nombreuse et placé dans une position stratégique et influente auprès des gouverneurs dans les conflits nationaux qui s'amorcent.

Malgré un appui financier du gouvernement britannique sous la forme d'allocations annuelles substantielles pour chaque pasteur et évêque ou ponctuelle pour la construction par exemple d'une cathédrale surdimensionnée à Québec en 1804[173], l'Église anglicane doit lutter au Bas-Canada pour jouer son rôle d'Église établie dans un contexte très minoritaire. À Québec, la communauté anglicane, d'abord en croissance, tend à plafonner autour de 4 000, face à d'autres groupes anglophones d'origine irlandaise et catholique dont les effectifs s'ajoutent au groupe catholique. Même si Québec conserve son titre de siège épiscopal, elle devient très excentrique par rapport au poids démographique de la communauté anglicane, de sorte que les évêques de Québec, depuis Charles J. Stewart, déplacent fréquemment leurs activités vers Montréal et le Haut-Canada. La division du diocèse de Québec tarde à se concrétiser en raison notamment du retrait progressif des contributions gouvernementales à l'Église anglicane face à l'opposition des autres groupes religieux protestants[174].



George Jehoshaphat Mountain (1789-1863), évêque anglican de Québec de 1837 à 1863. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

En 1836, un nouvel évêque, George J. Mountain, fils de Jacob, est consacré avec le titre d'évêque de Montréal, qu'il conserve même lorsqu'il succède en 1837 à Stewart à Québec. Finalement, John Strachan devient évêque de Toronto en 1839 avec responsabilité sur le Haut-Canada[175]. Convaincu que Montréal devrait être le siège métropolitain du Canada, Mountain y poursuit l'essentiel de ses activités et ne retrouve son titre d'évêque de Québec qu'à la consécration de Francis Fulford comme évêque de Montréal en 1850. Mountain continue à jouer un rôle important, notamment par la convocation d'une première conférence des évêques de l'Amérique du Nord britannique en 1851 qui préfigure la création en 1860 d'un synode provincial avec un siège métropolitain permanent à Montréal. La vocation du diocèse de Québec devient à compter des années 1850 essentiellement missionnaire au service de multiples communautés dispersées et minoritaires[176]. Au terme de cette évolution, le rôle de Québec dans l'Église anglicane est devenu marginal.

À l'échelle de la ville, la présence institutionnelle anglicane se manifeste par la construction de chapelles qui desservent les anglicans éloignés de la cathédrale intra-muros, soit St. Paul's ou Mariner's à l'anse des Mères en 1832 et St. Peter's dans Saint-Roch en 1834, puis au tournant des années 1860 dans la Haute-Ville et plus à l'Ouest sur le promontoire à la suite du déplacement de la communauté vers la banlieue, Trinity Chapel en 1859, St. Michael's Chapel en 1860 et St. Matthew's Church en 1863. D'autres chapelles rejoignent, soit les militaires de la garnison, soit la clientèle de l'hôpital de la Marine.

Tant à Québec qu'au niveau provincial, les prétentions anglicanes se heurtent à la diversité confessionnelle du monde protestant qui s'accentue à cette époque et se concrétise dans l'opposition soulevée par le monopole anglican sur les revenus des réserves du clergé dans les cantons et dans la fondation des communautés dissidentes dotées de leurs propres églises ou chapelles. Peu après la Conquête, les militaires, puis les marchands de bois, constructeurs navals et commerçants écossais se rassemblent dans la paroisse St. Andrew's de l'Église presbytérienne d'Écosse qui tient un registre d'état civil depuis 1770, officieusement en raison du monopole officiel exercé pour les protestants par l'Église anglicane jusqu'en 1827. Le premier pasteur d'un groupe dissident de l'Église presbytérienne d'Écosse, dite de l'Église libre d'Écosse, Clark Bentom, sera poursuivi avec succès à l'instigation de Mountain pour avoir tenu illégalement des registres de 1801 à 1803, puis emprisonné pour libelle en 1804-1805, mais la communauté se développe par la suite dans l'Église St. John, avec retour dans le giron presbytérien en 1831, et nouvelle dissidence sous le nom de Chalmer's en 1853[177]. Les méthodis-

tes wesléyens de Québec sont également présents dans les années 1820 et luttent avec les dissidents de St. John's pour obtenir le droit de tenir registre, ce qu'ils exercent officiellement en 1831, une conséquence des intentions affirmées depuis 1826 par l'État provincial de mesurer plus précisément l'accroissement de la population à partir des registres d'état civil[178].

Dans les années 1850, des baptistes et des congrégationalistes s'ajoutent avec leurs propres lieux de culte, sans oublier de multiples autres groupes peu nombreux qui se rassemblent souvent à temps partagé dans des églises des confessions plus populeuses. Par le nombre et l'influence, les anglicans dominent nettement les autres groupes (presbytériens, méthodistes surtout), dont l'action se concentre à l'échelle communautaire locale. De multiples associations et institutions de bienfaisance, d'éducation et de santé desservant la minorité protestante trouvent leur origine et leur financement dans ces communautés et s'inscrivent en parallèle aux institutions catholiques du même type.

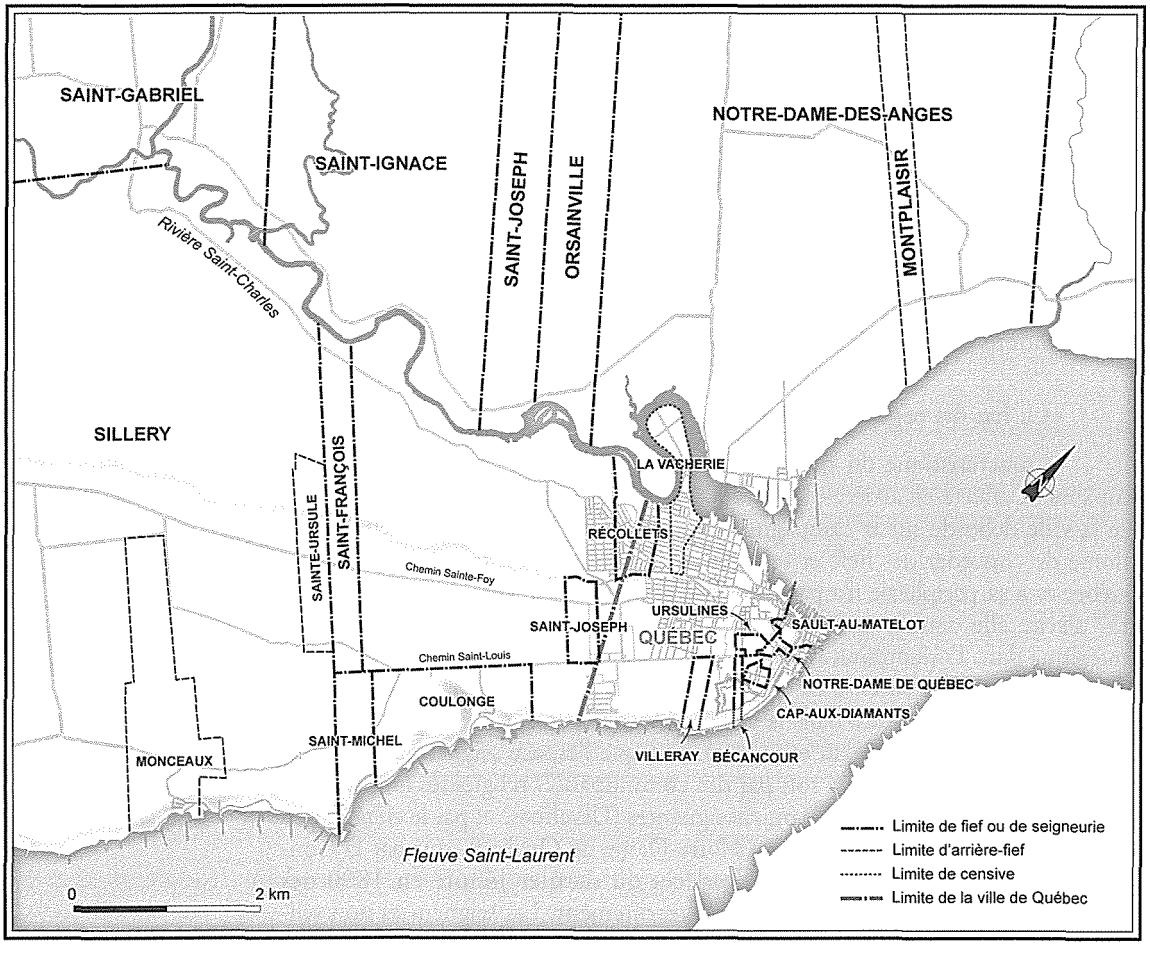
La fin du régime seigneurial à Québec

Caractéristique du monde rural laurentien, le système seigneurial de peuplement affecte en arrière-plan le développement urbain québécois, à mesure que la ville déborde sur la campagne environnante. La pratique du début de la colonie de concéder des fiefs et seigneuries à l'intérieur du territoire urbain de Québec et à sa périphérie n'a pas trop de conséquences à cette époque, mais, au XIX^{e} siècle, elle octroie aux propriétaires de seigneuries un rôle d'importance stratégique dans l'orientation de l'étalement urbain[179]. Dans la phase d'abolition du régime de 1854 à 1865, il est possible de dresser un portrait raisonnablement complet de son importance dans la ville de Québec et son extension urbaine. Le tableau 9.12 présente ce bilan et montre bien que l'espace seigneurial urbain et péri-urbain demeure contrôlé soit par des communautés religieuses hospitalières (Hôtel-Dieu et Hôpital général) ou enseignantes (Ursulines) et par le clergé régulier (Séminaire de Québec, Fabrique Notre-Dame de Québec), soit par la Couronne comme gestionnaire depuis le décès du dernier Jésuite en 1800 des seigneuries de l'ordre religieux interdit de recrutement. Les seigneuries non religieuses demeurent peu nombreuses, de petite taille et de faible importance pour le développement urbain. Cette diversité seigneuriale contraste radicalement avec celle de Montréal où toute l'île fait partie des propriétés seigneuriales des Sulpiciens[180].

Ce patrimoine foncier s'est constitué à partir des concessions du début du régime français, mais aussi par des acquisitions progressives au gré d'achats ou de donations, qui ont permis aux seigneurs des institutions religieuses d'agrandir leurs avoirs, essentiellement pour financer les services hospitaliers, éducatifs et plus proprement religieux de la communauté. Alors que leurs propriétés du centre de la ville recouvrent surtout leurs édifices et quelques terrains urbains adjacents, celles graduellement atteintes par les faubourgs en croissance posent le défi aux

Carte 9.4

Fiefs et seigneuries à Québec et dans les environs, à la fin du Régime seigneurial



Sources : Marcel TRUDEL, *Atlas de la Nouvelle-France,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p. 180; S. MCLAUGHLIN, S.P. BAUSET, W.A. LEGGO, *McLaughlin's Plan of the city of Quebec. 1855. Entered according to an Act of the Provincial Legislature on the year 1855 by S. McLaughlin in the Office of the Registrar of the Province of Canada. S.P. Bauset Del. W.A. Leggo Sc.*, 1855, NMC 17326; H. W. HOPKINS, *Atlas of the City and County of Quebec, from Actual Surveys, Based Upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands*, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 63 feuilles.

communautés de passer des pâturages et élevages à un lotissement accéléré. Ce sera le cas par exemple des religieuses de l'Hôpital général dans Saint-Sauveur (fief des Récollets) contraintes de concéder des lopins en toute hâte aux nombreux travailleurs des chantiers navals des rives de la Saint-Charles de 1843 à 1856 et de déplacer leurs activités agricoles au nord de la rivière Saint-Charles sur la ferme des Islets (domaine de la seigneurie d'Orsainville) [181].

Tableau 9.12

Fiefs et seigneuries de Québec et des environs vers 1859-1860

Nom de la seigneurie (S), du fief (F) ou arrière-fief (AF)	Propriétaires de la seigneurie ou du fief	Superficie en arpents	Valeur des cens et rentes	Valeur des lods et ventes	Valeur des terres non concédées ou occupées par le seigneur	Valeur totale (*commuée)
Notre-Dame des Anges (S)	Couronne (Biens des Jésuites)	28 224				--
Grand-Pré ou Montplaisir (AF)	Rév. Charles Morice		1 663	3 484		5 147
D'Orsainville (F)	Religieuses – Hôpital général	3 575	819	1 158		1 977
St-Joseph ou l'Épinay (F) pte	Religieuses – Hôtel-Dieu	Voir suivant	60	14		73
St-Joseph ou l'Épinay (F) pte	Héritiers Peter Stuart	7 056	906	1 351		2 257
« Censive de Québec »	Couronne	..				--
Sault-au-Matelot (F)	Séminaire de Québec	..	3 591	44 304	222 761	270 656
Notre-Dame de Québec (F)	Fabrique N.-D. de Québec		109	11 833		11 941
Cap-aux-Diamants (F)	Fabrique N.-D. de Québec		182	9 644		9 827
Ursulines (F)	Ursulines de Québec		1 466	15 834	40 000	57 300
Villeray ?	?					
[La Vacherie]	Couronne					*
Récollets (F)	Religieuses – Hôpital général		75 213	9 119	168 400	252 732
St-Joseph (F)	Ursulines de Québec		27	334		361
Coulonges (S)	Séminaire de Québec		776	18 592		19 368
St-Michel (F)	Séminaire de Québec		1 016	2 221	20 000	23 237
St-François (F)	Héritiers A. Parant		215	1 421		1 636
Sillery (S)	Couronne (Biens des Jésuites)	10 584				--
Ste-Ursule (F)	Héritiers A. Parant		274	683		957
Monceau(x) (AF)	Charles Panet		457	1 088		1 544
St-Ignace (S)	Religieuses – Hôtel-Dieu	35 280	5 181	11 797		16 977
St-Gabriel (S)	Couronne (Biens des Jésuites)	105 840				--
Gaudarville (S)	Antoire Juchereau Duchesnay	15 120	7 534	6 591	1 800	18 925

Sources : Bilan réalisé principalement d'après les *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec...*, Québec, Commissaires sous l'acte seigneurial de 1854, 1863, Tome 1, d'après divers rapports publiés périodiquement dans les Appendices aux *JALPC*. Plusieurs seigneuries ou fiefs présents au XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle ne sont plus présents à l'abolition : la Vacherie, celle de l'Hôtel-Dieu près de celle des Récollets, etc. La superficie provient de J.-C. Taché, *De la tenure seigneuriale en Canada et projet de commutation*, Québec, Lovell & Lamoureux, 1854, Appendice, tableau 1, p. I-XII.

Le gouvernement bas-canadien, puis canadien, reste l'autre intervenant seigneurial majeur dans l'espace urbain québécois. Il hérite vraisemblablement de la censive du Roi comprenant le territoire de la ville non déjà concédé en fief[182] et récupère les seigneuries des Jésuites (l'ancien collège et quelques terrains adjacents, la Vacherie, Sillery et Notre-Dame des Anges). Dans la portion non concédée en fief, de grands blocs de territoire échouent entre les mains de spéculateurs, notamment William Grant, ancien munitionnaire de l'armée britannique, qui acquiert la plus grande partie de Saint-Roch en 1764, qui y poursuit du lotissement, affublé du titre de « seigneur de Saint-Roch », en y percevant illégalement des redevances seigneuriales. De plus, en 1798, il prend à bail des religieuses de l'Hôpital général une portion de 27 arpents de la seigneurie des Récollets. Grant doit clôturer et entretenir les chemins, rues et ponts, évitant aux religieuses un rôle qu'elles ne souhaitent pas assumer[183]. Le manège de Grant sera éventé et, en 1805, le procureur général Sewell condamnera sa succession à rembourser les redevances perçues illégalement, de sorte que dorénavant les transactions foncières des continuateurs de Grant (sa succession, John Richardson et John Mure) se limitent à des rentes constituées rachetables[184].

Par ailleurs, sur le domaine de la Couronne, le paiement des lods et ventes pèse lourdement sur les propriétés des faubourgs, notamment pour les acheteurs et propriétaires peu fortunés affectés par les récessions, de sorte que, lorsque l'État veut commencer à récupérer dans les années 1830 des arrérages accumulés considérables, il soulève des pétitions et des témoignages nombreux qui l'amènent à reculer. De toute façon, les autorités bas-canadiennes ne sont guère enthousiastes à préserver le système seigneurial en milieu urbain et dès 1822 une loi britannique autorise la commutation. Toutefois, la procédure lourde, lente et coûteuse auprès de l'Inspecteur général du Domaine de la Reine n'est accessible qu'aux plus fortunés et n'affecte de 1826 à 1845 que 50 transactions quasi exclusivement dans la censive de Québec (46)[185]. Réformée par la loi canadienne 10-11 Vict., chap. 111 de 1847, la procédure de commutation autorisée sur les seigneuries de la Couronne connaît un bien meilleur succès avec plus de 250 commutations de 1848 à 1854, dont 60 % dans la censive de Québec et le reste dans les seigneuries des Jésuites de la région de Québec[186].

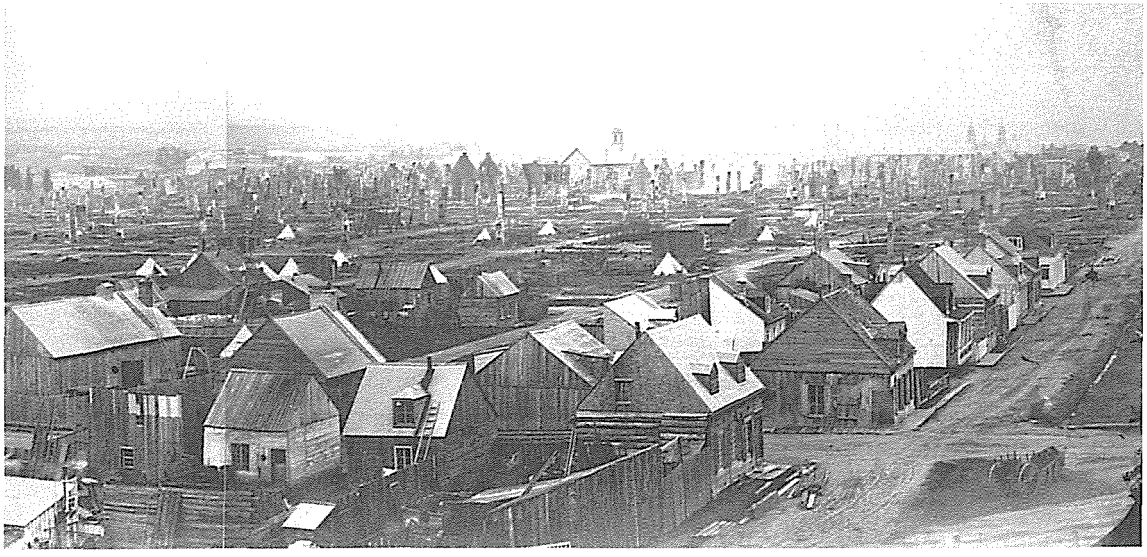
Cette abolition partielle du régime seigneurial débouche sur l'abolition complète de 1855 par commutation obligatoire étendue à l'ensemble des seigneuries qui fait disparaître plus de 250 ans d'histoire seigneuriale à Québec, même si des rentes constituées survivent encore près d'un siècle dans de nombreuses transactions foncières, pour des sommes toutefois devenues insignifiantes. À Montréal, la commutation est rendue obligatoire sur demande du censitaire par une ordonnance du Conseil spécial de 1840 (3-4 Vict. chap. 30) et se pratique à grande échelle dans le Montréal urbain dès ce moment, avec des effets économiques positifs dont il serait intéressant de mesurer l'importance par rapport à Québec[187].

* * *

L'univers institutionnel de la ville de Québec s'enrichit de nouvelles administrations municipales qui s'implantent non sans mal, de nouvelles communautés religieuses, d'un clergé diocésain et d'institutions paroissiales nombreuses et plus puissantes. Il voit naître une administration publique qui acquiert de l'importance avec des interventions grandissantes de l'État, mais qui délaisse Québec de plus en plus et finalement il assiste au déclin et à la disparition d'une tenure seigneuriale particulièrement mal adaptée aux contraintes de l'expansion d'une grande ville coloniale.

10

Naître, vivre et travailler dans une ville coloniale



Une vue du quartier Saint-Sauveur après l'incendie de 1866.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo T. Gastonguay)

Sous les pressions d'une économie commerciale et portuaire centrée sur le bois, couplée à une arrivée massive d'immigrants en cours de périple vers les terres et les villes de l'intérieur, Québec doit graduellement se transformer d'une petite agglomération coloniale de la fin du XVIII[e] siècle en une véritable ville dotée de services publics de base (aqueduc et égouts, sécurité publique, voies publiques, etc.) et capable d'organiser son territoire pour loger, nourrir, soigner, instruire et occuper une population croissante. Les institutions de la ville assument des responsabilités grandissantes, que ce soit un État provincial en démarche d'autonomie politique et administrative et qui, pour une bonne partie de cette période, dirige sa colonie britannique à partir de Québec, que ce soit également une administration municipale qui se démocratise en se libérant d'un modèle d'administration judiciaire élitiste et qui entreprend à grands frais d'organiser la vie urbaine sur des bases compatibles avec sa croissance, que ce soit les institutions religieuses catholiques et protestantes dont l'action va bien au-delà du spirituel dans le foncier et le social (éducation, santé et sécurité sociale), que ce soit enfin les autorités militaires qui occupent et contrôlent une grande partie de son territoire et dont la présence pèse sur une société urbaine encore résistante à l'administration coloniale britannique.

Que se développe, dans cet environnement économique et institutionnel, une société originale ne fait pas de doute et explique très largement une personnalité sociale et culturelle qui demeure propre à Québec et qui la distingue de Montréal, rivale plus dynamique et mieux située à l'intérieur du continent. Avant de dégager les caractéristiques de cette société, il faut la suivre dans ses membres à travers les étapes de leur vie dans le monde urbain. De moins de 8 000 en 1800 à plus de 60 000 dans les années 1860, les habitants de Québec, qu'ils soient immigrants prêts à s'établir ou rejetons de la population résidente, doivent d'abord trouver à se loger dans de nouvelles habitations à construire dans de nouveaux quartiers à établir. Ils naissent et meurent dans un environnement sanitaire marqué au signe de la pollution et des épidémies provoquant une mortalité élevée chez ses jeunes générations et la population immigrante. Ils tentent d'acquérir la formation et l'éducation nécessaires à la transition de l'enfance vers le monde adulte. Ils tentent de gagner leur pain dans les activités économiques saisonnières et fluctuantes de la ville, certains comme entrepreneurs à l'aise dans le cœur des marchés coloniaux, la majorité comme manœuvres faiblement rémunérés ou petits commis dans les bureaux commerciaux ou administratifs de la ville. Une hiérarchie sociale s'établit alors, fondée sur des différences économiques profondes, mais aussi sur des distinctions culturelles découlant d'une ville devenue fortement anglophone, britannique protestante et catholique irlandaise, sans toutefois rendre minoritaire la communauté française catholique dominante en nombre, mais en quête de pouvoir politique, économique et social au milieu du XIX[e] siècle.

Un espace urbain en expansion : quartiers et faubourgs de Québec

Au chapitre précédent, l'importance des acteurs institutionnels dans la gestion de l'espace urbain québécois s'est manifestée clairement : les bâtiments administratifs de l'administration coloniale, les fortifications et terrains adjacents possédés ou contrôlés par les militaires, les propriétés seigneuriales des institutions religieuses catholiques, les voies publiques, terrains et bâtiments municipaux occupent une portion considérable de l'espace urbain. Le reste tombe sous le pouvoir de la spéculation et de la propriété foncière des élites économiques et professionnelles de la ville et, dans les faubourgs, de petits entrepreneurs devenus promoteurs fonciers et des artisans ou travailleurs capables d'acquérir un petit lot pour s'y construire. Tout ce territoire privé se partage entre les activités portuaires, commerciales et industrielles riveraines du fleuve (Basse-Ville), de l'estuaire et de la rivière Saint-Charles et les besoins résidentiels accrus des différentes strates de la population urbaine. De surcroît, plusieurs conflagrations viennent raser des quartiers entiers de la ville à de nombreuses reprises pendant cette période avec des conséquences très importantes sur le marché foncier et résidentiel. Et finalement, au milieu du siècle, l'espace urbain québécois commence à sortir des limites municipales de Québec avec le début des banlieues résidentielles.

Pour autant que les recensements rudimentaires de l'époque peuvent le montrer, l'évolution de la population urbaine de Québec se concentre nettement au tournant du XIX^{e} siècle à plus des deux tiers dans la Haute-Ville (35 %) et dans la Basse-Ville (33 %), au quart dans Saint-Roch (11 %) et Saint-Jean (14 %) et le reste (8 %) dans les banlieues (tableau 10.1).

Alors que, dans la première moitié du XIX^{e} siècle, la croissance de la Haute et de la Basse-Ville s'y effectue au ralenti, au point où leur part de la population de la ville se réduit de 70 % au tournant du siècle, sous la barre des 50 % au début des années 1810, sous les 40 % au début des années 1820, sous les 30 % vers les années 1850, jusqu'à 20 % en 1871. Celle des secteurs de la cité hors les murs (Saint-Roch et Saint-Jean) s'accélère très rapidement dans les années 1800 et au début des années 1810 pour passer de 25 % à entre 50 et 60 % de la population totale de ville et des banlieues, niveau qui se maintient par la suite, avec une tendance à la baisse entre 1861 et 1871. Jusqu'au milieu des années 1840, la part des banlieues hors de la cité de Québec oscille autour de 7 à 8 % du total et s'accroît donc au même rythme que les autres 93 %; toutefois à compter du milieu des années 1840 cette proportion frôle les 15 % en 1851, les 19 % en 1861 et les 30 % en 1871, sans doute en raison de la saturation grandissante des territoires disponibles de Saint-Roch et Saint-Jean et des coûts élevés de reconstruction des habitations détruites par les conflagrations de 1845 et 1866 dans ces quartiers.

Tableau 10.1

Répartition de la population totale par secteurs de la ville et de la banlieue de Québec, 1795 à 1871, d'après les recensements paroissiaux et gouvernementaux, en nombre

Années	À l'intérieur des limites de la cité de Québec (paroisses Notre-Dame de Québec et Saint-Roch)					À l'extérieur des limites de la cité (par. NDQ et Saint-Roch)			Ville de Québec et banlieues	*Total des banlieues*
	Basse-Ville	Haute-Ville	Saint-Jean/ Montcalm	Saint-Roch	*Cité de Québec*	Banlieue Haute-Ville et Basse-Ville	Saint-Co-lomb de Sillery	Banlieue Saint-Roch (Nord et Sud)		
1795	2 512	2 813	1 008	829	***7 162***	196		366	**7 724**	*562*
1798	2 638	2 808	1 195	911	***7 552***	237		385	**8 174**	*622*
1805	2 446	3 045	1 764	1 497	***8 752***	213		475	**9 440**	*688*
1815	2 439	3 350	3 157	3 821	***12 767***					
1818	3 243	3 448	3 731	4 611	***15 033***	403		658	**16 068**	*1 061*
1824				5 800						
1825	3 925	4 163	6 025	6 273	***20 386***	1 635			**22 021**	*1 635*
1831	4 933	4 408	8 502	7 983	***25 826***	1 640		701	**28 167**	*2 341*
1842	7 284	5 017	8 686	10 760	***31 747***					
1844	21 731			11 145	***32 876***	1 612		1 185	**35 673**	*2 797*
1851	7 904	5 583	11 313	13 896	***42 052***	3 022		3 888	**48 962**	*6 910*
1861	8 403	8 550	15 386	18 770	***51 109***	1 181	3 580	7 210	**63 080**	*11 971*
1871	7 789	5 319	15 658	15 772	***44 538***	2 628	3 185	12 533	**62 884**	*18 166*

Sources : Recensements paroissiaux de la ville de Québec 1795 à 1824 et recensements du Bas-Canada et du Canada de 1825 à 1871.

Note méthodologique. Les recensements des curés de Québec de 1795, 1798, 1805, 1815, 1818 et 1824 ont été retenus en totalisant les protestants et les catholiques, celui de 1792 ne l'a pas été en raison de l'absence de dénombrement des protestants. Nous discuterons plus loin de la valeur de cette estimation du nombre des protestants. Les recensements de 1792 à 1805 se trouvent dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec (RAPQ)*, 1948-1949, p. 3-250, celui de 1815-1816 dans les Archives de Notre-Dame de Québec, celui de 1818 a été publié dans *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signaÿ*, Québec, Société historique de Québec (*Cahiers d'histoire* nº 29), 1976, 323 p. (à noter que le recensement couvre la paroisse Notre-Dame de Québec, un territoire beaucoup plus vaste que la ville), celui de 1824 dans *Ibid*, p. 279. Il existe également une estimation par l'évêché de Québec de la population des paroisses du diocèse de Québec en 1836 qui donne 16 173 pour Notre-Dame de Québec et 8 977 pour Saint-Roch de Québec, incluant très probablement la banlieue, voir *JALBC*, 1835-36, vol. 45, App. BBB (App. B). À compter de 1825, il s'agit des données des recensements gouvernementaux de 1825 (*JALBC*, 1826, vol. 35, App. Q), de 1831 (*JALBC*, 1831-32, vol. 41, App. Oo), de 1842 (Statistique Canada, manuscrit des recensements C725 et C726), de 1844 (*JALPC*, 1846, vol. 5, App. D), de 1851-52, 1861 et 1871 publiés séparément. La répartition de la population par quartiers n'est pas toujours publiée, dans le cas de 1851 surtout, où nous avons pu avoir accès à une saisie informatisée par la Société de généalogie de Québec, des fiches manuscrites du recensement qui nous a permis de tenter une répartition par secteur de la population de la cité. Le résultat souligné ne totalise que 38 696 au lieu de 42 052 laissant une sous-estimation par les fiches de 3 356. Le quartier identifié comme « Saint-Vallier » n'a pas été inclus, dans la mesure où l'on peut présumer qu'il fait partie, pour 2 223 personnes, des 3 388 de la banlieue Saint-Roch.

La délimitation en unités territoriales de la ville et de la banlieue a été uniformisée le plus possible à partir des quartiers ou regroupements de quartiers sur la base des secteurs suivants : la Haute-Ville (quartiers Saint-Louis et du Palais) à l'intérieur des murs incluant une partie des côtes, la Basse-Ville (quartiers Saint-Pierre et Champlain) en bas du promontoire sur la rive du fleuve à partir des limites ouest de la cité jusqu'à, dans l'estuaire de la Saint-Charles, la rue Saint-Roch près du Palais de l'intendant, le secteur Saint-Roch (faubourg Saint-Roch ou quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier) de la rue Saint-Roch jusqu'aux limites ouest de la ville (rue Saint-Ours ou boul. Langelier) entre le promontoire et la rivière Saint-Charles, le secteur Saint-Jean (faubourgs Saint-Jean et Saint-Louis, quartiers Saint-Jean et Montcalm) comprenant tout le territoire à l'ouest des fortifications sur le promontoire jusqu'à la limite ouest de la ville. Quant aux banlieues, elles ont divisées en deux blocs, le premier regroupe les populations surtout urbaines à la Basse et à la Haute-Ville à l'ouest des limites de la cité jusqu'aux limites ouest de la paroisse Notre-Dame de Québec incluant les résidents des anses à bois et des hauteurs qui les surplombent dans la partie qui formera Sillery, le second inclut les territoires devenant de plus en plus urbains à l'ouest et au nord – de la Saint-Charles – des limites de la cité de Québec et à l'intérieur de la paroisse Notre-Dame de Québec, puis de la paroisse Saint-Roch de Québec après sa création. À noter qu'en 1861, l'asile des aliénés (490) n'est pas inclus dans les banlieues en raison de son éloignement en rupture avec la zone urbanisée. Également, les militaires en casernes ne sont généralement pas inclus.

En nombre, la population de la ville et de la banlieue de Québec s'accroît de moins de 10 000 habitants au tournant du siècle à un plateau d'un peu plus de 60 000 dans les années 1860-1870. La croissance est très rapide dans les années 1840 et 1850, mais plafonne par la suite en raison de crises dans les activités économiques dominantes (exportations du bois et construction navale), du départ des militaires et des fonctionnaires de la Province du Canada et possiblement de méthodes de recensement différentes exagérant les valeurs de 1861. Ainsi pourraient s'expliquer, derrière un total comparable d'environ 63 000 personnes, des mouvements importants dans la répartition par quartier entre 1861 et 1871, marqués par une hausse considérable de la population des banlieues surtout dans Saint-Sauveur et une chute importante de la population de la Haute-Ville.

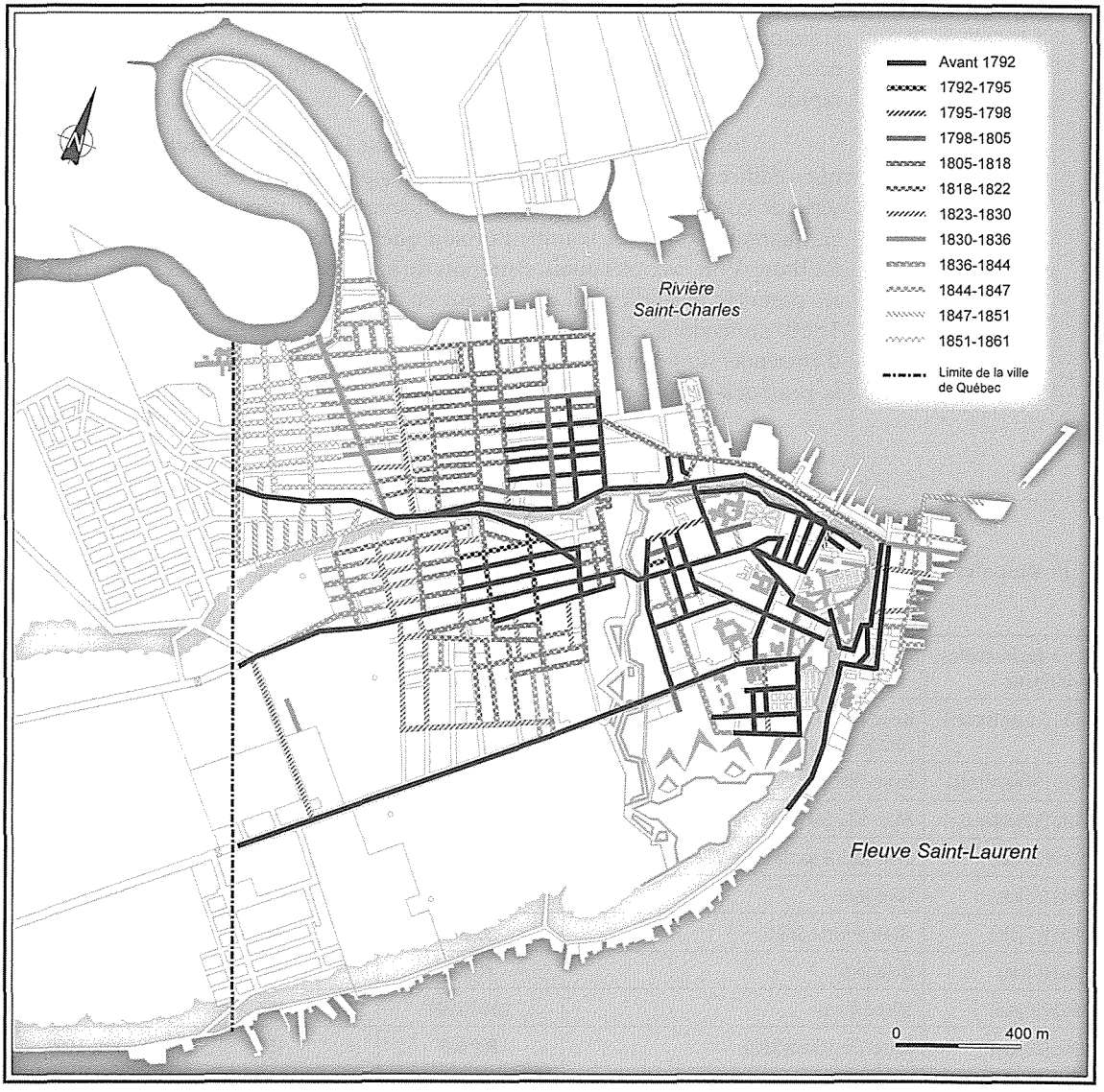
Au delà de la progression par secteurs et quartiers, l'augmentation de la population prend la forme d'une occupation graduelle en tache d'huile du territoire urbain et péri-urbain. La carte 10.1[1] tente d'illustrer les étapes de cette occupation, rue par rue. Elle permet d'abord de saisir visuellement le poids des contraintes spatiales imposées par les propriétés militaires dans la partie sud de la Haute-Ville : les murailles, la citadelle, les casernes à l'intérieur des murs, les glacis face aux fortifications, toute la portion au sud de la Grande Allée jusqu'aux limites de la cité et une large bande nord-sud le long de ces mêmes limites. Elle permet de constater le caractère presque achevé du réseau de rues de la ville intra-muros, alors que seules quelques ruelles ou rues de jonction rendent accessibles de nouvelles zones résidentielles. Elle montre aussi le caractère très limité de l'espace disponible dans une Basse-Ville coincée entre la falaise et les quais ou les rives du fleuve et les faibles gains réalisés par l'ouverture de rues sur des quais et des zones remblayés ou par l'occupation plus intensive de la rue Champlain jusqu'aux limites de la Cité. À l'extérieur des murs vers l'ouest, l'occupation passe d'abord par les rues de la ville continuant les chemins d'accès à Québec (rues Saint-Vallier, Craig, Saint-Jean et Grande Allée), puis dans la poursuite des embryons résidentiels déjà présents dans l'est de Saint-Roch et Saint-Jean en 1791, selon un quadrillage de rues étendu graduellement vers l'ouest par des axes parallèles et transversaux qui comblent l'essentiel du territoire disponible à la fin de la période. Ce mouvement s'étend même dans les banlieues hors de la cité, surtout dans Saint-Sauveur en fonction d'une grille comparable, mais aussi par un saut près des anses et sur les hauteurs de Sillery et dans une succession de grandes propriétés le long du chemin Saint-Louis.

La ville brûle : les grands incendies de Québec et le développement urbain

La destruction par le feu de portions importantes des grandes villes fait partie, depuis le grand feu de Londres en 1666 jusqu'au XIX[e] siècle, du processus inévitable d'urbanisation[2]. En Amérique du Nord notamment, les exemples sont nombreux (citons Chicago 1871, Boston 1872) et Québec se situe parmi les

Carte 10.1

Première confirmation de l'occupation des rues de Québec, 1792-1861



Sources : Construit à partir des recensements paroissiaux de 1792, 1795, 1798, 1805, 1818 et de compilations des cotisations et du nombre de propriétaires par rues publiées dans les journaux de Québec pour les années 1822, 1830, 1836, 1844, 1847, 1851 et 1861; « Map of the City of Quebec », *The New Standard Atlas of the Dominion of Canada, Montreal and Toronto*, Walker and Miles, 1875, p. 59.

agglomérations les plus touchées (1845, 1866, 1876, 1881 et 1889), tant en nombre qu'en taille des désastres. À compter des années 1830, le rythme accéléré d'occupation du territoire urbain de Québec, surtout hors les murs, devient de plus en plus perturbé par ces conflagrations majeures qui détruisent brusquement la grande majorité des habitations et des bâtiments institutionnels et à vocation économique de grandes sections de la ville et obligent leur reconstruction rapide.

Jusqu'en 1836, les incendies affectant Québec se limitent à un ou quelques édifices contigus, mais à compter de septembre de cette année débute un série de conflagrations majeures qui bouleverseront périodiquement pour une cinquantaine d'années le milieu urbain québécois (tableau 10.2 et carte 10.2). La Basse-Ville, avec ses quais, entrepôts de maisons commerciales et hôtels, subit les premiers incendies qui dégénèrent en conflagration. En septembre 1836 et 1840, un navire à vapeur provoque chaque fois par ses étincelles l'embrasement d'entrepôts sur les quais de la Reine en plus de résidences et d'autres édifices, sur la rue Sous-le Fort et sur des portions des rues qui y aboutissent. De plus, fin

Tableau 10.2

Principales conflagrations détruisant par le feu des sections substantielles de la Ville de Québec, 1836-1870

Date des incendies principaux	Secteurs de la ville touchés	Pertes estimées à l'époque en $	Nombre de maisons et bâtiments détruits	Personnes touchées
1836 (10 septembre)	Basse-Ville (Quais de la Reine-Napoléon, rues Sous-le-Fort, pte de Cul-de Sac et St-Pierre)	260 à 300 000	16	?
1836 (24 novembre)	Basse-Ville (près de ville)	28 000	54	+ de 100 familles
1840 (30 septembre)	Basse-Ville (voir 1836 sept.)	260 à 300 000	16	?
1845 (28 mai)	Saint-Roch & partie Basse-Ville	[1 700 000]	1 630 [854]	12 000 [6 816]
1845 (28 juin)	Saint-Jean	[930 000]	1 302 [749]	10 000 [5 520]
1861 (27 juin)	Montcalm (rue Scott)	33 000	47	87 fam. ca 300
1862 (6 juin)	Montcalm	70 000	95	130 fam.
1862 (10 juin)	Saint-Sauveur	60 à 70 000	100	140 fam.
1865 (22 juin)	Basse-Ville (Champlain)	800 000	150	+ de 3 000 (5 à 600 fam.)
1866 (14 octobre)	Saint-Sauveur et partie Saint-Roch	1,5 à 3 000 000	2 500	15 à 18 000
1870 (24 mai)	Saint-Roch	600 à 800 000	350 à 425	1 500

Source : principaux journaux de Québec dans les jours suivant les incendies et Eugène LECLERC, *Statistiques rouges*, Québec, l'Auteur, 1932, 206 p. Les informations entre crochets proviennent du *Journal de Québec*, 2 septembre 1845, Rapport du comité à l'Assemblée des créanciers de la Cie d'Assurance du Canada.

Carte 10.2

Parties de la ville de Québec détruites par des conflagrations, 1836-1870



Sources : principaux journaux de Québec dans les jours suivants les incendies et Eugène LECLERC, *Statistiques rouges*, Québec, l'Auteur, 1932, 206 p; « Map of the City of Quebec », *The New Standard Atlas of the Dominion of Canada, Montreal and Toronto*, Walker and Miles, 1875, p. 59.



L'incendie du quartier Saint-Roch vu de la Côte-à-Coton vers l'ouest, 28 mai 1845. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, Incendie du quartier Saint-Roch vu de la Côte-à-Coton vers l'ouest, Joseph Légaré, 1845, n° 1991-168)

novembre 1836, une cinquantaine de modestes résidences en bois de travailleurs subissent le même sort dans le secteur Près-de-Ville de la rue Champlain. En plus de faire ressortir l'inefficacité des pompiers volontaires à contrôler et à circonscrire par grands vents des incendies localisés, ces trois cas préfigurent les gigantesques incendies des 28 mai et 28 juin 1845 dans les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean.

La première conflagration majeure débute dans une tannerie à vapeur de la partie ouest de Saint-Roch, rase l'essentiel du quartier à la faveur de vents violents et s'étend dans la Basse-Ville jusqu'à la Canoterie où l'explosion provoquée par les militaires de deux résidences bloque la progression d'un brasier qui menaçait de rejoindre la façade du fleuve et le cœur de la Basse-Ville (carte 10.2[3]). La destruction presque complète du quartier Saint-Roch déloge le tiers de la population de la ville (environ 12 000 personnes), réduit en cendre plus de 1 600 maisons et provoque des pertes de près de 2 millions de $. À peine un mois plus tard (28 juin 1845), le quartier Saint-Jean de la Haute-Ville hors les murs est dévasté à son tour dans un incendie presque aussi considérable affectant 1 300 habitations et près de 10 000 personnes, en plus de réfugiés de l'incendie précédent. Ces deux conflagrations provoquent la destruction d'entre la moitié et les deux tiers du territoire de la ville de Québec. Protégée par les fortifications, devenues plus utiles à ce titre que pour défendre la ville, et par des règles de constructions en pierre et métal mieux appliquées et plus à la portée des propriétaires, la Haute-Ville échappe à l'élément destructeur tout comme une Basse-Ville isolée du théâtre des brasiers par le promontoire.

Des facteurs aggravants, en plus de ceux déjà soulignés plus hauts reliés aux moyens de lutte aux incendies, continuent de jouer un rôle décisif et d'expliquer le passage de l'incendie localisé à la conflagration : la forte prédominance de constructions en bois dans les nouvelles banlieues aux rues étroites, la baisse du taux d'humidité dans le bois des habitations lors de période de sécheresse de l'été, l'entassement de la population au milieu d'activités manufacturières à haut risque (machines à vapeur par exemple), l'entreposage du bois, de la paille pour les animaux ou d'autres produits inflammables (alcool, huile) à des fins commerciales ou résidentielles, la multiplication de petits bâtiments adjacents aux habitations et enfin l'action de vents violents qui soulèvent et répandent les étincelles des bardeaux de cèdre en feu très rapidement et sur de grandes distances[4]. Dans ces conditions, même les bâtiments érigés dans le respect des normes municipales de construction ne peuvent échapper à une telle conflagration, de sorte que les bonnes résolutions des administrations municipales n'ont guère d'effet dans les quartiers populaires où la grande disponibilité de bois à bon marché incite les constructeurs à le privilégier comme matériau principal.

Les effets de ces conflagrations sur le développement urbain demeurent majeurs surtout à compter des deux grands feux de 1845. Elles provoquent des déplacements temporaires considérables de la population. Les nombreux réfugiés se relocalisent à court terme dans les parties épargnées de la ville, dans de la famille à la campagne, dans des bâtiments institutionnels ou sous des tentes fournies par l'armée. Au début de juillet 1845, des représentants du Comité général de secours pour les victimes des incendies récents[5] dénombrent près de 7 425 réfugiés (environ le tiers du nombre total possible), un tiers logé dans la partie intacte du quartier Saint-Roch, un peu moins de 20 % dans Saint-Jean, 5 % dans Saint-Louis en plus de 4 % dans les casernes voisines de la porte Saint-Louis, 10 % dans Saint-Pierre, près de 7 % dans le Palais, 4 % dans Champlain, 2,5 % dans les anses de Sillery et finalement 5,5 % mis à l'abri pendant l'été sous des tentes. Dans une certaine proportion de ces cas, cette relocalisation devient permanente, mais pour les autres, elle mène, probablement à partir de l'année suivante, à une installation dans de nouvelles banlieues, notamment sur le territoire qui deviendra Saint-Sauveur, où l'on retrace plus de 230 concessions de terrains en 1846-1847[6].

Dans les quartiers incendiés, la plupart des propriétaires entreprennent la reconstruction des habitations et des autres bâtiments détruits. Sur des pertes totales évaluées à plus de 2,6 millions de $, à peine 13 % (environ 350 000 $) paraissent couvertes par des assurances dont une partie importante ne sera pas payée immédiatement en raison des difficultés financières de la Compagnie d'Assurance du Canada[7]. Pour aider les propriétaires à reconstruire, le gouvernement de la Province du Canada obtient l'autorisation, par une loi de juin 1846, d'emprunter 400 000 $ (100 000£) et de former une commission pour répartir cette somme entre les réclamants[8]. Ce programme se conforme à la nouvelle réglementation municipale en exigeant la reconstruction en pierre et brique et des toitures incombustibles. Après des annonces dans la presse, la Commission reçoit 640 réclamations pour 850 000 $, dont 55 % pour des bâtiments déjà reconstruits et le reste pour des propositions de reconstruction. Dans sa répartition, la Commission accorde des prêts à toutes les demandes admissibles de 800 $ ou moins et réduit de 25 % l'excédent des autres jusqu'au maximum fixé de 3 000 $, pour un total accordé de 428 000 $. Les commissaires voulaient éviter de réduire les demandes de moins de 800 $ afin de couvrir les coûts supplémentaires d'une construction en pierre ou brique. Ils constatent cependant qu'ils n'ont reçu des réclamations que pour environ le tiers des propriétés détruites et en attribuent la cause principale aux résistances généralisées à l'obligation de reconstruire en matériaux incombustibles, imposée par la Commission et l'administration municipale. D'ailleurs, bon nombre de personnes refusent l'argent pour ce motif et, de l'avis de la Commission, plus de deux cents maisons de Saint-Jean auraient été reconstruites en bois par des demandeurs d'avances[9].

Le profil des bénéficiaires du programme de prêts aux incendiés de Québec paraît révélateur des reconstructions de valeur et qualité moyennes ou supérieures, dans la mesure où celles en bois ne sont pas admissibles. Les quartiers de Saint-

Roch et Saint-Jean recueillent une part équivalente des prêts, tant adjugés en 1847 (47 % du total chacun) qu'effectivement prêtés en 1850 (47 % *versus* 40 % dans l'ordre), le reste étant accordé dans Saint-Pierre en 1847 (5 % en 1847 et 1850) ou inconnu en 1850[10]. Le prêt moyen en 1847 se situe à 750 $ et en 1850 à 720 $, un peu en haut de la moyenne pour Saint-Roch (770 $ en 1847), un peu en dessous pour Saint-Jean (700 $) et nettement plus élevé dans Saint-Pierre (1 170 $). Les artisans dominent les emprunteurs à plus de 50 % dans Saint-Roch (57 %) et dans Saint-Jean (51 %), suivis des commerçants à 26 et 28 % respectivement et des professionnels à 4 et 3 %, alors que dans Saint-Pierre, les commerçants représentent 50 % et les artisans le tiers. On ignore cependant dans quelle mesure la reconstruction affecte la résidence, le local d'affaires ou les deux. Les femmes, surtout des veuves, sont présentes pour près de 9 % dans la répartition de 1847 et pour 8,25 % en 1850.

Parce qu'il éprouve des difficultés à lancer cet emprunt sur le marché britannique, le gouvernement décide en 1847 de remettre aux requérants des obligations plutôt que de l'argent comptant, leur laissant la responsabilité de les vendre, de les conserver ou de les donner en garantie d'emprunt. Le gouvernement n'oblige à aucun remboursement du capital avant le terme de 10 ans, de sorte qu'il éprouve beaucoup de difficulté à percevoir les intérêts et éventuellement le capital. Des problèmes graves de gestion, notamment le retard à verser les obligations (en 1848) et un détournement de fonds du premier gestionnaire, s'ajoutent à un contexte économique devenant difficile à partir de 1848 qui fait chuter la valeur négociable des obligations. De plus, la rareté des matériaux incombustibles fait augmenter les coûts de reconstruction, rend insuffisantes les sommes attribuées et contraint les emprunteurs à réduire les dimensions et la qualité de la construction. La situation financière précaire de la plupart des débiteurs fait que les versements d'intérêt sont irréguliers et partiels et qu'à l'échéance une forte proportion du capital demeure en souffrance, sauf dans les cas de ventes forcées des propriétés.

Cette situation persiste même après la Confédération, alors que la dette (dont le solde à ce moment atteindrait plus de 250 000 $) tombe sous la responsabilité de la nouvelle Province de Québec dans le contexte du partage des actifs de la Province du Canada. Dans les années 1870, des politiciens québécois proposent d'effacer cette dette (capital et intérêt évalué en 1875 à 443 814 $), mais le projet échoue devant les hésitations et l'inaction du gouvernement provincial, devant l'injustice envers ceux qui auraient déjà remboursé la dette ou la faveur faite à des usuriers qui ont pu récupérer ces obligations[11]. Les insuffisances et les contraintes de l'aide gouvernementale déplace le fardeau d'aider les sinistrés à se nourrir, s'habiller, se loger temporairement et à reconstruire, vers les assureurs privés capables de respecter leurs obligations et surtout vers des dons (pour un peu plus de 100 000 $) d'institutions de bienfaisance, de particuliers et des gouvernements.

Malgré leurs failles, les services d'aqueduc et de pompier conjointement avec l'élargissement des rues et les obligations de construction partiellement en matériaux incombustibles contribuent à éviter à court terme de nouvelles conflagrations. Il faut attendre la décennie 1860 avant que recommence un nouveau cycle de grands incendies, surtout dans les nouvelles banlieues ouvrières à la périphérie de la ville essentiellement construites en bois et mal desservies par l'aqueduc (tableau 10.2 et carte 10.2). Un premier frappe une rue (Scott) du quartier Montcalm le 27 juin 1861 touchant près de 50 maisons et quelque 300 personnes, puis se reproduit l'année suivante, le 6 juin, dans le même secteur et les rues avoisinantes doublant le nombre de maisons affectées. Quelques jours plus tard, une section de taille comparable de Saint-Sauveur près des limites de la ville de Québec et de l'Hôpital général subit l'élément destructeur. Finalement, le feu du 22 juin 1865 dans le quartier Champlain, près des quais du cap Diamant, jette à la rue de 500 à 600 familles pauvres entassées dans les maisons en bois de la rue Champlain, en plus de détruire des entrepôts.

Le 14 octobre 1866, des conditions favorables à une conflagration se manifestent : un incendie mineur en pleine nuit près des halles Jacques-Cartier, le retard à déclencher l'alarme et à obtenir de l'eau, des vents violents du nord-est, des maisons en bois dans des rues étroites conduisent à une conflagration qui rase la partie de Saint-Roch épargnée en 1845 et, vers l'ouest, tout Saint-Sauveur jusqu'aux limites de la zone urbanisée. Sur un territoire comparable aux incendies de 1845, environ 2 500 maisons et édifices sont détruits affectant de 15 à 18 000 personnes (entre 25 et 30 % de la population totale du Québec urbain), pour des pertes se situant entre 1,5 et 3 millions de dollars, dont à peine 375 000 $ seraient couverts par des assurances[12]. Un comité reçoit des souscriptions de près de 400 000 $ provenant pour une moitié du Royaume-Uni, dont 55 % de Londres et le reste principalement des villes en rapports commerciaux avec Québec (Glasgow, Liverpool, Manchester et Dublin), un peu plus de 4 % des États-Unis, essentiellement de la Bourse de New York, de ses courtiers et intérêts commerciaux, et finalement le reste du Canada (45 %), surtout composé d'une contribution du gouvernement de la Province du Canada (28 %) et d'un large éventail de gouvernements provinciaux, municipaux de toutes dimensions, de comités d'aide, d'institutions, de donateurs individuels, aussi bien de la ville de Québec, que de la province et du reste du Canada. Environ 40 % de ces contributions viennent combler des besoins immédiats, particulièrement urgents avec l'approche de l'hiver, en argent, nourriture, vêtements, couvertures, paillasses, bois de chauffage, les 60 % restant sont versés, et non prêtés comme en 1845-1847, aux propriétaires non assurés et sans ressource pour faciliter la reconstruction de leurs habitations[13].

À peine quatre ans plus tard, le 24 mai 1870, Saint-Roch redevient le théâtre d'une nouvelle conflagration qui frappe le dernier recoin de ce quartier non affecté en 1845 et 1866 et détruit à nouveau une partie brûlée en 1866. La même conjoncture qu'en 1866 explique le désastre, mais heureusement l'incendie se dirige vers la Saint-Charles et sa propagation est freinée par une averse abondante,

ce qui contribue à protéger le reste du quartier et Saint-Sauveur. Il faudrait encore 20 ans à Québec pour se libérer de calamités qui bouleversent considérablement son tissu urbain et dont les répercutions sociales et économiques demeurent majeures.



Quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch après l'incendie du 14 octobre 1866. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Quartier Saint-Sauveur entre le promontoire, l'église paroissiale et l'Hôpital général, vers 1864. (Bibliothèque et archives Canada, PA 122757, Photo Jules-Ernest Livernois)

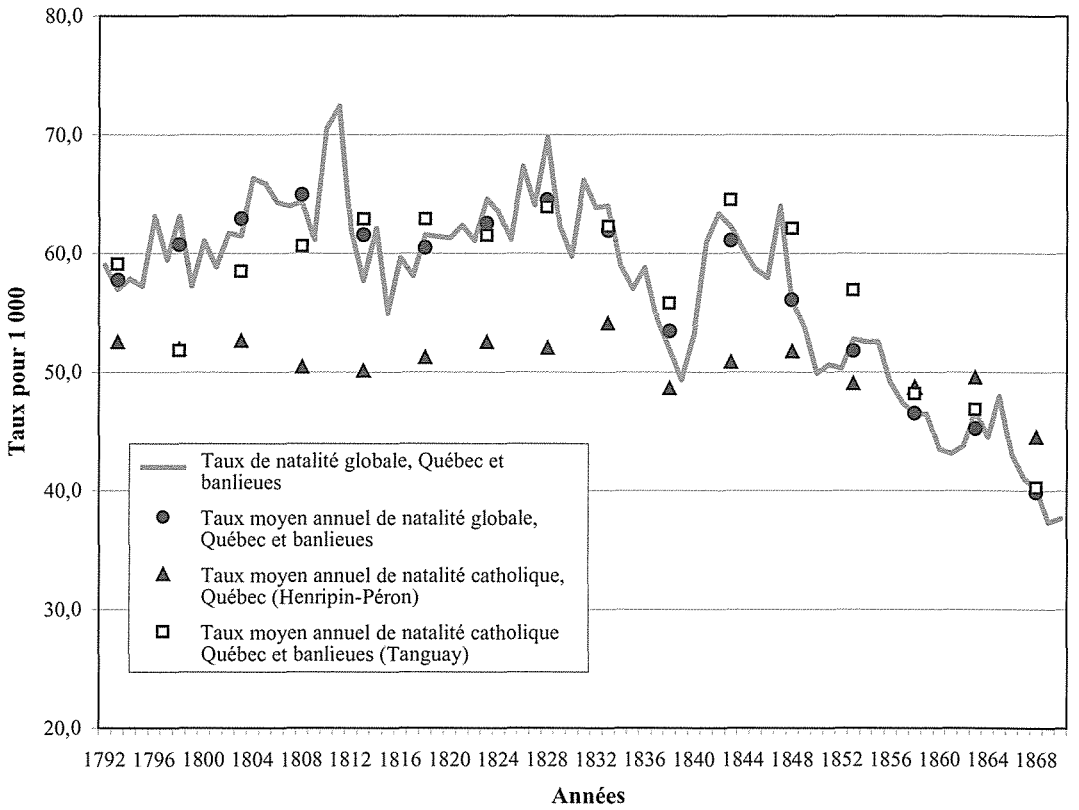
Naître et grandir en famille à Québec : un survol

La pression grandissante sur le territoire urbain québécois découle certes d'un afflux d'immigrants à la recherche de travail pour établir leur famille, mais aussi des naissances tant parmi ces nouveaux arrivants que chez les résidents déjà établis. Même si les naissances en milieu urbain se comptabilisent plus difficilement que dans le Québec rural, surtout dans une ville portuaire extrêmement active et

un lieu d'accueil de nombreux immigrants, il demeure possible d'en cerner les grands paramètres[14]. La figure 10.1[15] présente une estimation des taux de natalité pour la ville de Québec et ses banlieues, fondée sur une compilation des registres d'état civil catholiques et protestants et sur une estimation de la population d'après les divers recensements tant paroissiaux que gouvernementaux. Les taux globaux observés pour la ville de Québec sont remarquablement élevés (plus de 60 ‰), dépassant de 20 à 25 % (entre 10 et 20 ‰ de plus) les taux déjà très élevés pour la population catholique du Québec (50 à 55 ‰).

Figure 10.1

Taux annuels, moyens annuels et quinquennaux de natalité globale et catholique, Québec, ville et banlieues, et province, 1792-1870



Sources : registres d'état civil des paroisses catholiques et protestantes de Québec et de la région déposés aux Archives nationales du Québec et recensements de la ville et de la banlieue de 1795 et 1871.

Il paraît difficile d'attribuer principalement cet écart surprenant et persistant jusqu'à la fin des années 1840 à une sous-estimation remarquablement constante de la population ou encore à une surévaluation également persistante des naissances par l'inclusion de baptêmes de non-résidents de la ville (habitants de la périphérie, enfants illégitimes ou immigrants en transit). Ces facteurs ont sans doute joué certainement dans le cas des protestants avant 1818 pour les estimations de la population et pour l'enregistrement des naissances dans les paroisses couvrant souvent un vaste territoire. Il faut y voir très probablement aussi les effets d'une structure par âge et sexe de la population propice à une forte natalité, formée d'un surplus de jeunes adultes engagés dans une économie alors dynamique, qu'ils soient immigrants étrangers ou migrants des régions avoisinantes. Le rajustement de la tendance, constaté à partir des années 1850, s'était déjà amorcé dans les années 1830, mais avait été interrompu par une hausse marquée dans les années 1840. Les taux de natalité rejoignent au début des années 1850 ceux de la province autour de 50 ‰ et poursuivent le mouvement en baisse à moins de 40 ‰ à la fin des années 1860, dans des conditions économiques devenues plus difficiles.

La proportion dans la population urbaine des femmes mariées en âge de procréer (14 à 49 ans) se compare très avantageusement à la moyenne provinciale (tableau 10.3). Et elle la dépasserait sans mal, si ce n'était de sa faiblesse à la Haute-Ville, entre 25 et 30 % des femmes de 14 ans et plus, en raison d'une forte présence de communautés religieuses féminines et de domestiques. De plus, le surplus féminin dans la population, aussi substantiel que constant (entre 5 et 10 % de plus), contribue également à gonfler les taux de natalité.

Dans ce contexte, une mesure grossière de la natalité comme le ratio des enfants de 0 à 13 ans sur les femmes mariées de 14 à 49 ans aurait dû se situer à des niveaux comparables à la province, mais il n'en est rien sauf à la fin de la période. L'installation successive d'un grand nombre de jeunes couples d'immigrants pourrait également expliquer ce déficit qui tend à se résorber avec le ralentissement prononcé dans les années 1850-70 des flux de nouveaux immigrants résidents et l'accroissement de la taille des familles déjà établies. Globalement pour la ville en 1871, le ratio dépasse largement celui de la province (3,30 *vs* 3,16), à la suite d'une forte réduction de la proportion de femmes de 14 à 49 ans. Il se répartit inégalement dans les secteurs de la ville, plus élevé dans les quartiers populaires et les banlieues en croissance de population et, plus faible nettement à la Haute-Ville et dans Saint-Roch. Ce ratio permet de moduler les indicateurs dans les parties de la ville, mais livre un portrait passablement incertain des différences sociales et spatiales associées à la naissance et à la famille.

Tableau 10.3

Indicateurs liés à la fécondité par secteurs de la ville de Québec et comparaison avec l'ensemble du Québec, 1825-1871

Années	Basse-Ville	Haute-Ville	Saint-Jean	Banlieue Haute-Ville	Saint-Roch	Banlieue Saint-Roch N.& S.	Ville de Québec & banlieue	Québec (Province)
Ratio des enfants de 0-13 ans sur les femmes mariées 14-44 ou 49 ans								
1825	2,26	2,38	2,27	2,73	2,47		2,37	2,98
1831	2,10	2,74	2,31	2,70	2,30	2,88	2,35	3,98
1842	2,33	2,58	2,36		2,10		2,28	n.d.
1844		2,45		2,56	2,29	2,94	2,41	3,26
1852	***2,49***	***2,17***	***2,23***	2,64	***2,01***	2,83	***2,25***	3,17
1861	3,11	3,05	2,70	2,87	3,19	2,88	2,92	3,47
1871	3,65	2,08	3,54	3,55	3,17	3,47	3,30	3,16
% des femmes mariées 14-44 ou 49 ans sur le total de femmes de 14 ans et plus								
1825	59,75	28,43	55,87	39,08	53,72		48,34	52,38
1831	52,24	24,06	53,71	51,40	57,70	52,63	48,16	46,07
1842	50,16	25,94	58,22		59,84		50,17	n.d.
1844		40,25		52,28	51,02	42,65	43,97	47,05
1852	***43,35***	***27,64***	***45,24***	55,81	***53,01***	54,77	***42,72***	44,23
1861	43,88	20,51	38,62	43,76	48,14	41,33	43,63	40,08
1871	37,37	24,45	30,06	32,99	36,32	36,09	32,95	40,68
Ratio de masculinité : hommes pour 100 femmes								
1825	107,75	93,36	98,86	96,11	99,39		99,15	n.d.
1831	97,69	78,17	94,91	101,47	92,08	103,78	92,28	n.d.
1842	96,58	74,78	87,60		95,28		89,90	n.d.
1844		86,32		97,79	93,39	100,85	89,44	100,30
1852	***102,10***	***75,17***	***92,85***	93,84	***95,16***	106,15	***92,44***	102,20
1861	102,34	104,59	88,28	97,88	98,92	100,47	96,92	104,44
1871	98,75	66,58	83,39	95,04	91,76	92,55	88,48	100,10

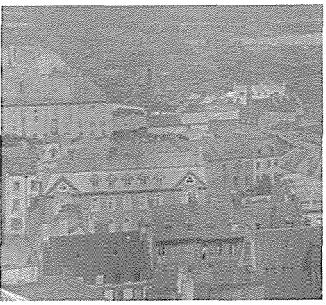
Sources : D'après les recensements imprimés et manuscrits du Bas-Canada et du Canada de 1825 à 1871. Les chiffres en gras et italique de 1852 indiquent une estimation à partir des fiches originales du recensement.

Notes méthodologiques. Le tableau a été construit à partir des recensements imprimés de 1825 à 1871 confrontés avec les sous-totaux des recensements manuscrits lorsque c'est possible et portent sur l'ensemble de la population. Les données des quartiers de la ville de Québec en 1852 ont été compilées à partir des fiches de recensements informatisées par la Société de généalogie de Québec. Nous n'avons pas retenu à cette étape les recensements paroissiaux. Nous avons effectué plusieurs corrections d'importance mineure, pour rectifier des erreurs d'additions ou de transcriptions dans les versions imprimées et manuscrites, pour décomposer, sur l'hypothèse d'une répartition à 50 % des sexes, les informations sur les enfants non décomposées (ou incorrectement décomposées) par sexe aux recensements de 1825 et 1831 et pour décomposer, au prorata, des groupes d'âges et les retrancher ou ajouter à d'autres groupes à des fins de comparaison sur une base uniforme dans le temps. Plusieurs de ces estimations restent fragiles, tout autant que les données sur lesquelles elles sont fondées, comme en témoignent en 1866 les commentaires de J.-C. Taché au ministre de l'Agriculture, en particulier sur l'inclusion au recensement de 1861 des naissances pendant l'année comme représentant le groupe d'âge 0-1 sans tenir compte des décès et sur l'importance probablement exagérée des non-mariés, voir *Documents de la Session du Canada (DSC)*, 1866, n° 5 (Rapport du ministère de l'Agriculture), Mémoire adressé au Bureau d'enregistrement et des statistiques, p. 26. Ajoutons que la répartition par sexe et âge des enfants de moins de 14 ans au recensement de 1825 se complique en raison de la confusion dans l'identification des groupes, soit personnes de 0 à 5 ans et de 6 à 13 ans et femmes 0 à 13 ans. Des observateurs ont constaté parfois que les totaux des âges dépassaient le total de la population pour cette raison, mais ce n'est pas le cas à Québec, même si, par contre, des enfants féminins ont pu être comptés dans les personnes, rendant impossible une répartition par sexe de cette manière, voir William KELLY, « On the Medical Statistics of Lower Canada », *Transactions of the Literary Historical Society of Quebec*, vol. III, first serie (1833), p. 194-195.

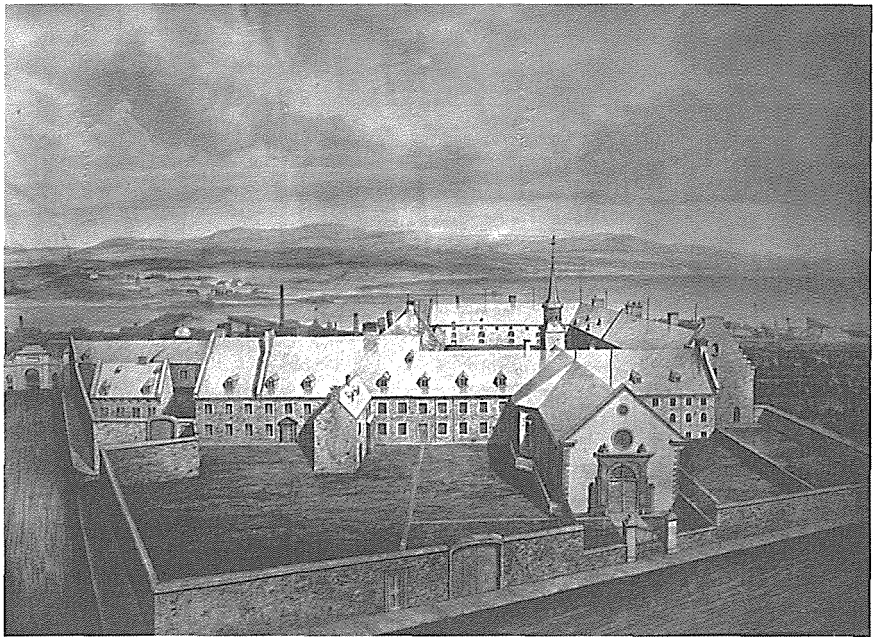
La naissance et les enfants abandonnés

En l'absence d'un corps médical suffisamment nombreux et formé en obstétrique, les sages-femmes conservent, depuis le régime français, un rôle clé dans les accouchements. L'arrivée de chirurgiens britanniques après la Conquête s'accompagne de sages-femmes formées dans les maternités britanniques, qui conjointement avec les canadiennes dominent le monde de la naissance assistée, aussi bien dans le monde rural qu'à Québec, avec la reconnaissance et l'appui pour leur formation des chirurgiens[16]. Le développement de la formation médicale universitaire urbaine, l'isolement grandissant des femmes immigrantes et pauvres des villes des réseaux d'appuis et la création d'une maternité (l'hospice Saint-Joseph de Québec en 1852) amorcent une remise en question par les corps médicaux des sages-femmes et des pratiques traditionnelles, qui culminera à la fin du siècle avec leur éviction graduelle[17].

Les naissances illégitimes, fréquentes dans un milieu urbain cosmopolite marqué par l'arrivée massive d'immigrants et de marins, conduisent très fréquemment à l'abandon d'enfants, illégitimes pour la plupart. L'État bas-canadien subventionne des institutions hospitalières pour les prendre en charge, comme ce sera le cas de l'Hôtel-Dieu de Québec de 1801 à 1845. Le religieuses accueillent ainsi en moyenne annuellement une douzaine d'enfants dans la décennie 1800, 28 dans la décennie 1810 et 43 dans les décennies 1820 et 1830, malgré dans ce dernier cas l'irrégularité de l'aide gouvernementale à compter de 1835 et son interruption



L'hospice des Sœurs de la Charité et l'Hôtel-Dieu en arrière-plan. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec Photo Fred Würtele, détail)



Hôtel-Dieu de Québec. (Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, *L'Hôtel-Dieu de Québec par J. Dynes*, nº PH 1985-0439)

en 1845. Pendant cette période, 53,5 % des 1 375 enfants admis décèdent, 39,1 % sont placés et 7,4 % à peine sont remis à leurs parents. L'Hôtel-Dieu reçoit alors la très forte majorité des naissances illégitimes enregistrées dans les paroisses de Québec[18].

Les taux de naissances illégitimes pour 1000 naissances oscillent autour de 50 ‰ depuis 1791 jusque dans les années 1830, diminuent par la suite à un creux d'à peine 12 ‰ en 1846 (ou 23 naissances illégitimes) et s'accroissent graduellement pour rejoindre 50 ‰ au tournant des années 1860 et vers un sommet 83 ‰ en 1869 et de 192 naissances illégitimes pendant l'année 1865[19]. Il est difficile d'affirmer que l'absence de ressources d'accueil peut expliquer le déclin, mais il ne fait pas de doute que l'augmentation des années 1850 et 1860 crée une forte pression sur la création d'institutions d'accueil et de soins aux filles-mères et aux enfants abandonnés.

L'hospice Saint-Joseph de la maternité de Québec fondé en 1852 par un groupe de dames patronnesses dirigées par Marie Métivier comble une partie seulement de ces besoins. Ainsi, entre 1852 et 1870, l'hospice abrite à peine 422 des 2 236 naissances illégitimes de Québec (18,9 %) et accueille 262 enfants abandonnés de 1852 à 1876[20]. Il agit essentiellement comme milieu soignant des mères. Les enfants prennent en très grande majorité la direction de la crèche d'Youville de l'orphelinat des Sœurs grises de Montréal, soit 88,1 % des enfants nés à l'hospice entre 1852 et 1876, de même que 72,5 % des enfants abandonnés, et leur espérance de survie à court terme demeure très faible comme le démontrent les taux de mortalité extrêmement élevés[21].

Survivre et mourir à Québec

Si les enfants abandonnés survivent peu, le reste de la population urbaine de Québec y réussit tant bien que mal. La figure 10.2[22] révèle que les taux de mortalité des catholiques du Québec se situent généralement vers 25 ‰ puis en baisse vers 20 ‰ à la fin de la période et ne sont guère représentatifs d'un milieu urbain souvent insalubre et gorgé d'immigrants en transit et de travailleurs saisonniers pauvres. Les taux moyens annuels de mortalité catholique de l'agglomération urbaine de Québec dépassent la moyenne provinciale d'entre 5 et 11 ‰, sauf en période d'épidémie où l'écart habituel double jusqu'à près de 20 %. Les taux globaux incluant les non-catholiques et les non-résidents montrent un écart considérable, d'abord d'entre 5 et 20 ‰ sur les décès des catholiques de la ville, puis atteint les 23 ‰ dans les années 1830, pour chuter ensuite à moins de 10 ‰ dans les années 1840 et à moins de 5 ‰ dans les décennies 1850 et 1860.

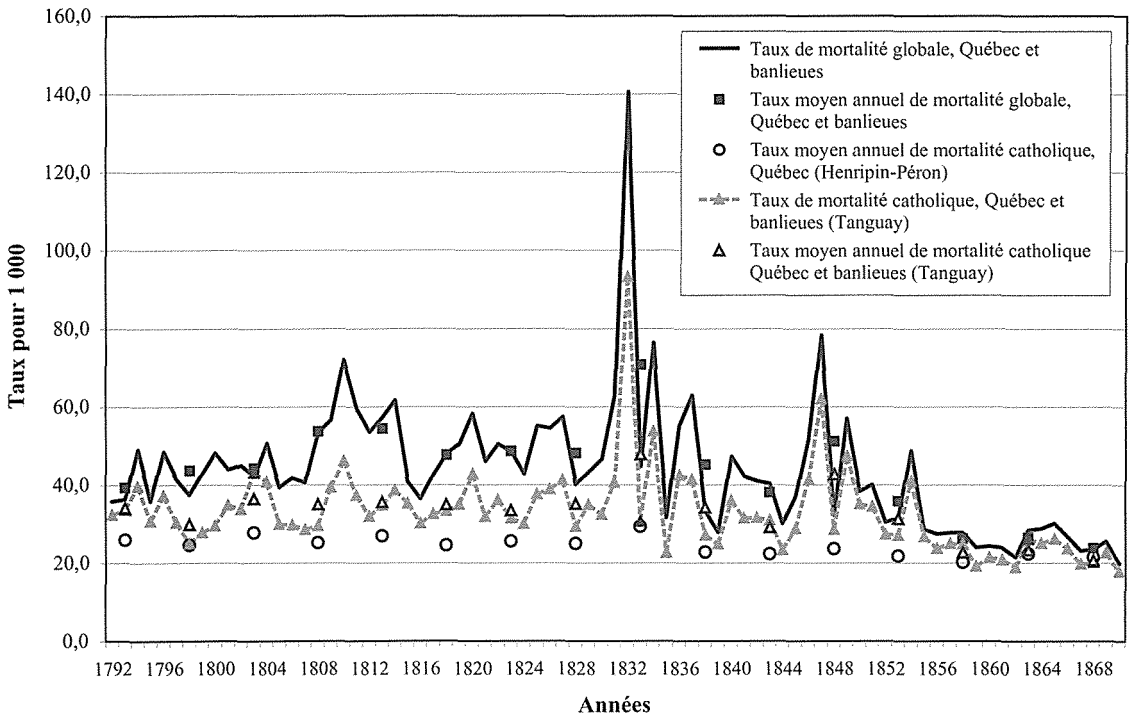
Les hausses spectaculaires sur une base annuelle (jusqu'à 140 ‰ en 1832) correspondent aux grandes épidémies qui frappent périodiquement la ville, d'abord les immigrants, puis une portion parfois importante de la population locale[23]. L'amélioration des conditions de navigation (la vapeur), le renforcement de la

quarantaine et des institutions hospitalières de la ville, la professionnalisation des pratiques médicales, le meilleur contrôle des épidémies et l'approvisionnement en eau potable se répercutent sur le niveau de mortalité de la ville qui rejoint la moyenne provinciale et même la surpasse légèrement en fin de période.

L'amélioration importante observée pour l'ensemble de la population se répartit très inégalement en fonction de l'âge. Grâce aux compilations de Mgr Cyprien Tanguay pour le recensement de 1871, nous pouvons calculer des taux de mortalité néonatale (0 à 1 mois) et infantile (0 à 1 an) à partir des décès par âges des enfants. La figure 10.3[24] confirme une baisse tendancielle de la mortalité néonatale moins prononcée que la mortalité infantile et moins fluctuante, car moins lourdement affectée par les cycles d'épidémies. Sur toute la période, la baisse de la mortalité infantile serait d'environ 70 ‰ et de la mortalité néonatale d'environ 50 ‰, avec une moins grande amplitude des mouvements après 1850. Si l'on ajoute aux taux de mortalité infantile des taux de décès des groupes d'âge

Figure 10.2

Taux annuels, moyens annuels et quinquennaux de mortalité globale et catholique, Québec, ville et banlieues, et province, 1792-1870

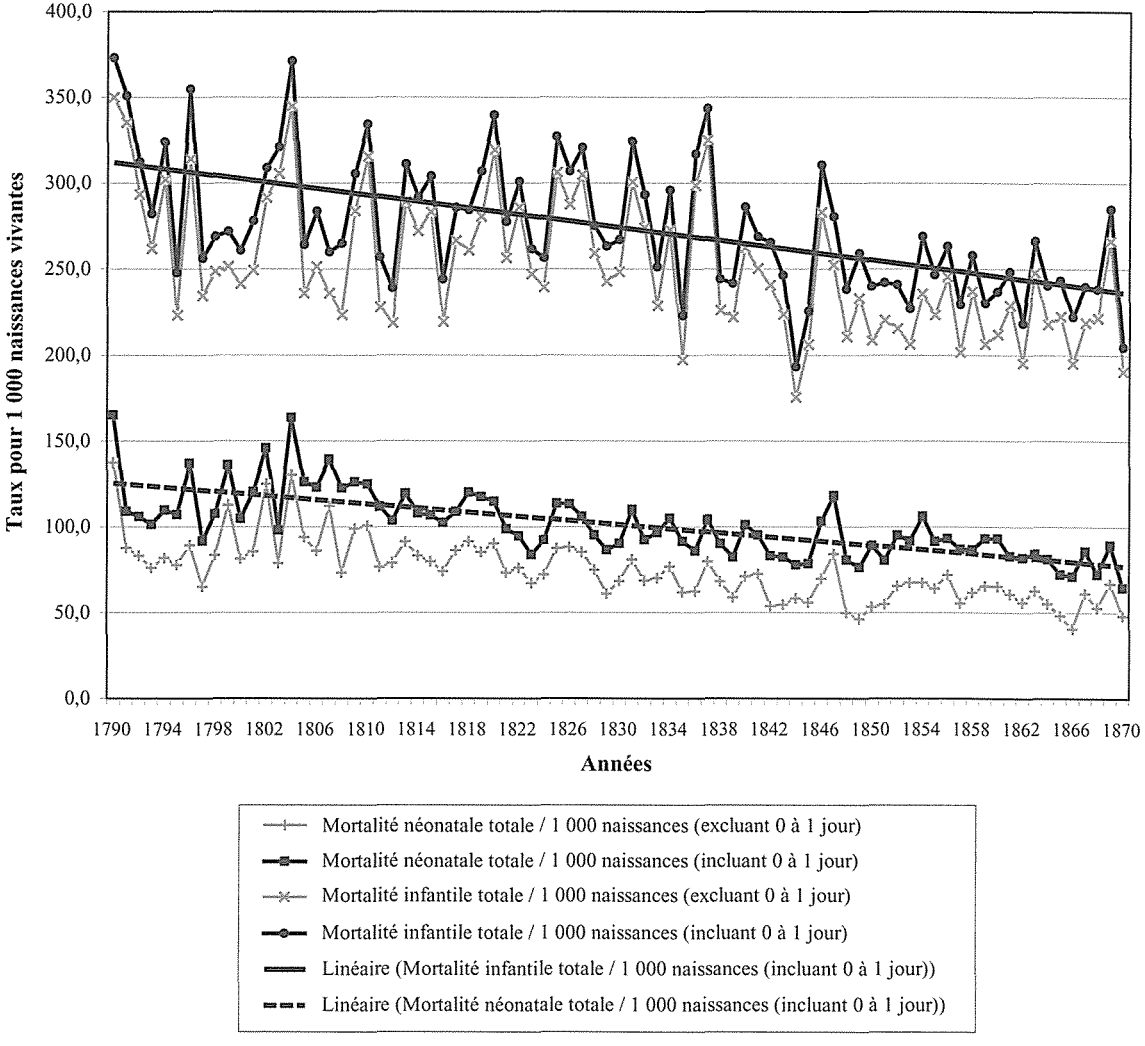


Sources : registres d'état civil des paroisses catholiques et protestantes de Québec et de la région déposés aux Archives nationales du Québec et recensements de la ville et de la banlieue de 1795 et 1871.

plus avancés en les cumulant (figure 10.4[25]), il ressort que plus les groupes d'âge augmentent, plus les fluctuations, pour cause d'épidémies notamment, deviennent prononcées. Il faut conclure que la mortalité des enfants de moins d'un an paraît plus tributaire de l'état de santé de l'enfant à naître et des conditions sanitaires et médicales qui entourent sa naissance.

Figure 10.3

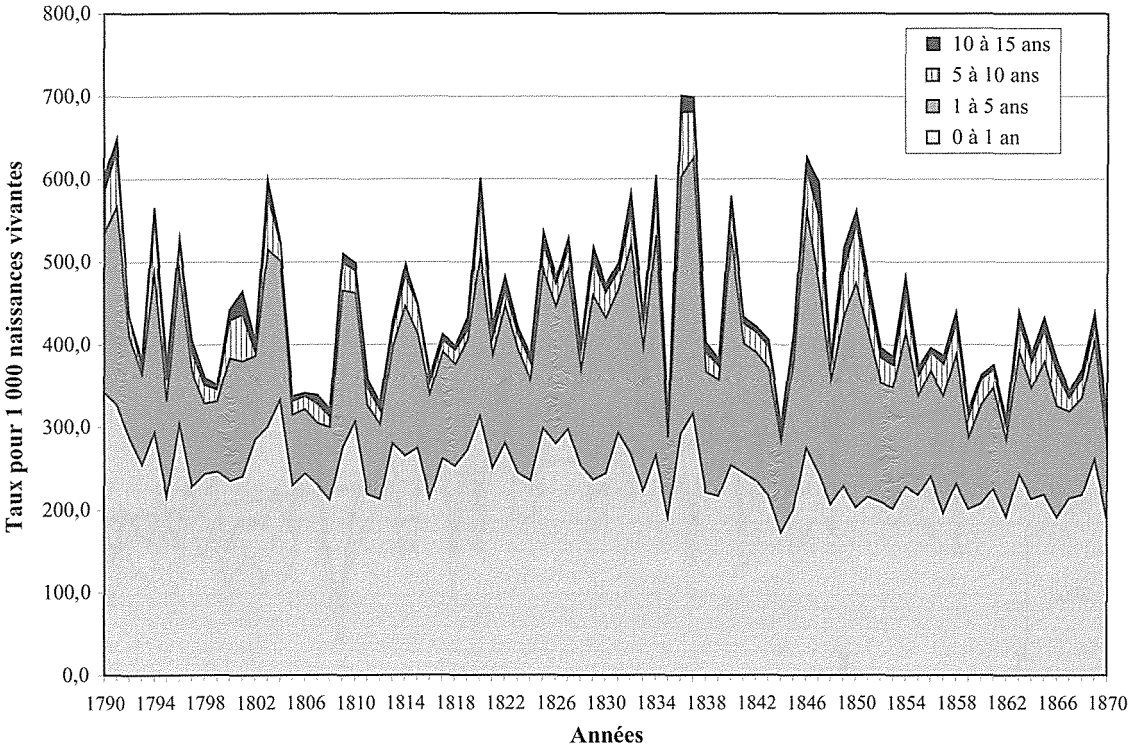
Taux de mortalité néonatale (0-1 mois) et infantile (0-1 an) catholique, incluant ou non les décès de 0-1 jour, Québec, 1790-1870



Source : séries calculées à partir du recensement de 1871, vol. IV, tableaux IV, VI, VII et VIII.

Figure 10.4

Taux de mortalité des enfants et des jeunes catholiques, par groupes d'âge, Québec, 1790-1870



Source : séries calculées à partir du recensement de 1871, vol. IV, tableaux IV, VI, VII et VIII.

Les conditions sanitaires et hygiéniques de la ville se détériorent substantiellement dans la première moitié du XIX[e] siècle avec l'augmentation de la population, la pollution de l'eau des berges du fleuve et de la rivière Saint-Charles, l'entassement de l'habitat urbain surtout dans les quartiers ouvriers (Champlain et Saint-Roch) et les destructions périodiques par conflagration de vastes sections de la ville. Dans ce contexte, l'environnement médical doit s'adapter à une pression grandissante d'une population en forte croissance et surtout d'afflux estivaux importants de marins et d'immigrants de passage, souvent malades à la fin d'une traversée éprouvante. Le corps médical résident demeure très limité, au début de la période, à peut-être une dizaine de médecins-chirurgiens actifs dans la ville sur moins d'une vingtaine pour tout le district de Québec jusqu'en 1813[26].

En l'absence au Bas-Canada de formation médicale organisée, la plupart des praticiens de la ville se sont formés en Angleterre et quelques-uns aux États-Unis, ou encore ont suivi des cours privés et un apprentissage offert par des médecins de la ville[27]. Parmi eux, se retrouvent des médecins généralement très compétents des services médicaux de l'armée britannique stationnés à Québec ; des médecins militaires démobilisés, notamment des Allemands des régiments venus pour la guerre d'Indépendance américaine ; quelques médecins français vieillissants demeurés après la Conquête et quelques Britanniques et Canadiens français. Les meilleurs et plus expérimentés se retrouvent dans le Bureau médical de Québec et agissent comme conseillers du gouvernement sur les questions de santé, tout en étant actifs dans de multiples institutions médicales et sociales. Québec semble bien pourvue en médecins aussi compétents que les connaissances médicales de l'époque le permettent, capables de se bâtir une clientèle aisée et de participer au soin des malades défavorisés dans les quelques hôpitaux de la ville.

Au début du XIX^{e} siècle, la ville compte deux hôpitaux principaux, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général (tableau 10.4). À compter de la Conquête, les militaires britanniques ont réquisitionné l'Hôtel-Dieu pour leurs besoins au point où les Augustines ne reçoivent guère de patients locaux avant leur départ en 1784[28]. Par la suite, elles peuvent remplir leur mandat de soin et assistance aux malades pauvres de la ville, avec en moyenne 125 admissions annuellement dans la décennie 1784-1893 jusqu'à 250 dans la décennie 1804-1813, pour moins de 20 lits disponibles[29]. Pour sa part, l'Hôpital général dessert les vieillards et invalides, en plus de se voir confier par le gouvernement du Bas-Canada le mandat d'accueillir les « insensés » par une loi de 1801, sans toutefois semble-t-il d'appui financier pour la construction des loges (1802) ou l'entretien de ces malades avant 1812[30].

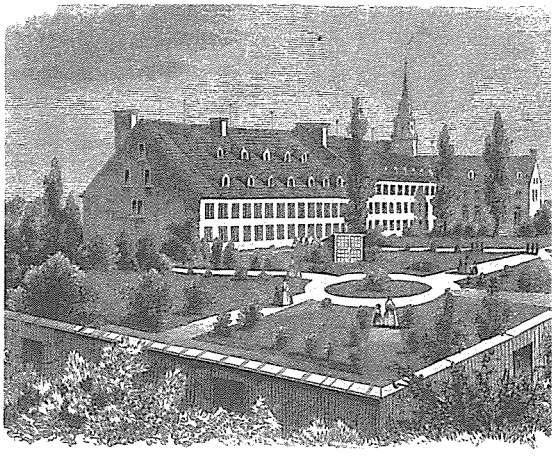
À compter de 1812-1813, les deux hôpitaux de Québec commencent à recevoir une aide annuelle de quelques centaines de livres pour remplir leur vocation de soins aux insensés et aux invalides pour l'Hôpital général et aux pauvres et enfants abandonnés pour l'Hôtel-Dieu, ce qui leur permet d'augmenter leur nombre de lits et d'admissions et de tenter de faire face aux besoins grandissants de la population. L'Hôtel-Dieu entreprend un projet substantiel d'agrandissement entre 1816 et 1825, devant faire augmenter sa capacité de 18 à 50 lits, mais affronte de telles difficultés financières qu'il ne pourra ajouter des lits qu'en 1829, malgré une souscription publique et des subventions gouvernementales, dont une de 6 000£[31]. Il faut conclure que cet hôpital demeure plus une œuvre sociale à laquelle contribuent gratuitement des médecins de Québec qu'un véritable établissement hospitalier pouvant accueillir un nombre de malades en rapport avec une ville de 25 000 habitants (seulement 277 en moyenne par année dans la décennie 1814-1823).

Tableau 10.4

Hôpitaux et institutions de santé de Québec et des environs, 1791-1870

Nom de l'institution (temporaires ou éphémères*)	Charte – Création[ ]	Ouverture-fermeture	Administrateurs	Vocation
Hôtel-Dieu de Québec (C)	1639	1639 +	Augustines de la Miséricorde de Jésus	Malades pauvres et enfants trouvés
Hôpital-Général de Québec (C)	1692	1692 +	Augustines de la Miséricorde de Jésus	Aliénés et indigents
*Hôpital des émigrés (Île aux Ruaux)		1817 ?--		Immigrants
Dispensaire de Québec		1818-19	Fondation et un groupe de médecins	Enseignement médical et clinique pour les pauvres
Hôpital de la Garnison (P)	[1811]	1819-	Armée britannique	Militaires
Hôpital des Émigrés (Pointe-Lévis)		1820- ?	Gouvernement Bas-Canada	Immigrants
Société compatissante de Québec		1821- ?	?	Sages-femmes à domicile
Hôpital des émigrés de Québec (Faubourg Saint-Jean)	[1820]	1823-36 ?	Administration municipale et groupe de médecins	Marins, immigrants et indigents malades
*Hôpital temporaire des fièvres (Pointe Lévis)	1830 (10-11 Geo IV, c. 18)	1830-32		Immigrants et marins
*Military Cholera Hospital		1832		Militaires et familles
*Hôpital Près-de-Ville		1832		
*Hôpital Blue Shed ou Blue Store ?		1832-1834-		
Hôpital de la Quarantaine, (Grosse Île)		1832-	Gouvernement Bas-Canada/ Canada	Immigrants
Hôpital de la Marine [et des émigrés] (Saint-Roch)	[1832] 1830 (10-11 Geo IV (c. 23)	1834-	Gouvernement provincial, puis fédéral. Commissaires nommés.	Marins et immigrants, puis général
Asile de Beauport ou de Québec (Beauport)		1845-	Dr. Douglas, Morrin & Frémont	Aliénés
Hôpital de la Citadelle		[1845-49] ?	Armée britannique	Militaires
*[Emigrant Fever Hospital] (chemin de Beauport)		1847- (douteux)	Dr J. Douglas (privé)	Immigrants
Hospice Saint-Joseph de la Maternité de Québec (C)	1855 (18 Vict. c. 226)	1852	Marie Métivier et laïques	Secours aux filles-mères et enfants abandonnés
[Hôpital Victoria (Québec) ?]	1855 (18 Vict. c.224)	?	Élites anglophones de Québec	Charte sans suites, car absent par la suite.
Dispensaire de Québec		1866-86	Sœurs de la Charité de Québec	pauvres et enseignement clinique (U. Laval)
Jeffery Hale's Hospital (P)	1865 (29 Vict. c. 106)	1867	Fondation privée (C. Würtele, prés.)	Malades pauvres protestants

Sources : Tableau construit à partir d'un éventail considérable d'études, de rapports et d'autres sources, notamment Denis GOULET et André PARADIS, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, VLB, 1992, 527 p. (en particulier p. 64-97 et 188-239) et les mêmes sources qu'ils ont utilisées ; pour plusieurs petites institutions temporaires ou éphémères, l'information reste fragmentaire et peu sûre.



L'Hôpital général de Québec.
(*Harper's Magazine* 1859)

L'Hôpital général ne peut guère relever la pression puisque, conformément à sa vocation, ses lits (23 en 1838) sont bloqués par des invalides et des vieillards qui y demeurent généralement jusqu'à leur décès et que les 18 loges pour « insensés » (dont 6 nouvelles construites en 1818 et subventionnées) desservent essentiellement cette clientèle, de sorte qu'entre 1824 et 1837 cette institution admet moins de 7 insensés par année et moins de 4 invalides[32]. La nécessité d'alternatives devient rapidement évidente. Les militaires après avoir quitté l'Hôtel-Dieu en 1784 déplacent fréquemment leurs services médicaux dans les bâtiments sous leur juridiction ou dans des maisons louées en attendant de pouvoir occuper l'Hôpital de la garnison, construit entre 1811 et 1819 et doté d'une capacité très importante de 150 à 200 malades en 1819, rapidement haussée à 320 patients en 1821[33]. Du côté civil, une première tentative d'établir à la fin de 1818 une École de médecine, le dispensaire de Québec se couple d'une clinique de consultation qui reçoit des patients, surtout des Canadiens, pendant son année de fonctionnement au rythme d'une centaine par trois mois[34]. Les marins et les immigrants ont plutôt besoin d'un hôpital que d'un dispensaire et l'expérience échoue faute de financement[35]. Dans la suite d'une tentative à l'île aux Ruaux en 1817, à la Pointe-Lévis en 1820, la Société pour le soulagement des émigrés fondée en 1819 s'y emploiera avec plus de succès par la création en 1820 de l'Hôpital des émigrés et son ouverture dans le faubourg Saint-Jean en 1823.

Cet hôpital subventionné par le gouvernement du Bas-Canada et géré par les juges de paix et par les médecins les plus expérimentés de la ville (François Blanchet, Joseph Painchaud, Joseph Morrin, C.W. Holmes, C.N. Perrault et W.A. Hall) accueille non seulement les matelots et immigrants, mais aussi à compter de 1826 les indigents malades de la ville[36]. Dans l'esprit de l'administration coloniale, il ne comble pas encore les besoins, car l'augmentation rapide des admissions annuelles de 230 environ en 1823-1824 jusqu'à 864 en 1827, crée une forte pression sur ses salles. Ainsi dès 1826, une loi autorise une dépense pour réaliser les plans d'un nouvel hôpital pour les matelots et immigrants, des plans soumis la même année par l'architecte Blaiklock et dont l'adoption est recommandée par un comité spécial en 1829[37].

Au début de 1830, l'inquiétude de l'agent d'immigration Buchanan et de plusieurs autres intervenants grandit devant les risques d'épidémies qui commencent à se manifester et il devient clair qu'il faut éloigner du cœur de la ville les marins et immigrants contagieux. Dans cet objectif, une loi de 1830 autorise la construction d'un Hôpital de marine sur un budget de 11 500£ dans ou près de Québec pour contrer les inconvénients grandissants d'un Hôpital des émigrés surpeuplé de malades contagieux, situé en plein quartier Saint-Jean, dans une partie de la ville mal aérée et mal drainée[38]. De plus, l'établissement la même année

d'un hôpital temporaire des fièvres à Pointe-Lévis répond à cette stratégie, mais suscite l'année suivante une vive opposition des voisins[39]. À l'automne 1831, la perspective d'une introduction du *Cholera morbus* par les immigrants de la saison prochaine inquiète vivement les médecins de la ville et les incite à recommander au gouvernement de prendre des mesures de quarantaine[40]. Il est tard et les ressources semblent bien minces et peu prêtes à affronter la crise.

Les grandes épidémies : le choléra et le typhus de 1832 à 1854

Même si la ville de Québec avait été affectée périodiquement par des épidémies limitées et des cas peu nombreux d'infections graves (voir tableau 10.5), rien ne préparait les institutions de santé de la ville à affronter les épidémies majeures qui pendant plus de vingt ans accompagneront les vagues annuelles d'immigrants et de marins. Même si le gouvernement instaure à la hâte une quarantaine à la Grosse-Île en aval de Québec, l'initiative se révèle une passoire et même un milieu de propagation supplémentaire d'une maladie qui, quelques jours après son arrivée à la station de quarantaine le 3 juin 1832, atteint le quartier Champlain le 8, puis le quartier Saint-Jean où se trouve l'Hôpital des émigrés et Montréal le 9 juin, pour s'étendre au cours de la semaine suivante dans tout le corridor de navigation du Saint-Laurent, jusqu'au 18 et 20 juin à Kingston et Toronto (York).

Dans la région de Québec, le choléra affecte d'abord les localités riveraines du fleuve : Beauport (le 10), Pointe-Lévis (le 11), Ancienne-Lorette (le 16), la côte de Beaupré (le 17), puis Pointe-aux-Trembles (le 25)[41]. La diffusion du choléra dans les localités avoisinantes de Québec demeure limitée, tout comme le nombre de décès (moins de 200 disséminés dans l'ensemble des localités hors de la ville), et plus tardive : Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge (le 16 juillet), Saint-Ambroise de Lorette (le 31), Saint-Augustin et la côte de Portneuf (les 1 et 2 août), Deschambault (le 16), Sainte-Catherine et Les Écureuils (le 20). Les effets sur la mortalité de la ville sont majeurs, comme le fait ressortir une comparaison dans la figure 10.5 des taux de mortalité de 1832 surpassant très largement à 140 ‰ la moyenne de 47,5 ‰ pour 1828 à 1831 et 1833, indiquant un surplus de mortalité épidémique de 92 ‰ ou environ 2 650 décès supplémentaires[42]. Cette évaluation se situe également un peu au-dessus des estimations contemporaines (tableau 10.5).

Cette épidémie particulièrement brutale affecte sur deux semaines aussi bien la population immigrante, surtout irlandaise, que la population canadienne-française, principalement des quartiers Champlain et Saint-Jean, de sorte qu'entre les 14 et 20 juin, plus de 90 décès frappent la ville chaque jour (figure 10.6[43]). Par la suite, les décès quotidiens diminuent rapidement à moins de 20, à partir du 6 juillet jusqu'à la fin de l'épidémie un mois plus tard. Le choléra revient à compter du 7 juillet 1834 et pour un peu plus d'un mois, provoquant quelque 30 à 40

décès par jour. Ces deux épidémies frappent l'imagination populaire, surtout la première, parce qu'elles affectent principalement la population adulte peu touchée généralement, par une mortalité élevée, contrairement aux enfants.

Tableau 10.5

Principales épidémies à Québec et estimations des décès associés, 1791-1870

Maladies contagieuses	Date de début et année	Origine ou principaux groupes atteints	Décès probables (compilations quotidiennes) A	Estimation des décès (Québec) B	Estimation par le surplus de mortalité catholique C
Typhus	1817	Immigrants irlandais			
Influenza	1826		Plusieurs pour 30 000 malades		
Choléra	1832 (8 juin)	Navires et immigrants	1 791	2 218	2 753
Choléra	1834 (7 juillet)	Navires et immigrants	1 178	1 282	944
Typhus (Fièvre des navires)	1847 (juin)	Navires et immigrants irlandais	1 041		1 750
Choléra	1849 (4 juillet)	États-Unis	869	1 052	954
Choléra	1851 (juin)	États-Unis	209	272	228
Choléra	1852 (25 sept.)	États-Unis	134	140	--
Choléra	1854 (20 juin)	Navires et immigrants	621	748	700

Autres épidémies identifiées :
Épidémies d'influenza : 1826, 1830, 1836-37, 1844,
Épidémies de variole : 1809-10, 1814, 1824, 1830, 1842, 1854, 1855
Épidémies de fièvre typhoïde : 1799, 1800, 1809-10, 1813-14, 1827
Épidémie de fièvre scarlatine et coqueluche : 1869

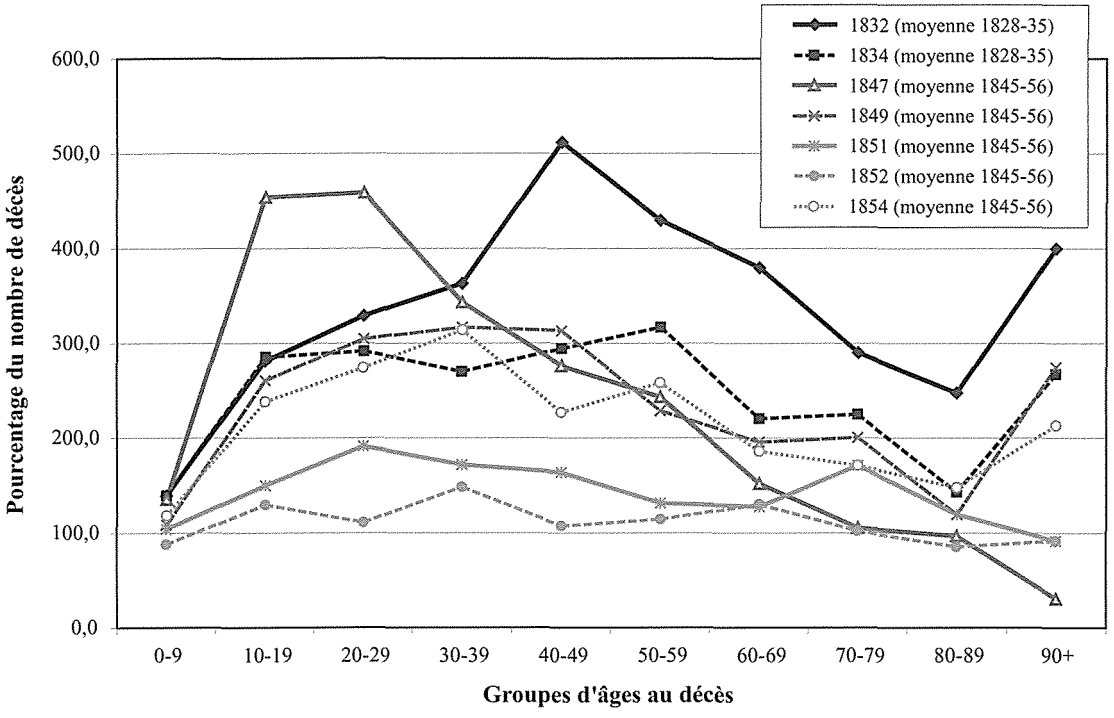
Compilation d'après plusieurs sources, dont Geoffrey BILSON, *op. cit.* ; J.M. LEMOINE, *Quebec Past and Present. A History of Quebec, 1608-1876*, Augustin Côté, 1876, p. 272-273. Les estimations de décès se fondent pour A sur la totalisation des estimations quotidiennes de décès rapportées dans *Report of the Central Board of Health by return to the annexed address of the Legislative Assembly*, Quebec, John Donahue & Co, 1855 (BANQ, Microfiche BNQ 0230), tableau 1, p. 21, complété par le graphique du tableau 3, p. 23 et pour 1832 par Louise DECHÊNE et Jean-Claude ROBERT, *loc. cit.*, p. 82 ; pour B sur le tableau 2 de la même source, sauf pour 1847 (tiré d'estimations diverses) et pour C sur une conversion, à partir de la population catholique estimée des années d'épidémies, de l'écart des taux de mortalité catholique des années 1832 et 1834 par rapport à la moyenne des taux de mortalité des années 1828 à 1831, 1833 et 1835, ainsi que taux de mortalité des années 1847, 1849, 1851, 1852 et 1854 par rapport à la moyenne des années 1845, 1846, 1848, 1850, 1853, 1855 et 1856 (voir la note de la figure 10.2 pour la moyenne des taux de mortalité).

Ainsi, pour les années non épidémiques de 1828 à 1835, la mortalité des enfants catholiques de 0 à 9 ans atteint 550 par année et les deux tiers de tous les décès, mais elle ne dépasse pas 60 pour les autres groupes les plus élevés des 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans. Si l'on compare à l'aide de la figure 10.5 la mortalité par groupes d'âge des années 1832 et 1834 avec celles des années non épidémiques (=100 %), on constate globalement un surplus très net à 314 % (388 % pour les hommes et 232 % pour les femmes) pour l'année 1832 et 186 % (178 % pour les hommes et 195 % pour les femmes) pour l'année 1834 reflétant le poids relatif

des deux épidémies [44]. Alors que pour les décès d'enfants de 0 à 9 ans, le rapport n'atteint que 139 % (un nombre très appréciable cependant, surtout chez les enfants féminins), dès l'adolescence, il se hausse à près de 300 % pour s'y maintenir jusque dans la soixantaine en 1834 et pour continuer à augmenter à plus de 500 % dans chez les 40 à 49 ans en 1832 et redescendre graduellement par la suite dans les deux cas. Cette évaluation reste un minimum très au-dessous de la réalité pour les hommes en 1832, en raison des 42 % de décès masculins dont l'âge n'est pas connu et du surplus de mortalité masculine lors de cette épidémie à 191 hommes pour 100 femmes. Par contraste, lors de l'épidémie de 1834, la mortalité masculine se situe à 104,2 hommes pour 100 femmes et n'excède pas celle des femmes par rapport à la moyenne des années non épidémiques comme en 1832.

Figure 10.5

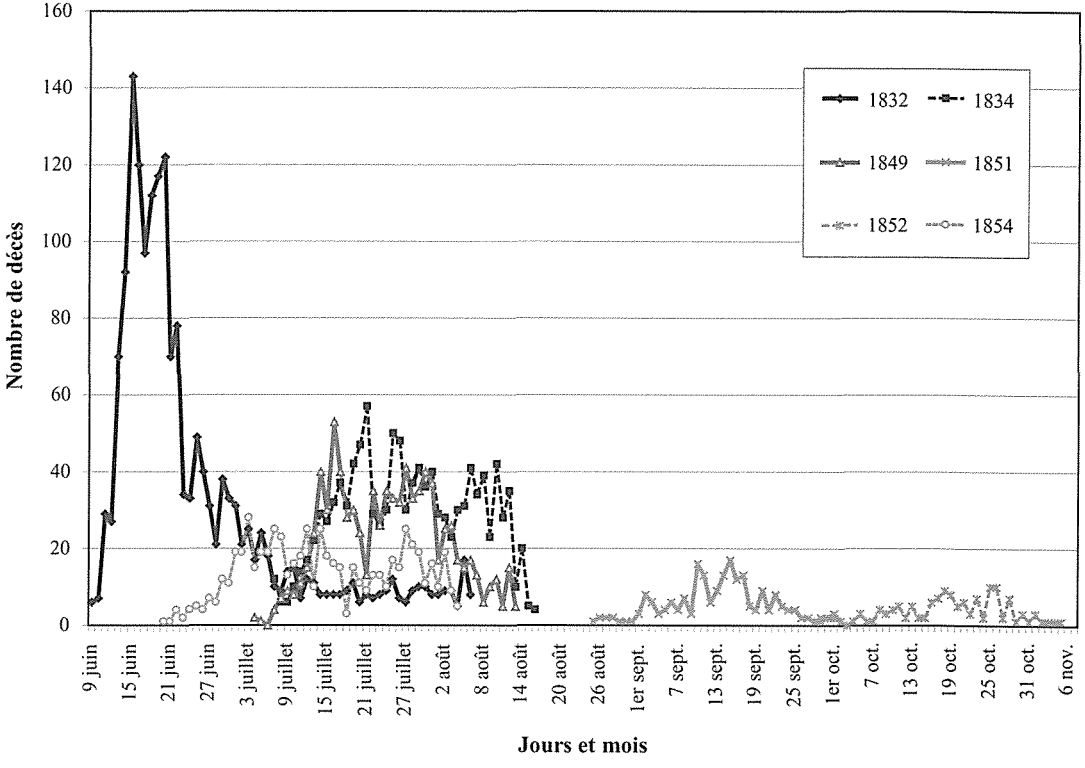
Pourcentage du nombre de décès des années d'épidémies par groupes d'âges sur la moyenne des décès des années non épidémiques par périodes, 1832 et 1834 (sur la moyenne de 1828-1835) et 1847, 1849, 1851, 1852 et 1854 (sur la moyenne 1845-1856)



Source : séries calculées à partir du recensement de 1871, vol. IV, tableaux IV, VI, VII et VIII.

Figure 10.6

Nombre de décès dûs au choléra par jour à Québec, 1832, 1834, 1849, 1851, 1852 et 1854



Sources : *Report of the Central Board of Health by return to the annexed address of the Legislative Assembly*, 1855 et, pour 1832, Louise DECHÊNE et Jean-Claude ROBERT, *loc. cit.*, p. 82.

Au début de juin 1847, les premiers cas de l'épidémie de typhus, qui se manifeste à la Grosse-Île depuis la mi-mai, se transportent à Québec. Introduite par de forts contingents d'immigrants irlandais, la maladie accompagne ces immigrants dans leur périple qui les amène ensuite vers Montréal et le Haut-Canada. Parmi le total des 17 500 décès pendant cette saison de navigation, plus de 5 000 se produisent en mer ou sur les navires, près de 3 500 à la Grosse-Île, à peine plus de 1 000 à l'Hôpital de la Marine de Québec, plus de 3 500 à Montréal et près de 4 000 dans le Haut-Canada[45]. Elle affecte proportionnellement moins la ville de Québec et plus fortement les groupes les plus jeunes, à des niveaux proches de ceux de 1832 (voir figure 10.5), et correspond très probablement à la structure par âges de ces immigrants. Par ailleurs, la succession des quatre épidémies de choléra de 1849 à 1854 touche inégalement la ville. Les deux plus importantes, celle de 1849 d'origine américaine et arrivée tardivement à Québec et celle de 1854 apportée par les immigrants européens, confirment le profil des décès par âges déjà observé,

alors que celles moins importantes de 1851 et 1852 indiquent un écart nettement plus faible par rapport à la moyenne des années non épidémiques. Pour l'ensemble de ces épidémies, la surmortalité masculine n'est importante qu'en 1832 et significative qu'en 1847 et 1854.

Si les inégalités devant les épidémies selon le sexe et l'âge peuvent être cernées, il en est tout autrement des inégalités sociales, saisissables pour le moment seulement par quelques données fragmentaires et les témoignages de l'époque[46]. Ainsi en 1832, un rapport de médecins américains attribue la gravité de l'épidémie à Québec à l'encombrement de la Basse-Ville par des immigrants dans de petites unités de logement et dans des rues étroites, de même que des habitudes de malpropreté, d'intempérance et d'alimentation déficiente de ses résidents d'origine française[47]. Lors de l'épidémie de juillet-août 1834, un relevé de l'administration de la ville de Québec répartit les 1 169 décès du choléra à plus 60 % dans les paroisses catholiques (40 % dans Notre-Dame et 20 % dans Saint-Roch), à près de 30 % dans les paroisses protestantes et un peu moins de 10 % dans l'Hôpital de la marine qui ouvre pendant l'épidémie[48].

Plus tard, un rapport du bureau provincial de santé de 1855 dresse un bilan rétrospectif des épidémies de choléra jusqu'à celle de 1854, mais aussi, pour cette dernière, répartit les décédés selon leurs caractéristiques sociales (tableau 10.6). Ainsi, l'épidémie frappe surtout les marins et immigrants (35,8 %) qui l'introduisent et qui se retrouvent à l'Hôpital de la marine, mais aussi plus fortement encore la population résidente (63,7 %). Elle confirme la surmortalité masculine parmi les résidents et celle moins surprenante chez les marins et immigrants. La répartition selon la religion (80,7 % catholique *vs* 18,8 % protestants) des résidents de la ville correspond de très près à la répartition de la population par religion en 1851, infirmant l'hypothèse d'une discrimination sur cette base.

Par contre, une ségrégation spatiale se manifeste clairement par la place prédominante des faubourgs Saint-Jean et Saint-Louis (44,7 % des décès de résidents), suivis de la Basse-Ville (28,7 %, surtout la rue Champlain et les Anses), de Saint-Roch (loin derrière à 20,8 %) et la Haute-Ville très faible à moins de 6 %. Le Bureau provincial de santé explique la surmortalité considérable dans le secteur Saint-Jean par la désorganisation du drainage et des égouts alors en reconstruction et par la pollution, en raison de ces travaux, des puits artésiens approvisionnant encore les habitants de cette partie de la ville avant l'arrivée du nouvel aqueduc[49]. La mise en activité plus complète du réseau d'aqueduc et d'égout, la consolidation de la quarantaine de la Grosse-Île et l'accroissement des arrivées d'immigrants par navires à vapeur vont contribuer à raréfier ces épidémies qui épargneront généralement Québec, mais ne manqueront pas de l'effrayer à l'occasion comme en 1866, au point où l'évêque fait ses recommandations de santé publique aux curés du diocèse[50].

Tableau 10.6

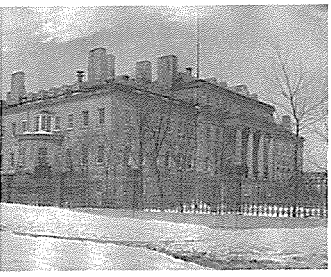
Répartition des décédés de l'épidémie de choléra de 1854 à Québec selon leurs caractéristiques sociales et résidentielles

Caractéristiques	Hôpital de la Marine	Ville de Québec	Total
Total en nombre	**293**	**431**	**724**
Total (% du total de la ville)	*40,5*	*59,5*	*100,0*
Hommes	79,9	60,3	68,2
Hommes (% du total de la ville)	*47,4*	*52,6*	*100,0*
Femmes (% du total de la ville)	*26,8*	*73,2*	*100,0*
Catholiques	52,2	80,7	69,2
Protestants	47,8	18,8	30,5
Catholiques	*30,5*	*69,5*	*100,0*
Protestants	*63,4*	*36,6*	*100,0*
Marins	47,1	5,8	22,2
Immigrants	28,0	4,2	13,8
Non-résidents	75,1	10,0	35,8
Non-résidents (% du total de la ville)	*83,6*	*16,4*	*100,0*
Résidents	24,9	90,0	63,7
Résidents (% du total de la ville)	*15,8*	*84,2*	*100,0*
Basse-Ville, (Champlain, les anses, Basse-Ville) % du total des résidents	93,1	28,7	34,0
Haute-Ville, % des résidents	6,9	5,8	5,9
Faubourgs Saint-Jean et Saint-Louis, % des résidents	0	44,7	41,0
Saint-Roch, % des résidents	0	20,8	19,1

Calculé d'après *Report of the Central Board of Health by return to the annexed address of the Legislative Assembly*, Quebec, John Donahue & Co, 1855 (BANQ, Microfiche BNQ 0230), tableau 4, p. 24. Les pourcentages s'appliquent aux totaux corrigés. Le nombre de décès cadre bien avec les autres estimations

Les épidémies et les services de santé à Québec : l'Hôpital de la marine

Lorsque la première de ces épidémies atteint Québec en juin 1832, l'Hôpital de la marine est encore un projet, les hôpitaux existants n'ont pas les lits suffisants pour accueillir les malades (voir tableau 10.4) et le nouveau Bureau de santé n'avait prévu que des arrangements d'urgence très limités. L'Hôpital des émigrants devient rapidement débordé et il faut aménager un hôpital temporaire, dans une brasserie désaffectée à Près-de-Ville à la Basse-Ville, louée et ouverte aux malades moins d'une semaine après les premiers cas[51]. La gestion des hôpitaux par le Bureau de santé et par quelques médecins influents fait l'objet d'un bilan critique



Hôpital de la marine de Québec vers 1875. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

et le Bureau disparaît dans la confusion provoquée par la mise en place d'une nouvelle administration municipale et l'inaction provinciale qui l'accompagne[52]. Lorsque le choléra revient en juillet 1834, l'administration municipale du maire René-Édouard Caron se retrouve en première ligne, sans recevoir l'appui demandé au gouverneur Aylmer qui accepte de rendre accessible le nouvel Hôpital de la marine encore vide, mais refuse d'avancer des fonds pour l'ouvrir et pour un nouveau comité de santé. Au cœur de l'épidémie, il se réfugie plutôt à la campagne (Sorel) comme les autres membres de l'exécutif, laissant la ville emprunter les fonds à la Banque de Québec et équiper l'hôpital pour recevoir les malades cholériques[53].

L'Hôpital de la marine se consacre dès l'année suivante (1835) au soin des marins et immigrants malades (entre 600 et 1 500 admissions par année dans les dix années suivantes), ce qui permet à court terme le remplacement de l'Hôpital des émigrés du quartier Saint-Jean[54]. Financé surtout par les droits de tonnage sur les navires et dirigé par un groupe de médecins, cet hôpital de grande taille peut accueillir simultanément pendant la saison de navigation plusieurs centaines de patients (300 à 360 lits selon les sources) et contribue à la formation des jeunes médecins par des cours, notamment du D[r] James Douglas chirurgien compétent devenu rapidement le véritable directeur de l'institution[55]. La fréquentation de l'hôpital suit directement l'évolution du nombre de navires au port de Québec, de sorte que, pendant la saison morte, il ne reste souvent qu'une dizaine ou une vingtaine de patients[56].

Pendant une dizaine d'années, le D[r] Douglas et l'autre médecin rémunéré (Joseph Painchaud) assurent les services médicaux de l'hôpital dans une bonne entente, jusqu'à ce que l'épidémie de typhus de 1847 provoque une flambée des admissions (près de 5 000 comparées à 1 700 l'année précédente). Au début juin 1847, un afflux brusque d'immigrants malades crée des problèmes d'espace pour les accueillir et oblige les autorités municipales à envisager un moment un hôpital temporaire à la Pointe-Lévis, puis, devant la vive opposition rivesudoise, d'ajouter plutôt des abris temporaires sur un terrain adjacent de l'hôpital en dépit des hauts cris d'habitants de Saint-Roch ayant rejoint avec les années le site de l'Hôpital[57]. Les craintes des habitants découlent surtout de la pollution de la rivière où les charretiers prennent l'eau d'une bonne partie de la ville à proximité des lieux d'ensevelissement des décédés du typhus. L'épidémie contraint les commissaires responsables de l'hôpital à ajouter plusieurs médecins visiteurs non rémunérés.

Même si la communauté médicale de Québec avait pris de l'expansion, d'une quinzaine de médecins dans les années 1810 à plus de 30 dans les années 1840, il ne s'en trouvait guère de représentants acceptables au gré du D[r] Douglas, un patron ombrageux et autoritaire, de sorte qu'un conflit majeur s'amplifie et dégénère à l'occasion d'une enquête de 1851 sur des comportements inacceptables (abus sexuels, détournements de rations et d'argent des malades, etc.) du compta-

ble de l'hôpital. Des contre-accusations fusent, le président de la Chambre de commerce (James Dean) s'en mêle dans la presse invoquant des brimades religieuses, le gouvernement provincial est sollicité par les parties pour intervenir. L'année suivante, une autre enquête sur l'administration de l'hôpital décrit un situation hors contrôle, tant dans les rapports humains que dans l'état des bâtiments et installations : murs extérieurs menacés par des infiltrations d'eau, odeurs nauséabondes et ventilation déficiente voire inexistante, évacuation difficile et souvent bloquée des excréments, sous-sol à peine plus élevé que les hautes eaux[58]. Plusieurs des excès rapportés proviennent de la désorganisation provoquée par le typhus (rareté du personnel infirmier notamment) et même, à un moindre degré, par les 4 épidémies de choléra de 1849 à 1854.

À chaque épidémie, la recherche d'un lieu approprié pour accueillir les malades cause des perturbations, parfois graves. Ainsi en 1849, l'intention du Bureau de santé de convertir le vieil édifice de la douane au Cul-de-Sac, alors utilisé comme poste de police, en un hôpital temporaire provoque une émeute dans la nuit du 11 juillet. Une foule d'environ 2 000 personnes s'attroupe devant l'édifice et un groupe en expulse la police et du personnel médical, puis saccage les lieux au point où ils ne pourront servir ni comme hôpital, ni comme poste de police. Il faut revenir encore à des abris à proximité de l'Hôpital de la marine[59].

La modernisation de la lutte aux maladies.

Dans les années 1840 à 1870, les institutions de santé de Québec se transforment substantiellement pour correspondre au développement d'une pratique médicale plus scientifique. Après plusieurs enquêtes et des atermoiements, les aliénés enfermés dans les loges de l'Hôpital général prennent le chemin en 1845 du nouvel asile pour le Bas-Canada fondé par les docteurs Joseph Morrin, James Douglas et Charles-Jacques Frémont situé sur le chemin de Beauport dans l'ancien manoir Giffard. Affermé et financé par le gouvernement avec promesse de construire un nouvel édifice (réalisé en 1850 sur le site actuel du Centre hospitalier Robert-Giffard), l'asile permet donc de placer hors des grandes villes des personnes dérangeantes et considérées souvent comme dangereuses, cadrant mal d'ailleurs dans la vocation des institutions hospitalières urbaines[60].

Libérés enfin des grandes épidémies, les hôpitaux de la ville se transforment. L'Hôpital de la marine (et des émigrés) finit par sortir de ses luttes internes et continue à recevoir entre 600 et 1 000 marins par année de 1848 à 1870 (autour de 60 % des admissions), entre 200 et 600 immigrants dans les années 1840-1850 (entre 20 et 50 %) en baisse ensuite à une centaine dans les années 1860 (moins de 10 %) et, à compter de la fin des années 1850, de plus en plus de résidents (entre 400 et 500 dans les années 1860 ou 30 % des admissions), qu'ils habitent la ville ou qu'ils y travaillent[61].

La baisse importante du nombre d'immigrants malades en raison de la généralisation des traversées sur des vapeurs et du bon fonctionnement de la quarantaine, en plus de la grande disponibilité saisonnière des installations permettent une conversion partielle de l'Hôpital de la marine en institution de santé publique recevant des pauvres et des patients payants. De 1859 à 1865 de nombreux patients externes (jusqu'à plus de 1 300), surtout des résidents pauvres, mais aussi 10 à 15 % de marins ou immigrants fréquentent l'hôpital jusqu'à ce que le Dispensaire de Québec, fondé à l'initiative du recteur de l'Université Laval et du curé de Notre-Dame de Québec et géré par les Sœurs de la Charité de Québec, prenne en charge ces patients et devienne un lieu de formation médicale. Par ailleurs, l'Hôpital de la marine dessert une clientèle à peu près également répartie entre protestants et catholiques, les marins étant majoritairement protestants et les immigrants plus fortement catholiques en raison d'importants contingents irlandais. L'importante présence catholique dans la clientèle et dans le corps médical et les événements de 1851-52 paraissent créer un malaise ou une perception qui incite en 1855 des membres de l'élite protestante professionnelle et d'affaires à incorporer un hôpital dédié à la population protestante, l'hôpital Victoria, qui ne s'est pas concrétisé[62].



Jeffery Hale.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

De plus, l'un des protagonistes du projet d'hôpital Victoria, Jeffery Hale, y croit suffisamment pour doter de 9 000£ dans son testament la fondation d'une telle institution, de sorte qu'après son décès en 1864 le dépositaire de cette somme, Christian Würtele, achète une propriété sur la rue Saint-Olivier et y établit un petit hôpital d'un quinzaine de lits au nom du bienfaiteur et « destiné à recevoir et traiter les malades et les infirmes professant la religion protestante[63] ». Dans ses premières années d'activité, rendues difficiles par manque de fonds, la vocation de l'hôpital se précise en ciblant les protestants pauvres ou infirmes et en excluant les malades incurables ou contagieux et les enfants en bas âge. Dans le respect des intentions de son fondateur, l'hôpital refuse l'aide gouvernementale et survit grâce à des contributions charitables, en particulier des familles Gibb et Ross[64]. Se sont également ajoutés, comme nous l'avons indiqué plus haut, un nouvel hôpital à la Citadelle à la fin des années 1840 et l'hospice Saint-Joseph de la maternité en 1852.

Pour sa part, en 1854 et en 1858, l'Hôtel-Dieu ajoute deux salles et augmente substantiellement ses lits de 46 en 1848 à 80 en 1858, dont 59 pour les femmes, qui forment un part croissante de sa clientèle, à 60 % pendant la décennie 1844-53 et aux deux tiers dans celle de 1854-63. Par ailleurs, le taux de mortalité des hommes à l'hôpital devient nettement plus élevé à plus de 100 ‰ admissions, comparé à environ 60 ‰ pour les femmes. La durée des séjours s'établit à un peu moins de 30 jours en 1860, passablement plus élevé qu'à l'Hôpital de la marine à environ 21 jours dans les années 1860[65]. La vocation de servir les malades pauvres gratuitement reste prioritaire, mais commence à subir des exceptions pour des patients en état de payer, qui acquittaient une pension et qui pro-

fitaient indûment de services médicaux qu'ils auraient dû recevoir dans un bureau de médecin. À compter de 1855, les médecins peuvent percevoir des honoraires évitant ainsi une concurrence indésirable à la pratique privée[66].

Le besoin d'une formation médicale plus institutionnelle s'accélère aussi et la création d'une École de médecine de Québec, fondée en 1845 et inaugurée en 1848, permet de consolider les enseignements par une équipe de praticiens enseignants qui formeront le noyau professoral de la Faculté de médecine de l'Université Laval ouverte en 1854[67]. La ville dispose de 29 médecins au recensement de 1842, 43 en 1851-52 et 69 en 1871, confirmant une hausse importante de la couverture médicale de la ville d'environ 1 100 personnes par médecin en 1842-1851 à 911 en 1871. Même si le lieu de résidence de la forte majorité des médecins demeure la Haute-Ville, un nombre grandissant d'entre eux s'installent dans les banlieues de Saint-Jean (18 ou 26 % en 1871) et Saint-Roch/Saint-Sauveur (15 ou 22 %) s'approchant ainsi d'un seuil de 50 %[68]. La fin des grandes épidémies, les services d'aqueduc et d'égouts et l'expansion des services médicaux institutionnels et privés contribuent certainement à expliquer la chute des taux de mortalité et leur stabilisation dans les années 1850-60 (voir plus haut la figure 10.2).

Solidarités sociales : la pauvreté et l'assistance sociale

Vivre à Québec devient le plus souvent une lutte difficile pour la survie, à travers les conflagrations qui en détruisent de vastes quartiers, les épidémies qui y sèment la mort et la terreur même chez ceux qu'elle épargne, les chômages saisonniers ou conjoncturels qui affectent son économie très dépendante du commerce international, les arrivées massives d'immigrants malades ou pauvres que l'on s'efforce de rediriger au plus vite vers l'intérieur du continent et la forte croissance de sa population urbaine. Pour affronter ces défis, la ville cherche à se donner une administration municipale minimale, des services de police, de pompiers ou d'aqueduc, des services médicaux à la recherche encore de moyens autres que rudimentaires, des institutions d'accueil des immigrants et des espaces résidentiels décents. Devant la faiblesse des ressources publiques, les solidarités jouent un rôle très important et elles sont à l'œuvre dans les moments critiques par des collectes de fonds, notamment auprès des Églises, des hommes d'affaires et des professionnels, souvent épargnés d'ailleurs par ces catastrophes, ou par des gouvernements, des organisations ou des institutions dans lesquelles les groupes sociaux les plus fortunés sont impliqués.

Ainsi, lors des conflagrations de 1845 et 1866, des comités d'appui aux victimes ont recueilli des sommes considérables de toute provenance (locale, régionale et nationale), de diverses institutions religieuses, économiques et gouvernementales et d'hommes d'affaires et professionnels pour combler les besoins immédiats des sinistrés et leur permettre de se loger, se vêtir et se nourrir pendant l'hiver[69]. Dans les situations d'urgences collectives, ces mesures se révèlent une

contribution réparatrice importante, mais reste la misère et la pauvreté récurrentes ou provoquées par les crises économiques. Devant la désorganisation étatique de l'époque, le filet de sécurité sociale se développe sur une base confessionnelle par la charité individuelle et régulière des quêtes et souscriptions organisées au niveau paroissial. Ainsi, dans les années 1830 et 1840, les curés de Notre-Dame de Québec aident en nourriture (pain, pommes de terre, etc.), en bois, en souliers et vêtements et en argent entre 500 et 1 000 nécessiteux chaque hiver, à partir du produit des quêtes spéciales des grandes fêtes (Pâques, Pentecôte, Toussaint, Assomption et Noël) et même occasionnellement des quêtes du dimanche et à partir de revenus importants de fonds placés à la Banque de Québec[70]. Le curé sait faire le plus possible avec ces maigres ressources tout en posant des exigences religieuses et morales en contrepartie de l'aide apportée.

En 1846, une institution laïque autonome d'origine française et d'allégeance catholique, la Société Saint-Vincent-de-Paul, prend la relève du curé tout en restant sous sa direction et recueille, par des sections (ou conférences) paroissiales, les dons en argent ou en biens qu'elle redistribue aux pauvres. Établies rapidement avec un grand succès, les conférences de la Société remplissent efficacement leur mandat de fournir la nourriture et l'habillement aux pauvres et étendent leur action dans les caisses d'économie, dans le placement des ouvriers en chômage, dans l'habillement pour l'école des enfants pauvres (comme le fera plus tard à compter de 1861 le Patronage de Québec) et dans de nouvelles institutions d'assistance que la Société et certains de ses membres contribueront à fonder[71]. Des sociétés nationales, Saint-George pour les Anglais et les Gallois et Saint-Patrick pour les Irlandais, incluent dans leurs objectifs et leurs actions le secours aux pauvres de leur communauté[72].

À compter de la fin des années 1820 et au début des années 1830, les Églises tant catholiques que protestantes organisent la prise en charge des orphelins, issus d'immigrants décédés en route ou à Québec ou encore abandonnés par leur mère. Les anglicans se donnent, en 1828, un asile pour les orphelines et, en 1832, pour les orphelins et la Société charitable des dames catholiques de Québec fait de même, aussi en 1832, pour les orphelins catholiques. À partir de 1836 à 1838, ces trois orphelinats reçoivent des subventions gouvernementales qui s'ajoutent aux dons des fidèles. La conflagration de 1845 détruit le petit orphelinat catholique et ses patronnes cèdent leur œuvre aux Sœurs de la Charité de Québec en 1849. Cette fondation s'inscrit dans un mouvement de l'Église catholique qui organise son action sociale sur des bases institutionnelles plus stables et dégage ainsi la paroisse, le diocèse et les institutions hospitalières traditionnelles des mandats de sécurité sociale.

Tableau 10.7

Principales institutions de secours mutuels et d'assistance sociale à Québec, privées ou religieuses, 1789-1870

Nom	Fondation (incorporation)		Objectifs ou domaine d'activité	Nombre approx. de pensionnaires (1864-66)*
Société bienveillante de Québec/ Quebec Benevolent Society	Avril 1789 (47 Geo III, chap. 17, s. 16-4-1807)	sm	Secours mutuel pour vieillesse, détresse et maladie	
Société bienveillante et amicale des artisans de Québec ou Société amicale de Québec / Quebec Friendly Society	Janv.1810 (10-11 Geo. IV, chap. 49, s. 26 mars 1830 ; 12 Vict. chap. 151, s. 25-4-1849)	sm	Secours pour vieillesse, maladie, infirmité et accidents	
Asile militaire du Canada	1815-		Veuves et orphelins des soldats	10
Société compatissante des Dames de Québec /Female Compassionate Society of Quebec	Janv. 1820-	Prot	Secours aux femmes mariées en couche et indigentes	
Asile des filles orphelines de l'Église d'Angleterre /Female Orphan Asylum (Church of England))	1828 (1861)	Prot	Secours aux orphelins (filles)	12
Institution charitable de Québec/Quebec Charitable Institution	1828-29		Procurer du secours et du travail aux pauvres sans emploi	
Asile des [garçons] orphelins de l'Église d'Angleterre (Prot.)	1832 (20 Vict. chap. 186, s. 27 mai 1857)	Prot	Secours aux orphelins (garçons)	13
Société charitable des dames catholiques romaines de Québec	1832-33 (6 Vict. chap. 24, s. 12 octobre 1842)	Cath	Orphelins (par Sœurs de la Charité)	
Maison d'industrie à Québec	1836-37 (brûle en mars)		Héberger et secourir les pauvres	
Société amicale et bienveillante des charpentiers de vaisseaux de Québec	1840 (1850 la même que plus loin ?)			
Association charitable du Bois de chauffage de Québec / Young Men's Charitable Fire Wood Soc.	? (8 Vict. chap. 89, s. 29 mars 1845)	Prot	Achat de bois de chauffage pour les pauvres des faubourgs de Québec	
Société de Saint-Vincent-de-Paul (Cath.)	1846	Cath	Secours aux pauvres et enfants démunis	
Société de Saint-George de Québec	? (12 Vict. chap. 50, s. 30 mai 1849)	Prot	Secours aux Anglais et Gallois malades et indigents, (argent et soins de médecins)	
Société de Saint-Patrice de Québec	1836 (12 Vict. chap. 147, s. 30 mai 1849)	Cath-Prot	Secours et conseils aux Irlandais et descendants	
Société bienveillante des ouvriers de Québec/ Quebec Workmen's Benevolent Society	? (13-14 Vict. Chap. 127, s. 24 juillet 1850)	sm	Secours mutuel pour vieillesse, détresse et maladie	
Sœurs de la Charité de Québec	1849 (16 Vict. chap. 264, s. 14 juin 1853 et 25 Vict. chap. 90, s. 9 juin 1862)	Cath	Orphelins, éducation gratuite des jeunes filles pauvres (1862+) réception des femmes infirmes et sans support	125

Nom	Fondation (incorporation)		Objectifs ou domaine d'activité	Nombre approx. de pensionnaires (1864-66)*
Asile du Bon Pasteur	1850 (18 Vict. chap. 233, s. 30 mai 1855 et 27-28 Vict. chap. 149, s. 30-6-1864)	Cath	Réforme des filles repentantes, désirant abandonner le vice et (1864+) éducation aux jeunes filles.	70
Asile Ste Brigitte /St. Bridget's (St. Brigide) Asylum Association	1855 (23 Vict. chap. 145, s. 19 mai 1860)	Cath	Personnes âgées et orphelins irlandais, immigrants	60
Société de bienfaisance des journaliers de navire à Québec	1857 (25 Vict. chap. 98, s. 9 juin 1862)	sm	Secours mutuel des familles dans la misère en raison de mort ou maladie	
Asile Finlay à Québec	1857 et ouverture 1862 (20 Vict. chap. 219, s. 10 juin 1857)	Prot	Personnes âgées, infirmes ou invalides et veuves indigentes	25
Ladies Protestant Home of Quebec	1859 (s. 4 mai 1859)	Prot	Secours aux pauvres indigents de Québec	55
Œuvre du patronage de Québec	Mars 1861 (s. 23 déc. 1871)	Cath	Recueillir et secourir les enfants qui traînent dans les rues	
Société de bienfaisance allemande de Québec	? (27 Vict. chap. 83, s. 15 octobre 1863)	sm	But bienveillant	
Société typographique de Québec	(27-28 Vict. chap. 154, s. 30 juin 1864)	sm	Secours aux membres en cas de maladie et aux familles en case de décès	

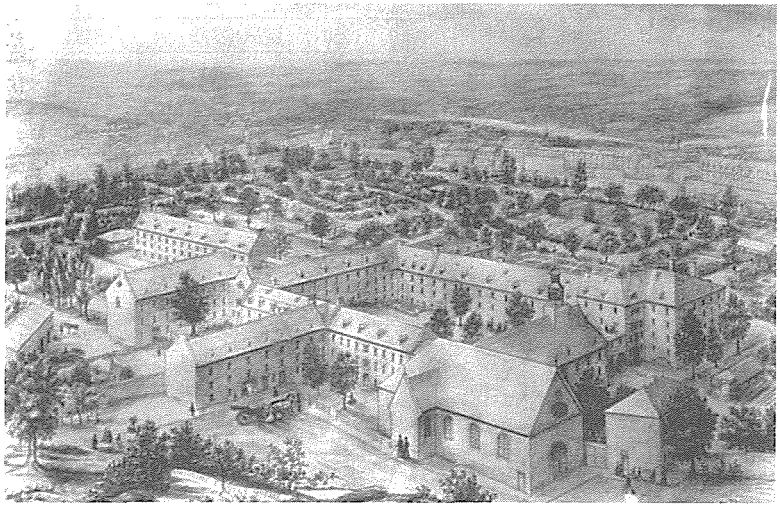
* État des affaires des asiles et autres institutions charitables subventionnées par la Province, 1864, 1865 et 1866 dans *DSC*, 1865, n° 24 (tableau XI), 1866, n° 10 (tableau X) et 1867, n° 7 (tableau X).

Sources : construit à partir d'un vaste éventail de sources dont les *JALBC* et les *JALPC*, les Statuts provinciaux du Bas-Canada et du Canada, les almanachs et les annuaires de Québec. Prot. signifie protestant, Cathol. catholique et sm secours mutuel.

Ainsi, au milieu des années 1840, les enfants abandonnés quittent l'Hôtel-Dieu et les malades mentaux l'Hôpital général et, au tournant des années 1850, des membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul participent activement à la fondation de l'Asile du Bon Pasteur pour les prostituées repentantes. Les Sœurs de la Charité et l'Asile du Bon Pasteur ajoutent dans les années 1860 l'accueil des femmes infirmes et sans soutien, pour les premières, et l'éducation des jeunes filles, pour les secondes. Dans un même mouvement d'extension des services sociaux privés et confessionnels à d'autres clientèles, les catholiques irlandais se donnent en 1855 leur institution pour accueillir leurs orphelins et leurs personnes âgées, l'Asile Sainte-Brigitte (St. Bridget)[73]. Les protestants établissent en 1858 un refuge temporaire pour les femmes et filles (Ladies Protestant Home of Quebec), puis l'Asile Finlay, incorporé en 1857 et ouvert en 1862, pour les personnes âgées, infirmes ou invalides. La plupart de ces institutions obtiennent depuis les années 1830 un appui modeste de l'État (300 à 600 $ par année) qui, dans certains cas au milieu des années 1860, peut représenter 50 % des revenus ou, dans d'autres cas comme l'Asile du Bon Pasteur, moins de 10 %[74].

De l'enfance à l'âge adulte : une éducation en construction

Après avoir survécu difficilement les premières années de la vie, les enfants de la ville de Québec devaient préparer graduellement leur insertion dans le monde du travail et de la famille. À la fin du XVIII[e] siècle, les options éducatives demeurent très limitées et inaccessibles pour la très grande majorité d'entre eux. L'analphabétisme se généralise[75]. Il y a bien sûr chez les filles : les Ursulines à la Haute-Ville et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame à la Basse-Ville qui ont repris leurs activités après la Conquête, ou les Augustines de l'Hôpital général qui prennent des élèves externes ou des pensionnaires. Le Séminaire de Québec accueille aussi des garçons et des adolescents surtout pour d'éventuelles vocations ou la préparation aux professions libérales. En parallèle, moins d'une dizaine de petites écoles privées, certaines patronnées par le curé Plessis et la plupart situées à la Haute-Ville desservent, avec quelques maîtres ou maîtresses chacune, surtout les enfants britanniques masculins, tant de niveau primaire que plus avancé, mais aussi quelques catholiques[76]. Une partie des élites peut s'en contenter, mais la très grande majorité ne peut se les permettre.



Les Ursulines de Québec, couvent et maison d'enseignement, en 1879. (Archives de la ville de Québec, n° 00119)

Le besoin d'écoles publiques gratuites de tous les niveaux se fait rapidement sentir et un comité d'éducation recommande en 1789 la création d'un réseau provincial d'écoles élémentaires, secondaires et supérieures, chrétiennes mais non confessionnelles, une idée reprise en 1801 lors de l'adoption par l'Assemblée du Bas-Canada de l'Institution royale pour l'avancement des sciences. La mise en application de cette mesure est retardée jusqu'en 1818 devant des obstacles majeurs, notamment l'opposition et le boycott des autorités catholiques et la contrainte

Tableau 10.8

Principales institutions d'enseignement de la ville de Québec et estimations de la fréquentation pour les années disponibles, 1820-1865

Institutions scolaires	Fondation [ouverture]	1820-25	1830-40	1840-50	1850-59	1860-67
Écoles privées reconnues et subventionnées ponctuellement						
École St-Roch (Clément Cazeau) (IR)	1810-1826	23				
École royale de grammaire de Québec (IR)	[1816]	50	35			
Société d'éducation du district de Québec (Cps) inc. 1843	1821	250	350	600		600
École britannique et canadienne de Québec, (CM, Mps) inc. 1846	[1823]	100	225	250-450		210
École nationale de Québec, (A)	1822	200	210	250		150
École St. Andrew's à Québec, (PB)	[1830]		100	100		70
École Jos.-François Perrault (M)	[1830]		140			
Institut des Sourds-Muets (M)	[1831]		10			
École des enfants de Québec (M)	[1833]		235	85		
Lycée de Québec (High School)*	1845 inc.			110		
Institutions scolaires confessionnelles privées ou publiques						
Ursulines de Québec C	1639		250		345	400
Hôpital général (pensionnat) C	1725-1868		15	55	62	94
Congrégation de Notre-Dame	[1769]				1 100	1 200
Frères des Écoles chrétiennes	1837 [1843]				1 710	1 960
Sœurs du Bon Pasteur	[1855]				250	370
Sœurs de la Charité	[1849]				475	720
Académies et indépendantes					678	2 000
Séminaire de Québec C	1663 [1668]	160			385	390
Université Laval	1852 [1854]				57	100
École de théologie/ Grand Séminaire					45	40
École Normale Laval					75	90
Total des écoles catholiques					5 500	8 000
Commission scolaire protestante de cité de Québec				330	160	
Commission scolaire catholique de cité de Québec				1 950	1 650	
Estimation du total pour la ville			3 500			

C=catholique ; A=anglican ; PB=presbytérien ; M= mixte ; IR= sous l'institution royale ; ps : privées subventionnées, pu : publiques

Sources : Appendices aux *JALBC* et diverses études sur l'éducation, dont Louis-Philippe Audet.

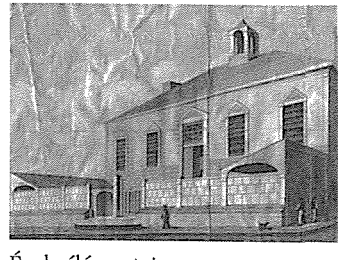
d'un financement local complémentaire. Surtout présentes chez les anglophones (l'École royale de grammaire par exemple), à l'exception de celle de Clément Cazeau dans Saint-Roch, les écoles affiliées à l'Institution royale peuvent compter sur un certain financement gouvernemental, sous la forme de subventions annuelles pour le salaire des maîtres.

En parallèle aux écoles de l'Institution royale, le gouvernement bas-canadien verse dans les années 1820 des subventions à des écoles indépendantes de Québec, patronnées par des sociétés confessionnelles sans être exclusives, pour les écoliers qu'elles acceptent gratuitement[77]. Ces sociétés se financent également par les parents et par des souscriptions publiques et elles acceptent généralement des écoliers des autres confessions. Du côté très majoritairement catholique, la Société d'éducation du district de Québec, fondée en 1821 et animée principalement au départ par le protonotaire Joseph-François Perrault, puis par le fonctionnaire François Romain, représente bien ce type d'institution[78]. Grâce à des subventions gouvernementales, elle construit plusieurs écoles de garçons et de filles, pour des clientèles à la fois anglaises et françaises, la plupart admises gratuitement. Adepte d'une méthode pédagogique mutuelle dite Lancaster permettant l'enseignement à des grands groupes avec des moniteurs, Perrault sera impliqué par la suite dans l'École britannique et canadienne, dans plusieurs autres projets d'écoles et dans des publications de manuels scolaires.

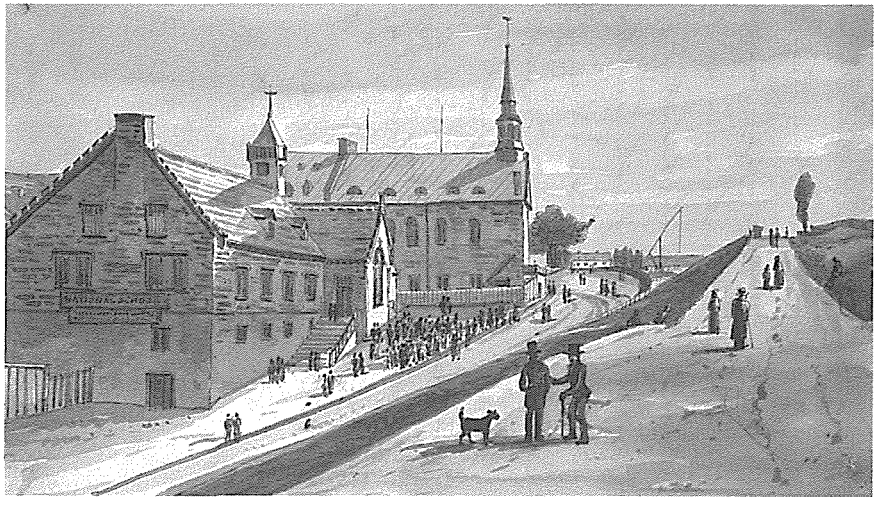
Chez les protestants anglophones, l'École nationale et gratuite de Québec de confession très majoritairement anglicane adopte une approche officielle d'ouverture aux enfants de toutes les religions, sans toutefois satisfaire les aspirations des presbytériens écossais qui se dotent de leur propre institution en 1830, l'école St. Andrew's. Cette formule attire de nouvelles clientèles et draine des sommes accrues de fonds publics, dans un contexte budgétaire très perturbé au



Joseph-François Perrault (1753-1844), protonotaire, pédagogue et administrateur d'écoles privées subventionnées dans les décennies 1820 et 1830.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Dessin de Napoléon Aubin, 1842)



École élémentaire française de Joseph-François Perrault, d'après Smillie, 1830.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

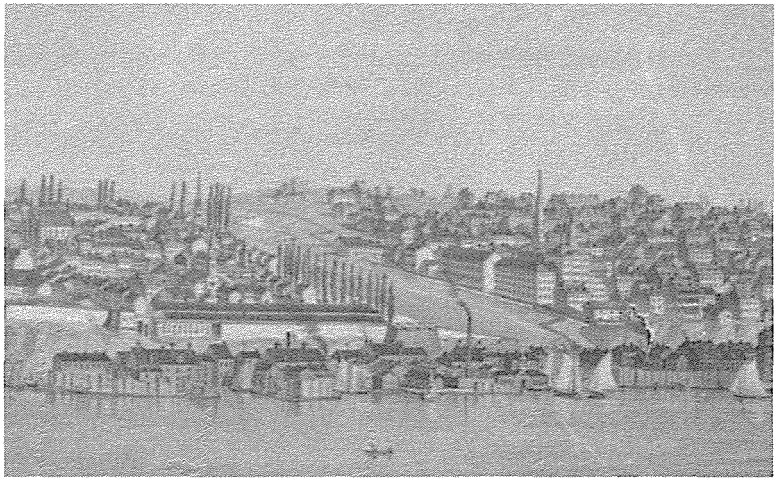


École nationale, dessin de James-P. Cockburn vers 1831.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

cours de la décennie 1830 par la querelle des subsides entre l'Assemblée et l'exécutif. Sous la nouvelle Constitution de 1840, ces écoles poursuivront leurs activités et continueront de recevoir un appui gouvernemental dans la transition qui s'amorce vers l'enseignement primaire public par des commissions scolaires confessionnelles.

Alors que plusieurs efforts législatifs de l'État bas-canadien cherchent à étendre l'éducation dans les milieux ruraux catholiques, de l'Institution royale de 1801, aux écoles de fabriques de 1824 et aux écoles de syndics de 1829, les grandes villes de Québec et de Montréal posent un défi différent, celui de la confessionnalité d'un système public d'écoles élémentaires financé en partie par la taxation locale, en cohabitation avec des écoles privées subventionnées. Les législations scolaires de 1845-1846 établissent des commissions scolaires paroissiales à travers le Québec, mais s'appliquent différemment à Québec et Montréal, par la création de deux commissions scolaires confessionnelles, catholique et protestante, recouvrant le territoire municipal des deux villes. Mal connus, les débuts des deux commissions de Québec impliquaient moins la construction de nouvelles écoles qu'une prise de contrôle de certaines écoles déjà présentes majoritairement catholiques, avec un nouveau financement transitant par les services de perception des taxes municipales[79].

Dirigée par des commissaires nommés, la Commission des écoles catholiques (CECQ) intègre progressivement des écoles privées laïques (en 1856 il n'en reste plus que trois) et peut compter sur l'arrivée de plusieurs communautés religieuses enseignantes qui prennent en charge des écoles et en fondent d'autres tant élémentaires que modèles ou des académies, dont plusieurs de langue anglaise pour les besoins des Irlandais catholiques. Ainsi, les Frères des écoles chrétiennes arrivent en 1843, s'installent d'abord dans l'édifice des Glacis de la Société d'éducation du district de Québec où ils accueillent quelque 600 élèves, puis s'étendent dans



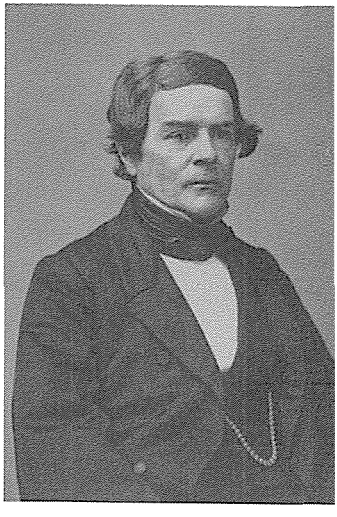
Maison mère des Sœurs de la Charité de Québec, à droite du rempart.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Détail d'une lithographie de Endicott & Co, 1852)

Saint-Jean, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Les Foulons. Ils fondent également une académie commerciale anglaise en 1862 dans l'édifice de l'école nationale. Les communautés religieuses féminines, déjà présentes comme les Ursulines et la Congrégation Notre-Dame, reçoivent bientôt l'appui des Sœurs de la Charité de Québec en 1849 à leur maison mère et celles du Bon Pasteur en 1855[80].

Pour sa part, la Commission scolaire protestante démarre en 1846 sans établissements et doit se construire 4 nouvelles écoles dans les banlieues de Saint-Roch, Saint-Jean ou Saint-Louis, Saint-Pierre et Champlain et intègre le High School qui avait pris la relève de l'École de grammaire[81]. Dans les années 1860, malgré la consolidation des commissions scolaires confessionnelles, le secteur privé élémentaire, tant catholique que protestant, connaît, au dire de l'inspecteur Pierre-Martial Bardy, une expansion révélatrice d'un intérêt grandissant de la population pour l'éducation[82].

L'École normale Laval

L'organisation progressive de l'enseignement primaire dans la ville de Québec souffre de la rareté de professeurs compétents, résultat de l'absence d'école normale pour la formation des maîtres, et d'une frontière floue avec l'enseignement secondaire. Du côté francophone catholique, le Séminaire de Québec continue d'assurer seul l'enseignement secondaire et classique, sauf pour l'éphémère collège Saint-Roch de 1818 à 1829, alors que, chez les anglophones, l'École royale de grammaire joue un rôle équivalent et se finance à même les revenus des biens des Jésuites[83]. Au chapitre de la formation des maîtres, les efforts se limitent d'abord à un examen très critiqué de la compétence à enseigner des professeurs, puis à plusieurs projets sans résultats perceptibles, dont celui d'une école normale de Québec dans le cadre d'une loi des écoles normales de 1836 inspirée notamment par deux prêtres du séminaire de Québec, Jérôme Demers et surtout Jean Holmes. L'ouverture en 1836 de l'École normale de Québec reste peu probable et celle de sa contrepartie féminine par les Ursulines se confirme sans persister, semble-t-il, dans les suites de la désorganisation gouvernementale associée aux « Troubles de 1837-1838 »[84].



Jacques Crémazie (1810-1872) avocat, professeur de droit à l'Université Laval et premier secrétaire-trésorier du Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de Québec, 1846-1871.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois)

Depuis les années 1840, un bureau d'examinateurs de la ville de Québec octroyait, après examen, des brevets de compétence aux instituteurs et institutrices laïques. Il faut attendre le milieu des années 1850 avant que soit établie, en 1856 à Québec, une école normale catholique et française, l'École normale Laval, liée étroitement au Séminaire de Québec et à la jeune Université Laval[85]. Organisée par l'abbé Edward John Horan et dirigée ensuite par l'abbé Jean Langevin, elle comporte également, sous l'encadrement des Ursulines, une section féminine qui accueille, en 1857, 40 des 76 premiers aspirants enseignants des deux sexes, une courte majorité féminine persistant dans les années suivantes parmi la quasi-centaine d'étudiants.

La formation au travail : l'apprentissage

Dans la première moitié du XX[e] siècle, les écoles élémentaires de Québec permettent de plus en plus aux enfants d'acquérir les habilités de base (la lecture, l'écriture et l'arithmétique) et un peu plus. Une faible proportion d'entre eux passent à des écoles modèles et des académies pour un approfondissement et une encore plus faible accède au petit Séminaire ou au High School. Habituellement brève lorsque qu'elle est disponible, cette formation scolaire débouche pour la majorité des jeunes sur l'apprentissage d'un métier dans l'atelier d'un maître charpentier, menuisier, maçon, charron, cordonnier, forgeron, tonnelier, pilote ou boulanger, l'apprentissage au commerce chez un marchand importateur, de gros ou de marchandises sèches ou encore le travail de journalier dans de menues tâches liées au commerce du bois, à la construction ou aux opérations du port. Hérité des traditions française et britannique, l'apprentissage réconcilie, dans un environnement souvent formalisé par des contrats notariés de 3 à 5 ans, les besoins de formation technique ou pratique des enfants de plus de 11 ans et ceux des artisans ou commerçants en main-d'œuvre d'appui pour les activités peu qualifiées de leur boutique ou entreprise[86].

Le plus souvent logés et nourris, les apprentis artisans reçoivent une modeste rémunération et, au terme de leur formation, accèdent au statut de compagnon rémunéré dans la même boutique ou une autre, avant de pouvoir acquérir leur propre boutique et accéder à la maîtrise. Les apprentis dans certaines entreprises de grande taille comme la construction navale reçoivent une rémunération plus élevée au lieu du gîte et du couvert. Même si la majorité des apprentis de Québec proviennent de cette ville, entre 10 et 20 % sont issus des villages et de la campagne environnante, favorisant ainsi une migration campagne-ville dans un contexte d'un marché du travail urbain en forte demande dans la première moitié du XIX[e] siècle. Plusieurs contrats d'apprentissage incluent même des modalités d'accès à l'instruction élémentaire dans des écoles du soir, à la charge du maître. Ce modèle de formation ne se limite pas aux activités de production de biens, mais s'étend également aux professions libérales

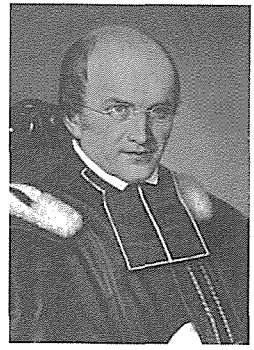
Une université catholique et francophone pour Québec et le Québec

Même si l'idée très prématurée d'une université faisait partie du rapport du comité spécial d'éducation de 1789 au sommet de son projet d'institutions éducatives et qu'il refait surface sous l'Institution royale avec le projet de McGill (charte en 1821, inauguration officielle en 1829 et ouverture dans ses propres bâtiments en 1843), la faiblesse du réseau scolaire préuniversitaire et du monde des professions, ainsi que les affrontements entre les autorités religieuses anglicanes et catholiques éliminent toute possibilité de fondation d'une institution universitaire commune.

En l'absence d'université, la formation aux professions libérales (médecine et droit) se fait, soit en Europe dans des institutions établies, soit localement en apprentissage auprès de professionnels en exercice, souvent après une formation classique générale. Un examen sanctionné par une commission ou un permis de pratique confirme l'accession au statut professionnel. Pour la médecine, une formation médicale débute en milieu hospitalier avec des cours offerts par des groupes de médecins, d'abord à titre d'expériences au tournant des années 1820, puis plus structurés, au milieu des années 1830, à l'Hôpital de la marine de Québec. Pour consolider ces enseignements, le projet d'une école de médecine à Québec flotte dans l'air, tarde à se concrétiser faute de moyens et de ressources humaines et finalement débouche sur une École de médecine de Québec en 1848, près de 20 ans après la faculté de médecine de McGill ouverte en 1829 et au même moment que l'École de médecine et de chirurgie de Montréal[87]. La fondation du collège des médecins et chirurgiens en 1847 transfert le contrôle de la pratique et de la formation à la collectivité médicale.

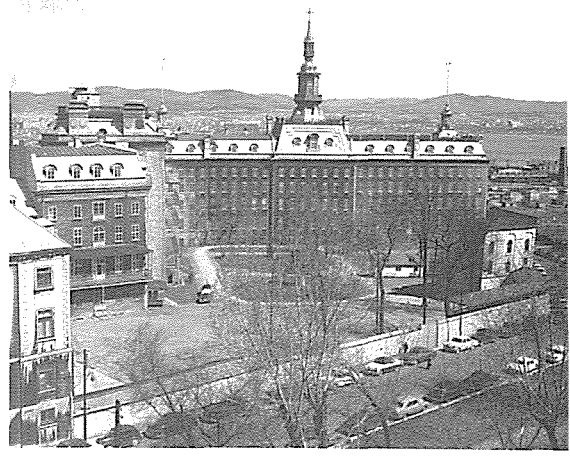
La formation en droit et l'accès à la pratique suivent un cheminement parallèle. Une ordonnance du gouverneur Haldimand de 1785 vient d'abord organiser séparément les professions d'avocat et de notaire et instituer une clérícature de 5 ou 6 ans permettant d'obtenir une commission gouvernementale donnant accès à la pratique[88]. L'encadrement de la formation juridique reste sous la responsabilité de l'avocat ou du notaire et subit peu de transformations importantes avant les années 1840, sauf une réduction de 5 à 4 ans de la cléricature pour les aspirants détenteurs d'une formation classique. Pendant les années 1830, les professions d'avocat et de notaire du Bas-Canada tentent de se donner des associations, mais échouent devant l'hostilité gouvernementale à leur affirmation politique. Avec le retour au calme après la crise de 1837-1838, la législature de la Province du Canada crée, en 1847, une chambre des notaires du district de Québec et, en 1849, le Barreau du Bas-Canada avec statut de corporations professionnelles réglementant l'accès a la pratique de leurs professions, conférant elles-mêmes un certificat de pratique après examen et encadrant leur exercice. L'obligation des études classiques préalables et l'établissement, au tournant des années 1850, d'écoles ou de faculté de droit vient consolider la formation préalable à l'examen de la Chambre et du Barreau. À Montréal une faculté de droit voit le jour, en 1848, à McGill et une école de droit sert la communauté francophone à compter de 1850.

La fondation de l'Université Laval à Québec en 1852 et son ouverture en 1854 doit s'interpréter dans ce contexte d'affirmation des professions médicales et juridiques à Québec et au Québec. Les élites de la ville se rattachent, surtout chez les francophones, à ces deux groupes et, pour l'essentiel au niveau universitaire, le rôle de l'Université Laval se limite, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, à ces deux facultés. Le choix



Louis-Jacques Casault, premier recteur de l'Université Laval, 1852-1860.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois, vers 1850)

Le pavillon central de l'Université Laval, construit en 1855-1856 et une partie du Séminaire de Québec.
(Archives de l'Université Laval, Fonds Service des relations publiques, Cote : U519/3110/2.25, Photo Roger Gourdeau)



de Québec comme siège de la seule université catholique francophone provinciale découle surtout de l'incapacité de trouver un terrain d'entente entre les autorités diocésaines de Montréal et les Sulpiciens de cette ville et retombe par défaut sur le Séminaire de Québec. Il ne faut pas s'étonner non plus que la fondation de l'Université ressorte de la seule institution de formation classique de la ville, le Séminaire de Québec, organisée alors en deux sections : le Petit Séminaire pour le cours classique (300 étudiants) et le Grand Séminaire pour la formation théologique de 3 ans donnant accès à la prêtrise (une trentaine d'étudiants)[89].

Le premier recteur, le supérieur du Séminaire Louis-Jacques Casault (1852-1860), peut compter sur un groupe d'ecclésiastiques compétents et dans la force de l'âge, dont Edward John Horan, Léon Gingras et le jeune philosophe Elzéar Taschereau. Il doit mettre en place des facultés : d'abord, avec l'intégration de l'École de médecine (fermée en 1854) ; ensuite avec la création d'une faculté de droit, non sans mal compte tenu des moyens très limités de la nouvelle institution pour recruter des professeurs ; puis avec une faculté des arts qui cherche à encadrer progressivement les collèges classiques avec sanction par un diplôme de baccalauréat ès arts ; mais toutefois sans l'intégration du Grand Séminaire dont la conversion en faculté de théologie est reportée. La nouvelle institution offre aussi des enseignements généraux pour le service des étudiants des facultés établies.

En réalité, Université Laval et Séminaire de Québec ne font qu'un, tant pour le personnel de direction et pour les enseignants non professionnels que pour le financement de la construction des édifices de 1854 à 1856 (École de médecine, pensionnat et bâtiment central) à un coût d'environ 250 000 $. Ses professeurs membres du clergé séculier ne reçoivent qu'une mince allocation et ceux qui ajoutent l'enseignement à leur pratique professionnelle médicale ou juridique, une compensation d'appoint. La croissance des clientèles étudiantes reste modeste : dix ans après sa fondation, la fréquentation n'atteint que 70 étudiants, soit 26 en droit, 35 en médecine, 6 en pharmacie et 3 aux arts. Malgré ses efforts, son statut provincial ne lui apporte presque rien, dans la mesure où ses étudiants proviennent du centre et de l'est du Québec surtout et que les collèges classiques ou les écoles de formation professionnelle en droit et médecine de la région montréalaise ne s'affilient pas et conservent leurs clientèles.

Travailler à Québec

Les fonctions économiques à la source du développement de Québec déterminent la composition de son marché du travail et sa stratification sociale. Ainsi, les travailleurs, les professionnels et les gens d'affaires qui œuvrent dans les entreprises et les institutions publiques et privées laissent une empreinte très visible sur sa société, en mouvance graduelle au gré des lentes réorientations de l'économie de la ville. Ceux qui vivent des activités économiques de Québec résident également en très forte majorité dans ses quartiers et ses voisinages, leur donnant une configuration sociale en rapport avec la valeur et la qualité des habitations et

des services qu'ils en retirent. Milieu de travail et milieu de vie se constituent et se distinguent, rassemblant les groupes sociaux, orientant les déplacements quotidiens vers les lieux de travail et les services qu'offre de plus en plus une ville en croissance rapide. Pour saisir cette dynamique, le chercheur ne peut échapper aux données sur les professions tirées des recensements, seules capables malgré leurs limites et leurs défis méthodologiques de cerner les activités économiques et les groupes sociaux[90].

Dans une ville à vocation commerciale et préindustrielle, il ne faut pas se surprendre de constater à partir du tableau 10.9 que le monde du travail se trouve dominé par gens d'affaires, des petits commerçants et des travailleurs manuels qualifiés ou peu qualifiés, œuvrant le plus souvent à leur compte dans un contexte précaire. Cela n'a rien d'étonnant pour les milieux d'affaires qui forment environ 10 % des professions et qui incluent tout autant des membres de l'élite commerciale anglophone impliqués lourdement dans l'économie de la ville que des petits commerçants, aussi bien des colporteurs, des épiciers ou des taverniers. Le monde du travail manuel, environ 75 % du total des professions, comprend un amalgame de journaliers, de travailleurs manuels peu qualifiés à leur compte ou rattachés de façon plus permanente à des commerces, d'ouvriers spécialisés travaillant dans des ateliers préindustriels ou des chantiers et enfin d'artisans qualifiés qui produisent des biens (boulangers, cordonniers, etc.) vendus directement ou qui œuvrent dans des unités de production généralement de petite taille, chantiers de construction navale, ateliers de production de chaussures, etc. Pendant cette période, le travail manuel pré-industriel reste fortement indifférencié et englobe aussi bien des activités de transformation artisanale des matières premières en produits de consommation par des travailleurs qualifiés dans de petites boutiques ou sur de grands chantiers, de travail spécialisé encadré en ateliers par des travailleurs semi ou peu qualifiés, de vente au détail de biens ou d'offre de services de réparations.

Une bourgeoisie d'affaires aux commandes de la ville et un petit commerce urbain

La strate supérieure de la communauté d'affaires de Québec domine les activités économiques de la ville et agit comme représentants ou partenaires de réseaux canado-britanniques de commerce import-export de denrées et de bois qui s'étendent à tout le Canada, de même que dans la construction et l'exportation de navires en bois. Le chapitre 8 a identifié ces principaux réseaux et les a mis à l'œuvre tant dans leur secteur principal d'activité que dans les institutions économiques complémentaires, que sont les banques et les autres institutions financières, l'administration du port, les entreprises de navigation, sans oublier au chapitre 9 leur implication dans la gestion de la ville et de l'État bas-canadien[91]. Ils sont identifiés comme marchands ou négociants dans les informations professionnelles des recensements et conduisent pour la plupart, dans les premières décennies du XIX^{e} siècle, des activités multiples chevauchant

Tableau 10.9

Groupes socioprofessionnels à Québec en nombre et pourcentage du total, 1795-1871

	1795	1818	1842	1851	1871	1795	1818	1842	1851	1871
	Nombre					*Pourcentage du total*				
Gens d'affaires (1)	103	165	410	808	1 109	*7,3*	*6,1*	*7,5*	*5,7*	*5,9*
Petit commerce (2)	87	127	312	460	634	*6,2*	*4,7*	*5,7*	*3,2*	*3,3*
Administrateurs, fonctionnaires publics et privés (3)	44	68	89	224	389	*3,1*	*2,5*	*1,6*	*1,6*	*2,1*
Professionnels (4)	31	73	132	317	742	*2,2*	*2,7*	*2,4*	*2,2*	*3,9*
Cols blancs (5)	69	174	294	1 126	1 966	*4,9*	*6,5*	*5,4*	*7,9*	*10,4*
Cultivateurs et fermiers (6)	21	5	5	41	150	*1,5*	*0,2*	*0,1*	*0,3*	*0,8*
Artisans dans la production (7)	582	1 164	2 226	4 480	4 719	*41,4*	*43,2*	*40,9*	*31,5*	*24,9*
Travailleurs manuels et gens de métiers (8)	235	321	616	1 787	3 416	*16,7*	*11,9*	*11,3*	*12,6*	*18,0*
Ouvriers (9)	8	14	28	148	377	*0,6*	*0,5*	*0,5*	*1.0*	*2,0*
Journaliers (incl. débardeurs) (10)	188	460	1 195	1 732	2 653	*13,4*	*17,1*	*22,0*	*12,2*	*14,0*
Services personnels (11)	26	88	36	2 223	2 303	*1,8*	*3,3*	*0,7*	*15,6*	*12,2*
Indéterminés et non classés (12)	12	33	94	874	485	*0,9*	*1,2*	*1,7*	*6,1*	*2,6*
Total des professions	1 406	2 692	5 437	14 220	18 943	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*
Gens d'affaires et petit commerce (1,2)	190	292	722	1 268	1 743	*13,5*	*10,8*	*13,3*	*8,9*	*9,2*
Fonctionnaires, professionnels et cols blancs (3,4,5)	144	315	515	1 667	3 097	*10,2*	*11,7*	*9,5*	*11,7*	*16,3*
Artisans, ouvriers et travailleurs manuels, journaliers (7,8,9,10)	1 034	1 964	4 070	8 188	11 315	*73,5*	*73,0*	*74,9*	*57,6*	*59,7*
Autres (11,12)	38	121	130	3 097	2 788	*2,7*	*4,5*	*2,4*	*21,7*	*14,8*
	Chefs de ménages			*Toutes professions*		*Chefs de ménages*			*Toutes professions*	

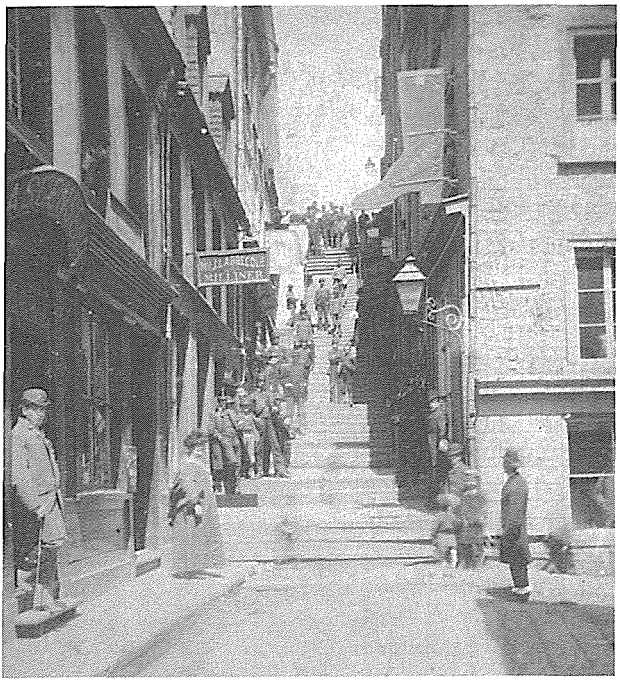
Note méthodologique. Les informations ont été compilées et classées à partir des recensements des curés de Québec de 1795 (*RAPQ*, 1948-1949, pp. 3-250), 1818 (*Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signaÿ*, Québec, Société historique de Québec (*Cahiers d'histoire* n° 29), 1976, 323 p), du recensement de la ville de Québec de 1842 (Statistique Canada, manuscrit des recensements C725 et C726), du recensement de 1851 d'après la saisie informatisée réalisée par la Société de généalogie de Québec et du recensement de 1871 (Statistique Canada, manuscrit des recensements C10095 à 10097 et C10344 à 10346) par une saisie manuelle de l'auteur. Dans ce dernier cas, certains pages des microfilms sont carrément illisibles et sous-estiment le total légèrement, mais n'auraient pas une influence significative sur les proportions. Le classement en catégories s'est fortement inspirée de la grille construite par Gérard BOUCHARD, *Tous les métiers du monde...*, et de son répertoire des professions, en agrégeant les catégories d'une manière adaptée au contexte de Québec (en deux paliers d'agrégation), comme Bouchard le suggère (p. 66-68). Nous avons également retenu l'information par rues et quartiers ouvrant la voie à un regroupement par unités spatiales. Il est très important de noter que les intitulés professionnels des recensements de 1795 à 1842 touchent les chefs de famille (ou de ménage) seulement, alors qu'en 1851 et 1871 les membres de ménages occupés s'ajoutent, ce qui affecte lourdement certains domaines, surtout les services personnels (domestiques par exemple), les journaliers, les apprentis, les emplois manuels féminins (couturières par exemple). Nous avons choisi les recensements 1842 et 1851 malgré leur proximité afin de mieux cerner les effets de ce changement de critère et en sommes venus à la conclusion que si l'on pouvait calculer les professions de 1851 sur la même base qu'en 1842, les proportions ne seraient pas très substantiellement altérées. Enfin, on retrouve dans les recensements de 1851 (vol. I, p. 529-551), 1861 (vol. I, p. 533-553) et 1871 (vol. II, p. 310-321) une compilation des occupations, que nous avons tenté de réconcilier avec celles que nous avons faites à partir des intitulés originaux de 1851 et 1871 sans trop de succès, tant au niveau des groupes que des catégories d'emploi. Nous avons choisi de ne pas tenir compte de ces compilations faute de vision claire des critères d'interprétation et de traductions des intitulés individuels.

Sources : recensements paroissiaux manuscrits de Québec de 1795 et 1818, recensements originaux du Bas-Canada et du Canada de 1842, 1851 et 1871. À noter que les recensements de 1795 à 1842 se limitent aux chefs de ménage.

le commerce import-export, le transport maritime et la construction navale. Ceux que George Bervin qualifie de marchands-négociants s'appuient sur la vocation commerciale de la ville en vive croissance pour en tirer de forts bénéfices grâce au commerce colonial, dont Québec jusque dans les années 1830 demeure la plaque tournante. Ils occupent les quais et les anses de la Basse-Ville où il résident encore nombreux, à proximité de leurs lieux d'affaires, même s'ils montent majoritairement s'installer à la Haute-Ville dans les années 1810-1820. Bervin estime à 60 % dans les années 1820 la proportion de son groupe de plus de 60 marchands-négociants les plus importants qui résident à la Haute-Ville, une évaluation compatible avec les données des recensements de 1818 et 1842[92].

Relativement peu nombreux et essentiellement d'origine britannique (Anglais, Écossais, Irlandais protestants et quelques Allemands), ils disposent de ressources leur permettant de s'impliquer dans plusieurs sphères commerciales, financières ou industrielles, tout en faisant construire ou acquérant des propriétés confortables dans la partie haute du promontoire, tant à l'intérieur des murs près des institutions gouvernementales, qu'en surplomb des anses le long du chemin Saint-Louis. Au delà de leur poids économique, ils manifestent leur attachement à la mère patrie et leur statut social en participant à la milice, notamment lors de la guerre de 1812 , étendent leur influence dans les conseils exécutif et législatif du Bas-Canada, occupent des charges rémunérées dans l'administration publique bas-canadienne et participent très activement à une vie associative à vocation sociale et culturelle. Ils forment un tissu social serré confirmé par des contrats d'association ponctuels ou permanents dans diverses entreprises, par des alliances matrimoniales qui reflètent des rapports sociaux plus étendus et par une transmission fréquente par filiation des intérêts d'affaires[93].

Malgré le caractère souvent spéculatif de leurs activités, les marchands québécois profitent d'abord très largement, directement ou indirectement, de la croissance remarquable du commerce du bois et de son extension dans le bassin hydrographique laurentien, mais aussi de son extension dans les activités de sciage, aussi bien dans les environs de Québec que sur les affluents principaux du Saint-Laurent. Ils contrôlent fortement la distribution des produits importés, conjointement avec des firmes montréalaises, souvent associées. Elles introduisent, par ce fait même, de petites maisons commerciales urbaines dans les réseaux grossistes-détaillants qui s'établissent pour desservir les villes en croissance et les communautés rurales en colonisation, rejointes de plus en plus par les grands chemins de terre, puis par les chemins de fer à compter des années 1850-1860. Depuis les années 1840, les activités commerciales de Québec se différencient dans une organisation plus permanente du commerce de détail urbain, couvrant les marchandises sèche, l'épicerie, la quincaillerie, les livres et papiers, la porcelaine, le verre et les accessoires de maison, les articles en fourrure et les produits du tabac. Ces commerces s'approvisionnent par les importations, mais aussi à des degrés divers selon les secteurs, par une production locale en croissance qu'ils ajoutent souvent à leurs activités commerciales.



Boutiquiers, rue Petit-Champlain, vers 1875. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Dans les produits alimentaires, de nombreuses épiceries (une centaine déjà en 1842, plus de 200 en 1851 et 223 en 1872) desservent déjà les quartiers de la ville. Plus d'une quarantaine de vendeurs de lait en 1842 et 1851, localisés dans Saint-Jean, et 78 dénombrés en 1871, des artisans bouchers (près de 150 en 1851 et 200 en 1871), des boulangers (environ 150 en 1851 et 1871) et des pâtissiers confiseurs (une cinquantaine) préparent et écoulent leur production à leur boutique ou aux marchés publics. Si l'on ajoute la centaine (de 1818 à 1851 et 150 en 1871) d'hôteliers, aubergistes, taverniers et restaurateurs qui desservent les voyageurs et les résidents de la ville en boissons alcoolisées, en repas et en hébergement, le monde du petit commerce à Québec a pris forme dans une ville de 60 000 habitants, gonflée pendant l'été d'immigrants, d'équipage de navires, de travailleurs dans les anses et les chantiers.

Les Québécois francophones percent relativement facilement dans le petit commerce, mais seules quelques exceptions, tels Isidore Thibaudeau, François-Xavier Méthot, Eugène Chinic, Laurent et Cirice Têtu et Jean-Baptiste Renaud [94], parviennent à établir solidement leur entreprise ou à s'insérer dans des firmes commerciales d'importateurs grossistes anglophones ou montréalais (celle de Joseph Masson et Charles Langevin par exemple) et à se préparer au milieu du XIX[e] siècle à prendre leur relève à Québec. Cette ouverture se trouve facilitée par le rétrécissement à l'échelle régionale du commerce de gros et d'importation de Québec, vis-à-vis de celui de Montréal fortement dominant à l'échelle canadienne.

Les activités de production : artisans, journaliers et travailleurs industriels de la construction navale

Au début du XIX[e] siècle, le monde de la production de biens prend la forme essentiellement du travail en boutique d'artisans qualifiés qui fabriquent des biens sur commande, les vendent à leurs clients et les ajustent ou les réparent au besoin. La qualification s'acquiert par un apprentissage auprès d'un maître artisan qui permet d'acquérir, par un enseignement individualisé et la pratique, l'expertise nécessaire à la réalisation de toutes les étapes de production d'une chaussure, d'une selle, d'un tonneau ou d'une charrette. Au terme de l'apprentissage, le nouveau compagnon peut continuer à travailler dans la boutique et à prendre de l'expérience ou éventuellement s'établir à son compte dans sa propre boutique comme maître[95].

Dans les secteurs dominants de l'économie de Québec (construction navale, construction domiciliaire ou institutionnelle et commerce d'exportation du bois), la structure des métiers se conforme en partie au modèle artisan-apprenti. Le tableau 10.10 montre bien pour les trois secteurs la présence de groupes de métiers : le premier secteur, l'industrie de la construction navale, comprend les métiers qui lui sont spécifiques (calfat, poulieur, voilier, gréeur, etc.), le second des métiers substantiellement recouverts par cette industrie (charpentiers, forgerons, journaliers, menuisiers et peintre), mais dont une portion non négligeable peut se retrouver également dans la construction domiciliaire ou institutionnelle[96], et un troisième des métiers surtout liés aux activités portuaires, notamment du bois, auquel il faut ajouter un nombre indéterminé de journaliers ou débardeurs parfois dits *ship laborers*. Pendant la période couverte, plus de 60 % des artisans et travailleurs manuels de la ville se retrouvent dans ces groupes de métiers, alors que les hommes d'affaires clairement identifiées à ces activités sont certainement sous-évalués, car très présents sous des intitulés généraux de marchands.



Les charpentiers de navires au travail sur le bordé d'un navire en construction. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'industrie de la construction navale, au même titre que les forges, les brasseries ou les scieries, fait partie de ces activités productives d'avant l'industrialisation dont le fonctionnement combine des pratiques artisanales dans des métiers spécifiques avec des activités peu qualifiées[97]. En plus des activités de gestion de l'entreprise, conception des navires et encadrement du travail, plusieurs métiers qualifiés contribuent à la réalisation de quelques grands navires sur un chantier équipé lui-même ou en partage avec d'autres d'une cale de construction, de quais flottants, d'une scierie, d'une salle de traçage, d'une forge, d'une chaufferie avec des étuves et d'ateliers de voilier, de gréeur et de menuiserie. À Québec, entre 1 500 et 3 000 travailleurs animent annuellement ces chantiers de construction navale de 1840 à 1866, avec des pointes exceptionnelles à plus de 4 000 en 1863 et 1864 et une moyenne de près de 200 par chantier ou entre 70 et 80 par navire construit selon sa taille[98].

Certains artisans et travailleurs sont rattachés au chantier et encadrés par des contremaîtres, d'autres œuvrent à contrat en équipe sur le chantier ou dans leurs propres ateliers ailleurs en ville (les voiliers et cordiers par exemple). Des scieurs de long, de plus en plus menacés par les scieries mécaniques ou à vapeur du chantier ou de l'extérieur – ce qui expliquerait leur déclin numérique en 1871 –, préparent les pièces de bois pour les nombreux charpentiers de navire qui, du traçage à l'assemblage des pièces de la membrure et du bordé, assurent la construction complète du navire en bois jusqu'à son lancement. Des calfats assurent l'étanchéité du navire en insérant entre les planches du bordage de l'étoupe (rebuts de corderie) enduite de térébenthine et de brai (pâte à base de goudron) chauffé et, de plus en plus, en doublant les coques par des plaques de cuivre. Ce métier survit quelque peu au déclin de l'industrie (en augmentation importante entre 1851 et 1871), car il faut répéter l'opération tous les cinq ou sept ans lors des radoubs.

Tableau 10.10

Métiers et professions engagés dans la construction navale, la construction domiciliaire ou institutionnelle et les activités portuaires, d'après des recensements de 1795 à 1871, en nombre

Activités-professions	1795	1818	1842	1851	1871
Construction navale					
[Courtier en navires]					3
[Constructeur de navires –shipbuilder]			14	15	18
Contremaîtres charpentiers « Shipwright »			1	70	1
Scieur de long – sawyer	25	48	146	205	89
Calfat – caulker	9	20	45	60	112
Poulieur-Blockmaker	2	2	17	22	10
Fabriquants d'espars –Sparmaker					3
Cordier – Ropemaker & spinner			3	14	25
Voilier – Sailmaker	3	4	14	18	32
Gréeur – Ship rigger			2	45	35
« Shipsmith »				1	2
Forgeron-blacksmith-smiths	*47*	*82*	*113*	*203*	*231*
Charpentier (de navire)-carpenter	*75*	*159*	*461*	*984*	*1 026*
Menuisier-joiner	*83*	*220*	*383*	*755*	*640*
Journalier-laborer	*188*	*460*	*1 195*	*1 732*	*2 653*
Peintre – Painter		*21*	*55*	*118*	*189*
Construction domiciliaire ou institutionnelle					
Maçon – Mason	61	114	135	203	187
Couvreur	9	17	16	30	18
Plâtrier – Plasterer		4	5	33	39
Plombier – Plumber			3	6	39
Briqueteur – Bricklayer			1	10	25
Activités portuaires					
Arrimeur – Stevedore – stower		18	104	128	81
« Boom Man »				22	
« Timber tower »				31	39
Matelots, marins, navigateur-sailor, mariner, navigator, seaman	78	57	52	150	121
Batelier – Boatman, bateauman			8	55	118
Colleur – Culler			18	62	54
[Marchand de bois]		1	1	12	16
	Chefs de ménages			**Toutes professions**	

Les métiers en italique ne sont pas spécifiques à la construction navale, mais couvrent également la construction domiciliaire ou institutionnelle. Les occupations entre crochets ([…]) sont reliées à la direction des entreprises des secteurs.

Mêmes sources que le tableau 10.9. Note méthodologique : Les intitulés professionnels semblables ou traduits ont été regroupés en sous-groupes les plus cohérents possibles en fonction du domaine d'activité. Certains intitulés font partie des gens d'affaires, tels les constructeurs de navires dont une partie sont identifiés comme tels, à compter des années 1840, les marchands de bois, certainement sous estimés, ou des cols blancs (colleur).

Une fois la coque et les structures terminées entraient en action des menuisiers pour réaliser les cloisons, cabines et escaliers, le rabotage et les moulures et des sculpteurs pour les figures de proue. Des forgerons sur les chantiers ou le plus souvent à contrat fabriquaient les chevilles, boulons et clous, les multiples pièces de tout forme et en nombre grandissant qui solidifiaient la charpente de navires de plus en plus gros, fixaient et articulaient les nombreuses pièces mobiles. En conséquence des règles plus strictes d'accréditation et de classement de la Lloyds, le poids du fer dans les navires en bois s'accroît au point où il fallait 5 tonnes de fer pour un navire de 500 tonneaux en 1807, 40 tonnes pour un navire de 900 tonneaux en 1857 et 126 pour un navire de 1500 tonneaux en 1889[99]. Même si les ancres et les grandes chaînes sont importées d'Angleterre, les forgerons et fondeurs de la ville en tiraient des affaires très importantes.

Des peintres couvrent de peinture ou de vernis tous les bois, ajoutent des vitres et de la dorure sur les éléments décoratifs. Des poulieurs fabriquent et installent les poulies nécessaires au fonctionnement des voiles, au levage des marchandises et aux manipulations des lourdes pièces sur le chantier naval même. Des fabricants d'espars et de mâts ou de pompes apportent leur contribution, des cordiers produisent dans de grandes corderies construites sur la longueur tous les cordages de dimensions variées utilisées en particulier dans la mâture, des voiliers assemblent et cousent les pièces de toile dans les combles de plusieurs édifices de la Basse-Ville et y ajoutent les cordes et anneaux nécessaires. Les gréeurs assemblent en atelier, puis fixent sur le navire en construction les mâts, espars, cordages, poulies et voiles, une opération complexe mettant en place le système de propulsion des grands voiliers. Finalement, en plus de ces nombreux travailleurs qualifiés et de leurs apprentis, des journaliers remplissent sur le chantier de nombreuses tâches d'exécution peu complexes.

Même si les chantiers de construction navale sont fixes et ne construisent au mieux que quelques navires par année, ils demeurent en activité plusieurs mois en faisant intervenir des groupes d'artisans qualifiés spécifiques à cette industrie, pour des périodes limitées et plus ou moins intensives, des artisans ou travailleurs qualifiés en sous-traitance dont les compétences leur permettent d'œuvrer dans l'industrie de la construction générale (charpentiers, menuisiers, peintres). Ils occupent des journaliers qui peuvent aussi bien se retrouver dans cette dernière industrie ou dans les activités portuaires de transbordement des marchandises ou de manipulation du bois pour l'exportation, en compagnie des arrimeurs et marins. Dans les périodes creuses, plusieurs des artisans des métiers spécifiques à la construction navale trouvent du travail de radoub sur les navires en transit au port, mais la majorité des autres doivent diversifier leurs sources d'emploi et de contrats.

Il ne fait pas de doute que la rapide croissance de la ville et de ses banlieues dans les années 1820 à 1870 favorise une expansion considérable de la construction domiciliaire, institutionnelle et commerciale, y compris les grands travaux publics,

tout comme les destructions massives de quartiers de la ville par les grandes conflagrations de 1845 et 1866. Les artisans et travailleurs des métiers communs avec la construction navale par les matériaux et l'expertise en profitent, de même que les autres qui lui sont spécifiques (maçons, couvreurs, briqueteurs, plâtriers et plombiers) participent à une industrie qui construit sur place les ouvrages plutôt que de les lancer à la mer. Les caractéristiques de l'architecture de la ville et le rôle joué par les architectes, dans la conception et la réalisation des bâtiments de tout type qu'elle abrite, sont bien connus, mais l'industrie de la construction résiste encore à une synthèse attendue[100].

La réalisation des grands travaux de l'époque (églises et bâtiments religieux, édifices publics, édifices commerciaux et résidences bourgeoises) met à contribution des architectes et entrepreneurs souvent improvisés et formés sur le tas, parfois d'anciens maîtres-artisans plus expérimentés. Sous contrats, ils encadrent des artisans et apprentis, des journaliers pour la réalisation des composantes complexes des grandes constructions, requérant l'intervention de charpentiers, de menuisiers, de maçons ou briqueteurs, de couvreurs, de plâtriers, de peintres, de forgerons, plombiers et autres artisans du métal, de même que d'autres artisans ou artistes responsables d'éléments décoratifs (sculpteurs et doreurs) ou fournisseurs des meubles, des mécanismes de chauffage, d'approvisionnement en eau, des salles de bain. Les projets s'étendaient sur des mois, voire plus, et impliquaient des sommes parfois importantes qui avaient des retombées économiques considérables sur de nombreux travailleurs. Même la petite maison en bois des faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean d'un ou deux étages pouvait impliquer la prise en charge d'un projet de plusieurs mois par un ou plusieurs maîtres menuisiers ou charpentiers, plus polyvalents au début du siècle, mais dont les contours professionnels tendent, à compter des années 1830, à se raffermir[101]. À la suite des incendies, l'éventail des artisans s'élargit aux maçons, couvreurs en métal et peintres. Il faut conclure que les deux activités de construction puisent dans le même bassin de matières premières, surtout le bois extrêmement abondant et à bon compte, mais aussi le fer, et d'artisans et travailleurs qualifiés ou non.

Dans une ville portuaire aussi active que Québec, le nombre peu élevé de matelots, marins ou navigateurs trouvé dans les recensements (50 à 150 au tableau 10.10) pourrait surprendre, si l'on tient compte du nombre élevé de navires (1 000 à 1 500) et de marins britanniques (10 à 20 000) qui passent par Québec chaque été. Judith Fingard se livre à une excellente analyse de la question[102] et décompose la dynamique du marché de l'emploi maritime qui exclut à toutes fins pratiques les marins locaux. Les engagements sur les navires en partance des ports britanniques (allèges en forte proportion) incluent l'aller-retour et les capitaines contrôlent étroitement, avec l'appui des autorités coloniales et locales, ces marins relativement rares, dans un contexte de vive concurrence. La réglementation appliquée avec toute la vigueur possible cherche à éviter la désertion à l'arrivée, notamment à l'incitation des *crimps* ou agents de placement, de marins pour s'engager au plus offrant sur d'autres navires, soit ceux qui ont perdu des marins

pour cause d'accidents, soit sur la cinquantaine en moyenne de nouveaux navires exportés pour être revendus en Grande-Bretagne. Si des marins résidents de Québec étaient prêts à affronter l'un des métiers les plus dangereux de l'époque et étaient engagés sur des navires partant de Québec pour être vendus en Angleterre, il faudrait les ramener à Québec sur d'autres navires. La probabilité que des Canadiens français déjà employés dans le commerce du bois ou la construction navale soient tentés de s'éloigner de leur milieu ou que des Irlandais acceptent de retourner en Grande-Bretagne d'où ils étaient partis dans des conditions difficiles, paraissait extrêmement faible. Les armateurs préfèrent envoyer plus de marins à Québec que nécessaire pour l'aller afin d'assurer le remplacement des marins perdus par décès ou désertions et la constitution des équipages des nouveaux navires.

Les efforts pour contrôler le marché du travail maritime ne vont pas sans heurts. Le bureau gouvernemental du « Shipping Master », établi en 1848, soulève l'hostilité de la population locale, en particulier des arrimeurs et journaliers de navire et des constructeurs de navires qui doivent engager des marins pour expédier leurs nouveaux bateaux en Angleterre, et se révèle rapidement inefficace[103]. La contestation s'explique en grande partie par les pertes du travail saisonnier des journaliers de navires qui trouvaient peu d'emploi dans le chargement ou déchargement des marchandises et du bois, si les marins des navires étaient disponibles en trop grand nombre pour remplir ces fonctions[104]. Elle s'étend aux marins visés par la législation et conduit à des émeutes, du vandalisme et des incendies criminels pendant l'été et l'automne 1849. La désertion, un moment réduite à moins de 1 500 après un sommet de 3 000 en 1847, remonte au début des années 1850 à plus de 2 000 en moyenne[105]. Les *crimps* survivent très bien en dépit des obstacles placés sur leur route et il en résulte un marché du travail marqué au signe de la concurrence, favorisant des salaires élevés en situation de rareté ou déprimés en période de faible demande de marins.

Grèves et organisation des travailleurs du bois et du port

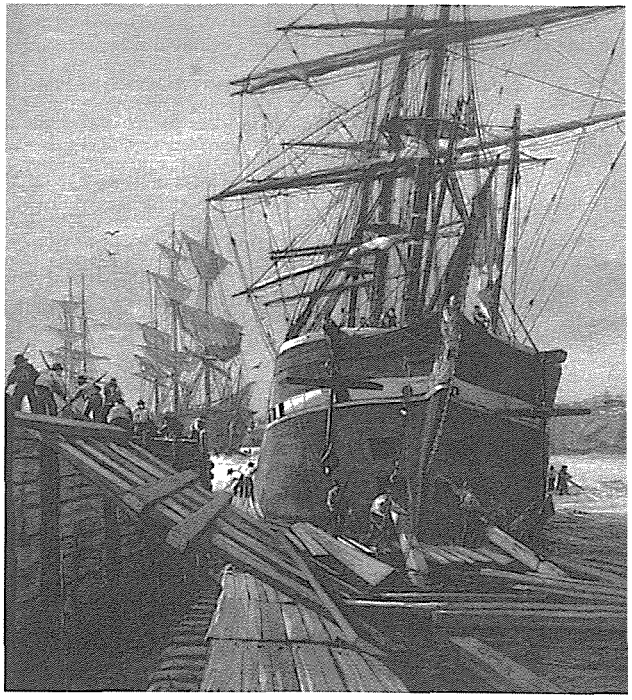
Comme la très forte majorité des artisans et travailleurs de la ville de Québec se retrouve dans la construction navale, la construction et les opérations portuaires, il ne faut pas se surprendre que les premières manifestations importantes d'organisation et d'agitation ouvrière, parfois violentes, se déclarent dans ces activités et réagissent essentiellement aux conditions de salaires et d'emploi qui y prévalent, en temps de crise surtout. Environ un millier de charpentiers de navires déclenchent une première grève importante le 3 décembre 1840 dans des chantiers navals en pleine croissance (environ 1 000 travailleurs en 1839 et 2 375 en 1840[106]) poussant les salaires à la hausse jusqu'à 1 $ ou 1,40 $ par jour. Un groupe de constructeurs navals de Saint-Roch se concertent alors pour réduire ces salaires à 0,60 $ pour l'année suivante. Réunis en assemblée, les charpentiers exigent un salaire d'un dollar par jour et ferment tous les chantiers de la ville en ce début de saison[107]. Une émeute éclate le 8 décembre près des chantiers Munn, des pillages et vols se produisent le lendemain dans les chantiers Oliver de Saint-Roch. Les

charpentiers se tiennent et parviennent à briser la cohésion des constructeurs en obtenant les salaires demandés dans les chantiers des anses du fleuve (Black en particulier). Les autres doivent suivre et le conflit s'éteint en moins de trois semaines préparant une saison record de près de 3 000 travailleurs occupés dans les chantiers. Il s'accompagne également de la création de la Société amicale et bienveillante des charpentiers de vaisseaux de Québec, selon la seule formule légalement acceptable à l'époque, celle d'une association mutuelle d'entraide économique et sociale, dont la vocation dérive lorsque nécessaire vers l'action revendicatrice et l'exclusivité professionnelle. Incorporée 10 ans plus tard en 1850, elle se trouve impliquée en 1867 dans un nouveau conflit majeur dans la phase décroissante de l'industrie.

À l'automne 1867 comme dans la première grève, l'enjeu principal touche les salaires. Fin septembre, les charpentiers de navire et leur association, reliée semble-t-il à l'association internationale des charpentiers et calfats, cherchent à faire augmenter les salaires de 0,90 $ à 1,25 $ par jour et ferment certains chantiers. Devant leur refus d'accepter 1 $ offert par les constructeurs, ils se heurtent à une coalition patronale de Québec et Lévis qui décide de ne plus engager dorénavant de membres de l'association[108]. Les charpentiers affrontent de fortes résistances et lors des pressions à la fin d'octobre pour faire interrompre le travail dans des chantiers de la Saint-Charles, un travailleur du chantier Samson décède dans des circonstances suspectes qui conduisent à l'arrestation et la mise en procès de 19 meneurs de l'association. Des manifestations de plus de 1 000 personnes accompagnent les accusés lors des procédures et provoquent une forte présence militaire préventive. À la mi-décembre, elles reprennent de façon plus musclée sur certains chantiers pour empêcher la reprise du travail d'ouvriers, mais un compromis négocié avant les Fêtes par le conseil de la Chambre de commerce obtient l'adhésion des travailleurs et des constructeurs et permet de redémarrer les chantiers dans une atmosphère très acceptable malgré la longueur et la vigueur du conflit.

Chez les marins, les arrimeurs et les journaliers de navire, les revendications et manifestations parfois violentes débutent à la mi-octobre 1841 chez des marins pour la plupart déserteurs exigeant une augmentation à 40 $ de leur salaire mensuel pour le retour en Angleterre. Les 200 à 300 manifestants paradent dans Champlain, mais se heurtent aux policiers à cheval appuyés par des militaires et se dispersent sans pouvoir légalement se réunir à nouveau[109]. En 1849, le bureau du Shipping Master Alfred Hawkins, qui cristallise les oppositions de groupes de marins et de travailleurs locaux, est incendié en juillet 1849, son nouvel emplacement endommagé, puis attaqué par une foule agressive à la fin d'août et sauvé in extremis par le sang-froid de magistrats de police, avec en réserve l'appui des troupes[110]. L'opposition des marins se manifeste par des virées agressives dès leur arrivée, prenant même à partie la police riveraine à la recherche de déserteurs, au point où elle conduit les policiers à la grève, en juin 1851, pour obtenir plus de ressources humaines et monétaires[111].

En mai 1855, dans un contexte de crise économique qui pousse les salaires de débardeurs et journaliers de navire à la baisse, 300 à 400 d'entre eux marchent sur les chantiers et cherchent à maintenir les salaires à 2,40 $ par jour en intimidant les travailleurs qui acceptent de travailler à beaucoup moins (1,40 $ et moins) et les employeurs qui réduisent les gages[112]. Quelques meneurs irlandais, actifs dans une Ship Labourers' Society établie récemment, sont arrêtés et accusés de conspiration, alors que les journaliers retournent au chargement du bois ou sont supplantés, selon le *Morning Chronicle,* par des marins payés à un supplément de 0,50 $ par jour ou par des travailleurs des paroisses rurales[113]. Essentiellement irlandaise, la Ship Labourers' Society tirerait son origine de ces événements, s'organiserait plus formellement en 1857, conduirait par la suite des négociations avec les arrimeurs et maîtres de navires et, finalement, obtient une incorporation en 1862, sous la désignation de Ship Labourers' Benevolent Society, avec comme mandat d'assurer le secours mutuel des membres et de leurs familles en cas d'accidents et de décès[114].



Chargement du bois équarri sur un navire à quai. (*Harper's Magazine*, 1888)

Cette couverture légale de la société ne l'empêche pas, tout au contraire, de poursuivre ses efforts pour maintenir les salaires de ses membres, mieux garantir le versement des salaires et obtenir une priorité d'embauche pour ses membres. Après plusieurs semaines d'agitation et notamment un raid d'intimidation au chantier Davie de Lauzon (le 14 juillet 1866), la société prend prétexte d'engagements de journaliers à des taux moindres à ce chantier et déclenche la grève le 20 juillet sur tout le port pour atteindre ses objectifs. Elle provoque le désarroi chez les marchands-exportateurs de Québec, en pleine saison des plus actives. Tout en dénonçant le caractère illégal du conflit et l'implication de la société bien au-delà des pouvoirs de sa charte, les marchands et les capitaines (*ship masters*) n'ont pas d'objection à répondre aux demandes salariales et à trouver des modalités de paiement des salaires qui minimisent les risques de pertes aux mains d'armateurs ou capitaines peu scrupuleux, de sorte que la société obtient gain de cause sur l'essentiel[115]. L'année suivante, du 3 au 16 juillet environ, les journaliers des anses de la rive nord du fleuve (ébarbeurs ou *chippers*) déclenchent une grève d'abord violente, possiblement reliée à la société, mais qui s'essouffle rapidement sans gains appréciables[116].

La société veille jalousement à préserver l'accès de ses membres au travail de chargement et un conflit entre elle et un de ses anciens membres dissidents, James K. Clarke, qui refuse depuis son départ d'engager des membres de la société, déclenche une émeute le 30 août 1869. Quelque 3 à 400 journaliers

poursuivent Clarke jusque dans la côte de la Montagne où il brandit deux pistolets et se réfugie dans une boutique. Seule la police, appuyée par des contingents de l'armée, parvient à le sauver et la grève qui s'ensuit dure quelques jours, avant d'être réglée par des négociations entre un groupe de marchands et des représentants de la société[117]. Il est clair que par leur grand nombre, par la présence d'une association représentative et par leur militantisme susceptible de dégénérer en violence incontrôlée, les journaliers, tout comme les charpentiers de navire, acquièrent un pouvoir de négociation manifeste, qu'ils parviennent à exercer face aux marchands désireux d'éviter des perturbations sociales pouvant nuire à la réputation de la ville et à leurs intérêts économiques tant immédiats qu'à moyen terme. La détérioration des conditions de travail dans la phase de déclin de la construction navale exacerbe également les conflits.

Les arrimeurs et journaliers de navires, les artisans et journaliers de la construction navale et les travailleurs de la préparation du bois pour l'exportation occupent une très forte proportion de la main-d'œuvre du quartier Champlain de la Basse-Ville, de la partie de la Haute-Ville près des anses de Sillery et du quartier et de la banlieue de Saint-Roch. Lieux de résidence et lieux de travail se confondent pour une forte proportion de ces travailleurs, alors que, au début du siècle, plus du tiers d'entre eux se retrouvent à la Basse-Ville et le reste disséminé dans le reste de la ville, que par la suite, à compter des années 1810, Saint-Roch et sa banlieue deviennent leur lieu principal de résidence (plus de 45 % en 1818, en hausse jusqu'à plus de 50 % en 1871) en raison de l'encombrement de Champlain et de l'expansion de la construction navale dans l'estuaire de la Saint-Charles. Ces emplois fournissent leur gagne-pain à de 40 à 60 % de la main-d'œuvre des quartiers Saint-Roch et Champlain. Environ une moitié des métiers spécifiques à la construction tant domiciliaire qu'institutionnelle ou commerciale se retrouvent, au milieu du siècle, dans Saint-Jean et l'autre dans Saint-Roch[118]. Au recensement de 1871, le poids de toutes ces activités s'amenuise (à moins de 40 %) avec une expansion des activités industrielles et commerciales.

Artisans, travailleurs manuels et ouvriers de la production et des transports

Dans un environnement essentiellement préindustriel, les artisans, compagnons et apprentis assument l'essentiel de la production de biens de consommation qui ne sont pas importés de Grande-Bretagne. Des artisans cordonniers, tanneurs, corroyeurs et selliers fabriquent des articles en cuir (chaussures, bottes, selles, etc.) pour leurs clients, le plus souvent sur commande. De même, les charrons fabriquent des voitures ; les meubliers des meubles et chaises ; les forgerons, ferblantiers et mouleurs des articles en métal ; les imprimeurs et relieurs des livres et journaux ; les boulangers, bouchers et pâtissiers des produits alimentaires ; les brasseurs des boissons alcoolisées ; les tailleurs, fourreurs et couturières des vêtements. Leurs activités intègrent à des degrés divers un travail de conception, de

production, de commercialisation des produits et incluent la formation des apprentis, le tout réalisé dans de petits ateliers et boutiques, souvent attenants aux résidences. L'augmentation très substantielle dans la plupart des occupations (tableau 10.11) reflète un accroissement de la consommation d'une population grandissante, mais aussi une transformation accélérée et inégale des pratiques de production, selon les secteurs et les entreprises, grâce à l'introduction de machines mues par l'énergie humaine ou animale, puis par la vapeur (en l'absence de pouvoir hydraulique significatif) et en raison de l'accroissement de la taille des unités de production.

Déterminante à Québec, la production du cuir et des bottes et chaussures permet d'illustrer ce constat[119]. Pendant le régime français, plusieurs tanneries importantes propriétés de marchands et d'autres de plus petite taille, situées d'abord hors de la ville et au XVIII[e] siècle dans les environs de la rivière Saint-Charles, approvisionnaient la trentaine ou quarantaine de cordonniers de la ville[120]. Jusqu'au début du XIX[e] siècle, la faible croissance de la population de la ville et des importations élevées de cuir et de ses produits ne favorisent pas l'expansion du nombre de tanneurs, cordonniers ou selliers. Même si, dans la première moitié du XIX[e] siècle, les importations de cuirs et chaussures plus luxueux ou produits à bas coûts dans les manufactures britanniques et américaines se poursuivent, le marché local du cuir se transforme et prend de la vigueur dans certains segments de la production. Il en résulte d'abord une forte augmentation du nombre d'artisans, compagnons et apprentis, mais surtout une démarche transitoire vers la manufacture et ensuite, au milieu des années 1860, vers la fabrique mécanisée caractéristique de la révolution industrielle.

Les pressions du marché local et national, envahi par une production industrielle de chaussures diversifiées et à prix réduit, ne laissaient guère le choix aux artisans tanneurs et cordonniers de mettre à profit leur proximité des consommateurs pour entamer une transformation des unités productives. En l'absence d'innovations technologiques significatives avant les années 1840, ce sont des marchands propriétaires d'ateliers ou des cordonniers devenant commerçants qui auraient agrandi les ateliers, dans les décennies 1820 et 1830, et engagé plus d'apprentis et compagnons pour constituer des inventaires pour la vente d'une gamme élargie de chaussures et d'autres produits en cuir[121]. Un inventaire d'un cordonnier, John Shea, dressé à son décès en 1820, liste plus de 500 paires de chaussures de plusieurs types et modèles (bottes, bottines, souliers et pantoufles) pour hommes et femmes, dont une partie provenait sans doute d'importations[122]. Dans les années 1830, plusieurs maîtres cordonniers offraient par les journaux des emplois à des groupes de 8 à 12 compagnons cordonniers d'un coup, confirmant l'ampleur de leurs ateliers.

Devant les importations de moins en moins coûteuses, les producteurs locaux doivent abaisser leurs prix, augmenter la production en inventaire et réduire les coûts de main-d'œuvre. Dans ces grands ateliers, les apprentis reçoivent

Tableau 10.11

Répartition des principales occupations des artisans, travailleurs manuels et ouvriers par grands secteurs d'activité de production et de transport, recensements de 1795 à 1871

Activités-professions	**1795**	**1818**	**1842**	**1851**	**1871**
Cordonnier –Shoemaker – Boot & Shoe maker	26	78	267	549	718
Tanneur	12	14	39	70	124
Corroyeur			5	10	66
Sellier-sadler	20	23	27	66	61
Cuir et chaussures sous total	*58*	*115*	*338*	*695*	*969*
Charron – Carthwright – Wheelwright – carriage maker – coachbuilder – Carossier	12	48	44	68	64
Tonnelier – cooper	61	82	64	67	76
Meublier – chaisier – ébéniste – chairmaker et cabinet maker	1	14	49	135	167
Tourneur	3		4	10	6
Forgeron – blacksmith – other smiths*	47	82	113	203	231
Ferblantier	7	9	25	63	90
Mouleur – Molder			2	30	47
Ingénieur – Engineer		4	2	29	71
Machiniste – Mécanicien				6	24
Fondeur – Founder			2	9	19
Mineur – Miner	10	28	5	18	6
Tailleur de Pierre – Stone Cutter				43	77
Imprimeur – printer	2	9	34	116	111
Typographe				25	12
Relieur – Book binder		5	7	25	24
Boulanger	36	76	85	142	156
Boucher	32	44	54	146	200
Soucissier – charcutier		1	7	2	5
Pâtissier – confiseur – confectionner	1	4	16	42	59
Cuisinier – Cook	3		5	65	23
Laveuse de linge-blanchisseuse – Washerwoman – Laundress *				37	118
Couturière – seamstress – dressmaker	1	7	18	407	1083
Modistes – modeuses – Milliner	3	12		85	101
Tailleur/ Tailor – Tailoress	27	54	109	159	102
Fourreur – Pelletier – Furrier	4	3	10	13	3
Perruquier	13	10	2	2	
Charretier – Carter *	94	142	289	540	685
Cocher – Coachman *				14	14
Horloger – watchmaker	4	7	17	26	31
Brasseur – Distilleur	7	8	10	12	19
Ouvrier – Factory Hand (girl-boy)				2	94
	Chefs de ménages			**Toutes professions**	

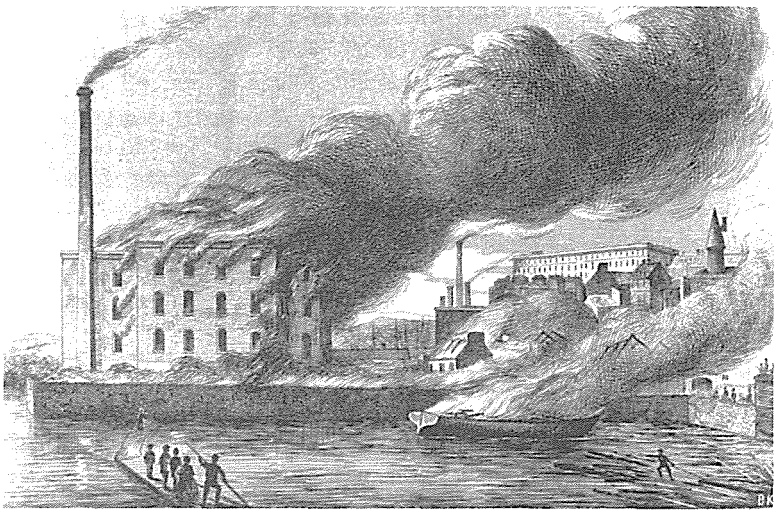
Mêmes sources que le tableau 10.9. Nous avons inclus quelques activités non productives importantes(*) comme les charretiers, cochers et laveuses de linge. À noter que, dans certaines occupations, comme les couturières, et dans les cas de travail de plusieurs membres d'un même ménage, le nombre augmente très fortement en 1851 et 1871 en raison de l'inclusion de l'ensemble des travailleurs et non seulement des chefs de ménages.

plus généralement des salaires au lieu de nourriture et de logement pour un apprentissage écourté, la division du travail apparaît par étapes, entraînant la spécialisation de plusieurs employés, certaines opérations sont réalisées à domicile, les salaires des compagnons diminuent et leur perspective d'accession à la maîtrise et d'ouverture de leur propre boutique s'estompe faute de capitaux. Devant cette détérioration de leurs conditions de travail, des compagnons réagissent et tentent de s'organiser en une association de secours mutuel, la Quebec Journeymen Shoemakers' Society, dont l'existence est confirmée en 1835 dans des offres d'emplois à des compagnons excluant spécifiquement ses membres[123].

En amont des manufactures de chaussures qui commencent à apparaître, les tanneries augmentent en nombre et en taille pour répondre à la demande accrue de cuirs des cordonniers et fournir un débouché aux peaux des abattoirs et bouchers. Ces petits ateliers demandent quelques capitaux pour la bâtisse et les cuves, de même qu'un approvisionnement en eau que les tanneurs trouveront dans les ruisseaux qui dévalent du cap sur la rue Saint-Vallier où ils s'installeront en grappes. Le recensement nominatif de 1851 en identifie 15 produisant au moins 10 000 peaux de bœufs et de vaches et 15 000 peaux de moutons et de veaux, dont une mue à la vapeur[124]. Ces tanneries approvisionnent également plusieurs artisans selliers en cuirs épais.

À compter des années 1850, la cordonnerie tant montréalaise que québécoise subit le choc de l'introduction des machines et de la vapeur pour les actionner. Une première machine, probablement pour la préparation du cuir, adoptée en 1849 par Brown & Childs de Montréal, conduit, en plus de revendications salariales, à une grève de 16 semaines de l'Association des compagnons cordonniers[125]. Malgré un certain succès juridique, le mouvement des cordonniers montréalais, sans contrepartie québécoise, ne parvient pas à endiguer le machinisme et la division du travail, que vient accélérer encore l'apparition d'une première machine à coudre à Montréal en 1851 et son adoption croissante dans les années qui suivent. Si les travaux de Joanne Burgess permettent de suivre de près l'expérience montréalaise, le passage de la manufacture à la fabrique mécanisée paraît, pour des raisons mal connues, retarder à Québec jusqu'au milieu des années 1860. Le démarrage timide encore de la mécanisation permet de commencer à rapatrier à la manufacture plusieurs des étapes de production dispersées chez des travailleurs ou travailleuses à domicile et chaque nouvelle introduction de machine accélère les cadences et la productivité, comme la fabrique le démontrera dans la période ultérieure.

Les mêmes conditions interviennent dans plusieurs autres activités de production et provoquent l'éclosion de grandes manufactures en cours de mécanisation, produisant pour la vente au détail à grande échelle. Ainsi, des artisans meubliers fabriquent des meubles sur commande ou pour la vente sur place dans de petits ateliers avec quelques artisans, à la manière par exemple en 1856 des maîtres meubliers Pierre Drouin et Honoré Roy dit Belleau, avec deux compagnons



Incendie de la manufacture de Drum à Québec d'après *L'Opinion publique* du 11 septembre 1873. (Archives de la ville de Québec, nº 16782)

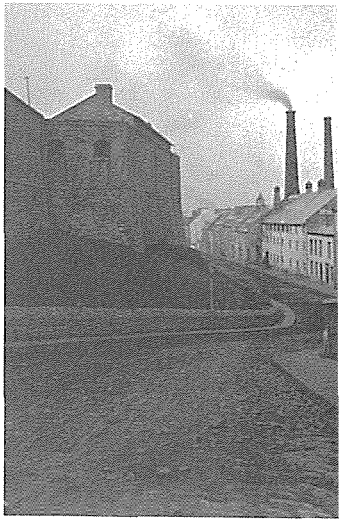
meubliers, un peintre et six apprentis[126]. L'un de ces artisans meubliers, William Drum, se distingue bientôt de ses confrères : de 1829 à 1837, il exploite dans Saint-Roch un atelier de deux étages à l'arrière de sa résidence avec peu de capital et quelques outils et engage un nombre grandissant d'apprentis[127]. À compter de 1837, il s'installe rue Saint-Paul dans un édifice plus grand, introduit plusieurs machines, emploie entre 10 et 20 apprentis annuellement jusqu'à la destruction de son entreprise lors de la conflagration de 1845 et sa reconstruction agrandie sur un site étendu par l'acquisition de terrains avoisinants. Faute de capitaux pour s'équiper d'une machine à vapeur, il exploite, à partir de 1843, le pouvoir hydraulique du moulin du Petit-Pré à Château-Richer pour produire des clous et des pièces tournées pour les chaises. L'entreprise de Drum connaît par la suite une croissance remarquable et emploie d'après les recensements 45 employés au début de 1852, incluant plus d'une vingtaine d'apprentis, 109 dont 18 apprentis en 1861 et 120 dont 67 apprentis en 1871.

L'introduction de la vapeur en 1857 assure le fonctionnement d'une trentaine de machines (tours, scies, polisseuses et raboteuses) ; elle transforme les conditions de travail des artisans et surtout des apprentis engagés à bas ou même sans salaires et soumis à des horaires et des règles rigides. Elle se couple aussi à des techniques de ventes plus agressives et novatrices, par de la publicité directe dans les journaux et les annuaires locaux, par des ventes à l'encan et par de vastes salles de montre dans un bâtiment de son complexe industriel. En 1871, les 6 entreprises de l'industrie du meuble de la ville de Québec produisent presque autant que les 25 de la ville de Montréal et comprennent la plus grande entreprise de ce type au Québec, celle de Drum avec une valeur de la production du double de la seconde (160 000 $ *vs* 75 000 $ pour la Hilton de Montréal), et la troisième (à 64 000 $), celle de Philippe Vallière, fils de son associé de 1832 à 1834[128].

Située dans le secteur du Palais proche des quais, la production de bière à Québec se développe à la fin du XVIII[e] siècle dans la tradition brassicole britannique, à la faveur d'un important commerce de céréales. À l'instar des Molson à Montréal, les John Young, Simon Fraser jr et Thomas Grant seront les instigateurs d'un développement de cette production à Québec par l'acquisition de la St. Roc Brewery en 1791 et par la construction l'année suivante d'une importante brasserie à Beauport[129]. Malgré d'importants déboires financiers qui menacent sa survie, l'entreprise constitue le point de départ d'une production complexe peu intensive en main-d'œuvre, faiblement mécanisée et consommatrice d'orge, de houblon et d'eau pure. La St. Roc sera acquise en 1813 par James McCallum, un marchand qui l'approvisionnait en grains. McCallum et ses fils poursuivront l'exploitation de la brasserie non sans soubresauts jusqu'à sa vente en 1842 à Thomas Lloyd et Paul Lepper qui continueront les activités sous les désignations successives de St. Charles Brewery, puis de Lloyd and Lepper Brewery jusqu'au décès de Lepper en 1857 et sa vente aux frères Molson, et enfin sa fermeture en 1864[130]. En 1840, Duncan McCallum, l'un des fils de James et déjà gestionnaire de la St. Roc, avait fait construire en face une nouvelle brasserie, la McCallum Brewery, bientôt rasée par une explosion en 1842 et à nouveau par le conflagration de 1845. Reconstruite deux fois, la brasserie passe aux mains en 1847 d'un autre fils, Daniel, qui l'exploite jusqu'au milieu des années 1870.

Construite à Près-de-Ville en 1800 par la Lester and Morrogh, une firme d'importation de spiritueux et de commerce de céréales, la Cape Diamond Brewery passe aux mains de Thomas Dunn en 1808 qui la confie à bail à John Racey, relié à l'établissement de Beauport, puis la vend en 1816 après sa destruction par incendie l'année précédente à Pierre Bréhaut, également commerçant de céréales et décédé en 1817[131]. Dans les années 1830, Racey en serait le propriétaire et Joseph K. Boswell, un brasseur d'origine irlandaise formé en Écosse, l'administre et l'acquiert vers 1843. On retrouve Boswell en 1851 près de la rue Saint-Paul, puis dans un vaste établissement sur la rue Saint-Vallier à compter de 1852. Au recensement de 1851, trois brasseries (McCallum, Lloyds et Lepper et Boswell) emploient une douzaine d'employés chacune et en 1871, Boswell domine avec 56 employés et une valeur de production de 182 000 $, devant la McCallum avec 39 employés et une valeur de 121 000 $. La vapeur, introduite chez McCallum en 1839 sert notamment à la mouture et au broyage du malt et est confirmée au recensement de 1851 à la fois chez McCallum et Lloyds et Lepper.

Chaque brasserie emploie un brasseur et un malteur qualifiés qui gèrent la production à la manière des fondeurs des forges, un tonnelier pour la fabrication des nombreux tonneaux et barils, des embouteilleurs dans les années 1860 ainsi que des travailleurs non spécialisés. La main-d'œuvre semble difficile à stabiliser en raison des dures conditions de travail et les trois principaux brasseurs s'entendent même à compter de 1847 pour ne pas embaucher d'anciens travailleurs des deux autres sans libération écrite[132]. Entre 1858 et 1867, les établissements de Québec brassent en moyenne le quart de la production québécoise et celles de Montréal



La brasserie Boswell, située au pied de la côte du Palais.
(Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, *La côte du Palais et la rue Saint-Vallier*, Photo Louis-Prudent Vallée, 1870, n° Ph1986-0828)

les deux tiers, toutefois à la fin de la période Montréal augmente sa part du marché[133].

Dans les autres secteurs de la production (tableau 10.11), seules quelques exceptions viennent rompre la monotonie d'une pratique artisanale encore dominante, même au recensement industriel de 1871. Les quelques fonderies locales mues à la vapeur n'ont rien à voir avec les grandes montréalaises et même la plus importante de la région, Carrier, Lainé & Co est située sur la rive sud (100 employés pour une production de 91 500 $). Seuls deux entrepreneurs méritent une mention, soit Henry Galbraith, qui approvisionne la construction navale avec 23 employés en 1851 et 20 avec une production de 80 000 $ en 1871, et Georges Bisset producteur de machinerie industrielle, avec 40 employés en 1851 et 52 pour une production de 50 000 $ en 1871. Si cette faiblesse pouvait s'expliquer au début du siècle par les restrictions britanniques aux transferts technologiques et à la concurrence des importations britanniques, à partir des années 1820 la concurrence montréalaise bénéficie de la construction de vapeurs et de matériel de chemin de fer et s'approvisionne aux forges du Saint-Maurice et de Radnor[134], alors que ces établissements desservent substantiellement le marché de Québec. Signalons aussi, la manufacture de clous de Chinic et Beaudet, la Quebec Rubber, la Quebec Gas, ainsi que quelques petites manufactures d'articles en fourrure à forte main-d'œuvre féminine et de produits du tabac, mais aussi d'importants imprimeurs (les Desbarats, Thomas Cary, John Neilson, Augustin Côté, etc.) alimentés par des contrats gouvernementaux d'impression et par des journaux, dont les employés typographes auraient formé la première association syndicale à Québec vers le tournant des années 1830[135].

Au milieu des années 1860, les activités industrielles restent en développement dans un monde du travail encore dominé par des artisans, compagnons et apprentis, par des travailleurs manuels souvent à leur compte, tels les nombreux charretiers, boulangers, pâtissiers, tailleurs, etc., qui tentent de tirer un revenu régulier d'une économie fortement saisonnière et instable. Une transition difficile vers l'industrialisation s'amorce, aggravée par une crise économique pendant les années 1870.

Le travail au féminin

Très mal connu avant 1851[136], le monde du travail au féminin peut être cerné avec plus de précision lorsque le recensement de 1851 inclut tous les membres de la famille avec leur profession. Il devient alors possible d'identifier l'activité socioprofessionnelle des femmes membres du ménage, qu'elles soient conjointes, enfants, pensionnaires ou domestiques. Le tableau 10.12 permet de constater qu'à peine 12,8 % des personnes de sexe féminin (incluant les enfants) déclarent une occupation en comparaison de 53,5 % pour celles de sexe masculin, soit une moyenne de 32,4 % pour les deux sexes au total. Ces femmes représentent tout de même 20,4 % du total des personnes déclarant une profession, mais se

répartissent très inégalement par groupes socioprofessionnels : 79,4 % pour les services personnels, 12,8 % dans les affaires, généralement petites, et environ 8 % dans les autres groupes.

Tableau 10.12

Groupes socioprofessionnels et principales professions exercées par des femmes à Québec par secteurs de la ville, recensement de 1851-1852

Professions-métiers	Basse-Ville	Haute-Ville	St-Jean	Banlieue Haute-Ville	St-Roch	Banlieue Saint-Roch Nord et Sud	Total femmes	Grand total (hommes et femmes)	% des femmes sur le total	% du total des femmes
Bourgeoise-rentière	0	22	10	0	9	0	41			1,42
Marchande-commerçante	11	3	15	0	6	0	35			1,21
Hôtelière-aubergiste	10	1	1	1	1	0	14			0,48
Maison de pension	9	9	5	0	0	2	25			0,86
Magasin-boutique	6	2	8	1	1	1	19			0,66
Épicerie-alimentation	6	2	6	0	3	5	22			0,76
Colporteuse	5	0	0	0	0	1	6			0,21
Gens d'affaires et petit commerce	**47**	**39**	**45**	**2**	**20**	**9**	**162**	**1 268**	**12,8**	**5,59**
Directrice du Bon Pasteur	0	0	1				1			0,03
Religieuse et économe	1	2	0	0	0	0	3			0,10
Commis et autres cols blancs	9	8	19	0	11	0	47			1,62
Infirmière et sage-femme	4	28	4	1	2	0	39			1,35
Enseignante	7	18	7	2	18	0	52			1,80
Fonctionnaires, professionnelles et cols blancs	**21**	**56**	**31**	**3**	**31**	**0**	**142**	**1 667**	**8,5**	**4,90**
Cultivatrice	0	0	1				1	12	8,3	0,03
Cuisinière	6	35	7	5	2	0	55			1,90
Artisane	3	5	7	0	11	0	26			0,90
Autres travailleuses manuelles	4	7	3	0	0	0	14			0,48
Modiste-Milliner	13	29	25	0	13	0	80			2,76
Tailleuse	2	7	0	0	1	0	10			0,35
Couturière, seamstress, dressmaker	57	76	107	2	97	66	405			13,98

Professions-métiers	Basse-Ville	Haute-Ville	St-Jean	Banlieue Haute-Ville	St-Roch	Banlieue Saint-Roch Nord et Sud	Total femmes	Grand total (hommes et femmes)	% des femmes sur le total	% du total des femmes
Laveuse, blanchisseuse	3	6	13	0	9	4	35			1,21
Journalière	11	8	8	4	4	5	40			1,38
Artisanes, ouvrières, travailleuses manuelles et journalières	**99**	**173**	**170**	**11**	**137**	**75**	**665**	**8 188**	**8,1**	**22,96**
Domestiques, servantes, etc.	**352**	**637**	**351**	**121**	**239**	**66**	**1 766**	**2 223**	**79,4**	**60,98**
Indéterminées et non classées	**21**	**47**	**64**	**0**	**28**	**0**	**160**	**874**	**18,3**	**5,52**
Total des femmes déclarant une profession	**540**	**952**	**662**	**137**	**455**	**150**	**2 896**	**14 220**	**20,4**	**100,00**
% des femmes déclarant une profession	*13,8*	*30,2*	*11,3*	*8,8*	*6,4*	*13,6*	*12,8*	*32,4*		
Total des femmes /population*	**3 909**	**3 156**	**5 841**	**1 562**	**7 095**	**1 100**	**22 663**	***43 940**		

Source : Recensement manuscrit de 1851-1852, pour la méthodologie voir note au tableau 10.9.

Ainsi en 1851, 61 % des emplois féminins de la ville prennent la forme de services domestiques et 23 % de travail manuel, surtout de couturières (14 %). L'étude de Claudette Lacelle pour les années 1816-20 et 1871-75, construite à partir des recensements et de contrats d'engagements, montre bien la dynamique sociale entourant ces emplois, surtout féminins. Ainsi, ils forment là transition entre l'enfance et la fondation d'une famille pour de nombreuses jeunes filles (les deux tiers des domestiques en 1816-20), ils accueillent des enfants abandonnés très jeunes ou ils fournissent un emploi à des adultes en veuvage ou célibataires (l'autre tiers)[137]. Des familles de gens d'affaires et de professionnels à l'aise, surtout de la Haute-Ville, engageaient quelques jeunes filles des classes populaires (canadiennes-françaises ou irlandaises) pour les travaux ménagers et la garde des enfants, à faible salaire, en plus du couvert et du logement.

Ce type de travail et de rémunération offrait en période de difficultés économiques une alternative intéressante aux crises alimentaires et une occasion de promotion sociale, par le déplacement de membres des classes populaires vers les zones aisées de la ville. Alors que l'on compte, en 1851, 4 domestiques féminines pour 100 habitants pour l'ensemble de la ville, il s'en trouve 11,4 à la Haute-Ville, 4,5 à la Basse-Ville, 3,1 dans Saint-Jean et 1,7 dans Saint-Roch. En 1871, Claudette Lacelle constate que 51,2 % des ménages de la ville employant des domestiques résident à la Haute-Ville (quartier du Palais et Saint-Louis) et que près de 50 % des familles de ces quartiers emploient deux domestiques ou plus[138].

Aux recensements de 1851 et 1871, entre 80 et 90 % des domestiques sont des femmes, environ 90 % des catholiques, 55 à 60 % d'origine canadienne-française et 35 à 40 % irlandaise[139].

Les conditions de vie des domestiques variaient considérablement selon les milieux de travail, et leur comportement dans une contexte socialement différencié pouvait déboucher sur la criminalité. À l'image d'autres grandes villes nord-américaines, il semble, d'après des recoupements d'information établis par Lacelle, que le plus vieux métier du monde pouvait attirer ou affliger les domestiques de Québec, surtout celles qui perdaient leur emploi sans trop d'économies en raison de harcèlement sexuel ou de grossesse suspecte[140]. Même si les recensements de 1851 et 1871 permettent de retracer dans le quartier Saint-Jean en 1851 une trentaine de prostituées dans 8 ou 9 maisons suspectes ou de mauvaise réputation et 47 prostituées dans 7 maisons clairement identifiées en 1871, il ne fait pas de doute qu'ils s'en trouvent beaucoup plus comme en font foi les condamnations et incarcérations de femmes pour cette raison[141].

Dans la production, la présence des femmes demeure bien timide et accidentelle, sauf dans la couture et la fabrication de vêtements (couturières, modistes et tailleuses) surtout dans un contexte de travail à domicile ou dans de petits ateliers familiaux. Même en 1871, il ne se trouve pas encore à Québec de production manufacturière ou industrielle de textiles ou de vêtements en dépit de l'éclosion pionnière de ces activités à Sherbrooke dès les années 1840 pour les tissus de coton et de laine[142]. La persistance de la concurrence des textiles et vêtements d'importation, britannique surtout, vient s'ajouter à une production rurale traditionnelle dans des moulins et à la ferme, qui ne facilite pas la conversion de cette production en fabrique mécanisée[143].

Les femmes percent pourtant dans le petit commerce et dans certaines fonctions de cols blancs. Outre les bourgeoises ou rentières, héritières souvent de fortunes et entreprises du père ou du mari, elles se retrouvent plusieurs fois visiblement dans de petits commerces (maisons de pension, magasins, épiceries et hôtels) qu'elles ont pu développer elles-mêmes. Dans les emplois de cols blancs en 1851, elles se retrouvent sans surprise dans les fonctions d'enseignantes, d'infirmières ou de commis. Le travail féminin hors des tâches familiales reste inexistant pour 87,2 % des femmes.

Les solidarités sociales liées au travail : le secours mutuel

D'inspiration britannique, des institutions de secours mutuels s'implantent sous la forme d'une assurance coopérative, financée par des frais d'admission et des souscriptions mensuelles des membres, destinée à accumuler un fonds pour secourir les membres au moment de la maladie, de la détresse ou de la vieillesse. Une première, la Société bienveillante de Québec ou Quebec Benevolent Society, apparaît en avril 1789 et se compose de membres de l'élite en grande majorité

anglophone[144]. Seize ans plus tard, la société a accumulé un fonds de 1 800£ et secouru les veuves et familles de ses membres pour 1 150£, de sorte qu'elle obtient sans trop de mal en 1807 une incorporation pour garantir légalement ses opérations comptables et de prêts[145]. Lorsqu'en janvier 1810, un groupe d'artisans fondent la Société bienveillante et amicale des artisans de Québec (Quebec Friendly Society) pour les mêmes objectifs et pour se protéger des accidents et qu'elle cherche à obtenir en 1812 une incorporation semblable, elle échoue devant les objections du Conseil législatif dans le contexte politique encore tout agité de l'administration de James Craig. Cet échec entrave sérieusement son développement de sorte que, même si ses fonds accumulés passent de 300£ en 1812 à 400£ en 1817, son nombre de membres chute de 146 à 62[146].

Même si, en 1817, l'incorporation reçoit l'aval des Chambres du Bas-Canada, la confirmation de la sanction royale arrive trop tard et rend la loi invalide, de sorte que des projets de loi présentés presque annuellement dans les années 1820 demeurent bloqués devant l'opposition du Conseil législatif jusqu'en 1830. Les efforts pour établir chez les artisans des sociétés de secours mutuels demeurent difficiles à confirmer légalement et à poursuivre, d'autant plus que leurs objectifs se combinent souvent à des revendications de nature syndicale : ce sera le cas notamment de la Société bienveillante des ouvriers de Québec, de la Société de bienfaisance des journaliers de navires à Québec, de la Société typographique de Québec, respectivement incorporées en 1850, 1862 et 1864[147].

Chômage et conditions de vie

Les efforts de plusieurs travailleurs pour se donner des moyens de protection contre les aléas de leur situation personnelle ne règlent pas le problème de fond d'un chômage saisonnier inévitable, fréquemment aggravé par les cycles défavorables du commerce du bois ou par les conflagrations occasionnelles. Les initiatives pour gérer la misère provoquée l'hiver par les inégalités économiques sont rares, mais certaines ne manquent pas d'ingéniosité : elles consistent à essayer de remplacer l'aumône liée à la mendicité par des contributions à des institutions créant de l'emploi et fournissant des services aux indigents et aux chômeurs. Ainsi en décembre 1828, un comité de la Chambre d'Assemblée étudie l'état des chemins de la région et évalue les moyens de développer leur macadamisage par le concassage des pierres pendant l'hiver. Il interroge plusieurs témoins sur le nombre et la condition des indigents et des chômeurs de la ville pendant l'hiver, sur l'état du marché du travail pendant cette saison et sur la possibilité d'employer un certain nombre de travailleurs pour casser des pierres et à quel coût[148]. Le portrait qui se dégage des témoignages indique qu'il y aurait environ 150 à 300 indigents réduits, l'année durant, à la mendicité et au moins 200 travailleurs obligés de travailler l'hiver pour survivre en raison de leur incapacité (par chômage ou imprévoyance) à avoir accumulé des réserves suffisantes. Le total correspondrait à environ 15 % du nombre estimé d'artisans, travailleurs manuels et journaliers de Québec (environ

3 000 à cette époque), et affecterait facilement 1 000 personnes en incluant les dépendants. Une soupe populaire (*soup kitchen*) établie à ce moment avait reçu 200 indigents, à l'exclusion des femmes et enfants.

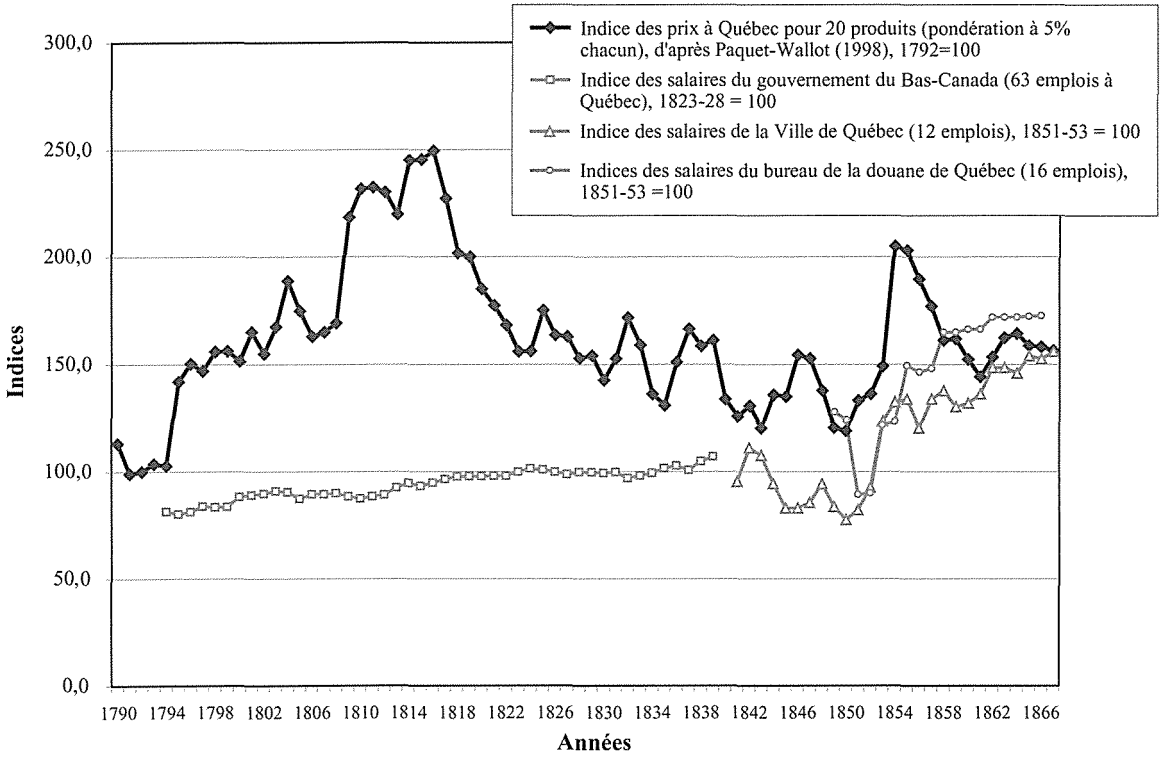
Les rigueurs climatiques rendent difficile de trouver des alternatives, car la construction navale emploie essentiellement des travailleurs qualifiés. Seuls les militaires embauchent des journaliers (135 en 1828-1829) pour casser des pierres utilisées dans la construction des nouvelles fortifications, en plus d'environ 130 artisans, et réduisent même quelque peu les salaires de façon à en aider un plus grand nombre. Ce même travail destiné cette fois au macadamisage des chemins paraît aux témoins une solution intéressante, déjà appliquée même par une nouvelle organisation sociale, l'Institution charitable de Québec, qui fournit du travail au bout d'à peine 10 jours d'activité à 60 hommes et au terme de la saison en aura employé 300 à partir de souscriptions de plus de 750£[149]. Les salaires sont bien inférieurs à ceux de l'été (en moyenne 1 $ par jour) et, à environ 0,25 $ par jour, ne suffisent pas à la subsistance alimentaire souvent rendue plus onéreuse lorsque le prix du pain augmente. L'initiative connaît un certain succès, mais a ses limites, de sorte qu'elle ne semble pas réapparaître par la suite, au profit d'une alternative plus élaborée, la maison d'industrie qui assure un gîte et la nourriture aux pauvres pendant l'hiver et les emploie dans des travaux publics. Plusieurs projets à Montréal entre 1819 et 1823 échouent, alors qu'une tentative de maison d'industrie se concrétise à Québec en décembre 1836, mais un pensionnaire en état d'ivresse déclenche un incendie en mars 1837 et les 190 pauvres se retrouvent à la rue ou à l'Hôpital de la marine[150]. Enfin, comme le bois de chauffage constitue l'hiver un bien de première nécessité, une Société charitable du bois de chauffage à Québec (incorporée en 1845) achète du bois l'été à bas pris pour le distribuer gratuitement aux plus pauvres l'hiver venu, au moment où il est rare et plus dispendieux, et écoule le surplus à 1 $ la corde incluant le transport, à d'autres familles à faible revenu sur recommandation des membres de la Société[151].

Ces efforts ne parviennent certainement pas à répondre à des besoins importants, dont l'ampleur demeure tributaire à la fois du marché estival de l'emploi dans le port et dans les chantiers navals et des niveaux comparés des salaires et des prix. À cette époque, le marché du travail se fonde peu sur le salariat et les gains s'établissent sur une base quotidienne en fonction du travail à faire et pour des durées d'emploi très variables. Comparer les salaires et les prix présente un défi considérable, que seules quelques données fragmentaires permettent d'illustrer. Le mouvement des prix à Québec peut être suivi de près grâce aux travaux de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot (figure 10.7[152]). L'économie britannique, entraînée par les guerres napoléoniennes et le blocus continental dans une inflation accélérée, transmet ce mouvement à sa colonie sous la forme d'une hausse rapide des prix à Québec à partir du milieu des années 1790 jusqu'à un sommet en 1816. Les conditions bas-canadiennes des prix agricoles y participent et se manifestent par une hausse importante du prix des denrées de base (du blé, de la farine, du bœuf, du beurre, des œufs et du bois de chauffage)[153]. La hausse reflète une conjoncture

économique à la fois favorable au démarrage du commerce du bois, mais aussi instable dans l'équilibre des revenus et des prix. Une hausse prévisible des salaires ne peut être observée faute de séries continues, mais elle est probable[154], bien que les indices des salaires payés aux fonctionnaires du Bas-Canada (figure 10.7) ne réagissent aucunement à ces pressions, pas plus d'ailleurs que lors de la déflation qui suit de 1816 à 1839[155].

Figure 10.7

Indices de prix et de salaires à Québec, 1790-1867



Sources : pour les prix d'après Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, « Some Price Indexes for Quebec and Montreal (1760-1913) », Appendice II, tableau 1, p. 314-316 et pour les salaires d'après les comptes des dépenses du gouvernement du Bas-Canada dans les appendices aux *JALBC* pour les années 1794 à 1839, les rapports annuels du trésorier de la ville de Québec et les Comptes publics de la Province du Canada.

Le retour de la paix en Europe et en Amérique du Nord, une croissance rapide de la population par l'immigration et l'expansion des activités d'exportation des produits forestiers ramènent, au début des années 1820, les prix au niveau des années 1800-1808. Des auteurs comme Fernand Ouellet ont parlé de crises profondes de l'agriculture, dont les produits dominent les indices de prix. Ces tendances s'accentuent encore dans les décennies 1820, 1830 et 1840, au rythme de cycles très marqués par la conjoncture spéculative, mais globalement favorable du commerce du bois avec la Grande-Bretagne et celle déprimée du commerce des céréales à des prix en baisse en raison de l'ouverture de nouveaux centres de production dans le Haut-Canada et l'Ouest américain. Cette longue tendance à la baisse des prix jusqu'en 1850 n'est pas sans effet positif, dans la mesure où en moyenne le coût de la vie pour les travailleurs se réduit et que les salaires ne semblent pas suivre la même tendance avant les années 1840.

Pour les années 1840 à 1867, les quelques indices de salaires que nous avons pu construire pour les fonctionnaires de la ville et du bureau de la douane de Québec confirment les premiers ajustements des salaires au mouvement inflationniste des années 1850 à 1854, sans baisse toutefois lors de la déflation subséquente[156]. Pour la ville de Québec, la baisse des années 1840 s'explique par une situation financière très difficile. Dans les années 1850-1860, prix et salaires tendent à s'ajuster dans les secteurs publics, tout comme ils avaient tendance à le faire, non sans tensions vives se manifestant dans les premiers conflits ouvriers. Les fréquentes instabilités conjoncturelles de cette période recouvrent une tendance stable à long terme dans les prix et les salaires avec une amélioration dans ce cas à compter des années 1850.

* * *

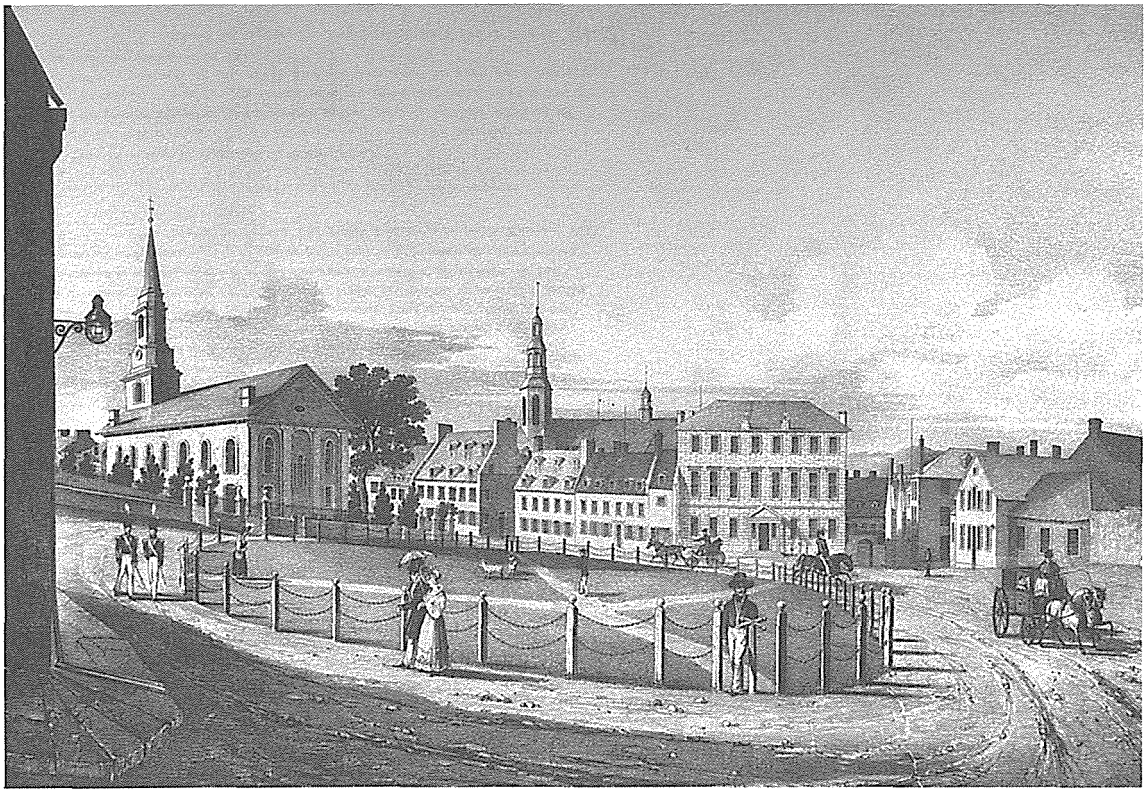
À tout considérer, la société de la ville de Québec de cette période reflète une économie fondée essentiellement sur son port, avec ses arrivées nombreuses de navires en bois et à voiles, ses milliers d'immigrants et ses importations de biens de consommation en transit vers l'intérieur du continent, ses anses gorgées du bois de l'arrière-pays prêt à être chargé sur des bateaux, certains construits sur place, en partance vers la Grande-Bretagne, ses maisons commerciales en relation étroite avec leurs correspondants britanniques et leurs associés canadiens. Une minorité britannique protestante contrôle cette économie, domine les institutions gouvernementales, assure la stabilité politique de la colonie par sa présence militaire, occupe les meilleures propriétés et transpose un mode vie colonial britannique sur un site exceptionnel. Toutefois, des signes avant-coureurs se manifestent dans les années 1860 et menacent cette société bien nantie et surtout la source de son pouvoir : ses relations économiques privilégiées avec la Grande-Bretagne.

Pour la majorité de la population, composée de francophones catholiques et d'immigrants irlandais anglophones, la vie urbaine à Québec n'offre pas de perspectives très réjouissantes, surtout dans ses parties basses ou sur le promontoire hors les murs : les habitations construites en bois flambent facilement et

embrasent à plusieurs reprises des quartiers entiers ; les conditions sociosanitaires souffrent d'un approvisionnement en eau saine inadéquat et d'une évacuation déficiente des eaux usées ; les grandes épidémies portées par les immigrants profitent des connaissances médicales insuffisantes de l'époque et fauchent en grand nombre tant les arrivants que les résidents ; les crises dans les activités économiques dominantes et leur caractère saisonnier rendent difficile, certaines années et chaque hiver, de survivre jusqu'à l'arrivée printanière des premiers navires générateurs d'emplois ; la faiblesse des institutions éducatives surtout chez les catholiques francophones et anglophones réduit leur chance d'améliorer leur situation sociale et économique. Dans les années 1850 et 1860, la mise en place de services municipaux et sociaux catholiques plus efficaces annonce une amélioration progressive des conditions, mais une conversion difficile de l'économie de Québec ajoute aux défis qui s'annoncent.

11

La vie culturelle, 1792-1867



Hôtel Union (édifice à 4 étages avec toit en pavillon) à la place d'Armes, lithographie de W. Walton d'après un dessin de R.A. Sproule, 1832.
(Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 77)

Introduction

En 1791, la ville de Québec compte moins de 8 000 habitants. La vie culturelle et artistique demeure embryonnaire sans être absente pour autant. Certes, le départ des élites coloniales françaises au moment de la Conquête de 1760 avait laissé un vide. L'arrivée des Britanniques incluant les administrateurs coloniaux, les officiers de la garnison et les marchands anglais ainsi que la venue ultérieure de vagues successives d'immigrants anglais, écossais et irlandais auront un effet décisif sur la relance des activités culturelles dans la ville. Le théâtre, la musique, la peinture, l'architecture, les bibliothèques, les associations volontaires, la presse, les loisirs et les sports, il n'est guère de domaine, à l'exception de la littérature de langue française, où l'influence britannique ne se fera pas sentir dès le départ, et longtemps par la suite. Comment réagiront les élites canadiennes-françaises de Québec et de la région à l'égard de ces pratiques culturelles et artistiques provenant de l'extérieur ? Quelle part sera faite à l'héritage français et au modèle culturel britannique ? Quel sera l'impact des immigrants français et les Français de passage sur la vie culturelle de Québec ? Comment le clergé réussira-t-il à contrôler à son avantage les manifestations jugées moralement dangereuses de certaines activités culturelles comme le théâtre, la lecture, la littérature, les loisirs et la presse d'opinion ? Dans quelle mesure, la ville de Québec contribuera-t-elle à jeter les bases d'une identité culturelle canadienne-française en émergence sous le régime anglais ? Ces questions et bien d'autres se retrouvent en filigrane de cette trame historique consacrée à l'évolution de la vie culturelle à Québec et dans sa région, entre 1791 et 1867.

Les arts et les lettres

Le théâtre

L'activité théâtrale en Nouvelle-France avait connu une fin abrupte en 1694, à la suite d'une controverse autour d'un projet de présentation de *Tartuffe* de Molière. M^gr^ de Saint-Vallier avait, en effet, réussi à empêcher la représentation de cette pièce, montée avec l'appui du gouverneur Frontenac. Jusqu'à la fin du régime français, le clergé maintiendra son contrôle sur les divertissements et interdira toute forme de théâtre à Québec, sous peine d'excommunication.

Après 1760, la situation change lentement. Les Canadiens, qui se remettent des effets de la Conquête, n'ont guère de temps ni de ressources pour s'intéresser au théâtre. En l'absence d'une tradition dans la colonie, la reprise des activités de la scène s'amorce sous l'égide des Britanniques. La garnison de Québec prend alors l'habitude d'organiser des soirées de théâtre qui incluent généralement une comédie, une farce et des interludes musicaux. Ayant pour double objectif d'occuper les temps de loisir des officiers et de se concilier la faveur des Canadiens, ce théâtre de garnison se joue surtout en français entre 1774 et 1786. Il deviendra bilingue par la suite[1].

Les influences extérieures

À partir de 1783, les troupes de théâtre anglaises inscrivent Québec et Montréal dans leurs tournées des villes nord-américaines et contribuent à la relance de l'activité théâtrale dans la vieille capitale. Jusqu'à 1812, l'influence de ces troupes en provenance d'Angleterre est telle aux États-Unis et au Canada qu'on a pu parler d'une véritable période de colonisation théâtrale. En 1783, le Théâtre Thespian, rue Saint-Jean, présente des comédies anglaises, des opéras-comiques et des ballets. Pour sa part, la troupe d'Edward Allen séjourne dans la ville, de juillet à décembre 1786, pour y présenter plus de quatre-vingt pièces ; elle sera de retour durant plusieurs saisons par la suite. Selon Maurice Lemire, « sa présence semble avoir déterminé l'attitude du public canadien envers le théâtre de tournée » en plus d'y avoir stimulé l'initiative locale. Un anglais du nom de Ormsby qui jouit d'une bonne expérience du théâtre américain et londonien s'arrête à Québec en 1804, mais sa pièce ne semble pas avoir connu beaucoup de succès. Il se serait néanmoins installé dans la ville deux ans plus tard pour s'associer aux amateurs et aux officiers qui s'intéressaient au théâtre[2]. D'autres acteurs britanniques ou américains incluent Québec dans leur tournée au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle ; ils voyagent généralement seuls, s'adjoignant sur place les comédiens amateurs dont ils ont besoin pour monter leur pièce. Au cours de cette période, les moyens de transport lents et irréguliers rendent difficile le déplacement d'une troupe de théâtre complète. À partir des années 1870, le progrès des moyens de communication contribuera à améliorer la logistique des tournées.

Par ailleurs, les tournées de troupes françaises sont beaucoup plus rares. Il faut attendre 1815 pour qu'une première troupe d'immigrants français, la Société des jeunes artistes, se produise à Québec, en empruntant les circuits habituels des troupes anglophones via Londres et les États-Unis. On y présente des pièces jouées en France à l'époque. Une deuxième troupe professionnelle française, dirigée par Scénola Victor, visite Québec au printemps de 1827 sans obtenir le succès souhaité. L'influence du comédien français Firmin Prud'homme qui séjourne à Québec et à Montréal entre 1831 et 1839 sera beaucoup plus marquante dans l'histoire du jeune théâtre canadien-français. C'est lui qui introduit au pays le genre tragique qui demeurait mal connu du public d'ici. De plus, il inaugure une tradition de collaboration avec les comédiens francophones amateurs de Québec, permettant à ceux-ci de profiter de l'expérience d'un professionnel étranger, comme la chose existait déjà du côté anglophone[3].

À partir de 1859, Québec reçoit sur une base plus régulière la visite de troupes françaises en provenance des États-Unis. Renouvelé à tous les deux ou trois soirs, le programme est constitué de comédies de boulevard – notamment des pièces de Labiche – de vaudevilles, d'opéras-comiques et de mélodrames. En juillet de cette année-là, la Troupe française de New York présente à Montréal *Les filles de marbre* qui met en scène une courtisane abandonnée par son amant. En route vers Québec, la troupe doit remplacer cette pièce par une autre à caractère moral,

La Grâce de Dieu d'Ennery, à la suite des protestations des autorités ecclésiastiques[4].

Les types d'activités théâtrales

Il existe plusieurs types d'activités théâtrales à Québec entre 1791 et 1867, bien que cette pratique artistique demeure irrégulière et peu institutionnalisée. D'abord le théâtre de garnison, mentionné précédemment. Il avait fleuri au début du régime anglais avec des pièces en français, puis dans les deux langues. À partir de 1800, le théâtre de garnison s'en tient au répertoire anglophone et cette pratique tend à décliner au fil des décennies qui suivent. De plus, l'émergence de groupes d'amateurs de théâtre francophone, à partir des années 1790, expliquerait le déclin du théâtre de garnison en français.

De son côté, le théâtre de collège connaît un développement difficile. En 1780, M^gr^ Briand, évêque de Québec, avait interdit aux collèges d'inscrire des activités dramatiques à leur programme, s'inspirant de la position de M^gr^ de Saint-Vallier et de la position traditionnelle de méfiance de l'Église catholique française à l'égard du théâtre. L'interdiction sera maintenue par ses successeurs. En 1827, peu de temps après la mort de M^gr^ Joseph-Octave Plessis, lui aussi opposé au théâtre, l'abbé Jean Holmes inaugure la tradition des représentations théâtrales de fin d'année scolaire au Séminaire de Québec. On puise dans le répertoire français de la tragédie sacrée, des comédies de bon ton, des fables et des dialogues amusants, auquel s'ajoutent quelques pièces inédites écrites par des professeurs du Séminaire. Le choix des pièces doit, il va sans dire, obtenir l'approbation du supérieur et exclure les rôles féminins joués par des femmes. Le modèle inspirera des activités du genre dans d'autres collèges et couvents du Québec jusqu'à la fin des années 1950. Cependant, au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, le théâtre est loin d'avoir acquis droit de cité comme activité pédagogique ou de loisir dans les institutions scolaires. Le clergé continue d'adopter une attitude circonspecte à l'égard du théâtre de collège, considérant qu'il peut mener à la fréquentation du théâtre profane moralement condamnable, en plus de distraire les élèves de leurs études et de leurs exercices de piété. Au Séminaire de Québec, l'abbé Jean Holmes continue de présenter des tragédies historiques, des drames sacrés et des comédies moralisatrices jusqu'en 1842. Par la suite, le théâtre sera remplacé par des soirées littéraires et musicales, incluant des exercices de rhétorique. Les initiatives de l'abbé Cyrille-Étienne Légaré, professeur au Séminaire pour relancer le théâtre en 1859, font long feu. Il faudra attendre l'année 1868 pour que la rigueur doctrinale fléchisse et que les activités théâtrales reprennent dans cette institution[5]. Par ailleurs, les couvents pour jeunes filles, notamment le Couvent des Ursulines de Québec, se verront interdire toute forme d'activité théâtrale par les autorités ecclésiastiques tout au long du XIX^e^ siècle.

Outre le théâtre de garnison et le théâtre de collège, il existe à Québec un théâtre de société organisé généralement dans des résidences privées et destiné au

divertissement entre amis et parents de la bonne société surtout en milieu anglophone. Il en est fait mention dans les journaux personnels de plusieurs femmes connues de l'époque, dont Elizabeth Simcoe, Jane Ellice, Louisa Anne Aylmer, Frances Monck, Robertine Barry. Du côté francophone, l'homme politique Louis Panet organise une soirée de théâtre à son domicile de Québec en 1837. Philippe Aubert de Gaspé, père, fait de même. Cependant, il semble que le théâtre de société décline au milieu du XIX[e] siècle pour faire place aux cercles littéraires et dramatiques constitués de jeunes professionnels, de commerçants, de commis et d'ouvriers spécialisés[6].

Parallèlement au théâtre professionnel d'origine étrangère et en interaction avec lui se développe un théâtre amateur local, tant anglophone que francophone. Ces troupes d'amateurs sont éphémères et le nombre de représentations par année varie sensiblement. Alors que les troupes d'amateurs anglophones bénéficient du support financier des marchands anglais de la ville et du support professionnel des troupes étrangères en tournée, les troupes d'amateurs francophones vivent dans la précarité et les éternels recommencements. De plus, leur auditoire est plus restreint du fait que le public de gens à l'aise qui fréquente généralement ce genre d'activité est lui-même plus limité. Ce faible auditoire francophone intéressé au théâtre explique également l'échec financier de plusieurs troupes françaises en tournée à Québec au cours du XIX[e] siècle.

Malgré ces limites, deux expériences de théâtre francophone local méritent d'être soulignées au cours de cette période. La première correspond à la fondation de la troupe Les Messieurs Canadiens en 1791. Dès janvier, on présente deux comédies de Molière, *Le malade imaginaire* et *L'avare* dans la Halle des Francs-Maçons, en haut de la taverne de John Franks, rue Buade. Le mois suivant, la troupe ajoute *Le barbier de Séville* à son programme et joue dans un local à l'intérieur des fortifications. Les comédies reçoivent alors l'appui public du prince Edward, duc de Kent et commandant de la garnison de Québec[7]. L'appui du gouvernement colonial anglais, en dépit de l'opposition de M[gr] Hubert, évêque de Québec, permet de constater que le contrôle du clergé sur le théâtre demeure relatif à l'époque et que les comédiens francophones peuvent compter sur des alliés du côté anglophone. Les Messieurs Canadiens cessent cependant leurs activités vers 1796. Il s'ensuit une période d'absence de toute activité théâtrale à Québec, qui dure jusqu'en 1804. Devant la pénurie de spectacles, un groupe réuni autour du juge Pierre-Louis Panet décide de fonder un nouveau « Théâtre de Société ». Ce théâtre, fruit d'une souscription, ouvre ses portes en janvier 1806 sous le nom de Nouveau Théâtre ou Théâtre du Marché à foin (sur le site de l'actuel Hôtel Clarendon). On y présentera de façon irrégulière diverses pièces en français ou en anglais.

La seconde troupe retient l'attention : les Amateurs typographes, fondée en 1839 par Napoléon Aubin, un immigrant suisse établi à Québec. Formée de typographes du journal *Le Fantasque* et de citoyens engagés dans la vie politique,

la troupe présente *La mort de César* de Voltaire lors de son premier spectacle. Dans le climat survolté qui suivait la répression de la Rébellion de 1837-1838, cette représentation qui s'était terminée aux petites heures du matin suscite l'ire du chef de police de la ville, Thomas Young, qui juge le spectacle trop politisé. On interdit par la suite que tout spectacle de théâtre se termine après 23 heures, en évoquant le fait que les portes de la ville doivent être fermées avant minuit ! Incapables de louer une salle à la suite de cet incident, les Amateurs typographes tentent en vain de lancer une souscription pour construire leur propre salle de théâtre[8]. Ils réussissent néanmoins à présenter un autre spectacle au Théâtre royal, en octobre 1841, non sans avoir pris soin d'élaguer des pièces les passages dont le vocabulaire pouvait être susceptible d'offenser la morale et les oreilles délicates.

Dans une catégorie à part, il faut aussi rappeler la longue existence du Théâtre des marionnettes entre 1795 et 1838. Destiné à la fois aux enfants et aux adultes, ce théâtre situé rue d'Aiguillon, fut fondé par un Français, « le père Marseille », et a poursuivi ses activités pendant plus de quarante ans avec les membres de sa famille[9].

D'autres troupes d'amateurs font connaître leur présence dans les journaux de Québec au cours de cette période : la Société des amateurs canadiens, le Théâtre des familles, le Club des intimes, la Compagnie des jeunes amateurs canadiens, le Club de la Gaieté[10].

Les productions et le répertoire

La vie théâtrale au Québec est résolument anglophone dans la première moitié du XIX[e] siècle[11]. Entre 1783 et 1825, on aurait présenté à Québec et à Montréal quelque 1 150 soirées de théâtre en anglais contre à peine 87 en français. Jusqu'en 1812, environ 60 % des représentations ont lieu à Québec. Montréal gagne progressivement du terrain par la suite. En 1837-1838, plus des trois quarts des soirées de théâtre se déroulent à Montréal. Cependant, en tenant compte du seul théâtre en français, le rapport entre les deux villes est plus équilibré. Entre 1804 et 1858, sur un total de 183 représentations, en français, Québec en compte 85 et Montréal 98[12].

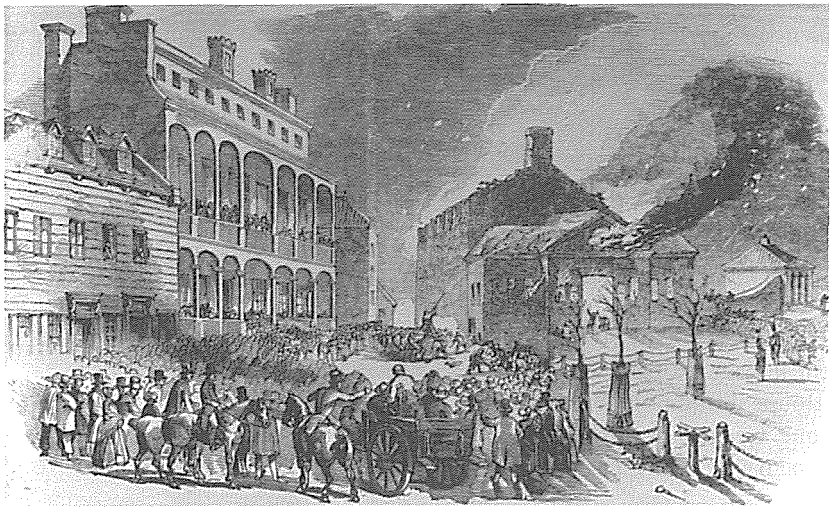
Le théâtre de langue anglaise reprend pour l'essentiel les répertoires britannique et américain. On y présente des comédies, des farces, des pantomimes, des opéras-comiques, mais aussi des tragédies, un genre absent du répertoire en français à cause de l'opposition du clergé et du peu d'intérêt du public pour le genre dramatique. Le répertoire de langue française est pour sa part constitué essentiellement de comédies et d'œuvres faciles susceptibles de séduire un public peu formé au théâtre. Molière tient le haut du pavé, jusqu'à la venue de la troupe Victor Scribe en 1827. Cette troupe introduit le vaudeville et le mélodrame tirés du répertoire français de l'époque. Cependant, le drame romantique qui connaît une grande popularité en Europe n'arrive pas à percer sur la scène québécoise[13].

Les pièces à caractère politique demeurent également absentes du répertoire québécois.

Quant aux créations locales, elles sont quasi inexistantes au cours de la première moitié du XIX[e] siècle. L'opéra *Colas et Colinette* créé par Joseph Quesnel, un immigrant français installé à Montréal, fait figure d'exception. Cet opéra connaît un certain succès au moment de sa première représentation à Montréal et à Québec en 1790 ; puis en 1805. Cependant, cette percée d'une création locale n'aura pas de suite. Il faut attendre en 1862 pour que soit présenté à l'Académie de musique de Québec *Félix Poutré*, un drame signé par Louis Fréchette. L'année suivante, on joue *À quelque chose malheur est bon*, une pièce signée J.-F. Gingras, dont l'action se déroule à Québec en 1850.

Les salles de théâtre

La ville de Québec mettra beaucoup de temps avant de se doter d'infrastructures adéquates en matière de salles de spectacles. À la fin du XVIII[e] siècle et au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, bon nombre de spectacles de théâtre se tiennent dans des maisons privées, dans des hôtels ou dans des locaux de fortune. Cette situation précaire a pour conséquence de multiplier les lieux temporaires rendant ainsi difficile une présentation brève de l'histoire de ces salles. Le Théâtre du Marché à foin, inauguré en 1791 au-dessus d'une buvette sise au coin des rues Sainte-Anne et des Jardins dans la Haute-Ville, devient la première salle de théâtre digne de mention, mais ses années d'activité alternent avec des années de fermeture ou d'affectation à d'autres fins ; elle est fermée en 1795, réouverte en 1806, puis fermée à nouveau de 1814 à 1816, et de 1825 à 1830. En 1831, la salle prend le nom de Théâtre royal du Marché à foin, mais sa vocation demeure incertaine jusqu'à sa fermeture définitive en 1839.



Incendie du Théâtre Saint-Louis en 1841. (Banque d'images de *Cap-aux-Diamants*, Ph1993-0844)

D'autres salles connaissent une existence encore plus éphémère. Le Théâtre Patagon, inauguré en 1804, côte de la Canoterie, ferme ses portes un an plus tard. La salle du Cirque royal, rue Saint-Stanislas a une existence plus longue. Vendu en 1832 et rebaptisé Théâtre royal (à ne pas confondre avec le Théâtre royal du Marché à foin), ce théâtre est démoli en 1846. Le Théâtre royal, construit sur la place du marché

Saint-Paul en 1840 est démoli après le spectacle ! Le Théâtre Saint-Louis, aménagé par les officiers de la garnison dans les dépendances du Château Saint-Louis connaît une fin tragique l'année suivante lors d'un incendie qui fait une quarantaine de morts. Entre 1841 et 1851, le Quebec Dramatic Club joue dans une salle de l'Hôtel Union, rue Sainte-Anne, face à la place d'Armes. En 1852, le Théâtre Champlain s'installe en Basse-Ville sous les remparts, mais ferme ses portes la même année. Finalement, cette instabilité s'achève en 1853 avec la construction de l'Académie de musique, rue Saint-Louis, d'après des plans de l'architecte Charles Baillairgé. Qualifiée à l'époque d'une des plus belles salles en Amérique, elle demeura le seul lieu convenable pour les activités théâtrales à Québec jusqu'en 1900, où elle sera détruite par un incendie[14].



L'Académie de musique/ Music Hall, rue Saint-Louis, construite selon les plans de Charles Baillairgé.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

La musique, le chant et l'opéra

Il existait une vieille tradition musicale dans la région de Québec dont les origines remontent au régime français. Cet héritage était dominé par la musique liturgique, le plain-chant et les pièces d'orgue. De plus, la musique profane de l'école de Versailles avait réussi à pénétrer le répertoire transmis par les chantres de paroisse[15]. La musique militaire était également présente avant la Conquête. Des soldats musiciens écrivaient des chansons pour célébrer leurs faits d'armes et leurs victoires, comme celle de Montcalm à Carillon en 1758. À cette époque la population de Québec vivait quotidiennement au son des tambours et des exercices militaires[16].

À la fin du XVIII[e] siècle, cette double tradition religieuse et militaire de la vie musicale à Québec se poursuit et prend de l'ampleur sous le régime britannique. Jusqu'à 1840, la ville de Québec demeure le principal foyer de la vie musicale au Canada. Cette situation s'explique par la présence d'une importante garnison britannique et d'une élite d'administrateurs coloniaux et de marchands anglais qui deviennent à la fois les acteurs et le public de cette vie artistique influencée par les modèles culturels en vogue à Londres. Mais le rôle de l'Église catholique, de l'Église anglicane et de l'Église presbytérienne n'est pas non plus négligeable du côté de la musique sacrée et du chant religieux. À cela s'ajoute une troisième source de la tradition musicale dans la région de Québec : la chanson folklorique transmise par les premiers colons français au XVII[e] siècle et maintenue vivante dans le milieu rural.

La vie musicale à la fin du XVIII[e] siècle

Au cours de la période qui s'étend de 1791 à 1830, Québec vit à l'heure des influences étrangères en matière de vie musicale ; ces influences sont essentiellement allemandes et britanniques.

À cette époque, la garnison de Québec compte toujours dans ses rangs une ou deux bandes ou fanfare militaire pour faire de la musique lors des cérémonies militaires dans la ville et des offices religieux à la cathédrale anglicane Holy



Le prince Édouard, commandant du 7e régiment de Sa Majesté à Québec (1791-1798), commandant en chef des forces britanniques en Amérique du Nord (1799-1806) et grand amateur de musique et de théâtre. (Bibliothèque et archives du Canada, C-123633, Gravure, 1807)

Trinity. Les francs-maçons qui accordent une grande importance à la musique, soutiennent ces ensembles musicaux ; ils sont aussi régulièrement mis à contribution pour des concerts publics en plein air et pour les nombreux bals organisés pour l'aristocratie et la bourgeoisie coloniale[17].

À ces activités officielles et de divertissement où la musique occupe une place importante s'ajoute l'organisation de concerts par abonnements. *La Gazette de Québec* signale les premiers concerts par souscription en 1770 et en 1780-1782. Cette pratique s'institutionnalise au cours de la saison d'hiver 1790-1791, où on présente à un public de 104 abonnés une série de concerts hebdomadaires. Les Winter Concerts se poursuivent jusqu'en février 1795. L'arrivée à Québec en août 1791 du prince Édward, commandant du 7e régiment de Sa Majesté, a donné une impulsion nouvelle à la vie musicale de la ville, puisque ce régiment inclut plusieurs musiciens de talent. Grand amateur de musique et de théâtre, le prince se prend d'amitié pour Frédéric-Henri Glackemeyer et Francis Vogeler, deux chefs de musique d'origine allemande qui dirigeaient des fanfares militaires à Québec. Le prince Édouard a également contribué à faire construire une salle de spectacle à la porte Saint-Louis, en 1792.

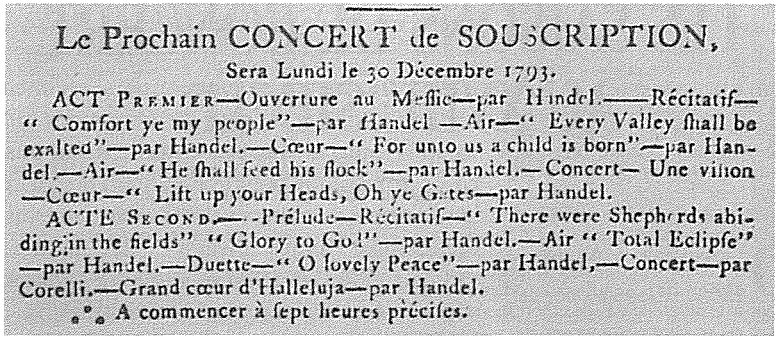
Au cours de ces concerts, on présentait des œuvres instrumentales aussi bien que vocales de compositeurs en vogue dans le milieu londonien, en particulier Haendel, Haydn, Storace, Devienne, Avison, Gyrowetz, Pleyel, Grétry[18]. En 1793, on présente même en première canadienne le Messie de Haendel. Quant à l'art lyrique, il s'implante à Québec en puisant dans le répertoire de compositeurs anglais de l'époque. Il s'agit essentiellement d'opéras légers, qui complètent en deuxième partie une soirée de théâtre. Le premier de ces opéras, *The Padlock*, de Charles Debdin, est joué au Thespian Theatre, en février 1783. D'autres œuvres du même genre, essentiellement en anglais, sont produites par des amateurs au cours des décennies qui suivent[19]. Une telle activité lyrique et musicale est remarquable à une époque où Québec ne comptait que 15 000 habitants.

Outre ces concerts par abonnement réalisés par des ensembles musicaux formés de professionnels de l'armée et d'amateurs recrutés au sein de la population civile, on note à la même époque l'existence du Quatuor Sewell formé à l'initiative du juge-en-chef Jonathan Sewell, lui-même premier violon, et qui comprenait un second violoniste, un flûtiste et un violoncelliste. Ce quatuor se réunissait chaque semaine pour jouer des compositions récentes de Mozart et de divers autres compositeurs[20].

Les premiers ensembles instrumentaux au XIXe siècle

La première institution musicale de la région, la Société harmonique de Québec/Quebec Harmonic Society, est fondée en décembre 1819 par Frederich Glackemeyer (1751-1836). Ce musicien né à Hanovre était venu au Canada en 1776 avec un régiment de mercenaires allemands du Brunswick, placé sous le commandement du baron von Riedesel. Glackemeyer jouera un rôle important

Musique et vie sociale à la fin du XVIII[e] siècle



Le Prochain CONCERT de SOUSCRIPTION,
Sera Lundi le 30 Décembre 1793.

ACT PREMIER—Ouverture au Meſſie—par Handel.——Récitatif—"Comfort ye my people"—par Handel.—Air—"Every Valley ſhall be exalted"—par Handel.—Cœur—"For unto us a child is born"—par Handel.—Air—"He ſhall feed his flock"—par Handel.—Concert—Une viſion—Cœur—"Lift up your Heads, Oh ye Gates—par Handel.

ACTE SECOND.—Prélude—Récitatif—"There were Shepherds abiding in the fields" "Glory to God"—par Handel.—Air "Total Eclipſe"—par Handel.—Duette—"O lovely Peace"—par Handel.—Concert—par Corelli.—Grand cœur d'Halleluja—par Handel.

*** A commencer à ſept heures préciſes.

Annonce du *Messie* de Haendel publiée dans l'édition du 26 décembre 1793 de *La Gazette de Québec*.

Concert

I went to a Subscription concert. Prince Edward's Band of the 7th Fusiliers played a some of the officers of the Fusiliers. The music was thought excellent.

Service religieux

I went to Church. The Service is performed in a Room occasionally used as a Council Chamber. Prince Edward always goes to Church and his band plays during the Service[a].

Bal

The Fusiliers are the best dancers, will dressed, and the best-looking figures in a ballroom that I ever saw. They are all musical and like dancing, and bestow as much money as other regiments usually spend in wine, in giving balls and concerts which makes them very popular in this place[b]... ».

Bal au Château Saint-Louis, 1787

On commence le bal par des menuets, au son d'une très belle musique. Le lord était au haut de la chambre. Le premier salut du menuet s'adressait au lord, et le second était pour le couple qui dansait. Il ne fut dansé que cinq menuets, après quoi on commença les contre-danses anglaises. À chaque contre-danse il y avait vingt-cinq couples[c].

Sources :

a Innis, *Mrs Simcoe's Diary*, 21 et 27 novembre 1791.

b J. Ross Robertson, *The Diary of Mrs John Graves Simcoe*, p. 79.

c Mémoires de Nicolas-Gaspard Boisseau, cité dans Juliette Bourassa-Trépanier et Lucien Poirier, dir., *Répertoire des données musicales de la presse québécoise*, Québec, PUL, 1990, vol. 1, 1764-1799, p. 19.

dans le développement de la vie culturelle de Québec à titre de chef de musique de son régiment et aussi comme professeur de piano. Au moment où il fonde la Société harmonique de Québec, Glackemeyer, alors âgé de 68 ans, jouit d'un grand prestige dans la ville. Son fils, Louis-Édouard (1793-1881), né à Québec, devient notaire tout en continuant la tradition familiale à titre de flûtiste dans la Société harmonique de Québec. Cette société connaît une existence difficile. Après neuf concerts donnés en 1820 et 1821, elle interrompt ses activités pour les reprendre entre 1848 et 1857. Par la suite, des difficultés financières font échouer diverses tentatives de relance. Parmi ses directeurs et chefs d'orchestre, on relève les noms d'Antoine Dessane et de James Ziegler[21].



Le corps de musique du Petit Séminaire de Québec en 1866-1867. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, no PH2000-1758A)

Par ailleurs, la première tentative en vue de créer une fanfare canadienne est due à l'initiative d'un autre Allemand, Jean-Chrysostome Brauneis (1785-1832). Arrivé à Québec vers 1814, il était alors membre d'une musique régimentaire britannique. Avec l'aide du lieutenant-colonel Joseph-François-Xavier Perrault, il organise un corps de musique pour le Régiment d'artillerie de la milice canadienne, en 1831 ; cette musique est démembrée l'année suivante. Charles Sauvageau reprend l'idée en 1833 et dirige des formations sous diverses appellations : Quadrille Band, Mititia Band, Orchestre ordinaire de Sauvageau. À partir de 1842, cette fanfare est désignée sous le nom de Musique canadienne, Bande de la Cité, Fanfare de la Société Saint-Jean-Baptiste, etc. Sauvageau la dirige jusqu'à sa mort tragique en 1846, survenue dans l'incendie du théâtre Saint-Louis. Visionnaire, celui que les journalistes de l'époque qualifiaient de « musicien national » avait même conçu l'idée de fonder une Académie de musique à Québec[22].

L'influence des fanfares militaires britanniques ne se limite pas à la Musique canadienne de Charles Sauvageau ; elle atteint aussi les murs du Petit Séminaire de Québec. Un nouveau régiment écossais arrive à Québec en 1833 avec une bande militaire sous la direction d'Adam Schott. Ce musicien d'origine allemande avait adopté les récentes innovations introduites dans la formation des fanfares. Les élèves du Petit Séminaire qui entendent cette musique d'un genre nouveau sont immédiatement séduits et obtiennent des autorités de l'institution la permission de mettre sur pied leur propre fanfare. Ce nouvel ensemble prend le nom de Société Sainte-Cécile. D'abord dirigé par Adam Schott lui-même, il forme plutôt un orchestre qu'une fanfare. À partir de 1836, James Ziegler, un autre Allemand, prend la direction de la Société qui devient alors une fanfare à proprement parler, après qu'on eût éliminé les instruments à corde. Les règlements de ce premier ensemble musical du Petit Séminaire stipulait que le but de la Société Sainte-Cécile était « d'initier les élèves à l'art de la musique instrumentale, d'en développer chez eux le goût, de les rendre aptes à jouer un instrument et aussi de rehausser l'éclat des séances publiques[23] ». La Société connaîtra une longue vie jusqu'au début des années 1960.

La musique sacrée, les chorales et l'art lyrique

Parallèlement à la musique instrumentale qui se développe sous l'influence des fanfares militaires britanniques et des chefs allemands, la musique sacrée et les chorales s'enracinent également dans la vie culturelle de Québec dans la première moitié du XIX^{e} siècle.

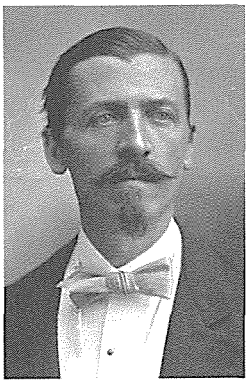
La musique d'orgue était connue depuis les débuts de la colonie. M^gr^ de Laval avait lui-même acheté un orgue pour sa cathédrale en 1663 : il y aurait même eu un orgue à Québec dès 1644. Divers organistes se sont succédé à la basilique de Québec, dont Louis Jolliet, entre 1670 et 1700[24]. Au XIX^e^ siècle, l'esthétique musicale se transforme pour suivre les nouveaux courants en provenance d'Europe.

Des musiciens allemands et français se succèdent à l'orgue de la cathédrale de Québec. Parmi ceux-ci, le nom de Frédéric Théodore Molt s'impose. Arrivé à Québec en 1822, ce fils de musicien allemand s'établit comme professeur de piano, de violon, d'orgue et de chant. Il épouse alors une des filles de Frederich Glackemeyer, Henriette, elle-même pianiste. À peine deux ans après son arrivée, il fonde la Juvenile Hamonic Society. Molt est aussi en relation avec Beethoven qui acceptera de lui composer un canon. Converti au catholicisme, il devient titulaire des orgues de la cathédrale Notre-Dame de Québec en 1841, en plus de créer un chœur d'amateurs de 36 voix. Ce chœur de la cathédrale prendra en 1844 le nom de Société philharmonique et présentera plusieurs concerts[25].

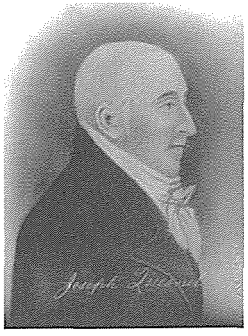
À la même époque, à la cathédrale anglicane Holy Trinity, l'organiste Stephen Codman contribue également à l'épanouissement musical de Québec en présentant plusieurs concerts avec le chœur de la cathédrale, composé de militaires et de civils, qui chante des extraits d'œuvres de Haendel, Beethoven et Haydn. Il met aussi sur pied deux classes de musique vocale. Des concerts de musique sacrée ont également lieu dans les églises Saint Andrew, Saint Mathew et Saint-Roch au cours des années 1840 et 1850[26].

En 1848, Frédéric Théodore Molt décide de quitter son poste d'organiste à la cathédrale Notre-Dame. Grâce à son réseau de correspondants, le clergé recrute pour le remplacer un diplômé du Conservatoire de Paris du nom d'Antoine Dessane. Ce dernier s'embarque pour Québec avec sa famille, heureux de fuir les difficultés économiques engendrées en France par la Révolution de 1848. Dessane assume le poste d'organiste de la cathédrale de 1849 à 1864. Dans un style sobre et savant, il apporte avec lui la tradition classique du Conservatoire de Paris qu'il transmet dans ses récitals et dans son enseignement. Selon le musicien Nazaire LeVasseur, « l'avènement d'Antoine Dessane marquait une évolution ascendante dans l'instruction musicale de la population. C'est de ce moment-là que date le progrès de la musique classique à Québec[27]. » Le nom de ce musicien français est donc étroitement associé au développement de la vie artistique à Québec jusqu'à son décès en 1873.

Du côté de l'art lyrique, plus particulièrement de l'opéra et de l'opérette, le répertoire anglais à caractère galant et léger continue de dominer. Les années 1804-1811 sont particulièrement prolifiques à cet égard puisque 24 représentations concernant 17 œuvres différentes sont à l'affiche ; de ce nombre, seul *Colas et Colinette* de Joseph Quesnel est présenté à Québec en français en 1805 et 1807.



Antoine Dessane (1826-1873), organiste, pianiste, professeur et compositeur. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.E. Livernois, vers 1870)



Joseph Quesnel (1746-1809). Portrait attribué à Louis Dulongpré. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Cependant, après *Le Déserteur* de Pierre-Alexandre Monsigny, en 1815, on note un déclin des représentations d'opéras ou d'opérettes jusqu'aux années 1840[28].

Dans les villages de la région de Québec, la musique sacrée et le chant d'église se développent modestement. Les fabriques commencent à acheter des orgues dans les paroisses les plus riches et des harmoniums dans les autres. La tradition du plein-chant se poursuit, de même que celle du chantre de paroisse. Plus tard, des chanteurs d'opéra devront la découverte de leur vocation à ces modestes débuts.

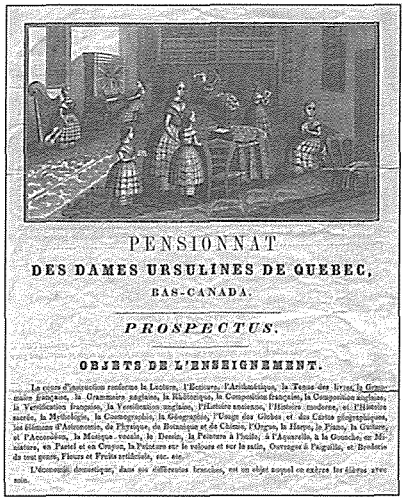
L'enseignement musical

Entre 1791 et 1867, il n'existe aucune école pour l'enseignement de la musique instrumentale ou du chant à Québec. Cette tâche est assumée par le Couvent des Ursulines, le Petit Séminaire de Québec ou par des musiciens qui offrent des cours privés à leurs élèves. La plupart des musiciens étrangers qui s'installent à Québec durant cette période donnent des cours de piano, de violon, de flûte, d'orgue, etc. Ce sera le cas des Allemands Frederich Glackemeyer, Francis Vogeler, Frédéric-Théodore Molt, Jean-Chrysostome Braunais (père et fils), Adam Schott, James Zeigler, Louis Pfeiffer et des Français Jean-Denis Daulé, Antoine Dessane et Charles Sabatier.



Charles Wugk Sabatier (1819-1862), pianiste, compositeur et professeur. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec Photo J.E. Livernois, vers 1860)

Au Couvent des Ursulines, l'abbé Jean-Denis Daulé, un prêtre émigré durant la Révolution française, organise un chœur d'étudiantes alors qu'il est aumônier de cette institution, de 1806 à 1832. Il publie d'ailleurs un volume de quelque 200 cantiques, *Le nouveau recueil de cantiques à l'usage du diocèse de Québec* (1819)[29]. En 1836, les Ursulines font l'acquisition d'un orgue, inauguré lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. L'événement marque la vie musicale du couvent puisque cet instrument accompagnera désormais le chant lors des célébrations religieuses. Trois ans plus tard, on célèbre le 200e anniversaire de l'établissement des Ursulines par une messe en musique de Mozart, exécutée par les élèves et les religieuses. Les Ursulines commencent, par ailleurs, à développer un enseignement musical dès le début du XIXe siècle. Au départ, des élèves chantent des cantiques, accompagnées d'un instrument. Puis, débute l'enseignement du piano à partir des années 1820. Ces cours s'avèrent si populaires que les religieuses se voient dans l'obligation d'aménager un second parloir, le premier étant accaparé par des leçons de piano-forte. En 1847, le prospectus du couvent indique qu'on y offre des cours d'orgue, de harpe, de piano, de guitare, d'accordéon et de chant. Cet enseignement connaît un essor sans précédent sous la gouverne de l'abbé Thomas Maguire qui succède à l'abbé Daulé en 1844, puis avec l'arrivée d'Ernest Gagnon comme professeur en 1858[30].



PENSIONNAT

DES DAMES URSULINES DE QUEBEC,

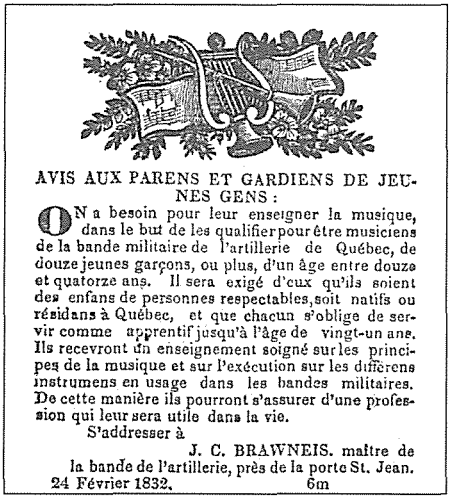
BAS-CANADA.

PROSPECTUS.

OBJETS DE L'ENSEIGNEMENT.

Le cours d'instruction renferme la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Tenue des livres, la Grammaire française, la Grammaire anglaise, la Rhétorique, la Composition française, la Composition anglaise, la Versification française, la Versification anglaise, l'Histoire ancienne, l'Histoire moderne, et l'Histoire sacrée, la Mythologie, la Cosmographie, la Géographie, l'Usage des Globes et des Cartes géographiques, les éléments d'Astronomie, de Physique, de Botanique et de Chimie, l'Orgue, la Harpe, le Piano, la Guitare, et l'Accompagnement, la Musique vocale, le Dessin, la Peinture à l'huile, à l'Aquarelle, à la Gouache, en Miniature, en Pastel et en Crayon, la Peinture sur le velours et sur le satin, Ouvrages à l'aiguille, et Broderie de tout genre, Fleurs et Fruits artificiels, etc. etc.

L'économie domestique, dans ses différentes branches, est un objet auquel on entre les élèves avec soin.



AVIS AUX PARENS ET GARDIENS DE JEUNES GENS :

ON a besoin pour leur enseigner la musique, dans le but de les qualifier pour être musiciens de la bande militaire de l'artillerie de Québec, de douze jeunes garçons, ou plus, d'un âge entre douze et quatorze ans. Il sera exigé d'eux qu'ils soient des enfans de personnes respectables, soit natifs ou résidans à Québec, et que chacun s'oblige de servir comme apprentif jusqu'à l'âge de vingt-un ans. Ils recevront un enseignement soigné sur les principes de la musique et sur l'exécution sur les différens instrumens en usage dans les bandes militaires. De cette manière ils pourront s'assurer d'une profession qui leur sera utile dans la vie.

S'addresser à

J. C. BRAWNEIS. maître de la bande de l'artillerie, près de la porte St. Jean.

24 Février 1832. 6m

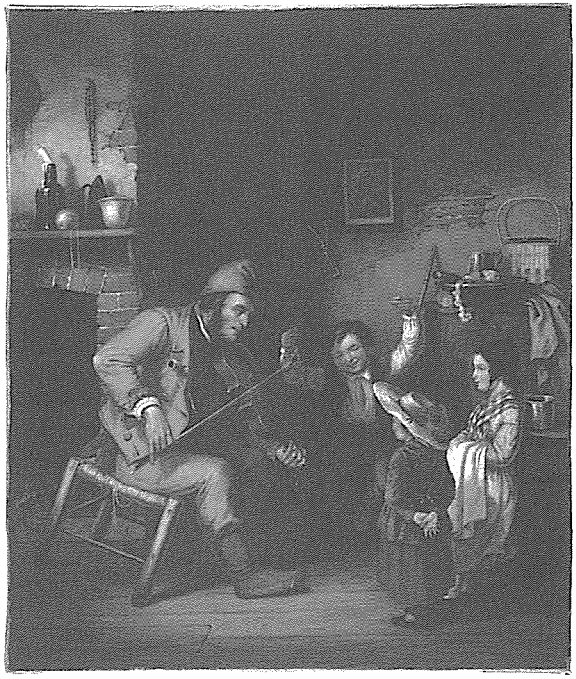
L'enseignement de la musique et des arts au couvent des Ursulines au début du XIX[e] siècle. Prospectus pour l'année 1847.
(Archives du Monastère des Ursulines de Québec)

Enseignement privé de la musique militaire aux jeunes garçons par Jean C. Brauneis. Annonce parue dans *Le Canadien* du 24 février 1832.

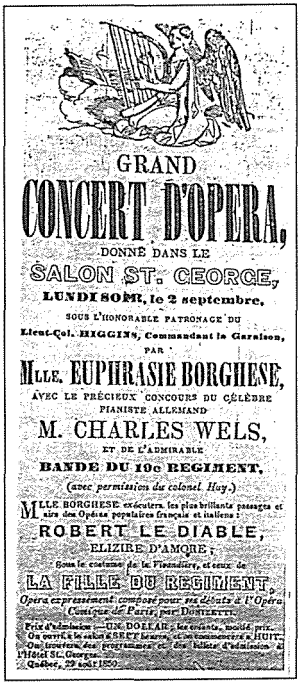
La chanson folklorique et la musique traditionnelle

En dehors de la bonne société de Québec qui s'intéresse à la musique classique des grands compositeurs, il existe une tradition de chanson folklorique transmise oralement par les premiers colons français, et dont les origines remontent souvent au Moyen Âge. Des adaptations voient aussi le jour comme « Vive la canadienne », alors que d'autres chansons sont créées comme « Un Canadien errant » attribué à Antoine Gérin-Lajoie. Ernest Gagnon fera œuvre de pionnier en ethnographie en publiant son premier recueil, *Chansons populaires du Canada*, en 1865. Ces chansons serviront d'inspiration à certains compositeurs de l'époque comme Antoine Dessane pour l'un de ses quadrilles. Les fanfares en incluront aussi plusieurs dans leur répertoire[31].

Dans les campagnes de la région de Québec, aux chansons françaises traditionnelles s'ajoutait la musique de violon lors des veillées. Tolfrey, un officier de la garnison de Québec, raconte dans ses récits de voyage l'une des veillées à laquelle il avait assisté à proximité du village actuel de Pont-Rouge entre 1816 et 1832[32].



Violoneux accompagnant un garçon dansant la gigue. Huile sur toile de Cornelius Krieghoff, 1852.
(Art Gallery of Ontario, La Collection Thomson, P-C-777)


GRAND
CONCERT D'OPERA,
DONNÉ DANS LE
SALON ST. GEORGE,
LUNDI SOIR, le 2 septembre,
SOUS L'HONORABLE PATRONAGE DU
Lieut-Col. HIGGINS, Commandant la Garnison,
PAR
Mlle. EUPHRASIE BORGHESE,
AVEC LE PRÉCIEUX CONCOURS DU CÉLÈBRE
PIANISTE ALLEMAND
M. CHARLES WELS,
ET DE L'ADMIRABLE
BANDE DU 10e REGIMENT,
(avec permission du colonel Hay.)
Mlle BORGHESE exécutera les plus brillants passages et airs des Opéras populaires français et italiens :
ROBERT LE DIABLE,
ELIZIRE D'AMORE,
Sous le costume de la Flandrine, et ceux de
LA FILLE DU REGIMENT,
Opéra expressément composé pour ses débuts à l'Opéra Comique de Paris, par DONIZETTI.
Prix d'admission — UN DOLLAR ; les enfants, moitié prix.
On ouvrira la salle à SEPT heures, et on commencera à HUIT.
Quelques-uns des programmes et des billets d'admission se trouvent à l'Hôtel St. George.
Québec, 29 août 1850.

Annonce d'une soirée d'opéra.
(*Le Journal de Québec*, 29 août 1850)


UN GRAND
CONCERT MILITAIRE
DE MUSIQUE
Vocale et Instrumentale
SERA DONNÉ A LA
SALLE MUSICALE,
JEUDI, le 14 MAI.
L'ORCHESTRE sera composé de la BANDE du 16e REGIMENT (qui doit bientôt laisser Québec) et de celle du 17e, qui seront sous la direction de MM. CARR, Maître de la Bande du 16e, et RANGE, Maître de la Bande du 17e Régiment, assistés de M. ROTSCHI.
Le Programme contiendra plusieurs morceaux de musique classique et populaire.
BILLETS D'ADMISSION—2s. 6d. CHAQUE.
Québec, 7 mai 1857.

Annonce d'un concert militaire par la bande du 17e régiment.
(*Le Courrier du Canada*, 7 mai 1857)

L'essor de la vie musicale à Québec, 1840-1865

Sous le régime de l'Union, la vie musicale à Québec connaît un essor sans précédent[33]. Concerts et spectacles se multiplient et on commence à jeter les bases d'une institutionnalisation de l'activité musicale, même si ces assises ne seront consolidées qu'à la fin du XIXe siècle. L'influence des militaires dans la vie musicale continue à se faire sentir, mais ce n'est plus qu'une question de temps avant que la garnison britannique ne quitte définitivement la ville en 1871. Entre-temps, l'enseignement musical fait des progrès et le goût du public se développe grâce à l'apport des musiciens d'origine allemande, anglaise et française, mais aussi à l'action des premiers musiciens canadiens tels Charles et François Sauvageau, François Vézina et Ernest Gagnon. Il faut aussi se rappeler que deux institutions culturelles majeures s'implantent à Québec au cours de cette période : l'Institut canadien en 1848 et l'Université Laval en 1852. L'année suivante, la ville devenue pour un temps la capitale du Canada-Uni, dispose pour la première fois d'une salle de spectacle permanente digne de ce nom : l'Académie de musique située sur la rue Saint-Louis. Cette salle polyvalente sert à la fois pour le théâtre, les concerts et les spectacles divers et rend possible l'accueil de troupes de théâtre et d'opéra en tournée nord-américaine.

Au cours des années 1850, Antoine Dessane ne se contente pas d'être organiste à la cathédrale Notre-Dame de Québec. Il prend une part active à la vie musicale de son milieu d'adoption et dirige plusieurs concerts à la Société harmonique de Québec, avec des œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven et Weber. Cet orchestre cesse malheureusement ses activités en 1857. Qu'à cela ne tienne, Dessane fonde la même année le Septett Club qui met à son programme un répertoire classique et romantique que jouaient jusque-là les harmonies militaires. Un différend entre Ernest Gagnon et Dessane concernant l'accompagnement du plain-chant provoque sa démission comme organiste de la cathédrale et son départ pour New York en 1864. Il revient cependant en 1869 à titre d'organiste à l'église Saint-Roch en remplacement de Damis Paul[34].

Avec l'amélioration des moyens de transport avec l'Europe, Québec s'inscrit dans le circuit des tournées d'artistes européens durant la saison de navigation. Ces tournées qui s'amorcent au cours des années 1840, non seulement pour les comédiens mais également pour les musiciens et les chanteurs d'opéra, contribuent à intégrer la ville de Québec dans l'activité culturelle internationale. Les chanteurs d'opéra sont particulièrement bien accueillis dans une ville où la tradition musicale est inséparable de celle du chant classique et religieux aussi bien que de la chanson populaire. Ainsi, en août 1841, les Québécois ont le privilège d'entendre Euphrasie Borghèse, la créatrice du rôle de Marie dans *La fille du régiment* de Donizetti dont la première mondiale avait eu lieu un an plus tôt à Paris. L'opéra fait aussi partie du programme des artistes locaux. En 1846, Napoléon Aubin monte avec sa troupe, les Amateurs typographes, un opéra de Jean-Jacques Rousseau intitulé *Devin de village*. De son côté, la Société harmonique de Québec

présente en 1853, sous la direction de J. B. Zeigler, des chansons populaires, des extraits d'opéras et quelques œuvres symphoniques. En juillet 1859, la ville accueille la troupe d'opéra italien de madame Theresa Parodi qui offre une semaine complète de spectacles lyriques avec des œuvres de Donizetti, Verdi et Bellini[35].

Création et diffusion d'œuvres musicales

Si la tradition populaire laisse libre cours à son imagination pour la transmission, l'interprétation et la création de chansons, la composition musicale demeure embryonnaire à Québec au XIX[e] siècle. La plupart des artistes qui dominent la scène musicale se contentent de composer des pièces de circonstance commémorant des événements militaires ou des chansons inspirées par le folklore ; mais peu de ces œuvres mineures nous sont parvenues compte tenu du sous-développement de l'édition musicale à l'époque. Ainsi, Frederich Glackemeyer compose la marche « Châteauguay » en 1818, en l'honneur du lieutenant-colonel de Salaberry, héros de la bataille de Châteauguay. L'année suivante, Jean-Chrysostome Brauneis fait jouer sa « Grand Ouverture of Quebec » par la musique du 60[e] régiment en l'honneur du gouverneur général, le duc de Richmond. Si les libraires Joseph et Octave Crémazie se sont peu intéressés à la publication de musique en feuille, on note cependant l'édition de trois poèmes d'Octave mis en musique : *Le Drapeau de Carillon et l'Alouette*, par Charles Sabatier, et le *Le Chant du vieux soldat*, par Antoine Dessane[36].

Fabrication, entretien et importation d'instruments de musique

Les instruments de musique utilisés à Québec au XIX[e] siècle sont généralement importés d'Europe ou des États-Unis. On y achète des orgues, des pianos, des violons, des flûtes et divers autres instruments. Les régiments de l'armée anglaise apportent, par ailleurs, leurs instruments avec eux lors de leur traversée vers Québec ; cependant, une fois installés à Québec, se posait le problème de leur entretien et de leur réparation. Ainsi, Herr B. Schott, chef du corps de musique du 14[e] régiment, cherchait en vain un luthier capable de réparer les instruments de musique à Québec. C'est alors qu'il est mis en relation avec Pierre-Olivier Lyonnais, un ancien arrimeur de vaisseau de Saint-Roch rendu impotent à la suite d'un accident. Constatant son habileté, Schott l'aide dans l'apprentissage de luthier. Commençe alors, au cours des années 1820, une tradition de lutherie à Québec qui se transmettra sur quatre générations au sein de la famille Lyonnais, soit jusqu'au début du XX[e] siècle. Leur atelier deviendra rapidement le lieu de rendez-vous de tous les instrumentistes du temps[37].

Il faut aussi noter la présence à Québec entre 1788 et 1820, d'un marchand de musique d'origine allemande, Francis Vogeler, qui fait l'importation de musique imprimée, de pianos et de divers instruments de musique[38].

Les arts visuels

La peinture à Québec a une longue tradition qui remonte aux origines de la Nouvelle-France. Essentiellement religieuse, cette tradition se poursuit après la Conquête anglaise, bien que d'autres courants viendront s'ajouter pour faire de Québec l'endroit le plus dynamique au Canada dans le domaine des arts visuels au cours de la première moitié du XIX[e] siècle.

Les topographes militaires anglais et la peinture de paysage

Ceux qu'on a appelé les peintres topographes anglais ont été généralement formés à l'Académie militaire royale de Woolwich en Angleterre. Ces officiers ont appris non seulement à faire des plans stratégiques pour d'éventuelles campagnes militaires, mais aussi à dessiner des vues d'agrément des pays conquis. Cette formation académique leur a permis de peindre sur place à l'aquarelle des paysages avec une précision du dessin et un souci du détail inégalés jusque-là.

Les premiers peintres topographes arrivent à Québec dès 1759. Parmi ceux-ci on peut citer les noms de Ince, Richard Short, Hervey Smyth, Thomas Davies, G. B. Fisher, George Towhend. D'autres leur succèdent par la suite dont William Peachey, James Hunter et John Weber, ainsi qu'une femme d'officier, Elizabeth Simcoe. Parmi ceux-ci, Richard Short devient l'un des artistes les plus connus de son époque et publie à Londres ses aquarelles sur la prise de Québec sous forme de gravures. Son style académique démontre qu'il ne s'intéressait pas à la nature au même titre que Davies, Peachey ou Hervey Smyth. Ce dernier est connu pour sa gravure la plus célèbre consacrée à la bataille des plaines d'Abraham. Chez certains de ces topographes comme Davies et Peachey, un souci d'ethnologue se manifeste dans leur œuvre qui traduit une préoccupation à rendre compte des activités humaines et de la vie domestique.

La présence des peintres topographes continue à s'affirmer dans la première moitié du XIX[e] siècle. Le style des œuvres produites se raffine et des cheminements esthétiques différents se manifestent. Ainsi, James Pattison Cockburn, après un bref séjour à Québec entre 1821 et 1823, y revient à titre de commandant de l'artillerie entre 1826 et 1832 ; il ne cache pas son enthousiasme pour le site de la ville et de la campagne environnante. Le panorama de Québec dépasse, selon lui, celui de la baie de Naples pourtant réputé comme l'un des plus beaux au monde. De son séjour à Québec, il a laissé des centaines d'œuvres (dessins, aquarelles, sépias) qui constituent une documentation précise et fidèle sur la vie à Québec dans les années 1830. Son goût du pittoresque et de l'exotique, Cockburn a cherché à l'exprimer à partir de ce qu'il voyait de la ville et de sa campagne environnante, sans pour autant chercher à déformer la réalité.

Le réalisme pittoresque de Cockburn, qu'on peut associer à une démarche quasi photographique, est bien différent du courant romantique qui idéalise le paysage, les autochtones et les paysans des campagnes. George Heriot, arrivé à Québec en 1791, s'inscrit dans cette tendance. Il en va de même pour William



Un regard descriptif : James P. Cockburn, *La rue de la Fabrique et la cathédrale catholique*, aquarelle, vers 1829.
(Bibliothèque et archives du Canada, C-150358)



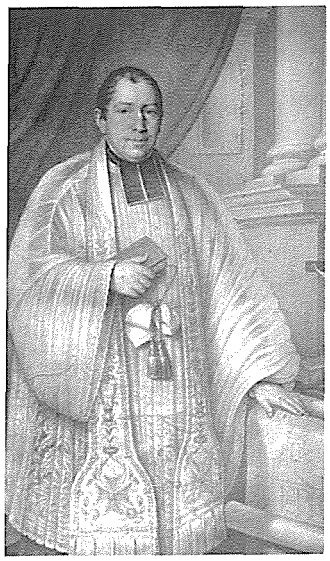
Une vision romantique : *La place du Marché* : un regard romantique. Aquarelle de William H. Bartlett, 1840.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Henry Bartlett qu'on retrouve à Québec en 1838. Ce dernier, tout aussi préoccupé de pittoresque que Cockburn, n'hésitera pas quant à lui à embellir la nature et les scènes de la vie quotidienne.

Des centaines d'œuvres produites par les peintres topographes anglais ont été reproduites à l'époque sous forme de gravures dans des ouvrages publiés en Angleterre. Ces ouvrages ont contribué à mousser le site spectaculaire de Québec à l'étranger tout en introduisant au pays le goût du pittoresque[39]. Ces peintres topographes de l'armée britannique sont à l'origine de la peinture de paysage qui se développe dans le Bas-Canada et dans la région de Québec en particulier au cours de la première moitié du XIX[e] siècle. D'autres artistes étrangers s'y intéressent également, alors que les peintres canadiens originaires de la région préfèrent le portrait ou l'art religieux, à l'exception de Joseph Légaré sur lequel nous reviendrons plus loin. Cette peinture de paysage est surtout prisée par la bourgeoisie anglophone et par les militaires, voyageurs et administrateurs coloniaux de passage désireux de rapporter en Angleterre un souvenir de leur séjour à Québec. De leur côté, certains marchands anglais de la ville prennent l'habitude de commander à un artiste une peinture relatant leurs activités ou décrivant leur domaine à la campagne. Le marchand de bois Allan Gilmour dispose ainsi d'une peinture de Robert C. Todd qui présente une vue de son chantier à l'anse aux Foulons, en 1840. La clientèle anglophone locale et étrangère pour les peintures de paysages et les scènes de genre s'élargira encore davantage avec l'arrivée à Québec de Cornelius Krieghoff en 1853[40].

Les usages et les fonctions du portrait

Parallèlement à l'art du paysage, la ville de Québec constitue un marché privilégié pour l'art du portrait au cours de la première moitié du XIX[e] siècle. Au cours de cette période précédant la généralisation de la photographie, il était



Le révérend Patrick McMahon (1796-1851), curé de la communauté irlandaise de Québec. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.E. Livernois, vers 1860)

d'usage au sein du clergé et de la bourgeoisie tant anglophone que francophone de faire peindre son portrait, celui de son épouse ou de sa famille comme signe de réussite sociale. On avait également recours au portrait historique ou au portrait officiel pour immortaliser les traits d'un héros, d'un gouverneur, d'un évêque ou d'un politicien de la Chambre d'Assemblée ou du Conseil législatif. Le portrait pouvait enfin être offert à une personnalité méritante à titre d'hommage. En 1842, les anciens élèves du révérend Daniel Wilkie (1777-1851), un important acteur de la vie culturelle et éducationnelle à Québec, lancent une souscription pour commander un portrait au peintre Samuel Palmer. De leur côté, les paroissiens du faubourg Saint-Roch offrent à M^gr^ Plessis son portrait peint par John James lors de la célébration du 24^e^ anniversaire de son élection en tant qu'évêque-coadjuteur de Québec en janvier 1825[41]. La communauté irlandaise n'est pas en reste puisqu'elle offre à son curé, le rév. Patrick McMahon (1796-1851), son portrait en pied peint par Théophile Hamel en 1846[42].

Ces portraits prennent diverses formes, depuis le portrait en pied jusqu'aux miniatures, en passant par le portrait en buste. Outre l'huile, on pouvait utiliser l'aquarelle, le dessin et la silhouette découpée en noir.

Par ailleurs, le fait que ces portraits constituaient des exemplaires uniques présentait un inconvénient pour leur diffusion, particulièrement en ce qui concerne les grandes personnalités historiques et contemporaines de l'époque. On aura donc recours à la technique de la gravure, comme pour le paysage, afin d'imprimer des estampes. L'ensemble de la population, dont les moins fortunés, auront donc accès aux portraits de Papineau, lord Elgin, M^gr^ de Laval, M^gr^ Plessis, Salaberry, l'abbé Charles Chiniquy, le rév. McMahon, l'abbé Philippe Desjardins et plusieurs autres. Au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, la technique de reproduction de l'estampe est très coûteuse et le marché de la région de Québec demeure restreint. Peu d'imprimeurs locaux s'y aventurent. C'est pourquoi on a recours à des souscriptions par le biais des journaux locaux afin de faire graver, lithographier et imprimer ces estampes aux États-Unis, en Angleterre ou en France. Ces mêmes journaux, dont *Le Canadien*, annoncent également la vente d'estampes provenant de l'étranger et illustrant des paysages européens ou des portraits de la royauté britannique ou autres personnages de l'époque[43]. Ces estampes à bon marché ornaient les murs de bon nombre des maisons de l'époque.

Quant aux portraits originaux, des milliers ont sans doute été réalisés dans la région de Québec par des artistes itinérants venus des États-Unis ou d'Europe et par des artistes nés dans la région. Bon nombre de ces portraits qui ont été conservés se retrouvent aujourd'hui dans les musées, dont le Musée national des beaux-arts du Québec.

Pour leur part, les peintres canadiens-français de la région ont à peu près tous pratiqué l'art du portrait, qu'il s'agisse de François Baillairgé (1759-1830), Jean-Baptiste Roy-Audy (1778-1847 ?), Joseph Légaré (1795-1855), Antoine Plamondon (1804-1895) ou Théophile Hamel (1817-1870).

Le marché du portrait s'est maintenu à Québec jusqu'à l'arrivée de la photographie. Le daguerréotype, cet ancêtre de la photographie moderne, fait son apparition dans la région dès 1840, annonçant le début d'une dure concurrence pour les miniaturistes qui sont ainsi forcés de baisser leur prix ou de recruter une nouvelle clientèle dans les campagnes. Cependant la peinture en buste continue d'être considérée comme un art plus noble. Il importe cependant de préciser qu'à cette époque le critère esthétique pour juger de la valeur d'un portrait est basé sur la ressemblance et non sur l'imagination de l'artiste[44].

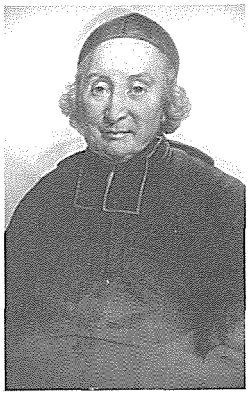
Le lot de tableaux de l'abbé Desjardins et le « renouveau » de l'art religieux

Outre l'art du paysage et le portrait, la peinture religieuse constitue le troisième grand volet de la production des peintres ayant œuvré dans la région de Québec. Cet art religieux se retrouve essentiellement dans les églises, les collèges, les couvents et les hôpitaux et a pour but d'édifier et de susciter un sentiment de piété. Sous le régime français, ces tableaux religieux représentant des scènes de la Bible, de l'Évangile ou de la vie des Saints étaient importés directement de France, restreignant d'autant les conditions d'émergence d'une peinture religieuse faite par des artistes locaux. Or, ces sources d'approvisionnement en art ayant été coupées par la Conquête, les premiers peintres canadiens se sont mis à faire de la copie des tableaux existants dans la colonie afin de répondre aux commandes des fabriques de paroisses. Ce nombre restreint de modèles disponibles a limité d'autant l'expression artistique locale et ses sources d'inspiration entre 1760 et 1817.



Deux Anges pleurant, réplique d'une partie d'une peinture de Charles Le Brun acquise par le Séminaire de Québec en 1817.
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, Photo René Bouchard, n° 1991.633)

Un événement majeur viendra modifier en profondeur l'histoire de la vie artistique dans le Bas-Canada et plus particulièrement à Québec : l'arrivée dans la ville de deux lots de tableaux religieux expédiés de France par l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins en 1817 et 1820. Dans la foulée des prêtres français réfugiés en Angleterre à l'époque de la Révolution française, l'abbé Desjardins et son frère, l'abbé Louis-Joseph Desjardins, avaient émigré au Bas-Canada. Philippe demeure à Québec de 1793 à 1803 avant de retourner en France. Il conservera néanmoins ses contacts avec le clergé canadien et avec son frère Louis-Joseph devenu aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lorsqu'il fait l'acquisition dans un encan de cet ensemble de toiles jadis dérobées aux églises et couvents de la région parisienne par les révolutionnaires, il s'empresse de les offrir à ses amis du Canada. Mises à l'encan en 1817 et en



L'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins (1753-1833).
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, nº PH1997-2987)

1820, ces 180 tableaux sont achetés par le Séminaire de Québec, la fabrique de la cathédrale de Québec, le Couvent des Ursulines et par quelques fabriques paroissiales de la région ou d'ailleurs. Le peintre Joseph Légaré, pour sa part, achète plus d'une trentaine de ces toiles dont quelques natures mortes, en plus de plusieurs gravures[45].

Cet important arrivage de peintures religieuses suscite un nouvel essor de l'art de la copie. Les paroisses qui n'avaient pas les moyens d'acheter un original commandent une copie à un artiste local. Comme dans le cas du portrait, le critère de la ressemblance avec l'original est fondamental pour qu'une fabrique accepte la copie d'un peintre. La copie d'une œuvre sera même préférée à une toile originale défraîchie, contrairement à l'opinion négative qui prévaut de nos jours où l'on associe la copie au manque d'originalité. En plus de répondre aux besoins du marché de l'art religieux, la copie d'œuvres originales en provenance d'Europe sert en quelque sorte d'école d'apprentissage pour les peintres locaux qui se familiarisont ainsi avec des courants esthétiques plus variés tout en perfectionnant leur technique professionnelle et en pratiquant l'art de la restauration. Une combinaison d'éléments ou de personnages inspirés de plus d'un tableau contribue également à stimuler leur créativité, au-delà du critère contraignant de la ressemblance imposée par les commanditaires[46].

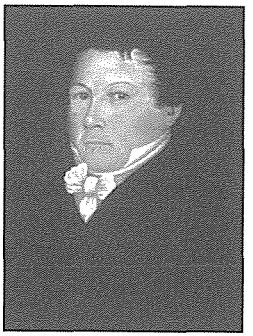
Québec et les premiers peintres canadiens

Parce qu'elle a longtemps été la capitale de la Nouvelle-France, du British North America, du Bas-Canada et, durant certaines années, du Canada-Uni, avant de devenir la capitale de la province de Québec, la ville de Québec a constitué un lieu propice pour le marché de l'art. De nombreux peintres étrangers y ont séjourné ou s'y sont établis. Aussi, ce n'est pas un hasard si les premiers peintres canadiens-français sont tous nés dans la région de Québec.

François Baillairgé (Québec 1759-Québec 1830), davantage connu comme architecte et sculpteur, a aussi peint au moins une trentaine de tableaux religieux dont huit toiles pour l'église de Sainte-Famille à l'île d'Orléans (1802-1805), en plus de plusieurs portraits et des décors de théâtre. Après un apprentissage chez son père le menuisier et sculpteur Jean Baillairgé, il ira se perfectionner en France dans divers ateliers d'artistes et à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, entre 1778 et 1781. Les succès de Baillairgé en architecture et en sculpture n'auront pas d'équivalent du côté de sa peinture qui s'en tient à ces copies ou à des adaptations prudentes[47].

Jean-Baptiste Roy-Audy (Québec 1778-c1848) peut être considéré comme un autre pionnier de la peinture canadienne. Après avoir suivi son apprentissage chez François Baillairgé, puis à l'atelier de menuiserie de son père, il ouvre sa propre boutique dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste où il exécute des travaux de menuiserie et de carrosserie. Il touche aussi à la peinture en réalisant des blasons

de voiture et des enseignes pour ses clients. Acculé à la faillite en 1816, il décide de se consacrer uniquement à la peinture. Trois ans plus tard, il s'associe à Louis-Hubert Triaud, un peintre d'origine anglo-française établi à Québec et réalise plusieurs tableaux pour les églises, dont celle de Saint-Augustin-de-Desmaures (1823) et de Saint-Joseph de Deschambault (1824), à partir de modèles qu'il reproduit assez fidèlement. Mais la principale activité de Roy-Audy demeure le portrait. Il quitte Québec pour Montréal en 1828. Par la suite, sa clientèle l'amène à se déplacer un peu partout au Québec pour exercer sa profession de portraitiste. On perd sa trace après 1838[48].



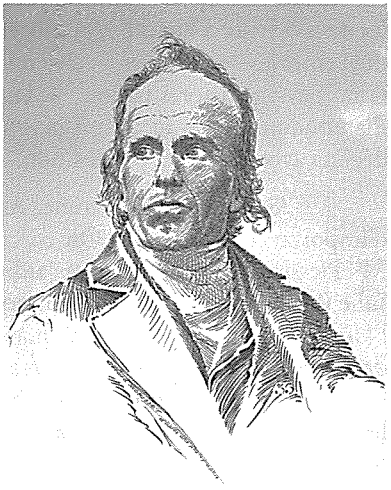
Jean-Baptiste Roy-Audy, fils, 1826.
(Collection du Musée national des beaux-arts du Québec, nº 53.76, Jean-Baptiste Roy-Audy, *Autoportrait*, Huile sur toile, 66,2 × 54 cm, Photo Jean-Guy Kérouac)

Le nom de Joseph Légaré (Québec 1795-Québec 1855) évoque les premières tentatives d'institutionnaliser les arts visuels à Québec en plus de rappeler une œuvre originale et diversifiée. Peintre autodidacte qui n'aura pas l'occasion d'aller se perfectionner en France comme ses élèves, sa carrière locale a été marquée par l'arrivée de la collection Desjardins entre 1817 et 1820. Il perfectionne ainsi sa technique en copiant des tableaux religieux de cette collection. Par la suite, il diversifie sa production et se distingue des autres peintres canadiens en étant le seul à s'intéresser au paysage. Il connaissait bien le lieutenant-colonel James Pattison Cockburn et il est probable qu'il ait été influencé par les peintres topographes anglais qui séjournaient à Québec. Les chutes de la rivière Sainte-Anne, près de Saint-Ferréol (1840) illustrent son goût pour le paysage. Son œuvre est également riche de tableaux d'histoire, de scènes de genre, de natures mortes, d'allégories et de tragédies liées à l'actualité. Ses tableaux les plus célèbres à cet égard sont *L'incendie du quartier Saint-Jean* (1845-1848) et *Le Choléra à Québec* (c1832). L'audace de l'artiste tient ici au fait qu'il a été l'un des premiers artistes canadiens à oser peindre une scène de nuit. Parmi ses œuvres historiques, on peut citer deux toiles bien connues : *La Bataille de Sainte-Foy* (c1854) et *Le martyre des pères Brébeuf et Lalemand* (c1843).



Joseph Légaré, 1852.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Tout dédié qu'il était à son art, Légaré s'est aussi affiché comme un artiste engagé dans la cause de Papineau et du Parti patriote, conscient des malheurs de son temps et désireux de sensibiliser ses compatriotes à la beauté de l'art. Actif au sein de la Literary and Historical Society of Quebec, il a aussi été l'un des membres fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en 1842, et l'initiateur d'une première galerie d'art dans la ville. Comme le souligne l'historien de l'art John R. Porter, Joseph Légaré a voulu sortir des sentiers battus et son œuvre montre tour à tour un chroniqueur engagé, un paysagiste novateur et un peintre d'histoire remarquable[49].

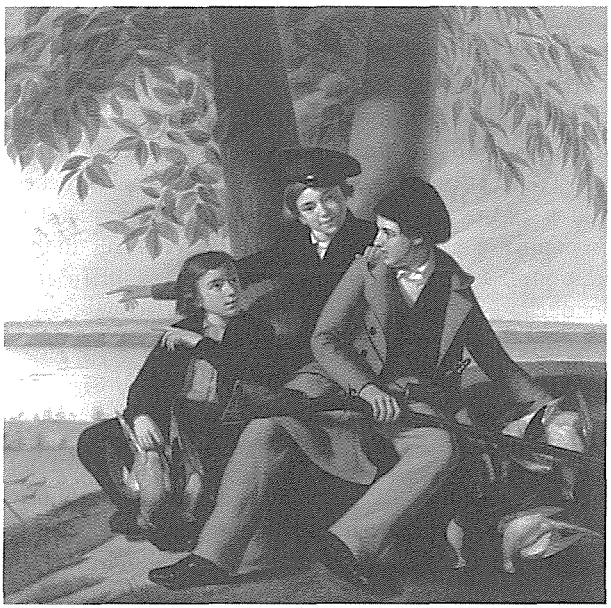


Antoine Plamondon, dessin de Gérard Morisset d'après une photographie.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Gérard Morisset)

Antoine Plamondon (Ancienne-Lorette 1804-Neuville 1895) est un élève de Joseph Légaré chez qui il fait son apprentissage pendant six ans avant d'aller se perfectionner à Paris en 1826 à l'atelier de Paulin-Guérin, le peintre officiel de Charles X. À son retour à Québec en 1830, Plamondon ouvre un atelier rue Sainte-Famille. Peintre de talent au caractère difficile et querelleur, il sera tout le contraire de son maître Légaré aux idées sociales et politiques réformistes, car il affiche des convictions monarchiques et conservatrices. Plamondon se fait surtout connaître comme peintre d'église et comme portraitiste, en plus de réaliser quelques scènes de genres, des paysages et des natures mortes. On retrouve de ses toiles à sujet religieux à Québec et dans les églises de Cap-Santé et de Neuville, notamment. L'art religieux de Plamondon est essentiellement la copie, bien qu'il fasse preuve d'une certaine originalité au niveau de l'interprétation et de la combinaison d'éléments empruntés à divers tableaux, à l'instar de Légaré. Dans cette perspective, l'originalité de Plamondon et des peintres canadiens en art religieux consiste avant tout à interpréter de façon personnelle une même forme, un peu comme un musicien par rapport à une œuvre de répertoire. C'est ainsi que *L'Immaculée Conception* de Plamondon qu'on retrouve dans l'église de Neuville se distingue de *L'Immaculée Conception* de François Baillairgé à l'église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, toutes deux inspirées d'une toile anonyme du XVIII[e] siècle qu'on pouvait retrouver à la cathédrale de Québec avant l'incendie de 1922.

Dès son retour à Québec, Plamondon cherche à monopoliser le marché de l'art religieux dans la région. Aussi, ne voit-il pas d'un bon œil la venue en 1832 du peintre d'origine allemande Henry Daniel Thielcke formé à la Royal Academy de Londres à qui on offre, peu de temps après son arrivée, un atelier dans l'édifice de la Chambre d'Assemblée. Thielcke qui a à son actif plusieurs tableaux religieux tente une incursion dans le marché de l'art religieux en 1835. L'ombrageux Plamondon y voit une menace à sa chasse-gardée et y va d'une critique acerbe contre son « Saint-Jean-Baptiste » dans *Le Canadien*. Lassé des attaques continuelles de son rival, Thielcke réplique en lançant un défi à Plamondon, une sorte de duel entre les deux peintres : chacun devra exécuter « un tableau d'histoire original et un paysage d'après nature[50] ». Le public jugera de la meilleure des deux toiles. Plamondon, qui avait tout à perdre dans un tableau de composition originale, déclina avec mépris la proposition.

Au cours de sa carrière, Antoine Plamondon a aussi accordé beaucoup d'importance au portrait. On en compte plus de 175 incluant des portraits de M[gr] Plessis, l'abbé Philippe Desjardins, le jeune Cyprien Tanguay, Louis-Joseph et Julie Papineau, ainsi que des femmes de la bourgeoisie et des jeunes religieuses de l'Hôpital général, toutes filles de marchands prospères de Québec. Dans les tableaux de genre, sa toile *La Chasse aux tourtes* (1853) qui prend pour modèle trois adolescents de la région de Neuville, est l'une des plus connues et des plus belles de l'art canadien ancien. Plamondon peint également un portrait en pied du chef Huron de Loretteville, Zacharie Vincent, en 1838. Il semble que cette expérience ait contribué à la vocation artistique de ce dernier qui réalise plusieurs œuvres par



Antoine Plamondon, *La Chasse aux tourtes*, huile sur toile, 1853.
(Art Gallery of Ontario / don de The Albert H. Robson Memorial Subscription Fund)



Autoportrait du chef huron Zacharie Vincent (1815-1886) avec son fils Cyprien, vers 1845.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Inventaire des œuvres d'art)

la suite dont quelques autoportraits. À partir de 1851, Plamondon se retire dans sa propriété de Neuville où il continue de peindre jusqu'à l'âge de 81 ans. Mais ses œuvres de vieillesse montrent un artiste dépassé par les nouveaux courants et qui n'avait pas su se renouveler. Un inventaire récent dénombre quelque 466 tableaux peints au cours de sa longue carrière[51].

Un élève d'Antoine Plamondon, Théophile Hamel (Sainte-Foy 1817-Québec 1870), s'est aussi fait connaître dans la région de Québec. Sa carrière débute rue Buade où il ouvre un atelier. Cependant, il entreprend un séjour en Europe entre 1843 et 1846 dans le but de perfectionner son art. Premier peintre canadien à se rendre en Italie, il visite Rome et Venise avant le remonter au nord vers Anvers. Durant son périple, il copie les grands maîtres tels Titien et Rubens et consigne dans un carnet ses nombreux dessins.



Vue de l'atelier à l'Autoportrait. Autoportait de Théophile Hamel, vers 1848.
(Musée national des beaux-arts du Québec, nº 34.237, huile sur toile, 36 × 30,8 cm, Photo Jean-Guy Kérouac)

De retour au pays, on le retrouve à Québec à l'été de 1846, puis à Montréal à l'automne de 1847, puis de nouveau à Québec à l'automne de 1851, suivant en cela le siège fluctuant du gouvernement du Canada-Uni. Portraitiste officiel du gouvernement, Hamel est aussi sollicité par l'élite de Québec. Parmi ses portraits, mentionnons ceux de Lord Elgin (1854), gouverneur général du Canada, Mgr Joseph Signay, évêque de Québec (1847) et grand protecteur des artistes de Québec, l'ancien maire de la ville, Narcisse-Fortunat Belleau (1853), offert à ce dernier dans le cadre d'une souscription populaire. Considéré comme l'un des maîtres du portrait durant 20 ans, Hamel, dont le style est empreint de dignité, de sobriété et de réalisme, peindra également quelques personnages historiques dont Jacques Cartier et Champlain, de même qu'une quarantaine d'œuvres religieuses. Il aura pour élèves Eugène Hamel, Ludger Ruelland et Napoléon Bourassa[52].

Cornelius Kreighoff et les autres peintres étrangers à Québec



Le peintre Cornelius Krieghoff (1815-1872) à son chevalet. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec. Photo Livernois)

Le nom de Cornelius Kreighoff (1815-1872) occupe une place importante parmi les peintres étrangers qui séjournent ou s'installent à Québec avant 1867. Originaire d'Amsterdam, le jeune Cornelius émigre aux États-Unis à l'âge de 21 ans. C'est dans ce pays qu'il fait connaissance d'une Canadienne française qui deviendra son épouse. Au cours des années 1840, on le retrouve à Montréal, puis à Paris où il s'emploie à parfaire sa formation artistique. De retour à Montréal en 1846, il tente sans trop de succès de se bâtir une clientèle auprès des milieux d'affaires montréalais. C'est alors qu'il fait la connaissance d'un certain John Budden qui lui conseille de déménager à Québec où il trouvera, dit-il, une élite beaucoup plus raffinée et plus sensible aux arts. Le côté « Nouvelle-France aristocratique et bon vieux temps » de Québec plaît au tempérament bohême et romantique de Kreighoff qui s'y installe en 1853. Il y demeurera dix ans, soit la période la plus originale et la plus productive de sa carrière. Sa peinture de genre qui met en scène des autochtones ou des paysans canadiens-français se caractérise par l'humour, la truculence, le romantisme et l'anecdote. Kreighoff a peint de nombreuses toiles inspirées de personnages et de paysages de la région de Québec, tel *Merrymaking*. Il recrutait l'essentiel de sa clientèle auprès de la bourgeoisie anglophone et des officiers de la garnison de Québec. Par contre, la bourgeoisie francophone était plutôt choquée par ces peintures considérées comme des caricatures de la vie des habitants et un affront à leur style de vie.

Quels que soient les avis partagés des historiens de l'art sur la qualité esthétique de son œuvre, Kreighoff a certainement contribué à mettre en valeur un contenu plus canadien dans la peinture et à valoriser l'art du paysage pour les artistes qui survivront[53].

Entre 1790 et 1867, des dizaines de peintres étrangers provenant d'Europe ou des États-Unis séjournent à Québec, attirés par les charmes de la ville et de ses environs. Outre Kreighoff et les topographes anglais dont il a été question précédemment, il faut rappeler le nom de l'Allemand William Berczy qui, après s'être



Cornelius Krieghoff, *Merrymaking*, huile sur toile, 1860. (Beaverbrook Art Gallery)

installé à Montréal en 1805, fait deux séjours à Québec (1798-1799 et 1808-1809) ; c'est lors de son deuxième séjour qu'il peint son chef-d'œuvre canadien : *La famille Woolsey*, de même que le portrait du juge Pierre-Amable de Bonne et de son épouse. Le miniaturiste italien Gerome Fassio séjourne à plusieurs reprises dans la vieille capitale entre 1835 et 1850 et participe activement à sa vie artistique. Le portraitiste américain John James est également actif à Québec entre 1811 et 1845, de même que l'anglais Samuel Palmer entre 1842 et 1845. De son côté, Louis-Hubert Triaud, né à Londres de parents français, s'installe à Québec en 1820 et s'associe, comme nous l'avons vu, à Jean-Baptiste Roy-Audy pour peindre un *Baptême du Christ*. Protégé de l'abbé Louis-Joseph Desjardins, il travaillera à la restauration de tableaux. On lui doit une fameuse *Procession de la Fête-Dieu* (1824) devant la basilique de Québec. Il faudrait aussi mentionner le portraitiste américain James Bowman actif à Québec à partir de 1831, ainsi que le portraitiste germano-anglais Henry Daniel Thielcke, deux artistes que Plamondon considérait comme des rivaux. Enfin l'anglais Robert Clow Todd qui vit à Québec entre 1834 et 1853 et dont l'œuvre abondante et de qualité est surtout réputée pour ses paysages et ses scènes de genre[54].

Les premières tentatives d'institutionnalisation des arts visuels

Malgré toute cette activité artistique qui fait de Québec une ville vivante et cosmopolite au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, il n'existe pas de structures permanentes d'enseignement et de diffusion pour la peinture et les arts visuels.

À cette époque, l'enseignement des arts se faisait, dans tous les métiers et professions, sous le mode d'un apprentissage de quelques années auprès d'un maître comme François Baillairgé, Joseph Légaré, Antoine Plamondon, Robert C. Tood. Bon nombre de peintres résidant à Québec ont également donné des cours privés de dessin ou de peinture. Certains comme Gerome Fassio, Charles Woodley ou Antoine Plamondon sont chargés des cours de dessin au Séminaire de Québec ou au couvent des Ursulines. Henry D. Thielcke, pour sa part, donne des cours analogues au Quebec High School.

Quant aux institutions de diffusion de l'art, elles demeurent embryonnaires. La Literary and Historical Society of Quebec offre à l'occasion des conférences où il est question d'art et de peinture. Mais l'initiative la plus significative revient au peintre Joseph Légaré. Désireux de répandre le goût de l'art au sein de la population, ce dernier ouvre la première galerie d'art du Bas-Canada en 1833. Située aux étages supérieurs de la maison qu'il vient de se faire construire, rue Sainte-Ursule, elle contient une cinquantaine d'œuvres dont 29 tableaux provenant de la collection Desjardins. En peu de temps la galerie de Légaré compte une centaine d'œuvres de tous genres dont 60 % de sujets profanes. Deux ans plus tard, la galerie doit fermer ses portes pour des raisons financières et par manque d'intérêt du public, malgré l'encouragement des journaux locaux et la visite du gouverneur Aylmer. Pourtant tout n'est pas perdu. L'infatigable Légaré s'associe à l'avocat Thomas Amiot qui accueille la galerie dans sa nouvelle maison de la côte de la Fabrique en 1838. En plus des expositions, on y donne des concerts et des cours de dessin. Mais l'incendie d'une maison voisine et la faillite d'Amiot remet tout en question encore une fois. La collection trouve heureusement refuge au Séminaire de Québec. Pendant ce temps, Légaré tente en vain de convaincre les autorités politiques et la municipalité de créer une Galerie nationale en 1845. Cinq ans plus tard, l'infatigable Légaré qui hérite d'une maison rue Sainte-Angèle y installe sa troisième galerie de peinture, laquelle compte maintenant 162 tableaux dont certains ont été achetés auprès de J. C. Reiffenstein et Giovanni Balzaretti, deux importateurs de tableaux à Québec. La nouvelle Galerie Légaré devient vite un lieu culturel incontournable pour les artistes et les visiteurs de passage, malgré le peu d'intérêt manifesté par les habitants de la ville. Au décès du peintre survenu en 1855, sa veuve prend la relève jusqu'au moment où la collection est finalement cédée au Séminaire de Québec en 1874. Ce fonds deviendra plus tard le pilier de la collection d'œuvres européennes du Musée du Séminaire de Québec[55].

Outre la Galerie Légaré, il ne faut pas oublier les œuvres religieuses exposées dans les églises de la région, au couvent des Ursulines et au Séminaire de Québec qui ont contribué à sensibiliser les jeunes et la population en général à l'art, même si le but premier de ces œuvres était l'édification des fidèles.

Les débuts de la photographie

Alors que le portrait et l'art du paysage fleurissaient à Québec dans la première moitié du XIX[e] siècle, une invention technologique allait bouleverser le

rapport entre la peinture et le public. Le 19 août 1839, Louis Daguerre annonce à Paris son invention : le daguerréotype. Ce procédé technique assez lourd qui préfigure la photographie moderne ne tarde pas à faire son apparition à Québec. Dès l'automne 1840, les Québécois peuvent se faire daguerréotyper pour la première fois grâce à deux « photographes » itinérants américains du nom de Halsey et Sadd de passage dans la ville. Un autre photographe américain, George W. Prosch s'arrête à Québec en 1842. Il semble qu'il ait enseigné la technique du daguerréotype à Frederic Wyse, un parfumeur de Québec, puisque ce dernier annonce dans les journaux, peu de temps après, l'ouverture de son atelier de photographie, côte du Palais et offre à sa clientèle des portraits retouchés à la couleur. D'autres daguerréotypistes américains itinérants passent par Québec de 1845 à 1847. L'un d'eux, G. W. Ellisson, s'installe à Québec en 1848 et devient un des principaux photographes de Québec jusqu'à sa mort en 1879.

Les daguerréotypistes francophones ne tardent pas à se manifester également. Léon-Antoine Lemire annonce l'ouverture d'un atelier à Québec en 1850. Quatre ans plus tard, Jules-Isaïe Benoît dit Livernois résidant dans le quartier Saint-Roch lance à son tour son propre atelier. Il aura pour concurrents Louis-Prudent Vallée et Charles Smeaton.

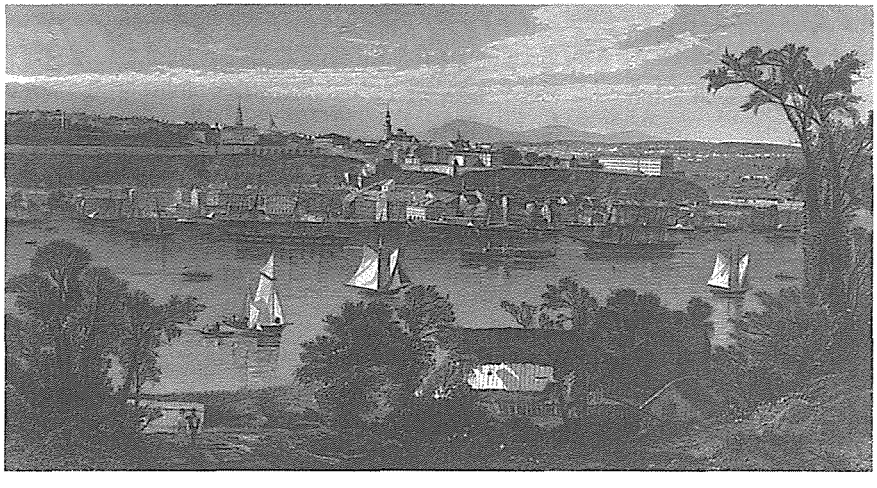
L'âge d'or du daguerréotype se termine vers 1855 ; de nouveaux procédés tels l'ambrotype et le ferrotype, mais surtout les papiers albuminés, annoncent déjà la photographie moderne. Un immigrant irlandais du nom de Samuel McLaughlin est un des premiers à utiliser les papiers albuminés à Québec en 1858. Alors qu'on a recours au daguerréotype pour réaliser les portraits d'individus ou de familles, le nouveau procédé sur papier permet aux photographes d'offrir à leur clientèle locale et touristique de magnifiques vues de Québec et des environs, tant en hiver qu'en été[56].



Jules-Isaïe-Benoit Livernois en 1864. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec. Photo Livernois, s.d.)



Publicité de J.-B. Livernois en 1855. (*Le Canadien*, janvier 1855)



Quebec, Lithographie de R. Hinshelwood d'après un dessin de J.D. Woodward réalisé à partir d'une photo de Livernois & Bienvenu, 1874. (Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 186)

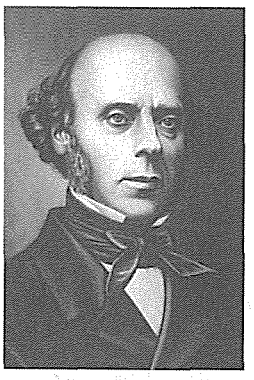
Québec et l'émergence de la littérature

Si la musique, le théâtre, l'architecture et jusqu'à un certain point la peinture ont pu bénéficier de l'apport britannique à Québec, il n'en va pas de même pour la littérature, compte tenu de la barrière de la langue entre francophones et anglophones. Les deux littératures canadiennes naissantes ont cheminé parallèlement sans guère d'interaction. Par ailleurs, dans un contexte colonial où la littérature nationale avec ses auteurs, ses publications et ses instances critiques était encore inexistante au début du XIX[e] siècle, on ne saurait à fortiori parler d'une littérature spécifique à la région de Québec. Il est à cet égard plus pertinent de considérer l'apport de la ville de Québec à l'émergence des lettres au Canada français. D'autant plus qu'avant 1867 l'activité littéraire demeure polarisée entre deux villes : Québec et Montréal. S'y ajoutera par la suite Ottawa et, plus tard, certaines villes régionales.

Parmi les lieux qui ont favorisé l'embryon d'une vie littéraire à Québec au cours du premier tiers du XIX[e] siècle, outre les nombreuses écoles de particuliers, on peut en retenir trois : le Séminaire de Québec, le Parlement et les journaux. Principal lieu d'éducation de l'élite masculine francophone dans la région avant la fondation de l'Université Laval en 1852, le Séminaire de Québec a formé à peu près tous ceux qui ont contribué aux lettres canadiennes à Québec au cours de cette période. Cette formation de base à l'écriture et à la parole demeure néanmoins limitée, voire inexistante, en ce qui concerne l'encouragement à la création littéraire proprement dite. Par ailleurs, l'introduction des institutions parlementaires en 1791, avec Québec comme capitale du Bas-Canada, prépare indirectement le terrain à l'émergence du champ littéraire en favorisant l'art oratoire. Il n'en demeure pas moins que le discours politique, prononcé devant un auditoire et parfois reproduit dans les journaux par la suite, traite essentiellement de questions pratiques. Les hommes politiques ne songent pas à publier leurs discours sous forme de recueils. Toujours dans le cadre des institutions politiques, il faut considérer la mise en place d'une fonction publique qui sert de base économique aux premiers écrivains laïcs qui occupent des postes de greffiers, secrétaires, traducteurs et bibliothécaires, leur permettant de subvenir à leurs besoins matériels. Il ne faut pas, par ailleurs, négliger l'impact des nombreuses écoles de particuliers qui ont favorisé l'embryon d'une vie littéraire dans la région au cours du premier tiers du XIX[e] siècle[57].

Le développement de la presse périodique au cours de la première moitié du XIX[e] siècle ouvre également la voie à l'émergence du champ littéraire dans la mesure où les journaux offrent le premier canal de diffusion pour les poètes et les prosateurs encore peu nombreux, lesquels ne disposent ni des ressources financières, ni de lecteurs suffisants pour espérer pouvoir publier des livres. À Québec, des journaux tels *Le Canadien*, d'Étienne Parent, *Le Fastasque*, de Napoléon Aubin, ainsi que plusieurs autres journaux et revues, serviront de rampe de lancement à la littérature naissante, qui s'exprime d'abord par la poésie, le conte et l'histoire. La fonction même de journaliste demeure encore polyvalente dans le premier tiers du XIX[e] siècle et participe à un champ littéraire encore mal défini.

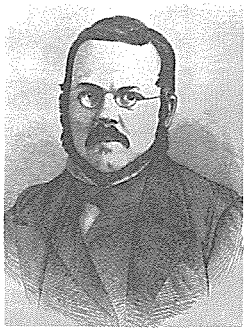
Ainsi, avant 1840, la vie littéraire demeure assez limitée à Québec. Certes, les élites possèdent leur bibliothèque personnelle, on lit les classiques français et anglais et les auteurs contemporains, mais la production littéraire locale est quasi inexistante. Le montréalais Michel Bibaud publie le premier recueil de poésie au Bas-Canada en 1830 et Philippe Aubert de Gaspé, fils, le premier roman québécois, *L'influence d'un livre*, chez un imprimeur de Québec, en 1837. Pour le reste, il faut s'en référer aux journaux, à la publication de brochures diverses et à des récits de voyage pour retrouver la trace de cette littérature canadienne naissante[58]. Faut-il dès lors s'étonner de la percutante remarque de lord Durham dans son rapport de 1839 affirmant que les Canadiens français étaient un peuple sans histoire et sans littérature ? Reçu comme un camouflet par les élites de l'époque, cette affirmation assassine contribuera à aiguillonner les écrivains des décennies ultérieures qui s'interrogeront sur les conditions nécessaires à l'émergence d'une véritable littérature nationale. Les auteurs de la région de Québec joueront un rôle déterminant dans cette affirmation identitaire à partir des années 1840. Pour assurer son autonomie par rapport à la littérature française, tout en évitant une rupture entre l'art et la morale, le clergé veille à s'assurer le contrôle de la littérature nationale naissante qui sera à la fois de langue française et de foi catholique[59].



François-Xavier Garneau (1809-1866), historien national.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

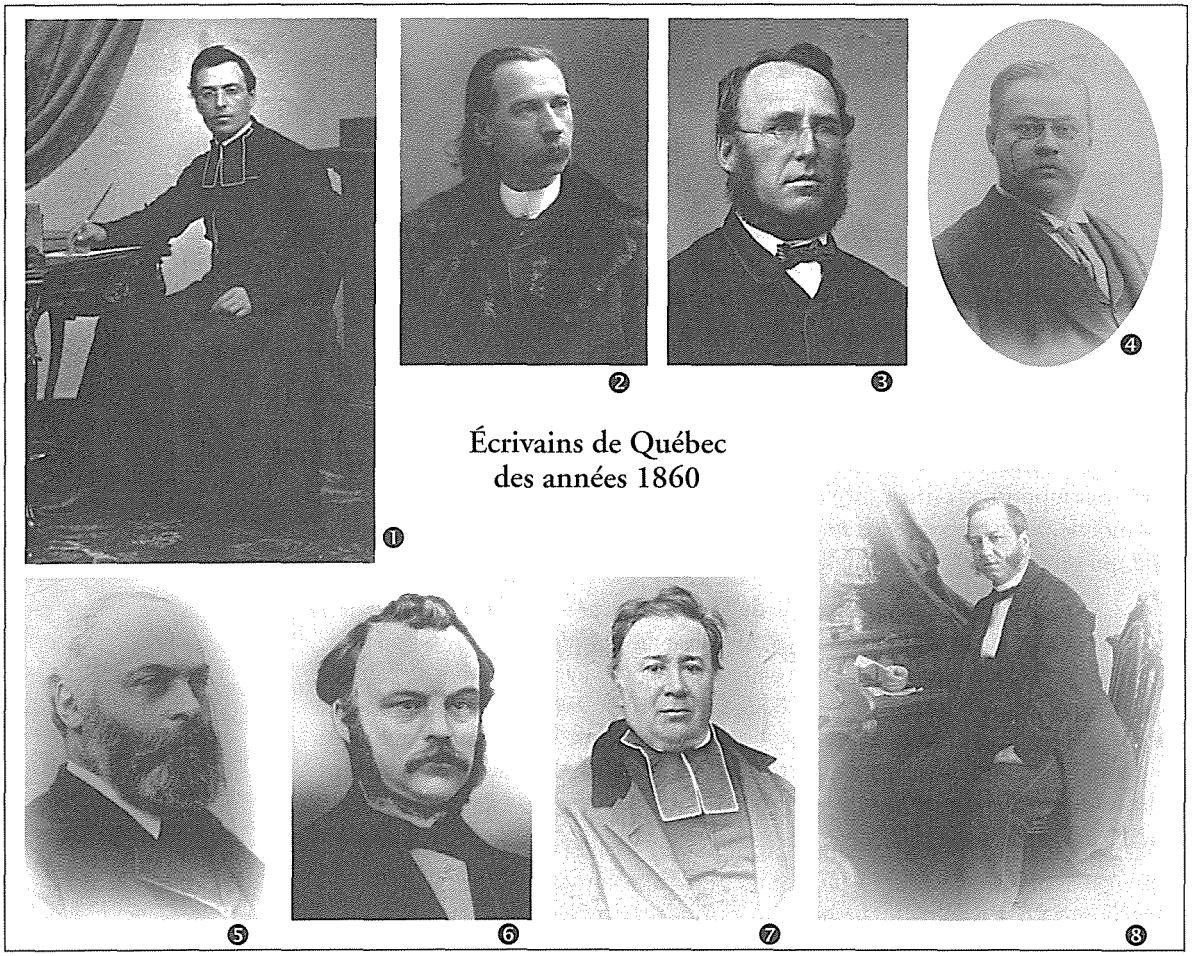
Cependant, c'est sous l'angle de l'histoire et grâce à un laïc que naît à Québec la première production significative de la littérature canadienne-française. François-Xavier Garneau relève le défi de Durham et publie son *Histoire du Canada* en quatre volumes, entre 1845 et 1852. Cet ouvrage magistral connaît par la suite plusieurs rééditions et contribue largement à définir la référence identitaire de la société canadienne-française. Garneau devient aux yeux de ses contemporains l'« historien national » du Canada français.

Un autre Québécois, James Huston, jette les bases du corpus de la littérature canadienne-française en publiant les quatre volumes de son *Répertoire national* (1848-1850) qui réunit les principales productions des écrivains de l'époque. Ce typographe avait fondé *L'Artisan* (1842-1843), un journal politique, littéraire et industriel, en plus d'être le secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. À la même époque, le jeune Octave Crémazie, formé au Séminaire de Québec et initié à la littérature par l'abbé Jean Holmes, s'associe à son frère Joseph à la tête de la petite librairie J. et O. Crémazie, en 1844. Octave Crémazie publie son premier poème en 1849 dans *L'Ami de la religion et de la patrie*, une revue rédigée par son frère. D'autres poèmes suivront régulièrement par la suite jusqu'à ce que son *Drapeau de Carillon* le consacre « poète national », en 1858.



Le poète Octave Crémazie (1827-1879).
(*L'Opinion publique*, 10 avril 1873, p. 176, Centre d'Archives nationales du Québec)

Au cours des années 1850, l'arrière-boutique de la librairie Crémazie, côte de la Fabrique, devient rapidement le lieu de rendez-vous des écrivains de Québec. On y retrouve des aînés comme les historiens François-Xavier Garneau et l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, ainsi que le journaliste Étienne Parent et l'homme politique Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, auteur du roman *Charles Guérin* (1852). S'ajoutent à ceux-ci les écrivains de la jeune génération : Antoine Gérin-Lajoie, auteur du roman *Jean Rivard, le défricheur* (1862), les poètes Pamphile Le May,

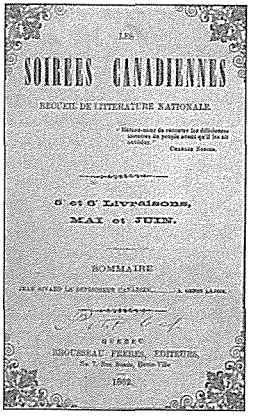


1. L'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904).
(Photo Livernois & Bienvenu, vers 1866, Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, n° PH1998-0067)
2. Pamphile Le May (1837-1918).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)
3. Joseph-Charles Taché (1820-1894).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)
4. Louis Fréchette (1839-1908).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy et Cie, vers 1902)
5. Alfred Garneau (1836-1904).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)
6. Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)
7. L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.E. Livernois, vers 1860)
8. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Notman, vers 1870)

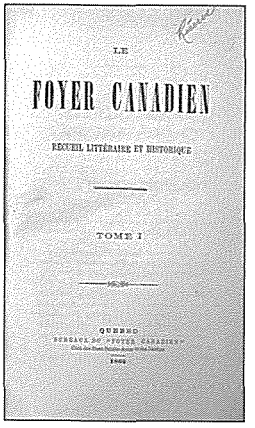
Louis Fréchette et Alfred Garneau, les nouvellistes Joseph-Charles Taché et François-Alexis Hubert Larue, ainsi que l'abbé Henri-Raymond Casgrain, historien et auteur d'un recueil de légendes canadiennes (1861)[60].

Ces écrivains habitent Québec pour la plupart ; ils vont dominer la littérature canadienne-française durant trois décennies d'autant plus facilement que la condamnation de l'Institut canadien de Montréal par M^gr^ Bourget, en 1858, privait la métropole de ses écrivains libéraux les plus dynamiques.

C'est dans ce contexte que naît à Québec *Les Soirées canadiennes*, grâce aux efforts de l'abbé Casgrain, d'Antoine Gérin-Lajoie, du médecin Hubert LaRue et de Jean-Charles Taché qui s'assurent du concours des Crémazie, Garneau, Parent, Fréchette, Ferland, Chauveau et autres littérateurs de l'époque. Cette revue accueille toute espèce d'écrit original, pourvu qu'il soit canadien. Cinq volumes paraissent sous ce titre entre 1861 et 1865. Cependant, une dispute survenue avec les imprimeurs à la fin de 1862 amène Taché et Casgrain à fonder une publication parallèle, *Le Foyer canadien*, qui fait paraître quatre recueils annuels jusqu'en 1866, en plus de quatre autres volumes. De plus, cette revue sert alors d'éditeur pour cinq autres livres dont *Les Anciens Canadiens* et les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé. Les deux revues publient en fascicules divers ouvrages qui seront par la suite réédités sous forme de livre, en plus de servir de canal de diffusion à ce qu'on a appelé le mouvement littéraire de 1860 ou l'École patriotique de Québec.


LES
SOIRÉES CANADIENNES
RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE
5e et 6e Livraisons,
MAI et JUIN.
SOMMAIRE
QUÉBEC
BOUCHEAU-FERRIES, ÉDITEURS,
1862.

Les Soirées canadiennes (page frontispice).


LE
FOYER CANADIEN
RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE
TOME I
QUÉBEC

Le Foyer canadien (page frontispice).

En 1866, l'abbé Casgrain qui aspire à une forme de leadership parmi les écrivains canadiens-français publie « Le Mouvement littéraire au Canada » dans *Le Foyer canadien.* Cet essai s'avère un véritable manifeste en faveur d'une littérature nationale et catholique, tout en synthétisant les aspirations patriotiques de la plupart des intellectuels canadiens-français de l'époque. C'est dire que ce texte exercera une profonde influence dans le milieu littéraire durant de nombreuses années. Dans l'esprit de Casgrain, la ville de Québec devait devenir un centre de consécration littéraire au même titre que Paris[61]. Ce mouvement de canadianisation de la littérature allait connaître son apogée au cours du dernier tiers du XIX^e^ siècle. Par ailleurs, autre signe que la littérature canadienne-française s'institutionnalise progressivement, l'Université Laval lance son premier concours de poésie en 1867.

L'architecture, le patrimoine et la commémoration

De toutes les manifestations de l'expression culturelle, l'architecture est sans doute la plus significative pour établir un lien entre le vécu quotidien des différents groupes sociaux et la symbolique qui se dégage des œuvres produites. Au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, la région de Québec apparaît comme un lieu d'observation privilégié de ces rapports entre les groupes sociaux et les formes architecturales.

L'héritage du régime français

Au cours des années 1790, d'importants changements s'amorcent à Québec au niveau des formes architecturales avec l'introduction du style palladien anglais dont les origines remontent au début du XVIII[e] siècle. Mais avant d'examiner la nature des changements ainsi apportés dans la forme des édifices et des maisons, ainsi que de leur décoration intérieure, il importe d'évaluer l'héritage du régime français en matière d'architecture.

Entre 1700 et 1760, on voit naître et se développer un dualisme entre les grands projets mis de l'avant par les administrateurs français de la colonie qui s'inspirent des réalisations métropolitaines et les réalisations plus modestes des habitants canadiens nés au pays. Le Château Saint-Louis agrandi par le gouverneur Frontenac, mais dont les travaux avaient été interrompus sur l'ordre de Louis XIV en 1700, constitue un exemple particulièrement significatif de cette politique de grandeur ; les travaux seront repris de façon plus modeste à partir de 1719 tout en reflétant le bon goût de l'architecture classique française. Parallèlement à la construction de ces grands édifices publics parmi lesquels il faudrait aussi ranger le Palais épiscopal et le Palais de l'intendant de 1715-1726, émerge une architecture québécoise originale issue des contraintes du milieu, à savoir la rigueur du climat, le peu de ressources financières, la nature des matériaux disponibles et la formation d'une main-d'œuvre locale basée sur un savoir-faire traditionnel transmis par apprentissage auprès du maître-artisan plutôt que de façon académique. À ces contraintes s'ajoute celle des risques d'incendies et de conflagrations qui ont, à plusieurs reprises, détruit des édifices et des maisons, voire des quartiers entiers.

Il fallait donc adapter les modèles français au contexte québécois, non seulement pour la construction des habitations, mais également pour celle des édifices publics, des églises, des collèges et des couvents. Ce fut le grand mérite de



Vue du Palais de l'intendant, gravure d'après un dessin de Richard Short éditée en 1761. Reconstruit après un incendie en 1726, l'édifice sert de modèle pour les nouvelles constructions de la ville.
(Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 15)

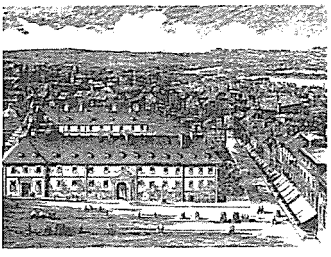
Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, qui vécut à Québec de 1716 jusqu'à sa mort en 1756, d'avoir su adapter sa conception européenne et métropolitaine de l'architecture à la réalité québécoise. À cet égard, la reconstruction, sous sa direction, du Palais de l'intendant partiellement incendié en 1726, a été déterminante pour créer un nouveau modèle architectural mieux adapté au pays. Parmi ces innovations, on note la suppression des toits mansardés et leur remplacement par une toiture à deux versants, l'érection de murs coupe-feu en pierre et l'utilisation de la tôle en fer blanc pour la toiture. Une ordonnance de l'intendant de 1727 utilise le modèle du palais reconstruit pour toute nouvelle construction en ville, laquelle devra être obligatoirement en pierre. Après les incendies de 1701 et de 1705, le Séminaire de Québec sera restauré dans le même esprit. L'architecture domestique de la ville s'appuiera également sur ce modèle, d'autant plus que les maîtres artisans du XVIII[e] siècle ne cherchaient pas à innover, mais plutôt à réaliser un travail de qualité à partir de modèles existants[62].

Au moment de la Conquête, les différentes contraintes évoquées précédemment avaient donc donné naissance à une première architecture québécoise à la fois sobre et bien adaptée à l'environnement. Les circonstances exceptionnelles qui accompagnent les lendemains de conquête feront que cette architecture consolidera ses assises durant plus de trente ans, assurant ainsi la persistance de l'architecture française à Québec, au moins jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, malgré les adaptations qu'elle devra faire en cours de route.

L'architecture québécoise a le champ libre, 1760-1790

Après les bombardements qu'elle a subi en 1759, Québec est dévastée ; le Château Saint-Louis, le Palais épiscopal, la cathédrale Notre-Dame et les maisons de la ville ne sont plus que ruines ; le couvent des Ursulines et le collège des Jésuites ont subi moins de dommages, alors que le Palais de l'intendant et l'Hôpital général, situés à l'écart des bombardements ont été épargnés. Il fallait s'atteler à la lourde tâche de la reconstruction avec les moyens du bord ; il n'y avait plus d'architecte dans la colonie et les artisans français spécialisés étaient retournés en France. Tout le poids de cette reconstruction allait donc reposer sur les épaules des maîtres artisans locaux. Ces menuisiers devenus sculpteurs et ces maçons qui se disent architectes s'emploieront à reproduire les modèles qu'ils connaissent et qui se sont élaborés progressivement au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle. Ce sera l'âge d'or des Jean Baillairgé, Pierre Émond, Jean-Baptiste Boucher Belleville et autres Michel Parent[63].

Parmi les modèles qui se perpétuent, le Séminaire de Québec occupe une place centrale : la chapelle a été reconstruite en 1764 et le pavillon du sud en 1773. Cette reconstruction inspirera à son tour celle de la maison de campagne des prêtres du Séminaire, chemin de la Canardière, qui avait été incendiée par les Américains en 1776. À son tour, les principes architecturaux de ce magnifique bâtiment situé alors en plein milieu rural (domaine Maizerets) vont servir de



Le collège des Jésuites transformé en caserne militaire. (*L'Opinion publique*, 18 octobre 1877, p. 495.)

modèle à d'autres constructions. Quant à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, elle épousera les formes qu'elle avait à la fin du régime français, mais en adoptant des dimensions plus modestes ; la décoration intérieure sera réduite au minimum en attendant des jours meilleurs et la façade demeurera d'une grande sobriété en attendant des améliorations ultérieures au début du XIX[e] siècle.

D'autres édifices religieux auront moins de chance : le couvent des Récollets situé à la place d'Armes sera transformé en prison militaire avant d'être détruit par un incendie en 1796. Le collège des Jésuites, cette magnifique réalisation architecturale du régime français, sera, pour sa part, converti en caserne militaire jusqu'en 1871, puis démoli six ans plus tard pour permettre l'éventuelle construction du Parlement.

Entre 1760 et 1790, l'architecture domestique d'inspiration française domine complètement du paysage urbain. La Basse-Ville et la Haute-Ville se développent et un nombre important de nouvelles maisons sont construites tout en reproduisant le modèle québécois existant.

De leur côté, les autorités britanniques hésitent à investir dans leur nouvelle colonie canadienne. On se contente de réparer les édifices publics hérités du régime français, comme le Château Saint-Louis. La construction du Château Haldimand en 1787 pour les réceptions du gouvernement constitue la seule initiative des administrateurs coloniaux au cours des trente premières années du régime anglais. Situé derrière le Château Saint-Louis, cet édifice peu spectaculaire s'inspirait de la tradition architecturale du Québec[64].

L'introduction de l'architecture palladienne, 1790-1820

Entre 1790 et 1820, l'architecture urbaine se transforme à Québec sous l'influence du style palladien importé d'Angleterre par les administrateurs coloniaux, les architectes militaires et la bourgeoisie commerçante anglaise. Ce style architectural, popularisé dans la métropole par Andrea Palladio, s'inspire de la Renaissance italienne du XVI[e] siècle. Il est introduit d'abord dans la construction des ouvrages militaires, les édifices publics et les églises anglicanes et protestantes avant d'influencer à son tour l'architecture domestique urbaine et, à un degré moindre, l'architecture des églises catholiques.

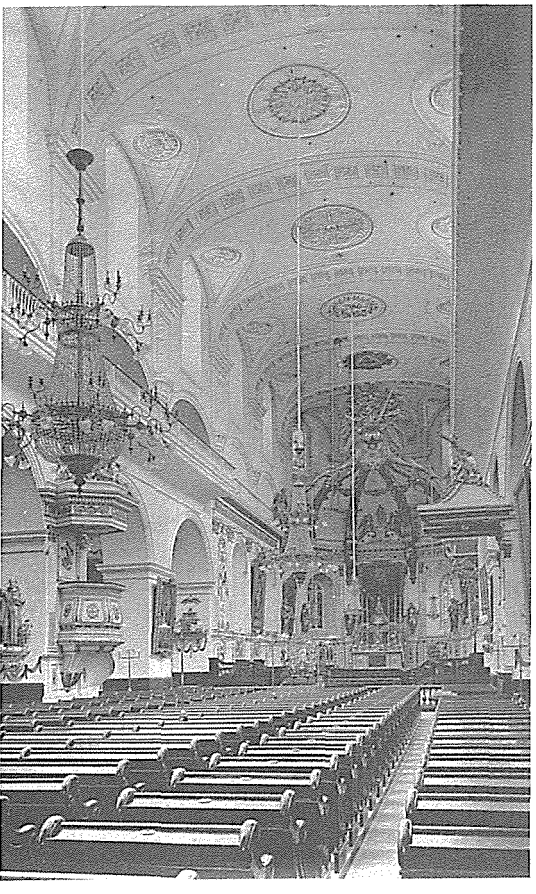
La ville de Québec connaît, au cours de cette période, un dynamisme nouveau qui s'explique par deux facteurs principaux. D'abord, le développement du commerce, plus particulièrement le commerce du bois, qui fait du port de Québec le lieu d'expédition vers l'Angleterre de cargaisons de bois équarri, en provenance de différentes régions du Québec. Par ailleurs, tirant les leçons de l'invasion américaine de 1776, les autorités britanniques décident de transformer le site de Québec en place forte : on répare et améliore les murs de la ville, on construit de nouvelles portes d'accès et on dresse les plans de la Citadelle dont les travaux débuteront en 1823.

Ce contexte était propice à l'introduction d'un nouveau style architectural qui rendrait compte, de façon à la fois matérielle et symbolique, de la puissance britannique dans la principale ville du British North America. Les ingénieurs et architectes anglais qui débarquent dans la colonie introduisent d'abord le style palladien lors de la construction de la porte Hope (1786) au bas de la rue Sainte-Famille, et de la porte Prescott (1797), dans la côte de la Montagne. La construction d'édifices publics, jusque-là négligée par les autorités coloniales, connaît aussi un essor sans précédent depuis la Conquête. L'architecte François Baillairgé se voit confier la construction d'un palais de justice (1799-1804) sur le site du couvent des Récollets incendié en 1796. Les plans de cet édifice de style palladien s'inspire de modèles de l'architecte anglais James Gibbs. Dans la même veine, Baillargé dresse en 1808 les plans d'une nouvelle prison, rue Saint-Stanislas, qui deviendra plus tard le Morrin College. Cependant, Baillairgé modifie le style palladien de l'édifice en empruntant la façade à Philibert de l'Orme, un architecte français[65]. En ce qui concerne le Château Saint-Louis, il continue de jouer la fonction de résidence officielle des gouverneurs et on lui ajoute un étage, des frontons et des fenêtres palladiennes. La construction de la halle circulaire en face de la cathédrale Notre-Dame en 1806 témoigne également de la présence à Québec de l'architecture publique palladienne. Cette construction controversée, qu'on peut encore voir sur la maquette Duberger, est démolie en 1815.

Le style palladien s'impose aussi dans l'architecture religieuse. La cathédrale anglicane est construite de 1799 à 1804 selon les plans des ingénieurs militaires Hall et Robe, en s'inspirant de l'église londonienne de Saint Martin in the Fields. Bien que cette cathédrale constitue une simplification du modèle original pour des raisons à la fois climatiques, humaines et matérielles, elle introduit une nouveauté à Québec : un plan rectangulaire sans excroissances comme c'était le cas pour les églises catholiques de la région jusque-là. À bien des égards, la cathédrale anglicane servira à son tour de modèle pour la construction de nouvelles églises par la suite. Ainsi, l'église presbytérienne Saint Andrew, construite par l'architecte John Bryson (1808-1810) s'inspirera du modèle de la cathédrale anglicane, en particulier pour son clocher[66].

Du côté des églises catholiques, l'architecture traditionnelle maintient son ascendant quoique l'influence palladienne se fasse sentir au niveau de l'ornementation, particulièrement en ce qui concerne les façades. C'est ainsi que la façade de l'église Notre-Dame-des-Victoires dans la Basse-Ville, est remaniée au goût du jour par François Baillairgé qui y intègre un fronton triangulaire. La chapelle des Congréganistes du Séminaire (1818) et l'église Saint-Roch (1818) retiennent également quelques éléments du palladisme malgré l'influence dominante de l'architecture religieuse traditionnelle.

La décoration intérieure des églises catholiques de la ville posait un problème différent puisque le modèle protestant ou anglican ne pouvait s'adapter aux exigences du culte et de la liturgie. On reprend donc les modèles hérités du régime français et perpétués par l'école du sculpteur montréalais Louis-Amable Quévillon.



Le décor du chœur de la cathédrale Notre-Dame de Québec en 1907. Incendié en 1922. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo N.D.)

Cependant, une nouvelle esthétique française est introduite par l'architecte et sculpteur François Baillargé à partir de 1781. Ainsi, le décor architectural intérieur de la cathédrale Notre-Dame témoigne de l'art de la France monarchique d'avant la Révolution de 1789. En considérant l'ensemble du sanctuaire comme un retable, François Baillairgé contribue à renouveler un art religieux traditionnel qui avait tendance à se scléroser. Il introduit aussi un baldaquin comme ornement au deuxième niveau puisque l'exiguïté du chœur ne lui permet pas de le poser sur des colonnes. Ce modèle de baldaquin sera repris et adapté pour d'autres intérieurs d'église par la suite. Il faut aussi noter l'introduction de galeries latérales empruntées à la cathédrale anglicane qui permet de loger plus de fidèles, une autre innovation pour l'époque[67].

Le style palladien pénètre également dans l'architecture domestique, encore que la résistance de l'architecture traditionnelle continue d'être fort encouragée par la transmission artisanale des métiers de la construction et la réglementation urbaine de 1800, laquelle s'inspire des anciennes ordonnances du régime français. Cette réglementation interdit d'utiliser les trottoirs pour y installer des escaliers extérieurs ou des perrons, ce qui amène l'apparition d'escaliers et de porches intérieurs pour les nouvelles maisons. La tôle « à la canadienne » se généralise pour les couvertures, alors que la maçonnerie brute se fait rare après 1790. On aura recours au crépi pour cacher les imperfections de la pierre ; celle-ci ne provient plus des carrières de Beauport, mais plutôt de Cap-Rouge, Neuville, Deschambault et Château-Richer parce qu'elle est plus facile à tailler et contribue à l'image de prestige des grandes résidences privées qui commencent à être construites à l'époque. Ces grandes demeures sont le fait d'officiers de l'armée, de hauts fonctionnaires de l'administration et de grands bourgeois. La maison du juge Bowen, rue Mont-Carmel, celle du lieutenant-gouverneur Thomas Dunn (1796), rue Saint-Louis, et celle du juge Jonathan Sewell (1803) qui existe toujours rue Saint-Louis constituent de beaux exemples de cette architecture résidentielle de prestige d'inspiration palladienne.

À l'extérieur de la ville, la construction de grandes villas témoigne aussi de l'influence du style palladien au tournant du XIX[e] siècle. Il faut se rappeler qu'avant 1760, les terres du plateau qui dominaient le fleuve de Cap-Rouge aux chutes Montmorency appartenaient aux communautés religieuses et à quelques privilégiés ; après la Conquête, ces terres avaient, pour une bonne part, été achetées par des marchands ou des administrateurs anglais à la recherche de panoramas exceptionnels. Mais ce n'est qu'à partir des années 1780-1790 que débute la construction de villas de campagne. Ces grands domaines se constituent peu à peu

à partir de trois axes qui prolongent la Haute-Ville : celui du chemin Saint-Louis, en direction de Sillery et Cap-Rouge, dont les domaines adjacents offrent une vue magnifique sur le Saint-Laurent, celui de la Grande-Allée qui domine la vieille ville et ses faubourgs et enfin celui du chemin Sainte-Foy qui présente son panorama non moins spectaculaire sur les Laurentides.

Parmi ces grandes villas de style palladien dont il ne reste aujourd'hui que des illustrations, il faut citer les plus connues au bord des falaises qui dominent le fleuve : bois de Coulonges (Powell Place), Marchmount (site des Jardins de Merici), Woodfield, Kilmarnock et la maison Montmorency (villa Haldimand). L'architecture de ces grandes villas rurales ressemble à celle des grandes demeures palladiennes de Québec ; c'est leur intégration dans le cadre d'un grand jardin et l'ajout de diverses dépendances qui les distinguent tout en recherchant un effet monumental, particulièrement sur la façade. Dans le contexte de l'époque où l'Empire britannique cherchait à affirmer sa puissance et sa domination, la villa véhicule, comme l'affirme France Gagnon-Pratte, l'idéologie du *power house*[68]. D'ailleurs, les modèles qui ont inspiré ces villas proviennent d'ouvrages d'architectes anglais, plus particulièrement James Gibbs et Colen Campbell, et de l'architecte italien Andrea Palladio dont le traité avait été traduit en anglais en 1715.

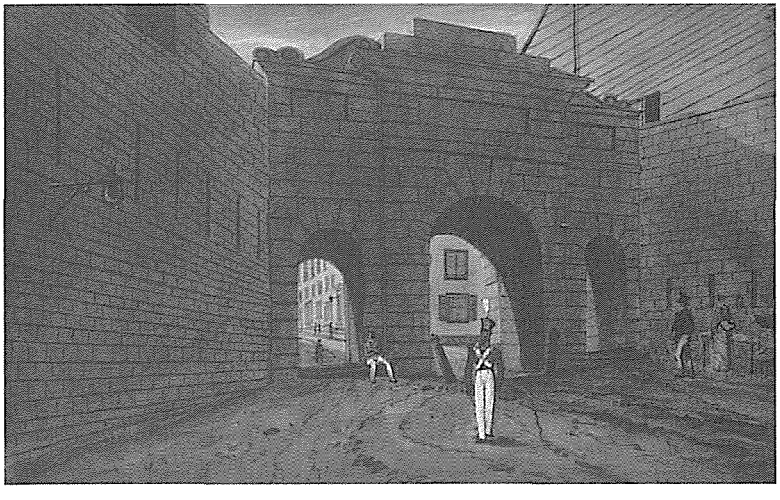
Inspirées de l'Antiquité romaine et de la Renaissance italienne, ces villas anglaises avaient été d'abord adaptées au goût des Britanniques en Angleterre, puis simplifiées pour tenir compte des contraintes du contexte colonial. Rompant avec la tradition des maisons rurales canadiennes qui s'étirent en longueur, le plan en forme carré de ces villas innovait en permettant un accès privé à chaque pièce du rez-de-chaussée à partir d'un hall central. De plus, les cuisines, les latrines, les lieux de travail et de logement des employés étaient reportés à l'extérieur de la résidence principale dans diverses annexes reliées ensemble par un corridor[69]. Plus qu'un simple changement de style architectural, les villas palladiennes du tournant du XIX[e] siècle consacrent l'affirmation du style de vie des élites britanniques dans la région de Québec. Cette distinction sociale continuera de s'affirmer au cours des décennies suivantes en fonction des nouveaux styles architecturaux en vogue.

En somme, la période 1790-1820 est marquée par un renouveau architectural à Québec qui s'explique par l'introduction du style palladien importé d'Angleterre, mais aussi par son adaptation au contexte québécois et sa fusion avec l'architecture traditionnelle. D'où l'exploration de nouvelles avenues pour l'architecture québécoise en pleine transformation. À titre d'exemple, on utilisera de plus en plus le bois et les chambranles finement moulurées pour l'encadrement et l'ornementation des portes et des fenêtres des maisons construites selon le modèle de l'architecture traditionnelle[70]. L'architecture traditionnelle, tant religieuse que domestique, était donc en mesure d'assimiler les apports extérieurs du palladisme. Ce sera encore le cas pour la période suivante où domine le style néoclassique.

La domination de l'architecture néoclassique, 1820-1850

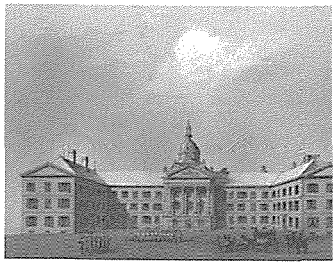
Le développement urbain de Québec amorcé au début du XIX[e] siècle et soutenu par une intense activité commerciale se poursuit au cours des décennies qui suivent. L'armée britannique, plus présente que jamais, entreprend la construction de la Citadelle entre 1823 et 1830, sous la direction du lieutenant-colonel Elias Walker Durnford. Divers travaux publics entrepris dans la ville nécessitent d'avoir recours à des architectes et à une main-d'œuvre qualifiée. On les fera venir d'Angleterre et des États-Unis dans le but de réaliser divers chantiers et pour initier la main-d'œuvre locale à de nouvelles techniques de construction et à de nouveaux modèles architecturaux. Parmi les architectes venus d'Angleterre, il faut citer les Brown, Blaiklock, Hunt et Hacquer. Ces architectes et les gens de métier introduisent le style néoclassique alors en vogue en Angleterre. Cette forme d'architecture s'inspirait de l'Antiquité. Rome, la Grèce et l'Égypte exercent à cette époque une véritable fascination, alimentée par diverses découvertes archéologiques et par le développement des études historiques. La ville de Québec, compte tenu de sa position géographique et de son histoire, se prêtait bien au nouveau climat romantique ambiant.

Comme dans le cas de l'architecture palladienne, c'est d'abord du côté militaire qu'il faut chercher les premières réalisations de l'architecture néoclassique dans la région de Québec. La porte du Palais, construite en 1823, constitue sans doute la meilleure illustration de ce renouveau architectural. Conçue comme un arc de triomphe avec ses trois ouvertures, cette élégante construction est comparée à l'époque à l'une des portes de Pompéi et sa légèreté contraste avec la porte Hope dont la facture palladienne est plus austère. La porte Dalhousie (1825) qui commande l'entrée de la citadelle se rattache aussi au néoclassicisme avec sa paire de colonnes de style dorique de chaque côté de l'ouverture qui dégage une impression de force et de grandeur militaire[71].



La porte du Palais de style néoclassique.
(Collection Musée national des beaux-arts du Québec, James Pattison Cockburn, *La porte du Palais*, Québec, 1831, Aquarelle sur papier 15,3 × 23,9 cm, Photo Patrick Altman)

L'architecture néoclassique se retrouve également dans la construction d'édifices publics. En 1830, Thomas Baillairgé, le fils de François Baillairgé, dresse les plans pour un nouvel édifice du Parlement destiné à remplacer l'ancien palais épiscopal où logent les députés de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada depuis 1791. Il s'agit d'un édifice d'une composition rigoureuse qui dégage une impression de grandeur liée à la fonction symbolique de l'institution parlementaire. Après la construction de la partie centrale de l'aile gauche, les travaux sont interrompus à cause des coûts élevés et des troubles de 1837-1838. Le projet initial ne sera complété qu'en 1850, alors que Québec redevient, pour un temps, la capitale du Canada-Uni[72]. Quatre ans plus tard, un incendie détruit entièrement le bâtiment.



L'édifice du Parlement, lithographie de Sarony & Major, vers 1850. Un édifice public de style néoclassique achevé en 1830.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'Hôpital de la marine, construit en deux étapes (1834 et 1856), selon les plans d'Henry M. Blaiklock (1831), constitue un autre exemple d'implantation à Québec de l'architecture néoclassique anglaise. L'harmonie et la symétrie qui caractérise cet édifice est accentué par son portail monumental formé par quatre colonnes ioniques qui rappellent l'influence de l'Antiquité grecque. D'allure plus modeste, le nouveau Palais épiscopal catholique construit en 1844 selon un plan de Thomas Baillairgé marque l'adoption de la rigueur du style néoclassique par les architectes locaux.

D'une façon générale, les architectes locaux, Thomas Baillairgé en particulier, seront influencés par le néoclassicisme qu'ils chercheront à intégrer à l'architecture québécoise traditionnelle. Ainsi, la nouvelle aile Sainte-Angèle du couvent des Ursulines construite d'après un plan de Thomas Baillairgé, respecte la fenestration symétrique et rigoureuse du néoclassicisme et fait usage d'une maçonnerie plus régulière, tout en s'inscrivant dans la tradition. Il en va de même de l'élégant couvent de Saint-Roch construit en 1844, rue de l'Église.

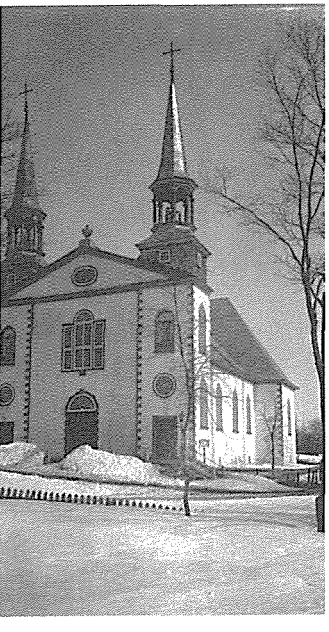
D'autres exemples d'architecture religieuse néoclassique sont à souligner : la chapelle anglicane de la Trinité (1824), rue Saint-Stanislas, construite par Blaiklock et devenue récemment le siège du Conservatoire d'art dramatique de Québec, le presbytère Saint-Patrick (1854-1855), rue Saint-Stanislas, et l'église Saint-Patrick (1831), rue McMahon, construite par Thomas Baillairgé. Cette église s'inspire de la cathédrale Notre-Dame pour le plan général et de la cathédrale Holy Trinity pour le clocher, mais l'architecte innove pour la façade dont les lignes horizontales et verticales suggèrent l'aménagement intérieur.

Le style néoclassique de Thomas Baillairgé se reconnaît aussi dans la nouvelle façade qu'il propose pour la cathédrale Notre-Dame, en 1843. En grande partie réalisée, cette façade est celle qu'on connaît aujourd'hui. Son neveu, Charles Baillairgé, dessine les plans de l'église du faubourg Saint-Jean (1847) qui marque l'apogée de l'architecture néoclassique à Québec. Le temple sera cependant détruit par le feu en 1881 et reconstruit selon un plan modifié de J. F. Peachy en 1884[73].



Thomas Baillairgé, par François Baillairgé. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'église Saint-Charles-Borromée à Charlesbourg. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois, s.d.)



L'introduction du néoclassicisme amène d'importants changements au niveau de la décoration intérieure des églises. Jusque-là les ouvrages sculptés étaient laissés à l'initiative des artistes comme le démontrent les sculptures de l'école de Quévillon qui ont subsisté dans le milieu rural. Les Baillairgé introduisent l'idée d'une intégration des décors intérieurs à l'architecture générale de l'église. Du coup, les artistes sculpteurs perdent leur autonomie et se voient contraints de suivre les plans de l'architecte. Ainsi, les sculpteurs ornementalistes traditionnels sont peu à peu remplacés par les ouvriers capables de produire des œuvres en série, faites en plâtre ou en fonte et qui s'intègrent à l'espace architectural.

Thomas Baillairgé joue un rôle central dans la conception d'une architecture néoclassique originale et à sa diffusion non seulement dans la ville de Québec, mais aussi dans toute la région. Il est assisté dans sa démarche par l'abbé Jérôme Demers, professeur au Séminaire de Québec avec lequel il se lie d'amitié. Ce dernier, à la suggestion de Thomas Baillairgé, introduit un cours d'architecture au Séminaire de Québec et rédige un *Précis d'architecture* (1828) qui sert de base à ce cours dans lequel il tente d'adapter les théories françaises du néoclassicisme – plus particulièrement celles de J.-F. Blondel – au contexte québécois. L'originalité de son approche réside plus particulièrement dans l'idée d'intégration architecturale de la décoration intérieure d'une église, à l'instar de son ami Thomas Baillairgé. De ce fait, il s'oppose à l'école montréalaise de Quévillon qui accordait une pleine autonomie au sculpteur. Sans être lui-même architecte, l'abbé Demers, qui est également vicaire général du diocèse de Québec, exercera une influence directe sur certaines fabriques de paroisse afin que la construction ou la décoration de leur église soit confiée aux Baillairgé, père et fils. Ce sera le cas à Saint-Joachim pour la décoration intérieure (1816-1826) et à Charlesbourg pour la construction de la deuxième église Saint-Charles-Borromée (1828-1830). Si l'abbé Demers ne forme pas d'architecte à proprement parler, il a contribué à hausser les exigences esthétiques de la population de la région de Québec et à renouveler l'art religieux en adaptant au pays le néoclassicisme européen. Selon Luc Noppen, en exerçant par ses théories une influence sur les élèves de Thomas Baillairgé, l'abbé Demers a contribué à assurer une relève dans la région de Québec « alors qu'à Montréal les architectes-ornementalistes seront balayés par les architectes anglais et américains nouveaux venus[74] ».

En ce qui concerne l'architecture domestique, la période palladienne avait vu naître de grandes demeures de prestige à Québec et dans la banlieue. La période néoclassique sera encore plus féconde à cet égard. La maison Hunt (1830) à l'angle des rues Saint-Pierre et Saint-Antoine offre un bel exemple de régularité classique et de rigueur dans la composition d'ensemble. Le presbytère de l'église Saint Andrew (1836), celui de la cathédrale Holy Trinity (1841) et la terrasse Stadacona (1847-1849) sur la Grande Allée constituent également des illustrations de l'architecture domestique néoclassique.

Cependant, l'architecture domestique traditionnelle continue de résister au changement, du moins à l'intérieur de la vieille ville où les contraintes des règlements municipaux en matière de construction ont peu évolué entre 1727 et 1845, contribuant ainsi à maintenir une certaine uniformisation de l'architecture urbaine, déjà observée à l'époque précédente du palladisme. Cependant, les façades des maisons adoptent le style néoclassique même si la structure demeure traditionnelle. Dans les faubourgs, par contre, aucune réglementation ne vient contraindre la construction des maisons qui sont généralement en bois, plus particulièrement à Saint-Roch et à Saint-Sauveur, augmentant ainsi les risques d'incendies et de conflagration. Ces maisons d'artisans et de manœuvres reflètent l'origine modeste voire la pauvreté de leurs occupants et ne peuvent guère rivaliser avec l'opulence des résidences en pierre de la Haute-Ville ou de la banlieue.

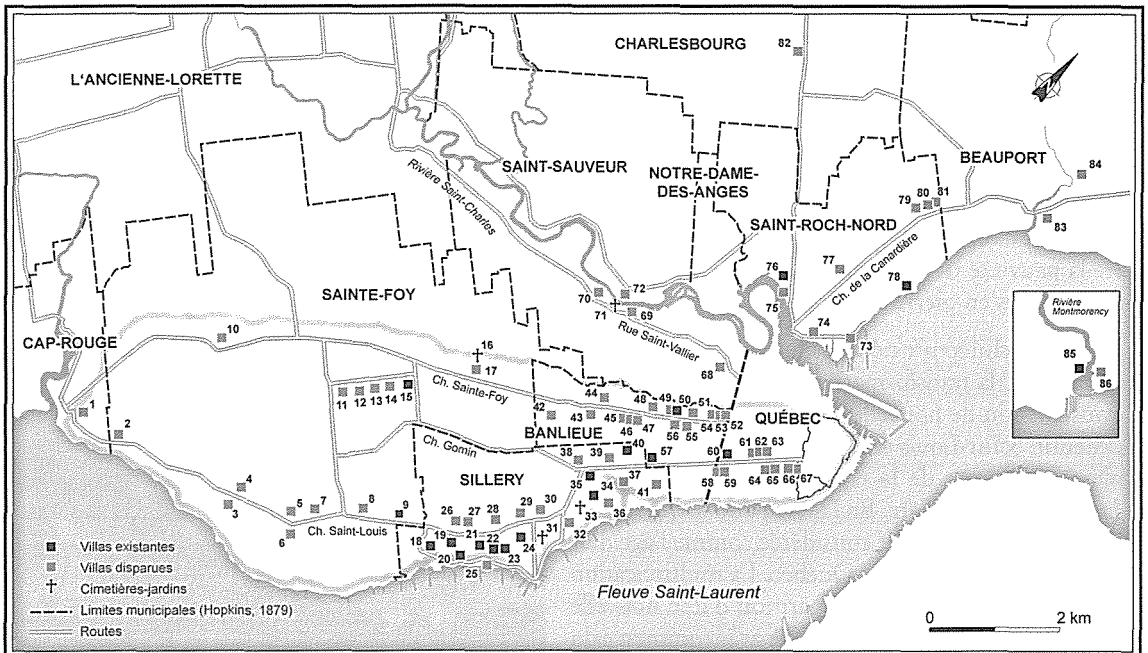


Intérieur de l'église de Saint-Joachim. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'architecture néoclassique s'exprime aussi en banlieue avec la transformation des villas existantes et la construction de nouvelles, particulièrement le long du chemin Saint-Louis et du chemin Sainte-Foy, mais également le long de la rivière Saint-Charles et du chemin de la Canardière. En fait, la période qui s'étend de 1830 à 1860 peut être considérée comme l'âge d'or des villas dans la région de Québec. La multiplication de ces villas correspond à l'apparition d'une nouvelle bourgeoisie commerçante enrichie par le commerce du bois. De plus, la terrible épidémie de choléra de 1832 qui sévit dans la vieille ville pousse les classes aisées à se réfugier dans la banlieue. Au fil des ans, tous les grands terrains disponibles situés le long des axes décrits précédemment seront occupés par ceux qui ont les moyens d'y faire construire une villa. Les premières villas d'inspiration palladienne seront ainsi rénovées en tenant compte des critères du néoclassicisme, notamment pour la façade qu'on veut monumentale et richement ornée. Ainsi, Bois-de-Coulonges et la maison Montmorency, achetés respectivement par les marchands Henry Atkinson en 1835 et George Benson Hall en 1851, sont transformés au goût du jour. De nouvelles villas de style néoclassique sont également construites parmi lesquelles on peut citer Westfield (1830), Beauvoir (1849), Cataraqui (1850) et Spencer Grange (1850). Ces villas s'inspirent de plans d'architectes anglais ou américains. L'originalité de ces plans tient moins à leur structure de base qui est analogue à celle des villas palladiennes, mais plutôt à l'ornementation tant intérieure qu'extérieure où l'on retrouve colonnes, frontons, pilastres et autres formes classiques[75]. La villa Cataraqui, construite en 1850 pour Henry Burstall par l'architecte Edward Stavely, constitue un bel exemple de néoclassicisme tardif avec sa façade soignée par une avancée centrale inspirée de Charles Baillairgé. De plus, l'usage de la brique jaune pour revêtir les murs témoigne d'une évolution des techniques du bâtiment qui délaissent peu à peu la pierre de taille plus austère et plus coûteuse.

Carte 11.1

Grands domaines et villas de Québec, Sillery et Sainte-Foy au XIX[e] siècle



CAP-ROUGE
1 Redcliffe

SAINTE-FOY
2 Longwood
3 Dornal
4 Corsock
5 Ravenswood
6 Meadowbank
7 Rosewood
8 Killgraston
9 Maison Hamel-Bruneau
10 Beauséjour
11 Boisbrillant
12 Maple Cottage
13 Champlain Villa
14 Hazel Grove Cottage
15 New Prospect
16 Cimetière Belmont
17 Belmont

SILLERY
18 Kilmarnock
19 Beauvoir
20 Maison des Jésuites
21 Clermont
22 Cataraqui
23 Benmore
24 Sous-les-Bois
25 Sillery House
26 Highlands
27 Bardfield
28 Kirk Ella
29 Montague Cottage
30 St. Michael's Cottage
31 Cimetière Mount Hermon
32 Woodfield
33 Cimetière Saint-Patrick
34 Spencer Grange
35 Bagatelle
36 Bois-de-Coulonge
37 Wolfefield
38 Coulonge Cottage
39 Thornhill
40 Elm Grove
41 Marchmont

BANLIEUE
42 Belle-Vue
43 Holland House
44 Broad Green
45 Hazel Cottage
46 Bannockburn
47 Morton Lodge
48 Bellevue
49 Hamwood
50 Bijou
51 Westfield
52 Edgehill
53 Maison Chinic
54 Longdésir
55 Teviot House
56 Sans Bruit
57 Belvidere Lodge

QUÉBEC
58 Battlefield Cottage
59 Lampson House
60 Maison Henry
61 Bois-Jolliet
62 Asile Champêtre
63 Maison Tremain
64 Bleak House
65 Kincardine Place
66 Pavilly
67 Bandon Lodge

SAINT-SAUVEUR
68 Bas-Bijou
69 Le Bocage
70 Coucy-le-Castel
71 Cimetière Saint-Charles
72 Poplar Grove

SAINT-ROCH-NORD
73 Maison Jones
74 Hedley Lodge
75 Smithville
76 Ringfield
77 Maison Garneau
78 Maison Maizerets
79 Glenalla
80 White House
81 De Bonne

CHARLESBOURG
82 Auvergne

BEAUPORT
83 Darnoc
84 Mount Lilac
85 Maison Montmorency
86 Montmorency Cottage

Sources : Nicole DORION-POUSSART, *Une promenade sur la Côte de l'Église : l'occasion de revivre une tranche de notre histoire*, Sillery, Société d'histoire de Sillery, 1997, 73 p.; Nicole DORION-POUSSART, *Une promenade sur le chemin du Foulon et à Nolansville : l'occasion de revivre une tranche de notre histoire*, Sillery, Société d'histoire de Sillery, 1997, 89 p.; France GAGNON-PRATTE, *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas*, Québec, Ministère de la Culture, Musée du Québec, 1980, 334 p.; Jules LORD, *Bibliographie sur les grands domaines de la Communauté urbaine de Québec : villas, jardins et cimetières-jardins*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 129 p.; H. W. HOPKINS, *Atlas of the City and County of Quebec, from Actual Surveys, Based Upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands*, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 63 feuilles.

Une autre différence importante qui marque l'évolution des villas à partir de 1830 réside dans l'intégration beaucoup plus poussée de grands jardins autour des villas néoclassiques en comparaison avec la période palladienne où la villa demeurait plus ou moins campée dans la nature sauvage. Désormais, les grands propriétaires de ces villas s'associent avec des architectes paysagistes pour créer des environnements naturels où la résidence ne constitue plus qu'un élément parmi d'autres. Sentiers sinueux pour la promenade, belvédères, platebandes de fleurs et espaces dégagés d'arbres sont autant d'éléments qui cherchent à créer une atmosphère d'intimité et de romantisme inspirée des conceptions de l'architecte paysagiste anglais William Kent.



Spencer Wood, près de Québec, lithographie de Lemercier d'après un dessin de B.J. Paris, vers 1870. La villa Bois-de-Coulonges a été réaménagée vers 1835 dans le style néoclassique. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Le développement de cette relation intime avec la nature au sein des classes aisées a été qualifié de mouvement pittoresque. C'est dans cette foulée que naît une nouvelle forme d'habitation en banlieue : le cottage. Il se distingue de la villa par ses dimensions plus modestes et par ses origines rurales plutôt qu'urbaines. Développé en Angleterre à la fin du XVIII[e] siècle, le cottage constitue une sorte de réincarnation idéalisée et romantique de la maison rurale paysanne destinée aux citadins en mal d'évasion. Son apparition tardive en banlieue de Québec peut s'expliquer par la force de résistance de l'architecture rurale canadienne d'inspiration française implantée au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles dans la région. À partir de 1850, on observe l'apparition du cottage d'inspiration gothique tel Spencer Cottage (villa Bagatelle) ou d'inspiration anglo-normande comme les maisons Henry (1848) et Hamel-Bruneau (c1850).

Construites pour les classes aisées, villas et cottages finiront par exercer une influence certaine sur l'architecture canadienne traditionnelle en milieu rural. On a pu ainsi observer une tendance à la symétrie des ouvertures des façades des maisons rurales avec la porte d'entrée placée au centre, contrairement aux maisons plus anciennes d'inspiration française. L'ajout de galeries s'inspire aussi du courant pittoresque, de même que celle de formes incurvées pour la toiture (larmiers incurvés), contrairement à une interprétation antérieure qui associait cette nouvelle forme du toit à une adaptation au climat.

Les transformations de l'architecture traditionnelle dans le milieu rural

Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, l'architecture évolue et se transforme dans la région rurale de Québec. Ces changements s'expliquent par trois raisons principales : l'augmentation de la population, la prospérité économique relative et l'influence et la diffusion de modèles architecturaux qui se sont développés dans la ville de Québec autour des architectes anglais et canadiens-français.

L'augmentation de la population rurale de la région est manifeste entre 1790 et 1851 ; elle triple dans Portneuf passant de 5 162 habitants à 17 462 habitants. Même bond spectaculaire dans le comté rural de Québec dont le total de la population fait un bond de 4 693 à 14 650 habitants. La progression est plus lente sur la côte de Beaupré et stagne à l'île d'Orléans qui a fait le plein de sa population rurale. Par ailleurs, la prospérité dont jouit la ville de Québec au cours de la première moitié du XIX[e] siècle a des répercussions en milieu rural et villageois : on construit ou on rénove les églises paroissiales, on construit de nouvelles maisons ou on agrandit les anciennes.

Les transformations de l'architecture religieuse en milieu rural s'inspirent directement des courants artistiques qui prévalent à Québec : malgré la persistance de l'architecture traditionnelle, on note l'intégration de certains éléments des styles palladien et néoclassique pour produire un style québécois original.

La région rurale de Québec compte 14 églises paroissiales construites avant 1850. On les retrouve essentiellement le long de la rive nord du Saint-Laurent, dans l'arrière-pays de Québec et à l'île d'Orléans. La multiplication des paroisses à l'intérieur des terres dans Portneuf et dans le comté de Québec ne survient que dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Ces églises rurales d'avant 1850 ont fait l'objet d'un processus de transformation à peu près semblable en dépit des variations locales. Sous le régime français, on construit d'abord une chapelle en bois ou une première église. Par la suite, les fabriques paroissiales sont amenées à construire une seconde église sur le même emplacement ou sur un site plus approprié afin de répondre au besoin d'espace suscité par le nombre croissant de fidèles. À l'île d'Orléans, ces deuxièmes églises sont construites dans la première moitié du XVIII[e] siècle, alors que dans Portneuf et à Charlesbourg, elles le sont entre 1760 et 1840 (tableau 11.1). Par ailleurs, au XIX[e] siècle, la plupart de ces secondes églises en milieu rural font l'objet de transformations extérieures et intérieures dont l'importance varie selon les cas.

Tableau 11.1

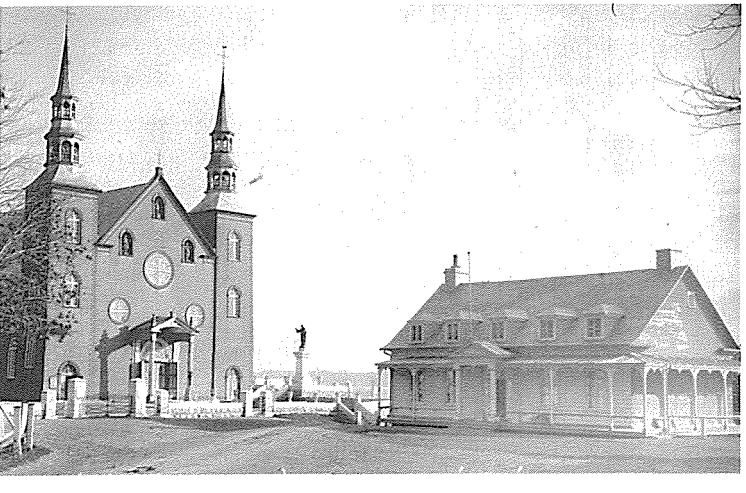
Les églises de la région rurale de Québec construites avant 1850

	1650		1700		1800		1900
	17e siècle		**18e siècle**		**19e siècle**		
Île d'Orléans et Côte-de-Beaupré							
Sainte-Famille	1668 : 1ère église			1743-46 : 2e église (croix latine)		1868 : 2e façade	
Saint-Pierre	1673 : 1ère église		1715-20 : 2e église (croix latine)				
Saint-Jean		1683 : 1ère église		1732 : 2e église (plan récollet)		1852 : 2e façade	
L'Ange-Gardien							
Saint-François			1707 : 1ère église	1734-36 : 2e église (plan récollet)			
Château-Richer	1658 : 1ère église				1772 : rallonge	1866 : 2e église	
Saint-Joachim		1685 : 1ère église			1779 : 2e église (croix latine)	1860 : 2e façade	1895 : 3e façade
Arrière-pays de Québec							
Saint-Charles-Borromée (Charlesbourg)	1660 et 1670 : chapelles		1695-1702 : 1ère église			1828-32 : 2e église (plan récollet modifié)	
Notre-Dame de Lorette (Village Huron)			1710 : chapelle	1722 : 1ère église (plan récollet)		1862 : 2e église (plan récollet)	
Portneuf							
Saint-Augustin		1694 : chapelle	1720 : 1ère église		1809-16 : 2e église (croix latine)	1896 : 2e façade)	1913 : 3e façade 1933 : 4e façade
Neuville	1679 : chapelle	1696-1715 : 1ère église		1761 : 2e église à la pièce… (plan récollet)		1854 : 2e façade	1915 : 3e façade
Cap Santé			1709 : chapelle	1718 : 1ère église	1752-67 : 2e église (croix latine)		
Deschambault			1700 : chapelle	1735 : 1ère église		1835-39 : 2e église (plan T. Baillairgé)	
Grondines		1683 : chapelle	1715-16 : 1ère église			1831-37 : 2e église (croix latine)	1894 : 2e façade

Source : Luc NOPPEN, *Les églises du Québec, 1600-1850*, Montréal, Fides, 1977.

Deux modèles de base sont à l'origine des églises rurales de la région de Québec. Le modèle récollet, inspiré de l'église des Récollets (jadis située sur la place d'Armes à Québec), prend la forme d'une nef rectangulaire sans transept, prolongée par une abside plus étroite qui forme le chœur. Le second modèle, dit de la croix latine, est inspiré de l'église des Jésuites (jadis située sur le site de l'hôtel de ville à Québec) ; une nef rectangulaire se prolonge à l'avant par deux transepts de chaque côté et par une abside (chœur) qui se termine généralement en hémicycle. Le modèle récollet, relativement simple à construire, sera en vogue sous le régime français, mais le modèle jésuite avec sa croix latine aura la faveur de l'évêché de Québec et des fabriques sous le régime anglais.

La nécessité d'accroître la capacité d'accueil des églises de la région et la volonté de les embellir conduiront à diverses modifications de leur structure, de leur façade et de leur décoration intérieure. Lorsqu'une église est conservée plutôt que d'être démolie et remplacée, les architectes procèdent par un agrandissement aux extrémités. Ainsi, la construction d'une nouvelle sacristie indépendante à l'extérieur du temple permet de récupérer l'espace qu'elle occupait derrière le chœur et d'utiliser tout l'hémicycle de l'abside pour concevoir un nouveau décor plus somptueux, après avoir reculé le maître-autel et son retable. Par ailleurs, une rallonge à l'avant permet d'ajouter des bancs et offre l'occasion de refaire une façade au goût du jour. Plusieurs églises de la région, à l'exemple de la cathédrale Notre-Dame de Québec, verront leur façade et leurs clochers refaits ou modifiés au cours du XIX[e] siècle. C'est le cas pour Sainte-Famille (1868) et Saint-Jean (1852), à l'île d'Orléans, Saint-Joachim (1860), Saint-Augustin (1896, 1913 et 1933), Neuville (1854 et 1915), Grondines (1894). Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, ces changements architecturaux sont généralement réalisés à partir de plans de Thomas Baillairgé ou de ses élèves tels Raphaël Giroux, André Paquet et Louis-Thomas Berlinguet.



L'église de Cap-Santé. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'une des façades, sans doute la mieux réussie de l'école de Baillairgé dans la région, est sans contredit celle de l'église Saint-Charles-Borromée à Charlesbourg, réalisée en 1830. Cette large façade forme un écran devant les deux tours latérales des clochers et est coiffée d'un fronton qui cache la pente du toit. Thomas Baillairgé innove en intégrant avec rigueur des éléments de l'architecture néoclassique à l'architecture québécoise traditionnelle qu'on retrouve notamment dans la forme octogonale des tambours des clochers jumeaux. Le modèle sera repris ailleurs au Québec par la suite[76]. On trouve également des façades monu-

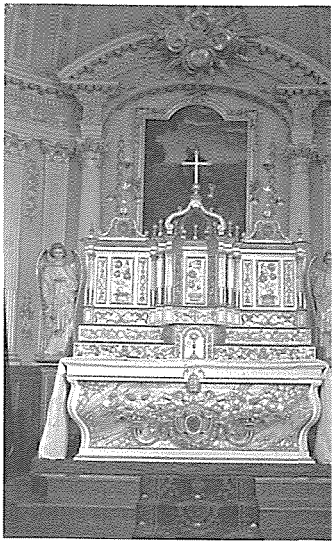
mentales marquées de tours jumelles à Cap-Santé (inspirées de la cathédrale de Québec) et à Deschambault. Mais l'une des façades les plus originales qui illustre l'évolution de l'architecture traditionnelle au Québec est sans contredit l'église Sainte-Famille à l'île d'Orléans avec ses trois tours couronnées de clochers octogonaux.

L'évolution de la décoration intérieure des églises rurales de la région de Québec n'est pas moins intéressante, d'autant plus qu'elle est marquée par la transformation des rapports entre les architectes et les artistes, plus particulièrement les sculpteurs. Dans la région de Québec, la tradition de la sculpture ancienne remontait au régime français. À la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] siècle, les sculpteurs et autres décorateurs d'église réalisaient des statues en bois, des tabernacles, des maîtres-autels et des retables avec une large marge d'autonomie personnelle. On trouve ainsi dans les églises de l'île d'Orléans et à Charlesbourg des œuvres de Pierre Émond, Charles Vézina et des Levasseur. L'École du sculpteur montréalais Louis Quévillon a également eu un impact dans la région au cours des années 1810 et 1820. Bien que la plupart de ces œuvres, qualifiées par leurs détracteurs de « quévillonnage » aient été détruites et remplacées par des décors inspirés de l'école des Baillairgé au cours des années qui ont suivi, les voûtes à caissons en forme de losanges, typiques de l'école de Quévillon, sont encore visibles dans l'église de Sainte-Famille et dans celle de Saint-Augustin[77].

Le décor intérieur de l'église de Saint-Augustin de Desmaures. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Inventaire des œuvres d'art)



Le maître-autel de l'église de Saint-Pierre, île d'Orléans. Bois peint et doré du sculpteur Pierre Émond, 1795. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Inventaire des œuvres d'art)



À partir des années 1820, l'école de Thomas Baillairgé domine dans la décoration intérieure des églises de la région. Réalisé entre 1816 et 1826, l'intérieur de l'église de Saint-Joachim, sur la côte de Beaupré, peut être considéré comme le chef-d'œuvre de Thomas Baillairgé et de son père, François. L'historien de l'architecture Luc Noppen a pu parler à ce sujet d'une « véritable architecture intérieure » dans la mesure où les Baillairgé ont su intégrer l'art aux préoccupations d'ensemble de l'architecture[78]. L'architecte André Paquet, un disciple de Thomas Baillairgé, s'inspirera des plans et des conceptions de son maître pour aménager la décoration intérieure des églises de Deschambault, de Charlesbourg, de Saint-Pierre et de Saint-Jean. En fait, la plupart des intérieurs d'églises de la région de Québec d'avant 1860 témoignent à des degrés divers de l'influence de l'école de Thomas Baillairgé.

Le patrimoine et la commémoration

Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, le paysage architectural de Québec et de sa banlieue s'est profondément transformé compte tenu de la croissance de la ville et de l'introduction des styles palladien et néoclassique. Qu'en est-il de la notion de patrimoine architectural dans un tel contexte ? L'idée de conservation et de restauration du patrimoine bâti n'apparaît à Québec qu'au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle, alors qu'il est question de démolir les murs de la ville pour faire place au « progrès ». Si l'on peut parler de patrimoine avant 1867, c'est sous l'angle de la transmission d'une tradition et de son adaptation au changement.

Les administrateurs coloniaux de la fin du XVIII[e] siècle n'ont guère contribué à la restauration des édifices publics et religieux construits sous le régime français. Tout au plus se sont-ils contentés de réparer les bâtiments endommagés comme le Château Saint-Louis et le collège des Jésuites pour leurs besoins administratifs ou militaires. Le Palais de l'intendant, bombardé par la garnison lors du siège des troupes américaines en 1776, est demeuré en ruines jusqu'à sa démolition en 1870. En fait, dès qu'elles en auront les moyens, les autorités coloniales, de concert avec les marchands anglais, chercheront plutôt à illustrer la puissance de l'empire britannique et à imposer leurs propres conceptions de l'architecture avec l'introduction du style palladien, puis néoclassique. En 1805, lors de la construction de l'hôtel Union sur la place d'Armes, le *Quebec Mercury*, qui salue avec enthousiasme le recours au style palladien, y va d'un commentaire peu flatteur sur l'architecture traditionnelle de Québec, l'associant à l'époque des Barbares avant l'arrivée civilisatrice des Romains, ici remplacés par l'Angleterre[79].

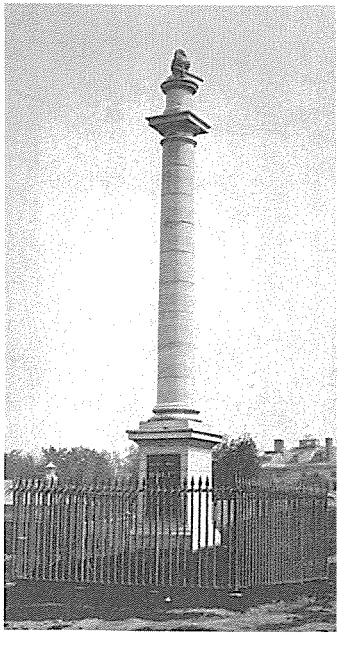
Malgré ces appels au changement, le patrimoine bâti continue dans les faits à être préservé tout en s'adaptant, plus particulièrement au niveau de l'ornementation intérieure et extérieure, comme nous l'avons vu précédemment. La force de la tradition qui assimile jusqu'à la fin des années 1860 les apports extérieurs explique, pour une bonne part, comment ce patrimoine d'inspiration française a

pu subsister et se développer. Les principaux acteurs de cette conservation *de facto* sont les architectes, les sculpteurs et les artisans canadiens-français de la région de Québec, les communautés religieuses féminines et les autorités du Séminaire de Québec, plus particulièrement l'abbé Jérôme Demers associé aux Baillairgé et à leurs disciples. Il faut, par ailleurs, souligner un premier geste en faveur de la conservation du patrimoine bâti chez les religieuses de l'Hôpital général de Québec qui décident, en 1862, de conserver leur moulin à vent pour sa valeur symbolique.

Du côté du patrimoine militaire, l'armée britannique, après avoir contribué à l'embellissement de Québec avec la reconstruction des portes et la construction de la Citadelle, a facilité par la suite la préservation de cet héritage à cause de son conservatisme, même s'il était évident après 1840 que les défenses de la ville, avec les quatre tours Martello, étaient devenues obsolètes. Il en va de même des plaines d'Abraham jadis réservées à des fins stratégiques et dont une bonne partie restera la propriété des Ursulines jusqu'en 1908.

Malgré l'absence de l'idée de conservation du patrimoine avant la fin du XIX[e] siècle, Québec projette l'image d'une cité idéalisée dans la foulée du romantisme européen qui redécouvre l'Antiquité. L'allure générale de la ville et son site exceptionnel, bien plus que ses édifices, inspirent les peintres topographes et suscitent les commentaires enthousiastes de visiteurs et de touristes de plus en plus nombreux à séjourner à Québec dans la première moitié du XIX[e] siècle. Les premiers guides touristiques de Québec et de sa région sont d'ailleurs publiés entre 1828 et 1831[80].

Monument à Wolfe sur les plaines d'Abraham, érigé en 1835.
(Coll. Jacques Saint-Pierre, Photo Louis-Prudent Vallée)



Quant à la commémoration historique, elle se manifeste bien avant le mouvement en faveur du patrimoine. La première commémoration date de 1828 lorsque le gouverneur Dalhousie et les loges maçonniques de la ville dévoilent un monument à la mémoire de Wolfe et Montcalm dans les anciens jardins du Château Saint-Louis. Cet obélisque qui rappelle l'Antiquité égyptienne témoigne de l'influence du néoclassicisme. En 1835, un autre monument est élevé à Wolfe, cette fois sur les plaines d'Abraham. Refait à plusieurs reprises, il a d'abord pris la forme d'une colonne dorique tronquée qui a, par la suite, été complétée et surmontée d'un casque militaire appuyé d'un glaive romain.

Du côté francophone, la commémoration se développe après 1840 et s'inscrit dans la foulée du développement de l'historiographie. La publication entre 1845 et 1849 de la première édition de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau sert à la fois de réplique aux remarques du Rapport Durham et de référence pour le développement d'une conscience historique au sein des élites francophones. Des peintres reconstituent, pour leur part, certaines scènes inspirées du passé, comme *La bataille de Sainte-Foy* (1854) et *Le martyre des pères Brébeuf et Lalemand* (c.1843) de Joseph Légaré. La publication du roman *Les Anciens Canadiens* (1863) de Philippe Aubert de Gaspé et des *Chansons populaires du Canada* (1865) d'Ernest Gagnon s'inscrivent également dans la référence au passé. Cepen-

dant, il faut attendre en 1863 pour que soit inauguré le monument des Braves, le premier monument commémoratif dû à l'initiative des milieux patriotiques canadiens-français, animés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec[81].

Bibliothèques, livres et lecture

Les bibliothèques

Au cours de la période 1791-1867, les bibliothèques publiques, telles que nous les connaissons de nos jours, n'existent pas dans la région de Québec. Cela ne signifie pas pour autant que le livre et la lecture ne sont pas appréciés. En fait, le lent développement des bibliothèques emprunte différentes voies : bibliothèques circulantes de type commercial, bibliothèques d'institutions d'enseignement, bibliothèques d'associations culturelles ou professionnelles, bibliothèque des parlementaires, bibliothèques paroissiales et bibliothèques privées.

Les bibliothèques circulantes et les bibliothèques « publiques »

Deux bibliothèques circulantes font leur apparition à Québec dans la seconde partie du XVIII[e] siècle. Dès 1764, Augustin-René Langlais dit Germain annonce l'ouverture de sa bibliothèque circulante à Québec. En 1797, l'imprimeur Thomas Cary, qui fondera le *Quebec Mercury*, lance à son tour sa bibliothèque circulante. Cette bibliothèque qui possède une salle de lecture, rue Saint-Louis à Québec, offre en plus un service de prêt postal aux lecteurs de toute la région. L'abonnement coûtait une guinée l'an et un tarif s'appliquait sur le prêt de chaque livre. La bibliothèque de Cary connut une assez longue existence. En 1830, sa collection comptait 4 515 livres en anglais et 799 en français. Cette bibliothèque circulante demeure avant tout une entreprise commerciale[82].

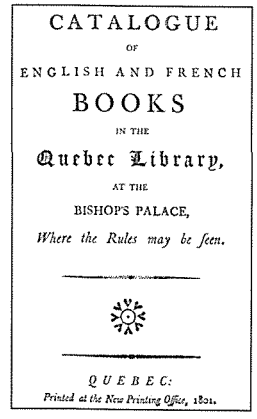
L'une des expériences les plus intéressantes qui préfigure la bibliothèque publique du XX[e] siècle est sans doute la Quebec Library/Bibliothèque de Québec, fondée à Québec en 1779, à l'initiative du gouverneur Frederick Haldimand. Cette bibliothèque s'inspire du modèle des « bibliothèques publiques » développé aux États-Unis par Benjamin Franklin. Un groupe de personnes se réunit pour fournir le capital nécessaire à la fondation d'une bibliothèque et à l'achat de livres. Les services offerts se limitent aux souscripteurs. Le terme de « public » doit donc être entendu dans le sens d'un groupe d'abonnés souscripteurs par opposition à une seule personne et non en fonction de la population en général. Mais en se faisant le promoteur de la Bibliothèque de Québec, Haldimand avait une autre idée en tête que la seule philanthropie. Il souhaitait que la fondation de cette bibliothèque bilingue amène les Canadiens français à se rapprocher de la culture anglaise tout en combattant l'ignorance du peuple qui est « l'un des plus grands obstacles à conquérir pour leur faire connaître leurs devoirs et leurs intérêts[83] ». Pour réussir dans son entreprise, le gouverneur obtient la collaboration de M[gr] Briand qui n'avait guère les moyens de s'opposer à la création d'une telle bi-

bliothèque publique, même si celle-ci comptait, dans ses collections, des ouvrages sur les philosophes français des Lumières. La bibliothèque fut donc logée à l'intérieur du palais épiscopal.

Les catalogues établis périodiquement indiquent que la Bibliothèque de Québec comptait à ses débuts 55 % de livres en français et le reste en anglais. Les 1 615 volumes du catalogue de 1785 couvrent une grande variété de domaines : religion, droit et politique, médecine, philosophie, histoire et voyages, littérature, dictionnaires, atlas. Au cours des décennies qui suivent, la collection de livres en français, de même que le nombre de souscripteurs francophones diminuent. En 1845, au moment où la Quebec Library fusionne avec la Quebec Library Association (fondée en 1843), cette institution qui compte une collection de 7 000 volumes dessert essentiellement la communauté anglophone de Québec. La Quebec Library Association qui prend la relève cesse à son tour d'exister en 1865 après avoir vendu ses livres à la Literary and Historical Society of Quebec[84]. Il est intéressant de noter que la Bibliothèque de Québec a joué un rôle important au cours des premières années de mise en place des institutions parlementaires entre 1791 et 1802. Au cours de cette période, la Bibliothèque qui logeait toujours dans l'ancien palais épiscopal de la côte de la Montagne, fait office de bibliothèque parlementaire. Moyennant une cotisation annuelle de trois piastres, la Bibliothèque ouvre ses portes aux députés venant de l'extérieur de Québec en attendant que la Chambre d'Assemblée et le Conseil législatif ne se dotent de leurs propres bibliothèques en 1802. La Bibliothèque de Québec développe ses collections en conséquence et permet ainsi aux nouveaux députés de se familiariser avec les institutions parlementaires britanniques par la lecture de divers ouvrages[85].



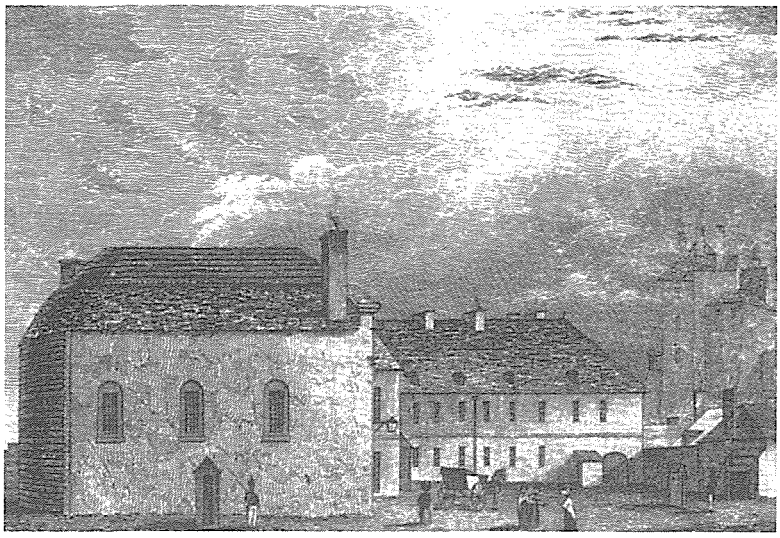
Le gouverneur Frederick Haldimand, promoteur de la Quebec Library (Bibliothèque de Québec).
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, nº PH1988-1280)



CATALOGUE
OF
ENGLISH AND FRENCH
BOOKS
IN THE
Quebec Library,
AT THE
BISHOP'S PALACE,
Where the Rules may be seen.

QUEBEC:
Printed at the New Printing Office, 1801.

Page de titre du catalogue de la Quebec Library, 1801.



L'ancien Palais épiscopal, sur la côte de la Montagne où logeait la Bibliothèque de Québec de 1779 à 1802.
(D. & J. Smillie, *Picture of Quebec*, 1829, p. 71.)

Les bibliothèques d'institutions d'enseignement

Au début du XIX[e] siècle, outre la Bibliothèque « publique » de Québec, les institutions d'enseignement de la ville possèdent leur propre bibliothèque, à l'usage du personnel enseignant et de leurs élèves, dont les origines remontent au régime français. La bibliothèque du Séminaire de Québec demeure la plus importante avec ses 4 883 volumes, comme l'indique un inventaire de 1782. Les prêtres du Séminaire s'approvisionnent à Québec, chez les imprimeurs-libraires, via Londres, de nouvelles parutions françaises au fil des décennies. En 1800, leur bibliothèque s'enrichit de 600 volumes provenant de la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites, légué par le père Jean-Joseph Casot, dernier membre des Jésuites au Canada. Avec le temps, la bibliothèque du Séminaire réunira un fonds d'ouvrages unique en Amérique du Nord, avec une importante collection d'incunables européens et canadiens[86].

La bibliothèque du couvent des Ursulines possède également une tradition d'acquisition de volumes qui remonte aux premières années de sa fondation, en 1639. Cependant, ce fonds, beaucoup moins important que celui du Séminaire, se compose pour l'essentiel de livres religieux et de manuels scolaires. Sous l'impulsion de leur aumônier, l'abbé Maguire (1832-1854), les Ursulines s'intéressent aux innovations pédagogiques et enrichissent leur bibliothèque d'ouvrages en ce sens[87].

La fondation de l'Université Laval en 1852 a pour conséquence d'améliorer de façon importante la quantité et la qualité d'ouvrages savants disponibles dans la région de Québec. La nouvelle institution, issue du Séminaire de Québec, se voit transférer le fonds de sa bibliothèque qui compte alors 15 000 volumes. Une politique dynamique d'achat et de dons développée par l'abbé C.-H. - Laverdière, premier bibliothécaire de l'université, permet à la collection d'atteindre un total de 55 000 volumes en 1871, soit le plus important fonds de la région de Québec[88]. Du côté de la communauté anglophone, la bibliothèque du Morrin College comptait quelque 10 000 volumes au moment de sa fondation en 1860[89]. Outre les institutions d'enseignement, les hôpitaux de la ville ont également leur bibliothèque. La bibliothèque de l'Hôtel-Dieu et celle de l'Hôpital général contiennent plus particulièrement des ouvrages de médecine.

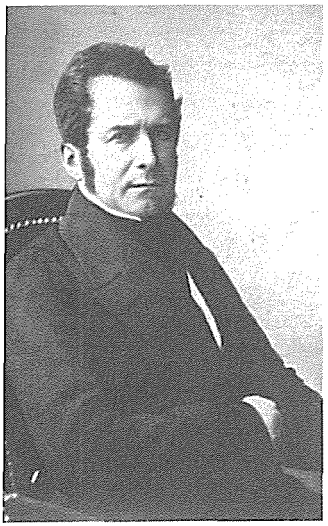
La bibliothèque de la Chambre d'Assemblée

La bibliothèque de la Chambre d'Assemblée occupe une place centrale dans le développement de la vie intellectuelle à Québec, compte tenu du fait que la vieille capitale a été le siège du gouvernement du Bas-Canada, de 1791 à 1840, puis de celui du Canada-Uni durant certaines périodes. L'histoire de cette institution a été marquée par la vision et l'engagement passionné de ses premiers bibliothécaires, par les aléas de la vie politique canadienne et par deux terribles incendies qui ont ravagé ses collections avant la Confédération.

Comme on l'a vu plus haut, la fondation de la bibliothèque de l'Assemblée du Bas-Canada remonte à 1802, en même temps que celle du Conseil législatif. Les deux bibliothèques évolueront en parallèle jusqu'à leur fusion en 1849. Cependant, compte tenu de la qualité de ses collections et de son impact culturel sur la population de la région de Québec, la bibliothèque de l'Assemblée demeure la plus importante ; elle se développe progressivement au cours du premier tiers du XIX[e] siècle. Plusieurs comités de la Chambre d'Assemblée s'intéressent d'ailleurs à sa consolidation. Louis-Joseph Papineau, élu Orateur de la Chambre en 1815 et bibliophile averti, s'intéresse personnellement au sort de cette bibliothèque parlementaire. Au cours des années qui suivent, la Chambre d'Assemblée vote de modestes crédits pour l'achat de nouveaux volumes et pour faciliter l'élargissement de ses collections, lesquelles comportent des ouvrages de droit, d'histoire, d'économie politique, de géographie et d'arts et métiers, en plus d'abonnements à plusieurs journaux et d'une importante collection de documents parlementaires.

À l'origine, la bibliothèque de l'Assemblée était réservée aux seuls parlementaires. Cependant, le déménagement dans la Basse-Ville de la Bibliothèque de Québec, qui cherche à mettre fin à une longue période de stagnation en se rapprochant des milieux d'affaires, crée un vide pour la population francophone de la Haute-Ville. Des pressions commencent à s'exercer pour qu'on ouvre les portes de la Bibliothèque de l'Assemblée au grand public. En 1825, la Chambre d'Assemblée accepte les recommandations de l'un de ses comités et permet aux individus munis d'une lettre de leur député de fréquenter la bibliothèque en dehors des sessions parlementaires. Amable Berthelot, député de Trois-Rivières, parraine cette réforme du règlement. Ce dernier, inspiré par la philosophie des Lumières, voit dans « l'instruction du peuple cette grande base d'un gouvernement libre[90] ». En l'absence d'une véritable bibliothèque publique à Québec avant le début du XX[e] siècle, la bibliothèque de l'Assemblée se voit donc confier cette vocation. Et signe de l'importance accrue qu'on lui accorde, la Chambre d'Assemblée accepte de créer pour la première fois un poste de bibliothécaire à plein temps en 1829. Jacques Langlois en devient le premier titulaire. Le fonds de la Bibliothèque réunit alors 5 000 volumes, sans compter les 2 000 volumes de la bibliothèque du Conseil législatif. La politique d'accessibilité au public de la bibliothèque de l'Assemblée faisait alors l'envie des hommes politiques du Haut-Canada qui auraient souhaité instaurer chez eux une telle politique jugée d'avant-garde[91].

La nomination d'Étienne Parent, ami de Papineau et réputé pour sa vaste culture, à titre de nouveau bibliothécaire en remplacement de Langlois, en 1833, vient donner une impulsion encore plus grande à la bibliothèque de l'Assemblée. Fervent partisan de la démocratisation de l'instruction, et de la culture, Parent se propose d'élargir encore davantage les collections et de faire de la bibliothèque une véritable institution nationale à l'image de la nouvelle Bibliothèque du Congrès à Washington. Il reçoit l'appui de Papineau, de Jacques Viger et de Georges-Barthélemi Faribault, le responsable des archives parlementaires. Ce



Georges-Barthélemi Faribault (1789-1866), bibliophile et responsable des archives parlementaires de l'Assemblée. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, nº PH1988-1107, Photo Louis-Prudent Vallée, 1866)

dernier souhaite que la bibliothèque développe également une section de canadiana consacrée à l'histoire du pays. Cependant, le passage de Parent à la Bibliothèque est de courte durée ; il démissionne en 1835 à la suite de sa nomination comme greffier de la Chambre d'Assemblée. Jasper Brewer le remplace comme bibliothécaire[92]. La fréquentation de la bibliothèque par la population de Québec ne diminue pas pour autant. Cependant, des jours sombres s'annonçaient pour l'institution menacée dans son fonctionnement, voire même dans son existence, par l'Insurrection de 1837 et ses conséquences.

Avec la suspension de la Constitution de 1791 par les autorités coloniales et l'absence de travaux parlementaires à partir de 1838, la bibliothèque de l'Assemblée n'avait plus sa raison d'être. Elle fut donc fermée au public. Mais les difficultés ne faisaient que commencer pour cette institution bien enracinée dans la vie culturelle de Québec. Après les élections de 1841 organisées sous le nouveau régime d'Union du Haut et du Bas-Canada, on décide de déménager les précieuses collections de la bibliothèque de l'Assemblée et celles du Conseil législatif à Kingston, la nouvelle capitale. Cette décision controversée est alors considérée par l'historien François-Xavier Garneau et plusieurs autres comme une véritable déportation intellectuelle et une atteinte au patrimoine de la population de Québec. Des députés canadiens-français de la nouvelle législature du Canada-Uni se font l'écho de ces protestations. Quelques mois plus tard, on retourne à Québec les ouvrages de littérature française et d'histoire du Bas-Canada collectionnés au fil des années par G.-B. Faribault et jugés non utiles pour les travaux parlementaires. Mais cette victoire devait être de courte durée. En 1844, Montréal remplace Kingston comme capitale du Canada-Uni et la bibliothèque parlementaire est à nouveau déménagée. Deux ans plus tard, c'est au tour de la précieuse collection de Faribault en histoire du Canada de quitter à nouveau Québec pour être intégrée aux collections de Montréal. Les élites culturelles de Québec acceptaient mal cette seconde déportation. Mais le pire restait à venir. Les émeutiers anglo-montréalais qui incendient le Parlement de Montréal en avril 1849 détruisent en même temps les 14 000 volumes de la bibliothèque de l'Assemblée et les 8 000 volumes de la bibliothèque du Conseil législatif. Stupéfait, François-Xavier Garneau considérait cette perte irréparable comme « notre désastre d'Alexandrie[93] ».

Il fallait donc tout recommencer à zéro, mais cette fois à Québec, désignée comme nouvelle capitale du Canada-Uni en 1850, en remplacement de Montréal. L'infatigable Faribault se remet à la tâche et s'efforce de reconstituer les collections perdues ; il entreprend donc un voyage en Europe à cette fin en 1851-1852. Mais le mauvais sort s'acharne à nouveau sur cette bibliothèque qui est détruite en bonne partie lors de l'incendie du Parlement de Québec en 1854. Cette fois, cependant, grâce à l'aide de militaires et d'élèves du Séminaire de Québec, quelque 9 000 des 17 000 volumes de la bibliothèque ont pu être épargnés du feu et placés en lieu sûr dans la chapelle du nouveau Palais épiscopal. Malheureusement, la nouvelle collection d'ouvrages achetés en France par Faribault n'avait pu être sauvée.

Il fallait donc à nouveau reconstituer les collections perdues. Cette tâche est confiée au bibliothécaire, Alpheus Todd, nommé à cette fonction en 1855. Cinq ans plus tard, la bibliothèque du Parlement de Québec compte 45 000 volumes. Tout semblait donc aller pour le mieux jusqu'à ce que Ottawa soit désignée comme nouvelle capitale de la Confédération en gestation. En 1865 commence donc le déménagement intégral de la bibliothèque de Québec à Ottawa. Encore une fois, il fallait tout reprendre à zéro pour doter Québec, devenue en 1867 la capitale de la province de Québec, d'une bibliothèque parlementaire. Cette tâche sera confiée à Léon-Pamphile Lemay[94].

Les bibliothèques d'associations culturelles et professionnelles

Outre la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée dont le rôle culturel dans la région de Québec ne fait aucun doute malgré son existence mouvementée, il faut souligner celui joué par les bibliothèques d'associations culturelles ou professionnelles. Parmi celles-ci, la bibliothèque de la Literary and Historical Society of Quebec est sans doute la plus ancienne. Bien que cette société ait été fondée en 1824, ce n'est qu'à partir des années 1830 qu'elle commence à se doter d'un fonds de bibliothèque constitué essentiellement d'ouvrages en histoire et en sciences. Au moment de l'incendie du Parlement de Québec en 1854, une partie seulement de son fonds de 4 000 volumes logé dans l'immeuble avait pu être épargné du désastre. Une subvention spéciale du Parlement permet à la société de se constituer une nouvelle collection de 2 500 volumes. Un nouvel incendie en 1862, cette fois au Masonic Hall où était logée la bibliothèque, n'épargne que 7 000 volumes. Au moment de s'installer au Morrin College, rue Saint-Stanislas, en 1868, la bibliothèque possédait déjà la collection de la Quebec Library Association, acheté trois ans plus tôt lors de la dissolution de cette société[95].

Si la bibliothèque de la Literary and Historical Society of Quebec renfermait avant tout des ouvrages savants, celle de la Société des artisans de Québec offrent pour sa part des ouvrages pratiques aux ouvriers de la ville en rapport avec leur métier. C'est en 1830 qu'est fondé le Quebec Mechanic's Institute sur le modèle des Mechanic's Institute anglais dont l'origine remonte à 1823. Ces instituts avaient pour but d'améliorer les connaissances scientifiques et techniques des classes populaires afin qu'elles puissent mieux répondre aux exigences de la révolution industrielle. De tels instituts sont ainsi fondés un peu partout au Québec et en Ontario à l'époque. Le Quebec Mechanic's Institute, connu également sous le nom d'Institut des artisans, a comme patron d'honneur le gouverneur Sydenham et comme président l'imprimeur John Neilson. En 1841, sa bibliothèque compte 1 600 volumes, incluant des ouvrages en français ; elle ouvre ses portes tous les jours de 18 à 22 heures pour donner une chance aux ouvriers qui travaillent durant le jour de pouvoir la fréquenter après les heures de travail. Dès 1831, la Chambre d'Assemblée manifeste son intérêt pour le rôle social de tels instituts, compte tenu de l'absence d'écoles techniques à l'époque ; des subventions de 100 £ sont donc

votés pour l'achat de livres et d'instruments pour chacun des instituts de Québec et de Montréal[96].

Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, les bibliothèques des associations culturelles de Québec ont toutes été fondées par des anglophones et demeurent peu fréquentées par les francophones. Le réveil culturel suscité par le choc politique de l'Union des deux Canadas et la menace d'assimilation qui l'accompagne suscite la fondation d'associations culturelles canadiennes-françaises dans la ville au cours des années 1840. C'est dans ce contexte qu'est fondé l'Institut canadien de Québec en 1848. Le nouvel institut, qui compte alors 300 membres, s'empresse de se constituer une bibliothèque de quelque 1 400 volumes, dès l'année suivante. Dix ans plus tard, avec ses 4 500 titres, la bibliothèque de l'Institut canadien est la mieux garnie de tous les instituts du Bas-Canada ; sa salle de lecture permet aux membres d'y lire également les journaux et revues reçus en abonnement. L'aide financière que reçoit l'Institut du gouvernement du Canada-Uni, entre 1853 et 1859, lui permet de développer les collections de sa bibliothèque. L'arrêt ultérieur des subventions gouvernementales amorce un long déclin pour l'Institut dont la bibliothèque ne deviendra véritablement publique qu'en 1898[97].

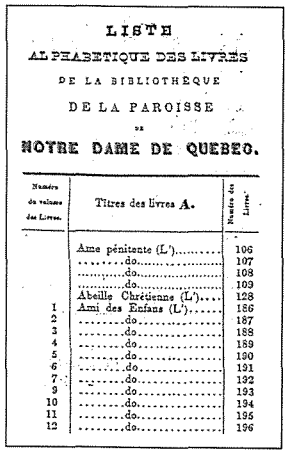
Dans la foulée de l'Institut canadien, il faut aussi noter l'existence entre 1850 et 1855 de la Chambre de lecture de Saint-Roch, dans la Basse-Ville, où l'on trouve diverses publications politiques, littéraires et scientifiques destinées à la population du quartier. Parmi les conférenciers invités figure notamment le nom d'Étienne Parent. Par ailleurs, le Cercle Frontenac fondé en 1853 poursuit un programme analogue à celui de la Chambre de lecture[98].

Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, la société de Québec se diversifie comme en témoigne la mise sur pied de diverses bibliothèques pour répondre aux besoins des associations culturelles et professionnelles : la Quebec Garrison Library (1816), l'Exchange Reading Room pour les gens d'affaires (1817), la bibliothèque de la Société médicale (1826), la bibliothèque du Barreau (1831), la bibliothèque de l'Association des instituteurs du district de Québec (1845), la bibliothèque de l'École de médecine (1847), la Young Men's Christian Association Library (1851), la Mercantile Library (1851) et la Civil Service Association Library (1859)[99].

Les bibliothèques paroissiales

Avant les années 1840, le clergé catholique intervient peu dans le domaine des bibliothèques publiques à Québec. Sa faiblesse numérique et sa dépendance politique par rapport au gouvernement colonial ne lui en donne guère les moyens. L'initiative appartient alors aux élites culturelles laïques, tant anglophones que francophones, et le clergé se contente d'investir dans le développement des bibliothèques d'institutions d'enseignement et de santé qu'il contrôle. Le contexte politique et culturel est bien différent après l'échec des rebellions de 1837-1838

et le clergé s'affirme comme la nouvelle élite dominante qui remplace les professionnels et hommes politiques libéraux. Ce clergé, de plus en plus sûr de lui-même, commence à développer son propre modèle culturel qu'il saura imposer avec force au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Dans le domaine des bibliothèques publiques, la montée du clergé se traduit par la fondation d'une première bibliothèque paroissiale au Canada, celle de la paroisse Notre-Dame de Québec. Cette bibliothèque s'inspirait de la Société des bons livres née en France après la Restauration de 1830, et dont l'objectif était de rechristianiser le pays et de combattre l'influence jugée néfaste des philosophes des Lumières. Ce modèle, déjà implanté dans plusieurs diocèses de France, est adopté par le curé de la paroisse Notre-Dame, l'abbé Charles-François Baillargeon. Lors de son prône du 10 avril 1842, il annonce la création d'une Société des bons livres et d'une bibliothèque paroissiale à Québec.



LISTE
ALPHABETIQUE DES LIVRES
DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA PAROISSE
DE
NOTRE DAME DE QUEBEC.

Numéro des volumes des Livres.	Titres des livres A.	Numéro de Livre.
	Ame pénitente (L')	106
	.....do.....	107
	.....do.....	108
	.....do.....	109
	Abeille Chrétienne (L')	128
1	Ami des Enfans (L')	186
2	.....do.....	187
3	.....do.....	188
4	.....do.....	189
5	.....do.....	190
6	.....do.....	191
7	.....do.....	192
9	.....do.....	193
10	.....do.....	194
11	.....do.....	195
12	.....do.....	196

Première page de l'édition de 1845 du catalogue de la bibliothèque Notre-Dame de Québec.

Outre l'influence du modèle français, deux événements survenus l'année précédente sont susceptibles d'expliquer le contexte local à l'origine de la création de cette première bibliothèque paroissiale. En effet, la venue en mars 1841 du philanthrope français Alexandre Vatteuare avait suscité une vague d'enthousiasme auprès des jeunes générations. Ce dernier avait proposé la création d'un institut qui regrouperait l'ensemble des instituts existants et la mise sur pied d'une bibliothèque publique accessible à tous. Même si le projet n'a pas eu de suites, il suscita au sein du clergé une prise de conscience quant à la nécessité d'occuper le terrain des bibliothèques publiques pour éviter une dérive vers des institutions laïques jugées favorables au mélange des races et des religions et à l'expression de la libre pensée. Par ailleurs, la venue à Québec au cours de la même année de M[gr] de Forbin-Janson, évêque de Nancy et grand prédicateur de retraites, contribue à relancer la ferveur religieuse auprès des Canadiens français de la ville et de toute la province. Ce mouvement de renouveau religieux favorisait donc les initiatives du clergé dans le domaine culturel en général et dans celui des bons livres en particulier. D'ailleurs, la composition du bureau de direction de la Société des bons livres qui dirige la bibliothèque paroissiale Notre-Dame de Québec ne laisse aucun doute sur le contrôle quasi exclusif exercé par le clergé sur la nouvelle institution. Quant aux 307 membres de la Société, ils se recrutent très majoritairement chez les clercs, les membres des professions libérales et les marchands. On y trouve également des maîtres de métier dont quelques petits entrepreneurs.

L'objectif de la Société des bons livres est de démocratiser la lecture au sein des classes populaires de la paroisse, tout en surveillant le choix des ouvrages disponibles. Les 1 329 titres du premier catalogue indiquent une nette prépondérance d'ouvrages de spiritualité, de morale, de religion et de vies de saints. Les grands penseurs français de la contre-révolution, Louis de Bonald et Joseph de Maistre, y figurent également en bonne place. La réponse des classes populaires à cette initiative du clergé déçoit ses principaux organisateurs. Cette bibliothèque paroissiale n'obtient pas tout le succès escompté, d'autant moins que le taux d'alphabétisation de la paroisse Notre-Dame atteint à peine 43,2 % au cours des années

1840[100]. Malgré un début peu encourageant, le mouvement des bibliothèques paroissiales continue à se développer dans le diocèse de Québec, comme dans celui de Montréal et dans d'autres diocèses. En 1856, la région de Québec comptait huit bibliothèques paroissiales pour un total de 20 475 volumes[101].

Les bibliothèques scolaires

En 1842, une loi du Canada-Uni pour réformer le système scolaire créait deux divisions scolaires, celle du Canada-Ouest et celle du Canada-Est (l'ancien Bas-Canada). Jean-Baptiste Meilleur, nommé surintendant de la division de l'est, de 1842 à 1855, procède à l'établissement de bibliothèques scolaires sous l'autorité des commissaires d'éducation. Les 54 commissions scolaires du Québec se partagent la somme de 2 000 $ pour mettre sur pied de telles bibliothèques sous l'égide des curés. Pierre-J.-O. Chauveau qui succède à Meilleur tente pour sa part de créer des bibliothèques publiques à partir des bibliothèques scolaires en s'inspirant du modèle développé dans le Canada-Ouest par son homologue Egerton Ryerson. Cependant, la méfiance du clergé à l'égard des bibliothèques publiques l'empêche de réaliser son projet. Avec le temps, les bibliothèques scolaires finiront par fusionner avec les bibliothèques paroissiales[102].

Les bibliothèques personnelles

Le tableau de la situation des bibliothèques dans la région de Québec au cours de la première moitié du XIX[e] siècle ne serait pas complet sans mentionner l'existence de nombreuses bibliothèques personnelles. L'une des plus imposantes est sans contredit celle du juge en chef James Stuart qui totalise 2 538 volumes au moment de son décès en 1853. Avec ses deux tiers d'ouvrages de droit et de jurisprudence, cette bibliothèque privée est la seule à pouvoir rivaliser avec la bibliothèque de la Législature. Viennent loin derrière, la bibliothèque d'Augustin-Norbert Morin, juge de la Cour supérieure (812 titres) et celle du juge en chef Jonathan Sewell (528 titres)[103].

Si les bibliothèques personnelles de plus de cent volumes demeurent l'exception à cette époque, les petites bibliothèques personnelles sont nombreuses. Des recherches effectuées à partir d'inventaires après décès ont, en effet, démontré qu'au cours du dernier tiers du XVIII[e] siècle, 70 % des membres des professions libérales, 57 % des employés de l'État, 40 % des marchands et 29 % des gens de métier possèdent des livres. C'est dans la Haute-Ville où réside principalement la bourgeoisie que se retrouvent la plupart de ces bibliothèques personnelles. La tendance observée se maintient pour les deux premières décennies du XIX[e] siècle[104]. Elle se renforce au cours des années 1820, puisque 87 % des professionnels, 72 % des fonctionnaires, 61 % des marchands et 33 % des hommes de métier possèdent au moins quelques livres dans leur inventaire après décès. On doit néanmoins noter une nette différence à cet égard en fonction du critère ethno-religieux : 65 % des inventaires des anglo-protestants signalent des livres contre 38 % chez les

franco-catholiques. On ne sera pas surpris d'apprendre que plus les individus sont riches, plus ils ont des chances de posséder des livres et que les bibliothèques des anglophones renferment en moyenne deux fois plus de volumes que celles des francophones. Mais qui plus est, la masse des ouvrages est détenue par un nombre restreint d'individus, puisque 21 inventaires sur un total de 125 monopolisent 86 % des volumes[105].

Ainsi, compte tenu d'une population relativement modeste de 42 000 habitants en 1851, la ville de Québec possède des ressources non négligeables en matière de bibliothèques institutionnelles, associatives et privées, bien que la création de bibliothèques publiques qui s'amorce en Angleterre et en Nouvelle-Angleterre au cours des années 1840 semble encore hors de portée pour la population de la région de Québec tout au long du XIX[e] siècle. Cette situation pour le moins paradoxale n'empêchera pas l'imprimé sous toutes ses formes de circuler en abondance à Québec, grâce au dynamisme des imprimeurs, des libraires et des importateurs de livres.

Les librairies, les imprimeurs et la lecture

L'imprimé sous toutes ses formes a joué un rôle central dans la vie culturelle de la ville de Québec et du Bas-Canada. Malgré sa population qui ne dépasse pas les 20 000 habitants avant 1820, Québec demeure la ville la plus importante du Bas-Canada. Les trois quarts des imprimés produits dans la colonie entre 1764 et 1820 proviennent de Québec, alors que Montréal n'en produit que le quart. Par ailleurs, on importe beaucoup de livres à Québec au cours de cette période. En fait, l'essentiel des livres qu'on retrouve dans les bibliothèques de collectivités ou privées, notamment celles des gens de justice, proviennent de l'importation, puisque l'édition locale est encore peu développée[106].

Libraires et imprimeurs

Il faut se rappeler que l'imprimerie, interdite en Nouvelle-France, est introduite pour la première fois au Québec par Thomas Gilmore et William Brown ; ce dernier, un Écossais qui avait fait son apprentissage à Philadelphie avant de s'installer à Québec où il fonde, en 1764, le premier journal du British North America, The Quebec Gazette/*La Gazette de Québec*. À sa mort en 1789, l'entreprise passe à ses neveux : d'abord William Neilson, puis, en 1793, à John Neilson. Dès ses débuts l'imprimerie de Brown abrite également une librairie. Cette situation ne sera pas unique puisque libraires et imprimeurs seront étroitement liés jusque vers 1850. En héritant des affaires de son oncle, John Neilson possède la librairie la plus importante du Bas-Canada ; jusqu'aux années 1820, celle-ci domine le commerce d'importations de livres, lesquels proviennent essentiellement d'Angleterre et, dans une moindre mesure, des États-Unis[107].

Entre 1800 et 1840, Québec compte trois librairies d'importance : celle de John Neilson, le propriétaire de *La Gazette de Québec*, celle de Thomas Cary jr., le propriétaire du *Quebec Mercury* et celle de Jean-Baptiste Fréchette, copropriétaire avec Étienne Parent du journal *Le Canadien*. Le commerce demeure dominé par les anglophones jusqu'aux années 1820 ; les francophones s'imposeront graduellement par la suite. Parmi les pionniers de la librairie francophone, outre Fréchette, on peut citer le nom d'Augustin-René Langlais dit Germain dont le premier catalogue de 1821 contient 695 titres, tous en français[108]. Les librairies de l'époque n'avaient pas l'allure qu'on leur connaît de nos jours. Outre la vente de livre et de papeterie, on y trouvait les marchandises les plus diverses, dont les produits de luxe et des instruments de musique. Cette situation s'explique par l'étroitesse du marché du livre au XIX^e^ siècle et par la nécessité de rentabiliser ce type de commerce alors que la concurrence était vive. En effet, outre les imprimeurs-libraires et les libraires non-imprimeurs, on trouve également dans ce genre de commerce des encanteurs qui importent leurs livres directement d'Angleterre pour les vendre ensuite lors d'encans publics, lesquels font figure d'événement culturel à l'époque. Les plus connus de ces encanteurs sont l'Italien Giovanni Domenico Balzaretti et l'Allemand John Christopher Reiffenstein. Quant aux prêtres du Séminaire de Québec, ils importent directement leurs livres auprès de leur agent à Londres, sans passer par les libraires locaux.

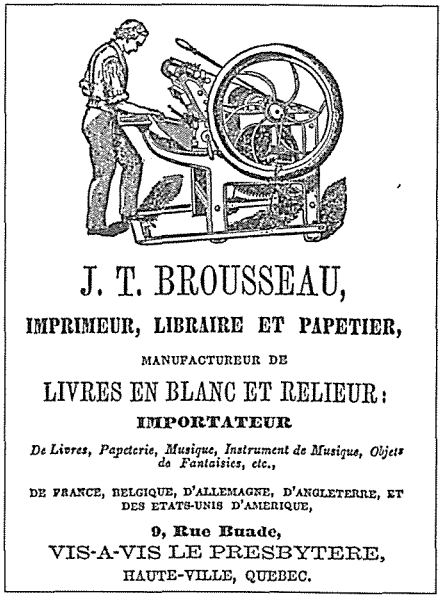
Quelques remarques s'imposent concernant le commerce d'importation de livres avant d'examiner ce qui se publie à Québec avant 1850. Il faut dire que ce commerce est important dès les débuts du régime anglais et que les recherches récentes faites à ce sujet viennent briser le mythe d'une colonie isolée et coupée de toute relation culturelle et intellectuelle. Dans son étude sur les annonces de livres publiés dans les journaux de Québec entre 1764 et 1839, Réjean Lemoine relève que les quelque 13 000 titres offerts par 140 vendeurs différents provenaient d'Angleterre (40 %), de France (40 %), des États-Unis (4 %). Le livre canadien ne représente alors que 8 % des titres. Avant 1815, tous les livres français importés à Québec devaient nécessairement transiter par l'Angleterre ; ce qui ne faisait que compliquer ce commerce sans l'empêcher pour autant. Par la suite, les libraires pourront aller acheter leurs livres directement à Paris. Les sources d'approvisionnement s'élargiront aussi à d'autres pays européens tels la Hollande et l'Italie.

À l'origine, le marché du livre importé est dominé par des anglophones, les Brown, Neilson, Cary, Reiffenstein, et les livres offerts sont surtout en langue anglaise. Après 1820, les francophones commencent à s'imposer[109]. Chose certaine, on importe beaucoup de livres à Québec. Pour la seule période de 1824 à 1827, 25 tonnes de livres réparties dans 160 caisses sont parvenues au port de Québec, dont les trois cinquièmes destinés à Québec et le reste à Montréal[110].

Quant à la publication locale, elle demeure modeste au cours des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles ; ce qui n'empêche pas les imprimeries de se développer dans la vieille capitale. Comme pour le commerce du livre, l'industrie et les métiers de l'imprimerie sont dominés par les anglophones jusqu'aux années 1820. Par la

suite, on observe une montée de la présence francophone et une nette séparation au sein de ce secteur d'activités sur une base linguistique. Le type d'imprimés est diversifié ; on y trouve des travaux de ville, des publications gouvernementales, des journaux, des almanachs, des annuaires, des brochures et des livres, essentiellement des livres religieux et des manuels scolaires. Il se crée au fil des décennies de véritables dynasties d'imprimeurs qui se transmettent l'entreprise de pères en fils, comme les Brown-Neilson durant 85 ans et les Fréchette, de 1831 à 1862 ; des collaborations s'établissent, également, comme par exemple entre l'imprimeur Georges-Édouard Desbarats et l'éditeur du *Quebec Mercury*, Thomas Cary, entre les libraires-imprimeurs Augustin Côté et Léger Brousseau. L'axe privilégié de ces activités d'imprimerie et de librairie à Québec débute sur la rue Saint-Pierre, dans la Basse-Ville, pour emprunter ensuite la côte de la Montagne, la rue Buade, la côte de la Fabrique et la rue Saint-Jean, dans la Haute-Ville[111].

À partir de 1840, le commerce du livre change radicalement à Québec. La ville qui ne possédait alors que quatre librairies en compte 18 en 1867. La plus célèbre est sans contredit celle des frères Joseph et Octave Crémazie relancée en 1844, côte de la Fabrique, après avoir été fondée plus modestement par Joseph en 1833. Mais les frères Crémazie ne sont pas seuls. La Librairie catholique, fondée en 1842 par Augustin Côté propriétaire et imprimeur du *Journal de Québec*, leur fait une vive concurrence. Parmi d'autres librairies qui arrivent sur le marché, on trouve la maison Martineau (1846), la maison J.-H. Joseph et Cie (1848) et la librairie Brousseau[112]. Comment expliquer une telle prolifération de librairies en si peu d'années ? Pour différentes raisons. Il faut d'abord constater que le développement du système d'éducation sous le régime de l'Union, ainsi que les progrès de l'alphabétisation créent de nouveaux lecteurs. De plus, l'importation de livres directement de Paris est devenue plus facile et moins onéreuse, compte tenu de l'abolition graduelle des droits de douanes sur les livres. Enfin, la présence croissante du clergé catholique dans le système d'éducation crée une demande pour les « bons livres » ; ce qui obligera les libraires à montrer patte blanche et éviter de vendre des livres à l'Index ou jugés malsains s'ils veulent se concilier les bonnes grâces des autorités ecclésiastiques, tant à Québec qu'ailleurs dans la province. Le livre religieux et les manuels scolaires approuvés par le clergé figureront ainsi en bonne place dans le chiffre d'affaires des libraires de Québec.



Publicité commerciale de l'imprimeur-libraire J.T. Brousseau. (*L'Almanach de Québec*, 1853)

Les pratiques de lecture

Qui lit quoi à Québec dans la première moitié du XIX[e] siècle ? Il est difficile de répondre avec précision à une telle question compte tenu des sources disponibles. Cependant, diverses études permettent de s'en faire une idée approxi-

mative à partir de critères tels que le niveau d'alphabétisation, les catégories professionnelles et l'appartenance linguistique.

En 1849, le taux d'alphabétisation dans la ville de Québec — c'est-à-dire ceux qui savent lire — est de 40 %, alors qu'il n'est que de 29 % pour la population de la région rurale environnante. Chez les urbains, les hommes sont plus alphabétisés (48 %) que les femmes (31 %). De plus, les anglo-protestants atteignent un pourcentage de 66 % d'alphabétisés contre seulement 34 % pour les franco-catholiques. Entre les deux, les anglo-catholiques (surtout des Irlandais) sont alphabétisés à 48 %. Une répartition par catégories socioprofessionnelles permet également d'observer des écarts importants. Si les catégories supérieures (professions libérales, bourgeoisie d'affaire, officiers...) sont alphabétisés à 88 %, les catégories intermédiaires alphabétisées (boutiquiers, maîtres-artisans, sous-officiers et fonctionnaires) se situent à 56 %, tandis que les catégories populaires (artisans, ouvriers, soldats, petits fonctionnaires) qui constituent la majorité de la population ne comptent que 31 % de personnes sachant lire[113].

Dans un tel contexte de sous-scolarisation, il est évident que la lecture de livres et de journaux est réservée à un petit nombre. D'autant plus que les livres importés coûtent cher et qu'on peut les considérer à l'époque comme un bien de luxe réservé aux mieux nantis. À cet égard, tout semble indiquer que les anglophones, qui ne constituent que le tiers de la population de Québec dans les années 1830, achètent davantage de livres que les francophones.

Par ailleurs, on a pu noter à partir des annonces de livres publiées dans les journaux une nette distinction entre francophones et anglophones quant au choix des lectures. Le public lecteur de langue anglaise marque ses préférences pour la littérature (44 %), les livres scientifiques (25 %) et l'histoire (21 %), alors que les ouvrages religieux (5 %) et de droit (3 %) sont beaucoup moins populaires. Du côté du public lecteur francophone, les trois principaux sujets d'intérêt sont la littérature (28 %), la religion (26 %) et le droit (21 %). L'histoire (12 %) et les ouvrages scientifiques (11 %) sont beaucoup moins populaires que chez les anglophones. Mais au-delà de ces différences d'intérêts, il semble que les deux groupes linguistiques manifestent une même sensibilité pour la lecture des philosophes du XVIII[e] siècle, les Rousseau, Voltaire et Montesquieu[114]. On comprend alors pourquoi le clergé pouvait s'en inquiéter ; il attendra l'occasion propice, après l'échec des Rébellions de 1837-1838, pour imposer sa vision du monde par le biais des « bonnes lectures ».

À partir de 1840, le clergé est en mesure d'imposer ses choix de lecture à la population de la région et de tout le Québec grâce aux postes stratégiques occupés par les curés dans le nouveau Conseil de l'Instruction publique. Quant à l'État, il intervient pour la première fois de façon significative pour encourager la lecture, sans pour autant s'opposer au clergé. De 1857 à 1869, le Conseil de l'Instruction publique, sous la gouvernance de P.-J.-O. Chauveau, commande plus de 70 000 livres français, inaugurant ainsi la longue pratique des livres de récom-

pense de fin d'année pour les élèves méritants des écoles primaires. Or, la plupart de ces ouvrages proviennent de collections religieuses, morales et édifiantes approuvées, il va sans dire, par les autorités ecclésiastiques[115].

Les associations volontaires

Une vue d'ensemble

Les associations volontaires étaient inexistantes sous le régime français, à l'exception de quelques confréries religieuses et salons littéraires privés. Cette pratique culturelle est introduite à Québec par les Britanniques au cours des premières décennies du régime anglais. Le nombre et la diversité de ces associations progressent d'abord lentement avant de s'accélérer au milieu du XIX[e] siècle. L'historien Claude Galarneau a recensé un total de 185 associations diverses entre 1770 et 1859.

Tableau 11.2

Les associations volontaires à Québec (1770-1859)

Type	1770-1779	1780-1789	1790-1799	1800-1809	1810-1819	1820-1829	1830-1839	1840-1849	1850-1859	Total
Caritatives	2	1	2				3	6	30	45
Littéraires	2	1		1	1	5	5	11	26	53
Nationales					2		5	3	2	10
Politiques			1				1		1	3
Professionnelles						1	4	7	19	31
Religieuses					2	2	3	3	24	35
Secrètes		1		1		1			5	8
Total	**4**	**3**	**3**	**2**	**5**	**9**	**21**	**31**	**107**	**185**

Source : Claude GALARNEAU, « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 », *Les Cahiers des Dix*, 58 (2004) : 173.

Le champ d'activité de ces associations s'étend à différents secteurs de la vie sociale : l'entraide mutuelle, les arts, sciences et lettres, la vie nationale, la politique, les professions et la vie religieuse, sans compter les sociétés secrètes, comme les francs-maçons. Entre 1770 et 1830, soit durant une période de 60 ans, on a pu retracer la création de 26 associations volontaires ; le mouvement connaît une progression spectaculaire au cours des trois décennies qui suivent puisque 159 nouvelles associations voient le jour entre 1830 et 1860. Ce bond quantitatif s'explique pour une bonne part du fait de l'afflux d'émigrants britanniques et de l'augmentation en conséquence de la population de Québec, laquelle passe de 15 000 à 60 000 habitants entre 1815 et 1861.

On ne s'étonnera pas de constater que les premières associations volontaires sont presque exclusivement anglaises et réservées à une élite, tels le Beef Steak Club (1792) et la Loyal Association of Quebec (1794). Les Britanniques fondent également plusieurs clubs sportifs : le Jockey Club (1815), le Quebec Fishing Club (1836), le Quebec Garrison Club (1836), le Skating Club (1852), le Turf Club (1844 ?)... De leur côté, les Canadiens français investissent plus tardivement les pratiques associatives, préférant concentrer d'abord leurs énergies dans les institutions parlementaires naissantes. Un groupe fonde néanmoins le Club constitutionnel, en 1792, pour y discuter librement de questions politiques, commerciales, scientifiques et littéraires[116]. Si les francophones manifestent peu d'intérêt au départ pour le modèle culturel des associations volontaires, ils changeront d'attitude plus tard.

Parmi les différents types d'associations volontaires recensées par Claude Galarneau, les associations littéraires et éducatives occupent le premier rang, soit 53 sur un total de 185. On y trouve des associations d'éducation créées pour l'alphabétisation des classes populaires, des sociétés littéraires, scientifiques et artistiques, des bibliothèques, des instituts ainsi que des librairies et des salons où se regroupent des écrivains et des lettrés.

Dans le champ de la culture savante, la Minerva Debating Society devient, en 1777, la première association littéraire à Québec. En 1809, c'est au tour des francophones de prendre l'initiative. Un groupe de finissants du Séminaire de Québec fondent alors la Société littéraire de Québec dans le but de « faire fleurir les belles-lettres ». Cette association tient deux réunions publiques par mois et organise des concours. Présidée par François Romain, de la bibliothèque du Parlement, elle compte parmi ses membres les députés Bédard, Blanchet et Taschereau du Parti canadien, de même que Joseph-François Perrault, Philippe Aubert de Gaspé, Jacques Labrie et Louis Plamondon. À cette époque des guerres napoléonniennes entre la France et l'Angleterre, les Britanniques craignent une révolte des Canadiens contre leur nouvelle métropole. À peine née, la Société littéraire de Québec doit cesser ses activités après avoir subi les attaques du *Quebec Mercury* et du gouverneur Craig qui l'accusent de vouloir verser dans la politique. Le journal *Le Canadien* sera aussi fermé par le gouverneur, et ses propriétaires arrêtés, en 1810[117].



Armoiries de la Literary and Historical Society of Quebec

La Literary and Historical Society of Quebec

Les années 1820 voient naître les premières sociétés savantes. Compte tenu de son importance, la ville de Québec en accueille trois : la Literary and Historical Society of Quebec (1824), la Société médicale de Québec (1826) et la Société pour l'encouragement des sciences et des arts (1827). Dans le domaine voisin de la promotion professionnelle et technique, on note aussi la fondation du Mechanics' Institute of Quebec (1830), appelée Société des artisans de Québec par les membres de langue française et les journaux.

Parmi toutes ces sociétés, la Literary and Historical Society of Quebec est sans doute la plus importante. Fondée en 1824 à l'instigation du gouverneur Dalhousie, cette société qu'on peut considérer comme la première société savante au Canada a pour objectifs de récupérer et sauvegarder les documents historiques relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada, tout en organisant des conférences sur divers sujets relatifs aux sciences, aux arts, aux lettres et à l'histoire. Parmi les fondateurs, on compte des personnalités connues de l'époque comme le lieutenant-gouverneur Francis E. Burton à la présidence, ainsi que les juges Sewell et Vallières de Saint-Réal. D'autres noms s'ajoutent au fil des décennies : le docteur James Douglas, James McPherson Le Moine, G.-B. Faribault, P.-J.-O. Chauveau, Faucher de Saint-Maurice...



Sir George Ramsay (1770-1838), lord Dalhousie, fondateur de la Literary and Historical Society of Quebec (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

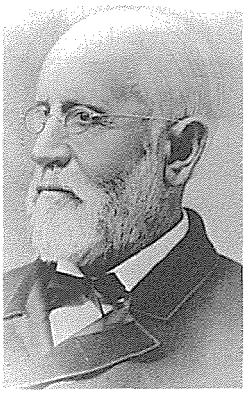
Bien qu'elle se veut bilingue à l'origine, la Literary and Historical Society of Quebec, qui exige par ailleurs une cotisation annuelle assez élevée, attire peu de membres francophones. C'est sans doute ce qui explique la fondation en 1827, sous la présidence du colonel Joseph Bouchette, de la Société pour l'encouragement des sciences et des arts, une organisation analogue qui réussit à attirer rapidement beaucoup de Canadiens français dans ses rangs. Plusieurs individus appartiennent d'ailleurs aux deux sociétés. En 1829, le gouverneur James Kempt, patron d'honneur des deux sociétés, obtient qu'elles fusionnent en adoptant le nom de la plus ancienne. Cette fusion amène une diminution progressive de la participation des francophones ; elle était encore de 23 % en 1831, mais devient marginale par la suite[118].

Dès sa fondation, la Société bénéficie de l'appui financier des gouverneurs Dalhousie et Kempt. En 1831, la Chambre d'Assemblée vote un subside de 250 livres pour soutenir ses activités, incluant l'achat de livres pour sa bibliothèque, le développement des collections d'histoire naturelle de son musée et l'achat d'instruments de mathématiques[119]. La même année, la Société, qui a le vent dans les voiles, obtient une charte royale.

Entre 1829 et 1843, plus des deux tiers des conférences prononcées au sein de la Société portent sur des questions de sciences ou d'histoire naturelle. Les sujets historiques ou littéraires sont rarement abordés par les conférenciers. Ce n'est qu'à partir de 1838 que la Société commence à publier des documents en histoire du Canada[120]. Au cours des années 1840, le dynamisme et le membership de la Société sont lourdement affectés au moment où Québec perd son rôle de capitale du Canada-Uni. La Société subit également des pertes lors des incendies de 1854 et de 1862 qui détruisent sa bibliothèque à deux reprises. Installée au Morrin College en 1862 après avoir connu l'instabilité de plusieurs déménagements, la Société fera preuve d'un nouveau dynamisme au cours de dernier tiers du XIX^{e} siècle. Globalement, bien qu'elle ait conservé ses allures élitistes et unilingues anglaises au XIX^{e} siècle, la Literary and Historical Society of Quebec a joué un rôle pionnier dans la vie scientifique de Québec, ainsi que dans la conservation et la publication d'archives canadiennes, bien avant que l'État n'intervienne dans ce domaine[121].



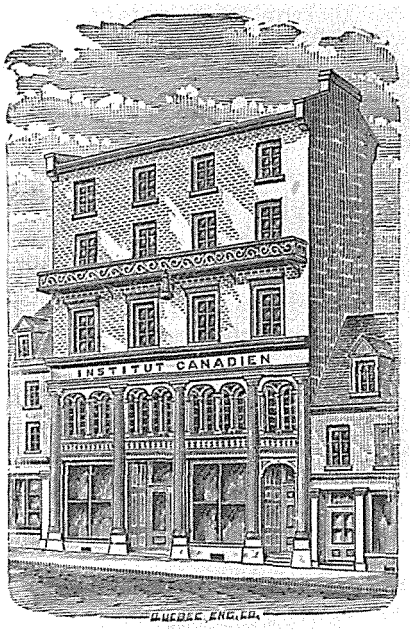
Blason de l'Institut canadien de Québec. (*Les cent ans de l'Institut canadien de Québec, 1848-1948*)



Le juge Marc-Aurèle Plamondon, président fondateur de l'Institut canadien de Québec. (Pierre-Georges Roy, *Les juges de la province de Québec*, 1933)

L'Institut canadien de Québec

Les Canadiens français, jusque-là peu intéressés à fonder des associations à caractère culturel, changent d'attitude après 1840. À Québec, de nouvelles associations voient le jour : la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques (1843), la Société des bons livres (1843), la Société canadienne d'études littéraires et historiques (1845), la Chambre de lecture de Saint-Roch (1850), l'Institut catholique de Saint-Roch (1852), l'Académie canadienne de Québec (1857) et la Chambre de discussion de Québec (1867). Du côté anglophone, deux nouvelles associations culturelles viennent s'ajouter : la Quebec Library Association (1844) et le St. Patrick Literary Institute (1852). Mais c'est la fondation en 1848 de l'Institut canadien de Québec qui s'impose par son importance et sa longévité.



L'Institut canadien en 1882, au 57, côte de la Fabrique. (*Guide Cherrier*, 1882)

Comme sa société sœur de Montréal née en 1844, l'Institut canadien de Québec s'inscrit dans le climat de renouveau national qui s'amorce au début des années 1840 après une première réaction de découragement suscitée par les recommandations du Rapport Durham et l'Acte d'Union des deux Canadas. Privés de leur majorité parlementaire dans les nouvelles institutions politiques, les Canadiens français auront tendance à investir davantage dans de nouvelles institutions culturelles. De plus, le passage à Montréal et à Québec en 1840-1841 du philanthrope français Alexandre Vattemare avait stimulé l'idée de créer de tels instituts, même si ces projets n'avaient pas abouti immédiatement[122].

À Québec, diverses tentatives pour fonder une association d'études littéraires et scientifiques qui puisse durer n'avaient pas donné de résultats. L'Institut canadien de Montréal devenait alors un modèle stimulant pour la jeunesse de la vieille capitale comme l'écrit un correspondant du journal *Le Canadien :* « C'est justement une société comme l'Institut qu'il nous faut [...] ; une société où nous serons chez nous, une société toute et uniquement canadienne, une société où nos institutions, notre langue et nos lois seront respectées[123]. » L'assemblée de fondation de l'Institut canadien de Québec, le 17 janvier 1848, permet de réunir près de 200 personnes. Parmi cette élite de Québec, on retrouve les noms du juge Marc-Aurèle Plamondon (président), de François-Xavier Garneau, Pierre-Joseph-Olivier

Chauveau, Octave Crémazie, Étienne Parent, Joseph Cauchon, Eugène Chinic, Augustin Côté, Joseph-Charles Taché, Napoléon Aubin et plusieurs autres. L'Institut devient rapidement un lieu d'échanges et de discussions pour les élites culturelles francophones de Québec au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Le catalogue de sa bibliothèque compte déjà 4 500 volumes en 1858. De 1853 à 1859, l'Institut bénéficie d'une subvention gouvernementale annuelle. La suppression de cette source de financement amorcera un long déclin de l'institution par la suite.

Le conservatisme et le respect des autorités religieuses qui prévalaient à Québec n'ont pas amené l'Institut canadien à des affrontements avec le clergé, analogues à ceux survenus à Montréal et qui ont abouti à la condamnation de M[gr] Bourget et à la mise à l'Index de sa bibliothèque en 1858. À Québec, les dirigeants de l'Institut, dont le poète Octave Crémazie, pratiquent l'autocensure et voient à éviter toute dérive vers le libéralisme idéologique en contrôlant le choix des livres et des sujets de discussion. Ainsi, bien que l'Institut canadien de Québec ait joué un rôle important dans la vie intellectuelle de Québec, sa trop grande prudence « a plutôt contribué à stériliser les forces de renouveau qui auraient pu le rajeunir[124] ».

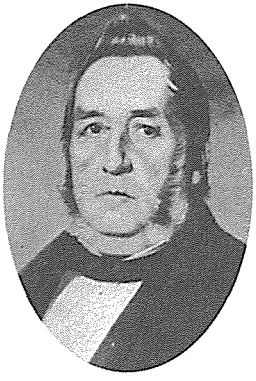
L'incapacité pour l'Institut canadien de Québec d'assumer un véritable leadership culturel et littéraire se traduit par l'existence d'autres foyers de création culturelle et de diffusion culturelle au milieu du XIX[e] siècle. Il existe, en effet, une dizaine d'associations culturelles à Québec qui regroupent quelque 2000 membres à cette époque. L'Académie canadienne de Québec, quant à elle, est active de 1857 à 1867 et se propose à l'origine d'accorder une importance prépondérante aux questions historiques et littéraires. Formée essentiellement de jeunes avocats, cette société oriente progressivement par la suite ses activités autour de questions de droit[125].

Les sociétés nationales

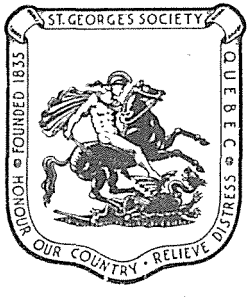
Au cours des années 1830, des sociétés patriotiques basées sur l'origine ethnique font leur apparition à Québec dans la foulée d'une vague d'immigration massive en provenance des îles Britanniques. En plus de venir en aide aux immigrants les plus démunis, ces sociétés organisent diverses activités patriotiques pour affirmer leur identité culturelle. Les Écossais fondent la St. Andrew's Society, en novembre 1835. Parmi les fondateurs, on retrouve les noms de Andrew Paterson (président), John Neilson, John Stuart, Dr Joseph Morrin, Dr James Douglas et du révérend Daniel Wilkie[126]. Toujours en novembre 1835, les Anglais fondent à leur tour la St. George's Society of Quebec. De leur côté, les Irlandais créent la St. Patrick's Society en mars 1836. Dans un premier temps, cette société regroupe les Irlandais catholiques et protestants. L'arrivée massive d'Irlandais catholiques à la fin des années 1840 amène les protestants à se séparer pour former la Irish Benevolent Society en 1859.



Blason de la St. Andrew's Society of Quebec. (Archives de la Literary and Historical Society of Quebec)



Andrew Paterson, marchand de bois de Québec et premier président de la St. Andrew's Society of Quebec.
(Archives de la Literary and Historical Society of Quebec)



Blason de la St. George's Society of Quebec.
(Archives de la Literary and Historical Society of Quebec)



Blason de la St. Patrick's Society of Quebec.
(Archives de la Literary and Historical Society of Quebec)



St. Patrick's Catholic Institute.

ERIN GO BRAGH

ST. PATRICK'S DAY.

A SOIREE, under the auspices of the SAINT PATRICK'S CATHOLIC INSTITUTE, will be held at the HALL of the INSTITUTE, on MONDAY, the 17th MARCH.

The Chair will be taken at SEVEN o'clock precisely.

Several Gentlemen will deliver appropriate addresses.

J. R. MAGRATH, Esq., Organist of St. Patrick's Church, will preside at the Piano, assisted by a few Ladies and Gentlemen, who have kindly consented to sing some IRISH MELODIES.

Mr. LINDENBERG will attend with a full Orchestra.

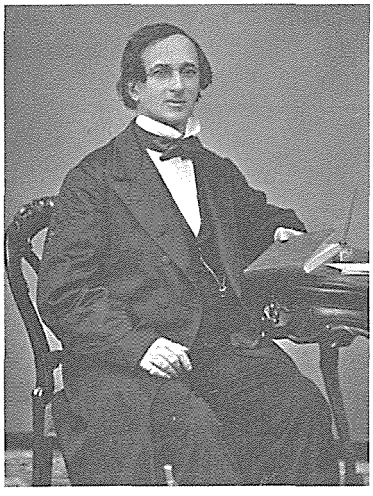
TICKETS—1s. 3d. each; may be procured from Messrs. D. Maguire, Jr., St. Peter Street; John Nolan, Diamond Harbor; Carey Brothers, Booksellers, St. John Street; and at the door.

By order of the Council.

M. F. WALSH,
Recording Secretary.

Quebec, March 15, 1856. 2

Célébration de la journée de la Saint-Patrick en mars 1856.
(*The Morning Chronicle*, 15 mars 1856)



Le docteur Pierre-Martial Bardy (1797-1869), président fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Chacune de ces sociétés organise un dîner annuel, des réunions trimestrielles pour l'élection des directeurs ou pour diverses activités incluant des festivals et des soirées d'amateurs[127]. La St. Patrick's Society est particulièrement visible dès ses débuts en organisant une procession religieuse annuelle dès mars 1836 où sont invitées à participer les autres sociétés. Cette activité religieuse prendra de l'ampleur avec l'arrivée massive d'immigrants irlandais au cours des années 1840 et se transforme alors en une véritable parade avec fanfares et bannières[128].

Les Canadiens français de Québec mettent plus de temps à organiser leur société nationale. Montréal avait pris les devants alors que Ludger Duvernay fondait la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834. L'insurrection de 1837-1838 met fin temporairement à ses activités en plus de retarder la naissance d'une société sœur dans la vieille capitale. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est finalement fondée officiellement le 31 août 1842 sous la présidence du docteur Pierre-Martial Bardy. Ce dernier s'entoure de personnalités telles que le maire René-Édouard Caron, le journaliste Napoléon Aubin, l'écrivain James Houston et l'historien François-Xavier Garneau. La Société regroupe alors quelque 500 adhérents provenant non seulement de l'élite, mais aussi des classes laborieuses de Saint-Roch et du faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Avant 1867, la Société prend plusieurs initiatives à caractère patriotique. La plus importante concerne la commémoration de la bataille de Sainte-Foy de 1760, sortie de l'oubli en 1854, lors d'une imposante procession de translation des restes des soldats français et anglais découverts sur le site du champ de bataille. Cet événement connaîtra un prolongement en 1855 avec

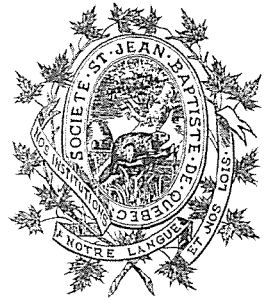
la visite de la corvette française *La Capricieuse* dépêchée par l'empereur Napoléon III. On profite alors de l'occasion pour poser la pierre angulaire du monument des Braves, lequel sera finalement terminé en 1863, mais cédé au gouvernement du Canada-Uni l'année suivante[129].



Inauguration du monument des Braves de 1760, commémorant la bataille de Sainte-Foy. La statue en bronze qui couronne la colonne de fonte symbolise la Victoire ; elle est un don du prince Jérôme-Napoléon.
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, n° PH1986-0788, Photo Jules-Isaïe Livernois, 1863)

Les francs-maçons

Les francs-maçons ont été les premières sociétés secrètes à s'établir à Québec. Il y aurait eu des francs-maçons sous le régime français sans qu'on puisse affirmer qu'ils formaient une loge[130]. En fait, le mouvement s'enracine véritablement à Québec à partir de 1759 alors que les régiments britanniques comptent sept loges maçonniques. Deux loges seront particulièrement actives dans la ville : la Saint John's Lodge n° 3, qui reçoit sa charte en 1788 et l'Albion Lodge n° 2 qui arrive d'Angleterre avec le 4e Régiment en 1790. Ces loges qui n'ont pas encore de temple au cours des premières décennies se réunissent à différents endroits, notamment à la caserne de l'Artillerie et à l'auberge du Chien d'Or, rue du Fort, connue également sous le nom de Freemason's Hall. Outre leurs réunions secrètes, les francs-maçons de Québec organisent à l'occasion des processions et des cérémonies spéciales. Ils joueront un rôle actif dans l'érection d'un monument commémoratif à Wolfe et Montcalm, en 1827.



Armoiries de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Une loge francophone, les Frères du Canada, est également signalée à Québec en 1788 et compte parmi ses membres P. L. Panet, Marc-Antoine Panet, Bonaventure Panet et P.-E. Desbarats, mais elle semble disparue peu de temps après. Après 1855 vient s'ajouter le Chapter of Royal Arch Masons n° 237, connu à partir de 1860 sous le nom de Stadacona Chapter n° 13. À cette époque, les francs-maçons sont suffisamment bien organisés à Québec pour se doter d'un temple, inauguré en mai 1863, rue des Jardins, au coin de la rue Saint-Louis[131].

La presse périodique

La longue période d'un siècle qui s'étend de la Conquête à la Confédération de 1867 a vu naître et se développer la presse périodique à Québec. Le journal imprimé jouera un rôle clé dans les débats politiques suscités par la création des institutions parlementaires ; il contribuera aussi à la formation d'une opinion publique, à l'ouverture de la population aux idées nouvelles, au développement de la lecture et à l'émergence d'une littérature nationale, à une époque où l'édition de livres canadiens demeurait à l'état embryonnaire.

Trois grandes étapes marquent l'évolution de la presse à Québec au cours de ce siècle qui correspond au régime anglais : la période d'implantation (1764-1804), la période de politisation (1805-1840) et la période d'expansion (1840-1867).

L'implantation de la presse périodique : 1764-1804

Ainsi qu'il a été souligné précédemment, l'imprimerie n'avait pu se développer sous le régime français à cause d'un interdit des autorités. Peu de temps après la Conquête, deux imprimeurs anglais vivant à Philadelphie, William Brown et Thomas Gilmore, décident de venir s'installer à Québec et fondent en 1764 le premier journal canadien, *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*. Ce journal bilingue de quatre pages a pu naître et se développer grâce à l'appui financier du gouverneur Murray et de ses successeurs qui confient au nouveau journal la tâche d'imprimer les ordonnances et des documents officiels. *La Gazette de Québec* peut aussi compter sur les revenus de la publicité locale alimentée par les encanteurs, le commerce, les cartes d'affaires, les annonces d'écoles privées, etc. Au total, les neuf dixièmes de l'espace disponible sont consacrés aux nouvelles étrangères et à la publicité. À l'occasion, on inclut un poème, un récit ou une lettre d'un souscripteur. Les informations internationales sont constituées d'extraits de journaux anglais ou américains qui parviennent à Québec avec un décalage de quelques mois. Il n'était pas permis, à l'époque, de s'abonner à des journaux français. De tendance conservatrice, *La Gazette de Québec* prend le parti de ne pas critiquer les autorités coloniales ni la religion. Cependant, le journal témoignera de son enthousiasme pour la Révolution française et pour les philosophes des Lumières.

En 1789, à la mort de William Brown, devenu entre-temps le seul propriétaire du journal, son neveu Samuel Neilson prend la relève. Il meurt à son tour en 1793 et *La Gazette de Québec* passe à son jeune frère John en 1796 ; ce dernier amorcera une longue carrière à la tête du journal, tout en s'impliquant dans la vie politique du Bas-Canada[132].



THE QUEBEC GAZETTE.

THURSDAY, SEPTEMBER 20, 1764.

NOMB. 14.

LA GAZETTE DE QUEBEC.

JEUDY, le 20 de SEPTEMBRE, 1764.

ROME, *April* 21.

HE Duke of York has assisted at all the Functions of the Holy Week in the Basilique of St. Peter, for which the Pope repaired last Wednesday from the Quirinal to the Vatican.

Amongst the Presents which the Duke of York has received from our Senate, are two Chests of Wines, so rare and exquisite, that his Royal Highness thought proper to send them to the King of Great-Britain his Brother.

The 3000 Crowns, saved by dropping the Table at the Vatican this Year, on Account of the Scarcity of Grain, have been sent by the Pope's Order to the different Parishes of this City, and distributed to the Poor.

ROME, *le* 21 *d'Avril.*

E Duc d'York a assisté à toutes les fonctions de la Semaine Sainte au Basilique de St. Piétre; le Pape s'est rendu du Quirinal au Vatican à cette occasion.

Entre autres présens que le Sénat a fait au Duc d'York, il y a deux caissons de vin, si rare et si exquis, que son Altesse Royalle a jugé à propos de les envoyer au Roi de la Grande Bretagne son frére.

Les 3000 écus qu'on a épargné par l'omission de la table ouverte au Vatican cette année à cause de la rarété du grain, ont été envoyés par ordre du Pape aux différentes paroisses de la ville, pour en faire la distribution aux pauvres.

Cartouche de *La Gazette de Québec* en 1764.
(Collection Assemblée nationale)

La Gazette de Québec demeure longtemps le seul journal publié à Québec. À Montréal, le Français Fleury de Mesplet fonde de son côté *La Gazette de Montréal/The Montreal Gazette* en 1785. Un second journal, le *Quebec Herald* fait son apparition en 1788 en même temps que *Le Courier de Québec*, tous deux sous la direction de William Moore. Si l'édition anglaise réussit à se maintenir quatre ans en puisant sa matière dans les journaux anglais et américains et dans la littérature étrangère, l'édition française cesse de paraître après trois numéros, faute de souscripteurs. En 1792, Samuel Neilson lance *The Quebec Magazine/Le Magazine de Québec*, la première revue mensuelle québécoise consacrée à la littérature étrangère, à la morale, à l'histoire, etc., mais l'expérience s'avère un échec après deux ans. Son frère John Neilson tentera à nouveau une expérience analogue avec le *British-American Register*, une publication bilingue interrompue au bout d'un an, faute d'appui auprès du public. *Le Times/Le Cours du temps* lancé par William Vondenvelden en 1794 connaît un sort analogue.

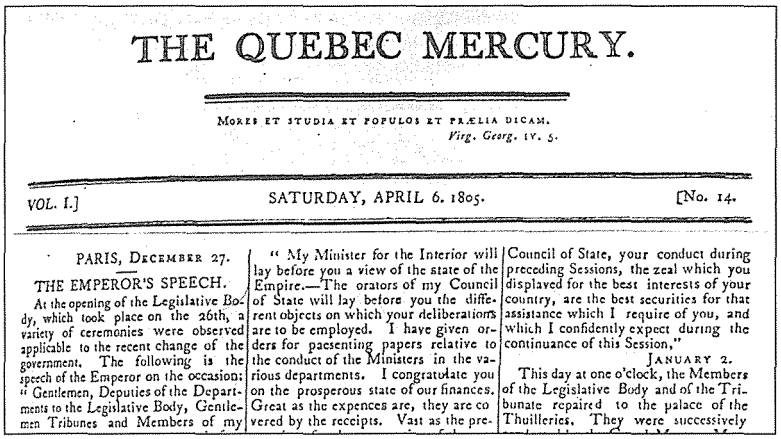


John Neilson, vers 1820. (Musée national des beaux-arts du Québec, Photo Patrick Altman)

Plusieurs raisons expliquent l'absence d'un second journal avant 1805. Québec compte à peine 8 000 habitants au tournant du XIX[e] siècle et le taux d'analphabétisme est à plus de 60 % chez les francophones qui constituent la majorité de la population. Compte tenu d'un potentiel d'abonnés restreint, la viabilité d'un journal est lié à son caractère bilingue, à ses revenus de publicité et surtout à l'appui du gouvernement. Or, *La Gazette de Québec* demeure le seul journal qui bénéfice d'une subvention gouvernementale en jouant le rôle d'un « imprimeur du roi[133] ». Cette situation de quasi-monopole qui dure quarante ans va se modifier radicalement à partir de 1805 dans la foulée de l'évolution de la vie politique dans le Bas-Canada.

L'émergence de la presse d'opinion : 1805-1840

Sous l'administration du gouverneur Craig, on assiste à un affrontement entre l'exécutif et la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada ; cette dernière refuse de voter les crédits nécessaires au gouverneur pour l'administration des prisons sous prétexte que cet argent sert au patronage. Cette querelle des prisons (1800-1801) accentue le clivage entre un groupe de politiciens canadiens de la Chambre d'Assemblée et les marchands anglais de Québec et aboutit à la fondation en 1805 du *Quebec Mercury*. Son propriétaire, Thomas Cary, porte-parole de la bourgeoisie anglophone passe à l'attaque pour dénoncer le caractère trop français du Bas-Canada et les pouvoirs exorbitants des députés du Parti canadien qui contrôlent la Chambre d'Assemblée. La réaction ne se fait pas attendre : Pierre-Stanislas Bédard et François Blanchet fondent *Le Canadien*, dès 1806, pour combattre la propagande du *Quebec Mercury* et pour défendre les intérêts politiques des gens des professions libérales canadiennes-françaises. Les deux journaux croiseront régulièrement le fer au cours des années qui suivent. Premier hebdomadaire publié uniquement en français, *Le Canadien* permettra à une nouvelle génération, dont les Jacques Viger, Denis-Benjamin Viger, Jean-Antoine Panet, Pierre-Stanislas Bédard et autres, de pratiquer le journalisme de combat.



THE QUEBEC MERCURY.

MORES ET STUDIA ET POPULOS ET PRÆLIA DICAM.
Virg. Georg. IV. 5.

VOL. I.] SATURDAY, APRIL 6. 1805. [No. 14.

PARIS, DECEMBER 27.

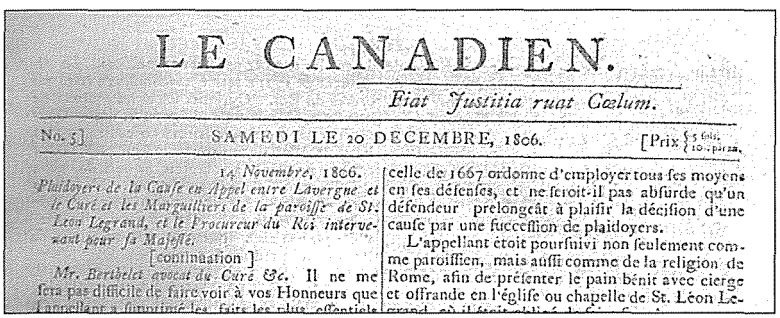
THE EMPEROR'S SPEECH.

At the opening of the Legislative Body, which took place on the 26th, a variety of ceremonies were observed applicable to the recent change of the government. The following is the speech of the Emperor on the occasion: "Gentlemen, Deputies of the Departments to the Legislative Body, Gentlemen Tribunes and Members of my Council of State, your conduct during preceding Sessions, the zeal which you displayed for the best interests of your country, are the best securities for that assistance which I require of you, and which I confidently expect during the continuance of this Session."

JANUARY 2.

This day at one o'clock, the Members of the Legislative Body and of the Tribunate repaired to the palace of the Thuilleries. They were successively

Cartouche du *Quebec Mercury* en 1805.
(Collection Assemblée nationale)



LE CANADIEN.

Fiat Justitia ruat Cœlum.

No. 5] SAMEDI LE 20 DECEMBRE, 1806. [Prix 5 Sols, 10 parts.

14 *Novembre*, 1806.

Plaidoyers de la Cause en Appel entre Lavergne et le Curé et les Marguilliers de la paroisse de St. Léon Legrand, et le Procureur du Roi intervenant pour sa Majesté.

[continuation.]

Mr. Berthelet avocat du Curé &c. Il ne me sera pas difficile de faire voir à vos Honneurs que l'appellant a supprimé les faits les plus essentiels

celle de 1667 ordonne d'employer tous ses moyens en ses défenses, et ne seroit-il pas absurde qu'un défendeur prolongeât à plaisir la décision d'une cause par une succession de plaidoyers.

L'appellant étoit poursuivi non seulement comme paroissien, mais aussi comme de la religion de Rome, afin de présenter le pain bénit avec cierge et offrande en l'église ou chapelle de St. Léon Le-

Cartouche du *Canadien* en 1806.
(Collection Assemblée nationale)

Jusqu'aux années 1840, *Le Canadien* connaît une histoire mouvementée. En 1807, Pierre-Amable De Bonne et Joseph-François Perrault tentent de faire concurrence au nouveau journal et de présenter le point de vue des Canadiens français loyalistes en fondant *Le Courier de Québec*, mais ils doivent abandonner l'année suivante, faute d'abonnés. Les articles du *Canadien* attirent aussi les foudres du gouverneur Craig qui saisit les presses du journal et fait emprisonner ses rédacteurs en 1810. De Bonne et ses partisans tentent alors de combler le vide en lançant la même année *Le Vrai Canadien* sans plus de succès puisqu'il disparaît l'année suivante. *Le Canadien*, pour sa part réapparaît en 1817, mais des difficultés financières provoquent l'interruption de la publication en 1825 ; elle reprend pour une troisième fois en 1831 et se poursuit ensuite jusqu'en 1893, selon des périodicités différentes. Au moment de cette troisième renaissance assurée par son nouveau rédacteur Étienne Parent et son imprimeur Jean-Baptiste Fréchette, *Le Canadien* affiche clairement sa devise : « Nos institutions, notre langue et nos lois ». De plus, Parent voudra faire de son journal un instrument d'éducation : « La presse périodique, écrit-il, est la seule bibliothèque du peuple [... et] le savoir est une puissance et chaque nouveau lecteur ajoute à la force populaire[134]. » Journal d'idées, *Le Canadien* consacre les deux tiers de son espace aux nouvelles locales et internationales, à des extraits de littérature française et à diverses informations sur la vie culturelle. La publicité n'occupe alors que le tiers de l'espace du journal[135].



LE CANADIEN.

Nº. 109. VOL. III.

QUEBEC : MERCREDI, 15 JANV., 1834. FRECHETTE & Cie, Imprimeurs et Propriétaires, Nº. 23, RUE LA MONTAGNE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

PRIX DES ANNONCES.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS ! ! !

CORRESPONDANCE.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Cartouche du *Canadien* en 1834.
(Collection Assemblée nationale)



Étienne Parent (1802-1874), éditeur et rédacteur du journal *Le Canadien* (1825, 1831-1842).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Diverses tentatives sont faites entre 1805 et 1840 pour implanter d'autres journaux à Québec : 18 de ces périodiques connaîtront une existence inférieure à deux ans, à l'exception du *Fantasque* de Napoléon Aubin qui apparaît dans le paysage culturel de Québec en 1837 et qui jouira d'une large popularité jusqu'à sa disparition en 1849. À côté des austères journaux de l'époque, *Le Fantasque* innove et fait figure d'exception en traitant des sujets politiques délicats par le biais de l'humour et de la satire ; ce qui n'empêcha pas le journal d'être saisi par les autorités. Aubin et son imprimeur Adolphe Jacquies prennent alors le chemin de la prison en janvier 1839, dans la foulée des arrestations qui impliquent aussi les rédacteurs du *Canadien*. Après sa sortie de prison, Aubin continue à publier son journal qui atteint une popularité dépassant la région de Québec pour s'étendre à tout le Bas-Canada. En 1840, il se plaint du fait que les 1 200 exemplaires du *Fantasque* vendus en abonnement circulent de main à main et sont lus par 7 000 ou 8 000 lecteurs ; ce qui le prive d'autant de revenus potentiels[136] !



LE FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, *Editeur &* A. JACQUIES. *Imprimeur.* } *Résidence*, N. 177, *r. S Valier.*

CONDITIONS.

ANNONCES.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

VOL. I.] QUEBEC, 7 JUILLET 1838. [No. 23.

Mélanges.

MENDICITE.

Cartouche du journal *Le Fantasque*, 1838.
(Collection Assemblée nationale)

Napoléon Aubin (1812-1890), journaliste, éditeur du journal *Le Fantasque* (1837-1845).



Une autre tentative pour introduire un périodique culturel à Québec au cours de cette période concerne *L'Abeille canadienne*, un hebdomadaire réformiste lancé par le jeune François-Xavier Garneau, en 1833, dans le but d'éduquer le peuple. Inspiré du *Penny Magazine* de Londres et du *Magasin pittoresque* de Paris,

cette généreuse initiative tombe à plat au bout de trois mois, faute d'intérêt de la part du public lecteur trop peu nombreux à l'époque[137].

Un public restreint, d'incessantes difficultés financières et des affrontements politiques avec le pouvoir exécutif des gouverneurs qui tracent eux-mêmes les limites de la liberté de la presse, telles sont les caractéristiques majeures de cette période troublée qui aboutit aux insurrections de 1837-1838 dans la région de Montréal. Malgré tout, la presse francophone de Québec émerge et manifeste sa vigueur, plus particulièrement à travers *Le Canadien* et *Le Fantasque*. De son côté, la presse anglophone n'est pas en reste ; outre le belliqueux *Quebec Mercury*, la *Quebec Gazette* commence à s'intéresser aux questions politiques locales à partir des années 1810 sous la plume de John Neilson, puis de son fils Samuel. La *Quebec Gazette*, qui continue d'être bilingue, appuiera même le Parti patriote jusqu'à la rupture entre John Neilson et Papineau en 1834[138].

Jusqu'aux années 1840, la publication des journaux se fait de façon artisanale en utilisant des presses à bras hérités du XVIII[e] siècle et qui limitent à 60 exemplaires à l'heure le travail de deux pressiers qui opèrent cette machine. De plus, le coût élevé du papier fait en sorte que les journaux ont très souvent quatre pages et ne dépassent pas six pages. Les gros titres et les illustrations qui seront le propre des journaux à grand tirage de la fin du XIX[e] siècle sont inconnus à l'époque et la mise en page manque d'aération, car il importe aux propriétaires d'utiliser tout l'espace disponible[139].

L'essor de la presse périodique : 1840-1867

Entre 1840 et 1867, la presse périodique connaît un essor remarquable à Québec, comme à Montréal d'ailleurs. Les journaux d'opinion se multiplient et se partagent en fonction des partis ou des idéologies politiques. L'influence croissante du clergé catholique après 1840 suscite également une presse clérico-conservatrice et antilibérale qui s'aligne sur les directives des évêques. À ces considérations politiques et idéologiques s'ajoutent des facteurs démographiques, culturels, économiques et technologiques qui expliquent cet essor de la presse périodique. En effet, la population de Québec progresse de 28 000 habitants en 1831 à 63 000 habitants en 1861. Pour la même période, la population totale de la région de Québec passe de 56 500 à 112 300 habitants[140]. De plus, les progrès de l'éducation et la prospérité économique de la ville contribuent à augmenter le lectorat des journaux et des périodiques. Enfin, les progrès de la technologie changent les modes de fabrication des journaux. À partir des années 1840, de nouvelles presses remplacent progressivement les anciennes presses à bras. De plus, l'utilisation du papier en rouleau permet d'augmenter de façon considérable le rythme et la quantité de la production. Par ailleurs, si le contenu local des journaux augmente, la publication de nouvelles internationales demeure encore dépendante du journal-ressource étranger, où l'on puise l'essentiel des informations en provenance d'Europe avec un décalage qui peut atteindre quelques mois, surtout

en dehors de la saison de navigation. Il faudra attendre en 1865 pour que le câble sous-marin de l'Atlantique relie les deux continents et permette une transmission simultanée des nouvelles internationales, quoique le télégraphe électrique (code morse) en apporte des États-Unis dès 1848[141].

Une vue d'ensemble quantitative du développement de la presse périodique à Québec permet de saisir toute l'importance de la période 1840-1866 par rapport aux périodes antérieures (tableau 11.3). En effet, 75 % des 127 publications périodiques recensées dans la région de Québec durant le siècle qui précède la Confédération l'ont été durant les 15 années du régime de l'Union. Par ailleurs, peu importe la période considérée, près de 90 % de ces publications ont subsisté moins de cinq ans, dont une majorité, moins de deux ans ; ce qui constitue un indice clair de la difficulté de maintenir en vie un nouveau périodique avant 1867. Considérés sous l'aspect linguistique, les périodiques anglophones ou bilingues dominent avec 20 des 34 périodiques publiés entre 1791 et 1840, alors que le rapport s'inverse entre 1841 et 1866 puisque 53 des 90 périodiques sont unilingues français. Ces statistiques démontrent néanmoins que la présence de la communauté anglophone dans la presse périodique de Québec demeure forte jusqu'à la Confédération. Il suffit, pour s'en convaincre de ne retenir que les journaux et autres périodiques ayant subsisté plus de cinq ans entre 1764 et 1866 : les anglophones en comptent sept, les francophones six, en plus d'un périodique bilingue.

Tableau 11.3

Développement de la presse périodique à Québec, 1764-1866

Durée de publication	Période de fondation			Total
	1764-1790	1791-1839	1840-1866	1764-1866
Moins de 5 ans				
français	1	12	49	62
anglais	1	11	29	41
bilingue	-	7	2	9
Total	2	30	80	113 (89 %)
5 ans et plus				
français	-	2	4	6
anglais	-	2	5	7
bilingue	1	-	1	1
Total	1	4	10	14 (11 %)
Grand total	**3**	**34 (23 %)**	**90 (70 %)**	**127**

Source : Andrée BEAULIEU *et al.*, *La presse périodique à Québec des origines à nos jours. Index*, Sainte-Foy, PUL, 1987, p. 450-456.

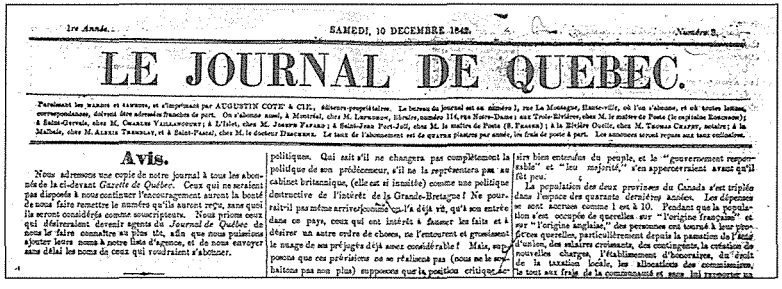
Les grands journaux fondés avant 1840 continuent d'exister par la suite, mais ils évoluent en fonction du nouveau contexte politique. *La Gazette de Québec*, toujours dirigée par John Neilson jusqu'en 1848, milite dans les rangs du Parti réformiste de Baldwin-Lafontaine ; le journal devient unilingue anglais à partir de 1842. De son côté, le *Quebec Mercury* passe au fils du fondateur à la mort de ce dernier et demeurera dans la famille Cary jusqu'en 1890. Le journal passe sous le contrôle politique de John Sandfield Macdonald après 1854. Il appuiera par la suite le projet de Confédération. Quant au *Canadien*, après le départ d'Étienne Parent en 1843, il devient l'unique propriété des Fréchette, une famille d'imprimeurs. Ronald Macdonald remplace Parent à la rédaction. Puis, de 1847 à 1849, cette tâche est confiée à Napoléon Aubin qui est resté fidèle à Papineau, mais l'orientation du journal en faveur du Parti réformiste de Baldwin-Lafontaine l'oblige à se retirer. Devenu par la suite un journal libéral modéré sous la direction de François Evanturel, *Le Canadien* accepte sans enthousiasme la Confédération de 1867[142].

Deux nouveaux journaux francophones d'importance font leur apparition dans le ciel de Québec sous le régime de l'Union : *Le Journal de Québec* (1842-1889) et *Le Courrier du Canada* (1857-1901). *Le Journal de Québec* est fondé par Joseph Cauchon en 1842 pour prendre la relève de l'édition française de la *Quebec Gazette* qui avait été abandonnée par Neilson pour cause de non-rentabilité. Le journal de Cauchon insistait sur son indépendance des partis politiques et sur sa volonté de contribuer à l'unité du peuple canadien-français, laquelle avait été ébranlée par l'Acte d'Union. Conscient de l'influence grandissante du clergé au Québec, Cauchon multiplie les déclarations de bonne volonté affirmant qu'il regrette ses erreurs de jeunesse — il fut membre du Parti patriote — et qu'il est tout à fait disposé à suivre désormais les conseils et les directives des autorités ecclésiastiques. Son attitude conciliante lui attire la sympathie du clergé de Québec et des « biens pensants ». Le succès de son journal est assuré puisqu'il aurait compté quelque 1 200 abonnés dès 1849. Cependant, les relations avec le clergé local se détériorent en 1855 alors que Cauchon, devenu homme politique, rejoint le ministère MacNab-Morin de tendance libérale. La rupture avec l'aile conservatrice et ultramontaine du clergé contribuera à la naissance d'un journal rival, *Le Courrier du Canada* en 1857. Le *Journal de Québec* passe ensuite aux mains de l'imprimeur Augustin Côté, de 1862 à 1873, et continue de jouir d'une bonne audience auprès des « biens pensants ». Sous la plume d'un Cauchon d'abord méfiant, le *Journal de Québec* finira par accepter avec enthousiasme le projet de Confédération[143].

De leur côté, les évêques cherchaient un moyen de relancer la presse catholique pour s'opposer au *Pays*, le journal libéral radical de l'Institut canadien de Montréal qui encourageait la libre pensée. Depuis la disparition des *Mélanges religieux* (1841-1852) fondés à Montréal à l'instigation de M^gr^ Bourget, aucun journal ne véhiculait la doctrine catholique dans son intégralité. Une autre tentative de créer un journal catholique avait été faite, à Québec cette fois, lorsque

Stanislas Drapeau et Jacques Crémazie avaient lancé *L'Ami de la religion et de la patrie* en décembre 1847 ; mais le périodique a cessé de paraître en mars 1850.

C'est dans ce contexte, et compte tenu du comportement peu fiable de Joseph Cauchon et son *Journal de Québec*, que les évêques réunis en concile plénier en 1854 décident de fonder un nouveau journal catholique et de le localiser à Québec. Lancé en février 1857, *Le Courrier du Canada* comptera alors parmi ses rédacteurs des conservateurs tels Hector-L. Langevin, Joseph-Charles Taché, Alfred Garneau, Stanislas Drapeau… Ce journal de tendance ultramontaine « se préoccupe avant tout de défendre les principes catholiques, la liberté de l'Église et les grands intérêts de la nationalité canadienne… ». Ses rédacteurs considèrent qu'il importe avant tout de défendre « les principes et non les hommes[144] ». En politique, *Le Courrier du Canada* se situe au centre droit ; malgré son indépendance affichée, il se rapproche du Parti libéral-conservateur et s'affiche comme un partisan enthousiaste de la Confédération sous la plume de Joseph-Charles Taché.



1re Année. SAMEDI, 10 DECEMBRE 1842. Numéro 2.

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissant les MARDIS et SAMEDIS, et s'imprimant par AUGUSTIN COTE & CIE., éditeurs-propriétaires. Le bureau du journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées franches de port. On s'abonne aussi, à Montréal, chez M. Lamothe, libraire, numéro 114, rue Notre-Dame ; aux Trois-Rivières, chez M. le maître de Poste (le propriétaire Rédacteur) ; à Saint-Gervais, chez M. Charles Vallandigham ; à L'Islet, chez M. Joseph Fafard ; à Saint-Jean Port-Joli, chez M. le maître de Poste (S. Fassan) ; à la Rivière Ouelle, chez M. Thomas Casgrain, notaire ; à la Malbaie, chez M. Alexis Tremblay, et à Saint-Pascal, chez M. le docteur Dionne. Le taux de l'abonnement est de quatre piastres par année, les frais de poste à part. Les annonces seront reçues aux taux ordinaires.

Avis.

Nous adressons une copie de notre journal à tous les abonnés de la ci-devant *Gazette de Québec*. Ceux qui ne seraient pas disposés à nous continuer l'encouragement auront la bonté de nous faire remettre le numéro qu'ils auront reçu, sans quoi ils seront considérés comme souscripteurs. Nous prions ceux qui désireraient devenir agents du *Journal de Québec* de nous le faire connaître au plus tôt, afin que nous puissions ajouter leurs noms à notre liste d'agence, et de nous envoyer sans délai les noms de ceux qui voudraient s'abonner.

politiques. Qui sait s'il ne changera pas complètement la politique de son prédécesseur, s'il ne la repoussera pas au cabinet britannique, (elle est si insultée) comme une politique destructive de l'intérêt de la Grande-Bretagne ! Ne pourrait-il pas même arriver [illegible] s'il a déjà vu, qu'à son entrée dans ce pays, ceux qui ont intérêt à étouffer les faits et à désirer un autre ordre de choses, se l'entourent et grossissent le nuage de ses préjugés déjà assez considérable ! Mais, supposons que ces prévisions ne se réalisent pas (nous ne le souhaitons pas non plus) supposons que la position critique de

tirer bien entendu du peuple, et le "gouvernement responsable" et "les majorités," n'en apparaîtront avant qu'il soit peu.

La population des deux provinces du Canada s'est triplée dans l'espace des quarante dernières années. Les dépenses se sont accrues comme 1 est à 10. Pendant que la population s'est occupée de querelles sur "l'origine française" et sur "l'origine anglaise," des personnes ont tourné à leur profit ces querelles, particulièrement depuis la passation de l'acte d'union, des salaires croissants, des contingents, la création de nouvelles charges, l'établissement d'honoraires, du profit de la taxation locale, les allocations des commissaires, le tout aux frais de la communauté et sans lui rapporter un

Cartouche du *Journal de Québec*, 1842. (Collection Assemblée nationale)



1ère année. QUEBEC, VENDREDI, 17 JUILLET 1857. Numéro

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

CANADA:

QUÉBEC, 17 JUILLET 1857.

DES PROVINCES DE L'AMERIQUE DU NORD ET D'UNION FEDERALE.

environ 60,000 habitent l'île du Cap Breton et 30,000 la capitale Halifax. Sur ce chiffre de 500,000 habitants, à peu près 100,000 sont catholiques et on trouve 50,000 appartiennent à la race française qui a part de l'augmentation par voie d'émigration, s'accroît comme en Canada, comme au Nouveau-Brunswick, dans une proportion beaucoup plus grande que les autres races. Ces descendants des braves Acadiens qui, chassés par la persécution, ont fui par triompher d'elle et par revenir vers la terre natale, ne la laissent pas

prendrait la province de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton, serait rien moins que de 3,000, représentant un port collectif d'environ 200,000 tonneaux, et tout cela d'abonné quand on songe que la Nouvelle-Ecosse compte des ancêtres comme les MM. Cunard.

Le revenu de cette belle colonie peut être fixé au chiffre de £220,000, et la dépense au chiffre de £220,000 ; ce qui laisse un surplus énorme, comme presque partout ailleurs, cette somme. Sur le chiffre de £220,000 représentant la valeur entière du revenu, environ 120,000 sont produits au moyen des droits

LA PÊCHERIE À ALGER.—La Pêche-Hôte a été célébrée à Alger avec toute la pompe accoutumée.

Suivant les dispositions d'usage, on s'était dressé, sur la place du Gouvernement, un échafaud séparé adossé à la tour et se terminant ainsi sur l'immense horizon que regarde la ville.

C'est là que Mgr l'évêque a donné la bénédiction à la flotte qui se promène sur les hauteurs parties de la place, dans les rues aboutissantes, aux fenêtres et sur les terrasses des maisons.

Cette solennité accomplie, nous avons assisté à l'intéressante cérémonie du débarquement de l'armée française à Sidi-Ferruch, en 1830 ; un [illegible] d'icelles du artes a été chanté à cette

—Combien, à chacun, le prix du se- dra-t-il d'eau d'or ? demanda Madeleine.

—Monsieur, dit Regnier, affectant [illegible] réponde, vous plaît-il de semer- vous peut arracher à la mort ?

—Vraiment, répondit Mathieu, on [illegible] n'est faire une grande faute que de ne- vous entend la liberté de l'option ; cependant, en qu'en vous peut offrir.

—A l'instant même, et dans nos mai- allez vous diriger pour jouir de ce [illegible] tenez de l'enseignement d'un maître, et Rome.

Cartouche du *Courrier du Canada*, 1857. (Collection Assemblée nationale)

Du côté de la communauté anglophone de Québec, trois nouveaux journaux d'une certaine importance viennent s'ajouter aux deux pionniers que sont la *Quebec Gazette* et le *Quebec Mercury* ; soit le *Morning Chronicle* (1847-), le *Quebec Vindicator* (1857-1865) et le *Quebec Daily News, Commerical and Shipping List* (1862-1870). Parmi ceux-ci, le *Morning Chronicle* deviendra le seul journal à

survivre aux aléas des fermetures et des fusions et continue d'être publié de nos jours sous le nom de *Quebec Chronicle-Telegraph.*

La situation qui prévaut dans les journaux anglophones de Québec est bien différente de celle des journaux francophones. Les questions économiques et commerciales l'emportent sur les débats idéologiques et religieux même si dans les deux cas on s'intéresse à la politique des partis sous l'Union.

Fondé en 1847 par Robert Middleton et Charles St. Michel, le *Morning Chronicle,* quant à lui, proclame son attachement aux institutions anglaises et à l'empire britannique, tout en soutenant au niveau national la politique des conservateurs (tories modérés). Protectionniste sur le plan de la politique économique, le *Morning Chronicle* s'affiche comme le porte-parole des aspirations de la bourgeoisie anglophone de Québec. Passé sous la direction de S. B. Foote en 1860, le journal annonce qu'il affirmera son orientation libérale-conservatrice et commerciale. De fait, le *Morning Chronicle* épousera dans les moindres détails les positions politiques et économiques de John A. Macdonald et appuiera sans réserves le projet de Confédération[145].

Par ailleurs, le *Quebec Vindicator* (1857-1865) fondé par Patrick Carey et rédigé par Daniel Carey se veut un instrument pour défendre les intérêts de la communauté irlandaise catholique de Québec, tout en acceptant le principe de la liberté de culte. Le journal se dit également ouvert aux réformes politiques[146].

Quant au *Quebec Daily News, Commercial and Shipping List* (1862-1870) fondé par John Donaghue, il s'agit essentiellement d'une publication destinée à informer les milieux d'affaires de Québec sur les questions commerciales, financières et politiques sans pour autant défendre une cause spécifique[147].

Une vue d'ensemble de la presse périodique dans la région de Québec sous le régime de l'Union permet d'établir une comparaison avec Montréal du côté francophone. Alors que la presse d'opinion de Montréal est polarisée par le débat entre libéraux et ultramontains, un tel clivage est moins évident à Québec où la presse francophone est dominée par l'idéologie conservatrice avec ses différentes nuances. Aucun journal prônant une idéologie libérale radicale n'a pu prendre racine dans la vieille capitale. Les distinctions s'établissent davantage en fonction des allégeances aux partis politiques qui demeurent instables sous l'Union. Quant à la presse anglophone, davantage intéressée aux questions de commerce et de politique économique, elle a abandonné les débats idéologiques et les affrontements entre nationalités qui dominaient au cours des années 1820 et 1830.

Les loisirs et les sports

Les spectacles publics et les cérémonies

Dans la région de Québec sous le régime anglais, les spectacles, les loisirs et les sports évoluent en interrelation avec les genres de vie, les classes sociales, les

clivages ethniques et les rapports hommes-femmes. Il existe une nette différence entre l'urbanité de la ville de Québec et la ruralité des campagnes environnantes. De même, les loisirs et les sports pratiqués par l'aristocratie coloniale, les officiers de l'armée britannique, la bourgeoisie commerçante et la petite bourgeoisie professionnelle ne sont pas les mêmes que ceux des artisans, des cultivateurs et des classes populaires en général. À ces distinctions s'en ajoutent d'autres à caractère ethnique puisque Anglais, Écossais, Irlandais et Canadiens français n'auront ni la même philosophie, ni les mêmes pratiques en matière de sports et de loisirs. Enfin, à une époque de distinction marquée des sexes, les femmes partageront rarement les mêmes activités que les hommes, si tant est qu'elles disposaient de temps libre pour s'y adonner.

De toutes ces activités, le spectacle sous toutes ses formes a sans doute le plus contribué à rassembler des foules issues de milieux aussi diversifiés. Et Québec, de par son site topographique exceptionnel en bordure du Saint-Laurent et ses fonctions politiques et militaires, ne manquait pas d'événements, tant intérieurs qu'extérieurs. Les spectacles en plein air sont particulièrement courus. La venue de navires de guerre, l'arrivée d'un nouveau gouverneur, le lancement de bateaux



Vue de l'esplanade et des fortifications de Québec, et de quelques unes des campagnes voisines, lithographie de W. Walton d'après un dessin de R.A. Sproule, 1832.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

importants construits dans les chantiers navals de Québec ou de Sillery sont autant d'événements-spectacles qui attirent les foules de tous les milieux aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. La garnison participe également aux manifestations de la vie urbaine avec ses parades et ses exercices militaires devant public.

Du côté religieux, les célébrations liées aux démarches, à certaines fêtes et aux rituels de baptême, de mariage et de sépulture revêtent une forme apparentée au spectacle, bien qu'elles soient associées au sacré. Le faste de la liturgie associé à la décoration des églises, la musique d'orgue, le chant et l'éclairage des lieux plaît aux fidèles réunis dans les lieux de culte tant catholiques qu'anglicans.

Par ailleurs, certains événements politiques comme l'anniversaire du roi ou de la reine sont l'occasion de réceptions chez le gouverneur pour les officiers de haut rang et les notables du monde politique. Plus tard les rentrées parlementaires seront aussi l'occasion de réceptions pour l'élite politique.

Dans une veine plus populaire, les marchés publics et les expositions agricoles sont des lieux de spectacle où se retrouvent toutes les classes de la société. On ne saurait non plus passer sous silence les activités des sociétés patriotiques qui célèbrent leur fête nationale à chaque année à partir des années 1830 par des défilés, des feux d'artifice, des banquets et des bals.

Parmi les spectacles à caractère populaire, il faut ajouter les tournées de cirques en provenance des États-Unis. Ces tournées remontent à 1797, quand le Rickett's Circus se produisait à Québec pour la première fois. Au cours des années 1840 et 1850, démonstrations de force, d'acrobatie, de magie et de ventriloquie sont monnaie courante[148].

Par ailleurs, des activités culturelles plus coûteuses généralement réservées aux élites, comme les concerts et le théâtre, se développent aussi dans la première moitié du XIX[e] siècle, comme cela a été évoqué antérieurement.

Les sports et les loisirs d'élite

Quant aux loisirs et aux sports, ils sont, à l'époque, plutôt réservés à une élite fortunée, généralement anglophone qui dispose de précieux temps libres ; ce qui n'exclut pas que les classes populaires de la ville et des campagnes environnantes puissent y participer indirectement à titre de spectateurs. Il importe de préciser que les pratiques sportives n'existaient pas dans la société canadienne-française traditionnelle de l'époque, ni sous le régime français ; elles ont été introduites à Québec par les Britanniques au lendemain de la Conquête. Il appartient aux militaires de la garnison d'avoir introduit la première manifestation sportive au Canada en organisant une course de chevaux sur les plaines d'Abraham en 1764. Les courses de chevaux se tiendront là par la suite. La fondation du Québec Turf Club en 1789 vient ainsi répondre à un besoin de réglementer ce sport et d'améliorer les races de chevaux.



La première rencontre du Stadacona Hunt Club, gravure d'après un dessin d'Arthur Moore. (*Canadian Illustrated News*, 5 octobre 1872, Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 171)

Cornelius Krieghoff, *Course en traîneau sur la glace*, huile sur toile, 1861. Ces courses à traîneaux entre habitants canadiens sont sans réglementation. (Musée des beaux-arts de Montréal, Legs Lady Allan, n° d'acquisition 1958.1177)

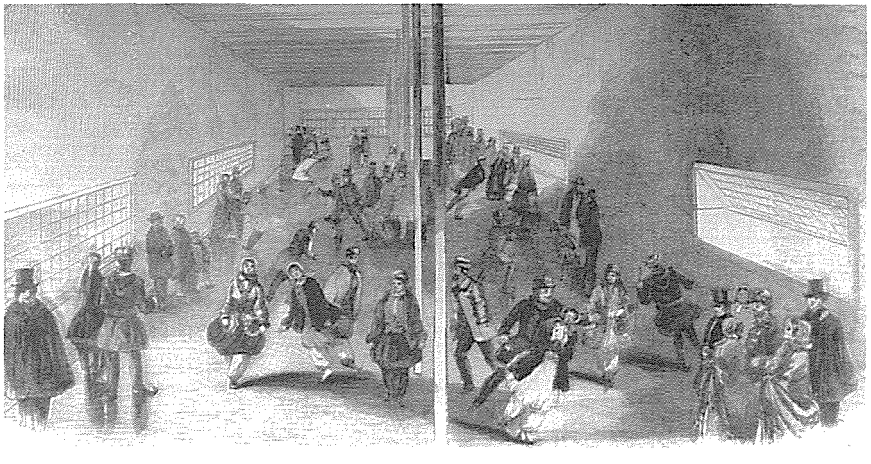


Au début du XIX[e] siècle, des courses de chevaux sont organisées régulièrement par les Britanniques et le tiers des participants sont des officiers. La popularité de ces courses est telle qu'un programme de courses organisé sur les plaines en juillet de 1808 rassemble quelque 4 000 personnes, soit le quart de la population de la ville ! Le gouverneur Craig cherche alors à intégrer davantage de Canadiens français à ce sport en offrant une bourse pour une course de chevaux canadiens. L'administrateur James Kempt créera, pour sa part, une « Coupe Jean-Baptiste » en 1829, destinée aux cultivateurs canadiens. Il faut dire que ces derniers ont toujours aimé les chevaux ; on organisait ainsi des courses spontanées avec des voisins, sans aucun règlement ni finalité autres qu'une forme de satisfaction personnelle.

La philosophie du sport des Britanniques avec ses règlements, son culte de la performance et ses champions ne correspondaient pas à la philosophie de convivialité spontanée des anciens Canadiens. Aussi a-t-il fallu plusieurs décennies avant que ces derniers finissent par intégrer les finalités du sport dans leurs pratiques culturelles[149].

Avant 1867, diverses pratiques sportives sont introduites à Québec par les Britanniques. Les premières régates sur le fleuve se tiennent à partir des années 1820. Composés essentiellement d'équipages anglais, à l'exception de quelques pilotes canadiens-français, ces courses nautiques attirent des foules considérables, bien que le peuple demeure spectateur de cette activité. Le Rowing Club et le Quebec Yacht's Club, fondés respectivement en 1837 et 1862, témoignent de la popularité de ce sport parmi les élites de Québec.

Outre les courses de chevaux et les régates, d'autres sports sont introduits. Le cricket est pratiqué par les soldats de la garnison à partir des années 1810, mais il ne gagnera jamais la faveur des francophones ; il en va de même du curling introduit une dizaine d'années auparavant. Des sports, comme la boxe, les jeux



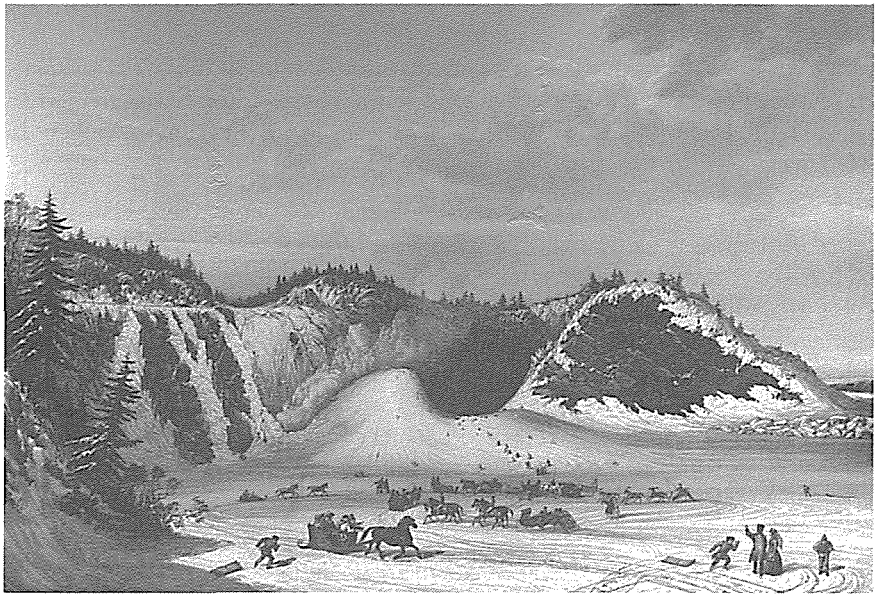
La patinoire couverte dans un hangar du quai de la Reine à Québec en 1856, la première du genre au Québec. (*Ballou's pictorial drawing room companion*, 12 janvier 1856, Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 137)

athlétiques, la crosse, le baseball, le patinage et la raquette font aussi leur apparition avant la Confédération, mais ne deviendront populaires qu'à la fin du XIX[e] siècle avec le développement de l'urbanisation[150].

Réservée à une élite, surtout anglophone, la pratique des sports au cours de la première moitié du XIX[e] siècle ne suscite pas encore trop de méfiance de la part du clergé, plus soucieux de contrôler les débordements festifs des campagnes et l'oisiveté émergente de la ville. Il faut dire que le temps libre est encore une denrée rare dans les milieux populaires ; sans compter que la formule des clubs, réservés aux Britanniques, n'est pas encore entrée dans les mœurs des francophones qui n'ont d'ailleurs pas les moyens pécuniaires d'en fonder d'autres.

Dans le milieu rural, le genre de vie rythmé par les travaux et les jours au fil des saisons et par le calendrier des fêtes liturgiques ne laisse guère de place au temps libre. Les périodes de divertissement se passent en famille, avec la parenté élargie et les voisins. La longue saison hivernale se prête particulièrement bien à ces rapports de sociabilité spontanés chez les Canadiens français. Pendant ce temps, les balades en carrioles aux chutes Montmorency, le patinage ou le curling sur le fleuve gelé en hiver demeurent pour l'heure l'apanage des élites aristocratiques et bourgeoises, de même que les excursions de pêche.

La démocratisation du sport et des loisirs sera lente à venir. On en verra poindre les premières manifestations à la fin du XIX[e] siècle.



Le pain de sucre des chutes Montmorency près de Québec, lithographie de W. Simpson d'après un dessin de Cornelius Krieghoff, 1853. (Charles P. de Volpi, *Québec*, pl. 133)

Les divertissements en hiver au sein des élites de Québec, au cours des années 1830

La suspension de tous les travaux durant la plus grande partie de l'hiver, à Québec, est une autre preuve de l'aisance générale ; non seulement tout travail cesse-t-il, mais il s'organise une ronde constante de parties de plaisir et de danses pour lesquelles tout le peuple est pasionné. À ces réunions, il y a toujours abondance de bonnes choses. Joseph Bouchette, *The British Dominion in North America*, 1832.

L'hiver à Québec n'est pas sans charmes... le grand nombre de dîners, de bals et autres réunions divertissantes que nous avons donnés cette saison n'ont laissé de répit ni à nos esprits ni à nos corps... Mais il y a des amusements particuliers qui m'enchantent beaucoup plus que tous les dîners que nous donnons, ce sont les randonnées en carriole, par les beaux jours ensoleillés, sur la surface glacée du Saint-Laurent. Lady Aylmer, *Recollections of Canada*, 1831.

Conclusion

Entre 1791 et 1867 la vie culturelle à Québec s'est complètement transformée. D'embryonnaire qu'elle était au moment où la petite ville coloniale comptait moins de 8 000 habitants, cette vie culturelle s'est développée au point d'acquérir certaines caractéristiques qui lui sont propres et qui vont marquer son évolution ultérieure. Les formes culturelles de Québec sont encore loin de la maturité, trop d'éléments demeurent incertains faute de moyens financiers adéquats et d'institutions stables, mais l'élan est donné, les acteurs culturels sont en place et la prospérité économique de Québec se reflète sur la vie culturelle au milieu du XIX^{e} siècle.

Après la Conquête anglaise, Québec est affaiblie et ruinée, ses élites françaises disparues, sa vie culturelle réduite au minimum. De nouvelles pratiques culturelles sont progressivement introduites par les Britanniques : administrateurs coloniaux, officiers de l'armée, marchands anglais et plus tard immigrants écossais et irlandais. S'y ajouteront quelques Allemands et Français. En somme, les élites britanniques transposent à Québec leurs pratiques culturelles dans le domaine de la musique, du théâtre, de la peinture, de l'architecture, de l'imprimerie, de la lecture, des associations volontaires et des sports et loisirs. Ces modèles influencent à coup sûr les Canadiens qui finissent par adopter certaines de ces pratiques avec le temps. Cette acceptation de la culture de l'Autre est cependant loin d'être complète et la résistance à l'assimilation, alimentée par les différences de langue, de coutumes et de religion, a fini par créer deux univers culturels parallèles au sein

des élites de la ville, sans compter les différences de classes sociales tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

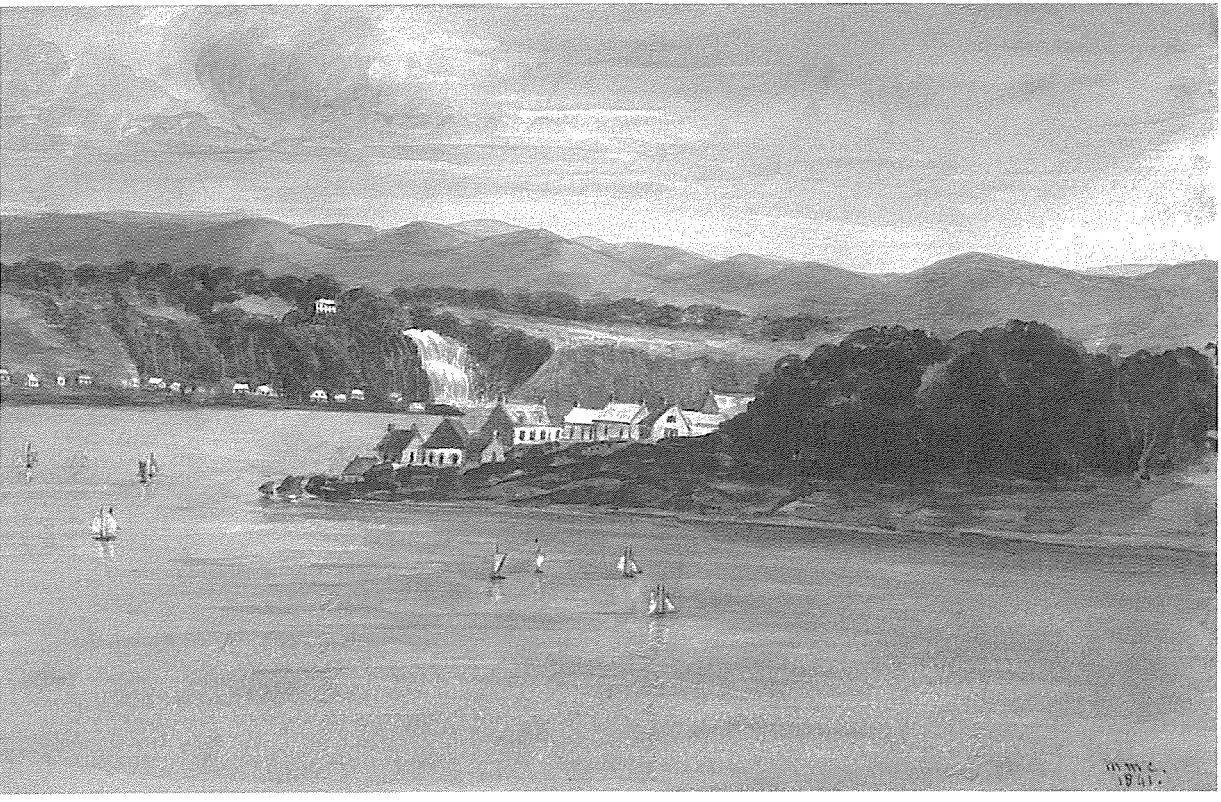
En fait, Québec apparaît progressivement comme le creuset de la culture canadienne-française traditionnelle. Certes, les élites francophones locales ont beaucoup appris des Britanniques, mais ils ont aussitôt cherché à fonder leurs propres institutions culturelles. Les bandes militaires de l'armée britannique, où l'on trouvait également des musiciens allemands, sont à l'origine de fanfares et d'ensembles symphoniques canadiens. L'activité théâtrale des régiments, puis des troupes en tournée, a sensibilisé la population francophone aux arts de la scène, aidée en cela par des comédiens français de passage. Les peintres locaux, davantage portés sur l'art religieux et le portrait se sont adonnés à l'art du paysage sous l'influence des peintres topographes anglais et de leurs successeurs versés dans le pittoresque. Les nouveaux styles architecturaux, palladien ou néoclassique, ont été copiés et adaptés au contexte local. Les associations volontaires et les bibliothèques publiques considérées avec méfiance ou indifférence au départ ont trouvé leur adaptation canadienne. Il en va de même des sports et des loisirs, réservés, au départ, à une élite privilégiée.

Cependant, deux facteurs importants expliquent que Québec n'a pas été le creuset de l'assimilation culturelle souhaité par les administrateurs coloniaux et les marchands anglais : l'existence de pratiques culturelles antérieures bien enracinées et de lien étroit entre la langue française et l'identité canadienne. Au moment de la Conquête anglaise, il existait déjà des traditions culturelles bien caractérisées dans le cas de la musique sacrée, la peinture et la sculpture, l'architecture vernaculaire et conventuelle, sans compter les divertissements familiaux et les célébrations religieuses. Ces pratiques culturelles se sont maintenues sous le régime anglais. On a cherché à les adapter comme en témoigne, par exemple, l'évolution ultérieure de l'architecture religieuse et vernaculaire.

Par ailleurs, la population locale francophone est passée, au cours de cette période d'une culture de transmission orale à une culture de plus en plus dominée par l'écrit, grâce à l'introduction des institutions parlementaires, à la presse périodique et à l'imprimé sous toutes ses formes. Le développement de l'instruction publique après 1840 n'a pas été sans donner une impulsion irréversible au mouvement amorcé au début du XIX^{e} siècle. Aussi ne faut-il pas se surprendre que Québec ait été le lieu d'émergence d'une historiographie nationale et d'une littérature nationale. Cette identité canadienne-française en train de prendre forme à Québec, comme à Montréal, a été nourrie par l'apport stratégique de certains Français immigrés au pays. Cependant, la vie culturelle canadienne-française en émergence a été fortement balisée par le clergé catholique après l'échec des Rébellions de 1837-1838 : l'expression culturelle locale devra s'accorder avec la morale. La forte présence anglaise à Québec jusqu'au début des années 1870 a toutefois tempéré le contrôle culturel du clergé et offert d'autres modèles de référence concurrents. Cette situation allait se modifier par la suite.

12

Un espace agricole en croissance, 1792-1867



Pointe de l'île d'Orléans et chute Montmorency, vue du vapeur *Unicorn* par M. M. Chaplin, vers 1841.
(Bibliothèque et Archives du Canada, C-000818)

À la fin du XVIII[e] siècle, l'espace rural autour de Québec, déjà fortement occupé sur les rives du Saint-Laurent, s'ouvre à des établissements agricoles dans l'arrière-pays jusqu'aux limites des terres cultivables. L'agriculture domine toujours l'économie régionale et des moulins introduisent une première transformation des produits agricoles et forestiers. Si les institutions seigneuriales jusqu'à leur abolition et les paroisses encadrent une population dispersée et croissante, de nouvelles structures tentent de s'implanter non sans difficultés. Ainsi, un nouveau mode de tenure des terres, le canton, remplace les seigneuries sur les quelques parties de la région non concédées. Des municipalités de paroisses et de comtés ainsi que des commissions scolaires commencent à prélever des taxes pour fournir des chemins et des écoles aux habitants des paroisses et des rangs. Quelques villages témoignent d'une première concentration de commerces et des services locaux.

La population régionale

Si l'on se fie au recensement de 1790, la population d'origine française de la région rurale de Québec (15 000 habitants) habite les seigneuries à proximité du fleuve depuis l'île d'Orléans (environ 3 000), à travers la Côte-de-Beaupré (2 400), les environs de Québec (4 700) et vers l'ouest dans le comté de Hampshire qui deviendra Portneuf (5 200) (voir tableau 12.1). Le prochain recensement, 35 ans plus tard en 1825, révèle une augmentation sensible de la population d'une dizaine de milliers à environ 25 300, répartie en un peu plus de 1 000 sur l'île d'Orléans et sur la Côte-de-Beaupré, un peu moins de 4 000 près de Québec et un peu plus de 4 000 dans Portneuf. Un quart de siècle plus tard, en 1851, 16 000 habitants de plus résident dans la région, 8 000 supplémentaires dans Portneuf, 6 000 dans Québec, 1 600 sur la Côte-de-Beaupré et à peine 400 sur l'île d'Orléans. Finalement, deux décennies plus tard, en 1871, 10 000 s'ajoutent pour atteindre 51 000, dont la moitié dans Portneuf et le reste pour 2 000 chacun pour Québec et la Côte-de-Beaupré et 500 sur l'île d'Orléans. Sur 45 ans entre 1825 et 1871, l'augmentation totale est de 22 % sur l'île d'Orléans, 97 % dans les environs de Québec, 103 % sur la Côte-de-Beaupré, 139 % dans Portneuf.

Pendant toute cette période, les naissances s'accumulent et contribuent à ces augmentations, les décès viennent les réduire, laissant un bilan positif, mais variable selon les localités. Les estimations des taux de natalité et de mortalité livrent un portrait relativement stable : des taux de natalité d'environ 40 pour mille, en faible réduction de 1790 à 1871 d'environ 43 pour mille à 36 en 1871, plus élevés sur la Côte-de-Beaupré et dans Portneuf, plus faibles sur l'île d'Orléans et dans les environs de Québec[1]. Les taux de mortalité demeurent très stables autour de 20 pour mille, sans réduction significative, laissant un taux d'accroissement naturel également de 20 pour mille. Ces taux se situent nettement sous la moyenne du Québec catholique, dépassant les 50 pour mille pour la natalité et les 23 pour mille pour la mortalité. Pendant toute la période, les taux de natalité au-delà de la moyenne régionale reflètent le rythme de croissance de l'occupation de nouvelles

terres dans les paroisses existantes (Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beauport) et dans celles récemment détachées de leur paroisse d'origine (Saint-Casimir, Saint-Alban et Saint-Basile dans Portneuf, Saint-Ferréol sur la Côte-de-Beaupré) ou en territoire hors des paroisses plus anciennes (Sainte-Catherine-de-Fossambault par exemple). Le caractère limité de ces nouveaux établissements par rapport au poids de la population déjà établie explique probablement une plus faible natalité dans la région.

Tableau 12.1

Population des localités et des divisions de la région rurale de Québec d'après les recensements gouvernementaux du Bas-Canada et du Canada, 1790-1871

	1790	1825	1831	1844	1851	1861	1871
Sainte-Brigitte-de-Laval				231	399	617	763
L'Ange-Gardien	478	657	769	808	829	932	1 049
Château-Richer	640	1 060	1 063	1 111	1 250	1 537	1 618
Sainte-Anne-de-Beaupré	478	639	667	770	969	1 035	1 154
Saint-Joachim	507	674	742	850	1 068	1 296	923
Saint-Ferréol-les-Neiges	276	487	502	487	667	882	991
Saint-Tite-des-Caps							663
Côte de Beaupré	**2 379**	**3 517**	**3 743**	**4 257**	**5 182**	**6 299**	**7 161**
Sainte-Famille	884	781	750	843	850	888	834
Saint-François	242	563	662	543	521	561	552
Saint-Jean	652	1 023	1 275	1 222	1 281	1 433	1 436
Saint-Laurent	499	760	769	751	877	933	993
Saint-Pierre	643	895	893	818	887	1 022	1 109
Île d'Orléans	**2 920**	**4 022**	**4 349**	**4 177**	**4 416**	**4 837**	**4 924**
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	***5 299***	***7 539***	***8 092***	***8 434***	***9 598***	***11 136***	***12 085***
Saint-Augustin-de-Desmaures	1 998	1 759	1 697	1 608	1 748	1 722	1 880
Pointe-aux-Trembles	847	1 446	1 352	1 697	2 077	2 198	1 578
Les Écureuils	311	480	457	504	569	618	560
Cap-Santé	1 218	2 494	2 909	3 674	3 473	3 315	1 350
Notre-Dame-de-Portneuf							1 790
Saint-Joseph-de-Deschambault	453	1 486	1 384	2 079	2 624	2 334	2 402
Saint-Charles-de-Grondines	335	1 204	1 418	1 877	1 468	1 562	1 503
Côte de Portneuf	*5 162*	*8 869*	*9 217*	*11 439*	*11 959*	*11 749*	*11 063*
Saint-Casimir					1 093	1 667	2 263
Saint-Basile					715	2 000	2 012
Sainte-Jeanne-de-Neuville							1 060
Centre de Portneuf					*1 808*	*3 667*	*5 335*

	1790	1825	1831	1844	1851	1861	1871
Saint-Alban				53	205	1 303	1 665
Saint-Raymond				1 030	1 701	2 902	3 243
Sainte-Catherine-de-Fossambault		567	1 437	1 702	1 789	1 670	1 263
Portneuf-Laurentides		*567*	*1 437*	*2 785*	*3 695*	*5 875*	*6 171*
Portneuf	**5 162**	**9 436**	**10 654**	**14 224**	**17 462**	**21 291**	**22 569**
Beauport	870	1 676	2 272	2 061	2 377	3 260	4 053
Saint-Charles-de-Charlesbourg	1 854	1 417	1 513	1 831	2 063	2 447	2 403
Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport				425	391	505	354
Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	1 558	1 791	2 122	2 092	2 575	3 152	3 395
Réserves indiennes		162		199	218		
L'Ancienne-Lorette		1 940	1 959	1 927	2 489	2 203	2 233
Saint-Gabriel de Valcartier		317	789	1 297	1 397	1 667	737
Saint-Gabriel Ouest							960
Stoneham et Tewkesbury			123	381	481	689	662
Sainte-Foy	411	1 032	814	1 486	2 477	1 509	1 625
Québec (Comté)	**4 693**	**8 335**	**9 592**	**11 699**	**14 468**	**15 432**	**16 422**
Région de Québec (total)	**15 154**	**25 310**	**28 338**	**34 357**	**41 528**	**47 859**	**51 076**

Sources : Recensements du Bas-Canada et du Canada de 1790, 1825, 1831, 1844, 1851-1852, 1861 et 1871.

Qu'en est-il alors, dans ce contexte, des apports extérieurs des populations migrantes ou des sorties des populations résidentes ? Ces deux mouvements ne peuvent être cernés directement, mais leur résultante, la migration nette, peut être estimée en utilisant les données de recensement de la population livrant l'accroissement réel et celles de l'état civil catholique l'accroissement naturel. Le tableau 12.2 fournit un portrait certes impressionniste, mais tout de même révélateur d'une tendance suffisamment claire. Au total pour l'ensemble de la région et ses principales divisions, les mouvements nets de population montrent un bilan fortement négatif, moindre toutefois pour les décennies 1820 et 1840, et même positif dans ce dernier cas. Comme il faut constater que les arrivées d'immigrants ne sont pas très importantes et se concentrent seulement dans certaines localités, une résultante négative représente des départs de résidents francophones de la région vers Québec ou d'autres régions du Québec. Les principales divisions de la région se comportent un peu différemment. D'un côté, la migration nette constamment négative reflète la saturation presque complète des espaces agricoles de l'île d'Orléans qui connaît une croissance totale de moins de 2 000 personnes entre 1790 et 1871, avec peu d'immigrants et le départ de ses surplus. D'un autre côté, la Côte-de-Beaupré présente un solde faiblement négatif. Enfin, Portneuf et Québec dictent les mouvements de la région, fortement négatifs dans les premiers 35 ans de la période et dans les deux dernières décennies faute d'apports migratoires significa-

tifs, alors qu'ils deviennent positifs, faiblement dans Portneuf et plus nettement dans les environs de Québec dans le quart de siècle entre les deux (1825 à 1850). L'installation de plusieurs communautés d'origine britannique vient s'ajouter à l'ouverture de nouvelles terres pour fournir une alternative à la sortie de la région et expliquer cette meilleure performance.

Tableau 12.2

Estimation de la migration nette de la population catholique des localités et divisions de la région rurale de Québec, 1790-1824 à 1861-1870

Localités	**1790-1824**	**1825-1830**	**1831-1843**	**1844-1850**	**1851-1860**	**1861-1870**
Sainte-Brigitte-de-Laval	0	0	231	168	218	146
L'Ange-Gardien	-31	76	-57	-88	-82	-63
Château-Richer	-126	-88	-150	1	14	-173
Sainte-Anne-de-Beaupré	-762	-99	-60	38	-161	-127
Saint-Joachim	-133	15	-126	71	-56	-602
Saint-Ferréol-les-Neiges	-103	-58	-156	77	43	-73
Saint-Tite-des-Caps	0	0	0	0	0	620
Côte de Beaupré	**-1 155**	**-154**	**-318**	**267**	**-24**	**-272**
Sainte-Famille	-637	-164	-146	-116	-90	-181
Saint-François	182	47	-196	-78	-58	-59
Saint-Jean	-56	116	-345	-144	-157	-288
Saint-Laurent	-45	-38	-171	-23	-150	-87
Saint-Pierre	-167	-87	-236	-58	-39	-63
Île d'Orléans	**-723**	**-126**	**-1 094**	**-419**	**-494**	**-678**
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	***-1 878***	***-280***	***-1 412***	***-152***	***-518***	***-950***
Saint-Augustin-de-Desmaures	-1 317	-322	-403	-131	-347	6
Pointe-aux-Trembles	-148	-218	-96	143	-286	-983
Les Écureuils	-73	-62	-64	-22	-94	-174
Cap-Santé	-210	47	-85	-708	-729	-2 232
Notre-Dame-de-Portneuf	0	0	0	0	0	1 414
Saint-Joseph-de-Deschambault	-118	-310	74	121	-977	-310
Saint-Charles-de-Grondines	324	49	85	-702	-310	-365
Côte de Portneuf	*-1 542*	*-816*	*-489*	*-1 299*	*-2 743*	*-2 644*
Saint-Casimir	0	0	0	950	60	-23
Saint-Basile	0	0	0	680	814	-640
Sainte-Jeanne-de-Neuville	0	0	0	0	0	1 041
Centre de Portneuf	*0*	*0*	*0*	*1 630*	*874*	*378*
Saint-Alban	0	0	53	152	920	-113

Localités	1790-1824	1825-1830	1831-1843	1844-1850	1851-1860	1861-1870
Saint-Raymond	0	0	1 030	357	562	-485
Sainte-Catherine-de-Fossambault	567	870	-437	-182	-410	-618
Portneuf-Laurentides	*567*	*870*	*646*	*327*	*1 072*	*-1 216*
Portneuf	**-975**	**54**	**157**	**658**	**-797**	**-3 482**
Beauport	75	455	-571	0	366	256
Saint-Charles-de-Charlesbourg	-1 285	-93	23	2	-35	-466
Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport	0	0	345	-87	-49	-300
Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	-865	30	-555	58	-52	-450
Réserves indiennes	162	-162	199	19	-218	0
L'Ancienne-Lorette	742	-148	-350	414	-549	-249
Saint-Gabriel de Valcartier	317	472	486	-31	119	-1 204
Saint-Gabriel Ouest	0	0	0	0	0	960
Stoneham et Tewkesbury	0	123	258	100	133	-27
Sainte-Foy	633	-223	471	826	-1 223	-190
Québec (Comté)	**-221**	**454**	**306**	**1 301**	**-1 508**	**-1 670**
Région de Québec (total)	**-3 074**	**228**	**-949**	**1 807**	**-2 823**	**-6 102**

Sources : Estimation à partir de l'accroissement réel de la population entre les recensements de 1790 à 1871 et d'une compilation de l'accroissement naturel à partir des baptêmes et sépultures des paroisses catholiques de la région tirées de Pierre-Georges Roy, *inventaire des registres de l'état civil conservés aux archives judiciaires de Québec,* Beauceville, L'Éclaireur, 1921, complétés dans quelques cas par les relevés publiés dans les appendices aux Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada et du Canada couvrant la période 1794-1858, sauf pour les années 1822-1824, 1829, 1878-1838 et 1852. Un premier rétrospectif couvrant les années 1794-1821 des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses du district de Québec est disponible dans la version anglaise seulement de l'appendice R de *JALBC*, vol. 33. Les autres années sont publiées annuellement dans la même source avec un certain délai. Les deux sources concordent souvent exactement ou de près et la seconde a pu être utilisée pour compléter les quelques absences de la première pour une année et pour la période 1795-1805 de Charlesbourg. La migration nette est obtenue par la différence entre l'accroissement réel et l'accroissement naturel et la valeur de l'estimation dépend donc de plusieurs facteurs peu contrôlables : la qualité du recensement de 1790, le seul des 35 premières années ; certaines absences de données dans l'état civil, notamment pour la période 1790-1793 ; l'absence d'information consistante et bien localisée territorialement de l'état civil protestant, importante dans certaines localités des Laurentides et de Portneuf, nous a contraint de ne considérer dans cette analyse que la population catholique ; le regroupement de certains registres d'état civil de plusieurs localités des Laurentides (Laval, lac Beauport, Stoneham, Valcartier) et finalement, à Sainte-Foy, le détachement de Sillery que nous avons rattaché au Québec urbain qui explique une valeur fortement négative en 1851-1860. Dans ces cas et plusieurs autres (Réserves indiennes), les données d'état civil font partie de celles d'une autre localité, de sorte que la migration nette recouvre essentiellement l'accroissement réel de la population. Cette difficulté perd de son acuité si l'on considère le portrait à l'échelle des divisions et de l'ensemble de la région.

D'une région quasi totalement française au début du XIX[e] siècle, la région rurale de Québec voit s'implanter des communautés d'immigrants d'origine britannique anglo-écossaise protestante et irlandaise majoritairement catholique. Ces immigrants se heurtent autour de Québec à une occupation très ancienne jusqu'à quasi saturation des seigneuries riveraines du fleuve et doivent tenter un établissement dans les parties arrières inoccupées de ce seigneuries ou dans les cantons à la limite des Laurentides arpentés pour les accueillir. Quelques individus ou familles

trouvent une place isolée sur la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans ou la Côte-de-Portneuf, alors que des noyaux très substantiels s'implantent sur des terres de localités nouvelles sur la marge des Laurentides depuis Saint-Brigitte-de-Laval, en passant par le lac Beauport, les cantons de Stoneham et Tewkesbury, Saint-Gabriel de Valcartier, Sainte-Catherine-de-Fossambault, Saint-Raymond et Portneuf (détaché de Cap-Santé) (voir tableau 12.3).

Tableau 12.3

Population de religions et d'origines autres que catholique et française dans la région rurale de Québec et certaines localités choisies, 1831-1871

Localités et divisions de la région	**Religion, origine, lieu de naissance**	**1831**	**1844**	**1851**	**1861**	**1871**
Côte-de-Beaupré	Protestants et autres	1	22	24	15	11
Île d'Orléans	Protestants et autres	0	1	0	1	27
Portneuf	Protestants et autres	405	572	844	932	806
Québec (comté)	Protestants et autres	1 015	1 334	1 592	1 810	1 691
Région rurale de Québec	**Protestants et autres**	**1 421**	**1 929**	**2 460**	**2 758**	**2 535**
Côte-de-Beaupré	Anglais et écossais		9	17	5	50
Île d'Orléans	Anglais et écossais		1	3	7	33
Portneuf	Anglais et écossais		186	154	133	356
Québec (comté)	Anglais et écossais		326	288	227	1 063
Région rurale de Québec	**Anglais et écossais**		**522**	**462**	**372**	**1 502**
Côte-de-Beaurpé	Irlandais		113	10	125	375
Île d'Orléans	Irlandais		4	8	0	2
Portneuf	Irlandais		921	805	659	1 875
Québec (comté)	Irlandais		1 139	1 334	814	2 039
Région rurale de Québec	**Irlandais**		**2 177**	**2 157**	**1 598**	**4 291**
Côte-de-Beaurpé	Britannique né Can.		69	284	270	
Île d'Orléans	Britannique né Can.		0	0	13	
Portneuf	Britannique né Can.		1 113	1 452	1 792	
Québec (comté)	Britannique né Can.		1 488	2 327	2 482	
Région rurale de Québec	**Britannique né Can.**		**2 670**	**4 063**	**4 557**	
Cap-Santé /Portneuf (1871)	Protestants et autres	183	304	329	392	275
Saint-Raymond	Protestants et autres	0	89	327	426	403
Sainte-Catherine-de-Fossemb.	Protestants et autres	156	132	110	65	58
Beauport	Protestants et autres	368	100	55	123	105
Charlesbourg	Protestants et autres	11	44	97	72	43

Localités et divisions de la région	Religion, origine, lieu de naissance	1831	1844	1851	1861	1871
Lac-Beauport	Protestants et autres	0	198	209	238	144
Saint-Gabriel de Valcartier	Protestants et autres	439	567	708	958	1 001
Stoneham et Tewkesbury	Protestants et autres	66	225	149	173	154
Sainte-Foy	Protestants et autres	104	167	288	200	190
Sainte-Brigitte-de-Laval	Irlandais		105	n.d.	116	356
Cap-Santé /Portneuf (1871)	Irlandais		272	157	80	204
Saint-Basile	Irlandais			69	116	298
Saint-Raymond	Irlandais		125	140	170	537
Sainte-Catherine-de-Fossamb.	Irlandais		497	392	271	746
Beauport	Irlandais		50	35	52	108
Charlesbourg	Irlandais		43	63	66	109
Lac-Beauport	Irlandais		178	134	130	201
Jeune-Lorette	Irlandais		26	151	29	65
Saint-Gabriel de Valcartier	Irlandais		362	387	334	1 011
Stoneham et Tewkesbury	Irlandais		158	103	92	315
Sainte-Foy	Irlandais		300	411	101	187

Sources : recensements du Canada de 1831, 1844, 1851-1852, 1861 et 1871. À noter que nous avons regroupé les protestants et les rares autres religions, notamment parce qu'en 1851, dans Portneuf, les recenseurs ont rassemblé dans une catégorie générale tous les « protestants ». Dans le cas des origines, avant le recensement de 1871, il s'agit vraisemblablement du lieu de naissance ou d'origine, dans la mesure où les descendants d'immigrants sont regroupés dans une catégorie « nés au Canada d'origine britannique » ce qui empêche de distinguer les Irlandais des autres britanniques. Malgré ces déficiences, les données livrent un aperçu utile de la situation ethnoreligieuse de la région. La version imprimée du recensement de 1851 n'identifie pas les Irlandais de Sainte-Brigitte-de-Laval.

L'ouverture à l'établissement d'agriculteurs sur la partie arrière des seigneuries et dans les cantons affronte des obstacles d'abord insurmontables : l'absence de chemins et d'arpentage des cantons et des terres, une méconnaissance de leur potentiel agricole et les difficultés de gestion de la commission des biens des Jésuites. Avec la fin de la guerre de 1812-1815 par l'octroi de terres aux miliciens et le début d'une vague d'immigration britannique au tournant des années 1820 démarre l'occupation de Valcartier (Saint-Gabriel) en 1816, de Saint-Patrice (devenu Sainte-Catherine-de-Fossambault) et de Stoneham en 1820, de même que de Portneuf et du lac Beauport en 1821. En 1823, un relevé établit à 59 chefs de famille et 315 habitants l'établissement de Valcartier, à 60 (plus 11 villégiateurs) et 289 personnes celui de Saint-Patrice, 12 et 71 à Stoneham, 22 et 103 au lac Beauport, et finalement 16 et 92 à Portneuf, pour un grand total de 178 chefs de famille, très majoritairement anglo-écossais et irlandais et âgés en moyenne de 40 ans, et 870 résidents[2]. L'imprimeur John Neilson et les avocats Andrew Stuart et Louis Moquin de Québec obtiennent des commissaires des biens des Jésuites une

cinquantaine de lots dans Saint-Gabriel et organisent l'installation d'immigrants en investissant en arpentages, frais de concession, chemins, ponts, moulin à scie et préparation des lots à une éventuelle occupation. D'autres promoteurs privés font de même dans les cantons de Stoneham et Tewkesbury et les seigneuries de Saint-Ignace, Beauport et Fossambault et attirent aussi, tout comme à Valcartier, des protégés peu fortunés de la Société de Québec pour les émigrés et quelques militaires.

Ce mouvement de pénétration britannique, irlandaise et anglo-écossaise, se poursuit dans les années 1830 avec l'arrivée de plusieurs contingents dans les seigneuries de Bourg-Louis (partie du futur Saint-Raymond) attirés par des appels aux arrivants lancés sur les quais de Québec par le seigneur Peter Langlois et l'épouse du seigneur Antoine Panet, Harriett Antill[3]. À la même époque, d'importants groupes d'Irlandais catholiques se retrouvent sur les terres du Séminaire de Québec situées entre l'Ange-Gardien et le canton de Tewkesbury, dans ce qui deviendra Sainte-Brigitte-de-Laval[4]. Ce mouvement s'étend dans les localités déjà ouvertes dans les années 1820 et se poursuit jusque dans la décennie 1840, alors qu'il atteint une saturation des nouveaux apports et une consolidation des communautés par les naissances et les départs des nouvelles générations, faute d'opportunités d'emploi.

Parmi les protestants, il se trouve des noyaux substantiels à Valcartier de 300 anglicans dans les années 1830 en hausse à 540 en 1871 et de 120 presbytériens d'Écosse, à 430 pour la même période ; à Portneuf stable d'un peu plus de 200 anglicans, une cinquantaine de presbytériens d'Écosse et une centaine d'autres



Manoir seigneurial et église protestante datant au moins des années 1880, à Portneuf, d'après une carte postale du début du XX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

confessions protestantes ; à Stoneham-Tewkesbury d'une centaine d'anglicans et une quarantaine de presbytériens d'Écosse ; au lac Beauport d'environ 130 anglicans et une cinquantaine de presbytériens d'Écosse et à Sainte-Foy entre 150 et 200 protestants tant anglicans, presbytériens que de multiples autres confessions. En 1871, ces noyaux ne représentent pas moins de 60 % de la population totale à Valcartier (Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-Ouest), 40 % au lac Beauport, 23 % à Stoneham et Tewkesbury, 15 % à Cap-Santé, 12 % à Saint-Raymond et à Sainte-Foy. Alors qu'ils restent solides à Valcartier, ils perdent déjà du poids ailleurs devant les avancées des catholiques tant irlandais que francophones.

Si l'on ajoute les catholiques irlandais aux protestants anglais, écossais et irlandais pendant la période 1844 à 1871, certaines communautés d'origine britannique se maintiennent à environ 95 % de la population totale à Valcartier, à 60 % à Sainte-Catherine-de-Fossambault et à entre 15 et 20 % à Portneuf, alors qu'elles diminuent de 95 à 80 % au lac Beauport, de 95 à 55 % à Stoneham-Tewkesbury, de 75 à 48 % à Sainte-Brigitte-de-Laval, de 30 à 20 % à Saint-Raymond, de 44 à 23 % à Sainte-Foy suite au détachement de Sillery dans les années 1850, et de 29 à 16 % à Saint-Basile. Les forts contingents irlandais catholiques suscitent la présence de curés d'origine irlandaise (Hugh Paisley à Sainte-Catherine et Saint-Raymond et Hugh Robson à Saint-Raymond) bientôt remplacés par des francophones avec l'arrivée dominante de catholiques de cette communauté. Plusieurs petites chapelles et églises protestantes de diverses confessions desservent les non-catholiques.

Alors que dans le premier quart du XIX[e], les départs de la région dépassent de beaucoup les arrivées et s'orientent vraisemblablement vers Québec et les régions en cours de développement agricole notamment le Bas-Saint-Laurent, ils diminuent probablement avec l'afflux de groupes d'immigrants britanniques et une occupation de l'arrière des seigneuries par des francophones dans les décennies 1820 à 1850 et par la suite subissent une forte croissance surtout dans la décennie 1861-1870. Dans quelle mesure ces émigrants s'orientent-ils vers les États-Unis ? Les enquêtes de 1849 et 1857[5] n'identifient pas la région rurale de Québec comme une source significative de cette émigration contrairement à la ville de Québec, atteinte durement par la dépression du commerce du bois, les difficultés de la construction navale et les effets des conflagrations de 1845, mais il est probable que, dans la décennie 1860, une partie de l'émigration de la région prend le chemin de fer vers le sud et les États-Unis. La région semble aussi contribuer au peuplement du Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme seconde source loin derrière Charlevoix, pour un maximum de 5 % du total, sans que les nombres s'approchent du total des départs de la région[6]. Le curé Grégoire Tremblay de Beauport joue un rôle déterminant dans les quelques déplacements de colons de la région vers le lac Saint-Jean à la fin des années 1860, via le chemin de Québec au lac Saint-Jean dont il supervise alors la construction et qui fournit même avant sa conclusion une voie d'accès à ces vastes territoires pour les surplus de population de la région[7].

La fin des seigneuries

Implantée dans les années 1620, la tenure en fiefs et seigneuries encadre toujours le peuplement de la région en 1790. Les contours de la carte seigneuriale sont cependant demeurés les mêmes depuis l'attribution de la seigneurie de Perthuis en 1753. Dans les dernières décennies du Régime français, les nouvelles concessions apparaissent surtout aux pourtours de la rivière Chaudière et du lac Champlain, voies possibles d'invasion, empruntées d'ailleurs par les troupes américaines en 1775. Au demeurant, les meilleurs emplacements aux environs de Québec ont été alloués depuis longtemps. Les abords du Saint-Laurent avaient trouvé preneur dès la fin du XVII[e] siècle. Les concessions tardives sont déployées dans l'arrière-pays et mordent le rebord des Laurentides. Qui plus est, l'administration britannique enclot pour ainsi dire l'aire seigneuriale lorsqu'elle autorise l'arpentage des premiers cantons, au début des années 1790, et qu'elle privilégie la tenure en franc et commun socage. On sent là une volonté d'offrir aux immigrants en provenance des îles Britanniques et aux Loyalistes un type de propriété familier. Coincée au plan spatial, l'institution seigneuriale est décomptée. Autant le milieu des affaires anglophone, irrité des freins à la circulation immobilière, que les censitaires supportant des charges de plus en plus lourdes, réclament des réformes sinon la suppression pure et simple de la tenure. Cette option prévaudra finalement avec l'adoption de la Loi sur l'abolition du régime seigneurial en 1854.

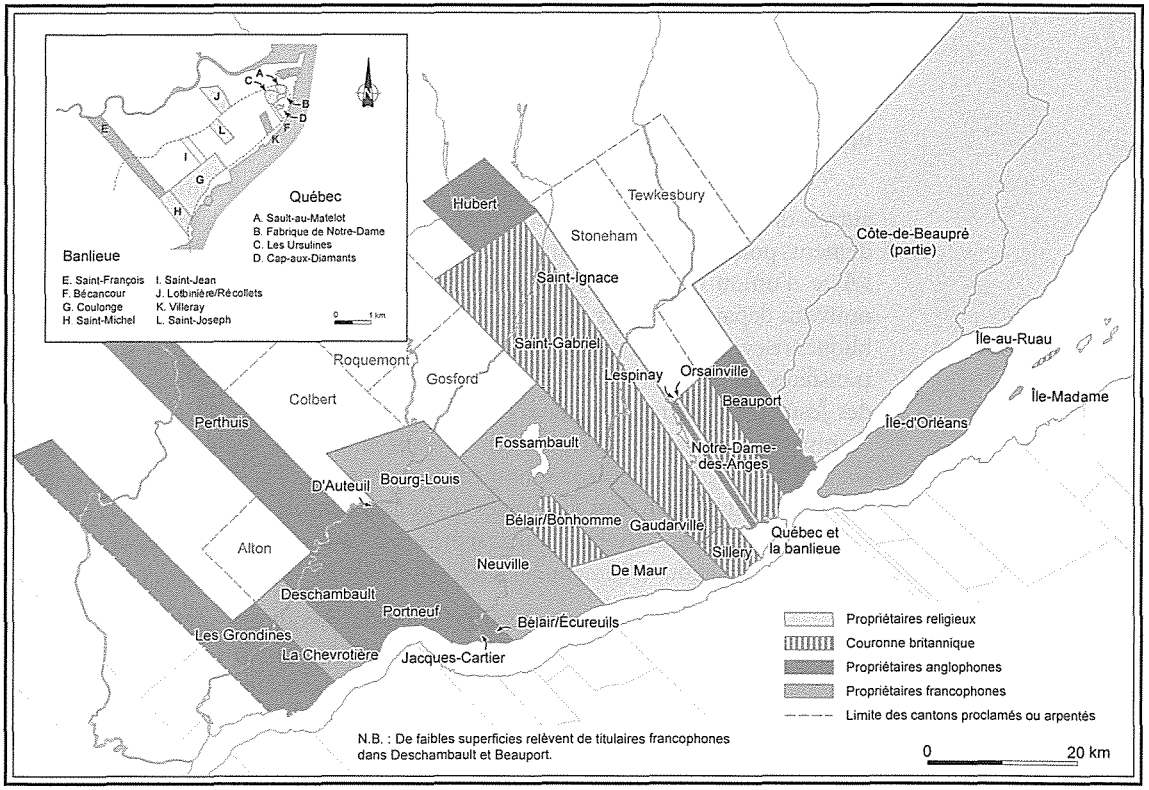
La propriété seigneuriale dans la région de Québec

À l'orée du XIX[e] siècle, les seigneuries détenues par les ecclésiastiques et les communautés religieuses représentent près de 50 % du territoire concédé. Le portrait change cependant avec le décès du père Jean-Joseph Casot. « Dernier rejeton des enfants d'Ignace en ce pays[8] », son départ ouvre l'épineuse question des Biens des Jésuites[9]. Mgr Briand avait pris connaissance du bref de dissolution de l'Ordre par le Vatican en 1773 et, avec l'accord du gouverneur Carleton, avait obtenu du Saint-Siège la permission d'en différer l'application. L'évêque, à cours d'effectifs, tenait à la présence des révérends pères. Quant au gouverneur, les instructions reçues de Londres en 1775 ordonnaient elles aussi la dissolution et la récupération des propriétés jésuites au profit de la Couronne. On recommandait cependant à Carleton de veiller au bien-être des quelque douze Jésuites encore au pays jusqu'à leur mort. Soucieux de maintenir la paix et de soustraire les biens de l'Ordre à la convoitise d'un Jeffery Amherst les réclamant en récompense de ses états de service, Carleton laisse courir. Dans les faits, la communauté jésuite peut se maintenir au pays et profiter de ses biens fonciers jusqu'à son extinction au trépas du révérend Casot, le 16 mars 1800. La Couronne récupère alors près de 900 000 arpents en superficie (3 000 km^2) dont le cinquième se trouve dans la région de Québec. Notre-Dame-des Anges, Sillery,

Saint-Gabriel, Bélair, l'île au Ruau et une douzaine de propriétés dans la ville de Québec passent sous le contrôle de l'État.

Carte 12.1

La propriété seigneuriale dans la région de Québec à l'abolition du régime, 1854



Sources : Louise DECHÊNE, « Les seigneuries », *Atlas historique du Canada, Volume I : Des débuts à 1800*, Montréal, Université de Montréal, 1987 : planche 51; Marcel TRUDEL, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 219 p.; Pierre-Georges ROY, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la Province de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1927-1929, 6 volumes; *Cadastres abrégés des seigneuries de la Couronne [...]*, Québec, G. Desbarats, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863; *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec [...]*, Québec, G. Desbarats, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863, 2 vol.

La « Commission pour administrer les Biens des jésuites » est créée le 16 juillet 1800 et commence ses activités l'année suivante. Elle reçoit « tous les pouvoirs pour enquêter, administrer et améliorer les biens et les propriétés dont le gouvernement a pris possession[10] ». Composée de cinq membres au départ, elle n'en compte plus qu'un en 1826, pour des raisons budgétaires. Dans les seigneuries sous leur juridiction, ces commissaires procèdent à l'attribution des censives et à la perception des différentes redevances. Pour les censitaires, la nouvelle administration entraîne peu de changement. Cependant, l'utilisation des revenus tirés des Biens des Jésuites n'est pas du ressort de la Commission. Elle relève de l'Exécutif jusqu'en 1832 et devient ensuite la responsabilité de la Chambre d'Assemblée, au terme d'un débat beaucoup plus large concernant le contrôle des revenus et des dépenses du gouvernement. La Chambre entend que les revenus tirés desdites propriétés soient consacrés à l'éducation, mission originelle des révérends pères, et une loi est adoptée en ce sens[11].

L'interruption des concessions, dans la seigneurie de Saint-Gabriel, entre autres, depuis mars 1837 jusqu'au printemps de 1842, témoignent des chambardements politiques et administratifs, conséquences de l'épisode des Patriotes. Après l'Acte d'union (1840), la gestion des anciennes propriétés jésuites incombe au nouveau département des Terres de la Couronne. L'administration des terres publiques relevant du gouvernement provincial, ledit département et ses activités sont transférés à la nouvelle Province de Québec à partir de 1867. Ce dossier des « Biens des Jésuites » ne sera pourtant réglé qu'en 1888. De retour au pays en 1842, la Compagnie de Jésus souhaite obtenir une reconnaissance civile, ce qui lui permettrait d'ouvrir de nouvelles maisons d'enseignement en plus d'une indemnité à titre de propriétaire spolié. Ces demandes divisent les autorités ecclésiastiques, catholiques et protestantes. Après avoir accepté certains accommodements, les Jésuites, soutenus par le gouvernement Mercier, obtiennent l'une et l'autre[12].

À ces polémiques entourant les Biens des Jésuites, se greffent les revendications de la nation huronne-wendat concernant la propriété de la seigneurie de Sillery. En 1791, avant même la mort du père Casot, les Hurons établis à la Jeune-Lorette sentent bien l'urgence d'agir et adressent une première pétition au gouverneur Guy Carleton, ci-devant lord Dorchester. En substance, les Hurons affirment avoir été lésés par les Jésuites lorsque ces derniers ont demandé et obtenu la reconduction de leur titre de Sillery en 1699, sans leur approbation, et ils réclament la restitution de la seigneurie. Rappelons que la concession initiale de 1651, d'une lieue de front par quatre lieues de profondeur, avait été accordée aux « Néophytes Sauvages » sous la conduite des révérends pères. De plus, le territoire sillerois a été passablement amputé puisque le nouveau titre lui reconnaît seulement une lieue de front par une lieue et demie de profondeur. Voilà qui laisse les Jésuites indifférents car la superficie retranchée est incorporée à leur fief de Saint-Gabriel, mitoyen au nord, don de Robert Giffard aux limites absconses.

Les pétitionnaires réitèrent leurs doléances presque annuellement et devant chaque nouveau gouverneur. Face à l'inertie des autorités locales, une délégation ayant à sa tête le grand chef Nicolas Vincent se rend en Angleterre ; elle est reçue en audience par George IV, le 8 avril 1825, sans retombées concrètes. Auparavant, la Chambre d'assemblée avait accueilli favorablement les requêtes huronnes. Elle se montre plus frileuse dans la décennie suivante, lorsque le gouverneur Aylmer, en accord avec les nouvelles prérogatives de la Chambre concernant les Biens des Jésuites, y renvoie Nicolas Vincent et les siens. Entendu en comité, ce dernier reprend son leitmotiv et conclut : « Nous voulons que ce qui nous appartient. Ici et en Angleterre, on nous a offert des terres. On les a refusées. Tant qu'il y aura une âme à Lorette, on dira toujours Sillery nous appartient[13] ». Recommandation est faite de créer une commission pour « mettre fin à cette réclamation, et faire justice sur les prétentions émises par ces Sauvages au Fief de Sillery [...][14] ». À partir des années 1840, les revendications territoriales passent à l'arrière-plan dans les préoccupations des Hurons. Ce n'était que partie remise. Et le dossier laissé en suspens au XIX^e^ siècle par des autorités britanniques, peu enclines à assumer les errements de l'administration française, imprégnées d'une logique d'assujettissement et comptant sur les revenus des Biens des Jésuites tout comme la Chambre d'Assemblée d'ailleurs, ressurgit en ce début du XXI^e^ siècle.

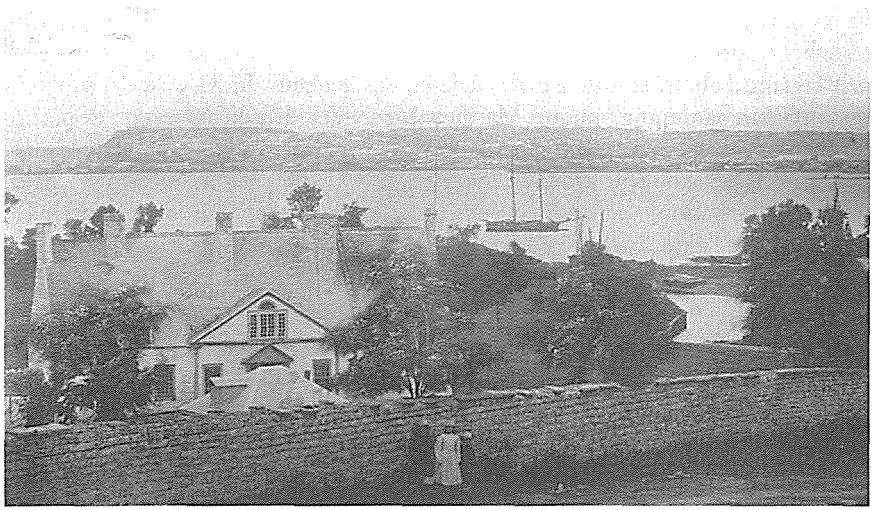


Nicholas Vincent, chef amérindien, 1769-1844. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

De leur côté, le Séminaire de Québec, l'Hôpital général, l'Hôtel-Dieu et les Ursulines sont maintenus dans leurs droits de propriété. Chacun d'eux conserve les fiefs et seigneuries acquis, hormis les Ursulines. En effet, ces dernières retranchent Portneuf de leur domaine foncier. La mutation s'effectue par étape en privilégiant d'abord la mise à bail. Celle-ci, dès le début du XIX^e^ siècle, profite à la classe marchande anglophone. Matthew MacNider, déjà en possession de parties du fief de Bélair/Pointe-aux-Écureuils et des Grondines, obtient un bail emphytéotique de 50 ans. Peu avant sa mort en 1807, il le cède à William Bacheler Coltman, homme d'affaires bien connu de Québec dans l'import-export[15]. Ce dernier, avec l'aide d'associés dont son frère John, établit dans la baronnie de Portneuf une entreprise d'envergure centrée sur le moulin banal et une scierie. Le décès de John en 1812, écrasé par une bille de bois lors du chargement d'un navire au quai de Portneuf, et des démêlés judiciaires avec d'anciens partenaires, rendent la situation de Coltman difficile. Peu avant l'accident de John, les frères Coltman s'étaient associés à Edward Hale. Ce dernier devient titulaire du bail en 1830. Cette façon de faire des révérendes mères correspond à une période difficile pour la communauté au plan financier. Les Ursulines peinent à se relever des

dommages subis au moment de la Conquête et doivent encaisser une perte de contribution de la maison mère quand les biens de la communauté sont saisis au moment de la Révolution française. Après la mise à bail de 1801, « les voilà délivrées d'une foule de peine et de dépenses qui excédaient leurs revenus[16] ». N'empêche, les revenus de location demeurent par trop irréguliers devant le besoin de liquidités. En 1851, les Ursulines se départissent de Portneuf pour 13 000 $. L'acquéreur, Georges Burns Symes, se classe parmi les plus importants marchands de la ville de Québec. À l'abolition du Régime seigneurial, la valeur de Portneuf est estimée à 24 000 $[17].

Les gains anglophones se font également à même les propriétés détenues par l'ancienne noblesse d'origine française. Au début des années 1790, Antoine Juchereau-Duchesnay fils représente l'une des plus belles fortunes de la colonie. Détenteur des seigneuries de Beauport, Gaudarville, Fossambault et Saint-Roch-des-Aulnaies, il continue d'agrandir son patrimoine foncier dont il sait exploiter les ressources en grains et en bois. Celui qui signe simplement Juchereau-Duchesnay s'avère le quatrième producteur de blé de la province quand il devient député de Buckingham en 1792. Invité quelques années plus tard à faire partie du Conseil exécutif du Bas-Canada, il s'y montre peu, délaisse ses affaires et vit retiré dans son manoir de Beauport, déserté par sa seconde épouse Catherine Lecompte Dupré, soupçonnée d'adultère. N'empêche qu'à sa mort en 1806, son inventaire de biens révèle 42 000 livres en argent monnayé, plus de 165 000 livres en biens meubles et quelque 100 000 arpents en biens fonciers[18]. Sa veuve et ses cinq enfants héritiers y trouvent leur part. Le fils aîné du premier lit, Antoine-Louis, devient seigneur principal de Beauport, titre dont héritera son propre fils, Antoine-Narcisse, en 1825. Malheureux en affaires, une partie de ses biens, dont Beauport, est saisie et vendue à l'enchère en 1844. L'homme d'affaires, Peter Patterson l'acquiert pour



Manoir de Beauport construit par Robert Giffard et quartier général de Montcalm en 1759, propriété du Col. Gugy (« Darnoc »), vers 1870. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

8 300 £[19]. Prospère, s'adonnant au commerce du bois, il connaît bien les lieux. Patterson occupe Haldimand House près de la chute Montmorency d'où il peut surveiller ses moulins à scie et divers ateliers en contrebas estimés à 46 000 £. Soucieux de bien approvisionner en bois ses installations, il s'active sur le marché foncier au point de figurer parmi les principaux propriétaires de terres non seigneuriales de la province[20]. À son décès en 1851, ses biens reviennent à sa fille unique Mary Jane. Celle-ci avait épousé George Benson Hall en 1843. Associé aux affaires de Patterson, Hall en fut cependant exclu quelques mois avant le décès de son beau-père. Ce qui n'empêche le gendre éconduit de prendre la tête de l'entreprise familiale par la suite et de la faire prospérer au point où, à sa mort, il est considéré comme « un des plus grands bienfaiteurs de la paroisse » de Beauport, « le protecteur et le père de tous les défavorisés sociaux » de cette communauté[21].

La famille Juchereau-Duchesnay maintient toutefois sa présence dans la région. D'une part, elle conserve une partie du domaine seigneurial de Beauport, impartie à demoiselle Amélie de Salaberry. Les Salaberry et les Juchereau-Duchesnay sont liés depuis l'union de Michel de Salaberry avec Madeleine-Louise Juchereau-Duchesnay de Saint-Denis en 1750. Quant aux seigneuries de Fossambault et de Gaudarville, elles sont demeurées dans le giron familial et appartiennent, en fin de régime, à Édouard-Louis-Antoine-Charles, un des petits-fils de feus Antoine Juchereau-Duchesnay et de Catherine Lecompte-Dupré.

Une situation similaire prévaut du côté de Deschambault. La terre domaniale demeure entre les mains des Fleury de la Gorgendière, mais le reste de la concession passe à Henry Black, un avocat de Québec, en 1831. Il acquiert les trois quarts de la seigneurie par adjudication après saisie des biens de Louis-Fleury de la Gorgendière, ruiné par ses déboires dans le commerce avec la Martinique[22]. Black achète le quart restant de la sœur de Louis, Marie-Louise, veuve du défunt seigneur de Beauport, Antoine-Louis Juchereau-Duchesnay. Des liens matrimoniaux lient les deux familles depuis le XVII[e] siècle. À la levée du cadastre en 1859, Charles James Stuart figure comme propriétaire principal.

La seigneurie de Perthuis s'inscrit également parmi ces propriétés de l'ancienne noblesse française qui vont changer de main. L'ingénieur militaire, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry l'avait acquise en 1770. À son décès en 1797, sept de ses dix-huit enfants ont survécu et peuvent prétendre à une part d'un patrimoine immobilier incluant, en plus de Perthuis, les seigneuries de Rigaud-Vaudreuil et partie d'Aubin de L'Isle en Beauce, Belle-Plaine sur la rive sud de Québec et Gentilly dans la région trifluvienne. Charles-Noël se montre le plus agressif pour acquérir les parts des cohéritiers, de façon douteuse parfois. Il recouvre ainsi une bonne partie des biens immobiliers de son père. La famille se départit finalement de Perthuis en 1841 au profit d'un négociant américain établi à Portland au Maine, James Greenough. Ce dernier acquiert une propriété en franc et commun socage puisque les Chaussegros de Léry avaient demandé et obtenu un changement de tenure en 1836, comme l'autorisait la loi[23].

Les gains anglophones incluent aussi des concessions ayant appartenu à des familles seigneuriales aux origines plus modestes. Matthew MacNider, déjà détenteur d'une partie de Bélair/Les Écureuils, ajoute les Grondines à ses avoirs immobiliers en 1792. L'une et l'autre seigneuries sont acquises dans les décennies suivantes par le trifluvien Moses Hart. Homme d'affaires averti, impliqué dans l'import-export, la création des banques et la navigation fluviale[24], il cumule les terres tant dans l'aire seigneuriale que dans les cantons. Ses héritiers possèdent toujours Bélair quand le régime s'éteint en 1854. En ce qui concerne les Grondines, Moses Hart l'aurait cédé à un résidant de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Pierre Charest en 1816. Ce dernier doit affronter le marchand de Québec, Peter Burnet, lequel est venu installer deux moulins à scie dans la seigneurie, en concurrence avec celui du seigneur et sans son avis. Se sentant lésé dans ses privilèges, Charest plaide sa cause devant les tribunaux locaux qui lui donnent raison. Mais Burnet porte l'affaire devant le Conseil privé de Londres. Avant même de connaître l'issu de cette démarche, un Charest ruiné remet les Grondines à Burnet à l'été 1831 moyennant tous les frais des procédures pendantes devant les tribunaux anglais[25]. L'année suivante, le choléra emporte le malheureux[26]. Peter Burnet fils figure comme propriétaire de la seigneurie dans les années 1850.

À la même époque, le fief Hubert toujours inoccupé appartient aux héritiers de John Neilson et de William Stevenson. On peut penser qu'il s'est ajouté au patrimoine de Neilson comme part d'héritage de son épouse, née Marie-Ursule Hubert. Cette dernière était l'une des petites nièces du seigneur primitif, René Hubert, décédé sans postérité avant 1724. Son bien fut alors partagé moitié à son père, moitié à sa fratrie.

En ajoutant les héritiers de Peter Stuart, détenteurs de Saint-Joseph/Lespinay, et les descendants de George Allsopp, toujours présents dans les fiefs d'Auteuil et Jacques-Cartier, quinze des vingt-six seigneuries de la région représentant 50 % du territoire concédé sont détenues par la Couronne et des anglophones, issus pour la plupart de la classe marchande.

Ces éléments biographiques montrent des constantes. Les hommes d'affaires intéressés à la propriété seigneuriale sont impliqués dans plusieurs secteurs de l'activité économique et presque tous tentent leur chance en politique. Ils multiplient les acquisitions de terrain : seigneuries, terres cantonales, emplacements urbains. Outre le prestige qu'elle offre, la terre seigneuriale, dans un contexte de croissance démographique et de pression sur les terres, s'avère d'un bon rapport. Les rentes génèrent des revenus appréciables et on n'hésite pas à augmenter les taux dans les secteurs en développement. La banalité a introduit un monopole sur l'installation des moulins à farine et assure aux seigneurs une part des récoltes dans un contexte de croissance de la demande de blé et de farine. Sans que les autorités s'en formalisent, bon nombre de feudataires étendent ce privilège à tous les types de moulins, ce que ne prévoyait pas le droit ou la réglementation sous le Régime français. Le libellé des contrats de concession de Saint-Gabriel au XIX^{e} siècle

l'illustre bien : « [...] the said Grantee, his Heirs, Curators, Executors, Administrators, or Assigns, shall not erect or cause to be erected any Mills of any description whatsoever [...][27] ». On sent là une volonté de profiter du commerce du bois, laquelle se traduit non seulement par cette restriction à l'installation des scieries, mais encore par une mainmise sur la matière ligneuse. Le recours à la commutation de tenure en milieu rural, comme elle sera appliquée dans la seigneurie de Perthuis, vise souvent cet objectif. Pour les seigneurs-marchands, impliqués dans des activités hasardeuses, la propriété foncière s'avère au demeurant une valeur refuge et sécurise une partie de leurs avoirs. De plus, les droits seigneuriaux se monnaieront à l'abolition du régime seigneurial.

Ces avantages n'ont pas échappé à la gent francophone. Quatre seigneuries et partie d'une cinquième, représentant 20 % du territoire concédé, lui appartiennent en 1854. L'île d'Orléans, au début du XIX[e] siècle, passe d'intérêts anglophones aux mains de Joseph Drapeau et à Louis Poulin, chacun pour moitié. Le premier présente un parcours fort semblable aux commerçants anglo-saxons[28]. Marchand établi à Québec, il s'adonne à la vente et au transport du grain et autres marchandises. Impliqué dans le cabotage, Drapeau possède même deux chantiers navals, un à Québec, l'autre à Baie-Saint-Paul. Très actif sur le marché foncier, il acquiert et rentabilise des immeubles à Québec et plusieurs seigneuries dans le Bas-Saint-Laurent. À son décès en 1810, Joseph Drapeau laisse à son épouse et à ses six filles, pas moins de sept fiefs en plus de la moitié ouest de l'île d'Orléans. Femme d'affaires habile, la veuve Drapeau, née Marie-Geneviève Noël, administre elle-même sa propriété orléanaise, responsabilité transmise à ses filles, après sa mort en 1829. Elles s'en acquittent, semble-t-il, avec intelligence[29].

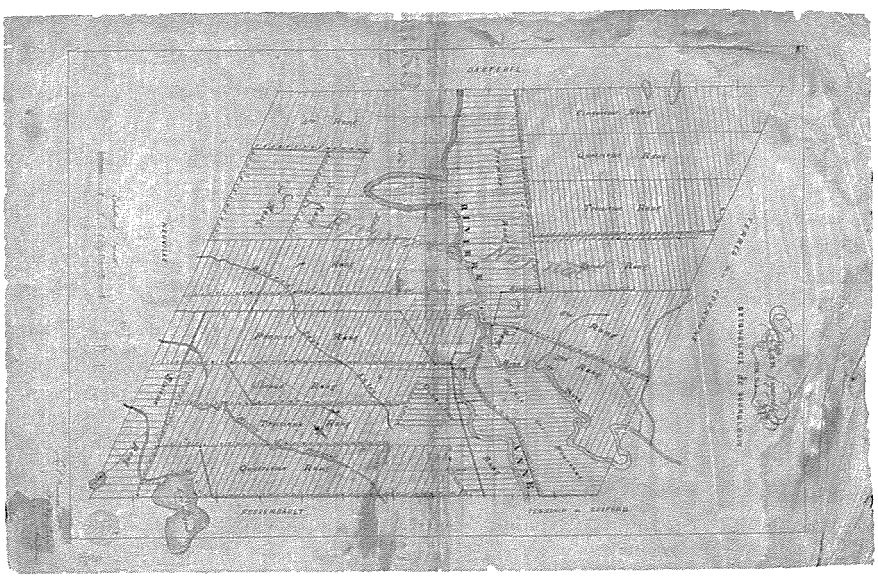
Le profil de Louis Poulin diffère et se rattache davantage à celui des seigneurs plus humbles ayant agi à l'échelle locale. Longtemps meunier du seigneur Malcolm Fraser, il achète de ce dernier la partie est de l'île d'Orléans en 1805. D'ailleurs Poulin occupe le banc seigneurial depuis de nombreuses années en lieu et place de Fraser, un protestant. Au moment de la transaction, ledit Fraser dépasse les 70 ans et commence à se départir de ses biens immobiliers, acquis depuis les années 1760. Alexandre Poulin, petit-fils de Louis figure comme propriétaire de cette part de l'île quand le régime seigneurial est aboli.

Les autres fiefs associés à des familles francophones montrent une continuité dans l'appropriation. La seigneurie de Neuville et partie de Bélair/les Écureuils reviennent aux enfants de Joseph Brassard Deschenaux en 1793. L'un d'entre eux, Charles-Joseph, récupère les parts de certains cohéritiers jusqu'à rassembler les cinq sixièmes du fief. Ce capital foncier, auquel s'ajoutent des portions de Beaumont, Saint-Michel et Livaudière lui permet d'assumer avec générosité son ministère à l'Ancienne-Lorette[30]. Il y sera curé durant près de 50 ans. Par testament, il a cédé ses propriétés à sa nièce Adélaïde Gamelin-Launière, épouse d'Édouard Larue. Au milieu des années 1850, leurs deux fils encore vivants, Charles et Eugène, agissent

comme seigneurs. La famille Larue fait partie de cette élite neuvilloise associée à la pratique du notariat.

Découpée dans la profondeur des terres et jouxtant Neuville, la seigneurie de Bourg-Louis, du moins sa moitié sud-ouest, est menée par une autre lignée associée au monde du droit, les Panet, représentée par Édouard-Antill en 1854. La famille Panet s'est également distinguée sur la scène politique et, telles les Papineau, illustre ces Canadiens français exerçant des professions libérales et intéressés à la propriété seigneuriale. Quant à la partie nord-ouest de ce fief, elle échappe à Bernard-Antoine Panet en 1829. Vendue à l'enchère, Daniel Arnoldi, un médecin de la région montréalaise, l'acquiert avant de la céder, deux ans plus tard, au marchand Peter Langlois, moyennant 4 374 $[31]. Ce dernier ne ménage aucun effort pour attirer des Anglais et des Irlandais fraîchement débarqués à Québec. Le placement semble rentable puisque la valeur capitalisée de cette moitié de Bourg-Louis atteint 30 000 $.

Enfin, la famille Chavigny s'est maintenue dans Deschambault. Apparaissent comme titulaires aux cadastres levés en 1860, Victor Gariépy et Amable Bochet. Le premier se trouve l'arrière-petit-fils de François-Joachim Chavigny de la Chevrotière, seigneur principal au début des années 1790. Quant à Amable-Zacharie Bochet, arpenteur établi à Sainte-Anne-de-la-Pérade, son épouse Henriette de Villier est l'une des petites filles du même François-Joachim[32]. Tous ces feudataires, peu importe leur horizon socioprofessionnel, ont su profiter des terres héritées ou acquises. De même, ils seront avantagés quand sera abolie la tenure en fief.



Plan figuratif de la seigneurie de Bourg-Louis, par Ignace-Pierre Déry, 1851. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, TF, arpentage, seigneuries)

Tableau 12.4

La propriété seigneuriale dans la région de Québec, 1790-1854

Fiefs et seigneuries	Année de la concession	Seigneurs en 1790	Seigneurs en 1854
VILLE DE QUÉBEC			
Sault-au-Matelot	[1623] 1626	Séminaire de Québec	Séminaire de Québec
Fabrique de Notre-Dame	1651	Fabrique de Notre-Dame	Fabrique de Notre-Dame
Les Ursulines	[1637]/1676	Ursulines de Québec	Ursulines de Québec
Cap-aux-Diamants	1697	Fabrique de Notre-Dame	Fabrique de Notre-Dame
BANLIEUE DE QUÉBEC			
Saint-François	[1646] 1655	Michel Hamel	Héritiers A. Parant
Bécancour	1657	——	——
Coulonge	1657	Séminaire de Québec	Séminaire de Québec
Saint-Michel	[1637] 1660	Séminaire de Québec	Séminaire de Québec
Saint-Jean	[1639] 1661	James Murray	Commutation 1834
Lotbinière/Récollets	[1615] 1662	Hôpital général de Québec	Hôpital général de Québec
Villeray	1663	Jenkin Williams	Nazaire Larue
Saint-Joseph	[1639] 1696	Ursulines de Québec	Ursulines de Québec
MILIEU RURAL			
Saint-Joseph ou Lespinay	1626	Hôtel-Dieu de Québec/Peter Stuart	Hôtel-Dieu de Québec/ Héritiers de Peter Stuart
Notre-Dame-des-Anges	[1626] [1637] 1652	Jésuites	Couronne/Biens des jésuites
Beauport	1634	Antoine Juchereau Duchesnay (fils) et famille	Mary Patterson, (George Benson Hall) ; Amélie de Salaberry.
Côte-de-Beaupré (partie)	1636	Séminaire de Québec	Séminaire de Québec
Île-d'Orléans	1636/**1675**	Héritiers Durocher, Malcolm Fraser et Messieurs Brook, Watson, Goodall et Turner	Alexandre Poulin ; dames Drapeau
Les Grondines	1637	Augustin Hamelin et famille	Peter Burnet
Île-au-Ruau	1638	Jean-Baptiste Lecompte Dupré	Couronne/Biens des jésuites
Deschambault ou Chavigny	1640/1652	Héritiers de Louis Fleury de La Gorgendière et famille	Charles J. Stuart et autres, dame A.-E. Fleury de la Gorgendière, demoiselle L. Fleury de la Gorgendière
De Maur ou Saint-Augustin	1647	Hôtel-Dieu de Québec	Hôtel-Dieu de Québec (Pauvres)
Portneuf	1647/**1681**	Ursulines de Québec	George Burns Symes
Saint-Gabriel	1647	Jésuites	Couronne/Biens des jésuites
Saint-Ignace	[1647]/1652	Hôtel-Dieu de Québec	Hôtel-Dieu de Québec
Jacques-Cartier	1649	George Allsopp	George A. Allsopp et autres

Fiefs et seigneuries	Année de la concession	Seigneurs en 1790	Seigneurs en 1854
Sillery	1651/1699	Jésuites	Couronne/Biens des jésuites
Gaudarville	1652	Antoine Juchereau Duchesnay (fils)	Antoine Juchereau Duchesnay
Neuville ou Pointe-aux-Trembles	1653	Joseph Brassard Deschenaux	Charles et Eugène Larue et autres
Orsainville	[1668]**/1671/1675**	Hôpital-Général de Québec	Hôpital-Général de Québec
La Chevrotière	1672	François-Joachim Chavigny de La Chevrotière et famille	Amable Bochet et autres ; Victor Gariépy ; Élizabeth Trottier
Bélair ou Pointe-aux-Écureuils	1672	Joseph Brassard Descheneaux et Matthew MacNider, famille Toupin-Dussault	Héritiers Moses Hart (R. Judah et R. Hart) et Charles
Île-Madame	1672	Héritiers Durocher, Malcolm Fraser et Messieurs Brook, Watson, Goodall et Turner	Alexandre Poulin
Bélair ou Montagne-à-Bonhomme	1682	Jésuites	Couronne/Biens des jésuites
Fossambault	1693	Antoine Juchereau Duchesnay, fils	Antoine Juchereau Duchesnay
D'Auteuil	1693	George Allsopp	George A. Allsopp et autres
Hubert	1698	Héritiers Hubert (?)	Héritiers de William Stevenson et de John Neilson
Bourg-Louis	1741	Jean-Antoine Panet	Peter Langlois ; John A. Panet et Edward A. Panet
Perthuis	1753	Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry	Commutation 1836/James Greenough

Les années entre crochets représentent l'attribution initiale d'une terre en censive ou selon un statut indéterminé avant sa reconnaissance seigneuriale.

Lorsque deux années sont indiquées, la seconde représente une confirmation de titre ou une reconcession.

Les années en caractères gras rappellent la création de fiefs de dignité.

Sources : Pierre-Georges ROY, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1927-1929, 6 volumes ; Marcel TRUDEL, *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal, Fides, 1974, 313 p. ; Louise DECHÊNE, « Les seigneuries », dans *Atlas historique du Canada. Volume I : Des débuts à 1800*, Montréal, Université de Montréal, 1987, planche 51 ; *Seigniory Grants in New France from 1623 to 1758*, [s.l.n.d.] ; *Cadastres abrégés des seigneuries de la Couronne [...]*, Québec, G. Desbarats, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863 ; *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec [...]*, Québec, G. Desbarats, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863, 2 vol. Bibliothèque et Archives Canada, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, http ://www.biographi.ca/FR/index.html ; diverses monographies.

L'abolition du régime seigneurial

La loi sanctionnant la fin des seigneuries en 1854 représente l'aboutissement d'un contentieux échelonné sur près de 90 ans[33]. Remise en cause à chaque nouvelle constitution, la tenure en fief survit bien que limitée spatialement par le découpage en cantons des territoires de colonisation. Après 1791, seulement cinq seigneuries s'ajoutent dont quatre, de faible superficie, dans la plaine montréalaise. La suprématie de la tenure est grugée au plan juridique même là où elle est établie. Avant l'Acte d'abolition, différentes lois sont adoptées pour autoriser la commutation de tenure vers le franc et commun socage.

Divers facteurs expliquent la persistance du cadre seigneurial, sinon l'attachement à cette institution. Du point de vue politique, les autorités britanniques cherchent d'abord à maintenir l'ordre public, dans le contexte de la Révolution américaine, en s'appuyant sur les seigneurs et sur le clergé. Difficile alors de porter atteinte aux droits immobiliers des uns et des autres. Par ailleurs, la conjoncture démographique et économique fait de la seigneurie un placement rentable en plus de conférer un prestige social. On ne manque plus de bras dans l'axe laurentien, avec une population qui a doublé entre 1790 et 1814, passant de 161 000 à 335 000 habitants. S'ensuit une pression sur les terres disponibles et autant d'occasion pour les seigneurs, peu importe l'ethnie, de voir augmenter leurs bénéfices, qu'il s'agisse des rentes, du blé de la banalité ou autres droits arrogés nonobstant les anciennes coutumes. On a vu quelques exemples dans la région.

Appelé à témoigner devant un comité de la chambre d'Assemblée en 1821, l'abbé Jérôme Demers, supérieur du Séminaire de Québec, insiste par ailleurs sur le faible coût d'accès à la propriété inhérent à la tenure en fief[34]. Un jeune peut acquérir une terre moyennant une faible redevance sous ledit régime tandis qu'un capital de 100£ sera nécessaire à l'obtention d'un lot dans les cantons. Peu d'entre eux disposent d'une telle somme. En ce qui concerne la Côte-de-Beaupré, le révérend père a raison d'évoquer la modicité des prélèvements puisque les terres y ont été concédées pour la plupart au XVII[e] siècle et que la contribution du censitaire, fixée par contrat, ne peut être modifiée.

Toutefois, ses remarques le montrent au fait des abus de certains feudataires. L'abbé Demers se dit persuadé que « le système féodal, resserré dans de justes bornes quant à la rente seigneuriale et perpétuelle, est la manière la plus avantageuse d'appeler les Sujets Canadiens de Sa Majesté à la propriété des terres non concédées dans cette Province[35] ». Cette position, impliquant une réforme de la tenure plutôt que son abolition, prime dans la paysannerie. Ainsi, quand les habitants de Cap-Santé se plaignent d'une hausse des rentes dans les nouvelles concessions en 1835, ils demandent non pas la suppression des charges, mais un allègement et un retour au taux d'antan[36].

Le Parti patriote ne prône pas davantage l'abolition. Il dénonce les effets pervers des lois de commutation volontaire de 1822 et 1825, adoptées par le

Parlement britannique, en faveur de la tenure soccagère[37]. Quand les seigneurs s'en prévalent pour la partie non concédée de leur fief, voilà des terres disponibles peut-être, mais pour la vente comme dans les cantons, ou carrément soustraites du marché pour servir à d'autres fins que le peuplement. Les conséquences sont toutefois plus théoriques que pratiques. Dans les faits, seulement neuf seigneurs ruraux demandent une commutation de tenure entre 1826 et 1845[38]. Une seule de ces requêtes concerne la région, soit celle des propriétaires de Perthuis en 1836. Considérée, dans l'optique du Parti patriote, comme l'une des gardiennes de la nation avec le droit, la langue et la région, la tenure seigneuriale doit être conservée, mais dans l'esprit du Régime français, c'est-à-dire en l'épurant pour faciliter l'accès à la propriété. Cet attachement institutionnel, de la part d'un Papineau lui-même seigneur et d'une petite bourgeoisie canadienne-française qui adopte la terre comme valeur refuge, ne surprend pas.

Les plaidoyers en faveur de l'abolition, s'ils s'accentuent à partir des années 1840, sont tout de même présents dès la fin du XVIII[e] siècle et conduisent d'abord aux lois de commutation évoquées précédemment. Ces dernières apparaissent comme un pis-aller. D'une part, elles ne résolvent en rien le problème des exactions des seigneurs. D'autre part, comme la commutation s'exerce sur une base volontaire, la tenure seigneuriale perdure. Aux yeux de certains politiques et dans le milieu des affaires, elle apparaît de plus en plus comme la responsable des difficultés économiques de la province. Pour les uns, les charges imposées à l'habitant ont provoqué les déboires de l'agriculture et l'émigration vers les États-Unis. Pour les autres, toutes les entraves à la transmission de la propriété, lods et ventes, droits de retrait, absence de bureau d'enregistrement et les monopoles de moulin représentent autant de freins à l'urbanisation, au développement industriel et commercial et à la mise en place d'un réseau ferroviaire. On ne s'étonnera guère que, dans la région de Québec, les commutations de tenure aient été surtout le fait de résidents de la ville ou de la banlieue proche.

Devant ce mode de tenure jugé obsolescent compte tenu des exigences d'un capitalisme en émergence, une intervention s'impose. La question n'est pas moins complexe à régler. Doit-on réformer ou abolir ? Quel mode de commutation faut-il privilégier : obligatoire ou volontaire ? Quelle tenure convient-il de retenir : le franc et commun socage anglais ou le franc alleu d'inspiration française où la terre est libérée de tous devoirs féodaux ? Y a-t-il une compensation à verser aux seigneurs ? Si oui, quels droits seront indemnisés et à quel coût ? En somme, comment procéder ? Quatre années de discussion, de commissions parlementaires, de projets législatifs aboutissent à la Loi d'abolition de 1854, laquelle sera amendée en 1855, 1856 et 1859[39].

En fin de compte, les parties en présence, seigneurs et censitaires, font face à une commutation forcée et obligatoire en franc-alleu. Tous les droits des feudataires, onéreux ou honorifiques, sont abrogés ; ils reçoivent cependant une indemnité pour les droits casuels, c'est-à-dire la banalité et les lods et ventes, pré-

levée sur le Trésor public. De plus, ils conservent en pleine propriété leur domaine personnel et les terres non occupées. L'évaluation des seigneuries effectuée à l'époque indique que trois d'entre elles, dans la région, dépassent les 200 000$, soit la Côte-de-Beaupré, les fiefs du Sault-au-Matelot et des Récollets. Pour l'ensemble du « Bas-Canada », elles se classent dans les cinq premières positions. Seule la seigneurie de Beauharnois, fleuron des propriétés d'Edward Ellice, précède la Côte-de-Beaupré. Fief rural le plus étendu des environs de Québec, il vaut surtout pour ses terres non concédées couvrant 1 600 km^2, depuis la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, dans Charlevoix. On les cote à 136 000 $, soit 40 % de la valeur totale de la seigneurie. À l'inverse, le fief du Sault-au-Matelot, aussi propriété du Séminaire de Québec, tire sa plus-value des terrains et bâtiments occupés par l'institution en milieu urbain. Les commissaires les estiment à 200 000 $, les trois quarts de la valeur du fief étalé sur 0,06 km^2 à peine. Signe de la circulation immobilière et du prix des emplacements concédés par le Séminaire, les lods et ventes capitalisés y atteignent presque 40 000 $, montant à peu près identique pour toute la Côte-de-Beaupré. L'ensemble des propriétés du Séminaire[40] le place d'ailleurs au premier rang, à l'échelle de la province, pour la valeur capitalisée desdits biens seigneuriaux, estimés à près de 800 000 $; ils sont suivis des Sulpiciens de Montréal. Les Religieuses de l'Hôpital général de Québec figurent au quatrième rang et les sœurs Drapeau, anciennes titulaires de moitié de l'île-d'Orléans et autres fiefs, en sixième position.

Quant aux censitaires, comme les censives leur ont été concédées à l'origine, ils doivent procéder à leur rachat. S'ils en ont les moyens, ils peuvent verser le capital immédiatement aux anciens feudataires ; celui-ci correspond à 16,7 années de rente. Autrement, les tenanciers continuent de payer, chaque année, à l'ex-seigneur une redevance équivalant à 6 % du capital, dite rente constituée. Toutes les autres servitudes sont révoquées. Dans les seigneuries où le peuplement remonte à la fin du XVIII^e siècle et même au XIX^e siècle, les cens et rentes représentent l'essentiel des revenus seigneuriaux et, partant, l'élément principal de la valeur capitalisée inscrite aux cadastres abrégés. C'est le cas de Fossambault et plus encore de Bourg-Louis dont l'occupation débute dans les années 1830. Dans la partie nord-est de cette dernière, baptisée New Guernesey par Peter Langlois, les redevances surpassent nettement celles des fiefs plus anciens, ce que contestent certains censitaires[41].

Ces rentes, les descendants des seigneurs vont les percevoir jusqu'au XX^e siècle. En 1935 et 1940, le gouvernement de la Province de Québec légifère pour accélérer leur rachat. Les créances changent de mains. L'habitant devient débiteur des municipalités. Il faut attendre les années 1980 pour que les dernières dettes s'éteignent, soit quelque 130 ans après la fin officielle du régime. Comme un rappel des contrats passés aux XVII^e et XVIII^e siècles, les reçus délivrés aux contribuables indiquent que ces sommes ont été remises « pour rentes seigneuriales[42] ».

Tableau 12.5

Répartition de l'indemnité seigneuriale des propriétés évaluées à plus de 50 000 $ dans la région de Québec, à l'abolition du régime seigneurial

Fiefs et seigneuries	Cens et rentes	Lods et ventes	Banalité	Moulins	Terres non concédées	Domaine, manoir et terres occupées	Valeur totale
Côte-de-Beaupré (R)	31 752	41 689	12 000	32 000	136 250	75 200	**328 891**
Sault-au-Matelot (V)	3 591	39 859			22 761	200 000	**270 656**
Des Récollets (B) (Hôpital-Général de Québec)	75 213	9 118			68 400	100 000	**252 731**
Fossambault (R)	47 381	3 281		8 000	6 800		**65 462**
Les Ursulines (V)	1 466	15 843			40 000		**57 300**
Bourg-Louis (R)	43 542	5 990	1 333	1 200	2 850	2 220	**57 116**

V : ville B : banlieue R : milieu rural

Source : *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec [...]*, Québec, G. Desbarats, Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863, vol. 1.

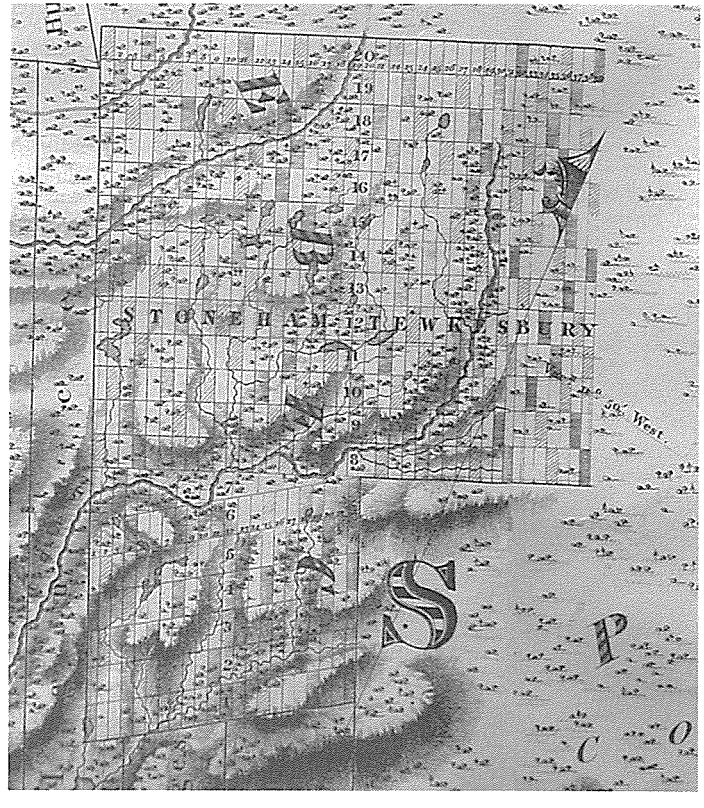
L'érection des cantons dans la région de Québec

En accord avec les dispositions de l'Acte constitutionnel de 1791, deux modes de tenure des terres vont donc coexister dans la région jusqu'au milieu des années 1850. Dans les fiefs, le front pionnier progresse vers l'intérieur et déborde sur le plateau laurentidien. Au-delà des fonds seigneuriaux, quelques cantons sont arpentés et ouverts à la colonisation. Rien ici de comparable aux opérations menées le long de l'Outaouais et dans l'Estrie, régions privilégiées par les anglophones, qu'il s'agisse des Loyalistes ou d'immigrés en provenance des îles Britanniques. Dans la région de Québec, les meilleurs terroirs épousent les contours des Basses-Terres laurentiennes et sont occupés depuis le XVII[e] siècle. Ceux qui s'établissent en marge de la bande riveraine s'attaquent aux contrebas des Laurentides, à la topographie pittoresque certes, mais dotés de sols pauvres et rocailleux. Les affluents du Saint-Laurent qui les traversent sont ponctués de rapides et de chutes. Ils auront leur utilité pour le transport du bois et la production d'énergie. En début d'occupation cependant, ils représentent davantage un obstacle à la circulation. Aussi, des 18 cantons créés entre 1800 et 1965 sur le territoire régional, une minorité sera lotie. La plupart seront consacrés à l'exploitation forestière et, dans le cas de Roquemont cédé en partie aux Hurons-Wendats, aux activités traditionnelles de ces derniers.

Le 14 mai 1800, une proclamation érige les premiers cantons en région, ceux de Stoneham et Tewkesbury. Comme ils voisinent la rivière Jacques-Cartier, leur forme s'apparente au township de rivière décrit dans la Proclamation de 1792, soit un rectangle de neuf milles de front par douze de profondeur. Cette uniformité réglementaire doit pourtant s'accommoder des lignes de fonds de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré et des fiefs voisins. Aussi le duo ressemble-t-il à des équerres emboîtées. L'ensemble comprend 20 rangs et au total près de 700 lots de colonisation d'une superficie de 200 acres. De la superficie originelle, 210 acres, la Couronne en retient 5 % pour les chemins. Elle se réserve également un lot sur sept et la même proportion est mise de côté au bénéfice de l'Église anglicane.

Cette matrice cadastrale ordonne pour des fins de colonisation un territoire que Joseph Bouchette décrit ainsi dans son tour d'horizon du Bas-Canada : « En général la surface de ces deux terrains est montagneuse et pleine de rochers, la plus grande partie en est stérile et peu propre à la culture, quoiqu'il y ait ça et là quelques terrains labourables dans les vallées, où le sol est passablement bon et propre au labour[43] ». Le sud du canton de Stoneham, depuis sa limite de front jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, lui semble le plus favorable à l'agriculture avec sa couverture de « marne jaune ». Selon les instructions accompagnant l'Acte constitutionnel de 1791, la tenure en franc et commun socage, c'est-à-dire en toute propriété et libre de redevances, s'appliquera. En principe, le Comité des terres, issu du Conseil exécutif de la province, accorde à tout demandeur démontrant sa capacité de cultiver un lot de 200 acres et peut ajouter jusqu'à 1 000 acres. Le récipiendaire n'a qu'à débourser les frais d'arpentage et les coûts d'émission des lettres patentes se montant à sept piastres par tranche de 200 acres.

Là comme dans les Cantons de l'Est, le comité donne plutôt préséance aux demandes collectives organisées selon le principe « du chef et associés ». Un leader propose sa candidature et avance les fonds pour l'arpentage d'un canton et des terres individuelles et pour l'émission des titres de propriété. Lui-même et les chefs de famille qu'il a recrutés reçoivent chacun jusqu'à 1 200 acres (80 ha), soit le maximum prévu par les autorités. Le plus souvent, les



Carte des cantons de Stoneham et Tewkesbury, d'après Joseph Bouchette, 1831.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, Topographical Map of the District of Québec, parties des feuillets 2 et 3 [5B11-3000B] TE, arpentage, province)

« associés » conservent seulement les 200 acres de base, moyennant le remboursement des coûts d'arpentage et des lettres patentes. Les 1 000 acres supplémentaires sont cédés ou vendus au chef de canton. De véritables monopoles fonciers se constituent ainsi. On reconnaît bien cette stratégie en examinant la liste des terres concédées dans Stoneham et Tewkesbury dès la proclamation du canton[44]. Concernant Stoneham, Kenelm Chandler[45], fonctionnaire et féru d'agriculture, pose sa candidature dès 1792 comme chef de canton ; elle est retenue. Le 14 mai 1800, lui-même et ses 19 associés reçoivent chacun le maximum prévu de 1 200 acres. L'année suivante, il gère déjà un domaine de 8 500 acres rachetés à quelques-uns de ses acolytes pour 200£. Parmi ses comparses figurent les héritiers du révérend Philip Toosey. Ce dernier et quelques familles venus d'Angleterre avec lui, furent les premiers occupants du lieu. « Cultivateur très minutieux et très ingénieux[46] », il est établi dès 1791 et sa ferme, accessible seulement par eau, comprend déjà plusieurs bâtiments. Le toponyme Stoneham rappelle la paroisse anglaise dont il était le pasteur avant son arrivée au pays.

Chandler montre autant d'intérêt pour le canton de Tewkesbury, arpenté à l'instar de Stoneham en 1792. Il se comporte dans les années 1790 comme un véritable chef de canton, signant des ententes avec les associés pressentis à propos d'éventuels transferts de terrains. En 1799, il vend même, sous conditions, plusieurs lots à Mathew Bell et David Munro, hommes d'affaires bien connus de Québec et locataires des forges du Saint-Maurice. Pourtant, lors de l'érection du canton ce 14 mai 1800, Chandler est absent de la liste des concessionnaires. Le nom de son beau-fils, George Wolfe, y figure cependant[47]. Presque une décennie s'est écoulée entre l'arpentage du canton et sa reconnaissance officielle. L'écart, loin d'être exceptionnel, témoigne de l'engorgement du Comité responsable des attributions dès que les terres de la Couronne sont offertes, exemptes de rentes, à la colonisation. La remise en question de certains aspects de la Proclamation de 1792, sur l'étendue des concessions et la localisation des réserves du clergé entre autres, des tiraillements politiques et des lourdeurs administratives retardent jusqu'en 1796 l'érection du premier canton, Dunham, en région estrienne.

Cette situation menant à l'accaparement des terres ne donne pas des résultats très probants en matière de colonisation. Il y aurait 70 personnes dans les deux cantons, en 1824, déclarant 77½ arpents en culture ; la pomme de terre et les fourrages constituent les principales productions[48]. Outre les déficiences du mode de peuplement, ces données valident la piètre qualité des terroirs mentionnée par Bouchette dans son *Dictionnaire* de 1815. Elles reflètent une faible pression sur les terres de l'arrière-pays avant que le Bas-Canada ne s'ouvre à une immigration intense en provenance des îles Britanniques à partir des années 1830.

Entre temps, les autorités réfléchissent au moyen d'éviter l'accaparement des terres cantonales. La vente à l'enchère, en restreignant les acquisitions à 1 200 acres, est appliquée entre 1826 et 1837. Après l'Acte d'union, la responsabilité des terres publiques revient au gouvernement colonial. Une série de lois relatives à

l'acquisition des terres publiques est adoptée. Dorénavant, on procédera à la vente de lots de cent acres sous billet de location. Ce dernier stipule d'abord les modalités de paiement. L'acquéreur doit verser au moment de la transaction le cinquième du prix de vente et s'acquitter du reste en quatre versements annuels portant intérêt de 6 %. Entre 1850 et 1917, selon l'historien Normand Séguin, le coût à l'acre varie, selon l'époque et la région, entre 0,20 $ et 0,80 $[49]. Le détenteur d'un billet doit s'établir dans les six mois, bâtir un logis d'au moins 16 pieds sur 20 et l'habiter durant deux années complètes. Il s'engage à défricher la terre, à réserver le bois coupé à son usage personnel non à la vente et à cultiver 10 % de son lot dans les quatre ans. S'il a respecté ces conditions, le concessionnaire peut, au bout de deux ans, demander et obtenir à ses frais son titre de propriété. Cette réglementation va dorénavant prévaloir dans les cantons déjà existants de la région. Elle s'appliquera aux cantons Alton (1841) et Colbert (1863), les seuls officiellement proclamés, en secteur portneuvien, avant la Confédération. Les archives et la cartographie d'époque les mentionnent déjà dans les années 1850 en plus de Gosford (1868) et de Roquemont (1872)[50].

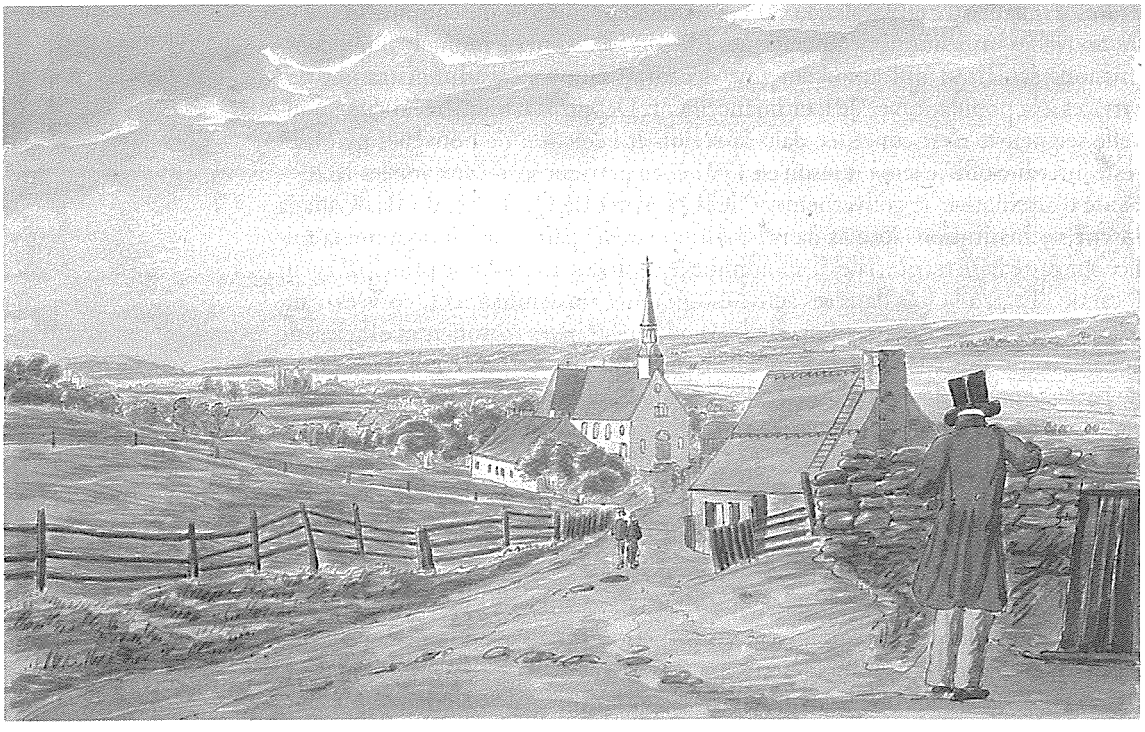
Paroisses, comtés et municipalités : pouvoir et administration locale

La période 1790-1867 marque une transition déterminante entre les cadres seigneuriaux et paroissiaux du pouvoir local nommé ou commissionné et les nouvelles institutions démocratiques (districts électoraux, municipalités, commissions scolaires) qui amorcent une décentralisation de l'administration des services à la population et de leur financement. Depuis la Conquête, aucune nouvelle seigneurie n'est concédée dans la région et l'érection de nouvelles paroisses reste interdite officiellement jusqu'en 1791 et en pratique jusqu'aux années 1820[51]. Faute d'alternative, le gouvernement de la province de Québec et du Bas-Canada inscrit ses institutions locales dans l'environnement paroissial : il organise la milice sur cette base territoriale, il en nomme le capitaine et en fait le principal agent local de l'État, à la fois dans ses activités militaires (rassemblement, corvées, cantonnement) et dans ses fonctions civiles et administratives (coroners et officiers de la paix, voirie avant 1796, attestation de bonnes mœurs, organisation d'assemblée de paroisse pour l'élection d'officiers locaux). Déjà des membres des élites seigneuriales, professionnelles ou d'affaires de la région se retrouvent dans les grades supérieurs de la milice de Québec et de ses divisions crées progressivement à compter de la fin du XVIII[e] siècle (Beauport, Cap-Santé, île d'Orléans, Montmorency), alors que de un à trois capitaines d'origine plus modeste œuvrent dans les paroisses de chaque division de la milice.

Parmi les autres commissions, plusieurs citoyens de la région agissent comme juges de paix ou commissaires aux petites causes, notamment plusieurs membres des élites seigneuriales (Allsopp, la Gorgendière, Hale) ou des notaires (tel François-Xavier Larue de Pointe-aux-Trembles), qui se répandent alors dans

la région (6 en 1815 et 18 en 1835), parfois à plus d'un seul en activité par localité, allant jusqu'à quatre à Pointe-aux-Trembles et à Deschambault ou deux à Cap-Santé, Château-Richer, Saint-Augustin (en 1841). Le nombre de juges de paix, résidents confirmés de la région, double dans les années 1830 pour s'approcher de 20 en 1841, plus nombreux à Cap-Santé, Pointe-aux-Trembles, Beauport et Sainte-Famille. Les cumuls de charge sont monnaie courante et indiquent une certaine fermeture d'accès aux nominations des autorités coloniales.

Le gouvernement désigne également des responsables locaux des chemins : des députés grands-voyers de comté sous l'autorité du grand-voyer du district de Québec, impliqués dans la planification des chemins régionaux, tels J.-Thomas Taschereau dans les années 1800 et Robert d'Estimauville dans les années 1810 pour Northumberland ; des sous-voyers et des inspecteurs des chemins et des ponts dans les paroisses qui veillent à la construction et à l'entretien des chemins locaux et la répartition des coûts et des travaux entre les propriétaires. Des assemblées des intéressés permettent de discuter des enjeux, et des pétitions d'habitants à l'Assemblée législative cherchent à convaincre des commissaires aux communications intérieures de la nécessité d'un financement gouvernemental. Les élites seigneuriales et politiques de la région (G. W. Allsopp, les Juchereau-Duchesnay, le Séminaire de Québec, Louis Poulin, notamment) s'impliquent dans des questions étroitement associées aux activités de peuplement et d'occupation des terres.



Village de l'Ange-Gardien, d'après J. P. Cockburn, vers 1829. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040014)

Tableau 12.6

Organisation paroissiale et municipale de la région de Québec, 1791-1867

Paroisses en 1791 ou territoire d'origine [...]	Nouvelles paroisses érigées entre 1791 et 1867	Date d'érection canonique	Date d'érection civile/ nom de munic. si différent	Date d'érection municipale
Île d'Orléans (comté d'Orléans 1791-1838 ; fusionné avec Montmorency en 1841)				
M1. Sainte-Famille				1er juill. 1845-55
M2. Saint-François				1er juill. 1845-55
M3. Saint-Jean (-Baptiste)				1er juill. 1845-55
M4. Saint-Laurent				1er juill. 1845-55
M5. Saint-Pierre				1er juill. 1845-55
Côte-de-Beaupré (comté de Northumberland 1791-1829 ; Montmorency 1829+)				
M6. L'Ange-Gardien				1er juill. 1845-55
[M6, M7]	Sainte-Brigitte-de-Laval m1836 ; r1849	24 févr.1863 31 oct. 1873	11 février 1875	11 févr. 1875
M7. Château-Richer				1er juill. 1845-55
M8. Sainte-Anne-de-Beaupré				1er juill. 1845-55
M9. Saint-Joachim				1er juill. 1845-55
[M8,M9]	Saint-Ferréol, m1801, r1849	5 mai 1871	24 déc. 1872	1er juillet 1845 ?
[M9]	Saint-Tite-des-Caps, m 1853 ; r 1867	6 mai 1876	6 mai 1876	22 févr. 1872
Portneuf (comté de Hampshire 1791-1829, Portneuf 1829+)				
P1. Saint-Augustin-de-Desmaures				1er juill. 1845-55
P2. Saint-François-de-Sales/ Pointe-aux-Trembles				1er juill. 1845-55
[P2]	Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils	13 oct. 1832	12 mai 1835	1er juill. 1845-55
P4. Sainte-Famille-du-Cap-Santé				1er juill. 1845-55
[P4, P6]	Notre-Dame-de-Portneuf	29 août 1861	29 août 1861	18 février 1863
P6. Saint-Joseph-de-Deschambault				1er juill. 1845-55
P7. Saint-Charles-de-Grondines*				1er juill. 1845-55
[P7]	P8. Saint-Casimir, r1847	18 févr. 1836	12 déc. 1853	1er juill. 1845-55
[P4]	Saint-Basile, m1840,r1847	19 mars 1858	31 mai 1858	1er juill. 1845-55
[P2, P4]	Sainte-Jeanne-de-Neuville, r1869	15 avril 1867	30 janv. 1868	13 janv. 1868
[P8]	Saint-Ubald(e), m 1860 ; r 1871	12 avril 1866	24 déc. 1872	1er janv. 1873
[P6]	Saint-Alban, r1856	16 janv. 1860	19 mars 1860	1er juillet 1855
[Bourg-Louis ; cantons de Gosford, Roquemont et Colbert]	Saint-Raymond (-Nonnat), m1842, r1844	25 mai 1842	11 déc. 1845	1er juill. 1845-55
	P14. Sainte-Catherine-de-Fossambault	20 oct. 1824	7 déc. 1824	1er juill. 1845-55
Québec (Comté de Québec 1791+)				
Q1. Notre-Dame-de-Miséricorde-de-Beauport				1er juill. 1845-55
Q2. Saint-Charles-de-Charlesbourg				1er juill. 1845-55

Paroisses en 1791 ou territoire d'origine [...]	Nouvelles paroisses érigées entre 1791 et 1867	Date d'érection canonique	Date d'érection civile/ nom de munic. si différent	Date d'érection municipale
[Q1]	Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport r1834	19 mars 1853	15 juin 1853	1er juill. 1845-55 [15 juin 1853]
[Q5]	Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, mr1676	18 sept. 1827	9 oct. 1835	1er juill. 1845-55
Q5. L'Ancienne-Lorette				1er juill. 1845-55
[P14, Q2]	Q6. Saint-Gabriel-de-Valcartier, r1832	24 déc. 1864	18 mai 1861	1er juillet 1845
[Q6]			Saint-Gabriel Ouest	1er janv. 1862
[Canton de Stoneham]	Saint-Edmond-de-Stoneham m1850, r1851	28 janv. 1850	8 nov. 1871 Canton de Stoneham	1er juill. 1845-55
Q9. Sainte-Foy				1er juill. 1845-55
[Q9, Q5 et P1]	Saint-Félix-du-Cap-Rouge	5 mars 1862	11 mars 1872	11 mars 1872

Sources : D'après principalement Hormisdas MAGNAN, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, revu et corrigé dans les Archives de l'Archevêché de Québec pour les paroisses et dans la Gazette Officielle du Québec et les Statuts du Québec pour les municipalités. Signification des symboles et lettres : m = mission ; r = ouverture des registres ; d : desserte ; [Mn, Pn, Qn] code de la municipalité contribuant au territoire de la nouvelle paroisse ou municipalité. Nous avons également pu bénéficier de dépouillements non publiés de Jean Benoît.

La présence de ces représentants des autorités coloniales britanniques dans les paroisses n'a rien d'étonnant, puisqu'elle se manifeste déjà dans les paroisses anglicanes de Grande-Bretagne, y compris leur reconnaissance légale. D'abord interdites après la Conquête, puis rendues difficiles d'accès, les subdivisions de paroisses deviennent bientôt nécessaires dans les années 1820, dans la mesure où plusieurs quasi-paroisses (missions, dessertes) n'ont pas de statut légal civil et n'ont pas de limites avalisées par le gouvernement[52]. À mesure que les rangs de l'arrière des seigneuries et les quelques cantons érigés (Stoneham et Tewkesbury en 1800 et Gosford en 1842) s'ouvrent à l'exploitation agricole, les autorités catholiques pourvoient aux services religieux de ces nouvelles communautés à partir des anciennes paroisses. Leurs curés et vicaires assurent dans une maison privée, puis dans une petite chapelle et éventuellement dans une première église, l'encadrement spirituel de cette population souvent isolée et mal rejointe par de mauvais chemins. Mis à part la mission de Jeune-Lorette établie sous le Régime français (1676) et celle de Saint-Ferréol (1801) résultat d'une occupation aussi ancienne, les premières missions, dessertes, érections canoniques et civiles de paroisses remontent aux années 1820 et 1830. Ainsi, Sainte-Catherine de Fossambault, hôtesse de nombreux immigrants irlandais, reçoit en 1824 une érection canonique et civile à quelques mois d'écart, alors que Saint-Gabriel-de-Valcartier obtient l'ouverture des registres en 1832, Saint-Dunstan du Lac-Beauport en 1834 et Sainte-Brigitte-de-Laval une mission en 1836, de même que Saint-Tite-des-Caps en 1853, et ne peuvent être érigées canoniquement qu'en 1864, 1853, 1863 et 1876 respectivement. Ces écarts s'expliquent par les obstacles posés par les paroisses mères (Charlesbourg-Sainte-



Village de la Jeune-Lorette, d'après F. H. Holloway, vers 1845. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-011010)

Catherine ; Beauport ; L'Ange-Gardien et Château-Richer) et par les faibles ressources de ces nouvelles communautés pour financer la construction d'une église et l'entretien d'un curé résident.

Il arrive aussi que les autorités diocésaines accordent une érection canonique hâtive : les habitants du lieu dit Les Rapides sur la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade se voient accorder, en 1836, après requêtes et enquête, une érection canonique sous la désignation de Saint-Casimir. Ils continuent à être desservis par Sainte-Anne-de-la-Pérade jusqu'à l'installation dans une nouvelle église d'un premier curé résident en 1847, suivie en 1853 d'une érection civile[53]. Il faut 8 ans à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (1827 *vs* 1835), 6 ans à Saint-Ubalde (1866 *vs* 1872), 10 ans à Saint-Félix-de-Cap-Rouge (1862 *vs* 1872), 21 ans à Saint-Edmond-de-Stoneham pour atteindre ce résultat, mais à peine trois ans aux Écureuils et Saint-Raymond et moins d'une année à Saint-Ferréol, Notre-Dame-de-Portneuf, Saint-Basile, Sainte-Jeanne-de-Neuville, Saint-Alban et Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport. Cas exceptionnel, l'érection civile de Saint-Gabriel-de-Valcartier précéderait de deux ans et demie son érection canonique. L'existence de ces paroisses et leur reconnaissance civile les rendaient incontournables lorsqu'il est question d'organiser dans les années 1840 un système de gouvernement municipal avec représentants élus, pouvoirs de taxation et responsabilités locales.

Faire accepter un régime municipal, inconnu au Québec, dans les paroisses catholiques s'est révélé difficile. Pourtant, certaines formes de démocratie participative se manifestent dans certaines paroisses, depuis la fin du XVIII[e] siècle

jusque dans les années 1830, pour l'élection des marguilliers ou la reddition des comptes (à Deschambault, Grondines, Charlesbourg, Sainte-Famille, L'Ange-Gardien et Château-Richer), même si une majorité des curés lors d'une enquête de 1832 les désapprouvent et veulent se limiter aux seuls marguilliers anciens et nouveaux. L'enjeu de cette enquête tourne autour de la participation des « notables » locaux aux décisions importantes dans la paroisse et à l'élection des marguilliers. Certains curés de la région entendent par « notables » les seigneurs, officiers de milice, juges de paix et magistrats, membres des conseil et assemblée législative ; d'autres ajouteraient les médecins, notaires et arpenteurs licenciés, quelques-uns enfin incluraient les marchands ou même tous les propriétaires. L'un d'entre eux (Antoine Bédard de Charlesbourg) raconte qu'en convoquant les notables à l'élection des marguilliers, des cultivateurs, des menuisiers et des forgerons se sont présentés, se reconnaissant ce statut social[54]. Par ailleurs, les assemblées de paroissiens propriétaires sont de mise lors d'investissements importants dans l'église, le presbytère ou le cimetière, exigeant des contributions à répartir entre eux pour les financer. Elles peuvent donner lieu à des affrontements majeurs comme à L'Ancienne-Lorette entre 1834 et 1836 à propos de la réparation et de l'agrandissement de l'église existante ou de la construction d'une nouvelle église ailleurs dans la paroisse[55]. La crainte de débordements lors des assemblées publiques refroidit les ardeurs démocratiques de la plupart, alors que d'autres s'en accommodent sans problèmes.

Dans la foulée du rapport Durham qui déplore l'absence des institutions municipales au Bas-Canada, le gouvernement de la Province du Canada recherche à tâtons une formule de gouvernement local ou régional : ce sera d'abord les conseils de district fondés sur les circonscriptions électorales établies en 1791 (Québec, Northumberland, Orléans et Hampshire) et modifiées en 1841 (Québec, Montmorency et Portneuf). Les paroisses délèguent des représentants à un conseil qui assume la responsabilité de certaines questions locales et régionales, essentiellement les chemins, sans pouvoir s'implanter solidement. Ensuite, le gouvernement abolit ces conseils et choisit les quelque 28 paroisses catholiques de la région comme base de formation de municipalités locales en 1845 pour les abandonner en 1847 et revenir à des conseils de comté formé de représentants des paroisses. En 1855, il conserve ces conseils et ré-érige les 28 municipalités plus Saint-Alban, complétant ainsi pour plus d'un siècle l'organisation des administrations locales[56]. Dans certains cas, l'érection municipale devance la canonique ou la civile, principalement dans les localités à forte composante protestante (Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, canton de Stoneham ou Saint-Edmond-de-Stoneham) et partant à communauté catholique peu nombreuse ou pas assez fortunée comme à Saint-Ferréol, ou encore à érection religieuse légèrement retardée à Saint-Alban (tableau 12.6). Les nouvelles paroisses créées par la suite voient généralement l'érection civile et l'érection municipale correspondre étroitement, sauf à Saint-Tite-des-Caps où cette dernière précède la première de 4 ans. Une seule municipalité échappe au cadre paroissial catholique, celle de Saint-Gabriel-Ouest, érigée en 1862 par division de Saint-Gabriel-de-Valcartier, très majoritairement anglo-

phone. Les quelques cantons de la région s'insèrent finalement dans le cadre des municipalités de paroisse : Alton dans Deschambault selon les ordonnances de 1845 et, en 1858, Alton et Montauban dans Saint-Alban de même que Gosford, Colbert et Roquemont dans Saint-Raymond[57].

Au delà de cette valse structurelle, le conseil de comté et la municipalité locale confirment dans leurs activités respectives l'intitulé des législations qui les créent : « Acte concernant les Municipalités et les Chemins dans le Bas-Canada » : municipalités de paroisses et de comtés riment avec chemins et ponts. Elles emploient des « députés grands-voyers » de comté, plusieurs sous-voyers, des inspecteurs des chemins et ponts ou des clôtures et fossés dans chaque paroisse. Pour le gouvernement de la Province du Canada, il s'agit de se dégager des investissements dans les chemins régionaux en zone développée et d'organiser la responsabilité locale des propriétaires de la façade des voies publiques sur l'entretien des chemins, l'été comme l'hiver. Par la suite, il se limitera essentiellement aux chemins dans les parties en cours d'occupation agricole, récemment ou non encore municipalisées. Ainsi, dans les années 1850 et 1860, seront financés régulièrement des travaux sur les chemins Laval vers Saint-Brigitte et Cauchon à partir de Saint-Ferréol dans Montmorency, sur les chemins d'Alton, de Roquemont, Colbert, Gosford et Saint-Gabriel, Bélair, Saint-Raymond et Valcartier dans Portneuf et sur les chemins des lacs Saint-Charles et Beauport, de Stoneham et Tewkesbury, de Laval, de Valcartier, de Bélair dans Québec. Sauf dans les environs de Québec, qui peut compter sur la Commission des chemins à barrières de Québec pour développer l'infrastructure régionale et périurbaine, le réseau des chemins inter-municipaux et municipaux de la région souffre d'un sous-investissement chronique et d'un entretien déficient et inégal persistant, que les faibles ressources des municipalités ne leur permettent pas d'assumer.

Si l'on se fie aux procès-verbaux qui ont survécu des municipalités de comté de la région d'avant 1855, les affaires de chemins (procès-verbaux, requêtes, nominations d'inspecteurs, ouvertures ou fermetures) dominent nettement les activités en plus de quelques affaires courantes (élections, rôles d'évaluation, permis d'hôtels et de boissons alcoolisées)[58]. Avant 1855, les paroisses élisent généralement deux conseillers, quelquefois un seul, qui se réunissent trimestriellement et au besoin, soit quinze personnes à Québec en 1850 choisissant l'un d'entre eux au titre de maire, en plus de s'adjoindre un secrétaire-trésorier. Si les délibérations paraissent calmes à Portneuf, elles se révèlent particulièrement mouvementées dans le comté de Québec : élections de conseillers contestées, votes serrés, pétition contestant l'élection du maire et conflits avec les paroisses périurbaines en forte croissance de leur population (Saint-Roch-Nord ou Saint-Sauveur, Sillery, banlieue Notre-Dame-de-Québec). La reconstitution des municipalités de paroisses en 1855 et les modifications aux municipalités de comté la même année, dorénavant formées des maires de ces municipalités, ne paraissent pas atténuer les affrontements au comté de Québec. Ils se poursuivent dans les premières années d'activité tant avec Saint-Sauveur devenue de plus en plus populeuse par rapport au reste du comté

que sur le choix du préfet (Édouard Robitaille *vs* John Fitzpatrick), au point où le conseil se retrouve devant les tribunaux et que le quorum manque pour plusieurs réunions de suite. Malgré des responsabilités limitées, les institutions municipales naissantes constituent un premier champ d'action pour des politiciens locaux aspirant à passer aux paliers supérieurs.

Pendant la même période, une seconde institution locale s'organise pour gérer les écoles à partir du cadre paroissial. Après l'échec de l'Institution royale, les lois des écoles de fabriques (1824) et des syndics (1829) et leurs amendements établissent une responsabilité des propriétaires fonciers pour le soutien d'écoles paroissiales. Lorsque le gouvernement de la Province du Canada formule des institutions locales, il choisit de convertir en 1845 la structure embryonnaire d'encadrement paroissial de l'école en une municipalité scolaire avec commissaires élus et cotisation des propriétaires fonciers pour financer la construction et l'entretien des écoles et le salaire des instituteurs, avec un appui toutefois en subvention gouvernementale. À compter des années 1840, les habitants des localités de la région peuvent ainsi choisir des représentants à un conseil de comté (1841-1845, 1847-1855) ou de municipalité de paroisse (1845-1847 et 1855 et plus) et à un conseil de la commission scolaire (1845 et plus) : une vie politique locale prend naissance et la répartition des frais des services locaux, pratiquée déjà pour la fabrique de la paroisse, se répand et s'organise pour le petit budget des commissions scolaires et des municipalités locales, qui partagent d'ailleurs le même rôle de cotisation.

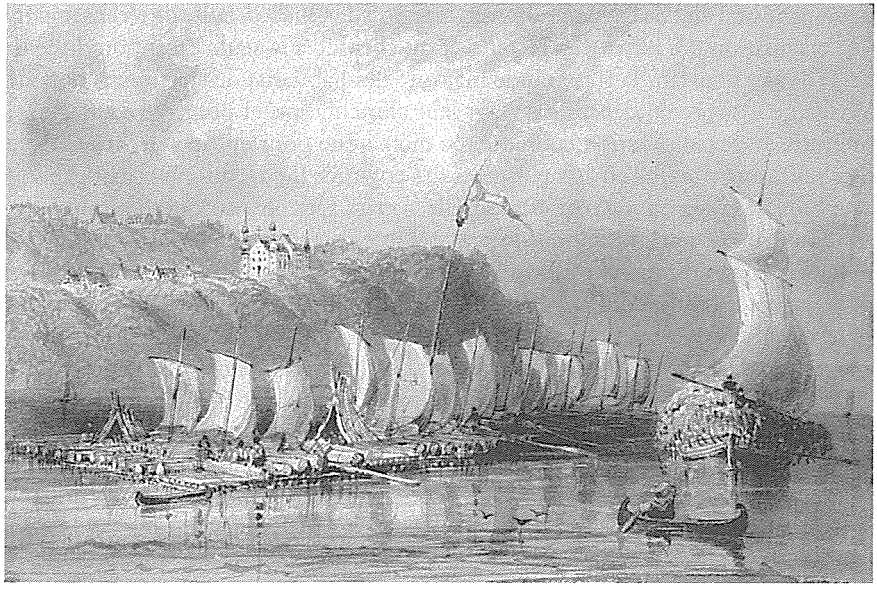
En quoi les expériences institutionnelles locales de la première moitié du XIX[e] siècle transforment-elles la structure du pouvoir dans le monde rural de la région ? Michel Monette fournit un premier regard sur la formation des élites locales dans cette transition à partir des cas d'une paroisse d'occupation ancienne, Deschambault, et d'une autre en cours d'organisation, Saint-Casimir (1829-1870)[59]. Le portrait qui s'en dégage paraît conforme à ce qu'une observation informelle révèle ailleurs dans la région : d'abord, le contrôle très serré des élites seigneuriales et de leurs associés ou parents sur les fonctions commissionnées par l'État (officiers de milice, juges de paix, commissaires aux petites causes) et une présence croissante de professionnels, de marchands ou d'agriculteurs, ensuite l'ouverture aux agriculteurs plus fortunés et instruits des fonctions électives paroissiales, scolaires et municipales, au point où ils les dominent nettement en nombre en compagnie de quelques marchands et professionnels, enfin l'importance des élites villageoises très présentes dans les fonctions nommées et de celles de la partie rurale des paroisses plus impliquées dans les postes électifs.

Ainsi, à Deschambault, les Fleury de Lagorgendière, Gariépy, Lachevrotière, Taschereau et Bélisle occupent les charges d'officiers supérieurs ou de capitaines de milice et de juges de paix, alors qu'à Saint-Casimir une majorité de cultivateurs et de marchands du village occupent celles de capitaines de milice et de juges de paix. Par ailleurs, le cultivateur Paul Benoit de Deschambault en as-

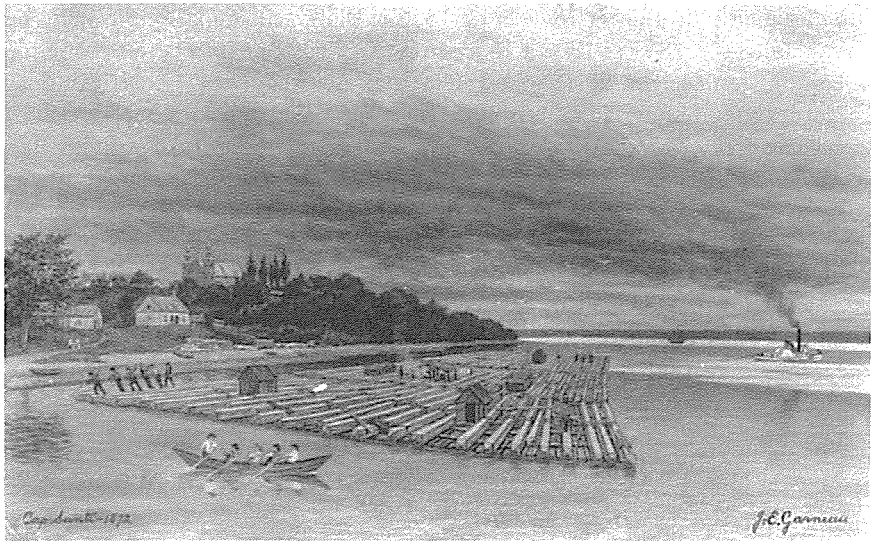
sume la mairie de 1845 à 1847 et de 1856 à 1858, celle de la municipalité de comté de 1847 à 1851 et 1852 à 1853, en plus du poste de secrétaire-trésorier de la commission scolaire de 1846 à 1862, alors que le notaire Nicolas Gauthier l'accompagne comme secrétaire-trésorier dans la municipalité locale (1845-1847) et celle de comté (1847 à 1855 et de 1856 à 1866) et le précède à la commission scolaire (1845-1846). À Saint-Casimir, le cultivateur Tiburce Bélanger se distingue comme président de la commission scolaire de 1849 à 1851 et de 1864 à 1865, secrétaire-trésorier de 1858 à 1862 et 1867 à 1870, maire de la municipalité de 1856 à 1858. Marchands et agriculteurs se partagent la plupart des postes électifs et comme à Deschambault certains occupaient déjà des fonctions commissionnées et plusieurs membres d'une même famille s'activent dans ces nouvelles institutions. Au terme de cette transition dans les institutions locales, de nouvelles élites en assument les principales responsabilités, malgré les faibles ressources mises en œuvre pour répondre aux besoins des communautés rurales.

Une économie rurale

Pour l'essentiel, l'économie de la région rurale de Québec repose sur une agriculture rudimentaire et faiblement articulée au marché, sauf dans les environs de Québec où elle peut compter sur les marchés de la ville pour écouler ses produits. Même si le commerce du bois et la construction navale se développent à Québec sur une vaste échelle, elles mettent peu à contribution les forêts de la région, tant que le pin et le chêne combleront la forte majorité des essences exportées. À l'exception de l'approvisionnement des moulins situés à l'embouchure de la rivière



Cages de bois équarri mues par la voile sur le Saint-Laurent, à Cap-Santé, vers 1840. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040322)

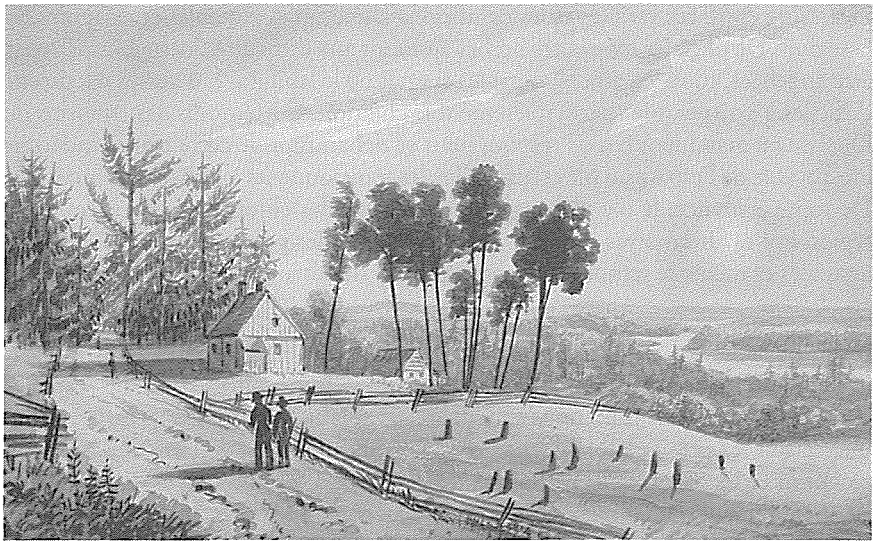


Cages de bois tirées à la vapeur sur le Saint-Laurent près de Cap-Santé, gravure de 1872. (Centre régional d'archives de Portneuf, PB13, S1, #1)

Montmorency, la coupe et le sciage du bois servent à dégager les sols à cultiver et à répondre au besoin de la construction locale et du chauffage des habitations, tant en campagne qu'en ville. Une première transformation des produits agricoles et forestiers s'installe graduellement à l'échelle seigneuriale

L'agriculture

Pour près d'un siècle, de 1739 à 1831, les informations systématiques manquent sur l'état de l'agriculture dans la région de Québec, faute de recensements de l'occupation des terres, des récoltes et du cheptel, à la seule exception de celui de 1784. Et pourtant la très grande majorité des habitants des territoires hors de la ville de Québec en dépendent pour leur alimentation et pour plusieurs autres produits de consommation courante, de même que pour en tirer des revenus de leur vente aux citadins ou aux villageois des environs ou parfois pour leur expédition hors de la région. La région subit-elle la crise agricole invoquée par plusieurs historiens ou la transformation de son système de production en réponse à des nouvelles forces du marché affirmée par d'autres[60] ? Sans entrer ici dans le débat qui entoure cette question à l'échelle de l'ensemble du Bas-Canada, la région de Québec affronte des conditions particulières que mettent en lumière des témoignages au « Comité pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans cette province » de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada de janvier 1816[61]. Comme la plupart des témoins proviennent de la région de Québec ou la connaissent bien, le portrait qu'ils dressent des conditions des pratiques agricoles et des mesures à prendre pour les améliorer pourrait correspondre tant à celles des meilleurs éléments des milieux agricoles bien au fait des pratiques européennes comparables, qu'aux problèmes rencontrés par les agriculteurs moins bien nantis de la région[62].



Ferme à proximité de Cap-Rouge, vers 1825. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-150537)

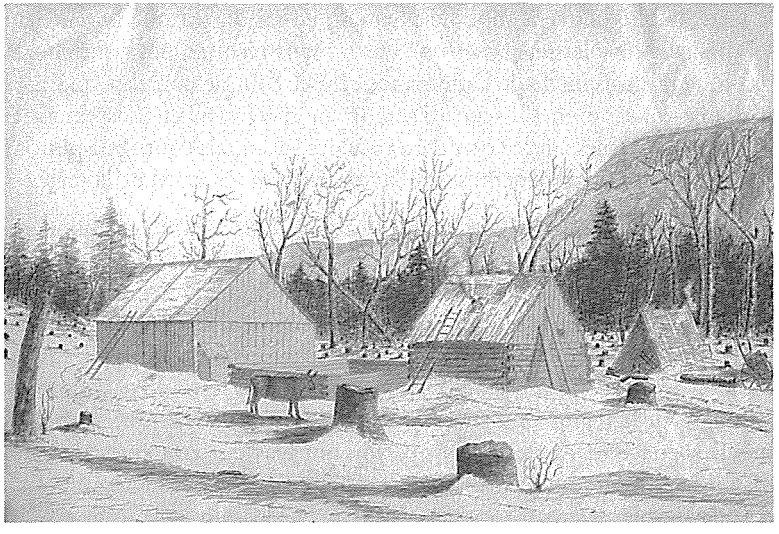
Il se dégage de ces témoignages que la production de blé, au centre des besoins alimentaires de la région, affronte des difficultés considérables qui expliqueraient des rendements plus faibles : « la sévérité du climat, qui non seulement affecte les grains, pendant leur croissance, mais même après leur coupe, tant sur le champ que dans la grange ; secondement le peu de tems d'Été pour soigner et améliorer les terres à Bled, en les nettoyant, les parquant, les fossoyant, les fumant, les égoutant, &c. &c. &c. et finalement, la même brièveté de la Saison ne permettant pas la pluralité des labours comme on le donne en Europe avant d'ensemencer ». Les habitants de la région mettent en culture une trop grande proportion de la terre, le plus souvent superficiellement, en raison surtout de leur pauvreté qui les dissuade de « laisser passer une saison, sans récolter, pour enrichir le sol ». La pratique traditionnelle de l'alternance céréale-foin ne constitue pas la base d'une véritable rotation en l'absence d'une friche d'été avec engraissement et d'autres cultures favorables à une régénérescence des sols, mais contribue plutôt à la prolifération des mauvaises herbes et à l'appauvrissement accru de la terre.

Sans toujours s'entendre, ces observateurs discutent abondamment des variétés de blé les plus propices aux conditions prévalant dans la région, plus difficiles qu'à Montréal. De la soixantaine de variétés de blé disponibles, celles de trois mois, particulièrement le « blanc à barbe » moins vulnérable aux mouches hessoises et le « rouge à barbe », seraient particulièrement bien adaptées, surtout avec un sol bien préparé, ainsi que le blé d'automne, avec réserve en raison des gels. Les habitants de la région doivent disposer de semences de ces variétés pour leurs sols, même si en cas de rareté, ils sont parfois obligés de se contenter de celles qui sont disponibles, même montréalaises. Il résulte, de l'avis des contemporains, que la culture de blé revêt un caractère hautement aléatoire en raison de l'interaction

incertaine entre ces variétés et les conditions climatiques variables et extrêmes de la région. De plus, les mauvaises herbes ajoutent aux difficultés, certaines peuvent être arrachées, coupées, affaiblies par les engrais ou le labourage, d'autres paraissent difficiles à extirper, tout particulièrement le chardon. Les témoins des environs de Québec ne manquent pas de recettes pour se débarrasser de cette plante indésirable qui vole de l'espace au blé et qui oblige les moissonneurs à utiliser des mitaines. De toute évidence, le blé n'obtient plus la faveur des élites bien informées de la région et des alternatives circulent pour diversifier les productions et les revenus agricoles et même le remplacer comme culture dominante.

Sans aller jusqu'à proposer l'élimination du blé, surtout pour des seigneurs comme Duchesnay et Larue propriétaires de moulins, les témoins affirment unanimement la nécessité de promouvoir d'autres cultures, que ce soit des céréales comme l'avoine ou le foin, mieux adaptées aux sols et aux conditions de la région, que ce soit les pois et le blé d'Inde, et surtout les pommes de terre aux bienfaits reconnus et les navets pour l'alimentation animale. De plus, les avis divergent sur les possibilités de développer des vergers dans les conditions climatiques de la région. Certains, comme le seigneur Larue, manifestent plus d'optimisme pour les pommiers dans les secteurs plus avantagés.

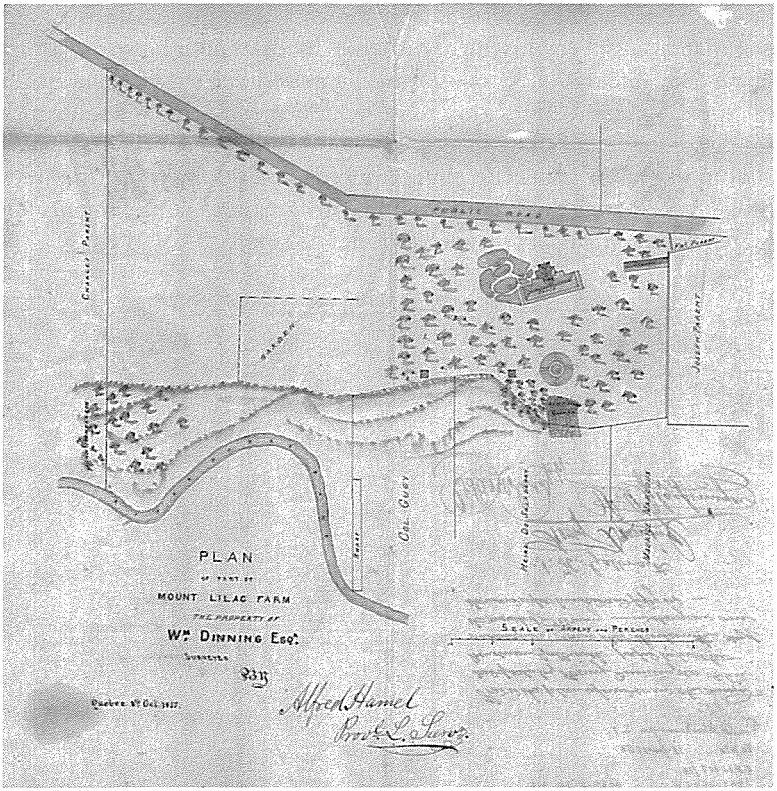
Sur la base des commentaires des déposants devant le comité, l'instrumentation agricole ne paraît avoir beaucoup progressé depuis le Régime français et, pour quelques opérations, se révèle très déficiente, tout particulièrement les herses. Parmi les transformations importantes, l'introduction de la charrue anglaise tirées par deux chevaux, au lieu de la charrue traditionnelle tirée par des bœufs, paraît déjà généralisée, ces animaux étant réservés à l'automne pour la boucherie. L'amélioration des races animales devient également une préoccupation



Bâtiments de ferme en hiver à Tewkesbury, d'après H. P. Wulf, 1830.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

tant pour les bovins et les chevaux que pour les porcs et les ovins et les importations britanniques viennent élargir l'éventail des races disponibles pour des substitutions aux races canadiennes et des croisements. Même s'il provient surtout des élites bien informées, ce portrait part d'un constat assez clairement établi et annonce des transformations importantes dans les décennies suivantes, que ces mêmes élites chercheront à introduire dans des sociétés subventionnées par le gouvernement du Bas-Canada.

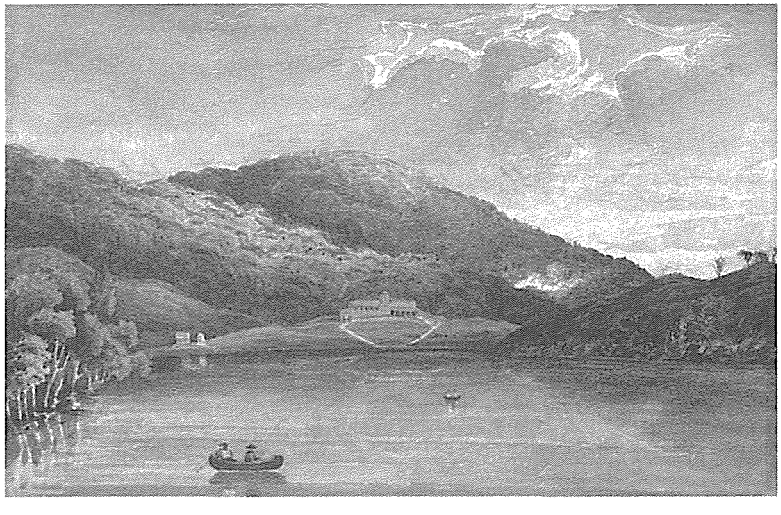
Déjà en 1817, quelques habitants de Québec et de ses environs possédant des terres à proximité de la ville fondent la Société d'agriculture de Québec et en financent par leur contribution l'objectif d'amélioration de l'agriculture régionale. L'adoption par l'Assemblée du Bas-Canada en 1818 d'une loi pour encourager l'agriculture vient utiliser ces récentes sociétés et leur accorde des ressources importantes (2 000 £ dont 800 £ à la société de Québec) pour établir des primes, des concours pour récompenser les meilleures graines, les nouveaux instruments agricoles et les animaux de qualité supérieure de diverses races[63]. Ainsi dotée, la Société d'agriculture de Québec tient une première exposition agricole sur les Plaines d'Abraham les 20 et 21 octobre 1818 où elle organise une compétition de bestiaux,



Partie de la ferme Mount Lilac de William Dinning à Beauport, en 1855. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, Glackmeyer [5B04-3500B])

d'invention de machines agricoles et de labourage. Elle ajoute des sommes, prises à même les contributions de ses membres, pour distribuer à des concurrents malheureux méritant un encouragement. En plus de continuer les années suivantes sur cette lancée, la Société multiplie sa présence en région par la constitution de sociétés auxiliaires dans les comtés du vaste district de Québec et, en juillet 1820, y tient des concours d'animaux notamment autour de Québec à Deschambault, Pointe-aux-Trembles, Charlesbourg, Sainte-Famille et Château-Richer, en présence de membres du comité de direction de la Société et des élites seigneuriales, religieuses et miliciennes du comté. Entre 20 et 60 participants se présentent et ils sont nombreux à recevoir des prix et récompenses. De plus, la Société distribue des céréales et des semences.

Il existe pour quelque temps une volonté gouvernementale de soutenir ces sociétés de district et leurs sociétés auxiliaires, mais la réduction du financement des premières vient progressivement faire disparaître les secondes en quelques années, faute d'appui et de fonds suffisants pour organiser des concours locaux. La société de district entreprend l'importation de Grande-Bretagne d'instruments aratoires et de livres d'agriculture qui grève sérieusement son budget ; elle participe aussi à la campagne gouvernementale pour la promotion de la culture du chanvre, mais sans grand succès, notamment parce que le seul marché pour le produit a été établi à Kingston, trop loin en amont sur le Saint-Laurent ; elle recommande aussi l'établissement de fermes modèles pour l'instruction agricole des jeunes cultivateurs ; elle propose aussi un périodique consacré exclusivement aux questions agricoles. Après avoir tenté modestement d'établir à nouveau des sociétés de comtés, elle s'efface dans la seconde moitié des années 1830 alors que son allocation gouvernementale chute à moins de 200 £ par an. Elle reviendra au milieu des années 1840, parce que le gouvernement de la Province du Canada reprend son soutien aux sociétés agricoles de comté.



Shadgett's Seminary sur les rives du lac Beauport vers 1836. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040301)

Malgré des réalisations modestes, la Société d'agriculture de Québec se compose d'un noyau de gentlemen-farmers anglophones de Québec, les John Neilson, Anthony Anderson, William Sheppard et plusieurs autres, dont l'action dépasse largement les concours agricoles. Il leur arrive de se prononcer sur l'appui gouvernemental à des projets comme celui, en 1831, de l'instituteur de Québec, William Henry Shadgett, qui a construit sur les rives du lac Beauport un bâtiment dont il veut faire une ferme modèle et un collège agricole[64]. Malgré sa pertinence dans la stratégie de développement de l'enseignement agricole et la possibilité que cet appui transite par la société, le projet suscite des réserves en raison de sa localisation très éloignée du centre de la province et de la région et de son caractère prématuré. Il ne paraît pas s'être concrétisé. Le projet d'une école d'agriculture de Joseph-François Perrault et d'Amury Girod sur une ferme louée de Louis Juchereau-Duchesnay à la Petite-Rivière-Saint-Charles voit le jour en 1832, mais, après des investissements importants pour l'aménager, échoue faute d'appui gouvernemental suffisant et de clientèle assez nombreuse[65].

Les orientations préconisées par les témoins au comité Taschereau de 1816 et par les dirigeants de la Société d'agriculture de Québec ont-elles trouvé une application pratique dans l'agriculture de la région ? Il semble que oui, si l'on se fie aux résultats d'une enquête détaillée, menée en 1823 sur les activités agricoles dans les localités en cours de peuplement de Valcartier, Sainte-Catherine-de-Fossambault, Stoneham, Lac-Beauport et Portneuf[66]. Ces nouveaux établissements agricoles, très majoritairement le fait de colons anglophones et de plusieurs villégiateurs et gentlemen-farmers, avaient mobilisé différents membres de la Société d'agriculture et intervenants, tout particulièrement l'imprimeur-éditeur John Neilson très impliqué à Valcartier.



Amérindien et habitant de Lorette, produits de la chasse et moyen de transport, vers 1837. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-150339/ e000996094)

Le tableau 12.7 rend compte d'exploitations agricoles en formation alors qu'à peine 11 % des fermes existaient depuis plus de 4 ans et que les superficies en culture étaient encore faibles sur les propriétés d'ouverture la plus récente, mais en croissance sur les plus anciennes. La production agricole la plus commune, présente dans 85 % des cas et dans toutes les localités, demeure la pomme de terre, devenue visiblement dominante comme production et denrée de consommation, alors que le blé n'apparaît que sur 10 % des exploitations, essentiellement à Sainte-Catherine, dotés généralement de sols peu propices à sa culture. Parmi les autres céréales, l'avoine remplace nettement le blé, tant en proportion des fermes (50 %) qu'en volume, soit près de 4 000 minots contre 170. À peine 20 % des agriculteurs adoptent le foin et l'inscrivent dans leur espace cultivé, et ils sont surtout concentrés à Valcartier. Sur les exploitations qui en produisent, on retrouve en 1823 en moyenne 48 minots d'avoine, 14 de seigle, 10 de blé, 8,5 de pois, 300 de patates, 108 de navets et 600 bottes de foin.

Tableau 12.7

Principaux indicateurs d'activité agricole des localités de Valcartier, Sainte-Catherine, Stoneham, Lac-Beauport et Portneuf, d'après un recensement privé de 1823

Indicateurs d'activité agricole	Lac de Beauport	Portneuf	Saint-Patrice (Sainte-Catherine)	Stoneham	Valcartier	Total
Exploitations (nb)	20	15	71	12	54	172
Superficie en culture (arpents)	53	101	474	77	1 297	2 002
Superficie moyenne (arpents)	3,53	7,77	7,41	6,95	24,02	12,75
Blé produit (nb d'exploitations)			12	2	3	17
Avoine produit (nb d'exploit.)		12	28	6	42	88
Patates (nb d'exploitations)	13	14	55	11	53	146
Foin et trèfle (nb d'exploit.)		2	1	1	29	33
Blé produit (minots)			90	50	30	170
Avoine produit (minots)		541	1 172	198	2 021	3 932
Patates (minots)	1 545	2 375	17 571	2 225	19 690	43 406
Foin et trèfle (bottes)		700	250	1 000	18 520	20 470
Taureaux et bœufs (nb d'exploit.)			3		12	15
Taureaux et bœufs (nombre)			3		21	24
Vaches (nb d'exploitations)		7	27	5	39	78
Vaches (nombre)		10	53	7	118	188
Étalons et chevaux (nb d'exploit.)		2	8	1	17	28
Étalons et chevaux (nombre)		2	10	1	18	31
Cochons (nb d'exploitations)		10	18	1	23	52
Cochons (nombre)		21	46	1	69	137
Beurre (nb d'exploitations)		6	27	5	34	72
Beurre (livres)		420	3 040	340	6 585	10 385

Source : *JALBC*, vol. 33 (1823-1824), app. R. Le recensement mené par Richard Deloughry inclut pour chaque exploitation les noms des chefs de famille, les arpents en culture, l'année de début des activités, les quantités de diverses variétés de céréales semées et produites, les superficies ensemencées des cultures non céréalières, le nombre d'animaux vivants et certaines productions animales. À noter que Saint-Patrice est devenu Sainte-Catherine-de-Fossambault.

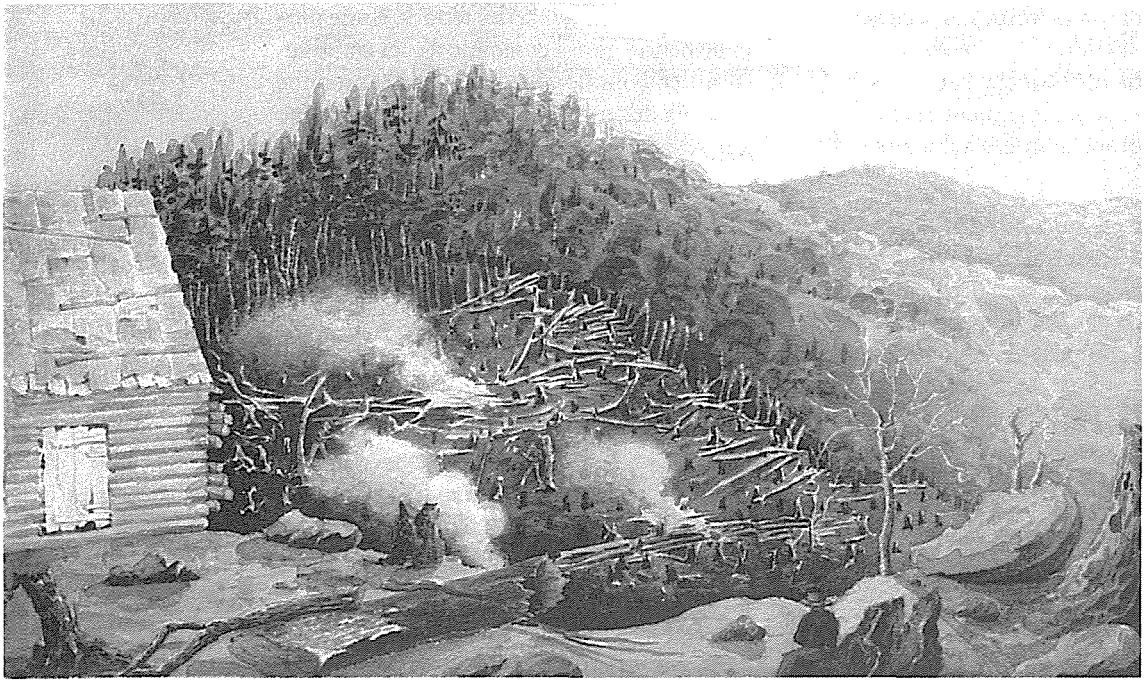
Qu'en est-il des animaux sur ces fermes ? Quelque 45 % des exploitations incluent des vaches, en moyenne 3 par ferme à Valcartier et entre 1 et 2 dans les autres localités, moins du tiers dispose de cochons et, quand c'est le cas, en moyenne 2,5, 16 % possèdent un étalon ou un cheval « coupé » et 9 % un bœuf

ou un taureau. Les vaches laitières contribuent, dans 42 % des fermes, à une production moyenne de près de 150 livres de beurre pour l'ensemble de ces établissements agricoles et près de 200 pour Valcartier. Pomme de terre, avoine et produits laitiers deviennent les instruments de survie des communautés dont une bonne proportion des habitants souffre de pauvreté et d'isolement.

Les recensements agricoles disponibles depuis 1831 à 1871 permettent de tenir compte de l'ensemble de l'espace agricole régional, et non plus seulement des contreforts des Laurentides, dans un portrait de ses transformations agricoles. L'examen de l'occupation agricole du territoire (tableau 12.8) confirme d'abord qu'elle s'étend encore substantiellement jusque dans les années 1850, mais qu'elle s'approche d'un plateau de saturation dans le nombre d'occupants de ferme et de superficie occupée en 1871. Selon John Neilson en 1819, la zone agricole de la région de Québec

> s'étend depuis le Cap Tourmente jusqu'à la rivière Sainte-Anne, y compris l'Ile d'Orléans. Les établissements actuels dans cette étendue sont tellement habités que les Terres ont été subdivisées en petites lisières qui ne suffisent point pour maintenir les propriétaires, et sur plusieurs il a été concédé des Emplacemens d'environ un Arpent en superficie pour y bâtir. Toute cette population n'a eu jusqu'à présent aucun moyen de s'étendre, si ce n'est en se transportant dans des endroits éloignés, les Etablissemens de l'Ile d'Orléans étant limités par le Fleuve, ceux de Beaupré, de Beauport et Charlebourg par des Montagnes, et le reste par des étendues de terre stérile et marécageuse. Les Montagnes offrent des barrières insurmontables pour le présent à l'extension des Etablissemens qu'elles bordent ; mais les Terres basses et marécageuses sont des obstacles qui peuvent aisément être et qui en effet ont été surmontés[67].

S'il est difficile de survivre sur les terres usées de l'aire seigneuriale, l'ouverture de nouvelles terres exige beaucoup des apprentis agriculteurs, que l'on désigne à l'époque de « colons ». Le défi est bien connu : « c'est parmi tous les Cultivateurs une maxime reçue (fondée sur expérience de près de deux cents ans) que celui qui ouvre une Terre nouvelle ne vit jamais assez long-tems pour jouir du fruit de ses travaux »[68]. Que ce soit les immigrants irlandais et anglo-écossais ou encore les Canadiens de souche française qui s'établissent dans l'arrière des seigneuries depuis Saint-Joachim jusqu'à Grondines, ces nouveaux agriculteurs se retrouvent sur les hauteurs de la Côte-de-Beaupré à Saint-Ferréol ou Laval, dans la partie nord des seigneuries et des cantons près de Québec (Saint-Gabriel, Stoneham et Tewkesbury) ou dans le nord de Portneuf à partir de Sainte-Catherine, en passant par Saint-Raymond, vers les cantons (Gosford et Alton), les seigneuries de l'arrière-pays (Fossambault, Bourg-Louis, Perthuis) et les rangs les plus éloignés du fleuve des seigneuries côtières, faisant partie pour certaines de leurs augmentations vers le nord-ouest. À mesure qu'ils sont occupés, ces territoires et leurs agriculteurs se détachent des paroisses d'origine de la côte de Portneuf et s'organisent pour constituer les sections du centre de Portneuf (de Saint-Casimir à Sainte-Jeanne de Neuville) et de Portneuf-Laurentides (Sainte-Catherine et Saint-Raymond).



Abatis près du lac Beauport, vers 1836. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040316)

Les débuts de l'agriculture dans ces parties de la région se réalisent dans des conditions difficiles, aggravées par l'absence ou l'insuffisance de moyens de communication. À la fin des années 1820, elles sont décrites ainsi par des contemporains : « s'engager pendant l'Eté à travailler à toutes espèces d'ouvrages qu'ils pouvaient trouver, soit dans Québec ou dans ses environs, et avec leurs épargnes de l'Eté de se rendre sur leurs terres vers l'automne ; de s'y batir une habitation temporaire ; et d'y passer l'hyver, de s'occuper à y abattre quelques acres de bois pendant l'hyver, et de le faire bruler au printems, d'y planter, force patates, un peu d'avoine et de pois, de revenir à Québec, et de travailler jusqu'au tems de la récolte ; alors de retourner comme auparavant et d'employer l'hyver à travailler, et d'y vivre sur le produit de leur ferme de l'été précédent. Ils peuvent faire ceci pendant trois ou quatre années, ou autant que cela est nécessaire »[69]. En cours de route, un peu de capital permet d'acquérir une vache et diversifier en produits laitiers et viande une alimentation surtout fondée sur la pomme de terre, le lard et la soupe aux pois. Une partie des premières cultures (avoine et foin) permet de soutenir quelques vaches, un cheval, des cochons et parfois un bœuf, alors que le fumier animal contribue à la fertilisation des champs. Une grange vient protéger des intempéries les réserves de céréales et le bétail.

Tableau 12.8

Occupation agricole de la région de Québec en nombre, superficie et affectation à la culture, 1831-1871

	1831	1844	1851	1861	1871
Occupants agricoles (nombre)					
Côte de Beaupré	*321*		*777*	*759*	*803*
Île d'Orléans	*604*		*602*	*373*	*469*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	925		1 379	1 132	1 272
Côte de Portneuf	*974*		*1 497*	*1 475*	*1 191*
Centre de Portneuf	*0*		*305*	*580*	*698*
Portneuf-Laurentides	*240*		*608*	*609*	*909*
Portneuf	1 214		2 410	2 664	2 798
Québec (Comté)	996		1 576	1 920	1 789
Région de Québec (total)	**3 135**		**5 365**	**5 716**	**5 859**
Superficie occupée (arpents/acres)					
Côte de Beaupré	*72 077*	*71 558*	*88 095*	*111 882*	*109 300*
Île d'Orléans	*38 490*	*48 752*	*53 972*	*47 922*	*45 284*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	110 567	120 310	142 067	159 804	154 584
Côte de Portneuf	*108 787*	*171 898*	*162 888*	*182 411*	*125 933*
Centre de Portneuf			*29 038*	*54 174*	*71 893*
Portneuf-Laurentides	*24 316*	*45 456*	*56 516*	*64 196*	*89 506*
Portneuf	133 103	217 354	248 442	300 781	287 332
Québec (Comté)	105 164	112 735	147 479	163 053	128 047
Région de Québec (total)	**348 834**	**450 399**	**537 988**	**623 638**	**569 963**
Superficie améliorée/en culture (arpents/acres)					
Côte de Beaupré	*17 994*	*28 406*	*29 495*	*29 754*	*33 411*
Île d'Orléans	*20 236*	*21 340*	*32 884*	*31 730*	*33 358*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	38 230	49 746	62 379	61 484	66 769
Côte de Portneuf	*58 787*	*62 383*	*65 069*	*76 363*	*61 694*
Centre de Portneuf			*5 998*	*16 280*	*32 540*
Portneuf-Laurentides	*4 461*	*7 484*	*11 745*	*18 307*	*31 370*
Portneuf	63 248	69 867	82 812	110 950	125 604
Québec (Comté)	41 917	46 251	57 813	70 389	62 560
Région de Québec (total)	**143 395**	**165 864**	**203 004**	**242 823**	**254 933**

Sources : recensements publiés du Bas-Canada 1831 et du Canada, 1844, 1851, 1861 et 1871. Pour les occupants, il s'agit en 1831 des familles tirant leur subsistance de l'agriculture. Les unités de superficie des terres sont exprimées en acres dans la source, mais correspondent généralement aux arpents soit une sous-estimation d'environ 15 %. Plusieurs données à l'échelle des localités, tirées de ces sources, comportent des erreurs de calcul et de transcription qui les rendent très vulnérables et influencent les données par comtés ou secteurs : dans certains cas (soulignés ici) les écarts sont considérables, par exemple de quelque 50 000 arpents/acres en moins à Cap-Santé en 1851 ou d'environ 30 000 en trop à Pointe-aux-Trembles en 1861 ou de quelques milliers en surplus à Sainte-Anne de Beaupré en 1844.

Tableau 12.9

Récolte des principales cultures sur les fermes de la région de Québec, pendant l'année précédant les recensements de 1831 à 1871

	1830	1843	1850	1860	1870
Blé produit (minots-boisseaux)					
Côte de Beaupré	*39 693*	*6 692*	*21 749*	*20 584*	*20 781*
Île d'Orléans	*33 096*	*3 760*	*10 647*	*7 074*	*3 765*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	72 789	10 452	32 396	27 658	24 546
Côte de Portneuf	*63 060*	*6 113*	*33 925*	*26 446*	*13 399*
Centre de Portneuf		*0*	*2 408*	*3 245*	*5 459*
Portneuf-Laurentides	*782*	*182*	*3 124*	*5 223*	*7 409*
Portneuf	63 842	6 295	39 457	34 914	26 267
Québec (Comté)	22 028	1 622	15 801	6 665	8 228
Région de Québec (total)	**158 658**	**18 369**	**87 654**	**69 237**	**59 041**
Avoine produite (minots-boisseaux)					
Côte de Beaupré	*38 073*	*73 356*	*65 149*	*117 699*	*149 537*
Île d'Orléans	*38 787*	*64 825*	*81 880*	*96 494*	*86 278*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	76 860	138 181	147 029	214 193	235 815
Côte de Portneuf	*120 995*	*220 544*	*185 972*	*360 202*	*283 934*
Centre de Portneuf			*22 988*	*90 921*	*136 742*
Portneuf-Laurentides	*14 615*	*23 778*	*43 408*	*86 358*	*154 329*
Portneuf	135 609	244 322	252 368	537 481	575 005
Québec (Comté)	115 195	158 118	175 065	296 368	265 265
Région de Québec (total)	**327 663**	**540 621**	**574 462**	**1 048 042**	**1 076 085**
Pommes de terre (minot-boisseaux)					
Côte de Beaupré	*49 282*	*66 178*	*38 953*	*64 302*	*117 908*
Île d'Orléans	*56 728*	*84 018*	*68 821*	*77 605*	*173 071*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	106 010	150 196	107 774	141 907	290 979
Côte de Portneuf	*143 057*	*171 226*	*57 293*	*144 786*	*194 445*
Centre de Portneuf			*13 342*	*48 036*	*107 465*
Portneuf-Laurentides	*52 660*	*77 069*	*71 182*	*130 807*	*241 698*
Portneuf	195 717	248 295	141 817	323 629	543 608
Québec (Comté)	252 842	328 855	215 199	362 695	532 799
Région de Québec (total)	**554 569**	**727 346**	**464 790**	**828 231**	**1 367 386**
Foin (tonnes)					
Côte de Beaupré			*6 248*	*5 305*	*5 330*
Île d'Orléans			*6 070*	*3 533*	*5 595*
Côte de Beaupré et Île d'Orléans			12 319	8 838	10 925
Côte de Portneuf			*12 039*	*11 720*	*13 448*
Centre de Portneuf			*1 474*	*1 308*	*5 140*

	1830	1843	1850	1860	1870
Portneuf-Laurentides			*1 779*	*2 306*	*4 642*
Portneuf			15 293	15 334	23 230
Québec (Comté)			18 031	20 412	22 040
Région de Québec (total)			**45 642**	**44 584**	**56 195**

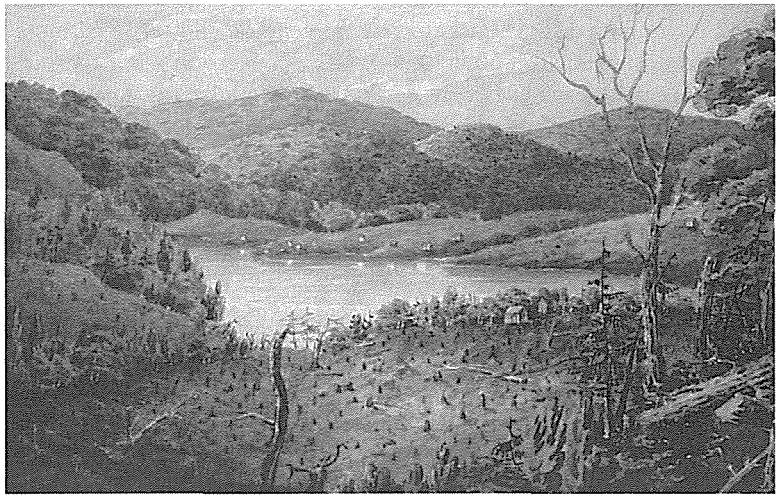
Sources : recensements publiés du Bas-Canada 1831 et du Canada, 1844, 1851, 1861 et 1871. Les données sont indiquées en minots en 1830, en boisseaux de Winchester en 1843 et en boisseaux en 1850 à 1870. Nous avons considéré pour les besoins de cette analyse ces unités comme équivalentes, tenant compte de la confusion à l'époque pour les contemporains et que la différence se situe à un maximum de 10 % (voir Normand Perron, *Systèmes de poids*..., p. 28-29). Pour le foin, les données en bottes ont été converties sur la base de 16 livres par bottes (*ibid.*, p. 19).

Même si les recensements agricoles de 1831 à 1871 laissent fortement à désirer en termes de qualité et de cohérence et qu'ils fournissent un bilan sur une année, bonne ou mauvaise, ils confirment la transition entre la prédominance du blé dans la production céréalière et la pénétration de nouvelles cultures, certaines destinées à l'alimentation animale, favorisant une diversification des sources de revenus et une meilleure adaptation à la nature des sols et aux conditions climatiques. Le tableau 12.9 illustre le déclin très apparent et généralisé dans la région des récoltes de blé surtout entre 1830 et 1850 et plus graduel par la suite : à l'échelle locale de 1830 à 1870, les réductions varient beaucoup, de radicale et généralisée sur l'île d'Orléans (- 90 %) et sur la côte de Portneuf (- 80 %), à modérée sur la Côte-de-Beaupré (- 50 %) et dans le comté de Québec (- 63 %). Par ailleurs, les quantités augmentent substantiellement dans le centre de Portneuf et Portneuf-Laurentides, alors en ouverture rapide à l'agriculture, pour assurer un approvisionnement au moins minimal des moulins régionaux, et partant des familles, en farine, mais restent encore très loin de celles des autres cultures.

D'autres cultures prennent la relève, surtout l'avoine, dont la production dans la région connaît une croissance remarquable et généralisée au point où elle dépasse le million de boisseaux aux recensements de 1860 et 1870, alors que le blé n'atteint plus qu'environ 60 à 70 000. Cette conversion semble se produire plus tôt sur l'île d'Orléans et la côte de Portneuf et plus tardivement ailleurs et elle explique pourquoi, d'après les recensements industriels de 1851 à 1871, un grand nombre de moulins à farine de la région commencent à transformer de l'avoine en gruau ou gaudriole. Les autres céréales (le seigle, l'orge, les pois et le sarrasin) ne représentent pas des quantités très importantes, stables à un peu plus de 30 000 minots/boisseaux pour les pois, autour de 20 000 pour l'orge, entre 20 et 30 000 pour le seigle et en hausse d'environ 7 000 en 1831 et 1844 à près de 50 000 en 1870 pour le sarrasin. Dans ce cas, cela dénote une adoption de cette céréale dans les zones en ouverture à l'agriculture (Saint-Ferréol, Saint-Tite, le centre de Portneuf et Portneuf-Laurentides) ou même en 1870 dans certaines localités d'occupation ancienne sur l'île d'Orléans (Saint-Laurent et Saint-Jean), dans Québec (L'Ancienne-Lorette et Saint-Ambroise) et dans Portneuf (Deschambault et Grondines par exemple). En 1870, le sarrasin rejoint presque le blé en volume.

Parmi les autres principales cultures, la pomme de terre poursuit une entrée remarquée et bientôt dominante dans les récoltes des agriculteurs de la région. Les volumes se multiplient globalement par trois de 1850 à 1870, répartis à travers toute le territoire, mais à des rythmes différents selon les localités et secteurs. L'adoption de ce tubercule commence dans les zones en cours d'établissement du nord de Québec (Valcartier, Stoneham) et du centre de Portneuf (Saint-Casimir à Sainte-Jeanne-de-Neuville) et de Portneuf-Laurentides (Sainte-Catherine), mais s'étend, en 1860 et surtout 1870, dans les zones anciennes notamment sur l'île d'Orléans (Saint-Jean principalement), dans Québec (Sainte-Foy) et la côte de Portneuf (Saint-Augustin). Au dernier recensement de la période, Valcartier (Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-Ouest) domine la production régionale avec 166 000 boisseaux, suivi de Saint-Raymond à 122 000 et de Sainte-Foy à 96 000. Malgré ces volumes très importants, la production de pommes de terre (6 à 9 000 acres de 1850 à 1870) occupe une portion plus faible des superficies en culture que les céréales, soit essentiellement l'avoine (45 000 à 60 000 acres en 1850 et 1860), et le foin (45 000 acres en 1870). Finalement, le foin se taille une place accrue dans la production céréalière de la région et répond aux besoins grandissants de l'alimentation animale hivernale. Sans qu'il soit possible de déterminer, à partir des recensements d'avant 1870, les superficies qui y sont consacrées, le foin joue un rôle déterminant et stable dans l'économie agricole régionale.

Avec le développement de cultures aux fins d'alimentation animale, il faut conclure que des activités d'élevage et de première transformation sur place de produits animaux s'implantent, surtout le lait et des dérivés comme le beurre, la viande et le cuir. Le cheptel bovin vient d'abord à l'esprit, que ce soit les vaches laitières, dont on commence à identifier spécifiquement la présence au recensement de 1851, ou les autres bovins pour l'élevage (taureaux, bœufs, génisses et veaux). Globalement, les bovins et les vaches laitières font partie de plus en plus de l'or-



Champs défrichés près du lac Beauport vers 1836. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040347)

dinaire de toute exploitation agricole : aussitôt qu'il le peut, l'agriculteur fait l'acquisition de quelques vaches et de quelques bovins et cela se reflète dans une croissance régulière du cheptel entre 1831 et 1871.

Tableau 12.10

Principales productions animales de la région de Québec, 1831-1871

	1831	1844	1851	1861	1871
Tous les bovins (nombre)					
Côte de Beaupré	*4 431*	*4 213*	*5 247*	*6 566*	
Île d'Orléans	*4 313*	*4 841*	*5 490*	*7 443*	
Côte de Beaupré et Île d'Orléans	8 744	9 054	10 737	14 009	11 514
Côte de Portneuf	*12 786*	*9 951*	*10 277*	*14 906*	
Centre de Portneuf			*1 091*	*3 518*	
Portneuf-Laurentides	*727*	*917*	*1 731*	*3 324*	
Portneuf	13 513	10 868	13 099	21 748	17 526
Québec (Comté)	5 396	5 832	6 728	11 431	8 534
Région de Québec (total)	**27 653**	**25 754**	**30 564**	**47 188**	**37 574**
Vaches laitières (nombre)					
Côte de Beaupré			*2 232*	*2 138*	
Île d'Orléans			*2 324*	*2 039*	
Côte de Beaupré et Île d'Orléans			4 556	4 177	4 782
Côte de Portneuf			*4 608*	*4 527*	
Centre de Portneuf			*575*	*1 134*	
Portneuf-Laurentides			*1 001*	*1 051*	
Portneuf			6 184	6 712	8 873
Québec (Comté)			3 882	5 172	5 378
Région de Québec (total)			**14 622**	**16 061**	**19 033**
Beurre (livres)	**1830**	**1843**	**1850**	**1861**	**1871**
Côte de Beaupré			*61 654*	*115 721*	
Île d'Orléans			*55 121*	*55 885*	
Côte de Beaupré et Île d'Orléans			116 775	171 606	215 098
Côte de Portneuf			*119 056*	*183 489*	
Centre de Portneuf			*8 394*	*40 168*	
Portneuf-Laurentides			*28 554*	*62 456*	
Portneuf			156 004	286 113	425 275
Québec (Comté)			93 108	226 227	297 421
Région de Québec (total)			**365 887**	**683 946**	**937 794**

Sources : recensements publiés du Bas-Canada 1831 et du Canada, 1844, 1851, 1861 et 1871. Les bovins incluent les taureaux, bœufs, vaches laitières, veaux et génisses. Les résultats de 1861 paraissent élevés pour les autres bovins et il faut peut-être prendre en considération la date de ce recensement (14 janvier 1861) en comparaison du 2 avril pour 1871.

Malgré une progression significative, il serait exagéré d'y voir déjà un virage majeur vers l'industrie laitière, même si la production de beurre sur les fermes connaît une accélération marquée, triplant presque en 20 ans de 1851 à 1871 et doublant au moins, partout dans la région (tableau 12.10). En effet, le nombre moyen de vache laitière par occupant agricole ne connaît pas une augmentation si importante : pour la région dans son ensemble, il se situe à 2,8 en 1851 et 1861 et passe à 3,25 en 1871 et ne s'approche d'une moyenne de 6,0 que dans les paroisses de l'île d'Orléans en 1861, ce qui indiquerait une production dépassant nettement l'échelle de l'autosuffisance alimentaire dans plusieurs fermes. Pour l'ensemble des bovins par ailleurs, la moyenne régionale frôle les 6,0 par ferme 1851, les dépasse à 6,4 en 1871 et atteint même 8,25 en 1861, avec des niveaux élevés dépassant la vingtaine dans certaine localités, ce qui laissent à penser qu'il existe de troupeaux de grande taille dans plusieurs parties de la région, surtout toutes les paroisses de l'île d'Orléans, mais aussi dans plusieurs de la côte de Portneuf (Saint-Augustin et les Écureuils) et de la Côte-de-Beaupré (L'Ange-Gardien et Château-Richer).

D'autres animaux peuplent les fermes de la région. Le cheval devient un force motrice de plus en plus utilisée et en voie de remplacer le bœuf dans le trait des instruments aratoires, il s'en trouve un ou deux par ferme (moyenne d'environ 1,5). Le porc affirme sa présence à raison de deux à trois par exploitation, le double dans plusieurs localités de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, pour un total régional d'environ 15 000. Finalement, une trentaine de milliers de moutons fournissent laine et viande aux agriculteurs entre 1831 et 1861 et 43 000 en 1871,



Labourage avec des bœufs sur l'Île d'Orléans, vers les années 1930. (Musée des sciences et des technologies du Canada, coll. Canadien national, n° 12283)

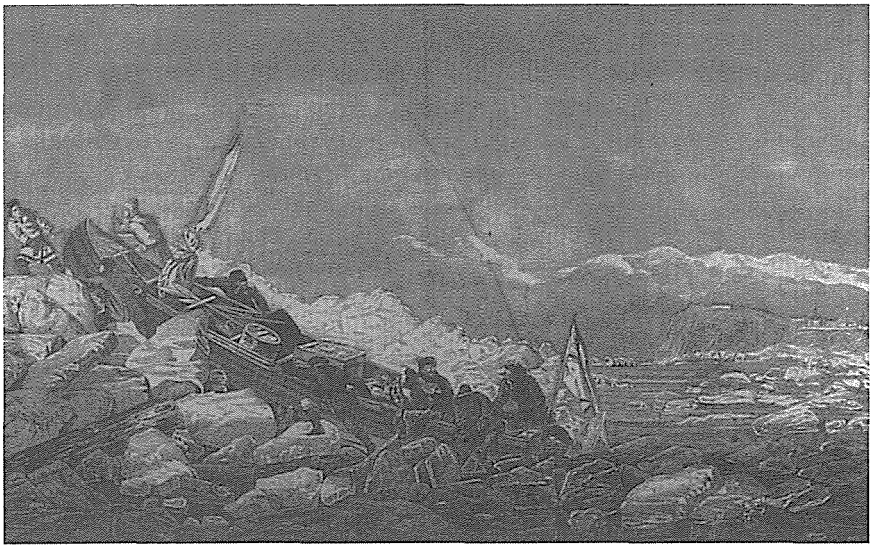
soit près d'une dizaine par occupant de terre en 1831, un peu plus de 5 en 1851 et 1861 et 7,4 en 1871, avec des concentrations plus marquées dans la plupart des localités de la Côte-de-Beaupré, de la côte de Portneuf et de l'île d'Orléans. Les autres animaux (les poules, par exemple) ne sont pas encore recensés et viennent compléter une présence animale indispensable, représentant une contribution à l'autoconsommation alimentaire, aux travaux de la ferme et à la fertilisation des terres.

La ferme devient également une petite unité de transformation supplémentaire des ressources animales et végétales, à l'aide d'appareillages rudimentaires, pour consommation ou vente à proximité ou dans les marchés. Ainsi, des quantités non négligeables de laine (65, 78 et 109 000 livres respectivement en 1851, 1861, 1871) se retrouvent dans des étoffes foulées et de la flanelle à raison de 30 à 40 000 verges chacune, en 1851 et 1861. Quelque 80 000 livres de lin deviennent 60 000 verges de toile à ces mêmes recensements. La sève d'érable se transforme au printemps en près de 600 000 livres de sucre pour les besoins de la famille et pour la vente, soit en moyenne une centaine de livres par occupant, nettement plus élevé sur la Côte-de-Beaupré (Château-Richer et L'Ange-Gardien), très faible dans les environs de Québec.

Tous ces produits de la ferme inscrivent également les exploitations agricole dans des circuits commerciaux vers la ville de Québec et ses marchés publics, tout comme vers des établissements de première transformation en région destinés aux marchés locaux, régionaux et internationaux, les moulins. En effet, l'approvisionnement de la ville de Québec en produits alimentaires et produits agricoles devient rapidement une préoccupation importante des autorités municipales, avec la croissance rapide de sa population et la présence estivale de très nombreux immigrants, marins, militaires et travailleurs impliqués dans le transport du bois ayant besoin de ravitaillement (voir chapitre 10). Même si, à cette époque, certains urbains possèdent des animaux et un petit jardin et que plusieurs laitiers possèdent des troupeaux de vaches pour distribution du lait en ville, les résidents de Québec doivent rapidement s'en remettre aux ressources de la campagne environnante pour répondre à leurs besoins alimentaires et les marchés urbains, organisés progressivement pour éviter l'anarchie des échanges improvisés entre agriculteurs et clients partout dans la ville, deviennent des lieux réglementés et contrôlés pour leur salubrité et pour la qualité et les prix des denrées. De plus, certains artisans s'approvisionnent à la campagne, tels les boulangers en farine, les bouchers en animaux et viandes et les tanneurs en peaux. Les propriétaires de chevaux, aussi bien les particuliers que les charretiers, recherchent du foin pour leur fourrage, de la paille comme litière et des acheteurs pour écouler le fumier qui s'accumule dans les écuries. Toutes ces transactions ont laissé peu de traces et cela rend difficile d'évaluer l'origine des agriculteurs actifs aux marchés, devenus nombreux et installés dans des bâtiments permanents, et la nature et le volume des produits vendus à une population urbaine qui atteint les 60 000 au milieu du siècle.

Pour les agriculteurs de la région, l'accès aux marchés de Québec dépend des moyens de transports disponibles à l'année entre leur exploitation et la ville : certains résidents des localités riveraines du fleuve accostent en petites embarcations avec leurs produits aux quais de Québec, en Basse-Ville ou sur la rive sud de la Saint-Charles ou utilisent le traversier entre l'île d'Orléans et le port de Québec ou encore, durant l'hiver, font usage des ponts de glace reliant l'île d'Orléans à Québec et à la Côte-de-Beaupré ou la rive sud à Québec. Ceux qui demeurent à l'intérieur des terres ne peuvent éviter les chemins et les ponts et doivent se battre au printemps et à l'automne avec des conditions boueuses qui ralentissent les déplacements, endommagent les charrettes et occasionnent des blessures aux chevaux. Bien sûr, les chemins à barrière macadamisés viennent améliorer la qualité des voies carrossables, au tournant des années 1830 et à partir des années 1840, mais au prix d'un ou plusieurs péages grevant les revenus de vente de produits agricoles et provoquant de vives résistances aux augmentations envisagées (voir plus loin).

Les déplacements vers les marchés de Québec font partie des stratégies de survie économique des ruraux des environs de Québec. Un agriculteur d'aussi loin que Valcartier explique en 1829 comment la fréquentation des marchés de Québec pour y vendre ses produits dépend des conditions saisonnières des chemins et s'intègre à son calendrier d'activités agricoles. Ainsi, pour lui, « la saison de l'hyver n'est bonne qu'à apporter ses produits au marché, et que c'est l'époque la plus favorable pour cet objet ». De plus, « si l'on charroye du foin ou de la paille à plus de cinq lieues, c'est autant de tems perdu pour le cultivateur ; au contraire en amenant une vache ou un bœuf gras, des cochons ou d'autres animaux au marché, cela lui est profitable, parce qu'il perd moins de tems à les vendre, et



Canot traversant le Saint-Laurent à Québec en hiver, gravure de 1870. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, *Opinion Publique*, vol. 1, n° 6, p. 45, 12 février 1870)

conséquemment il est exposé à moins de dépense ». Par ailleurs, « une personne qui a beaucoup de fourrages, et qui a un peu d'argent, peut venir au marché de Québec, et peut acheter une bonne vache pour dix ou douze piastres, et au printemps peut revendre la même vache depuis £ 8 jusqu'à £ 10, ce qui laisse au fermier l'engrais pour améliorer sa terre, et un profit claire pour ses peines ». La venue au marché présente d'autres risques : « on voit généralement que ceux qui fréquentent souvent les marchés, contractent des habitudes d'ivrognerie, en arrêtant aux auberges qui se rencontrent sur leur route »[70].

Dans les décennies suivantes, une meilleure organisation des marchés urbains et des chemins de la campagne à la ville en renforce les retombées sur l'agriculture de la région. On peut certainement présumer que les productions animales de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans trouvent une place sur le marché de Québec, de même que des légumes et fruits, frais ou conservés dans des caveaux. Les agriculteurs des environs de Québec et de Portneuf y apportent également leurs produits et se préoccupent tout autant des péages des ponts et des chemins que des droits exigés d'eux par la ville de Québec, comme en témoigne une résolution du Conseil de comté de Portneuf de 1852 adressée à la Législature provinciale demandant de « faire disparaître le droit du Conseil de la Cité de Québec de taxer les cultivateurs de la campagne pour vendre leurs produits agricoles sur les marchés de Québec, afin de ne pas laisser entièrement pénaliser l'industrie des cultivateurs[71] ». Si l'éventail des produits s'étend, la concurrence extérieure sur les marchés de Québec vient entamer la production locale : un observateur remarque en 1851 que « je ne puis élever des volailles pour le marché avec profit ; mais d'autres peuvent le faire, attendu que le marché est toujours abondamment fourni. Les poulets de printemps viennent généralement de Montréal par les steam-boats ; ils se vendent toujours à meilleur marché qu'on ne pourrait les élever ici, attendu la différence de climat[72] ». Toutefois, une partie importante des produits de la ferme, tout particulièrement les céréales, s'orientent plutôt vers l'industrie locale de première transformation.

La transformation des ressources : les moulins

La première transformation des produits agricoles et forestiers locaux se fait dans le cadre seigneurial (banalité) dans des moulins à farine opérés par un meunier et dispersés sur le territoire de la région le long des cours d'eau. Certains sont de bonne taille, d'autres de simples filets d'eau gonflés par la fonte printanière ou les pluies saisonnières. Elle se développe aussi, en association avec la farine ou indépendamment sur des fermes, sous la forme de moulins à carder et à fouler la laine et de moulins à scie. Les installations existent parfois depuis le Régime français, mais leurs activités sont mal connues dans leur ensemble, avant le premier recensement industriel de 1851 et il faut attendre celui de 1871 pour obtenir une information systématisée et relativement complète[73]. Faute de mieux, le tableau 12.11 se contente de les compter sans égards à leur taille et permet de constater une présence considérable de moulins à farine et à céréales de 1831 à



Vieux moulin bâti par les Jésuites au XVII[e] siècle, état au début du XX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

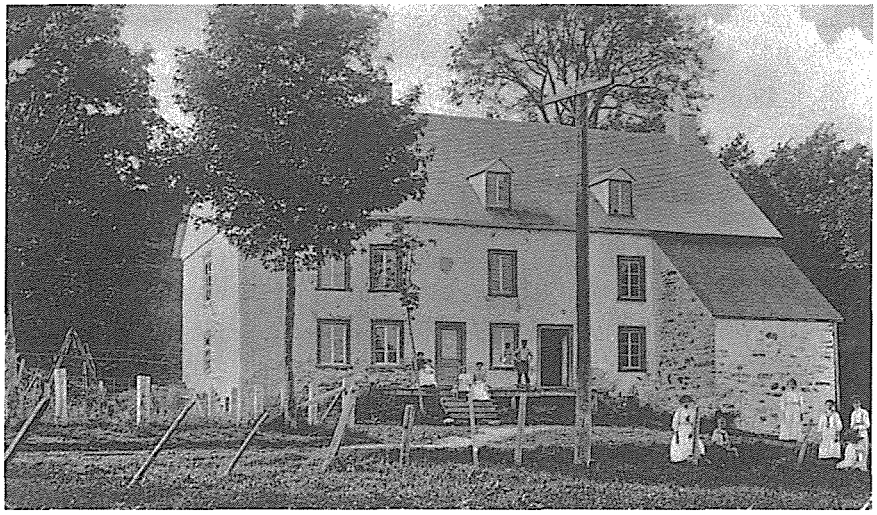
1871, soit d'entre 25 et 35, avec une augmentation importante au tournant des années 1870 à une soixantaine. Cette présence découle de l'application du système seigneurial depuis le régime français qui oblige les censitaires à faire moudre leurs céréales au moulin banal lorsqu'il en existe un et également de l'abolition du régime seigneurial en 1854 et de la fin de cette obligation, qui ouvre le marché d'une première transformation des céréales (blé et avoine surtout). La croissance de 1871 pourrait s'expliquer ainsi, en conjonction avec l'ouverture hors des territoires seigneuriaux de nouveaux établissements agricoles de l'arrière-pays.

Tableau 12.11

Nombre de moulins par types et divisions de la région de Québec de 1831 à 1871

Types de moulins	Divisions de la région	1831	1851	1861	1871
		Bouch.	Impr.	Man.	Man.
Moulins à farine					
	Côte-de-Beaupré	1	4	3	9
	Île d'Orléans	4	9	8	7
	Québec (comté)	7	7	9	15
	Portneuf	14	15	10	31
	Total	26	35	30	62
Moulins à carder et à fouler					
	Côte-de-Beaupré	1	1	3	7
	Île d'Orléans	0	5	6	7
	Québec (comté)	6	7	3	5
	Portneuf	5	10	4	15
	Total	12	23	16	34
Moulins à scie					
	Côte-de-Beaupré	2	9	11	24
	Île d'Orléans	2	22	13	18
	Québec (comté)	15	18	16	23
	Portneuf	43	35	12	62
	Total	62	84	52	127
Grand total des moulins		100	142	98	223

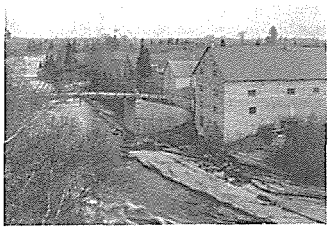
Sources : Pour 1831, Joseph BOUCHETTE, *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, Londres, Longman, 1832, comtés de Montmorency, Orléans, Portneuf et Québec ; Recensements du Canada 1851, 1861 et 1871, version manuscrite sur microfilm et sur internet (BAC pour 1851) [Man.] et version imprimée [Impr.]. Le recensement imprimé de 1851 a été retenu, car, au recensement de 1851 [Man.], les feuillets des localités de Saint-Casimir, Grondines, Deschambault, Saint-Basile, Les Écureuils et Alton manquent dans Portneuf, Saint-Ambroise et Beauport dans Québec, l'Ange-Gardien, Laval et Sainte-Anne dans Montmorency et cela provoque des écarts majeurs entre les deux relevés. Plusieurs établissements peuvent abriter plus d'un type de moulins autour de la même source d'énergie hydraulique et ces moulins ont été comptés séparément dans leur catégorie.



Moulin de Saint-Laurent, île d'Orléans, photo des années 1900. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

L'héritage seigneurial des moulins à farine se perpétue depuis la fin du XVIII[e] siècle : d'une part trois moulins du Séminaire de Québec desservent les censitaires de la Côte-de-Beaupré, celui de Château-Richer d'abord au Petit-Pré sur la rivière Lottainville, régularisée par un réservoir et le détournement d'un autre cours d'eau, desservant aussi L'Ange-Gardien et Sainte-Anne-de-Beaupré ; celui de Saint-Ferréol (rivière Jean-Larose) et celui de Saint-Joachim (rivière Blondelle) valant 3 000 £ et moulant 8 000 minots d'après le recensement de 1851. D'après les travaux de Noël Bélanger, les seigneurs ecclésiastiques éprouvent de grandes difficultés à rentabiliser les opérations de leurs moulins. Cela s'expliquerait par la grande taille de la seigneurie, son éloignement de la direction seigneuriale et un contrôle loin d'être complet sur les censitaires près des limites de la seigneurie à l'ouest (Laval ou l'arrière de L'Ange-Gardien) qui font moudre ailleurs et sur leurs meuniers que les autorités du Séminaire doivent mieux rémunérer comme incitatif. Avec la fin du régime seigneurial, le Séminaire s'en départit sans trop de regrets, soit le Petit-Pré en 1870 à George Benson Hall et celui de Saint-Ferréol dans les années 1860 et on voit des moulins privés s'installer notamment au Sault-à-la Puce à partir du milieu des années 1850[74].

De même, plusieurs moulins seigneuriaux desservent les agriculteurs des paroisses de l'île d'Orléans : ils auraient coûté de 300 à 600 £, d'après le recensement de 1851, et une production annuelle de 5 000 à 18 000 minots. Il s'agit cependant de petits établissements, en activité quelques mois par année seulement lorsque le faible débit des petits cours d'eau qui les alimentent le permet. Malgré cette limite, le meunier joue parfois un rôle important, comme en témoigne le cas de Louis Poulin, meunier de la seigneurie de Sainte-Famille et Saint-Jean, qui représente le seigneur Malcolm Fraser à l'église et accède même au statut de seigneur en faisant l'acquisition de la seigneurie en 1805, léguée ensuite à ses descendants[75].



Vieux moulin sur la rivière Jacques-Cartier à Pont-Rouge, photo des années 1900. (Collection Madeleine Morency)

Après l'abolition du régime seigneurial, son petit-fils, Alexandre, est identifié au recensement de 1861 comme simple cultivateur.

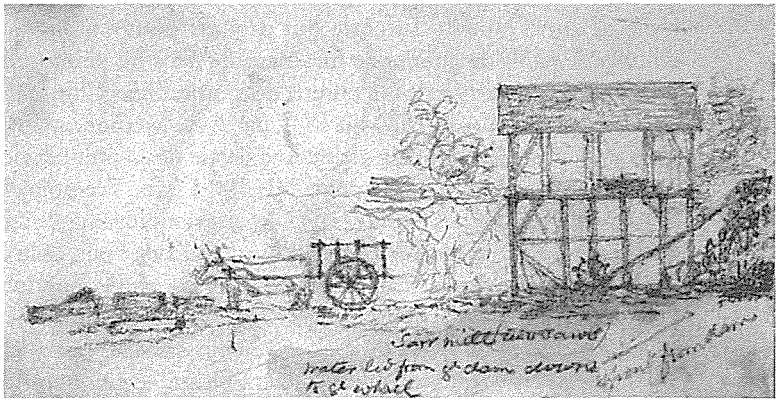
Dans les seigneuries de Portneuf, une quinzaine de moulins à farine rendent aux censitaires des services de mouture des céréales, surtout dans les localités riveraines du fleuve depuis Grondines jusqu'à Saint-Augustin-de-Desmaures et aussi plus au nord à Sainte-Catherine (Fossambault). De toute évidence, il s'agit aussi de petits établissements sur de petits cours d'eau et comparables aux autres de la région, mais tout de même celui d'un seigneur anglophone de la région s'est distingué un temps par son ampleur et l'envergure de ses ambitions extrarégionales : les moulins de George Allsopp sur la Jacques-Cartier. Il faut parler de plusieurs moulins, dont l'un banal a été acquis par Allsopp en 1773 avec les seigneuries de Jacques-Cartier et d'Auteuil et un autre construit en 1777, pour alimenter son commerce de farine notamment vers l'Angleterre et sa boulangerie de la Basse-Ville de Québec qui fabriquait les biscuits destinés aux arrimeurs de navires et aux militaires. Les opérations à l'embouchure de la Jacques-Cartier dominaient, à la fin des années 1780, la production meunière québécoise avec une capacité de 65 000 minots jusqu'à ce qu'un incendie détruise le moulin principal en 1793 et menace de faillite l'ensemble des entreprises d'Allsopp. Ce dernier s'en sort difficilement et reconstruit dans les années suivantes un nouveau moulin et d'autres dans un complexe industriel, en impliquant quelques-uns de ses garçons, surtout George Waters, qui lui succède après son décès en 1805. De 1800 à 1805, ces moulins peuvent profiter d'un marché d'exportation en Angleterre florissant, de même que d'un approvisionnement en blé à l'échelle continentale, mais ils ne retrouvent pas leur vigueur passée, pas plus que l'exploitation subséquente de George Waters Allsopp ne paraît pouvoir le faire. D'ailleurs, les Allsopp laissent les moulins à bail et, devant une réorientation de la production agricole régionale vers d'autres céréales, tentent plutôt d'élargir leurs activités vers le sciage et le papier en conjonction avec d'autres installations sur la rivière Portneuf[76].

Dans les environs de Québec, les seigneuries des Juchereau-Duchesnay avaient également leurs modestes moulins à farine, que ce soit aux limites de Portneuf à Gaudarville (Cap-Rouge), à Sainte-Catherine ou à l'est à Beauport, tout comme celles des Jésuites, reprises à compter de 1800 par le gouvernement du Bas-Canada à titre de gestionnaire de leurs biens en déshérence, à l'Ancienne-Lorette et à Charlesbourg[77]. Certains de ces moulins tombent en ruine, dont celui du gouvernement à l'Ancienne-Lorette, selon le témoignage du recenseur en 1851, et justifie les censitaires de faire affaires avec d'autres. À côté de ces établissements de tailles moyennes ou petites, quelques autres à Beauport vont s'appuyer sur la rivière Beauport comme source d'énergie et atteindre une taille respectable : notamment le plus important de la région, celui de commerçants de grains et de farine, les frères Louis Renaud de Montréal et Jean-Baptiste Renaud de Québec, construit dans les années 1850 et valant 26 000 $ en 1861, alors qu'il transforme 80 000 minots de blé en farine, fleur et son d'un valeur totale de près de 115 000 $ et embauche 9 employés et qu'il opère toujours à ce niveau en 1871. Il s'y produit

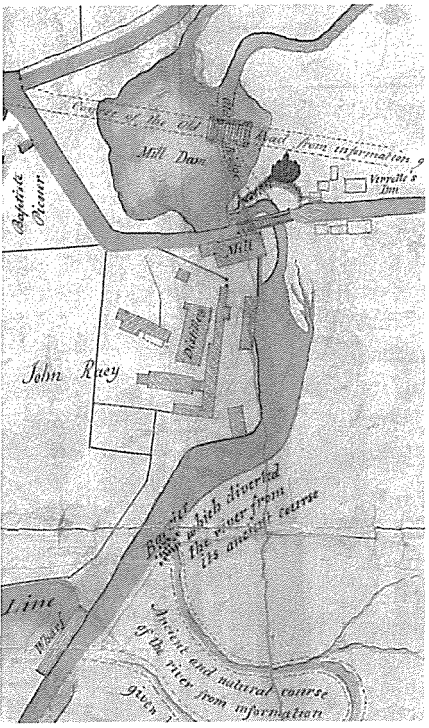
à cette époque en plus de la farine et de l'avoine, de l'orge et des pois cassés et son marché s'étend à l'échelle bien sûr de Québec, mais aussi du Québec, des provinces maritimes et à certaines périodes au marché britannique[78]. De taille imposante aussi, celui de William Brown produirait pour 60 000 $ au moment du recensement de 1861, mais moins de 18 000 $ en 1871.

Ces moulins à farine et leurs installations hydrauliques permettent fréquemment une diversification par dérivation de l'énergie vers d'autres machines et plusieurs exemples de moulins associés de petite taille, à carder et à fouler la laine ou à scier le bois, se retrouvent dans le même établissement ou le long de mêmes cours d'eau de la région. Les moulins à scie abondent (voir tableau 12.11) et se répartissent sur un vaste territoire pour desservir les constructions résidentielles et capter la ressource dans l'arrière-pays. Avant les années 1870, seuls les moulins à scie de l'embouchure de la Montmorency et des anses autour de Québec atteignent une envergure respectable et parmi ceux-ci, celui des chutes Montmorency ressort nettement.

Au début du XIX[e] siècle, le site des chutes Montmorency présentait une grand intérêt pour plusieurs entrepreneurs qui y voyaient un endroit ayant un potentiel plus productif qu'une résidence d'été pour le gouverneur Haldimand ou d'autres membres de l'élite québécoise avec vue imprenable sur l'île d'Orléans et Québec. En 1801, la perspective d'un commerce du bois avec l'Angleterre attire à Québec le marchand et industriel britannique Henry Usborne et un de ses employés, Peter Patterson, devenu à compter de 1809 son associé responsable de la filiale québécoise de la firme. Impliqué dans l'expédition sur le marché britannique de mats et d'espars, ainsi que de bois équarris, Usborne s'était lancé dans la construction de grandes scieries équipées de nombreuses scies circulaires à Maskinongé au Bas-Canada, et à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, de sorte que le site de Montmorency s'inscrivait dans sa stratégie de développement de la production nord-américaine de madriers. Patterson fait donc l'acquisition ou mandate la construction, de 1811 à 1818, d'un moulin à scie de grande taille situé au bas des



Moulin à scie artisanal, île d'Orléans, vers 1875. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-035787)

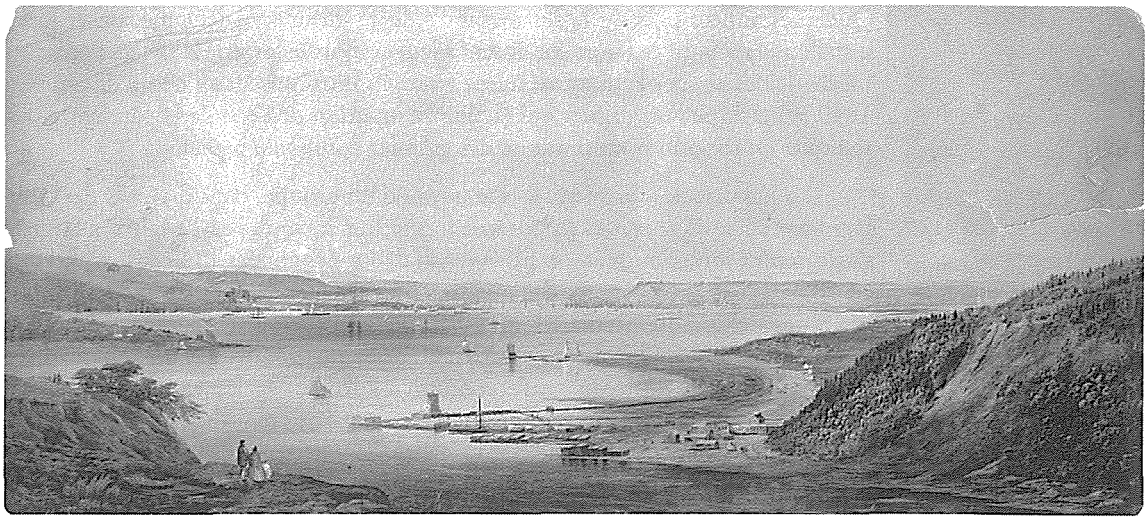


Moulins et distillerie de John Racey sur la rivière Beauport, en 1823. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, Adams-Larue TF, arpentage, seigneuries (extrait))

chutes, alimenté en énergie par la rivière et comportant de nombreuses scies circulaires et toutes les installations associées. En 1823, il s'émancipe de son association avec Usborne[79]. Montmorency devient le cœur de ses opérations industrielles et commerciales, centrées sur le bois et la construction navale, puis progressivement diversifiées, qui font de Patterson un personnage de première envergure dans l'économie de la ville de Québec et le résident du vénérable manoir Haldimand. Son moulin se situe, dans un relevé de 1835, parmi les plus importants du Québec avec celui d'Hamilton, d'Hawkesbury, et de Caldwell, d'Etchemin, avec une production de 250 à 300 000 £ et domine la région de Québec sur la rive nord devant celui d'Edward Hale, de Portneuf (100 000 £), et d'Allsopp à Cap-Santé (40 000 £)[80].

Célibataire, Patterson avait une fille naturelle, Mary Jane, mariée en 1843 à George Benson Hall, qui, par ce biais, se retrouve impliqué dans les activités de Patterson au point où il en devient le gestionnaire au nom de sa femme au décès de son beau-père en 1851. L'entreprise poursuit une expansion considérable sous Hall qui en fait un centre industriel d'envergure provinciale, s'approvisionne en billots en amont dans le bassin laurentien à la fois dans de vastes concessions forestières notamment en Mauricie et dans des coupes privées, produit pour 241 000 $ de madriers et planches de pin au recensement de 1861 et 700 000 $ à celui de 1871, exportés en Grande-Bretagne. Il dispose d'une forge, d'une fonderie, d'une fabrique d'allumettes, ainsi que d'un moulin banal à farine acquis avec la seigneurie de Beauport en 1844. Les retombées sur la région immédiate prennent de l'ampleur également : les quelque 150 travailleurs de la scierie de 1861 sont devenus 466 en 1871, auxquels il faut ajouter cette même année quelques autres aux moulins à farine de Beauport et de Château-Richer et aux moulins à scie de Laval et de Château-Richer.

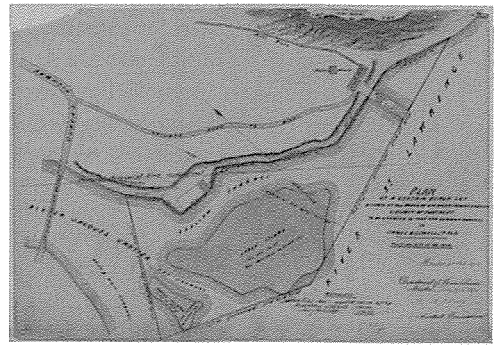
Pas très loin, près de la rivière Beauport et du moulin à farine de Renaud, plusieurs autres établissements manufacturiers se développent à l'impulsion de marchands de Québec. C'est le cas du vaste moulin à huile de lin d'Hubert Turcotte qui produit pour 66 000 $ en 1861 d'huile, de pains de graines de lin, mastic, vernis ou peinture, d'orge et de farine, de même que de la clouterie des quincailliers Chinic et Beaudet, établies dans les années 1830 ou 1840 par F.-X. Méthot qui importe son fer d'Angleterre, exporterait même une partie de sa production en Australie et en 1861 produirait pour 116 500 $ avec 7 employés. Il faut ajouter quelques petites fabriques d'allumettes employant plusieurs jeunes travailleurs, garçons et filles, soit en plus de celle de Hall, celle de Joseph Labrecque également à Beauport et celle de Joseph Plamondon à Charlesbourg associée à un moulin à scie[81]. Ailleurs dans la région, les quincailliers C. et W. Würtele de Québec établissent une petite clouterie à Portneuf. Le chaisier et meublier William Drum, le plus grand industriel



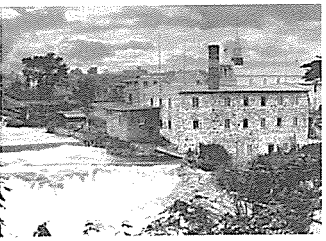
Montmorency *lumber yards*, aquarelle des années 1840-1850. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

du meuble à Québec dans les années 1860 et 1870, s'installe au début de sa carrière dans des espaces louées en 1844 au Séminaire de Québec près du moulin à farine du Petit-Pré à Château-Richer, qu'il occupera pendant presque vingt-cinq ans. Il y est présent aux recensements industriels de 1851 et 1861, en parallèle avec une réorganisation et une expansion vigoureuse à Québec à compter de la fin des années 1850[82].

Dans cet environnement apparaissent dans la région de petites fabriques artisanales de papier à partir de chiffons déchiquetés par des couteaux dans des cuves d'eau courante, lavés, blanchis et rincés. Ils sont ensuite lessivés à la soude ou à la chaux et le mélange d'eau et de fibres est étendu, asséché et pressé pour en faire le papier[83]. C'est sans doute ce procédé encore rudimentaire qu'utilisent les premiers fabricants canadiens de papier et l'initiateur dans la région serait Artemas Jackson, l'un des associés de la première fabrique de papier de Saint-André d'Argenteuil, qui aurait construit et opéré la seconde sous le patronage de George Waters Allsopp, près de son moulin à farine à l'embouchure de la Jacques-Cartier depuis probablement la seconde moitié des années 1810. Visiblement, Allsopp tente de convaincre des imprimeurs de Québec, dont John Neilson de la *Gazette de Québec*, des mérites du papier produit et s'assurer un marché pour sa petite production[84]. Ce moulin attire dans les années 1830 de jeunes immigrants écossais, les Angus McDonald, William Miller, Alexander et John Logan, des apprentis formés dans la fabrication du papier en Écosse, puis aux États-Unis (Philadelphie), qui le louent à Allsopp pour huit ans à compter de 1833.



Moulins et propriétés de James A. Sewell à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, en 1872. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, Lots de grèves, Registre D)



Moulin à papier et chute de Lorette, vers 1870. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

Quelques années plus tard, des membres de ce groupe veulent mécaniser leurs installations et pour ce faire s'établissent à leur compte le long de la rivière Portneuf. Libres de développer l'entreprise à leur guise, ils introduisent au début des années 1840 la machine Fourdrinier qui facilite l'extraction de l'eau de la pâte entre des rouleaux en continu pour produire des grandes feuilles de papier.

Les associés forment alors le noyau d'un groupe, consolidé par des liens familiaux et conjugaux, des rapports de formation, d'emploi et d'affaires, auxquels s'intégreront John Smith et son fils Peter au début des années 1840 et Joseph Ford en 1850, originaire d'Angleterre, où les petites papeteries pullulent. Certains des membres du groupe gèrent les moulins loués, d'autres ouvrent des points de vente à Québec (McDonald et Logan sur la rue Saint-Paul) ou à Montréal, d'autres en construisent de nouveau, tel Peter Smith à Portneuf également en 1845, et les opèrent. Ces entreprises demeurent fragiles, elles affrontent des faillites et de fréquents changements de propriété : ainsi McDonald et Logan prennent en charge le moulin de Peter Smith de Portneuf au milieu des années 1850, y diversifient leurs activités dans le commerce local et font faillite en 1857 ; Smith pour sa part reprend le petit moulin construit par les hôteliers de Québec Russell Brothers (Willis surtout) vers 1855 à Jeune-Lorette, l'agrandit et l'exploite depuis la fin des années 1850 avec sa sœur (P. Smith & Co) ; Joseph Ford et sa famille vont opérer un moulin à Belleville au Haut-Canada avant de revenir à Portneuf à la fin des années 1860. Les expériences technologiques se poursuivent, s'inspirent des avancées américaines et britanniques et trouvent un écho dans les différents moulins de la région sans toujours, à court terme, obtenir le succès escompté. Ils produisent pourtant une gamme élargie de papiers d'impression et d'emballage. Ces entrepreneurs et leurs descendants ne se limitent pas à Portneuf et à la région de Québec, on les retrouve dans de multiples projets de papeteries ailleurs au Canada : même Angus McDonald quitte Portneuf à la fin des années 1860 pour gérer l'établissement d'Angus, Logan & Co de Windsor Mills. Certains poursuivent leur carrière dans des établissements américains (Peter Smith en Pennsylvanie).

Une dernière production manufacturière mérite d'être signalée dans la région : la construction navale s'inscrit en complément d'une industrie exportatrice majeure surtout concentrée dans les anses sur chaque rive du port de Québec et dans l'estuaire de la Saint-Charles. Quelque 2 100 voiliers d'un tonnage total de 1 150 000 tonnes et d'en moyenne 550 tonnes seront construits à Québec de 1760 à 1900. Plusieurs sites dans la région se prêtent aussi à ces activités, quelquefois des grands voiliers pour le marché britannique, mais plus fréquemment des navires de petite taille et des goélettes : il s'y est construit 340 navires d'un tonnage total de 78 150 tonnes et d'une moyenne de 230 tonnes, dont 83 grands voiliers, 148 goélettes (schooners), 97 petits navires, 4 vapeurs à roues à aubes et 8 petits vapeurs à hélice. Le tableau 12.12 les répartit dans la région et montre bien les centres de production : Pointe-aux-Trembles (Neuville) et l'île d'Orléans pour les grands voiliers, Deschambault, Grondines, Château-Richer, l'île d'Orléans et Portneuf pour les goélettes, Grondines et Deschambault pour les petits navires.

Tableau 12.12

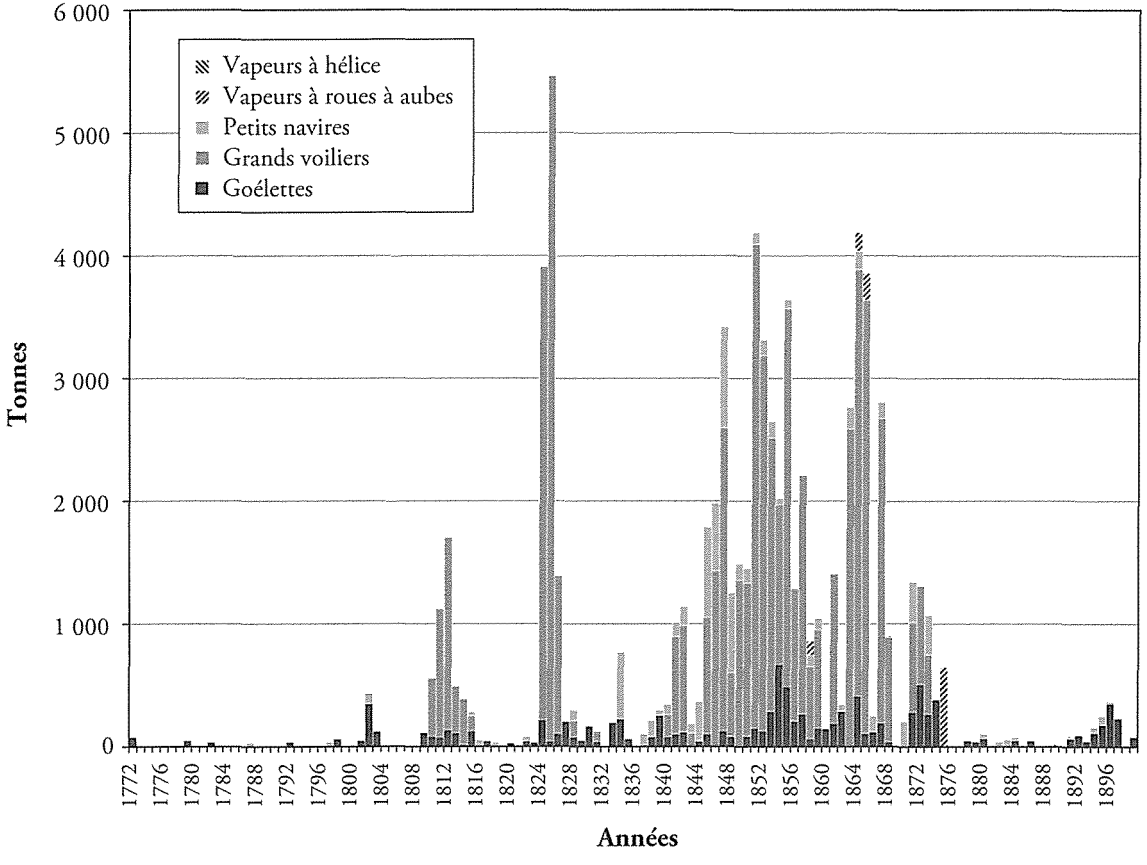
Nombre, tonnage total et tonnage moyen des navires construits dans la région de Québec par localités principales de construction, de 1772 à 1899

Division et principales localités	Goélettes (schooners)	Grands voiliers	Petits navires	Vapeur à aubes	Vapeurs à hélices	Total
Côte-de-Beaupré	**23**	**3**	**5**		**1**	**32**
Château-Richer	17	1	4			22
L'Ange-Gardien	5	2				7
Île d'Orléans	**20**	**11**	**9**		**5**	**45**
Portneuf	**105**	**69**	**83**	**4**	**2**	**263**
Grondines	29	2	55			86
Deschambault	40	3	17			60
Portneuf	12	7	5	2	1	27
Cap-Santé	9		3			12
Les Écureuils	9		2			11
Pointe-aux-Trembles (Neuville)	4	57	1	2		64
Nombre total : région de Québec	**148**	**83**	**97**	**4**	**8**	**340**
Côte-de-Beaupré	**1 186**	**456**	**246**		**18**	**1 906**
Château-Richer	884	137	147			1 168
L'Ange-Gardien	262	319				581
Île d'Orléans	**762**	**11 757**	**185**		**32**	**12 736**
Portneuf	**8 894**	**46 411**	**7 049**	**1 135**	**20**	**63 509**
Grondines	3 449	564	4 932			8 945
Deschambault	3 108	467	1 433			5 008
Portneuf	961	2 597	432	335	12	4 337
Cap-Santé	612		158			770
Les Écureuils	444		63			507
Pointe-aux-Trembles (Neuville)	256	42 783	31	800		43 870
Tonnage total : région de Québec	**10 842**	**58 624**	**7 480**	**1 135**	**70**	**78 151**
Tonnage moyen : région de Québec	**73**	**706**	**77**	**284**	**9**	**230**

Sources : Les données proviennent de la même banque des navires et des constructeurs construite à partir des relevés d'Eileen Marcil et de Pierre Dufour, qui inclut tous les navires peu importe leur taille. Pour plus de détail sur la source voir la note de la figure 8.18. Les grands voiliers comprennent des « ships », des barques, des bricks, des brigantines et des droghers ; les petits navires, des barges, bateaux, chaloupes, cotres et sloops. Les totaux des divisions comprennent quelques navires d'autres localités non énumérées et non identifiées.

Figure 12.1

Tonnage des navires construits dans la région de Québec, par type et années, de 1772 à 1899



Source : voir tableau 12.12.

Les premières manifestations significatives de construction navale dans la région prennent la forme de goélettes construites principalement à Cap-Santé en 1802-1803 dont la plus grosse atteint 126 tonnes. Les premiers grands voiliers de 350 à 500 tonnes sortent de chantiers à Portneuf, sur l'île d'Orléans et à L'Ange-Gardien de 1810 à 1815, puis les plus gros voiliers jamais construits à Québec et dans les environs : les droghers *Columbus* et *Baron Renfrew* de l'architecte naval Charles Wood construits et lancés sur la pointe ouest de l'île d'Orléans en 1824 et 1825. Avec leurs 3 690 et 5 294 tonnes respectivement, ces « bateaux-radeaux » étaient destinés à transporter des grandes pièces de bois équarris et à être démontés à leur arrivée à Londres. Le premier sombre à son second voyage dans une tempête et le second est perdu à son arrivée, de sorte que la formule n'a pas eu de suites devant l'incapacité de les assurer. Toutefois, l'expérience paraît avoir contribué au développement d'une expertise de la main-d'œuvre locale et d'un marché accru pour des navires de la région[85]. Trois autres grands voiliers de taille plus modeste (350 à 400 tonnes) sortent de chantiers sur l'île d'Orléans en 1826 et marqueront la fin de cette industrie sur l'île, sauf pour quelques petites goélettes ou petits navires occasionnels. La Côte-de-Beaupré ne devient pas non plus un centre important de construction navale, si ce n'est quelques goélettes dans les années 1890 à Château-Richer.

Dans Portneuf, par contre, plusieurs petits chantiers construisent un nombre important de petits navires et de goélettes, entre la fin des années 1830 et le milieu des années 1870, à Deschambault, par les Gauthier surtout, et à Grondines, principalement par les Hamelin, les Rivard, les Charles et David Héros dit Guilbault et Marcellin Sauvageau. À Pointe-aux-Trembles ou Neuville par contre, on pourrait considérer les installations d'Hyppolite Dubord et ses associés comme une extension des chantiers de grands voiliers du port de Québec. En effet, quelque 58 voiliers d'un total de 43 000 tonnes sortiront des chantiers Dubord et de ses partenaires de 1840 à 1873, soit 27 trois-mâts (ships) d'en moyenne 1 000 tonnes, 25 barques d'une moyenne de 540 tonnes, ainsi que 3 brigantines, 2 bricks et une goélette ne dépassant pas 250 tonnes. En nombre, en tonnage total ou moyen, ces chantiers se classeraient parmi la douzaine des plus importants de Québec pendant la même période.

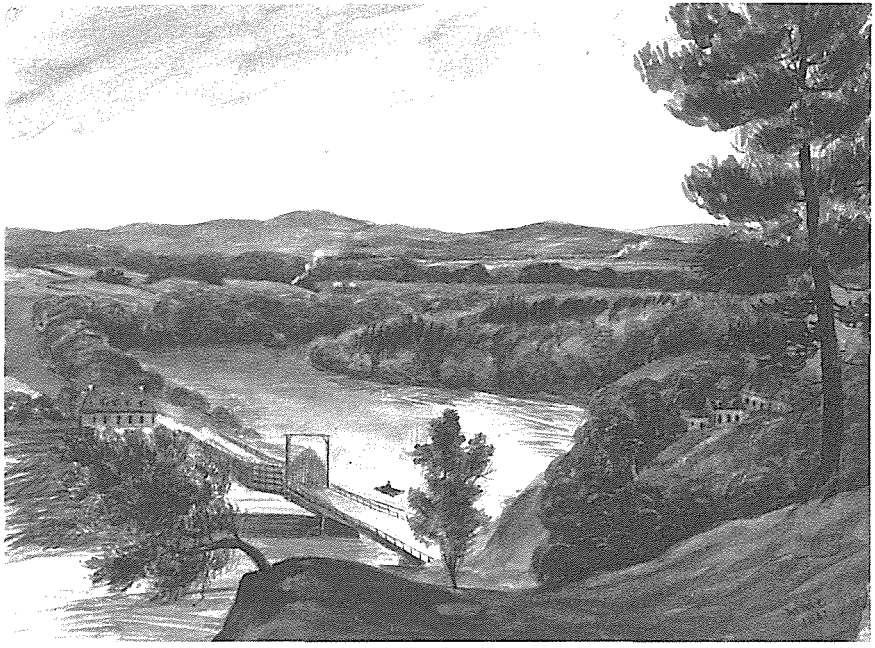
Avant de se lancer dans la construction de navires, Dubord fait carrière à Québec comme agent maritime depuis le milieu des années 1820 et propriétaire de quelques navires dans les années 1830, impliqué dans le transport de marchandises avec les ports de la côte atlantique d'Halifax à New York. Au terme de quelques transactions foncières à Neuville à la fin des années 1830, Dubord s'y installe pour entreprendre la construction de plusieurs navires depuis 1840 avec Olivier Chartier et Antoine St-Jean, grâce à l'appui de la firme Pemberton Brothers de Québec, comme cela est pratique courante dans l'industrie, pour le financement et l'écoulement des navires sur le marché britannique[86]. Dubord peut pendant près de 30 ans construire des navires au gré des aléas d'un marché spéculatif et des appuis financiers qu'il peut mobiliser, avec la participation de charpentiers et di-

recteurs de chantiers, tels James Goudie, Ed. Desnoyers, Louis Laroche, son neveu Edmond Dubord et Joseph Angers dit Stéguy, certains parfois actifs à leur propre compte lorsque Dubord est en difficulté financière. Tout comme à Québec, l'industrie de la construction navale de la région s'effondre au cours des années 1870.

Rouler sur les chemins et les ponts de la région

À la fin du XVIII[e] siècle, la voie navigable permet des déplacements l'été entre les localités côtières de la région, la circulation d'hiver, les déplacements des calèches et carrioles de poste et l'occupation des terres de l'arrière-pays requièrent un réseau interrégional et régional de chemins. La région hérite de plusieurs chemins remontant à la période française : le chemin du Roy Québec-Montréal surtout, un chemin sur la Côte-de-Beaupré et un autre sur l'île d'Orléans. Dans le contexte seigneurial, les travaux sur les voies terrestres se réalisent en corvées et en entretien des chemins sur la façade de chaque concession occupée. Cette façon de faire persiste après la Conquête, mais présente des limites, dans la mesure où l'amélioration de la qualité de la chaussée et la construction de ponts importants dépasse les moyens des habitants sur leur trajet, tout particulièrement dans les zones en cours d'établissement agricole.

Si tous les grands chemins aboutissent à Québec, ils la relient également à l'extérieur de la région, au sud-ouest à Trois-Rivières et Montréal (chemin Royal),

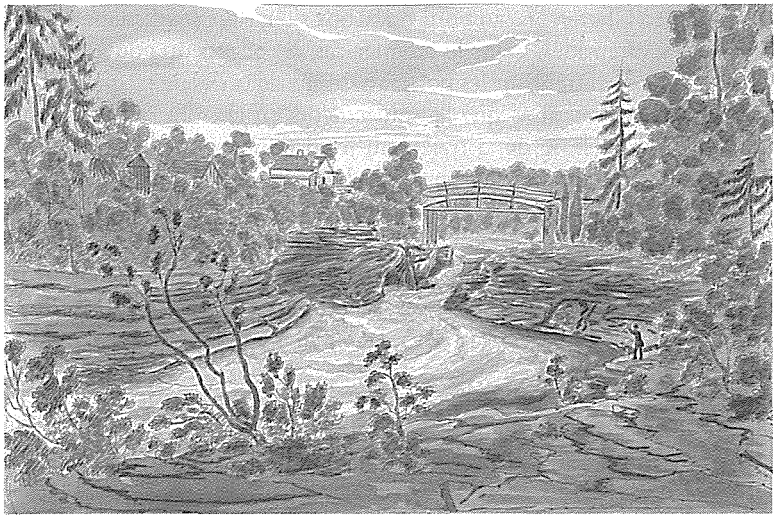


Le pont et la rivière du cap Rouge, 1841. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-000852)

au nord-est à Charlevoix, au nord-ouest aux nouveaux établissements agricoles aux pieds des Laurentides. Dans le premier cas, les efforts du gouvernement du Bas-Canada se concentrent sur les ponts au dessus de la rivière Jacques-Cartier et de la rivière Cap-Rouge, ainsi que les ajustements au chemin qui y conduit. À Cap-Rouge, l'embouchure de la rivière au fond d'une anse très active dans le commerce du bois doit pouvoir permettre le passage de bateaux et de cages pour le transport du bois plus haut sur la rivière et composer avec les droits de propriété invoqués par le seigneur de Gaudarville (Michel-Louis Juchereau-Duchesnay) qui affirme pouvoir concéder le passage moyennant compensation et qui effectivement donne à bail depuis le Régime français la traverse à péage à un passeur qui réside sur place. À partir d'au moins 1815, la demande d'un pont à péage par le seigneur n'aboutit pas, de sorte que le service de bac se poursuit.

Au cours des années 1820, le marchand de bois Henry Atkinson, propriétaire de l'anse et de ses installations de commerce du bois et d'un manoir sur les hauteurs voisines, construit un pont-levis à péage qu'il exploite jusqu'en 1833, à la fin de son bail avec le seigneur Duchesnay. Après avoir goûté à la sécurité et à la disponibilité d'un pont, le retour à la traverse à péage soulève les protestations des usagers, que ce soit le docteur Joseph Morrin de Québec venant soigner des malades dans Portneuf ou le meunier Richard Young de Saint-Augustin, un usager quasi quotidien de ce chemin vers Québec. La traverse augmente fortement les risques d'accidents lors des embarquements et débarquements, impose des retards en attendant la marée haute ou oblige à un important détour par l'Ancienne-Lorette et le chemin de la Suède, un chemin rendu fréquemment impraticable à l'automne et au printemps. Un projet de pont plus haut sur la rivière en 1834-1835 échoue devant l'opposition du seigneur jaloux de ses droits et il faut attendre 1841 pour qu'une ordonnance du Conseil spécial vienne en confirmer la prise en charge par l'État, avec le financement, la détermination des péages et une intégration subséquente à la Commission des chemins à barrière de la rive-nord[87].

Dans Portneuf, la rivière Jacques-Cartier à l'approche de son embouchure se révèle un obstacle important sur le chemin Royal vers Trois-Rivières et Montréal, de même que les grandes côtes proches des rives du fleuve depuis Cap-Rouge jusqu'à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Dans le premier cas, le site de ce qui deviendra le pont Déry apparaît dès le Régime français l'endroit le plus propice à la construction d'un pont et, après quelques tentatives privées, le gouvernement du Bas-Canada planifie et finance, au début du XIX^{e} siècle, une structure en bois sur des piliers en pierre, le pont à péage « Jacques-Cartier » ouvert en 1804[88]. Ce pont vient appuyer le chemin Royal alternatif privilégié pour la poste, à l'intérieur des terres de l'Ancienne-Lorette à Saint-Augustin et à Pointe-aux-Trembles, également amélioré par le gouvernement. Depuis au moins 1777, les Allsopp possèdent un service de bac à un second lieu passage sur la Jacques-Cartier, proche de l'embouchure entre les paroisses Les Écureuils et Cap-Santé et fréquemment perturbé une bonne partie de l'année par les crues et les glaces. Ils formulent un projet de pont, soumis aux autorités gouvernementales en 1810, qui échoue dans un



Le pont Jacques-Cartier, d'après J. P. Cockburn, 1827 (Bibliothèque et Archives du Canada, C-012617)

contexte politique perturbé, mais revient à l'agenda en 1819, cette fois avec succès. Le pont terminé vers 1822 est emporté par les crues printanières de cette année, aboutissant cette fois à une nouvelle construction ouverte vers 1825 et exploitée par Jérôme Fiset jusqu'à sa destruction en 1837 et un retour à un service de bac pour la décennie suivante, jusqu'à un nouveau pont en 1848[89]. Finalement, une alternative gratuite à ces deux ponts ou bac à péages vient rompre leur monopole en 1825 : le futur pont Rouge (nommé aussi « du village » ou « Graves ») construit à l'initiative des paroisses de la région.

Dans le second cas, un rapport des commissaires des communications intérieures du comté de Hampshire (Portneuf) (dont G. W. Allsopp) recommande en 1818 la construction en parallèle au vieux chemin du bord du fleuve d'un nouveau chemin depuis la nouvelle église de Saint-Augustin jusqu'au-delà de la rivière Jacques-Cartier pour éviter de nombreuses côtes abruptes et difficiles à négocier à Saint-Augustin, à Pointe-aux-Trembles, aux Écureuils et à Cap-Santé, de même que des zones bourbeuses à Saint-Augustin et aux Écureuils. Il suggère aussi d'adoucir les dénivellations sur ce même trajet et plus loin vers l'ouest à Lachevrotière. Ces travaux réalisés de 1818 à 1821 améliorent grandement la circulation vers Montréal, provoquent des déplacements d'habitations de l'ancien vers le nouveau chemin et amorcent une pénétration des rangs de l'arrière des seigneuries[90]. Par la suite, au début des années 1830, le gouvernement finance plusieurs nouveaux chemins, vers les terres de la vallée de la rivière Sainte-Anne tant au nord de la baronnie de Portneuf, dans le canton d'Alton et la seigneurie de Perthuis, qu'à l'arrière de la seigneurie de Neuville à travers celle de Bourg-Louis[91]. Dans les années 1850, il appuie la construction des chemins vers la vallée de la Batiscan dans les cantons d'Alton et Montauban, plus à l'est dans ceux de Roque-

mont et Colbert, alors que, dans la décennie 1860, il contribue à rejoindre Saint-Raymond, Sainte-Catherine et le chemin de Valcartier par le canton Gosford.

À l'extrémité est de la région, le gouvernement se lance dans le projet ambitieux d'ouvrir un chemin direct entre Saint-Joachim et Baie-Saint-Paul à travers des côtes escarpées, faisant partie de la seigneurie de Beaupré du Séminaire de Québec. Après de vives discussions lors d'assemblées publiques et devant des comités de la Chambre d'Assemblée sur divers tracés possibles et leurs mérites, une première voie sera construite entre 1818 et 1823 et des habitants incités à s'établir sur les terres adjacentes au moyen de primes et de réductions de redevances seigneuriales par le Séminaire de Québec et de gratifications du gouvernement[92]. Le « chemin des caps » ouvre la région vers l'est, non sans difficultés, s'accompagne peu après 1825 de la construction d'un pont à péage sur la rivière Sainte-Anne exploité par François Cloutier[93]. Même l'île d'Orléans retire sa part du gâteau, non pas en 1819-1821 à cause de soumissions trop élevées, mais en 1830 pour la construction d'un chemin de traverse entre les églises de Saint-Jean et Sainte-Famille.

Pour accéder à la Côte-de-Beaupré, il faut aussi traverser la rivière Montmorency, une entreprise périlleuse à son embouchure, en raison des grandes marées, des bancs de sable et des dégels qui inondent le chemin sur le bord du fleuve, alors que l'hiver la rivière gelée en haut des chutes sert fréquemment aux passages hivernaux. Un rapport du député grand-voyer Taschereau de 1799 propose d'y construire un pont, un projet qui se retrouve à l'Assemblée législative sous la forme d'une requête des habitants en 1803, d'une proposition d'un pont à péage en 1804, reprise en 1810 avec des appuis nombreux dont celui du grand-voyer du district de Québec, Jean-Baptiste d'Estimauville, jusqu'à l'adoption en 1812 d'une loi qui l'autorise et assure sa construction en 1813-1814[94]. En service pendant plus de 40



Chemin vers Château-Richer, d'après J. P. Cockburn, 1829. (Bibliothèque et Archives du Canada, C-040026)

ans, ce pont est acheté en 1852 par la Commission des chemins à barrières de Québec qui devait le reconstruire, mais qui choisit plutôt de le remplacer par un pont suspendu tout près de la chute qui, à peine ouvert, s'effondre le 30 avril 1856, en raison d'une construction non conforme aux plans des ingénieurs. La Commission doit construire rapidement un nouveau pont plus modeste et traditionnel, à proximité du site du vieux pont.

L'ensemble des chemins de la périphérie de Québec jusqu'aux Laurentides et aux abords de Portneuf et de la Côte-de-Beaupré pose des problèmes complexes qui trouvent une solution originale, celle des chemins à barrières, développée plus haut au chapitre 8 du point de vue de la ville de Québec (voir carte 8.2). Dans les décennies 1810 et 1820, l'état des chemins périurbains en terre argileuse se détériore avec une circulation plus intense, rendue difficile pour des voitures chargées, sinon dangereuse par temps pluvieux surtout au printemps et à l'automne[95]. Évoquée à compter de 1815, la formule des chemins à barrières macadamisés suscite des objections dans les milieux ruraux, qu'elle a l'avantage de décharger de la responsabilité de la construction et de l'entretien des chemins, mais qui en contrepartie les soumet aux péages des barrières dans leurs déplacements vers la ville. En 1829, le gouvernement engage plus de 4 000 £ dans le macadamisage des chemins des environs de Québec, dont les trois quarts dans ceux qui aboutissent aux villages de Beauport, Charlesbourg, Saint-Ambroise et Sainte-Foy, mais le dernier quart dans les chemins plus éloignés, soit vers la rivière Jacques-Cartier dans les fiefs Saint-Ignace et Saint-Gabriel en direction du lac Saint-Charles, soit aussi vers le nord et le canton de Stoneham[96]. Ces efforts encore limités viennent rejoindre ou refaire les chemins d'ouverture à l'établissement d'agriculteurs entamés dans les années 1820, décrits par John Neilson :

> J'ai personnellement surveillé l'ouverture d'une chemin à travers les bois de presque trois milles de long depuis St.-Ambroise jusqu'à la rivière Jacques-Cartier [...] Si je voulois faire tracer et ouvrir un chemin nouveau pour joindre un premier établissement de quelque distance dans les bois, j'y procéderais de la manière suivante. Le premier pas à prendre serait d'employer trois sauvages fidèles, ou autres accoutumés à l'ouvrage des bois et de la campagne, à tant par jour, pour explorer et marquer l'endroit le plus aisé et le plus près pour un chemin, évitant les côtes et les marais, par lequel un cheval ordinaire et charrette pourrait transporter, mettons cinq quintaux, sans décharger [...] Sur le rapport que feraient les Sauvages ou autres biens qualifiés comme ci-dessus, le chemin pourrait être visité et on pourrait immédiatement faire sortir des propositions pour contracter, en affichant dans les places publiques, les notifiant par une criée le Dimanche après le service du matin, à la porte de l'église.
>
> Le chemin devrait être coupé douze pieds français de large, et toute la largeur éclaircie, les troncs ôtés ou coupés au-dessous du niveau du chemin et la terre noire, ou six pouces au-dessous de la surface générale ; les endroits les plus élevés doivent être mis au niveau, et les trous remplis [...] Bucher, ponter et fossoyer, où il est nécessaire, sont comme de raison compris [...]. Hormis qu'il soit tout de suite fait un chemin légal de trente-six pieds de large, et que les arbres soient

> coupés un demi arpent de chaque côté, il n'est pas nécessaire de faire un premier chemin de charrette dans les bois plus large que celui ci-dessus désigné ; vingt, trente, quarante ou même soixante pieds de large ne l'empêcheraient pas d'être embarrassé des arbres qui tomberaient, et il est vrai que lorsque le chemin est large ils sont plus sujets à tomber, et le soleil y pénétrant, les brossailles [*sic*] croissent plus rapidement et il s'y forme des bancs de neige dans l'hiver. Si le chemin de charrette est fait , il doit y avoir immédiatement après un procès-verbal par le Grand-Voyer, déterminant la manière dans laquelle et par qui il devroit être fait et tenu à l'avenir[97].

Les initiatives gouvernementales piétinent dans les années 1830, mais reprennent avec plus de vigueur dans la décennie 1840 par la formation de la Commission des chemins à barrières de Québec (CCBQ), en 1841, qui investit d'abord dans la réfection progressive en macadam des chemins des environs de Québec en partant de la ville vers la campagne : de Québec au pont de Cap-Rouge ; du pont Dorchester à travers Beauport jusqu'au pont de Montmorency ; du faubourg Saint-Jean sur le chemin Sainte-Foy par la Suède et Champigny vers Saint-Augustin (chemin Québec-Montréal) et de Saint-Roch sur les deux rives de la rivière Saint-Charles vers l'ouest. Les premières grilles de péages affectent différemment les communautés de la région : les habitants de Beauport et de la Côte-de-Beaupré affrontent trois barrières pour venir à Québec (ponts Montmorency, Beauport et Dorchester) alors que ceux de l'ouest une seule à Sainte-Foy, Saint-Louis ou Saint-Charles nord et sud. Les tarifs élevés dissuadent les agriculteurs de venir vendre aux marchés de Québec et diminuent la circulation et les revenus, de sorte qu'en 1845 et 1846, la CCBQ obtient des ajustements à la baisse. De plus, le gouvernement intervient dans des situations particulières : sont ainsi exemptés les voyages d'engrais provenant de la ville destinés aux agriculteurs, les déplacements pour assister aux services religieux ou pour rejoindre deux parties d'une même exploitation agricole[98].

Dans la seconde moitié des années 1840, plusieurs localités rurales de la région cherchent à convaincre l'Assemblée et la CCBQ de les relier au réseau d'origine des chemins macadamisés. Certaines proposent même d'acheter des obligations de la Commission ou de fournir des matériaux. En 1849, la CCBQ obtient l'autorisation législative d'étendre ses chemins macadamisés du pont Dorchester vers Charlesbourg, puis vers Lorette et Saint-Ambroise ; de Montmorency vers L'Ange-Gardien et Château-Richer ; de Champigny jusqu'à Saint-Ambroise par l'Ormière et vers l'ouest jusqu'à l'église de Saint-Augustin (voir carte 8.2). La réalisation progressive de ce programme au cours des années 1850 s'accompagne de l'intégration des ponts à péages indépendants, Cap-Rouge (1841), Dorchester (1850) et Montmorency (1852). En répondant aux attentes des habitants pour de meilleurs chemins, elle augmente l'endettement de la Commission, mais devait aussi générer de nouveaux revenus. D'autres projets s'ajoutent en 1853 : de Saint-Ambroise à Saint-Gabriel de Valcartier et la rivière Jacques-Cartier, avec possibilité d'un pont à péage, du chemin de Beauport vers Bourg-Royal et vers Laval, de Château-Richer à la rivière Sault-à la-Puce[99].

Devant les difficultés financières de la Commission, plusieurs de ces chemins, surtout les plus éloignés, ne sont pas macadamisés à la fin des années 1850 et ne le seront pas dans la mesure où une loi de 1860 défend à la Commission d'ouvrir tout nouveau chemin. Agriculteurs et commerçants en ont tiré de grands bénéfices, tout comme les visiteurs et promeneurs du dimanche, mais la CCBQ a construit beaucoup trop de chemins de bonne qualité par rapport à son potentiel de revenus de péage. Elle a ainsi contribué à couvrir une grande partie de la région rurale de Québec et de la Côte-de-Beaupré, sans beaucoup de barrières hors de la proximité de la ville Québec, sauf sur les ponts de Cap-Rouge et de Montmorency. Devant l'impasse financière, une commission d'enquête de 1857 recommande qu'une grande partie d'entre eux passe sous le contrôle des municipalités récemment créées. D'ailleurs, l'action agressive de la CCBQ avait permis au conseil de comté de Québec de se limiter aux petits chemins locaux, sans avoir à assumer les trajets plus importants. Quant aux chemins d'ouverture à l'occupation agricole (Stoneham, Tewkesbury, Laval, Bélair, Valcartier, du lac Saint-Jean), ils peuvent disposer depuis les années 1850 de quelques subventions gouvernementales directes.

Une population dispersée à la recherche de services éducatifs

L'évêque de Québec, M^gr^ Jean-François Hubert, dresse en 1789 un portrait peu flatteur de l'état de l'éducation dans les paroisses et en attribue les raisons, non à une volonté « de tenir le peuple dans l'ignorance pour le dominer » comme certains l'affirmaient, mais à « la rudesse du climat de ce pays, la dispersion des maisons dans la plupart de nos campagnes, la difficulté des enfants d'une paroisse de se réunir tous dans un même lieu, surtout en hiver, aussi souvent qu'il leur faudrait pour l'instruction » surtout en l'absence d'un bourg ou hameau important où se retrouvent les quelques maîtres d'école[100]. Seuls les couvents-pensionnats de Sainte-Famille et Pointe-aux-Trembles, établis sous le régime français, desservent la population de la région rurale de Québec qui ne vient pas s'instruire à Québec. Vingt ans plus tard, l'établissement de l'Institution royale ne change pas beaucoup le portrait, même si deux écoles ont leur maître désigné, soit Charles Desroches à Portneuf depuis 1817 et Charles Harper à Cap-Santé à partir de 1818, dans deux communautés où une présence anglophone significative (les Allsopp et Hale notamment) paraît avoir joué un rôle[101]. En 1820, chacune d'entre elles accueille une quarantaine d'élèves payant pour la plupart entre 1 et 2 shillings par mois. Une dernière sera en activité à Bourg-Louis dans la seconde moitié de la décennie 1830.

En 1824, le supérieur du Séminaire de Québec convient que la connaissance même élémentaire des lettres « se réduit à très peu de choses, particulièrement dans nos campagnes. Il y a malheureusement plusieurs paroisses où l'on trouverait à peine cinq ou six personnes capables d'exprimer passablement leurs pensées par

écrit et de faire les règles les plus communes de l'arithmétique ; d'après les connaissances que nous avons, nous serions portés à croire que dans nos campagnes, par un terme moyen, le quart environ de la population savent lire passablement ; qu'il pourrait y en avoir un dixième environ qui savent écrire leurs noms, assez misérablement en vérité. Dans cette humiliante énumération nous ne comprenons que les simples cultivateurs, non pas les personnes de certaines professions qui exigent des connaissances plus étendues ». L'abbé Antoine Parent en attribue la cause du retard à « 1. le défaut de moyens pécuniaires chez un très grand nombre de parens [*sic*] ; 2. la difficulté de se procurer des maîtres d'écoles de mœurs irréprochables ; 3. enfin le défaut de bonnes écoles élémentaires dans nos campagnes ». Pour le supérieur du Séminaire, le moyen le plus efficace de répandre d'éducation serait « d'établir dans chaque paroisse des écoles élémentaires qui seraient immédiatement sous la direction et surveillance du curé, des marguilliers et des notables de chaque congrégation [...]. Pour établir ces écoles d'une manière fixe et permanente, il faudrait que la législature autorisât les fabriques de chaque communion à acquérir des fonds suffisans [*sic*] à l'entretien de ces écoles[102]. »

L'opposition et l'obstruction des curés et de l'Église catholique vouaient à l'échec l'Institution royale, dans la région comme ailleurs, et la loi de 1824 sur les écoles de fabriques et surtout celle de 1829 sur les écoles de syndics avec ses amendements ouvraient la voie à l'établissement d'écoles sur la base paroissiale avec participation active des curés et des marguilliers, des parents et aussi de l'Assemblée législative du Bas-Canada. En vigueur jusqu'à la crise politique de 1836 qui en empêche le renouvellement à échéance, une politique d'aide financière à la construction et à l'opération des écoles ajoute des ressources aux contributions des parents et favorise la construction et l'établissement d'un très grand nombre de nouvelles écoles à raison de plusieurs arrondissements scolaires par paroisse. Un relevé de 1831 montre que, dans Portneuf, 46 écoles de syndics se sont ajoutées aux deux écoles héritières de l'Institution royale, à 4 écoles de fabriques sans syndics et à 2 autres privées pour un total de 54 ; dans Montmorency, 13 écoles de syndics viennent rejoindre 5 écoles de fabriques et 5 privées pour un total de 23 et dans le comté de Québec 13 écoles de syndics et 6 privées forment le total de 19. Dans ces trois comtés, entre 74 et 85 % des écoles accueillent les garçons et les filles, les deux tiers des enseignants sont des hommes et chaque enseignant prend en charge une école fréquentée en moyenne par 30 à 40 enfants. Entre 70 et 82 % des enfants n'ont rien à débourser, les autres versent entre 5s (1 $) et 7s 6d (1,50 $) par mois et, en moyenne, le gouvernement alloue une vingtaine de £ par an à chaque école[103]. Cette aide gouvernementale se tarit progressivement en 1836-1837 avec des conséquences prévisibles sur l'expansion et le maintien de l'enseignement primaire, tout particulièrement dans les localités les plus pauvres.



Une ancienne école à Beauport, datant possiblement des années 1830.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec)

Laissées à l'abandon par l'interruption de l'aide et de la surveillance gouvernementale, les écoles de la région ne peuvent compter pour survivre que sur les contributions des parents et parfois de la fabrique. Les efforts des conseils municipaux de comté, en 1842-1843, pour en reprendre le financement et le contrôle

sous la responsabilité de commissaires élus se révèlent difficiles. De l'avis de plusieurs curés de la région, les écoles ont continué à fonctionner tant bien que mal, avec l'espoir d'un retour des contributions gouvernementales, et les habitants aspirent à une éducation de leurs enfants, mais se méfient des nouvelles institutions municipales et d'une éventuelle taxation imposée, à moins qu'elle ne provienne de commissaires bénévoles locaux[104]. Avec l'adoption de la nouvelle loi des écoles communes en 1846, des commissions scolaires locales sont organisées pour prendre en charge les écoles existantes, avec l'apport d'un financement gouvernemental lié à des cotisations perçues des propriétaires fonciers, que viennent appuyer les rétributions mensuelles versées par les parents d'enfants en âge de fréquenter l'école. Progressivement dans la seconde moitié des années 1840, les écoles locales de syndics de la région s'intègrent aux nouvelles commissions scolaires[105].

Une fois les écoles construites et leur financement en bonne voie, l'inspecteur d'école, Pierre-Martial Bardy, qui les visite dans les décennies 1850 et 1860, rencontre les instituteurs et administrateurs scolaires et fait rapport annuellement de la qualité et des problèmes de fonctionnement de chacune, ajoute des recommandations d'amélioration et intervient parfois dans les conflits locaux. Ses premiers rapports publiés pour 1852 et 1853 dressent un bilan d'ensemble des écoles et institutions scolaires de la région (tableau 12.13).

Tableau 12.13

Situation des écoles de la région rurale de Québec d'après les rapports de l'inspecteur Bardy, 1852-1853.

	Portneuf	Québec (comté)	Côte-de-Beaupré	Île d'Orléans	Région de Québec
Nb de paroisses	11	8	5	5	29
Nb d'arrondissements / écoles	39	28	11	13	91
Enseignants	18	12	2	7	39
Enseignantes	18	12	9	6	45
Élèves – garçons	854	629	169	291	1 943
Élèves – filles	718	539	188	230	1 675
Élèves – total	1 623	1 198	402	521	3 744
Élèves par écoles, moyenne	41,6	47,9	40,2	40,1	43,0
Salaire moyen (1853) en £/an	29	36	27	37	31

Sources : *JALPC*, vol. 11 (1853), App. J.J. Rapport de l'inspecteur Bardy, 24 mars 1853 et vol. 13 (1854) App. B, rapport pour septembre et octobre 1853. Le total des élèves est plus élevé que la somme des garçons et des filles, parce que dans certains cas la répartition par sexe n'est pas connue. Le salaire est disponible pour 63 des 84 enseignants et varie entre 14 et 70 £ par année.

Au-delà des aléas de ce type de relevés des clientèles en période d'implantation des arrondissements et des institutions scolaires locales, on assiste à une

consolidation d'une organisation fondée dans chaque paroisse sur une multiplication des arrondissements avec leurs petites écoles à professeur unique, dites écoles de rang. En 1852-1853, la plupart des vastes commissions scolaires de Portneuf et de Québec se subdivisent en 4 à 8 arrondissements : Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette 8, Cap-Santé 7, Deschambault, Beauport et L'Ancienne-Lorette 6, Pointe-aux-Trembles 5, Saint-Augustin, Sainte-Catherine et Grondines 4. Les autres et celles de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans à territoire plus restreint se limitent à 2 ou 3 arrondissements. L'intégration aux ressources éducatives locales des couvents de Sainte-Famille et de Pointe-aux-Trembles se réalise, dans le premier cas, par des contributions versées aux religieuses et à l'entretien d'une école de garçons, sans cotisations ni rétribution mensuelle grâce à deux legs testamentaires exceptionnels[106], alors que, dans le second, il faut attendre le tournant des années 1860 avant qu'il passe sous le contrôle de la commission scolaire.

L'ouverture de nouvelles écoles et la constitution de commissions scolaires dans les paroisses pauvres se heurtent à des résistances parfois très vives, notamment à Valcartier et à Laval de la part d'une communauté irlandaise récalcitrante, où, au dire de l'inspecteur Bardy, il « règne un mauvais vouloir impardonnable à l'égard de l'instruction de leurs enfans [*sic*]. Et comme je n'ai pas de forces physiques à faire valoir contre des gens obstinés, je suis contraint de les abandonner à leur triste disposition de laisser leurs enfans croupir comme eux dans l'ignorance[107]. » Il faudra de la patience et l'appui des curés pour que les objections à l'ouverture d'écoles s'estompent progressivement, dans des cas comme à Sainte-Catherine, à Saint-Raymond ou à Saint-Ferréol, parfois grâce à des mesures financières particulières.

Une fois construite avec l'aide gouvernementale à un coût d'une centaine de livres, l'école doit être prise en charge par un instituteur ou une institutrice choisis par la commission scolaire, une opération pas toujours facile à cette époque. Il faut que cette personne convienne aux parents et aux commissaires, tout en recevant l'aval de l'inspecteur, dans un contexte de rareté des compétences et de rétributions très modestes surtout dans les localités les plus pauvres. Ainsi, à Saint-Casimir en 1851-1852, l'inspecteur Bardy fait congédier les deux institutrices à la satisfaction de tous ; elles sont remplacées en 1852 par trois sœurs de 17, 18 et 19 ans, malgré leur trop jeune âge, puis par trois nouvelles maîtresses d'école, l'année suivante, à des salaires d'à peine 17 et 18 £ par an. À Château-Richer, les commissaires destituent un instituteur et le remplacent par un autre ; le premier conteste alors cette décision en cour, les deux poursuivent leur enseignement concurremment quelques temps et échouent à une dictée que l'inspecteur Bardy leur soumet. Un instituteur de L'Ancienne-Lorette paraît, selon le même inspecteur, « plus s'occuper de son moulin que de son école ».

La répartition par sexe des enseignants (tableau 12.13) confirme un état d'équilibre relatif entre les hommes et les femmes, même si, dans certaines commissions scolaires, un sexe domine nettement, les hommes à L'Ancienne-Lorette

et à Beauport, les femmes à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et sur la Côte-de-Beaupré. Les conditions de rémunération interviennent dans certaines localités, parfois comme on peut s'y attendre au bénéfice des hommes, environ le double par rapport aux femmes sur l'île d'Orléans et dans l'est de Portneuf (Saint-Augustin, Pointe-aux-Trembles et Cap-Santé), d'autres fois sans différence significative entre les deux sexes, dans l'ouest de Portneuf (Deschambault et Grondines) par exemple. Il peut y avoir une certaine discrimination, mais les écarts d'âges jouent également : dans les cas où l'inspecteur Bardy fournit l'âge des enseignants, les femmes ou plus précisément les jeunes filles occupent leurs fonctions à un âge moyen de 22 ans par rapport à 32 pour les hommes. Ce n'est qu'occasionnellement que des femmes plus âgées ou des veuves se retrouvent titulaires d'une école. Qu'elles soient tenues par un instituteur ou une institutrice, les écoles sont mixtes, sauf dans le cas des écoles de garçons de Sainte-Famille et de Pointe-aux-Trembles établies en complément du couvent pour filles de l'endroit.

L'ouverture de ces nombreuses écoles élémentaires d'arrondissement posait le défi d'accueillir les enfants qui souhaiteraient poursuivre plus loin que les quatre premières années du primaire. Au début des années 1850, les enseignements de fin de primaire (écoles modèles) se retrouvent dans la région rurale de Québec seulement, selon le bilan de l'inspecteur Bardy, au couvent des religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Pointe-aux-Trembles d'où proviennent plusieurs institutrices, et, dans une certaine mesure, et à une école de Sainte-Foy destinée aux francophones et anglophones. Dans la seconde moitié des années 1850, celles de Saint-Jean sur l'île d'Orléans et de Cap-Santé s'ajoutent, puis, au début de la décennie 1860, celles de Château-Richer (garçons), L'Ange-Gardien, Saint-Laurent, Sainte-Famille (garçons), Cap-Santé, Pointe-aux-Trembles (garçons), Les Écureuils et Charlesbourg. Ce mouvement d'élévation du niveau de plusieurs écoles existantes, souvent avec des instituteurs et institutrices formées à l'École normale Laval, provoque un début de centralisation au village des activités éducatives paroissiales plus avancées, plus fréquemment séparées selon le sexe.

Des villages en formation

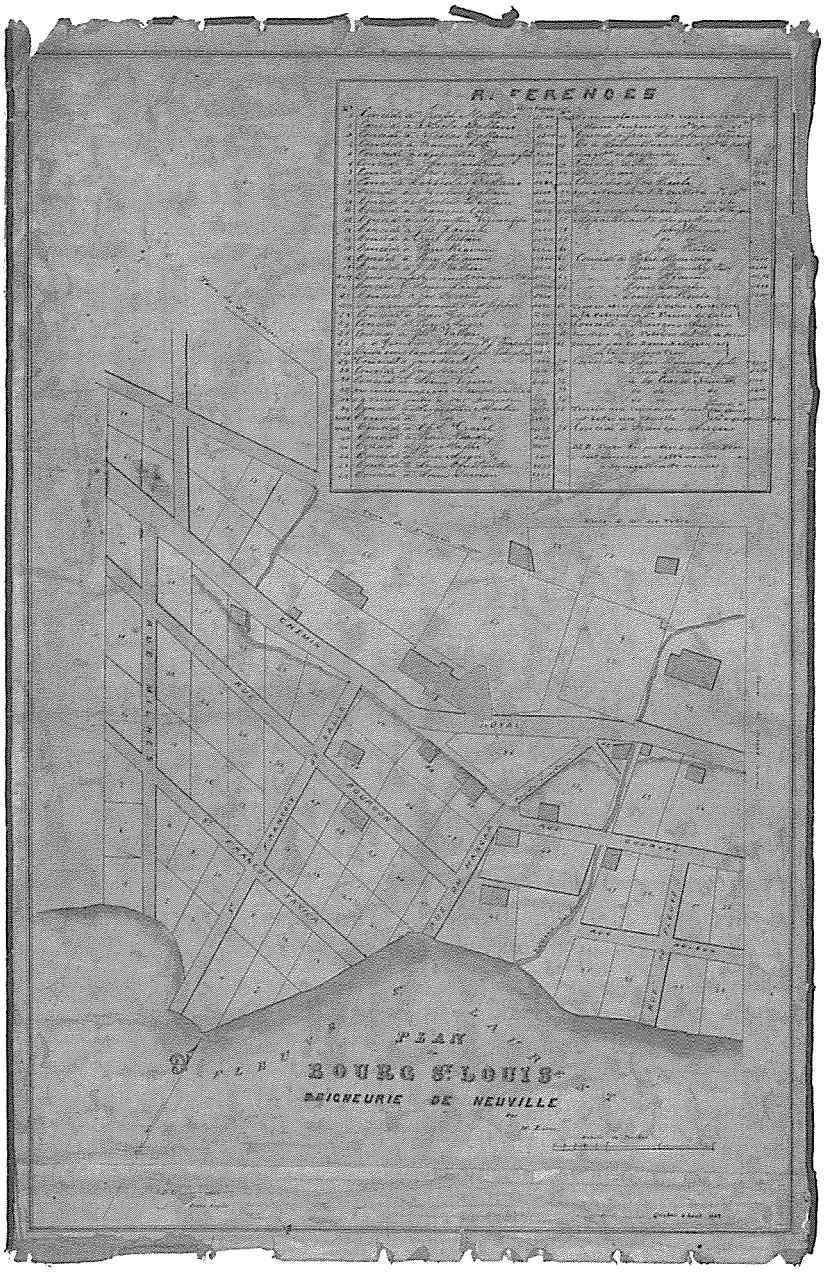
À travers un territoire rural divisé en paroisses, en seigneuries ou cantons et en lopins de terres sous exploitation agricole, la région rurale de Québec voit se développer, pendant la période 1791-1867, des concentrations de population dans des villages autour d'une église paroissiale ou d'un pôle d'activité de transformation (moulin par exemple). Avant les années 1860 dans la région, à l'exception de Beauport-chutes Montmorency et des environs de Québec, les rivières et les petits moulins à farine ou à scie ne déterminent que rarement la localisation des villages, dans la mesure où ces établissements n'emploient que quelques personnes, souvent actives également en agriculture. Pour l'essentiel, les villages s'organisent autour du clocher paroissial sur les plateaux à bonne distance du fleuve et du village voisin, en réponse au besoin des paroissiens des rangs d'assister facilement aux servi-

ces religieux en toutes saisons. Lorsque la population, tout particulièrement dans Portneuf, s'installe en grand nombre à plus grande distance des villages riverains du fleuve, la pression augmente pour la constitution d'une nouvelle paroisse et partant d'un nouveau village, par exemple à Saint-Casimir, Saint-Basile, Saint-Alban et Pont-Rouge.

Le géographe-historien Serge Courville s'est livré dans *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada* à une définition structurée du phénomène et à un repérage systématique des villages et noyaux villageois de toute l'aire seigneuriale québécoise, incluant bien sûr la plus grande partie de la région rurale de Québec[108]. Fondé en grande partie sur les recensements nominatifs, principalement celui de 1851, cette analyse souffre, dans plusieurs parties de la région, de l'absence des originaux de ce recensement pour une grande partie des paroisses des comtés de Portneuf (Deschambault, Grondines, Les Écureuils, Saint-Casimir, Saint-Basile et Alton) et de Québec (Beauport et Saint-Ambroise), ce qui a limité l'identification des noyaux en formation, hors des villages connus. On peut également présumer qu'aux recensements suivants de 1861 et 1871, le mouvement s'est poursuivi avec plus de vigueur encore, tout particulièrement grâce à l'industrialisation.

Certaines agglomérations villageoises existaient depuis le Régime français (Beauport, Charlesbourg, Jeune-Lorette, Château-Richer et Saint-Joachim), d'autres s'organisent au XIX^e^ siècle à l'initiative des élites seigneuriales et religieuses locales et incluent la plupart des paroisses en plus, selon le repérage de Courville, de petits noyaux autour d'un moulin ou d'une portion de rang ou de côte. En pratique, les principaux villages se constituent autour de l'église paroissiale, du presbytère et des institutions éducatives (école ou couvent), du petit commerce naissant (marchands généraux, hôtel), des moulins quand ils sont à proximité, des ateliers d'artisans (forgeron, charron, charpentier-menuisier, etc.), de quelques professionnels (notaire) et seigneurs, tout en incluant les agriculteurs dont les terres et les exploitations s'étendent de part et d'autre du village. Ce qui distingue les villages de l'espace rural, ce sont les habitations et bâtiments rassemblées sur un territoire limité et sur des petits lots, souvent planifiés. Johanne Salois a étudié l'exemple du seigneur Charles-Joseph Descheneaux qui fait tracer, en 1802, un plan du village de Neuville avec les bâtiments existants et les rues et emplacements projetés, une pratique qui se produit dans plusieurs autres localités[109]. Jusqu'à l'abolition du régime seigneurial, les seigneurs de la région jouent un rôle dans la concession des lots impliqués dans l'élaboration des villages, une fonction indirectement reprise ensuite par les nouvelles municipalités de paroisses aux moyen des services qu'elles peuvent offrir aux villageois, surtout les chemins et rues.

Pendant la décennie 1860, le monde rural de la région de Québec commence à prendre forme avec ses exploitations agricoles, ses activités forestières, ses institutions paroissiales, municipales et scolaires et ses villages encore embryonnaires. Dans les décennies suivantes du XIX^e^ siècle, la région s'étend dans son ar-



Plan du Bourg Saint-Louis de la Seigneurie de Neuville, 1801.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de Québec, B10 Jean-Baptiste Larue)

rière-pays pour exploiter les mêmes ressources et en prendre possession, grâce aux infrastructures de transport, surtout les chemins de fer. Ce mouvement consolide les villages existants et en crée de nouveaux avec des fonctions de plus en plus complexes et diversifiées qui les conduiront bientôt vers la maturité.

Au total, cette période de l'histoire de la région de Québec reste marquée par son héritage seigneurial et français qui l'a ouverte à une occupation agricole solidement implantée sur la rive nord du fleuve. Le défi qu'elle affronte dans un contexte de forte immigration et d'une économie du bois dominante à Québec, c'est d'élargir ses bases économiques au-delà d'une agriculture de subsistance et d'une transformation rudimentaire de ses produits agricoles et forestiers. Malgré quelques réussites et expériences à fort potentiel, dans le sciage à Montmorency, dans un pôle industriel diversifié à Beauport, dans le papier artisanal à Portneuf, aux Écureuils et à Jeune-Lorette, dans la construction navale à Neuville et sur l'île d'Orléans principalement, la région souffre de moyens de communication déficients, sauf dans les environs de Québec. Tant dans ces initiatives industrielles que dans une agriculture orientée vers les marchés, le rôle des élites commerciales de la ville de Québec reste central et elles participent activement à ces développements, souvent par le biais du cadre seigneurial qui leur donne accès aux ressources.

L'encadrement institutionnel de la région se transforme en profondeur. Les anciennes paroisses et seigneuries fournissent les institutions locales de base et les élites qui les animent, mais ne sont pas préparées à fournir des services collectifs à la population que les anciens et nouveaux résidents sont en droit d'exiger : des chemins adéquats, des écoles et une démocratie locale en retour de la contribution fiscale qu'on leur demande. La réforme générale des institutions implantée dans les années 1840 et 1850 se manifeste dans la région par l'abolition du régime seigneurial en 1854, par l'introduction difficile des municipalités appuyées sur les paroisses existantes et de conseils de comté en correspondance avec les circonscriptions électorales et par l'organisation de commissions scolaires locales regroupant des écoles de paroisse et de rang. Ces institutions permettent à de nouvelles élites (agriculteurs et marchands plus fortunés) d'accéder par élection à des fonctions de direction, en compagnie des élites seigneuriales et professionnelles dominantes jusqu'à alors. Une nouvelle société voit le jour où l'Église et les élites locales jouent un rôle dominant dans leur développement avec l'appui d'un gouvernement provincial plus interventionniste.

Troisième partie

Industrie et forêt : une capitale provinciale tournée vers le continent, 1868-1939

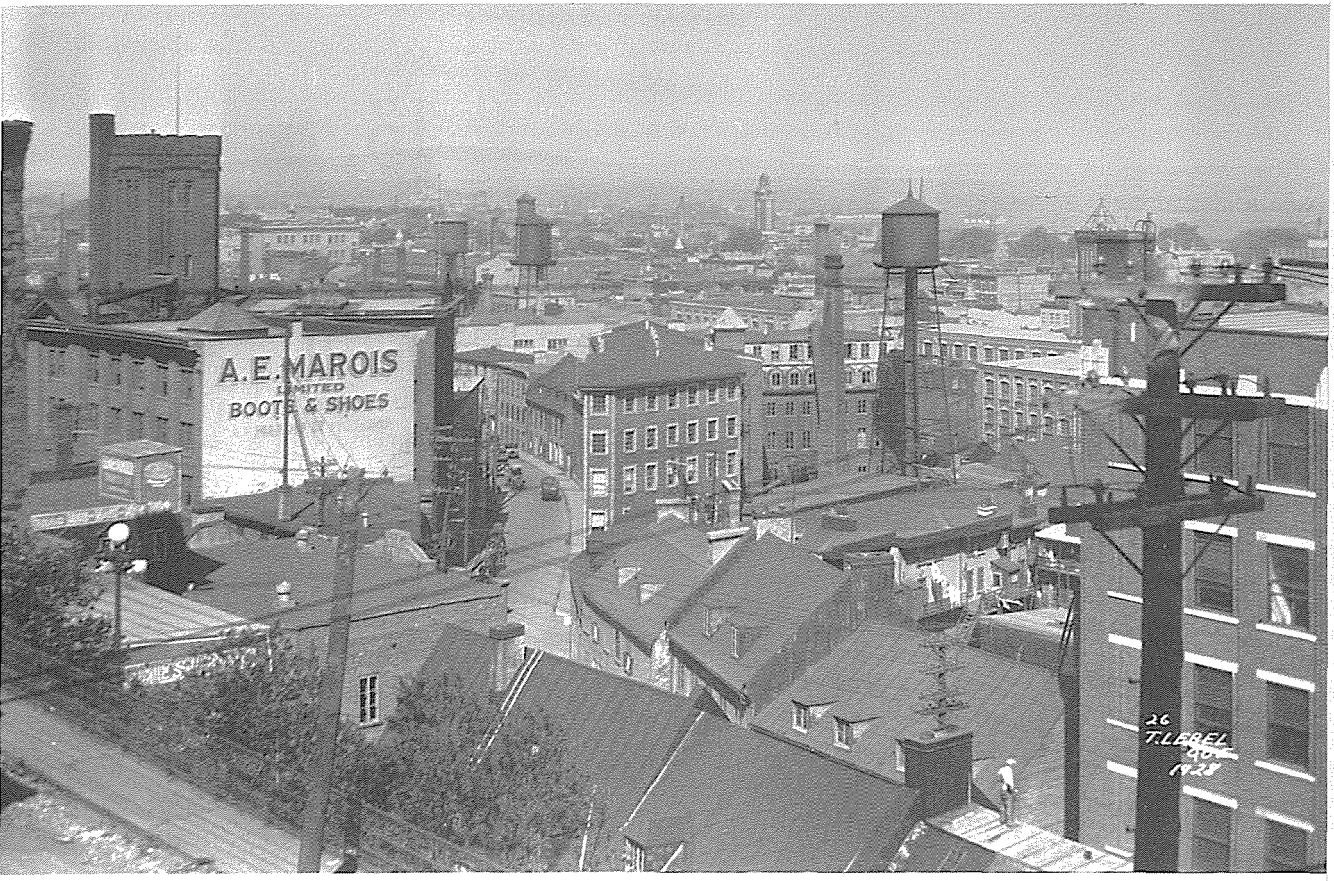
Avec la fin abrupte de la construction navale en bois et le déclin du commerce d'exportation du bois sur le marché britannique, le port et la ville de Québec entrent en état léthargique à la recherche d'une nouvelle vocation économique. Au tournant du XX^{e} siècle, l'arrivée du chemin de fer et un démarrage industriel tout particulièrement dans la chaussure finissent par porter fruit et permettre à la ville de reprendre une croissance économique et démographique substantielles. D'une ville coloniale médiatrice entre l'Angleterre et le reste du continent, Québec parvient non sans mal à s'insérer dans les courants économiques et politiques nord-américains, en déplacement vers Montréal et l'Ouest. L'implantation de grandes papetières dans la région vient consolider la mise en valeur des ressources forestières des Laurentides jusque-là peu exploitées et, tout comme bien d'autres régions du Québec, faire entrer la partie rurale de la région dans la dynamique agro-forestière et dans une agriculture à spécialisation laitière.

Au delà des forces économiques en jeu, la ville et la région se transforment sous l'action d'intervenants de plus en plus actifs dans une société en mutation. Si les chemins de fer modifient les échanges et les communications au XIX^{e} siècle, l'automobile et le réseau routier poursuivent le mouvement au XX^{e} siècle. Des investissements publics viennent, à des degrés divers, appuyer les initiatives privées, que ce soit les gouvernements fédéral, provincial et municipaux dans les transports et dans de nouveaux services villageois ou urbains, tels que l'eau potable et l'électricité. À Québec, l'administration municipale intervient activement dans l'aménagement de l'espace et dans l'offre de services essentiels à la population qui ne se limitent plus aux rues, mais englobent aussi la santé, l'hygiène publique, le commerce des denrées, l'approvisionnement en eau, l'habitation et bien d'autres. Cette action appelle aussi d'autres partenaires dont l'Église catholique qui assume de plus en plus de responsabilités en éducation et en services hospitaliers et sociaux. Dans une ville essentiellement catholique, tout finit par passer par l'Église, la paroisse et les nombreuses communautés religieuses.

Avec les difficultés économiques de la ville et le développement plus dynamique du haut Saint-Laurent et de l'Ouest canadien, les immigrants cessent de s'installer à Québec et la communauté anglophone de Québec perd beaucoup de ses membres. Elle devient encore plus minoritaire dans une ville dorénavant française en plus d'être catholique. Les institutions, les médias, les activités culturelles et artistiques reflètent une telle prépondérance grandissante. À mesure que le gouvernement provincial se donne les moyens d'agir dans de nouveaux domaines de responsabilité et qu'il développe ses ministères et organismes publics, il fait de sa capitale un lieu de pouvoir en croissance.

13

Québec à l'ère des chemins de fer et de l'industrie



Saint-Roch en 1928, le cœur industriel de Québec.
(Archives de la ville de Québec, nº 17614, Photo Thaddée Lebel)

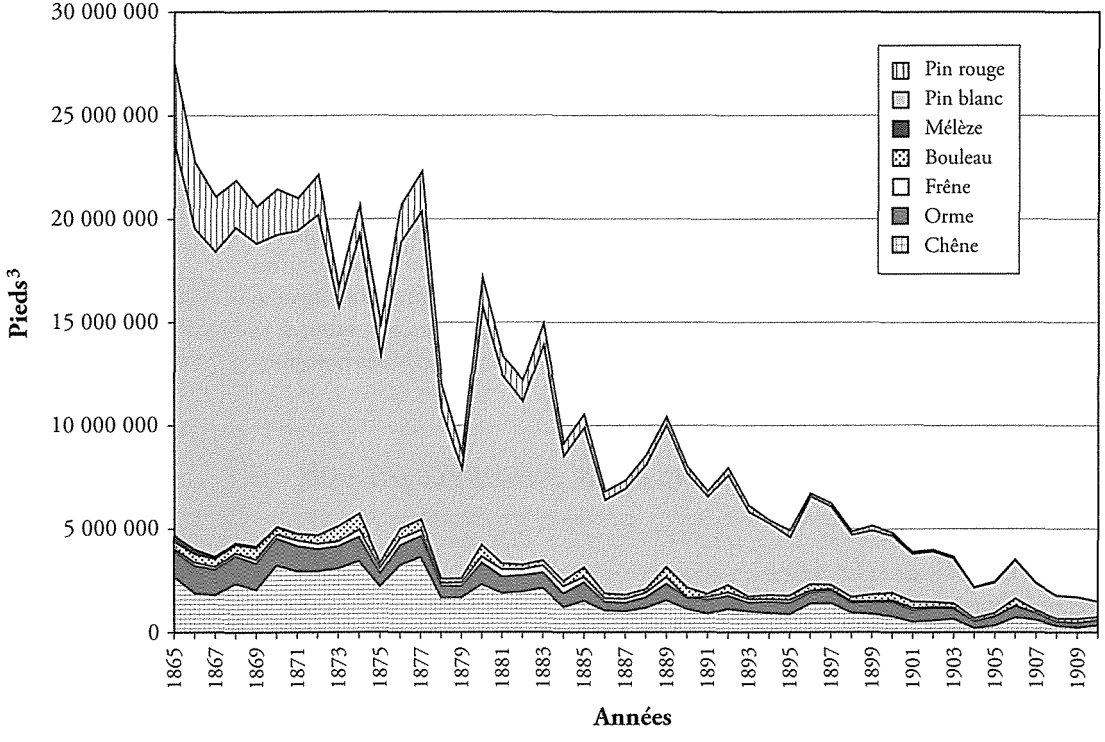
De la Confédération à la Seconde Guerre mondiale, l'économie de la ville de Québec se transforme en profondeur. La quasi-disparition de la construction navale et le déclin progressif du commerce d'exportation du bois équarri et du bois scié vers la Grande-Bretagne mettent à mal les activités portuaires qui occupaient les milieux d'affaires et les nombreux travailleurs des anses et des chantiers de la ville. Dans une transition rendue plus difficile par la crise économique des années 1870, Québec obtient finalement en 1879 un lien ferroviaire direct vers l'intérieur du continent susceptible de favoriser une conversion de ses activités portuaires vers de nouveaux produits d'exportation. Elle participe également aux activités industrielles qui deviennent dominantes au tournant du XX^{e} en milieu urbain canadien. Spécialisée surtout dans la chaussure et le cuir, l'industrie québécoise parvient à développer un marché du travail actif pour une population ouvrière désaffectée et s'établit en grande partie grâce à des entrepreneurs locaux, francophones de plus en plus. Cette base manufacturière permet un retour à la croissance de la population urbaine et une modernisation des activités commerciales.

Le déclin du bois équarri et du commerce du bois à Québec

En dépit de la fin déjà bien ancienne des préférences (1842-1860) sur le marché britannique, le commerce du bois reste encore dominant dans l'économie de Québec du tournant des années 1870[1]. Toujours résolument orienté vers l'exportation en Grande-Bretagne, le commerce d'exportation du bois équarri subit une tendance descendante marquée depuis le sommet du début des années 1860, stabilisée au début des années 1870 sur un plateau instable, puis en chute radicale à la fin de la crise économique des années 1873-1879 (figure 13.1). Dès 1875, les Circulaires Forsyth commencent à constater des problèmes d'approvisionnement : « we believe that the scarcity as well as high price of really good wood and the enhanced cost of production are among the chief causes of this decrease in the consumption of our Canadian Woods, which cannot compete with Pitch Pine and Baltic Timber as heretofore in Gt. Britain. The manufacturers of all kinds of Timber find it an impossibility to produce the same class of wood as they were able to do some years ago, the trees are more scattered, the new Limits which furnish most of the choice Timber more expensive to work, and in some cases almost inaccessable [sic][2]. » L'effondrement des exportations, des deux tiers environ entre 1877 et 1879, se répercute inévitablement sur les approvisionnements, qui diminuent immédiatement des trois quarts, et sur les inventaires, qui après s'être accumulés rapidement, suivent le même mouvement en 1880. Une certaine reprise des exportations s'amorce au début des années 1880 autour de 12 millions de pi[3], loin du plateau de près 20 millions dans les années 1870, mais se situe à environ 7 millions au tournant des années 1890, à 5 millions en 1900 et à moins de 2 millions en 1908.

Figure 13.1

Exportations de bois équarri du port de Québec par espèces, en pi^3, 1865-1910

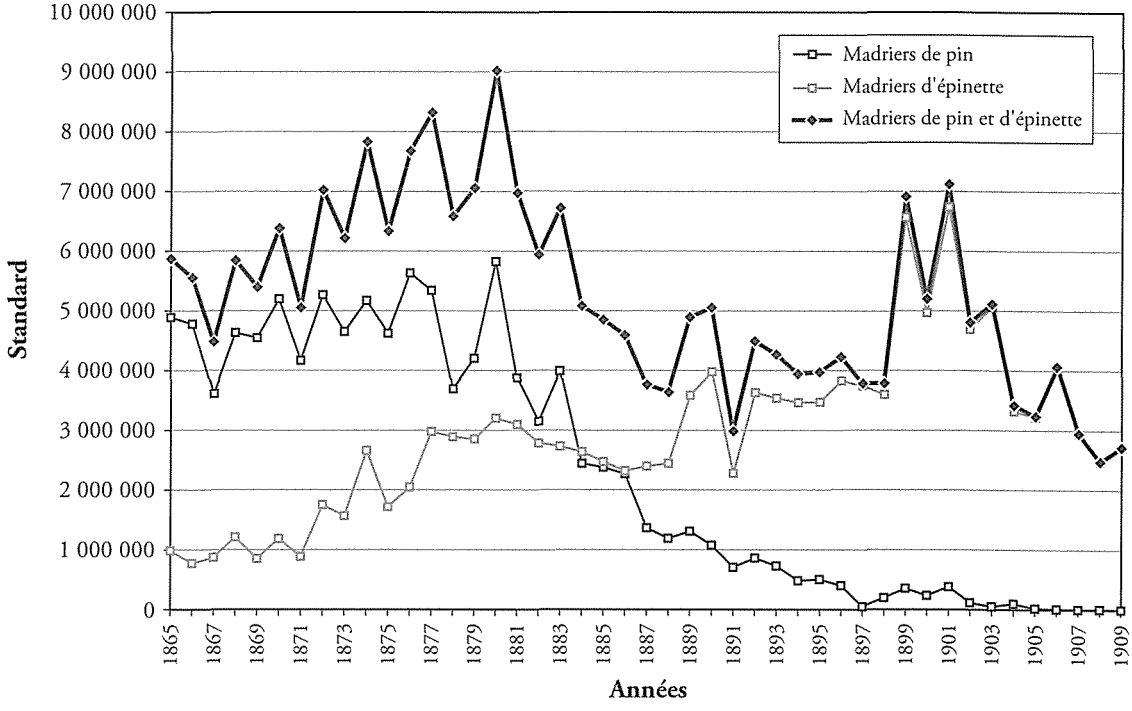


Source : Circulaires Forsyth (Rapports de la Commission du Havre de Québec et *Morning Chronicle*), 1865-1910.

Au-delà de ce mouvement d'ensemble, la composition du commerce du bois équarri se transforme et les pins rouges et blancs qui comptaient pour plus de 80 % des quantités exportées dans les années 1860, voient leur importance proportionnellement réduite à moins de 70 % à la fin de la décennie 1890 et à moins de 60 % autour de 1910. En raison de son importance, le déclin des exportations de pin affecte le total plus rapidement que d'autres espèces comme le chêne, l'orme et le bouleau, également en retrait en quantité, mais en gain proportionnel par rapport au pin. Alors que le pin rouge, comptant pour 15 % environ des exportations de pin, tend à disparaître graduellement, le pin dit « waney » formé de billes aux angles arrondis pour récupérer des troncs plus petits ou endommagés remplace graduellement le pin régulier dans les exportations[3]. Parmi les autres bois équarris exportés, le chêne maintient une seconde position à environ 15 % du total, suivi de l'orme en croissance de 5 à 15 % et du bouleau qui devient plus présent au milieu des années 1880, jusqu'à près de 10 %.

Figure 13.2

Exportations de madriers de pin et d'épinette du port de Québec, en standard, 1865-1909

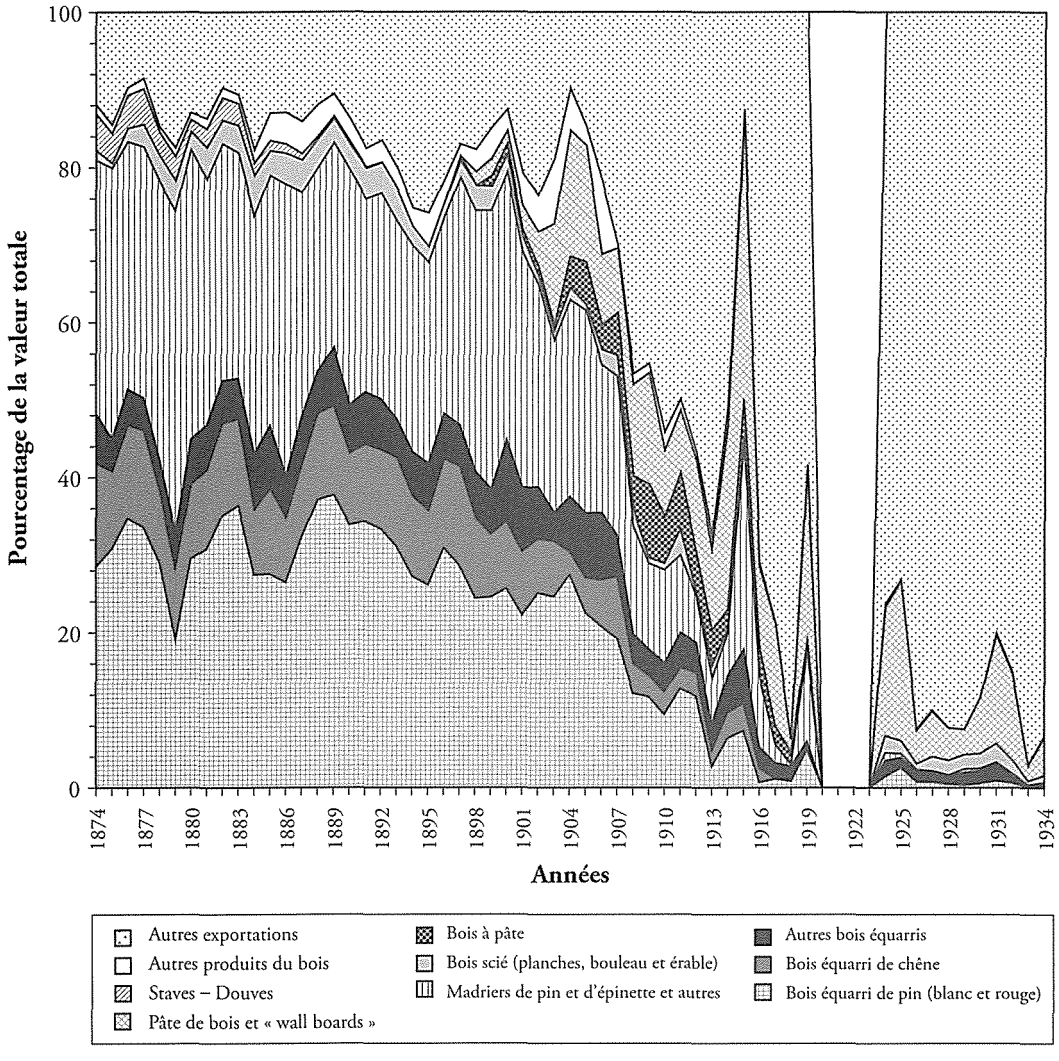


Source : Circulaires Forsyth, 1870 à 1910.

Le déclin substantiel des exportations de bois équarri ne se trouve qu'en partie compensé par une augmentation importante des exportations de madriers (« deals ») de pin et d'épinette (figure 13.2)[4], jusqu'en 1880. Pendant cette période, les exportations de madriers de pin réussissent à se maintenir, alors que, dans la foulée de la crise de 1877-79, elles augmentent momentanément, puis s'écroulent même plus rapidement que celles du pin équarri. Elles sont remplacées par les madriers d'épinette qui évitent un déclin général prononcé des exportations de madriers et favorisent une reprise au tournant du siècle. Les madriers de pin représentent plus de 85 % des exportations de madriers au tournant des années 1870, en chute par la suite en particulier pendant la crise de 1877-79, jusqu'à une position d'équilibre au milieu de la décennie 1880, à moins de 10 % en 1900 et à une proportion négligeable par la suite.

Figure 13.3

Répartition en pourcentage de la valeur des exportations du port de Québec, produits forestiers et autres, 1874-1919 et 1924-1934



Source : *Rapport de la Commission du Havre de Québec* de 1885 à 1934, couvrant la période 1874-1934, à l'exception des années 1920 à 1923, où ces tableaux sont absents. Voir note 5.

Les indicateurs de mouvement des exportations de bois équarri et scié en quantité doivent être complétés par une évaluation de leur contribution monétaire, tout comme celle des autres produits forestiers, au total des exportations. La

figure 13.3[5] permet de constater que, jusqu'au début du XX[e] siècle, le total des exportations de produits forestiers domine très largement, entre 82 et 92 % jusqu'au début des années 1890, l'ensemble des exportations du port de Québec, d'ailleurs en déclin pendant la même période de 13 millions de dollars à moins de 5 millions au milieu des années 1890 et même à un minimum de 3,6 millions en 1904. La reprise graduelle des exportations s'accompagne d'une diversification grandissante qui réduit l'importance des produits forestiers à moins de 60 % en 1908 et de 50 % en 1910, à moins de 30 % par suite des importantes exportations de guerre en 1914-1918. La composition des exportations de produits forestiers du port de Québec (incluant certains ports régionaux en bas de Québec) se transforme et inclut une portion grandissante de bois à pâte et surtout de pâte de bois à compter de 1903, atteignant près de 25 % en 1905, autour de 50 % pendant la guerre 1914-18 et plus des deux tiers dans les années 1930. Globalement toutefois, les exportations de produits forestiers après un regain après la Première Guerre mondiale (9,5M$ en 1919 et 4,8M$ en 1925) atteignent à peine le million de dollars de 1926 à 1934 et ne représentent alors qu'en moyenne 10 % du total des exportations du port de Québec[6].

La Grande-Bretagne demeure le marché dominant des exportations de produits forestiers expédiés du port de Québec. Dans la décennie 1874-1884, plus de 99 % du pin blanc équarri et 95 % du chêne équarri se retrouvent sur le marché britannique et seules quelques expéditions en Europe (France, Allemagne et Belgique surtout) comblent la différence. À compter de 1885, les exportations de toutes les espèces de bois équarris s'orientent quasi exclusivement vers la Grande-Bretagne[7]. Le commerce du bois équarri se poursuit sur des navires à voile en nombre décroissant, mais toujours important, de plus de 700 annuellement dans les années 1870 à un peu plus 400 au début des années 1880, à 250 au tournant des années 1890, à moins de 100 autour de 1900[8]. Le même marché reçoit plus de 97 % de tous les madriers de pin et plus de 90 % des madriers d'épinette, le solde desservant principalement les marchés français, espagnols et portugais.

De moindre importance, les exportations de bois sciés, notamment les planches (« planks and boards »), rejoignent des destinations nettement plus diversifiées : le marché américain en accueille la majorité avec d'importantes quantités dans les marchés britannique, sud-américain (Argentine, Uruguay, Brésil, Pérou), australien et français. À compter du tournant du siècle, les exportations de bois à pâtes sur le marché américain prennent de l'ampleur jusque dans les années 1910 et disparaissent par la suite, alors que celles des pâtes à papier deviennent très importantes, généralement au profit du marché britannique, mais aussi occasionnellement des marchés américain, français ou belge.

Même si Québec domine très substantiellement les exportations de bois équarri, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance des autres ports québécois dans le commerce du bois tant vers la Grande-Bretagne que vers les États-Unis. En 1884 déjà, la Circulaire Forsyth constate une augmentation spectaculaire des



Les anses de Dobell et Sharples à Sillery, en 1891. (Bibliothèque et Archives Canada, C-006073)

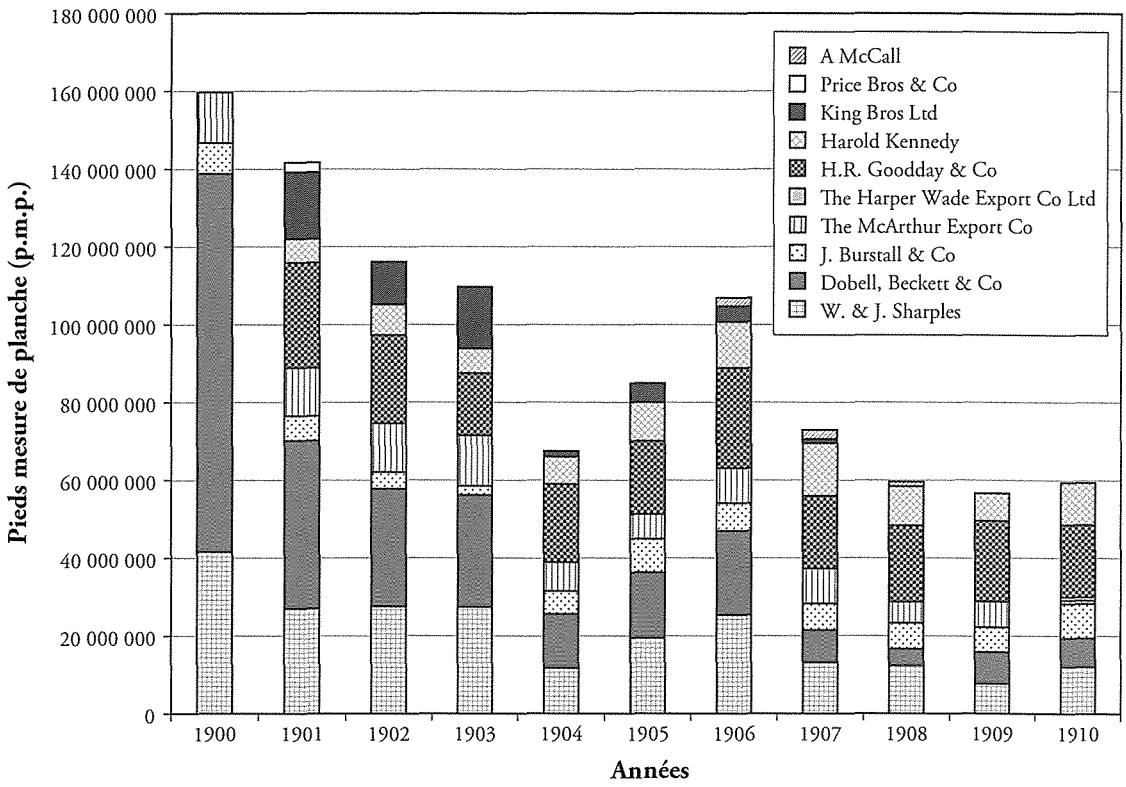
exportations de madriers de pin directement de Montréal et en attribue la responsabilité à l'association locale des débardeurs, puis, en 1887 également, à de meilleures installations portuaires, pour conclure en 1888 que la plus grande partie des madriers de pin coupés dans l'Outaouais et plus à l'Ouest sont expédiés de Montréal sur des navires à vapeur[9]. Selon des estimations des circulaires suivantes, le port de Montréal exporte en valeur, dans la seconde moitié des années 1890, l'équivalent de Québec en produits forestiers. La répartition de ces exportations montre que Montréal expédie quelque 66 % de madriers de pin, 14 % de planches, le reste dans d'autres madriers et à peine 3 % de bois équarri, alors que Québec expédie entre 45 et 60 % de bois équarri, 24 à 37 % de madriers d'épinette et le reste une petite proportion de madriers de pin et de planches[10]. Malgré leur déclin dans la première décennie du XX^{e} siècle, les exportations en volume des ports du Saint-Laurent placent Montréal entre 43 et 55 % du total, comparés aux 22 à 32 % de Québec, 3 à 10 % pour Trois-Rivières et Pierreville, 12 à 28 % pour les autres ports. À la fin de la période, les autres ports gagnent du terrain sur Montréal et Québec, reflétant une décentralisation accrue des points d'exportations[11].

L'organisation de l'exportation se concentre entre les mains d'un petit nombre de firmes d'exportateurs, encore fortement établies à Québec. Ainsi, la figure 13.4, couvrant la période 1900 à 1910, met en valeur la position déterminante des firmes Dobell, Beckett & Co, W. & J. Sharples, H.R. Goodday & Co, King Brothers Ltd, J. Burstall & Co, The McArthur Export Co Ltd et Harold Kennedy. Certaines sont en phase déclinante à Québec (Dobell et Sharples), d'autres élargissent et maintiennent leur position (Goodday, Burstall et Kennedy) en dépit de la baisse considérable des quantités globales de 1900 à 1910, tant à Québec de près de 160 millions de p.m.p. à moins de 60 millions que pour l'ensemble du Québec (environ 500 millions à moins de 250 millions)[12]. Dans le groupe des

exportateurs de Québec, certains se limitent à Québec même (Goodday et Kennedy), mais d'autres (Dobell, Sharples, Burstall, McArthur) assument une grande portion des exportations montréalaises, près de 50 % des expéditions de 1900 à 1905 en chute toutefois à moins de 25 % en 1909, en concurrence principalement avec les firmes de Watson & Todd (de Liverpool) et de Robert Cox & Co et avec plusieurs compagnies de chemin de fer et de navigation à vapeur. Les firmes Dobell et Sharples expédient également de fortes quantités de bois de Trois-Rivières et des autres ports régionaux québécois, que la Price Brothers & Co domine par ailleurs très nettement, au point de se hisser à leur niveau à l'échelle provinciale. De plus en plus pendant cette période, les activités d'exportation de Québec et de Montréal des firmes Dobell et Sharples diminuent au profit de leurs expéditions en provenance des régions.

Figure 13.4

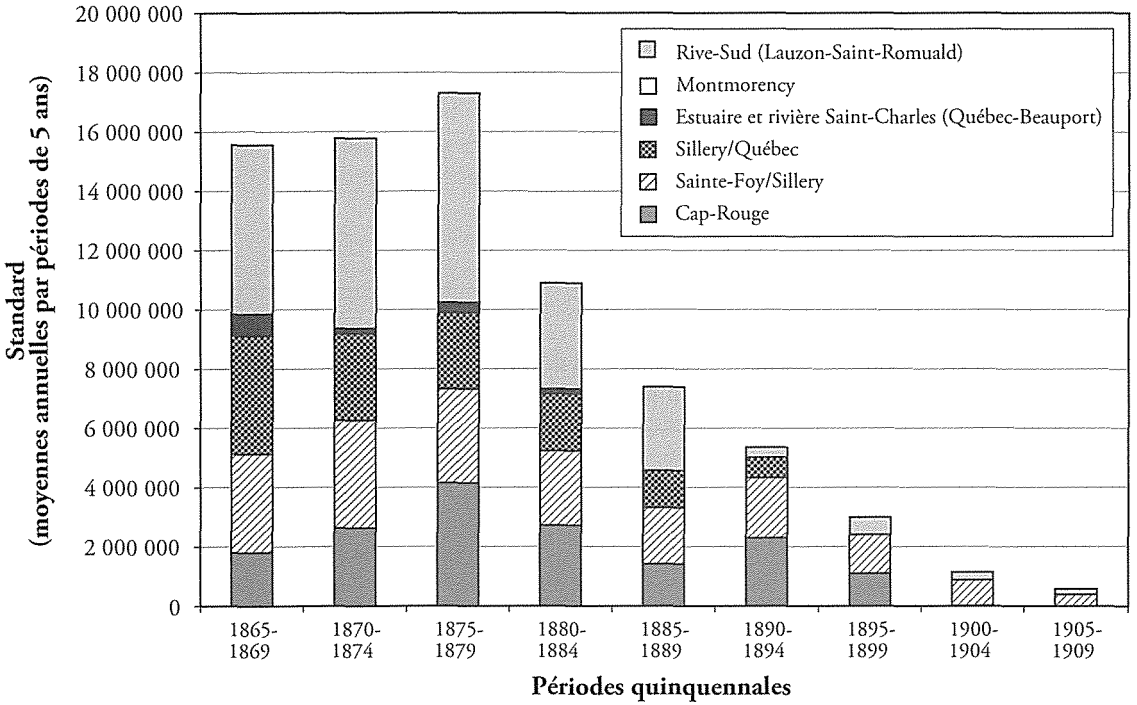
Répartition des exportations en volume de bois équarri et scié par exportateur, port de Québec, en p.m.p., 1900-1910



Source : Circulaires Forsyth, 1900-1910.

Figure 13.5

Répartition des inventaires de pin équarri (blanc, blanc « waney » et rouge) par sections du port de Québec, moyennes annuelles par périodes quinquennales, en standard, 1865-1869 à 1905-1909



Source : Circulaires Forsyth, 1865-1910, « Stock of lumber in the port of Quebec, including merchantable and culls, on the 1st december... (From returns received from the several Coves) ».

Les retombées du déclin et des transformations du commerce du bois sur l'économie de la ville et des environs de Québec affectent dramatiquement les activités portuaires et celles des entreprises impliquées dans le transport, l'entreposage, la transformation et l'expédition du bois. La figure 13.5, fondée sur les inventaires dans les anses, illustre bien la position des différentes sections du port du Québec dans les dernières étapes du commerce du pin équarri (blanc, blanc « waney » et rouge)[13]. Jusqu'à la fin des années 1880, la rive sud maintient une proportion d'environ 40 % des inventaires, le reste se répartissant entre les trois secteurs de la rive nord entre Québec et Cap-Rouge, en augmentation vers l'ouest en particulier à Cap-Rouge. Dans la phase de déclin du commerce du bois équarri à compter des années 1880, les anses les moins productives ferment graduellement (tableau 13.1) de sorte que la plupart des anses dans l'estuaire de la Saint-Charles déjà marginales ferment dans les années 1880 et celles du secteur

Tableau 13.1

Principales anses à bois et moulins à scie avec leurs exploitants, port et région de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent et périodes approximatives d'activité, 1870-1910

Section du port/région de Québec (Rive-Nord)	Anses (« cove ») ou site de moulin : nom de l'anse, moulin, quai ou utilisateur de l'Ouest vers l'Est ; période d'activité d'après les circulaires Forsyth ; en gras, dernière année d'inventaire indiquant fin probable des activités l'année suivante.	Exploitants principaux (d'après les désignations retrouvées dans les circulaires et d'autres sources)	Type et importance codée des inventaires
Portneuf	-River à Pierre Mills [1888-1909]	-John S. Murphy 1888-91 ; Ross & Co 1893-1895 ; Glen Falls Paper Mill Co 1896-1898 ; Harold Kennedy 1906-09	S1,P1
	-St. Raymond Mills [1894-1909]	-Quebec Timber 1894 ; H Atkinson 1895-1902 ;H. Kennedy 1903-09	S1,P1
	-Jacques Cartier Mills [1878-1898]	-E.L. Sewell 1878-1898	S1,P1
	-Lake St. Joseph Mill [1883-1909]	-E.L. Sewell 1883-99 ; H. Kennedy 1900-09	S1
	-Lake Long Mills [1903-09]	-H. Kennedy 1903-09	S0,P0
	-Rivière Noire Mills [1899-1909]	-E.L. Sewell 1899-1902 ; H. Kennedy 1903-09	S0,P1
Cap-Rouge	-Alexandria [... **1886**]	-J. Bell Forsyth & Co 1878-86	E1
	-Carouge ou Cap Rouge [...**1901**]	-Cap Rouge Pier & Wharf Co inc. –1901	E6
	-Dalhousie [... **1886**]	-Forsyth & Dalkins 1878-1886	E1
Ste-Foy / Sillery	-Victoria [... **1885**]	-C. Alleyn jr 1878 ;M. Rockett 1880 ; Est.late Jas. Rockett 1882-84 ;Wm. Power jnr 1885	E1,S2
	-Bridgewater Cove Mill [1873-**1876**]	- ?	S0,P1
	-Ring's End [...**1901**]	-Timmony, Jackson & Co 1878 ;E.H. Jackson 1880-82 ; Edwin Jackson jr 1883-84 ; A.H. Falardeau 1885-1901	E1
	-New London [... **1896**]	-O'Connell & Munroe 1878 ;O'Connell & Co 1880-1892 ; McArthur Bros & Co 1893-1896	E2
	-Union [... 1910+]	-M. Stevenson & Co 1878 -1909 ; James Timmony 1910	E3,P1
	-Sillery (Upper) [... 1910+]	-R.R. Dobell & Co 1865 -85 ; Dobell Beckett & Co 1886-1910	E3,P1
	-Sillery, Safety & Bridgewater[... 1910+]	-C & J Sharples & Co ...-1909 ; W.J. Sharples 1910	E4,S2,P0
	-Lower Sillery [1899-**1906**]	-Dobell, Beckett & Co 1899-1906	E1,P1
	-Sillery Bowens [... cf Pizeau 1887+]	-James Bowen ...-84 ; Dobell Beckett & Co 1887)	E2,P0
	-Pointe à Pizeau [... 1898]	-Joseph Cantillon 1868-75 ; R.R. Dobell & co 1876-85 ; Dobell, Beckett & Co 1886-98	E2,S2,P1
Sillery / Québec	-St. Michael's [... **1892**]	-Cook Bros & Co 1878-80 ;Humphrey & McInenly 1882 -86 ;G.E. Humphrey jnr 1887- 88 ; P.J. Flanagan 1889-1892	E4
	-Woodfield (Harbour) [& Spencer 1885-89] [... **1892**]	-S. Connolly 1878-80 ; J. Burstall & Co 1882-92	E2
	-Spencer [... **1891**]	-Knight Bros. & co 1876-84 ; J. Burstall & Co 1885-89 ; C. Gauvreau 1891	E3
	-Wolfe's [& Ottawa 1883-1889] [... **1890**]	-John Roche ...1878-1890	E1,S1,
	-Ottawa [... 1882] cf Wolfe	-James Connolly 1878 ;Connolly & Co 1882	P3
	-Cape Cove & Anse des Mères [... **1903**]	-Geo Robinson 1880 ; H.E. Hall 1882-83 ; Hall's Boom 1884	E0,S1,P1

Section du port/région de Québec (Rive-Nord)	Anses (« cove ») ou site de moulin : nom de l'anse, moulin, quai ou utilisateur de l'Ouest vers l'Est ; période d'activité d'après les circulaires Forsyth ; en gras, dernière année d'inventaire indiquant fin probable des activités l'année suivante.	Exploitants principaux (d'après les désignations retrouvées dans les circulaires et d'autres sources)	Type et importance codée des inventaires
Estuaire et rivière Saint-Charles	-Archer [1865, 1873-**1878**] -J. H. Clint's [...-**1891**] -Lane's [18-**1878**] -St. Charles [Mill 1865-67] ; Peters [1868-71] ; St Charles River [1873-**1880**] -New Waterford [... **1883**]	-J. Archer 1865 ; Archer & Co 1873 –78 - ? J. H. Clint -John Lane jr ; J. Lane & Co -78 -S. Peters ...-78 ; J.J. Bew 1874-78 ; J. Home 1880 -H.N. Jones ...-78 ; A.F.A. Knight & Co 1880-82 ; G.B. Hall 1883	S1,P1 S1,P2 E1,P0 E1,P1 E1,P1
Montmorency	Montmorency Mills [... **1893**]	George Benson Hall ...- ? ; G.B. Hall & Co ?-84 ;Hall Bros & Co 1885-87 ; Hall & Price -1888-92 ; H.M. Price & Co 1893	S6,P10

Sources : Tableau construit principalement à partir des Circulaires Forsyth trouvées dans le *Morning Chronicle* et dans les Rapports de la Commission du Havre de Québec pour les années 1870 à 1910, sauf les années 1877, 1879 et 1881 qui n'ont pu être retrouvées. Voir également plans du port de Québec de 1842 et 1861 ; Thérèse SAVOIE, *L'entreposage du bois dans la région de Québec au XIX^e siècle*, Parcs Canada, 1983, p. 58-99 ; Jean BENOÎT, *op. cit.*, p. 427-428.

Codification : « E » = Bois équarri (chêne, orme et pins blanc, whaney (octogone) et rouge) et l'importance (moyenne des inventaires en pieds dans la période quinquennale la plus importante, lorsqu'ils sont présents) 0 à 100 000 = 0 ; 0 à 500 000 = 1 ; 500 000 à 1M = 2 ; 500 000 à 1M = 3 ; 1,5M à 2M = 4 ; 2M à 2,5M = 5 ; 2,5M et + = 6.

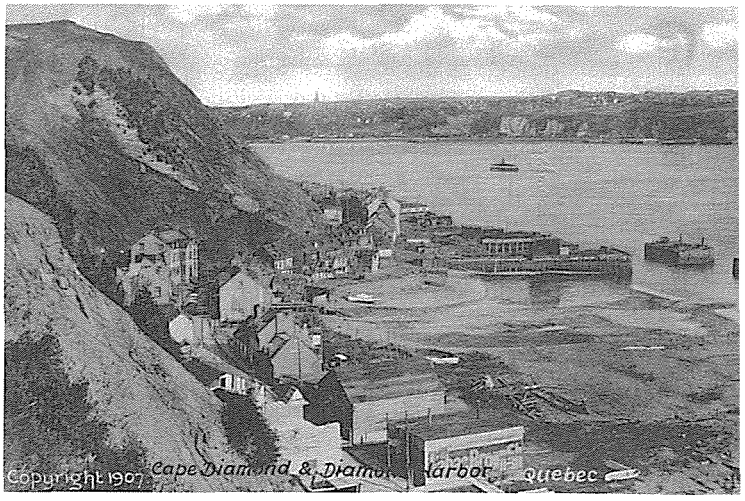
Pour le bois scié (madriers de pin et d'épinette) et l'importance (moyenne des inventaires en standard lorsqu'ils sont présents), « S » de 0 à 10 000 = 0 ; 0 à 100 000 = 1 ; 100 000 à 200 000= 2 ; 200 000 à 300 000 = 3 et ainsi de suite par tranches de 100 000 standard.

Pour les planches, « P » de 0 à 100 000 = 0 ; de 0 à 1M = 1 ; de 1M à 2M = 2 ; de 2M à 3M =3 et ainsi de suite par tranches de 1M.

Québec-Sillery dans la première moitié des années 1890. Par la suite, seules les anses entre la pointe de Sillery et Cap-Rouge gérées par les firmes Dobell, Sharples et Timmony, de même que la Cap Rouge Pier & Wharf (jusqu'en 1901) survivent avec quelques anses sur la rive sud, surtout de la McArthur. Après 1910, les activités d'exportations de bois équarris du port de Québec se poursuivent à rythme encore réduit avec quelques reprises éphémères (figure 13.3), mais il est difficile de déterminer leurs répercussions locales[14].

Les exportations de bois sciés, surtout de madriers de pin et d'épinette, vues à travers les inventaires, proviennent, jusqu'au milieu des années 1880, essentiellement de la rive sud pour plus de 50 % et même jusqu'aux 2/3 dans les années 1870, le reste pour environ 20 % de Montmorency et pour 15 à 20 % des anses de la rive nord (figure13.6)[15]. L'essentiel des inventaires sur la rive nord se situe dans les installations de Montmorency et à Sillery dans des anses appartenant aux Dobell et Sharples (tableau 13.1). La fermeture de Montmorency en 1892-93 et la croissance rapide des moulins de Portneuf, rapportée à compter de 1878, confirme la concentration grandissante des activités sur la rive sud, leur déclin graduel dans Portneuf et à Sillery, à partir des années 1890. La situation des inventaires des planches (« planks and boards ») se compare très bien aux madriers, dans son évolution et sa répartition avec toutefois une place grandissante des moulins de Portneuf par rapport à la rive sud.

Le déclin marqué du commerce du bois vers la Grande-Bretagne affecte très substantiellement la position de Québec dans l'organisation des approvisionnements en produits forestiers : de la propriété des concessions forestières aux coupes, au flottage, au sciage et au transport vers les installations portuaires. La grave crise de la fin des années 1870 et la chute en soubresauts des années 1880 provoquent la disparition de plusieurs intervenants par liquidation de leur entreprise ou le déplacement d'autres (Gilmour, McClaren et Hamilton) vers les régions productrices (l'Outaouais, la Mauricie ou le Haut-Saint-Laurent) d'où ils coupaient, sciaient et expédiaient les produits forestiers exportés de Québec[16]. Certains des grands marchands de bois recyclent également une partie de leur fortune dans des entreprises industrielles, commerciales ou de transport. Des sous-traitants engagés à commission dans l'approvisionnement et le transport du bois équarri et scié vers le port de Québec, tels les Dunn et Calvin, doivent également réaligner leurs activités, soit vers d'autres ports comme Montréal soit dans d'autres régions ou activités[17]. Les expéditeurs doivent également affronter une concurrence accrue du transport ferroviaire.



Les installations portuaires au cap Blanc en 1907, après le déclin du commerce du bois. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

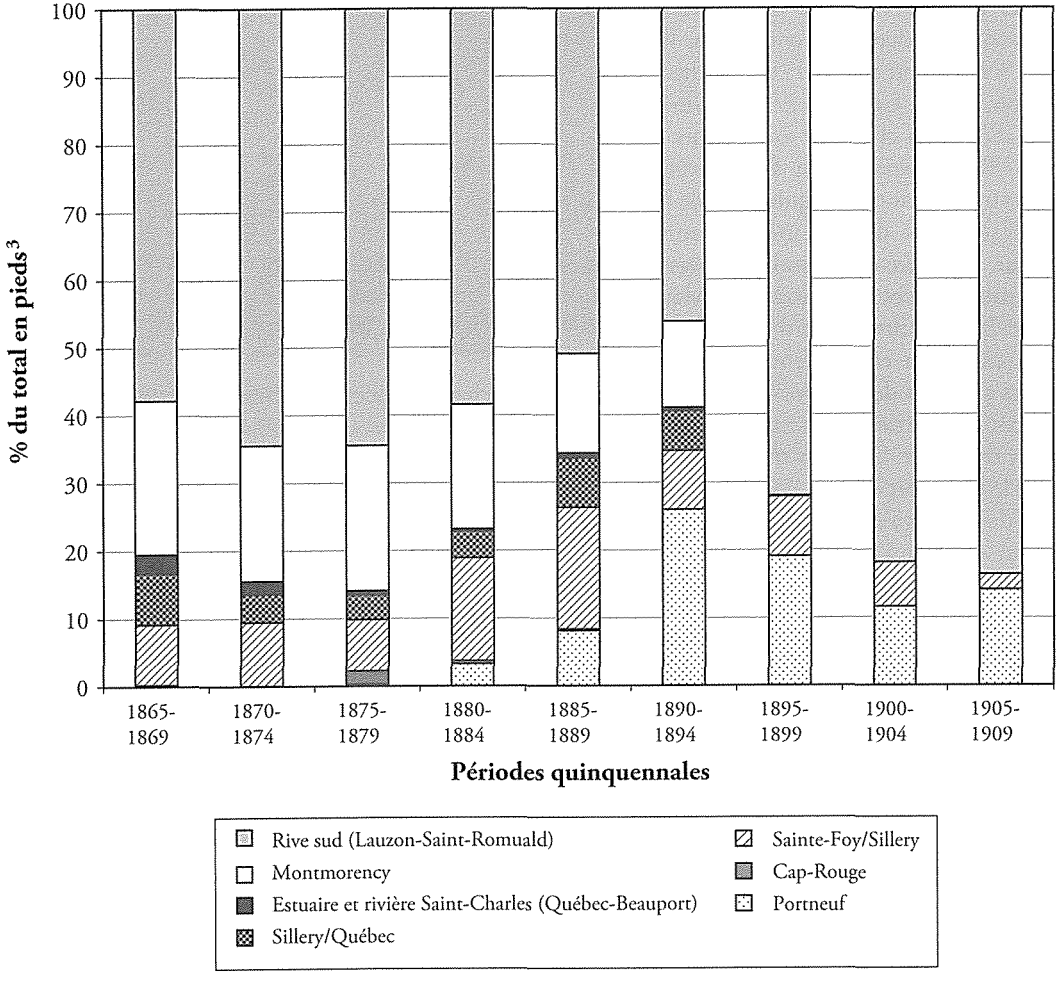
La persistance de la prédominance du commerce du bois dans les activités portuaires, malgré son déclin, démontre bien les difficultés de trouver des activités de rechange à ce commerce qui a marqué en profondeur l'économie et la société québécoise. Seule une modification plus substantielle à la configuration des infrastructures de transport rejoignant Québec pouvait établir les fondements d'une nouvelle vocation économique et les chemins de fer devaient en faire partie.

Québec et la région de Québec à l'ère des chemins de fer : la longue attente

Malgré les efforts des politiciens et promoteurs ferroviaires québécois du milieu des années 1850, seul le Grand Tronc dessert la ville de Québec par la rive sud jusqu'au tournant des années 1880. Ce retard considérable s'explique par une conjoncture financière et politique défavorable, à laquelle participent les difficultés financières grandissantes du Grand Tronc et du fonds d'emprunt municipal du Haut-Canada au cours des années 1860 entraînant celles du gouvernement de la Province du Canada[18]. Le gouvernement et le Grand Tronc tombent sous la tutelle du syndicat financier britannique Baring Brothers et Glyn, Mills and Co, de sorte que le financement sur le marché britannique, le seul possible à l'époque, de tout autre projet ferroviaire s'en trouve bloqué. Même si la Confédération de 1867

Figure 13.6

Répartition en % des inventaires des madriers de pin et d'épinette par sections du port de Québec, moyennes annuelles par périodes quinquennales en pieds^3, 1865-1869 à 1905-1909



Source : Circulaires Forsyth, 1865-1910, « Stock of lumber in the port of Quebec, including merchantable and culls, on the 1st december... (From returns received from the several Coves) ».

apporte une solution obligée à ce « problème financier », le nouveau gouvernement fédéral va devoir se concentrer pendant les 20 années suivantes sur des projets ferroviaires inter-provinciaux exigés par les anciennes colonies britanniques pour adhérer à la nouvelle Constitution : l'Intercolonial (dès 1868 et terminé en 1876) entre les Maritimes et le Grand Tronc au Québec, de même que le Canadien Pacifique (depuis 1872 et terminé en 1885) de Vancouver à Montréal. Quant au

gouvernement provincial créé en 1867, il développe une politique d'aide aux chemins de fer régionaux dès 1869 et l'adopte avec des amendements dans les années qui suivent, mais ne dispose pas des moyens de sa politique avant que ne soit réglé définitivement en 1873 le partage de la dette de la Province du Canada[19]. La reprise des projets ferroviaires pour relier directement la ville de Québec aux grands réseaux et surtout leur réalisation ne pouvait reprendre avant que ce déblocage permette au gouvernement québécois de financer sur le marché britannique les emprunts nécessaires au programme de subventions aux compagnies ferroviaires[20].

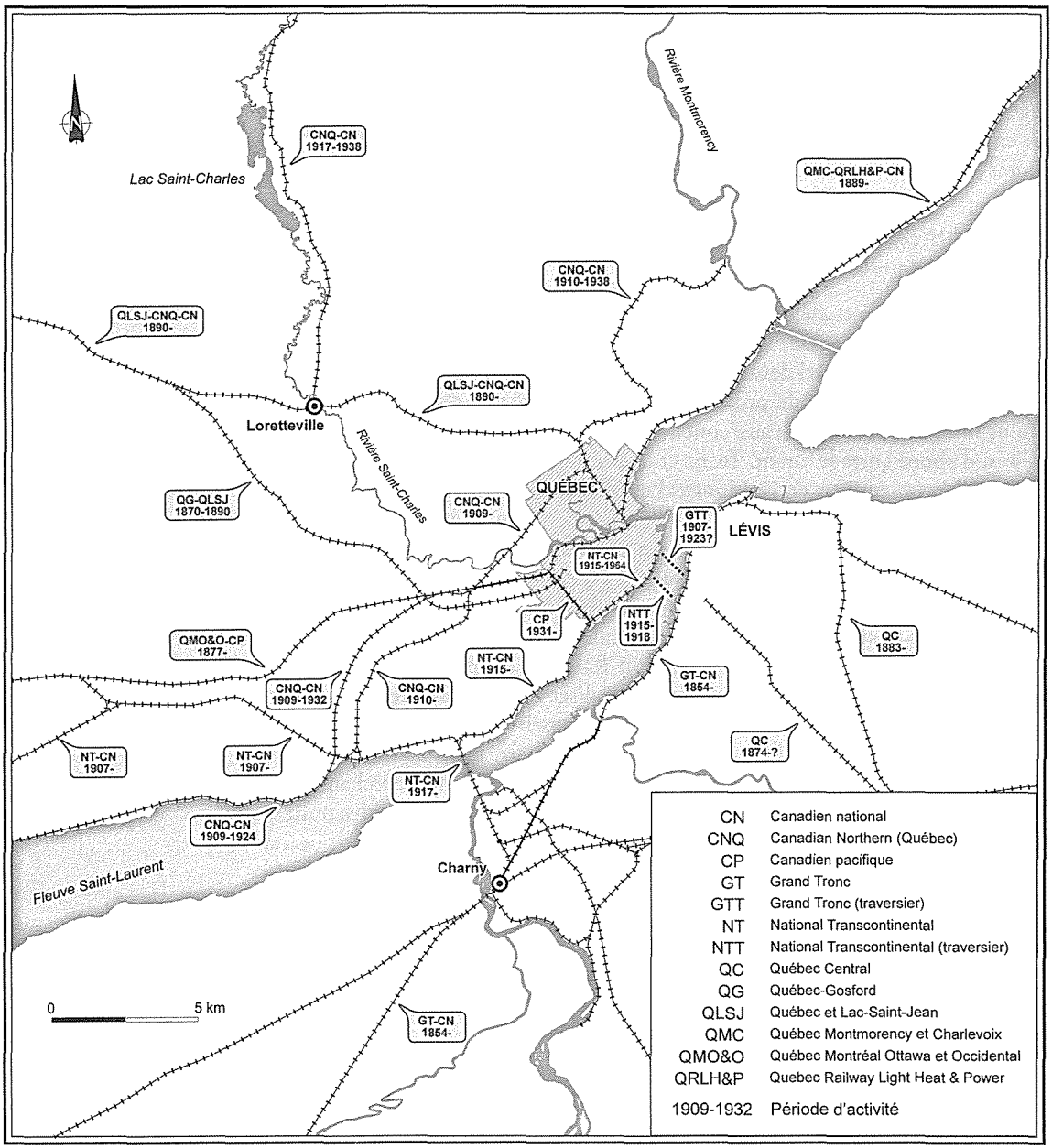
Québec et le retour du projet du chemin de fer sur la rive nord

Les premiers éléments d'une politique ferroviaire provinciale favorisent le retour des projets mis sur la glace depuis la fin des années 1850, surtout le chemin de fer de la rive nord devant lier l'ouest de la Province du Canada au port de Québec. Une multitude de projets, aussi bien locaux que régionaux et plus ou moins intégrés dans des réseaux concurrents, voient le jour et concrétisent les rivalités, d'abord entre le Grand Tronc et d'autres groupes financiers dont celui de Hugh Allan et, ensuite, entre Montréal et Québec pour capter dans leur port le commerce potentiellement lucratif de l'Ouest canadien et américain[21]. Déjà, le projet du chemin de fer de Quebec et Lake Huron incorporé en 1856 et conçu pour rejoindre directement le port Québec avait été détourné vers Montréal en 1861 par des hommes d'affaires de cette ville dans un projet renommé chemin de fer du Canada Central (Railway)[22]. Le projet de chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal (Montreal Colonization Railway) bientôt dominé par Hugh Allan et appuyé par le curé Labelle visait à canaliser les produits forestiers, notamment le bois de chauffage, vers Montréal, mais constituerait aussi une percée vers le Nord (Saint-Jérôme) et l'Ouest (Hull et l'Outaouais) permettant de rediriger vers Montréal, son port et par les lignes de vapeurs d'Allan, les marchandises et personnes voyageant sur tout chemin de fer venant de l'Ouest par la rive nord du Saint-Laurent. Le projet d'Allan d'un chemin de fer vers le Pacifique y trouverait aussi son compte[23], mais Québec verrait sa connexion occidentale coupée. Ce chemin de fer obtient en 1872 une subvention d'un million $ de la ville de Montréal et de plusieurs autres municipalités sur son trajet. Il cherche également à se financer en Grande-Bretagne.

L'espoir de Québec de se brancher sur ces réseaux tient à un fil : la compagnie de chemin de fer de la rive nord est dirigée encore par Joseph-Édouard Cauchon, politicien conservateur très influent et directeur du *Journal de Québec*[24]. En état léthargique depuis la fin des années 1850, l'entreprise reprend vie en 1870 à la faveur du programme de subvention en terre et en argent du gouvernement du Québec. Sa direction inclut un groupe de politiciens et d'hommes d'affaires représentant les régions touchées par le projet : Montréal (John Joseph Caldwell

Carte 13.1

Les chemins de fer de la région de Québec, 1854-1939



Sources : D'après Christopher ANDREAE, *Lines of country : an atlas of railway and waterway history in Canada,* Erin, The Boston Mills Press, 1995, 226 p; *Chaudiere 21L/11 (East and West), Quebec 21L/14 (East and West)*, Canada, Department of National Defence Army Survey Establishment, Topographical Maps (1 : 50 000), 1950-1953.

Abbott, Louis Beaubien), la Mauricie (John Jones Ross, William McDougall), Portneuf (le député Docile Brousseau), l'Outaouais (John Hamilton) et Québec (Cauchon bien sûr, Jean-Baptiste Renaud, Georges-Honoré Simard, William Rhodes et Willis Russell). Cauchon et les directeurs engagent un ingénieur américain, Silas Seymour, et entreprennent un campagne de levée de capital et de subventions municipales et gouvernementales[25]. Sur les 7 millions $ requis pour la construction, Cauchon obtient grâce à l'appui d'Hector Langevin, le 4 octobre 1870, une subvention d'un million $ de la ville de Québec soumise à de nombreuses conditions contraignantes (le maire et trois autres membres au conseil d'administration, le bureau principal à Québec, etc.) et de 100 000$ de Trois-Rivières, mais aussi un accord de principe des conseils de comté de Champlain, Saint-Maurice et Maskinongé pour des subventions de 100 à 200 000$ chacun. Même l'Archevêché, le Séminaire et les Ursulines de Québec achètent des actions. Le gouvernement conservateur provincial de P.-J.-O. Chauveau accepte d'octroyer une subvention en terres de 2 000 000 d'acres à la condition de déléguer des directeurs pour le tiers du conseil d'administration. Un entrepreneur américain est choisi en 1872, la Chicago Contracting Co, et l'inauguration officielle des travaux se tient en grandes pompes à Québec le 18 juillet 1872.



Louis-Adélard Senécal (1829-1887), commerçant, entrepreneur et gérant général de 1879 à 1882 du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Cauchon a réussi cependant à se brouiller avec tout le monde, aussi bien ses collègues et amis conservateurs qu'avec le clergé catholique et les directeurs montréalais, de sorte qu'il doit démissionner en mai 1873. D'autres hommes d'affaires québécois et conservateurs s'ajoutent alors, surtout James Gibb Ross, John Burstall, Andrew Thomson et Thomas McGreevy, ce dernier entrepreneur, politicien et trésorier du Parti conservateur. Le financement des obligations de la compagnie sur le marché britannique pour couvrir le reste des coûts se heurte à l'opposition du Grand Tronc et à une grave crise financière qui débute en 1873 et qui bloque la poursuite du projet à moins qu'intervienne un appui gouvernemental plus vigoureux. Cela devient possible avec le règlement de la question du partage de la dette et l'émission en 1874 sur le marché britannique d'un premier emprunt à long terme du Québec pour soutenir sa politique de subventions aux chemins de fer[26].



Thomas McGreevy (1825-1897), entrepreneur ferroviaire, constructeur du QMO&O 1879-1882 et politicien conservateur. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

En 1874, McGreevy récupère le contrat de construction des entrepreneurs américains en s'engageant notamment à prolonger la voie de la gare du Palais jusqu'au port. Il cherche lui aussi à se financer en Angleterre, mais sans plus de succès, et réussit tant bien que mal à poursuivre les travaux grâce à des avances du gouvernement provincial. Pendant l'été 1875, la compagnie ne peut plus continuer, pas plus d'ailleurs que le chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal (devenu le Montréal, Ottawa et Occidental) qui frôle aussi la faillite. Trop engagé politiquement et financièrement dans les deux projets, le gouvernement provincial décide de nationaliser les deux compagnies en les regroupant dans le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (QMO&O) et de financer et poursuivre lui-même la construction jusqu'à son terme. Lui seul peut emprunter les sommes nécessaires pour achever le projet[27].

Le contrat de construction de la section Est du QMO&O (Québec à Montréal) échoit sans surprise à Thomas McGreevy et les caractéristiques techniques choisies (chemin de première classe) confirment l'intention du gouvernement provincial d'en faire une partie du futur chemin de fer du Pacifique. Le tronçon Québec-Trois-Rivières s'achève en 1877 et McGreevy obtient l'autorisation d'exploiter la ligne à la fin d'octobre : un premier train y circule le 18 décembre 1877 et un service régulier la semaine suivante[28].

Assez curieusement, le débat sur la place de Québec dans le futur chemin de fer du Pacifique se joue dans la jonction entre la section Ouest (Montréal-Ottawa) et la section Est dans la région de Terrebonne-L'Assomption. Le gouvernement provincial et Québec préconisent un tracé plus direct entre les deux sections et au nord des îles de Montréal par Terrebonne, raccourcissant le trajet Ottawa-Québec et favorisant Québec au dépens de Montréal. Cette ville s'y oppose fermement par crainte de voir la circulation intercontinentale lui échapper et menace de retenir le versement du solde de sa subvention d'un million, alors que Québec pose de nouvelles conditions et renforce ses appuis politiques provinciaux afin d'éviter tout dérapage[29]. Le gouvernement et cette ville négocient d'ailleurs pour prévoir les accès à des aménagements portuaires qu'on veut développer par la construction de voies sur les quais du Bassin Louise, d'une cale sèche et de hangars, en plus du dragage du port[30].

Pourtant, sous les pressions montréalaises, le gouvernement conservateur de Boucherville s'apprête à accepter la jonction des deux chemins de fer dans Montréal et à relancer ainsi le conflit entre les deux villes. Toutefois, l'arrivée mouvementée au pouvoir des libéraux de Henri-Gustave Joly en 1878 débouche sur la décision de construire la voie sur l'île Jésus à partir de Terrebonne par Saint-Vincent-de-Paul jusqu'à la jonction Saint-Martin sur la section Ouest du QMO&O, mais loin à l'extérieur de Montréal en évitant aux trains, devant rejoindre Québec directement, d'entrer dans Montréal[31]. Finalement en février 1879, un train spécial transportant le cabinet provincial et les journalistes inaugure le lien ferroviaire direct entre Québec et la métropole économique du Canada.



Gare du QMO&O et Canadien Pacifique, années 1890. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras, 1894)

Tableau 13.2

Les chemins de fer traversant la région de Québec : principaux projets et réseaux en activité, 1850-1939

Compagnies ou entreprises	Fondation ou (incorporation)	Trajet projeté ou réalisé	voir	Construction	Période d'opération
A- Montréal à Québec par la rive nord					
1. Chemin de fer de la rive nord (et de la navigation et des terres de St. Maurice)	(PC 1853)	Québec à Montréal par la rive nord avec embranchement vers les Piles.	A2	1872-	-
2. Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (QMO&O)	1876- 1882	Québec à Montréal et à Ottawa par la rive nord avec embranchement vers les Piles.	A3	1876-1879	1879-1882
3. Chemin de fer du Nord, contrôle acquis par le Grand Tronc (1882)	1882 (Q1882)	Québec à Montréal par la rive nord avec embranchement vers les Piles.	A4	-	1882-1885
4. Canadien Pacifique	1880	Québec à Montréal par la rive nord avec embranchement vers les Piles.	-	-	1885-
B- Ouest et Nord du Québec et du Canada par le Nord-Ouest					
1. Chemin de fer Québec et Saguenay	(PC 1854)	Québec au lac Saint-Jean		-	-
2. Chemin de fer de jonction du lac Huron, de l'Ottawa et de Québec devenu du Canada Central (1861)	(PC 1856, a 1861)	Québec au lac Huron via le Chemin de fer de la rive nord ; en 1861 se rendrait à Montréal.		-	-
3. Chemin à lisses de Québec à Gosford, devenu de Québec au lac Saint-Jean (1870)	(Q 1869, a 1870, a 1871)	Québec au canton de Gosford (Portneuf) et au lac Saint-Jean (1870)	B4	1869-70	1870-73
4. Chemin de fer de Québec [et du] au lac Saint-Jean (1875)	(Q 1875, a 1880, 83, 88, 93, 94, 1900, 01, 02, 04, 06, 09, 12)	Québec au lac Saint-Jean ; changement de nom du précédent (B3)	B7	1875-1888	1881 (partiel) ; 1888-1914
5. Chemin de fer [du Saint-Laurent,] des Basses-Laurentides (1888) [et du Saguenay]	(Q 1878, a 1888)	Du Saint-Laurent entre Batiscan et Trois-Rivières jusqu'à jonction avec le Québec et lac Saint-Jean près de Rivière-à-Pierre	B4	1879-1891	Graduel ; 1891-
6. Chemin de fer Quebec, New Brunswick and Nova Scotia, absorbé par Canadian Northern Quebec	1903	Du Grand Nord à Garneau Jonction à Québec par Saint-Marc-des-Carrières et Portneuf (sta)	B7		
7. Canadian Northern Quebec (contrôlé par le Canadian Northern)	1906		B10		1906-1919
8. National Transcontinental (gouv. fédéral)	1903	Winnipeg, Abitibi, Mauricie, Québec et Moncton.	B10	1905-1913	
9. Chemin de fer du comté de Portneuf	(Q 1906)	De près de Saint-Casimir ou Saint-Marc au canton Gosford, passant par Saint-Christine et Saint-Raymond			
10. Canadien National /Canadian National Raiway	1919	Nationalisation de nombreux chemins de fer dont B7, B8, C3, D2 et Grand Tronc			1919-

Compagnies ou entreprises	Fondation ou (incorporation)	Trajet projeté ou réalisé	voir	Construction	Période d'opération
C- Rive nord venant de l'Est (Côte de Beaupré et Charlevoix					
1. Chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix	(Q 1881 ; a 1885, 90,94)	Québec au Saguenay entre Tadoussac et la Baie de Ha ! Ha ! en suivant rive nord. [Hedleyville à Ste-Anne de Beaupré, puis au cap Tourmente]	C2	1886-1889	1889-1898
2. Quebec Railway, Light (,Heat) & Power Co.	1898 (1909)	Québec au cap Tourmente	B10		1898-1919
3. Chemin de fer Québec et Saguenay	(Q 1905, a 1907, 09,12)	Saint-Joachim à La Malbaie le long du fleuve et au Saguenay et embranchements	B10	1910-1919	1919-
4. Chemin de fer Québec et île d'Orléans	(Q 1907, a 1911,14 ; 21)	Québec, Beauport, Montmorency et île d'Orléans		-	-
D- Banlieues et environs de Québec					
1. Chemin de fer du Cap-Rouge, [Sillery] et du Saint-Laurent	(Q 1883 ; a 1886, a 1893)	Près de l'Ancienne-Lorette, croisant le CFN-CP, le long de rivière Cap-Rouge vers Cap-Rouge et la rive nord du fleuve vers Québec par les anses		-	-
2. Pont de Québec	(C 1887, a 1891, 97, 1900, 03, Q 1900)	Traverse du fleuve entre rive nord et rive sud et Québec.	B10	1910-1917	1917-
3. Chemin de fer du Comté de Québec	(Q 1904)	Chemin électrique (non vapeur) dans le comté de Québec entre Québec et banlieues			

Sources : construit à partir d'une grande variété de sources gouvernementales tant fédérales que provinciales (rapports et lois). Incorporation : PC = Province du Canada ; Q = Québec ; C = Canada ; a = amendement.

Prenant la succession de Joly en 1879, le premier ministre conservateur Adolphe Chapleau s'attribue le poste de commissaire des chemins de fer, responsable de l'administration du QMO&O. Le gouvernement souhaite vendre au futur Canadien Pacifique un chemin de fer qui lui a coûté quelque dix millions de dollars et qu'il a fait construire de première qualité dans cette perspective. Toutefois le retard au démarrage et à la réalisation du chemin de fer du Pacifique oblige le gouvernement à exploiter lui-même le QMO&O et Chapleau en confie la surintendance générale à Louis-Adélard Senécal, un entrepreneur conservateur déjà expérimenté dans l'administration de plusieurs compagnies ferroviaires, moyennant une commission de 2,5 % sur les profits[32]. Le moins que l'on puisse dire de la gestion de Senécal, c'est qu'elle sombre dans la controverse politique, et de celle de Chapleau qu'elle tend à favoriser la région montréalaise. Lourdement endetté et obligé de continuer à faire des investissements pour compléter le réseau, le gouvernement couvre à peine ses frais sans payer les intérêts sur la dette considérable contractée pour le financer et les accusations de patronage, de détournement de fonds et d'incompétence fusent de toute part.

Les relations entre Chapleau et l'administration municipale de Québec demeurent tendues en raison du retard de la ville dans le versement de sa subvention et de celui du gouvernement de construire les voies vers le port, en plus de la

faible représentation de la ville dans la direction du chemin de fer et de l'achat des terrains de la gare du Palais[33]. De plus, Québec voudrait obtenir une plus grande part des activités d'entretien du matériel dans ses ateliers de la rue de la Couronne. Enfin, la question de la traversée du fleuve à Québec entre le QMO&O et le Grand-Tronc/Intercolonial à Lévis demeure vitale pour les élites de la ville. Elle requerrait une extension du Grand Tronc vers Lévis, des quais sur les deux rives et des traversiers pour wagons de chemin afin d'éviter les transbordements. Ce lien permettrait aussi bien d'acheminer vers les Maritimes le trafic du QMO&O que de récupérer sur la rive nord celui qui en provient. Devant l'ampleur des coûts même répartis moitié-moitié entre le fédéral et le provincial (plus de 500 000$ chacun), Chapleau ne parvient pas à convaincre, en 1881-1882, le premier ministre Macdonald de financer sa part du projet. Ces aménagements constituaient une partie incontournable des négociations serrées qui s'amorcent avec le Canadien Pacifique pour la vente du QMO&O et son inclusion complète dans le réseau transcanadien vers les Maritimes[34].

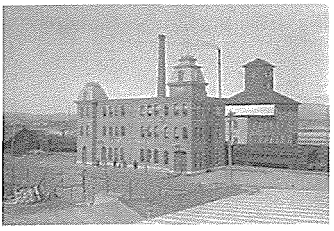
Tableau 13.3

Principaux résultats de l'exploitation du QMO&O et du chemin de fer de la rive nord (section Est du QMO&O), 1879-1885

	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885
Longueur exploitée (km)	524,1	529,0	545,6	545,6	336,3	336,3	336,3
Revenus totaux		428 050	797 580	992 015	562 318	562 323	584 132
Revenus des passagers		252 340	412 442	524 933	321 481	304 381	289 632
% des revenus-passagers/tot.		59 %	52 %	53 %	57 %	54 %	50 %
Revenus des marchandises		157 270	326 721	412 781	211 332	218 618	272 158
% des revenus-marchandises/tot.		37 %	41 %	42 %	38 %	39 %	47 %
Frais d'exploitation		286 141	650 501	808 294	396 838	368 784	346 556
% des frais sur les revenus tot.		67 %	82 %	81 %	71 %	66 %	59 %

Source : « Statistiques des chemins de fer », *DSC*, annuel 1879-1886 au 30 juin, numérotation différente.

À la suite de négociations très mouvementées et de l'analyse de propositions reçues lors d'un appel d'offre, le gouvernement Chapleau doit se résoudre en 1882 à vendre la section Ouest (Ottawa-Montréal) du QMO&O au Canadien Pacifique sans sa section Est (Montréal-Québec) dont ce dernier ne veut pas[35]. Le terminus laurentien du Canadien Pacifique devient Montréal avec toutes ses retombées économiques, et notamment industrielles, au grand dam des autorités québécoises qui ne se retrouvent même pas sur le transcontinental. Devenue encore plus difficile à vendre, la section Est passe aux mains d'amis du régime conservateur, dont Louis-Adélard Senécal encore surintendant du QMO&O et l'entrepreneur Thomas McGreevy qui l'avait construite, auxquels se joint un



Gare du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean (d'après Wurtele). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Fred C. Wurtele, 1893)

groupe affilié à Hugh Allan. Après avoir augmenté sa participation à l'entreprise, Senécal en cède, en décembre 1882, 70 % du contrôle au Grand Tronc, qui par ce biais bloque l'accès de Québec au Canadien Pacifique et acquiert avec celui qu'il possède déjà sur la rive sud un monopole ferroviaire à Québec[36].

Évincée du Canadien Pacifique par cette manœuvre, Québec et ses politiciens, avec Hector Langevin en première ligne, se lancent à l'assaut du gouvernement Macdonald afin d'obtenir une subvention compensatoire pour la construction du QMO&O, pour un pont sur le fleuve et le terminus d'été du Canadien Pacifique. Ils parviennent en 1885 à convaincre le gouvernement Macdonald de faire les pressions nécessaires sur le Canadien Pacifique et le Grand Tronc pour conclure la vente, ce qu'il réussit seulement en subventionnant l'achat par le premier du chemin de fer de la rive nord au second et en comblant un déficit éventuel des revenus du chemin de fer s'ils sont insuffisants pour rembourser les intérêts sur ses obligations[37]. Non sans mal, Québec se retrouve au bout d'une section du Canadien Pacifique.

Portneuf et le lac Saint-Jean

Contrairement à Montréal dont l'arrière-pays s'étend dans les Cantons de l'Est vers l'Est, dans la vallée du Saint-Laurent vers l'Ontario et dans l'Outaouais vers l'Ouest, Québec se trouve accoudée aux Laurentides avec peu d'établissements humains importants et accessibles, à l'exception de ceux très rapprochés d'un Portneuf alors en voie de colonisation et de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans d'occupation agricole ancienne.

À la suite des projets éphémères du milieu des années 1850 (voir chapitre 8), le nord de la région de Québec attire à nouveau les promoteurs ferroviaires surtout depuis que le sapin et l'épinette deviennent des espèces ligneuses plus attrayantes pour la construction, que l'approvisionnement en bois de chauffage de la ville prend de l'importance et que la colonisation du Saguenay et du lac Saint-Jean démarre sur une plus grande échelle[38]. Le projet revient en 1868, sous l'impulsion d'Henri-Gustave Joly, chef de l'opposition libérale à Québec, et d'un groupe d'hommes d'affaires et professionnels de cette ville. Incorporé en 1869 sous le nom de compagnie du Chemin à lisses de Québec à Gosford (près du lac Saint-Joseph), le projet fait appel à une technologie d'inspiration américaine proposée par un entrepreneur, Jérome-B. Hulbert, de construction d'une voie de lisses (rails) de bois franc sur des traverses de sapin et d'épinette. Hulbert obtient le contrat de construction et de gestion du Chemin à lisse. Généreusement subventionné par le gouvernement provincial dans sa nouvelle politique d'aide aux chemins de fer et appuyé par la ville de Québec, le Québec-Gosford, terminé sur 25 milles (40 km) en novembre 1870 et ouvert en grandes pompes en décembre, ferme pendant l'hiver suivant. Après quelques années d'activité, il devient évident qu'il n'est pas adapté aux conditions climatiques québécoises : les rails se détériorent rapidement en se fendillant ou se tordant et doivent être remplacés de plus en plus souvent,

au point où, en 1873, la voie devient irrécupérable et doit fermer définitivement en discréditant cette technologie et son promoteur qui s'éclipse rapidement[39].

Les promoteurs avaient eu l'intention par un amendement à la charte de 1870 de s'étendre vers le lac Saint-Jean et le gouvernement leur octroie à cette fin, en 1871, une subvention en terre de 10 000 acres le mille. Comme le tracé est encore imprécis et que le nouveau chemin de fer ne peut guère générer de profits en pleine région inoccupée, il est fortement dépendant de subventions pour couvrir une plus forte proportion de ses coûts et ne peut développer son réseau sans ces appuis. Le gouvernement provincial fait sa part en 1874 et 1875 et la Ville de Québec s'engage également jusqu'à concurrence de 450 000$ contre des actions, de sorte que la compagnie modifie et reconstruit le tracé entre Québec et Saint-Raymond pour l'ouvrir en 1880[40]. La construction de la suite du tracé vers le lac Saint-Jean deviendra possible grâce à l'ajout de subventions fédérales en déclarant fictivement ce chemin de fer comme une partie d'un chemin de fer « national » devant s'étendre jusqu'à la baie James[41]. La voie atteint Rivière-à-Pierre en 1885 et le lac Saint-Jean en 1888, non sans quelques conflits prévisibles entre les localités saguenayennes intéressées par le terminus[42].

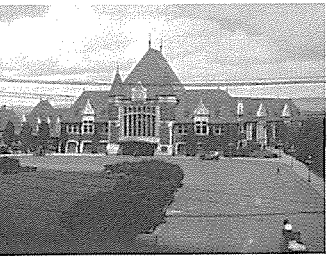
À Québec, le Québec et lac Saint-Jean veut cesser d'utiliser à grands frais la voie du Canadien Pacifique pour entrer dans la ville et obtient des subventions provinciales (1888) puis fédérales (1890) pour construire une nouvelle voie passant par Loretteville, Charlesbourg et traversant la rivière Saint-Charles sur un nouveau pont en fer pour aboutir à sa propre gare et à ses installations[43]. En plus de son éloignement de plus de 300 km, un nouvel arrière-pays de quelques 25 000 habitants se trouve relié à Québec, mais son potentiel ne pourra s'affirmer que progressivement. Le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean rejoint par son tracé le nord de Portneuf et va s'enrichir d'une voie de jonction qui s'inscrit dans un effort pour relier Trois-Rivières et la Mauricie (et partant de Montréal) au lac Saint-Jean. Connu plus tard sous le nom de chemin de fer des Basses-Laurentides (Lower Laurentian) et construit lentement au gré des subventions et des changements de tracés de 1879 à 1891, il rallie Saint-Tite au chemin de fer Québec et lac Saint-Jean à Rivière-à-Pierre[44]. Une partie du nord de Portneuf se branche ainsi sur Québec.

Plus significatif encore, le chemin de fer du Grand Nord (Great Northern) est créé en 1883 pour joindre l'Outaouais à l'embranchement du chemin de fer des Piles (Chemin de fer du Nord ou section Est du QMO&O) selon un trajet dans les Laurentides parallèle au fleuve et au Chemin fer de la rive nord (CP), par Lachute, Saint-Jérôme, Joliette et Shawinigan. Construit en région de colonisation par petits bouts au gré des subventions et des pressions politiques, le Grand Nord tombe de plus sous la coupe d'intérêts québécois[45], au début des années 1890, qui veulent en faire un maillon dans un projet de réseau entre Duluth au Minnesota (Northern Pacific) et Québec par le nord, concurrent du Canadien Pacifique sans passer par Montréal. Le Grand Nord établit sa jonction à Saint-Tite en 1899-1900

avec le chemin de fer des Basses-Laurentides, contrôlé à ce moment-là par le Québec et lac Saint-Jean. Un nouveau réseau régional rejoignait ainsi Québec au tournant du siècle.

Les nouveaux transcontinentaux et Québec au tournant du siècle

Toutes ces voies locales et régionales construites à coup de subventions fédérales, provinciales et municipales étaient nécessaires pour la colonisation et le commerce du bois de chauffage, mais n'avaient guère de perspectives de rentabilité, de sorte qu'elles deviennent particulièrement attrayantes pour deux nouveaux réseaux transcontinentaux établis dans l'Ouest dans la première décennie du XX[e] siècle afin de concurrencer le Canadien Pacifique pour la colonisation des Prairies et le commerce du blé. Le Canadian Northern de William Mackenzie et Donald Mann, et le Grand Tronc Pacifique, une filiale du Grand Tronc, constituent par construction, contrat de location ou acquisition deux réseaux parallèles dans la partie plus nordique des Prairies (Edmonton et Saskatoon), qui ont besoin de rejoindre la côte atlantique, sans se brancher au Canadien Pacifique. Dans ce contexte, le port de Québec est convoité plutôt que Montréal déjà contrôlé par le Canadien Pacifique. Le Canadian Northern concentre d'abord ses investissements sur la partie Ouest de son projet afin de capter un trafic suffisant pour alimenter son réseau et, dans l'Est, se met à la recherche de chemins de fer à acheter. Pris de vitesse par le Grand Tronc pour l'achat du Canada Atlantic (baie Georgienne à Coteau Junction près de Montréal), Mackenzie et Mann doivent se rabattre sur un Grand Nord grevé de dettes obligataires, surcapitalisé en actions et encore débiteur de ses constructeurs[46]. Toutefois, par des manœuvres financières habiles et grâce à l'appui du gouvernement Laurier intéressé à sauver des chemins de fer québécois au bord de la faillite, Mackenzie et Mann mettent la main en 1903 sur cette voie ferrée traversant le Québec jusque dans sa capitale via un droit de passage sur le Québec et lac Saint-Jean[47].



Gare du Palais, Québec. (Archives de la ville de Québec, n° 17735, Photo Thaddée Lebel)

De plus en 1906, le Canadian Northern consolide ses avoirs québécois dans le Canadian Northern Quebec incluant le Grand-Nord, le Chateauguay et Northern qui lui donne un accès à Montréal par l'est et le Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway à construire entre Garneau Jonction sur le Grand Nord et Québec en passant par Saint-Marc-des-Carrières et par le sud de Portneuf le long du fleuve. En plus de cette voie principale d'accès à Québec, le Canadian Northern entreprend des négociations pour acquérir le contrôle du Québec et lac Saint-Jean afin de pouvoir profiter de sa voie d'accès à la ville et de ses excellentes installations d'entreposage et de manutention, d'ajouter un embranchement pour alimenter son réseau, de compliquer l'entrée à Québec du National Transcontinental et même, pourquoi pas, de construire un embranchement vers La Tuque pour l'usage du National Transcontinental.

Avec l'appui d'Hanson Brothers, des courtiers entrepreneurs qui détiennent la majorité des actions du Québec et lac Saint-Jean, le Canadian Northern parvient en 1907 à confirmer son acquisition de l'ensemble des autres actions, sauf celles détenues par la Ville de Québec. Les investisseurs québécois minoritaires en actions, mais majoritaires au conseil d'administration opposent une vive, mais brève résistance. La section vers La Tuque sera construite rapidement, mais sans pouvoir faire partie du National Transcontinental, et s'ajoute à un réseau déjà faiblement achalandé dans des régions de colonisation à faible croissance et partant peu rentables. En 1914, le Québec et lac Saint-Jean devient partie intégrante du Canadian Northern Railway System, avec les autres avoirs ferroviaires de Mackenzie et Mann[48]. Pour Québec toutefois, ces investissements et acquisitions consolident des infrastructures ferroviaires déjà bien établies.

Le National Transcontinental et le pont de Québec

Pendant que le Canadian Northern constitue son réseau transcontinental, le Grand Tronc intéressé également à obtenir son propre transcontinental convient en 1903 avec le gouvernement de Wilfrid Laurier d'un projet en deux sections : l'une de Winnipeg à Prince Rupert sur la côte du Pacifique devient le Grand Tronc Pacifique, une filiale du Grand Tronc, et l'autre, le National Transcontinental, construit par le gouvernement fédéral depuis Winnipeg, traverse le nord de l'Ontario et du Québec pour rejoindre la ville de Québec en passant par l'Abitibi et le nord de la Mauricie, à travers d'immenses zones virtuellement inhabitées et sans embranchements d'alimentation. Ce tracé, inspiré essentiellement par des considérations politiques et économiques à long terme, celle en particulier de raccourcir le trajet Winnipeg-Québec de 348 km (216 milles), devait traverser ensuite le fleuve près de Québec pour se terminer dans les Maritimes à Moncton après avoir longé la frontière américaine. L'entente prévoyait que le gouvernement fédéral remettrait le National Transcontinental au Grand Tronc Pacifique pour qu'il l'administre sans frais pendant sept ans, puis à 3 % des coûts de construction annuellement par la suite. Comme le souhaitait Wilfrid Laurier, Québec se retrouve la seule ville et le seul port important sur ce réseau entre Winnipeg et Moncton[49]. Construit entre 1905 et 1913, le chemin dépasse ses coûts prévus de 100 millions $ (160 au lieu de 60) de sorte qu'à son terme, le Grand Tronc refuse de le prendre en charge sous prétexte de ces dépassements, mais aussi parce que les devis n'ont pas été suivis[50].

Dans la région de Québec, le chemin de fer arrive par La Tuque, Saint-Marc-des-Carrières et Portneuf, puis chemine à faible distance du fleuve jusqu'au viaduc de Cap-Rouge et enfin jusqu'au pont de Québec. La construction de ce pont cantilever, une des merveilles du génie de l'époque, débute en 1900 et s'interrompt lors de son effondrement désastreux (voir l'encart) le 29 août 1907[51]. Les plans et devis doivent être modifiés et, après l'enlèvement des débris de la section écroulée, les travaux reprennent à neuf en 1910 et allaient se terminer en 1916,

Les avatars et succès d'un grand projet : le pont de Québec[53]



Premier train traversant le pont de Québec en 1917.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Le défi technique posé par la traversée du fleuve Saint-Laurent à Québec en raison surtout de l'encadrement du fleuve par deux promontoires abrupts s'est répercuté sur la complexité et le caractère novateur des solutions. Plusieurs projets tentent de trouver le type de pont approprié aux divers sites possibles, soit près de la rivière Chaudière ou directement entre Québec et Lévis ou encore par l'île d'Orléans. Ainsi, plusieurs ingénieurs, dont William Serrell (1852) et A. Luders Light (1884), font successivement des propositions demeurées lettre morte, bien qu'éclairantes du point de vue technique et financier pour d'éventuels promoteurs.

Un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de Québec obtient à cette fin une charte fédérale en 1887 pour la compagnie du Pont de Québec (Quebec Bridge Co) et, dans les années qui suivent, la compagnie se limite à faire réaliser des études par E.A. Hoare (1889), Bonnin (1890), la Compagnie des établissements Eiffel de Paris (1891) et C.-É. Gauvin (1896) sur les options techniques de localisation et de construction du pont. Lors d'une congrès à Québec en 1897 de l'American Society of Civil Engineers, des contacts sont établis avec la Phoenix Bridge Co de Pittsburg (ÉU) et un ingénieur consultant de bonne réputation, Theodore Cooper de New York, qui conduiront à l'engagement de Cooper en 1900 et l'acceptation du concept et du plan de pont Cantilever de la soumission de la Phoenix, « meilleur et moins dispendieux (« best and cheapest ») » au dire de Cooper. Ce dernier rajuste même les plans afin d'allonger la travée centrale à 1 800 pi (549 m) pour qu'elle éclipse la plus longue du monde (Firth of Forth Bridge à Édimbourg en Écosse) sans augmenter les quantités d'acier.

Présidée à la suite d'une réorganisation de 1897 par Simon-Napoléon Parent, maire de Québec et ministre, puis premier ministre libéral provincial à compter de la fin de 1900, la compagnie obtient cette même année des subventions gouvernementales des trois paliers impliqués, soit 1M$ du fédéral, 250 000$ du provincial et 300 000$ de la ville de Québec, à la condition que le terminus de la compagnie soit localisé dans les limites de la ville. Sur cette base financière, la compagnie passe en 1900 un contrat pour les fondations et piliers avec la M.P. Davis et en 1903 un contrat pour la superstructure avec la Phoenix. La même année, la compagnie qui manque désespérément de fonds et le gouvernement fédéral qui veut inclure le pont dans son réseau National Transcontinental conviennent, le tout confirmé par une loi fédérale, d'une part, que la compagnie augmente les versements ridiculement bas des actionnaires au capital action (pas plus de 65 000$ en 1903 sur 1M$) jusqu'à 200 000 $ et, d'autre part, que le fédéral garantisse le capital et les intérêts des obligations à émettre pour plus 6M$. Cet appui favorise l'inclusion de nouveaux actionnaires, incluant par personnes interposées des compagnies de chemins de fer intéressés par le pont, tels le Grand Tronc et le Quebec Central.

Après la construction des piliers, la Phoenix commence, à l'été 1905, la mise en place de la superstructure en acier. Âgé et malade, Cooper supervise les travaux de son bureau de New York et néglige, dans les rapports des ingénieurs sur le terrain, les indices de faiblesse grandissante de la structure en érection, de sorte que sa portion sud s'effondre le 29 août 1907, entraînant dans la mort 76 travailleurs sur les 130 alors à l'ouvrage. Une Commission royale d'enquête fédérale conclut l'année suivante à des plans erronés par sous-estimation du poids de la structure et des contraintes admissibles. Elle blâme Cooper et les ingénieurs de ne pas avoir interrompu la construction, sans doute par crainte des retombées négatives sur leur réputation et sur les affaires des entreprises impliquées. La tragédie aura les mêmes effets anticipés et d'autres inévitables : carrières brisées des ingénieurs dont Cooper, disparition de la compagnie du Pont et du Chemin de fer de Québec (Quebec Bridge and Railway Co) et prise en charge par le gouvernement d'un projet pour lequel il s'était porté garant financièrement, comme l'a démontré un comité spécial d'enquête de la Chambre des communes en 1909.

Une équipe de trois ingénieurs engagé par le fédéral modifie les plans et conclut à la nécessité de l'enlèvement des débris (1910-1912), d'une reconstruction complète à la fois des piliers (par M.P. et J.T. Davis 1910-1913) et de la superstructure (St. Lawrence Bridge Co de Montréal, une filiale de la Dominion Bridge, 1913-1917). Le 11 septembre 1916, devant tout le gratin politique du Canada et du Québec, la levée et l'installation de la travée centrale échouent en raison du bris d'une pièce de support provoquant un déséquilibre et la chute de la travée dans le fleuve. Reconstruite et mise en place avec succès (18 au 20 septembre 1917), la travée centrale complète la structure et, le 3 décembre 1917, un premier train régulier du National Transcontinental inaugure la liaison très attendue entre les deux rives. Le pont a coûté au total environ 22 M$ assumés à plus de 97 % par le fédéral, soit 7 M$ pour le premier pont et 15 M$ pour le second.

À la vocation ferroviaire du pont s'ajoute, en 1929, la construction d'une voie carrossable entre les deux voies ferrées par le gouvernement provincial et son ouverture à la circulation automobile moyennant péage, le 22 septembre 1929.

Source : Michel L'HÉBREUX, *Le pont de Québec*, Sillery, Septentrion, 2001, 255 p. ; *Rapport du comité spécial ..., 1909 ; Royal Commission Quebec Bridge Inquiry Report, Documents de la session du Canada (DSC)* 1908, n° 154 ; *Rapport de la Commission d'enquête sur la construction du chemin de fer Transcontinental National*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1914, 2 vol.

lorsque la travée centrale s'abîme dans le fleuve pendant son installation et que l'opération doit être reprise l'année suivante. Un premier convoi de marchandises du National Transcontinental franchit le pont le 3 décembre 1917. Depuis deux ans déjà (vers 1915), un embranchement du National Transcontinental rejoint la section du port de Québec située entre le pont et la Basse-Ville. À travers ces projets, ces tragédies et l'éventuelle réussite, un bonne partie du crédit revient à Simon-Napoléon Parent qui s'est retrouvé, souvent en cumul, à la présidence de la compagnie de 1897 à 1908, à la mairie de Québec (1894-1906), ministre (1897-1900) et premier ministre du Québec (1900-1905) et finalement président du National Transcontinental (1905-1911). Ses appuis politiques et d'affaires ont servi ces projets à la limite des normes éthiques, même de l'époque, sans que les divers comités ou commissions d'enquête instituées puissent rien trouver de clairement répréhensible[52].

L'ouverture du pont de Québec complète ainsi une infrastructure ferroviaire très amplifiée. Les deux réseaux transcontinentaux concurrents dont elle fait partie côtoient la faillite en raison des investissements disproportionnés par rapport au trafic et aux revenus potentiels et réels. Ils ne l'évitent que grâce à des subventions fédérales. En 1916, la situation devient intenable et une commission royale d'enquête (Drayton-Acqworth) se voit confier le mandat de proposer une solution plus permanente et, l'année suivante, elle recommande le regroupement des deux réseaux (Canadian Northern et Grand Tronc Pacifique, incluant le Grand Tronc) et des chemins de fer déjà administrés par le gouvernement fédéral (National Transcontinental et Intercolonial, surtout) dans une entité gouvernementale autonome qui deviendra le Canadien National (CNR) après leur intégration progressive[54]. Pour la ville de Québec des années 1920, cela signifie que la plupart des réseaux provinciaux et intercontinentaux (Canadian Northern, National Transcontinental et Grand Tronc) qui la desservent tant sur la rive sud que sur la rive nord, à l'exception du Canadien Pacifique, survivent grâce à cette consolidation au lieu de s'effondrer en entraînant l'abandon des voies.

La côte de Beaupré et Charlevoix : le chemin de fer de Sainte-Anne

Si les accès ferroviaires à Québec par l'ouest se multiplient, ceux vers le nord-est tardent à se concrétiser. Un premier projet de chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix (QM&C), incorporé en 1881 par les frères Charles et François Langelier de Québec et quelques autres associés, francophones surtout, propose de relier l'Ouest canadien par le QMO&O et Québec jusqu'au Saguenay et vers un port ouvert toute l'année, localisé à Baie Sainte-Catherine en face de Tadoussac[55]. En alternative à l'autre projet de chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean, la compagnie construirait aussi un embranchement de Saint-Urbain vers Chicoutimi pour un coût total du projet de 2,8 millions de dollars ou 15 000$ le mille[56]. Les promoteurs font valoir les ressources des localités et territoires

desservis, tant agricoles (côte de Beaupré et Charlevoix) que forestières (scierie de Montmorency et bois de chauffage), minérales (carrières de pierre de la côte de Beaupré et mines de fer de Saint-Urbain) ou touristiques (les 50 000 pèlerins qui fréquentent Sainte-Anne-de-Beaupré).

Cette dernière vocation du chemin de fer devient déterminante dans la suite du projet, alors que la compagnie restreint ses ambitions à un premier tronçon d'une trentaine de milles (ou 50 km) sur la côte de Beaupré. Pour à peine 250 000$, la compagnie construirait une voie essentiellement sur les propriétés fédérales réservées, riveraines du fleuve au-dessus des hautes marées, sans frais donc, et en économisant sur la clôture et les fossés du côté du fleuve, sur les droits de passages agricoles, sur le ballast et les frais de transport des matériaux par le fleuve[57]. Les revenus estimés des pèlerins et touristes s'ajouteraient au transport des ressources forestières ou minérales (pierre) et les autres marchandises pour assurer une belle rentabilité, même en incluant les intérêts sur la dette. Les subventions gouvernementales auxquelles aurait droit la compagnie en vertu des programmes existants pourraient couvrir 120 000$ des coûts, rendant le projet des plus rentable, au dire de ses promoteurs.

Le projet retarde en raison notamment des longues démarches d'acquisition des terrains, mais l'arrivée, en 1886, de l'entrepreneur ferroviaire Horace Jansen Beemer lui donne une nouvelle impulsion[58]. Cette présence explique probablement pourquoi la compagnie construit elle-même la voie et une partie des gares avec des travailleurs à la journée et donne à contrat (E.T. Nesbitt) l'autre partie, de même que les ponts en fer à la Dominion Bridge. Terminé sur 20,5 milles (32 km) en août 1889, le chemin de fer de Sainte-Anne, comme il sera désigné souvent, reçoit la bénédiction du cardinal Taschereau avant de commencer à transporter les pèlerins de Sainte-Anne, en croissance rapide, de 17 000 en 1874, à 30 000 en 1877, à 50 000 en 1881, à 80 000 en 1885 et 100 000 l'année de son ouverture[59].

Le compagnie finance la construction (environ 500 000$) et ses opérations par des emprunts à court terme et des subventions gouvernementales fédérales et provinciales, sans que les actionnaires ne soient contraints de verser une partie de la valeur souscrite de leurs actions avant 1894[60]. Dans les années 1890, elle réalise au moins les trois quarts de ses revenus dans le transport passager et fait construire en 1890, en conjonction avec le Québec et lac Saint-Jean, un pont fixe et pivotant (« swingspan ») sur la Saint-Charles par une firme belge (Société anonyme internationale de construction et d'entreprise de travaux publics). Par la suite, elle prolonge sa voie de 10 milles (16 km) en 1894 de Sainte-Anne jusqu'au cap Tourmente et envisage de l'étendre plus loin dans Charlevoix grâce à des subventions gouvernementales. Toutefois, la compagnie fait partie des projets du gouvernement conservateur québécois d'éteindre les engagements de subventionner les chemins de fer non encore construits et d'abolir à terme toute la politique de subvention aux chemins de fer[61]. Le QM&C accepte sous pression, en janvier

1895, de renoncer à une subvention éventuelle de plus de 300 000$ contre un montant de 100 000 $ d'aide à l'amélioration de sa voie actuelle et de son terminus de Québec[62].

À la même époque, Beemer et le QM&C se retournent vers le transport urbain mu par l'électricité, en favorisant la création de la compagnie de chemin de fer du district de Québec (Quebec District Railway) en 1895, incluant une option de fusion, en 1897, avec le QM&C pour regrouper et électrifier les tramways urbains existants (voir chapitre 14). Afin d'assurer l'approvisionnement en électricité de ce réseau, le QM&C fait l'acquisition de la Montmorency Electric Power Co (l'ancienne Quebec & Levis Electric Light Co) en 1897, qui exploite des génératrices hydrauliques aux chutes Montmorency depuis 1885 et éclaire les rues de la ville depuis 1887. Finalement, en 1898, il consolide le tout dans la Quebec Railway, Light & Power Co (QRL&P)[63]. Dans ce nouveau contexte, le chemin de fer de Sainte-Anne passe à l'électricité à compter de 1900, pour l'essentiel de son service voyageur, et tend de plus en plus à ressembler à un service de train de banlieue avec arrêts multiples et rapprochés[64].

Cette conversion urbaine ne fait pas oublier au chemin de fer de Québec jusqu'au Cap Tourmente son service marchandise et voyageur à vapeur, de sorte qu'en 1905, Rodolphe Forget, élu député fédéral de Charlevoix l'année précédente, fait revivre le projet avec un groupe d'hommes d'affaires de Québec et de Montréal, sous le nom de Compagnie du chemin de fer Québec et Saguenay, et obtient des engagements de subventions fédérale en argent et provinciale en terres[65]. Dans la mesure où Forget s'implique fortement dans l'organisation en 1909 de la Quebec Railway, Light, Heat & Power Co (QRLH&P) dont il assume la présidence en 1910, le projet de chemin de fer vers Charlevoix peut démarrer avec des émissions d'obligations en France[66]. La construction avancée à 85 % s'interrompt en 1912 et ne pourra reprendre en 1916 qu'avec l'implication du gouvernement fédéral qui s'engage à acheter la ligne, la complète par étapes jusqu'à sa mise en activité complète jusqu'à La Malbaie en 1919, quelques mois à peine après le décès de Forget. La compagnie s'intègre, en 1921, dans le Canadien National. Québec se trouve reliée par voie ferrée à une région de peuplement déjà ancien et aux ressources limitées, de sorte que le trafic, tant voyageur que marchandises, demeure faible face à la persistance du cabotage[67].

Un arrière-pays pour Québec ?

Contrairement à Montréal qui bénéficie d'un raccordement très favorable aux grands axes de transport ferroviaire et maritime intérieur, Québec éprouve de grandes difficultés à se développer un hinterland nordique et occidental. Les faibles peuplement et développement économique des Laurentides limitent fortement le potentiel de rentabilité de chemins de fer qui les traversent et leurs retombées commerciales possibles sur Québec et son port. Les efforts des élites politiques et commerciales québécoises cherchent à contrer cette donne défavorable, avec des

succès mitigés et tardifs, mais tout de même substantiels. L'inclusion de Québec dans les réseaux de transport ferroviaire transcontinentaux revêtait un potentiel économique important pour la ville et la région, qui ne peut s'évaluer qu'à la lumière des performances de son port et de ses activités commerciales.

Le port de Québec et les chemins de fer

L'arrivée de plusieurs chemins fer régionaux et nationaux à Québec s'accompagne de retombées substantielles sur les infrastructures urbaines, tant pour localiser terminus, installations de triage et ateliers de réparations, que pour atteindre les aménagements portuaires. La configuration physique du port, à l'étroit sur une mince bande de terre entre le fleuve et un promontoire abrupt, rend difficile l'accès direct par chemin de fer aux quais de transbordement, tous situés dans la Basse-Ville autour de la pointe de Québec. Bien adapté à la navigation à voile et au commerce du bois, le port de Québec doit subir une conversion majeure pour affronter les nouvelles technologies de navigation et de transport terrestre et pour remplacer les bois équarris et sciés en déclin.



Nouveau convoi de voyageurs vers 1930. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.-E. Livernois)

Le premier chemin de fer qui atteint Québec en 1879, le QMO&O (le futur Canadien Pacifique), accède à Québec par le couloir de la rivière Saint-Charles en longeant sa rive sud et rejoint son terminus et les voies de triage au site actuel de la gare du Palais (voir carte 13.2). Il fallait également prolonger cette voie jusqu'au port et à sa façade fluviale ce qui impliquait des négociations entre le gou-

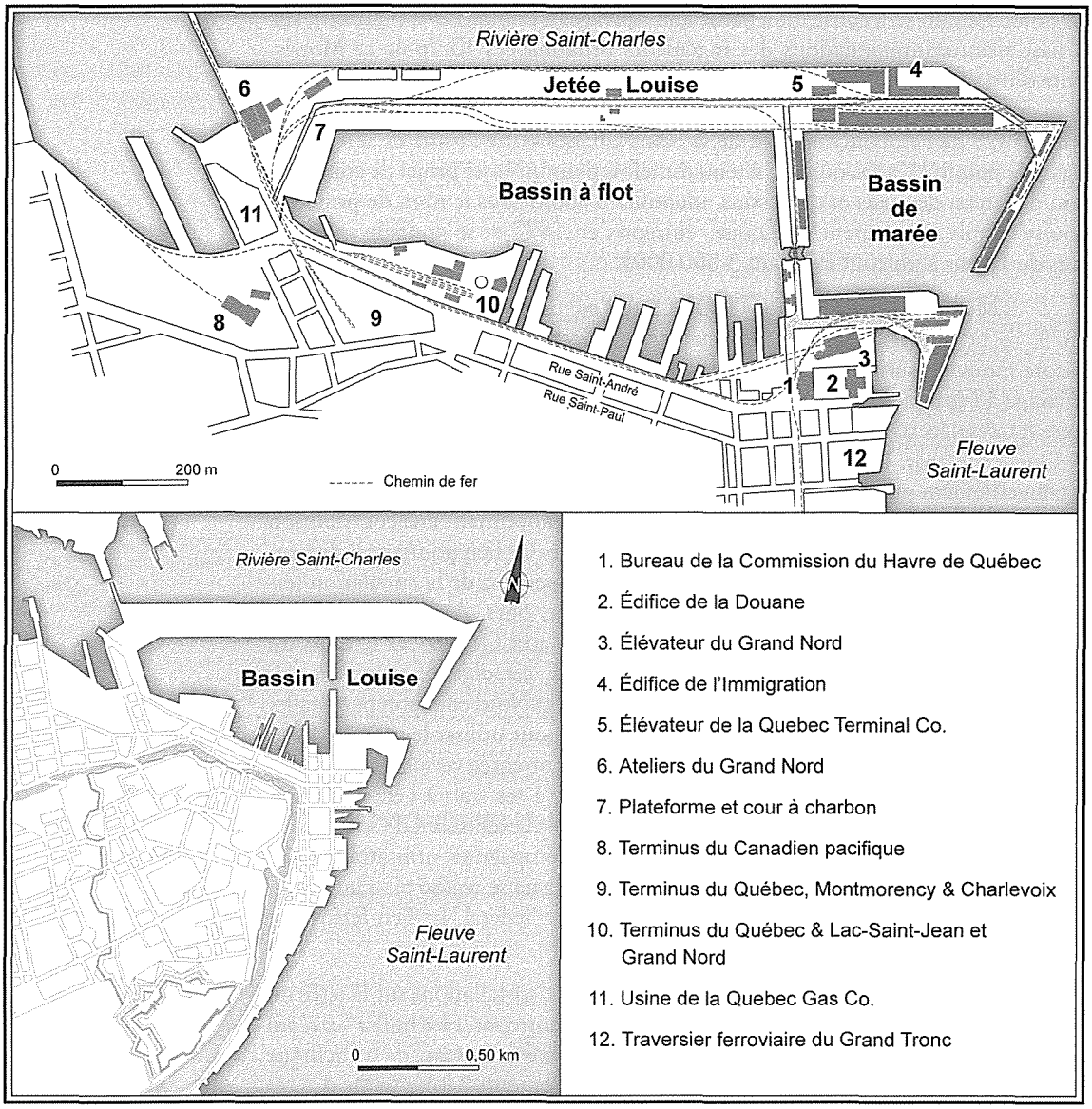
vernement provincial propriétaire du chemin de fer, la ville de Québec et surtout la Commission du Havre de Québec (CHQ) réorganisée en 1876. Depuis 1874, des projets d'aménagements sont débattus, touchant en particulier un bassin de radoub (graving dock), des bassins d'attente et à flot et des quais adjacents. Le bassin de radoub sera construit à l'anse aux Sauvages à Pointe-Lévis (Lauzon), sur la base des recommandations des ingénieurs britanniques Kinipple et Morris, faute d'un site plus favorable sur la rive nord, au grand plaisir des élites lévisiennes et au grand dam des autorités municipales québécoises[68]. Québec faisait la promotion du site de l'embouchure sud de la Saint-Charles entre l'usine de la Quebec Gas et la pointe à Carcy, qui sera retenu toutefois pour un vaste projet de construction de jetées, de quais et de bassins, identifiés d'abord sous le nom de princesse Louise[69], puis simplement de Louise, entrepris en 1877 et se poursuivant pour plus de 10 ans à un coût excédant 3 000 000$.

Même si les trains du QMO&O atteignent régulièrement Québec en 1879, ils ne peuvent atteindre les quais pour effectuer des transbordements et encore moins traverser le fleuve sur des vapeurs, sans bris de charge comme c'est envisagé à l'époque. La jetée Louise doit être quasi complétée pour accueillir les voies ferrées nécessaires, mais sa réalisation contrôlée par la Commission du Havre de Québec retarde. Pourtant, en lui vendant la section est du QMO&O en 1882, le gouvernement provincial a conféré au chemin de fer du Nord d'Adélard Senécal la responsabilité de construire la voie d'accès au port moyennant une contribution de 25 000$, mais cela se révèle impossible sans la jetée. Ce lien pourtant indispensable tarde à se concrétiser au détriment du développement de la circulation ferroviaire sur la rive nord et des activités mêmes du port. Alors que les élites québécoises et le gouvernement provincial veulent placer Québec sur le trajet du Canadien Pacifique et même en faire son terminus, cet objectif rencontre des obstacles multiples tant de la part du Chemin de fer du Nord et de son partenaire, le Grand Tronc, qui ne font pas de cadeaux au CPR pour utiliser le chemin de fer de la rive nord, que de la Commission du Havre plus orientée vers la navigation[70]. Finalement, après 6 ans d'attente, la CHQ termine à ses frais à l'été 1885 une double voie sur la jetée Louise et décide de se réserver l'exclusivité de son exploitation moyennant le versement de droits par les compagnies utilisatrices[71]. Le projet de traversiers pour les wagons de chemin de fer ne se réalise pas faute d'appuis à la Commission du Havre et au gouvernement fédéral. Le lien ferroviaire direct entre les deux rives doit attendre.

Le lien ferroviaire implique la construction d'installations sur la jetée du bassin Louise pour accueillir les immigrants et pour entreposer les huiles (*coal oil*) et le charbon à compter de 1886, en fonction des besoins du Canadien Pacifique et du Québec et lac Saint-Jean. L'année suivante une entente à long terme d'accès au port intervient avec ce dernier et avec le Québec, Montmorency et Charlevoix. Ces deux chemins de fer installent leurs terminus à l'extrémité ouest du bassin dans le même secteur que ceux du Canadien Pacifique, confirmant ainsi la vocation ferroviaire et portuaire de ce secteur. Ces compagnies ferroviaires ajoutent à leur

Carte 13.2

Le Bassin Louise et les installations portuaires et ferroviaires de Québec, au tournant du XX[e] siècle



Source : St. George BOSWELL, *The Princess Louise Docks*, Harbour Engineer's Office, Québec 1903 dans le *Rapport de la Commission du Havre de Québec*, 1903; A. E. COURCHESNE, H. CHASSE, *Quebec. Entered according to Act of the Parliament of Canada, in the year 1903 by A.E.B. Courchesne, at the Department of Agriculture. Printed by H. Chasse*, Québec, 1903, NMC 1926.

gare et voies de triage, des sites d'entreposage et bientôt des élévateurs à grains, d'abord le Q&LSJ en 1892 puis le Canadien Pacifique qui construit en 1893 un élévateur de 250 000 boisseaux sur un terrain loué par la CHQ au bassin Louise. Ce dernier ne semble pas avoir été utilisé et le CPR en conserve la propriété jusqu'en 1900, lorsqu'il passe aux mains du Quebec Terminal Co[72]. Aux nombreuses plateformes d'entreposage de charbon, s'ajoutent en 1896 un entrepôt frigorifique (Cold Storage Wharehouse) et un entrepôt de farine de la Quebec Cold Storage and Wharehouse Co. En 1903, la vocation charbonnière du port se consolide par des baux de location à plus long terme de terrains sur lesquels la Dominion Coal Co et la Nova Scotia Steel and Coal Co érigent des installations de déchargement permanentes, desservies par de nouvelles voies ferrées. La même année, des contrats d'approvisionnement en électricité avec la Quebec Railway, Light and Power Co (QRL&P) développent son utilisation pour la réfrigération et l'éclairage.



Vue aérienne du port de Québec et des accès ferroviaires en 1937. (Archives de la ville de Québec, n° 19098, Photo W. B. Edwards inc.)

En 1900, la vocation transcontinentale du port de Québec s'amplifie, alors que le Grand Nord (Great Northern Railway Co) concrétise sa vocation agressive de capter le commerce du blé de l'Ouest en construisant sur les quais du bassin Louise un élévateur de plus d'un million de boisseaux et des ateliers ferroviaires à l'extrémité ouest du bassin. Dès l'année suivante, 18 navires à vapeur de la Leyland Lines expédient plus de 1,5 million de boisseaux de céréales. L'inclusion du Grand Nord et du Québec et lac Saint-Jean dans le réseau du Canadian Northern renforce encore cette tendance. Le Canadian Northern devient responsable de remplir une des conditions de l'aide financière de la ville de Québec au Grand Nord, soit d'établir ses ateliers de réparation dans les limites de la ville. La réalisation de cette condition tarde en raison notamment du manque d'espaces disponibles, alors que le site le plus approprié se trouve dans Limoilou (voir carte 13.2). La compagnie attend l'annexion de la municipalité de Limoilou à la ville en 1909 pour remplir cette condition génératrice de nombreux emplois[73].

Tableau 13.4

Principales améliorations portuaires, port de Québec, 1870-1935

Périodes principales d'investissements	Nature des améliorations portuaires	Coût approximatif des améliorations $	Valeur cumulée des actifs (année)
1877-1890	Jetée, quais et bassin « Princess Louise »	3 000 000	3 027 908 (1890)
1893-1901	Extension des quais Breakwater et pointe à Carcy (& approfondissement) Inclusion en 1901 dans le bassin Louise	285 000 [515 000]	4 061 048 (1902)
1906-1910	Approfondissement et solidification des quais	522 000	4 966 022 (1911)
1877-1886	Bassin de radoub (« Graving dock ») Lauzon [transféré au Min. des Travaux Publics en 1888]	900 000	917 628 (1888)
1913-1918	Élévateur n° 2, annexe et convoyeurs de débarquement (« Grain Galleries »)	1 800 000	1 817 070 (1918)
1913-1915	Chemins de fer	140 000	142 606 (1915) 240 307 (1931)
1923-1925	Entrepôt frigorifique	600 000	643 458 (1930)
1924-1931	Terminal de l'anse au Foulon (Wolfe's Cove)	9 900 000	9 907 948 (1931)
1927-1929	Expansion de l'élévateur n° 2 (2 M boisseaux de plus) et installations associées.	1 664 000	3 676 225 (1929)
1930-1931	Tunnel sous le Cap vers l'anse Wolfe (par le CPR)		

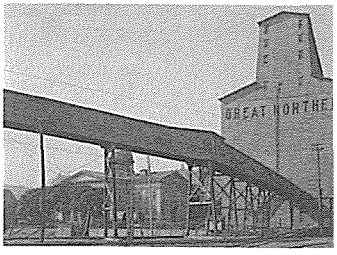
Source : Rapports de la Commission du havre de Québec principalement.

Par ailleurs, la perspective de l'arrivée du National Transcontinental à Québec annonce la nécessité d'un raccordement aux installations du port de Québec et possiblement de quais sur la façade fluviale du port dans les anses à bois[74]. Par ailleurs, le premier effondrement du pont de Québec amène l'établissement d'un service de traverse des voitures de chemin de fer, mis en service en 1909 par la Quebec & Levis Ferry Co, et souligne l'urgence grandissante de compléter les aménagements ferroviaires, en particulier les usines de réparation de wagons et de locomotives de Saint-Malo (1916) et la gare Union (du Palais) construite pour desservir conjointement le CPR et le National Transcontinental, terminée en août 1916.

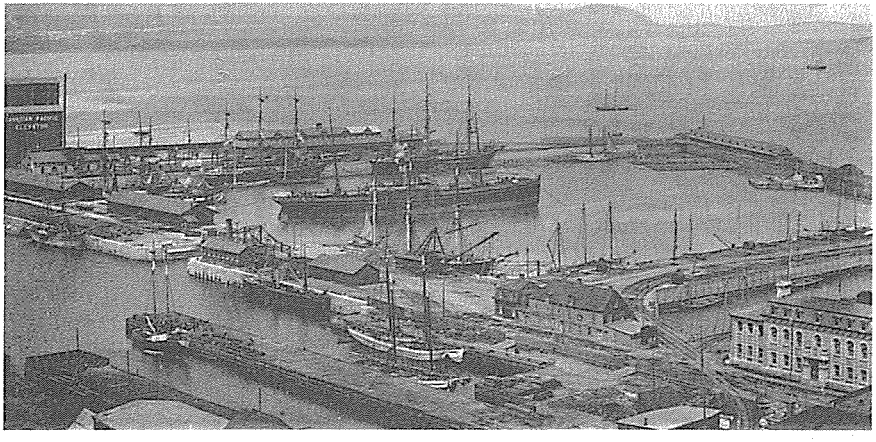
La nécessité de remplacer l'élévateur du Grand Nord détruit par un incendie en 1909 amène la construction de l'élévateur n° 2 de 1913 à 1914 pour accueillir plus d'un million de boisseaux avec possibilité d'un agrandissement ultérieur complété d'ailleurs en 1917 pour un million supplémentaire, nécessaire en raison d'une demande très supérieure aux capacités d'entreposage disponibles dans les ports canadiens. Malgré ces installations très améliorées, plusieurs obstacles affaiblissent la position concurrentielle de Québec par rapport à Montréal, son concurrent direct dans l'exportation des céréales.

Le premier suscite de vifs débats pendant plusieurs années auprès de la Commission des chemins de fer du Canada (Board of Railway Commissioners) sur l'écart des tarifs de transport des céréales au profit de Montréal, variant de ½¢

à 1,45¢ le boisseau en raison de la consolidation tarifaire de Québec avec les Maritimes plutôt qu'avec Montréal, en dépit de coûts réels de transport comparables et même inférieurs par le National Transcontinental[75]. De l'avis de la CHQ, Québec devrait trouver sa juste place pour l'exportation estivale des céréales de l'Ouest.



Élévateur du Grand Nord et édifice des douanes. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, N.D Photo, 1907)

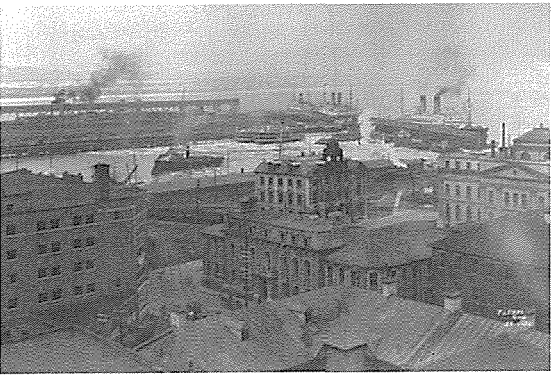


Bassin Louise et élévateur du Canadien Pacifique fin XIX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Élévateurs à grains au port de Québec, vers 1915. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.-E. Livernois)

Le second porte sur les tarifs de mouillage et de tonnage prélevés sur les vaisseaux et les barges transportant les céréales, éliminé par la CHQ en 1921, et sur les frais d'aiguillage et d'élévation des céréales, pris en charge à partir de la même année par les compagnies ferroviaires[76]. La question des tarifs ferroviaires désavantageux pour Québec trouve en 1927 une issue plus favorable, au milieu de tractations internes délicates à la Commission des chemins de fer, menées en particulier par le commissaire adjoint Thomas Vien, avec pour résultat la mise à niveau des tarifs pour Québec avec ceux de Montréal[77]. Il est difficile de mesurer les effets négatifs sur le commerce du blé à Québec du retard à rajuster ces tarifs, mais ils ont dû être substantiels. Au règlement de ces conditions s'ajoute un doublement de 2 à 4 millions de boisseaux de la capacité de l'élévateur n° 2 qui permet de hausser très substantiellement les quantités manutentionnées.



Bassin Louise en activité, 1926.
(Archives de la ville de Québec, n° 17595, Photo Thaddée Lebel)

Plusieurs améliorations importantes tentent de consolider les infrastructures portuaires de Québec. Ainsi, l'intensité accrue de la circulation ferroviaire des diverses compagnies incite la CHQ à en prendre le contrôle sur ses quais avec ses propres locomotives, en 1913. Un chantier temporaire de construction navale de grande dimension a été également installé en 1918-1919 à l'extrémité ouest du bassin Louise, utilisé par la Quebec Shipbuilding and Repair Co, Ltd. De plus, à la suite de l'abandon par la Grande-Bretagne de son embargo sur le bétail canadien, le port de Québec peut entreprendre, en 1923, l'expédition de bovins de l'ouest sur ce marché. La construction d'un vaste complexe frigorifique de 1923 à 1925, incluant un entrepôt et des installations de congélation des poissons, devait permettre de développer le commerce des produits laitiers et des poissons. Ces nouvelles installations augmentent fortement la consommation d'énergie électrique et amènent la CHQ à passer un contrat d'approvisionnement électrique avec la Quebec Power Co à compter de 1925 et à conserver en réserve sa capacité de génération d'électricité à vapeur.

Déjà discuté et défendu dans les années 1910, le projet d'un terminal à l'anse Wolfe (au foulon) pour les navires à fort tirant d'eau se développe en 1924 sur la base d'un budget de 10 millions de dollars, étalé sur plusieurs années. Il s'agit de renforcer la vocation déjà bien établie de terminus des grandes lignes de navires à vapeur, trop gros pour remonter le fleuve vers Montréal et de taille croissante. L'ouverture officielle du terminus et de ses installations avec l'arrivée de l'Empress of Britain le 1er juin 1931 rend accessible des quais parallèles à la rive nord du fleuve de 1 326 m (4 352 pi), un vaste entrepôt (« A ») de 421m par 30, un terminus voyageur en connexion avec la voie du Canadien National venant du pont de Québec et celle du Canadien Pacifique par un tunnel sous le cap Diamants tout juste terminé, ainsi que de multiples autres installations.

La Commission du Havre et le port de Québec

Au milieu des années 1860, des revenus déclinant, en raison d'un ralentissement des activités portuaires, et des tarifs insuffisants face à un endettement excessif pour des quais reconstruits, de nouveaux entrepôts et un élévateur à grains encore improductif, placent la Commission du Havre dans des difficultés financières insolubles, au point où elle ne parvient pas à payer les intérêts sur sa dette. Dans les circonstances, le gouvernement fédéral remplace d'abord, en 1868, les représentants de la ville et de la Chambre de commerce, par ceux des créanciers à long et à court terme, notamment la Banque Nationale, puis il cède, l'année suivante, tous les postes de commissaires aux créanciers[78]. Après étude à la fin de 1868, deux experts confirment au ministre des Finances, John Rose, la situation financière désespérée de la Commission et suggèrent un refinancement de sa dette par le fédéral et la prise en charge des améliorations ultérieures[79].

Pendant que les représentants des créanciers gèrent bénévolement la CHQ, le gouvernement fédéral décide en 1873 de prendre en charge la dette accumulée et le financement à long terme des nouveaux aménagements du port, tout en autorisant la CHQ à augmenter les droits à prélever. Il modifie substantiellement la composition de la Commission avec trois membres qu'il nomme, deux par le Conseil de la Chambre de commerce, un par celui de la Chambre de Lévis et trois par une assemblée des propriétaires de navires qui auront payé des droits (intérêts maritimes)[80]. Toutefois, en janvier 1876, la fusion de la Maison de Trinité de Québec avec la CHQ amène une augmentation à 5 et à une majorité des représentants nommés par le gouvernement fédéral, les deux supplémentaires sont enlevés à la Chambre de commerce de Québec et aux intérêts maritimes[81]. Les projets de développement doivent dorénavant être soumis au gouvernement pour autorisation et financement.

En 1899, dans une refonte complète des lois qui la concernent, la CHQ voit ses pouvoirs précisés et augmentés substantiellement, en particulier dans sa capacité de prendre en charge des activités de construction et d'exploitation d'aménagements ferroviaires ou d'entreposage, d'édicter des règlements, de percevoir des droits, des modalités de financement et même de s'impliquer dans la garantie d'obligations de l'élévateur à grain du Grand Nord[82]. Ses pouvoirs accrus s'exercent toutefois de moins en moins par des représentants des grands marchands de bois ou de gros, mais de plus en plus par des industriels et marchands également actifs en politique. Cette tendance se concrétise en 1912 par la réduction à 3 du nombre de commissaires nommés « durant bon plaisir » par le gouvernement fédéral, avec l'un d'entre eux comme président[83].

Les administrateurs locaux de la Commission doivent composer avec les décisions ultimes des autorités fédérales sur leurs projets de développement, des décisions qui tardent plus ou moins, au gré des stratégies portuaires nationales et des pressions politiques locales et fédérales. La Grande Dépression voit à Québec l'inauguration du terminus de l'anse au Foulon, en 1931, mais aussi le début d'une

enquête de l'ingénieur britannique Sir Alexander Gibb sur la situation des ports canadiens, à la demande du gouvernement conservateur de R.B. Bennett. Livré au fédéral en 1932, ce rapport jette un regard critique sur le réseau des principaux ports canadiens, incluant celui de Québec, et propose des changements majeurs d'organisation et de financement[84].

Adopté pour l'essentiel, le rapport débouche en 1936 sur une centralisation de l'administration de tous les ports canadiens dans un Conseil des ports nationaux avec une simple direction locale[85]. Les commissions de havre, incluant celle de Québec, disparaissent parce que, de l'avis du Rapport Gibb, elles n'ont pas permis une coordination du développement de l'ensemble des ports et elles subissent trop d'influence politique et de patronage. Chaque groupe de commissaires se lance dans de nouveaux projets coûteux, étouffe l'initiative de leurs employés permanents, a pratiqué une gestion irrationnelle et sujette au gaspillage et alourdit une démarche déjà pesante d'approbation des projets et de leur financement[86]. Devant les retards, les commissions anticipaient sur les projets et plaçaient le ministère devant des faits accomplis. Paradoxalement, en centralisant, le Rapport Gibb suggère de rétablir dans un conseil consultatif de chaque port la participation des intérêts commerciaux locaux et municipaux, une recommandation non retenue dans la loi de 1936[87].

Ce portrait s'applique sous plusieurs rapports à celui du port de Québec dressé par le Rapport Gibb[88]. Les investissements en aménagements ont été considérables et une très faible proportion des charges d'intérêts et d'amortissement des emprunts engagés à cette fin peut être acquittée à même les revenus réguliers. Les frais d'arrimage sont peu élevés et très avantageux pour les armateurs, alors que les frais d'exploitation, des salaires surtout, s'accroissent substantiellement au moment où les revenus et le trafic déclinent. De plus, la capacité des installations paraît outrepasser les besoins et les activités génératrices de revenus, haussant les coûts d'opération : c'est le cas, selon Gibb, du chemin de fer exploité à grand déficit par la CHQ qui pourrait être confié conjointement au Canadien Pacifique et au Canadien National, tout comme le tunnel ferroviaire du CPR suffirait à relier les deux sections isolées du port, le bassin Louise et le terminus de l'anse au Foulon. Même si Gibb conclut à l'insolvabilité comptable du port, il « estime que Québec a droit à un traitement de faveur », parce qu'il est pénalisé devant l'intérêt général par le creusage du chenal du fleuve, qu'il accueille les passagers et touristes océaniques et qu'il peut seul recevoir les plus gros navires de l'époque à destination du Saint-Laurent[89]. Il recommande d'effacer sa dette et de repartir à zéro en limitant à un fonds d'amortissement la contribution des revenus aux investissements à venir.

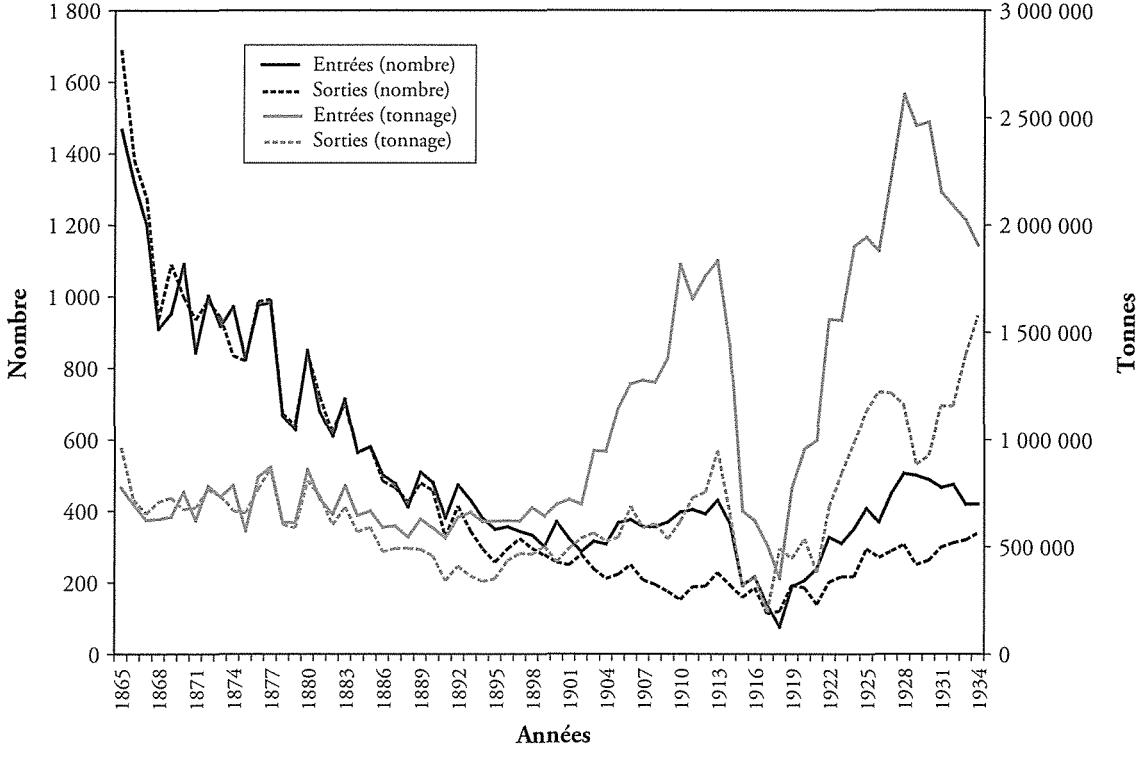
La recherche de nouvelles vocations commerciales pour le port de Québec

Les transformations apportées aux installations portuaires et à l'organisation de la Commission ont pu contribuer à assurer une transition favorable d'un

port centré sur le commerce du bois vers un port qui participe aux nouvelles réalités commerciales des ports canadiens, incluant la concurrence entre les ports du Saint-Laurent et les grands ports de la côte américaine, New York surtout[90]. Dans ce contexte, après avoir été longtemps ignoré par les chemins de fer transcontinentaux, la ville voit son port submergé par des réseaux ferroviaires entre 1900 et 1920 au point où l'espace et les ressources financières manquent pour profiter de leur trafic.

Figure 13.7

Nombre et tonnage des navires entrés et sortis du port de Québec, 1865-1934



Source : Rapports annuels de la Commission du Havre de Québec.

Les effets de ces transformations sur la circulation maritime au port de Québec ne sont pas probants. Le mouvement en nombre et en tonnage des entrées et sorties de navires océaniques (figure 13.7[91]) reflète bien une réduction majeure des nombres globaux d'environ 1 500 en 1865, à autour de 1 000 dans les années 1870, jusqu'à un palier de 300 à 500 par année du milieu des années 1890 aux



Projet de développement de l'anse Wolfe 1924. (Rapport de la CHQ, 1924)

années 1930. Seules les années de la Première Guerre mondiale marquent un arrêt brutal de la navigation, surtout en 1918 avec à peine 76 arrivées. Pour l'essentiel, la réduction prononcée du nombre de navires provient de la disparition grandissante dans la seconde moitié du XIX[e] siècle des grands voiliers. En 1877, ils représentent 90 % des 982 navires océaniques entrés au port de Québec, en chute rapide à moins de 20 % dans les premières années du XX[e] siècle et en quasi-disparition dans les années 1920. Une très forte proportion des navires, essentiellement des grands voiliers au XIX[e] siècle, mais aussi passablement de vapeurs au XX[e], arrivent à Québec sur leur lest, soit 60 % en 1877, 50 % dans la décennie 1880 et 40 % en moyenne jusqu'au début du siècle et entre 10 et 30 % par la suite. Comme on peut s'y attendre, la marginalisation de la navigation à voile se trouve encore accentuée sur la base des tonnages, alors que les voiliers représentaient plus de 80 % des tonnages en 1877, moins de 40 % au début des années 1890, moins de 10 % à la fin de cette décennie et nettement sous la barre des 1 % à compter des premières années du siècle.

En contrepartie de l'éclipse des grands voiliers, la navigation à vapeur s'affirme de plus en plus, d'une centaine d'entrées en 1877 (10 % du total), à plus de 200 en 1893 (48,5 %) et à 300 en 1905 (91 %), jusqu'à un maximum de 500 en 1928 (99 %). En tonnage, ce mouvement de remplacement dépasse les 50 % en 1884, les 75 % en 1894, 90 % en 1898 et 99 % en 1905. Le tonnage moyen des navires confirme une tendance inexorable à la hausse de plus de 500 dans les années 1860 aux seuils de 700 au début des années 1870, de 1 000 en 1880, de 2 000 en 1898, de 3 000 en 1903, de 4 000 en 1910 et de 5 000 en 1923. Celui des voiliers se maintient entre 750 et 900 tonnes entre 1877 et 1900, pour chuter brusquement à moins de 500 au début de la décennie 1900 et à moins de 100 à partir des années 1910, tandis que celui des vapeurs se situe déjà au double des voiliers en 1877 à 1 600 tonnes en moyenne, et dépasse les 2 000 en 1884, les 3 000 en 1903, les 4 000 en 1909, les 5 000 au début des années 1920.

Si la forte majorité des navires océaniques, entrés dans le port de Québec, arborent le pavillon et proviennent des ports britanniques, une part non négligeable de cette circulation navigue sous d'autres pavillons ou à partir d'autres parties du monde. Ainsi dans le dernier quart du XIX[e] siècle entre le tiers et la moitié des navires océaniques arrivés à Québec ne sont pas sous pavillon britannique, à tel point qu'en 1890, 55 % d'entre eux sont étrangers et 50 % sous pavillon norvégien-suédois (242 navires), de loin le plus important contingent d'origine non britannique, et suivi par quelques dizaines de navires allemands. Comme entre deux tiers et les trois quarts des navires proviennent des ports du Royaume-Uni et qu'à peine 5 à 10 % de ports norvégiens et suédois, il faut conclure qu'en moyenne deux cents voiliers de ces pays ont continué à participer au commerce d'exportation du bois, en bonne partie à destination des ports britanniques, au moment où les voiliers britanniques sont remplacés par des vapeurs. De 1890 à 1900, la part en nombre des navires scandinaves passe de 50 à 10 % et devient marginale par la suite, puis en reprise légère dans les années 1925-34 jusqu'à 20 %. La marine

marchande britannique profite des navires à vapeur de fort tonnage pour reprendre une position prédominante (80 à 95 %) dans la navigation laurentienne entrée à Québec tant en provenance qu'à destination du Royaume-Uni, de Terre-Neuve, d'autres pays européens ou du monde.

Les nouveaux aménagements du port visaient à capter une part grandissante du trafic des navires à vapeur, surtout ceux de grands tonnages et à fort tirant d'eau, incapables de remonter le fleuve jusqu'à Montréal. Le dragage des abords des quais, la construction de ceux de l'anse au Foulon et l'agrandissement des cales sèches visaient justement à accueillir les nouveaux paquebots, plus gros, plus rapides et plus économiques, notamment pour le transport des passagers et de la poste. Cette stratégie s'inscrivait en concurrence avec Montréal, nettement plus populeuse et industrialisée, qui devait maintenir l'accès facile à son port des navires transatlantiques à vapeur, pour confirmer sa position très dominante sur le Saint-Laurent au confluent des transports ferroviaires, fluviaux et océaniques. Le Rapport Gibb de 1932 constate une détérioration, depuis le début du siècle, de la profondeur d'eau minimum (étiage) devenue inférieure à 30 pieds (9m) dans le chenal du Saint-Laurent et dans le havre de Montréal, ce qui restreint de plus en plus la possibilité des grands navires de remonter le fleuve jusqu'à Montréal[92]. Cette situation menace la position de Montréal au profit de Québec qui peut recevoir ces navires et fournir une connexion ferroviaire de substitution vers l'Ouest. Le Rapport Gibb reconnaît au port de Québec cette vocation nationale essentielle d'accueil des plus grands paquebots au point de s'y appuyer pour justifier un traitement de faveur[93].

Un port en eau profonde au service des voyageurs et immigrants

Depuis les années 1860, les vapeurs-postaux de Hugh Allan, subventionnés par le gouvernement canadien, et quelques autres lignes de navires à vapeur, Dominion et Beaver, ont pris en charge le transport des immigrants et voyageurs entre l'Europe et l'Amérique du Nord par la voie laurentienne. Ces compagnies de navigation s'arrêtent à Québec, mais poursuivent leur trajet vers Montréal grâce au chenal du Saint-Laurent approfondi et entretenu à vingt-deux pieds (6,7m) et plus[94]. Le contrat de 1873 entre Hugh Allan et le « maître général des postes » permet au premier « de temps à autre, opter entre le port de Québec et celui de Montréal comme terminus des traversées [...] par la voie du St. Laurent, selon que la profondeur de l'eau dans le fleuve et dans le lac ou d'autres causes pourront, à son avis, le rendre à propos ; mais il n'aura pas le droit de faire terminer la traversée à Québec sans avoir obtenu l'approbation du maître-général des postes, excepté quand le paquebot arrivera trop tard pour lui faire continuer la traversée jusqu'à Montréal[95]. » De 1860 à 1900, entre 25 et 35 000 immigrants débarquent annuellement à Québec, un peu moins toutefois (entre 10 et 20 000) pendant la crise de 1875-1879. Une certaine stagnation du nombre de passagers et d'immigrants accentue la concurrence entre les compagnies maritimes, pousse à la baisse

le prix de la traversée et favorise le transport en appoint du fret, déchargé principalement à Montréal.

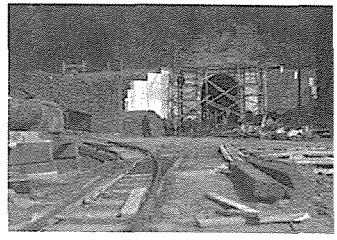
Les compagnies de navigation ne peuvent développer le transport des passagers autant que celui des marchandises qu'en interconnexion dans les ports avec les compagnies ferroviaires. Sur le Saint-Laurent, les lignes Allan et Dominion s'allient au Grand Tronc à Montréal et à Lévis, alors que la ligne Beaver et quelques autres moins importantes (Donaldson, Ross, Thompson) s'entendent avec le Canadien Pacifique à Québec et à Montréal[96]. Tout comme pour la Cunard entre l'Angleterre et New York, la mainmise de la ligne Allan sur la poste transatlantique lui assure une place de choix dans le trafic passager océanique, mais suscite aussi une concurrence du Canadien Pacifique à compter du milieu des années 1880, au moment où il fait l'acquisition du Chemin de fer de la rive nord jusqu'à Québec. La direction du Canadien Pacifique souhaite alors coupler son réseau ferroviaire transcanadien à des navires à vapeur de première classe et plus rapides qui lui permettraient de recevoir les personnes et les marchandises sur son réseau et de les acheminer également vers l'étranger. Même si elle mettra d'abord en place en Colombie-Britannique, à partir de 1891, des services océaniques sur le Pacifique vers l'Australie et l'Orient par des navires *Empress* ainsi que des transports côtiers, fluviaux et lacustres, elle devra attendre une occasion favorable pour développer les mêmes services sur le marché atlantique et affronter la concurrence du tandem Grand Tronc et Allan.

Dans un marché encombré, la meilleure option demeure l'achat de la Elder-Dempster Co, en 1903, d'une flotte existante de 14 navires récents de 7 à 10 000 tonnes, soit la ligne Beaver exploitée par eux depuis 1899, et des navires de marchandises. Le Canadien Pacifique ajoute à ce noyau deux paquebots plus rapides (18 nœuds et environ 6 jours de Liverpool à Québec) de 14 000 tonnes chacun, commandés en 1904 et mis en service en 1906 : l'*Empress of Britain I* et l'*Empress of Ireland.* Par ces deux navires, le CP réussit à mettre la main, en sous-contrat, sur le service postal transatlantique que la ligne Allan ne parvient pas à réaliser à la vitesse requise faute de ressources pour faire construire les navires nécessaires[97]. Les deux lignes concurrentes profitent dans des proportions comparables du trafic passager en forte croissance pour les années 1903-1914, mais il est difficile de résister aux ressources financières considérables du CP au point où la famille Allan doit lui céder privément, en 1909, le contrôle de la firme sans toutefois que cela soit connu avant 1915[98].

Même si la Première Guerre mondiale réduit à sa plus simple expression le trafic passager, les grands navires sont réquisitionnés pour l'effort de guerre et, avec la fin des hostilités, reviennent au service commercial. Le naufrage de l'*Empress of Ireland* en 1914 et l'accident de l'*Empress of Britain I* en 1915 obligent le CP à les remplacer pendant les années 1920 par l'*Alsatian* de la ligne Allan renommé après son service de guerre *Empress of France* (18 000 t) et le *Kaiserin Auguste Victoria* construit en 1905 à Hambourg et affecté au trajet Hambourg-New York

jusqu'à la guerre, puis acquis et rénové par le CP jusqu'à 25 000 t en 1921 et renommé *Empress of Scotland*[99]. Dans la seconde moitié des années 1920, d'autres navires du CP de plus 20 000 t desservent Québec ou la visitent, notamment l'*Empress of Australia* (ex. *Tirpitz*) à partir de 1927 et l'*Empress of Japan* en 1930, en plus de navires de la Cunard, les *Carmania* et *Caronia*[100]. La construction en 1929 et l'entrée en service au terminus de l'anse au Foulon en 1931 de l'*Empress of Britain II* fait presque doubler, à 42 500 t, la taille et la capacité des grands paquebots du Saint-Laurent, hausse la vitesse de traversée à 24 nœuds et confirme la vocation québécoise de les accueillir. La Grande Dépression ne permet pas toutefois de miser sur ces développements pour renforcer la position de Québec.

Au-delà de la navigation transatlantique, le port de Québec constitue un maillon incontournable de la circulation maritime intérieure depuis l'estuaire du Saint-Laurent, le Saguenay vers Montréal et les Grands Lacs. Le transport des passagers connaît une croissance importante si l'on s'appuie sur les rares indicateurs disponibles : le nombre de passagers débarqués par les caboteurs passe de 40 000 à la fin des années 1870, à environ 70 000 au milieu des années 1880 et 1890 et à plus de 100 000 au milieu des années 1890[101]. Plusieurs compagnies de navigation prennent en charge ce transport passager, la poste ou le fret, principalement la Compagnie du Richelieu dans les années 1860, absorbée en 1875 par la Canadian Steam Navigation Company de Hugh Allan, active surtout dans les Grands Lacs, pour former la Richelieu and Ontario Navigation Company (R&O) sous la direction d'Allan[102].



Tunnel du Canadien Pacifique en construction sous le promontoire vers le quai de l'anse au Foulon.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.-E. Livernois)



Quai de l'anse au Foulon, 1931.
(Archives de la ville de Québec, n° 17589, Photo Thaddée Lebel)

Avec l'arrivée du chemin de fer QMO&O à Québec en 1879, son gérant général Louis-Adélard Senécal devient un intervenant majeur dans le transport ferroviaire de la ville, mais il ajoute en février 1882 la présidence et le contrôle de la R&O qu'il subtilise à Allan et par laquelle il acquiert une position dominante

dans la circulation maritime et terrestre laurentienne[103]. Il gère le chemin de fer de la rive nord jusqu'à sa vente au Canadien Pacifique en 1885 et la R&O jusqu'à sa mort en 1887 avec une politique de resserrement financier et de contrôle accru du marché par acquisition d'autres entreprises de navigation, tant dans le sud du Québec qu'au Saguenay. Après plusieurs années difficiles, la R&O passe en 1895 sous le contrôle du financier montréalais Louis-Joseph Forget, puis de son neveu Rodolphe à partir de 1905, lesquels consolident l'entreprise et sa vocation touristique et récréative, dont Québec fait partie avec le Saguenay et le manoir Richelieu. La R&O poursuit ses acquisitions et fait partie en 1913 d'une consolidation par Grant Morden et du capital britannique de la plupart des entreprises canadiennes de navigation intérieure dans la Canada Steamship Lines. Cette entreprise quasi monopolistique développe encore son emprise sur la navigation du bassin Laurentien, tant des voyageurs que des marchandises.

De nouveaux produits pour le port de Québec

Pour obvier au déclin graduel des bois équarris et sciés, les autorités portuaires de Québec ont tenté de fournir des produits de remplacement en investissant dans les aménagements pour les accueillir. Globalement, les activités d'import-export au port de Québec reflètent des tendances lourdes (figure 13.8)[104]. Dans les années 1870, la valeur des exportations du port de Québec atteint les 10 millions de dollars en croissance jusqu'à un maximum de 13 millions en 1874-75, composé de 85 à 90 % de produits forestiers et de 5 % supplémentaires de navires en bois. Un premier choc à la baisse frappe les exportations du port entre 1876 et 1879, en chute à moins de 5 millions en 1878-79, et surtout de navires et de produits forestiers à 82 % du total. Un reprise au début des années 1880 ne parvient pas à limiter les effets du déclin des exportations de produits forestiers sur la performance globale du port, alors qu'en valeur les exportations diminuent à moins de 5 millions en 1895 jusqu'à un creux de moins de 4 millions en 1905, au moment où les produits forestiers représentent encore plus de 85 % de la valeur des exportations.

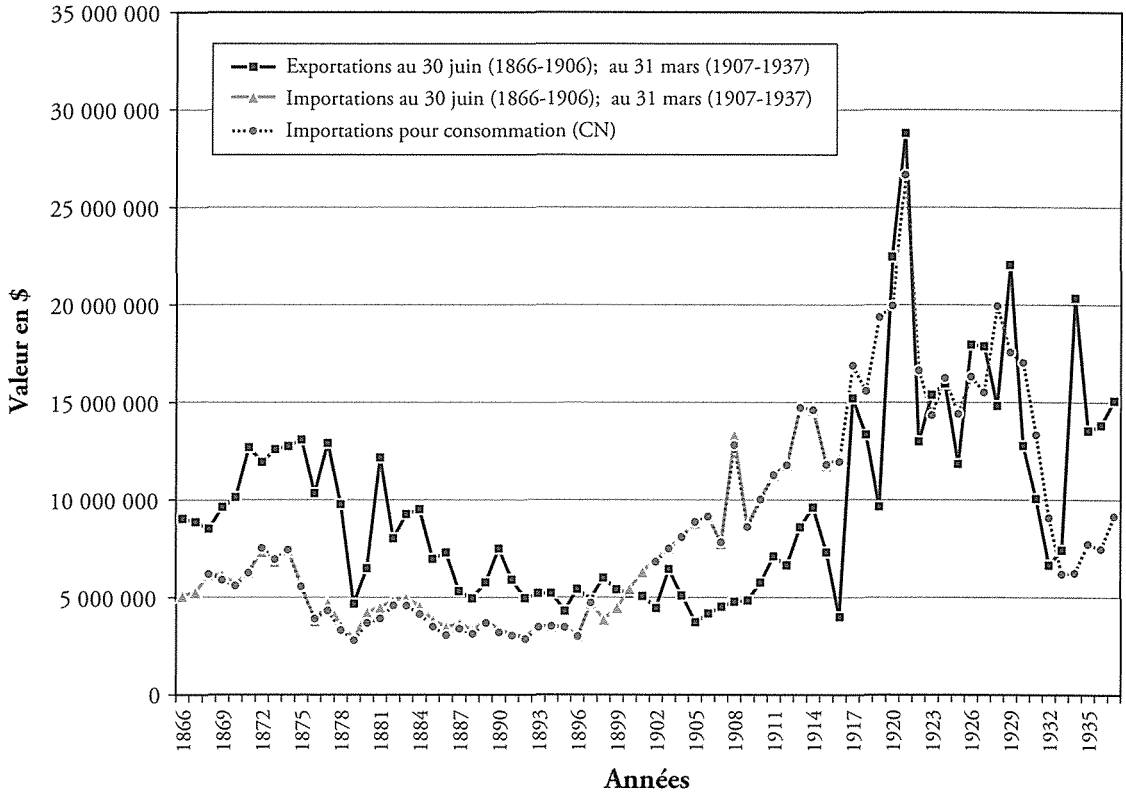
Cette tendance de fonds contraste très fortement avec celle des exportations du port de Montréal qui connaît une croissance continue d'à peine 8 millions en 1867, à plus de 11 les deux années suivantes, dépassant pour une première fois le port de Québec, à plus de 20 millions en 1874 et, sans trop souffrir de la crise de 1875-79, à 30 millions en 1880, et, après un certaine stagnation à 40 millions en 1892, 60 millions en 1898 et 80 millions en 1906. Cette évolution fait passer le pourcentage de la valeur des exportations du port de Québec par rapport à Montréal de 109 % en 1867 à 50 % en 1876, à moins de 40 % en 1878 et à nouveau en 1881, puis définitivement à moins de 20 % en 1891, 10 % en 1899 et jusqu'à un creux de 5 % en 1906.

La valeur des importations atteint presque 7,5 millions de $ en 1874 avant de connaître également un mouvement descendant accentué pendant la récession

de 1875-1879 jusqu'à un creux de moins de 3 millions en 1879 et un niveau maximum dans la reprise de près de 5 millions en 1883 et finalement une tendance à la baisse qui s'arrête en 1895-96 à environ 3 millions. Déjà faible à environ 25 % à la fin des années 1860, le pourcentage de la valeur des importations québécoises sur les montréalaises s'effondre dans les années 1870 jusqu'à peine 11 % au début des années 1880 et continue son déclin jusqu'à 6 % en 1892, pour se stabiliser ensuite autour de 10 %. À compter du milieu des années 1890, les importations connaissent une croissance rapide qui leur fait dépasser en valeur les exportations pour une première fois en 1900 dans une croissance qui atteindra un plateau de près de 15 millions tout juste avant la Première Guerre mondiale.

Figure 13.8

Exportations et importations au port de Québec, en valeur, d'après les Commerce et navigation, au 30 juin de 1866 à 1906 et au 31 mars de 1907 à 1937



Source : Les « Commerce et navigation » (CN) publiés dans les *DSC*, 1866-1937 pour les années financières au 30 juin 1906 et au 31 mars par la suite.

La vocation internationale du port de Québec ne se modifie pas substantiellement avant le début du XX[e] siècle. Plus de 95 % des exportations s'orientent vers la Grande-Bretagne au milieu des années 1870 et entre 85 et 90 % à compter du milieu des années 1880 jusqu'à la Première Guerre mondiale[105]. Cette légère réduction se réalise au profit surtout du marché américain à partir des années 1880 qui capte une part grandissante des exportations, mais sans toutefois pouvoir compenser les pertes considérables en valeur du marché britannique. Non négligeables certaines années, les destinations européennes (en particulier au début du XX[e] siècle), terre-neuvienne et sud-américaines se comparent fréquemment et dépassent parfois l'américaine. Du côté des importations, il ne faut pas se surprendre de la prédominance de l'origine britannique, nette à plus de 75 % en 1874, mais en baisse vers les 50 à 60 % dans les années 1890 et dans les 40 % jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les importations des origines européennes augmentent dans les années 1880 à une proportion d'environ 10 % qui se maintient jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les importations en provenance des États-Unis se situent généralement entre 25 et 35 % du total jusqu'au milieu des années 1890 alors qu'elles augmentent de 35 à 45 % jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les autres origines et destinations, en particulier l'Amérique du Sud, occupent une portion faible des importations et exportations à quelques points de pourcentage, mais toute de même présente.

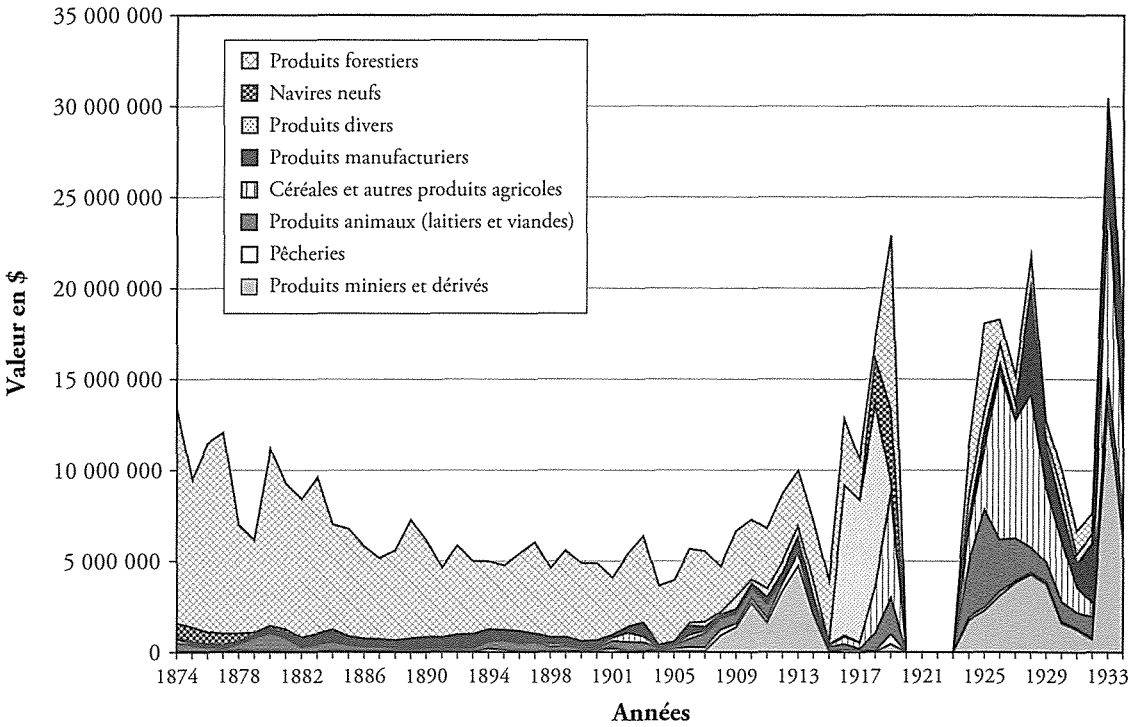
Les efforts de diversification des produits exportés justifiant les nouveaux aménagements du port ne commencent à se manifester substantiellement qu'à compter de la Première Guerre mondiale. Auparavant, les exportations autres que des produits forestiers et les navires en bois (voir figure 13.9) se concentrent dans les produits agricoles, surtout les animaux sur pieds de 1878 à 1888 et de 1895 à 1903 vers la Grande-Bretagne et les États-Unis, le porc fumé de 1877 à 1881 et de 1908 à 1912, le beurre et le fromage en 1874-1875, de 1894 à 1897 et à compter de 1905 et les céréales exceptionnellement en 1902-1903, de même que dans certains produits manufacturiers, surtout, à l'exclusion du bois, les produits du cuir de 1881 à 1900, tous essentiellement en Grande-Bretagne[106]. Des exportations de produits miniers ou métallurgiques se manifestent également d'abord ponctuellement, tels l'amiante en 1894-1895, 1900-1902 et en petite valeur ensuite, l'aluminium transformé à Shawinigan et exporté en Belgique et Hollande en 1902-1903 et régulièrement en Grande-Bretagne de 1905 à 1913 et surtout une valeur considérable de lingots d'argent exportés en Grande-Bretagne de 1908 à 1914, atteignant un maximum de 4,7 millions de dollars en 1913 ou 47 % du total des exportations en valeur du port de Québec. Ces lingots d'argent, bien qu'importants en valeur, ne pouvaient fonder une réelle diversification du port.

La Première Guerre mondiale bouleverse les flux commerciaux en limitant les exportations traditionnelles et en développant des exportations nouvelles et exceptionnelles, en particulier des navires à vapeur, mais aussi une très forte proportion de nature indéterminée cachée dans les « autres exportations » représentant près des deux tiers du total en 1917 et des trois quarts en 1918 et exportés presque

entièrement en Grande-Bretagne[107]. À la fin de la guerre en 1918, s'amorce un commerce substantiel d'exportation de céréales vers la Grande-Bretagne qui annonce une vocation nouvelle et importante dans la suite d'investissements dans des élévateurs et de la fin des aménagements ferroviaires transcontinentaux par l'ouverture du pont de Québec en 1917.

Figure 13.9

Exportations du port de Québec en valeur, par groupes de produits, d'après les Rapports de la Commission du Havre de Québec, 1874-1919 et 1924-1934



Source : Rapports de la Commission du Havre de Québec, 1885-1934, tableaux des exportations par groupes de produits, à la douane de Québec, de 1874 à 1919 et de 1924 à 1934.

La répartition par produits des exportations du port de Québec n'est pas connue entre 1920 et 1923, mais les réceptions de céréales et les expéditions correspondantes permettent de confirmer le démarrage de ce commerce en 1918 et sa présence substantielle à un niveau comparable jusqu'en 1925 suivi d'une hausse importante de 1926 à 1928 puis un déclin marqué vers les années 1930 à l'exception d'une année exceptionnelle en 1933. Alors qu'avant 1918 l'avoine

domine les réceptions, le blé devient la plus importante céréale à compter de 1918 (généralement entre 40 et 70 % du total), en compagnie de l'avoine et du maïs surtout, et explique pour l'essentiel les fluctuations majeures des approvisionnements. Les exportations de céréales passent de 1,3 à 7,6 millions de dollars de 1924 à 1926 (de 11,4 % à 41,7 % du total des exportations) et, bien qu'encore expédiées surtout en Grande-Bretagne, commencent à diversifier leurs destinations en Europe, une tendance nettement confirmée à partir de 1927, soit principalement vers la Hollande, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grèce. Après avoir dépassé 8 millions de dollars en 1928, elles chutent radicalement à moins de 4 millions en 1929, à 730 000$ en 1932 (moins de 10 % du total des exportations) et remontent brusquement à près de 10 millions en 1933 et 5 millions en 1934 en raison d'une demande exceptionnelle en Grande-Bretagne et en Hollande. Les céréales représentent de 1923 à 1934 entre 60 et 80 % du tonnage des cargaisons exportées et entre 20 et 30 % des importations manutentionnées dans le port de Québec[108].

Même si les céréales permettent un regain important, mais fragile, d'activité au port de Québec, leur importance à l'échelle nord-américaine des exportations de céréales reste négligeable : de 1924 à 1931 le port de Québec n'expédie qu'en moyenne 1,3 % du total des céréales canadiennes, avec un maximum de 1,9 % en 1928-29, alors que Montréal pour la même période en exporte 32,9 %, Vancouver 20,7 % en forte croissance cependant, Saint-Jean (N.-B.) 4,1 % et les ports américains (New York surtout) 39,4 %[109]. Ce détournement vers les ports américains trouve sa contrepartie dans les réexportations de céréales américaines par les ports canadiens (plus du quart des exportations américaines, dont les ports atlantiques canadiens profitent fortement pour environ le tiers de leurs expéditions totales et Montréal de façon toute spéciale[110]. Pour Québec, des données fragmentaires sur les importations des États-Unis appuient ce constat, alors qu'entre 1 et 2,5 millions de dollars de céréales américaines transitent vers la Grande-Bretagne pour les années disponibles entre 1919 et 1931[111].

Même si Québec parvient en 1927 à faire réduire les tarifs de la Commission des chemins de fer (voir plus haut), les effets ne correspondent pas aux attentes, puisque les arrivées de céréales par eau passent de 95 % du total en 1927 à 79 % en 1928, puis à 74 % en 1929, mais remontent à 98 % en 1930. La convergence des réseaux transcontinentaux à Québec ne se répercute pas de façon déterminante sur les voies d'approvisionnement en céréales. En 1932, le Rapport Gibb affirme que « le rôle économique de Québec dans le réseau de transport du grain paraît surtout consister à dégager quelque peu Montréal, dans la période d'activité intense », à fournir des cargaisons de retour aux navires livrant du charbon en aval de Sorel et à expédier en Europe des céréales tôt dans la saison avant l'ouverture du port de Montréal[112].

Après la guerre mondiale et surtout au milieu des années 1920, le port de Québec retrouve un commerce substantiel des produits animaux (voir figure 13.9 plus haut). Les exportations de jambon et bacon en Grande-Bretagne se développent à grande échelle depuis 1918 jusqu'en 1927, le beurre et le fromage

desservent les marchés britanniques et allemands, et, à la faveur de la fin de l'embargo en 1923 sur le bétail expédié en Grande-Bretagne, les exportations d'animaux sur pieds connaissent un démarrage substantiel mais éphémère en 1925[113]. Ces exportations, atteignant près de 30 % du total des exportations, se maintiennent difficilement, en dépit d'un regain à compter de 1931, sans dépasser les 15 %. Elles reflètent un important commerce de transit en provenance des États-Unis par chemin de fer qui, depuis 1906 jusqu'à la fin des années 1920, s'inscrit en complément des céréales.

Les produits miniers et métallurgiques se hissent au début des années 1920 dans les produits d'exportation en croissance. Lorsque leur contribution est connue par substances à partir de 1924, l'amiante occupe l'essentiel de ces exportations, entre 8 et 17 % du grand total jusqu'en 1929, surtout orientées vers des destinations européennes (Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Hollande et France). Il est rejoint bientôt (et même dépassé en 1929) par des concentrés de zinc et de plomb en provenance de la mine Tétreault de Montauban (aux limites de Portneuf) à partir de 1925 jusqu'en 1930[114] exportés en Belgique, aux États-Unis et en France et accompagnés occasionnellement par des lingots d'argent (1924 et 1928) vers l'Angleterre. Pendant la Grande Dépression, l'amiante diminue à moins de 4 % du total, mais des métaux non ferreux prennent la relève (3 à 5 %) en 1933-34, en plus d'une valeur considérable d'or expédiée en Grande-Bretagne, représentant 37 % du grand total de la valeur des exportations du port et portant le secteur minier à un sommet de 44 %.

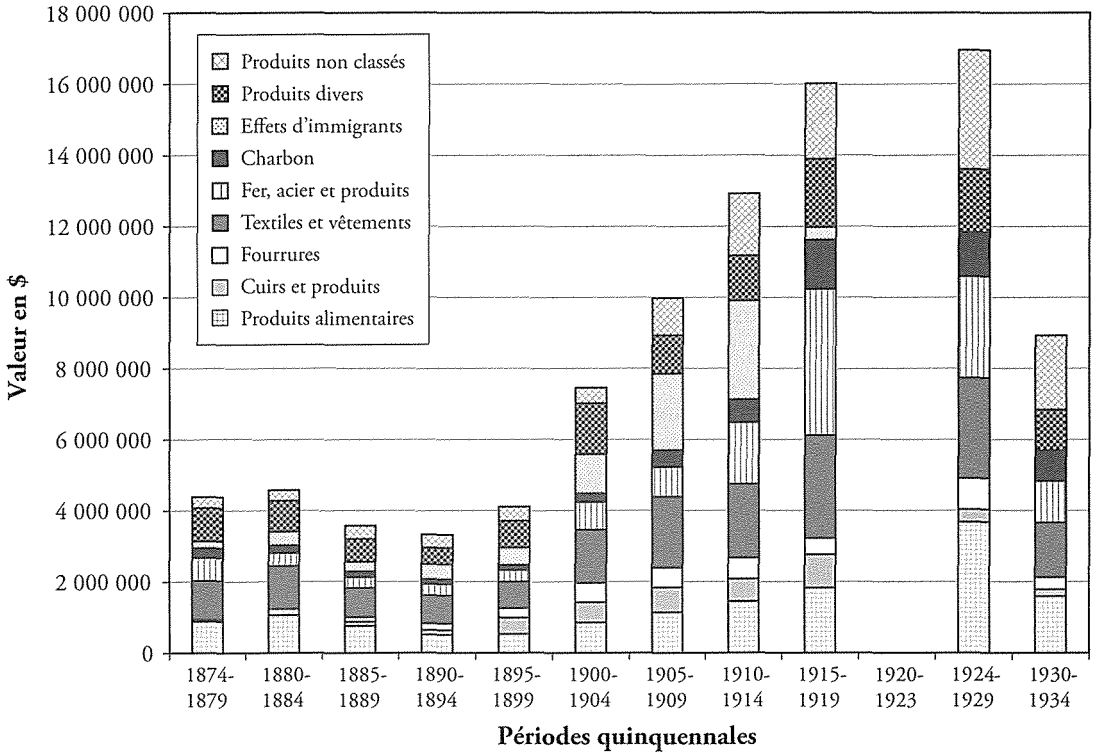
Dans la continuité de la vocation forestière du port de Québec, les exportations de papier se manifestent substantiellement au milieu des années 1920 et connaissent à compter de 1928 une croissance remarquable jusqu'à près de 20 % du total de la valeur des exportations, à destination de la Grande-Bretagne d'abord, puis surtout vers les États-Unis à compter de 1932 (42 % du total des exportations). L'ouverture de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper en 1928 paraît concorder avec cette brusque expansion. Un nouveau profil de produits d'exportation se dessine, mais sans améliorer substantiellement la position globale de Québec.

Les importations et un port régional sur la voie laurentienne

Le statut colonial du Canada détermine la nature des importations reçues au port de Québec. La majorité d'entre elles prennent la forme de produits industriels britanniques ou américains (textiles et vêtements en coton et laine, fer, acier et produits, notamment du matériel de chemin de fer ; du cuir et des produits en cuir), le reste se compose surtout de produits alimentaires d'origine britannique, coloniale ou internationale (sucre et dérivés, animaux, viandes préparées, thé, bières, vins et alcools, farines), de produits forestiers des États-Unis, de charbons surtout britanniques, puis américains, auxquels il faut ajouter les biens que les immigrants apportent avec eux, importants surtout dans les grandes vagues d'immigration des années 1890-1914 (figure 13.10[115]).

Figure 13.10

Valeur des importations au port de Québec, par principaux groupes de produits, moyenne annuelle par périodes quinquennales, 1874-1934



Source : Rapports de la Commission du Havre de Québec, 1885-1934, tableaux des importations par produits et pays, à la douane de Québec, de 1874 à 1919 et de 1924 à 1934.

Les importations en tonnage, mises à part les céréales (le quart environ) et les produits forestiers reçus de l'étranger, se composent à plus de 50 % de combustibles fossiles (charbons et pétrole) entre 1922 à 1934 destinés à la consommation locale et régionale, un profil très comparable à celui de Montréal[116]. Les charbons britanniques et américains répondent aux besoins en combustible des infrastructures de transport maritime et ferroviaire, à ceux en énergie motrice et calorifique des industries et des consommateurs institutionnels, corporatifs et individuels et s'accompagnent depuis les années 1920 de pétrole qui les remplace partiellement dans les mêmes usages. Le développement de ces importations, ajoutées aux difficultés des exportations, fait dire au rapport Gibb que « pour les navires océaniques, Québec ne sera jamais plus qu'un port de relâche, sauf lorsque le tonnage des navires excédera la capacité du chenal. Dans l'intervalle, il est utile

comme dépôt de combustible et pour l'expédition de produits de première classe ou de matières postales »[117].

Même si le port de Québec occupe une position stratégique dans la navigation commerciale océanique, il continue aussi de servir de pivot aux activités de cabotage sur le Saint-Laurent entre Montréal et le golfe. Une batellerie diversifiée, en partie construite et enregistrée à Québec, dessert le port et la voie fluviale, pour le transport tant des marchandises que des voyageurs[118]. Si sa répartition entre la voile et la vapeur, de même que ses dimensions et capacités, sont bien connues grâce aux immatriculations, sa contribution au transport des produits et des personnes dans le port de Québec n'est connue que pour les années 1877 à 1897. La transition graduelle vers la navigation à vapeur se manifeste surtout par un déclin progressif des entrées de bateaux à voile, qui occupaient 90 % environ des cargaisons à la fin des années 1870 et 75 % au milieu des années 1890. En tonnage, celles des bateaux à vapeur passent des deux tiers environ dans les années 1870, aux trois quarts au milieu des années 1880, à autour de 90 % au milieu de la décennie suivante. Le total se maintient entre 350 et 400 000 tonnes à l'exception d'un creux à la fin de la décennie 1870, lié peut-être à la forte dépression de ces années.

Ce trafic côtier se décompose toutefois en plusieurs domaines d'activités très différents : des petits voiliers transportant des produits pondéreux (bois de chauffage ou de construction) côtoient des bateaux à vapeur chargés de produits alimentaires, de céréales et d'animaux sur pieds, les navires à vapeur du service passager et postal, les remorqueurs à vapeur de petite taille qui facilitent localement le mouvement des navires ou des barges et radeaux de bois dans le port et ceux de plus grande taille (de la Compagnie de remorqueurs du Saint-Laurent par exemple) qui permettent aux navires océaniques de remonter le fleuve jusqu'à Montréal, sans escale ou rupture de charge au port de Québec[119].

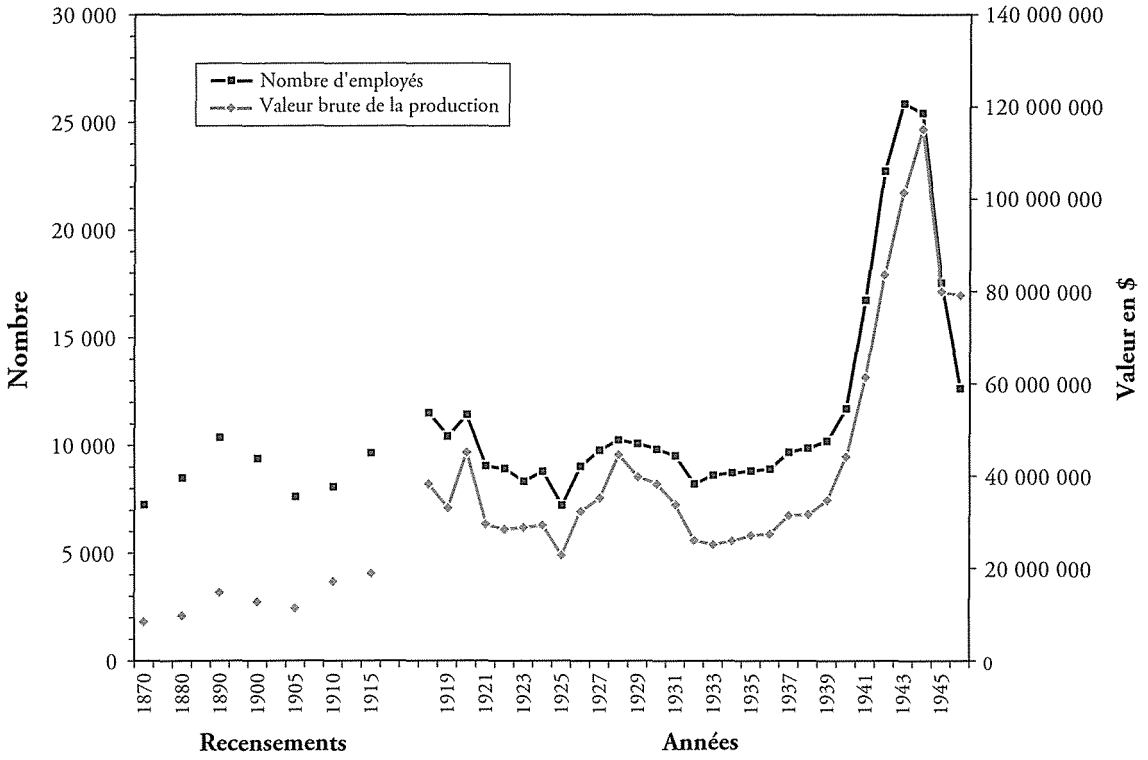
Québec : une ville industrielle

Si la vocation commerciale et portuaire de Québec souffre de plus en plus du déclin du commerce du bois à compter des années 1870 et de la disparition rapide de la construction navale, l'entrée de Québec dans la révolution industrielle canadienne qui s'amorce dans les années 1860 et 1870 fournit une alternative aux pertes d'emplois et d'investissements, à la source de la stagnation de la population de Québec dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Québec connaît un démarrage industriel entre 1850 et 1880 à l'origine de 7 à 8 000 emplois et une valeur de production qui s'approche de 10 millions de dollars en 1880. La figure 13.11[120] illustre ce premier démarrage tant en nombre d'employés qu'en valeur de la production. L'industrie québécoise bénéficie aussi de la forte croissance industrielle des années 1900 à 1920, avec une main-d'œuvre qui atteint à la fin de cette période un sommet de 11 500 employés et une valeur de la production de 45 millions de dollars, insurpassés avant la Seconde Guerre mondiale. En effet, les crises du début des années 1920 et de la décennie 1930 portent un dur coup à

l'industrie québécoise, que vient à peine compenser l'essor industriel des années 1925-1930. Seules les années exceptionnelles de la production de guerre de 1940 à 1945 permettent une reprise éphémère des activités industrielles.

Figure 13.11

Nombre d'employés et valeur brute de la production manufacturière de la ville de Québec, 1870-1946



Sources : Recensements décennaux et quinquennaux imprimés du Canada (1870 à 1910; 1905 et 1915) et relevés annuels de la production industrielle du Bureau fédéral de la statistique de 1918 à 1946.

À l'échelle du Québec, la performance industrielle de la capitale provinciale n'apparaît pas très brillante, surtout comparée à Montréal. La métropole connaît une croissance manufacturière nettement plus dynamique de 1900 jusqu'à la fin de la période inflationniste du tournant des années 1920, tout comme dans la seconde moitié de cette décennie et de la suivante. Pour sa part, Québec compte pour environ 10 % des emplois et de la valeur de la production industrielle provinciale de 1870 à 1890, pour 8 % en 1900 et pour 5 % en 1911. Elle perd

aussi du terrain par rapport à Montréal, passant de 34 % des emplois et 25 % de la valeur en 1870 à autour de 12 % des emplois et 10 % de la valeur en 1910. À compter de 1920, la proportion du nombre d'emplois oscille entre 9 et 12 % et de la valeur entre 5 et 8 %, alors que la population de Québec représente environ 15 % de celle de Montréal de 1910 à 1941. Globalement de 1870 à 1939, les activités industrielles à Québec occupent entre 7 et 12 000 personnes par année et une valeur de la production de 8 à 20 millions de dollars de 1870 à la Première Guerre mondiale et de 25 à 45 millions de 1918 à 1939. Ces écarts s'inscrivent dans une tendance stable à moyen terme, sans hausses spectaculaires, ni baisses profondes, comme celles que l'on peut observer à Montréal.

Si des villes industrielles de grande taille, telles Montréal et Toronto, se dotent d'une structure industrielle diversifiée comprenant aussi bien des industries alimentaires, textiles et vêtements et des produits du cuir, que des industries métallurgiques et mécaniques, chimiques et de matériel de transport, des villes de tailles plus modestes comme Québec tendent à se spécialiser dans certains domaines seulement, outre les industries alimentaires de base[121]. Le tableau 13.5 établit clairement que la chaussure et les tanneries deviennent très nettement autour de 1900 le secteur industriel dominant dans la ville de Québec occupant près de 50 % de la main-d'œuvre des entreprises industrielles et près de 53 % de la valeur de la production. Si l'on prenait en compte également les gants, la sellerie et les autres objets en cuir cette situation serait encore accentuée.

Alors qu'en 1870, 35 % des emplois et de la production industrielle de Québec proviennent de la chaussure et des tanneries, une tendance à la hausse lui fait atteindre quelque 50 % en 1900, un sommet d'une importance considérable pour l'économie de la ville. Un mouvement à la baisse s'ensuit jusqu'à 25 % en 1933 et à moins de 20 % en 1939. Québec réussit à capter une part grandissante de la production provinciale des chaussures de 23 % en 1870 à 38 % en 1900 et des tanneries de 18 % à 38 %, mais cette position se trouve fortement entamée dans le premier cas à environ 22 % à la fin des années 1930 et à peine réduite dans les tanneries à quelque 33 % au même moment.

La chaussure et les tanneries assurent un remplacement partiel d'autres industries dans lesquelles Québec assurait une forte proportion de la production provinciale, mais qui déclinent rapidement, soit la construction navale, le meuble et les brasseries. Elles n'auront un appui et un remplacement partiel que par quelques industries bien particulières, telles le corset, fortement concentré à Québec (plus des 2/3) et à forte intensité de main-d'œuvre, la confection de fourrures, les armes et munitions, l'impression-édition et les pâtes et papiers. Ces activités industrielles occupent un part plus importante de la production provinciale que la moyenne de la ville de Québec et accroissent le rayonnement industriel de Québec au-delà du marché local. D'autres industries relativement importantes occupent une proportion moindre ou semblable à celle de la production industrielle de Québec sur la province : notamment les produits des boulangeries, les boissons gazeuses, le tabac et ses produits et les fonderies et machines.

Tableau 13.5

Principales spécialisations industrielles de Québec pour l'emploi et la valeur de la production, en pourcentage de la province et de la ville, 1870-1939

	1870	1880	1890	1900	1910	1918	1933	1935	1937	1939
Emploi industriel : Québec en % de la province	10,9	9,9	8,9	8,5	5,1	6,0	5,5	4,8	4,4	4,6
Production : Québec en % de la province	10,9	9,4	10,0	8,1	4,9	4,4	4,2	3,5	3,0	3,3
Chaussures en cuir : employés % de province	22,9	26,8	35,2	38,4	27,0	18,0	27,5	25,6	23,3	22,9
Chaussures en cuir : production % de province	23,6	22,6	37,0	35,8	27,3	37,7	31,9	23,9	22,1	21,6
Tanneries (cuir tanné, corroyé et fini) employés % prov.	14,9	16,2	28,4	37,6	38,1	28,5	25,2	23,2	26,3	29,6
Tanneries (cuir tanné, corroyé et fini) production % prov.	18,7	21,7	38,9	38,6	43,7	33,9	33,0	30,7	32,9	36,1
Chaussures en cuir : employés % de ville	31,2	34,2	38,2	42,4	36,3	13,5	28,9	29,4	26,6	25,0
Tanneries (cuir tanné, corroyé et fini) employés % de ville	3,6	5,7	5,4	6,1	3,4	2,3	1,3	1,3	1,6	1,6
Chaussures en cuir : valeur de production % de ville	25,3	24,8	29,7	39,2	36,3	29,3	23,4	18,4	17,5	15,3
Tanneries (cuir tanné, corroyé et fini) valeur de production % de ville	9,7	21,5	15,3	13,7	9,2	4,2	2,4	2,4	2,8	2,7
Corsets : employés en % de province			29,7			92,2	71,2	66,9	66,2	63,5
Corsets : valeur de prod. en % de province			27,5			89,2	66,4	64,2	62,3	64,9
Corsets : employés en % de ville			0,9			10,8	7,2	7,3	7,2	7,1
Corsets : valeur de prod. en % de ville			0,6			5,4	5,8	5,5	5,2	5,2
Papier (bois et papier) : employés en % de prov.							5,7			
Papier : valeur de prod. en % de province							8,0			
Papier : employés en % de ville							7,6	8,8	9,2	7,8
Papier : valeur de prod. en % de ville							17,9	21,4	20,6	17,2
Construction navale : employés en % de province	59,2	24,6	1,9							
Construction navale : valeur de prod. en % de province	54,9	18,2	2,3							
Construction navale : employés en % de ville	17,7	2,5	0,1							
Construction navale : valeur de prod. en % de ville	8,8	1,0	0,1							

Sources : Recensements industriels imprimés de 1870 à 1910 et recensements postaux de la production industrielle de Statistique Canada de 1933 à 1939. Les données de 1918 ont été tirées de l'Annuaire du Québec de 1920, p. 358. Voir pour 1911 Elizabeth BLOOMFIELD, Gérald BLOOMFIELD et Marc VALLIÈRES, « Développement industriel urbain du Canada central », dans Donald KERR et Deryck W. HOLDSWORTH, *Atlas historique du Canada, III, Jusqu'au cœur du XX^e siècle, 1891-1961*, Montréal, PUM, 1990, planche 13.

Les débuts de l'industrialisation à Québec

Déjà, les activités industrielles tributaires du commerce du bois, surtout la construction navale et les scieries, étaient favorisées par l'abondance de la ressource et de la main-d'œuvre disponible tant dans la population locale que parmi les nombreux immigrants en transit. Plusieurs des conditions fondamentales facilitant une implantation d'industries à Montréal ne se retrouvent pas aussi facilement à Québec. En plus des avantages inhérents à la position de Montréal sur les réseaux de transport et de commerce maritimes, fluviaux et ferroviaires, la présence de centres de population en forte expansion tant dans la plaine montréalaise qu'au Haut-Canada et la mise en place d'une canalisation pourvoyeuse d'eau et d'énergie hydraulique permettent l'implantation dans la zone du canal Lachine des bases d'une grande industrie nationale[122]. Mal située sur les réseaux de transports intérieurs, Québec ne dispose pas de site hydraulique pouvant fournir de grandes quantités d'eau consommable par des industries et convertissable en puissance hydraulique. La rivière Saint-Charles s'écoule trop calmement pour être utile et les chutes (Montmorency ou Chaudière) sont trop éloignées pour les remplacer avant la production électrique.

Au XIX^e^ siècle, la seule filière énergétique disponible à Québec demeure la vapeur et sa présence est un indicateur important de la mécanisation des opérations industrielles. Le tableau 13.6 illustre bien l'extension rapide de l'emploi des machines à vapeur en 1871 au-delà des activités plus traditionnelles où elles étaient présentes plus tôt, comme les scieries et les fonderies. Les importations de charbon au port de Québec, déjà signalées plus haut, comportent certainement une consommation industrielle, difficile à cerner faute de données, mais sans doute considérable. Il en est de même de la consommation de gaz et d'électricité à des fins industrielles qui demeurent difficiles à distinguer des autres consommations commerciales et municipales.

Chausser le Québec et le Canada : le départ

L'industrie du cuir, et plus particulièrement celle de la chaussure, a retenu l'attention des historiens de la transition entre la production artisanale et la production industrielle. Au Québec, devant l'importance de ces productions tant à Montréal qu'à Québec, les travaux abondent sur le passage de la production de chaussures sur commande dans de petits ateliers de cordonniers-artisans avec maîtres, apprentis et compagnons, vers des grandes manufactures regroupant de nombreux apprentis et compagnons avec points de vente assurant la distribution en gros et au détail de bottes et chaussures et, finalement, vers des établissements industriels de plus en plus mécanisés regroupant plusieurs centaines d'ouvriers réalisant chacune des étapes de la production des chaussures[123]. À sa maturité au tournant du XX^e^ siècle, cette industrie domine le paysage industriel de Québec à environ 50 % aussi bien de l'emploi dans les entreprises industrielles, soit près de 5 000 travailleurs dans les industries du cuir dont près de 4 000 dans la chaussure,

Tableau 13.6

Usage de la vapeur, nombre d'employés et valeur de la production des principales industries manufacturières présentes pendant le démarrage industriel de Québec, recensements du Canada, 1851-1870

Nom de l'entreprise	Secteur de production	Vapeur : V ou h.p.			Nombre d'employés			Valeur de la production		
		1851	1860	1870	1851	1860	1870	1851	1860	1870
Boswell (J.K.)	Brasserie		6	9	13	30	51			100 000
J. K. Boswell	Malt						6			82 000
Daniel McCallum	Brasserie	V	6	7	13	25	34		38 000	81 000
Daniel McCallum	Malt						5			40 000
Lloyd's Brewery	Brasserie		V			17				
Paul Lepper & John Racey ?	Brasserie	16			12				13 625	
John M. Oliver & Dominion Sugar Refinery	Sucre			14			10			160 000
John Glass	Boulangerie-biscuits		6		7	8			30 600	
James McCorkill	Boulangerie					8	33		40 320	129 000
Weston Hunt Flour Mill	Farine		50			9			Démarre	
John Lemesurier	Tabac			20			14			80 000
Barthélémie Houde	Tabac						9			45 000
Leonard & Schiedmayer	Tabac		6			15			27 500	
Richardson & Son	Tannerie			20			20			60 000
John Rochette	Tannerie			10			10			41 600
Gaspard (Norbert) Germain	Tannerie			3		9	7		25 210	37 800
Aldéric Fortin	Tannerie	V	6		7	10			23 400	
Samuel Woodley	Chaussures			2x20	16		650			600 000
Samuel Woodley	Chaussures			16			410			idem
Félix Fortin	Chaussures						97			150 000
Guillaume Bresse	Chaussures			14			206			165 000
O. Migner	Chaussures						77			62 500
J.-Bte Richard	Chaussures						78			52 000
Campbell & Binet/ & Laroche	Chaussures					17	74		10 000	50 000
Michael White	Chaussures				33					
India Rubber Co (1870-)	Caoutchouc			75			124			59 200
J.-B. Laliberté	Manchonnerie (fourrures)						13			56 000
Henderson, W.J./ Henderson & Renfrew/ & Marcou	Chapellerie – fourrures				12	28	65			30 000*
Simon Peters – S.C.	Charpentier / Portes & fenêtres		50	125	50	75	100		110 000	68 000
Dalkins Cordage	Corderie				50					
John Brown	Corderie			50			50			165 000
Horatio Nelson Jones	Scierie			80			72			96 000

Nom de l'entreprise	Secteur de production	Vapeur : V ou h.p.			Nombre d'employés			Valeur de la production		
		1851	1860	1870	1851	1860	1870	1851	1860	1870
John J. Foote (*Morning Chronicle*)	Imprimerie-éditeur			10			44			30 000
Hector Fabre (*L'Événement*)	Imprimerie-éditeur			3			21			12 000
A. Côté (*Journal de Québec*)	Imprimerie-éditeur			8			57			50 000
William Drum	Meubles		V	100	45	109	120			160 000
Philippe Vallière	Meubles			35			97			64 000
E.H. Dinning	Forge			80			6			10 000
John Roche	Forge			100			92			80 000
Bisset's Foundry	Fonderie	V	10	10	40	40	52		25 600	50 000
Galbraith, héritiers	Fonderie	V	6	18	23	12	20		14 000	80 000
Vve Charles Terreau (Fonderie de la Canoterie)	Fonderie			9			10			13 700
Jacques Marcotte	Fonderie			10			14			11 400
Tweddell's, James (& Campbell)	Fonderie		8	8		4	20			18 000
Henry Black	Fonderie			12			6			10 000
F. W. Henry's St-Lawrence Foundry	Fonderie	V	6		14	15			20 000	
Ritchie's Foundry	Fonderie		6			20			12 000	
John Brown	Fonderie & machines	V			21					
Philip McKethy ?	Machines					20			32 000	
Hubert Jalbert	Machines			8			22			15 000
Learmonth's	Machines			6			8			7 000
Jos.-Benjamin Trudel	Ressorts			25			28			60 000
Pierre Gauvreau	Ciment & plâtre			16		20	12		16 000	16 000
G.H Simard-Quebec Plaster Mill	Ciment & plâtre		9			20			12 000	
Quebec Gas Co	Gaz			8		30	30		60 500	82 000
W. & D. Bell & Co	Tuyaux de drainage		12	15		20	34		4 000	25 000
Pierre Légaré	Instruments agricoles			50			7			Démarre
T. Piddington & Co	Savon & chandelles			15			5			41 000
John Dunn	Savon, chandelles & potasse					8	10		39 984	45 000
Withall & Hood/ Wm Withall	Savon et chandelles	V			8	9			57 500	

Sources : Recensements manuscrits du Canada, 1851-52, 1861 et 1871. Les deux premiers sont incomplets et les informations fournies par les recensés varient beaucoup en précision. * = valeur incertaine (300 000 dans la source).

que de la valeur de la production manufacturière d'environ 7 millions et 5 millions respectivement (tableau 13.7). Par la suite, l'industrie plafonne et amorce un déclin graduel dans l'emploi jusqu'à environ 2 500 travailleurs dans la chaussure et moins de 3 000 dans l'ensemble de l'industrie du cuir à la fin des années 1930 et dans la valeur de la production entre 5 et 7 millions de dollars.

Tableau 13.7

Principales statistiques de l'industrie des produits du cuir à Québec, 1870-1939

Nombre d'employés	**1870**	**1880**	**1890**	**1900**	**1910**	**1918**	**1933**	**1934**	**1935**	**1936**	**1937**	**1938**	**1939**
Chaussures en cuir	2 256	2 906	3 959	3 980	3 123	1 549	2 486	2 409	2 590	2 618	2 576	2 471	2 550
Tanneries (Cuir tanné, corroyé et fini)	259	480	556	573	294	262	112	114	117	128	154	169	167
Objets en cuir, divers			45	229			10	25	36	27	21	22	
Sellerie et bourrellerie	46	61	53	23		19							
Gants et mitaines de cuir		14	32	149			54						
Crépins							38	28					59
Total	2 561	3 461	4 645	4 954	3 417	1 830	2 700	2 576	2 743	2 773	2 751	2 662	2 776

Valeur de la production 000$	**1870**	**1880**	**1890**	**1900**	**1910**	**1918**	**1933**	**1934**	**1935**	**1936**	**1937**	**1938**	**1939**
Chaussures en cuir	2 137	2 432	4 392	5 023	6 184	11 221	5 903	4 550	4 997	4 787	5 499	5 044	5 333
Tanneries (Cuir tanné, corroyé et fini)	822	2 102	2 262	1 749	1 567	1 622	598	517	648	667	871	796	937
Objets en cuir, divers			150	110			27	33	62	53	87	60	
Sellerie et bourrellerie	61	65	85	39		43							
Gants et mitaines de cuir		11	25	105			96						
Crépins							90	62					103
Total	3 020	4 609	6 914	7 026	7 750	12 885	6 714	5 163	5 707	5 507	6 457	5 899	6 373

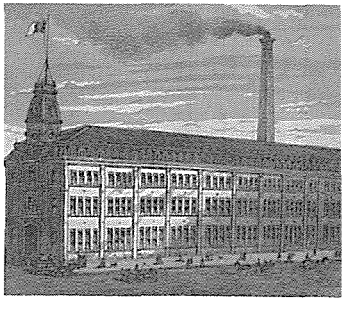
Sources : mêmes sources que le tableau 13.5. Les totaux sont un minimum puisque, à compter de 1901, les règles de confidentialité des petits sous-groupes industriels n'en rendent pas les informations accessibles lorsque le nombre d'établissements n'atteint pas trois. Les données sur l'emploi de 1918 sont très suspectes par rapport au niveau de la production et probablement sous-estimées.

Le démarrage des manufactures de chaussure à Québec n'est pas très hâtif par rapport à Montréal, en l'absence d'un équivalent des Américains Brown et Childs qui, dès 1849, tentent d'y introduire de nouvelles machines, non sans résistances des artisans cordonniers. À Montréal, la machine à coudre apparaît dans la seconde moitié des années 1850 et surtout, au milieu des années 1860, la *McKay sole sewing machine* accélère la concentration de la main-d'œuvre et de la production dans un même lieu et augmente les besoins en énergie, principalement la

vapeur[124]. Des manufacturiers montréalais, dont Brown & Childs, installent même des points de vente à Québec au début des années 1860[125]. Certains cordonniers de Québec élargissent leur production, parfois en ajoutant l'importation et la vente : d'après le recensement de 1851-52, Michael White emploie 33 personnes en 1851 et 3 autres, dont Samuel Woodley, une quinzaine ; d'après celui de 1861, White en occupe 26 et Campbell & Binet 17[126]. Le début de la production mécanisée à Québec sur une grande échelle remonterait aux années 1865-1870 et résulterait d'initiatives des Woodley, selon Jean Benoît, ou de Guillaume Bresse, selon Marc-André Bluteau et des auteurs plus anciens, comme Raoul Blanchard[127].

D'une part, Samuel Woodley a démarré son entreprise dans les années 1840, l'a étendue en taille dans les années 1850 et a réussi à en élargir ses activités dans la distribution, au tournant des années 1860, dans des magasins à Québec, Ottawa et Hamilton[128]. Woodley et ses deux fils, Joseph et James, traversent une faillite résultant de leurs affaires ontariennes en 1865, puis profitent de contrats d'approvisionnement de la milice et du marché ontarien pour agrandir leur établissement de la rue Saint-Joachim dans Saint-Jean-Baptiste en 1868 et en construire un second plus considérable encore dans Saint-Roch en 1870. Au recensement de 1871, l'entreprise domine nettement l'industrie de la chaussure à Québec avec plus de 1 000 travailleurs dans ses deux usines fortement mécanisées et mues à la vapeur. Il produit 730 000 paires de bottes et chaussures annuellement pour une valeur de 600 000$. Les 650 travailleurs de Saint-Roch réalisent les premières opérations, que viennent compléter les 410 de Saint-Jean-Baptiste[129].

D'autre part, Guillaume Bresse et les frères Georges et Louis Côté mettent à profit une expérience acquise au Massachusetts pour s'insérer, modestement d'abord, dans le marché québécois avec des techniques avant-gardistes, puis avec plus de vigueur lorsque Bresse prend en charge seul des opérations en croissance spectaculaire au tournant des années 1870 dans de nouvelles installations mécanisées à la vapeur, alors qu'au recensement de 1871 l'entreprise occupe 206 personnes pour une production de 165 000$[130]. À ce recensement, aucun autre producteur n'atteint les 100 employés et cela sans mention de moteur à vapeur : le plus proche, Félix Fortin, produit 100 000 paires pour 150 000$ avec 97 employés, les Octave Migner, Louis Bilodeau, Jean-Baptiste Richard et Binet & Laroche le suivent avec 50 à 65 000$ de valeur de production et 75 à 80 employés chacun. Deux ans plus tard, dans le relevé de Langelier, ces cinq entreprises connaissent une croissance spectaculaire (tableau 13.8).



Chaussure Bresse, Boots & Shoes, 1887, futur site de la Dominion Corset. Gravure publiée dans *The City of Quebec Jubilee Illustrated.*
(Archives de la ville de Québec, nº 10083)

Cette poussée rapide vers la mécanisation et l'agrandissement des exploitations requiert des investissements grandissants et un développement des réseaux de distribution qui en laissent plusieurs très vulnérables pendant la crise économique de 1873 à 1879. Devant une hausse importante des importations américaines et une pression à la baisse des prix, Binet & Laroche et Bilodeau font faillite au début de la crise, alors que la Woodley, en dépit d'une stratégie agressive d'expansion par la construction d'une troisième usine en 1877, doit faire de même en

1879[131]. La faillite de Woodley laisse le champ libre à Bresse qui est devenu en 1879 le plus grand manufacturier de chaussures à Québec avec 400 ouvriers et une capacité de 3 000 paires de chaussure par jour[132].

Tableau 13.8

Principales entreprises engagées dans l'industrie du cuir à Québec, nombre d'employés, années choisies de 1870 à 1912*

Domaines et entreprises	Fondation & organisation F= faillite	Valeur de prod. 1870	Employés en 1870	Employés 1873	Employés 1892-93	Employés 1900	Employés 1912
Chaussures							
Samuel Woodley ; Joseph & James Woodley	184 ?- 1879 F	600 000	1060	700			
Félix Fortin		150 000	97				
Guillaume Bresse ; Oliver Bresse	1864- 1897 F	165 000	206	150 à 200	500		
Octave Migner	1870-	62 500	77	125	120		
Jean-Baptiste Richard	1869-	52 000	78	200			
Louis Bilodeau	1866-1874F ;	60 000	80	200			
Binet & Laroche	1869-1873 F	50 000	74	220			
J.-H. Botterell & cie	Ca 1879				203		
Duchaine, Th. ; Duchaine & Perkins	1876-				45		200
Duchaine, Ludger	1896-						100
John Ritchie ; Co. Ltd	1879- ; 1898-				285	450	350
W.A. Marsh & W. H. Polley ; W.A. Marsh & Co	1882- 88 ; 1888				335	550	550
Leclerc & Larochelle ; J.-H. Larochelle	1886-90 ; 1890-				115	200	125
Dominion Shoe Co (div. & J.H. Lachance)	1887- ;					175 à 200	
Jobin (Élie) & Rochette (se retire 1899)	1888-				225	180 à 200	125
Racine & Dion					120		
Dion & Co (cf Schryburt)	1894-					100	
F. Schryburt & Co	1894-					125	
Goulet (Onésime) & Migner ; Goulet & Garant	1894- ; 1896-				60	300	250 à 350
Goulet & Migner ; Thomas Migner	1894- ; 1898-					275 à 300	
Cie C. E. McKeen	1896-						150
James Muir & Co (cf. Ludger Duchaine)	1897- 1912 ?					175	
Tourigny & Marois ; A.-E. Marois	1898-						430
Louis Gauthier Co	1904-						300
Lachance & Tanguay	1909-						150

Domaines et entreprises	Fondation & organisation F= faillite	Valeur de prod. 1870	Employés en 1870	Employés 1873	Employés 1892-93	Employés 1900	Employés 1912
Tanneries							
O.L. Richardson & son	1812-	60 000	20				
Norbert Germain		64 000	10				
Gaspard Rochette	1861-				100	130	
A. Pion & Cie	1875-			50 à 60	75	120	
Félix Gourdeau & Frère	1877-				72	100	
Formes et chevilles à chaussures							
C. Rochette (-1886 ; L.J.O. Frenette & Arthur Rochette)	1876-				130	150	

Sources : Nous avons retenu les entreprises qui ont atteint une centaine d'employés à l'une des années retenues. Pour 1871 : Recensement industriel manuscrit de 1871. Ce recensement a été utilisé abondamment par Jean Benoît et Marc-André Bluteau *et al.*, en plus d'être mis en valeur de façon critique par plusieurs chercheurs travaillant à l'échelle canadienne : voir Kris INWOOD, « The représentation of Industry in the Canadian Census, 1871-1891 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXVIII, n° 56 (novembre 1995), p. 347-373, Elizabeth BLOOMFIELD, « Using the 1871 Census Manuscript Industrial Schedules : A Machine-Readable Source for Social Historians », *Histoire sociale/Social History*, vol. XIX, n° 38 (novembre 1986), p. 427-441. Pour les années subséquentes, les informations sont tirées de courtes biographies des industriels. Pour 1873 : J.-C. LANGELIER, *Annuaire du commerce et de l'industrie de Québec*, Québec, L. H. Huot, 1873, p. 8-16. Pour 1892-93 : Rapport de l'inspecteur des manufactures (Charles-T. Côté), « Personnes employées dans les manufactures de la division de Québec, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 » dans *DSQ*, 1893, n° 7, p. 118-122 ; à voir aussi le *Montreal Herald* du 8 novembre 1890. Pour 1900 : *The Daily Telegraph*, 20th Century number, janvier 1900, p. 11-16. Pour 1912 : The Publicity Bureau, Québec, Canada, 1912, p. 99-129.

Des peaux pour l'industrie de la chaussure

Si une importante industrie de la chaussure peut s'installer à Québec au tournant des années 1870, cela ne saurait s'expliquer uniquement par l'abondance d'une main-d'œuvre disponible, la présence d'entrepreneurs dynamiques chez des cordonniers ou des marchands et d'un marché national en expansion. Les conditions locales en amont devaient assurer des approvisionnements en cuir suffisants en quantité, en qualité et surtout à bon compte, comme l'affirme un comité des tanneurs rapporté par Langelier en 1873 : « On admire le développement de nos fabriques de chaussures, qui sont en état de lutter avec les fabriques américaines : or ce développement, nous n'avons pas besoin de le dire, est uniquement dû au bas prix du cuir que nous préparons, et qui s'élèvera nécessairement, si on n'empêche pas l'exportation de l'écorce [de pruche][133]. » Il existait déjà bon nombre des tanneurs-artisans qui pouvaient approvisionner les nombreux cordonniers de Québec. Dans les années 1850-1870, le nombre de tanneries s'accroît quelque peu de 16 à 19, puis à 40 en 1870, mais plus important le nombre de leurs employés augmente en moyenne de 3,5 en 1860 à 6,5 en 1870 et la valeur de la production totale connue atteint 168 000$ en 1860 et 818 000 en 1871. Plusieurs d'entre

elles occupent, en 1860, une dizaine d'employés pour une production de quelque 20 000$ et une (Fortin) dispose d'un moteur à vapeur, alors qu'en 1870, parmi les 4 qui utilisent la vapeur comme source d'énergie, l'une d'entre elles (O. L. Richardson) atteint les 20 employés et 4 se situent à entre 35 et 65 000$ de valeur de production[134]. Pris en charge jusque-là par de petites exploitations, le tannage des peaux amorce ainsi une transition vers une production plus industrielle au moment même où la chaussure se mécanise.

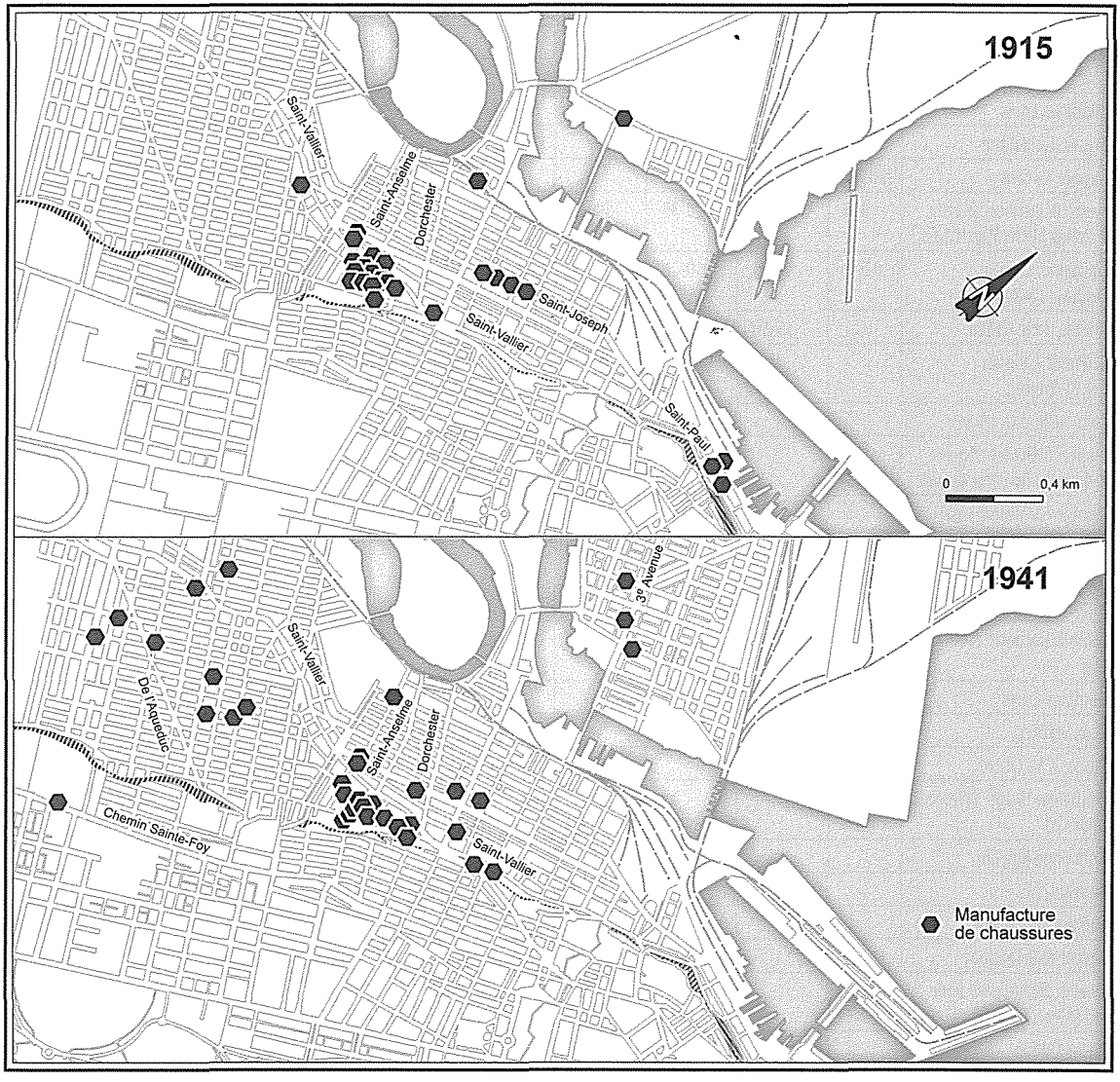
Installées en bas du promontoire sur les rues Saint-Vallier et adjacentes, les tanneries transforment en cuirs réguliers, vernis (« patent ») ou corroyés, si elles font cette opération, des peaux de bœufs, vaches, veaux et moutons. Les peaux dites vertes en provenance de quelques abattoirs et bouchers de Saint-Sauveur ou probablement en majorité de l'Ontario et de l'Ouest représentent entre 80 et 90 % des coûts, l'écorce de pruche pour le tanin 10 % et le reste pour les autres produits (de l'huile, du suif, du fumier de poule et de la chaux)[135]. Les peaux traitées (« côtés ») se retrouvent dans plusieurs des composantes de la chaussure, mais aussi dans la sellerie, la cordonnerie et la carrosserie, alors que les rebus de tanneries entrent dans la fabrication des semelles, par exemple en 1871 par l'entreprise mue à la vapeur de John Rochette avec ses 73 employés. Autour des manufactures de chaussures gravitent les tanneries et plusieurs autres entreprises de produits du cuir, entraînées dans un mouvement qui marque le paysage industriel de Saint-Roch[136].

Une industrie vers sa maturité

À la sortie de la crise en 1879, quelques-uns des premiers industriels de la chaussure ont succombé, dont Woodley, plusieurs ont résisté et peuvent profiter de la reprise, Bresse en particulier, et enfin de nouveaux entrepreneurs souvent formés chez les victimes ou survivants de la récession surgissent et établissent leurs propres usines fortement mécanisées. Ce nouveau départ de l'industrie à Québec profite de la nouvelle politique tarifaire protectionniste du Canada, dite Politique Nationale de 1879, qui augmente les tarifs sur les chaussures importées surtout américaines. Se constitue ainsi le noyau des industriels qui vont dominer la chaussure au début du XX^{e} siècle : les Botterell, Ritchie, Marsh et Duchaine, dans les années 1880, et les Goulet, Migner, Larochelle, Gauthier et Marois, dans les années 1890 (voir tableaux 13.8 et 13.9)[137]. La plupart des usines sont construites dans un quadrilatère de Saint-Roch délimité par les rues Dorchester, Arago, Charest et Langelier (Saint-Ours) et traversé par la rue Saint-Vallier (voir carte 13.3) et prennent la forme de grands édifices en briques de 3 à 6 étages qui regroupent l'ensemble des activités depuis la réception des matières premières jusqu'à l'expédition pour la vente, incluant toutes les étapes de plus en plus mécanisées qui s'échelonnent en descendant des étages supérieurs vers le rez-de-chaussée[138]. Les manufacturiers, les commerçants, les ouvriers et autres employés vivent et travaillent dans le même secteur de la ville, se côtoyant dans leurs déplacements vers le travail et les commerces et services de la rue Saint-Joseph.

Carte 13.3

Les manufactures de chaussures à Québec, en 1915 et en 1941



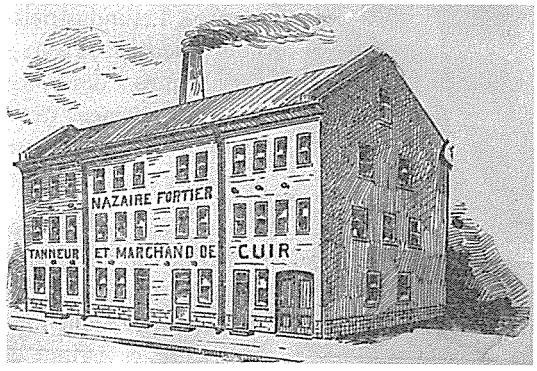
Sources : D'après Marc-André Bluteau, *L'industrie de la chaussure à Québec (1896-1940)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Laval, 1979, p. 34 et 35; T. J. MOORE & Co. E.H. HARCOURT Co., *The City of Quebec. Published by T. J. Moore & Co. E.H. Harcourt Co., Limited Litho., Toronto*, [1915], NMC 1934; *[Location of the different churches in Quebec City]*, 1943, NMC 15322.

Tableau 13.9

Actif net des principales entreprises de production de chaussures à Québec, 1878-1940, en milliers de dollars

Nom	1878	1885	1891	1895	1905	1915	1925	1930	1935	1940
Botterell, J.H. & Co	35-50	150-200	150-200	150-200						
Bilodeau, Louis	50-75	100-150	100-150	100-150	100-150	100-150				
Bresse, Guillaume	50-75	100-150	300-400							
Migner, Octave	20-35	75-100	100-150							
Marsh & Jacques ; Marsh & Polley ; W.A. Marsh & Co	3-5	10-20	20-35	50-75	150-200	200-250	200-250			
Duchaine, Thomas ; Duchaine & Perkins	0,5-1	3-5	10-20	50-75	75-100	50-75	250-300			
Ritchie, John Co Ltd		35-50	35-50	20-35	100-150	150-200	400-500	400-500	300-500	500-750
St-Pierre & Clopin ; J.N. St-Pierre		2-3	2-3	50-75						
Larochelle, J.H. ; & fils				10-20	100-150	200-250	200-250	200-250	125-200	-
Migner & Goulet ; Goulet & Garant ; Onésime Goulet				5-10	50-75	50-75	100-150			
Tourigny & Marois ; Marois, A.E., Ltd					75-100	200-250	200-250	300-500	300-500	300-500
Gale Bros Ltd					5-10	75-100	200-250	200-250	125-200	125-200
McKeen, C.E. & Co					150-200					
Jobin & Rochette ; Jobin, Élie				5-10	10-20	35-50				
Gauthier, Louis					20-35	35-50				
Leonard Bros					5-10	20-35	35-50	35-50	-	-
Stobo, J. M. Co Ltd					1-2	20-35	50-75		-	
Duchaine, Ludger (Westoe Shoe Co)						20-35	100-150	75-100	75-125	125-200
Rock Shoe Mfg Co						35-50				
Samson, J.E.						5-10	35-50	35-50	35-50	-
Saillant & Lessard						1-2	20-35	35-50	35-50	35-50
Lachance & Tanguay							100-150	75-100	50-75	-
Quebec Stitchdown Shoe Ltd (Alex. Grenier)							35-50	50-75	50-75	35-50
Ratté, Odilon								2-3	10-20	35-50
Faber & Fils									2-3	35-50

Sources : Tableau construit à partir des Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings de juillet 1878 et 1925 ; janvier 1885, 1891, 1905, 1915, 1925 et 1930 disponibles sur microfilm pour le Québec à la Bibliothèque de l'Université Laval pour 1878 à 1933- MF : HG 3751.9/ C213/ B812a) et Dun & Bradstreet (mars 1935-1940, collection personnelle de l'auteur). Ces annuaires fournissent pour la plupart des entreprises une évaluation de l'actif net « Estimated wealth », correspondant en gros à l'avoir des actionnaires, et une cote de crédit. Comme l'endettement des entreprises industrielles de l'époque est généralement limité, l'actif net paraît un bon indicateur de la valeur des installations et des profits cumulés. Des comparaisons avec des documents d'affaires des entrepreneurs tendent à confirmer que cette valeur est compatible avec la valeur nette aux livres des actionnaires.



Tannerie Nazaire Fortier. Gravure publiée dans *Quebec Ancient and Moderne*, 1900. (Archives de la ville de Québec, n° 9357)

Après une période plus difficile au milieu des années 1890, on assiste à près d'une trentaine d'années de prospérité et de croissance de l'industrie. Les entreprises apparues dans les années 1880 et 1890 connaissent une croissance importante de la main-d'œuvre (voir tableau 13.8) et de leur situation financière (tableau 13.9) et prennent la relèvent de certains des grands qui doivent abandonner dans les années 1890, comme les Bresse, Botterell et Octave Migner. Quelques entreprises prédominent nettement au début du siècle et accompagnent celle de Louis Bilodeau, surtout la W.A. Marsh & Co, la John Ritchie Co Ltd, la J.-H. Larochelle et la A.E. Marois Ltd, mais d'autres se taillent un place enviable dans les années 1920 et 1930, principalement les Gale Bros, Duchaine & Perkins, Ludger Duchaine et Lachance & Tanguay.

Tout comme celles de Montréal, ces entreprises bénéficient d'une protection tarifaire haussée de 25 à 30 % en 1907 et d'une demande grandissante qui stimulent les investissements et la production[139]. Une élévation des prix, puis des coûts de production et des inventaires non vendus conduit l'industrie vers une crise en 1913 que viennent amortir, à compter de 1915, les contrats militaires d'approvisionnent du début de la Première Guerre mondiale et l'ouverture du marché britannique à la fin, puis à la suite de la guerre. Cette dernière période faste s'interrompt en 1921, lorsqu'un ralentissement majeur vient concrétiser des conditions de marché encombrées et de prix en détérioration. Ce contexte difficile pour les industriels augmente la pression à la baisse des conditions salariales et de travail et provoque à Québec en 1925 et 1926 des grèves très sérieuses et longues (7 mois en 1926)[140]. Malgré une bonne reprise de 1926 à 1928, la Grande Dépression des années 1930 affecte durement l'industrie dans tous ses indicateurs et ne s'accompagne d'une reprise importante qu'avec le début de la Seconde Guerre mondiale.

Déclin et difficultés de l'industrie du cuir à Québec

La conjoncture affecte de façon comparable l'ensemble de l'industrie de la chaussure au Québec, mais celle de la ville de Québec stagne en valeur et perd proportionnellement de l'importance par rapport à celle de la province et à celle de Montréal. Marc-André Bluteau a tenté d'identifier les facteurs qui expliquent la plus grande vulnérabilité de cette industrie à Québec et sa perte d'importance, mais qui, réciproquement, évoquent ceux qui ont favorisé sa localisation et son expansion[141]. D'abord, l'industrie de la tannerie cesse de pouvoir répondre à bon compte aux besoins de l'industrie de la chaussure tant en quantité, qu'en qualité et en coût. Elle doit en effet s'approvisionner de plus en plus en Ontario et dans l'Ouest pour ses peaux et tarde à adopter, à l'exception de Nazaire Fortier, la nouvelle technologie au chrome qui réduit de 9 mois à 5 ou 6 semaines la durée du

tannage. Les industriels de la chaussure deviennent plus dépendants des approvisionnements extérieurs en peaux, soit des tanneries, soit des marchands de cuir, et ainsi soumis à des conditions d'approvisionnement plus onéreuses et incertaines. Le développement très important de grandes tanneries ontariennes va limiter et rendre plus dispendieuses les sources d'approvisionnements québécoises en cuir et les rendre plus accessibles à l'industrie de la chaussure ontarienne et montréalaise.

Après un période d'inflation importante jusqu'en 1921, l'économie canadienne subit une déflation brusque qui affecte les prix des produits industriels, mais qui se répercute plus lentement sur les salaires régis par des ententes avec des syndicats. La réduction des ventes, notamment à l'étranger, l'accumulation des inventaires et la chute des prix créent une pression grandissante sur les manufacturiers pour réduire les salaires, en accord avec un mouvement déjà réalisé par les concurrents montréalais. L'association des manufacturiers de chaussures de Québec (A.M.C.Q.) représente une quinzaine d'entre eux et engage en 1925 et 1926 avec les syndicats une lutte à finir pour réduire les salaires et se libérer de l'emprise syndicale. Au-delà des enjeux, la grève de plus de 7 mois de 1926 touche jusqu'à 2 500 travailleurs et débouche sur un gain patronal, mais ne règle pas le fond du problème et l'aggrave même en interrompant les liens de confiance avec les clients et les fournisseurs de l'industrie.

En effet, la production québécoise s'inscrit dans un contexte de vive concurrence avec les importations notamment britanniques, aidées par les réductions tarifaires consenties aux produits de l'Empire britannique, mais aussi avec la production montréalaise et ontarienne. Les entreprises montréalaises de chaussures se sont spécialisées dans des séries et modèles particuliers, alors que les québécoises ont tendance à maintenir une gamme étendue, mais plus traditionnelle. La mise en marché devient plus difficile en raison de produits moins attrayants, des coûts de transport plus élevés et de la fiabilité des approvisionnements perturbée par les conflits ouvriers. L'industrie québécoise voit son marché se rétrécir à une chaussure d'usage courant et de qualité moyenne, écoulée fortement dans un marché régional limité par rapport aux producteurs montréalais. Une concurrence supplémentaire viendra même dans la région de centres de production, comme Loretteville, profitant de coûts d'infrastructures et de main-d'œuvre moindres qu'à Québec[142]. Graduellement, les grandes usines de Saint-Roch et les travailleurs qui en dépendaient pour leur gagne-pain commencent à se vider et à chercher de nouvelles vocations.

La prédominance nette de l'industrie de la chaussure dans le paysage industriel constitue un atout et un actif certes, mais aussi un signe de la faiblesse des autres activités industrielles. Ses difficultés grandissantes et leurs effets graves sur l'emploi à Québec mettent en lumière la faible présence d'industries à vocation nationale qui auraient pu prendre le relais. Il en existe quelques-unes toutefois méritant d'être signalées, soit pour leur portée nationale, soit pour leurs effets sur l'emploi : les industries du corset, de la confection en fourrure, des armes et munitions et des pâtes et papiers.

L'industrie du corset à Québec

La présence d'une industrie du corset à Québec, devenue même dominante à l'échelle canadienne, peut étonner. Elle ne résulte pas d'avantages comparatifs spécifiques, sauf peut-être l'abondance d'une main-d'œuvre féminine, mais plutôt de la rencontre inopinée en 1886, d'une part des deux sœurs Goullioud d'origine française qui tiennent depuis 1882 une boutique de vente de corset sur la rue Saint-Jean et dont le mari d'une d'entre elles, Léon Dyonnet, tente en 1885 d'entrer dans la fabrication de corsets en organisant « La Québécoise Corset Factory » et, d'autre part, de Georges-Élie Amyot, ancien commis-voyageur dans le magasin de nouveautés de son oncle, alors à la recherche d'une occasion d'affaires depuis la faillite de la boutique de nouveautés qu'il avait ouverte l'année précédente[143]. Amyot a réussi à dénicher quelques deux mille dollars pour les allier à l'expertise et à la machinerie des Dyonnet dans la Dyonnet & Amyot, en contrepartie d'un partage des secrets de fabrication et des profits. Suite au départ pour l'étranger de Dyonnet, Amyot se retrouve seul en 1889 dans la petite entreprise de Saint-Roch devenue la Dominion Corset Manufacturing Co. Amyot fait preuve d'un grand dynamisme, qui favorise une croissance rapide de l'entreprise dans les marchés de Montréal et de Toronto, facilitée tout particulièrement par une entente avec Eaton. La Dominion Corset ajoute une production de boîtes de carton en 1894 et, l'année suivante, Amyot se lance dans la production de bière, avec l'intention de s'y consacrer à plein temps si l'aventure dans les corsets tournait mal.

Cette solution alternative s'est révélée inutile, car la Dominion Corset réussit fort bien dans les années 1900-1910 à capter une large part du marché canadien et québécois du corset, en réalisant environ un tiers de ses ventes en Ontario, 15 % à Montréal, 45 % dans le reste du Québec, dans les Maritimes et l'Ouest et finalement 6 ou 7 % en Australie et Nouvelle-Zélande[144]. Installée depuis 1898 dans l'ancienne manufacture de chaussures de Guillaume Bresse, l'usine pourra être reconstruite et même agrandie après sa destruction par le feu en 1911. Son actif net connaît une hausse remarquable dans les premières années du siècle, mais marque le pas provisoirement dans la suite du feu de 1911 (tableau 13.10). Dans un marché aussi favorable, un concurrent réussit même à se tailler une place à partir de 1897, la Parisian Corset Mfg Co d'Ernest E. Ross, puis à se maintenir par la suite.

Les performances de la Dominion Corset d'après 1920 sont mal connues en l'absence de données comptables internes, mais la ville de Québec assure environ les deux tiers de la production québécoise dans les années 1930 avec une main-d'œuvre essentiellement féminine. Toutefois, dans un contexte de stabilité, voire même de réduction de la production, de contraction des marchés d'exportation britanniques, néo-zélandais et australiens, de plafonnement, puis de chute rapide des importations américaines et finalement d'une mode des dessous féminins en transformation profonde, l'industrie du corset s'oriente vers des difficultés

Tableau 13.10

Principales statistiques de l'industrie du corset à Québec 1891-1939

Entreprises /activités	**1890-92**	**1900**	**1910-12**	**1918**		**1933**	**1939**
Nombre d'entreprises	2		1	3		3	3
Valeur de la production (000$)	81		n.d.	2 080		1 468	1 812
Nombre d'employés	93		n.d.	1 244		618	726
Employés :							
Parisian Corset Mfg Co (E Ernest Ross) 1897-		75	200				
Dominion Corset Co (Georges-Élie Amyot) 1886-	125	300	750				
Ventes totales 000$			565	1 442			
Ventes à crédit 000$	49	216					
Réserves et compte revenu 000$ (Surplus)			169	480			
Actif net des entreprises :	**1891**	**1895**	**1905**	**1915**	**1925**	**1935**	**1940**
Amyot, G.-É. – Dominion Corset Co	1 - 2	20-35	400-500	300-400	300-400	1 000+	1 000+
Parisian Corset Mfg			35-50	150-200	250-300	200-300	200-300

Sources : Recensements industriels de 1891, 1901, 1911, 1918, 1933 et 1939. Pour 1892-93 : rapport de l'inspecteur des manufactures (Charles-T. Côté), « Personnes employées dans les manufactures de la division de Québec, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 » dans *DSQ*, 1893, nº 7, p. 119. Pour 1900 : *The Daily Telegraph*, 20th Century number, janvier 1900, p. 25. Pour 1912 : Parisian Corset : The Publicity Bureau, *Québec, Canada*, 1912, p. 63-65, pour 1911 à la Dominion Corset, voir Pierre POULIN, *op. cit.*, p. 33. Les données financières proviennent de AVQ, Fonds Dominion Corset P51-2/1053-06, Carnets d'États financiers 1886-1920 (en réalité 1886-1904, 1908-1920). Les données sur l'actif net proviennent des Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings) de 1878 à 1930 et Dun & Bradstreet 1935 et 1940.



Georges-Élie Amyot (1856-1930), homme d'affaires, propriétaire de la Dominion Corset, 1886-1930. (Archives de la ville de Québec, nº 14805)

importantes pendant la Grande Dépression qui affaiblissent la position de Québec. Amyot a fait une fortune considérable dans les corsets qu'il a pu réinvestir dans les marchés financiers et la spéculation foncière de sorte qu'il laisse une fortune de plus de 8 millions de dollars en 1930 après avoir assuré par ses fils la succession familiale dans l'entreprise.

La confection en fourrure

Même si Québec n'occupe pas une place dominante au Canada dans l'industrie de la confection de vêtements en fourrure, plusieurs entreprises très importantes s'y taillent une position enviable. Confirmées dès le recensement de 1861, les activités industrielles de la G.R. Renfrew & Co et de la Holt, Renfrew & Co, héritière d'un commerce ancien et réputé d'articles en fourrures bâti par l'écossais John Henderson, viennent alimenter d'importantes activités commerciales de détaillants et grossistes étendues aux grandes villes canadiennes, à la Grande-Bretagne et même aux États-Unis[145]. Alimentée tant par la production locale que

par des importations, la fabrication des vêtements et accessoires de fourrure vise une clientèle huppée que vient d'ailleurs confirmer le statut de fournisseur de la Couronne britannique.

Autour de cette firme prestigieuse, plusieurs petits entrepreneurs tentent de percer et certains connaîtront une très forte expansion. Après un apprentissage chez un petit chapelier, Jean-Baptiste Laliberté, fils de tanneur, part à son compte en 1867 dans la fabrication d'articles en fourrures (casquettes et capots) et construit une entreprise de première force qui en nombre d'employés se compare et dépasse même la Renfrew dans les années 1890[146]. Elle



Dominion Corset vers 1942-1945.
(Archives de la ville de Québec, n° 26787)

Tableau 13.11

Principales statistiques de l'industrie de la confection en fourrures, à Québec, 1870-1939

Entreprises/activités	**1870**	**1880**	**1890**		**1900**	**1910**	**1918**	**1933**	**1939**
Nombre d'entreprises			17		5	7	9	31	30
Nombre d'employés[147]	155	140	252		169	644	447	253	317
Valeur de la production (000$)	455	226	1 017		432	1 138	1 155	667	974
Employés dans la fourrure :			**1892**	**1894**		**1912**			
Cie Paquet Ltée ; Manufacture canadienne de fourrure (Z. Paquet) 1892			105	200		500			
J.-B. Laliberté 1867-	13		150	200-250	250	250			
Holt Renfrew & Co (1838-)	65			100	125	200			
Actif net des entreprises :	**1878**	**1885**	**1891**	**1895**	**1905**	**1915**	**1925**	**1935**	**1940**
Paquet, Zéphirin, J.-Arthur, Cie Paquet	50-75	100-150	150-200	300-400	500-1 000	500-1 000	500-1 000	1 000+	1 000+
Laliberté, Jean-Baptiste	20-35	35-50	100-150	150-200	250-300	400-500	400-500	50-75	--
Renfrew, G.R.–Holt, Renfrew & Co	75-100	200-250	300-400	400-500	250-300	500-1 000	500-1 000	1 000+	1 000+

Sources : Recensement industriel manuscrit de 1871. Recensements industriels de 1891, 1901, 1911, 1918, 1933 et 1939. Pour 1892 : rapport de l'inspecteur des manufactures (Charles-T. Côté), « Personnes employées dans les manufactures de la division de Québec, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 » dans *DSQ*, 1893, n° 7, p. 119. Pour 1894, Pierre POULIN, *op. cit.*, p. 29. Pour 1900 : *The Daily Telegraph*, 20th Century number, janvier 1900, p. 22. Pour 1912 : Parisian Corset : The Publicity Bureau, *Québec, Canada*, 1912, p. 135-141 ; pour 1911 à la Dominion Corset, voir Pierre POULIN, *op. cit.*, p. 33. Les données financières proviennent de AVQ, Fonds Dominion Corset P51-2/1053-06, Carnets d'États financiers 1886-1920 (en réalité 1886-1904, 1908-1920). Les données sur l'actif net proviennent des Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings) de 1878 à 1930 et Dun & Bradstreet 1935 et 1940.



Joseph-Arthur Paquet
1857-1901, fils de
Zéphirin Paquet
manufacturier de
fourrure.
(Archives de la ville de
Québec, n° 11005, Fonds
de Lucien Laurin)

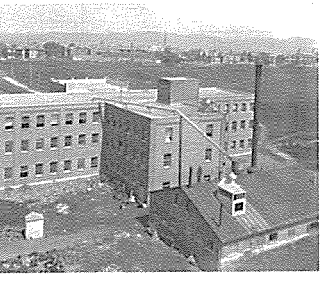
sera rejointe par la maison de vente au détail de Zéphirin Paquet qui ajoute à son magasin de la rue Saint-Joseph, en 1892, sous la direction de son fils Joseph-Arthur, une usine de fabrication de vêtements de fourrures (75 % des affaires environ) et d'autres articles vestimentaires en cuir notamment, localisée à la Pointe-aux-Lièvres[148]. L'industrie paraît très affectée par la Grande Dépression, mais les plus grandes entreprises (Paquet et Holt Renfrew) qui ont des activités de commerce de détail importantes peuvent accuser le coup sans trop de dommages à leur valeur.

Les armes et les munitions

La milice canadienne devient, après le départ de l'armée britannique du Québec en 1871, l'élément principal de la présence militaire au Québec. Ses besoins en munitions pour ses carabines Snider sont satisfaits par l'Arsenal royal de Woolwich en Angleterre. À la fin des années 1870, cela devient de plus en plus difficile en raison de l'abandon progressif de ces carabines par l'armée britannique et de leur maintien par la milice canadienne. Les responsables de la milice obtiennent en décembre 1879 du gouvernement fédéral le budget pour établir une cartoucherie d'État dans les nouvelles casernes de la côte du Palais à Québec[149]. Le choix de Québec s'impose pour de multiples raisons stratégiques, tels la protection des fortifications, l'éloignement de la frontière américaine, la présence d'une école d'artillerie et une connexion ferroviaire avec l'Ouest canadien par le QMO&O, mais aussi pour des raisons économiques, surtout la disponibilité de bâtiments adéquats et les faibles coûts de la main-d'œuvre.

À compter de son ouverture en 1884, l'Arsenal fournit la milice en cartouches fabriquées sur des machines importées d'Angleterre, tout comme une grande partie du matériel nécessaire. Il crée quelque 80 emplois. Son unique client ajuste les modèles de cartouches et le niveau de production à ses besoins, notamment lors de la rébellion du Nord-Ouest de 1885, de la Guerre des Boers et de la décision d'approvisionner gratuitement les nouvelles sociétés de tir. Au tournant du siècle, la production connaît une croissance remarquable, les installations se développent substantiellement et la main-d'œuvre passe à environ 350 travailleurs[150].

Ross Rifle.
(Bibliothèque et Archives
nationales du Québec,
Centre d'archives de Québec,
Photo J.-E. Livernois)



La recherche d'une autonomie des approvisionnements militaires canadiens, couplée à l'incertitude sur la capacité de la Grande-Bretagne de les fournir, entraînent le gouvernement canadien dans l'aventure d'un fusil produit au Canada, la carabine Ross. Ce modèle soumis par Sir Charles Ross, un noble écossais, fait l'objet d'un contrat avec le gouvernement fédéral en 1902, prévoyant la construction, sur les plaines d'Abraham à Québec, d'une usine de fabrication de fusils, de baïonnettes et de munitions, ouverte en 1904. Des investissements de 500 000$ et des commandes fermes de la milice pour des dizaines de milliers de fusils annuellement permettent à l'entreprise de s'établir solidement, non sans éprouver quelques difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée, qui

atteint les 450 en 1907 et entre 350 et 500 en 1912[151]. La Ross Rifle aurait pu menacer en partie la position de l'Arsenal dans la mesure où elle fabrique les cartouches de l'arme de petit calibre adoptée officiellement par la milice canadienne et qu'elle puise dans le même bassin de travailleurs, mais ses effets ne paraissent pas si substantiels si l'on se fie aux données de production[152]. Avant le démarrage de la production de guerre en 1914, les deux usines de Québec monopolisent une production canadienne d'armes et de munitions de petit calibre fortement dépendante des décisions du gouvernement fédéral.

La demande considérable d'armes provoquée par le conflit mondial amène le gouvernement fédéral à augmenter la production à l'Arsenal dont la main-d'œuvre passe de 350 à un maximum de plus de 850 en 1917, mais aussi à construire la même année un nouvel arsenal à Lindsay en Ontario, dans le comté du ministre, alors que l'utilisation des usines de Saint-Malo était envisagée. Par ailleurs, les problèmes de la carabine Ross, devenus évidents lorsqu'elle est soumise aux conditions extrêmes du front, provoquent son abandon par le gouvernement en 1917 et la fermeture de l'usine des Plaines, après avoir produit quelque 420 000 fusils[153].

La fin des hostilités et la baisse radicale de la demande pose la question de la survie de l'Arsenal lui-même face à son concurrent de Lindsay, tout neuf, mieux outillé et capable d'expansion. Une logique strictement économique aurait probablement justifié la fermeture de l'Arsenal, mais le fédéral maintient d'abord, à production réduite, les deux arsenaux, puis, en 1922, décide la fermeture de Lindsay, pour des motifs en partie politiques, mais aussi probablement d'expertise et de tradition. De plus, il n'est guère question d'expansion et le site des Plaines, incluant les installations nationalisées de la Ross Rifle transformées en entrepôt, le laboratoire utilisé depuis 1882 pour les opérations les plus dangereuses et le champ de tir jusqu'en 1913, suffit aux besoins. Malgré une baisse radicale de sa main-d'œuvre à 250 employés en 1922, l'Arsenal survit, mais à faible régime [154].

Cette réduction des activités et les pressions récurrentes de la Commission des champs de bataille pour récupérer cette partie des Plaines, bientôt couronnées de succès en 1928, posent au tournant des années 1930 la question d'une relocalisation de l'Arsenal. Le choix se porte alors sur le site de Valcartier qui répond le mieux aux critères de sélection en plus de regrouper toutes les installations sur un même territoire plus sécuritaire pour la manipulation des explosifs[155]. Construites de 1933 à 1937 en grande partie sur les budgets réservés à la lutte au chômage, les installations de Valcartier peuvent commencer à accueillir certaines des activités des Plaines, mais le conflit imminent va forcer la redéfinition de la vocation des industries de production d'armes et de munitions à Québec.

Les brasseries

Au tournant des années 1870, les brasseries traditionnelles de la ville (Boswell et McCallum, principalement) produisent plus du quart des liqueurs de malt au Québec et celles de Montréal autour de 70 %[156]. La dépression des années 1870 provoque une crise majeure dans cette industrie à Québec : les quantités de liqueurs de malt produites à Québec passent de 750 000 gallons en 1871 à 360 000 en 1875, alors qu'elles s'accroissent à Montréal de 1,9 à plus de 2,7 millions pour les mêmes années. Les brasseries de deux villes subissent les effets de l'approfondissement de la crise par la suite : Montréal à 1,7 million et Québec à 112 000 gallons en 1880, après la faillite de McCallum en 1875 et les graves difficultés de Boswell, pour moins de 6 % de la production provinciale, comparée à 88 % pour Montréal. À ce niveau de production, il faut conclure que le marché de la ville a dû être envahi par la production montréalaise.

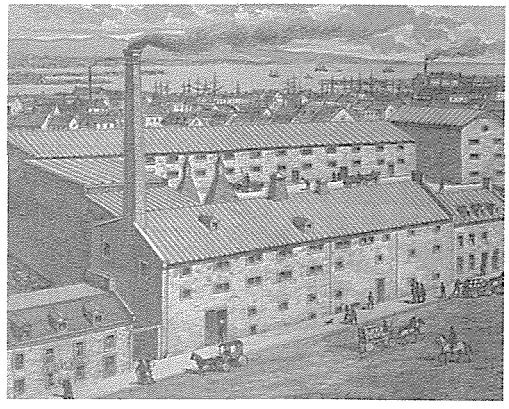
Tableau 13.12

Principales statistiques de l'industrie des brasseries à Québec, 1870-1939

Entreprises/activités	**1870**	**1880**	**1890**		**1900**	**1910**	**1918**	**1933**	**1939**
Nombre d'entreprises	7	2	1		3	2		2	2
Nombre d'employés	98	49	40						
Valeur de la production (000$)	188	116	120						
Employés dans les brasseries			**1892**	**1894**		**1912**			
Boswell, J.K & Son ; & Bros Ltd	57		10	50	55				
Proteau & Carignan 1891			15		20-25				
Amyot & Gauvin (Fox Head) cf Dominion Corset 1895						25-40			
Brasserie Champlain Ltd 1911						50			
Actif net des entreprises :	**1878**	**1885**	**1891**	**1895**	**1905**	**1915**	**1925**	**1935**	**1940**
Boswell, J.K & Son ; & Bros Ltd ; National Breweries (1909)	Inc.	Inc.	Inc.	35-50	150-200	1 000+	1 000+	1 000+	1 000+
Proteau & Carignan				5-10	50-75				
Amyot & Côté ; & Gauvin ; G.-E. Amyot Brewing Co. (Fox Head) *incl. Dominion Corset				50-75	*400-500				
Brasserie Champlain Ltd # 1932						Inc.	100-150	#125-200	Inc.

Sources : Recensement industriel manuscrit de 1871. Recensements industriels de 1891, 1901, 1911, 1918, 1933 et 1939. Pour 1892 : rapport de l'inspecteur des manufactures (Charles-T. Côté), « Personnes employées dans les manufactures de la division de Québec, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 » dans *DSQ*, 1893, n° 7, p. 118-121. Pour 1894, Pierre POULIN, *op. cit.*, p. 29. Pour 1900 : *The Daily Telegraph*, 20th Century number, janvier 1900, p. 25 ; The Publicity Bureau, *Québec, Canada*, 1912, p. 71-75. Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings) de 1878 à 1930 et Dun & Bradstreet 1935 et 1940. Les données sur l'actif net proviennent des annuaires de cotes de crédit cités. Les données des recensements de 1901 à 1939 ne sont pas disponibles pour cause de confidentialité en raison du trop petit nombre d'entreprises. « Inc. » signifie présent mais inconnu.

La situation ne s'améliore pas beaucoup pendant les années 1880, même si l'entreprise passe sous le contrôle des fils de J. K. Boswell, surtout Vesey, associés dans la Boswell & Brother en 1887, qu'elle récupère d'une fiducie la propriété des installations et qu'elle y investit dans la construction de nouveaux bâtiments, soit une malterie en 1886 et une brasserie à compter de 1895[157]. Cette dernière expansion confirme une reprise vigoureuse du marché local de la bière, que vient appuyer l'entrée de deux nouveaux producteurs, Proteau et Carignan à compter de 1891 et surtout George-Élie Amyot, le propriétaire de la Dominion Corset en 1895. Amyot s'associe à Pierre-Joseph Côté, puis avec Michel Gauvin en 1896, s'aménage ainsi une alternative en cas de difficultés dans le corset et construit la brasserie dans Saint-Sauveur accoudée à la falaise pour fabriquer et distribuer les bières « Fox Head ». La production de ces entreprises n'est pas connue, mais elles emploient une cinquantaine d'employés pour la Boswell et environ une vingtaine pour chacune des deux autres.



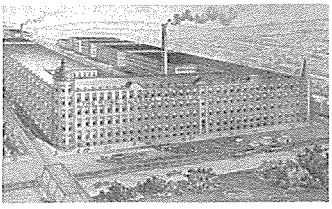
Brasserie Boswell, 1887, Gravure publiée dans *The City of Québec Jubilee Illustrated.* (Archives de la ville de Québec, nº 10055)

Les trois brasseries québécoises se retrouvent emportées en 1909 dans une vaste réorganisation des brasseries montréalaires sous l'égide de la National Breweries Ltd. Dans le contexte d'une concurrence accrue, de la nécessité de réinvestissements en modernisation des équipements et de la vigueur des mouvements prohibitionnistes, des brasseries montréalaises, parmi les plus anciennes et généralement plus petites, telles la Dawes, la Dow, l'Ekers (Canadian Breweries), la Union, la Reinhardt et l'Imperial se regroupent pour constituer la National Breweries, qui s'étend d'ailleurs en région et notamment à Québec grâce à l'acquisition, en grande partie par l'échange d'actions, de la Boswell pour 748 000$, de l'Amyot pour 227 000$ et de la Proteau et Carignan[158].

Ainsi les trois brasseries de Québec en font partie et seule la Molson reste à l'écart après avoir effectué elle-même la rénovation de ses installations dans la décennie précédente. À terme, la plupart des petites brasseries de Montréal ferment et les opérations de la National Breweries se concentrent dans deux d'entre elles. À Québec, la brasserie Boswell se maintient ainsi que ses marques de bière et les membres de la famille accèdent à des postes de direction de la National Breweries. Seule à compter de 1911, la Brasserie Champlain (porter « Champlain ») atténue ce monopole, qui paradoxalement introduit avec vigueur dans sa publicité des années 1930 ses racines anciennes remontant à la Brasserie de Jean Talon[159].

Le tabac et la cigarette

Dans les produits du tabac, il existait déjà depuis le XIX[e] siècle plusieurs producteurs de tabac coupé ou en poudre, généralement impliqués également dans le commerce de détail, tels les John Lemesurier et Barthélémie Houde. Au milieu



Rock City Tobacco vers 1910. (Archives de la ville de Québec, n° 12883)

des années 1860, la part de la production québécoise de tabac assumée par ces producteurs chute brusquement de 25 % à moins de 5 % en 1870 devant une domination montréalaise quasi complète du tabac coupé et encore plus des cigares. Québec occupe toutefois environ la moitié de la production du tabac à priser[160]. L'entreprise de Houde, en activité depuis 1841, passe sous le contrôle des Dussault à la fin des années 1870 et connaît une croissance remarquable à compter de 1899 en se lançant dans la production des cigarettes.

Au même moment démarre la Rock City Tobacco, constituée par les frères Napoléon, Alexis et Edmond Drouin, commerçants d'abord au détail en épicerie, puis dans le tabac en gros et dans la fabrication du vinaigre, des épices et de la poudre à pâte[161]. La Rock City construit tout de suite une grande usine fortement mécanisée et devient rapidement un producteur très important de tabac coupé et à chiquer, de cigares et plus tard de cigarettes, occupant 240 employés en 1907. Même si ces deux entreprises se taillent une place importante dans le marché québécois et canadien, leur part de la production reste faible comparée à Montréal dans les années 1930 (entre 5 et 9 % de la production québécoise) [162].

Tableau 13.13

Principales statistiques de l'industrie des produits du tabac à Québec, 1870-1939

Entreprises/activités	**1870**	**1880**	**1890**		**1900**	**1910**	**1918**	**1933**	**1939**
Nombre d'entreprises			3				4	6	4
Nombre d'employés	66	110	137				510	450	456
Valeur de la production (000$)	171	96	180				2 563	1 605	2 460
Employés dans le tabac :			**1892**	**1894**		**1912**			
B. Houde [& Co ; & Co Ltd] cf J.A. Dussault ; Imperial Tobacco			42	52	150				
Rock City Tobacco Co. (Napoléon Drouin & frères)					Ca 50	250-350			
Lemesurier, John & Sons			44		50-60				
Actif net des entreprises :	**1878**	**1885**	**1891**	**1895**	**1905**	**1915**	**1925**	**1935**	**1940**
B. Houde [& Co ; & Co Ltd] cf. Imperial Tobacco	10-20	10-20	20-35	50-75	400-500	400-500	400-500	Inc	Inc
Rock City Tobacco Co. (Napoléon Drouin & frères)					75-100	150-200	500-1 000	1 000+	Inc.

Sources : Recensement industriel manuscrit de 1871. Recensements industriels de 1891, 1901, 1911, 1918, 1933 et 1939. Pour 1892 : rapport de l'inspecteur des manufactures (Charles-T. Côté), « Personnes employées dans les manufactures de la division de Québec, du 1er juillet 1892 au 1er juillet 1893 » dans *DSQ*, 1893, n° 7, p. 119-120. Pour 1894, Pierre POULIN, *op. cit.*, p. 29. Pour 1900 : *The Daily Telegraph*, 20th Century number, janvier 1900, p. 27-28 ; The Publicity Bureau, *Québec, Canada*, 1912, p. 53-55. Les données sur l'actif net proviennent des annuaires de cotes de crédit cités plus haut. Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings) de 1878 à 1930 et Dun & Bradstreet 1935 et 1940.

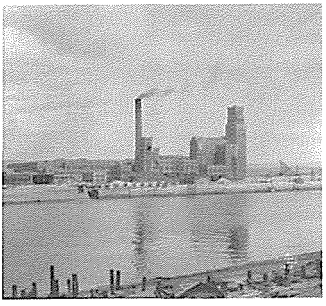
Les données des recensements de 1901 et 1911, trop incomplètes pour cause de confidentialité, ne peuvent être indiquées ici.

La Rock City se dote en 1901 d'une manufacture de boîtes de bois pour éviter de dépendre de fournisseurs et profite des difficultés d'une manufacture de cigares de Lévis pour en acquérir le contrôle en 1902 et la gérer sous le nom de Rock City Cigar Co. Pour répondre aux besoins de sa croissance, notamment dans les cigarettes, elle doit s'agrandir en 1907 et en 1913 et écoule la moitié d'une production supplémentaire de boîtes de bois à une clientèle industrielle dans la chaussure et les corsets. Les Drouin continuent de développer leurs activités dans la production alimentaire, soit les bonbons Candiac en 1920 et la biscuiterie Charest vers 1922[163].

Les effets de la Grande Dépression des années 1930 accentuent encore la concurrence entre les grandes entreprises sur un marché canadien contrôlé essentiellement par l'Imperial Tobacco Co of Canada Ltd, filiale de la British American Tobacco Co de Grande-Bretagne (à plus de 70 % en 1935) et par la W.C. MacDonald Inc. de Montréal. Dans ce contexte, la B. Houde & Co avait déjà été absorbée par l'American Tobacco Co, en 1902, devenue en 1908 l'Imperial Tobacco et la Rock City passe sous le contrôle à 70 % de la Carreras Ltd de Londres, dirigée par sir Edward Baron, et fabricant des marques réputées de cigarettes « Craven A » et « Black Cat »[164]. La direction locale reste en place, parvient à rénover ses installations et ses machines en 1937 et à produire et distribuer les marques de Carreras en plus de sa meilleure marque la « Spud »[165].

Les pâtes et papier : l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Ltd

Dans les décennies 1910 et 1920, la production de pâtes et de papier connaît au Québec une croissance remarquable : des investisseurs nord-américains impliqués dans la grande presse quotidienne partent à l'assaut des réserves forestières québécoises, obtiennent du gouvernement provincial de vastes concessions forestières, coupent des billots (« pitounes ») de bois résineux, les flottent jusqu'à l'embouchure des principaux tributaires du Saint-Laurent vers des usines de transformation du bois en pâte et en papier[166]. Bien sûr, les principaux affluents du fleuve sur la rive nord attirent d'abord les investisseurs, tout particulièrement le Saint-Maurice et le Saguenay, suivis de plus modestes comme, dans la région de Québec, la rivière Jacques-Cartier à Donnacona ou la rivière Sainte-Anne à Beaupré. Dans ce contexte de forte demande et de prix encore élevés au milieu des années 1920, des investisseurs britanniques s'intéressent à la région de Québec, tout particulièrement Lord Rothermere (Harold Sidney Harmsworth, 1868-1940), magnat de la presse britannique, directeur et propriétaire du *Daily Mail* avec une circulation quotidienne de 2 000 000 d'exemplaires, ainsi que du *Daily Mirror*, de l'*Evening News*, notamment, et titulaire d'une des plus grande fortune d'Angleterre estimée, en 1926, à 25 millions de £. Dans une entrevue en 1927, Rothermere affirme que c'est le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau qui l'a convaincu de s'installer dans les limites de la ville de Québec et de prendre des



Anglo Canadian Pulp, 1928. (Archives de la villes de Québec, nº 17887, Photo Thaddée Lebel)

concessions forestières dans le bassin de la rivière Montmorency, située justement dans la circonscription de Taschereau[167].

Rothermere, dont les entreprises de presse consomment alors annuellement quelque 250 000 tonnes de papier journal acheté en Angleterre, cherche à s'assurer un approvisionnement alternatif en cas de besoin et une usine à Québec d'une capacité de 150 000 tonnes, facilement extensible à 300 000, comblerait ses attentes. Les principaux partenaires canadiens de Rothermere, les frères Clarke originaires de Toronto, exploitent depuis 1910 une usine de pâte mécanique sur la côte nord (la Gulf Pulp and Paper Co.) à Clarke City près de Sept-Îles et une entreprise de navigation, la Clarke Steamship Co. fondée en 1921 pour desservir la région en transport maritime des personnes et des marchandises. L'aîné des frères, Frank W. Clarke, devient vice-président de la nouvelle compagnie, l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd incorporée en 1924 et présidée par Rothermere. Il joue un rôle déterminant, avec son frère Walter James, dans la construction des installations de la compagnie, en 1926 et 1927, sur un vaste site sablonneux au nord de l'embouchure de la rivière Saint-Charles près du quartier ouvrier de Limoilou, de même que dans la direction de l'usine, avec l'appui du gérant général Ronert Alexander McInnis en poste de 1927 à 1941.

À peine ouverte, l'Anglo affronte une conjoncture défavorable de surcapacité de production, de baisse des prix et de consolidation des producteurs, accentuée par la Grande Dépression. Ainsi, dans les années 1930, l'Anglo voit sa main-d'œuvre, d'environ 600 jusqu'en 1933, remonter de 650 à 850 travailleurs dans les années d'avant-guerre et sa valeur de production atteindre 5 à 6 millions de dollars. Elle exporte la quasi-totalité de sa production aux entreprises de presse Hearst aux État-Unis et éventuellement aussi en Angleterre. Le contrôle demeure en mains britanniques sauf pour une courte période en 1930-1931 lorsqu'elle est entraînée dans la Canada Power & Paper Corp. Les retombées économiques de cette entreprise demeurent considérables, tant pour les emplois directs de toute nature, que pour ceux plus nombreux encore (environ 2 000) qui dépendent de ses opérations forestières dans la région de Québec.

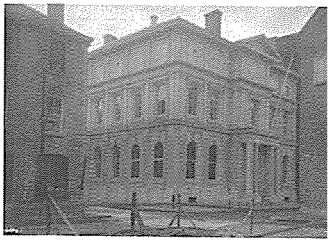
Une vocation industrielle menacée

Durement affectée peu après son démarrage par la crise des années 1873-1879, l'industrie québécoise, contrairement à celle de Montréal, ne parvient pas à élargir et diversifier substantiellement ses secteurs d'activités. Cela ne signifie pas que certaines entreprises, parfois seules, ne réussissent pas à se tailler une place significative sur le marché local et même sur le marché provincial, mais elles deviennent des proies faciles, à compter du début du siècle, pour les entreprises industrielles qui se regroupent dans des grandes entités corporatives à l'échelle nationale, le plus souvent basées à Montréal ou à Toronto. Certaines échappent aux appétits extérieurs parce qu'elles desservent un marché surtout local et qu'elles savent se situer dans de nouveaux créneaux. C'est le cas de la fonderie et atelier de

mécanique de F.-X. Drolet qui profite des besoins en machines et en réparations mécaniques des entreprises industrielles de Québec et qui parvient tout juste à survivre en exploitant de nouveaux besoins, tels les ascenseurs, les pièces automobiles et les bornes-fontaines[168]. Toutefois, même les productions les plus dynamiques du début du XX^e^ siècle, tels le cuir et la chaussure, les corsets, le tabac et les fourrures ne bénéficient guère de la prospérité des années 1920 et sont très affectées par la Grande Dépression des années 1930. À l'exception de la reviviscence temporaire pendant la Deuxième Guerre mondiale de l'industrie de l'armement et la persistance des pâtes et papier, la vocation industrielle de Québec s'estompe au profit d'activités commerciales, financières et de service.

Les institutions financières : les banques et caisses d'épargnes

Si la communauté d'affaires de Québec s'est donné des institutions bancaires pour la conduite de ses activités commerciales, la Banque de Québec d'abord en 1818, la Banque Nationale en 1860 chez les francophones et la Banque d'Union du Bas-Canada en 1865, celles-ci ont dû dès le départ affronter la concurrence d'institutions montréalaises plus puissantes, principalement la Banque de Montréal. Dans le seconde moitié du XIX^e^ siècle, le déclin du commerce du bois et la croissance anémique de l'économie de la ville expliquent leurs très faibles croissance et rentabilité, en contraste marqué avec les montréalaises. Leur marché local, qu'elles desservent à partir de leur siège social et succursale principale sur la rue Saint-Pierre, accueille peu de nouveaux joueurs avant les années 1890 et seule la Banque des Marchands en 1879 et la Banque Jacques-Cartier en 1889 y installent des succursales. À cette époque, il est courant pour les institutions financières d'un centre important d'établir des succursales dans les principales villes où elles conduisent des affaires avec leurs clients. Ainsi la Banque Nationale en ouvre à Montréal, à Ottawa et à Sherbrooke dans les années 1870, mais guère plus avant les années 1890[169].



Édifice de la Banque de Québec sur la rue Saint-Pierre.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Fred. C. Würtele, 1906)

Le développement du système bancaire à Québec suit la voie tracée à l'échelle canadienne. Quelques nouvelles banques à chartes apparaissent dans la première moitié des années 1870, mais elles survivent difficilement pendant la crise des années 1873-1879. L'exemple québécois, la Banque Stadacona, naît en 1874 à l'initiative du marchand de gros et transporteur maritime Abraham Joseph, ainsi que d'autres membres de la communauté d'affaires de Québec, en particulier les Pierre Garneau, Joseph Shehyn, George Renfrew et William Drum[170]. Abraham Joseph possède une longue expérience dans des institutions financières, surtout comme directeur depuis 1854 et président de 1859 à 1865 de la Union Building Society et directeur depuis sa fondation en 1860 jusqu'à sa démission en 1874 de la Banque Nationale. La crise économique s'aggrave et affecte bientôt les clients d'une banque dont les faibles réserves fondent graduellement au point où, en 1879, l'institution entre en liquidation, sans pertes pour les détenteurs de billets et les déposants. Cette crise marque la fin des fondations de banques à Québec.

Tableau 13.14

Banques et caisses d'économie à Québec, 1867-1939

Nom de la banque ou caisse (en gras les banques ayant leur siège social à Québec)	Siège social (Ouverture)	Période d'activité à Québec	Faillites, fusions ou réorganisations	Nombre de succursales à Québec	
				en fin d'activité	en 1939
Banques à charte					
Banque de Québec (Quebec Bank)	**Québec (1818)**	**1818-1917**	Fusion 1917	5	
Banque d'Union du [Bas-]Canada (Union Bank of Canada)	**Québec (1865)** ; Winnipeg (1909)	**1866-1909** ; 1909-1926	Fusion 1925	2	
Banque Royale (Royal Bank of Canada)	Montréal (1869)	1914+			6
Banque de Montréal (Bank of Montreal)	Montréal (1817)	1818+			6
Peoples Bank of Halifax	Halifax (1864)	1896-1906	Fusion 1905	1	
Bank of British North America	Londres (1835)	1836-1919	Fusion 1918	2	
Banque des Marchands (Merchants' Bank)	Montréal (1864)	1879-1922	Fusion 1922	2	
Banque Molson (Molsons Bank)	Montréal (1855)	1897-1925	Fusion 1925	3	
Banque du Peuple	Montréal (1835)	1858-1896	Faillite 1895	2	
Banque Stadacona (Stadacona Bank)	**Québec (1874)**	1874-1881	Liquidée 1879	1	
Banque Nationale	**Québec (1860)**	1860-1925	Fusion 1924	10	
Banque d'Hochelaga	Montréal (1874)	1898-1925	Fusion 1924	7	
Banque Canadienne Nationale	Montréal (1925)	1925+			14
Banque Jacques-Cartier	Montréal (1862)	1889-1900	Réorganisée nouv. nom 1900	2	
Banque Provinciale du Canada	Montréal (1900)	1916+			4
Bank of Nova Scotia	Halifax (1832)	1907+			1
Banque Impériale (Imperial Bank)	Toronto (1875)	1906-1934			1
Banque Canadienne de Commerce-Canadian Bank of Commerce	Toronto (1867)	1906+			2
Banques et caisses d'épargne					
Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec	**Québec (1848)**	**1848+**			**13**
Caisses populaires (plusieurs autonomes)	Lévis (1900)	1905+			7
Quebec Provident and Savings Bank	**Québec (1847)**	**1847-1873**	Absorbée 1872	1	
Union Savings Bank (cf Banque d'Union)	**Québec**	**1873-1926**	Disparaît	1	
Caisse d'épargne du Bureau de poste	Ottawa	1889-1928		1	

Sources : Ce tableau a été constitué sur la base d'un éventail diversifié de sources, surtout pour les périodes d'activités des banques et le nombre de succursales à partir de l'apparition et de la disparition aux différentes adresses des succursales dans les annuaires de la ville de Québec. Les mêmes sources ont permis la construction de la carte 13.4.

L'absence d'une reprise des affaires commerciales à Québec laisse les banques dans une phase de consolidation et de recherche de nouveaux clients. Il faut aller vers les nouvelles clientèles d'affaires et individuelles de la ville et se déplacer maintenant vers les quartiers populaires de Québec et les banlieues. La

Banque Nationale établit une première succursale dans Saint-Roch en 1889, puis deux autres dans Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur en 1893, suivie bientôt par la Banque de Québec à la Haute-Ville et dans Saint-Roch en 1895 (voir carte 13.4). L'arrivée de banques francophones montréalaises dans ces quartiers pourrait expliquer ce réveil soudain : la Banque du Peuple s'installe dans Saint-Roch en 1886, la Banque Jacques-Cartier dans Saint-Sauveur près des limites de Saint-Roch en 1889 et dans Saint-Jean-Baptiste en 1893. Ce mouvement d'expansion s'interrompt dans le seconde moitié de la décennie 1890 en raison des difficultés financières de plusieurs banques montréalaises, notamment la faillite de la Banque du Peuple en 1895 et la réorganisation de la Banque Jacques-Cartier en 1900 sous le nom de Banque Provinciale, qui entraînent la fermeture de leurs succursales de Québec[171].

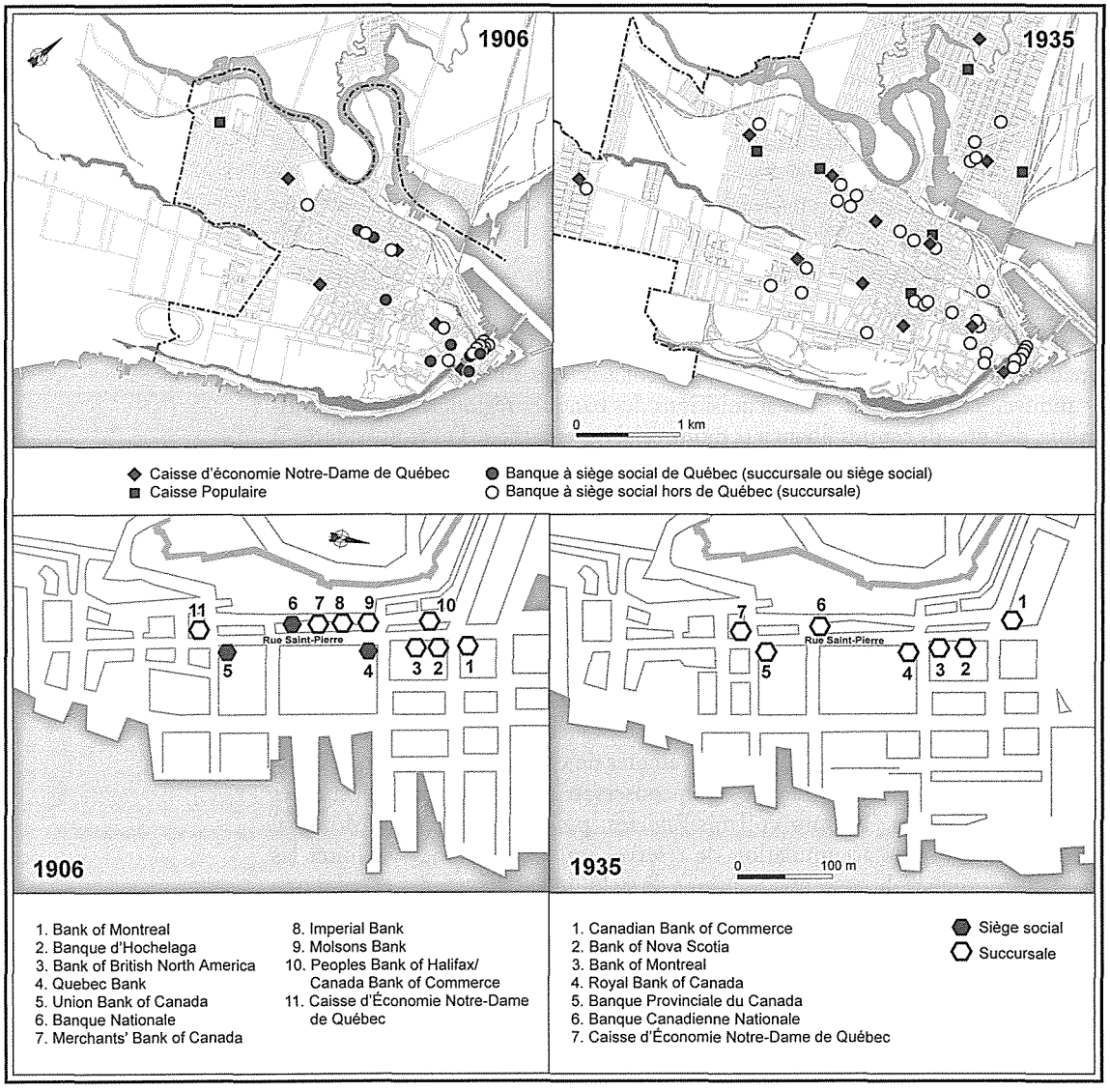
La reprise économique du début du XX[e] siècle rend nécessaire une expansion des institutions bancaires de Québec dans de nouveaux marchés par des réseaux de succursales de plus en plus étendus, tant au Québec que dans l'Ouest canadien alors en peuplement et développement accélérés. Elle provoque également un mouvement de fusions ou d'acquisitions des banques régionales par des institutions des grands centres financiers montréalais et torontois. Les trois banques à siège social dans la capitale québécoise doivent affronter cette réalité nouvelle. La Banque d'Union du Canada choisit résolument une stratégie expansionniste en Ontario et dans l'Ouest canadien, qui se concrétrise dans une réseau important de succursales : en 1899, elle n'a que 3 succursales au Québec, 11 en Ontario, 20 au Manitoba et 7 dans les Territoires du Nord-Ouest, alors qu'en 1905, ce sera toujours 3 au Québec et 28 dans chacune des trois autres régions. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de voir son siège social quitter Québec pour Winnipeg en 1909 d'après les annuaires ou en 1912 selon d'autres études[172].

Après 50 ans d'existence, la Banque de Québec reflète toujours la mentalité et les activités de la communauté d'affaires de Québec tournée vers le commerce du bois. Elle maintient une gestion conservatrice avec quelques succursales seulement à Ottawa, Toronto et Trois-Rivières, puis une nouvelle à Montréal établie en 1866, une accumulation de réserves importantes pour affronter les crises du commerce du bois, une politique de stabilité des dividendes et enfin une direction dominée par l'élite commerciale de Québec, en particulier la famille Ross, les Joseph Gibb président de 1869 à 1888 et John Theodore vice-président de 1898 à 1908 et président de 1908 à 1916, de même que William Withall, vice-président de 1869 à 1898.

La banque souffre du déclin commercial de la ville et fait des efforts pour s'impliquer dans les activités industrielles, perceptibles par des avances de fonds en forte croissance et par l'arrivée à sa direction d'industriels comme John Breakey, président de 1897 à 1908 et Vesey Boswell, vice-président de 1908 à 1914[173]. Ses réserves lui permettent de survivre, mais ses faibles ressources la rendent vulnérable à des placements plus risqués et l'empêchent de financer des clients importants et

Carte 13.4

Succursales de banques, de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec et des caisses populaires, à Québec et sur la rue Saint-Pierre, 1906 et 1935



Sources : Annuaires de Québec (Marcotte principalement) 1870-1939; J. EWING, *Map of Quebec. J. Ewing delt*, [1908], NMC 6184; *Plan de la cité de Québec, 1936*, Cité de Québec, Département du Travaux Publics, 1936, NMC 15461.

rentables, de sorte que la pression augmente pour développer son réseau de succursale à l'ouest et envisager une fusion. En 1907, des négociations avec la Banque d'Union échouent et une entente signée avec la Banque Royale avorte. Le lien avec la ville de Québec s'estompe au point où, en 1912, le siège social déménage à Montréal pour s'approcher de ses clients dans les services publics, notamment dans l'hydroélectricité[174]. Des revers financiers attribuables à des mauvais placements l'obligent, en 1916, à proposer à très bon compte à la Banque Royale une fusion, consommée en 1917, un an avant son centenaire. La Banque Royale incorporait le réseau de succursales de la Banque de Québec (26 au Québec, 10 en Ontario et 21 dans l'Ouest, surtout en Saskatchewan, et une au Nouveau-Brunswick), gagnait un personnel expérimenté en période de pénurie pour combler ses projets d'expansion et s'approchait de son grand concurrent sur le marché canadien, la Banque de Montréal.

La Banque Nationale pour sa part poursuit une stratégie de croissance assez agressive dans les années 1870, en s'impliquant dans le commerce du bois, mais subit durement les effets de la crise de la seconde moitié de cette décennie et dorénavant se replie sur elle-même avec une approche plus conservatrice[175]. Ainsi, ses réserves et ses revenus fondent, les profits et les dividendes deviennent seulement occasionnels au gré des aléas du commerce du bois et sa direction ne parvient pas à contrer les effets déprimants de la stagnation économique de la ville. Dans les années 1890, surtout sous la direction de Rodolphe Audette de 1895 à 1921, la Banque Nationale adopte une politique dynamique d'expansion de son réseau de succursales au Québec afin d'augmenter ses dépôts chez les francophones des régions du Québec et investit dans des entreprises industrielles et commerciales en croissance pendant la prospérité du début du XX^{e} siècle.

Si sa base d'activités à Québec l'a desservie dans les années 1870-1880, elle la protège des ruées au guichet des années 1895-1900 qui frappent plusieurs banques francophones montréalaises (banques du Peuple, Ville-Marie et Jacques-Cartier) et provoquent leur faillite ou leur réorganisation. À moyen terme, elle la confine toutefois au centre et à l'est du Québec qu'elle investit d'un réseau considérable de succursales et d'agences dans la plupart des localités importantes et où elle entre en concurrence avec les Caisses populaires naissantes, qui misent déjà sur l'absence de succursale bancaire pour s'établir[176]. Comme les caisses ont besoin d'une institution bancaire pour y déposer leurs épargnes à intérêt, Alphonse Desjardins doit manœuvrer pour échapper au contrôle de la Banque Nationale en faisant affaires avec d'autres institutions québécoises, d'abord jusqu'en 1914 avec la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec pourtant très liée à cette banque, puis avec la Banque de Québec pour remplacer la Caisse d'économie devenue réticente à offrir de bonnes conditions de dépôts, sans doute à l'insistance de sa partenaire bancaire francophone. Les nombreuses agences de la Banque drainent les épargnes vers le siège social de Québec sans les réinvestir dans la communauté locale et contribuent à une forte rentabilité de la Banque sur la base d'une faible capitalisation. En 1924, le quart environ des dépôts proviennent de ces agences.

Cette forte croissance des dépôts génère des fonds importants à investir. La Banque choisit une stratégie de placements plus risquée, soit d'investir moins dans des actifs rapidement négociables (actions, obligations et prêts à demande) que dans des entreprises industrielles et commerciales de la région. Tant qu'il n'y a pas de retraits massifs et soudains des dépôts ou que ses investissements ne deviennent pas trop concentrés dans une entreprise en difficulté, les opérations restent sécuritaires. Toutefois, une association étroite de la Banque la lie à l'entreprise industrielle de Montmagny de Charles A. Paquet de Québec, La Machinerie agricole nationale Ltée succédant en 1919 aux Usines générales de chars et de machineries, elle-même reprenant en 1913 la Compagnie manufacturière de Montmagny.

À l'occasion du financement de la production de guerre, la Banque fait des avances considérables à cette entreprise et à nouveau, après la guerre, pour financer sa conversion en production de machinerie agricole, au tournant des années 1920. La Banque se retrouve avec quelques gros débiteurs en position fragile surtout la Machinerie agricole avec des avances importantes atteignant 5 millions de dollars en 1922. Ce boulet financier grandissant joint à une importante baisse des dépôts menace la survie de la dernière banque de Québec.

En 1922, les élites de la ville cherchent de nouveaux directeurs pour tenter de la sauver : l'industriel du corset Georges-Élie Amyot, convaincu par son ami Lomer Gouin, alors ministre fédéral de la Justice, d'en prendre la présidence, J.-H. Fortier, Georges Garneau et C.-E. Taschereau, frère du premier ministre provincial. Amyot, avec l'appui de Gouin, obtient un million de garanties du ministre fédéral des Finances, mais ne parvient pas obtenir des dépôts du gouvernement fédéral et doit se tourner vers les élites économiques et politiques de la ville de Québec pour souscrire des actions d'une émission d'un million de dollars, destinée à regarnir les liquidités de la Banque et surtout à confirmer aux déposants et aux petits actionnaires leur confiance dans sa survie. Malgré les risques de la double responsabilité des directeurs, Amyot souscrit lui-même une tranche de 200 000$ et il obtient des engagements de Napoléon Drouin et de J.-H. Fortier pour chacun 100 000$ et de plusieurs autres hommes d'affaires et politiciens (dont le premier ministre Taschereau) pour des tranches de 10 à 50 000$[177]. Le million sera souscrit officiellement en quelques semaines et complété à la fin de 1922[178].

Malgré les efforts d'Amyot pour liquider des actifs de la Machinerie agricole et obtenir d'autres dépôts gouvernementaux, la situation se détériore encore en 1923 et les risques de course aux guichets augmentent. À la fin de l'année, la seule solution pour éviter la faillite passe par une fusion avec la Banque d'Hochelaga, l'autre institution francophone montréalaise surtout active dans le sud du Québec. Le premier ministre provincial et député de Québec, Louis-Alexandre Taschereau, joue un rôle décisif dans un montage financier permettant à la Banque d'Hochelaga d'absorber la Banque Nationale grâce à une réserve de 15 millions en obligations du gouvernement québécois, qui place les liquidités des

deux banques à un niveau comparable. Adoptée le 24 janvier 1924 après de vifs débats, une loi provinciale vient confirmer un sauvetage qui évite des pertes considérables aux actionnaires, détenteurs de billets et déposants de la ville et de la région. La nouvelle Banque Canadienne-Nationale fait du siège social de la Banque Nationale sa succursale principale à Québec, conserve 8 des 9 succursales de la Banque Nationale et 4 des 7 de la Banque d'Hochelaga à Québec et en établit une nouvelle à la Haute-Ville. Le dernier siège social de banque quitte Québec, mais les institutions francophones ont consolidé leur position.

L'offre de services bancaires à Québec s'est transformée par ces fusions, mais aussi par celles d'autres institutions canadiennes établies à Québec (voir tableau 13.14 et carte). Ainsi, la Banque de Montréal s'installe seulement en 1906 dans Saint-Roch et à la Haute-Ville, en vertu d'une politique conservatrice et à contre-courant, qui limite l'établissement de succursales aux localités et secteurs urbains à rentabilité certaine[179]. Toutefois la banque va se constituer un vaste réseau de succursales dans la série d'acquisitions d'institutions canadiennes et montréalaises qui ont constitué de façon plus agressive leur réseau. Si la Banque ferme la succursale à Québec de la People's Bank of Halifax en 1906, elle conserve celle de la Bank of British North America à la porte Saint-Jean lors de son acquisition en 1919 et celle de Saint-Sauveur de la Banque des Marchands en 1922, mais n'en maintient aucune de la Banque Molson fusionnée en 1925. La Banque Royale investit le marché de Québec uniquement en 1914 avec une succursale principale rue Saint-Paul et une autre dans Limoilou, mais l'acquisition de la Banque de Québec en 1917 lui permet de retenir ses succursales de Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Jean et de la Haute-Ville, de même que son ancien siège social, et celle de l'Union Bank en 1926, sa succursale de la place d'Armes. Les autres grandes banques canadiennes (Canadienne de Commerce, de Nouvelle-Écosse et Impériale) n'ont qu'une présence limitée à une succursale importante. L'autre grande banque francophone, la Provinciale, réintègre Québec en 1916 et limite sa présence à Saint-Sauveur en 1917, à Limoilou en 1927 et à la Haute-Ville en 1932.



Avec le développement rapide de leurs réseaux de succursales, les banques à charte et les banques d'épargne doivent affronter une vive concurrence pour les nouveaux épargnants et utilisent différents stratagèmes pour les fidéliser dès l'enfance. L'un d'entre eux, d'origine américaine, met à contribution des tirelires métalliques avec serrure, remises par l'institution aux enfants moyennant un dépôt initial remboursable. La banque en conserve la clé de sorte que l'enfant doit se présenter au comptoir pour déposer dans son compte d'épargne les sous accumulés. La Banque de Québec adopte le système dans les années 1900, la Caisse d'économie en 1910, la Banque Nationale vers 1920.
(Coll. Marc Vallières)



Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, Vieux-Québec, 1940. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois)

La Caisse d'économie et les caisses populaires

La Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, présidée depuis sa fondation en 1848 jusqu'en 1892 par le docteur Olivier Robitaille et gérée par François Vézina de 1848 à 1882, maintient sa vocation, sous l'empire de la loi des banques d'épargne et de sa charte de 1871, d'accumulation de l'épargne populaire, d'investissement prudent des dépôts et de versement d'intérêts aux déposants. Elle connaît une croissance rapide des dépôts et de l'actif, de 800 000$ en 1865 à plus de 3 millions en 1875, à la faveur de l'établissement de succursales à la Basse-Ville en 1866, à Lévis en 1869 et dans Saint-Roch en 1873, mais subit les contrecoups de la crise des années suivantes avec une baisse de l'actif à moins de 2,5 millions en 1878 et des retraits nets importants des dépôts. La Caisse se rétablit au début des années 1880, mais piétine jusqu'en 1891 à un actif d'à peine 3,5 millions alors que s'amorce une expansion prononcée qui ne ralentira que pendant la grande dépression des années 1930 à un plateau de 16 millions (figure 3.12[180]).

L'augmentation correspondante des dépôts découle en grande partie de la mise en place d'un réseau de succursales établi à travers toute la ville sur une base paroissiale avec l'appui du clergé, qui s'ajoutent à celles de Saint-Roch et Lévis, après la fermeture en 1882 de celle de la Basse-Ville au bénéfice de la Banque Nationale : ce sont Saint-Sauveur en 1893, Saint-Jean-Baptiste en 1906, la Basse-Ville en 1907, Limoilou et une seconde à Lévis en 1910, Jacques-Cartier en 1917, Saint-Malo en 1919 et ainsi de suite jusqu'à un total de 13 en 1939 (voir carte 13.4). La direction de la Caisse reste aux mains des élites professionnelles et d'affaires de la ville (le médecin Olivier Robitaille, le grossiste Isidore Thibaudeau, E.-W. Méthot de la firme Chinic, les notaires Cyrille Tessier et L.-P. Sirois, l'avocat Jules Tessier, l'industriel Georges-Élie Amyot et Georges Garneau professeur et administrateur public) et ses liens personnels et financiers avec la Banque Nationale demeurent très étroits[181].

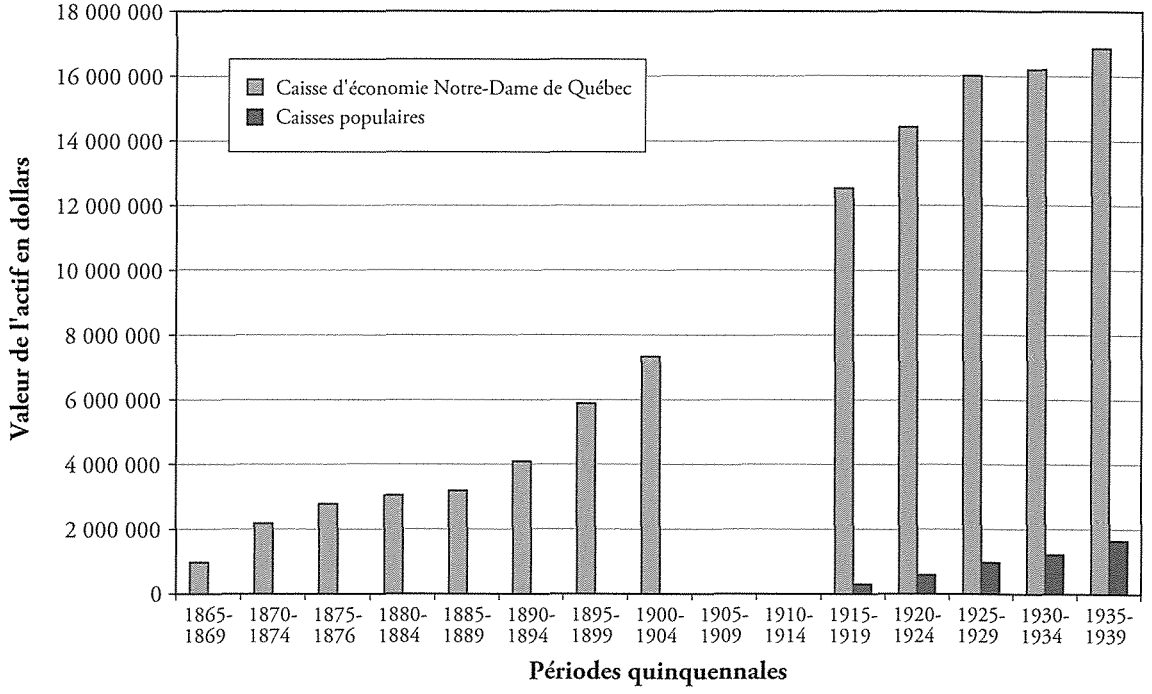
Lorsqu'il conçoit ses caisses populaires, Alphonse Desjardins connaît bien la formule de la Caisse d'économie par sa petite succursale lévisienne et il s'inspire probablement de certains de ses objectifs, mais s'en éloigne tout particulièrement sur la question du crédit aux membres, absent de la Caisse d'économie, et sur la formule coopérative[182]. Si au départ Desjardins a le champ libre lorsqu'il fonde ses caisses populaires rurales, même s'il doit bientôt affronter la concurrence de la Banque Nationale, il entre nettement en concurrence avec la Caisse d'économie lorsque se fondent des caisses populaires paroissiales sur le territoire de la ville de Québec : Saint-Malo en 1905, Québec et Saint-Sauveur en 1908, Québec-Est (Saint-Roch) en 1910 et Saint-François-d'Assise en 1914[183].

Il ne semble pas que ces petites caisses établies dans des salles paroissiales ou des maisons privées aient eu quelque effet sur la croissance déjà forte de la Caisse d'économie, d'autant plus que celles de Saint-Malo et Saint-François d'Assise naissent dans des paroisses qu'elle ne dessert pas encore. La Caisse y trouve même

son profit, car elle accorde à des caisses populaires de la région des conditions privilégiées pour le dépôt de la portion non prêtée de leurs épargnes, augmentant ainsi la valeur de ses propres dépôts et permettant de rendre productifs leurs fonds inutilisés[184]. Cette relation mutuellement profitable s'interrompt en 1914 lorsque Desjardins réussit à décrocher de meilleures conditions de la Banque de Québec, paradoxalement l'institution de la bourgeoisie commerciale anglophone de Québec, que celles moins avantageuses consenties par la Caisse d'économie sous l'influence, dira Desjardins, de la Banque Nationale, sa concurrente en région. Cette situation embarrassante ne dure que deux ans, car la Caisse populaire de Lévis assume le rôle de banquier des caisses en 1916, puis la Caisse centrale à compter de 1924[185].

Figure 13.12

Actif de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec et de l'ensemble des caisses populaires de la ville de Québec, moyennes quinquennales, 1865-1939



Sources : Rapports annuels de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec et, pour les caisses populaires, compilation d'après l'*Annuaire statistique de la Province de Québec*.

À partir de 1925, une deuxième vague de fondations de caisses porte à une dizaine de caisses paroissiales et une caisse institutionnelle (CTCC) en 1939 leur présence à Québec, sans menacer encore la position dominante de la Caisse d'économie (voir figure 13.12), mais avec une croissance très rapide de leur actif collectif, de 100 000$ en 1916 à un plateau d'environ 700 000$ dans la première moitié des années 1930 et une reprise rapide à compter de 1935 pour atteindre 1,4 million en 1939 ou 8 % de l'actif total de la Caisse d'économie. Si la part du marché de l'épargne populaire occupée par les caisses populaires Desjardins reste encore faible et leurs opérations très artisanales, le potentiel de croissance s'affirme de plus en plus.

Assurances, secours mutuels, sociétés de construction et de placements

Au-delà des banques et des caisses, l'éventail des institutions financières de Québec reste passablement limité entre les années 1867 et 1939. Les services d'assurances demeurent nettement dominés par des entreprises britanniques, canadiennes et américaines qui répondent aux besoins locaux par l'entremise de représentants accrédités ou des courtiers. Seule la Quebec Fire survit aux multiples incendies de Québec, sans pouvoir développer une croissance soutenue de son actif ou des primes perçues (oscillant entre 50 et 110 000$ par année entre 1870 et 1905). La seule fondation locale importante survient en 1874 sous la forme de la Compagnie d'assurances Stadacona sur la vie et contre l'incendie (Stadacona Fire and Life Insurance Co). Des représentants très influents des élites commerciales anglophones et francophones de Québec s'impliquent dans cette entreprise en souscrivant plus de 2 300 000$ du capital autorisé de 5 millions (5 fois plus que la Quebec Fire). Sous la présidence de Jean-Baptiste Renaud et la vice-présidence de John Sharples, le groupe de direction comprend aussi John et James Gibb Ross, Eugène Chinic et Cirice Têtu. Moins d'un an après son démarrage dans l'assurance incendie, l'entreprise se lance dans l'assurance-vie et engage un gérant expérimenté. Les primes reçues en 1875 et 1876 atteignent déjà plus du double de celles de Quebec Fire, mais en 1876 et 1877 la compagnie doit affronter des réclamations considérables, plus élevées que les primes reçues pendant ces années et en grande partie attribuables à l'incendie de plus de 600 maisons du quartier Montcalm le 30 mai 1876 et surtout à celui de Saint-Jean, N.-B. qui détruit les 2/3 de la ville le 20 juin 1877. C'était trop et trop tôt pour l'entreprise dont le capital versé dépasse à peine 200 000$, de sorte qu'elle doit cesser graduellement toutes nouvelles opérations d'assurance et exiger le versement par les actionnaires de tranches du capital souscrit, cela en pleine crise économique. La Stadacona réassure ses polices d'assurance-vie auprès de la Confederation Life de Toronto et liquide ses polices d'incendie progressivement, les trois-quarts en 1878 et le reste en 1879, mettant fin à une expérience désastreuse[186].

Tableau 13.15

Principales sociétés d'assurance, de secours mutuel, de construction permanente et de placements ayant leur siège social à Québec, 1867-1939

Nom	Incorporation	Années d'activités	Groupe fondateur [successeur récent]	Domaines d'activité
Compagnies d'assurances de personnes et de dommages				
Quebec Fire Assurance Co	14 mars 1829	1818-1963	Diversifié [Cie d'assurance du Québec]	Incendie et dommages
Stadacona Fire and Life Insurance Company/ Cie d'assurances Stadacona sur la vie et contre l'incendie.	26 mai 1874	1874-1879 Liquidation	Diversifié	Incendie et vie
Industrial Life Assurance /Insurance Company /L'industrielle, compagnie d'assurance-vie (1941+)	5 Ed.VII chap. 66 (s. 20 mai 1905)	1905-	Famille Leonard (Québec) [Industrielle-Alliance]	Vie et maladie
The Sterling Fire Insurance Co	6 Ed.VII chap. 72 (s. 9 mars 1906)	1906-1972	[Concorde]	Incendie et dommages
Les Prévoyants du Canada (Fonds de pensions)	9 Ed.VII chap. 121 (s. 29 mai 1909) & amend.	1909-1986	Liquidée	Rentes viagères, fixes ou variables
Cie d'Assurance Frontenac contre l'Incendie	28 avril 1928	1929-1936	[Cie Home canadien]	Incendie et dommages
Sociétés de secours mutuels				
Assurance mutuelle des fabriques de Québec	16 Vict. chap. 149 (s. 23 mai 1853)	1853-		
Union St-Joseph à St-Sauveur de Québec	31 Vict. chap. 54 (s. 24 février 1868) am 1881 chap. 51	1865-1919	Absorbée par la Société des artisans	Maladie, accident, décès et funéraire
Union Saint-Vallier de Québec	34 Vict. chap. 60 (s. 24 déc. 1870)	1869 - 187?	Diversifié	Maladie, accident, décès et funéraire
Union St-Joseph à St-Roch de Québec	44 Vic. chap. 52 (s. 20 juin 1881)	16 avril 1876-1959	[La Solidarité]	Maladie, accident, décès et funéraire
Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec	48 Vict. chap.51 (s. 1885), am. 57 Vict. chap. 80	1884 - 1931	Absorbée par la Société des artisans	Maladie, accident, décès et funéraire
Compagnie Hubert Moisan, Assurance funéraire	26 avril 1917	1917- ?	Famille Moisan	
Société de construction permanente, sociétés de prêts et de placements				
Société de Construction permanente de Québec/ Quebec Permanent Building Society / Le Prêt Hypothécaire 1914+	SRBC chap. 69/ Inc.SQ, 8 Éd. VII, chap. 130 (s. 25 avril 1908) ; am. 4 Geo V, chap.117 (s. 19-2-1914)	1856-1980 (faillite)	Diversifié	Prêt hypothécaire
Société permanente de construction des Artisans	SRBC chap. 69	ca 1876- ca 1889	Diversifié	Prêt hypothécaire
Société de construction mutuelle /Société de Prêts et Placements de Québec 1879+	SRBC chap. 69 ; SC 41 Vict chap. 34 ; inc.13 GeoV, chap. 108 (1922)	ca 1876-	Diversifié	Prêt hypothécaire et autres placements
Corporation de Prêt et Revenu	SRQ, chap. 251, s. VI, 28 nov. 1928	1928-		Prêt hypothécaire et placements

Sources : principalement les rapports des surintendants des assurances du Québec et du Canada.

Devant la difficulté de mettre en place des compagnies d'assurances locales, des sociétés de secours mutuels assurant leurs membres sur la vie et les accidents, que ce soit celles de corps de métiers (débardeurs, commis marchands, bouchers, tailleurs de cuir, cordonniers et pompiers), celles d'institutions comme les fabriques ou enfin celles des Unions Saint-Joseph à Saint-Sauveur (1865 à 1919), à Saint-Roch (1876 à 1959) et de Saint-Jean-Baptiste (1885-1931), auraient pu se transformer et devenir de véritables entreprises d'assurance. Le premier groupe n'accumulait pas d'actifs, mais se répartissait les prestations entre leurs membres, alors que les Unions Saint-Joseph ne conservaient qu'une faible réserve (de 10 à 30 000$ généralement) et ne pouvaient aspirer à reproduire le modèle original et réussi de la Société des artisans canadiens-français, la grande société de secours mutuel montréalaise d'envergure provinciale[187]. Un relevé de 1893 attribue 10 800 membres à la Société des Artisans, alors que les trois Unions Saint-Joseph de Québec en totalisent 1 365[188], et que les actifs de la plus importante, celle de Saint-Roch, atteignent les 100 000$ au début des années 1920 et les 200 000$ dans les années 1930, très faibles en comparaison de la Société des Artisans à respectivement 6 millions $ et 14 millions $. Dans les années 1890, les Artisans et plusieurs autres sociétés de secours mutuels montréalaises, dont l'Alliance nationale, de même que plusieurs nord-américaines, tels l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, les Forestiers canadiens et américains, envahissent de leurs succursales le marché de la mutualité québécoise. Incapables de les concurrencer, les Unions Saint-Joseph à Saint-Sauveur en 1919 et de Saint-Jean-Baptiste en 1931 se joignent à la Société des Artisans, seule celle de Saint-Roch survivait encore 1939, avant d'être absorbée finalement par La Solidarité en 1959[189].

À côté de ces sociétés souvent activement patronnées par l'Église, des courtiers et représentants des compagnies d'assurance britanniques, américaines, canadiennes et montréalaises occupent à peu près tout le marché de l'assurance de personne et de dommages à Québec. Toutefois, les années 1900 voient l'amorce d'une pénétration d'entrepreneurs locaux dans l'assurance, signe avant-coureur d'une spécialisation de l'économie régionale québécoise au XX^{e} siècle. En 1905 d'abord, l'Irlandais catholique Bernard Leonard, peintre et propriétaire depuis 1869 d'une entreprise de décoration intérieure résidentielle et institutionnelle (églises, commerces, hôtels), de fabrication de vitraux et de verre décoratif et de vente de papiers peints, peinture et matériel artistique, fonde l'Industrielle, compagnie d'assurance-vie[190]. Échevin à la ville de Québec de 1890 à 1894 et de 1896 à 1906 et convaincu de l'importance d'y rapatrier les épargnes, Leonard dont les entreprises valent alors entre 30 et 50 000$, recherche l'appui pour son projet de collègues échevins, dont le notaire Charles-Edmond Taschereau, et obtient l'expertise en assurance d'E.-J. Payette, gérant de la Métropolitaine à Québec[191]. Majoritairement contrôlée par la famille Leonard avec l'appui des Taschereau, l'Industrielle débute modestement dans l'assurance-vie sous la gérance de Payette avec un capital versé d'une trentaine de milliers de dollars et connaît une croissance plus rapide à compter de la Première Guerre mondiale, grâce à l'introduction

de polices d'assurance-vie à la naissance, une proposition à fort potentiel de développement bien que risquée dans un contexte de forte mortalité infantile. Au décès de Bernard Leonard en 1924, son fils aîné John Kerwin prend la relève et assume également au tournant des années 1930 la gérance générale au départ de Payette.

Plafonnée dans sa croissance à cette époque, l'Industrielle parvient à trouver en 1935 un jeune actuaire, Alfred Fred Muth, qui réforme en profondeur les pratiques d'assurances de l'entreprise et contribue au doublement des revenus de primes entre 1934 et 1939, consolidant ainsi sa position. Cette performance s'appuie sur une cinquantaine d'agents à Québec et dans ses environs immédiats où elle est seulement surclassée par la Métropolitaine (avec 78), mais aussi sur plus de 85 agents dans ses deux succursales montréalaises, la situant sur cette base à Montréal au niveau de son principal concurrent francophone de cette ville, la Sauvegarde (84)[192]. Au début des années 1940, l'Industrielle dépasse la Sauvegarde en revenus de primes, démontrant son potentiel de concurrence sur le marché québécois des grands assureurs-vie américains et canadiens, tels la Metropolitaine, la Sun Life, la Prudentielle, la Canada Life et la Mutual Life.

L'idée de fonds de pension privés (rentes viagères) existait déjà en France à la fin du XIX^{e} siècle et fait son chemin au Québec au tournant du siècle. La Caisse nationale d'Économie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en établit un en 1899, sur la base de contribution forcée sur vingt ans et à ce terme du versement d'une rente viagère établie annuellement en fonction des revenus d'intérêts des placements répartis au prorata de la participation du pensionné. Un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de Québec implante ce système et fonde en 1909 les Prévoyants du Canada. Gérée par Antoni Lesage, ancien enseignant, représentant de la Great West et gérant de la Sauvegarde à Québec, l'entreprise connaît une croissance rapide du nombre de sociétaires et son actif dépasse les 7,6 millions de dollars en 1929. Elle investit ces fonds dans des obligations provinciales, industrielles, municipales et scolaires et prête sur garantie hypothécaire. Par un amendement à leur charte de 1930, les Prévoyants décident, probablement en raison du début de la Dépression et ses effets, de modifier les modalités de versement des rentes, mais doivent accorder en contrepartie l'option aux sociétaires de retirer leurs fonds avec intérêt[193]. Les effets sont majeurs sur les Prévoyants qui perdent plus de 25 000 de leurs 86 000 membres de 1929 à 1930 et 230 000$ de cotisations sur 639 000$. La crise passée, la situation se stabilise quelque peu et il faudra attendre une diversification des activités dans l'assurance-vie à compter de 1942 pour permettre aux Prévoyants de percer à nouveau[194].

Finalement dans l'assurance-incendie, deux petites compagnies, la Sterling de la famille du courtier Georges Demers fondée en 1906 et la Frontenac en 1929, ne parviennent guère à percer au-delà de Québec. Les liens entre les actionnaires des diverses institutions financières de Québec paraissent forts dans les années 1910, en particulier entre la Banque Nationale et les Prévoyants, mais une étude

plus approfondie permettrait de confirmer l'existence d'une élite professionnelle et financière à Québec, parvenant tant bien que mal à contrer une centralisation des institutions bancaires et d'assurance[195]. La diversification dans les autres types d'institutions financières demeure limitée, comme en font foi l'absence d'une société de fiducie, attribuable sans doute à celle d'institutions bancaires locales, et les quelques survivants des sociétés de construction du XX^e^ siècle, surtout la Société de construction permanente de Québec, devenue en 1914 le Prêt hypothécaire[196] et la Société de construction mutuelle devenue en 1879 la Société de Prêts et Placements de Québec. Les nouvelles institutions demeurent rares et l'une d'elles, la Corporation Prêt et Revenu fondée également comme société de construction permanente en 1928, survit avec difficulté à la Grande Dépression et, sous la direction d'Alphonse Tardif en 1935, doit élargir ses activités à des plans d'épargne systématique et établir une succursale à Montréal pour étendre son marché[197]. Si le contrôle des institutions bancaires locales migre vers Montréal, Toronto ou Winnipeg et que celui des institutions d'assurance demeure fortement extérieur à la région, une renaissance s'amorce dans l'assurance à l'initiative des élites locales, motivée notamment par une expansion du marché local d'assurance-vie et par le constat d'une fuite très importante des épargnes.

Une nouvelle vocation commerciale pour Québec

Si Québec perd rapidement sa position de port d'importation pour le Canada, elle conserve tout de même d'importantes entreprises de commerce de gros qui desservent la ville et un vaste territoire régional au centre et à l'est du Québec. Leurs acheteurs vont toujours s'approvisionner en Angleterre et bientôt aux États-Unis par chemins de fer. Plusieurs d'entre elles développent aussi des activités industrielles qui viennent d'abord compléter à meilleur coût leur gamme de produits et bientôt assurer une part grandissante de leurs marchandises. C'est le cas dans la fourrure et dans la quincaillerie, par exemple. Elles écoulent les marchandises en gros auprès d'un réseau de marchands généraux ruraux et de détaillants urbains spécialisés, mais souvent au détail à Québec (voir tableau 13.16)[198].

Le tableau 13.16 fait ressortir nettement l'importance des grossistes québécois, surtout francophones, qui prennent le contrôle, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, des activités d'importation et de distribution sur le marché régional, surtout les firmes Thibaudeau & Frères, P. Garneau & fils, McCall, Shehyn & Co, Joseph Hamel et William McLimont dans les marchandises sèches, Chinic & Beaudet dans la quincaillerie, J.-B. Renaud et Théophile Ledroit dans la farine, les céréales et l'épicerie. Si certaines de ces firmes disparaissent, déclinent ou se maintiennent en place, d'autres, principalement dans les produits alimentaires (céréales et épicerie) tels Rioux & Pettigrew, P.-G. Bussières, Langlois & Paradis et Drouin & Frères, rejoignent au début du XX^e^ siècle la firme Renaud & Co en pleine croissance.

Tableau 13.16

Évaluation approximative des actifs nets des entreprises de commerce de gros et de détail à Québec de 1878 à 1940, en milliers de dollars

Nom	1878	1885	1895	1905	1915	1925	1935	1940
Commerces de gros (& détail*)								
Thibaudeau & Frères (Marchandises sèches)	1 000+	1 000+	500-1000	150-200	200-250	400-500	200-300	n.c.
Chinic & Beaudet/ Chinic Hardware (Quincaillerie)*	300-400	100-150	n.c.	100-150	250-300	300-400	300-500	300-500
P. Garneau & fils & Cie/Garneau Ltd (marchandises sèches)	100-150	150-200	300-400	400-500	400-500	400-500	300-500	300-500
Gauvreau./ Gauvreau & Beaudry & Cie /Ltd (march. sèches)		5-10	10-20	50-75	200-250	300-400	300-500	300-500
McCall, Shehyn & Co (Marchandises sèches)	200-250	200-250	150-200	150-200	150-200	200-250		
J.-B. Renaud & Co (Farine, céréales et épiceries)	150-200	50-75	100-150	150-200	400-500	1 000+	n.c.	n.c
Renaud & Cie (poterie & vaisselle)		150-200	100-150	150-200	50-75	150-200	10-20	20-35
Joseph Hamel & frères/ & Co (Marchandises sèches)	150-200	250-300	150-200					
Théophile Ledroit /Ledroit & frère (Épicerie)	75-100	100-150	100-150	50-75	35-50			
William McLimont & Son (Marchandises sèches)	100-150	200-250	150-200	150-200	150-200	150-200		
Narcisse Rioux / Rioux & Pettigrew (épicerie)	10-20	35-50	75-100	200-250	200-250	100-150	n.c.*	125-200
P. G. Bussière & Co (Farine et céréales)	5-10	20-35	75-100	50-75	200-250	300-400	200-300	n.c.
J.E. Livernois (Médicaments et matériel photographique)*	2-3	2-3	10-20	75-100	250-300	200-250	n.c.	n.c
Joseph Amyot & frère/ & fils (fancy goods)	3-5	20-35	50-75	35-50	150-200	150-200	75-125	50-75
Drouin Frères Ltée /Rattray (Épicerie)			20-35	100-150	100-150	300-400	n.c.	
William Doyle (Quincaillerie) *	3-5	5-10	20-35	75-100	200-250	300-400	n.c.	n.c.
Langlois & Paradis (Épicerie)			20-35	100-150	100-150	100-150	n.c.	n.c.
George Tanguay Ltd (Huile &c)	3-5	5-10	20-35	35-50	100-150	n.c.		
W. Brunet & Co (Médicaments) *	10-20	10-20	20-35	50-75	50-75	50-75	75-125	125-200
Nerlich & Co (Fancy goods & Tabac) Toronto						500-1 000	500-750	300-500
Commerce de détail								
Zéphirin Paquet ; Cie Paquet (Marchandises sèches/Magasin à rayons)	50-75	100-150	300-400	500-1 000	500-1 000	500-1 000	1 000+	1 000+
Myrand & Pouliot (Magasin à rayons)			3-5	10-20	150-200	100-150		
Syndicat de Québec				35-50	75-100	100-150	75-125	125-200

Nom	1878	1885	1895	1905	1915	1925	1935	1940
P.T. Légaré Ltd (voitures et machinerie agricole, etc)				50-75	400-500	1 000+	n.c.	
Maurice Pollack (Marchandises sèches, vêtements, chaussures)					10-20	35-50	50-75	200-300
J. A Langlais & fils (livre et papeterie)	3-5	5-10	n.c.	35-50	150-200	100-150	n.c.	200-300
Librairie Garneau Ltée (papeterie et ornements d'église)						100-150	75-125	125-200
Émond & Côté (alimentation (Prov.))			2-3	5-10	100-150	150-200	n.c.	
Samuel J. Shaw & Co. (Quincaillerie)	75-100	75-100	75-100	100-150	100-150	n.c.	n.c.	n.c.
E.P. Charlton & Co /Woolworth				75-100				
Zellers Ltd (Variétés) [Montréal]							125-200	1 000+
Federal 5c, 10c, 15c to 1$ [Montréal]							20-35	75-125
Peoples 5c, 10c, 15c to 1$ [Montréal]							n.c.	200-300
Woodhouse & Co Ltd [Montréal]								1 000+
Agnew-Surpass Shoe Store Ltd [Brantford Ont.]							1 000+	1 000+
Dominion Stores Ltd [Toronto]							1 000+	1 000+
Metropolitan Stores Ltd [London, Ont. & Montréal]							1 000+	

« n.c. » signifie : présent, mais non coté.

Sources : En l'absence de données sur les activités des firmes de commerce de gros et de détail, nous avons construit ce tableau d'après les Annuaires de cotes de crédit des firmes Bradstreet (Bradstreet's Book of Commercial Ratings de 1878, 1885, 1895, 1905, 1915 et 1925 disponible sur microfilm pour le Québec à la Bibliothèque de l'Université Laval pour 1878 à 1933- MF : HG 3751.9/ C213/ B812a) et Dun & Bradstreet (1935 et 1940, collection personnelle de l'auteur). Ces annuaires fournissent pour la plupart des entreprises une évaluation de l'actif net « estimated wealth », correspondant en gros à l'avoir des actionnaires, et une cote de crédit. Pour plusieurs entreprises, la retraite ou le décès des fondateurs ou encore l'incorporation impliquent une diminution parfois importante de l'actif net des firmes et ne reflètent pas nécessairement une réduction de l'importance. Ont été retenues les entreprises ayant atteint un actif net de plus de 100 000$; toutefois certaines ne sont pas cotées, ni présentes, par exemple la succursale de F.W. Woolworth.

Les activités de ces grossistes, tout comme des détaillants d'ailleurs, demeurent difficiles à saisir faute de recensement, mais une recherche sur les faillites à Québec pour la période 1885-1920 permet de confirmer la position prédominante des Thibaudeau & Frères et J.-B. Renaud dans leur domaine respectif, mais aussi la présence très importance de plusieurs grossistes montréalais de marchandises sèches, dont Gault Bros et Alphonse Racine & Cie parmi les premiers grossistes de la région de Québec[199]. Cette étude permet d'établir également l'aire de rayonnement de plusieurs grossistes selon leur implication dans des faillites de la région. Les grossistes les plus importants (Thibaudeau et Renaud) se retrouvent comme créanciers pour plus d'un tiers dans des faillites en région, qui représentent environ 20 % et 45 % respectivement de la valeur de leurs créances totales[200]. Ainsi, les perspectives de croissance du commerce de gros à Québec continuent à dépendre du marché de détail dans les localités des rives nord et sud de la région

(marchands généraux, puis magasins spécialisés) et des nombreux petits commerçants de la ville de Québec.

Au XIX[e] siècle, dans une ville en croissance démographique très lente et en transition économique difficile, l'augmentation du nombre de commerces de détail demeure très faible et les faillites nombreuses. Ainsi le nombre d'épiciers (« grocers ») passe de 178 en 1878 à 198 en 1895, alors que les marchands de nouveautés (« dry goods ») de 76 à 51 pour les mêmes années[201]. Les conditions s'améliorant grandement à partir de la fin du XIX[e] siècle, le nombre de commerçants dans l'épicerie connaît une augmentation considérable passant à 243 en 1905, à 319 en 1915 et à 510 en 1935, reflétant un remplacement accru des grands marchés publics qui ferment en 1906 (Finlay), 1911 (Jacques-Cartier), 1912 (Champlain) et 1931 (Montcalm) par de petites épiceries peu capitalisées et approvisionnées par des grossistes en produits alimentaires (épicerie, fruits et légumes frais, viandes préparées ou fumées, bières, sucreries, tabac et de plus en plus de viandes fraîches) et aussi par des détaillants spécialisés dans certaines catégories alimentaires (farine et céréales, fruits, poissons, viande de boucherie, thé)[202]. Seule l'arrivée dans les années 1930 de Dominion Stores Ltd de Toronto et de ses succursales sur la rue Saint-Jean, le chemin Sainte-Foy et la rue Cartier annonce des changements importants.

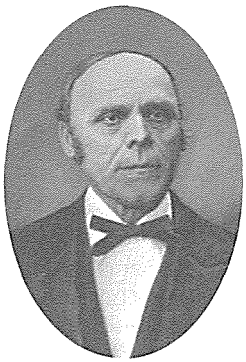
La distribution des marchandises sèches subit des transformations très importantes au tournant du siècle. Une concurrence très vive dans un contexte économique déprimé provoque une recrudescence des faillites et partant une diminution du nombre de magasins de nouveautés (tissus, vêtements et accessoires pour femmes, articles de mercerie, etc.) de près de la moitié jusqu'à 39 en 1905, suivie d'une reprise modérée jusqu'à plus de 60 dans les années 1930[203]. La fabrication et la réparation des vêtements reste une affaire artisanale que des modistes, couturières et tailleurs accomplissent à leur compte ou pour des entrepreneurs : le recensement industriel manuscrit de 1871 démonbre une cinquantaine d'ateliers de modistes ou couturières et une trentaine de tailleurs à Québec. Par la suite, ces activités prennent une connotation plus commerciale avec pignon sur rue et une fabrication plus étendue de vêtements sur mesure. Les annuaires commerciaux de Bradstreet recensent une douzaine de couturières et 17 tailleurs en 1885 jusqu'à un maximum de 72 et 60 respectivement en 1915, qui diminuent par la suite à une cinquantaine pour les premières et moins d'une trentaine pour les seconds dans les années 1930. Dans les premières décennies du XX[e] siècle, des magasins spécialisés



Intérieur du magasin de fourrures Laliberté. (Archives de la ville de Québec, n° 12838)

dans les vêtements tout faits pour hommes et femmes se taillent une place grandissante sur le marché de la consommation québécoise : il s'en trouve 7 en 1905 dans les annuaires commerciaux, 41 en 1915, 56 en 1925, 61 en 1935 et 82 en 1940, répartis à peu près également entre hommes et femmes.

Plus fondamental encore, certains magasins de nouveautés sortent du rang, s'organisent en départements, connaissent une croissance considérable de leur surface de plancher, souvent sur plusieurs étages, et adoptent des pratiques commerciales progressistes axées sur la publicité dans la presse, la vente par catalogue, la diversification des groupes de produits, les prix marqués et souvent réduits[204]. Québec aura des équivalents à son échelle des Morgan, Simpson et Dupuis Frères à Montréal et d'Eaton à Toronto. Le petit magasin de nouveautés de Zéphirin Paquet et de son épouse établi au début des années 1850 quitte la rue Saint-Vallier dans Saint-Sauveur, après avoir sauvé ses marchandises de l'incendie de 1866, pour s'établir sur la rue Saint-Joseph[205]. D'abord locataire d'une maison-magasin, Paquet fait l'acquisition, au comptant et par étapes de 1878 à 1889 d'un groupe de terrains et édifices adjacents agrandis ou construits, situés entre les rues Saint-Joseph et Desfossés. Cette stratégie lui permet d'héberger son magasin de nouveautés, de diversifier ses produits, de l'organiser en départements et d'employer environ 150 personnes en 1890, de même que d'ajouter une usine de transformation de la fourrure à compter de 1892. Déjà très âgé avec ses 80 ans, Paquet passe la main en 1898 à son fils Joseph-Arthur, qui décède prématurément en 1901 après avoir fait incorporer l'entreprise dans la Compagnie Paquet Limitée avec plus de 1,5 millions d'actifs, résultat d'une croissance remarquable.



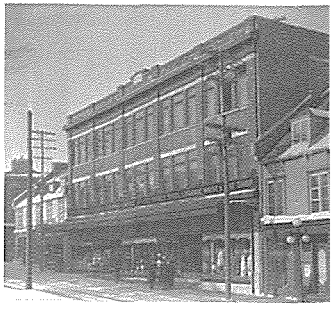
Zéphirin Paquet 1818-1905.
(Archives de la ville de Québec, n°11002, Fonds de Lucien Laurin)

L'entreprise Paquet domine largement les magasins à rayons à Québec et devient même un creuset pour développer des concurrents, tels que le groupe de chefs de service qui ouvrent à leur compte Le Syndicat de Québec, en 1886, d'autres employés que l'on retrouve dans les magasins Faguy et Lépinay de la rue Saint-Jean. Son principal concurrent depuis 1888, Myrand et Pouliot, reste loin derrière, ne résiste pas à la Grande Dépression et ferme en 1932. Seule, la firme P.-T. Légaré dans le meuble et dans le matériel de transport hippomobile et automobile, se compare à Paquet avec un réseau de grands magasins, de succursales, d'entrepôts et d'usines, gérées à partir du siège social de Québec[206].



Syndicat de Québec, coin Saint-Joseph et de la Couronne, début du XX^{e} siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Pour l'essentiel, le commerce de détail reste jusqu'aux années 1930 sous le contrôle de marchands locaux. Les quelques exceptions se rattachent aux magasins à 1$ de l'époque : les « 5, 10, 15 ». La formule à prix unique et très bas, imaginée par l'Américain Frank Winfield Woolworth dans les années 1870, arrive à Québec sur la rue Saint-Joseph sous la bannière E.P. Charlton en 1901, passe sous celle de F.W. Woolworth Co en 1912 et se répand dans deux succursales, sur la rue Saint-Jean en 1915 et sur la rue Saint-Vallier en 1919[207]. Un concurrent L.R. Steel s'ajoute en 1920, puis plusieurs en cascade à compter de 1928 : United (1928), People (1930), American (1930), Kresge (1930), Schulte-United (1931), Zellers (1932), Metropolitan (1932) et Federal en 1937 (voir tableau 13.16), toutes des succursales à siège social montréalais ou torontois. Le mouvement ne se limite pas à ces magasins, mais s'étend dans les années 1930 à l'alimentation (Dominion) et à la lingerie (D'Allairds). L'éloignement des métropoles et la faible taille du marché québécois ne protègent plus son commerce de détail des grands de la distribution de masse.



Magasin à escompte 5¢ à 1$ L.R. Steel rue Saint-Jean.
(Archives de la ville de Québec, nº 17654, Photo Thaddée Lebel)

Un centre commercial : la rue Saint-Joseph et ses grands magasins

Dès les années 1860, la fonction commerciale de Québec se concentre sur deux axes, la côte de la Fabrique et la rue Saint-Jean pour la Haute-Ville et la rue Saint-Joseph pour Saint-Roch et Saint-Sauveur[208]. Se retrouvent sur ces axes des marchés publics répondant aux besoins alimentaires, surtout ceux de la Haute-Ville et Montcalm pour l'axe Saint-Jean et le marché Jacques-Cartier pour l'axe Saint-Joseph, des boutiques et résidences d'artisans (cordonnier, menuisier, boulanger, forgeron, etc.), des magasins de nouveautés, des épiceries, des quincailleries, des restaurants et hôtels, des établissements manufacturiers (chaussures, fourrures, tabac, métallurgie, etc.) et des institutions publiques ou religieuses. La rue Saint-Joseph, bientôt qualifiée de « Broadway de Québec », connaît une expansion rapide de ses activités commerciales, du simple au double entre 1875 et 1900, de 70 à 140 établissements environ, puis à plus de 150 dans les années 1930.

Graduellement au XIX^{e} siècle, les artisans, les résidences et les activités industrielles perdent du terrain devant l'envahissement des grands magasins et de nombreuses boutiques spécialisées. Les annuaires permettent de dégager un profil commercial de la rue Saint-Joseph déjà bien établi entre 1900 et 1940 : d'abord, quelques succursales de banques ; une douzaine d'hôtels (Saint-Roch et Eldorado), tavernes, cafés et restaurants ; 2 ou 3 cinémas et théâtres ; une dizaine de bijoutiers-horlogers ; 8 détaillants de tabac ; 3 librairies ; 6 épiceries, boucheries et fruiteries ; 6 magasins de meubles et fournitures de maison ; 6 quincailleries et entreprises de décoration ; un entrepreneur funéraire ; 4 chapeliers et grossistes-détaillants en fourrures ; une dizaine de marchands de chaussures ; 4 barbiers ; 6 pharmacies et 4 magasins d'instruments de musique forment une base commerciale significative.

Plus révélatrice des transformations de cette artère commerciale, la conversion de certains de la quinzaine de magasins de nouveautés de 1900 en grands magasins à rayons, déjà entamée depuis plusieurs années pour Paquet, puis chez Myrand & Pouliot et au Syndicat de Québec, s'affermit pendant les années suivantes, et même après les années 1940 pour Pollack. Cette conversion s'opère par des acquisitions de propriétés adjacentes et par des rénovations ou constructions en hauteur surtout sur le côté sud de la rue, qui se reflètent dans les regroupements d'adresses du tableau 13.17.

Tableau 13.17

Les grands magasins et les succursales de magasins d'escompte sur les principales artères commerciales de Québec avec les agrandissements progressifs de leurs locaux, 1873-1939

Entreprise de commerce de détail et domaines d'activité	Années d'activité n- [1939]	Adresses n-[1939]	Adresses antérieures	Dernière année d'occupation des prédécesseurs à l'adresse
Rue St-Joseph				
United 5-10-15 cts to $1.00 store of Canada	1928- [1939]	61-65 à 63-65	63-67	1927 Childs Café
Le Syndicat de Saint-Roch, Maurice Pollack ; 1921 : Maurice Pollack Ltée, confection dames et messieurs	1912-[1939]	75-97	85	1911 Benzien Ortenberg, marchand
			87	1916 Horace Drouin, chirurgien dentiste
			75	1929 Télesphore Simard, nouveautés (vide 1917-20) site de la fonderie F.-X. Drolet 1875-1909)
			91	1929 La perfection, men's ladies to wear. (N. Liebling)
			93	1932 Résidence privée
			95	1938 La maison Florence, soie, lainage
J.-B. Laliberté, chapelier ; J.-B. Laliberté Ltée, importateur & manufacturier de fourrures [et confection pour hommes(1930+)]	Ca 1875-84 ; 1884 - [1939]	124-126 ; 145	145	1883 en construction ; 1882 Olivier Bélanger, chaussures
E.P. Charlton & Co 5,10 and 15 cts store : small wares & toys / F.W. Woolworth Co Ltd, 5-1-15 cts store (1913+)	1902-1912 / 1913-[1939]	149-151	147-149	1901 Vide ; 1900 J.-B. Allard, pâtisserie et confiserie
			151	1904 O. Marceau & fils, marchands de vaisselle
Zéphirin Paquet, dry goods/ nouveautés ; La cie Paquet Ltée, div. du détail	1878-[1939]	163-165 à 153-173	165	1878 F. Carrier & Co, dry goods
			167	1882 Joseph S. Langlois, shoemaker
			169-173	1889 McCorkell's Bakery
			161	1902 F.-X.-M. Laflamme, vaisselle
			157-159	1904 Emile Jacot, horloger, bijoutier
			155	1927 Marceau & Cie ; Ltée ; nouveautés
	1867-1879	(75) 209-211		
S.S. Kresge's Co. Ltd	1931-[1939]	175-181	175-177	Librairie Langlais Ltée (18..-1930)
J.-A. Langlais libraire / Librairie Langlais Ltée	Pré 1873-1930	(61)175-177		
	1931-[1939]	237-239	239	1930 Marceau & fils, meubles
			237	1930 Guilmette, Mme Joseph, chapeaux pour dames
Myrand & Pouliot Ltée, nouveautés	1888-1932	205-215	213	1887 vide ; 1886 résidence privée
			219 /215	1893 Gervais & Hudon, march. de musique
			205	1904 Les Quatre saisons, nouveautés
			207	1904 Bertrand & Gauvin, nouveautés

Entreprise de commerce de détail et domaines d'activité	Années d'activité n- [1939]	Adresses n-[1939]	Adresses antérieures	Dernière année d'occupation des prédécesseurs à l'adresse
Metropolitan Stores Ltd, specialty 5cts to $10.00 store	1932-[1939]	205-213	205-215	1931 Myrand & Pouliot, nouveautés
Syndicat de Québec Ltée	1886-1893 ; 1894-[1939]	207 ; 215-225	207	1885 Pelletier & Tardif , march. sèches
			225	1893 vide ; 1892 Delphis Drolet, nouveautés
			215	1933 vide ; 1932 Myrand & Pouliot, nouveautés
P.-T. Légaré, marchand de meubles /1923 La Cie [P.-T.]Légaré Ltée, fournitures pour maisons, pianos, radios, graphophones	1917-1922/ 1920-[1939]	239/ 142	239	1916 adresse absente
			142	1919 Dombrowski Frères Ltée, meubles et F. Simard & Cie enr. nouveautés
Federal 5,10,15 cts à $1.00 Store	1937-[1939]	290	290	290 Cf People
People 5 to $1.00 store	1930-1936	290 ; 290½	290½	1929 local absent
United 5-10-15 cts to $1.00 store of Canada	1935-[1939]	308	308	1934 cf Consolidated
Consolidated Stores Ltd 5 to $1.00	1934-1934	308	308	1933 American Store
American Store 5 to $1.00	1930-1933	308	308	1929 Inernational Cash & Credit Co
De la Couronne près St-Joseph				
Woodhouse & Cie, meubles	1936-[1939]	63-67	63-67	1935 vide
People Chain stores	1932-1934	63-67-69	63-69	1931 Steel Chain Stores
L. R. Steel Consolidated / Steel Chain Stores	1920-1931	63-69	63-69	1919 : 63 Singer ; 65 & 67 résidences ; 69 English & Scotch Woolen Co
St-Vallier				
S.S. Kresge's Co Ltd	1930-[1939]	732-736	732	1929 vide
F.W. Woolworth Co Ltd, 5-10-15 cts store	1919-[1939]	750-752 ; 746	752	1918 Louis Deschênes, march. de chaussures
			750	1919 vide
			746	1927 La maison Fortin, nouveautés
St-Jean				
G.D Farmer. Ltd	1938-[1939]	136-138	136-138	1937 vide
F.W. Woolworth Co Ltd, 5-10-15 cts store	1915-[1939]	206-212	206-210	1914 : 206 & 208 : Adamakis T. Ice cream parlor & rés. ; 210 vide.
			212	1928 Pension St-Jean
Zellers Ltd	1932-[1939]	228-232	228-232	1931 Schulte United Ltd
Schulte United Ltd	1930-1931	228-232	228-232	1929 vide
S.S. Kresge's Co Ltd	1930-[1939]	248-250 ; 247	248-250	1929 vide
			247	1938 Janine enr., lainage et lingerie
People 5 to $10.00 store	1933-[1939]	322 ; 324-328	326-328	American Store Ltd
			324	1937 vide
American Store Ltd	1932-1932	326-328	326-328	1931 Steel Chain Stores
L. R. Steel Consolidated / Steel Chain Stores	1920-1931	326-328	326-328	1919 Subdivisé 322 résidence, 324 sculpteur et 328 libraire Aubé.
			322	1928+ La mode parisienne

Sources : Tableau construit à partir de la répartition par adresses des occupants dans les Annuaires de la ville de Québec (Marcotte, Cherrier, etc.) de 1873 à 1939. L'expression « n-[1939] » indique la première année de présence dans les annuaires (généralement fin mai, date de mise à jour des informations) et l'année 1939 indique que cette présence se poursuit toujours en 1939 ou s'y termine dans le cas d'une année antérieure. Les adresses correspondent aux adresses civiques occupées en fin de période ou pendant l'ensemble de la période ; les adresses antérieures indiquent celles correspondant aux occupations antérieures, alors que la « dernière année d'occupation… » présente la dernière année de présence de l'occupation antérieure et le nom de l'ancien occupant. Les numéros civiques entre parenthèses correspondent à ceux en vigueur avant la renumérotation de 1875. Ces deux informations permettent de préciser à un an près les agrandissements dans des locaux contigus ou la construction de nouveaux édifices, de même que les occupants des locaux déplacés par l'opération.



Holt Renfrew & Co. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.-E. Livernois)

Cette nouvelle réalité provoque la disparition de la plupart des autres magasins de nouveautés, mais n'empêche pas tout au contraire l'introduction à compter des années 1920 d'un nombre considérable (une cinquantaine en 1939) de boutiques de vêtements tout faits et de confection pour femmes ou pour hommes, de mercerie, de lingerie et de chapeaux, parmi lesquelles des noms bien connus font surface : Maurice Pollack, une partie des activités de J.-B. Laliberté, Norman (Pedvis), Reitman's, D'Allaird's. Leur éclosion à Québec doit beaucoup à une forte communauté juive qui fait son apparition dans ce domaine au début du siècle et se manifeste en grand nombre dans de petits établissements souvent annoncés sous des identifications neutres et multiples, malgré des propriétaires apparentés (les Schwartzbard, Liebling, Pollack, Leibovitz, Pedvis, Hendler, Guttman, par exemple), en déplacements fréquents de locaux en locaux. Même s'il existe des manifestations surtout orales et voilées d'hostilité envers les établissements de la communauté, cela ne les empêche pas, semble-t-il, de prospérer et de contribuer avec les magasins à rayons à rendre accessible la mode des années 1930[209]. La clientèle féminine devient déterminante et la forte croissance des salons de coiffure en confirme l'importance.

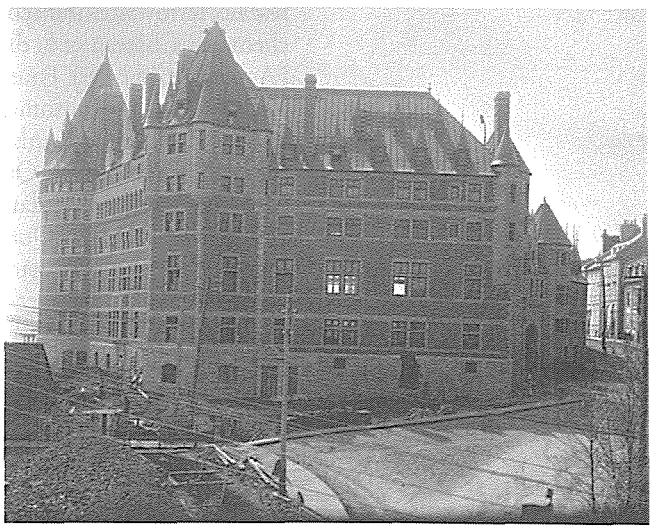
Le portrait commercial de la rue Saint-Joseph se renforce dans les années 1930 par l'ajout de plusieurs magasins d'escompte (5-10-15) au Woolworth déjà présent depuis 1901, de commerces liés à l'automobile dans les années 1920, de magasins d'articles et vêtements usagés et d'établissements offrant les nouveaux appareils électriques (radios, appareils ménagers). Déjà beaucoup de grossistes ont des bureaux et des salles de montre sur cette rue et deux édifices structurant viennent occuper l'emplacement du marché Jacques-Cartier incendié en 1911 : l'hôtel Saint-Roch au nord, puis au sud l'édifice du siège social de la Quebec Railway, Light, Heat & Power Co qui abrite également de nombreux bureaux professionnels, financiers et commerciaux. Tous ces éléments consolident la vocation de la rue Saint-Joseph comme centre commercial de Québec.

Une ville touristique en devenir

Depuis le régime français, des visiteurs et voyageurs n'ont pas manqué de souligner dans leurs récits le caractère exceptionnel du site et de la ville de Québec. Certains ont été publiés en volumes, d'autres dans des magazines britanniques ou américains[210]. Il faut plus pour développer une ville à vocation touristique : des moyens de transports efficaces et des lieux d'hébergements de capacité suffisante pour accueillir plus que les voyageurs d'affaires ou d'institutions publiques dont les déplacements sont liés à leurs activités professionnelles. Avant l'arrivée du chemin de fer en 1879, les hôtels Blanchard, à la Basse-Ville, Henchey's et Saint-Louis (Russell), à la Haute-Ville, rendent ce service aux voyageurs[211]. À la faveur de l'arrivée des premiers trains, quelques autres établissements s'ajoutent timidement dans les années 1880.

Toutefois, l'acquisition par le Canadien Pacifique en 1885 du QMO&O introduit une intervenant à Québec qui termine cette même année la construction de son transcontinental dans l'Ouest et dont le vice-président William Cornelius Van Horne découvre rapidement dans les Rocheuses les mérites de la construction d'hôtels sur des sites exceptionnels, soit comme étapes de restauration et d'hébergement en traversant les passes en montagne et moyen de faire des économies sur le halage d'un wagon restaurant, soit comme hôtel touristique près de sources d'eau chaude de Banff en 1887, soit la même année pour un hôtel de première classe à Vancouver pour la clientèle orientale et maritime, soit enfin trois ans plus tard un établissement rustique au lac Louise[212].

Pendant ce temps, entre 1880 jusqu'au début des années 1890, plusieurs projets de grand hôtel à Québec (150 à 250 chambres) voient le jour, souvent inspirés, comme celui proposé par Willis Russel de 1881 à 1883, par la vocation antérieure du site du château Saint-Louis et localisés le plus souvent à cet endroit ou, tout près, à celui du parc Montmorency qui avait remplacé l'ancien Parlement incendié en 1883[213]. Le dernier en lice d'un « Fortress Hotel » sur ce dernier site prend de la vigueur en 1889, à l'instigation d'un groupe d'hommes d'affaires locaux, et se rend jusqu'aux plans d'architecte et au financement avant d'être abandonné en 1891[214]. À la suite de cet échec, la ville de Québec offre en janvier 1892 une exemption de taxe de 10 ans pour un hôtel de 150 chambres et plus, coûtant plus de 150 000$ et construit à l'intérieur des murs de la Haute-Ville. Cela ouvre des perspectives intéressantes pour une nouvelle entreprise, la Château Frontenac Company, contrôlée à titre personnel par des membres du conseil d'administration du Canadien Pacifique (CP), dont Van Horne est devenu entre-temps le président. Le même architecte qui avait conçu Banff comme première manifestation du style Château, Bruce Price, se voit confier par Van Horne, la conception d'un hôtel monumental sur un site tout aussi exceptionnel et, de plus, déjà occupé 50 ans plus tôt par un château.



Château Frontenac en construction, vers 1893. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

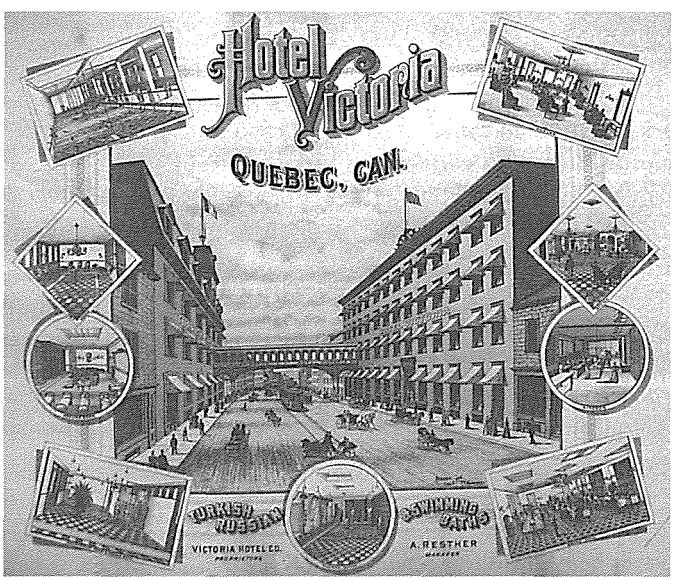
Le projet s'inscrivait dans la continuité de l'approche du CP dans l'Ouest et éteignait une obligation envers le gouvernement provincial héritée par le CP du chemin de la rive nord en 1885, restée en suspens[215]. Ouvert le 18 décembre 1893, le Château Frontenac ajoute 170 chambres aux ressources d'hébergement de Québec, projette une image qui symbolise la ville de Québec à travers le monde et devient en lui-même une attraction touristique. Pour le CP qui l'incorpore au bout de cinq ans dans ses filiales, le Château Frontenac devient un maillon important de son exploitation ferroviaire transcontinentale, tout en permettant une jonction avec ses opérations maritimes. Dès le départ, son opération paraît

rentable, mais tenant compte des investissements importants requis pour sa construction et ses agrandissements progressifs entre 1897 et 1926, les revenus générés directement s'ajoutent à des retombées indirectes considérables sur l'affluence ferroviaire du CP, sur la visibilité internationale de l'entreprise, sur sa reconnaissance dans la communauté lors des événements sociaux, politiques et culturels qui s'y déroulent[216].

S'il est clair que le tandem Château Frontenac et Canadien Pacifique provoque un développement accéléré d'une industrie touristique à Québec, d'autres facteurs l'alimentent, notamment la fréquentation considérable de Sainte-Anne de Beaupré depuis les années 1880, la consolidation de 1900 à 1925 des autres réseaux ferroviaires transcontinentaux desservant Québec apportant également des clients au Château et la diffusion de guides et de publicités touristiques à travers l'Amérique du Nord. Pour contrer le caractère saisonnier des activités touristiques (été et début de l'automne), le Château et le CP participent à des campagnes publicitaires et à l'organisation d'événements et d'activités mettant en valeur les richesses hivernales de Québec et de la région, telles le Carnaval de 1894 et le développement du ski dans les années 1920[217]. Si le Château Frontenac trône au sommet des hôtels de Québec, il n'inhibe pas l'apparition et la croissance d'autres hôtels : l'année de son ouverture en 1893, Québec en compte 8 autres d'importance avec le Blanchard et le St-Louis et, 10 ans plus tard en 1903, 10 de plus dont le Victoria et, 20 ans plus tard, 8 de plus pour un total de 27[218]. Des maisons de chambres servent également la clientèle touristique tout comme les restaurants des hôtels et quelques autres tables[219].



Hôtel Saint-Roch.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J.-E. Livernois)



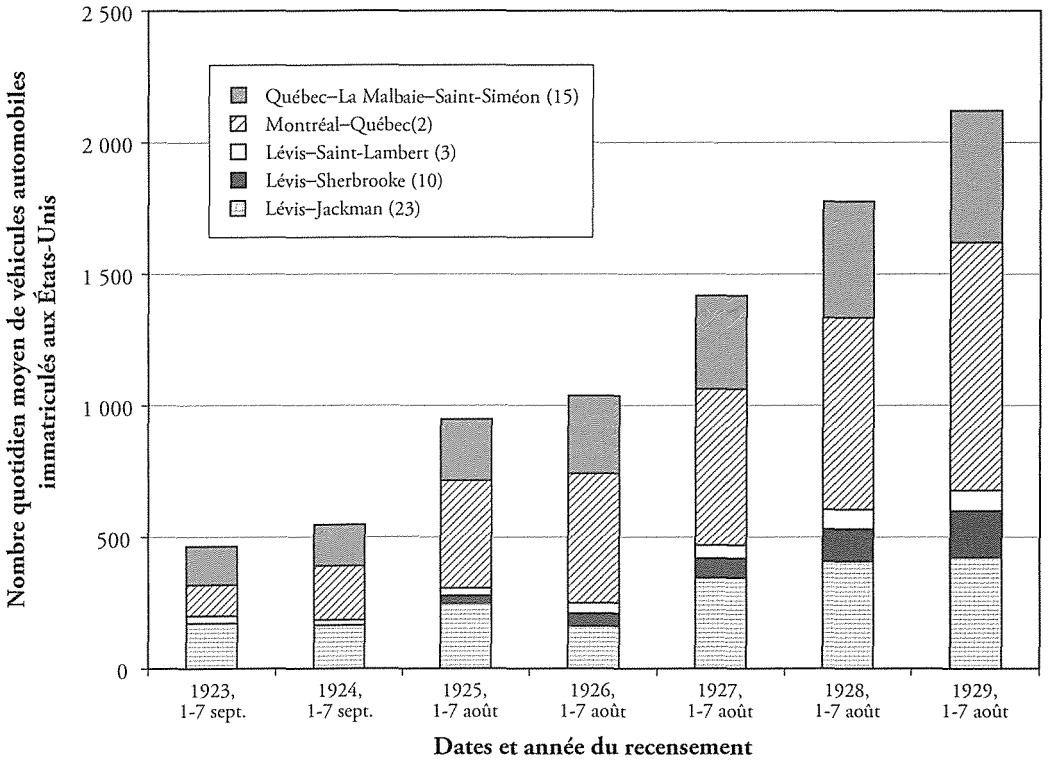
Affiche Hôtel Victoria.
(Bibliothèque et Archives Canada, C-041204)

Lorsque les premiers véhicules automobiles roulent dans les rues étroites de Québec à la fin de la décennie 1900, l'événement étonne, mais apporte, au cours des décennies 1910-1920, des investissements importants du ministère provincial de la Voirie dans les « bons chemins », qui vont permettre d'attirer les touristes américains. La région de Québec commencera dans les années 1920 à recevoir ces touristes en nombre très croissant comme le révèlent les recensements annuels de circulation conduits au début de septembre ou d'août par le ministère de la Voirie de 1923 à 1929, en pleine saison touristique[220]. La figure 13.13 confirme l'importance de cette croissance qui passe d'un peu moins de 500, en 1923, dépasse 1 000 en 1926 et 2 000 en 1929, tant de la rive sud par Lévis-Jackman que de la rive nord en provenance de Montréal . Globalement, la circulation automobile sur ces routes se multiplie par 5 entre 1920 et 1923 et à nouveau de 1923 à 1929. Les voitures immatriculées aux États-Unis représentent en moyenne environ 20 % de la circulation totale de 1923 à 1929 (sauf 27 % en 1929), mais atteignent autour de 45 % sur la Lévis-Jackman, augmentent de 15 % en 1923 à près de 36 % pour Montréal-Québec sur la rive nord, de 18 % à près de 33 % pour la côte de Beaupré et Charlevoix. Les Canadiens d'autres provinces ne représentent qu'une faible portion de cette circulation et n'atteint pas 5 % à son maximum en 1929 ; ils arrivent principalement par Montréal.

Cette clientèle touristique américaine se retrouve dans les institutions hôtelières de la région et de la ville dont les activités ne sont pas recensées systématiquement avant 1938. Un relevé de 1926 des principaux hôtels de la province en dénombre 14 à Québec avec un total 1 575 chambres (dont 900 pour le Château Frontenac), comparés à 23 à Montréal pour 3 144 chambres (dont 1 008 du Mount Royal et 650 du Windsor)[221]. Par rapport à sa population Québec dispose de 3 fois plus de chambres que Montréal, un surplus sans doute explicable par la clientèle touristique. Dans la région, il faut inclure également les 530 chambres des 17 hôtels de Sainte-Anne de Beaupré. Même si un bilan semblable n'est pas disponible pour les années suivantes, il est clair qu'à la fin des années 1920 et au cours des années 1930, plusieurs hôtels de taille moyenne à Québec agrandissent très substantiellement leur établissement : les Saint-Roch et Victoria passent de 75 en 1926 à 250 dans les années 1930, le Saint-Louis et le Château Champlain sont cotés à 200 chambres, le Clarendon triple ses chambres à 150[222]. À ces hôtels, il faut ajouter des hôtels petits et moyens, des maisons de chambres et des restaurants qui accueillent quelque 200 à 500 000 touristes américains selon des estimations contemporaines difficiles à confirmer, apportant des retombées de 5 à 10 millions de dollars[223]. Même si la circulation touristique diminue fortement pendant la Grande Dépression, l'industrie paraît solidement implantée à Québec et dans la région.

Figure 13.13

Moyenne quotidienne de la circulation automobile immatriculée aux États-Unis sur les principales voies d'accès à Québec, selon les recensements du ministère de la Voirie, 1923-1929



Sources : Annuaires statistiques de la Province de Québec et Bulletin officiel du ministère de la Voirie, 1923-1929. Le chiffre entre parenthèse à côté du nom de chaque voie d'accès correspond au numéro de la route à cette époque.

* * *

Autant la transition pour Québec d'une économie fondée sur le commerce du bois avec la Grande-Bretagne à une autre appuyée par des activités industrielles se passe difficilement, autant le déclin des activités manufacturières traditionnelles, perceptible dans le cuir et la chaussure dès les années 1920 et accentué pendant la Grande Dépression, pose un défi majeur aux élites québécoises. La recherche d'alternatives commence à livrer des résultats qui pourront aider à prendre la relève : une percée timide encore dans le tourisme, l'assurance et le commerce de détail, mais surtout une expansion des activités institutionnelles à vocation régionale et celles à portée provinciale liées au statut de capitale.

14

Capitale provinciale et institutions urbaines



Vue aérienne de la Colline parlementaire à Québec,1937.
(Archives de la ville de Québec, nº 19154, Photo W.B. Edwards inc.)

À la Confédération, un nouveau système politique consolidait et transformait les institutions mises en place dans les 25 années précédentes. Deux Parlements, l'un fédéral et l'autre provincial, et deux administrations publiques correspondantes assumaient la gestion publique dans des champs de responsabilité bien établis. Des administrations municipales sous supervision provinciale continuaient de remplir les fonctions politiques et administratives locales, tout particulièrement la ville de Québec et les municipalités rurales environnantes. Présentes à ces trois paliers, des élites politiques nationales et locales se sont réparties dans les nouveaux Parlements fédéral et provincial et dans les conseils municipaux.

Les débats et les conflits d'avant 1867 avaient démontré l'importance pour le développement d'une région des décisions prises dans les instances politiques et la nécessité de la meilleure représentation possible pour défendre les intérêts de la région dans un contexte de concurrence sur les grands dossiers. Le défi pour Québec consistait à conserver son influence tant dans le nouveau Parlement fédéral d'Ottawa que dans celui de Québec, redevenue capitale provinciale, en dépit d'une marginalisation de son économie et d'une stagnation de sa croissance démographique. D'autres pôles politiques et économiques en forte croissance menacent sa position traditionnelle : Montréal, l'Ontario et l'Ouest viendront finalement amenuiser son influence, alors que les élites québécoises tentent de contrecarrer ces tendances profondes qui jouent en défaveur de Québec.

Pouvoir politique de la région de Québec au fédéral et au provincial : la représentation et l'influence

Au moment de la Confédération, plusieurs leaders conservateurs de premier plan dominent la scène politique de la région et participent très activement à la mise en place des nouvelles institutions. Pour former le nouveau gouvernement provincial, Joseph-Édouard Cauchon, alors maire de Québec, est invité à former un premier cabinet. Dans la perspective de la région, son échec se trouve compensé néanmoins par le succès de P.-J.-O. Chauveau, député du comté de Québec, grâce à l'appui des dirigeants fédéraux du parti, John A. Macdonald, George-Étienne Cartier et Hector Langevin. La région est ainsi représentée au cabinet par le nouveau premier ministre et par George Irvine[1].

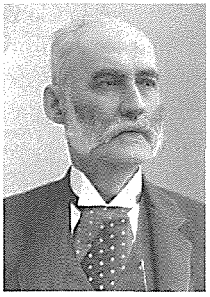
Possible jusqu'en 1874, le double-mandat permet à plusieurs des conservateurs de la région de cumuler une représentation à Ottawa et à Québec : ce sera le cas de Cauchon, de Chauveau et de Simard, mais aussi de Langevin, ancien maire de Québec et député provincial et fédéral de Dorchester, puis provincial de Québec-Centre à compter de 1871 (voir tableaux 14.1 et 14.2). Langevin devient le principal leader des conservateurs au Québec après le décès de Cartier en 1873 et jouera un rôle majeur dans les enjeux régionaux de Québec relevant du gouvernement fédéral, surtout pendant que les conservateurs de Macdonald sont au pouvoir de 1878 à 1891, au ministère des Travaux publics et cela même s'il



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), député et premier ministre du Québec (1867-1873) vers 1870.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Notman)



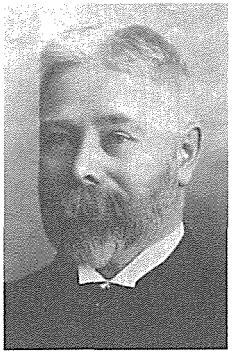
Pierre Garneau (1823-1905), homme d'affaires, député et ministre provincial.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Joseph Shehyn (1829-1918), homme d'affaires, député et ministre provincial, vers 1890.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy & cie)



Louis-Alfred Létourneau (1873-1938), homme d'affaires et député provincial.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Félix Carbray (1835-1907), homme d'affaires et député provincial.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Lomer Gouin (1861-1929) avocat, député de Portneuf et premier ministre du Québec (1905-1920), vers 1910.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy & cie)



Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), avocat, député de Montmorency et premier ministre du Québec (1920-1935), vers 1930.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec. Photo Montminy & cie)

représente une circonscription fédérale hors de la région (Trois-Rivières). Derrière Langevin se profile discrètement, mais lourdement l'entrepreneur et trésorier du parti, Thomas McGreevy, député pendant près de 30 ans du comté de Québec-Ouest[2].

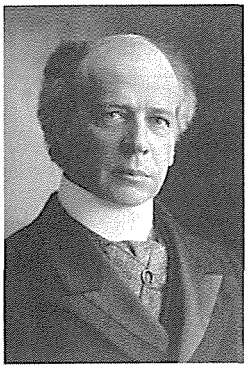
Tableau 14.1

Représentation à l'Assemblée législative de la région de Québec, 1867-1939

Saint-Sauveur	Québec-Est	Québec-Centre	Québec-Ouest	Québec-Comté	Montmorency	Portneuf
Voir Q-Est	Jacques-Philippe Rhéaume 1867-1873 (C)	Georges-Honoré Simard 1867-71 (C)	John Hearn 1867-1877 (C)	P.-J.-O. Chauveau 1867-73 (C)	Jos.-Édouard Cauchon 1867-74 (C)	Praxède LaRue 1867-78 (C)
	C.-A.-P. Pelletier 1873-74 (L)	Hector –Louis Langevin 1871-74 (C)	Richard Alleyn 1877-78 (C)	Pierre Garneau 1873-78 ; 1881-86 (C)	Auguste-Réal Angers 1874-78 (C)	François Langelier 1878-81 (L)
	Pierre-Vincent Valin 1874-75 (C)	Ferd. Rinfret dit Malouin 1874-92 (C ; L)	Arthur H. Murphy 1878-81 (L)	David-Alexander Ross 1878-81 (L)	Charles Langelier 1878-81 ; 1890-92 (L)	Jean-Docile Brousseau 1881-86 (C)
	Joseph Shehyn 1875-1900 (L)		Félix Carbray 1881-1886 (C)	Thomas Chase-Casgrain 1886-90 (C)	Ls-Georges Desjardins 1881-90 (C)	Jules Tessier 1886-1903 (L)
Simon-Napoléon Parent 1890-1905 (L)		Victor Châteauvert 1892-97 (C)	Owen Murphy 1886-1892 (L)	Charles Fitzpatrick 1890-96 (L)		
	Jules-Alfred Lane 1900-04 (L)	Amédée Robitaille 1897-1908 (L)	Félix Carbray 1892-1900 (C)	Némèse Garneau 1897-1901 (L)	Thomas-Chase Casgrain 1892-96 (C)	Damase-E. Naud 1904 (C)
Charles-Eugène Côté 1905-1909 (L)	Albert Jobin 1904-1908 (L)		John Gabriel Hearn 1900-04 (L)	Cyrille-F. Delâge 1901-16 (L)	Edouard Bouffard 1896-1900 (C)	Edouard-A. Panet 1904-08 (L)
Joseph-Alphonse Langlois 1909-16 (O)	Louis-Alfred Létourneau 1908-1927 (L)	Eugène Leclerc 1908-1916 (L)	John Charles Kaine 1904-15 (L)		Louis-Alexandre Taschereau 1900-36 (L)	Lomer Gouin 1908-20 (L)
Arthur Paquet 1916-23 (L)		Lawrence-Arthur Cannon 1916-23 (L)	Martin Madden 1916-1926 (L)	Aurèle Leclerc 1916-23 (L)		
Pierre Bertrand 1923-27 (O)		Pierre-Vincent Faucher 1923-1927 (C)		Ludger Bastien 1924-27 (C)		Edouard Hamel 1920-27 (L)
Charles-Édouard Cantin 1927-31 (L)	Oscar Drouin 1928-35 (L)	Jos-O. Samson 1927-1935 (L)	Joseph I. Power 1927-35 (L)	Jos-Ephraïm Bédard 1927-1934 (L)		Pierre Gauthier 1927-35 (L)
Pierre Bertrand 1931-39 (C-UN)				Francis Byrne 1935-36 (L)		
	Oscar Drouin 1935-44 (ALN ; UN)	Philippe Hamel 1935-39 (ALN ; UN)	Charles Delagrave 1935-44 (L)	Adolphe Marcoux 1936-39 (UN)	Jos.-Félix Roy 1936-39 (UN)	Bona Dussault 1935-39 (ALN-UN)

(C) conservateur ; (L) et tramé libéral ; (O) ouvrier ; (ALN) Action libérale nationale ; (UN) Union nationale

Sources : Site web de l'Assemblée nationale du Québec (http ://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/index.html)



Wilfrid Laurier (1841-1919) député de Québec-Est et premier ministre du Canada de 1896 à 1911, vers 1897. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Lyonde)



Adolphe-Philippe Caron (1843-1908) député et ministre, vers 1885. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'emprise conservatrice sur la région de Québec subit plusieurs contrecoups dans les années 1870 au point où la région tourne complètement libérale dans le seconde moitié de cette décennie, dans le contexte du gouvernement libéral provincial d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière, arrivé au pouvoir suite au « coup d'État » du lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just. Au niveau fédéral, l'avancée libérale débute dans Portneuf en 1872, se poursuit en 1873 dans Québec-Centre avec Cauchon, puis l'année suivante dans Québec-Est par l'élection sans opposition du grossiste libéral Isidore Thibaudeau, qui a démissionné du Conseil législatif pour s'y présenter. Quelque mois après son célèbre discours sur le libéralisme politique, prononcé à Québec le 26 juin 1877, qui le propulse à avant-scène politique fédérale, Wilfrid Laurier est battu dans Drummond-Arthabaska, lors d'une élection partielle rendue nécessaire par son entrée au cabinet fédéral. Thibaudeau démissionne alors pour lui ouvrir le comté de Québec-Est que Laurier emporte de chaude lutte en novembre et qu'il conservera pendant 41 ans jusqu'à sa mort en 1919[3]

Même si Laurier se retrouve dans l'opposition en 1878, l'affaire Riel en 1885, l'accession de Laurier à la direction du Parti libéral fédéral en 1887 et sa prise de pouvoir, en 1896, consolident la position du parti dans la région. À cette élection, seul Montmorency échappe aux libéraux et à la machine électorale du premier ministre Laurier, devenue dominante dans la région pour les 15 années suivantes. Un mouvement semblable se produit au provincial dans les suites de l'affaire Riel et provoque un réalignement des forces politiques avec le regroupement de conservateurs nationalistes (en particulier de Pierre Garneau) et des libéraux dans le gouvernement national d'Honoré Mercier au pouvoir de 1887 à 1891. Après un intermède conservateur à la chute de Mercier, l'élection de 1897 ramène au pouvoir un gouvernement libéral modéré appuyé par Laurier sous la direction de Félix-Gabriel Marchand avec comme principal représentant de la région à titre de commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, Simon-Napoléon Parent, avocat, député de Saint-Sauveur depuis 1890 et maire de Québec depuis 1894, et avec Joseph Shehyn comme ministre sans portefeuille[4]. Le décès prématuré de Marchand en septembre1900 et l'appui clair de Laurier ouvrent la voie à Parent au poste de premier ministre et à une victoire électorale quasi complète au Québec en décembre, soit 67 élus sur 74 comtés, qui inclut tous les comtés de la région de Québec.

Ainsi, de 1900 à 1905, les premiers ministres du Canada et du Québec représentent des comtés de la région de Québec. Le remplacement forcé de Parent en 1905, sous la pression de graves divisions internes, par Lomer Gouin interrompt momentanément cette situation, jusqu'à l'élection du montréalais Gouin dans Portneuf, son comté d'origine, en 1908 et sa fin en 1911 par la perte du pouvoir de Laurier[5]. Par la suite, les premiers ministres provinciaux Gouin, puis Taschereau à compter de 1920, représentent encore la région à ce titre jusqu'au départ de dernier en 1936. Au fédéral, le décès de Laurier en 1919 s'accompagne d'une importante perte de prestige pour la région, compensée en grande partie par son

remplacement dans Québec-Est par Ernest Lapointe, un des artisans avec ses collègues québécois de la victoire de Mackenzie King à la direction du Parti libéral et en route pour une position bien établie de principal lieutenant du Québec et de ministre influent dans les cabinets libéraux suivants[6].

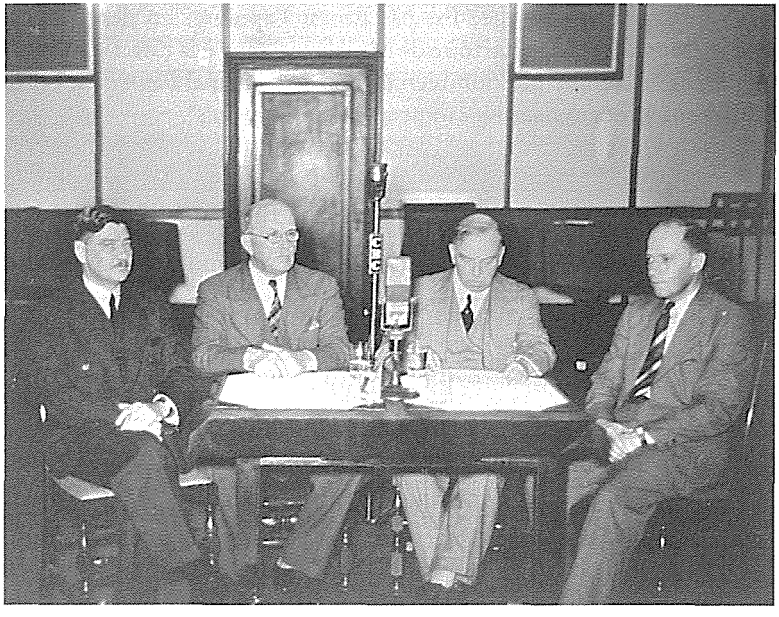
Tableau 14.2

Représentation à la Chambre des Communes de la région de Québec, 1867-1939

<table>
<tr><th>Québec-Est</th><th>Québec-Centre / Québec-Sud</th><th>Québec Ouest / Qc Ouest-Sud</th><th>Québec-Comté</th><th>Montmorency (etc)</th><th>Portneuf</th></tr>
<tr><td>Pierre-Gabriel Huot 1867-69 (C)</td><td>Georges-Honoré Simard 1867-72 (C)</td><td rowspan="3">Thomas McGreevy 1867-92 ; 95-96 (C)</td><td>P.-J.-O. Chauveau 1867-74 (C)</td><td>Joseph-Édouard Cauchon 1867 (C)</td><td>Jean-Docile Brousseau 1867-72 (C)</td></tr>
<tr><td>Adolphe Guillet dit Tourangeau 1869-74 (Ind-C)</td><td>Joseph-Édouard Cauchon 1872-77 (L)</td><td rowspan="2">Adolphe-Philippe Caron 1874-91 (C)</td><td>Jean Langlois 1867-78 (C)</td><td rowspan="3">Esdras-Alfred De St-Georges 1872- 91 (L)</td></tr>
<tr><td>Isidore Thibaudeau 1874-77 (L)</td><td>Jacques Malouin 1877-82 (Ind-L)</td><td>Pierre-Vincent Valin 1878-80 ; 80-87 (C)</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Wilfrid Laurier 1877-1919 (L)</td><td>Joseph-Guillaume Bossé 1882-87 (C)</td><td>Auguste-Réal Angers (C) 1880</td></tr>
<tr><td rowspan="2">François-C. Langelier 1887-98 (L)</td><td>Jules-Joseph-Taschereau Frémont 1891-96 (L)</td><td>Charles Langelier 1887-91 (L)</td></tr>
<tr><td>John Hearn 1892-95 (C)</td><td>Charles Fitzpatrick 1896-06 (L)</td><td>Joseph-Israël Tarte 1891-92 (L)</td><td>Arthur Delisle 1891-96 (C)</td></tr>
<tr><td>Albert Malouin 1898-05 (L)</td><td>Richard Reed Dobell 1896-1902 (L)</td><td>Larenzo Robitaille 1906-08 (L ind.)</td><td>Arthur-J. Turcotte 1892-96 (C)</td><td>Henri-Gustave Joly de Lotbinière 1896-1900 (L)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Arthur Lachance 1905-17 (L)</td><td>William Power 1902-08 ; (L)</td><td>Joseph-Pierre Turcotte 1908-11 (L)</td><td>Thomas Chase-Casgrain 1896-1904 (C)</td><td rowspan="3">Michel-Siméon Delisle 1900- 30 (L)</td></tr>
<tr><td>William Price 1908-11 (C)</td><td>Louis-Philippe Pelletier 1911-14 (C)</td><td>Georges Parent 1904-11 (L)</td></tr>
<tr><td>William Power 1911-17 (L)</td><td>Thomas Chase-Casgrain 1914-1917 (C)</td><td>J.-David-Rodolphe Forget 1911-17 (C)</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Ernest Lapointe 1919-42 (L)</td><td rowspan="4">Charles-Gavan Power 1917-55 (L)</td><td rowspan="2">Georges Parent 1917-30 (L)</td><td>Henri-Edgar Lavigueur 1917-25 (L)</td><td>Pierre-François Casgrain 1917-25 (L)</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Henri-Edgar Lavigueur 1925-30 (L)</td><td>Jules Desrochers 1930-35 (C)</td></tr>
<tr><td>Maurice Dupré 1930-35 (C)</td><td colspan="2">Charles-Napoléon Dorion 1930-35 (C)</td><td>Lucien Cannon 1935-36 (L)</td></tr>
<tr><td>Charles-Eugène Parent 1935-57 (L)</td><td colspan="2">Wilfrid Lacroix 1935-58(L)</td><td>Pierre Gauthier 1936-62 (L)</td></tr>
</table>

(C) conservateur ; (L) et tramé libéral ; (Ind.) indépendant.

Sources : site web du Parlement du Canada : http ://www.parl.gc.ca/common/SenatorsMembers.asp ?Language=F



Ernest Lapointe (1876-1941) et Charles Gavan Power (1888-1968) à gauche, tous deux avocats et députés fédéraux. (Bibliothèque et Archives Canada, C-016770)



Georges Parent (1879-1942), avocat et député fédéral. (Bibliothèque et Archives Canada, PA-047668)

L'action politique des représentants de la région demeure fortement reliée à la politique municipale et plusieurs d'entre eux y ont été impliqués à titre de maire à un moment ou l'autre de leur carrière. Les dossiers d'intérêt régional débattus dans les instances politiques peuvent bénéficier des interventions d'un ensemble de politiciens très influents et bien placés, surtout lorsque l'affiliation des gouvernements concorde avec celle des principaux représentants de la région : ce sera le cas en particulier dans les quelques années qui suivent la Confédération et généralement sous les administrations libérales provinciales de Joly, Mercier, Parent, Gouin et Taschereau et les administrations libérales fédérales de Laurier surtout et de Mackenzie King par Ernest Lapointe. Dans les dossiers économiques (chemins de fer, port de Québec, Banque Nationale), ces liens jouent un rôle déterminant.

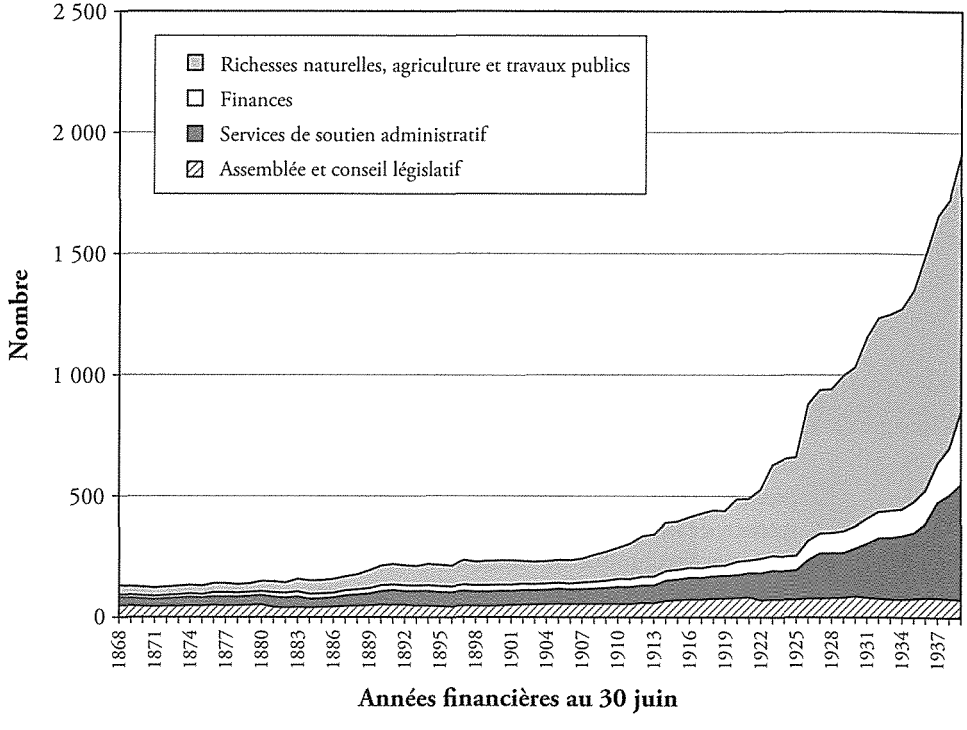
La Capitale provinciale : une petite administration en forte croissance au XX^e siècle

La représentation politique de la région de Québec participe à un nouveau gouvernement provincial créé par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) de 1867 avec Québec comme capitale comme le prévoit l'article 68. Le statut de capitale s'exprime dans des institutions législatives (Assemblée, Conseil et leurs employés : articles 71-87) et dans un pouvoir exécutif (articles 58-68), comprenant un lieutenant-gouverneur et un cabinet des ministres encadrant un groupe de fonctionnaires permanents, au travail dans des édifices destinés aux affaires publiques. Quelque 130 emplois en découlent, dont près d'une cinquan-

taine pour l'Assemblée et le Conseil et un peu plus de 80 dans 8 départements dirigés par 6 ministres conformément à l'article 63. Comme les fonctionnaires de la province du Canada qui travaillaient dans les domaines qui ne sont pas de responsabilité exclusivement provinciale (articles 92 et 93) continuent leurs fonctions dans l'administration publique fédérale (article 130), la nouvelle administration provinciale ne rapatrie à Québec qu'une trentaine d'employés, principalement 18 des Terres de la Couronne, 5 de l'Agriculture et des Travaux publics, 4 du Secrétaire et du Registraire provincial, 3 de l'Instruction publique et 1 du Procureur général. Il faut donc pourvoir rapidement à l'engagement d'une cinquantaine d'employés, tant quelques sous-ministres que des commis et des messagers, pour compléter les effectifs des ministères : une véritable « chasse aux emplois » au dire des contemporains sous l'empire du patronage[7].

Figure 14.1

Nombre d'employés permanents des ministères et de la Législature du Québec, 1868-1939



Source : d'après les comptes publics de la Province de Québec au 30 juin de 1868 à 1939, publiés dans les Documents de la session de la Province de Québec.

Dans les quarante années suivantes, la croissance de la fonction publique permanente reste très limitée (figure 14.1[8]). Ainsi de 1867 à 1907, le nombre d'employés du Conseil et de l'Assemblée oscille entre 40 et 55, alors que celui des employés des ministères, après une légère diminution dans les années qui suivent immédiatement la Confédération, se maintient à moins de 90 jusqu'au début des années 1880. Par suite, l'administration conservatrice de J.-A. Chapleau, au pouvoir de 1879 à 1882, ajoute une vingtaine de fonctionnaires aux ministères et celle libérale-nationale d'Honoré Mercier de 1887 à 1891 un quarantaine de plus, portant le total à un peu moins de 170[9]. Jusqu'au début de l'administration de Lomer Gouin, l'augmentation demeure très faible pour un total de 181 en 1906.

Les salaires payés aux employés permanents des ministères et des chambres varient entre 140 et 200 000 $ par année de 1868 à 1888 et atteignent, à la fin du gouvernement Mercier en 1891, 255 000 $ pour s'installer à un palier de moins de 270 000 jusqu'en 1905[10]. Ces versements en salaire à des fonctionnaires, résidant à quelques exceptions près (certains ministres) à Québec et dans la région immédiate, représentent 6 à 7 % du total des dépenses courantes du gouvernement provincial et une retombée non négligeable dans l'économie de la ville, directement attribuable au statut de capitale. La présence gouvernementale en personnel et salaires ne se limite pas aux fonctionnaires permanents des ministères et à un nombre important de personnel occasionnel, mais comprend également des services gouvernements décentralisés au même titre que les villes de Montréal et des centres régionaux du Québec et qui s'y trouveraient même si la capitale avait été placée à Montréal. Ainsi, à Québec, le personnel du palais de justice, de la prison, du bureau d'enregistrement, du bureau d'immigration et d'un éventail d'institutions d'enseignement et de santé reçoit directement ou indirectement une rémunération à même les dépenses du gouvernement provincial en proportion de la population de la ville et de la région desservie par ces services.

Les administrations libérales de Lomer Gouin et d'Alexandre Taschereau, au pouvoir à Québec de 1905 à 1936, et la première administration de Maurice Duplessis de 1936 à 1939, vont donner une impulsion considérable au développement d'une fonction publique professionnelle, nombreuse et mieux rémunérée. En 12 ans de 1906 à 1918, le nombre d'employés permanents des ministères passe de 181 à 364, puis en 1926 à 800 et à nouveau en 1938 à 1 648, une conséquence de l'engagement d'ingénieurs civils, forestiers et miniers, d'agronomes, du personnel technique de soutien et des cadres impliqués dans la structuration en services formels de ministères en forte croissance, en particulier dans la mise en valeur des ressources forestières, minérales, halieutiques et hydrauliques, l'agriculture et la colonisation, la voirie, la santé, la muséologie et les archives. Les salaires versés aux fonctionnaires québécois connaissent une évolution parallèle à leur nombre, de près de 300 000 $ en 1906, à 650 000 $ en 1920, à 1 500 000 $ en 1927 et à 3 175 000 en 1939, une progression très rapide ininterrompue par la Grande Dépression et proportionnellement équivalente au total des dépenses

courantes du gouvernement (de 4 à 5 % environ). Le retombées directes en salaires deviennent considérables dans l'économie de la ville et de la région.

Vers une colline parlementaire : des édifices publics pour les fonctionnaires

Malgré sa petite taille d'origine, la nouvelle administration provinciale ne parvient pas à loger tous ses bureaux dans l'hôtel du Parlement délaissé par la Province du Canada en 1865 et doit louer des maisons des environs pour loger la plupart des ministères, une pratique déjà utilisée sous l'Union (tableaux 9.2 et 14.3). Seuls, la législature et le ministère de l'Agriculture et des Travaux publics peuvent y installer leurs employés. Cette situation sera décriée par la Commission du service civil dans son rapport de 1869 qui en constate les risques et les inconvénients importants, en particulier d'incendie et de destruction des documents officiels, de déplacements entre les maisons et édifices pour effectuer des transactions, du personnel supplémentaire requis en messagers et concierges et des coûts importants et récurrents de location et d'utilisation de ces locaux. La Commission recommande « d'ériger une bâtisse, dont la disposition intérieure aussi bien qu'extérieure, permettrait, sans s'écarter du dessin primitif de sa composition architecturale, de recevoir ultérieurement des additions qui pourraient être faites successivement, selon les exigences de l'époque, à mesure que les affaires publiques nécessiteraient un semblable agrandissement… » à un coût d'environ 150 000 $, récupéré à moyen terme par les économies sur les frais annuels de la location[11]. Probablement fortement sous-estimé, ce coût dépassait la capacité d'emprunter d'un gouvernement provincial, limitée par un budget annuel d'à peine 1,5 million $ et par la menace, persistante jusqu'en 1873, d'un endettement important résultant du partage de la dette de la Province du Canada[12].

Cette hypothèque levée, le gouvernement du Québec considère d'abord, en 1874 et 1875, la rénovation ou la reconstruction des casernes de Jésuites (sur le site de l'Hôtel de Ville actuel), libérées par le départ des troupes britanniques en 1871. Il débute des négociations avec le gouvernement fédéral pour les acquérir et fait préparer des plans à cet effet par Pierre Gauvreau, architecte du gouvernement. Le manque de solidité des murs fait abandonner la rénovation et le gouvernement et l'opinion publique hésitent à démolir, puis reconstruire sur le site. Une nouvelle option passe à l'avant-scène, celle d'une reconstruction à l'extérieur des murs sur les vastes propriétés fédérales des glacis des fortifications, rendues inutiles depuis le départ de l'armée britannique et sur le point d'être vendues et loties par le gouvernement fédéral à des fins résidentielles[13].

Tableau 14.3

Propriétés et édifices publics principaux utilisés pour l'administration publique provinciale à Québec et à Montréal, 1867-1939

Édifice en propriété ou loué	Adresse ou localisation	Fonction de l'administration centrale (initiale ou principale)	Année de construction ou d'acquisition	Location	Coût de construction et d'aménagement
Hôtel du Parlement	Parc Montmorency	Législature et ATP	1859-60		148 443
Propriété Sewell	St-Louis, 87 (face à l'Esplanade)	LG, CE, PG, RP	1854		20 758
Maison Hébert	Coin Haldimand , 5 & Mont Carmel, 18	Trésorier	[1868-1881]	560$/an	
Maison Caron	St-Louis, 41-43	SP et IP	[1868-1881]	1 300$/an	
Maison McGreevy (Kent House)	Coin Haldimand, 5 & St-Louis, 23-25	Terres de la Couronne	[1868-1881]	1 200$/an	
Maison Scott	Buade,	Imprimeur de la Reine	1873-	250$/an	
Spencer Wood		Résidence du Lieutenant-Gouverneur	1851-56 ; 1862-63		182 658
Parlement provincial « A »	Ailes sud, ouest et partie nord	Ministères (LG, CE, ATP, PG, RP,T,SP, IP & TC)	1877-1880+		507 843
	Aile est et pte nord	Législature ou « Palais législatif »	1882-1885+		1 111 319
	Annexes	Restaurant et chaufferie	1912-1916+		142 060
Bibliothèque et administration « B »		Bibliothèque & Voirie, CE, PG et IP	1910-1915+		789 965
Annexe Ste-Julie « C »		Automobiles et Revenu, Trésor, SP, PG	1922-1925+		1 464 575
Édifice d'Agriculture « D »	St-Augustin-Ste-Julie	Agriculture, pte Voirie, Revenu, stat. munic. Inprimeur du roi	1931-1933+		1 100 000
Édifice de la Voirie « E »	St-Augustin	Voirie, Mines, Chasses et Pêcheries, AMIC	1935-1936+		1 498 381
Édifice partie des propriétés des Jésuites	Ste Anne et St-André, 2	Archives et Revenu	1888-1890 Occupée – 190 ?		Vendu aux FEC en 1890
Musée provincial	Parc des Champs de bataille	Musée et archives	1928-1932+		695 722
	Grande Allée, 71-73	Comm. des accidents de travail	1929+		
Bureau du Gouvernement	St-Gabriel, 76 (Montréal)	Conseil d'agriculture et Chambre Arts et métiers, Bureau d'hygiène	1881-1906		
Annexe Palais de Justice		Bureaux des ministres et divers services.	1906-1918		
Bureaux du Gouvernement	Carré Notre-Dame, Saint-Gabriel et Saint-Jacques (Montréal)	Bureaux des ministres, Hygiène, Travail, etc	1918+		

Au début de mai 1876, le gouvernement du Québec s'enquiert de la possibilité d'acquérir une portion de ces terrains fédéraux, désignée sous le nom de « Cricket Field », pour son édifice parlementaire, un choix renforcé par la destruction par le feu le 30 mai suivant de plus de 400 maisons dans le quadrilatère Claire-Fontaine, Saint-Amable, Sainte-Julie et Saint-Eustache, adjacent à ce site. Dans ce contexte, le fédéral cède le terrain nécessaire pour 15 000 $ sur un vaste site en surplomb encadré par la Grande Allée, les rues Saint-Augustin et Sainte-Julie et les fortifications[14]. Conçu par Eugène-Étienne Taché, architecte et sous-ministre des Terres de la Couronne, avec la participation de Pierre Gauvreau, ingénieur des Travaux publics, le projet d'édifice parlementaire prend de l'ampleur grâce à l'espace supplémentaire disponible, mais sera réalisé en deux étapes, en raison des coûts accrus et de graves difficultés financières du gouvernement liées aux obstacles levés sur le marché britannique à ses emprunts pour financer sa politique ferroviaire[15].

Contre l'avis de ses architectes, le gouvernement construit d'abord, de 1877 à 1881 à un coût d'environ 500 000 $, les trois ailes arrière du bâtiment, ce qui permet, en mai 1881, de regrouper les ministères dispersés dans les maisons louées, tout en continuant entre-temps d'utiliser l'ancien Parlement pour la Législature. La destruction complète de ce dernier par l'incendie du 19 avril 1883 provoque une construction accélérée de l'aile de façade de l'édifice de 1883 à 1885



L'ancien Parlement incendié en 1883. (Collection privée)



Le nouveau Parlement. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois)

Sources principales : rapports du ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, puis des Travaux publics de 1868 à 1939 dans la section portant sur les bureaux et édifices gouvernementaux et les dépenses du même ministère dans les Comptes publics de la même période. Les coûts de construction incluent généralement les coûts d'achats des terrains et les aménagements intérieurs. Les ministères logés dans les édifices sont identifiés par leurs initiales : ATP (Agriculture et travaux publics), LG (Lieutenant-gouverneur), CE (Conseil exécutif), PG (Procureur général), SP (Secrétaire provincial), IP (Instruction publique), RP (Régistraire provincial), T(Trésorier), TC (Terres de la Couronne), AMIC (Affaires municipale, Industrie et Commerce). La vocation initiale des bâtiments se modifie par la suite en fonction des déplacements de ministères et de services, notamment par la construction de nouveaux édifices. FEC signifie Frères des Écoles chrétiennes. Il faut ajouter l'utilisation d'autres édifices gouvernementaux de Québec (en particulier le Palais de Justice et ses annexes) pour héberger provisoirement ou à plus long terme certains services, tels la Commission des services publics et les archives de la Province.

pour accueillir d'urgence les Chambres, avec l'ajout dans les années suivantes surtout jusqu'en 1890 des aménagements plus décoratifs et dispendieux, portant le coût total à plus de 1 million pour cette aile et à 1,5 million pour l'ensemble[16].

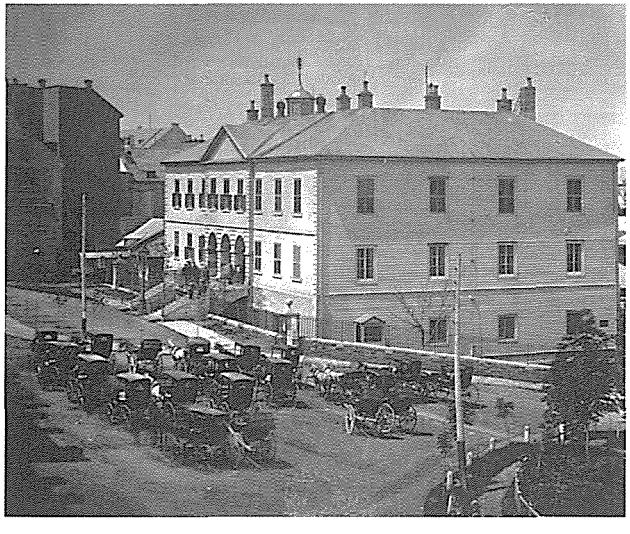
Pendant cette période, le gouvernement parvient aussi non sans mal à dégager les terrains en face du Parlement jusqu'aux fortifications, en faisant l'acquisition ou en louant le reste des propriétés fédérales et en éliminant le « Skating Ring » pour compléter les aménagements paysagers et les ajuster aux voies de circulation urbaines de la ville, en particulier l'avenue Dufferin percée entre la rue Saint-Jean et la Grande Allée[17]. La ville de Québec peut se targuer d'un édifice prestigieux qui va répondre pour quelques décennies aux besoins en faible croissance d'un État encore peu interventionniste et dont la présence aura des effets majeurs sur le développement du quartier.

Après un longue période de faible croissance, la fonction publique québécoise amorce un mouvement de hausse qui oblige le gouvernement à transformer en bureaux, de 1906 à 1909, les combles mansardés de l'édifice du Parlement pour loger notamment le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Le ministre des Travaux publics et du Travail, Louis-Alexandre Taschereau, affirme en 1907 qu'« il est évident que l'espace disponible ne suffira pas au besoin de tous les départements et qu'il importe de s'occuper dès maintenant de la construction d'un édifice spécial pour la bibliothèque de la Législature, afin d'utiliser l'espace qu'elle occupe aujourd'hui pour une meilleure distribution des divers départements du service civil[18] ». Les travaux de construction se poursuivent de 1910 à 1915 et permettent d'ajouter environ 17 000 pieds carrés de superficie aux 48 000 du Parlement[19], d'accueillir la Bibliothèque, mais aussi les bureaux du Conseil exécutif, du Procureur général, de l'Instruction publique et de la Voirie aux étages supérieurs.

Cet édifice à peine occupé, le gouvernement envisage déjà une expansion sur des terrains privés adjacents sur la rue Sainte-Julie dont il fait l'acquisition de 1915 à 1917 pour un total de près de 94 000 $ à environ 43,5 % de plus que l'évaluation municipale[20]. À compter de 1918, les travaux publics logent plusieurs services dans certaines des maisons acquises en attendant leur démolition en 1922 et les débuts de la construction de l'« Annexe Sainte-Julie ». Terminé en 1925 à un coût de près de 1,5 millions, cet édifice pourra accueillir des services du revenu, du bureau des véhicules automobiles, du secrétariat provincial, des finances et du Procureur général[21]. Pourtant la croissance spectaculaire et persistante de la fonction publique à compter du milieu des années 1920 et sur toutes les années 1930 augmente encore plus la pression, de sorte que malgré la Grande Dépression, le gouvernement jette son dévolu en 1931 sur le quadrilatère à l'ouest du Parlement à l'intérieur des rues Saint-Augustin, Sainte-Julie, Conroy et Saint-Amable. Il se lance dans l'acquisition des propriétés à démolir : soit, dans une première phase en 1931-32 , pour un coût d'environ 179 000 $, à un prix 50 % plus élevé en

moyenne que l'évaluation municipale, pour la construction de l'édifice de l'Agriculture ou « D » terminé en 1933 et, dans une seconde phase en 1935, pour un coût de 128 500 $ et à 70 % en moyenne au-delà de l'évaluation municipale, pour la mise en service en 1936 de l'édifice de la Voirie « E », construit sur les budgets de l'aide au chômeurs[22]. Ces achats de propriétés comptent pour environ 11 % des 2,6 millions qu'ont coûtés ces deux édifices de forte capacité. De 1915 à 1935, ces projets contraignent au déplacement de nombreux locataires et plusieurs propriétaires. Sur la rue Sainte-Julie de 1915 à 1922 et en 1931-32, il s'agit surtout d'artisans, d'employés de commerce, de quelques fonctionnaires et de plusieurs veuves. Sur Saint-Augustin et Conroy, en 1931 et 1935, le groupe se compose de plusieurs professionnels (notaires, arpenteur) avec des fonctionnaires et des employés de commerce dans des habitations de plus grande valeur[23].

Ces constructions multiples permettent de concentrer les activités ministérielles et de plusieurs commissions (par exemple, la Commission des accidents de travail, l'École des arts domestiques) sur un territoire restreint et adjacent, à l'exception de la résidence du lieutenant-gouverneur toujours établie à Spencer Wood (Bois de Coulonge) et du Musée provincial construit de 1928 à 1932 dans le parc des Champs de bataille pour héberger le Musée et les archives gouvernementales. De 1877 à 1936, le gouvernement a dépensé au moins 7,5 millions de dollars en investissements immobiliers, sans tenir compte des frais annuels d'entretien et de réparations.



L'ancien Palais de justice.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois)



Le nouveau Palais de justice.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois)

Si les services centraux du gouvernement se concentrent quasi totalement à Québec, de 1867 à 1939, certaines activités prennent place à Montréal impliquant des ministres et le Conseil exécutif, au moins à partir de l'acquisition en 1881 du 76 rue Saint-Gabriel pour abriter le Conseil d'agriculture et la Chambre des arts et métiers et héberger aussi quelques années plus tard le Bureau provincial d'hygiène[24]. Le déménagement des bureaux du gouvernement dans une nouvelle annexe au Palais de justice de Montréal, au 9 rue Saint-Jacques débouche sur la location de l'ancien édifice en 1906. Au milieu de la décennie 1910, le gouvernement utilise temporairement l'édifice de la Sauvegarde (90, rue Notre-Dame) pour les bureaux des ministres à Montréal et fait l'acquisition d'un ensemble de propriétés aménagées sur les rues Saint-Gabriel, Notre-Dame et Saint-Jacques. Il peut y loger, à compter de 1918, les bureaux des ministres et de plusieurs services gouvernementaux décentralisés ou para-ministériels, tels un bureau de placement, de l'inspection des établissements industriels, des eaux courantes, des percepteurs du revenu, du cadastre et des terres de la Couronne. Au début des années 1920, s'y trouvent également des bureaux du ministère du Travail, de la Commission des services publics et du ministère de la Colonisation des Mines et des Pêcheries. Au-delà des activités gouvernementales décentralisées, les bureaux du gouvernement à Montréal servent à des activités de l'administration centrale, qui se limitent pour toute la période à des pied-à-terre des ministres, à certains services (Travail, en particulier) et à des commissions autonomes, dans des proportions difficiles à déterminer. Ces activités à Montréal ne menacent pas encore substantiellement le statut de capitale de Québec.

Une ville de fonctionnaires

Même si, en raison du choix de Québec comme capitale en 1867, une centaine de fonctionnaires s'installent à Québec et occupent une place relativement négligeable dans la ville, ils vont apporter une contribution particulièrement stable à l'emploi, tant dans les postes supérieurs, tels les sous-ministres dont trois restent au même poste pendant plus de 40 ans (Siméon LeSage de 1867 à 1909 à l'Agriculture et aux Travaux publics, Eugène-Étienne Taché de 1869 à 1912 aux Terres de la Couronne et Henry Turner Machin de 1874 à 1916 au Trésor) que dans les emplois de commis ou de messagers. Le lieu de résidence de ces fonctionnaires dans la ville ou à l'extérieur reflète dans une forte mesure les écarts de revenus entre les fonctionnaires et la composition sociale des quartiers de la ville.

Le tableau 14.4 permet de constater en 1899, avant les hausses importantes du XX^{e} siècle, que 30 % des fonctionnaires habitent dans le quartier Champlain (Haute-Ville intra-muros) et que 50 % résident dans Saint-Jean-Baptiste, à une distance raisonnable des édifices parlementaires, le reste étant dispersé ailleurs dans la ville et la région immédiate. En 1899 et sans doute dans les décennies qui précèdent, les fonctionnaires de différents niveaux de salaires ont tendance à s'entremêler dans les quartiers Champlain et Saint-Jean-Baptiste, alors que ceux à revenus plus élevés en petit nombre se localisent vers l'extérieur de la ville,

soit sur le promontoire vers l'ouest (Sillery), soit dans Saint-Sauveur. La moyenne annuelle des salaires par quartier reflète ce portrait et les écarts démontrent que dans l'ensemble le quartier Champlain dépasse substantiellement la moyenne, que Saint-Jean-Baptiste, Limoilou et Montcalm se situent à plus de 10 % au-dessous de la moyenne et Saint-Roch nettement à plus de 40 % en dessous.

Vingt ans plus tard, en 1919, la Haute-Ville, surtout Champlain et dans une moindre mesure Saint-Jean-Baptiste et Montcalm, rassemblent les fonctionnaires à salaires plus élevés, alors que Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou accueillent des fonctions aux revenus nettement inférieurs soit à environ 20 à 25 % de la moyenne. À l'intérieur même de Saint-Jean-Baptiste, une différenciation se manifeste entre la partie basse de ce quartier au nord de Saint-Cyrille (l'actuel René-Lévesque) à plus faibles revenus et la partie haute (entre la Grande Allée et Saint-Cyrille) à revenus nettement plus élevés[25]. En 1939, les fonctionnaires à plus hauts revenus se sont installés dans Montcalm principalement, dans la partie haute de Saint-Jean-Baptiste, à Sillery et dans les localités environnantes, alors que ceux à plus bas revenus se retrouvent à Saint-Roch et dans Limoilou et ceux proches de la moyenne dans Champlain, Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste (partie basse surtout). Devenu un employeur majeur, le gouvernement provincial joue un rôle décisif dans le développement des secteurs résidentiels à l'ouest des édifices parlementaires. La croissance rapide d'une fonction publique nombreuse et mieux rémunérée à compter des années 1920 aura un effet structurant sur les quartiers et l'ensemble de la ville de Québec.

Tableau 14.4

Répartition des lieux de résidence connus, par quartier de Québec et à l'extérieur de la ville, des employés permanents du gouvernement du Québec dans les ministères et la Législature provinciale, 1899, 1919 et 1939

	Nombre d'employés			% du total des adresses connues		
Quartier / secteur	**1899**	**1919**	**1939**	**1899**	**1919**	**1939**
Champlain	62	50	114	29,7	13,4	8,8
Saint-Roch	10	28	41	4,8	7,5	3,2
Saint-Sauveur	8	19	61	3,8	5,1	4,7
Limoilou	2	12	144	1,0	3,2	11,2
Saint-Jean-Baptiste	105	146	348	50,2	39,0	27,0
Montcalm	6	74	451	2,9	19,8	35,0
Sillery	1	3	31	0,5	0,8	2,4
Environs de Québec	13	29	90	6,2	7,8	7,0
Ailleurs au Québec	2	13	9	1,0	3,5	0,7
Sous total	209	374	1 289	100,0	100,0	100,0
Inconnu	39	97	640	*15,7*	*20,6*	*33,2*
Total	248	471	1 929	***100,0***	*100,0*	***100,0***

	Salaire nominal annuel moyen en $			Salaire annuel moyen en % de la moyenne générale		
Quartier / secteur	**1899**	**1919**	**1939**	**1899**	**1919**	**1939**
Champlain	1 306	2 076	1 798	15,8	37,4	-0,7
Saint-Roch	645	1 218	1 372	-42,8	-19,4	-24,2
Saint-Sauveur	1 236	1 126	1 784	9,6	-25,5	-1,4
Limoilou	1 000	1 133	1 504	-11,3	-25,0	-16,9
Saint-Jean-Baptiste	1 013	1 571	1 893	-10,1	3,9	4,6
Montcalm	878	1 641	2 234	-22,1	8,6	23,5
Sillery	1 400	1 133	2 187	24,2	-25,0	20,9
Environs de Québec	1 423	1 338	1 969	26,2	-11,4	8,8
Ailleurs au Québec	1 400	1 452	4 756	24,2	-3,9	162,8
Inconnu	1 182	1 274	1 484	4,8	-15,7	-18,0
Total	1 127	1 511	1 810	0,0	0,0	0,0

Sources : Le tableau a été construit à partir des listes de fonctionnaires permanents des ministères et de la Législature publiées dans les Comptes publics de la Province de Québec des années se terminant au 30 juin 1899, 1919 et 1939, incluant les noms et prénoms ou initiales, la fonction, la durée d'emploi, le salaire annuel et le salaire versé. Cette base de données a été confrontée aux annuaires de la ville de Québec des années 1899-1900, 1919-20 et 1939-40 afin de repérer les adresses des fonctionnaires, dans la ville ou la région, et comparer les informations sur le prénom et l'occupation. Le jumelage a été confirmé dans la mesure où les prénoms, les initiales et les informations sur l'occupation (à savoir la profession, le ministère, le statut de fonctionnaire indiqué le plus souvent comme « employé du service civil ») étaient suffisamment compatibles entre les deux sources. Une autre source a été utilisée pour augmenter le pourcentage de succès du jumelage, soit les listes d'employés des rôles d'évaluation de 1919-20 et 1939-40 soumis à la cotisation personnelle de 2,00$, principalement les non-résidents, mais aussi les résidents non taxés ailleurs dans la ville de Québec. La couverture de cette source est passablement inégale selon les ministères, dans la mesure où la perception de la cotisation personnelle revêt un caractère passablement irrégulier. Globalement, le taux de réussite du jumelage atteint près de 85 % en 1899, de 80 % en 1919 et 67 % en 1939. Le jumelage nettement plus faible de cette dernière année s'explique en grande partie par la grande difficulté de jumeler les employées permanentes qui représentent à peine 1,5 % du groupe en 1919, mais 15,4 % en 1939. Même si les employées sont clairement identifiées dans les comptes publics par le prénom ou l'expression « Mlle » ou « Mme », alors que l'identification des hommes se limite à une initiale du prénom, le jumelage doit affronter des absences très fréquentes ou l'absence de prénom et d'initiale ou encore l'emploi évident de l'initiale du prénom du mari. Ainsi en 1939, le jumelage échoue dans 71,4 % des employées et dans 26,2 % des employés, dans ce cas un taux de réussite de 73,8 % qui aurait pu être amélioré encore si les listes des rôles d'évaluation avait pu comprendre certains ministères ou services totalement absents (Santé, Trésorier, Revenu, Assurances, Auditeur, Travaux publics et Travail), représentant environ 630 employés ou le tiers du total, pour une augmentation prévisible du jumelage à environ 77 %, si l'on applique la même augmentation du jumelage constatée dans les deux autres tiers. Les limites des quartiers sont celles en vigueur à compter de 1916, alors que Champlain comprend la Haute-Ville et la Basse-Ville du côté du fleuve. Les environs de Québec comprennent le territoire couvert par cet ouvrage de même que la rive sud (Lévis-Lotbinière). À noter aussi que le salaire moyen peut devenir erroné en raison d'un petit nombre de cas ou parce que ces cas comprennent les ministres non résidents à Québec ou dans la région.

La présence fédérale à Québec

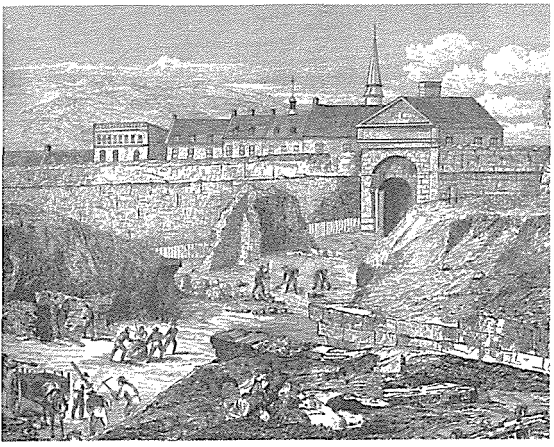
Avec le départ de la capitale de la Province du Canada vers Ottawa en 1865 et la confirmation de ce statut lors de la création d'un gouvernement fédéral en 1867, aucune institution fédérale centrale ne trouve place à Québec et les propriétés publiques destinées à ces fonctions sont transférées en 1870 et 1871 au gouvernement provincial. Bien sûr plusieurs institutions fédérales décentralisées desservent la ville ou la région de Québec comme tout centre régional important, le ministère des Postes par exemple, et d'autres étudiées au chapitre 13, se rattachent au statut portuaire de Québec et aux activités maritimes associées, soit l'administration du port de Québec, le pilotage, l'inspection maritime, la quarantaine, les douanes et accise, ou encore au transport ferroviaire sous propriété fédérale, surtout le National Transcontinental, le pont de Québec et le Canadien National[26].

Tableau 14.5

Principales institutions fédérales actives à Québec, 1867-1939

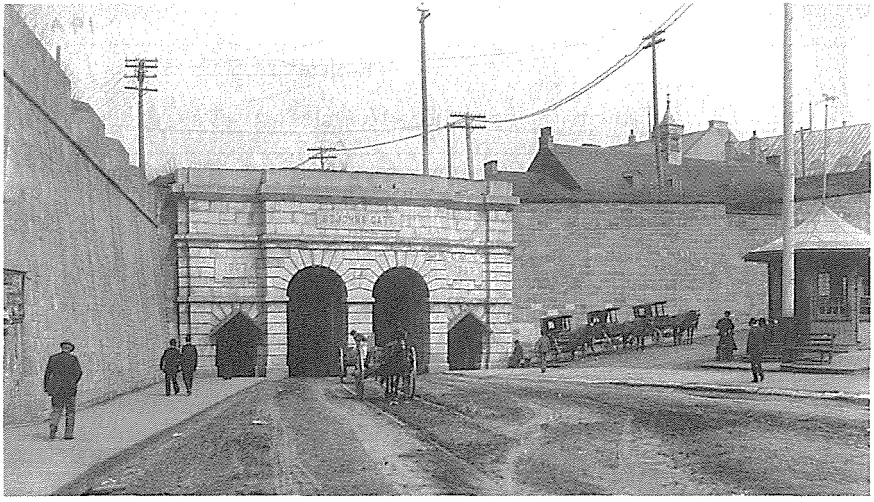
Fonctions	Institution responsable	Lieu principal	Principales propriétés
Port de Québec et pilotage	Commission du Havre et Conseil des ports nationaux	Pointe à Carcy	Rives du fleuve et de l'estuaire de la Saint-Charles et quais du port de Québec
Douanes et accise	Ministère des douanes	Pointe à Carcy	
Immigration	Agence d'immigration, Ministère de la Marine, etc.	Jetée Louise	[Port de Québec]
Quarantaine			[Port de Québec]
Inspection des poids et mesure			Bureau de poste (Buade)
Militaire	Royal canadian Army Service Corps	Casernes Connaught	
Militaire	Royal Canadian Engineers	Casernes Saint-Louis	
Militaire	Royal canadian Army Medical Corps	Hôpital militaire	
Militaire	22e régiment, Milice et Défense nationale	Citadelle	Fortifications et citadelle
Production de munitions	Arsenal fédéral, Milice et Défense nationale	Anciennes casernes et bâtiments adjacents	Fortifications

La perte d'intérêt stratégique militaire de Québec débouche en 1871 sur le départ de la garnison britannique et l'abandon rapide de la fonction militaire des fortifications[27]. Ce départ s'accompagne d'un vaste transfert des propriétés (fortifications avec les bâtiments et terrains associés, incluant aussi les casernes de Jésuites) du gouvernement impérial vers le gouvernement fédéral, réalisé entre 1871 et 1876[28]. Ces fortifications auraient pu connaître le même sort que dans la

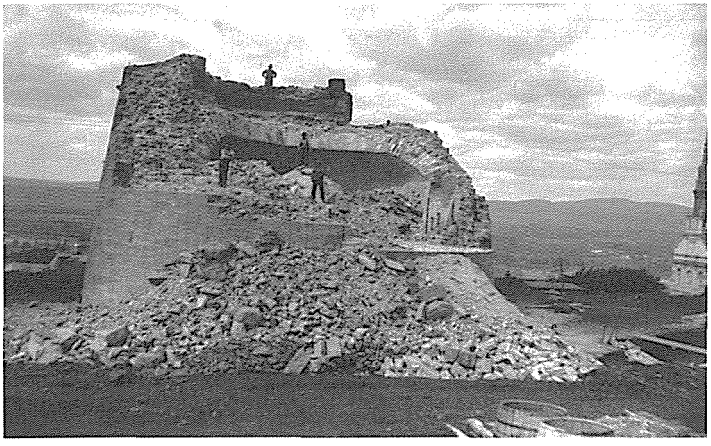


plupart des villes fortifiées européennes et nord-américaines : démolition et recyclage des matériaux. Toutefois, les pressions populaires et municipales, longtemps bloquées par les autorités militaires britanniques, trouvent enfin à s'exprimer, entre 1871 et 1876 pendant la période de transfert de propriété, dans une série de destructions de portions des murs et de portes afin de dégager la circulation urbaine. Les pillages et détériorations subséquentes auraient pu rendre irréversible ce mouvement sans le vaste projet de 1874 de Lord Dufferin, gouverneur général du Canada de 1872 à 1878, pour reconnaître leur valeur historique, assurer leur conservation et leur restauration dans un esprit médiéval différent de l'original[29].

Démolition partielle des fortifications en 1871. (Archives de la ville de Québec, nº 16756-3)



La nouvelle porte Saint-Jean. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois)



Démolition de la tour Martello nº 3 en 1904. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Fred C. Würtele)

La plus grande partie de l'intervention proposée recueille l'adhésion aussi bien des autorités locales, provinciales et fédérales que de la population et se réalise, à compter de 1878, par les autorités fédérales pour donner aux fortifications l'essentiel de leur aspect contemporain.

Au-delà des fortifications, les glacis et les ouvrages avancés (clos des tours Martello) avaient également perdu leur utilité, de sorte que la vocation des grandes propriétés fédérales à l'ouest des remparts devait être déterminée en tenant compte des intervenants fédéraux, provinciaux, municipaux et religieux. Une loi fédérale de 1877 encadre ces opérations et autorise le gouvernement canadien à disposer de ces propriétés selon leur statut (propriété entière ou location forcée) et les conventions en vigueur[30]. La portion hors les murs représente près de 10 millions de pi^2, situés à 97 % à la Haute-Ville. Mise à part la section vendue au gouvernement provincial en 1876 pour le Parlement et les glacis adjacents loués à un prix nominal pour le dégagement de l'espace entre le Parlement et les fortifications, ce territoire peut se diviser en deux sections, la première au nord de la Grande Allée (lots 4381 et 3755) contrôlée par l'armée britannique par bail emphytéotique obtenu des sœurs de l'Hôtel-Dieu en 1790 couvrant les environs des tours Martello 3 et 4 respectivement et la seconde au sud de la Grande Allée généralement connue sous la désignation des plaines d'Abraham, en particulier les lots 4437 et 165 (banlieue) et quelques autres propriétés adjacentes (prison de Québec et Observatoire de Québec). Selon toute vraisemblance, le nom « plaines d'Abraham » trouve son origine dans le prénom d'un pilote du Roy, Abraham Martin dit l'Écossais, arrivé en 1617 et concessionnaire de plusieurs terres sur le promontoire dans les environs du site[31].

Dans le premier cas (voir tableau 14.6), les religieuses de l'Hôtel-Dieu semblent pouvoir reprendre à compter de 1878 quelques transactions foncières sur ces propriétés : d'abord par le prolongement des rues Richelieu, Saint-Olivier, Latourelle et Lavigueur jusqu'à De Salaberry du milieu des années 1880 jusqu'à la fin des années 1890, pour une occupation résidentielle selon un plan de lotissement déposé en 1889 à la fin du bail (le lot 3755) ; puis à compter des années 1890 (le 4381) par la vente d'environ le tiers (504 000pi^2) au gouvernement du Québec en 1891, qui en revend, en 1893, une partie sur la Grande Allée aux Franciscaines missionnaires de Marie et en loue une autre portion au Quebec Amateur Athletic Association ; ensuite celle d'un vaste terrain à l'hôpital Jeffery Hale en 1895 (ouvert en 1901) sur la nouvelle rue Saint-Cyrille et finalement par celle de lots résidentiels sur cette même rue, au milieu des années 1900, sur Turnbull et Maisonneuve, au début des années 1910, et sur Lockwell au milieu des années 1910[32]. L'intermède militaire a eu essentiellement pour effet de retarder quelque temps le développement de ce territoire et de l'ouvrir à des fonctions institutionnelles.

Tableau 14.6

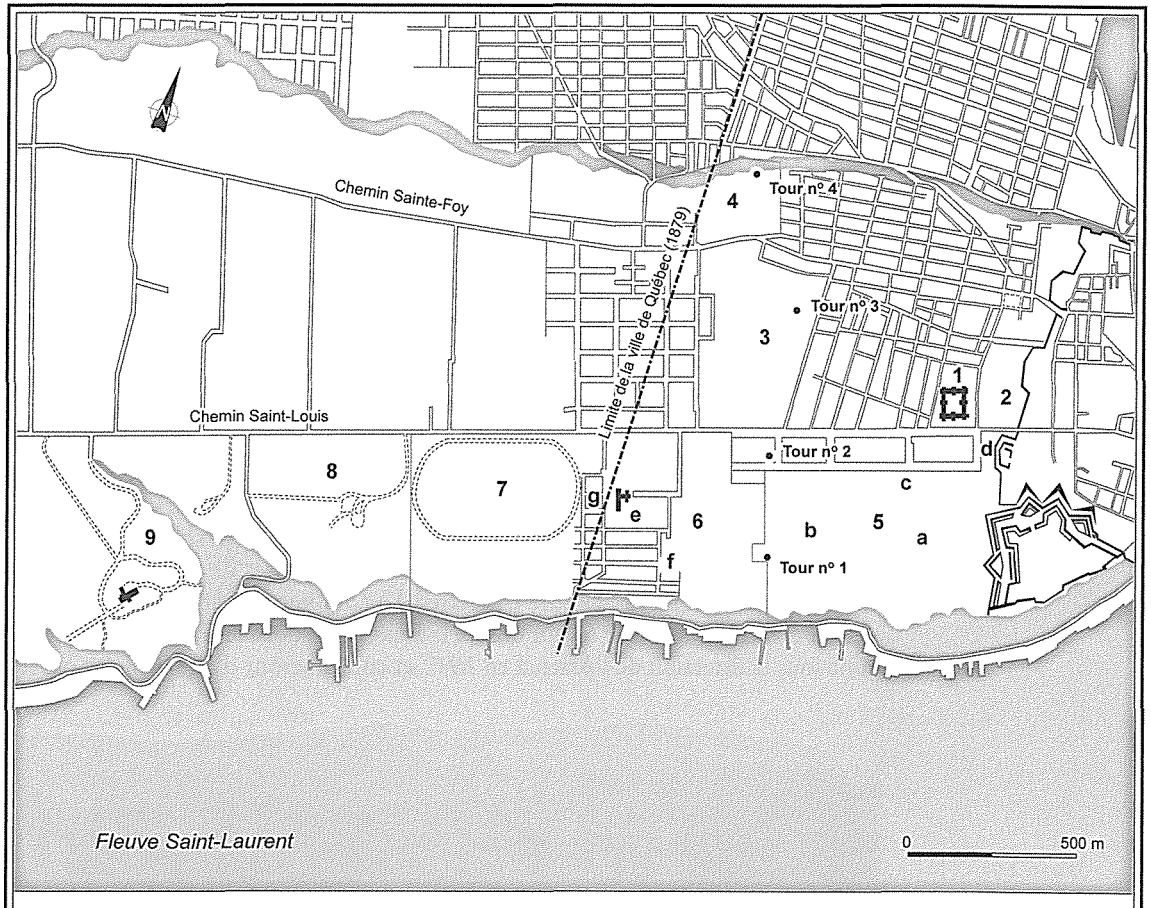
Principales propriétés militaires à l'extérieur des fortifications de Québec transférées du gouvernement impérial au gouvernement fédéral, administrée ou aliénée par le gouvernement fédéral après 1876, 1876-1939

	Palais de l'intendant	**Terrain de Cricket**	**Glacis de la Citadelle et plaines d'Abraham**	**Terrain de course plaines d'Abraham**	**Clos de la Tour 3**	**Clos de la Tour 4**
N° de lot	1950	4436 et 4116	4437	165 (Banlieue)	4381	3755
Description des limites du territoire	St-Roch, Des Fossés, St-Paul, St-Nicholas et St-Vallier	Glacis entre Grande Allée et St-Jean, St-Augustin et fortifications	Sud-Est de Grande Allée	Sud-Est de Grande Allée entre le Musée du Québec et Marchmont	St-Jean, De Salaberry, Claire-Fontaine, Grande Allée	N.-O. de rue St-Jean, De Salaberry, ligne entre Racine et Sutherland et promontoire
Superficie (Loi de 1877) : acre. rod. pieds2		5.3.22 (4436)	107.2.20	71.3.1	37.0.12	18.1.24½
Superficie d'après BORQ en 1875 : pi2	230 030	251 763 et 596 442	4 900 000	1 442 780	1 585 048	642 384
Propriétaire d'origine	[France]	[France]	divers dont les Ursulines	Ursulines	Hôtel-Dieu de Q.	Hôtel-Dieu de Q.
Acquisition	Conquête	Conquête	Conquête et achats	Bail emphytéotique de 99 ans en 1803 et achat en 1902	Bail emphytéotique de 99 ans en 1790	Bail emphytéotique de 99 ans en 1790
Institutions principales utilisatrices ultérieures du site pendant la période	Brasserie Boswell	Parlement (4436), pte 4116 louée par le gouv. provincial	Laboratoire de l'Arsenal, Ross Rifle et Arsenal, Manège militaire, patinoire, tennis, Tricentenaire, CCBN, etc		Franciscaines de Marie, Jeffery Hale, Quebec Athletic Association	
Rues résidentielles aménagées par la suite			Grande Allée sud, Laurier, Bernières		Rues Lockwell, pte Crémazie, pte St-Cyrille, Maisonneuve et Turnbull	Partie Lavigueur, Latourelle, St-Olivier, Richelieu et St-Jean nord ; Marchand et Racine

Sources diverses dont *Book of Reference of the City of Quebec and Village of Saint Sauveur, (BORQ)* de 1875. Ce tableau présente au mieux de notre connaissance l'état des propriétés fédérales transférées du gouvernement impérial et s'appuie sur un éventail de sources dont nous avons tenté de concilier le plus possible les informations parfois imprécises et contradictoires : annexe de *SC* 40 Vict. chap. 8 pour l'identification des propriétés, leur ancien propriétaire et superficie en acres ; *Book of Reference of the City of Quebec and Village of Saint Sauveur(BORQ)*, de 1875 contient les numéros de lots cadastraux, les propriétaires (« Dept of the War »), les dimensions et superficies des lots. La confrontation des superficies selon l'annexe de la loi de 1877 et le BORQ révèle des incohérences, pas toutes attribuables au caractère très irrégulier des lots ou au flou des désignations.

Carte 14.1

Propriétés militaires et fédérales de la Haute-Ville de Québec et leur utilisation, 1867-1939



1. Lot 4436 Terrain de cricket (Parlement)
2. Lot 4119 Terrain de cricket (Quebec Skating Rink avant 1889)
3. Lot 4381 Clos de la Tour Martello nº 3
4. Lot 3755 Clos de la Tour Martello nº 4
5. Lot 4437 Glacis de la Citadelle et plaines d'Abraham
   - a Laboratoire de l'Arsenal
   - b Ross Rifle et réservoir de l'Aqueduc
   - c Manège militaire
   - d Quebec Skating Rink 1889-
6. Lots 152 à 164, 166, 4440, 4441 à 4470
   - e Prison provinciale
   - f Observatoire de Québec
   - g Musée provincial
7. Lot 165 Terrain de course et plaines d'Abraham
8. Lot 227 Marchmont (Mérici)
9. Lot 207 Spencer Wood (Bois-de-Coulonge)

Sources diverses : H. W. HOPKINS, *Atlas of the City and County of Quebec, from Actual Surveys, Based Upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands*, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 63 feuilles.

Dans le second cas, le gouvernement fédéral va conserver un rôle nettement plus important dans la gestion des propriétés au sud de la Grande Allée jusqu'au bord du promontoire et restreindra l'occupation résidentielle à une lisière le long de cette même artère et d'une rue à l'arrière (Laurier). Pour la réalisation partielle d'un plan de lotissement du lot 4437 par l'arpenteur P.-A. Tremblay pour le compte du ministère fédéral de l'Intérieur en 1876, le gouvernement commence à vendre en 1879 des terrains à des hommes politiques, marchands et hauts fonctionnaires pour la construction des maisons sur la face sud de la Grande Allée devant le Parlement depuis la porte Saint-Louis vers l'ouest. S'y retrouvent notamment les François et Charles Langelier, Joseph Shehyn, Nazaire Turcotte, Siméon LeSage, Abraham Joseph, Jean-Thomas Taschereau, Alfred Thibaudeau, Richard Würtele et plusieurs autres[33]. Le reste du projet de lotissement de 1876 ne verra pas le jour et les élites relativement peu nombreuses de Québec trouveront des résidences plus à l'ouest sur la Grande Allée et au nord, dans Montcalm.

Des portions de ce vaste terrain (dit Cove Fields) accueilleront avec l'accord du gouvernement fédéral de multiples activités sportives selon les saisons : patinage et hockey amateur ou professionnel au Quebec Skating Rink des courses de chevaux, l'équitation à l'école de Cavalerie, le golf du Quebec Golf Club, le curling, la raquette et la traîne sauvage[34]. D'autres resteront au service des militaires canadiens, soit pour des parades et spectacles occasionnels, soit pour l'établissement d'un manège militaire, soit pour isoler les activités de montage final des munitions au laboratoire clôturé de l'Arsenal à compter de 1882, soit enfin pour établir en 1902 l'usine de munitions de la Ross Riffle dont les installations passeront sous la direction de l'Arsenal en 1917 et continueront d'être utilisées par les



Parc des champs de bataille en 1925. (Archives de la ville de Québec, n° 00332, Photo Fairchild Aerial)

militaires comme entrepôt à compter de 1922 jusqu'à leur démolition en 1931, en grande partie pour construire le vaste réservoir souterrain de l'aqueduc de Québec[35].

Plus à l'ouest au-delà des tours Martello 1 et 2 au sud de la Grande Allée, les militaires britanniques s'étaient contentés de bloquer toute construction domiciliaire substantielle sur les propriétés Lampson et Bonner occupées par l'Observatoire de Québec et sur celle de la prison de Québec terminée le 1er juin1867, transférée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 au gouvernement provincial avec les pouvoirs d'administration de la justice. Ils avaient également loué des Ursulines (lot 165 de la Banlieue) en 1803 pour 99 ans un vaste terrain d'exercice, alors que Spencer Wood, située quelques propriétés plus loin, est transférée au gouvernement provincial comme résidence officielle du lieutenant-gouverneur. Entre le lot 4437 et la prison, le séminaire de Québec (lot 4440) et l'Hôtel-Dieu (lots 4441 (Protestant Home), 4442 (Lampson) et 4443 (Connolly)) concèdent de grandes propriétés sur la Grande Allée, mais l'arrière reste dégagé. Cet environnement foncier complexe tant institutionnel que privé servira de théâtre sous responsabilité fédérale à la constitution d'un vaste parc commémoratif pour célébrer le tricentenaire de la fondation de Québec, les batailles de la conquête et une identité canadienne.

Si à l'origine, en 1907, le projet de célébrations du tricentenaire de la fondation de Québec proposé par un comité formé du juge François Langelier, du sous-ministre et architecte Eugène-Étienne Taché et du colonel William Wood comportait surtout des processions, jeux, feux d'artifice, spectacles, campement amérindien en hommage à Champlain, il incluait aussi le parachèvement des « plans Dufferin » d'aménagement, mais surtout l'établissement sur les plaines d'Abraham d'un parc historique de grande envergure inspiré des Central Park de New York, Hyde Park de Londres ou celui de Gettysburg[36]. Défendue avec ardeur par le maire Georges Garneau, cette idée recevait l'appui enthousiaste du gouverneur général Lord Grey qui s'en faisait le promoteur dans la perspective de mettre l'accent sur la commémoration de la victoire de Wolfe sur le site des Plaines dans une perspective impériale et canadienne, notamment de « fusion » des races. La présence d'une prison à proximité du lieu de décès de Wolfe heurte profondément Lord Grey, tout autant que de l'armurerie Ross pas très loin, installée là depuis peu à l'instigation de Laurier. Déjà en 1901, le gouvernement Laurier avait réussi, non sans mal, à négocier l'acquisition des Ursulines pour 80 000 $ du site voisin de la bataille des Plaines (lot 165) à la fin du bail, grâce à un échange de Marchmont (lot 227) devenu Mérici, une grande propriété contiguë acquise récemment par le conseiller municipal Georges Tanguay et revendue aux Ursulines pour faire partie de l'échange[37]. Ces deux propriétés sont annexées à la ville de Québec et le lot 165 devient partie des propriétés fédérales, le premier pas vers un parc commémoratif (carte 14.1).

Pour franchir le seuil des appuis politiques nécessaires, le projet ambitieux de parc naturel commémoratif, défendu par Grey et Garneau comme retombée permanente du tricentenaire, inclut bientôt la bataille de Sainte-Foy pour éviter les divisions nationales et parvient à recueillir une contribution financière du gouvernement ontarien annonciatrice d'appuis des autres provinces, de sorte que Laurier, remis du choc de l'effondrement du pont de Québec en 1907, peut y adhérer finalement sans trop de risques politiques[38]. Présidée par Georges Garneau, la Commission des champs de bataille peut débuter ses activités en mars 1908 et, une fois les festivités terminées à la fin juillet, s'atteler à la réalisation de son projet avec le résidu de 560 000 $ des contributions aux fêtes, un petit budget pour acquérir et aménager, en fonction du plan d'ensemble de l'architecte Frederick G. Todd, de vastes terrains déjà affectés à d'autres fins.

Par étapes, la Commission récupère du fédéral et de la ville de Québec le lot 165 acquis des Ursulines, fait l'achat d'une grande partie de l'ancienne ferme du Séminaire (lot 4440), obtient en 1911 le transfert du provincial des lots et portions de lots à l'extérieur du quadrilatère réservé pour les besoins de la prison, y compris ceux occupés par l'Observatoire de Québec, l'achat en 1913 de portions des propriétés Lampson (4442) et du Protestant Home (4441) et, après de longues négociations, l'acquisition de sections de la propriété des Ursulines (Mérici) en 1926 et de la côte Gilmour pour aménager la circulation à l'extrémité ouest du parc entre le chemin Saint-Louis et l'anse au Foulon[39]. Finalement, le projet d'un musée d'envergure, abandonné en 1908, se concrétise par la construction du Musée du Québec ouvert en 1933, voilant enfin la prédominance visuelle de la prison sur les Plaines.

Si la portion ouest du parc tombe sous le contrôle de la Commission par acquisitions et transferts intergouvernementaux de propriété, la portion est (lot 4437) relève d'autres organes du gouvernement fédéral, guère plus faciles à convaincre que l'armée britannique dont ils prennent la succession. Le ministère de la Milice, celui de la Défense nationale à compter de 1922 et l'Arsenal de Québec ont une emprise décisive sur le site en fonction de leur mission militaire et tardent à relâcher leur contrôle pendant la Première Guerre mondiale en raison des activités de production de munitions, puis au titre d'une lourdeur administrative manifeste, qui ne se relâche qu'au début des années 1930 et aboutit à un transfert formel dans les années suivantes. La Commission des champs de bataille nationaux consolide ainsi le contrôle fédéral sur cette portion de choix du territoire de la ville de Québec et peut entreprendre son aménagement plus définitif en profitant des fonds destinés à lutter contre le chômage. En conjonction avec les fortifications et la Citadelle, de même qu'avec les vastes propriétés du port de Québec, le gouvernement fédéral demeure un acteur déterminant sur le promontoire et les rives de toute la façade fluviale de Québec.

Gérer la capitale : la politique et l'administration municipale

À la Confédération, les institutions municipales de la ville tombent sous le contrôle du gouvernement provincial. La charte de la ville subit à l'Assemblée législative des amendements quasi annuels (56 lois sur 71 ans de 1868 à 1939 incluant les refontes complètes de 1865 et 1929) touchant son organisation politique, ses pouvoirs financiers et administratifs et la plupart de ses décisions les plus importantes et même les plus triviales. À l'intérieur de ce cadre législatif, le conseil municipal adopte des règlements qui précisent les modalités d'application de la charte. Le système électoral et représentatif municipal en place, à deux paliers selon les ressources des électeurs propriétaires ou locataires pour élire 16 conseillers et 8 échevins, se maintient d'abord, mais l'élection directe du maire par l'ensemble des propriétaires et locataires qualifiés disparaît, suite à un amendement à la charte de février 1870, pour celle indirecte du maire choisi à la majorité parmi les conseillers et échevins. Le principal promoteur de ce projet de loi et dirigeant influent du Parti conservateur, J.-Éd. Cauchon, n'avait certainement pas oublié sa défaite cinglante et controversée à titre de maire sortant en décembre 1867, pas plus que le sort du vainqueur, John Lemesurier, contraint de démissionner en novembre 1869 pour cause de faillite et remplacé en intérimaire par le conseiller Hossack (voir tableau 14.7). Avant l'adoption de la loi, le nouveau maire Adolphe Tourangeau, déclaré élu le 17 décembre, entre en fonction le 10 janvier 1870[40].

La loi sanctionnée le 1er février 1870 prévoit l'élection, le 2 mai, du maire par les conseillers et échevins après leur assermentation. Opposé vigoureusement à la loi et appuyé par des partisans agités, le maire Tourangeau se retranche dans l'Hôtel de Ville dont il bloque l'accès aux conseillers et échevins pour les empêcher de lui désigner un successeur. Le conseil réuni au Palais de Justice élit unanimement le marchand de gros Pierre Garneau, qui obtient l'appui de la police et fait dresser le siège de l'Hôtel de Ville avec l'intervention préventive pour quelques heures de deux compagnies de militaires. La capitulation de Tourangeau au bout de trois jours marque la fin pour 38 ans de la participation directe des contribuables à l'élection du maire et n'empêche pas son entrée deux mois plus tard en politique fédérale à titre de député de Québec Est[41].

Au-delà de l'élection du maire par le conseil, la réforme de 1870 uniformise les mandats à deux ans, auparavant d'un an pour le maire et de 3 ans, en rotation sur un tiers, des 16 conseillers et 8 échevins. Elle maintient la représentation privilégiée des propriétaires plus fortunés (50 $ et plus de valeur de la propriété cotisée) à l'élection de chaque échevin des 8 quartiers et elle rend accessible également l'élection des 2 conseillers par quartier aux plus petits propriétaires (25 $ et plus) et aux locataires (10 $ et plus de la valeur locative) ayant acquitté leurs taxes foncières. Ce mode d'élection subit plusieurs modifications substantielles, d'abord par la transformation, en 1895, de la désignation des conseillers en échevins sur des sièges numérotés (1 pour les anciens échevins et 2 ou 3 pour les

anciens conseillers), par la réduction du cens électoral pour les propriétaires lors de l'élection de tous les échevins à 25 $ et par la fixation du cens pour les locataires à 50 $ de valeur annuelle du loyer leur donnant droit de voter à l'élection des échevins 2 et 3 à condition d'avoir acquitté toutes leurs taxes[42]. Pour leur part, les maires et échevins élus doivent toujours détenir des propriétés d'une valeur nette de plus de 2 000 $.

Tableau 14.7

Les maires de Québec, 1867-1939

Nom et origine [F, A,É, I, J]	Naissance-décès	Mandat	Durée : années - mois	Mode d'élection	Occupation et activités principales [affiliation politique]
Cauchon, Joseph-Édouard [F]	1816-1885	1866-1868	2	Élu	Journaliste, homme politique, avocat [C]
Lemesurier, John [J]	1826-1891	1868-1869	1 - 10	Élu-démissionne	Commerçant et industriel (tabac)
Hossack, William [É]	1814-1896	1869-1870	0 - 2	Élu par conseil	Épicier
Tourangeau, Adolphe Guillet dit [F]	1831-1894	1870---	0 - 4	Élu	Notaire et homme politique [C]
Garneau, Pierre [F]	1823-1905	1870-1874	4	Élu par le conseil	Marchand et homme politique [C]
Murphy, Owen [I]	1829-1895	1874-1878	4	Élu par le conseil	Courtage et assurances ; homme politique [C ?-L]
Chambers, Robert [A]	1809-1886	1878-1880	2	Élu par le conseil	Avocat [C]
Brousseau, Jean-Docile [F]	1825-1908	1880-1882	2	Élu par le conseil	Imprimeur et éditeur de journal ; député de Portneuf [C]
Langelier, François [F]	1838-1915	1882-1890	8	Élu par le conseil	Avocat, professeur, juge et homme politique [L]
Frémont, Jules-Joseph-Taschereau [F]	1855-1902	1890-1894	4	Élu par le conseil	Avocat, professeur et député [L]
Parent, Simon-Napoléon [F]	1855-1920	1894-1906	11 - 9	Élu par le conseil démissionne	Avocat et homme politique [L]
Tanguay, Georges [F]	1857-1913	1906---	0 – 1½	Élu par le conseil	Marchand de gros et député [L]
Garneau, Jean-Georges [F]	1864-1944	1906-1910	4	Élu par le conseil et élu en 1908	Ingénieur, professeur, marchand
Drouin, Olivier-Napoléon [F]	1862-1934	1910-1916	6	Élu	Commerçant et industriel (tabac)
Lavigueur, Henri-Edgar [F] I	1867-1943	1916-1920	4	Élu	Commerçant d'instruments de musique et machines à coudre ; député [L]
Samson, Joseph-Octave [F]	1862-1945	1920-1926	6	Élu	Commerçant et député
Martin, Valmont [F]	1875-1935	1926-1927	1 - 9	Élu ; démissionne	Médecin
Simard, Télesphore [F]	1878-1955	1927-1928	0 - 3	Élu par le conseil	Commerçant
Auger, Oscar [F]	1873-1942	1928-1930	2	Élu	Commerçant de bois
Lavigueur, Henri-Edgar [F] II	1867-1943	1930-1934	4	Élu	Commerçant et député (voir I)
Grégoire, Joseph-Ernest [F]	1886-1980	1934-1938	4	Élu	Avocat, professeur et député [ALN-UN]
Borne, Lucien-Hubert [F]	1884-1954	1938-1953	15	Élu	Industriel (cuir) [L]

Sources : Construit à partir d'un éventail de sources, en particulier : Louis-Marie CÔTÉ, Carmelle GAUVIN et Gérald SIROIS, *Les maires de la Vieille Capitale*, Québec, Société historique de Québec, 1980, n.p. ; *Dictionnaire biographique du Canada*, divers volumes. Pour l'origine : A= Anglais, F=Français, É=Écossais, I=Irlandais, J=Jersiais ; pour les affiliations politiques : C=conservateur et L=libéral.

La question de l'élection du maire par le peuple et d'une plus grande accessibilité à l'échevinat et à la votation revient à plusieurs reprises de 1877 à 1907, jusqu'à ce qu'un amendement à la charte de 1907 retienne l'élection du maire à la majorité des électeurs, la réduction du cens électoral des locataires à 36 $ et la réduction de la qualification à 1 000 $ pour le 3e échevin de chaque quartier, mais augmente à 5 000 $ celle du maire avec en contrepartie l'autorisation de faire passer son salaire annuel d'un maximum de 1 200 $ à 3 000 $[43].

Les annexions récentes et prévisibles risquaient de provoquer une augmentation importante du nombre d'échevins, de sorte qu'en 1912 un amendement à la charte réduit de 3 à 2 le nombre d'échevins par quartier et le total de 34 à 23[44], suivi d'un autre en 1916 qui maintient ce nombre à 2, mais réalise un important regroupement des anciens quartiers en 6 nouveaux (voir carte 14.2 plus loin), limitant ainsi à 12 le nombre d'échevins pour l'élection de 1918, soit près du tiers du total d'avant 1912[45]. La question de l'élection directe revient à l'ordre du jour, lors d'un amendement à la charte adopté en 1924 et devant entrer en vigueur à moins qu'un référendum ne décide le contraire. Le résultat du référendum du 28 avril 1924 est clair : 5 277 ou 78,4 % des 6 727 votants se prononcent en faveur de l'élection directe[46]. La campagne soulève peu de débats, à l'exception d'un appui actif, à l'élection par le peuple, des leaders syndicaux, qui incitent fortement leurs membres à voter en grand nombre. Les prises de position des protagonistes sur les deux options indiquent plus des préférences que des convictions fermes. La seconde question posée au même référendum porte sur l'heure avancée, est débattue tout autant et adoptée à une faible majorité[47]. Enfin, à compter de 1929, la charte prévoit l'élection trimestrielle d'un maire suppléant pour remplacer le maire en cas d'incapacité[48].

Sous l'empire de ce régime électoral, 329 élus différents exercent, de 1867 à 1939, des fonctions représentatives au conseil municipal. La mairie reste un temps partagée entre anglophones et francophones, mais à compter de 1880 seuls des francophones catholiques obtiennent la faveur de la majorité du conseil ou des électeurs, de sorte qu'un maire catholique francophone gère la ville pendant près de 90 % des années de la période. Cela reflète une prédominance grandissante de l'élément français dans les fonctions d'échevins et de conseillers, en hausse de 55,7 % pendant la période 1867-1890 à près de 90 % en 1914-1939 (voir tableau 14.8), elle-même représentative de la chute rapide de l'élément anglo-protestant surtout. Alors que les membres du conseil d'origine protestante se comparent en nombre à ceux d'origine irlandaise catholique de 1867 à 1890, ce dernier groupe réussit à se maintenir dans les années 1890 à 1914 et assurer la présence anglophone au conseil avec la quasi-disparition de l'élément protestant. Pour l'essentiel jusqu'en 1914, la représentation non francophone se concentre parmi les Irlandais catholiques de l'ancien quartier Champlain, où domine la population de ce groupe, et en partage avec les protestants d'origine britannique, dans les anciens quartiers de Montcalm (devenu partie de Saint-Jean), Saint-Louis et Saint-Pierre.

Dans Saint-Roch, la portion nord de Saint-Jean et les quartiers annexés de Saint-Sauveur, le nouveau Montcalm et Limoilou, la représentation anglophone, catholique ou protestante, reste accidentelle, voire inexistante.

Tableau 14.8

Principales caractéristiques socio-économiques des maires, échevins et conseillers en fonction au conseil municipal de la ville de Québec, 1867-1939

	1867-1890	**1890-1914**	**1914-1939**	**1867-1939**
Nombre total	**122**	**128**	**79**	**329**
Origine française et catholique	68 (55,7 %)	99 (77,3 %)	71 (89,9 %)	238
Origine irlandaise (catholique)	26 (21,3 %)	22 (17,2 %)	3 (3,8 %)	51
Origine autre protestante	26 (21,3 %)	4 (3,1 %)	2 (2,5 %)	32
Origine autre catholique	3	1	0	4
Origine à déterminer	0	1	3	4
Quartiers de 1916				
Champlain	57	41	13	111
Saint-Jean	28	27	10	65
Montcalm			14	14
Saint-Roch	33	25	15	73
Saint-Sauveur		29	11	40
Limoilou		4	13	17
Indéterminés (maires non-échevins)	4	2	3	9
Occupation principale				
Hommes d'affaires (marchands, industriels, entrepreneurs, etc)	81 (66,4 %)	92 (71,9 %)	52 (65,8 %)	225 (68,4 %)
Professionnels (avocats, médecins, etc)	30 (24,6 %)	23 (18,0 %)	23 (29,1 %)	76 (23,1 %)
Travailleurs (ouvriers, commis, etc)	11 (9,0 %)	13 (10,2 %)	4 (5,1 %)	28 (8,5 %)
Durée moyenne des mandats en années	*4,4*	*5,7*	*5,4*	*5,1*

Sources : Ce tableau a été construit à partir d'une base de données sur les élus municipaux en exercice de 1867 à 1939 à partir d'un éventail de sources, surtout de la « Liste alphabétique des élus municipaux, 1867-1929 » compilée par Alyne LEBEL et publiée dans G.-Henri DAGNEAU dir. *La ville de Québec, histoire municipale. IV. De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, Société historique de Québec, 1983, p. 233-243. Cette liste a été complétée, développée et corrigée à partir des listes de maires et d'échevins des Rapports annuels du Trésorier de la Cité (en particulier la partie rétrospective de celui de 1895-96 « Le nouvel Hôtel-de-Ville », p.134-143) et des Annuaires de la ville de Québec, d'instruments biographiques divers notamment Louis-Marie CÔTÉ, Carmelle GAUVIN et Gérald SIROIS, *Les maires de la Vieille Capitale*, Québec, Société historique de Québec, 1980, n.p, ; LORTIE et LAVIGUEUR, *1894-1895. Album biographique des membres du Conseil de ville de Québec*, Québec, Fayeur, 1895 ; *100ième Anniversaire du Conseil de la Cité de Québec. Souvenir 1833-1933*. Les quartiers originaux représentés ont été regroupés ensuite sur la base des territoires des nouveaux quartiers regroupés de 1916. Les années de début et de fin des mandats, de même que la durée calculée du mandat, restent approximatives quant au moment de l'année en raison du caractère incertain des sources utilisées. Normalement les écarts ne devraient pas dépasser un an et s'annuler sur plusieurs années. Les occupations ont été retrouvées par couplage avec les listes alphabétiques des annuaires de la ville de Québec des années du mandat et une codification simplifiée a été ajoutée. La religion et l'origine des échevins non visiblement catholiques et français a été établie par couplage à partir des recensements nominatifs de la ville de Québec saisis et gracieusement rendus disponibles par le Projet sur la population et l'histoire sociale de la ville de Québec (PHSVQ), sous la direction de Richard Marcoux et Marc St-Hilaire. La base de données inclut les maires, conseillers et échevins en exercice pendant la période 1867 à 1939, sur la base de mandats continus à chacune de ces fonctions pour chaque

Les qualifications financières rendent difficiles d'accès les fonctions d'échevin et de maire à l'ensemble des électeurs et contribuent certainement à exclure sa majorité féminine qui n'en est cependant pas évincée formellement puisqu'elle se qualifie pour voter et qu'elle use de ce droit. Sur la période, plus des deux tiers des élus appartiennent au milieu des affaires et près du quart au milieu des professions, le reste, moins de 10 %, au monde du travail manuel ou clérical. À la mairie, les proportions se situent à environ 60 % pour les milieux d'affaires et 40 % pour les professionnels et plus proches de 55/45 % si l'on tient compte du total des années couvertes en raison des longs mandats de Simon-Napoléon Parent (11 ans 9 mois) et de François Langelier (8 ans). C'est en rapport évident avec la politique provinciale et fédérale que des maires francophones des professions libérales sont choisis par les échevins au XIX[e] siècle. Toutefois, à partir de 1910, la ville sera dirigée 85 % des années par un maire issu directement du monde des affaires, surtout du commerce. L'augmentation des qualifications foncières et une certaine marginalisation politique et économique de la ville contribuent à renforcer cette tendance.

Élections et vie politique municipale

Qu'en est-il de la vie politique municipale à Québec ? Sauf circonstances exceptionnelles comme en 1870, les élections municipales du XIX[e] siècle se déroulent dans le calme et sans grands éclats. Les journaux ne reflètent qu'à peine les résultats d'une votation répartie sur plusieurs jours, sans rapporter d'interventions des candidats à l'échevinage lors d'assemblées publiques. L'absence d'élection directe à la mairie et le nombre élevé d'élections par acclamation, atteignant un maximum de 80 % des échevins et conseillers en 1880 et 1886, mais le plus souvent entre 50 et 75 % tendent à minimiser les enjeux plus généraux de politique municipale. Seules quelques années exceptionnelles suscitent des contestations d'élections aux postes d'échevins ou de conseillers plus nombreuses que les acclamations, surtout en 1876 (66 % des sièges), 1890 (70 %) et 1894 (87 %) et amènent du sang nouveau au conseil. Ces recrudescences de démocratie municipale s'inscrivent nettement dans les affrontements politiques entre les Partis libéral et conservateur tant au provincial qu'au fédéral, plus accentués en période de changement de gouvernement.

---

quartier représenté. Sur les 425 élus municipaux/mandats/fonctions et les 329 élus différents retrouvés, la religion et l'origine n'ont pu être confirmées que dans 4 cas. La période considérée a été divisée en trois tranches de 23 à 25 ans sur la base des années d'élections et les élus ont été répartis dans la période de la portion la plus longue de leurs mandats. La diminution importante du nombre d'élus dans la période 1914-1939 résulte de la réduction radicale du nombre d'échevins à compter de 1918. L'origine « autre » comprend des Anglais, des Écossais, des Irlandais protestants, un Jersiais, 2 Allemands et un Norvégien. Les occupations ont été déterminées approximativement d'après les annuaires et les groupements incluent pour les hommes d'affaires : les marchands de gros et de détail, les industriels, les artisans, les entrepreneurs et artisans de la construction, les agents et courtiers financiers, les arrimeurs et entrepreneurs portuaires, les hommes d'affaires en général, qu'il aurait été très difficile de distinguer sans une enquête plus approfondie sur leurs activités et leur évolution.



François Langelier (1838-1915), député et maire de Québec (1882-1890). (Archives de la ville de Québec, n° 00408, Photo Jules-Ernest Livernois)



Simon-Napoléon Parent (1855-1920), avocat, maire de Québec, 1894-1906, député, ministre et premier ministre du Québec (1900-1905). (Archives de la ville de Québec, n° 00592)

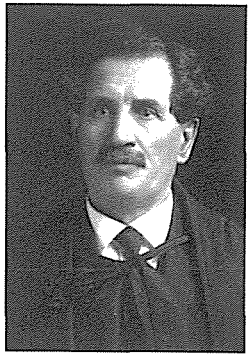


Olivier-Napoléon Drouin (1862-1934), maire de Québec, 1910-1916. (Archives de la ville de Québec, n° 00412, Photo Montminy)

À compter de la Confédération, le Parti conservateur domine toujours la scène municipale, mais graduellement une présence libérale s'accentue tant à l'échevinat qu'à la mairie. Les maires des années 1870, Pierre Garneau et Owen Murphy surtout, sont des modérés du milieu des affaires, élus assez nettement et rapidement par le conseil, mais ce n'est le cas en 1880 lorsque l'ancien député conservateur de Portneuf, Jean-Docile Brousseau, émerge au terme de 36 tours avec à peine 13 votes sur 24[49]. En 1881, Brousseau défait le député libéral provincial de Portneuf, l'ancien ministre François Langelier, et ne se représente pas à la mairie de Québec en 1882, qui échoit alors unanimement à Langelier pour 8 ans. À compter de cette époque, la politique municipale québécoise tombe sous l'emprise libérale, une tendance qui se confirme encore plus avec l'arrivée au pouvoir des libéraux au fédéral et au provincial sous Laurier et Marchand respectivement. Les élections municipales de 1890 et 1894 marquent les derniers efforts des conservateurs pour résister à une tendance libérale en croissance et des libéraux pour s'approprier le Conseil. Le bilan des affiliations politiques des échevins en 1894 répartit les 30 échevins entre 18 libéraux et 12 conservateurs[50]. Ainsi, aux 4 mandats de Langelier succèdent les 2 de Frémont et les 6 de Siméon-Napoléon Parent, ce dernier réélu maire en même temps que ministre et même premier ministre du Québec de 1900 à 1904. Aux élections municipales de 1904 (83 % des sièges contestés) et de 1906 (73 %), les difficultés de Parent au provincial et les divisions entre libéraux de différentes tendances, incluant les nationalistes, expliquent le retour à des luttes électorales plus vigoureuses.

Le retour en 1908 à l'élection du maire par les contribuables et la réduction du nombre d'échevins de 34 à 23, puis de 25 à 12 pour les élections de 1912 et 1918 respectivement, auraient pu signifier un regain électoral municipal, mais il n'en est rien à la mairie car les élections à cette fonction de 1908 à 1918 se font toutes par acclamation sauf celle de 1910 entre deux candidats libéraux pour le remplacement de Georges Garneau, gagnée nettement par Napoléon Drouin aux dépens du sénateur Philippe-Auguste Choquette. Celles à l'échevinage deviennent plus animées et ponctuées de

nombreuses assemblées publiques de quartier, à compter de 1908, avec le remplacement graduel des membres de la machine électorale « parentiste » de 1908 à 1912. Par la suite, les élections se limitent à seulement 16 % des postes d'échevins de 1914 à 1918, même si cette dernière année, leur nombre tombe de 25 à 12 et aurait dû susciter des luttes entre plusieurs échevins sortant. Dans la décennie 1920, la mairie de Québec devient un objet de convoitise grandissant presque à chaque élection et génère des assemblées de candidats où les accusations fusent et les luttes serrées : ainsi le maire Lavigueur est défait en 1920 par l'échevin Samson, ce dernier résiste d'abord de justesse en 1924 à la contestation du Dr Martin, mais handicapé par des procédures judiciaires contre lui il cède son poste par moins de 300 voix à Martin en 1926. Ainsi des élections à la mairie âprement contestées deviennent la norme jusqu'en 1940 et se répercutent sur celles tout aussi vives à l'échevinat, où plus de 25 % des sièges font maintenant l'objet d'élections. Depuis 1924 être élu par acclamation devient l'exception plutôt que la règle. Dans ce contexte, la participation électorale se situe généralement autour de 70 % des électeurs inscrits.



Joseph-Octave Samson (1862-1945), maire de Québec, 1920-1926. (Archives de la ville de Québec, n° 00414, Photo Jules-Ernest Livernois)

La fin de la prospérité des années 1920 et la Grande Dépression des années 1930 accentuent encore l'intensité des joutes électorales. En 1930, le maire Auger, élu depuis à peine deux ans, succombe au retour de l'ex-maire et député fédéral Lavigueur dans un contexte économique et financier devenu difficile. L'enlisement des finances publiques sous l'administration Lavigueur et quelques projets considérés comme somptuaires (le palais Montcalm construit sur les ruines des Halles du même nom) minent graduellement son administration, qui survit sans mal à une candidature de l'échevin E.-A. Tremblay en 1932, mais doit affronter au plus profond de la crise en 1934 un barrage de 5 solides candidats à la mairie, dont l'ancien maire Oscar Auger, les députés provinciaux Oscar Drouin et Pierre Bertrand, l'ancien député devenu conseiller législatif Louis Létourneau et l'économiste universitaire J.-Ernest Grégoire[51]. À l'échevinage, pas moins de 40 candidats aspirent à représenter les 12 sièges contestés sur 13. Les assemblées se multiplient, tout comme les causeries à la radio. Porté en grande partie par la lutte aux taux élevés d'électricité de la Quebec Power et au projet de nationalisation des trusts, Grégoire émerge du groupe avec la pluralité des votes et une majorité de plus de 2 000 sur le député Bertrand, bon deuxième, et de plus de 5 000 sur le maire sortant.

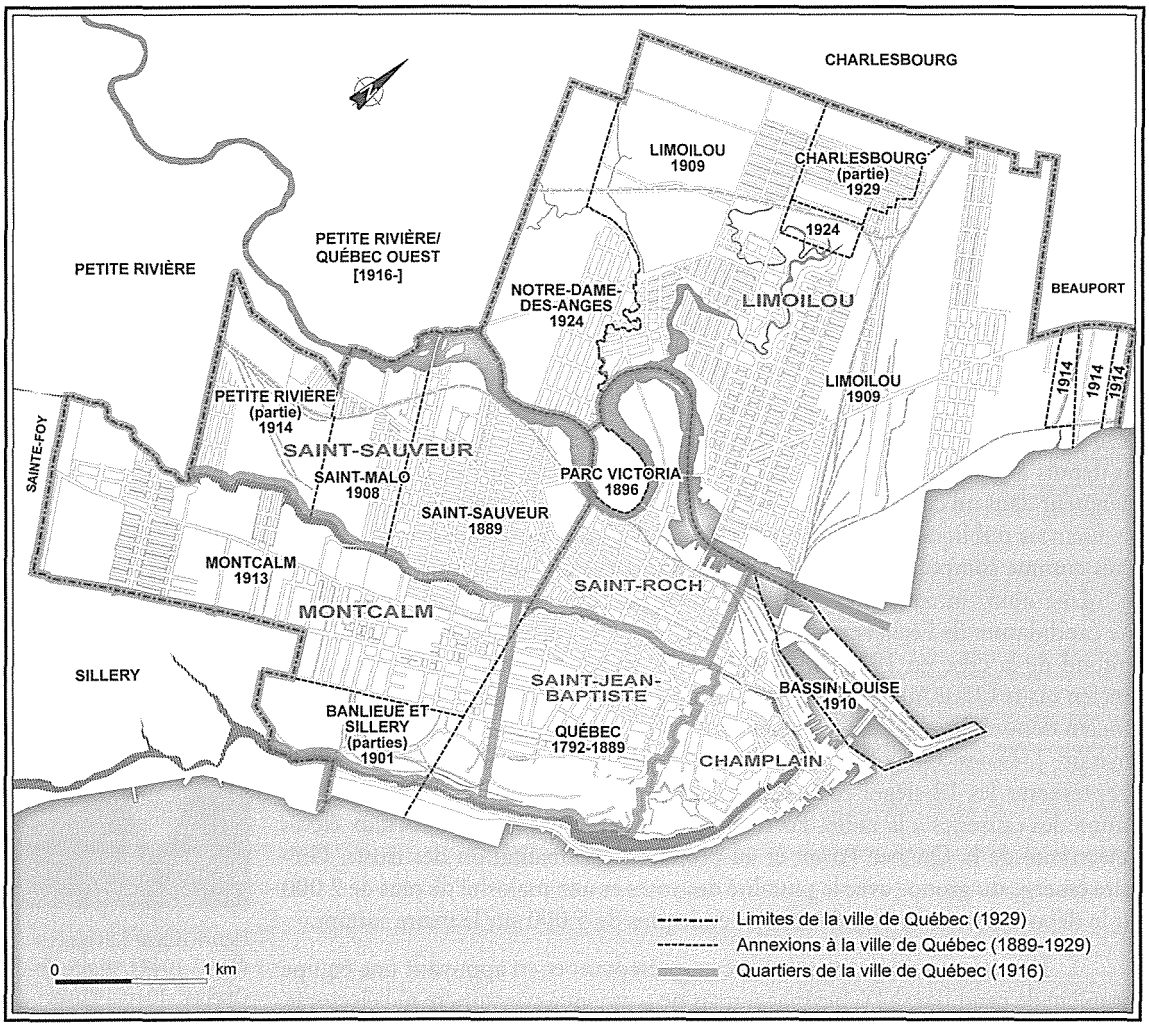


Henri-Edgar Lavigueur (1867-1943), maire de Québec, 1916-1920 et 1930-1934. (Archives de la ville de Québec, n° 00417, Photo Livernois)

Le nouveau maire avait innové en présentant et en appuyant une équipe complète de candidats à l'échevinage, mais ne parvient à convaincre ni l'électorat, car un seul d'entre eux est élu, ni les éditorialistes de la presse locale inquiets des implications de partis municipaux[52]. Comme prévu, la cohabitation entre le nouveau maire et la quasi-totalité des membres du conseil d'autres tendances politiques s'est révélée difficile. À l'élection suivante toutefois, en 1936, le maire Grégoire, réélu par 2 366 voix sur son unique adversaire Lucien Borne, réussit à faire élire 11 de ses candidats échevins sur 13. Les deux mandats du maire Grégoire réintroduisent dans la politique municipale des enjeux de nature provinciale, en raison de son affiliation à l'Action libérale nationale, puis à l'Union nationale, que Grégoire

Carte 14.2

Annexions et limites municipales de 1889 à 1929 et quartiers de la ville de Québec à compter de 1916



Sources : D'après principalement G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), carte entre les pages 40 et 41; Cité de Québec, *Plan de la cité de Québec, 1929* (Plan guide des rues de la cité et des environs, extrait du plan original de la cité préparé par Altheod Tremblay et Édouard Hamel) reproduite dans G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), collée sur la page 3 de la couverture.

représente dans le comté de Montmagny. Il sera en lutte ouverte avec le gouvernement libéral de Taschereau et ensuite avec l'Union nationale de Maurice Duplessis, suite à son absence du cabinet, de sorte que les dossiers de la ville en souffrent. Un retour du balancier vers une politique municipale plus isolée de la provinciale et gérée par des hommes d'affaires explique en grande partie sa défaite et celle de son équipe en 1938 en faveur de Borne, maire de Québec pour les 15 années suivantes.



Le conseil municipal à l'époque du maire Joseph-Ernest Grégoire(1886-1980). (Archives de la ville de Québec, nº 01212, Photo Jules-Ernest Livernois)

Les annexions : des municipalités de banlieue et des quartiers de Québec

Au-delà des limites municipales de la ville de Québec de 1792, les territoires de l'ancienne paroisse Notre-Dame de Québec s'étaient organisés en municipalités sous l'empire de la loi municipale de 1855 : à l'ouest, la municipalité de paroisse Notre-Dame de Québec dite « banlieue » et celle de Saint-Colomb de Sillery (1856) ; au nord Saint-Roch de Québec-Nord (1862) et au nord-ouest celle de Saint-Roch de Québec-Sud, dont la partie ouest (Saint-Malo) est détachée et annexée à Saint-Roch de Québec-Nord et dont le reste devient en 1872 le village de Saint-Sauveur (voir carte 14.2). À mesure que la spéculation foncière et le lotissement sollicitent les anciens propriétaires fonciers institutionnels et religieux (Augustines de l'Hôpital général, Ursulines, notamment), héritiers de l'abolition du régime seigneurial, pour céder à l'habitation urbaine des portions d'un territoire utilisé encore à des fins agricoles ou résidentielles de villégiature, ces municipalités faiblement organisées et mal financées offraient peu de services. Faute de revenus, elles ne contrôlaient pas les paramètres essentiels du développement urbain,

tels le tracé et la largeur des rues, les normes de construction, l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées et l'entreposage des déchets.

La pression de l'extension de l'occupation urbaine à l'intérieur de la ville de Québec jusqu'aux limites de ces municipalités et celle interne de l'organisation de services urbains comparables à ceux de la ville de Québec, que promettent souvent les entrepreneurs pour attirer les futurs propriétaires et locataires, obligent ces municipalités à des investissements coûteux, à financer par emprunts sur une base fiscale fragile. Vulnérables dans ce contexte, elles devront envisager une annexion au moment où la ville de Québec cherche elle-même une expansion de son territoire.

Tableau 14.9

Municipalités urbaines à la périphérie de la ville de Québec et principales annexions de territoires à Québec, 1867-1939

Municipalités impliquées	Territoires annexés (en gras municipalités)	Date d'annexion	Population estimée à l'annexion	Valeur ($) des biens imposables pré-annexion	Revenus-dépenses estimés pré-annexion
Saint-Roch de Québec sud (1862-1872) – Village Saint-Sauveur (1872-89)	**Municipalité de Saint-Sauveur**	12 sept. 1889	13 500	1 420 000	9 000
Notre-Dame-des-Anges (Hôpital général)	Parc Victoria	28 avril 1896			
Saint-Colomb de Sillery (1856-2001)	Partie (610m2) : Plaines d'Abraham - Marchmont	1er mai 1901			
Saint-Roch de Québec nord (1862-1893 incluant Saint-Malo (1870)) ; Municipalité 1893-1908 et ville de Limoilou 1908-1909.	**Municipalité de Saint-Malo**	14 avril 1908	570	240 000	500
	Municipalité de Limoilou	30 déc. 1909	2 600[1907] 3 850[1909]	650 000 1 025 000	11 000 14 000
Gouvernement fédéral	Bassin Louise et quais	20 janvier 1911			
Notre-Dame de Québec (Banlieue de Québec) 1855-1908 ; Ville de Montcalm : 1908-1913	**Municipalité de Montcalm** (2,58 km²) :	22 nov. 1913	3 100	2 328 500	
Petite-Rivière	Partie (870 m²)	19 févr. 1914			
Saint-Michel-Archange	Hôpital civique	19 févr. 1914			
Saint-Michel-Archange	Lots 591 et 588B St-Roch Nord et 737 Beauport	12 juin 1914			
Notre-Dame-des-Anges (Hôpital général)	Partie (1,5 km²) Notre-Dame-des-Anges	15 mars 1924			
Charlesbourg	Partie lot 726 (terrain Bédard)	15 mars 1924			
Charlesbourg	Partie : lot 717-24	4 avril 1929			

Sources : AVQ, procès-verbaux des comités d'annexions et journaux.

Le territoire du village de Saint-Sauveur s'était ouvert au lotissement pour accueillir les habitants de Saint-Roch, déplacés par le feu de 1845, et les nombreux travailleurs des chantiers de construction navale situés dans l'estuaire de la Saint-Charles. Des développeurs comme Pierre Boisseau (Boisseauville) leur offrait de petits terrains où ils pouvaient construire en bois à faible coût de petites maisons, sans taxes élevées ni services municipaux coûteux. Les maisons en bois serrées les unes contre les autres sur des rues étroites et l'absence d'aqueduc et de services de lutte aux incendies annonçaient l'inévitable dans le Québec du XIX[e] siècle : une conflagration.

Si la destruction quasi complète de la municipalité le 14 octobre 1866 fait réfléchir et reconstruire, celle du 16 mai 1889 place à l'avant scène le débat sur l'annexion à la ville de Québec[53]. En juillet 1889, un comité spécial du conseil de la ville de Québec visite les rues de Saint-Sauveur, discute avec les élus du village, reçoit des rapports techniques de l'ingénieur de la ville sur les coûts des infrastructures et services à implanter. L'introduction de l'aqueduc et des égouts, de même que le macadamisage des rues constituent les enjeux principaux de l'annexion proposée. Ils ne posent pas de problèmes majeurs, à condition qu'un équilibre à moyen terme des revenus de taxation et des dépenses annuelles pour les infrastructures puisse être atteint.

Le maire François Langelier présente très clairement, à la réunion du conseil de ville du 30 août 1889 qui doit adopter le règlement d'annexion, le bilan tant technique, financier que politique d'un projet qui lui apparaît très avantageuse pour les deux parties. Il évalue les coûts des infrastructures à environ 250 000 $, soit une dépense annuelle de 10 000 $ à laquelle il faut ajouter les dépenses supplémentaires des services de police et de pompiers, des salaires des employés, de l'éclairage de rues et des intérêts sur la dette du village, pour un total de 30 000 $, contre des revenus probables de toutes sources de près de 50 000 $. À son avis, l'opération est tout aussi avantageuse pour les contribuables de Saint-Sauveur qui aurait certainement été incapables de s'offrir un service d'aqueduc à 30 000 $ par année, qui verra ses coûts d'assurance incendie diminuer de plus de moitié et qui aurait dû emprunter à un taux d'intérêt plus élevé que la Ville de Québec. Le règlement d'annexion reçoit un appui unanime du conseil et les citoyens de Saint-Sauveur donnent leur accord à 93 % par référendum les 26 et 27 septembre 1889[54]. Avec une population totale de 15 à 16 000 habitants, deux nouveaux quartiers représentés chacun par un échevin et deux conseillers s'ajoutent à la ville de Québec.

Le modèle de cette annexion pouvait-il s'appliquer avec autant de succès à la banlieue Notre-Dame de Québec ? Le Conseil de la ville de Québec forme le 15 novembre 1889 un comité spécial à cet effet, qui organise le 20 novembre une rencontre avec des représentants de la municipalité de banlieue. Cette rencontre exploratoire fait ressortir que la banlieue est divisée sur une éventuelle annexion et que deux conditions devraient être remplies pour la rendre possible pour les

deux municipalités : d'abord la nécessité d'un régime de taxation différent pour les fermes de la portion rurale de la municipalité et pour ses résidences urbaines et ensuite le maintien du niveau actuel des taxes pour des services de base (aqueduc, rues et chemins) jugés déjà suffisants pour les besoins de la banlieue. En effet, pour une population d'à peine 1 000 habitants, les 165 contribuables de la banlieue généraient des revenus suffisants pour faire face aux quelques 5 000 $ de dépenses annuelles. Par ailleurs, une éventuelle annexion obligerait la ville de Québec à prendre à sa charge les chemins de la municipalité encore sous l'administration de la Commission des chemins à barrières, que fréquentent les promeneurs du dimanche de la ville et qui pourraient certes intéresser les touristes. Dans ce contexte, les démarches n'ont pas de suites[55].

Il faudra attendre presque deux décennies, vers 1907, pour que des négociations sur des annexions reprennent et cela tient à plusieurs facteurs : la très faible croissance démographique des municipalités de la périphérie de Québec et même une tendance à la baisse ne créent aucune pression pour l'augmentation des services publics. Elle résulte en partie d'une absence de lotissement et de construction d'habitations urbaines sur une grande échelle dans le contexte d'une longue période de stagnation économique de Québec jusque dans la première décennie du XX^{e} siècle, et d'une disponibilité encore suffisante d'espaces résidentiels dans les limites de la ville.

Ainsi, un début d'accélération de la croissance démographique se manifeste à compter de 1905 à la fois dans la banlieue Notre-Dame de Québec, où la population longtemps stagnante à moins de 1 200 jusqu'en 1904, passe à environ 2 500 en 1907 et à près de 3 200 en 1911, dans Limoilou d'environ 2 200 en 1904 à 2 600 en 1907 et dans Saint-Malo encore faiblement de 440 à 570 sur la même période[56]. Sillery pour sa part avait connu de meilleurs jours au début des années 1880 (environ 3 700 habitants) avec ses chantiers navals et son commerce du bois sur les anses en bas du promontoire, mais au début des années 1890 elle atteint à peine 2 200 et stagne à environ 1 900 dans les premières décennies du XX^{e} siècle.

Dans l'intervalle, l'idée de constituer un « Greater Quebec » par l'annexion de municipalités périphériques refait surface, en commençant au Nord par Limoilou, incluant les villages de Stadacona et Hedleyville, et en poursuivant au Nord-Ouest par Notre-Dame de Québec, En 1898, le projet se présente ainsi dans la presse :

> C'est qu'il vaut mieux faire développer la ville au delà de la rivière St-Charles et de la barrière de Ste-Foy que de dépenser des ressources municipales à vouloir transformer le vieux Québec en ville moderne [...]. Et chez nous la place de celle-ci est tout indiquée sur ces hauteurs de l'ouest ou dans cette vallée St-Charles qui se prêtent exclusivement à l'approche des chemins de fer, et les chemins de fer font aujourd'hui les villes [...] Ce n'est pas trop dire qu'au siècle prochain Québec s'étendra jusqu'à la chute Montmorency, et que, du train où l'on y va, ce qui fut la vieille capitale française logera dans les musées[57].

La stratégie semble claire, mais il faut attendre des conditions financières favorables, tant pour Québec que pour ces municipalités de banlieue.

Une conjoncture nettement plus propice se développe à compter de 1907 avec la croissance rapide de la population des municipalités de banlieues. La pression sur les services les oblige à s'organiser rapidement et à réagir au retour à l'agenda du « Greater Quebec » qui se manifeste, le 14 mai 1907, par la formation d'un comité spécial du conseil de la Ville de Québec chargé de négocier l'annexion des municipalités de Notre-Dame de Québec, Limoilou et Saint-Malo[58]. Une démarche du maire Garneau auprès de Notre-Dame de Québec se heurte à une fin de non-recevoir. L'administration de cette municipalité avait choisi la voie de la consolidation de son autonomie et de la résistance aux pressions annexionnistes : elle décide, en juin 1907, de se doter de son propre aqueduc au prix d'un endettement important pour remplacer l'approvisionnement par celui de la ville de Québec et se prépare à prendre en charge les autres services (drainage et protection contre les incendies) qu'elle obtient de la même source. Les opposants font valoir le gaspillage et le dédoublement inutile de cette stratégie, dans l'éventualité d'une annexion prévisible. Un éditorialiste du *Soleil* révèle, le 23 août 1907, les frustrations de Québec :

> on comprend fort bien la logique de la création de ces agglomérations suburbaines, dans leur première période. Ceux qui s'y viennent établir cherchent à échapper aux charges supportées par les citoyens habitant la ville. Mais à la longue, ce souci légitime devient un abus et une injustice. Les habitants de ces localités suburbaines viennent chaque jour en ville pour y gagner leur salaire, y exercer leur profession, ou leur commerce. Ils jouissent donc des avantages de la ville et se refusent à en supporter les charges. Tant que leur position exceptionnelle se limite au bénéfice individuel et ne vient pas entraver le développement nécessaire de la ville elle-même, on peut passer outre. Il ne saurait en être de même, le jour où leur égoïsme vient mettre obstacle à ce développement. Québec par sa situation particulière, est plus que toute autre ville exposée à souffrir. La ville ne peut se développer que par deux côtés, et la nécessité de s'adjoindre les faubourgs actuels de Saint-Malo, de Limoilou, de Notre-Dame de Québec est chose qui s'imposera dans un avenir qu'on peut définir comme très prochain[59].

En appui à cette stratégie, la municipalité de Notre-Dame de Québec obtient, le 25 avril 1908, une incorporation avec le statut de « ville de Montcalm » en grande partie pour faire approuver les conditions de réalisation d'un aqueduc indépendant de celui de Québec et sans prévoir, comme d'autres chartes de municipalité de banlieue, d'arrangements avec la ville de Québec ni de modalités d'une éventuelle annexion[60]. L'aqueduc construit avec la participation de Charlesbourg pour 7 % des coûts totaux de 212 000 $ tire son eau du ruisseau issu du lac des Roches à la limite Est de la paroisse de Charlesbourg que l'aqueduc dessert également. L'esprit et la réalité d'application de la loi de 1908 mettait sur la glace toute négociation d'annexion à Québec.

En 1907, le mouvement annexionniste de la ville de Québec rejoint vers le nord l'ancienne municipalité de paroisse de Saint-Roch de Québec, scindée (1862) en Saint-Roch de Québec-Nord sur la rive nord de la rivière Saint-Charles et Saint-Roch de Québec-Sud entre la rivière et le promontoire de Québec (voir carte 14.2). Avec le développement intensif du village de Saint-Sauveur, la portion rurale (le futur Saint-Malo) de Saint-Roch de Québec-Sud est annexée à Saint-Roch de Québec-Nord en 1870, puis en est détachée en 1893 pour créer la municipalité de Saint-Malo (toute la portion à l'ouest de la municipalité de Notre-Dame-des-Anges), le reste devenant la municipalité de Limoilou[61]. Ces subdivisions s'expliquent par les différences d'intérêts entre ces territoires agricoles et les noyaux villageois de Limoilou en cours de lotissement (Stadacona, Hedleyville et New Waterford) qui trouvent à s'exprimer dans des institutions municipales plus conformes à leurs besoins.

Moins de 10 ans plus tard, en 1902, les mêmes motivations justifient la division de la municipalité de Saint-Malo entre sa partie rurale (municipalité de la Petite-Rivière) et celle en lotissement et en développement industriel (municipalité de village de Saint-Malo). Une éventuelle annexion à Québec paraît tellement prévisible que la charte de Saint-Malo l'autorise et en prévoit même les modalités, soit l'approbation par 50 % des électeurs inscrits[62]. Il ne faut pas se surprendre alors que l'offre de la ville de Québec de négocier une éventuelle annexion reçoive un accueil très favorable à Saint-Malo et à Limoilou et que des rencontres entre les maires et conseillers de ces municipalités se tiennent à compter d'août 1907. Saint-Malo, avec ses 500 habitants, une centaine de contribuables, des revenus annuels de taxe de 277 $ et une évaluation foncière de 230 850 $ en vient rapidement à une entente avec les représentants de Québec. L'entente règle les points les plus difficiles, soit le statut de quartier avec la représentation d'au moins un échevin au conseil de ville de Québec et le maintien des niveaux de taxes (sauf l'eau et la taxe scolaire) pendant 10 ans pour les propriétaires au moment de l'annexion et pendant 5 ans pour les nouvelles constructions. Après ces délais, les taux de taxes seront les mêmes qu'à Québec. Québec s'engage à introduire l'eau et les canalisations d'égouts dans un délai d'un an et Saint-Malo fait ratifier l'entente par référendum[63].

Les négociations avec Limoilou débutent en septembre 1907, dans les mêmes termes que Saint-Malo, mais sur une plus grande échelle pour une municipalité de plus de 2 500 habitants, 675 contribuables, une évaluation de 658 000 $, une dette de 100 000 $ et des revenus annuels de taxes de 8 000 $. Depuis sa constitution en 1893, la municipalité de Limoilou était devenue le théâtre d'intenses activités des promoteurs, tels la Compagnie de l'exposition de Québec, la Quebec Land Co et Leclerc et Lamontagne dans la spéculation foncière, de même que plusieurs industriels à la recherche d'exemptions de taxes. Ces intérêts particuliers affrontent au conseil municipal, directement ou par personnes interposées, les quelques agriculteurs restants, les artisans et les petits commerçants des villages, et des manœuvres douteuses, voire frauduleuses, suscitent des conflits

et des procédures judiciaires. La mise en place des services municipaux (aqueduc, drainage, rues) tarde ou leur performance se révèle très déficiente, de sorte qu'il devient clair pour plusieurs promoteurs que seule l'annexion à Québec leur permettrait de réaliser les promesses souvent exagérées, faites aux acheteurs de lots à bâtir.

Bien sûr, la ville de Québec voit son intérêt dans une telle annexion, notamment pour trouver sur son territoire les terrains nécessaires à la construction des ateliers des chemins de fer du Grand Nord et du Québec et lac-Saint-Jean, partie du réseau du Canadian Northern, que la compagnie s'était engagée à construire en contrepartie de la subvention de 200 000 $ de la ville de Québec. Les principales demandes de Limoilou portent sur l'amélioration de la circulation avec Québec par la reconstruction du pont Dorchester et par l'agrandissement ou la construction d'autres ponts traversant la rivière Saint-Charles, sur le pavage et l'éclairage des rues, sur le maintien des taux de taxes pour dix ans, sur la prise en charge de la dette et sur l'établissement de postes de police et de pompiers[64]. Une évaluation par la ville de Québec du coût des investissements nécessaires les établit en janvier 1908 à 450 000 $, sans tenir compte de la reconstruction du pont Dorchester à régler avec le gouvernement provincial et la Commission des chemins à barrières, et les dépenses annuelles à 56 000 $, bien au-delà des revenus annuels de 8 000 $ de Limoilou. Dans ce contexte, le comité spécial conclut que l'« annexion n'est possible qu'à la condition que les contribuables de Limoilou, à compter du moment de l'annexion à la cité, devront payer leur part de cotisations, de taxes d'école et taxes d'eau sur le même pied que les contribuables de la cité[65] ».

Après plusieurs assemblées agitées, trois nouveaux conseillers de Limoilou sont déclarés élus par acclamation à la mi-janvier 1908, incluant l'un des promoteurs immobiliers importants de la ville, Eugène Leclerc, choisi aussitôt après comme maire par le conseil. Le 25 avril 1908, Limoilou obtient son statut de ville par l'adoption d'une loi privée, qui comporte un article prévoyant les modalités d'adoption d'un règlement d'annexion. Après un retard attribuable semble-t-il à un malentendu, les négociations entre les deux villes reprennent activement, en décembre 1908, et font ressortir la nécessité de trouver de l'aide provinciale pour construire les ponts et de maintenir pendant un certain temps les taxes à leur niveau actuel pour obtenir l'accord de la population de Limoilou[66]. Finalement au terme de quatre longues assemblées, au début décembre 1909, le règlement d'annexion de Limoilou reçoit l'aval du conseil de la ville de Québec : il laisse de côté la question des ponts, à régler à un autre niveau, et fixe la période de gel des taxes à 5 ans sur les propriétés actuelles et à 2 ans pour les nouvelles constructions, avant l'application des taux de Québec[67]. Pour l'essentiel, les débats portent sur les questions fiscales et sur les dépenses annuelles d'immobilisation (30 000 $) que Québec s'engage à réaliser. Toutefois, la ville de Québec devait régler ce dossier pour bénéficier des retombées des ateliers ferroviaires et éviter que Limoilou ne continue à accumuler une dette (atteignant 210 000 $ à la fin de 1909) que Québec devrait absorber de toute façon. Les contribuables de

Limoilou ratifient l'annexion à 70 % des votants (308 pour, 131 contre) dans un référendum tenu les 29 et 30 décembre 1909[68].

La valse des annexions se retourne vers une Ville de Montcalm qui commence à ployer sous la dette de son aqueduc et qui doit affronter des difficultés d'évacuation salubre de ses égouts et drainage, portés par la dénivellation naturelle vers les quartiers de Saint-Sauveur et Saint-Malo de Québec et la municipalité de la Petite-Rivière en contrebas. Déjà, les négociations avaient repris sérieusement en septembre 1911, mais avaient été interrompues par Montcalm à la fin novembre devant « l'opposition générale et évidente des propriétaires ». Pour sa part, la ville de Québec s'inquiétait des franchises et exclusivités consenties par contrats aux compagnies d'électricité, de gaz et de transport urbain et des éventuelles obligations qui en résulteraient. En dépit d'un hiatus dans les négociations, un amendement de 1912 à la charte de la ville de Québec prévoit les modalités d'acceptation de l'annexion et inclut même le texte des conditions d'annexion (article 30)[69].

À la mi-septembre 1913, devant une situation financière en nette détérioration et en marche vers des taxes élevées, l'insuffisance prévisible de l'alimentation en eau et les problèmes sérieux de drainage, Montcalm ravive les négociations qui aboutissent à un règlement approuvé par le conseil de ville de Québec, le 10 octobre 1913. Les 21 et 22 novembre, les contribuables de Montcalm le ratifient lors d'un référendum favorable à 67 % : 237 pour et 118 contre. L'opposition provient essentiellement de la communauté anglophone représentant 81 % des opposants alors que l'annexion est approuvée à 89 % par les francophones et qu'à peine 21 % des anglophones l'appuient contre 91 % des francophones[70]. Les conditions d'annexion gèlent pour 7 ans l'évaluation des propriétés en place, protègent pour 10 ans l'évaluation des terrains non lotis ou affectés à des activités agricoles et leur imposent une taxe foncière fixée à la moitié (0,50 $ le 100 $) de celle de la ville de Québec, alors que le taux de la taxe d'eau et de drainage est établi au même niveau que celle de Québec. De plus, la ville de Québec s'engage à investir 250 000 $ sur 5 ans en travaux d'infrastructure, à introduire l'eau et le drainage, à paver ou macadamiser les nouvelles rues et à les éclairer. Les conditions visent d'une part à protéger les exploitations agricoles des taxes (autres que l'eau) et des licences sur leurs animaux et installations, d'assurer le droit d'accumuler le fumier, de maintenir les règlements et normes de construction des résidences déjà en vigueur et d'exclure les activités industrielles et commerciales dans des secteurs de Montcalm[71]. Pour compléter l'annexion, Québec accepte de soutenir financièrement une longue transition, de maintenir le caractère résidentiel privilégié du futur quartier et d'éviter de pénaliser fiscalement les portions rurales et non subdivisées de son territoire.

En parallèle avec l'annexion de Montcalm en août 1913, la ville de Québec entreprend des négociations avec le conseil de la municipalité de la Petite-Rivière pour lui permettre de répondre aux exigences du contrat d'installation des usines

du chemin de fer National Transcontinental, à l'ouest de Saint-Malo, sur des terrains qui devaient faire partie de la ville de Québec afin de bénéficier des exemptions de taxes municipales convenues. Comme sa charte ne prévoit l'annexion que de municipalités entières, la ville de Québec doit accorder à l'ensemble de cette municipalité surtout agricole, très vaste et peu peuplée, des conditions fiscales comparables aux fermes et terrains non lotis de Montcalm et s'engager à y introduire des services municipaux (aqueduc, rues élargies) très onéreux et plus conformes aux besoins de secteurs résidentiels urbains. Le comité des annexions tient plusieurs sessions de négociation et recommande un règlement d'annexion très avantageux pour Petite-Rivière, conforme au précédent de Montcalm, adopté par le conseil municipal le 17 octobre 1913 et ratifié le 17 novembre à 59 % des 79 contribuables de Petite-Rivière consultés par référendum.

La question ne semble pas réglée pour autant car le règlement adopté est conditionnel à l'acceptation par tous les propriétaires, dont plusieurs ne sont pas favorables à l'annexion, de fournir gratuitement les terrains nécessaires à l'élargissement des chemins[72]. De plus, l'accès à la portion nord de la Petite-Rivière requiert l'accord des religieuses de l'Hôpital général et de leur municipalité de Notre-Dame-des-Anges, dont le comité des annexions suggérait de négocier l'annexion. Plus simplement, un amendement à la charte sanctionné le 19 février 1914 autorise maintenant la ville de Québec à annexer toute « partie de municipalité voisine » avec l'accord de la majorité des propriétaires résidents et du conseil municipal concerné et par conséquent annexer une portion seulement de la Petite-Rivière, celle nécessaire aux usines du National Transcontinental entre les limites de la ville et la « route de Bell » (future Saint-Sacrement) et le chemin de la Petite-Rivière (Saint-Vallier)[73]. Cette occasion manquée reviendra hanter Québec, car, à peine deux ans plus tard, une portion de la Petite-Rivière au nord de la rivière Saint-Charles et contiguë à Notre-Dame-des-Anges subit un lotissement intensif et s'incorpore en ville sous le nom de Québec-Ouest (future Vanier) en 1916[74].

L'amendement à la charte de 1914 allait permettre ensuite de multiples annexions partielles. Le statut municipal (paroisse Notre-Dame-des-Anges) des propriétés seigneuriales des religieuses de l'Hôpital général encadre les négociations avec la ville de Québec pour l'acquisition à diverses fins de blocs de ce territoire. Si plusieurs de ces transactions se rapportent à des terrains pour le prolongement de rues (des Commissaires par exemple) ou la construction de l'École technique, d'autres impliquent une annexion à la ville de Québec de vastes territoires, essentiellement la seigneurie d'Orsainville immédiatement au nord de l'Hôpital général sur la rive nord de la rivière Saint-Charles (voir carte 14.2). D'abord en 1896, la ville acquiert et annexe la pointe des Islets afin d'y aménager le parc Victoria moyennant 20 000 $ et divers avantages, dont l'approvisionnement en eau à prix annuel fixe et la construction de ponts sur la rivière facilitant aux religieuses l'accès à leurs fermes d'Orsainville[75]. Pour les religieuses, leur ferme des Islets devient une exploitation agricole modèle indispensable à l'approvisionnement alimentaire de l'hôpital et ces excellentes performances pouvaient leur permettre, sans réduire son

rendement, d'en vendre des parties à des fins de lotissement résidentiel. En 1899, les religieuses vendent pour la construction d'un tramway quelques terrains à la Commission d'exposition de Québec dans l'espoir de les rendre plus accessibles à des fins résidentielles.

En 1913, le comité des annexions avait envisagé dans le dossier de la Petite-Rivière, de négocier l'annexion de la municipalité de Notre-Dame-des-Anges, mais le projet avait été abandonné. Quelques années plus tard, le lotissement débute dans la partie de la ferme adjacente au quartier Limoilou (Stadacona) de la ville de Québec, qui, pour sa part, commence à s'y intéresser pour assurer un développement urbain plus intégré. Dans cette perspective, un contrat est négocié, puis passé entre la ville et les religieuses le 11 décembre 1923 pour l'annexion de toute la partie de la municipalité Notre-Dame-des-Anges au nord de la rivière Saint-Charles, le tout ratifié par un amendement à la charte de mars 1924[76]. Après l'annexion, les propriétés des religieuses demeurent exemptes de toutes taxes jusqu'à ce qu'elles les vendent et la ville se charge d'assurer les services municipaux au fur et à mesure des lotissements. Les religieuses peuvent continuer à bénéficier des rentrées de fonds résultant de l'aliénation de leurs terrains, mais sans avoir à exercer les charges municipales correspondant aux rentrées fiscales. Après 1923, les religieuses ne conservent plus sous administration municipale que les terrains de l'hôpital et les environs immédiats.

Les religieuses de l'Hôpital général ne sont pas les seules à jouir d'un statut municipal restreint, puisque l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, d'abord incorporé en 1874 comme paroisse séparée de Saint-Sauveur (paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur), se sépare en 1892 de la ville de Québec, peu après l'annexion du village de Saint-Sauveur par Québec, afin de préserver son exemption complète de taxes municipales et gérer ses terres librement. Toutefois, les terrains aliénés à d'autres fins que celles de la communauté réintègrent le territoire de la ville de Québec[77]. Cette même condition s'applique également aux Sœurs de la Charité de Québec responsables de l'asile Saint-Michel-Archange, lorsqu'elles obtiennent le statut de paroisse et de municipalité en 1896 à partir de terrains retirés des paroisses de Saint-Charles de Limoilou et Notre-Dame-de-la-Nativité de Beauport et des municipalités de Limoilou et de Beauport. La fondation du Sanatorium Mastaï en 1900, à proximité de l'asile et administré par la même communauté, amène en 1913 les autorités religieuses à réorganiser la paroisse et la municipalité de Saint-Michel-Archange et s'accompagne d'un échange de terrains avec la ville de Québec confirmé en 1914 et de la construction du nouvel Hôpital civique[78].

Le territoire de la Ville de Québec atteint dans les années 1910 les paroisses originelles encore fortement rurales de Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport dotées de noyaux villageois encore peu développés et urbanisés, de sorte que plusieurs annexions de petites parties de ces municipalités permettent de régler un problème très local ou d'incorporer des zones de ces municipalités atteintes par le développement urbain de Québec. Du côté de Sainte-Foy, cela se limite, en 1915,

à une partie du lot 126 pour prolonger la « route des Bell » dans la côte Saint-Sacrement et, en 1927, d'une partie adjacente reliée au boulevard de l'Entente[79]. Au nord, Québec annexe en deux étapes les lots ruraux 726 (1924) et 717 à 725 (1929) de la municipalité de village de Charlesbourg, semble-t-il parce que le croisement entre le chemin de Charlesbourg et le chemin de fer du Canadien National demanderait la construction par Charlesbourg d'un viaduc coûteux sous la voie ferrée pour permettre aux tramways de circuler. Québec compense les pertes de revenus de taxes de Charlesbourg et accorde aux propriétaires un gel de l'évaluation et des taxes pour 20 ans, valable jusqu'au lotissement[80].

Du côté de Sillery, les annexions se limitent d'abord à la propriété des Ursulines (Mérici) ajoutée au territoire de la ville de Québec à la demande des religieuses lors de l'échange avec les plaines d'Abraham en 1901[81]. Même si la municipalité de Sillery regroupe plusieurs noyaux villageois dispersés et en lotissement serré, elle conserve au XIX^{e} siècle une vocation mono-industrielle dépendante du commerce et de la transformation du bois et héberge surtout des ouvriers et quelques grands entrepreneurs logés dans des grands domaines, qui contrôlent l'administration municipale (les Sharples et Timmony notamment). En dépit de sa proximité de Québec, ces zones résidentielles ne sont pas contiguës au développement urbain de Québec et voient leur population décliner devant la quasi-disparition des activités reliées au bois.

Toutefois, plusieurs incendies majeurs de 1910 à 1915 démontrent la nécessité d'un aqueduc pour Sillery, la rendant ainsi vulnérable à une annexion d'autant plus que son aqueduc privé et limité à Bergerville était approvisionné par celui de Montcalm pris en charge lors de son annexion par Québec en 1913. Le retard de Sillery à régler le problème de l'eau et des autres services municipaux de base incite la Montcalm Land, propriétaire de lots à bâtir (203 et subdivisions de Sillery), à demander leur rattachement à la ville de Québec par un projet de loi privé de l'automne 1922, adopté par l'Assemblée législative, mais bloqué au Conseil législatif. Le débat se poursuit à Sillery, en 1923 cette fois, entre l'administration municipale et des promoteurs d'une séparation de Bergerville du reste de Sillery avec l'ambition d'en faire la Westmount de Québec. En 1924-1925, Sillery construit un réseau d'égouts en même temps que l'aqueduc, donné à contrat à une compagnie privée qui s'approvisionne à celui de la ville de Québec. Lors de cette opération, Québec annexe une petite portion du territoire de Sillery sur Saint-Cyrille, mais éprouve des difficultés à se faire payer en 1928 par la compagnie d'Aqueduc de Sillery et menace de couper l'eau. Après plusieurs augmentations de taxes et l'obligation d'assumer les engagements de la compagnie maintenant en faillite (1930), la municipalité de Sillery doit acheter l'aqueduc et choisir de se doter de son propre approvisionnement en eau dans le fleuve par une station de pompage construite en 1932[82]. L'option d'une annexion complète ne semble pas avoir été envisagée sérieusement, et la conjoncture financière municipale de Québec en pleine dépression ne la favorise pas. Dans ces conditions, une annexion de Québec-Ouest, demandée en 1932 par un groupe de ses citoyens, reste sans suites devant l'oppo-

sition de contribuables de Québec et débouche plutôt sur une administration de la ville par la Commission municipale de Québec[83].

L'annexion successive de vastes territoires à la ville de Québec de 1908 à 1914 posait la question de leur représentation équitable au Conseil de ville, tout comme celle des anciens quartiers dans le contexte d'une réduction importante du nombre d'échevins. Après plusieurs énoncés d'intention dans des amendements à la charte de la ville depuis 1911 et la fin prévisible des grandes annexions, des discussions sérieuses se tiennent à compter de la fin février 1916, à la suite de l'adoption surprise d'un article de la charte sur le sujet : « Lors des prochaines élections municipales [1918], le conseil se composera de seize échevins représentant huit quartiers dont la cité devra faire la délimitation d'ici la prochaine session[84] ».

Résignés à un changement nécessaire, les élus municipaux débattent, au début novembre lors d'un comité spécial sur la redistribution des quartiers, des différents regroupements possibles en se fondant sur le nombre de votants, sur l'évaluation totale et sur les revenus des anciens quartiers. En plus de l'option de huit quartiers, le comité considère celle de six quartiers, qui finalement sera retenue dans l'amendement à la charte adopté en décembre 1916. Si les deux nouveaux quartiers de Limoilou et de Belvedère (l'ancienne ville de Montcalm) conservent leurs limites en dépit de leurs plus faibles valeur et nombre de votants, sur la base d'une potentiel de croissance encore important, les trois regroupements des anciens quartiers de Saint-Roch et Jacques-Cartier, de Saint-Sauveur, Saint-Vallier et Saint-Malo incluant Petite-Rivière, de Saint-Jean et Montcalm (quartier) maintiennent des entités naturelles déjà bien établies (voir carte 14.2). La principale nouveauté réside dans la consolidation des quartiers du Vieux-Québec (Saint-Louis, Du Palais, Saint-Pierre et Champlain) dans un seul quartier qui malgré son petit nombre de votants (17 %) représente le tiers des revenus de la ville et 30 % de l'évaluation[85]. Cette sur-représentation des banlieues annexées s'ajoute aux avantages fiscaux temporaires consentis pour démontrer la perspective à moyen terme du développement d'un « Greater Quebec » qui anime les administrateurs de Québec. Pour l'essentiel, les limites de la ville demeurent stables à partir de 1924 jusque dans les années 1960.

L'administration municipale de Québec : comités, fonction publique et services municipaux

Les conseillers, échevins et maires élus au conseil municipal détiennent le mandat d'administrer la ville en conformité avec la charte de la ville (une loi provinciale et ses amendements) et d'adopter des règlements pour concrétiser et préciser ses décisions. Comme les membres du conseil et le maire ont des mandats annuels ou tout au plus bisannuels et qu'un conseil si nombreux ne peut administrer efficacement la ville, la charte de la ville de 1865 prévoit des officiers ou fonctionnaires professionnels (au départ un greffier de la cité, un trésorier, un

inspecteur de la cité et quelques autres) prenant en charge les principaux domaines de l'administration municipale (article 17) et la possibilité de nommer des comités (article 27, s. 2) qui exercent les devoirs du conseil dans les mêmes domaines, ceux hérités jadis des commissions de juges de paix[86]. La gestion par comités du conseil domine l'organisation municipale de Québec jusqu'à leur abolition en 1928.

Après chaque élection, le conseil forme des comités de 8 ou 10 (1890) de ses membres, dont un président, avec en plus le maire ex officio et un fonctionnaire municipal agissant comme secrétaire et professionnel responsable. Aux huit comités d'origine (finances, chemins, aqueduc, feu, marchés, police, traverse, santé et règlements), s'ajoutent en 1890 un comité de police qui confirme une prise en charge par les élus de ce dossier. En conséquence de l'importante réduction du nombre d'échevins à 12 pour l'élection de 1918, les anciens comités sont regroupés dans 4 (finances, travaux publics, police-feu et santé) de seulement 6 échevins chacun représentant les quartiers. À compter de 1920-22, le retour d'un comité de l'Aqueduc et la séparation à la présidence des comités de la police et du feu sans en changer la composition haussent le nombre total à 6 comités, puis à 7 avec l'ajout du comité sur les bâtisses municipales en 1923. On revient presque à la case départ. Si la présidence de comités reste une fonction convoitée et contestée entre les échevins élus, les fonctions de membre de comités s'alourdissent et contribuent à créer un hiatus avec des services municipaux en structuration et expansion. Sous l'administration Martin (1926-27), la remise en question du fonctionnement archaïque par comités prend de l'ampleur et se concrétise en 1928 par leur abolition. Un amendement à la charte crée à leur place un « comité administratif », soit un comité exécutif composé du maire, de 4 échevins, d'un directeur de la régie interne (le trésorier P.-N. Verge) et du greffier de la Cité à titre de secrétaire[87]. Les responsables de services deviennent, par ce comité administratif, plus directement imputables de leur gestion devant le conseil.

Au début des années 1870, la fonction publique municipale permanente se résume à une dizaine d'employés professionnels et un total de 23 en 1874, un de moins que le nombre d'échevins et conseillers (voir tableau 14.10). En face de comités très impliqués dans les affaires courantes et faisant rapport périodiquement au conseil, se trouvent quelques fonctionnaires clés, certains pour leur compétence professionnelle, tels l'ingénieur de la cité, le trésorier, le greffier, le recorder, d'autres pour leur capacité de direction, tels les chefs de police et de pompier. Globalement, cette fonction publique permanente double tous les vingt ans, à 44 en 1894, 91 en 1914 et 184 en 1934. Elle se compose d'une proportion de personnel professionnel, dont la réduction de 43 % en 1894 à 29 % en 1914 et à 25 % en 1934, s'explique par la forte croissance du personnel clérical dans des services municipaux en construction. Le simple effet de sa croissance numérique implique l'apparition graduelle d'un encadrement de plus en plus serré avec la réorganisation de services existants (travaux publics, finances) ou la création de nouveaux reflétant des responsabilités en émergence (santé et hygiène)[88].

Tableau 14.10

Nombre d'employés permanents par services, par groupes de fonctions et par périodes de 20 ans, ville de Québec, 1874-1934

Fonctions ou services municipaux	Groupes	Nombre d'employés permanents			
		1874	1894	1914	1934
Greffier de la Cité	**Total**	**2**	**3**	**11**	**11**
	Professionnels	2	2	2	2
	Commis	0	0	0	0
Contentieux ; aviseurs légaux	Professionnels		1	4	3
Messager-gardiens	Commis		1	5	6
Cour du recorder	**Total**	**3**	**9**	**13**	**11**
	Professionnels	2	3	3	4
	Commis	1	6	10	7
Archives et statistiques	**Total**				**4**
	Professionnels				1
	Commis				3
Trésorier	**Total**	**8**	**9**	**18**	**51**
	Professionnels	3	3	6	14
	Commis	5	6	12	37
Auditeur-Vérificateur	**Total**		**1**	**3**	**5**
	Professionnels		1	1	3
	Commis			2	2
Travaux publics	**Total**	**5**	**4**	**10**	**35**
	Professionnels	1	2	2	4
	Commis	4	2	8	31
Aqueduc	**Total**		**1**	**7**	**7**
	Professionnels		1	3	1
	Commis			4	6
Hygiène/Santé publique	**Total**		**5**	**14**	**34**
	Professionnels		1	2	9
	Commis		4	12	25
Police	**Total**		**5**	**7**	**10**
	Professionnels		2	2	2
	Commis		3	5	8
	[policiers]		*n.d.*	*100*	*125*

Fonctions ou services municipaux	Groupes	Nombre d'employés permanents			
		1874	1894	1914	1934
Brigade du feu	**Total**	**5**	**6**	**8**	**16**
	Professionnels	2	3	2	3
	Commis	3	3	6	13
	[pompiers]		*n.d.*	*144*	*183*
Total (sans pompiers et policiers)	**Total**	**23**	**44**	**91**	**184**
	Professionnels	10	19	27	46
	Commis	13	25	64	138

Sources : *Rapports du Trésorier de la cité de Québec*, 1874-75, 1894-95, 1914-1915 et 1933-34 et Annuaires de Québec pour les mêmes années, sauf 1934-35. La compilation du nombre d'employés permanents se fonde sur les listes d'employés des rapports du trésorier indiquant leur fonction et le salaire payé. Dans le cas des policiers et pompiers, ces listes ne sont pas disponibles pour toutes les années, de sorte que ces employés municipaux n'ont pas été inclus dans le total et sont indiqués à titre indicatif (italique). Les employés permanents des services ont été répartis entre professionnels et commis sur la base de la formation professionnelle, d'un statut de cadre ou d'assistant-cadre et du niveau de rémunération. Les commis comprennent les employés d'exécution, les gardiens et les employés à rémunération équivalente.

Si le cheminement dans la carrière municipale de la plupart des employés reste à étudier, celui de certains fonctionnaires professionnels met en évidence des dynasties familiales dans les postes clés. Celle des Baillairgés poursuit sa présence dominante dans les travaux publics de la ville avec l'ingénieur et architecte, Charles Baillairgé de retour à Québec en 1865, après sa participation à la construction des édifices parlementaires d'Ottawa et successeur, faute de mieux, de son père, Pierre-Théophile, au poste d'ingénieur (en chef) de la cité de 1866 à 1898, et avec son fils William-Duval Baillairgé au même poste de 1899 à 1929, puis comme consultant jusqu'à sa mort en 1932[89]. Celle des Chouinard débute avec l'avocat Honoré-Julien-Jean-Baptiste qui, après dix ans à titre de conseiller et d'échevin, accède en 1890 à la charge de greffier de la cité et qui voit son fils, François-Xavier, lui succéder en 1928 au même poste. Dans ce cas, comme dans plusieurs autres moins spectaculaires, les liens familiaux paraissent jouer à l'embauche et à l'ascension dans la hiérarchie municipale. Ainsi, l'enseignant et ancien conseiller en poste de 1868 à 1875, C.-J.-L. Lafrance devient trésorier de la ville en 1878, poste qu'il occupe jusqu'en 1914, et ses deux fils Gaspard et Georges occuperont des emplois au service de comptabilité.



Charles Baillairgé (1827-1906), ingénieur de la ville de Québec, 1866-1898.
(Archives de la ville de Québec, n° 07185, Photo Kedl)



François-Xavier Chouinard (1893-1972), greffier de la ville de 1927 à 1961.
(Archives de la ville de Québec, n° 00733, Photo Montminy, 1930)



Honoré Julien-Jean-Baptiste Chouinard (1850-1928), conseiller de 1880 à 1889, député fédéral de 1887 à 1889, greffier de la ville de 1889 à 1927.
(Archives de la ville de Québec, n° 00478, Photo Montminy, 1905)



C.-Joseph-L. Lafrance (1833-1921), conseiller, 1868-1876, trésorier de la ville, 1878-1914. (Archives de la ville de Québec, n° 00475, Photo Montminy, 1905)

La possibilité de passer d'un poste d'élu à celui de fonctionnaire soulève la controverse lors de la démission du maire Valmont Martin et son engagement comme médecin municipal en 1927, une opération qu'un amendement à la charte encadre d'un délai minimum d'un an[90]. Plusieurs autres fonctionnaires importants font des carrières prolongées à des postes clé, tels les recorder Déry, l'ingénieur de l'aqueduc Gallagher, le chef de police Trudel et le chef des pompiers Dorval, témoignages concluants de la stabilité généralisée des emplois municipaux.

Si l'on se fie à la charte de la ville de 1865, la gestion du personnel relève directement du conseil qui peut nommer, destituer et remplacer les fonctionnaires (à la majorité des deux tiers dans les cas du greffier et du trésorier jusqu'en 1870), peut augmenter ou diminuer leurs salaires, peut enquêter sur la conduite d'un fonctionnaire et le suspendre (1866), mais n'a pas le droit de verser de pension ni fonds de retraite, ni d'accorder aucune indemnité pour dommages ou blessures encourues au service de la ville[91]. Un tel régime de gestion, très autoritaire dans sa définition, ne signifie pas pour autant une pratique aussi rigide et persiste tout de même pour l'essentiel de la période. Dans cet esprit général, des règlements de régie interne viennent baliser les activités des fonctionnaires tant dans leurs responsabilités, leurs obligations, leurs horaires de travail et les normes éthiques de conflits d'intérêts[92].



Philémon-Nelson Verge (1888- ? ?), trésorier de la ville, 1918-1936 et directeur des services, 1934-1936. (Archives de la ville de Québec, n° 00463, Photo Jules-Ernest Livernois, 1934)

Il faut attendre 1911 avant que la ville ne soit autorisée à créer un fonds de retraite pour ses employés permanents et, devant son inaction, soit obligée par un amendement à la charte de 1912, d'en établir un par règlement avant juillet 1913[93]. La ville s'exécute le 11 avril 1913 par le règlement n° 28 et met sur pied un régime à participation des fonctionnaires de 2½ % du salaire, facultative pour les employés déjà en poste (avec option de rachat des années précédentes) et obligatoire pour tous les nouveaux employés, couplée à une contribution annuelle équivalente de la ville. Le fonds, géré séparément par un comité de deux employés en plus du maire, du président du comité des finances et d'un échevin, permettra de verser 2½ % du salaire moyen sur 5 ans multiplié par le nombre d'années jusqu'à 35 ans de



Dr Valmont Martin (1875-1935), conseiller, 1912-1926, maire de Québec, 1926-1927, directeur du service d'hygiène, 1927-1935. (Archives de la ville de Québec, n° 00734, Photo Montminy, 1930)

service à tout employé avec au moins 10 ans de service et après l'âge de 65 ans ou en demi-pension à sa veuve s'il décède avant la retraite[94]. Autorisée en 1920 à faire même avec les policiers et pompiers, la ville institue un régime particulier pour eux en 1924[95].

La grande dépression des années 1930 fait ressortir les faiblesses du régime de retraite des employés permanents en raison du retard accumulé de la ville à y contribuer (déficit de 240 000 $), une situation que soulignera le Rapport Morin de 1936 et qui contraint la législature provinciale à intégrer dans la charte de la ville en 1937 l'obligation d'une contribution minimale, à mettre le régime sous la surveillance d'actuaires désignés par le surintendant des assurances, à augmenter les cotisations de 2,5 à 5 % du salaire tout en réduisant la rente de 2,5 à 1,67 % du salaire moyen des 10 dernières années, au lieu de 5. Deux ans plus tard, la ville est autorisée à confier avec l'accord des employés l'administration du régime de rente à une institution financière d'assurance ou de rentes viagères[96].

Les moyens des politiques municipales : les finances de la ville de Québec

Au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, l'administration financière de la ville de Québec se résume à percevoir des taxes foncières et des licences pour acquitter les intérêts sur les emprunts employés à la construction d'infrastructures municipales (aqueduc et égouts, prolongement et pavage des rues) et les dépenses courantes des services municipaux d'entretien des infrastructures, de sécurité publique (police et protection contre le feu), de santé et de sécurité sociale[97]. Tant les coûts des infrastructures que les dépenses des services aux citoyens demeurent tributaires de la croissance de la population et des activités économiques de la ville. Pour l'administration de la ville de Québec du XIX^e^ siècle, la très faible croissance de la population entre 1871 et 1901, de même que la dépression et la conversion économique difficile d'une ville commerciale à une ville industrielle, diminuent les rentrées fiscales et la pression des dépenses d'infrastructures et des services et expliquent ainsi la très faible croissance à la fois des dépenses et revenus ordinaires et de la dette consolidée.

D'après le trésorier Lafrance au tournant des années 1880, les revenus de la ville demeurent structurellement insuffisants en raison de taux de taxe foncière trop faibles et fondés sur la valeur locative, moins précise et équitable que la valeur réelle ou marchande, et en raison aussi d'une perception déficiente surtout des arrérages. L'insuffisance chronique des revenus se double d'une appropriation sous-estimée des dépenses qui débouche en fin d'année sur un déficit occasionnel dans les années 1870, puis annuel de 1883 à 1900 de 10 % en moyenne, financé par des expédients à court terme convertis éventuellement en emprunt à long terme. De plus, ces emprunts tant pour consolider l'endettement à court terme que pour financer les constructions d'infrastructures devraient déboucher sur un relèvement des taux de taxes ou sur des taxes spéciales pour en payer les intérêts et l'amortisse-

ment, mais il n'en est rien, car il est plus facile pour les élus municipaux d'autoriser de nouvelles dépenses que de faire accepter des augmentations de taxes[98].

Il faut attendre les années 1910 avant que se produise une accélération de la croissance tant des revenus que des dépenses, résultat de celle des activités industrielles, commerciales et gouvernementales et de celle des banlieues annexées dans les cinq années suivantes. Pendant les décennies 1910 et 1920, l'agrandissement du territoire de la ville et le passage d'une taxation sur la valeur réelle en 1911-1912 stimulent la croissance des revenus, mais aussi des dépenses pour des services municipaux développés et étendus aux nouveaux quartiers. De même, l'intégration des dettes de Limoilou et de Montcalm et les investissements requis dans les règlements d'annexion gonflent l'endettement.

Pendant les années 1920, la dette augmente plus lentement que les revenus et dépenses dont l'équilibre s'améliore nettement, en grande partie grâce à l'adoption en 1918 d'un amendement à la charte de lutte contre les déficits qui oblige la ville à imposer des taxes spéciales perçues séparément, lorsque les dépenses excèdent les appropriations ou lorsqu'un déficit a été confirmé à la fin de l'année financière précédente[99]. Malgré ce mécanisme, un retournement majeur s'amorce avec l'arrivée de la Grande Dépression des années 1930 qui provoque un endettement galopant et un bouleversement des finances municipales à la suite des réductions de leurs revenus et de dépenses accrues découlant d'obligations sociales et de programmes provinciaux de lutte au chômage. La perte de contrôle des dépenses et de l'endettement et la chute de la perception de revenus se couplent d'une réforme urgente et nécessaire de méthodes comptables. Celles-ci voilaient l'étendue des difficultés financières et l'application de la réforme, en 1936, à la suite du Rapport Morin clarifie les comptes et favorise des solutions financières propres à sortir les finances de la ville de leur ornière.

L'endettement pour les infrastructures fait partie des activités récurrentes de la ville de Québec : de 1867 à 1939 les autorisations d'emprunts atteignent cumulativement près de 40 millions de dollars pour une dette consolidée en 1939 de près de 34 millions. Cette dette est affectée d'abord, pour environ 30 %, à la construction et au pavage du réseau de rues, de ponts, de côtes et de trottoirs, pour 12 % au réseau d'aqueduc et d'égouts, pour 17 % de consolidation de la dette à court terme résultant de déficits, le reste pour le remboursement d'emprunts échus, la construction d'édifices publics (hôtel de ville, hôpital municipal, bâtiments de l'exposition provinciale, incinérateur, etc), des subventions à des chemins de fer (pont de Québec, chemin de fer de la rive nord, Grand Nord) ou à diverses institutions ou monuments et finalement les opérations financières reliées aux logements ouvriers pendant la crise[100].

La ville finance ces emprunts à long terme d'importance significative sur le marché britannique, jusqu'à sa fermeture en 1915 en raison de la guerre mondiale. Diverses maisons bancaires britanniques agissent comme syndicats financiers pour l'émission des obligations municipales, mais, à compter de 1911, la Banque

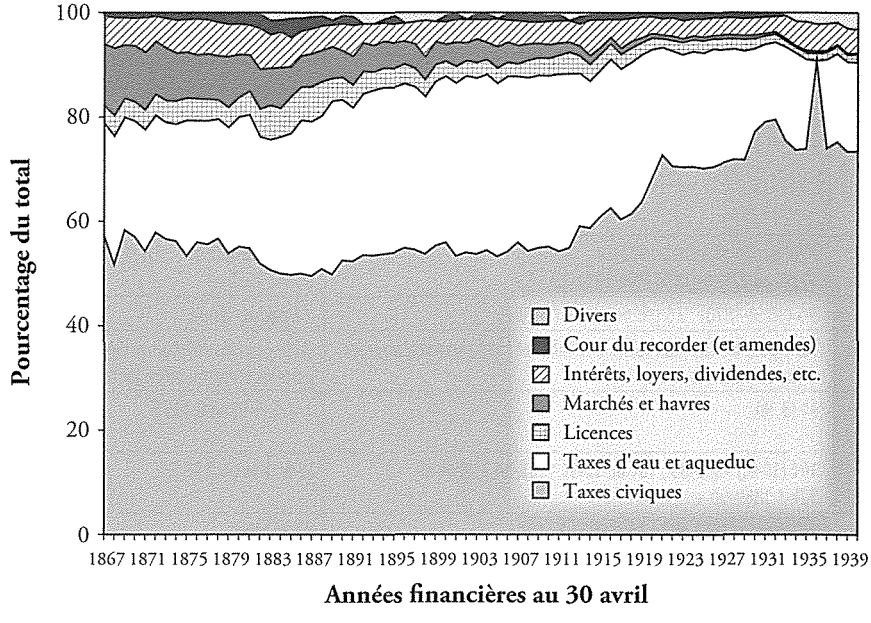
de Montréal joue ce rôle, tout comme elle le fait déjà pour le gouvernement provincial[101]. À partir de 1915, ce sont les marchés financiers canadiens et américains qui prennent la relève et la Banque de Montréal agit dorénavant comme conseiller financier auprès de firmes de courtages pour constituer des syndicats d'émissions des emprunts de la ville. Elle devient aussi le banquier de la ville vers 1916. en remplacement de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, pour ses opérations de financement à court terme, soit de découvert ou de bons du Trésor, rendues fréquemment nécessaires dans l'attente des rentrées de taxes ou du produit des emprunts. La croissance importante de l'endettement à long et à court terme pendant les années 1920 et surtout pendant la dépression des années 1930 placera la ville dans une situation très vulnérable sur les marchés financiers, au moment où ses revenus baissent et que ses responsabilités sociales se multiplient.

Taxer pour les services municipaux

Pour faire face aux charges d'intérêts de sa dette et aux autres dépenses courantes, la ville de Québec prélève des taxes sur la propriété et sur les personnes et des licences autorisant diverses activités rémunératrices, le tout représentant plus de 80 % de ses revenus dès la Confédération, en hausse de plus de 85 % en 1886 et de 90 % en 1896, pour se maintenir par la suite entre 90 et 95 % (figure 14.2[102]).

Figure 14.2

Revenus ordinaires de la ville de Québec, répartition en pourcentage par principales sources, au 30 avril 1867 à 1940



Source : *Rapports du Trésorier de la cité de Québec,* 1867-1868 à 1939-1940.

Jusqu'en 1915 entre 50 et 60 % du total des revenus proviennent des taxes dites civiques (cotisation foncière, taxes d'affaires, taxes personnelles surtout), et cette proportion s'accroît jusqu'à près de 80 % en 1931 pour une moyenne d'environ 75 % pendant cette décennie. Les taxes d'eau fournissent entre 20 et 25 % jusqu'en 1880 en hausse d'environ 33 % pendant les années 1900-1912 et en baisse par la suite de 15 à 20 % pendant les années 1930. Les licences encore importantes au XIX[e] siècle, à un maximum de 7 % en 1885, perdent de plus en plus d'importance ; elles sont à 1,5 % dans les années 1930. Les revenus des marchés rapportent encore autour de 10 % des revenus au tournant des années 1870, mais perdent graduellement toute leur importance avec la prédominance de plus en plus nette des taxes foncières (cotisation et taxe d'eau).

Tableau 14.11

Taux et bases d'imposition des principales taxes municipales prélevées par la ville de Québec, 1870-1939

	De 1869-70 à 1911-1912 Sur un dollar de valeur locative (sauf 1889-90 à 1893-94)			**De 1912-1913 à 1939-1940 Sur 100 $ de valeur réelle (incluant aussi 1889-90 à 1893-94)**
	Propriétaire	**Locataire**	**Propriétaire occupant**	
Cotisation	5¢	5¢	10¢	0,75 $ (1889-90 à 1893-94) (...) 1,00 $ (1912-1919) 1,40 $ (1920 à 1923 et 1926) 1,35 $ (1924 et 1925) 1,55 $ (1927 à 1935, sauf 1930 à 1,50 $) 1,65 $ (1936 à 1939, sauf 1937 à 1,765 $)
Drainage	1¼¢	1¼¢	2½¢	
Taxe spéciale	1¢	1¢	2¢	
Cotisation totale jusqu'en 1889-89	7¼¢	7¼¢	14½¢	
1894-95			20¢	
1895-96 à 1911-12			17½¢	
Taxes spéciales	5 % en 1877 et 1/12 de 1 % (en 1894)			0,06 $ 1925 à 1927 ; 0,08 $(1928) ; 0,11 $(1929) ; 0,19 $ (1930) ; 0,29(1931) ; 0,31 $(1932) ; 0,345 $(1933-34) ; 0,405 $(1935) ; 0,46 $(1936) ; 0,48 $(1937 et 1939) ; 0,53 $(1938)
Taxe d'affaire	7½¢ ou 7½ % 1870 à 1873-74 12½¢ ou 12½ % 1874-75 à 1911-12			Sur valeur locative : 7½ % (1912-1918) ; 12½ %(1918-20) ; 15 % (1920+)
Taxe personnelle	5 $ (1866-1870) ; 2 $ par personne (1870+)			2 $ par personne
Taxe sur chevaux et voitures	Varie pour les chevaux selon le nombre et l'utilisation et, pour les voitures, selon les roues			Varie pour les chevaux selon le nombre et l'utilisation et, pour les voitures, selon les roues
Taxe sur propriété sans service d'eau	3¢ (3 %)			1/8 de 1 % ou 0,125 $
Taxe sur propriété avec service d'eau	10¢ (10 %) 1882-83 ; 10¢ ou 12½¢ 1883-84 à 1888-89 12½¢ 1889-90 +			½ de 1 % ou 0,50 $
Cabinets d'aisance	1 $ chacun (1873-86) ; 2 $ (1886+)			2 $ chacun
Bains	2 $ chacun (absent 1891-92+)			
Animaux	1 $ chacun			1 $ chacun

La taxation municipale correspond dans son organisation aux infrastructures et services municipaux qu'elle a pour but de financer. Au XIX[e] siècle, elle continue de s'appuyer sur la valeur locative et de se décomposer en ses volets d'origine (cotisation générale, drainage et taxe spéciale), mais en consolidation graduelle lors des ajustements subséquents (tableau 14.11). Les taux de 14½ % jusqu'en 1889 et de 17½ % de 1895 à 1912 marquent la majorité de cette période, tout comme ceux de 10 % jusqu'en 1883 et 12½ % d'après 1883 pour les taxes d'eau, assurant ainsi une remarquable stabilité des charges fiscales, responsables en grandes parties des difficultés financières de la ville. Héritée des débuts de la fiscalité municipale, la cotisation sur la valeur locative subit des remises en question récurrentes dès le XIX[e] siècle qui affecteraient à la fois les revenus de taxes civiques, de taxes d'eau et de taxes scolaires perçues sur cette même base.

À peine arrivé au poste de trésorier, C.-J.-L. Lafrance, préconise en 1879 et les années suivantes le passage à la valeur réelle de la propriété, devenue la norme dans la fiscalité municipale et plus équitable qu'une valeur fondée sur la simple déclaration aux évaluateurs du montant du loyer. Les promoteurs de ce changement invoquent une augmentation nécessaire des revenus et obtiennent en 1882 un amendement à la charte qui l'autorise par règlement du conseil municipal, à condition toutefois de le soumettre à un référendum et de limiter la cotisation à 1 $ les 100 $ de la valeur réelle, des obstacles qui expliquent probablement l'abandon du projet et l'abrogation en 1887 de cette disposition de la charte[103].

Devant les difficultés financières persistantes des années 1890, la nécessité d'augmenter les rentrées fiscales ramène l'idée à l'avant-scène et les administrations Langelier et Frémont l'introduisent, par règlements adoptés presque à chaque année de 1889 à 1893, à un taux de cotisation de ¾ de 1 % de la valeur réelle[104]. Appliqués dans les faits sur les rôles d'évaluation des années fiscales 1889-90 à 1893-94, la valeur réelle est abandonnée par règlement en 1894 pour 1894-95, même si des amendements à la charte de 1888 et de 1894 la permettent, officiellement, pour les lots vacants et, en option, pour les propriétaires occupants et les propriétaires sous-estimant grossièrement la valeur locative[105]. Si la ville est autorisée depuis 1907 à décréter par règlement le passage complet à la « valeur réelle, actuelle, commerciale et vénale », il ne sera confirmé qu'en avril 1912 par le règlement 2B qui facilitera l'intégration fiscale des municipalités annexées, taxées

Sources : Ce tableau a été constitué à partir d'un très large éventail de sources, principalement la Charte de la ville et ses principaux amendements, les règlements adoptés par le conseil de la ville, les tableaux portant sur les cotisations et les taxes perçues dans les rapports annuels du trésorier et certaines compilations rétrospectives du service de la cotisation de la ville. Les informations n'ont pu être vérifiées dans tous les cas. Plusieurs règlements adoptent une cotisation sur la base de la valeur réelle à un taux de ¾ de 1 % pour les années financières suivantes : le numéro 284 pour 1889-90 à ¾ de 1 % de valeur réelle au lieu de 14½ % de valeur locative, repris au même taux par le numéro 290 remplacé pour raison technique par le 293 pour 1890-91, le 310 pour 1892-93 et le 316 pour 1893-94, puis fixé cette fois par le 322 pour 1894-95 à 20 % de la valeur locative et par le n° 334 pour 1895-96 à 17½ % de la valeur locative. Une vérification dans les rôles d'évaluation confirme que ces taux ont été effectivement appliqués dans le calcul des taxes à percevoir.

comme Montcalm sur la valeur réelle, de même qu'une croissance très importante des revenus municipaux[106]. En se basant sur une estimation de la ville, la croissance prévue des revenus de cotisation devait atteindre globalement 12,5 %, très inégalement répartie selon les quartiers : élevée à la Haute-Ville à 25,5 % dans Champlain (Vieux-Québec) et à 19,7 % dans Saint-Roch, modérée à 7,4 % dans Saint-Jean et en baisse prononcée à 20,7 % dans Saint-Sauveur. Ce bilan met au grand jour le caractère inéquitable du maintien prolongé de la taxation sur la valeur locative et les quartiers qui en bénéficiaient[107].

Le maintien de la répartition des cotisations foncières entre les propriétaires et les locataires rendue possible par la taxation sur la valeur locative plutôt que réelle justifie une participation élargie des locataires aux élections municipales, mais occasionne des problèmes de perception récurrents. Dans les années 1860, la charte de la ville de Québec l'autorise à percevoir la part des taxes des propriétaires, propriétaires occupants et locataires. Elle prévoit, d'une part, la responsabilité du propriétaire pour les taxes dues par le locataire et les moyens de recouvrement dont il dispose, d'autre part, le versement par le locataire ou l'occupant non propriétaire de la part du propriétaire en son absence avec déduction ensuite du montant de son loyer[108]. À partir des amendements à la charte de 1870 et appliqués de façon généralisée vers 1873-74, il devient clair que les propriétaires deviennent seuls responsables de toutes les taxes foncières de leur propriété et que les propriétaires peuvent récupérer la part du locataire, soit par la cour du recorder, soit par le loyer perçu du locataire[109]. Même si les propriétaires deviennent agents percepteurs des taxes sur la valeur locative, les locataires demeurent présumés acquitter leurs taxes par ce moyen et les taxes personnelles qu'ils peuvent devoir également.

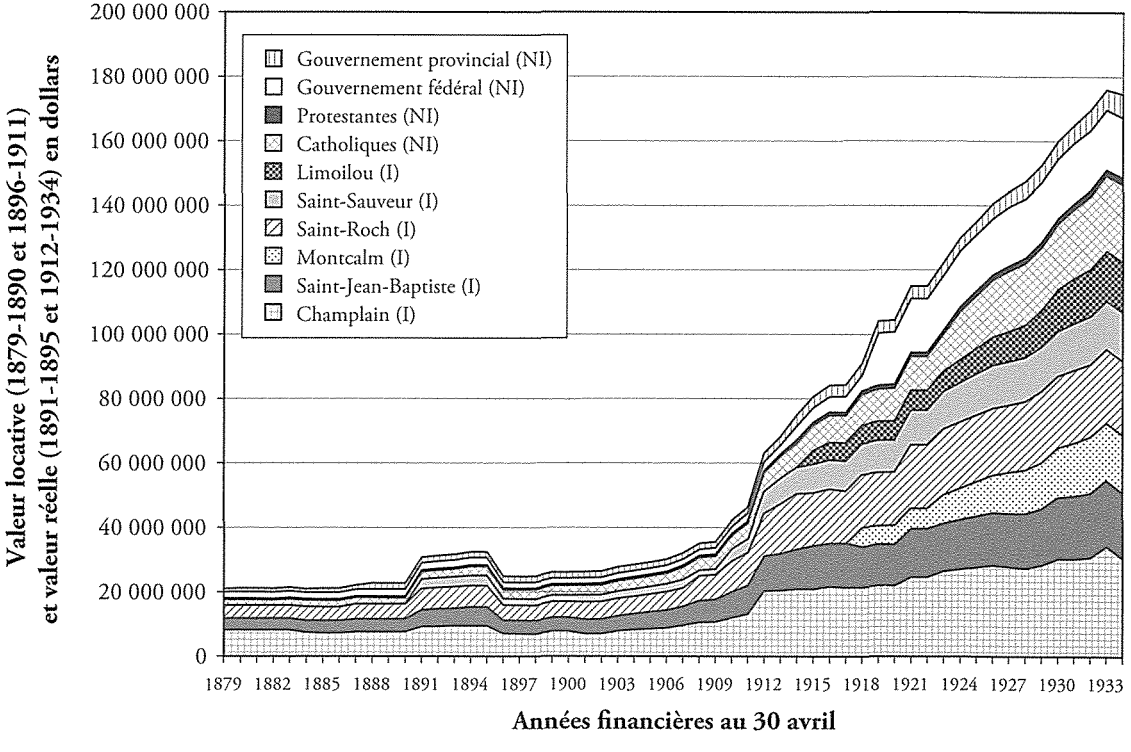
En dépit de mesures légales élaborées, la perception des taxes doit composer avec des retards plus ou moins prolongés et une accumulation persistante d'arrérages, plus élevés notamment lors des périodes de difficultés économiques. Ces retards constituent une pression importante sur les finances de la ville, révélatrice des enjeux de l'équité fiscale. Cette question fait l'objet de plusieurs mesures au début des années 1870 avec la perception par les propriétaires des taxes sur les locataires et l'imposition d'un taux d'intérêt de 6 % sur les arrérages[110]. Si les arrérages perçus sont publiés dans les comptes du trésorier, les sommes à percevoir ne sont disponibles qu'à partir de 1881 jusqu'en 1915, à l'initiative du trésorier Lafrance, et indiquent des niveaux très élevés, représentant entre 40 et 70 % des cotisations annuelles établies dans les rôles et des niveaux encore plus élevés pour les taxes d'affaires, les taxes personnelles et les taxes d'eau, jusqu'à même dépasser largement certaines années les taxes perçues pendant l'année[111].

Mis à part celui de 1878-79 où Lafrance recommande de mieux distinguer les arrérages perdus des récupérables, les rapports du trésorier restent discrets sur les difficultés de perception, mais il n'en est pas de même pour le rapport Roberton de 1906 qui recommande, sans trop de suites, de réorganiser le système de

perception et de contrôle des comptes à percevoir et à recouvrer, tant dans la comptabilité de la ville que dans les opérations du recorder[112]. La crise économique de 1920-22 et surtout la Grande Dépression des années 1930 mettent à rude épreuve le système traditionnel de perception des taxes et la comptabilisation des taxes à percevoir dérape entre 1929-30 et 1932-33, en incluant dans les recettes des sommes considérables de « taxes non perçues » difficiles à recouvrer dans ce contexte économique et qui voilaient provisoirement une situation financière désastreuse. Le rapport Morin de 1937 dénonce plusieurs pratiques peu défendables, notamment la remise sans contrôle et illégale des intérêts sur les arrérages de taxes et l'absence de réserve dans les comptes pour les pertes de taxes, qui commencent à être corrigées à compter de 1933-34 et plus fermement encore à partir de 1936[113].

Figure 14.3

Valeur des propriétés imposables (I) par quartiers et non imposables (NI) par catégories, ville de Québec, années au 30 avril 1879 à 1934



Source : *Rapports du Trésorier de la cité de Québec*, 1878-1879 à 1933-1934.

La plus grande partie de la fiscalité municipale s'appuie sur la valeur de la propriété, tant réelle que locative, de sorte que l'évaluation de la propriété prend une grande importance pour déterminer les revenus des cotisations des propriétaires, de la taxe d'affaires, des taxes d'eau, car l'augmentation de la valeur de la propriété en raison de constructions et d'améliorations a pour effet de contribuer de manière moins visible à l'augmentation des rentrées fiscales que les taux de cotisation dont les hausses sont publiques et débattues âprement (figure 14.3[114]).

L'évolution globale de la valeur des propriétés montre une relative stabilité depuis les années 1870 jusqu'à la fin de la décennie 1900, à l'exception des années 1890-91 à 1894-95 où les taux de cotisation s'appliquent pour ces années non plus sur la valeur locative, mais sur une valeur réelle haussée de 47 % globalement, en raison des effets de l'annexion de Saint-Sauveur, mais aussi par une forte augmentation des valeurs (20 à 50 %) dans tous les quartiers. En 1895-96, sous la pression de groupes de spéculateurs défavorisés par cette augmentation, les évaluations reviennent presque au niveau de 1889-90, en légère hausse pour Saint-Jean et Saint-Roch et en baisse dans Champlain (moins 7 %) et se maintiendront en faible croissance jusqu'en 1907-1908. Dans les 10 années qui suivent, les propriétés subissent des réévaluations très importantes dans le contexte du passage d'une cotisation sur la valeur réelle en 1911-12, de l'intégration des municipalités annexées de Limoilou en 1914-15 et de Montcalm en 1917-18 et d'une inflation accélérée encore accentuée en 1920-21. Par la suite, les hausses les plus significatives se retrouvent dans les quartiers en fort développement domiciliaire de Limoilou et de Montcalm et se heurtent à compter de 1933-34 à des rajustements à la baisse pendant la crise.

Toutefois, de 20 à 30 % de la valeur des propriétés de la ville échappent à la taxation foncière en raison d'exemptions à des institutions publiques (gouvernements fédéral et provincial) ou privées à vocation collective (pratique religieuse, éducation ou charité). Dans le premier cas, au fédéral, le bassin Louise (près de 60 % du total inclus depuis 1919), les fortifications et les plaines d'Abraham principalement échappent à la cotisation de base, alors qu'au provincial, ce sont les édifices parlementaires, la prison et l'École technique qui sont évaluées surtout à des fins de perception de la taxe d'eau[115].

Si le caractère public des différents volets de l'administration gouvernementale ne fait pas de doute, celui des institutions religieuses et des corporations confessionnelles de plus en plus nombreuses et importantes pouvait prêter à discussion et justifier des articles spécifiques de la charte leur accordant des exemptions. La charte de 1865 couvre ainsi les propriétés des institutions incorporées (incluant les commissions scolaires) engagées dans des activités d'éducation ou de charité publique et un amendement de 1870 exclut nommément les églises, chapelles et autres édifices de culte, de même que les cimetières, du contrôle des évaluateurs municipaux[116]. La justification de ces exemptions se fonde sur le caractère supplétif de la contribution de ces institutions à l'éducation et à la sécurité sociale et sur

les économies qu'elles font réaliser à l'État qui aurait à assumer ces charges sociales, mais pour la ville les effets fiscaux sont considérables et suscitent quelques déclarations enflammées :

> Injustice criante : il reste quelques 12 millions ou près d'un tiers de la superficie bâtie dont la ville ne retire aucun revenu. Cette superficie ne payant aucunes taxes, n'aidant en rien à la Caisse Municipale ; est occupée par les propriétés – bâtisses, etc – des Gouvernements Impérial, Fédéral, Local, des Institutions Religieuses et autres qui jouissent ainsi illégalement, illégitimement de tous les privilèges civiques : chaussées et trottoirs, éclairage, police, protection contre le feu, etc., aux dépens des deux autres tiers des citoyens de la ville ; état de choses disgracieux et intolérable ; et en face de tout ceci, plusieurs de ces institutions non payantes, enlèvent l'ouvrage à des centaines de nos contribuables en exerçant elles-mêmes diverses industries telle que buanderie, savonnerie, impressions et reliure, confection de boites de carton par milliers [...][117].

Comme plusieurs des institutions d'éducation et de charité obtiennent des subventions provinciales et rendent des services éducatifs et sociaux, la ville doit composer avec l'administration provinciale dans ces tentatives de récupérer une partie des revenus auxquels elle pourrait aspirer en particulier pour les services d'aqueduc. L'installation d'hydromètres à un tarif préférentiel devient un moyen, convenu en 1894 par exemple, entre les deux paliers de gouvernements et des institutions aux ressources très limitées pour compenser un service directement identifiable[118]. Le maintien de ces privilèges fait partie des débats récurrents sur les finances municipales, surtout lors de changements en profondeur à la fiscalité municipale, notamment en 1912, centrés sur les taxes d'eau, tant pour les institutions consommatrices que sur des terrains vacants importants[119].

Ce privilège de l'exemption de taxes fait partie aussi des moyens possibles d'appui aux industries et entreprises commerciales que l'administration municipale veut encourager à s'établir et à se développer à Québec avec des retombées importantes sur l'économie de la ville. Ainsi, en 1870, la ville obtient dans sa charte le pouvoir d'« exempter partiellement ou totalement, pour une période de temps qui n'excèdera pas dix ans, des taxes municipales, les individus ou compagnies incorporées qui établiront des manufactures dans la cité ; elle ne sera pas obligée à l'uniformité et pourra, si elle le juge à propos, déterminer chaque cas d'après son mérite propre[120] ». Cette disposition de la charte ne paraît pas avoir été utilisée substantiellement avant la fin des années 1880 et le sera, d'abord entre 1888 et 1899, moins pour attirer de grandes entreprises extérieures que pour favoriser l'expansion d'industries locales dans de nouveaux domaines (Zéphirin Paquet dans la pelleterie en 1892, son fils J.-Arthur en 1899 dans les chapeaux de paille, les brasseries Boswell et Côté et Amyot en 1895) ou la reconstruction après un incendie comme la Quebec Worsted en 1891.

D'ailleurs, un amendement à la charte de 1907 vient confirmer la pratique fréquente d'exempter la portion agrandie des établissements industriels et un second en 1911 permet de prolonger à 20 ans l'exemption pour des établissements

sans concurrents locaux. Débute alors une période plus active d'exemption à des industries en expansion dans les secteurs forts de la ville, surtout la chaussure et le cuir (Ritchie, Tourigny et Marois, Duchaine et Perkins, Gosselin, Lachance et Tanguay, Lagacé et Lepinay) et dans les spécialités industrielles comme la pelleterie (Maranda et Labrecque), les corsets (Dominion Corset en particulier après l'incendie de 1911 et Parisian Corset), la fonderie (F.-X. Drolet) et le tabac (Rock City Tobacco). Généralement, les exemptions se limitent à 5 ou 10 ans, ne portent pas sur les taxes scolaires et d'aqueduc et comportent, de plus en plus dans les années 1910, des conditions spécifiques quant au nombre d'emplois créés à confirmer par des listes à fournir sur demande, quant au total des salaires versés, quant aux plans à faire approuver par l'ingénieur de la ville, quant au maintien de la production et même, en 1920, quant à l'engagement de ne pas « s'associer à des trusts »[121]. Sous cette forme, la politique est abandonnée en 1921 et sera transformée en gel ou fixation de l'évaluation à un seuil pour une période limitée dans des cas ponctuels[122].

En parallèle à ces mesures d'incitation au développement industriel, la ville accorde des avantages fiscaux par des amendements à sa charte à des entreprises commerciales jugées prioritaires ; ce sera le cas du Château Frontenac en 1892, 1907, 1920 et 1933, des projets d'élévateurs à grain du Grand Nord (1900) et du Canadien Pacifique (1901), des compagnies de navigation transatlantique (1930), des patinoires (1897, 1925 et 1930), de même que certaines entreprises industrielles (F.-X. Drolet et Morton Engineering & Dry Docks en 1929) jugées prioritaires. La hausse importante des taux de taxes foncières rendait probablement cette politique de plus en plus coûteuse pour la ville.

Les retombées fiscales de ces exemptions impliquaient aussi bien des revenus tirés de l'activité économique générée (emplois de l'entreprise, fournisseurs et sous-traitants) que des taxes plus élevées des autres contribuables et d'autres taxes ou licences pour maintenir les revenus. Au XIX[e] siècle, la fixité des taux de taxes demeurait inscrite dans les mœurs politiques municipaux, tout comme la stabilité des valeurs locatives en l'absence d'inflation notable, de sorte que l'augmentation des revenus de la ville pour les ajuster aux dépenses reste difficile à accomplir et à justifier. Déjà une longue tradition de taxes spéciales pour des projets définis se termine en 1868 par une dernière taxe affectée au paiement des intérêts échus sur la dette et par la consolidation de toutes les taxes spéciales en une seule de 2 % en 1872. Jusqu'en 1918, cette pratique devient une solution rare, de faible importance et à des fins spécifiques reliées, par exemple, au paiement de 42 000 $ d'intérêts sur la dette en 1877[123].

Toutefois, par un amendement à la charte de 1918, l'imposition de taxes spéciales devient un moyen de couvrir les dépenses imprévues et l'excédent des dépenses sur les revenus. Appliquée d'abord en 1919 à un taux de 0,40 $ les 100 $, une première taxe spéciale devient rapidement intégrée à un taux de base qui subira plusieurs ajustements subséquents, à laquelle s'ajouteront, à compter d'un

amendement à la charte de 1924, d'autres taxes spéciales destinées à faire face aux charges d'intérêt et d'amortissement d'emprunts pour des améliorations autorisés par des règlements et des référendums[124]. Dans les profondes difficultés financières des années 1930, les taxes foncières subissent des hausses importantes (tableau 14.11) devant la nécessité d'augmenter les revenus.

En plus des taxes scolaires perçues par la ville, les taxes d'eau et d'affaires se fondent également sur la valeur foncière, soit locative, soit réelle, et fournissent un part non négligeable des revenus municipaux. Les taxes d'eau comprennent une taxe foncière sur les propriétés avec service d'aqueduc (85 à 95 % du total), sur les terrains vagues sans service d'eau, d'un maximum de 6 % en réduction de 1 à 4 %, une taxe fixe à 2 $ sur les cabinets d'aisance (en croissance rapide au XIX^e^ siècle, jusqu'à 8 à 11 % au XX^e^ siècle) et une taxe fixe faible sur les animaux pour leur consommation d'eau. En l'absence de compteurs, présents seulement pour des grands utilisateurs institutionnels, la taxation pour l'eau ne s'ajuste pas à la consommation, mais s'appuie sur les investissements municipaux requis pour brancher les consommateurs au réseau et favorise les usagers des classes populaires à plus faible valeur locative. La contribution des taxes d'eau au revenu de la ville tend à diminuer en raison d'un taux réduit et fixe appliqué sur la valeur réelle à compter de 1911-12 et de la croissance des autres taux de taxe foncière (voir tableau 14.11).

Également fondée sur la valeur locative, même après son abandon en 1912 pour la cotisation générale, la taxe d'affaires fait partie d'un ensemble de taxes et licences qui visent à rejoindre les entreprises et les individus qui bénéficient en rémunération et profits des services municipaux, mais aussi plus largement des avantages économiques de la ville. Elle contribue pour une part déclinante de 18 % des taxes civiques, dans les années 1880, à 11 % avant les hausses importantes des taux de 7½ % de la valeur locative à 12½ en 1918 et à 15 % en 1920. Sa contribution atteint alors 23 % du total pendant la prospérité des années 1920, puis subit une réduction pendant la crise des années 1930 à 17 %, en raison de la contraction des affaires et de l'augmentation des autres taxes, foncières et spéciales.

S'ajoutent à la taxe d'affaires des taxes personnelles annuelles pour des entreprises calibrées selon leurs ressources : entre 1 000 et 3 000 $ pour les banques et la Caisse d'économie (et 300 $ par succursale), pour les compagnies d'express, de gaz, d'éclairage électrique, de télégraphie et de téléphone ; entre 100 et 500 $ notamment pour des compagnies d'assurances et autres institutions financières, les brasseries, les distilleries et les commerçants de boissons alcoolisées[125]. La pratique originelle d'imposer des licences pour les utilisateurs plus intensifs des infrastructures municipales se poursuit et touche par exemple les voitures de charretiers et, plus tard, les voitures automobiles et les camions, les théâtres, les cirques, les salles de danse, les concours de pugilistes, les agents d'assurance non résidents, les boulangers, les laitiers, les voitures de médecins, les colporteurs et les commerçants de seconde main (regrattiers).

Après les propriétaires, les locataires et les hommes d'affaires, artisans et commerçants, il restait à taxer tous les autres par une taxe personnelle ou capitation autorisée par la charte de 1865 et établie par règlement en 1866, puis confirmée par un amendement à la charte de 1870 : « Toute personne du sexe masculin, âgée de plus de vingt-et-un ans et de moins de soixante ans, qui ne sera pas autrement personnellement taxée, paiera une capitation ou taxe annuelle de deux piastres courant[126]. » Une taxe annuelle additionnelle de 2 $ payable « par toute personne faisant ou exerçant un commerce quelconque, profession, art ou métier » est ajoutée en 1876, mais, semble-t-il, n'a pas été appliquée en raison d'une confusion chez les fonctionnaires et administrateurs de la ville entre les deux taxes de 2 $[127]. La ville cherche à rejoindre ces contribuables insaisissables, d'abord à la résidence, mais bientôt également au travail et tente d'obtenir des employeurs des listes de salariés que l'on tente de taxer ainsi au travail avec un succès très inégal selon les entreprises et les années[128]. Passer inaperçu, pour les contribuables, reste possible, mais la ville fait des efforts pour les rejoindre partout, avec un succès relatif si l'on se rapporte aux arrérages élevés notamment pour cette taxe personnelle.

Dépenser pour les services municipaux

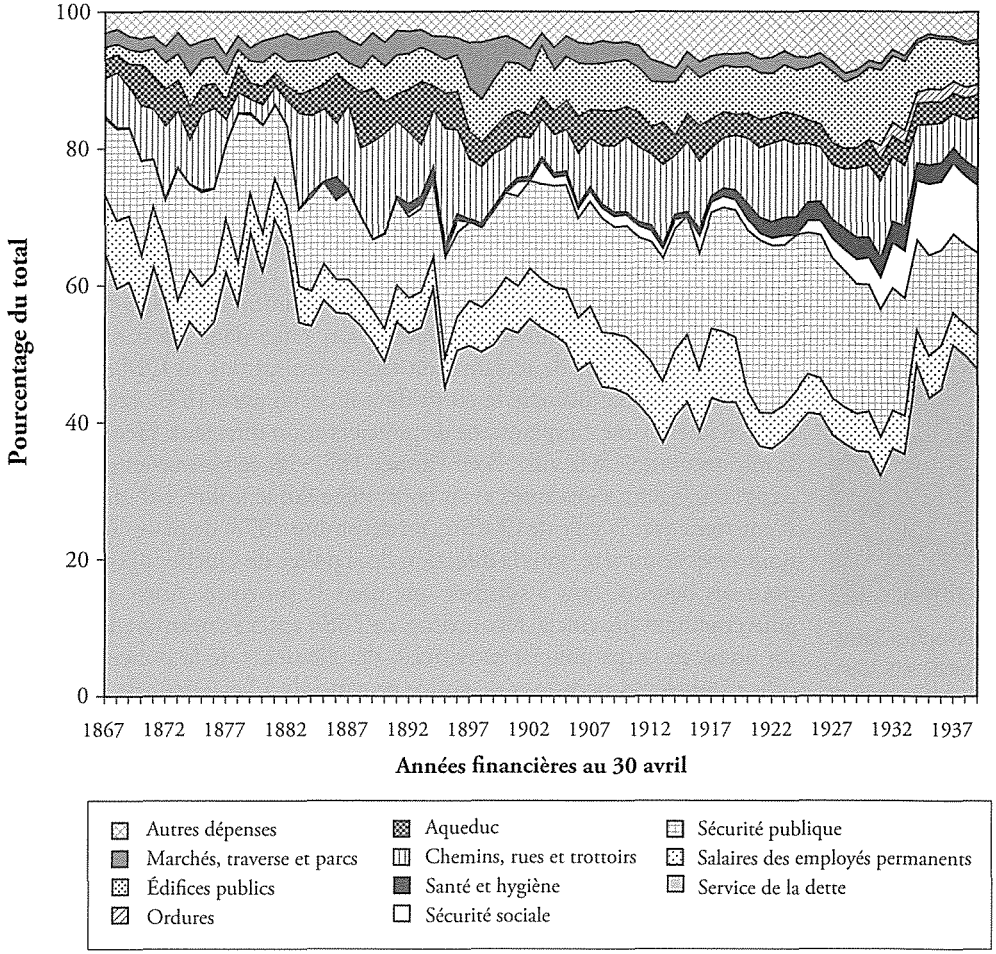
L'administration municipale de la ville de Québec prélève des taxes pour rendre les services diversifiés qu'elle assume sur son territoire. La tendance générale de la croissance des dépenses a déjà été présentée plus haut, mais la répartition par grandes catégories de dépenses permet de dégager le poids relatif des obligations auxquelles elles tentent de répondre. La figure 14.4 fait d'abord ressortir le poids considérable des frais du service de la dette, tant les intérêts sur les emprunts et obligations que les versements d'amortissement à compter de 1908 et les rachats périodiques exigés de plus en plus dans les conditions d'émission des obligations. De 1867 à 1939, c'est en moyenne 49 % des dépenses qui sont consacrées aux charges de la dette encourue pour les investissements d'infrastructures dans les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les rues et trottoirs, les édifices municipaux (hôtel de ville, postes de police et de pompiers, garages municipaux, etc.) ou pour la consolidation des déficits annuels. Le poids du service de la dette suit une tendance à la baisse d'en moyenne 60 % des dépenses à la fin des années 1860, à quelque 50 % dans la décennie 1900, à moins de 40 % dans les années 1920 et en remontée par la suite avec la réforme des pratiques comptables et les dépenses extraordinaires de la Grande Dépression.

L'autre moitié des dépenses de 1867 à 1939 est consacrée à la sécurité publique pour 15 %, répartis à raison de 7 % pour la police, justice et prison et 8 % pour la protection contre les incendies ; aux dépenses des services d'entretien des rues, chemins et trottoirs (8,5 %), des édifices publics (6 %), de l'aqueduc et des égouts (4 %), des marchés, traverse et parcs (2,5 %) ; aux salaires des employés permanents et, à compter de 1908, également des employés temporaires, du maire et des échevins sans ceux qui sont reportés dans les dépenses des services ; à d'autres dépenses de sécurité sociale, de santé et d'hygiène, d'enlèvement des ordures

(toutes pour moins de 2 % chacun) et enfin à un bloc de 5 % de dépenses diverses (contingentes et imprévues, dépenses d'administration, subventions et fonds de retraite des employés). Cette répartition des dépenses conserve une certaine permanence pour toute la période dans la plupart des catégories, à l'exception d'une forte expansion dans la sécurité sociale pendant la Grande Dépression qui atteint 10 % du total dans la seconde moitié de la décennie 1930, de même qu'une croissance importante de la protection contre les incendies de la fin des années 1910 au milieu des années 1920 jusqu'à un sommet de 16 % en 1921.

Figure 14.4

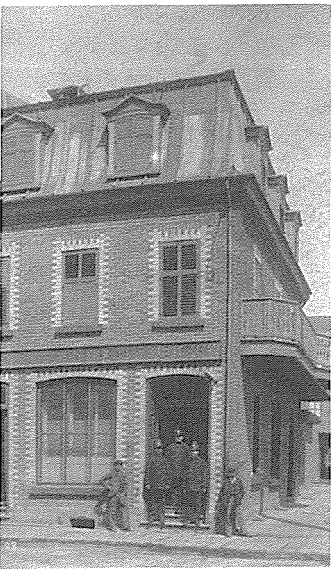
Dépenses ordinaires de la ville de Québec, répartition en pourcentage par principales catégories, au 30 avril 1867 à 1939



Source : *Rapports du Trésorier de la cité de Québec*, 1867-1868 à 1938-1939. À compter de 1920, les salaires des employés permanents n'incluent pas les salaires compris dans les dépenses de chaque département.

Sécurité publique : police et incendie

À peine délesté en 1866 de son mandat conjoint de lutte contre les incendies, le service de police de la ville de Québec se voit confronté avec la politique du nouveau gouvernement provincial, affirmée dans « L'Acte de police de Québec » de 1870, de se doter d'un service policier pour ses propres besoins de surveillance des édifices publics, de maintien de l'ordre public et d'exécution de ses décisions, tout en constituant un corps policier provincial, financé à même des contributions des cités, villes et municipalités qui l'acceptent en remplacement de leur corps de police[129]. La loi prévoit le cantonnement des policiers provinciaux dans des locaux fournis ou payés par les municipalités participantes et le versement d'une compensation au gouvernement provincial, à un tarif annuel maximum de 500 $ par policier, sans devoir excéder toutefois un policier par mille habitants, ni le coût à ce moment de leur corps de police.



Poste de police Saint-Roch, vers 1895. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras)

La participation de la ville de Québec allait presque de soi dans la mesure où le corps de police allait d'abord être établi dans la capitale, mais celle de la ville de Montréal se heurte au refus catégorique de son conseil d'intégrer son service de police à cette police provinciale. Ainsi, la ville de Québec renonce à son service de police moyennant une contribution annuelle de 25 000 $, mais le gouvernement provincial ne peut amortir les coûts (environ 70 000 $ en 1875) de la police provinciale de quelques 80 policiers et de deux surintendants à partir de la seule participation très limitée de Sherbrooke, Lévis et Hull et tente alors sans succès de faire augmenter à 30 000 $ la contribution de la ville de Québec qui en bénéficie presque uniquement. Devant son refus dans un contexte de rivalités Québec-Montréal et de réclamation des contributions au QMO&O, le gouvernement provincial licencie le corps de police, en avril 1877, reconstitué aussitôt partiellement (une cinquantaine de policiers et un directeur, Henri Heigham) sous la responsabilité de la ville. Pour l'année 1877-78, le gouvernement maintient un petit contingent, mais après avoir constaté sa faible utilité, l'abolit complètement. Il convient avec la ville de Québec, en décembre 1878, de placer 6 constables, qu'il nomme et rémunère, sous la direction de la police de Québec pour être disponibles pour ses besoins, tant à Québec que dans la province. Ainsi, jusqu'à ce que le gouvernement provincial reconstitue, en 1884 après l'explosion dans le Parlement, un nouveau corps policier provincial, des éléments de la police de Québec font office à quelques occasions de police provinciale à l'extérieur de la ville.

De retour sous la responsabilité de la ville de Québec, le corps de police de Québec connaît une expansion modérée de ses effectifs et de ses budgets avant le début du XX^{e} siècle, à la mesure de la faible croissance de sa population. Toutefois, une réorganisation importante fait passer en 1889 le service de police de la ville, géré jusque-là par un bureau restreint, sous le contrôle plus direct du Conseil municipal et d'un comité de ses membres[130]. Les augmentations des effectifs résultent en grande partie des annexions de nouveaux territoires à desservir : d'environ 70, en 1889, à une centaine de 1907 à 1913 et à un palier de 130 à 140 dans

les années 1920 et 1930, mais néanmoins sans amélioration sensible de leurs conditions de travail, en particulier salariales, avant la fin de la décennie 1900. Au terme d'une période d'inflation marquée, les revendications des policiers pour améliorer leurs salaires culminent dans une grève de 48 heures des 26-28 juin 1921 avec des résultats limités.

Le corps de police de Québec suffit généralement à maintenir l'ordre, mais des débordements lors des conflits ouvriers chez les débardeurs francophones et irlandais en juin 1878, en août 1879 et en mai 1880 obligent les autorités locales à faire intervenir l'armée canadienne. Il en sera de même en 1921 au moment de la grève des policiers et pompiers et surtout lors des manifestations et émeutes contre la conscription de la fin de semaine de Pâques fin mars et début avril 1918 (voir encart). Lors de la grève de 1926 dans la chaussure, les autorités municipales décident de faire appel plutôt à la police provinciale, qui deviendra dorénavant le corps policier de réserve en cas d'urgence, plutôt que l'armée.

Les manifestions contre la conscription et l'intervention de l'armée à Québec du 28 mars au 1er avril 1918[131]

La participation du Canada à la Guerre de 1914-1918 implique d'abord une vaste opération de recrutement de volontaires pour combler les besoins des unités formées pour aller combattre en Europe, notamment le 22e régiment canadien-français, ou pour soutenir d'autres volets de l'effort de guerre canadien. Si, au début de la guerre, certains régiments accueillent de bons groupes de volontaires tant au Canada qu'au Québec, ils se heurtent bientôt à des résistances grandissantes au Québec, attribuables à l'image et à la réalité essentiellement britannique et anglophone de l'armée canadienne, à des enjeux politiques liés aux affrontements linguistiques dans l'enseignement aux francophones hors Québec et à un plafonnement comparable à celui qui se manifeste également au Canada anglais. Devant des objectifs de recrutement devenus impossibles à atteindre, le gouvernement Borden se voit contraint de faire adopter la conscription, à la fin d'août 1917 par la Chambre des Communes après un long débat et en dépit d'une opposition très vive des représentants du Québec, sur une base essentiellement linguistique. Au Québec, l'opposition est quasi générale et se concrétise lors de plusieurs manifestations dans les principales villes et à l'occasion d'assemblées lors de la campagne électorale fédérale qui se termine le 17 décembre 1917 par une victoire du gouvernement Borden, une division politique majeure et la défaite au Québec de tous les députés favorables à la conscription, sauf trois.

Ainsi imposée au Québec, la conscription rencontre des obstacles d'application qui aggravent les frustrations de la population québécoise et des autorités gouvernementales et militaires, en particulier les exemptions généralisées tant au Québec qu'à travers tout le Canada, de même que l'emploi de recruteurs à commission chargés de débusquer les conscrits non exemptés et pas toujours choisis parmi les éléments les plus recommandables de la société. Les manifestations de résistance culminent à Québec dans la fin de semaine de Pâques (28 mars au 1er avril 1918) à la suite d'incidents entre des conscrits et des recruteurs, dégénérant en attroupements de milliers de personnes, en pillage des bureaux du service militaire et en lancement de projectiles aux forces de l'ordre.

Rapidement, la police et l'administration municipale (le maire Henri Lavigueur et le chef Émile Trudel) deviennent dépassées par les nombres et les enjeux, ne sont pas prêtes à affronter les foules directement et s'en remettent aux autorités militaires stationnées à Québec. Visiblement, au bout de quelques jours et, après que des représentants locaux (Armand Lavergne notamment) aient réussi à calmer quelque peu les esprits, les autorités militaires, soit l'inspecteur général des troupes de l'Est, le major-général François-Louis Lessard, en consultation avec le gouvernement fédéral, en viennent à la conclusion qu'il faut adopter la manière forte et faire venir en renfort des conscrits ontariens considérés comme plus sûrs dans cette situation que les militaires locaux.

À l'encontre des avis du maire et des élites locales, la direction militaire munie de tous les pouvoirs organise la dispersion des attroupements par la force et en cours d'opération fait tirer les conscrits sur des passants, en tuant quatre, en blessant plus de 35 et en arrêtant une soixantaine. Si cette intervention militaire musclée a l'effet escompté par les militaires et le gouvernement fédéral et étouffe l'agitation contre la conscription, elle laisse des traces à plus long terme sur des rapports déjà conflictuels entre les communautés francophones et anglophones.



Émile Trudel, chef de police de Québec de 1903 à 1936. (Archives de la ville de Québec, nº 00582, Photo Montminy, 1912)



Adolphe-S. Bigaouette. (Archives de la ville de Québec, nº 00629, Photo Jules-Ernest Livernois 1940)

Le travail des policiers de Québec subit des transformations graduelles pendant cette période, en accélération dans les années 1930. Les policiers travaillent en patrouille à pied, à partir d'un réseau de postes établis par étapes dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, d'abord au centre-ville, puis vers les faubourgs et les banlieues à mesure de leur annexion à Québec : plusieurs des postes sont logés dans les halles ou, à proximité, dans des maisons louées ou achetées et leur nombre s'accroît jusqu'à 17 en 1930, constituant un réseau communautaire recherché par les habitants des quartiers de la ville[132]. À compter de la fin des années 1880, le téléphone facilite les communications entre les postes et bientôt l'accès plus direct de la population aux services policiers. Même si la pratique policière reste à pied pour l'essentiel conjointement avec les transports en commun (tramways), depuis le début des années 1910, quelques policiers participent à une escouade à cheval et des paniers à salade hippomobiles servent au transport des prévenus ; au milieu des années 1920, la motocyclette fait son entrée dans l'arsenal de transport des policiers, auquel s'ajoutent tardivement des automobiles au milieu des années 1930.

La circulation automobile en développement rapide dans les années 1920 occupe de plus en plus les policiers, surtout avant l'établissement des premiers feux de circulation en 1937. Des changements s'imposaient dans les années 1930 à la fin du long mandat (1903-1937) du chef Émile Trudel, dont les 10 dernières sous

la direction effective de son adjoint (A.-S. Bigaouette) pour cause de maladie. Une enquête et un rapport de 1938 par un ancien commissaire de la GRC (H.-A. Royal Gagnon) conduit à des recommandations qui vont transformer radicalement et en profondeur la formation, la discipline, la pratique et l'organisation policière de la ville.

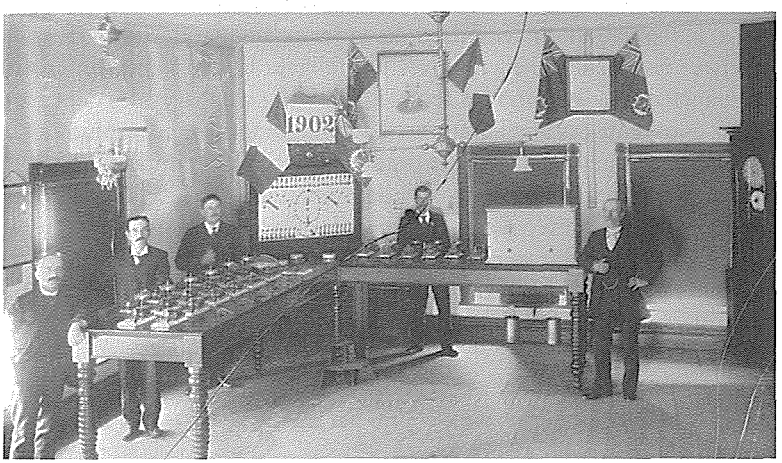
La lutte contre les incendies et les conflagrations affronte de grandes difficultés dans la suite des grands incendies urbains des années 1840 et 1860 et se poursuit également, après celui de 1866, dans les années 1870 et 1880 (conflagrations de 1870, 1876, 1881 et 1889). Il était devenu clair en 1866 que les policiers-pompiers devaient retrouver leurs responsabilités respectives, de telle sorte que la ville organise un service autonome de lutte aux incendies et ajoute la même année un réseau de télégraphes d'alarme pour permettre d'accélérer les interventions de la brigade du feu.



Échelle de sauvetage à la station 7.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras, 1895)



Pompe à incendie.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras, 1895)



Salle de contrôle du télégraphe d'alarme.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-Ernest Livernois)

Au-delà des effectifs du corps des pompiers et de la machinerie dont il dispose, et aussi des casernes qui desservent les quartiers de la ville, l'efficacité des interventions dépend d'autres services municipaux, soit principalement d'un aqueduc encore en disponibilité intermittente qui doit pouvoir alimenter les pompes et boyaux en cas d'urgence, d'un contrôle, voire d'une réduction de la construction de maisons en bois et d'un réseau de rues étroites que les travaux publics doivent élargir progressivement pour faciliter la circulation des véhicules de lutte aux incendies et diminuer les risques de propagation à proximité. Lors des conflagrations, tous ces facteurs interviennent pour expliquer le succès ou les difficultés de la lutte à l'élément destructeur, sans oublier la coordination et l'encadrement des autorités municipales, dont les maires, qui accourent sur les lieux et prennent souvent les décisions difficiles.

Les opérations demeurent risquées comme en font foi les décès provoqués par des explosions de poudre lors de la destruction de maisons dans Saint-Sauveur en 1889 (major Short et sergent Waleck de la Batterie B de l'artillerie canadienne) ou par l'effondrement d'un mur lors de l'incendie de Simard & Carmichael en 1917 (3 pompiers). Tant les améliorations de l'aqueduc (approvisionnement continu, nouvelles conduites, réservoir des plaines) et de la circulation urbaine, que le respect des normes de construction, expliquent la disparition des conflagrations et un contrôle plus efficace des incendies par un corps professionnel de pompiers de plus en plus nombreux et mieux équipé. La pression des assureurs, notamment après les conflagrations, sur les autorités municipales joue un rôle considérable dans l'adoption des mesures de prévention, dans la mesure où ils peuvent refuser d'assurer, comme le fait la Quebec Fire dans Saint-Sauveur en 1882, ou élever les taux pour les propriétés des secteurs de la ville considérés trop risqués[133].

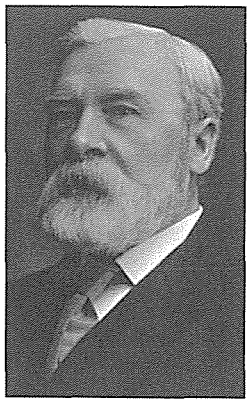
Les rues et les infrastructures de circulation

La construction de ponts, l'ouverture de nouvelles rues et le prolongement, l'élargissement, la réparation ou l'entretien des voies de circulation existantes occupent l'ingénieur de la Cité et ses employés. Ils obligent la ville à emprunter sur les marchés financiers, à augmenter les rentrées fiscales et à engager des dépenses courantes pour entretenir ces améliorations. La configuration topographique de la ville de Québec pose, au XIX^{e} siècle, des problèmes techniques importants pour les infrastructures de circulation : les fortes dénivellations sur les pourtours du promontoire et sur ses différents paliers obligeaient la ville à construire des escaliers, aménager des côtes en terre puis en macadam, vulnérables à l'érosion par les pluies, mais préférablement en pierre (de la Montagne, du Palais et d'Abraham) et prévoir enfin des voies de drainage qui protègent les propriétés en bas du promontoire. Dans les années 1870, l'ingénieur Charles Baillairgé se fait le promoteur enthousiaste de la pierre pour sa durabilité et sa facilité d'entretien dans les côtes et dans les artères les plus passantes (la rue Saint-Pierre par exemple) en raison de l'usure

très rapide des surfaces et de leurs périodes bourbeuses lors des pluies, des fontes des neiges ou des arrosages fréquents pour rabattre la poussière.

Au-delà des contraintes naturelles, l'ingénieur de la ville voit partir avec satisfaction les militaires britanniques, en 1870, en abandonnant les fortifications dont les portes imposaient des obstacles majeurs à la circulation entre les parties intra et extra-muros de la ville. Il peut alors procéder à la démolition des portes au milieu des années 1870 et à leur reconstruction sous un format plus compatible avec les besoins de circulation de l'époque. Si la ville n'a guère les moyens d'empierrer et de couvrir en madriers la majorité des rues résidentielles de la ville, elle se concentre sur les rues principales et adopte le macadam pour la plupart des autres rues, notamment pour celles de Saint-Sauveur, rénovées après son annexion à Québec.

En 1896, 83,2 % de la longueur des rues de la ville sont macadamisées, 10,5 % sont en cours d'aménagement et à peine 6,3 % sont pavées, dont 3,5 % en pierre (une dizaine de rues et parties de rues et côtes), 1,6 % en blocs de bois et 0,9 % en madriers de 3 pouces et 0,3 % en caillou[134]. Quant aux trottoirs adjacents aux rues, le madrier de 3 pouces domine nettement, cette même année, avec 97,7 % de la longueur totale, le reste construit en ciment et en pierre. Le bois très présent sur les trottoirs disparaît très nettement de la voie publique devant sa faible durabilité et ses difficultés d'entretien. Par ailleurs, l'amélioration de la circulation entre la Basse-Ville, la Haute-Ville et les faubourgs passe par l'élargissement de la rue Saint-Jean à l'intérieur des murs, un projet achevé à la fin des années 1880, auquel s'ajoutent de multiples autres projets semblables que caresse l'ingénieur Baillairgé et qui se concrétiseront graduellement[135]. Au XX[e] siècle, les travaux publics sont confrontés aux multiples annexions et à la généralisation progressive de l'automobile qui impliquent une intégration et une amélioration progressive des voies de circulation.



J. Gallagher (1837-1914), ingénieur et gérant de l'aqueduc de 1874 à 1913, en 1912. (Archives de la ville de Québec, n° 00613, Photo Montminy, 1912)

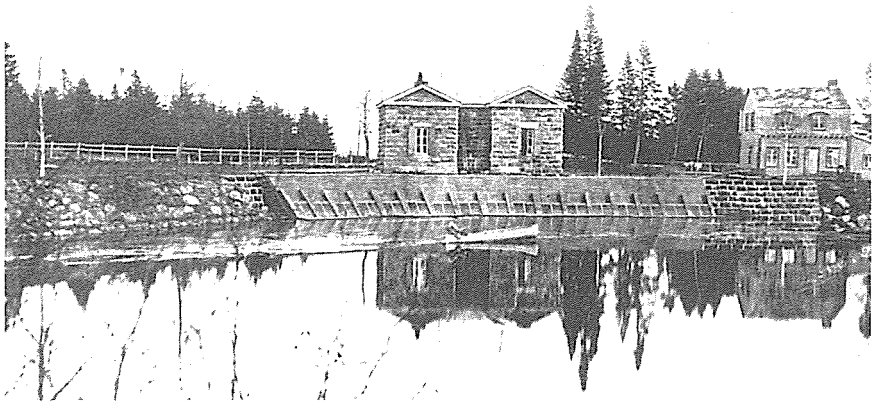


Joachim-A. Tremblay, ingénieur et directeur de l'aqueduc, 1922-1963, en 1934. (Archives de la ville de Québec, n° 00464, Photo Livernois)

Les aqueducs et égouts

L'approvisionnement en eau de l'agglomération métropolitaine de Québec, tant pour la lutte contre les conflagrations et la réduction des taux d'assurance incendie que pour la consommation sécuritaire à des fins domestiques et industrielles, continue d'être prioritaire depuis la mise en activité entre 1854 et 1865 d'un premier aqueduc avec une conduite de 18 pouces (46 cm) alimentée par gravité à même la rivière Saint-Charles au site du château d'eau en aval du lac et aboutissant au mont Plaisant (Salaberry-chemin Sainte-Foy) à la Haute-Ville.

Jusqu'au milieu des années 1880, l'aqueduc parvient à répondre aux besoins d'environ la moitié de la ville, laissant de grandes sections de Saint-Roch et Jacques-Cartier à la merci de conflagrations possibles et avec l'obligation de s'approvisionner auprès des charroyeurs d'eau[136]. Une seconde conduite de 30 pouces (76 cm) parallèle à la première et indépendante d'elle vient puiser également



Château d'eau : barrage, réservoir et aqueduc municipal de Québec. (Archives de la ville de Québec, nº 00917)

l'eau de la Saint-Charles à un barrage de Lorette exhaussé pour rejoindre et approvisionner la Haute-Ville à meilleure pression et laisser le 18 pouces combler les besoins en eau de Saint-Roch et Jacques-Cartier. Ainsi, le 30 janvier 1885, toute la ville de Québec peut bénéficier d'une eau de qualité, malgré des interruptions fréquentes en raison de bris de la conduite de 30 pouces sous la pression trop forte.

L'annexion de Saint-Sauveur en 1889 et son branchement au réseau du 18 pouces, terminé en 1893, amène bientôt à saturation cette conduite, d'autant plus que l'expansion des nouvelles banlieues, comme Limoilou, Saint-Malo et Montcalm, ajoute au défi de maintenir la capacité d'approvisionnement dans le contexte d'une éventuelle annexion. Si les banlieues se dotent d'abord de leur propre aqueduc, comme Limoilou en 1895 et Montcalm en 1908, elles doivent composer avec de fortes augmentations de population et envisager l'annexion notamment pour régler des problèmes d'approvisionnent en eau. L'aqueduc de Limoilou ne fera pas partie du réseau de Québec, alors que celui de 10 pouces (25 cm) de Montcalm y sera intégré. Il fallait encore ajouter à la capacité et la construction d'une troisième conduite parallèle de 40 pouces (102 cm) achevée en 1913 permet de desservir la Haute-Ville conjointement avec celui de Montcalm, alors que les 18 et 30 pouces sont conscrits pour Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou[137]. Avec ses trois tuyaux totalisant 88 pouces (223,5 cm), la captation des eaux de la Saint-Charles pour un réseau d'aqueduc en utilisation directe provoque, en période de sécheresses, des étiages désastreux pour les utilisateurs industriels ou institutionnels en aval de la prise d'eau. Dans une cause célèbre, tranchée en 1921 au Conseil privé de Londres, l'entrepreneur huron Ludger Bastien de Loretteville, lésé dans ses entreprises de tannerie, de scierie et de production électrique, obtient une compensation considérable (plus de 640 000 $)[138].

Un rapport d'étude sur l'état du réseau en 1925 recommande des modifications importantes, notamment la construction d'un vaste réservoir à la Haute-



Construction du réservoir de l'aqueduc sur les plaines d'Abraham, en 1932.
(Archives de la ville de Québec, nº 00076, Photo W. B. Edwards)

Ville qui sera réalisé sur les Plaines en 1931 et qui permet de régulariser le débit. La qualité de l'eau n'inquiétait pas trop au XIX[e] siècle en raison de son origine et d'un filtrage sommaire paraissant suffisant jusqu'au milieu des années 1910. De plus en plus, la nécessité d'une usine de filtration devient évidente et la chloration en tient lieu temporairement à compter de 1931.

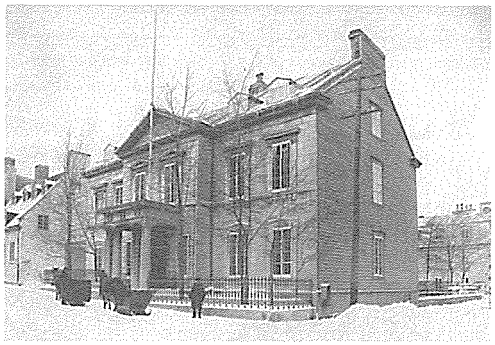
Par ailleurs, l'évacuation des eaux usées et pluviales devient un problème grandissant auquel tente de s'attaquer l'ingénieur Baillairgé, Déjà en 1887, il parvient à faire construire une décharge sur le fleuve à marée basse et un collecteur pour les égouts des quartiers Saint-Louis, du Palais et une partie de Saint-Pierre; en 1891 il revient avec le projet d'un égout collecteur afin d'assainir le cours de la Saint-Charles où puisent encore leur eau quelques villages voisins de Québec, dont Stadacona :

> Il n'est pas étonnant que Stadacona crie à l'empoisonnement ; si l'on veut pour un moment considérer, que dans ce petit filet d'eau à mer basse, s'écoulent non seulement les égouts de tout St. Sauveur, et de la municipalité de Ste. Foye par la rue St. Ours[Langelier], mais aussi tout le drainage des quartiers Jacques-Cartier et St. Roch, St. Jean et Montcalm, partie des quartiers St. Pierre et du Palais ; puis encore celui de trois hôpitaux : le Sacré Cœur, l'hôpital Général et l'Hôpital de la Marine ; avec, de surcroît, les saletés d'une manufacture de colle, d'une tannerie mégissière, d'une usine à gaz[,] de deux savonneries et que sais-je encore[139].

La solution à ce problème se fait toujours attendre dans les années 1930.

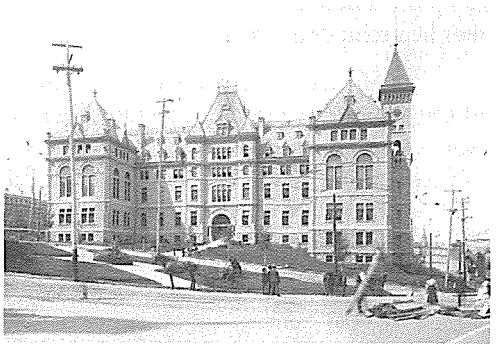
Un grand hôtel de ville pour Québec : 1896[140]

Au début des années 1880, le petit hôtel de ville de la rue Saint-Louis avait fait son temps et plusieurs des services de la ville se trouvaient, soit dispersés dans plusieurs édifices (la cour du Recorder, le poste central des pompiers, la police et la santé), soit entassés dans des bureaux encombrés. La ville hésite longtemps entre diverses options : celles de l'agrandissement du bâtiment actuel ou de la relocalisation dans un nouvel édifice suffisamment spacieux et prestigieux, à la mesure des ambitions de capitale de la ville. Il restait aussi à trouver un site et un projet architectural qui fasse un consensus. Les premiers efforts substantiels pour lancer ce projet remontent à l'administration Langelier en 1883, mais échouent faute d'appuis. Elles reviennent à l'avant-scène en 1888 sous l'administration provinciale d'Honoré Mercier, dans le contexte du règlement de la question des biens des Jésuites et de l'utilisation du terrain, très bien situé, des anciennes casernes aux fins d'un édifice prestigieux, pourquoi pas l'hôtel de ville de Québec. Mercier l'offre à Québec à cette condition et finalement, l'année suivante, la ville l'accepte au prix d'aubaine de 20 000 $, mais avec l'engagement d'y construire son hôtel de ville avant cinq ans (le 2 novembre 1894).



Ancien hôtel de ville, rue Saint-Louis. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois)

La table est mise pour les promoteurs d'un nouvel hôtel de ville et un concours, lancé en 1890 pour choisir un concept architectural, débouche sur un rejet des concepts par le conseil de ville et sur des tentatives de réconcilier les projets refusés dans un autre plus acceptable. Dans un contexte économique en grave détérioration, l'hôtel de ville se retrouve sur la glace jusqu'à ce que la nouvelle administration Parent réalise en octobre 1894 qu'elle risquait de perdre le terrain des anciennes casernes dans les mois suivants et relance le projet après s'être assuré d'un délai de 3 ans de la part du gouvernement provincial. L'architecte Georges-Émile Tanguay livre, en 1895, les plans d'un hôtel de ville de « style municipal » qui sera terminé en 1896 dans les limites du budget de 150 000 $, un tour de force, et inauguré le 15 septembre. L'économie de la ville avait bien besoin d'un chantier créateur d'emploi : les associations de travailleurs avaient milité vigoureusement pour son démarrage et la ville avait porté attention, dans l'octroi des contrats, aux retombées sur l'emploi des travailleurs résidents.



Nouvel hôtel de ville, rue Desjardins. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

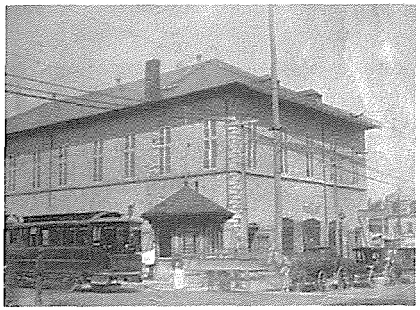
Les marchés

De 1867 à 1939, les halles et marchés de Québec accueillent une grande partie du commerce des produits alimentaires et agricoles et des marchandises usagées (regrattiers) de la ville. Déjà de grandes halles (Champlain, Finlay, Saint-Paul, Haute-Ville, Berthelot et Jacques-Cartier) abritent à l'année des échoppes et des étaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pendant l'été (tableau 14.12). Ces édifices en pierre ou en brique construits par la ville et administrés par elle, même si elle envisage quelquefois d'en affermer les revenus de location, servent aussi, à l'étage pour la plupart, à des usages communautaires et culturels, comme les halles Jacques-Cartier au cœur de Saint-Roch, Montcalm et Berthelot dans Saint-Jean et la Haute-Ville, et Saint-Pierre dans Saint-Sauveur. Les marchés riverains du fleuve (Champlain surtout, Finlay jusqu'en 1919 et Du Palais/Saint-Paul de 1881 à 1905) offrent également des services d'accostage et de pesée.

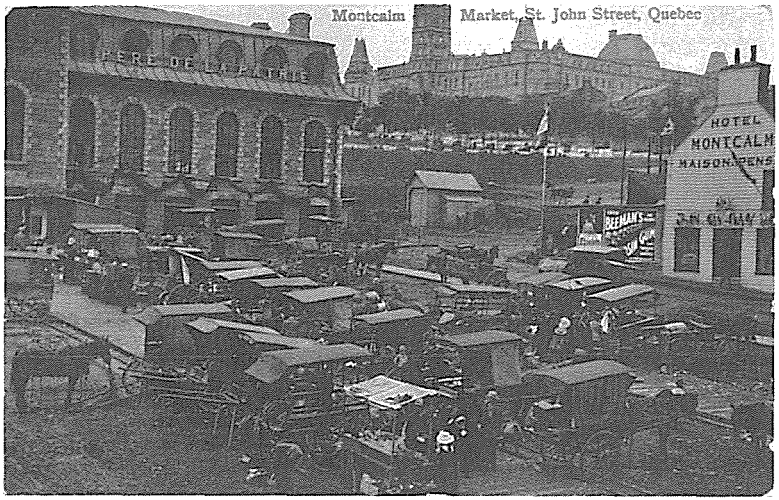


Le marché Champlain en 1910.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Fred C. Würtele)

Par étapes à compter des années 1870, les marchés de la ville abandonnent le Vieux-Québec congestionné pour suivre les déplacements de la population vers les banlieues. Ainsi, le marché de la Haute-Ville est déménagé en 1877 dans la nouvelle halle Montcalm construite près de la porte Saint-Jean à la place d'Youville sur des terrains libérés par les militaires. La halle Saint-Paul doit être démolie en 1883 pour recevoir des installations du chemin de fer de la rive nord, y compris la gare, et le marché est abandonné, sauf pour le havre et la pesée dont des activités de vrac (foin, bois de chauffage, chaux, etc.) se poursuivent. Pour remplacer un marché en plein air insuffisant, la halle Saint-Pierre, construite dans Saint-Sauveur en 1888 sous le modèle de la halle Montcalm, survit à l'incendie de 1889 et devient la responsabilité de la ville de Québec après l'annexion de Saint-Sauveur.



Les halles Saint-Roch ou Jacques-Cartier, construites en 1856 et incendiées en 1911 (site de l'actuelle place Jacques-Cartier). À l'étage, la salle Jacques-Cartier. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras)



Les halles du marché Montcalm. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Tableau 14.12

Les halles et marchés publics de Québec, périodes d'activité, revenus moyens de la ville, 1868-1931

Nom des halles et/ou du marché	Localisation	Périodes d'activité d'après les revenus	Activités commerciales principales	Revenus moyens totaux (1868-1900) $	Revenus moyens des étaux XX[e] s. (les derniers 10 ans) $
Haute-Ville	Place de la Basilique	ca1805-1877[*1878*]	Étaux	4 086	-
Montcalm	Place d'Youville	1877-1931 ?	Étaux	3 711	3 056
Berthelot	Saint-Patrice, 117 (entre Berthelot et Lachevrotière)	1836-193. [*1965*]	Étaux, pesée	1 149	611
Finlay	Quai vis-à-vis Place N.-D. de la Victoire	1837-1907 [*1906*]	Étaux, pesée, quai (-1919)	5 008	1 913
Champlain	Rue Cul-de-sac (Champlain)	1859-1931 ? [*1910*]	Étaux, échoppes, quaiage	6 520	1 741
Saint-Paul/Du Palais	Rue Saint-Paul	1833-1897 [*1883*]	Étaux, entrepôts, pesée,	1 392	-
		1881-1905	Havre (quai)	1 128	-
		18..-1915	Enclos aux animaux	1 326	-
Jacques-Cartier (Halle et « petite halle »)	Ouest de Saint-Joseph et de la Couronne	1858-1912 [*1910* et *1912*]	Étaux, entrepôts	5 639	3 732
Saint-Roch/ De La Couronne	230 de la Couronne (Pointe aux Lièvres)	ca1915-	Quai, pesée, étaux (revenus 1926-)	-	1 682
Halle Saint-Pierre et marché	Saint-Vallier 861-915 (Parc Durocher) Saint-Sauveur	1888- [*1945*]	Étaux	2 872	1 591

Au XX[e] siècle, les grandes halles vieillissantes tombent en désuétude alors que se transforme graduellement le marché urbain des produits alimentaires. Elles ne sont pas reconstruites après des incendies ou sont simplement démolies : la halle Finlay en 1906, la halle du marché Champlain en 1911 (incendiée en 1899 et en 1911), la « petite halle » du marché Jacques-Cartier en 1910, la halle du marché Jacques-Cartier en 1912 (incendiée en 1911). Ces fermetures réduisent de moitié les revenus de la ville sur les locations d'étaux, sans doute le reflet d'une désaffection grandissante à l'égard des marchés, mais aussi d'une approche de privatisation de ces activités [141].





L'épicerie Elzéar Turcotte, dans le quartier Saint-Roch (Charest-M[gr] Gauvreau), vers 1910.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Si le site des halles Jacques-Cartier accueille un édifice à bureau et un grand hôtel, d'autres marchés (Berthelot, Montcalm et Saint-Pierre) continuent soit dans les halles survivantes soit sur les terrains adjacents jusque dans les années 1930, marquée par la disparition de la halle du marché Montcalm en 1931 et son remplacement par le Palais Montcalm. Un dernier nouveau marché uniquement extérieur près de la rivière Saint-Charles (de la Couronne ou marché Saint-Roch)

Sources : Roger CHOUINARD, *Analyse de l'évolution architecturale des halles de marché de la ville de Québec au cours du XIXe siècle*, Mémoire de maîtrise en architecture, Université Laval, 1981, 260 p. surtout le chapitre IV, la conclusion et l'annexe 3, p. 165-260. Les rapports du Trésorier de la cité de Québec, 1867-1931 ont été utilisés pour la répartition du « Revenu des marchés » par sources et marchés annuellement qui ont été utilisés pour déterminer la période d'activité des marchés avec en *italique* l'année de la démolition ou de la destruction des halles. À noter que la démolition des halles ne signifie par que les activités extérieures s'arrêtent complètement et cessent de produire des revenus pour la ville. Les revenus moyens totaux incluent les revenus de pesée, de quaiage et d'entrepôts en plus des locations d'étaux reflétant l'ampleur comparative des activités du marché, alors que les revenus des étaux correspondent plus directement aux fonctions de commerce des denrées pour la population dans les dix dernières années d'activité d'un marché.

prend la relève très partiellement, mais déjà les boucheries et commerces d'épicerie peuvent répondre à la demande de produits alimentaires et le commerce de détail à prix modique sur les rues Saint-Jean et Saint-Joseph fait de même pour les marchandises sèches.

Des services publics très privés : le « merger »



Tramway hippomobile. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Le mandat fondamental de l'administration municipale de la ville de Québec comportait la prise en charge d'infrastructures physiques collectives, tant les rues, ponts et trottoirs que l'aqueduc, les égouts et le drainage. Plusieurs auraient pu être confiées à des entreprises privées et certaines l'étaient déjà, tels les chemins péri-urbains construits et gérés par la Commission des chemins à barrières de la rive nord ou la distribution du gaz (Quebec Gas) pour l'éclairage public et la consommation institutionnelle et résidentielle. À compter du dernier quart du XIX[e] siècle, à Québec comme dans les grands centres urbains nord-américains, l'introduction de l'électricité va permettre des transformations importantes du marché de l'énergie aux fins industrielles, commerciales, résidentielles et municipales (éclairage des rues), de même que des réseaux de transport en commun urbains.

Jusqu'à la décennie 1880, le marché de l'éclairage urbain reste dominé par la Quebec Gas liée par contrat avec la ville de Québec, celui de l'énergie motrice pour les machines à vapeur par la même compagnie en sous-produits et par d'autres fournisseurs importateurs. Celui du transport urbain relève des tramways hippomobiles sur rail de la Quebec Street Railway incorporée en 1863, appuyée par la ville de Québec par règlement l'année suivante, et en activité à compter de l'automne 1865 à la Basse-Ville et dans Saint-Roch, alors que ceux de la St. John Street Railway desservent la rue Saint-Jean et la Haute-Ville à compter de 1878. Les deux entreprises étendent leur réseau dans les années suivantes, la première dans Saint-Sauveur en 1879, la seconde vers Sainte-Foy et Sillery en 1883 et 1884, sur la rue Saint-Louis également en 1884 et même à la Basse-Ville en concurrence avec la Quebec Street Railway Toutefois les deux compagnies éprouvent par la suite des difficultés importantes, soit un incendie des écuries de la St. John en 1890, des problèmes récurrents d'entretien des voies et la désaffection d'une clientèle souvent mal desservie, jusqu'à leur disparition des rues de la ville en 1897 avec l'installation des tramways électriques[142].

À la fin des années 1870, les inventions liées à l'utilisation de l'électricité à des fins d'éclairage et de force motrice commencent à sortir des laboratoires d'Edison et de ses semblables et à se retrouver dans des démonstrations publiques de curiosités scientifiques, telle celle de J.-A.-I. Craig à Montréal en mai 1879[143]. Dès l'année suivante, la Quebec Gas voit venir la tendance et fait insérer, dans un

amendement à sa charte de 1880, un article élargissant ses pouvoirs à tous les volets de la production et de la distribution de l'électricité[144]. Des groupes d'hommes d'affaires très connus, attirés par la perspective de mettre sur pied des entreprises de génération et de distribution d'énergie électrique, obtiennent en juin 1881 l'incorporation de trois compagnies comparables, l'une à l'échelle du Québec, l'autre montréalaise et une dernière pour la région de Québec et Lévis, la Compagnie d'éclairage électrique de Québec et Lévis, à l'initiative des Pierre Garneau, Adolphe Caron, Andrew Thompson, Joseph Bell Forsyth et William Sharples[145]. La charte de la compagnie définit déjà très précisément les pouvoirs recherchés de production de l'énergie électrique pour « la lumière, la chaleur et la force motrice », et de transport sur des fils supportés par des poteaux placés le long des voies publiques, le tout sous la surveillance et l'approbation des autorités municipales. La même année, une compagnie semblable en téléphonie s'incorpore pour couvrir le même territoire, installer ses propres poteaux et fils ou s'entendre avec des réseaux existants[146].

Tableau 14.13

Principales entreprises de services publics actives dans la ville et les environs de Québec (rive nord) 1849-1939

<table>
<tr><th>Jusqu'en 1889</th><th>1890-1899</th><th>1900-1909</th><th>1910-1919</th><th>1920-1939</th></tr>
<tr><td colspan="2">Quebec Gas Co 1849-1924</td><td colspan="3" rowspan="5">Quebec Railway, Light, Heat & Power Co. 1909-1928</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Frontenac Gas Co 1907-1923</td></tr>
<tr><td>Quebec & Levis Electric Light Co (1881) 1885-1893</td><td>[cn] Montmorency Electric Power Co 1893-1898</td><td rowspan="3">Quebec Railway Light & Power Co 1899-1909</td></tr>
<tr><td colspan="2">Quebec Montmorency and Charlevoix Ry Co 1881-1899</td></tr>
<tr><td>Quebec Street Railway Co (1864-97)</td><td>Quebec District Railway 1895-1898</td></tr>
<tr><td colspan="3">St-John Street Railway Co (1878-97)</td><td colspan="2" rowspan="2"></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Quebec County Railway Co 1904-</td></tr>
<tr><td>International Hydraulic Co (-1899)</td><td>Jacques Cartier Water & Power Co 1899-1902</td><td>Quebec Jacques Cartier Electric Co 1902-1909</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Dorchester Electric Co 1912-1915</td><td>Public Service Corp 1915-23 [SW&Pco]</td><td>Québec Power Co 1923+ [SW&Pco]</td></tr>
<tr><td></td><td>Quebec Electric Power Co</td><td>Stadacona Hydraulic Power Co Ltd (1911-1915)</td><td>Laurentian Power Co Ltd (1915-1928)</td><td>[Quebec Power Co 1926+]</td></tr>
</table>

Sources : Tableau constitué à partir d'un éventail de sources dont des annuaires boursiers (diverses années des *Annual financial Review, Canadian*, Moody's, etc.) et le fonds de la Quebec Power Co aux Archives d'Hydro-Québec (AHQ), F19 en particulier 1002-00, 3301. Les années limites correspondent aux périodes d'activité avec entre parenthèses les années d'incorporation si elles diffèrent. À noter que plusieurs entités corporatives fusionnées continuent à exister légalement après la fusion ce qui explique une fin d'activité postérieure à la fusion. Ce tableau n'inclut pas des entreprises de l'extérieur de la région acquises ou fusionnées, ni les filiales à l'extérieur de la région. SW&Pco : Shawinigan, Water & Power Co. [cn] = changement de nom.

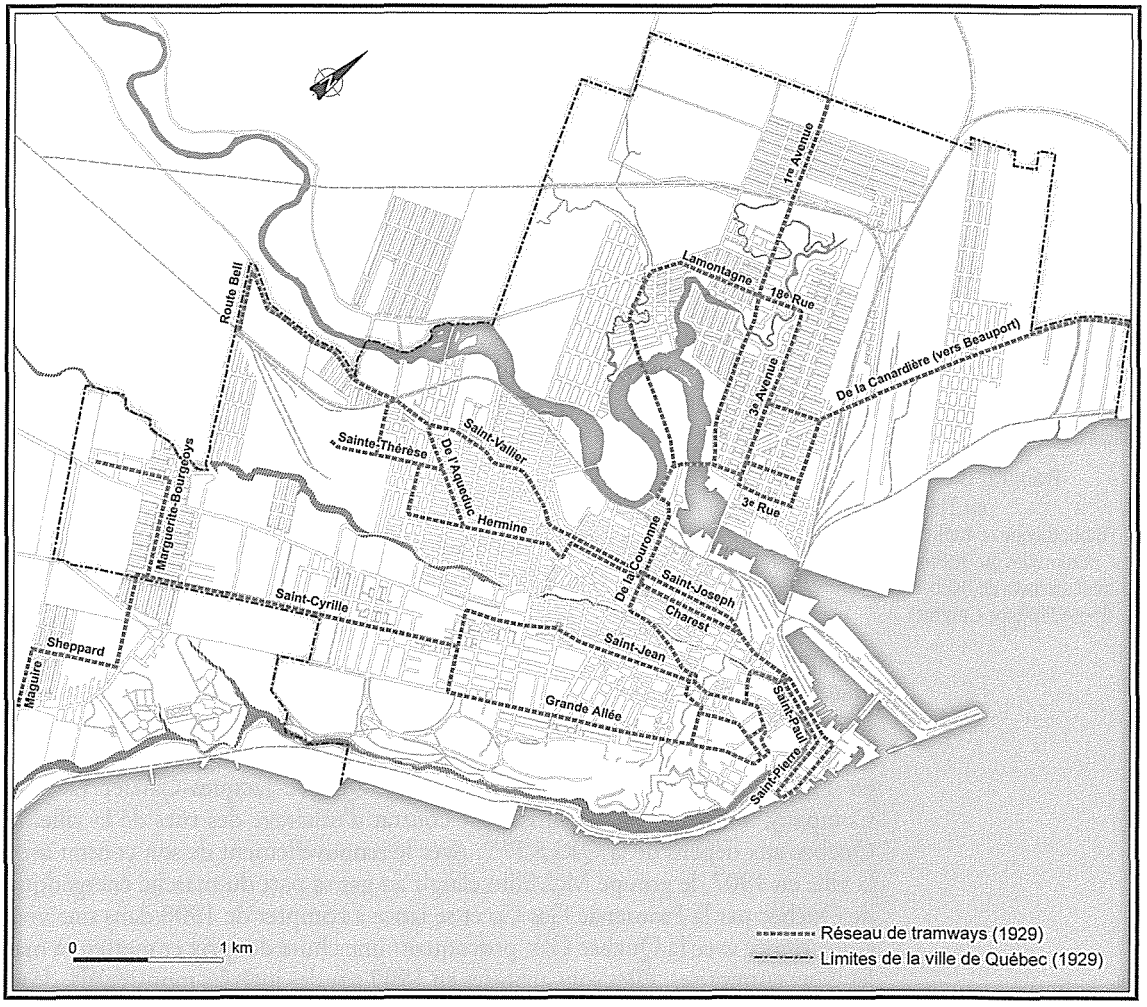
La compagnie d'éclairage électrique Québec et Lévis tarde à démarrer ses activités en raison des défis techniques, en particulier de l'acquisition des droits sur le matériel nécessaire, et de la nécessité de se constituer une clientèle aux dépens de la Quebec Gas qui résiste vigoureusement en décriant l'électricité. Elle débute sa production électrique par une génératrice à vapeur à l'automne 1884, puis installe l'année suivante une génératrice hydraulique aux chutes Montmorency, une première au Canada semble-t-il, qui réussit fin septembre à éclairer la terrasse Dufferin dans une démonstration publique éblouissante[147]. Sur cette lancée, elle commence à desservir des usagers résidentiels et commerciaux, obtient en 1887 le contrat d'éclairage des rues et places publiques de la ville de Québec et introduit le service à l'hôtel de ville en 1889[148]. Ce contrat devient, comme ailleurs, la clé de l'expansion de la compagnie dans les autres marchés et lui permet de passer au courant alternatif dès 1889, d'augmenter considérablement sa production à Montmorency en 1894 à 1 800 kW et d'offrir un service de 24 heures à 110 volts pour les consommateurs résidentiels et d'une capacité suffisante pour répondre à des besoins industriels croissants, en particulier le passage des tramways hippomobiles aux tramways électriques.

L'occasion est trop belle pour Horace Beemer, dirigeant du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix qui obtient, dans un amendement à sa charte de 1894, l'autorisation de prolonger son réseau dans les rues de la cité de Québec sous la forme d'un chemin de fer électrique et ensuite l'aval de la ville de Québec par le règlement 335 du 28 juin 1895, permettant à sa compagnie d'y établir un service de tramway électrique[149]. De même, en 1895, un groupe d'hommes d'affaires et politiciens de Québec incorpore la Compagnie de chemin de fer du district de Québec (Quebec District Railway Co) pour établir un chemin de fer sur la rive sud de Québec, avec une clause spéciale protégeant les droits du Québec, Montmorency et Charlevoix (QMC) sur le territoire de Québec et obligeant la nouvelle compagnie à fusionner ou compenser le QMC si elle voulait s'établir sur son territoire ou s'y relier[150].

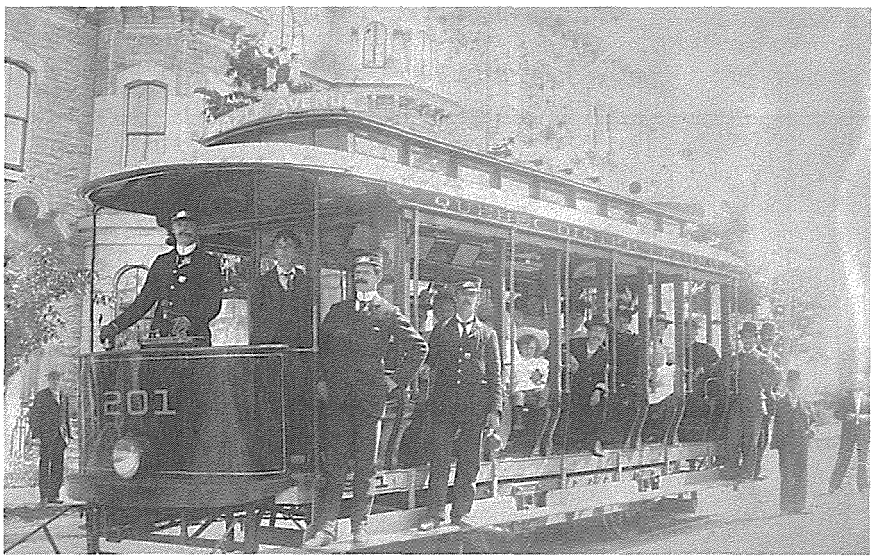
Au terme d'une série d'ententes et de fusions corporatives impliquant les chemins de fer QMC et District de Québec qui construisent en 1896 et 1897 le réseau de tramway électrique de Québec, les deux compagnies de tramways hippomobiles St. John et Québec dont les services sont devenus désuets, la Montmorency Electric Power Co qui a succédé en 1893 à la Quebec et Levis Electric dans la production à Montmorency et dans la distribution électrique à Québec, la Quebec Railway, Light & Power Co (QRL&P) prend en charge en 1899 une exploitation intégrée des services d'électricité et de transport urbain à Québec[151]. Dans ce cadre, l'ancien chemin de fer à vapeur QMC passe, l'année suivante, à l'électricité sur tout son réseau et fait partie d'une stratégie de mise en valeur touristique de Sainte-Anne-de-Beaupré et du site de la chute Montmorency, notamment par le manoir Kent transformé en 1901 en hôtel de première classe toutes saisons avec terrains de tennis, cricket et jardin zoologique[152]. Une première version de ce que les Québécois appelleront familièrement « le Merger » voit le jour sous

Carte 14.3

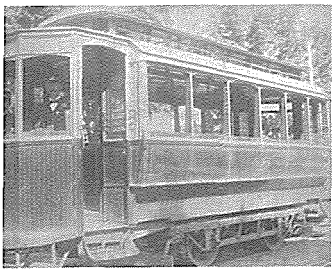
Réseau des tramways électriques à Québec en 1929



Source : Cité de Québec, *Plan de la cité de Québec, 1929* (Plan guide des rues de la cité et des environs, extrait du plan original de la cité préparé par Altheod Tremblay et Édouard Hamel) reproduite dans G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), collée sur la page 3 de la couverture.



Tramway d'été en 1898.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras)



Tramway d'hiver en 1898.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Philippe Gingras)

la direction d'un groupe d'hommes d'affaires très en vue de Québec, les Andrew et George-H. Thomson, Frank Ross, John Sharples notamment.

Le monopole de la QRL&P résultant de la nature de ses opérations et de ses rapports étroits avec la ville de Québec suscite l'envie de concurrents dans un marché de l'énergie en expansion considérable. Ainsi des intérêts américains autour du promoteur et banquier new-yorkais Emerson McMillin développent un site hydroélectrique à Saint-Gabriel sur la rivière Jacques-Cartier en 1900 et réussissent en 1902, sous la nouvelle raison sociale de Quebec Jacques-Cartier Electric Company, à obtenir par soumission le contrat d'éclairage des rues de la ville de Québec aux dépens de la QRL&P[153]. Avec le renouvellement de son contrat avec la ville en 1907, le groupe McMillin élargit au gaz sa part du marché énergétique de Québec par la Frontenac Gas Co et se lance à compter de 1908 dans une vive concurrence avec la Quebec Gas, provoquant une chute des prix et mettant à mal les deux entreprises. Elles sont acquises en 1909 par des intérêts montréalais, dont le financier et charlevoisien d'adoption Rodolphe Forget et le commerçant de charbon originaire de Québec Lorne C. Webster.

Ce groupe parvient alors à constituer une version considérablement élargie du « merger » autour de la Quebec Railway, Light, Heat and Power Co (QRLH&P), incluant plusieurs chemins de fer de la région élargie de Québec dont certains encore à l'état de projets (le Québec et Saguenay, le Quebec Eastern, le Lotbinière et Mégantic et le Quebec County Railway), les deux compagnies de gaz, les tramways de la QRL&P et deux autres producteurs d'électricité la Quebec Jacques-Cartier Electric et Canadian Electric Light (sur la rive sud). Le

plus gros actionnaire du groupe fusionné et ancien dirigeant de la Montreal Light, Heat and Power, Rodolphe Forget, accède à la présidence et Webster à la vice-présidence[154].

Le contrat d'éclairage de la ville, revenu sous la coupe du « merger » par la fusion, est remis en jeu à son échéance en 1912. L'administration Drouin autorise en 1910 une compagnie concurrente, la compagnie électrique Dorchester, incorporée en 1909, pour distribuer de l'électricité sur la rive sud et à compter de 1910 pour faire de même à Québec et sur la rive nord, à installer ses poteaux et à vendre de l'électricité à Québec. À peine un an plus tard, la Dorchester obtient le contrat d'éclairage de la ville pour 10 ans à des prix nettement plus bas et sans soumission du « merger », une économie que la ville réinvestit dans 450 lampadaires décoratifs en métal reliés par des fils enfouis sous terre[155].

Ce nouveau joueur offre également l'électricité résidentielle à demi-prix à partir de ses génératrices à vapeur de Saint-Roch, faute de site hydroélectrique disponible à proximité, mais subit de fréquentes interruptions de service et des difficultés financières menant inévitablement à sa faillite. L'occasion était trop belle pour une grande entreprise provinciale en pleine expansion, la Shawinigan Water & Power déjà intéressée au marché de Québec depuis au moins 1905, au point d'entreprendre, l'année suivante et sans succès, des négociations avec la QRL&P[156]. Les créanciers de la Dorchester tentent de minimiser leurs pertes et la Shawinigan leur offre, au début de 1915, de prendre en charge les obligations de la compagnie envers sa clientèle aux mêmes conditions avantageuses et de rembourser leurs mises de fonds. Pour rencontrer ces engagements, la Shawinigan forme la Public Service Corporation of Quebec et entreprend la construction d'une ligne de transport de l'électricité de ses grandes centrales mauriciennes vers Québec. La Shawinigan s'insère à très bon compte dans le marché énergétique de la région de Québec pour au moins 10 ans et devient un concurrent très sérieux pour le groupe Forget de la QRLH&P. Toute cette concurrence n'est pas sans provoquer une accumulation de poteaux et de fils dans les rues de la ville : l'ingénieur Baillairgé en relève, sans compter les 300 du télégraphe d'alarme de la ville, 6 420 en 1913, dont 1 541 de la Quebec Jacques-Cartier, 1 802 de la QRL&P Co et 1 600 de la Dorchester, sans oublier les 1 264 de la Cie de téléphone Bell et les 191 poteaux de télégraphe du Great N. W .T. Co et du Canadien pacifique[157]. L'ingénieur doit entreprendre le ménage.



Avec l'électrification apparaissent les nombreux poteaux dans les rues.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois)

Dans la suite de la fusion de 1909, la QRLH&P contrôle la plupart des petites centrales hydroélectriques de la région ou négocie des contrats d'approvisionnement à long terme de 10 000 kW avec la Laurentian Power Co qui a mis

en valeur le plus gros site hydroélectrique de la région immédiate de Québec, celui des Sept Chutes, près de Saint-Féréol. Elle essaie de soutenir le rythme d'une demande accrue des municipalités et industries de la région de Québec-Lévis, tout en élargissant son réseau de tramways dans les banlieues, par sa filiale Quebec County Railway vers Sillery en 1910, et elle-même à compter de 1913 vers Limoilou et les terrains de l'Exposition. Elle se construit en 1912 un siège social prestigieux de 7 étages au cœur de Saint-Roch, sur le site d'une partie du marché Jacques-Cartier coin Saint-Joseph et de la Couronne, dont elle loue plusieurs étages à des bureaux professionnels et commerciaux. De plus, elle s'associe, à compter de 1916, à une entreprise parente, la Quebec Cartage and Transfer Co, dans le transport des touristes par autobus et taxis, en complémentarité à ses services ferroviaires[158].

Toutefois, les aventures ferroviaires de Forget dans Charlevoix et financières à Paris, de même que les retards à intéresser le gouvernement fédéral dans ses réseaux régionaux de chemins de fer, les opérations constamment déficitaires de ses filiales de gaz affectent négativement les performances de la QRLH&P à compter de la fin des années 1910 et du début des années 1920, surtout après le décès prématuré de Forget en 1919[159]. Webster, le successeur de Forget, ne réussit pas à rétablir la situation de sorte que la survie de l'entreprise devient précaire en raison de l'arrivée d'une échéance de remboursement d'obligations et de ses problèmes de liquidités. De plus, une détérioration accumulée de son matériel roulant et de ses infrastructures nécessitait de nouveaux capitaux, impossibles à obtenir sur les marchés financiers dans un tel contexte.

Des détenteurs d'obligations inquiets et les actionnaires de la QRLH&P informés en 1923 de l'état catastrophique de la situation acceptent enfin un sauvetage de la Shawinigan sous une enveloppe corporative nouvelle, la Quebec Power Co, en lieu et place de la Public Service Corp. Visiblement, la Shawinigan poursuit sa stratégie de contrôle discret, tenant compte d'une atmosphère persistante à Québec d'opposition à un monopole et aux tarifs élevés, et de contrôle partiel, laissant de la place aux investisseurs locaux, à leur présence au conseil d'administration et aux postes de direction générale (J.-E Tanguay). Toutefois, les postes clés de la haute direction de la Quebec Power et des filiales, dont elle tend à prolonger une présence visible, se concentrent entre les mains du montréalais Julian Cleveland Smith, l'un des dirigeants de la Shawinigan[160].

La Quebec Power devient la base d'une politique agressive de la Shawinigan d'accroissement de ses abonnés villageois et industriels dans l'Est du Québec (Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent) par acquisition de compagnies locales. Elle dessert également de nouveaux clients industriels (l'Anglo-Canadian Pulp, notamment), commerciaux et résidentiels de la ville de Québec, en forte expansion dans les années 1920 et 1930 et, pour ce faire, bénéficie d'un approvisionnement supplémentaire quasi illimité d'énergie d'origine saguenayenne ou mauricienne[161]. Elle peut profiter également de ses ressources financières pour remettre sur pied le

réseau de tramways de Québec, non sans puiser dans l'expérience de son cousin montréalais (Montreal Tramways), l'étendre vers les limites de la ville à l'appui de nouveaux développements résidentiels et maintenir sa vocation touristique notamment vers Montmorency. C'est l'âge d'or des tramways à Québec[162].

Sa situation de monopole à Québec et la grande rentabilité de ses opérations, confirmée par le versement de dividendes à des taux croissants pendant la prospérité des années 1920, enclenche des débats publics croissants sur les tarifs élevés d'électricité pour les abonnés résidentiels. Déjà, lors de la renégociation du contrat d'éclairage avec la ville de Québec en 1925, le tarif résidentiel fixé à 0,06 $ le kWh avait choqué en comparaison de celui de 0,035 $ de Montréal et obligé la Quebec Power à jeter un peu de lest par un rabais sur le paiement rapide des comptes. C'est peu pour désamorcer un mouvement de contestation qui démarre à l'échelle provinciale autour de Saint-Hyacinthe et de T.-Damien Bouchard, qui va se centrer sur le cas de la ville de Québec à la fin des années 1920 et qui deviendra un enjeu politique provincial majeur dans les années 1930.

Deuxième marché urbain du Québec, la capitale subit en effet des tarifs particulièrement élevés pour des raisons difficiles à préciser, mais probablement liées aux autres opérations moins rentables de la compagnie qu'ils contribuent à soutenir, notamment le tramway, le gaz et la distribution d'électricité dans une région très vaste par rapport à la taille de son marché urbain. Une commission municipale d'enquête de 1930 sur les tarifs d'électricité, formée des échevins Émile Bouchard, président, Dr P.-H. Bédard et Dr Philippe Hamel, conduit une étude comparative des tarifs d'électricité dans les principales villes canadiennes et d'exemples d'organisation de la distribution à bas tarifs par des entreprises privées, des commissions gouvernementales (Hydro-Ontario) et des services municipalisés (Westmount et Sherbrooke). Le rapport se livre à une charge en règle contre la Quebec Power, préconise l'établissement d'un service municipal d'électricité et tente d'en démontrer la faisabilité et la rentabilité[163]. Le rapport fortement polémique élève le débat politique à l'échelle provinciale en recommandant à ce gouvernement de prendre en charge les développements hydroélectriques et propulse le dentiste québécois Philippe Hamel dans cette arène où il jouera un rôle dans l'Action libérale nationale et dans les débuts du régime de Duplessis en 1936[164].

Aussitôt unanimement approuvé par le conseil, le rapport justifie la ville d'entreprendre des démarches juridiques et politiques pour faire annuler le contrat avec la Quebec Power et obtenir, par un amendement à sa charte, le pouvoir de municipaliser la distribution de l'électricité. Directement menacée, la Quebec Power demande à négocier, fait des propositions de réduction de taux, réagit à des demandes plus radicales de la ville et à des rapports d'experts, alors que ses appuis au Conseil législatif et au gouvernement provincial bloquent à trois reprises des amendements à la charte de la ville autorisant la municipalisation. Sans cette autorisation, la ville ne peut que négocier pour faire diminuer les taux le plus rapidement possible, alors que la compagnie préfère régler avec cette administration

(Lavigueur) le renouvellement du contrat et faire disparaître le spectre de la municipalisation[165]. Finalement, un contrat pour 12 ans échéant en 1945 reçoit l'aval discret et rapide du conseil municipal en novembre 1933 et réduit son tarif de base (à 0,045 $ le kWh) et pour les paliers de consommation excédentaire jusqu'à 0,015 $ le kWh.

Élu quelques mois plus tard et placé devant le fait accompli, le maire Grégoire très impliqué dans le groupe favorable à la municipalisation ne peut qu'aller se plaindre devant la Commission Lapointe en novembre 1934 et demander le pouvoir d'annuler le contrat et de reprendre la municipalisation. Ainsi, la pression municipale sur la Quebec Power se maintient, tout comme celle de ses clients affectés durement par la dépression qui réduisent leur consommation ou doivent l'interrompre et celle de ses actionnaires dont les dividendes chutent de plus de moitié. Il en résulte une baisse importante des tarifs à 0,025 $ et 0,01 $ le kWh respectivement, en plusieurs étapes de 1933 à 1937, la dernière négociée par l'intermédiaire du ministre des Terres et Forêts, Oscar Drouin, du cabinet Duplessis[166].

En 1933, avant cette dernière réduction, plus de 90 % des clients de la ville consomment mensuellement moins de 100 kWh et 75 % moins de 50 kWh, acquittant selon le tarif de base des factures mensuelles du minimum de 0,60 $ jusqu'à 3 $ et 2 $ selon le cas[167]. Au même moment, la structure de coûts de la Quebec Power révèle qu'elle compense ses opérations en région et ses autres activités corporatives (gaz et tramways) par ses tarifs d'électricité élevés à Québec. Toutefois, les effets combinés des réductions tarifaires successives et de la Grande Dépression font chuter ses revenus nets de près de 55 % en 1927 à un minimum de 24 % en 1935. En raison de ses investissements élevés dans la production, le transport et la distribution d'électricité et d'un agrandissant majeur à son usine à gaz (capacité quotidienne augmentée de 1 million de pi^3 à 3 millions en 1929), la Quebec Power cherche à maintenir un revenu net élevé pour verser des dividendes à ses actionnaires, ce qu'elle parvient à faire à 4 % en 1933 (comparativement à 10 % en 1930), une rentabilité encore très intéressante en pleine dépression[168].

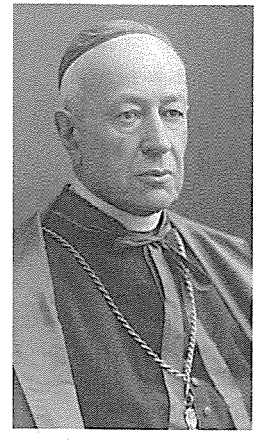
Ces baisses de tarifs d'électricité affaiblissent également sa division du gaz qu'elle vient d'agrandir, en raison des pertes de clients du gaz pour la cuisson, compensées en partie par une utilisation accrue du gaz pour le chauffage et l'eau chaude, tout comme de son sous-produit, le coke. La compagnie anticipe un retour à une meilleure rentabilité par une augmentation de la consommation d'électricité, résultant de l'introduction de nouveaux appareils électriques résidentiels et d'une reprise économique. Devant une opposition très vive et déterminée, le « Trust de l'électricité » a plié, mais reste solidement en poste à Québec, alors que la contestation se déplace vers la Montreal Light, Heat & Power.

Les institutions religieuses d'une capitale catholique

De 1867 à 1939, la population de la ville de Québec devient un milieu presque exclusivement catholique, déjà de 88 % en 1871, en hausse jusqu'à 93 % en 1901 et à 96 % en 1931. Cette dernière année, quelque 88 % des québécois d'origine irlandaise consolident la communauté catholique d'une ville devenue encore plus homogène par la religion que par l'origine et la langue. Dans ce contexte, il ne faut pas se surprendre de voir la ville dominée par des institutions catholiques dans toutes les sphères d'activité de la société, bien au-delà de la seule pratique religieuse, soit dans la santé, l'éducation, la sécurité sociale, les loisirs, la vie communautaire et associative. Ces institutions touchent individuellement la population de la ville, des membres de l'élite jusqu'aux travailleurs, aux malades ou aux démunis, mais rayonnent également à l'échelle de la région tout en participant à une grande Église mondiale.

Au sommet de la pyramide institutionnelle catholique, l'archevêque de Québec assure la gestion du diocèse, incluant bien sûr les institutions catholiques de la ville, et participe à la direction plus générale de l'Église canadienne. Le XIX[e] siècle est marqué par une consolidation et une expansion majeure des institutions catholiques dans le contexte de vifs débats idéologiques quant au degré d'interventionnisme de l'Église dans les affaires de l'État et dans la société civile. Au cœur de ces débats, l'archevêque de Québec, Elzéar-Alexandre Taschereau (1870-1898) issu d'une grande famille seigneuriale beauceronne libérale et très catholique, compétent, autoritaire et organisé, très lié à l'Université Laval par sa formation et sa carrière d'enseignant et d'administrateur de cette institution, prend le contrepied des ultramontains de Montréal (M[gr] Ignace Bourget) et de Trois-Rivières (M[gr] Louis-François Laflèche) dans leur croisade contre le libéralisme. Il réussit grâce à sa position prépondérante dans l'Église canadienne à les contenir et à limiter leur implication dans la région de Québec.

Même si le fractionnement du diocèse de Québec en plusieurs nouveaux diocèses (Rimouski en 1867 et Chicoutimi en 1878) aurait pu restreindre son influence, il n'en est rien, car M[gr] Taschereau décide, contrairement à ses prédécesseurs, d'exercer les prérogatives métropolitaines associées à son statut d'archevêque, de réunir régulièrement sous une présidence ferme les évêques de la province ecclésiastique de Québec (incluant celui de Montréal) et de jouer activement son rôle d'intermédiaire entre ces évêques et le Vatican[169]. Dans de nombreux dossiers controversés, surtout le programme catholique de 1871, l'ingérence du clergé en politique, la querelle universitaire ou la question de l'établissement d'une université autonome à Montréal et la création du diocèse de Nicolet, M[gr] Taschereau sort globalement gagnant des affrontements avec Bourget, Laflèche et leurs alliés, grâce à l'appui de Rome. Il maintient ainsi une position québécoise plus modérée et tolérante qui facilite une percée politique libérale à Québec et amenuise quelque peu les manifestations les plus radicales de l'ultramontanisme dans cette ville.



Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), évêque de Québec, 1870-1898.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy, vers 1920)



Louis-Nazaire Bégin (1840-1925), évêque de Québec, 1898-1925. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



J.-M.-Rodrigue Villeneuve (1883-1947), évêque de Québec, 1931-1947. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo G. Felleci)

Même l'élévation au statut de province ecclésiastique de l'évêque de Montréal en 1886, lui donnant la primauté sur les diocèses du Sud du Québec, n'affecte pas trop son autorité dans la mesure où il conserve Mgr Laflèche de Trois-Rivières comme son suffragant et qu'il devient, la même année, le premier cardinal canadien. En 1892, le cardinal Taschereau, malade et vieilli, passe la main de l'administration courante à Louis-Nazaire Bégin, originaire de Lévis, évêque de Chicoutimi depuis 1888, à titre de coadjuteur menant à la succession. Mgr Bégin devient archevêque en 1898, au décès de Mgr Taschereau, et entame alors un long mandat de 27 ans à la tête du diocèse de Québec jusqu'en 1925 et en position dominante parmi les évêques québécois.

L'archevêque de Québec, même s'il exerce un ascendant croissant sur ses collègues du Québec, ne parviendra que tardivement à le faire reconnaître plus formellement par Rome dans une élévation au cardinalat et cela visiblement tient aux conflits sur les écoles du Manitoba et du Nord-Ouest et à ses répercussions sur les rapports entre l'épiscopat francophone du Canada et du Québec. Ainsi, l'épiscopat canadien-irlandais, le gouvernement libéral fédéral de Wilfrid Laurier et les émissaires et responsables du Vatican, dont Mgr Raffaele Merry del Val délégué apostolique à l'époque du règlement Laurier-Greenway, puis cardinal et secrétaire d'État de 1903 à 1914, jouent une rôle important dans ces affrontements[170]. En confirmation de son leadership informel lors des réunions des archevêques et évêques du Québec, tenues dans la capitale au même moment que celles du Conseil de l'Instruction publique de la province où siège tout l'épiscopat québécois, Mgr Bégin obtient finalement le statut de cardinal en 1914. Cette nomination était importante dans la perspective d'une Église du Québec qui se construisait une identité nationale séparée, concrétisée par des relations les plus directes possibles avec le Vatican hors des cadres de la délégation apostolique à Ottawa et du reste de l'épiscopat canadien-irlandais[171].

Au décès du cardinal Bégin en 1925, la succession allait revenir comme prévu à son coadjuteur Mgr Paul-Eugène Roy, mais il s'éteint lui-même dès 1926 rendant difficile un remplacement de l'intérieur du diocèse. Une permutation avec le diocèse de Valleyfield envoie à sa tête l'évêque auxiliaire de Québec Joseph-Alfred Langlois et, au siège d'archevêque de Québec, Mgr Raymond-Marie Rouleau évêque de Valleyfield depuis 1923, dominicain, habile diplomate et administrateur, promu cardinal très rapidement à la fin de 1927[172]. Au décès du cardinal Rouleau au terme de quatre ans d'une « action ferme et discrète », la recherche d'un successeur amène à la tête du diocèse de Québec un oblat originaire de Montréal, alors évêque de Gravelbourg depuis 1930, Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve qui assume ses fonctions en février 1932 et celle de cardinal à peine un an plus tard[173]. Personnage complexe à l'expérience diversifiée, le cardinal Villeneuve domine rapidement l'assemblée des évêques du Québec autant par son ambition et sa prestance, que par ses qualités intellectuelles d'orateur, d'écrivain et de représentant d'un thomisme rigoureux. Ainsi à compter du tournant des années 1930, le titulaire du diocèse de Québec ne provient plus du clergé de la région et conti-

nue d'exercer le leadership d'une Église francophone du Québec au sommet de son pouvoir autoritaire tant religieux que civil.

Si le rayonnement « national » de l'archevêque de Québec élargit ses responsabilités et son champ d'action hors de son diocèse, il s'ajoute aux fonctions premières qu'il exerce sur son diocèse et sur la ville de Québec où se concentrent ses services administratifs. Les archevêques de Québec (Taschereau et Bégin) s'entourent de conseillers individuels, des familiers consultés au besoin, plutôt que d'un chapitre ou conseil épiscopal formé de chanoines comme le prévoit Rome et rétabli à Québec seulement à compter de 1914. S'ajoutent des postes dans une curie d'abord légère au XIX^e^ siècle d'une dizaine de clercs (évêque auxiliaire, vicaires généraux, secrétaire, procureur, chancelier, assesseurs).

Dans les années 1910 et 1920, les fonctions diocésaines s'alourdissent graduellement et s'organisent en chapitre et officialité métropolitaines, conseils (de vigilance et d'expertise), tribunal puis commission des affaires matrimoniales, censeurs des livres, curés consulteurs, juges et examinateurs synodaux, action sociale catholique (années 1920). Cette tendance s'accélère dans les années 1930 sous la forme de comités, de commissions et de directions qui reprennent les mandats antérieurs et les consolident ou en ajoutent de nouveaux sur les affaires liturgiques, matrimoniales, financières et missionnaires, sans oublier une expansion de l'encadrement des paroisses et des communautés religieuses au moyen de visiteurs, de vicaires forains et urbains et d'aumôniers. Même si les cumuls de fonctions sont nombreux dans ces instances, l'administration du diocèse regroupe certainement au moins une centaine de clercs dans les années 1930, un reflet de développements majeurs de la présence institutionnelle religieuse dans le diocèse et la ville[174].

Des paroisses pour une ville en croissance

À l'échelle paroissiale, la plupart des 50 à 70 prêtres formés annuellement, dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle au Grand Séminaire de Québec, œuvrent comme curés ou vicaires, tant dans les paroisses rurales qu'urbaines du diocèse. En 1871, les paroisses de la ville de Québec se partagent une population catholique nombreuse : Notre-Dame de Québec dessert les quelque 25 000 catholiques de la Haute et de la Basse-Ville avec l'aide de plusieurs dessertes (Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Jean-Baptiste et la future Notre-Dame-de-la-Garde) et avec celle de la paroisse irlandaise de Saint-Patrice, les 17 000 de Saint-Roch appuyée par la desserte de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et les 10 000 de Saint-Sauveur.

Le retard à convertir ces dessertes en nouvelles paroisses s'expliquerait par les conditions économiques difficiles de la ville qui se répercutent sur la capacité des futurs paroissiens de les soutenir et sur la viabilité de la paroisse mère amputée d'une portion de sa population, par une faible croissance de la population de la ville et par la relative rareté des prêtres. Même si cette rareté est en voie de se résorber pendant cette période, elle reste toujours très présente à Québec si l'on

s'appuie sur un nombre de fidèles par prêtre encore nettement plus élevé en 1895-1896[175]. Ces paroisses urbaines surpeuplées rendent illusoire la connaissance personnelle des paroissiens, même avec l'aide de nombreux vicaires.

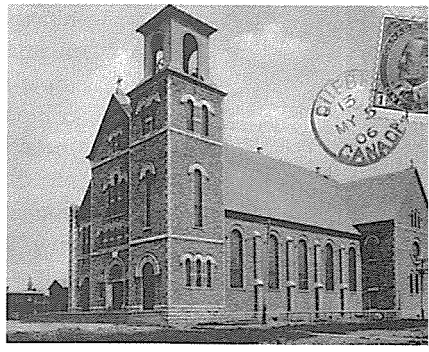
Tableau 14.14

Organisation paroissiale de la ville de Québec, 1867-1939

	5- Saint-Colomb-de-Sillery, 2 octobre 1855 [1 & Notre-Dame de Sainte-Foy]		
			23- Saints-Martyrs-Canadiens, 18 août 1928 [5, 13 &16] ; c1930
			16- Très-Saint-Sacrement, 7 mars 1921 [13] (s.s.s.) ; c1915 & c1924
		13- Notre-Dame-du-Chemin, 28 mai 1909 [9] (s.j.1909-1928) ; c1895	
			20- Saint-Dominique, 5 févr. 1925 [1 & 13] (o.p.) ; c1930
	9- Saint-Jean-Baptiste, 24 mai 1886 [1] ; c1885, d1849		
			15- Saint-Cœur-de-Marie, 3 mai 1918 [1 & 9] (c.j.m.) ; c1921
1- Notre-Dame de Québec, 15 sept. 1664 ; c1647,c1922			
	2- Notre-Dame-des-Anges (Hôpital général), 18 sept. 1721 [1] ; c1673		
	4- Saint-Patrice, 18 déc. 1855 [1 & 3] (c.ss.r) ; d1833, c1914		
	8- Notre-Dame-de-la-Garde, 23 juillet 1885 [1] ; d1852, c1877		
3- Saint-Roch-de-Québec, 26 sept. 1829 [1] ; c1811, c1920			
		7- N.-D. du Sacré-Cœur, 11 août 1874 [6] devenue Sacré-Cœur-de-Jésus 1892	
			25- Sacré-Cœur-de-Jésus 1917 [6]
	6- Saint-Sauveur, 28 févr. 1867 [3] (o.m.i.)		
			19- Notre-Dame-de-Grâce, 6 oct. 1924 [[6] ; c1926
			21- Saint-Joseph, 25 mars 1925 [6 & 11] ; c1926
		11- Ste-Angèle de Mérici (St-Malo), 1er juillet 1898 [6] ; c1899	
			18- Saint-Pascal-Baylon, 6 déc. 1923 [10] ; c1924
	10- Saint-Charles-de-Limoilou, 15 mai 1896 [3] (o.m. cap.1902+) ; c1896		
			22- Saint-Fidèle, 22 oct. 1927 [10 & 14] ; c1928
			24- Saint-Esprit, 28 févr. 1930 [10 & 14] ; c1931
		14- St-François d'Assise, 4 mars 1914 [10] ; c1927	
	12- Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, 25 sept. 1901 [3] ; d1865, c1853		
	17- Saint-Zéphirin-de-Stadacona, 14 octobre 1921 [3] ; d1888, c1890		

Sources : construit à partir des décrets d'érection canonique trouvés dans diverses publications et aux archives de l'Archevêché de Québec. Les chiffres entre crochets renvoient aux numéros des paroisses originelles et les abréviations entre parenthèses aux communautés religieuses assumant le service de la paroisse (voir tableau 14.17 pour leur signification). Les années précédées de « c » indiquent la fin de la construction et le début de l'utilisation de la première église ou chapelle importante et de « d » le début d'une desserte en marche vers le statut de paroisse. Luc NOPPEN et Lucie K. MORISSET, *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec, Rapport synthèse et fiches analytiques*, Ville de Québec, service de l'urbanisme, 1994, 3 tomes. Luc NOPPEN et Lucie K. MORISSET, *Art et architecture des églises à Québec*, Les Publications du Québec et Ville de Québec, 1996, 179 p.

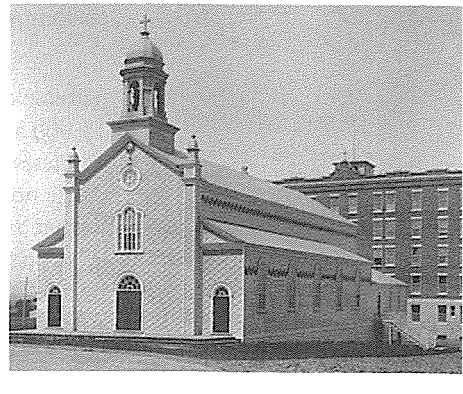
La création de nouvelles paroisses s'accompagne de la construction d'une nouvelle église d'une taille suffisante : celle de Notre-Dame-de-la-Garde en 1877 aboutit finalement à l'érection canonique en 1885, pour à peine 800 catholiques francophones isolés dans les anses du quartier Champlain, et celle de Saint-Jean-Baptiste érigée en 1886 (avec quelques 10 000 catholiques de la partie de Notre-Dame entre les fortifications et Sainte-Foy) après que la conflagration de 1881 ait détruit l'ancienne église de 1849 et une grande partie du quartier et que sa reconstruction monumentale principalement de 1882 à 1886 ait mis à mal les finances paroissiales au point de prolonger les travaux jusqu'en 1895-1896[176]. Ces deux créations de paroisses réduisent la taille de Notre-Dame de Québec à environ 7 000 paroissiens.



L'église Saint-Malo. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

À compter des années 1890, des développements résidentiels majeurs s'amorcent aux limites des grandes paroisses déjà surpeuplées de la ville déclenchant une accélération de la fondation de nouvelles paroisses, rendues plus faciles au XX^e^ siècle par l'effet cumulatif des augmentations du nombre de prêtres et de l'arrivée de communautés religieuses masculines capables de prendre en charge une paroisse. Ainsi, la partie de Saint-Roch, isolée au nord de la rivière Saint-Charles et à fort potentiel de croissance, commence à justifier une desserte avec une nouvelle église pour Stadacona (érigée seulement en 1921, environ 700 catholiques) et une nouvelle paroisse pour Saint-Charles de Limoilou créée en 1896. Confiée comme mission sans fabrique à un curé, meilleur prêtre qu'administrateur, la petite paroisse Saint-Charles (1 500 catholiques) voit sa nouvelle église incendiée à peine terminée et ses finances dans le rouge de plusieurs dizaines de milliers de dollars d'après une comptabilité incomplète et mystérieuse. Il fallait trouver un successeur et une solution financière : M^gr^ Bégin et son vicaire apostolique M^gr^ Cyrille-Alfred Marois offrent la paroisse, avec son déficit, au père Alexis et aux frères Capucins toulousains qui assiégeaient l'archevêché depuis 1890 pour s'établir à Québec. Ils acceptent aussitôt[177]. De plus, 6 000 catholiques de la desserte de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier accèdent au statut de paroisse en 1901, ramenant à 12 000 fidèles la paroisse Saint-Roch. Finalement, Saint-Sauveur avait dépassé les 16 000 catholiques en 1896 de sorte que son extrémité ouest avec un fort potentiel de croissance industrielle est érigée en paroisse sous le nom de Sainte-Angèle-de-Saint-Malo avec près de 4 000 paroissiens en 1898[178]. De toute évidence, le seuil maximum déclenchant un fractionnement de paroisses s'établit à environ 12 000 paroissiens et la fondation de nouvelles paroisses réduit la pression sur les plus grandes.

Les églises de banlieue : église du Très-Saint-Sacrement, s.d. (Archives de la ville de Québec, n° 17977, Photo Thaddée Lebel)



Dans les décennies 1910 et 1920, une croissance rapide de la population catholique dans plusieurs parties de la ville couplée à une plus grande disponibilité de prêtres séculiers et réguliers provoquent une augmentation importante du nombre de paroisses dans trois secteurs de la ville, la partie ouest de Saint-Jean-Baptiste incluant le vaste

territoire de ville de Montcalm, l'ouest de Saint-Sauveur et la partie de Saint-Roch au nord de la rivière Saint-Charles (Limoilou-Stadacona). Dans le premier secteur, toute la partie ouest de Saint-Jean-Baptiste depuis la rue de Salaberry forme à compter de 1909 la paroisse Notre-Dame-du-Chemin confiée aux Jésuites, déjà installés sur le territoire à Villa Manrèse et dont la chapelle, ouverte depuis 1895, sert d'église paroissiale. Même si à peine plus de 1 600 catholiques habitent cette nouvelle paroisse en 1909, leur nombre triple en 10 ans et atteint plus de 4 500 en 1919, un reflet d'une expansion accélérée dans un quartier à l'aise de la ville, convoité par plusieurs communautés masculines.

Moins de dix ans plus tard, la population catholique de Saint-Jean-Baptiste s'approche des 14 000 et la portion sud, habitée par l'élite politique, professionnelle et économique de la ville, obtient en 1918 une nouvelle paroisse, Saint-Cœur-de-Marie. Elle est confiée aux pères Eudistes, déjà aumôniers du Bon-Pasteur dont la chapelle sert d'abord d'église paroissiale, en attendant la construction de 1919 à 1921 d'une grande église à la mesure des moyens des 3 à 4 000 paroissiens. Trop vaste et desservie par une chapelle devenant trop petite pour ses quelques 5 000 catholiques au tournant des années 1920, la paroisse Notre-Dame-du-Chemin sera fragmentée malgré la résistance des Jésuites. D'abord, la séparation de sa partie ouest près des limites de Sainte-Foy permet de former, en 1921, la paroisse du Très-Saint-Sacrement (environ 2 000 fidèles), desservie par les pères de la communauté du même nom dans une grande église en construction depuis 1920. Par la suite, la partie sud s'organise dans la nouvelle paroisse de Saint-Dominique (2 000 fidèles), obtenue finalement par les Dominicains en 1925, qui accueillent la paroisse dans leur chapelle de la Grande Allée, déjà ouverte en 1920, et dans une église terminée en 1930. Finalement, la moitié ouest restante autour de Belvedère est érigée en paroisse en 1928 sous la désignation Saints-Martyrs-Canadiens (environ 2 000) sous le clergé séculier, avec une église réalisée en partie en 1930. Désabusés, les Jésuites rétrocèdent, en 1928, à l'archevêché la paroisse Notre-Dame-du-Chemin et le projet d'une véritable église paroissiale sera réalisé en 1930-1931. Ainsi au début des années 1930, l'organisation paroissiale du plateau de la Haute-Ville est terminée et encadre, à la fin de la décennie, les 6 500 catholiques de Notre-Dame-du-Chemin et les 3 500 des trois autres paroisses qui en sont issues[179].

En bas du promontoire dans Saint-Sauveur, une croissance rapide de la paroisse dans les années 1910 fait passer la population de ce quartier ouvrier de 15 000 à près de 20 000 en 1917, dépassant largement la capacité de son église et des pères oblats d'en assurer les services paroissiaux. Pour relever cette pression, la partie nord de la paroisse sera détachée en 1917 avec environ 5 000 fidèles pour former Sacré-Cœur-de-Jésus, puis, avec l'atteinte en 1924 des 16 000 paroissiens, la partie sud sera érigée sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce(s) regroupant 3 500 fidèles et, dès l'année suivante, le reste de la partie sud de Saint-Sauveur sera ajouté à son pendant dans Saint-Malo pour constituer la paroisse de Saint-Joseph avec environ 4 000 catholiques. Cette organisation paroissiale se maintient dans

les années 1930 dans un quartier relativement stabilisé avec deux grandes paroisses de 11 à 12 000 habitants (Saint-Sauveur et Saint-Malo) et trois nouvelles paroisses de 6 500 (Sacré-Cœur-de-Jésus), 5 500 (Saint-Joseph) et 4 500 (Notre-Dame-de-Grâce).

En 1896, sur la rive-nord de la Saint-Charles, l'archevêché a détaché dans les faits de la paroisse Saint-Roch les territoires de Saint-Charles de Limoilou et de Saint-Zéphirin de Stadacona sans décrets d'érection canonique avec des desservants-curés officieux. Si, dans le premier cas, la situation se règle en 1902 avec l'arrivée des Capucins, dans le second, il faudra attendre 1921 avant que soit régularisé son statut paroissial (à 1 800 catholiques)[180]. L'amélioration des communications interrives, l'action des promoteurs et l'annexion du territoire de Limoilou à la ville de Québec consacrent la vocation banlieusarde de cette partie de la ville confirmée par des hausses importantes de population du sud vers le nord et les limites de Charlesbourg, dans les décennies 1910 et 1920. Située entre Saint-Zéphirin et Saint-Charles et formée de portions de ces deux paroisses et de Charlesbourg, la paroisse Saint-François-d'Assise (environ 2 000 fidèles) sera érigée en 1914 à l'initiative des résidents du domaine Lairet et en réponse à leur éloignement des églises de Saint-Charles et de Stadacona.

À l'est, les territoires isolés de Saint-Charles par la voie ferrée obtiennent le statut paroissial en 1923 (Saint-Pascal-Baylon-de-Maizerets) avec moins de mille catholiques, alors que la croissance très rapide de Saint-Charles (8 500 fidèles) et Saint-François-d'Assise (6 000) amène en 1927 l'érection de Saint-Fidèle (3 000 catholiques), suivie en 1930 de Saint-Esprit (4 500). Pour la plupart des paroisses de Limoilou, la construction d'une église paroissiale importante retarde ou s'interrompt provisoirement en attendant le rétablissement économique d'après la Grande Dépression et une population plus nombreuse, de sorte que les églises définitives remontent aux années 1950[181]. L'occupation de Limoilou se poursuivra après la crise et la guerre et son organisation paroissiale atteindra sa maturité seulement dans les années 1950. Tout comme dans Saint-Sauveur, aucune des nouvelles paroisses ne suscite l'intérêt des communautés religieuses et, sur ces parties de la ville, seules les paroisses mères de Saint-Charles et de Saint-Sauveur sont desservies par des prêtres réguliers.

Le caractère structurant de l'organisation paroissiale s'étend bien au-delà de la construction d'une église et des services religieux, mais rejoint la vie communautaire et associative, animée et supportée à cette échelle dans l'église, le presbytère, la salle paroissiale et l'école primaire. Même des organisations autonomes, comme les caisses populaires, calquent leur organisation locale sur la base paroissiale. Dans une ville quasi complètement catholique dans la plupart de ses parties, la paroisse devient un pôle incontournable de toutes les activités sociales et la messe dominicale le moment privilégié de rassemblement de la communauté.

Les communautés religieuses au cœur de la société québécoise

Si les membres du clergé séculier jouent un rôle décisif dans l'organisation de l'Église, dans la formation supérieure des prêtres et des jeunes garçons, ainsi que dans la fondation et l'expansion des paroisses, ils ont besoin de l'appui des communautés religieuses pour prolonger leur action dans l'éducation, la santé et les services sociaux (voir tableau 14.15). Déjà, entre les années 1830 et 1870, plusieurs nouvelles communautés françaises, introduites au Québec surtout par l'action de Mgr Bourget, s'étaient ajoutées à celles qui œuvraient à Québec (Hospitalières et Ursulines) depuis le régime français : chez les hommes, les Frères des écoles chrétiennes (f.e.c.) dans l'enseignement primaire (1849) et commercial (1842), les Oblats comme desservant de la future paroisse de Saint-Sauveur à compter de 1853 et les Jésuites en résidence à Québec depuis 1850 ; chez les femmes, les Sœurs de la Charité de Québec (Sœurs grises) depuis 1849 et les Sœurs du Bon Pasteur fondée à Québec 1850, toutes deux actives dans l'enseignement et le secours aux orphelins, filles-mères, indigentes et malades.

Dans le dernier quart du XIXe siècle, Mgr Taschereau ne manifeste pas le même enthousiasme que Mgr Bourget pour la venue dans son diocèse de nouvelles communautés et mise plutôt sur celles déjà établies et sur le clergé régulier pour développer les services éducatifs paroissiaux primaires aux garçons (f.e.c.) et aux filles (Ursulines, Congrégation de Notre-Dame, Sœurs de la Charité (Sœurs grises)), pour les services sociaux (Sœurs de la Charité et du Bon Pasteur) et pour les services hospitaliers (Augustines Hospitalières). Mgr Taschereau a le dernier mot sur l'acceptation des communautés et sur l'extension de leurs activités, tant dans la ville de Québec que dans les portions rurales de son diocèse, et il affirme en justification de ses refus que les conditions économiques difficiles de la ville et la faible croissance de sa population limitaient sa capacité de soutenir financièrement de nouvelles communautés dans des champs d'activité déjà couverts par celles en place.

Cela ne l'empêche pas de chercher une réponse à des besoins spécifiques difficiles à combler par le clergé séculier, d'abord la desserte de la communauté catholique irlandaise et anglophone de Saint-Patrice confiée en 1874 à des Rédemptoristes, rattachés à la province de Baltimore et plus tard à celle de Toronto, et ensuite la prise en charge, en 1878, par ces mêmes Rédemptoristes, mais belges cette fois, du lieu de pèlerinage et de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, en forte croissance et récemment pourvus d'une nouvelle église (1872-1876) en l'honneur de la patronne du Québec et d'une publication (*Annales de la Bonne Sainte-Anne*) depuis 1873[182].

Tableau 14.15

Clergé séculier et communautés religieuses actives dans la ville et les environs immédiats de Québec, 1867-1939, avec le nombre de membres en 1932 et l'évaluation municipale des propriétés utilisées par ces institutions en 1933-34

Communautés (année d'arrivée au Canada)	**Principales institutions Année d'installation à Québec**	**Localité et adresse (nombre d'établissements)**	**Nombre CE 1932**	**Valeur en 1933-34 Rôle d'éval.**
Archevêché de Québec	Basilique, Archevêché, paroisse N.-D. de Québec			551 200
	Séminaire de Québec 1663 et Université Laval 1852	Vieux Québec et Boul. de l'Entente (École. de chimie)		3 658 000
	Maizerets	Limoilou		80 000
	Paroisses (séculières) : églises, presbytères, etc. Cimetière Belmont			2 313 800 25 000 (SF)
Communautés religieuses masculines :				
Frères des Écoles Chrétiennes (f.e.c.) 1837	Académie commerciale [de Québec] 1842	Chauveau, 20	34	740 000
	Écoles paroissiales 1849	(7)	72	--
	Maison Saint-Joseph (provinciale) 1926	Sainte-Foy	62	1 000 000 (SF)
	Refuge Dom Bosco 1927	Sainte-Foy [1923+]		300 000 (SF)
Oblats de Marie-Immaculée (o.m.i.) (Missionnaires) 1841	[P6] Saint-Sauveur 1853	Des Oblats, 15 (St-Sauveur)	15	445 000
	Maison Jésus-Ouvrier 1930, retraites fermées pour ouvriers	N.-D. de Recouvrance (Québec Ouest)	4	n.d.
Compagnie de Jésus (s.j.) (Jésuites) 1842	Résidence 1850	Dauphine, 14	4	79 000
	Villa Manrèse (retraites fermées) 1897	Chemin Sainte-Foy, 100	3	155 000
	[P13] Notre-Dame-du-Chemin 1909-1928	Chemin Sainte-Foy, 83	-	120 000
	Collège des Jésuites Charles-Garnier 1930	Saint-Cyrille, 680	2	145 000
Congrégation du Très-Saint-Rédempteur (c.ss.r) 1874 (Rédemptoristes)	[P4] Saint-Patrice 1874 dépendance de Toronto (anglais)	McMahon, & Grande Allée, 250 : 1914	15	81 500 et 313 500
	Ste-Anne-de-Beaupré (maison provinciale françophone, paroisse, pélérinage) 1878	Ste-Anne de Beaupré	30	n.d.
	Juvénat 1896 & Noviciat 1931	Ste-Anne de Beaupré		n.d.
Frères de Saint-Vincent de Paul (p.s.v) 1884	Œuvre du Patronage de Québec 1861 (Société Saint-Vincent de Paul)	Côte d'Abraham, 62	7	80 800
	Maison provinciale, scolasticat, Noviciat 1897	Chemin Sainte-Foy, 2		
	Noviciat	Petit village, Charlesbourg		50 000 (Ch)
	Patronage Laval 1910	Bigaouette, 40		7 000
Frères Maristes 1884	Écoles paroissiales 1899	(3)	31	--

Communautés (année d'arrivée au Canada)	**Principales institutions Année d'installation à Québec**	**Localité et adresse (nombre d'établissements)**	**Nombre CE 1932**	**Valeur en 1933-34 Rôle d'éval.**
Franciscains (o.f.m.) Frères mineurs 1890	Couvent des Sacrés Stigmates 1900	De l'Alverne, 33	22	240 000
Missionnaires du Sacré-Cœur (m.s.c.) 1900	Résidence 1900	Saint-Ursule, 71		41 000
	Noviciat 1903	Beauport (50 av. du Moulin)	6	n.d.
	École apostolique 1920	Beauport	5	5 000
Pères Blancs (p.b.) missionnaires d'Afrique 1901	Maison provinciale 1901 Monastère et musée	Des Remparts, 24 (1901-28) Chemin Ste-Foy, 24	4	56 000
	Postulat ou Séminaire d'Éverell	Beauport (354 av. Raymond)	3	n.d.
Capucins (o.m.cap.) Frères mineurs 1890	Monastère et noviciat 1902	Limoilou	17	25 000
	[P10] Saint-Charles-de-Limoilou 1902	Limoilou		300 000
Dominicains (o.p.) Frères prêcheurs 1873	Maison 1906 et [P20] Saint-Dominique 1925	Grande Allée, 329	15	405 000
Frères du Sacré-Cœur 1872	Écoles paroissiales 1909	Limoilou (5)	54	--
Congrégation du Très-Saint-Sacrement (s.s.s.) 1890	[P16] 1915 (érection 1921) et noviciat	Chemin Sainte-Foy, 850	14	708 000
Frères de l'Instruction Chrétienne 1886	Écoles paroissiales 1915	(3) Haute-Ville	24	--
Eudistes (c.j.m.) Congrégation de Jésus et Marie 1890	[P15] Saint-Cœur de Marie 1918	Grande Allée, 164	7	290 000
	Noviciat et scolasticat 1923	Gros-Pins, Charlesbourg	7	75 000 (CH)
	Externat classique Saint-Jean-Eudes 1937	4e avenue, 460	-	
Pères Assomptionistes (a.a.) Augustins de l'Assomption 1917	Noviciat, postulat, résidence pour missionnaires 1917	Chemin St-Louis, Sillery	4	107 360 (SY)
Pères Maristes (s.m.) Société de Marie 1929	Juvénat 1929	Sillery	24	346 020 (SY)
Communautés religieuses féminines :				
Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus 1639	Hôtel-Dieu du Précieux-Sang 1639	Haute-Ville	139	780 000
	Hôpital Général de Québec 1693	Saint-Sauveur/Saint-Roch	7	n.d.
	Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus 1873	Saint-Sauveur	86	n.d.
Ursulines 1639	Maison mère et couvent	Donnacona, 18 H.-V.	95	575 000
	École Normale Laval de Mérici 1857, couvent et ferme	Chemin Saint-Louis Mérici depuis 1930	24	810 000
Congrégation de Notre-Dame 1657 (Montréal)	Écoles 1844	(5) Saint-Roch, Saint-Sauveur, etc	121	435 000
	Couvent de Bellevue 1864	Chemin Sainte-Foy, 1035	26	250 000

Communautés (année d'arrivée au Canada)	Principales institutions Année d'installation à Québec	Localité et adresse (nombre d'établissements)	Nombre CE 1932	Valeur en 1933-34 Rôle d'éval.
Sœurs de la Charité de Québec 1849 (sœurs grises)	Maison mère 1849	St-Olivier, 5	245	480 000
	Couvent Mallet 1849		20	20 000
	Orphelinat d'Youville 1849	Québec, déménagé à Beauport en 1925	61	500 000 (GF)
	Écoles 1853+	(6)	11	--
	Hospice de Nazareth 1872		11	100 000
	Asile Sainte-Brigitte 1877		22	60 000
	Hospice Saint-Antoine 1897	St-François, 188	16	[44 000]
	Œuvre N.-D. du Bon Conseil 1927 (séparé du précédent)	St-François, 196	4	[13 100]
	Couvent Saint-Jean-Baptiste 1892		27	
	Hôpital Saint-Michel-Archange. 1893	Mastaï	96	n.d.
	Sanatorium 1900	Mastaï	14	n.d.
	Clinique Roy-Rousseau 1926	Mastaï	18	n.d.
	École La Jemmerais 1928	Mastaï	28	n.d.
	Pavillon Dufrost 1931	Beauport	20	400 000 (GF)
	Pensionnat Saint-Louis de Gonzague 1899	Richelieu, 2	28	
	Orphelinat Saint-Sauveur 1907		30	100 000
	Hôpital Laval 1915	Sainte-Foy (1918)	48	2 000 000 (SF)
	Hôpital civique 1915 (Ville de Québec)	La Canardière, 660	13	--
	Hôpital du Saint-Sacrement 1927	Chemin Ste-Foy, 444	40	160 000
Sœurs du Bon Pasteur de Québec 1850 (Servantes du Cœur Immaculé de Marie)	Maison mère, Asile du Bon Pasteur et maison provinciale 1850	Lachevrotière, 74	8	1 272 500
	Maison Sainte-Madeleine 1849	Lachevrotière, 64	40	id
	Écoles, couvents 1851	(3)	39	--
	Hospice Saint-Charles 1870	Gignac, 14 (Saint-Roch)	25	275 000
	Hôpital de la Miséricorde 1874 et Crèche Saint-Vincent-de-Paul 1901	Chemin Sainte-Foy, 680	48	452 000
	Patronage Sainte Geneviève 1916	Scott, 99, 105	16	8 500
	Maison de Béthanie 1929 Madeleinat	Couillard, 14		
	Refuge N.-D. de la Merci 1931 (prison des femmes)	Chemin Gomin, 97		[400 000 (SF)]*
Religieuses de Jésus-Marie 1855 (Lévis)	Maison provinciale et noviciat 1870	Sillery	125	629 450 (SY)
	Collège de Jésus-Marie 1925	Sillery	?	incl
	Écoles 1922	Haute-Ville (2)	15	--
Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus 1887	Séminaire et Archevêché de Québec 1887		71	--
	Maison mère, noviciat & Hospice Saint-Dominique 1914	Chemin Saint-Louis	161	86 265 (SY)
	Hôpital de l'Enfant-Jésus 1923	De la Canardière, 395	35	300 000
	Sanatorium Sainte-Anne 1930	Sainte-Anne-de-Beaupré	10	n.d.

Communautés (année d'arrivée au Canada)	**Principales institutions Année d'installation à Québec**	**Localité et adresse (nombre d'établissements)**	**Nombre CE 1932**	**Valeur en 1933-34 Rôle d'éval.**
Franciscaines Missionnaires de Marie 1892	Maison à Québec 1892	Grande Allée, 188	92	295 000
	Écoles et chapelle Saint-Malo 1902	Marie de l'Incarnation, 205	48	154 800
Servantes du Saint-Cœur de Marie 1892	Maison provinciale et noviciat, 1899	Limoilou		200 000
	Écoles 1899	Limoilou (3)		--
Sœurs de l'Espérance 1901	Noviciat 1903	Sillery		10 000
	Hôpital Sainte-Anne 1903	Chemin Sainte-Foy, 83		
Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Sœurs blanches)	Postulat	Des Remparts, 41 puis Chemin Gomin, Sillery		107 355 (SY)
Religieuses de Saint-François d'Assise 1904	Maison provinciale, noviciat, scolasticat 1904	Gros Pin, Charlesbourg	40	75 000 (CH)
	Hôpital Saint-François d'Assise 1914	1ère avenue, 455 (Limoilou)		300 000
Sœurs Saint-Joseph de Saint-Vallier 1903	Maison provinciale, Noviciat, couvent, 1911	Chemin Sainte-Foy, 96		160 000
	École 1905	Crémazie, 211		--
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception 1902	Bureau de l'Œuvre de la Sainte-Enfance 1919 ; couvent	Simard, 4 et Chemin St-Louis, Sillery		20 000 92 500 (SY)
	retraites fermées 1919 et terrains	St-Cyrille, 651		800 000
Sœurs de la Charité de Saint-Louis 1903	Écoles 1920	(3)	34	--
Servantes du Très-Saint-Sacrement 1903	Maison 1921	18e rue, 633, Limoilou		100 000
Sœurs de Sainte-Jeanne-D'Arc 1921	Maison mère service de presbytères	Chemin Saint-Louis, 1681, Bergerville Basilique et Saint-Roch	18	145 500 (SY)

Sources : Tableau compilé à partir de divers numéros du *Canada ecclésiastique (CE)* depuis 1889 et d'un éventail d'autres sources, dont l'ouvrage de Guy Laperrière, *op. cit.*, les *Rapports du trésorier de la Cité de Québec* (tableau sur les propriétés exemptes de taxes depuis 1879 jusqu'en 1933-34), les annuaires de la ville de Québec, le *Bottin pour les principales municipalités du comté de Québec*, 3e année mai 1937 et rôles d'évaluation disponibles des municipalités de région de Québec (SY : Sillery ; SF : Sainte-Foy ; CH : Charlesbourg ; GF : Giffard ; n.d. : rôles non disponibles) . Nous n'avons pas inclus l'évaluation des écoles, académies et couvents attribuées à la commission scolaire catholique de Québec, mais desservies par des communautés enseignantes. Nous avons agrégé l'évaluation des églises, presbytères et autres bâtiments des paroisses desservies par le clergé séculier et attribué celle des mêmes édifices paroissiaux aux communautés desservant des paroisses. [Pn] renvoie à la paroisse du tableau 14.14.

Après une période intense de fondations de 1820 à 1860 et d'accroissement considérable de leurs effectifs, les communautés religieuses françaises font face à compter de 1880 à une cascade de mesures restrictives sur leurs activités, imposées par des gouvernements républicains, ce qui les incite de plus en plus à considérer un déplacement vers l'étranger et en Amérique en particulier. Ainsi, des décrets de 1880 expulsent les Jésuites et obligent les autres communautés masculines à obtenir une autorisation d'exercice sous peine d'expulsion, ce qu'elles refusent de faire de sorte qu'elles doivent s'exiler ; des lois de 1881 (gratuité), de 1882 (obligation scolaire et laïcité des programmes) et de 1886 (laïcité du personnel enseignant) veulent rendre gratuite, obligatoire et laïque l'instruction publique primaire et

touchent tout particulièrement les communautés de frères enseignants ; la loi militaire de 1889 et surtout les modalités d'exemptions du service militaire de trois ans, notamment celle qui prévoit une dispense pour les jeunes hommes séjournant hors de l'Europe entre 19 et 30 ans, une alternative intéressante pour les communautés de frères et de prêtres[183]. Après une accalmie, les mesures de contrôle et d'expulsion des congrégations, de fermetures d'écoles et de suppression des congrégations enseignantes en France reprennent encore plus fortement de 1901 à 1904, sous le ministère de Pierre Waldeck-Rousseau et surtout d'Émile Combes, et accélèrent encore les déplacements au Québec[184].

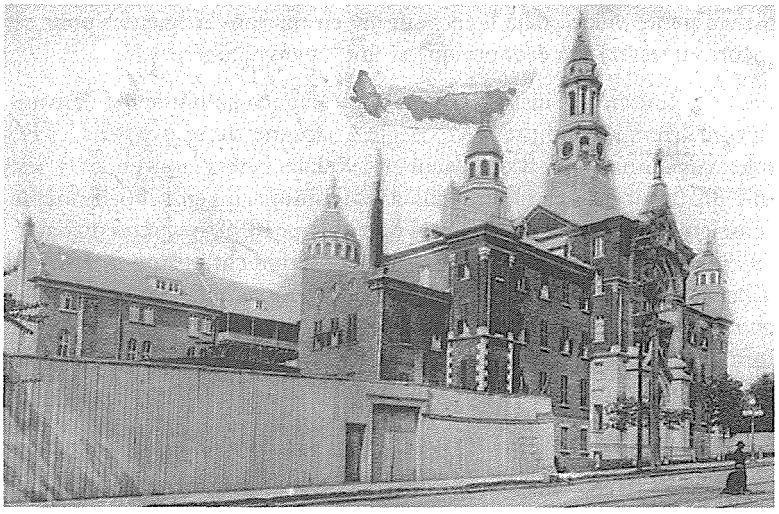
L'effet cumulatif de ces mesures multiplie les mouvements de communautés françaises à l'étranger, en Amérique, au Canada et au Québec à compter des années 1880-1890 et incite plusieurs d'entre elles à rechercher activement une implantation dans les diocèses québécois : ainsi, les Franciscains, Capucins, Pères du Saint-Sacrement, Eudistes trouvent un diocèse d'accueil, puis tentent de s'établir ailleurs par la suite. Une fois acceptées, d'autres membres de ces communautés et de celles déjà établies pourront trouver refuge au Québec au gré des contraintes qui leur sont imposées en France. À Québec, dans les années 1890, M^gr^ Taschereau et M^gr^ Bégin, administrateur puis archevêque du diocèse de Québec, peuvent choisir et comprennent mal l'intérêt de ces communautés pour « notre pauvre petite ville », déjà bien pourvue en maisons religieuses pour ses besoins, encore en stagnation économique et une « pauvre Sibérie »[185].

Toutefois, l'insistance et la persévérance de plusieurs, dans un contexte de concurrence, conduisent M^gr^ Bégin à accepter successivement les Franciscains et les Missionnaires du Sacré-Cœur en 1900, les Pères blancs en 1901, les Capucins en 1902 (pour desservir Limoilou) et les Dominicains en 1906, de même que pour l'enseignement primaire, les Frères Maristes en 1899, les Frères du Sacré-Cœur en 1909 dans Limoilou et les Frères de l'instruction chrétienne en 1915 à la Haute-Ville. Dans les décennies 1910 et 1920, l'implantation et la consolidation de nouvelles communautés passent par l'obtention d'une paroisse dans la banlieue à l'aise du plateau : les Pères du Saint-Sacrement installés en 1915 dans ce qui deviendra en 1921 la paroisse du Saint-Sacrement, les Eudistes en 1918 dans la paroisse Saint-Cœur de Marie, les Dominicains à terme se voient confier Saint-Dominique en 1925, alors que les Jésuites abandonnent Notre-Dame-du-Chemin en 1928 pour s'orienter plutôt vers l'enseignement classique aux élites, par le Collège Charles-Garnier en 1930, suivis par les Eudistes dans Limoilou à leur externat classique Saint-Jean-Eudes à partir de 1937, tous deux une alternative au Séminaire de Québec.

Le virage éducatif des institutions se poursuit chez les Frères des écoles chrétiennes qui installent un petit noviciat à Limoilou en 1913, suivi en 1926 d'un noviciat sur un vaste terrain des hauteurs de Sainte-Foy pour former leurs enseignants, lesquels prennent en charge, en 1927, le Refuge Dom Bosco situé à proximité dans un édifice déjà construit depuis 1923 et font finalement des efforts pour

faire reconnaître leur enseignement supérieur en commerce par l'Université Laval avec l'appui de la communauté d'affaires de Québec[186].

Du côté des communautés féminines, les Hospitalières, les Sœurs de la Charité et du Bon Pasteur répondent à la plupart des besoins dans l'enseignement, la santé et les services sociaux, de sorte que peu de congrégations nouvelles ou arrivées de France réussissent à se faire accepter et se voir confier par l'archevêché un mandat spécifique dans la ville de Québec, soit dans des écoles primaires paroissiales ou dans de nouveaux hôpitaux. Ainsi, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, issues des Sœurs du Bon Pasteur en 1887, assurent le service du Séminaire et de l'Archevêché, obtiennent finalement leur autonomie en 1914 et diversifient leurs activités en missions étrangères et dans un nouvel hôpital, celui de l'Enfant-Jésus en 1925 ; les Franciscaines missionnaires de Marie établies en 1892 sur la Grande Allée ajoutent à leur vocation missionnaire et adoratrice de l'enseignement primaire dans Saint-Malo à compter de 1902 ; les Servantes du Saint-Cœur de Marie viennent de France et remplacent dans les écoles de Limoilou et de Stadacona en 1899 les religieuses de la Congrégation Notre-Dame qui refusaient d'enseigner aux garçons ; les Sœurs de l'Espérance en 1903 dans l'hôpital Sainte-Anne[187].



Église du Très-Saint-Sacrement des Sœurs Franciscaines de Marie, sur la Grande Allée.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Les implantations de communautés féminines françaises et l'arrivée de religieuses de celles déjà présentes s'accélèrent dans les années 1903 et 1904 pour les communautés féminines enseignantes : plusieurs assument éventuellement de l'enseignement paroissial à Québec (Sœurs Saint-Joseph de Saint-Vallier en 1905 et Sœurs de la Charité de Saint-Louis en 1920) et d'autres établissent une maison principale à Québec ou dans les environs (provinciale, noviciat, scolasticat) quitte à prendre en charge une œuvre particulière, tels un hôpital dans Limoilou pour

les religieuses de Saint-François d'Assise en 1914 ou l'œuvre de la Sainte-Enfance pour les Missionnaires de l'Immaculée Conception[188]. Après le début des années 1920, les arrivées de nouvelles communautés se font rares, mais la croissance de leur présence numérique et des institutions qu'elles assument se poursuit.

Tant les nouvelles fondations que l'expansion des communautés existantes et du clergé régulier dans les nouvelles paroisses obligent les autorités religieuses et les congrégations à pratiquer une stratégie agressive d'acquisitions de grandes propriétés dans un marché foncier passablement favorable. En effet, la faible croissance économique de la ville rend disponibles de vastes propriétés dans les banlieues lentes à se développer (quartiers Montcalm et Limoilou, Sillery, Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport) et facilement acquises à bon prix des familles anglophones qui en héritaient, notamment de la Haute-Ville, et qui se dispersaient ailleurs au Canada vers d'autres horizons professionnels, ainsi que de spéculateurs, de fermiers ou d'autres institutions religieuses qui les possédaient déjà.

La plupart des communautés recherchent de grands terrains encore à l'écart du lotissement urbain permettant de construire des édifices importants avec possibilité d'agrandissement ou d'ajouts d'autres bâtiments complémentaires. Ces propriétés facilitaient, par l'exploitation d'une ferme, le soutien alimentaire des résidents et de leurs autres établissements en ville et permettaient l'isolement des malades contagieux ou dangereux et la quiétude nécessaire à la formation et au recueillement. Les communautés choisissent pour la plupart les grands axes routiers des environs de Québec : la Grande Allée-chemin Saint-Louis pour les Franciscaines, les Dominicains, les Ursulines, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, les Sœurs de l'Espérance, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc et les Religieuses de Jésus-Marie ; le chemin Sainte-Foy pour les Pères Blancs, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, les Jésuites, l'Hôpital du Saint-Sacrement, l'Hôpital de la Miséricorde et la Crèche Saint-Vincent de Paul, les Pères du Très-Saint-Sacrement, la Congrégation Notre-Dame (Couvent de Bellevue), l'Institut Dom Bosco, les Frères des écoles chrétiennes et l'hôpital Laval ; le chemin de la Canardière pour l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Hôpital civique, l'hôpital Saint-Michel-Archange et le Sanatorium de Mastaï.

Les édifices tout autant que les terrains répondent à un éventail de besoins reliés au mandat social des communautés et à l'expansion des services, mais aussi à leur vie religieuse et communautaire (formation et retraite) et acquièrent une valeur marchande importante à mesure qu'elles sont rejointes par les autres fonctions urbaines. Dans une municipalité rurale comme Sainte-Foy au milieu des années 1930, leur évaluation totale – non imposables toutefois – de plus 3 300 000 $ (hôpital Laval, Frères des écoles chrétiennes, surtout) représente le double de l'évaluation collective de toutes les autres propriétés de la municipalité.

À la vue du tableau 14.15, l'importance considérable des communautés religieuses dans la vie sociale et urbaine de Québec ressort dans toute son ampleur. Fondées sur des relevés recueillis auprès des communautés, deux études contem-

poraines réussissent à mettre en valeur leur contribution dans les activités éducatives, médicales et charitables, pour en 1912 justifier les exemptions fiscales dont elles bénéficient ou pour en 1930 évaluer leurs activités en termes de politique sociale à la demande de la Commission des assurances sociales. L'étude anonyme de 1912 dénombre à Québec 1 275 membres des diverses institutions religieuses dépensant 522 315 $ au service de 14 300 étudiants et 4 291 malades, infirmes ou vieillards avec à peine 24 142 $ de subventions gouvernementales (4,6 % du total des dépenses), 46 240 $ des commissions scolaires et 600 $ de contributions municipales[189]. Comme l'affirme l'étude, les dépenses globales demeurent un seuil très au-dessous de la réalité dans la mesure où elles ne comprennent pas les coûts de financement des investissements cumulatifs en propriétés immobilières, évalués en 1912 pour les exemptions de taxes à 6,7 millions de dollars, ni des salaires non comparables même de loin à ceux versés à des laïcs dans des institutions publiques, ni même des coûts d'approvisionnement diminués par une forte autosuffisance des institutions. Les communautés perçoivent des frais des parents des étudiants et des malades qui peuvent payer et financent le reste des dépenses surtout par des contributions charitables et par des services de buanderies ou des serres à fleurs.

Près de 20 ans plus tard, les relevés d'Arthur Saint-Pierre se limitent aux institutions de charité (santé et services sociaux incluant l'enseignement spécialisé) et fournissent des informations par communautés et non par localité, de sorte les informations spécifiques pour la ville de Québec manquent souvent pour les congrégations très actives à l'extérieur de la ville[190]. Loin de diminuer, l'implication sociale des communautés s'est élevée et, pour faire les investissements nécessaires, elles ont dû s'endetter et obtenir une part plus grande de leurs dépenses du gouvernement provincial, en particulier sous la loi de l'assistance publique. Même si des mesures de sécurité sociale débutent dans les années 1920, la Grande Dépression des années 1930 augmente les services nécessaires tout en rendant plus difficile leur financement, forçant les gouvernements fédéral, provincial et municipal à participer plus activement au soutien économique des institutions détenues ou gérées par les communautés religieuses.

La diversité religieuse en perte de vitesse : les institutions survivantes et émergentes

Si la prédominance religieuse grandissante de la population catholique se transpose dans des institutions en forte expansion, le déclin tant proportionnel qu'en chiffres absolus de la population protestante pose des défis supplémentaires à la survivance des lieux de culte et des institutions que les différentes Églises ont pu se donner grâce à leurs ressources économiques très importantes. Déjà en place au moment de la Confédération, les principales Églises protestantes de Québec se sont donné des édifices de bonne taille situés à la Haute-Ville à l'intérieur des murs ou à proximité et animés par des pasteurs au service de leur communauté locale. Seule l'Église anglicane de Québec joue un rôle diocésain important

Tableau 14.16

Principales églises protestantes en activité à Québec de 1867 à 1939
avec leurs principales institutions ou lieux de culte

Église protestante ou autre	Institution, année d'arrivée ou de fondation à Québec	Localité et adresse	Conversion en	Valeur en 1933-34 Rôles d'éval. Qc
Church of England (Anglicans)	Cathedral of the Holy Trinity (1804), rectory, bishop's residence, Hall	Des Jardins (Garden)		226 000
	St. Matthew's Church & Cemetary 1849	St-Jean, 755, Coin St. Augustin	Bibliothèque municipale 1979	233 600
	Presbytère	Simard, 1 (Montcalm)		24 000
	Holy Trinity Chapel, 1824 (Trinity Church)	Saint-Stanislas, 13-15	Conservatoire d'Art dramatique	21 200
	St. Peter's Chapel 1842-1924	Saint-Vallier, Est	Salle de spectacle, démolie 1968	--
	St. Peter's Church 1924-1993 & Hall	12e rue, 280, Limoilou	Démolie 1993	16 000
Congregational Church 1800-1925	Congregational Church 1841-1888	Côte du Palais	Armée du Salut, démolie 1958	30 000
Méthodiste wesleyenne 1807 -1925	Wesleyan Church, 1849-1931	Saint-Stanislas, 40-42 et Sainte-Angèle, 37	Institut canadien 1941	85 900
Presbytériens (Established Church)	St. Andrews Church 1809, Kirk Hall 1829 & 1909, Presbytère 1837	Sainte-Anne, 106		36 200
Presbytériens (Free Scottish Church)	Chalmers Free Church 1853-1925	Sainte-Ursule, 78		
Église unie du Canada 1925-	Chalmers-Wesley United Church, 1925	Sainte-Ursule, 78		45 200
Église baptiste 1845	Baptist Church 1853, 1877-1919	McMahon, 29	Vendue : Armée du Salut 1919	
	Baptist Church /Église Baptiste 1918 Église et Presbytère	Grande Allée, 276		34 000
	Église évangéliste Baptiste 1931	3e ave, coin 12e rue, Limoilou		
Adventiste du 7e jour	Adventist 7th Day church	D'Aiguillon, 804	Condominiums	
	Église protestante française 1876-années 1940	Saint-Augustin, 815	Taverne-bar	
Église luthériennne	Scandinavian Church 1876-1899	Champlain, 540	Vendue, diff. occupations, habitations 1957	
	Mount Hermon Cemetary	Chemin Saint-Louis, Sillery		58 000 (SY)
	Azylum (Female G.)			24 000
	Finlay Azylum	Chemin Sainte-Foy		40 000
	Ladies Protestant Home Azylum			32 000
Protestants de toutes confessions	Jeffery Hale's Hospital 1867	Saint-Olivier, 2		
	Jeffery Hale's Hospital (1901)	Saint-Cyrille, 4		745 000

Sources : Tableau compilé à partir d'un vaste éventail de sources surtout les *Rapports du trésorier de la Cité de Québec* (tableau sur les propriétés exemptes de taxes depuis 1879 jusqu'en 1933-34), Luc NOPPEN et Lucie K. MORISSET, *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec, Fiches analytiques, 2*, p. 469-606.

à l'échelle de l'Estrie, du Centre et de l'Est du Québec, dans la mesure où les évêques de Québec (James W. Williams 1863-1892, Andrew Hunter Dunn 1892-1914, Lennox Williams 1914-1935 et Philip Carrington 1935-1960) continuent à l'époque de présider aux destinées d'un vaste diocèse, à partir d'une ville dont la communauté anglicane décline de 4 000 en 1871 à moins de 2 200 en 1941. Cela se compare aux 20 000 anglicans des Cantons de l'Est, siège de son centre universitaire, l'Université Bishop's, le lieu aussi de formation de son clergé. Jusque dans les années 1930, pas moins de 150 petites communautés anglicanes du diocèse ont vu des lieux de cultes consacrés officiellement sous l'égide des évêques du diocèse de Québec[191].

À côté de 4 000 anglicans recensés à Québec en 1871, sont présents plus de 3 000 membres d'autres confessions protestantes, répartis en 4 groupes de presbytériens, 5 de méthodistes, des congrégationalistes, des baptistes, des luthériens et des protestants sans désignation plus précise. Ces diverses églises fortement décentralisées se rassemblent en plusieurs étapes : en 1874 et en 1884, les méthodistes réalisent leur regroupement canadien, les presbytériens font de même en 1875, puis méthodistes, presbytériens et congrégationalistes se réunissent, après de longues et difficiles négociations jusqu'en 1925, pour former l'Église unie du Canada (United Church of Canada). Une forte proportion des presbytériens (la branche de l'Église d'Écosse surtout) maintient sa dissidence et se manifeste à Québec par la poursuite de la communauté presbytérienne de St. Andrews alors que celle de Chalmer's appuie le regroupement et s'intègre aux méthodistes de la Wesleyenne[192].

Tout comme les anglicans, les autres confessions protestantes subissent une forte baisse d'effectifs à moins de 2 000 au total en 1891, pour se stabiliser jusque dans les années 1930 à un peu plus de 2 000 pour un grand total de 4 000 protestants[193]. Regroupements, déclin ou stagnation des effectifs s'ajoutent à leur déplacement vers les banlieues et amènent un abandon progressif des lieux de culte importants de la Haute-Ville et leur reconversion à d'autres fins collectives (Institut canadien pour l'Église wesleyenne, le Conservatoire pour la Chapelle Holy Trinity). Les mêmes conditions affectent les institutions collectives que les protestants de Québec se sont données, aussi bien leurs écoles (Commission scolaire protestante et ses écoles, Quebec High School), que les institutions de bienfaisances (orphelinats) et leur propre hôpital, le Jeffery Hale's Hospital.

Fondé par Christian Wurtele en 1865 grâce à l'héritage de 9 000£ laissé à cette fin par le philanthrope québécois Jeffery Hale, ce petit hôpital dessert les protestants pauvres de Québec de toute confession qui n'avaient pas accès, soit à l'Hôpital de la marine réservé aux marins, immigrants et militaires, soit à des soins à domicile limités aux protestants plus fortunés. Farouchement indépendant même de l'État, le Jeffery Hale se finance, non sans mal, par des contributions privées des membres les plus riches de la communauté protestante de Québec, surtout la famille Ross (James Gibb sr, James Gibb Ross et Frank Ross), William Price et

Élizabeth MacKenzie-Turnbull, dont les donations consolident le financement de départ, permettent la relocalisation en 1901 sur la rue Saint-Cyrille et une forte expansion subséquente avec des nouveaux pavillons[194]. Cette croissance importante outrepasse de plus en plus les besoins de la seule communauté protestante et pose la question du maintien du caractère confessionnel des admissions et du personnel médical et infirmier. Ce caractère sera entamé progressivement par l'admission au bloc opératoire de catholiques, à compter de 1906, par l'engagement de personnel catholique, à compter de 1911, par l'admission des anglophones de toute confession, à partir de 1916, et par la tombée des distinctions, dans les années 1950, faisant passer le Jeffery Hale's à une institution multiconfessionnelle, dirigée par les anglophones de Québec.

Le caractère religieux des institutions de Québec reste dominant pour cette période et les catholiques les contrôlent presque toutes. Seules quelques institutions protestantes survivantes résistent avec difficulté à ce quasi-monopole et les 400 membres de la communauté juive cherchent toujours dans les années 1930, non sans manifestations d'une opposition sectaire, à se doter d'une synagogue dans Montcalm, hors des environs de la rue Saint-Joseph[195].

* * *

De la Confédération à la fin de la Grande Dépression, l'univers institutionnel de Québec se développe très substantiellement et permet de consolider cette vocation de la ville. D'une part, le statut de capitale provinciale de la ville se confirme avec l'expansion de la fonction publique et des services gouvernementaux centraux, d'autre part, l'administration municipale modernise ses infrastructures et parvient à consolider, sous son administration, l'essentiel du territoire urbanisé des banlieues contiguës jusqu'aux limites des municipalités de Sainte-Foy, la Petite-Rivière, Charlesbourg et Beauport. Enfin, le poids des institutions confessionnelles catholiques sur l'espace et sur les services éducatifs, hospitaliers et sociaux de la ville s'accentue dans un rôle supplétif consolidé par sa présence religieuse dominante.

15

Développement urbain et société à Québec



Industrie et résidence des travailleurs : les quartiers Saint-Sauveur, Saint-Roch et Limoilou, vue aérienne de 1936 par W.B Edwards.
(Archives de la ville de Québec, nº 23456)

De 1867 à 1939, la ville de Québec connaît une transition difficile d'une économie commerciale centrée sur le bois, à une industrialisation importante, mais peu diversifiée, où la chaussure domine nettement, puis à une tertiarisation basée sur les activités gouvernementales provinciales et sur le commerce de gros et de détail à vocation régionale. Le tissu institutionnel se développe également très substantiellement, autant celui lié au statut de capitale par la croissance de l'administration publique provinciale, que celui provoqué par la consolidation d'une administration municipale dont le territoire et les services s'étendent à une zone urbanisée en expansion tardive, que celui à vocation religieuse, éducative et sociale par l'Église catholique et ses communautés religieuses. En relation directe avec ses forces économiques et institutionnelles, une société se constitue sur un territoire urbain occupé par une population qui y naît, réside, travaille et décède. Ces activités humaines fondamentales mettent à l'action un support institutionnel qui s'organise et tente d'aménager les conditions d'existence en milieu urbain pour les individus et les familles.

La croissance de la population sur le territoire urbain de Québec

Les difficultés économiques majeures de la ville dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle se répercutent dans une croissance d'à peine 8 000 habitants de 1871 à 1901, dont 5 000 dans la dernière décennie (tableau 15.1). La stagnation des décennies 1871-1891 s'estompe et se transforme en une période d'expansion démographique à rythme accéléré, soit de 5 000 de 1891 à 1901, de 10 000 de 1901 à 1911, de 16 500 de 1911 à 1921, de 36 000 de 1921 à 1931 et tout de même de 21 500 dans la décennie de la Grande Dépression. Ce démarrage dépend à la fois d'une expansion des activités industrielles, gouvernementales et commerciales et se distribue très inégalement dans les quartiers de Québec.

Dans les anciens quartiers pour les décennies 1871-1891, environ 20 % du total de la population de Québec réside dans le Vieux-Québec (Champlain) et 25 % dans chacun des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, alors qu'elle augmente de 15 à 24 % dans Saint-Sauveur et diminue de 9 à 6 % dans Montcalm-Sillery. Les effets du recul du commerce du bois et de la construction navale affectent surtout les secteurs de Sillery, de Notre-Dame-de-la Garde (ancien quartier Champlain) et de Saint-Roch-Nord (Limoilou). L'exiguïté et la saturation du quartier Champlain ne lui permettent pas de remplacer les pertes de sa partie riveraine du fleuve et limitent sa population à 10 ou 11 000 habitants représentant à peine 7 % de la population totale de la ville en 1941. La population du quartier Saint-Roch bénéficie quelque peu du développement industriel de la fin du XIX^{e} siècle, mais s'installe, pour le XX^{e} siècle, sur un palier de 18 à 19 000 habitants, alors que Saint-Jean-Baptiste fait de même autour de 16 et 17 000 jusqu'en 1911 avant de connaître une forte expansion dans sa partie sud et ouest dans la décennie 1911-1921 pour atteindre les 25 000 à la fin des années 1930 et 16 % de la population de la ville.

Tableau 15.1

Répartition de la population de la ville de Québec par quartiers selon les limites de 1916, en nombre de 1871 à 1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Champlain	13 108	13 073	10 522	10 631	10 495	8 419	10 983	10 996
Saint-Jean-Baptiste	15 658	16 140	15 229	17 541	17 300	23 226	23 551	25 463
Montcalm-Sillery	5 813	4 610	3 802	3 412	5 455	7 056	18 886	24 774
Saint-Roch	15 772	16 368	17 511	18 894	18 183	18 056	17 187	19 445
Saint-Sauveur	9 680	12 846	15 644	18 223	24 188	28 891	35 814	40 374
Limoilou	2 853	2 686	3 045	2 208	5 058	11 661	26 967	33 919
Total	**62 884**	**65 723**	**65 753**	**70 909**	**80 679**	**97 309**	**133 388**	**154 971**

Sources : Les estimations proviennent des recensements décennaux du Canada de 1871 à 1951, pour la population totale, et, pour les populations par quartier de 1871 à 1921, des recensements correspondants. Pour 1941, les données comparatives du recensement de 1951 par secteurs de recensement (Vol. 1, page A-34) ont été utilisées comme base d'estimation et, pour 1931, en l'absence dans le recensement de cette année d'une répartition de la population par quartier de la ville, nous avons corrigé à la baisse en respectant les mêmes proportions les estimations de la population par quartier réalisées par les évaluateurs de la ville pour cette année, totalisant 139 846 personnes au lieu des 130 594 du recensement de 1931. Les limites des quartiers de Québec en vigueur à compter de 1916 ont été retenues et les informations redistribuées sur cette base territoriale pour l'ensemble des données démographiques. Les regroupements des anciens quartiers et des paroisses ont pu être réalisés le plus facilement ainsi, pour permettre une jonction entre les informations des municipalités, des recensements fédéraux et des paroisses. Le territoire de la ville de Québec correspond à celui de la ville de Québec des recensements fédéraux des années 1921-1941, incluant donc toutes les parties annexées avant cette période et en ajoutant la paroisse Saint-Columban de Sillery et la municipalité correspondante, en raison des similarités d'activité économique (port, industrie et commerce du bois), d'une occupation comparable au territoire contiguë de la paroisse Notre-Dame de Québec devenue Montcalm (villas, noyaux villageois, développement domiciliaires). Vers l'est, nous n'avons pas inclus le territoire contiguë de la paroisse-municipalité-hôpital de Saint-Michel-Archange dans la mesure où la vocation de l'établissement dépasse par ses pensionnaires un rayonnement local. Les principaux ajustements aux données publiées de recensements de 1871 à 1901 concernent le quartier Limoilou que nous avons dû extraire des originaux des recensements saisis par le PHSVQ : soit en 1901 de Saint-Sauveur (divisions C13 et C14), en 1891 de Saint-Roch de Québec Nord (divisions L1 et L2) avec le reste (futur Saint-Malo) inclus dans Saint-Sauveur. Il faut rappeler que dans la période qui précède le lotissement en village et la formation des banlieues, une forte mais décroissante proportion des habitants occupe encore des fermes à vocation agricole.

Si le centre de la ville n'accueille guère la population en croissance à partir des années 1890, ce sont les quartiers de la périphérie ouverts sur des espaces libres qui absorberont les surplus de population, en particulier les jeunes couples de travailleurs. Ainsi, Saint-Sauveur se remet de la conflagration de 1866 et connaît un accroissement régulier de sa population d'un peu moins de 10 000 en 1871 à 40 000 en 1941, jusqu'à atteindre 30 % de la population de la ville en 1911 et 1921 et terminer à 26 % en 1941. Une fois Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur en voie de saturation, les banlieues plus éloignées de Montcalm-Sillery et de Limoilou sortent de leur phase d'attente et les quelques exploitations agricoles, les villas de campagne des résidents à l'aise de Québec et les vastes propriétés de communautés religieuses sont rejoints par des promoteurs immobiliers et des constructeurs d'habitation en avant-garde de nouveaux résidents. Ces deux quar-



Port de Québec, l'Anglo Pulp, Limoilou et les environs de Québec, vers 1930.
(Musée des sciences et de la technologie du Canada, Galerie CN, n° 38039)

tiers qui représentaient moins de 5 % de la population de la ville en 1901 atteignent 16 % pour Montcalm-Sillery en 1941 et 22 % pour Limoilou, profitant le plus de la forte croissance de la ville des années 1921-1941.

Deux forces jouent sur le rythme de croissance de la population urbaine, d'une part l'accroissement naturel résultant de l'écart entre les naissances et les décès de la population résidente et, d'autre part, la migration nette, le solde des arrivées de nouveaux résidents et des sorties d'anciens résidents. Malgré les difficultés méthodologiques et les limites aux estimations numériques de ces deux forces, leurs valeurs (tableau 15.2) développent un portrait dynamique des mouvements externes de la population de la ville de Québec dans son ensemble, mais, évaluées sur la base des quartiers, révèlent des mouvements internes importants pressentis dans les données décennales de population.

Le choix d'utiliser les données démographiques (population et état civil) paroissiales catholiques et protestantes permet d'introduire une dimension religieuse et culturelle intéressante à l'étude de ces mouvements de population urbaine. Ainsi, l'exode des populations protestantes, essentiellement anglophones, ressort sans ambiguïtés pour une communauté de 7 500 personnes en 1871, en baisse à un plateau d'entre 4 500 et 5 000 de 1881 à 1921 et à moins de 4 000 en 1931 et 1941, tout comme celui tout aussi clair de la population catholique irlandaise (Saint-Patrick) en partie par faible renouvellement, vieillissement et intégration culturelle aux catholiques francophones des autres paroisses de la ville (accroissement naturel négatif) et plus fortement par exode massif dans les trois dernières décennies du XIX^{e} siècle. La réduction de la proportion des Irlandais protestants par rapport au total des Irlandais à Québec de 18 à 15,5 % de 1871 à 1901 tendrait à indiquer que ce mouvement est encore plus prononcé pour ce groupe.

Tableau 15.2

Estimation de l'accroissement naturel et de la migration nette de la population catholique (non irlandaise et irlandaise) et protestante de la ville de Québec, répartie selon les quartiers de 1916 et selon les religions principales, par périodes décennales de 1871-1880 à 1931-1940

Accroissement naturel	**1871-80**	**1881-90**	**1891-1900**	**1901-10**	**1911-20**	**1921-30**	**1931-40**
Champlain	916	831	616	668	678	604	727
Saint-Jean-Baptiste	1 339	1 153	1 641	2 040	2 513	2 888	2 083
Montcalm-Sillery	553	407	270	223	845	1 962	2 141
Saint-Roch	2 215	2 790	1 658	2 149	2 425	2 302	1 676
Saint-Sauveur	855	1 074	728	2 245	4 695	7 183	5 722
Limoilou	0	0	182	641	2 264	4 431	5 597
Saint-Patrice (irlandaise)	354	-149	-242	-61	88	2	19
Total catholiques	*6 232*	*6 106*	*4 853*	*7 905*	*13 508*	*19 372*	*17 964*
Protestants	731	388	209	350	362	356	14
Total	**6 963**	**6 494**	**5 062**	**8 255**	**13 870**	**19 728**	**17 978**

Migration nette	**1871-80**	**1881-90**	**1891-1900**	**1901-10**	**1911-20**	**1921-30**	**1931-40**
Champlain	319	-1 765	651	-449	-624	-19	887
Saint-Jean-Baptiste	-477	-1 256	808	-3 320	-2 883	3 195	-2 640
Montcalm-Sillery	-1 014	-929	-583	689	2 501	6 639	1 950
Saint-Roch	-1 042	-1 227	-350	-1 571	-2 396	-2 902	-1 685
Saint-Sauveur	2 421	1 793	1 740	3 554	-4 209	6 002	-2 317
Limoilou	-12	594	-703	1 646	4 978	9 730	5 319
Saint-Patrice	-2 397	-1 562	-1 469	-269	-413	67	916
Total catholiques	*-2 202*	*-4 350*	*94*	*280*	*-3 046*	*22 712*	*2 430*
Protestants	-1 961	-2 121	-245	-230	-274	-1 699	442
Total	**-4 163**	**-6 471**	**-151**	**50**	**-3 320**	**21 013**	**2 872**

Sources : d'après les recensements du Canada et une compilation des registres d'état civil des paroisses catholiques et protestantes. Ce tableau a été construit à partir d'un comptage par la numérotation des actes de naissances et de décès dans les registres d'état civil des paroisses catholiques et protestantes du territoire de la ville de Québec de 1871 à 1941. Cette compilation a été réalisée dans la décennie 1980 avant que les contraintes actuelles de consultation soient imposées aux chercheurs et constitue, malgré une certaine imprécision en raison d'erreurs de numérotation, la meilleure source disponible pour mesurer l'accroissement naturel, et la seule permettant de la faire pour les quartiers de la ville de Québec. En effet, les données sur les naissances et les décès publiées dans les Rapports du Conseil d'Hygiène de la province de Québec touchent l'ensemble de la ville et, comparées aux totaux des registres d'état civil, révèlent une forte sous-estimation (10 à 50 % selon les années pour les naissances et les décès) en raison de rapports incomplets jusque pendant la Première Guerre mondiale alors qu'elle se maintient jusqu'en 1925 entre 2 et 10 % pour les naissances dès 1915 et pour les décès dans les années 1920. Le caractère très incomplet des rapports pour de nombreuses années de 1893 à 1925 rend trop difficile une analyse d'évolution. Avec la publication des statistiques d'état civil par le Bureau fédéral de la statistique à compter de 1926, les données sur les naissances et les décès deviennent sur-estimée par rapport aux totaux des registres d'état civil. Jusqu'en 1943, le BFS retient les naissances et les décès selon le lieu de survenance et non celui de résidence de la mère ce qui produit une sur-estimation relativement importante pour les naissances selon les années de 3 à 20 % et plus encore pour les décès allant jusqu'à 25 %. Comme les institutions médicales et sociales urbaines (hôpitaux, maisons de retraite, maternités) accueillent un groupe croissant de pensionnaires non-résidents de Québec, des nombres importants de naissances et de décès n'interviennent pas sur la population urbaine et ne se répercutent pas dans les registres d'état civil ni dans

les dénombrements de la population. Le choix des registres d'état civil vient minimiser cette distorsion. Même les registres d'état civil ne sont pas exempts de problèmes sérieux, en particulier l'enregistrement des décès de la plupart des paroisses des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou au cimetière Saint-Charles de 1914 à 1943, soit jusqu'à ce que le cardinal Villeneuve (dans *Mandements, lettres postorales et circulaires des évêques de Québec*, volume seizième 1940-1943, p. 614-615 du 1er décembre 1943) vienne rappeler aux curés de ces paroisses leur obligation d'inscrire les sépultures dans leur registre paroissial même si un registre est tenu au cimetière commun à ces paroisses. Les paroisses visées obtempèrent sauf Saint-Sauveur qui retarde jusqu'en 1966. Nous avons pu répartir les sépultures inscrites au registre du cimetière Saint-Charles selon les paroisses d'origine des décédés pour les années 1914 à 1925 et les années 1928, 1930, 1933, 1935, 1938 et 1940. Faute de temps et d'accessibilité, l'opération n'a pu être complétée et les totaux décennaux des années manquantes ont été estimés sur la base de la valeur moyenne des années disponibles. N'ont pas été retenus les décédés provenant de paroisses tenant un registre des sépultures, de localités ou paroisses de l'extérieur de la ville ou d'institutions hospitalières ou de sécurité sociale.

Le calcul de la migration nette s'est fait par valeur résiduelle de l'écart entre, d'une part, l'accroissement décennal réel de la population des paroisses regroupées par quartiers de Québec pour tous les catholiques autres qu'Irlandais, celui de la paroisse Saint-Patrick et collectivement des paroisses protestantes couvrant dans les deux cas l'ensemble du territoire de la ville de Québec et, d'autre part, l'accroissement naturel décennal (naissances moins les décès) des paroisses de la ville. Comme nous ne disposons pas dans les recensements décennaux de la population par religion à l'échelle des quartiers de Québec pour 1921, 1931 et 1941, nous avons retenu les estimations des curés dans leurs rapports annuels à l'archevêque de Québec pour les années 1911 à 1941 (publiées avec environ deux ans de retard dans le Canada ecclésiastique), à une époque où ces évaluations deviennent plus systématiques et fidèles. Une comparaison entre le total des estimations de la population catholique des curés et de celui de la population catholique aux recensements des mêmes années confirme un rapport du premier total sur le second de 98,3 % en 1911, 91,4 % en 1921, 98,9 % en 1931 et 97,9 % en 1941. La différence plus importante au recensement de 1921 pourrait s'expliquer par des fondations de paroisses plus abondantes qui rendent plus difficile une évaluation précise et à jour dans la transition de la paroisse mère à la paroisse fille. Pour la période de 1871 à 1901, l'absence d'estimations valables et régulières de la population paroissiale par les curés nous a obligé à nous fonder sur les populations catholiques par quartiers tirées des recensements décennaux de la ville en retirant ensuite les catholiques irlandais de chaque quartier évalués d'après les recensements nominatifs saisis par le PHSVQ. L'absence d'information comparable sur l'origine au recensement de 1891 nous a contraint à une estimation en droite ligne à partir des données de 1881 et 1901. Ces estimations complexes de la migration nette restent approximatives, mais révèlent, à notre avis, une tendance et un ordre de grandeur très plausible, faute d'informations plus directes.

Protestants et Irlandais catholiques ne sont pas les seuls à quitter en plus grand nombre que les arrivants, c'est le cas également d'un nombre significatif de catholiques non irlandais dans les décennies 1881-1890 (environ -2 800) et 1911-1920 (-2 600). Globalement pour l'ensemble de la ville, le bilan migratoire demeure négatif ou très faiblement positif jusqu'à la décennie 1921-1930, seule période marquée d'un apport extérieur considérable. La contrepartie de ce constat fait ressortir que l'essentiel de la croissance de la population de Québec à partir des années 1890 provient de l'accroissement naturel de la communauté catholique francophone qui en vient ainsi à représenter, en 1941, près de 95 % de la population totale de la ville.

Les estimations de migration nette par quartiers pour les catholiques non irlandais (pour l'essentiel des Canadiens français) permettent également de confirmer des mouvements internes de population hors des quartiers les plus anciens vers les nouvelles banlieues tout autant que l'origine ou la destination des mouvements de la population canadienne-française avec l'extérieur de Québec. Certains quartiers de Québec (Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste et Champlain surtout) continuent décennie après décennie à contribuer au peuplement des nouveaux : Saint-Sauveur au XIXe et au début du XXe siècle, Limoilou et Montcalm-Sillery au XXe siècle. Dans le quartier Montcalm-Sillery, la dépopulation de Sillery explique un mouvement fortement négatif jusqu'en 1900 qui se renverse graduellement

lorsque l'occupation urbaine vers l'ouest sur le plateau de Québec la rejoint en parallèle à celle de Montcalm. L'installation des nouveaux arrivants, qu'ils proviennent de l'extérieur de la ville de Québec ou des quartiers source, met à contribution des mécanismes d'organisation de l'espace urbain, quelquefois accidentels comme les conflagrations qui continuent au XIX[e] siècle à bouleverser le tissu urbain ou le plus souvent reliés à l'action des promoteurs fonciers qui anticipent ces mouvements pas toujours avec succès, les accompagnent et les canalisent à des fins spéculatives et rémunératrices et qui jouent un rôle déterminant avec les administrations municipales dans la configuration des nouveaux quartiers.

Les dernières grandes conflagrations

Malgré les efforts d'introduction de l'aqueduc, d'installation de télégraphes d'alarmes et d'organisation d'un service de protection contre les incendies, les grandes conflagrations qui ont marqué l'espace urbain québécois ne se terminent pas avec celle de Saint-Sauveur et d'une partie Saint-Roch de 1866. La prédominance persistante de constructions en bois et de rues étroites dans certaines parties de la ville, une sécheresse prolongée et des vents violents créent des conditions idéales pour qu'un incident déclencheur se transforme en un vaste incendie embrasant tout un quartier, sans que les interventions des pompiers réussissent à l'endiguer. Le succès de la lutte contre l'élément destructeur dépend très fortement de la capacité de l'aqueduc de fournir rapidement l'eau en quantité et pression suffisantes et aussi de celle des militaires de faire exploser quelques maisons pour servir de coupe-feu.

Tableau 15.3

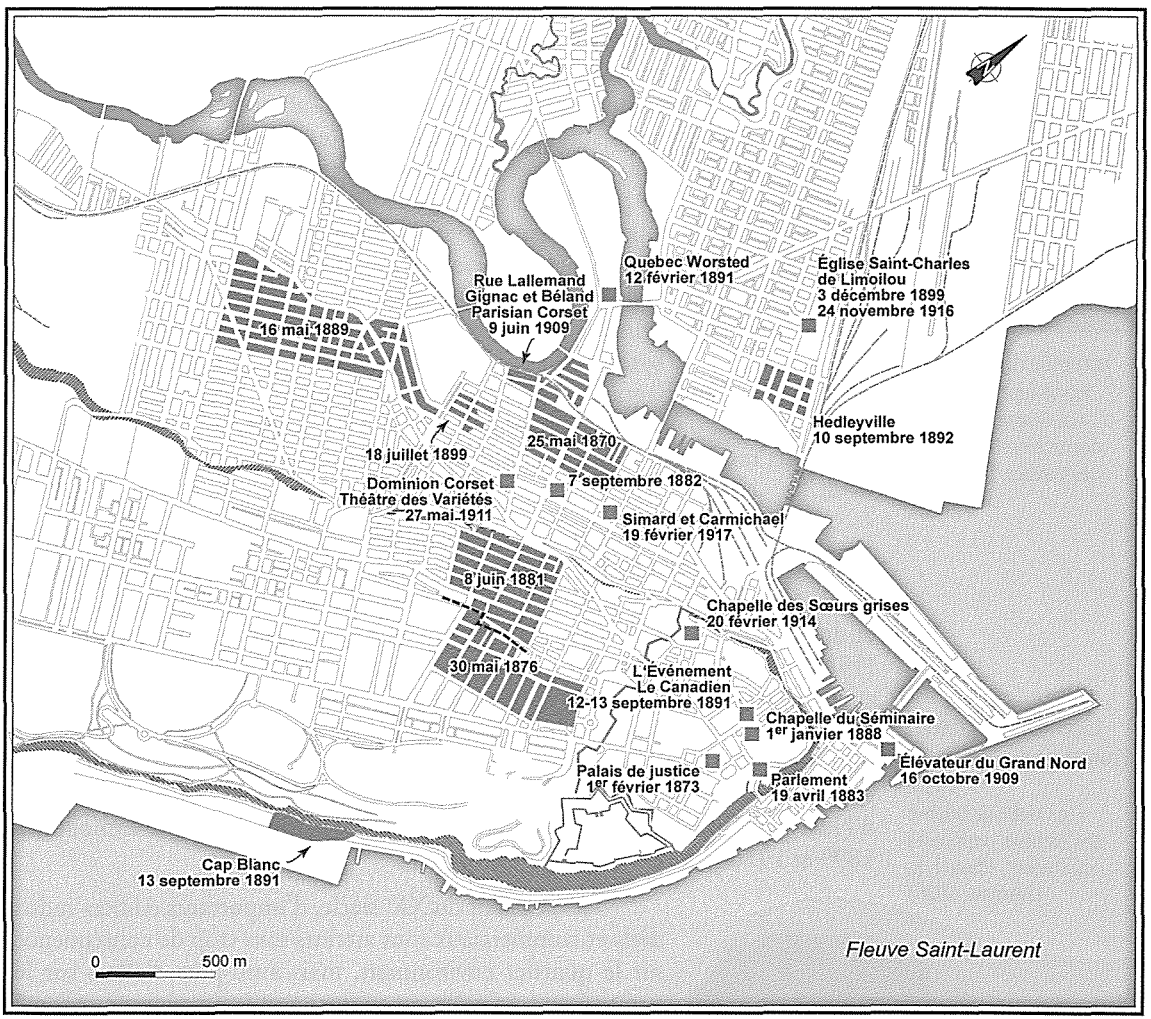
Caractéristiques des principales conflagrations sur le territoire de la ville de Québec, 1866-1939

Dates des conflagrations	Secteurs de la ville touchés	Pertes estimées à l'époque en $	Nombre de maisons et bâtiments détruits	Personnes touchées
1866 (14 octobre)	Saint-Sauveur et partie Saint-Roch	1,5 à 3 000 000	2 500	15 à 18 000
1870 (24 mai)	Saint-Roch	600 à 800 000	350 à 425	1 500
1876 (30 mai)	Montcalm	800 000	411	
1881 (8 juin)	Saint-Jean et Montcalm	2 000 000	700	6 000
1889 (16 mai)	Saint-Sauveur	250 000	467	1 500
1891 (13 septembre)	Cap-Blanc	55 000	28	
1892 (10 septembre)	Hedleyville (Limoilou)	75 000	65	700
1899 (18 juillet)	Saint-Roch	250 000	60	
1909 (9 juin)	Saint-Roch	200 000	23	

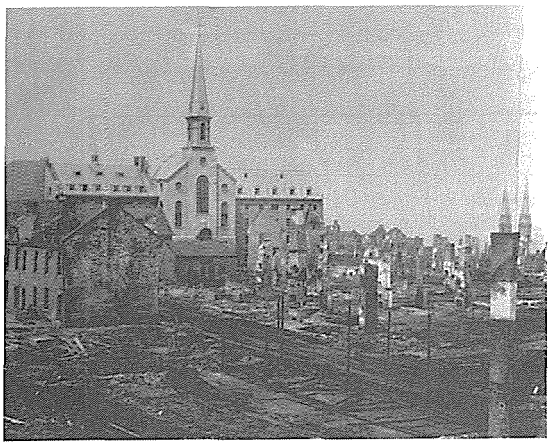
Sources : Eugène LECLERC, *Statistiques rouges*, l'auteur, 1932. 206 p. et de nombreux articles des principaux journaux de Québec aux dates des incendies.

Cartes 15.1

Les conflagrations et principaux incendies à Québec de 1870 à 1917



Sources : Journaux de la ville de Québec aux dates concernées et Eugène Leclerc, *Statistiques rouges*, Québec, Eugène Leclerc, 1932. Cité de Québec, *Plan de la cité de Québec, 1929* (Plan guide des rues de la cité et des environs, extrait du plan original de la cité préparé par Altheod Tremblay et Édouard Hamel) reproduite dans G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), collée sur la page 3 de la couverture.

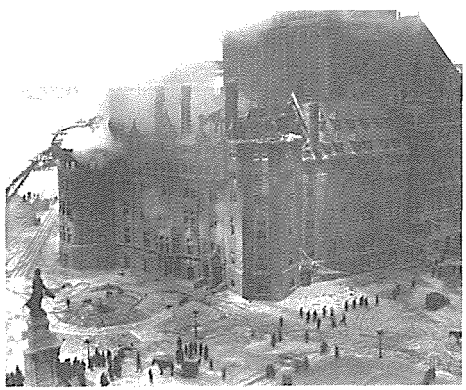


Incendie du faubourg Saint-Jean-Baptiste. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

Dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, les destructions par le feu s'étendent encore sur de vastes territoires, ce sera le cas dans Saint-Roch en 1870, Montcalm et Saint-Jean en 1876 et 1881, Saint-Sauveur en 1889, Cap-Blanc en 1891, Hedleyville (Limoilou) en 1892 et Saint-Roch (boul. Langelier) en 1899 (tableau 15.3 et carte 15.1). Dans tous ces cas, la grande vitesse de la propagation, alimentée par des vents violents soulevant les étincelles et les débris enflammés des constructions en bois, explique en partie les résultats désastreux, en plus des retards à pouvoir obtenir l'eau de l'aqueduc de la ville. Les destructions touchent surtout des habitations, quelques locaux commerciaux ou de petites industries et les pompiers réussissent non sans mal et de justesse à préserver les églises et bâtiments communautaires principaux (écoles, presbytères et les halles), à l'exception en 1881 du presbytère, de l'église Saint-Jean-Baptiste et de l'école des Frères. Leur préservation demeure prioritaire aussi dans des incendies plus circonscrits, comme en 1882 dans Saint-Roch, aux résidences et locaux commerciaux près de l'église et du couvent Saint-Roch.

Par ailleurs, la répartition des conflagrations confirme la meilleure performance du Vieux-Québec, même si plusieurs incendies d'édifices importants, tels le Palais de justice (1873), le vieux Parlement (1883), les ateliers de *l'Événement* et du *Canadien* (1891) et les chapelles du Séminaire (1888) et des Sœurs grises (1914), auraient pu s'étendre aux habitations adjacentes. Les matériaux de leur construction et l'intervention rapide des pompiers permet d'éviter les débordements. Dans certains cas, l'isolement des bâtiments incendiés permet d'éviter la propagation : c'est le cas de l'explosion à la Quebec Worsted (1891), des conflagrations qui détruisent presque entièrement le secteur du Cap-Blanc en 1891 et le village d'Hedleyville en 1892 et des destructions de l'église Saint-Charles-de-Limoilou de 1899 et 1916.

Incendie du Château Frontenac du 13 janvier 1926. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois, 1926)



Au début du XX[e] siècle, d'importants édifices industriels et commerciaux sont atteints sans trop de conséquences sur le quartier environnant, mais avec plus d'effets sur les autorités municipales, en augmentant la pression pour l'amélioration des services de pompiers et d'aqueduc : ainsi en 1909, la destruction de la manufacture de portes et fenêtres Gignac et Béland, de la Royal Paper Box et de la Parisian Corset affectent l'emploi de façon substantielle, tout comme deux ans plus tard celui de la Dominion Corset (500 employés) emporté dans la suite de l'incendie du Théâtre des Variétés et reconstruit la même année, et finalement celui du magasin Simard et Carmichael sur la rue Saint-Joseph en 1917. Avec les années 1920, la menace de conflagration s'estompe lors des incendies de

grands édifices : l'hôpital de la Miséricorde et la Basilique en 1922, le château Frontenac en 1926, l'hospice Saint-Charles et Saint-Jean-Berchmans en 1927.

Les effets sur le marché foncier urbain des grandes conflagrations demeurent mal connus, mais se perçoivent à travers les baisses de revenus municipaux. En 1873, le trésorier de la ville constate qu'une grande partie du quartier Saint-Roch dévasté en 1866 et 1870 n'a pas été reconstruit, que les propriétaires sont soit partis ou très endettés, notamment par les arrérages de taxes et de rentes, rendant les terrains vendables à perte seulement, surtout dans un contexte de population stagnante pour l'ensemble de la ville[1]. Malgré les effets sociaux graves de ces conflagrations sur les personnes touchées, dont les pertes dépassent le plus souvent les prestations d'assurance pour celles qui ont pris cette précaution, elles provoquent visiblement un débordement vers la frange urbaine des résidents déplacés et une reconstruction des secteurs touchés plus conforme aux règlements municipaux.

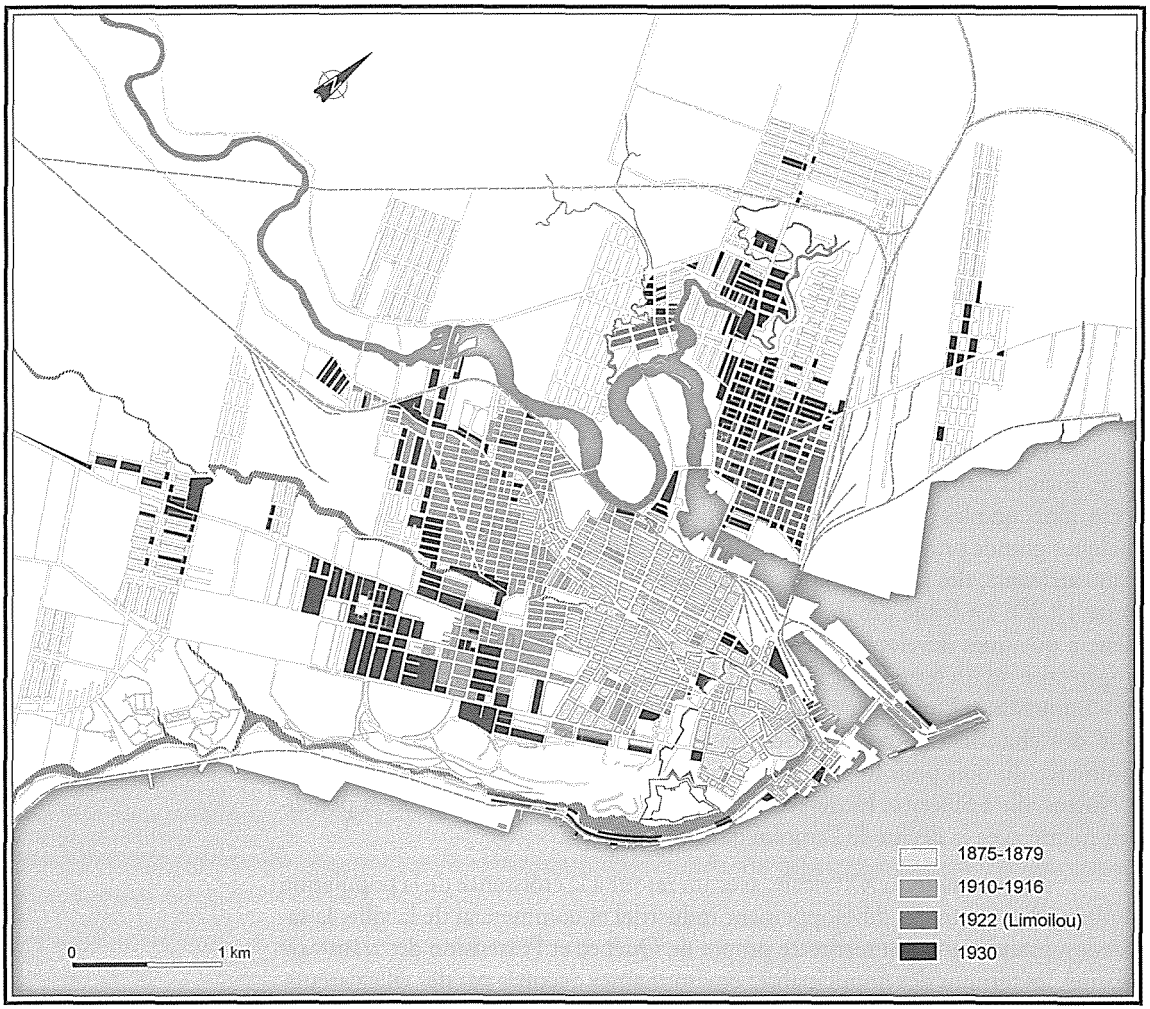
Spéculateurs et promoteurs fonciers d'une ville en expansion

La progression normale en tache d'huile de l'occupation urbaine québécoise, surtout dans Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur, suit son cours au XIX^e^ siècle, alors que les militaires, les gouvernements, les communautés religieuses et quelques grands propriétaires fonciers subdivisent des lots convoités par des nouveaux arrivants, des jeunes couples et des familles déplacées par les conflagrations (carte 15.2[2]). La faible progression de la population de Québec limite le phénomène à quelques développements domiciliaires désignés souvent par le nom du propriétaire ou un terme évocateur avec le suffixe « ville », tels « Tourangeauville » ou « Bijouville ». Plusieurs petits noyaux villageois non contigus et situés à proximité des chantiers de construction navale ou des activités portuaires liées au commerce du bois pour loger leurs travailleurs, tels les Bergerville, côte à Gignac et Nolansville à Sillery et Hedleyville et Stadacona à Limoilou, stagnent et périclitent même avec le déclin de l'emploi dans ces activités.

Au tournant du XX^e^ siècle, avec un retour à la croissance de la population résultant d'un nouveau développement industriel et commercial de la ville, la saturation grandissante du territoire propre de Québec et l'extension des tramways urbains, les terrains des municipalités environnantes occupés par des villégiateurs, des gentlemen-farmers et des cultivateurs soulèvent l'intérêt de spéculateurs-promoteurs fonciers dans la perspective d'un lotissement domiciliaire. Le mouvement atteint son point culminant dans la décennie 1910 et suit les seules trois directions possibles, vers le nord-ouest dans Saint-Roch-Nord (Limoilou), vers l'ouest dans Saint-Malo et la Petite-Rivière et vers le sud-ouest dans Montcalm, Sillery et Sainte-Foy (carte 15.3[3] et tableau 15.4).

Carte 15.2

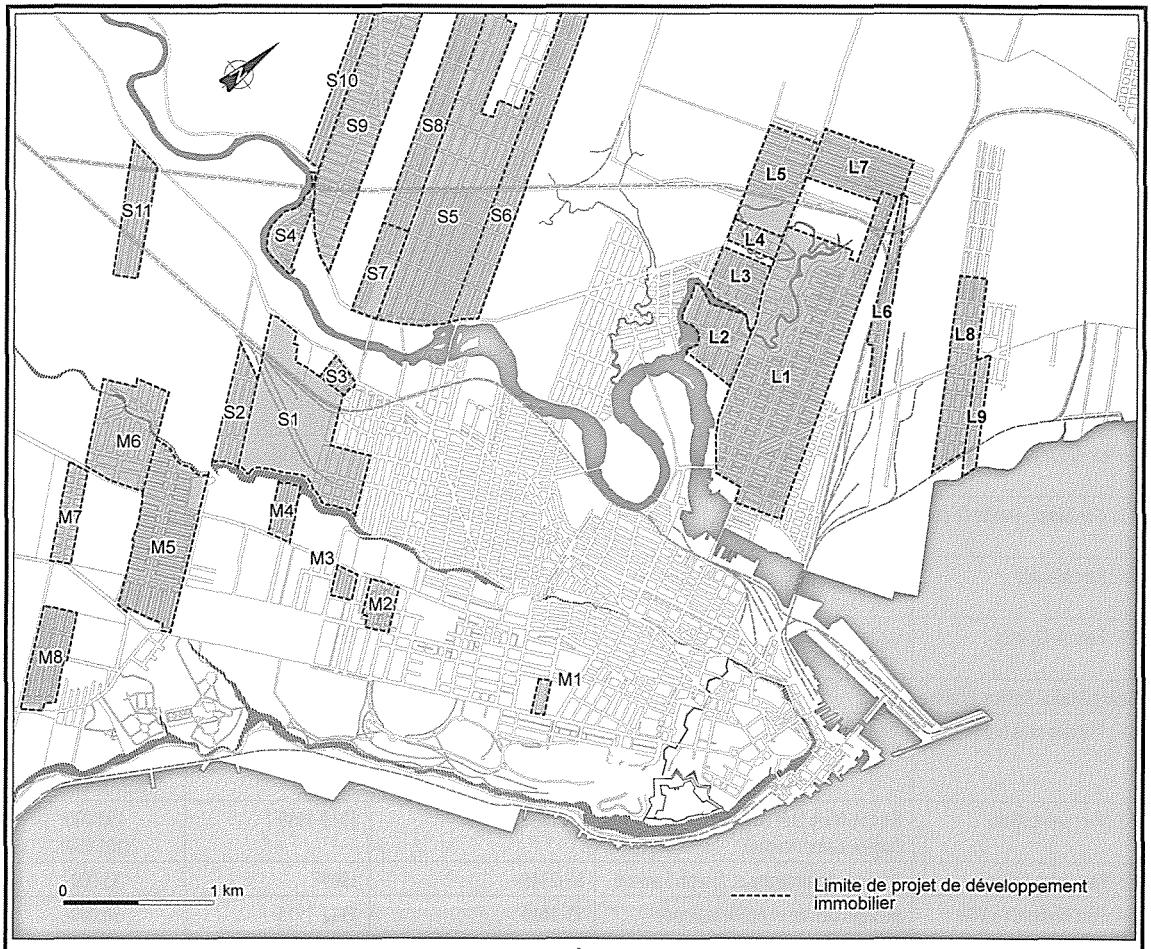
L'occupation du territoire de la ville de Québec
en 1875-1879, 1910-1916, 1922 et 1930



Sources : AVQ, *Insurance Plans of the City of Quebec* : D. A. Sanborn 1875-1879; Chas E. Goad 1910-1916 et 1922; Underwriters Survey Bureau 1923, revision 1930. L'occupation est définie comme représentant environ 50% de nouveau bâti depuis le dernier relevé sur chaque îlot déterminé par des rues. Le relevé de 1922 ne concerne que le quartier Limoilou. Cité de Québec, *Plan de la cité de Québec, 1929* (Plan guide des rues de la cité et des environs, extrait du plan original de la cité préparé par Altheod Tremblay et Édouard Hamel) reproduite dans G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), collée sur la page 3 de la couverture.

Carte 15.3

Principaux projets de développement immobilier de la ville et des environs immédiats de Québec, 1900-1939



LIMOILOU

- L1 Parc Limoilou (Quebec Land)
- L2 Terrains d'Orsainville
  Parc Jacques-Cartier
- L3 Domaine Lairet
- L4 Boulevard des Alliés
- L5 Nor-Mount Realty Co Ltd
- L6 Nor-Mount Realty Co Ltd
- L7 Nor-Mount Realty Co Ltd
- L8 Parc Maufils
- L9 Parc Saint-Charles

SAINT-MALO/PETITE-RIVIÈRE

- S1 Terrains sans bruits
- S2 Parc Saint-Malo
- S3 Parc Saint-Vallier
- S4 Parc Riverside
  « Ville rustique »
- S5 Vandykeville
- S6 Parc Fairview
  « Petite Rivière »
- S7 Parc Savard
- S8 Parc Sainte-Claire
- S9 Diamond Park
- S10 Beauce Park?
- S11 Tunnel Land

MONTCALM, SILLERY

- M1 Terrains du QAA
- M2 Subdivision du roi Édouard VII
- M3 Immeuble Belvedère
- M4 Eugène Lamontagne
- M5 Parc Montcalm
- M6 Terrasse Dandurand
- M7 Eastmount Park
- M8 Preston Wood
  Place « Parc Prestonville »

Sources : *Carte immobilière de Québec* de A.-E.-B. Courchesne de juillet 1915 et mêmes sources que le tableau 15.4. Cité de Québec, *Plan de la cité de Québec, 1929* (Plan guide des rues de la cité et des environs, extrait du plan original de la cité préparé par Altheod Tremblay et Édouard Hamel) reproduite dans G.-Henri Dagneau, dir. *La ville de Québec, histoire municipale, tome IV, de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec (Cahiers d'histoire n° 35), collée sur la page 3 de la couverture.

Tableau 15.4

Principaux projets de développement immobilier de la ville et des environs de Québec, 1900-1939

Nom du projet	Promoteur-propriétaire	Division cadastrale originelle et numéros des lots subdivisés	Début du projet et fin si connue et antérieure à 1939	Coût d'achat des terrains (transaction précédente) $
Limoilou				
L1 : Parc Limoilou	Quebec Land Co	SRN-508, 509 & 441	1906-	425 000 (60 000)
L2 : Terrains d'Orsainville ; Parc Jacques-Cartier (ex. « Smithville »)	Cie des terrains d'Orsainville (Eugène Leclerc) ; Le Parc Jacques-Cartier Ltée (Lockwell)	SRN-435	1909-1911 ; 1911-1917 ?	175 000 (?) (45 000)
L3 : Domaine Lairet	Eugène Leclerc ; Joseph Samson ; Eugène Lamontagne	SRN433 & 434	1906- ; 1913-	26 500 (12 500)
L4 : Boulevard des Alliés	Parc Saint-Roch Nord Enr. ; Boulevard des Alliés Enr. (Eudore-Caron)	SRN-431	Ca 1916-	n.d.
L5 Nor-Mount Realty Co Ltd	Nor-Mount Realty Co Ltd	SRN-428 à 430	1912-	70 000 (25 000)
L6 Nor-Mount Realty Co Ltd	Frontenac Realty Co (1912) ; Nor-Mount Realty Co Ltd	SRN-566	1912 ; 1912-	325 000 (50 000)
L7 : Nor-Mount Realty Co Ltd	Nor-Mount Realty Co Ltd	CH-721 à 723 (terrains Bédard-Byrne)	1912-	74 000 (?)
L8 : Parc Maufils	Compagnie du Parc Maufils	SRN-583 & 584	1909-	119 000 (60 000)
L9 : Parc St-Charles	Compagnie du Parc St-Charles	SRN-586	1912-	70 000 (3 450)
Saint-Malo/ Petite-Rivière				
S1 : Terrains sans bruits	Association des Terrains sans bruits	SS-2345	[1874-1912]	[Pte vendue 169 760 au National Transcontinental]
S2 : Parc Saint-Malo	Parc St-Malo Ltée (Gustave Proteau , Eugène Lamontagne)	SS-2358 & 2359	1913-1919 ?	198 000 (101 000)
S3 :Parc Saint-Valier	Eugène Lamontagne et Joseph Samson	SS-2346	1909-	15 000
S4 : Parc Riverside « Ville rustique »	Georges Delisle et Aurélius Houde	SS-2419	1912-1915	30 000
S5 : Vandykeville	Van Dyke Land Co	SS-2431 & 2434	1913-	180 000
S6 : Parc Fairview « Petite Rivière »	Frontenac Realty Co Ltd ; Fairview Land Co Ltd.	SS-2436 & 2439	1913-1914	85 000 (80 000)
S7 : Parc Savard	Compagnie du Parc Savard Ltée	SS-2428 (partie sud)	1913-	80 000
S8 : Parc Ste-Claire	Compagnie du Parc Maufils	SS-2428 (partie nord)	1913-	70 000
S9 : Diamond Park	Frontenac Realty Co Ltd (1912) Nor-Mount Realty Co Ltd	SS-2421 & 2424	1912-	325 000 (54 000)
S10 : Beauce Park ?	North Shore Realty Co Ltd	SS-2420	1914-1926	120 000 (20 000)
S11 : Tunnel Land	Tunnel Land Co	SS-2364	1913-1926	*66 500 (40 000)*

Nom du projet	Promoteur-propriétaire	Division cadastrale originelle et numéros des lots subdivisés	Début du projet et fin si connue et antérieure à 1939	Coût d'achat des terrains (transaction précédente) $
Montcalm, Sillery				
M1 :Terrains du QAA	C. Delagrave et Colonel Ray	Montcalm-4381A	1922-	
M2 : Subdivision du roi Edouard VII	Geo. W. Parent et A.W. Bédard	ND-79 & 80	1906-	25 000
M3	Cie Immeuble Belvedère (G.-A. Vandry ?)	ND-68 & 75	1910-	37 600 (2 500)
M4	Eugène Lamontagne et al.	ND-34 & 35	1909-	23 000
M5 : Parc Montcalm	Montcalm Land Co (Rodolphe Forget et Neuville Belleau)	ND-40, 41, 48, 49 & SY-203	1909-*	64 000 (13 000)
M6 : Terrasse Dandurand	Dandurand Land Co. (U.H. Dandurand) ; Séminaire de Québec	ND-42, SF-122	1913-1918 ; 1919-	140 000 (75 000)
M7 : Eastmount Park	The Queen City Realty Co	ND-46	1913-	75 000 (30 000)
M8 :Prestonwood Place « Parc Prestonville »	Union Realty Co ; Parc Saint-Louis Ltée	SY-105	1914-	55 000
M9 : Parc Lemoine & Lesage	Cie Lemoine Lesage Ltd (Louis-Alexandre Lemoine)	SF-319	1912-	40 000
Sainte-Foy–Cap-Rouge				
Parc Saint-Louis	Alfred Leofred et al.	SF-232	1912-	15 000
Parc Sainte-Foy « Pontville »	Compagnie de Ste-Foy Ltée (Georges-Élie Amyot-Georges Parent)	SF-221, 267 à 269, 272, 273, 275 à 280, pte 347, 349, 358	1911-1918	300 617 (73 250)
Parc Terminal Cap-Rouge	The Queen City Realty Co (J.-Bte Poirier prés.)	CR-47	1913-1933	125 000 (40 000)
Parc Cie du Cap-Rouge	Compagnie d'immeuble du Cap-Rouge (Nap. Jacques et D.-I. Pouliot)	CR-154 & 157	1912-1930	27 000
Charlesbourg				
Parc Richelieu	Parc Richelieu Ltée	CH-691 à 697, 699, 703, 705, 706	1912-*	165 500

Pour les divisions cadastrales : CH= Charlesbourg ; CR=Cap-Rouge ; ND=Notre-Dame de Québec (banlieue), SF= Sainte-Foy ; SRN= Saint-Roch Nord ; SS= Saint-Sauveur ; SY=Sillery,

Sources : Ce tableau a été construit à partir de nombreuses sources, principalement la carte immobilière de Québec de A.-E.-B. Courchesne de 1915, au BPD les index aux immeubles sur internet (http ://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/), les contrats notariés enregistrés disponibles pour confirmer les numéros de lot, les propriétaires et la valeur des transactions, un dépouillement sélectif du *Soleil* de 1900 à 1937 et du *Terroir* de 1918 à 1940 pour les annonces des promoteurs fonciers et, finalement, les annuaires de la ville de Québec pour le repérage des projets et des courtiers.



Limoilou et la Quebec Land.
(*Le Soleil*, 1er mai 1909)

Malgré l'obstacle traditionnel de la rivière Saint-Charles et de son pont payant (Dorchester), les promoteurs s'intéressent à Limoilou au début du XXe siècle, avec pour enjeu dominant la vaste ferme de William Hedley Anderson (lots SRN 508, 509 et 441), administrée par ses héritiers et où se trouve le village d'Hedleyville, tout juste à la limite de la propriété des religieuses de l'Hôtel-Dieu, sur laquelle l'église de Saint-Charles a été localisée. En novembre1906, des intérêts montréalais, soit l'imprimeur-propriétaire de *La Presse* et conseiller législatif Trefflé Berthiaume, l'avocat de Valleyfield et député provincial François-Xavier Dupuis et le marchand Lawrence Alexander Wilson, font l'acquisition de cette ferme dite « Chesterholm » pour 60 000 $, dont 20 000 $ comptant. Ils la revendent, deux semaines plus tard, à une compagnie qu'ils forment à cette fin, la Quebec Land Co, pour 425 300 $, dont 300 000 $ en actions libérées (*freely paid-up stock*) qu'ils se répartissent un tiers chacun. Le reste des actions doit servir d'abord à payer à échéance le solde de 40 000 $ dû aux héritiers Anderson et ensuite rester payable aux trois vendeurs à intérêt[4].

Dès juillet 1906, avant même la conclusion officielle de la vente, les courtiers Parent & Frères entreprennent pour le compte des acheteurs une campagne de promotion agressive de la partie sud du « Parc Limoilou » (lot 508), la plus proche du village et de l'église Saint-Charles, au son du « premier coup de canon annonçant le réveil de la capitale ». Le prix des lots varie de 360 à 600 $, avec un comptant d'à peine 10 à 20 $, le solde payable sur 8 à 10 ans à raison de 0,75 $ à 1,25 $ par semaine, et les promoteurs annoncent avec optimisme la venue prochaine des tramways, des rues pavées et des trottoirs dans un décor champêtre. Le succès n'est pas immédiat, car les agents d'immeubles Parent et Frères ont vendu à peine 7 lots en juin 1907, leur successeur Roberge & Frère 4 de plus en juin 1908, au moment où la Quebec Land prend en charge directement la promotion et la vente de ses lots vendus dorénavant à 1 $ par semaine sans intérêt

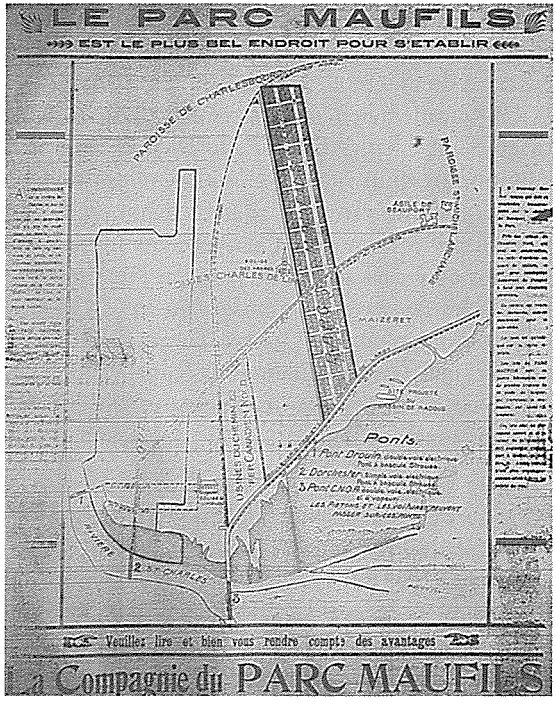
avec pour résultat 69 vendus en juin 1909, à l'approche de l'annexion de Limoilou à Québec[5]. Le projet est lancé vigoureusement et s'étend par la suite à l'ouest et au nord vers le chemin de Charlesbourg (1re avenue, lot 509). Des intérêts québécois accèdent très rapidement à la direction locale du groupe montréalais : surtout les Garneau, Edouard Burroughs et Georges, et Adélard Turgeon qui pourront faire intervenir leur influence politique tant municipale que provinciale selon les intérêts de la Quebec Land[6].

Même si la Quebec Land occupe tout le centre du territoire de Limoilou, il reste de la place pour d'autres promoteurs, en particulier les courtiers Eugène Leclerc et Eugène Lamontagne qui annoncent dès juin 1906 des lots à 90 $ sans comptant, payables à 1 $ par semaine sans intérêt dans « Le domaine Lairet » (lot 434), plus au nord le long du chemin de Charlesbourg. En 1909, Leclerc, d'abord un courtier d'assurance, réussit à acquérir la propriété immédiatement au sud (lot 435) et former la compagnie des Terrains d'Orsainville pour lancer un projet de développement. Ce projet passe, l'année suivante, sous le contrôle de la Parc Jacques-Cartier Ltée, dirigée en 1910 par l'industriel du tabac Camillien Joseph Lockwell, converti en courtier en immeuble. Son expansion dépend des accès par le pont Drouin à Saint-Roch et par un autre pont à Stadacona et de l'extension des tramways.

Terrain de l'exposition provinciale.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois, 1912)



L'implication très directe et substantielle de Leclerc dans la politique municipale de Limoilou et dans le projet de son annexion de 1909 à Québec se comprend aussi par ses intérêts de promoteur foncier sur des terrains plus éloignés que ceux de la Quebec Land. Cela ne l'empêche pas à titre de maire de conclure une entente avec la Quebec Land pour acquérir et faire entretenir les terrains nécessaires pour les rues, en échange d'un gel des taxes pour 10 ans sur les terrains lotis non vendus de la Quebec Land et d'une évaluation sur la base des terres en culture pour les terrains non encore divisés en lots[7]. L'annexion, couplée à l'implantation plus étendue du réseau de tramways vers Charlesbourg et Beauport, ouvre le reste du territoire de Limoilou à



Parc Maufils, un projet immobilier aux limites de Québec et de Beauport, présidé par le maire Drouin et le ministre Taschereau vice-président, en 1912.
(*Le Soleil*, 24 août 1912)

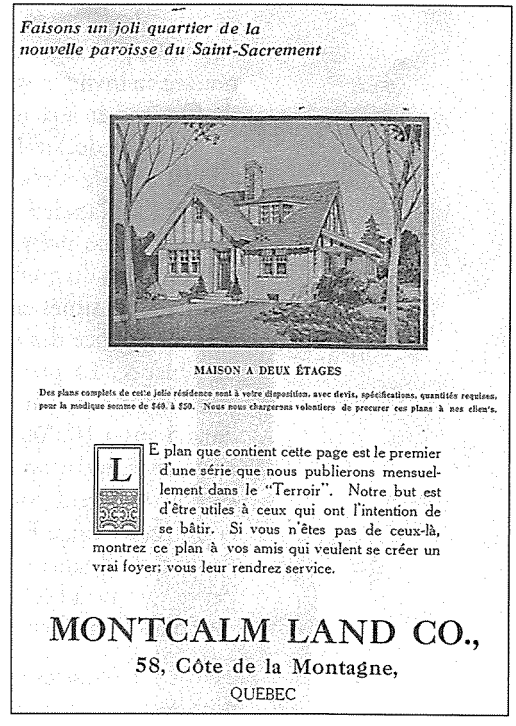
des promoteurs même au-delà de la voie ferrée du Québec et lac Saint-Jean vers l'Est, surtout le projet de la Compagnie du Parc Maufils à la direction duquel on retrouve, en 1912, le maire Napoléon Drouin et les Louis-Alexandre et Charles-Edmond Taschereau, de même que celui du Parc Saint-Charles, qui prendront un second souffle à la fin des années 1920 par la construction et le démarrage de l'Anglo-Canadian Pulp à proximité. En direction de Charlesbourg, la partie nord de Limoilou centrée sur la paroisse et de l'hôpital Saint-François-d'Assise attire également des promoteurs prévoyants qui misent sur l'installation à l'ouest du parc de l'Exposition pour le projet du boulevard des Alliés d'Eudore Caron ou de celui de la Nor-Mount Realty Co Ltd aux limites de Charlesbourg.

Dans la deuxième direction, à l'ouest d'un Saint-Sauveur qui se reconstruit d'incendie en incendie, un premier projet (Parc Saint-Vallier des courtiers Lamontagne et Samson) s'installe près de la barrière Saint-Vallier en 1909, suivi au début des années 1910 de projets s'appuyant sur l'installation des ateliers du Transcontinental à Saint-Malo. Après bien des rumeurs, le National Transcontinental rompt la quiétude pastorale des Terrains sans bruits (lot 2345 de Saint-Sauveur), acquis en 1874 pour 46 000 $ par un groupe de professionnels et d'hommes d'affaires montréalais et québécois qui se sont cotisés dans l'espoir de tirer profit d'un site bien situé à l'entrée de la ville. Incorporée en 1892 sous le nom d'Association des Terrains sans bruits, elle a vendu quelques lots dans la partie est de sa propriété et fait de même en 1910 à la Eastern Canada Steel & Iron Works, mais surtout la plus grande partie du lot au National Transcontinental en 1912 pour 169 760 $. L'arrivée anticipée de milliers de travailleurs dans cette partie de la ville annexée en 1908 déclenche une spéculation immobilière intensive dans tout l'ouest des environs de Québec. Ainsi en 1912 et 1913, le Parc Saint-Malo sur les lots 2358 et 2359 immédiatement adjacents et plusieurs autres projets sur la rive nord de la rivière Saint-Charles dans la Petite Rivière (futur territoire de Québec Ouest-Vanier) s'annoncent en invoquant l'installation des ateliers du Transcontiental, mais aussi une relocalisation envisagée dans le même secteur au nord de la rivière des arsenaux fédéraux. Des firmes déjà actives dans Limoilou (Parc Maufils, Nor-Mount) et d'autres nouvelles accaparent tous les lots ruraux à l'ouest de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, à l'exception du lot 2435 propriété des héritiers de James Gillespie, marchand de Québec. La très faible et tardive utilisation des installations du National Transcontinental de Saint-Malo et l'échec du projet d'armurerie fédérale en diminuent les retombées et laissent en plan presque tous ces projets domiciliaires[8].

La promotion foncière dans Montcalm, Sillery et Sainte-Foy doit composer avec des grands blocs de terrains appartenant au Séminaire de Québec, à des communautés religieuses et aux gouvernements fédéral et provincial, entourés, tel un gruyère, par des villas rurales de familles aisées de la ville, dont les propriétés ne deviennent accessibles à des projets immobiliers, le plus souvent, qu'au moment de règlements de succession. La municipalité de la paroisse de Notre-Dame de Québec (banlieue) ne passe pas aussi facilement sous l'emprise des promoteurs que

Limoilou et leur présence ne devient significative qu'à la fin des années 1900, à la création de la Ville de Montcalm. Auparavant, les subdivisions de propriétés mises sur le marché demeurent ponctuelles et attendent les infrastructures municipales, les constructeurs et les résidents aisés, encore attirés par cette partie de la ville.

Dans la décennie 1900, après quelques projets annoncés par des courtiers le long du chemin Sainte-Foy, un premier développement immobilier s'installe près du couvent de Bellevue et des limites de Sainte-Foy, le Parc Montcalm de la Montcalm Land. Les courtiers en valeurs Rodolphe Forget de Montréal et Neuville Belleau de Québec font l'acquisition, pour une somme totale de 64 000 $, des laitiers Samuel Sleeth et François-Joseph Côté, en 1909, d'un bloc principal de terrains dans ville de Montcalm et des Bell Forsyth et Sangster d'une portion adjacente dans Sillery. Pour Forget, le Parc Montcalm s'inscrit en symbiose avec ses investissements considérables dans la Quebec Railway,Light, Heat & Power, les chemins de fer, les tramways et le réseau de distribution d'électricité et de gaz de la région. Dès l'automne 1909, la publicité du Parc Montcalm revendique le statut de « Westmount de Québec » et peut annoncer la venue imminente de tous ces services, dont les tramways en 1910. Les lots se vendent à un comptant de 5 % et payable à 5 $ par mois.


Faisons un joli quartier de la nouvelle paroisse du Saint-Sacrement

MAISON A DEUX ÉTAGES

Des plans complets de cette jolie résidence sont à votre disposition, avec devis, spécifications, quantités requises, pour la modique somme de $40. à $50. Nous nous chargerons volontiers de procurer ces plans à nos clients.

LE plan que contient cette page est le premier d'une série que nous publierons mensuellement dans le "Terroir". Notre but est d'être utiles à ceux qui ont l'intention de se bâtir. Si vous n'êtes pas de ceux-là, montrez ce plan à vos amis qui veulent se créer un vrai foyer; vous leur rendrez service.

MONTCALM LAND CO.,
58, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Montcalm, le Westmount de Québec et la Montcalm Land. (*Le Terroir*, mai 1923, p. 8)

Avec le projet des ateliers du Transcontinental, la publicité du Parc Montcalm peut invoquer cette proximité, en bas du promontoire, pour attirer de nouveaux acheteurs, tout comme l'organisation de la paroisse de Saint-Sacrement en 1921. Toutefois l'écoulement des lots retarde au point où, le 29 juillet 1922, la Montcalm Land organise un grand encan public, dirigé par une firme de San Francisco, où elle vend à rabais une centaine de lots dont plusieurs à proximité de Spencer Wood pour un total de 52 000 $[9]. Entre-temps, d'autres promoteurs immobiliers tentent leur chance en 1913 à proximité de la Montcalm Land, que ce soit le « Eastmount Park » de la Queen City Realty inséré entre le couvent de Bellevue et la limite de Sainte-Foy ou la « Terrasse Dandurand » du courtier en immeuble montréalais Ucal-H. Dandurand au nord du même couvent et chevauchant le promontoire vers les usines du Transcontinental[10]. Ce dernier projet subit le sort de la plupart des autres de cette période et se retrouve en difficulté financière faute d'acheteurs à la hauteur des attentes, de sorte qu'en 1918 le Séminaire de Québec acquiert les créances de la Dandurand Land et met la main, au début des années 1920, sur une vaste propriété où elle pourra loger son École de chimie et écouler les autres lots dans les années suivantes[11]. Ces projets se poursuivent plus loin à Sillery à compter de 1914 dans celui de Prestonwood Place, rejoint par les tramways et destinés à des acheteurs plus fortunés.

La fièvre spéculative s'étend même hors de la zone urbanisée dans Sainte-Foy et Cap-Rouge, le long du chemin Saint-Louis et du chemin Sainte-Foy, annoncée en invoquant les retombées importantes associées à la construction du pont de Québec et aux usines de Saint-Malo. Le plus important « Pontville » de la Compagnie de Ste-Foy Ltée, est dirigé et financé par l'industriel Georges-Élie Amyot, avec la participation significative de l'avocat et député Georges Parent, fils de Simon-Napoléon Parent, ancien maire de Québec et premier ministre du Québec, alors président du National Transcontinental, l'un des artisans de la construction du pont. La compagnie fait l'acquisition en 1910-1911 de la plupart des terrains, situés en face du pont de Québec sur le chemin Saint-Louis au lieu de convergence des voies du Transcontinental arrivant de Cap-Rouge et du port de Québec. La publicité très optimiste du projet en 1913 met l'accent sur la confluence ferroviaire génératrice de 1 000 emplois et d'une population estimée dans 5 ans à 10 000. Loin du compte 5 ans plus tard, la Compagnie de Ste-Foy entre en liquidation et la propriété vendue aux enchères est rachetée par Simon-Napoléon Parent pour à peine 30 000 $ et revendue 49 500 $ 8 mois plus tard à la Quebec Bridge Realty Ltd représentée par son fils Georges. Dans l'opération, Amyot qui finance la compagnie sur hypothèque a perdu quelque 45 000 $, une petite somme à l'échelle de ses investissements immobiliers en grande expansion, tant dans l'Ouest canadien qu'à Montréal et à Maisonneuve en particulier[12].

Les autres projets de Sillery, de Sainte-Foy et de Cap-Rouge n'ont guère plus de succès et à peine quelques lots sont vendus au moment où la bulle spéculative se dégonfle et que plusieurs des firmes et des particuliers s'assoient sur leur placement immobilier pour quelques années, voire quelques décennies. Tout de même dans les divers quartiers de Québec des années 1920, les principaux acteurs fonciers, tant privés qu'institutionnels (incluant le Séminaire de Québec et plusieurs communautés religieuses) sont en place dans la dynamique résidentielle de la frontière urbaine.



Parc Victoria, kiosque d'entrée. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo Philippe Gingras, 1897)

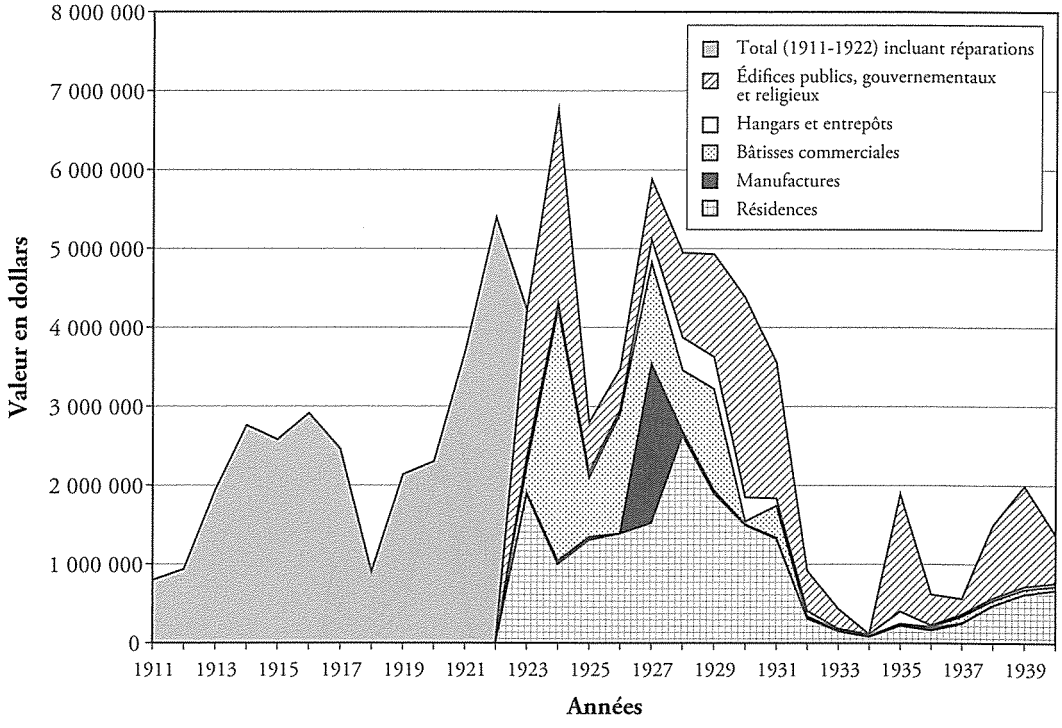
La construction domiciliaire

Si les promoteurs fonciers prennent le contrôle, dans la décennie 1910, d'une grande partie du marché foncier urbain de Québec et le préparent au développement domiciliaire avec la collaboration municipale, il y a loin souvent de la spéculation foncière à l'occupation résidentielle. Bien des lotissements restent sans suites dans les archives de l'actuel Bureau de la publicité des droits, d'autres trouvent preneurs et leurs acheteurs passent à l'action dans un projet de construction domiciliaire individuelle ou collective.

Pour l'ensemble de la ville de Québec, la construction domiciliaire représente une part non négligeable (34,5 % pour la période 1923 à 1940 du total de 50 millions) et la plus stable d'une industrie de la construction

Figure 15.1

Valeur des permis de construction de la ville de Québec, totale et répartie par catégories des nouvelles constructions, 1911-1940



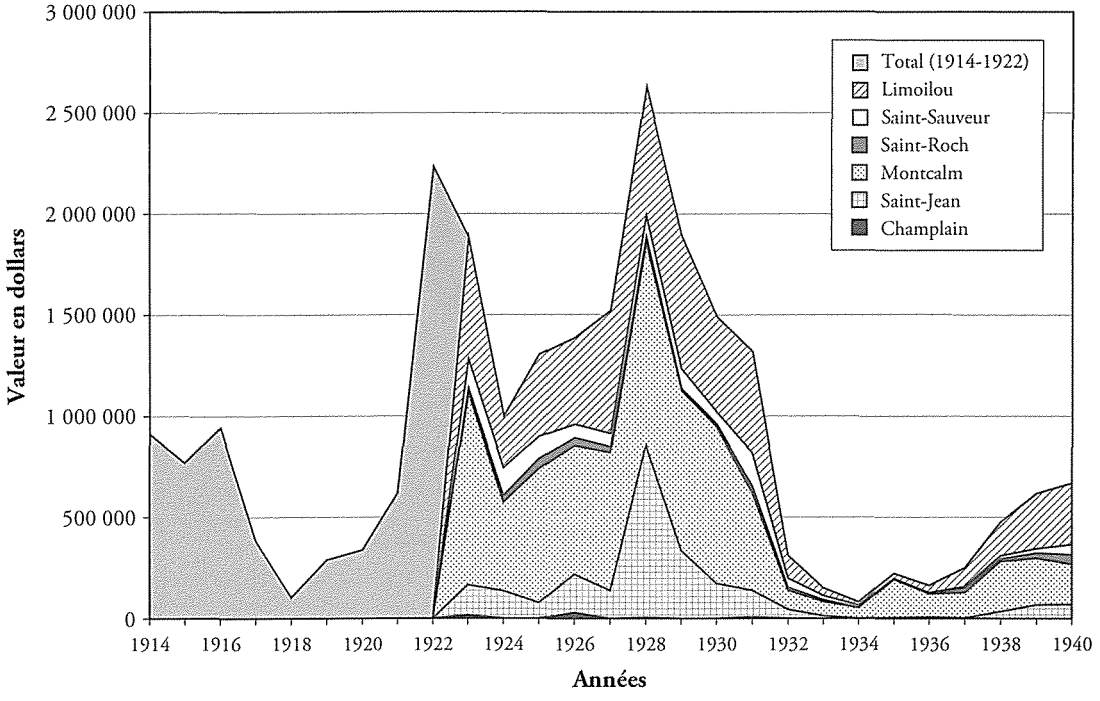
Source : AVQ, Conseil et comités, MF 3837 (36-2 et 36-3) et 4009 (152-1), permis de construction.

neuve (figure 15.1)[13]. Ainsi, pour la même période, les constructions industrielles ne dépassent pas 5 % de la valeur des permis et se limitent essentiellement aux 2 000 000 $ (87 % du total) de la construction de l'Anglo-Canadian Pulp en 1927. Pour les bâtisses commerciales, les travaux de construction au Château Frontenac de 1924 et 1926 atteignent 4 250 000 $ ou 43 % d'un total essentiellement concentré dans la décennie 1920 et s'accompagnent d'environ 445 000 $ en 1927 par d'autres hôtels de Québec, reflétant l'importance des investissements dans l'industrie touristique. Si, pendant la même période, les édifices publics, gouvernementaux et religieux représentent 37 % des nouvelles constructions (18,5 millions), elles se concentrent aussi dans les années 1920 et dans la seconde moitié des années 1930, pour les édifices de l'administration provinciale incluant le musée du Québec, pour des hôpitaux et institutions de sécurité sociale, de même que pour les églises des nouvelles paroisses créées dans les quartiers en expansion de la ville.

La Grande Dépression jette l'industrie de la construction dans une crise profonde (à partir de 1931 surtout) après le démarrage des principaux projets déjà décidés, tout particulièrement dans le secteur commercial, de sorte que seule la construction institutionnelle publique ou religieuse redémarre avec la construction domiciliaire au milieu des années 1930.

Figure 15.2

Valeur des permis de construction pour des résidences neuves, répartie par quartiers de Québec, 1914-1940



Source : AVQ, Conseil et comités, MF 3837 (36-2 et 36-3) et 4009 (152-1), permis de construction.

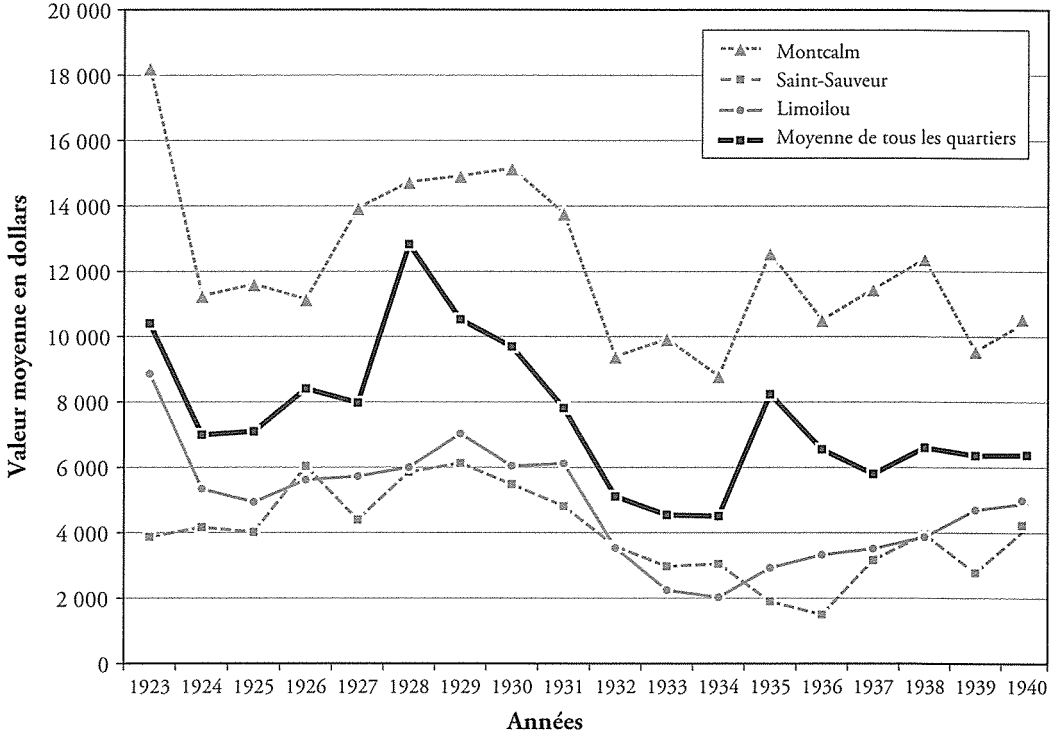
Répartie par quartiers, la construction domiciliaire de 1923 à 1940 (figure 15.2[14]) s'inscrit dans la conjoncture économique générale de la ville. Elle démarre avec un retard dans les années 1910, connaît une poussée au début de la Première Guerre mondiale, une crise à la fin du conflit et l'inflation galopante qui la suit, un premier sommet marqué au début de la décennie 1920, attribuable pour plus d'un tiers au programme de prêts aux logements ouvriers de 1922-1923 et un second dans la seconde moitié des années 1920 en réponse à des conditions économiques très favorables. La Grande Dépression provoque une chute impor-

tante en 1932, une stagnation persistante suivie par une reprise très lente à la fin des années 1930, annonciatrices d'une pénurie aggravée par le seconde Guerre Mondiale.

L'absence du quartier Champlain (Vieux-Québec) dans la construction domiciliaire n'étonne pas, non plus que la faiblesse d'un Saint-Roch saturé et d'un Saint-Sauveur bloqué dans son développement résidentiel par les terrains industriels de Saint-Malo. Le marché immobilier de Saint-Jean-Baptiste (14 % du total) reste léger à l'exception de plusieurs projets de grands blocs d'appartements construits dans les années 1920. Finalement, Montcalm (44,5 %) et Limoilou (32,4 %) se répartissent plus des trois quarts de la valeur de la construction résidentielle comme l'annonçaient les augmentations importantes de leur population pendant cette période. Alors que Limoilou subit plus fortement les contre-coups de la crise des années 1930, Montcalm résiste mieux en raison de sa clientèle de professionnels et de fonctionnaires moins affectée par la Dépression et disposant de revenus supérieurs.

Figure 15.3

Valeur moyenne des permis de construction de nouvelles résidences pour certains quartiers de Québec, en dollars, 1923-1940



Source : AVQ, Conseil et comités, MF 3837 (36-2 et 36-3) et 4009 (152-1), permis de construction.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que la valeur moyenne des permis de nouvelles constructions résidentielles des quartiers les plus actifs de Québec fasse ressortir une nette prédominance de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste, dans ce dernier cas surtout en raison de projets de grande valeur d'habitations en hauteur à nombreux logements (figure 15.3)[15]. L'écart avec Limoilou et même Saint-Sauveur ressort nettement dans un rapport de 2 ou 3 pour 1 en faveur de Montcalm, soit une moyenne, pour la période de 1923 à 1940, de 13 244 $ pour Montcalm et 5 600 $ pour Limoilou.

À Québec, le rôle joué par les architectes et les entrepreneurs généraux dans la construction domiciliaire demeure moins connu que la configuration du lotissement et les caractéristiques architecturales de l'habitation résidentielle en milieu urbain[16]. Quand ils disposent de financement, les acheteurs de terrains font appel quelquefois à des architectes (dans Montcalm surtout) et le plus souvent à des entrepreneurs pour construire des maisons isolées ou plus fréquemment des habitations à plusieurs logements de 2 ou 3 étages.

Des maisons salubres subventionnées

Lorsque la vague de promotion immobilière s'essouffle au début de la Première Guerre mondiale, une première législation provinciale de 1914 tente d'intervenir et autorise les municipalités à garantir le financement de la construction de « maisons salubres », une mesure dont la ville de Québec ne semble pas s'être prévalue. La première véritable incursion gouvernementale dans le marché résidentiel de Québec découle de l'initiative fédérale de financement de logements ouvriers dits « sanitaires » adoptée en 1918, sous la forme de prêts aux provinces (6,5 millions au Québec sur 25 millions) destinés à financer des prêts par les municipalités à des individus ou des compagnies[17]. Influencé par des courants d'urbanisme en émergence (« cités jardins ») et répondant à une conjoncture inflationniste de l'après-guerre qui rend inaccessible la propriété domiciliaire notamment aux militaires démobilisés et aux ouvriers, la loi fédérale vient aussi répondre aux difficultés grandissantes du marché résidentiel à Québec et à l'encombrement de son centre-ville. De 1914 à 1916, il s'était construit en moyenne 192 maisons d'une valeur de 875 000 $ comportant 267 logements, alors que, de 1918 à 1920, moins de 50 maisons de près de 250 000 $ s'ajoutent au parc immobilier chaque année et à peine 27 pour 102 900 $ en 1918 (figure 15.2)[18]. L'injection de 1,5 millions en prêts dans le financement de projets résidentiels à Québec vient consolider une légère reprise amorcée en 1921, et permettre d'atteindre 409 maisons d'un total de 609 logements à un coût de 2 232 600 $ en 1922, et représente au moins 43 % du total en valeur des permis pour de la construction résidentielle neuve pour 1922 et 1923[19].

Tableau 15.5

Projets de construction résidentielle financés par le programme fédéral-provincial-municipal d'aide aux logements ouvriers (« salubres »), par quartiers, 1921-1936

Projets (dates d'incorporation et d'abandon de la charte ou liquidation)	Rues (promoteurs fonciers si présents)	Quartier	Nombre de logements	Valeur des prêts	Valeur de l'évaluation municipale
Habitations St-Louis Ltée (1922)	Laurier	Saint-Jean	20	76 500	170 000
Propriétaires individuels		***Saint-Jean***	***1***	***3 200***	***9 000***
Construction moderne Ltée (1921)	Marguerire-Bourgeois/ Garnier(ML) ;Murray	Montcalm	13	49 725	63 800
Compagnie des habitations Bellevue Ltée (1921-1923)	Garnier / Boul. de l'Entente (TD-SQ)	Montcalm	4	13 600	19 400
Cie Beauval Ltée (1923) controlée par le Séminaire de Québec					
Habitations Manrèse Ltée (1923)	Des Franciscains, Dolbeau, Désy, Jeanne d'Arc	Montcalm	62	237 150	250 000
Eug. Lemay Ltée (1923)	Monk	Montcalm	8	30 600	38 600
Propriétaires individuels		***Montcalm***		***191 450***	***292 400***
Habitations St-Malo Ltée (1921)	Côte Bell (SM)	Saint-Sauveur	4	15 300	11 600
Habitations St-François d'Assise Ltée (1922-1928) ; Joseph Verret	Lasarre (JC)	Limoilou	10	38 250	40 000
Habitations de Québec Ltée	Des Chênes, Des Pins (NM)	Limoilou	14	40 800	38 600
Habitations de la Canardière Ltée (1923) Jos. Verret *et al.*	La Capricieuse, Champfleury (SC)	Limoilou	38	145 350	133 000
Eug. Lemay Ltée (1923)	Ozanam (JC) ; Champfleury (SC) ; 8ième avenue	Limoilou	8 22 4	30 600 84 150 15 300	24 000 77 000 16 000
Habitations Royal-Roussillon (1922) Louis-Cyrius Jacques	St-Martial (JC)	Limoilou	2	7 650	7 000
Habitations Limoilou Ltée (1922)	Ozanam et St-Amadour (JC) ; Ozanam	Limoilou	43 12	164 475 45 900	131 500 36 000
Propriétaires individuels		***Limoilou***	***41***	***139 125***	***188 100***
Rapport de 1936 :		**% du total**			
Montcalm		39,1 %	140	522 525	647 600
Limoilou		54,2 %	194	711 600	691 200
Autres		6,7 %	24	91 800	181 600
Projets domiciliaires- compagnies		82,0 % prêts$	264	995 350	1 039 900
Projets individuels		***120,0 % prêts $***	***94***	***330 575***	***480 500***
Total des projets du relevé de 1936		**88,7 % prêts $**	**358**	**1 325 925**	**1 520 400**
Prêts à des compagnies (12)		81,6 % valeur	322	1 218 850	
Prêts à des individus		18,4 % valeur	82	275 400	
Total des prêts à l'origine		100 %	404	1 494 250	

Source : Les données proviennent de l'annexe au Rapport Morin de 1936 : A. Émile BEAUVAIS et Maurice BOULANGER (LaRue et Trudel), *Cité de Québec. Logements ouvriers. Rapport sur enquête et situation financière, 30 avril 1936*, 1936, 57p. ML : Montcalm Land ; TD-SQ : Terrasse Dandurand-Séminaire de Québec ; NM : Nor-Mount Realty ; SM : Parc Saint-Malo ; SC : Parc Saint-Charles ; JC : Parc Jacques-Cartier.

Instituée dans le cadre du programme fédéral, la législation provinciale d'avance aux municipalités pour la construction de logements ouvriers de 1919 et le règlement n° 12, adopté par la ville de Québec dans les jours qui suivent, en organise l'application[20]. La mesure consiste à accorder cette aide financière à des individus ou des compagnies sous la forme d'un prêt à 5 %, remboursable par versements sur 20 ans et représentant jusqu'à 85 % de la valeur totale de la construction et du terrain, établie à un maximum de 4 500 $, ce qui représente des prêts d'entre 3 200 à 3 900 $. La ville de Québec lance une opération d'appel d'offres auprès d'individus détenteurs de terrains à construire ou de compagnies immobilières, dont la plupart avaient été récemment formées soit par des entrepreneurs en construction, soit par des courtiers et investisseurs rattachés à des projets immobiliers en mal de mise en valeur de leurs terrains.

À l'intérieur du 1 000 000 $ initial et du demi-million supplémentaire, la ville répartit les 404 propositions retenues entre des projets de compagnies pour plus de 80 % et le reste à des projets individuels (voir tableau 15.5). Réalisée en 1922 et 1923 par un comité de trois échevins et un directeur municipal des logements, Adalbert Trudel, cette opération conduit à des constructions intensives, mais aussi à des changements nombreux dans les projets et éventuellement à des remplacements, à la reprise et location par la ville de plusieurs maisons de compagnies ou d'individus incapables de remplir leurs obligations financières, à des poursuites pour vices de construction suivies d'une enquête et finalement à un déficit cumulé de 826 800 $ qui ressort du bilan fait par les comptables Beauvais et Boulanger en 1936[21].

Il ressort de cette expérience que les bénéficiaires visés par le programme n'en retirent qu'une portion congrue : à peine 13 (18 %) sur les 72 emprunteurs individuels dont l'occupation est connue (sur 82) peuvent être qualifiés d'ouvriers, principalement dans les transports ferroviaires, 33 (46 %) de professionnels, fonctionnaires-cadres et hommes d'affaires (surtout dans Montcalm) et le reste des artisans, commis et petits commerçants[22]. Pas moins de 14 femmes figurent comme emprunteurs en titre. Reliées plus ou moins directement aux projets de promotions foncières issus de la vague spéculative des années 1910 et très proches des élus municipaux, les compagnies récipiendaires de la forte majorité des prêts s'incorporent en vue de bénéficier de ce programme et plusieurs s'écroulent rapidement peu de temps après la construction de maisons de qualité douteuse, obligeant l'administration municipale à récupérer et réparer les maisons, les louer ou les revendre, en plus de percevoir les versements annuels d'intérêt et de capital, de même que les taxes. L'incompétence et la négligence marquent l'administration municipale de ce programme complexe et expliquent les résultats désastreux observés en 1936 et l'absence de récidive avant la Deuxième Guerre mondiale.

Dès 1924, la fin du programme implique un retour au libre financement, annoncé par plusieurs des mêmes compagnies avec des modalités de paiement faciles, à faible comptant et versements mensuels proches du coût d'un loyer. Elle

concorde avec une nouvelle chute des permis résidentiels dans un marché devenu saturé, suivie d'une reprise importante à la fin de la décennie 1920. Malgré ses limites, une nouvelle image de la banlieue a pris forme avec ses rues aérées, des ensembles de maisons unifamiliales et de triplex et un milieu mieux planifié sous l'influence des cités-jardins qui remplace les petites maisons en bois sur des territoires à faibles services municipaux exposés aux fréquentes conflagrations du XIX^{e} siècle.

Naître à Québec dans une ville industrielle

Le rythme de croissance de la population de la ville dépend an grande partie des mouvements migratoires, mais aussi des couples en formation par le mariage et des familles par les naissances qui surviennent dans les années suivantes. À ce titre, les comportements démographiques de la population urbaine de Québec ne sont pas aussi différents de l'ensemble des Québécois que l'on aurait pu le croire. Les estimations des taux de natalité pour la ville et les quartiers de Québec du tableau 15.6 révèlent une remarquable persistance de taux élevés, surtout dans la population catholique francophone de la ville à environ 40 ‰ de 1871 à 1921. D'abord nettement plus faibles que les taux provinciaux pour les années 1870, les taux de la ville déclinent moins rapidement par la suite que ceux du Québec au point de se rejoindre et de se suivre de près pendant les années 1900-1940. Dans les années 1920, le taux de natalité de la ville surpasse même un taux provincial probablement sous-évalué et, de plus, fortement influencé par une population urbaine excédant les 50 % du total.

Les taux de natalité de la population catholique et française des quartiers résidentiels ouvriers en forte croissance demeurent très élevés à environ 50‰ et même plus, dans Saint-Roch et Saint-Sauveur au XIX^{e} siècle et dans Saint-Sauveur et Limoilou au XX^{e} siècle, pas très loin des taux ruraux québécois les plus élevés. Dans les quartiers d'occupation plus ancienne, les taux se situent en dessous de la moyenne de la ville (Saint-Jean-Baptiste) ou très en dessous (Champlain, Montcalm-Sillery et les Irlandais de Saint-Patrice) pour des territoires à population catholique vieillissante, plus instruite, mieux rémunérée et incluant de forts contingents de religieux et religieuses. Dans les années 1920 et 1930, en période de chute accélérée des taux pendant la Grande Dépression, les écarts entre les quartiers s'amenuisent alors qu'à peine 10 points pour mille séparent le quartier au taux le plus élevé (Saint-Sauveur à 28,3‰) de celui au plus faible (Montcalm-Sillery à 17,2‰). Les taux très élevés des francophones catholiques tranchent avec les taux très faibles chez les Irlandais catholiques de Saint-Patrice, affectés certainement par le vieillissement des membres de cette communauté, mais aussi par une intégration à la communauté francophone par inter-mariages et par le niveau de fréquentation de leurs paroisses. Les taux observés chez les protestants oscillent autour de 26‰ pendant toute la période, bien en deçà de ceux des francophones catholiques et en diminution importante dans les années 1930.

Tableau 15.6

Estimation des taux moyens annuels de natalité de la population de la ville de Québec par quartiers et religions catholiques et protestantes, en nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants par périodes décennales, 1871-1941

Quartiers-religions	**1871-81**	**1881-91**	**1891-1901**	**1901-11**	**1911-21**	**1921-31**	**1931-41**
Champlain	35,0	34,4	31,7	28,0	24,3	22,5	23,4
Saint-Jean-Baptiste	35,8	30,9	35,9	36,0	42,1	32,4	21,2
Montcalm-Sillery	31,3	27,9	22,7	19,0	28,8	23,6	17,2
Saint-Roch	50,8	55,4	49,1	43,2	36,4	29,7	23,1
Saint-Sauveur	49,8	55,3	54,1	48,9	58,2	49,3	28,3
Limoilou			15,9	39,3	50,8	36,5	26,2
Saint-Patrice (Irlandais)	23,8	19,7	21,8	23,0	26,9	20,8	17,5
Total des catholiques	**38,6**	**40,5**	**41,1**	**39,3**	**43,1**	**35,4**	**24,1**
Protestants	28,0	26,9	25,1	26,0	28,4	24,4	20,6
Total de la ville	**37,4**	**39,4**	**40,0**	**38,5**	**42,3**	**35,0**	**24,0**
Ville/ statist. vitales						***34,2***	***27,4***
Province de Québec	46,0	42,5	42,6	40,0	38,9	35,9	28,0

Sources : les mêmes que le tableau 15.1. Les taux de la province de Québec sont tirés de Jacques HENRIPIN et Yves PERON, « La transition démographique dans la Province de Québec », dans Hubert CHARBONNEAU, *La population du Québec : études rétrospectives*, Éditions du Boréal Express, 1973, p. 23-44, annexe statistique p. 43-44.

Les sources et remarques méthodologiques du tableau 15.2 s'appliquent dans ce cas aussi pour les estimations du nombre de naissances et de la population catholique par quartier et au total. Pour le numérateur, le nombre total décennal des naissances pour les périodes choisies (par exemple 1921 à 1930) a été divisé par dix et le diviseur provient de la moyenne simple du nombre d'habitants de la ville aux deux recensements à la limite de chaque période (par exemple 1921 et 1931). La valeur résultante pour 1000 personnes se situe donc vers le milieu de chaque décennie. Nous n'avons pas retenu les taux de natalité des rapports du Conseil d'hygiène en raison d'une sous-énumération importante et irrégulière. À des fins de comparaisons pour les décennies de 1921-1931 et 1931-1941 nous avons utilisé les taux des rapports du Conseil d'hygiène pour les années 1921-1925, dont la qualité s'améliore en fin de période, et ceux des « statistiques vitales » de Statistique Canada pour 1926 à 1940. Les taux de la province de Québec, tirés de Jacques Henripin et Yves Peron, sont vraisemblablement sous-estimés en raison des problèmes de rapports incomplets du Conseil provincial d'hygiène, surtout pour les décennies 1900 et 1910 sous-jacents aux données sur les naissances employées indirectement par Henripin et Peron d'après les annuaires du Québec

La similarité des taux de natalité de la ville et de la province cache-t-il des différences si l'on tient compte de la répartition des femmes par âge et état marital au moyen des taux de fécondité générale et légitime ? Une estimation des taux de fécondité générale (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans) pour Québec aux années de recensement de 1871 à 1941 corrige quelque peu le portrait livré par les taux de natalité et fait ressortir un écart entre les taux de la ville au XIX[e] siècle (environ 135‰ pour 1871, 1881 et 1901 et 160‰ pour 1891) et les taux provinciaux en baisse graduelle de 180‰ à 160‰ de 1871 à 1901[23]. Cet écart diminue toutefois substantiellement de 25 % en 1871 à 17,5 % en 1901 (avec une valeur exceptionnelle de moins de 2 % en 1891), chute encore à 9 % en 1921 et

se stabilise ensuite à 17 et 16 % en 1931 et 1941. Si le taux de fécondité générale peut être influencé par la présence élevée de femmes célibataires et de religieuses, le taux de fécondité légitime de Québec (naissances pour 1 000 femmes mariées de 15 à 49 ans,) d'abord inférieurs de 13 % aux taux provinciaux estimés (309 *vs* 355 ‰), outrepassent nettement ensuite aux années disponibles les valeurs du Québec par 22,4 % en 1891 (382 *vs* 312‰), 13,9 % en 1921 (322 *vs* 283 ‰) et 5,5 % en 1931 (237,5 *vs* 225 ‰). En période de fécondité élevée, les femmes mariées de la ville de Québec paraissent tout aussi prolifiques que leurs consœurs québécoises, mais de moins en moins lorsque la fécondité chute dans les années 1920 et 1930. Les explications de cette situation paradoxale pourraient résider dans une forte concentration catholique et francophone de la population de la ville, une origine rurale récente, un taux de mortalité infantile élevé incitant aux naissances de remplacement et un encadrement accru par le clergé local.

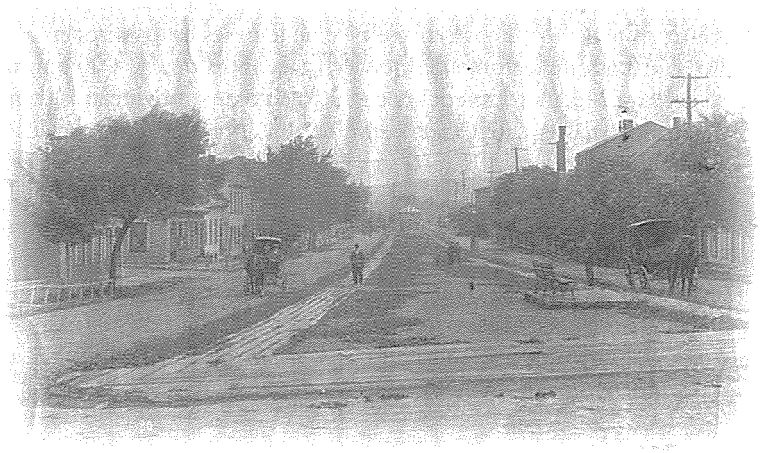
Mourir à Québec

La mort guette toujours les habitants de Québec, en grand nombre aux premiers âges de la vie et aussi plus tard sous l'action des épidémies, des conditions de vie malsaines, de l'ignorance des règles de l'hygiène et des limites des sciences médicales de l'époque. Si jusqu'au milieu de la décennie 1900, l'augmentation des naissances reste très faible et stable sur des plateaux persistants, elle démarre à partir de 1908 jusque vers la fin de la Première Guerre mondiale, l'inflation et la crise qui la suivent immédiatement (figure 15.4), reprend dans les années 1920 et chute profondément pendant la Grande Dépression, des mouvements comparables à ceux de l'ensemble du Québec.

Le nombre de décès s'accroît plus rapidement que les naissances dans le dernier tiers du XIX[e] siècle reflétant des taux de mortalité en ascension jusqu'au début du XX[e] siècle (tableau 15.7[24]) de 26,6 ‰ (1871-1881) à 32,6 ‰ (1891-1901) avant de se stabiliser, puis décliner rapidement dans les 3 décennies suivantes jusqu'à 11,2 ‰ dans les années 1930. Les taux élevés croissants des années 1870-1900 se distinguent de la tendance provinciale, alors en décroissance, et résultent d'un ensemble de facteurs soulevés notamment par l'inspecteur Joseph-A. Beaudry dans son Rapport de 1891 au président du Conseil d'hygiène de la Province de Québec[25].

Dans son inspection de la ville des 17 au 20 mai 1891, Beaudry a pu constater que l'absence d'enlèvement systématique des déchets et les déficiences du réseau d'égouts créent une situation sanitaire désastreuse tout particulièrement dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Elle pourrait expliquer leurs taux de mortalité nettement plus élevés, à des sommets dans la décennie de 1890 de près de 40 ‰ dans le premier cas et de 50 ‰ dans le second, que les quartiers plus favorisés de la Haute-Ville (tableau 15.7). Les déchets solides et liquides, provenant des égouts, des cours privées, des nombreuses fosses d'aisances fixes, des écuries des charretiers ou des entreprises et enfin des amoncellements de neige

Boulevard Langelier, années 1890.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec)



remisés pendant l'hiver avec les vidanges, se retrouvent sur des terrains privés inutilisés ou sur les berges de la Saint-Charles, le plus souvent dans Saint-Roch et Saint-Sauveur. Ces quartiers en plus de générer leurs propres déchets en abondance deviennent les réceptacles par gravité d'une grande partie de ceux de la Haute-Ville, aggravant encore leur situation sanitaire. Diphtérie, fièvre typhoïde et autres maladies contagieuses deviennent alors les agents de la mortalité excédentaire de ces parties de la ville et ne peuvent trouver une solution que par l'application de mesures d'hygiène publique rigoureuses dans les décennies suivantes.

Tableau 15.7

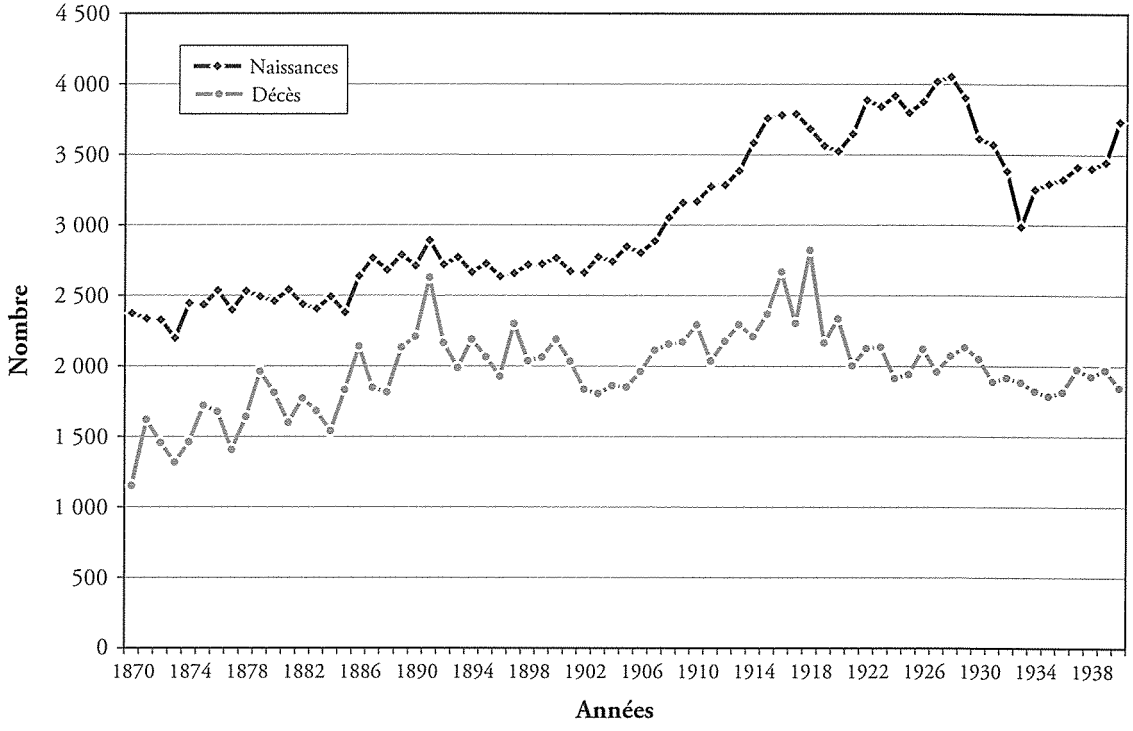
Estimation des taux moyens annuels de mortalité de la population de la ville de Québec par quartiers et religions catholiques et protestantes, pour 1 000 habitants, par périodes décennales, 1871-1941

Quartiers-religions	**1871-81**	**1881-91**	**1891-1901**	**1901-11**	**1911-21**	**1921-31**	**1931-41**
Champlain	19,5	20,7	21,9	18,5	14,8	14,4	14,9
Saint-Jean-Baptiste	23,5	20,7	22,7	20,4	21,6	13,3	9,5
Montcalm-Sillery	16,5	15,3	13,1	11,9	12,7	6,1	5,0
Saint-Roch	35,3	37,6	39,4	31,4	23,2	17,0	13,7
Saint-Sauveur	41,8	47,6	49,7	38,0	38,4	25,9	13,6
Limoilou			8,0	19,3	22,3	12,8	8,2
Saint-Patrice	20,1	21,6	25,9	24,2	25,0	20,8	17,2
Total des catholiques	**27,7**	**30,4**	**33,5**	**28,1**	**26,1**	**17,1**	**11,0**
Protestants	17,6	19,8	20,5	18,5	20,8	15,8	20,2
Total de la ville	**26,6**	**29,5**	**32,6**	**27,5**	**25,8**	**17,1**	**11,2**
Québec, stat. vitales						***16,3***	***13,7***
Province de Québec	**24,4**	**22,3**	**21,7**	**18,6**	**17,7**	**13,5**	**11,0**

Sources : Voir tableau 15.6. Plusieurs estimations ponctuelles privées à partir des registres paroissiaux rejoignent notre compilation : par exemple dans le Rapport Beaudry de 1891, p. 21 pour 1889 et 1890, L. CATELIER, *Rapport des opérations du Bureau d'hygiène de la Cité de Québec pour l'année 1892*, *RTCQ*, 1891-92, p. 12-14, les évaluations du docteur Émile Nadeau en 1915 et 1916.

Figure 15.4

Nombre de naissances et de décès de la ville de Québec, 1870-1940



Sources : d'après les recensements du Canada et une compilation des registres d'état civil des paroisses catholiques et protestantes (voir aussi note du tableau 15.2).

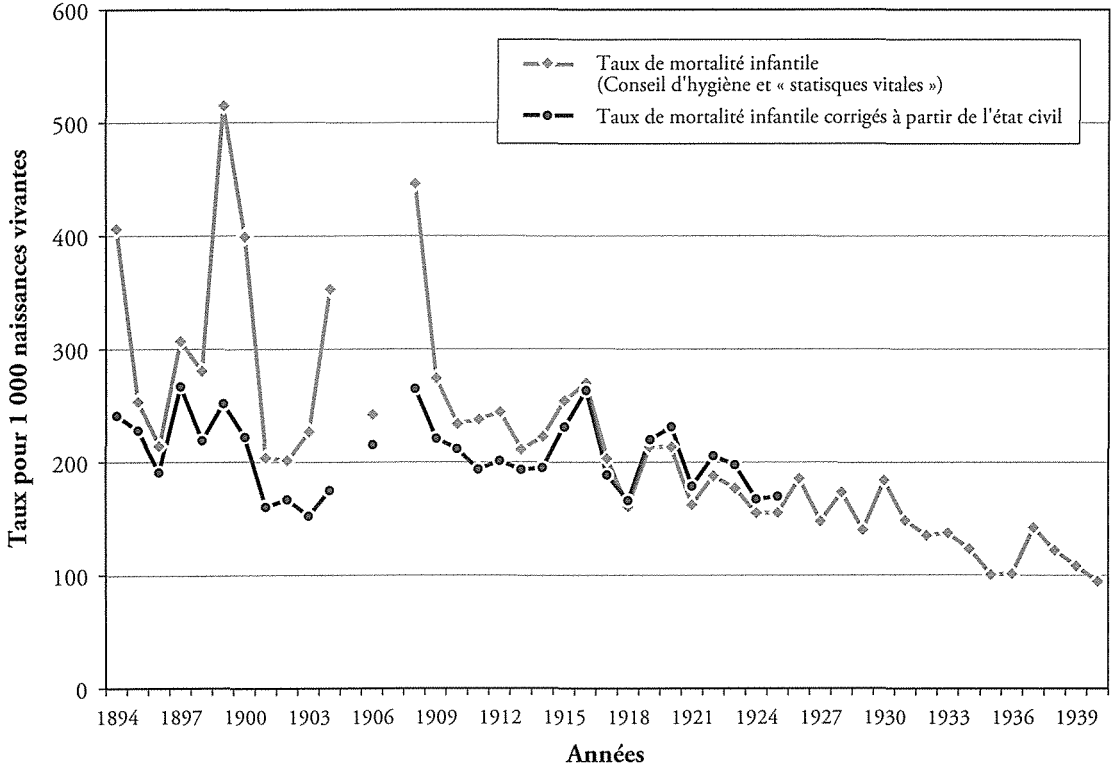
La réduction progressive des taux de mortalité se manifeste surtout dans les quartiers de la ville les plus touchées, Saint-Roch dans les années 1900 et 1910 et Saint-Sauveur plus lentement dans les décennies 1900 et 1920 et correspondent également à des changements majeurs des services de santé publique qui ramènent à des niveaux comparables les taux de la ville et de la province.

La mortalité urbaine excessive affecte plus fortement ses membres les plus vulnérables, les jeunes enfants, et les taux de mortalité infantile (0 à 1 an pour 1 000 naissances vivantes) en illustrent l'ampleur et l'évolution (figure 15.5[26]). La mortalité infantile représente en moyenne 42,3 % de tous les décès de 1894 à 1913, moins de 35 % au milieu des années 1920 et environ 23 % à la fin des années 1930, confirmant une réduction plus rapide des décès de 0 à 1 an que des plus âgés. Malgré les insuffisances des données du Conseil d'hygiène, les estimations des taux de mortalité infantile fournissent des approximations alarmantes pour les contemporains, au point où l'un d'entre eux, le docteur Émile Nadeau dans

« Promenade mélancolique à travers les cimetières de Québec » de 1915 et de 1916 fait à deux reprises sa propre tournée des paroisses de la ville pour réaliser des estimations de la mortalité générale et infantile de la ville, les comparer à d'autres villes nord-américaines et tenter des explications de leurs niveaux très élevés à Québec[27].

Figure 15.5

Estimation des taux de mortalité infantile pour la ville de Québec, d'après les rapports du Conseil d'hygiène, les « Statistiques vitales » et les registres d'état civil, nombre de décès de 0 à 1 an pour 1000 naissances vivantes, 1894 à 1940



Sources : Rapports du Conseil d'hygiène, 1894 à 1925, et Statistique Canada, Statistiques vitales, 1926-1940, pour les décès de 0 à 1 an (non disponibles pour 1905 et 1907) et pour le nombre de naissances vivantes; à des fins de comparaison, notre propre compilation d'après les registres d'état civil du nombre de naissances vivantes.

Le Dr Nadeau met l'accent sur la salubrité des maisons et des quartiers par l'enlèvement et l'élimination des déchets, sur l'augmentation des dépenses de la municipalité en santé publique, sur la promotion de l'allaitement maternel et le développement de la Goutte de Lait québécoise fondée en 1915 et sur le repérage et le contrôle de la tuberculose et des autres maladies contagieuses. Les milieux médicaux actifs dans l'hygiène publique développent une approche plus globale

qui mobilise tant les pouvoirs publics que les institutions de santé et d'assistance sociale pour améliorer l'environnement urbain, l'approvisionnement en lait sécuritaire et l'éducation des femmes sur les pratiques d'hygiène et de santé. Ces mesures réussiront graduellement à réduire la vulnérabilité des enfants aux épidémies et à diminuer la sur-mortalité infantile de plus de 200 ‰ naissances dans les années 1910 à 100‰ dans les années 1930.

Des institutions de santé pour Québec

Si les conditions de vie urbaine jouent sur la survie à la naissance et la vie durant, l'intervention du corps médical et des institutions hospitalières devient de plus en plus déterminante. L'Université Laval accueille dans ses rangs professoraux les meilleurs médecins de la ville et forme les générations de nouveaux médecins qui s'établissent en plus grand nombre dans les régions du Québec faisant chuter de 1 500 personnes par médecin en 1871 à environ 1 000 dans les années 1910 la densité médicale[28]. Le seuil provincial de 1910 est déjà atteint dans la ville de Québec en 1871 (983) et la situation continue de s'améliorer graduellement jusqu'à environ 700 personnes par médecin dans les années 1930 (tableau 15.8). La composition ethno-religieuse du corps médical de la ville s'aligne sur celle de la population desservie et devient, de plus en plus, de religion catholique (de 75 à 89 % de 1871 à 1901), d'origine française (70 % à 80 %), alors que des médecins d'origine irlandaise (6 % à 9 % des catholiques et 13 % à 30 % des non-catholiques) et anglo-écossaise (88 % à 70 % des non-catholiques) peuvent traiter la communauté anglophone tant catholique que protestante[29].

Tableau 15.8

Nombre de médecins-chirurgiens répartis par religions principales, et nombre de personnes de la ville de Québec par médecin, 1871-1941

Recensements	Nombre de médecins-chirurgiens	Catholiques	Protestants	Personnes par médecin
1871	64	48	16	983
1881	72	59	13	913
1891	90	75	15	731
1901	88	78	10	806
1911	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1921	128			760
1931	193			691
1941	220			704

Sources : Les données de 1871 à 1901 proviennent des recensements nominatifs du PHSVQ et le total de la population de notre tableau 15.1. Celles de 1921, 1931 et 1941 sont tirées des recensements imprimés pour les occupations et celles de 1911 n'ont pas été utilisées en raison d'une catégorie (« Professions médicales », incluant d'autres professionnels de la santé (total 168, dont 27 femmes), en plus probablement d'une centaine de médecins.

Pour l'essentiel, les médecins au service de la communauté anglophone se concentrent dans les quartiers de la Haute-Ville, alors qu'un nombre croissant de médecins francophones catholiques (32 % en 1871 et 49 % en 1901) résident et pratiquent dans les quartiers ouvriers de Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou. Les médecins de ces quartiers représentent 22 % en 1871, 39 % en 1901 et 37 % en 1931 de l'ensemble des médecins de la ville pour une population équivalent à 45 %, 55 % et 60 % respectivement du total de la ville[30]. Ce déséquilibre tient en grande partie à la forte concentration des institutions de santé à la Haute-Ville.

Dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, les institutions hospitalières héritées du régime français et propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec ou de celles de l'Hôpital général poursuivent leurs activités appuyées par un hôpital fédéral dédiés aux marins et à la population immigrante surtout anglophones, l'hôpital de la Marine, et par un hôpital privé au service des protestants pauvres de la ville, le Jeffery Hale[31]. La fin des grandes épidémies importées d'Europe et une faible croissance de la population de la ville limite la pression sur ces institutions qui répondent aux besoins essentiels, en complément des consultations des médecins de pratique privée. Intégré de très près à la faculté de médecine de l'Université Laval, l'Hôtel-Dieu consolide sa position de principal hôpital de la ville, offrant des soins spécialisés à court terme, mais refusant d'accueillir les malades contagieux et incurables traités normalement à l'hôpital de la Marine. Cet hôpital fédéral aurait été en mesure de recevoir plus de malades de la ville, mais des conflits sur la contribution municipale au financement des coûts d'hospitalisation, restreignent sa contribution à l'offre de services hospitaliers à Québec.

Après l'expérience mouvementée de la vaccination intensive à Québec lors de l'épidémie de variole d'origine montréalaise de l'automne 1885[32] et avec le début du courant hygiéniste qu'elle déclenche dans les années suivantes, la ville cherche à se doter d'un hôpital municipal et entreprend des négociations en 1890 avec le gouvernement fédéral pour acquérir l'hôpital de la Marine, dont ce dernier veut se départir. Leur échec sur des questions de transfert de propriété et de coût d'assurance débouche sur la vente en 1891 de l'édifice aux Sœurs de la Charité pour y établir l'hospice Saint-Charles et sur l'installation d'un hôpital civique très insuffisant d'une vingtaine de lits dans des locaux en mauvais état, sur la rue des Prairies près de la limite est de Saint-Roch (secteur du Palais)[33].



Hôtel-Dieu de Québec, pavillon d'Aiguillon. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

Indispensable aux activités de formation de la Faculté de médecine de l'Université Laval et seul hôpital universitaire à Québec jusqu'en 1927 (Saint-Sacrement), l'Hôtel-Dieu de Québec caresse depuis 1880 le projet d'un agrandissement majeur selon les plans de l'architecte Georges-Émile Tanguay, qui se réalise enfin de 1889 à 1893, sous le nom de pavillon d'Aiguillon, financé sans trop de mal par les opérations foncières des Augustines, notamment dans l'ouest du quartier Saint-Jean-Baptiste sur les propriétés rétrocédées par le gouvernement fédéral.

Tableau 15.9

Les hôpitaux et les principales institutions de santé de la ville de Québec et des environs : informations de base, affiliation religieuse et institutionnelle, personnel soignant, patients, lits et journées d'hospitalisation, moyenne annuelle des années 1915-1919 et 1924-1928

Institution [Année de fondation] (quartier de 1916 et adresse)	**Affiliation**	**Médecins nb/moy. annuel**	**Gardes-malades nb/moy. annuel**	**Patients admis nb/moy. annuel**	**Patients nb/moy. en fin d'année**	**Nombre moyen de lits**	**Nombre (000) de journées passées**
		1915-19/ 1924-28	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**
Hôtel-Dieu du Précieux-Sang [1639] (Champlain : Côte du Palais)	C : A	27 34	60R 75R-64L	3 176 4 206	117 158	229 243	59,4 74,5
Hôpital général [1693] (Saint-Sauveur : boul. Langelier)	C : A	2 n.d.	81R n.d.	54 66	219 226	253 193	89,3 81,1
Jeffery Hale's Hospital [1865] (Saint-Jean : St-Cyrille, 4)	P : FPr	3 10	31L 44L	941 1 310	274 67	260 136	80,6 26,6
Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur [1873] (Saint-Sauveur : St-Vallier, 1024)	C : A	7 n.d.	39R-19L n.d.	227 284	310 406	360 380	133,4 197,0
Hôpital Saint-François d'Assise [1914] (Limoilou : 1ère ave, 455)	C :SFA	12 28	25R-10L 37R-21L	569 1 072	20 53	73 83	13,1 20,2
Hôpital civique [1915] (Limoilou : Chemin de la Canardière)	VQ & SCQ	1 2	7R 11R-4L	174 350	10 20	44 50	2,4 8,0
Hôpital Sainte-Anne [1922] (Montcalm : Simard, 1 ou 3)	C : DEJ ?	- 1	- 4R	- 156	- 8	- 8	- 2,3
Hôpital de l'Enfant-Jésus [1923] (Limoilou : La Canardière, 395)	C : DEJ	- 25	- 25R-40L	- 1 033	- 120	- 131	- 63,2
Hôpital Saint-Luc [1909 ; 1924] (Champlain : Ste-Ursule, 32)	Cie privée	- 10	- 15L	- 748	- n.d.	- 41	- 8,7
Hôpital Sainte-Marie [1925] (Saint-Sauveur : St-Vallier, 1136)	? ?	- 12	- 12L	- 329	- 9	- 22	- n.d.
Hôpital du Saint-Sacrement [1927] (Montcalm : Ch. Ste-Foy, 444)	C : SCQ	- 21	- 19R-75L	- 2 435	- 153	- 251	- 49,3
Hôpital Saint-Michel Archange [1845] (Mastaï, Beauport)	C : SCQ	215 333		417 509	1 414 1 697	n.d.	n.d.
Sanatorium Mastaï [1900] (Mastaï)	C : SCQ	1 3	15R-9L 12R-8L	386 241	50 50	47 52	13,1 11,2
Sanatorium du Lac Édouard [1911] (Lac Édouard, Portneuf)	C : SCQ	1 n.d.	n.d. n.d.	n.d. n.d.	n.d. n.d.	48 90	3,4 n.d.
Dispensaire antituberculeux [1911] (ex. hôpital civique 1891-1915) (Champlain : Des Prairies, 14)	C : FPr	n.d. -	n.d. -	n.d. -	n.d. -	16 -	n.d. -
Hôpital Laval [1918] (Sainte-Foy : chemin Sainte-Foy)	C :SCQ & FPr	n.d. n.d.	n.d. n.d.	- n.d.	- n.d.	100 228	n.d. n.d.
Hôpital de la Miséricorde [1874] (Champlain : Couillard, 14)	C : BPQ	2 4	10R-6L 10R-6L	204 328	25 26	76 74	10,5 19,9

Institution [Année de fondation] (quartier de 1916 et adresse)	Affiliation	Médecins nb/moy. annuel	Gardes-malades nb/moy. annuel	Patients admis nb/moy. annuel	Patients nb/moy. en fin d'année	Nombre moyen de lits	Nombre (000) de journées passées
		1915-19/ 1924-28	1915-19/ 1924-28	1915-19/ 1924-28	1915-19/ 1924-28	1915-19/ 1924-28	1915-19/ 1924-28
Crèche Saint-Vincent de Paul [1901] (Montcalm : Chemin Ste-Foy, 680)	C : BPQ	1 4	12R-38L 22R-81L	232 394	165 300	184 335	62,1 122,3
Moyennes quinquennales 1915-19 1924-28		57 154	249R-113L 215R-370L	6 380 13 461	2 604 3 293	1 690 2 317	467,3 684,3

Clientèle : H : hommes ; F : femmes ; G : garçons ; Fi : filles

Affiliation : P : protestant ; C : catholique ; EA : Église d'Angleterre ; L : laïque ; A : Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus ; SCQ : Sœurs de la Charité de Québec ; BPQ : Bon Pasteur de Québec ; DEJ : Dominicaines de l'Enfant-Jésus ; SFA : Religieuses de Saint-François d'Assise ; FPr : fondation privée ; VQ : Ville de Québec.

n.d. : non disponible

Gardes-malades : R : religieuses et L : laïques :

Sources : BSQ, *Statistiques des établissements pénitentiaires et des institutions d'assistance*, 1915-1918 et *Statistiques des institutions d'assistance (asiles, hôpitaux, hospices, sanatoria, etc)*, 1919-1928. Ces données très substantielles couvrent la principale période d'expansion des institutions hospitalières et d'assistance de la ville. Certains rapports manquent pour certaines années, mais les moyennes calculées pour les deux périodes quinquennales de 1915-1919 et 1924-1928 portent sur les années disponibles et incluent une sélection des variables d'activités les plus significatives. Certaines des données sont reprises dans les annuaires du Québec à compter de 1915 et se poursuivent pour certaines institutions après 1928 (sanatorium et hôpitaux psychiatriques).

Ce nouvel édifice marque une profonde transition entre une institution dédiée au soulagement des malades pauvres entassés dans de grandes salles communes à des coûts moyens minimums et un hôpital moderne doté dorénavant de chambres individuelles bien éclairées, d'installations hygiéniques et sécuritaires, à jour et abondantes, d'un système de ventilation efficace, d'une salle d'opération dernier cri en amphithéâtre pour 75 personnes sous éclairage naturel avec salle de réveil et pharmacie adjacente et de secteurs permettant de classer les malades selon les spécialités concernées. L'hôpital s'ouvre aussi, en juin 1893, à toutes les classes de la société québécoise, y compris plus ouvertement aux plus aisées qui peuvent payer, et devient dorénavant plus un lieu de guérison que de mortalité, un lieu qui permet l'introduction en cascade des nouvelles pratiques issues des découvertes médicales les plus récentes[34]. Il augmente aussi sa capacité de 80 à environ 135 lits et continuera, par des réaménagements, d'ajouter des places pour s'approcher des 200 lits dans la décennie 1900. Sa clientèle, très majoritairement féminine, retrouve bientôt une position d'équilibre des sexes, dans la décennie 1910[35].

Pendant la même période, la communauté protestante de Québec, en particulier la famille Ross (James Gibb et Frank), soutient par des dons et du bénévolat l'hôpital destiné à ses pauvres, le Jeffery Hale. Elle avait permis son agrandissement de 1873 et facilité l'extension de ses services aux malades contagieux et fiévreux, aux enfants, à quelques patients payants, puis finalement aux marins malades, par entente avec le gouvernement fédéral suite à la vente de l'hôpital de

la Marine en 1891[36]. Le règlement de la succession de James Gibb Ross, décédé en 1888, confirme une donation importante (142 000 $) à laquelle s'ajoute celle de 25 000 $ de William Price, qui permettent la relocalisation de l'hôpital de 1894 à 1901 sur la rue Saint-Cyrille dans deux pavillons séparés, avec des services modernes plus étendus, en particulier chirurgicaux, et une expansion des chambres payantes.

D'autres donations très importantes et des campagnes de levée de fonds permettent d'ajouter une maternité en 1906 (MacKenzie Memorial Building), un pavillon antituberculeux (James Douglas Tuberculosis Ward) en 1918 et une école infirmière en 1932, constituant ainsi une complexe hospitalier au service d'une communauté protestante en décroissance prononcée. Cette réalité remet en question progressivement la vocation strictement protestante de l'hôpital, situé dans des quartiers (Saint-Jean-Baptiste et Montcalm) très majoritairement catholiques. Ainsi, l'admission de catholiques payants notamment anglophones se produit dès les années 1900, en particulier au bloc chirurgical et en obstétrique, l'engagement occasionnel de personnel non protestant et l'admission d'anglophones tuberculeux dans les années 1910, transformant progressivement, non sans résistance, une institution protestante en un hôpital pour les anglophones de Québec et de la région[37].

À côté de ces deux derniers hôpitaux à vocation généraliste et de l'hôpital de la Marine, se développent des institutions ciblant des clientèles particulières et démunies, dont certaines offrent des services médicaux substantiels couplés à des services sociaux. Ainsi, les Augustines de l'Hôpital général continuent de prendre en charge l'hospitalisation des vieillards et des malades chroniques et se voient confier dans le nouvel hôpital (Hôtel-Dieu) du Sacré-Cœur établi dans Saint-Sauveur en 1873 le soin des épileptiques, puis de 1877 à 1901 la garde des orphelins nés à l'hôpital de la Miséricorde. D'ailleurs, les deux groupes d'Augustines de Québec (de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général) essaimeront dans l'est du Québec pour diriger des institutions hospitalières et d'assistance à Lévis en 1892 et Gaspé en 1926 pour les premières, à Chicoutimi en 1884 et Roberval en 1918 pour les secondes[38].



Hôpital Jeffery Hale. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

Les soins médicaux et l'assistance aux filles-mères de la ville, de la région et même de tout l'Est du Québec étaient assurés d'abord par l'hospice Saint-Joseph de la maternité de Québec (1852-1876) sous la direction de laïques (Marie Métivier et d'autres) et, faute de places suffisantes et en relève de sa fondatrice vieillissante, par l'hôpital de la Miséricorde fondé en 1874 par les religieuses du Bon-Pasteur déjà active dans l'assistance aux jeunes filles en difficulté[39]. En vertu d'une entente avec l'Université Laval, des étudiants en obstétriques sous la supervision de leurs professeurs assurent les services médicaux aux 100 à 150 jeunes pensionnaires qui annuellement contribuent ainsi à leur formation et profitent de l'encadrement continu d'un interne et de gardes-malades laïques. Leurs enfants se retrouvent dans les crèches, d'abord à la crèche d'Youville de Montréal, puis à

l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec et à compter de 1901 à la crèche Saint-Vincent de Paul, installée par les Sœurs du Bon-Pasteur sur le chemin Sainte-Foy et près duquel sera déménagé l'hôpital de la Miséricorde en 1929.

Surtout originaires des régions rurales ou récemment arrivées en ville comme domestiques, les patientes généralement au tournant de la vingtaine séjournaient quelques mois à l'hôpital, puis retournaient dans leur famille ou fournissaient à partir des années 1920 des services à la crèche pour acquitter le coût de la pension. Pour leur part, les religieuses et les aumôniers prenaient en charge le redressement (rééducation) moral des patientes avec tout l'arsenal culpabilisant de l'époque et un succès relatif, puisqu'à la fin du XIX[e] siècle, plus de 20 % d'entre elles récidivent. À compter des années 1920, les hôpitaux généralistes (dont le Jeffery Hale) ou des établissements privés vont commencer à ajouter des services de maternité fournissant une alternative laïque à l'encadrement serré des religieuses.

À Beauport, tout près de la limite est de la ville, l'Asile des aliénés de Québec, propriété des médecins Jean-Étienne Landry et François-Elzéar Roy depuis le milieu des années 1860, accueillaient dans le dernier tiers du XIX[e] siècle un bon millier de patients psychiatriques provenant le moitié nord et est du Québec dont l'entretien était subventionné par le gouvernement provincial et supervisé par ses inspecteurs médicaux. Ce statut privé subventionné mettait en jeu le contrôle sur la classification des malades à l'origine du nombre de patients, sur la base desquels étaient établies les subventions.

Les efforts des autorités gouvernementales pour réduire les coûts par une surveillance médicale serrée se heurtaient à une forte résistance des propriétaires des asiles, aussi bien les médecins propriétaires de Beauport que les religieuses de Saint-Jean de Dieu à Montréal et ont provoqué des conflits politiques très vifs, en particulier lors des renouvellements de contrat de l'Asile de Québec en 1883 et en 1893[40]. Ces débats se concentrent autour d'une législation provinciale de 1885 très contestée, d'une commission d'enquête de 1887 très divisée et de la fin du contrat des propriétaires de l'Asile en 1893. Cette conjoncture débouche sur l'acquisition de l'Asile par les Sœurs de la Charité de Québec pour 425 000 $ et un financement gouvernemental à 100 $ par patient et par année, très en dessous de la moyenne de 132 $ versée aux anciens propriétaires.

Les religieuses avaient acquis de l'expérience dans la gestion d'institutions médicales et d'assistance auprès des jeunes filles délinquantes et des filles-mères à Québec et même des déficients mentaux à Saint-Ferdinand-d'Halifax depuis 1873, de sorte que malgré la grande taille de l'Asile des aliénés de Québec, elles en prennent la charge grâce à un personnel religieux dévoué et moins coûteux. Avec les coudées franches, elles peuvent améliorer les installations de l'Asile, qui remontaient à une vingtaine d'années lors de la reconstruction après l'incendie de 1875, en particulier en assurant un approvisionnement en eau potable, des escaliers de secours et la production d'électricité pour l'éclairage. Elles obtiennent de l'archevêché un

statut paroissial autonome en 1896 et du gouvernement provincial, l'année suivante, un statut municipal qui les met à l'abri de la taxation et qui leur permet de gérer globalement un vaste territoire et de se doter des services nécessaires, sans avoir à négocier pour les obtenir des autorités municipales de Beauport ou de Québec.

Plus grande institution hospitalière de la région avec sa centaine de religieuses et ses 1 300 à 1 400 patients dans les années 1910, en hausse à plus de 3 000 à la fin des années 1930, l'Asile des aliénés de Québec devient un pôle de développement des services de santé dans cette partie des environs de Québec. Lorsque l'occasion se présente d'en ajouter de nouveaux, les religieuses disposent d'un patrimoine foncier qu'elles agrandissent aussi par des acquisitions et qui leur permet en 1900, avec l'achat du sénateur Louis-Philippe Landry de la villa Mastaï (l'ancienne Glenalla du fondateur de l'asile James Douglas), d'y organiser un sanatorium pour les patients privés, les alcooliques et les toxicomanes, en plus d'y accueillir également des malades mentaux. De même, lorsque la ville de Québec désire relocaliser son petit hôpital civique de la rue des Prairies pour les malades contagieux, elle choisit en 1913 un terrain appartenant aux religieuses de l'Asile, l'annexe à la ville en échange du rattachement de terrains de la villa Mastaï à la municipalité de l'Asile, et obtient les services des religieuses, à 125 $ par an chacune, pour l'Hôpital civique qu'elle construit et ouvre en 1915 aux malades atteints des épidémies courantes (scarlatine, varicelle, rougeole et diphtérie) et des plus exceptionnelles, telle la grippe espagnole de 1918[41].



Hôpital civique, rue de la Canardière.
(Photo : Thaddée Lebel, Archives de la ville de Québec, nº 17720)

La croissance des clientèles de l'Asile oblige à des agrandissements fréquents et à l'ajout de nouveaux pavillons répondant à des besoins spécifiques. L'expansion considérable de l'asile Saint-Michel Archange (désigné ainsi en 1912 et devenu l'Hôpital en 1914) s'accompagne de liens grandissants avec l'Université Laval. Ils se manifestent, au tournant du siècle, par des cours cliniques de psychiatrie du surintendant médical, le Dr Arthur Vallée. Par la suite, une entente, conclue en 1923 et confirmée par un contrat avec le gouvernement provincial, confie à l'Université le mandat de désigner des médecins à temps plein dans un centre de formation important en psychiatrie, avec l'arrivée dans les années suivantes de plusieurs spécialistes français, l'envoi en formation aux États-Unis ou en France de jeunes médecins et l'organisation d'un bureau médical sous l'égide de la Faculté de médecine.

Ce renouveau complet du corps médical et sa mise à jour scientifique s'accompagne d'une affiliation en 1924 de l'École d'infirmières active depuis 1915, de la construction de 1924 à 1926 de la clinique Roy-Rousseau (du nom du recteur et doyen de la Faculté de médecine) pour délester l'hôpital du dépistage des maladies mentales et de leur traitement en cure libre et de courte durée, de celle de 1926 à 1928 de l'école La Jemmerais pour l'enseignement aux jeunes déficients et de celle de 1930 à 1931 du pavillon Dufrost pour les aliénés les plus âgés. Ces trois dernières institutions pourront accueillir d'ailleurs les aliénés déplacés en 1939 par

l'incendie de l'édifice principal. Ce complexe hospitalier d'envergure provinciale demeure largement autosuffisant avec sa ferme et ses ateliers. La production artisanale de ses patients fait certes partie de leur rééducation, mais sa vente sur le marché local suscite l'opposition d'entreprises privées, inquiètes d'une concurrence qu'elles estiment déloyale[42].

Toutefois les maladies typiques d'un milieu urbain en dégradation économique, environnementale et sanitaire deviennent plus fréquentes et, sous la lorgnette des médecins hygiénistes, contribuent à expliquer le maintien observé d'une mortalité générale et infantile élevée pour la ville jusque dans les premières décennies du XX^{e} siècle. Créée en 1909 et faisant rapport à la fin de 1910, la commission royale d'enquête sur la tuberculose fait prendre conscience de l'importance, de la gravité à l'échelle provinciale de cette maladie contagieuse encore méconnue et de ses causes : « la contagion dans les familles, dans la vie collective à l'école, pensionnats, bureaux, ateliers ; la préparation de l'organisme à l'infection par l'air vicié dans tous les milieux, par l'habitation insalubre, par l'alcoolisme, par le travail prématuré chez l'enfant et excessif chez les adultes dans certaines industries, par les métiers à poussière[43] ».

Si, pour la commission, la lutte à cette infection passe par l'éducation, l'obligation de déclaration de la maladie et de désinfection des habitations des tuberculeux, l'inspection médicale des écoles et établissements industriels, la condamnation des habitations insalubres et le combat contre l'alcoolisme, elle considère de première importance l'établissement de dispensaires anti-tuberculeux permettant le traitement et l'isolement des malades. Un membre de la commission, le professeur Arthur Rousseau de la Faculté de médecine de l'Université Laval, réunit au tournant de 1912 tout le gratin de l'élite politique, religieuse, professionnelle et économique de Québec dans une « société de patronage de l'hôpital des tuberculeux de Québec », visite avec l'industriel Georges-Élie Amyot des hôpitaux américains les plus modernes, puis sollicite des contributions de 1912 à 1914, après qu'Amyot ait lui-même promis 10 000 $[44]. La campagne de souscription piétine avec les difficultés économiques et le début de la guerre, mais l'appui de l'archevêché permet de choisir et d'acquérir pour 8 000 $ un site sur le plateau de Sainte-Foy avec vue imprenable sur les Laurentides et de l'air pur à souhait comme prescrit par la commission.



Hôpital Laval, Sainte-Foy, vue aérienne, en 1936. (Archives de la ville de Québec, n° 23324, Photo W.B. Edwards Inc.)

En attendant la construction de l'hôpital de 1916 à 1918 et grâce à une subvention gouvernementale, la société utilise temporairement les locaux de l'ancien Hôpital civique de la ville libéré en 1915 par son déménagement à Beauport. Une entente avec l'Université Laval assure les services médicaux et chirurgicaux nécessaires gratuitement et l'enseignement clinique en phtisiologie à ses étudiants, alors que les Sœurs de la Charité de Québec assument l'entretien et les soins aux malades. Devenu l'hôpital Laval en 1920, l'institution reste privée et administrée par un bureau de direction présidé par Louis-Alexandre Taschereau de 1916 à 1946 et sous la surintendance de médecins (Arthur Rousseau de 1915 à 1934) avec une

direction médicale, jusqu'à son acquisition en 1946 par les religieuses. L'arrivée de cet hôpital et de ses malades à Sainte-Foy et sa croissance rapide ne sont pas sans inquiéter ses voisins ruraux mal informés des risques de propagation de la tuberculose, frustrés aussi par l'acquisition d'une grande ferme voisine pour ses besoins alimentaires et faiblement imposée. Dans les années 1920, les médecins de l'hôpital Laval et les Sœurs de la Charité de Québec seront impliquées également dans l'autre institution anti-tuberculeuse de la région, le Sanatorium du lac Édouard sur les hauteurs de Portneuf[45].

Les hôpitaux établis à Québec pour des clientèles particulières (aliénés, contagieux, filles-mères et tuberculeux) desservent une clientèle régionale, voire provinciale, mais ne viennent pas réduire les besoins de services médicaux généraux à Québec, surtout avec un retour à la croissance de la population urbaine dans les années 1900. L'augmentation du nombre de médecins et de la fréquentation des hôpitaux crée une pression sur les institutions existantes pour augmenter leurs services et l'Hôtel-Dieu, seul hôpital universitaire de la ville, ne pouvait combler tous ces besoins en raison de sa capacité limitée en lits et de la composition de son corps médical, réservée aux seuls professeurs de l'Université. Ainsi, nombre de médecins spécialistes de pratique privée ne pouvaient traiter et opérer leurs patients en milieu hospitalier et certains décident de fonder des hôpitaux pour ce faire[46]. Des chirurgiens, les frères Albert et Achille Paquet, fondent, en 1909, l'hôpital Saint-Luc, rapidement insuffisant, puis s'associent avec un autre chirurgien, Albert Marois, un spécialiste de médecine interne, J.-Émile Fortier, et un radiologue, Théophile Robitaille, dans le projet d'un hôpital dans Limoilou avec l'appui de l'archevêché et la participation des religieuses de Saint-François-d'Assise. En effet, l'épiscopat souhaitait voir se développer des services d'obstétrique autres que pour les filles-mères et s'établir une école d'infirmières. La rencontre de ces forces permet de desservir un quartier de la ville en forte expansion et les municipalités rurales voisines.



Hôpital Saint-François d'Assise, 1re avenue. (Archives de la ville de Québec, nº 17743, Photo Thaddée Lebel)

Conjointement avec les efforts de réduction de la mortalité infantile à l'instigation du mouvement hygiéniste, plusieurs facteurs expliquent la croissance importante des institutions hospitalières dans les années 1910 et 1920, tout particulièrement la prise en charge graduelle des accidents de travail par les entreprises, les assureurs et le gouvernement par la loi de 1909 et surtout la Commission des accidents de travail créée en 1928. En réponse à des demandes d'aide d'institutions hospitalières déficitaires et des faiblesses des contributions municipales, la loi provinciale de l'assistance publique de 1921 ouvre un ère d'intervention étatique substantielle dans les hôpitaux et les institutions d'assistance par une participation au financement de services médicaux et sociaux aux indigents, qui s'ajoute à celle versée par les municipalités provenant d'une taxe spéciale dite « sou du pauvre ».

Cette mesure provoque une vive opposition de l'épiscopat, de plusieurs institutions religieuses et des milieux conservateurs, moins sur le principe de l'aide

financière que sur les normes et contraintes qu'elle impose en contrepartie des subventions. Si l'Hôtel-Dieu s'inscrit dans ce courant de résistance et refuse la reconnaissance d'assistance publique (jusqu'en 1949) se coupant d'une aide gouvernementale pour sa clientèle pauvre, pourtant au cœur de sa mission traditionnelle, le Jeffery Hale l'accepte avec réticence, malgré ses insuffisances, alors que les autres institutions hospitalières de la région en bénéficient, y compris l'hôpital Saint-François d'Assise et l'hôpital Laval, lequel reçoit d'ailleurs des subventions spéciales importantes[47]. Cet appui public consolide les institutions hospitalières existantes et favorise surtout l'implantation de nouvelles dans les années 1920.

Dans la lutte à la mortalité infantile, les intervenants sont nombreux, certains militent pour l'éducation des jeunes mères, un approvisionnement en lait sécuritaire et des dispensaires de quartier dans l'Association de la Goutte de lait fondée en 1915 par des « dames charitables et médecins pédiatres »[48], certains veulent offrir des services hospitaliers spécifiques aux enfants à la manière de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. L'une des fondatrices de l'institution montréalaise et la première femme médecin francophone du Québec, la docteure Irma LeVasseur, convainc des médecins québécois, dont le premier pédiatre de Québec, le Dr René Fortier, de créer un hôpital pour lutter contre la mortalité infantile et pour soigner les enfants pauvres[49]. La Dre LeVasseur et ses partenaires installent au début de 1923 un premier dispensaire dans la maison Shehyn, dont elle vient de faire l'acquisition, située sur la Grande Allée à deux pas du Parlement et de la porte Saint-Louis. Le dispensaire connaît rapidement un tel succès auprès des enfants pauvres qu'il suscite des remous dans son environnement social, mais ne manque pas des appuis nécessaires à la poursuite de ses activités.

Dédié à l'Enfant-Jésus, le dispensaire accueille des sœurs Dominicaines pour en assurer la régie interne et le fonctionnement, mais doit quitter la maison Shehyn après un conflit d'organisation avec la Dre LeVasseur, ce qui l'oblige à errer quelques années avec sa jeune clientèle, dans Saint-Sauveur au-dessus d'un concessionnaire d'automobiles, puis dans une petite maison à proximité du cimetière Saint-Charles, avant de trouver en 1927 le site idéal dans l'ancien juvénat des Frères des Écoles chrétiennes sur le chemin de la Canardière dans la partie est de Limoilou (Saint-Pascal). Ce déplacement permet de doubler la capacité à 125 lits, d'élargir le spectre des spécialités et des clientèles desservies (les adultes) et de s'agrandir au début des années 1930 jusqu'à 350 lits, une confirmation concrète de sa marche vers un statut d'hôpital général.

À l'extrémité ouest de la Haute-Ville, le curé de la nouvelle paroisse Saint-Sacrement souhaitait obtenir un hôpital pour sa paroisse et réussit à intéresser au projet, en 1922, le Dr Arthur Rousseau de l'Université Laval et à obtenir des appuis gouvernementaux et religieux, notamment l'engagement des Augustines de l'Hôtel-Dieu, lui-même alors en forte expansion. L'Hôtel-Dieu du Saint-Sacrement construit de 1924 à 1927 prend une telle ampleur que les Augustines effrayées par

le fardeau financier supplémentaire et la perspective d'un personnel infirmier très majoritairement laïc (voir tableau 15.9 plus haut) se retirent et seront remplacées, en juin 1927, par les Sœurs de la Charité de Québec, quelques mois avant l'ouverture de ce qui est devenu l'Hôpital du Saint-Sacrement[50].

Situé en surplomb du quartier Saint-Sauveur, le nouvel hôpital très moderne à vocation générale ouvre ses portes, en grand nombre, aux patients de l'assistance publique et comprend une école d'infirmières dès 1928 affiliée à l'Université Laval. Propriété laïque à l'origine, l'hôpital est vendu aux religieuses en 1936, qui en assument alors la gestion interne complète avec la participation d'un bureau médical, et connaissait déjà une croissance remarquable dans un contexte expansionniste de l'offre de soins hospitaliers à Québec. Une compilation sommaire comparative (tableau 15.9) de quelques données disponibles sur les institutions hospitalières pour les périodes quinquennales de 1915-1919 et 1924-1928 illustre cette étape d'une croissance spectaculaire qui fait passer sur 10 ans le nombre moyen de médecins de 57 à 154, fait augmenter le nombre d'infirmières de 60 %, en particulier les laïques qui passent d'un peu moins du tiers du total à près des deux tiers à la fin des années 1920, fait plus que doubler les patients admis, croître de 26 % les patients en fin d'année, de 37 % le nombre de lits et de 46 % le nombre de jours passés à l'hôpital.

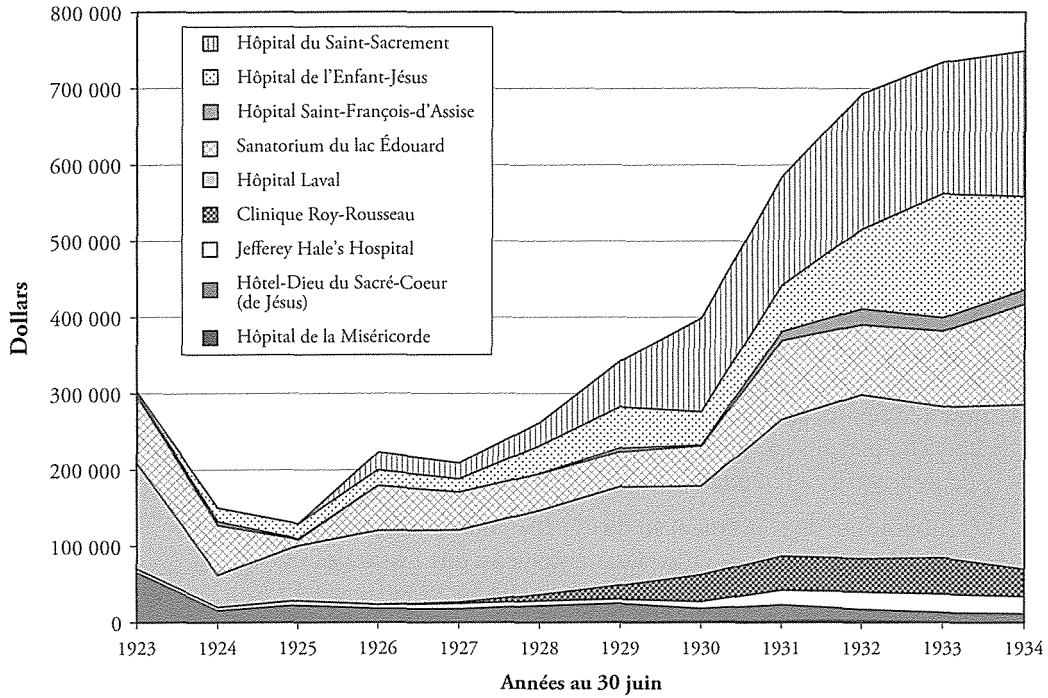
Les subventions du gouvernement du Québec pour les soins aux indigents et pour les nouvelles constructions et les agrandissements aux institutions hospitalières contribuent fortement à cette croissance de 1922 à 1934 (figure 15.6[51]). Les Sanatoriums (Hôpital Laval et Sanatorium du lac Édouard) en sont les premiers grands bénéficiaires et obtiennent la moitié du total des fonds pendant cette période, dont le tiers au premier. L'essentiel du reste contribue au développement des nouveaux hôpitaux, faiblement à Saint-François d'Assise et, pour un tiers du total, à l'Enfant-Jésus et à Saint-Sacrement. L'effet de levier de ces subventions stimule les investissements et les contributions des autres intervenants municipaux et privés, mais se répercute différemment selon le contexte de financement des diverses institutions hospitalières. Ainsi, dans les années 1920, les institutions non participantes, comme l'Hôtel-Dieu, maintiennent une prépondérance nette des revenus des patients payants et de l'autofinancement, tout comme plusieurs reconnues par l'Assistance publique mais qui accueillent peu de patients indigents, tel Saint-François d'Assise, alors que d'autres substituent nettement le financement gouvernemental à celui des patients et des contributeurs privés, tels l'hôpital Laval, ou plus modérément l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement[52].



Hôpital du Très-Saint-Sacrement, 1928. (Archives de la ville de Québec, n° 17684, Photo Thaddée Lebel)

Figure 15.6

Subventions de l'Assistance publique aux institutions hospitalières de la ville et de la région de Québec, au 30 juin 1922-1923 à 1933-1934

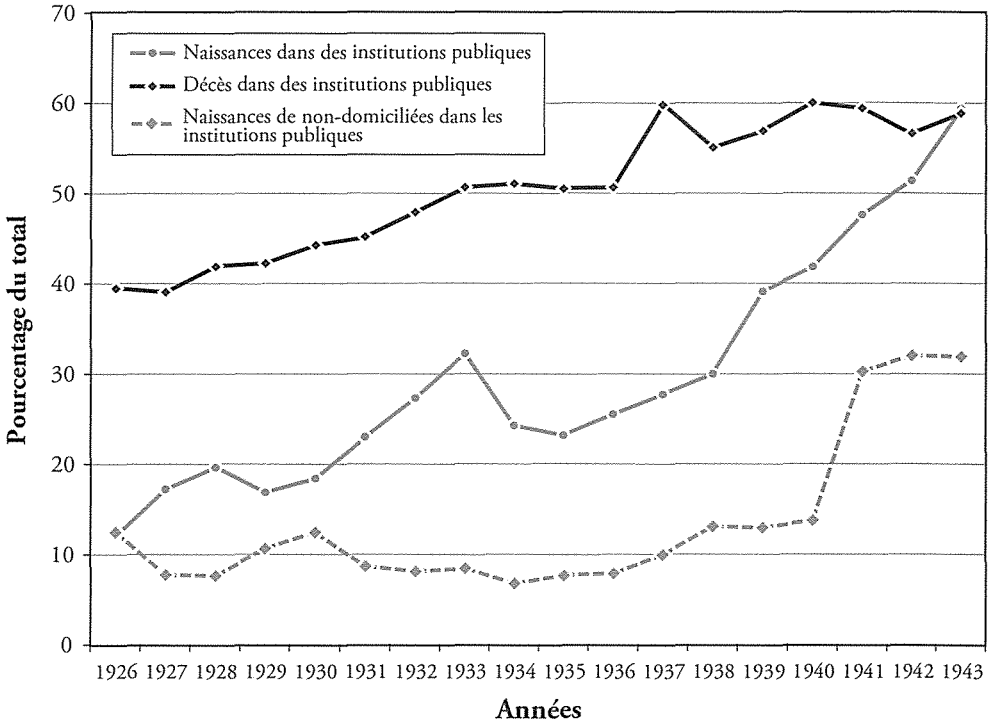


Source : compilation d'après les Rapports annuels du Directeur de l'Assistance publique des années 1922-1923 à 1933-1934, annexés aux Rapports annuels du Secrétaire et registraire de la Province de Québec.

Les effets du développement considérable des services hospitaliers, tant en quantité qu'en qualité et diversité, explique en très grande partie la réduction de la mortalité, tout particulièrement infantile. Les naissances à l'hôpital connaissent une croissance très importante à la lumière de l'ouverture et de la fréquentation des maternités en milieu hospitalier; comme l'illustre la figure 15.7, la proportion des naissances dans les institutions passe de 12 % à près de 40 % en 1939, puis à près de 60 % en 1943, sans que l'on puisse constater une augmentation importante des naissances de non-domiciliées à Québec avant la Deuxième Guerre mondiale. Moins spectaculaire, mais tout de même significative, la proportion des décès à l'hôpital s'accroît de près de 40 % à près de 60 % à la fin des années 1930. Grâce en grande partie à l'Assistance publique, l'hôpital devient un lieu accessible aux patients peu fortunés, mais aussi à ceux qui peuvent payer pour des services médicaux spécialisés auxquels les médecins de pratique privée font appel, de façon de plus en plus systématique, pour le diagnostic et le traitement de toutes les maladies.

Figure 15.7

Naissances et décès dans les institutions publiques de Québec, en pourcentage du total, 1926-1943



Source : calculé d'après les données tirées des Statistiques vitales du BFS de 1926 à 1943.

L'assistance sociale

Vivre en ville, c'est donc survivre, mais aussi assurer une qualité de vie et une sécurité sociale et économique à tous et à toutes. La faiblesse à Québec du soutien familial et communautaire typiquement rural rend nécessaire des interventions institutionnelles pour pallier les contrecoups sociaux des difficultés économiques, du chômage, des conflagrations et des rigueurs de l'hiver, des épidémies et des maladies, de l'insalubrité, des désordres sociaux et familiaux, à la source de la pauvreté et de la misère. Bien au-delà de la charité individuelle et directe, s'organisent des associations patronnées par les Églises catholiques et protestantes ou par les municipalités, se donnant comme mission de soulager la misère d'un segment de la population de leur communauté en recueillant des dons privés, en favorisant les actions bénévoles, en créant, en gérant et en finançant des institutions spécialisées. L'État provincial s'inscrit d'abord en soutien ponctuel à ces initiatives, plus intensif pour les asiles d'aliénés (hôpital Saint-Michel-Archange) ou pour le soutien des autorités municipales débordées en période de crise (lors des épidémies ou conflagrations), plus directement ensuite par des organismes régulateurs et scientifiques (le Conseil d'hygiène par exemple) et finalement par une implication financière et réglementaire plus lourdes auprès des hôpitaux et des institutions de bienfaisance (Assistance publique). Généralisé pendant la Grande Dépression des années 1930, ce soutien fait partie de la marche graduelle vers l'État-providence qui s'amorce.

De 1867 à 1939, le cadre institutionnel d'assistance aux indigents se consolide et se concentre entre les mains des communautés religieuses catholiques qui desservent une population devenue très majoritairement catholique francophone (voir tableau 15.10). Ainsi, les principales institutions protestantes, nées dans la période précédente, pour le service des enfants orphelins ou abandonnés, de l'immigration et des épidémies (Female Orphan Asylum et Male Orphan Asylum), des jeunes filles sans soutien et des vieillards pauvres et infirmes (Finlay Asylum et Ladies Protestant Home), patronnées par l'Église anglicane et appuyées financièrement et dirigées par des laïcs et laïques fortunés, poursuivent leurs activités à la Haute-Ville dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Elles subissent une forte décroissance à la mesure du poids démographique de leurs coreligionnaires et de leur position socio-économique favorisée.

Du côté catholique irlandais, la St. Brigid's ou Ste-Bridget's Home (Asile Ste-Brigitte) située sur la Grande Allée aux limites de Saint-Jean-Baptiste et lié à la paroisse Saint-Patrice relocalisée aussi pas très loin, continue à prendre en charge les vieillards, les infirmes, les incurables et les orphelins de deux sexes. Toutefois, son comité directeur doit composer avec les faibles ressources humaines anglophones pour s'occuper de ses pensionnaires et accepter, après bien des tergiversations entre 1858 et 1877, les services des Sœurs de la Charité de Québec, jusqu'à leur remplacement, en 1936, par des religieuses anglophones de la même communauté provenant d'Halifax. La vocation de la maison inclut de l'enseigne-

Tableau 15.10

Les principales institutions d'assistance de la ville de Québec et des environs : informations de base, affiliation religieuse et institutionnelle, personnel soignant, bénéficiaires, lits et journées de résidence, moyenne annuelle des années 1915-19 et 1924-1928

Institution [Année de fondation] Clientèle (H-F-G-Fi) (quartier de 1916 et adresse)	**Affiliation**	**Personnel supérieur nb/moy. annuel**	**Personnel inférieur nb/moy annuel**	**Bénéficiaires admis nb/moy. annuel**	**Bénéficiaires nb/moy. en fin d'année**	**Nombre moyen de lits**	**Nombre (000) de journées passées**
		1915-19/ 1924-28	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**	**1915-19/ 1924-28**
Female Orphan's Asylum [1828] F-Fi (Saint-Jean : Grande Allée, 235)	P : EA.-L	2 3	2 2	5 2	14 46	19 7	n.d. 0,4
Male Orphan's Asylum [1832] G (Saint-Jean : Chemin Ste-Foy, 34)	P : L	1 1	3 3	9 4	25 61	32 n.d.	n.d n.d.
Ladies Protestant Home [1859] F-G-Fi (Saint-Jean : Grande Allée, 289)	P : L	2 4	9 7	16 17	34 184	39 34	11,4 13,0
Finlay Asylum [1867] H-F (Saint-Jean : Chemin Ste-Foy, 34)	P : L	1 3	3 3	2	6 142	7 7	2,3 n.d.
St. Bridget's Home [1858] H-F-G-Fi (Saint-Jean : Grande Allée, 254)	C irl : SCQ	20 24	2 3	55 41	134 157	146 156	42,5 54,9
Orphelinat (Nazareth-D'Youville) et hospice des Sœurs de la Charité [1842] H-F-G-Fi (Champlain : St-Olivier, 1)	C : SCQ	63 53	4 9	151 116	500 396	496 453	180,9 159,9
Asile du Bon Pasteur [1850] F-Fi (Saint-Jean : Lachevrotière, 64)	C : BPQ	26 35	4 3	106 67	158 193	159 187	54,9 62,8
Hospice St-Charles [1870] Fi (Saint-Roch : Gignac, 14)	C :BPQ	2 31	2 4	25 19	21 130	60 32	10,2 8,2
Hospice St-Antoine [1897] H-F (Saint-Roch : St-François, 190)	C : SCQ	11 14	- 4	18 17	95 345	97 96	31,9 35,2
Patronage St-Vincent de Paul [1898] G (Saint-Jean : Côte d'Abraham, 62)	C : PSV	15 4	6 6	30 26	124 209	49 52	36,4 18,7
Crèche St-Vincent de Paul [1901] G-Fi (Montcalm : Chemin Ste-Foy, 680)	C : BPQ	58 n.d.	3 n.d.	232 394	165 300	184 335	62,1 122,3
Maison Ste-Marguerite [1904] F (Montcalm : Des Franciscains, 105 & de l'Alverne 42)	C : L		12 n.d. ?				
Orphelinat St-Sauveur [1907] H-F-G-Fi (Saint-Sauveur : Colomb, 182)	C : SCQ	25 33	4 8	64 116	153 241	153 263	53,9 95,6
Œuvre de protection de la jeune fille [1909] Fi (Champlain : Ste-Ursule,19/Dauphine, 15	C : L	7 8	3 5	777 3 548	21 61	21 60	9,1 21,6
Orphelinat (Refuge) Don Bosco [1916] F-G (Sainte-Foy ; Ch. Ste-Foy)	C : FEC	- 6	- 2	- 99	- 61	- 78	- 7,3
Moyennes quinquennales 1915-1919 1924-1928		233 219	57 59	1490 4466	1450 2526	1462 1760	495,6 599,9

Clientèle : H : hommes ; F : femmes ; G : garçons ; Fi : filles

Affiliation : P : protestant ; C : catholique ; EA : Église d'Angleterre ; irl. : irlandais ; L : laïque ; SCQ : Sœurs de la Charité de Québec ; BPQ : Sœurs du Bon Pasteur de Québec ; PSV : Pères de Saint-Vincent-de-Paul ; FEC : Frères des écoles chrétiennes

n.d. : non disponible

Sources : BSQ, *Statistiques des établissements pénitentiaires et des institutions d'assistance*, 1915-1918 et *Statistiques des institutions d'assistance (asiles, hôpitaux, hospices, sanatoria, etc)*, 1919-1928. Voir note du tableau 15.9.

ment primaire et secondaire et, à compter de 1915, l'hébergement de pensionnaires des deux sexes[53].

Dans les années 1870, l'assistance sociale catholique relève de deux communautés religieuses de femmes déjà bien établies. D'abord, les Sœurs de la Charité de Québec avaient fondé, autour de la maison Mère-Mallet, rue Saint-Olivier, des orphelinats de filles (1849) et de garçons (1861 et l'orphelinat Nazareth en 1872), des secours aux pauvres et malades externes (1849), des services d'hospitalisation et de pension des femmes âgées ou infirmes (1856), des pensionnats de filles (vers 1862) et de garçons (1875) et des écoles (1849) pour les orphelins et les élèves externes[54].

Ce complexe d'assistance se concentre sur les besoins d'hébergement, d'encadrement et d'éducation des enfants orphelins, indigents ou abandonnés jusqu'au début de l'adolescence, mais aussi à des personnes âgées. Il prend de l'expansion d'abord près de la maison-mère dans la mesure où des espaces peuvent être trouvés, comme en 1893 pour la construction de l'orphelinat d'Youville, rue des Glacis, puis vers des établissements fondés dans les quartiers de la ville à population vieillissante ou indigente, pour les personnes âgées en 1897 au foyer Saint-Antoine dans Saint-Roch, pour les orphelins et les vieillards dans l'orphelinat-foyer Saint-Sauveur en 1907[55]. Par ailleurs, l'augmentation des activités sociales et hospitalières de la communauté, tant à Québec qu'ailleurs au Québec et même à l'étranger, crée une forte pression sur les espaces disponibles autour de la maison-mère et amène un regroupement à Beauport, en 1925, des orphelinats du Nazareth et d'Youville sur des terrains au nord de l'hôpital Saint-Michel-Archange, alors que le Nazareth est converti en hospice pour les vieillards.



Maison Sainte-Madeleine, 64 rue de la Chevrotière. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

Pour leur part, les religieuses du Bon Pasteur avaient constitué un ensemble pour leurs besoins communautaires dans le quadrilatère La Chevrotière, Berthelot, Saint-Amable et Scott (quartier Saint-Jean-Baptiste), qui inclut l'asile Sainte-Madeleine (1855) pour filles dites perdues en situation de violence, de prostitution, d'alcoolisme ou de misère. La communauté se spécialise dans l'accueil et le redressement moral de cette clientèle et par étapes l'élargit aux autres jeunes filles en difficulté. Les jeunes filles de l'asile dites « pénitentes » se retrouvent souvent dans le régime carcéral et les religieuses dites « Madeleines » visitent régulièrement la prison de Québec pour y rencontrer les détenues, au point où, à compter de 1895, les délinquantes à leur première incartade auront le choix entre l'asile Sainte-Madeleine et la prison. À partir de 1921, les religieuses entreprennent des démarches difficiles pour obtenir la direction d'une prison des femmes, finalement construite par le gouvernement provincial au style château féodal en 1930, aux limites de Québec et de Sainte-Foy sur la future rue Saint-Cyrille, et ouverte à la fin de 1931[56].



Maison St. Bridget Home. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo The Valentine & Sons Publishing Co. Ltd.)

Si leurs « pénitentes » attirent souvent l'opprobre, il en est de même des filles-mères qu'elles entreprennent d'aider à accoucher dans l'hôpital de la Miséricorde à compter de 1874, sans toutefois pouvoir suivre les bébés accueillis ensuite à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur en attendant leur placement en adoption. Elles accepteront finalement de les prendre en charge en 1901 à leur maison-mère d'abord, avant de pouvoir installer, sur une propriété du chemin Sainte-Foy donnée à cette fin, la crèche Saint-Vincent-de-Paul ouverte en 1908. Finalement, en 1929, l'hôpital rejoindra la crèche dans un ensemble bien intégré[57].

En complément également de l'asile Sainte-Madeleine, les religieuses du Bon Pasteur obtiennent l'autorisation gouvernementale d'ouvrir une école de réforme, en 1870, pour les jeunes délinquantes ou abandonnées. Établie coin Saint-Amable et Berthelot jusqu'en 1892, elle s'installe dans ce qui est devenu l'hospice Saint-Charles, dans l'ancien hôpital de la Marine acquis la même année par les religieuses et occupé jusqu'en 1940, malgré une destruction complète par le feu en 1927 et une reconstruction[58]. L'institution ne reçoit que quelques jeunes filles en réforme, mais devient aussi en 1884 une École d'industrie reconnue avec un nombre d'élèves en très forte croissance, dans les années 1910, d'une centaine à 250 environ à la fin de cette décennie, plus de 350 dans la seconde moitié des années 1920, pour redescendre sous les 250 à la fin des années 1930[59].

Du côté des garçons, les Sœurs de la Charité de Québec s'occupent des orphelins jusqu'à 12 ou 13 ans, alors que des communautés masculines prennent en charge des enfants pauvres et d'âge scolaire depuis 6 ans jusqu'à environ 25 ans. Ainsi, le patronage (« Patro ») de Saint-Vincent-de-Paul, fondé en 1861 par la Société Saint-Vincent-de-Paul, offre de l'enseignement aux enfants pauvres et un encadrement religieux et éducatif serré construit autour d'une vaste gamme d'activités collectives sportives et ludiques. Après une association avec les Frères des écoles chrétiennes, l'œuvre du patronage sera prise en charge par la communauté

des Frères du Saint-Vincent-de-Paul, venue de France à Québec en 1884, et installée au sommet de la côte d'Abraham[60]. Destinés d'abord aux enfants des milieux ouvriers, les services du patronage vont plus loin qu'une seule école primaire interparoissiale, accessible à tous sans égards à leurs ressources, et desservent aussi des jeunes travailleurs et étudiants, regroupés dans des « unions » en classes d'âges compatibles, dont ils meublent les loisirs de fins de semaine et les vacances d'été.

Deux autres patronages rejoignent les quartiers populaires de Québec, soit le patro Laval (1910) à Saint-Sauveur et le patro Saint-Roch pour le quartier du même nom et Limoilou. Financés par des bazars annuels, parties de cartes et bingos, des campagnes de financement privées, telles l'œuvre du pain de Saint-Antoine, « l'œuvre des $0,25 » et des quêtes à domicile et sur les lieux de loisirs et de travail, les patros hébergent aussi dans une « maison de famille » des jeunes garçons de la campagne arrivés en ville. Cette dernière vocation d'intégration des ruraux qui affluent en milieu urbain pour y travailler se retrouve, du côté des filles également, dans l'Œuvre de protection des jeunes filles fondée en 1909. Cette œuvre accueille dans un « foyer », soutient et protège les jeunes filles isolées venues en ville y gagner leur vie notamment comme domestique. Du côté anglophone, elle rejoint celle du YWCA déjà en action depuis 1875[61].

En complément et en continuité avec les orphelinats de garçons, le refuge Don Bosco tire son origine de l'initiative de l'abbé Georges Philippon d'accueillir et d'instruire des jeune garçons pauvres dans une maison de la rue des Prairies, dès 1917, vite à l'étroit, et remplacée en 1923 par un édifice en brique sur le chemin Sainte-Foy un peu à l'extérieur de la ville, pour accueillir 80 enfants. La construction et le succès du refuge deviennent une charge trop lourde pour l'archevêché qui le confie aux Frères des écoles chrétiennes en 1927 et obtient sa reconnaissance par l'Assistance publique, lui ouvrant la porte à une subvention annuelle, puis à une garantie d'emprunt de 200 000 $ qui permet de tripler la capacité à 240 lits en 1931. Les pensionnaires reçoivent une formation de fin de primaire et de début de secondaire, orientée le plus souvent vers des métiers agricoles et techniques[62]. Au cœur de ces institutions d'assistance, les associations laïques sous supervision épiscopale et les communautés religieuses se partagent les domaines d'intervention et participent à la consolidation des institutions, avec l'appui traditionnel de la municipalité et celui devenu actif du gouvernement provincial par l'Assistance publique à compter des années 1920.

La Grande Dépression des années 1930 et les défis de la sécurité sociale à Québec

Au moment où se déclenche en 1929 la dégringolade boursière et économique de la Grande Dépression, la sécurité sociale relevait des institutions d'assistance privées confessionnelles et de l'administration municipale. Ces deux intervenants avaient réussi non sans mal à pallier les crises majeures ponctuelles qui avaient marqué le demi-siècle précédent, que ce soit des conflagrations dévas-

tant des quartiers entiers (1845 à 1889), des épidémies ravageant les familles (1918), des activités économiques en crise provoquant un chômage sectoriel amplifié (1870-1896 et 1921) ou des grèves affectant un grand nombre de travailleurs sur une longue période (la chaussure en 1926). La dépression des années 1930 dépassait par son ampleur et sa durée les capacités des organismes et institutions en place et a forcé l'intervention des paliers gouvernementaux supérieurs bouleversant ainsi l'édifice d'assistance privée construit patiemment par l'Église catholique à Québec.

La Société Saint-Vincent-de-Paul, solidement établie à Québec en 1846 et dirigée par des laïcs avec l'encadrement de l'épiscopat, représente le pivot central de l'assistance sociale auprès des familles et personnes touchées par les crises et les aléas de l'existence en ville. Déjà bien en place au début des années 1870 avec son conseil et ses conférences locales, la Société finance, par sa guignolée annuelle et la quête du denier de Saint-Pierre notamment, les secours aux familles en bois de chauffage et pains, les distributions de vêtements, les visites aux pauvres, le placement des enfants, la réconciliation des ménages et l'assistance aux mourants. Elle continue à participer au développement des institutions qu'elle a contribué à fonder et dans lesquelles elle demeure impliquée : la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, la communauté des religieuses du Bon Pasteur et l'Œuvre du Patronage[63].

Jusqu'en 1929, la Société poursuit ses activités discrètement avec une multitude de conférences paroissiales et d'autres conférences spéciales notamment pour les Irlandais, les étudiants du Petit Séminaire et de l'Université Laval, l'aide aux vieillards. Elles sont regroupées en conseils particuliers à l'échelle d'un ou de plusieurs quartiers (celui de Saint-Sauveur par exemple inclut l'ouest de la ville, soit les quartiers Saint-Sauveur et Montcalm, ainsi que les municipalités rurales voisines) qui font partie du Conseil central de Québec, affilié au Conseil supérieur, dirigé longtemps par des Québécois. Par ce réseau de membres et de structures d'encadrement, la Société couvre de sa toile les besoins réguliers des pauvres de la ville selon ses critères et les informations sur les familles nécessiteuses qu'elle recueille dans ses enquêtes. Dans les années 1900 et 1910, 500 à 700 familles et environ 2 000 personnes reçoivent annuellement des secours par ce réseau d'assistance[64].

Avec le début et la prolongement de la crise économique et du chômage qui l'accompagne, les gouvernements fédéral et provincial instaurent des programmes d'aide aux chômeurs sous différentes formes. Dans les premières années de la Grande Dépression, les gouvernements créent des emplois en finançant des travaux publics municipaux, une approche rapidement abandonnée en raison des coûts indirects élevés et d'une contribution de 50 % requise de villes en difficultés budgétaires profondes. Cet échec amène les gouvernements à privilégier de plus en plus le versement de secours direct aux familles de chômeurs, une solution qui exigeait l'engagement de fonctionnaires et l'établissement de critères de sélection et de répartition. De 1931 à 1939, la ville de Québec emprunte à cette fin au moins

6 millions de dollars et verse en secours directs près de 7 millions, dont elle assume le tiers, à raison de 864 000 $ en moyenne par année à environ 3 000 chefs de familles, en plus de 100 à 500 hommes seuls pour un total de 15 000 à 20 000 personnes, représentant de 10 à 14 % de la population totale.

Tableau 15.11

Dépenses et emprunts de la ville de Québec pour le secours direct et nombre moyen annuel de familles et personnes secourues, 1931-1939

	Dépenses en secours directs 000 $	Emprunts pour secours directs 000$	Nombre moyen de chefs de famille secourus	Nombre moyen d'hommes seuls secourus	Nombre moyen total des personnes secourues	Pourcentage des secourus sur population totale
1931	164,0					
1932	418,9					
1933	667,7		3 280	87	19 123	13,7
1934	718,8		3 188	325	17 086	12,1
1935	919,6	1 230,0	2 932	182	15 794	11,3
1936	1 391,2	1 499,5	3 429	462	18 402	13,2
1937	1 114,1	1 264,0	2 736	518	14 955	10,7
1938	742,7	865,2	1 955	417	10 783	7,7
1939	937,6	1 092,7	2 311	365	12 516	8,9
Total	**6 910,6**	**5 951,4**				**11,1**

Sources : Compilation par Yves LÉGARÉ, *Crise et chomage dans la ville de Québec (1929-1939). Analyse de l'évolution des pratiques d'assistance et du discours idéologique de la petite bourgeoisie au niveau municipal*, thèse de maîtrise en histoire, Université Laval, 1980, 143 p., annexes 2, 3 et 4, d'après les dossiers sur le chômage dans Conseil et comités et dans les dossiers du trésorier Fontaine (AVQ). Pour les dépenses, les chiffres sont incomplets pour 1931 et il manque le mois de décembre en 1938 ; les emprunts sont tirés des règlements du Conseil.

Cette solution pouvait aider les familles, mais les chômeurs célibataires, aptes au travail et sans abri restaient sans ressources et difficiles à contrôler dans un environnement socialement explosif, de sorte que le gouvernement fédéral décide de les embrigader dans des camps de travail ou de secours dirigés par les militaires et de les mettre aux travail à « vingt cennes » en retour de leur hébergement et entretien. Entre 1932 et 1936, le ministère de la Défense en profite pour développer son réseau de bases militaires, notamment celle de Valcartier, qui seront ainsi prêtes pour accueillir l'entraînement des militaires pendant la Deuxième Guerre mondiale et, dans le cas de Québec, pour rénover la Citadelle et les fortifications. Des chômeurs sans-abri de Québec s'y retrouvent d'abord, en 1932, et sont rejoints à Valcartier l'année suivante par un fort contingent de chômeurs montréalais avec l'objectif de décongestionner les secours directs de cette ville et de réserver les emplois urbains aux chefs de famille. À la suite du changement de gouvernement en 1935, ce programme de travail, passablement décrié pour les

conditions d'encadrement et de rémunération et générateur de manifestations importantes (marche de protestation et grèves à l'été 1935), est aboli[65].

Dans le cas des secours directs, l'idée de faire appel à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour distribuer des fonds municipaux d'assistance avait déjà été mise à l'essai en 1926 par la ville de Québec pour répartir 8 à 10 000 $ aux chômeurs[66]. Ainsi, lors des premiers versements de 62 700 $ en secours directs pour 1930-31, au moins 80 % seront confiés au réseau de 44 conférences et 1 200 membres de la Société et de ses institutions affiliées. Ils acceptent sur une base supplétive de réaliser l'opération, selon les règles de leurs propres activités d'assistance impliquant une enquête et des visites hebdomadaires aux familles secourues et selon la philosophie religieuse, morale et sociale qui imprègne la Société dans ses rapports aux pauvres.

Lorsqu'il devient évident en 1933 (tableau 15.11) que les secours directs acquièrent une certaine permanence, avec la persistance de la crise, et que la Société se voyait confrontée à une augmentation considérable des fonds à distribuer et des familles à rencontrer et à suivre par ses bénévoles, elle renonce à ce mandat. En effet, le programme devient dorénavant plus un service public de distribution d'allocations sociales qu'une œuvre charitable dont l'intervention comportait une démarche philanthropique et humaniste pour faciliter la réinsertion sociale des pauvres, considérés en partie responsables de leur situation. Le désengagement de 1933 à Québec s'inscrit dans un mouvement semblable à l'échelle des autres villes du Québec et tout particulièrement à Montréal, où les obligations financières et administratives du Conseil central de Montréal étaient devenues considérables et justifiaient en partie l'application de contrôles gouvernementaux. Cette mesure était indispensable pour assurer la rigueur des dépenses de fonds publics par des organismes privés bénévoles, pas habitués à des inspections serrées de leurs activités, mais se révélait peu conforme à leurs règles de fonctionnement, par exemple l'anonymat des secourus[67].

Pour remplacer la Saint-Vincent-de-Paul, la ville organise en septembre 1933 un bureau du chômage avec son personnel propre et le mandat de distribuer les secours aux nécessiteux selon les normes gouvernementales du programme[68]. Ce bureau se dote d'un service d'enquête pour déterminer l'admissibilité des chômeurs et tenir à jour leurs dossiers, un service de paiement des secours et des loyers, ainsi qu'un service comptable relié à celui de la ville. À compter de juillet 1937, devant la forte croissance des dépenses d'assistance, le bureau passe sous le contrôle d'une Commission du chômage de la cité de Québec indépendante des instances politiques, formée de deux représentants de l'Association des propriétaires et d'un (1) de la Chambre de commerce, qui peut seule autoriser le versement des secours.

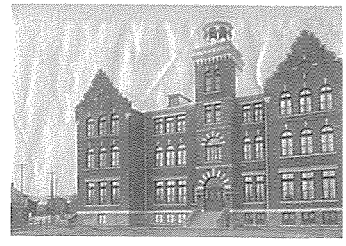
Ainsi composée, il ne faut pas se surprendre que la Commission entreprenne un resserrement des critères de sélection, des enquêtes et des contrôles accrus. Elle cherche à limiter les versements aux seules familles les plus touchées

et aux cas conformes à des critères plus rigoureux, et même d'exclure certains chômeurs, qui touchent d'autres revenus non déclarés ou difficiles à déterminer, qui refusent du travail rémunéré sans raisons valables ou d'exécuter en contrepartie des secours des travaux d'intérêt public ou qui devraient être secourus par la charité privée en raison de leur inaptitude au travail ou de leur condition de veuve, de séparée ou de conjointe d'un mari malade gravement. Dans la même ligne de pensée, la commission permet aux chômeurs ou membres de leur famille d'occuper un emploi occasionnel sans les pénaliser jusqu'à un seuil de 3 $ par semaine. La commission s'est aliéné une forte majorité des citoyens par ses manières tracassières et par sa mauvaise administration et sera abolie l'année suivante après avoir fait l'unanimité contre elle[69]. La réalité d'un marché de l'emploi en rémission, la forte reprise de demande de main-d'œuvre au début de la Deuxième Guerre mondiale et une amélioration de l'état des finances publiques municipales et provinciales expliquent alors une réduction des dépenses d'assistance.

Si l'amélioration de la situation de l'emploi réduit la proportion des personnes secourues à la fin des années 1930 (tableau 15.11) à moins de 10 %, les différences entre quartiers demeurent importantes à tel point qu'en 1937, les deux tiers des personnes secourues résident dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, la moitié du total dans ce dernier quartier représentant près de 22 % de sa population, une proportion très supérieure aux 12,9 % dans Saint-Roch, 10,7 % dans Limoilou, 7,7 % dans Champlain, 5,5 % dans Saint-Jean-Baptiste et moins de 1 % dans Montcalm[70]. Curieusement, les deux quartiers aux extrémités du spectre se retrouvent associés par la Saint-Vincent-de-Paul dans le même conseil particulier de Saint-Sauveur, incluant le quartier du même nom et Montcalm, des territoires aux besoins tellement différents qu'un mécanisme de redistribution des familles à aider en confie plusieurs aux conférences paroissiales de la Haute-Ville qui n'en n'ont pas suffisamment à secourir[71]. Alors que les secours directs soutiennent quelques 8 000 personnes sur le même territoire en 1937, le conseil particulier de Saint-Sauveur en aide 2 000 avec un budget de 17 000 $[72]. À la fin des années 1930, il est devenu évident que le secours direct et les autres mesures sociales établies depuis les années 1920, par le fédéral (pensions de vieillesse en 1927, incluant depuis 1937 les aveugles de plus de 40 ans, l'assurance chômage adoptée en 1940 et en vigueur à partir de 1941) et par le provincial (assistance aux mères nécessiteuses adoptée en 1937 et appliquée à la fin de 1938) entament le territoire d'assistance occupé par la charité privée à Québec, suscitant des inquiétudes à la Saint-Vincent-de-Paul sur son éventuelle disparition[73]. Cet épisode met en évidence les transformations profondes de l'assistance privée, dans un contexte socioéconomique exceptionnel, vers une assistance publique et laïque annonciatrice de l'État-providence.

L'éducation et la formation des travailleurs et des élites de Québec

Pour les enfants de Québec, le monde scolaire reste encore rudimentaire dans les années 1860, malgré la création des commissions scolaires confessionnelles, catholique et protestante, et l'arrivée de plusieurs communautés religieuses enseignantes. Les écoles primaires construites à l'initiative privée, soit par des instituteurs ou institutrices, des sociétés d'éducation ou des communautés paroissiales ou religieuses, passent progressivement sous le contrôle du bureau des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ). La CECQ assume les traitements des enseignants et enseignantes, laïques ou religieux, le loyer, le matériel scolaire, une partie du chauffage et de l'entretien, l'ouverture de nouvelles classes. Elle le fait sans obtenir la propriété des écoles existantes et sans en construire d'autres avant les années 1890, soit une première dans Saint-Jean en 1892 et une seconde à Saint-Malo en 1899[74]. Elle évite ainsi tout endettement substantiel avant le tournant du XX[e] siècle. La CECQ se finance essentiellement à même les contributions mensuelles versées par les parents d'enfants fréquentant les classes (pour environ 95 % de ses revenus dans les années 1870). Le reste provient des subventions du gouvernement provincial et des cotisations que la ville de Québec perçoit et lui verse, pas toujours régulièrement au début des années 1870, au point où la CECQ doit s'adresser aux tribunaux en 1873-1874 pour les obtenir. Pendant cette période toutefois, le contexte démographique de la ville allège la pression sur le développement du réseau d'écoles primaires, puisque la population d'âge scolaire (entre 5 et 19 ans) passe de 21 300 en 1871, à moins de 20 000 aux recensements de 1881 et 1891, pour atteindre à peine 21 500 en 1901.



École de Saint-Malo, 1898.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo Philippe Gingras, 1899)

La direction de la CECQ, nommée par le gouvernement et la ville de Québec, se compose, en 1869, de deux avocats, dont le secrétaire trésorier Jacques Crémazie, et de quatre curés et vicaires des paroisses catholiques de la ville (Auclair de Notre-Dame, Charest de Saint-Roch et McGauran et Neville de Saint-Patrice). La présidence reste d'ailleurs entre les mains du clergé jusqu'en 1911 et l'implication de la ville de Québec se manifeste plus ouvertement, à compter de 1909, avec la nomination de ses maires au bureau de commissaires. Si la CECQ a le mérite d'assurer une coordination et une certaine intégration des petites écoles existantes et d'accorder un appui à plusieurs de ces institutions, elle laisse toute la place aux communautés religieuses qui prennent de plus en plus en charge tout l'enseignement primaire catholique, Chez les garçons, en 1879, les Frères des écoles chrétiennes (FEC) assurent, sous le contrôle de la CECQ, l'enseignement dans 16 classes, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul dans 2 classes et 3 instituteurs laïcs complètent le corps enseignant masculin. D'après les relevés du département de l'Instruction publique (DIP) des années 1870, les FEC encadrent quelque 2 500 étudiants aux différents niveaux. Chez les filles, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame (quartier Saint-Roch), les Sœurs de la Charité de Québec (Saint-Jean et Champlain)



Inspecteur Dr P. M. Bardy.
(*L'Opinion publique*, Archives de la ville de Québec, n° 19195)

et les Sœurs du Bon-Pasteur (Montcalm) se partagent les écoles féminines sous le contrôle de la CECQ, avec aussi des institutrices laïques. Plusieurs de ces communautés religieuses conservent également des classes privées.

Avec le développement des banlieues résidentielles hors de la ville de Québec, les communautés religieuses se déplacent avec les nouvelles clientèles étudiantes. Lorsque les fusions de ces municipalités se produisent, elle débouchent également sur des regroupements scolaires qui intègrent en 1890 les écoles de Saint-Sauveur à la CECQ, soit celles des Frères des écoles chrétiennes, des Frères maristes et de la Congrégation Notre-Dame. La forte présence de ces communautés réduit très substantiellement les coûts du personnel enseignant pour la CECQ, de sorte que graduellement les instituteurs isolés ou ceux qui œuvrent dans des écoles dirigées par des communautés de frères enseignants ne parviennent pas à obtenir d'augmentation de rémunération et plusieurs abandonnent la carrière éducative primaire. Dans les années 1890, la CECQ affirme même qu'elle ne voit pas pourquoi elle paierait plus pour des laïcs que ce qu'elle paie déjà pour les frères[75]. Même si elles gagnent moins que leur contrepartie masculine, les institutrices laïques éprouvent des difficultés semblables à résister à la concurrence des religieuses, d'autant plus qu'elles doivent éviter le mariage qui met fin généralement à leur carrière et s'assurer d'obtenir les diplômes requis, face à des communautés qui prennent en charge la formation de leurs enseignants.

À compter du début du XX^{e} siècle, la population d'âge scolaire de la ville (de 5 à 19 ans) sort de sa stagnation et passe de 21 500 environ en 1901, à 30 200 en 1921, à 41 500 en 1931 et à 44 200 en 1941. La CECQ ne peut plus s'en remettre aux initiatives privées pour financer la construction des écoles, notamment dans les banlieues scolaires qu'elle annexe. Elle doit faire construire elle-même une vingtaine d'écoles entre 1900 et 1930, acquérir une quinzaine de maisons transformées en écoles, louer quelques autres, réparer et agrandir plusieurs autres, en particulier celles récemment acquises lors des fusions scolaires (Limoilou en 1912, Stadacona en 1913 et Montcalm en 1914)[76]. Ces opérations d'accroissement du nombre d'écoles et de classes se répercutent sur l'endettement à long terme de la CECQ qui débute en 1907-1908, passe de 1 million en 1914-1915 à 6,7 millions à la fin des années 1930 (voir tableau 15.12), sur la perception de revenus de plus en plus concentrés sous la forme de cotisations scolaires à plus de 95 à 97 % pour toute la période et sur les salaires versés à un nombre croissant (en doublement de 1914 à 1940) d'instituteurs et institutrices surtout membres de communautés religieuses.

Dans les années 1920, les taux estimés de fréquentation scolaire au niveau primaire pour la ville de Québec se situent entre 75 et 80 % des enfants catholiques à instruire, âgés de 5 à 18 ans (garçons et filles), et en baisse à 70-75 %, pour la décennie de la Grande Dépression[77]. La fréquentation scolaire devient très élevée entre 7 et 13 ans (plus de 95 %), mais reste plus faible et diminue même en dessous de 7 ans, alors qu'elle s'accroît à compter de 14 ans pour les garçons et les filles.

Elle reste plus importante chez les protestants, surtout pour les garçons et pour les groupes d'âges excédant 14 ans. Le prolongement de la fréquentation scolaire chez les catholiques s'inscrit dans la structure du curriculum scolaire : le primaire élémentaire sur quatre ans, le primaire modèle (5e et 6e années) et les académies (7e et 8e années), en vigueur jusqu'en 1923, remplacé alors par une année préparatoire, six années élémentaires et deux années complémentaires, pour un total de neuf années.

Tableau 15.12

Principales institutions d'enseignement de la ville de Québec avec estimations de la clientèle étudiante, 1867-1940

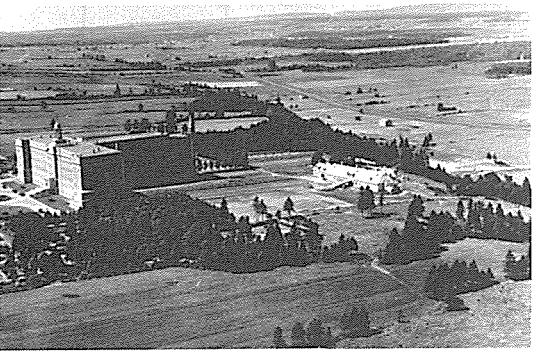
	1914-15	1919-20	1924-25	1929-30	1934-35	1939-40
Commission des écoles catholiques de Québec (000$)						
Valeur des immeubles et biens meubles	1 500	3 394	5 693	6 628	6 321	7 022
Dette à long terme	1 081	1 953	3 785	5 177	6 404	6 711
Cotisations ordinaires	135,0	333,4	811,5	958,5	1 068,5	1 149,6
Rétribution mensuelle	1,2	6,7	17,5	28,5	34,2	41,7
Subventions gouvern. prov.	4,9	7,5	7,9	6,8	6,0	11,0
Salaires payés aux instituteurs et institutrices	92,5	166,5	328,8	417,6	454,8	515,4
	1915-16	**1918-19**	**1925-26**	**1930-31**	**1935-36**	**1940-41**
Écoles primaires (écoliers)	16 677	18 110	23 273	24 649	27 076	26 874
Écoles primaires (instituteurs)	509	647	852	955	1 001	1 136
Élèves inscrits sur enfants 5-18 ans en % : garçons cathol.		76,5	79,2	70,8	71,5	70,3
Élèves inscrits sur enfants 5-18 ans en % : filles catholiques		80,8	77,8	72,2	74,5	75,2
Académie commerciale				196		103
École supérieure de commerce					34	80
École technique de Québec (étudiants*)	297	243	418	818	788	1 458
École normale Laval	142	121	154	169	166	196
Séminaire de Québec	676	796	894	1 011	1 032	872
Collège des Jésuites				75	294	352
Externat classique Saint-Jean-Eudes						230
Ursulines, collège						90
Bellevue, collège						141
Jésus-Marie de Sillery, collège						105
Université Laval	227	294	597	481	741	1 036

* = année suivante.

Sources : Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec (annexes statistiques), des *Statistiques de l'Enseignement* et des *État financier des corporations scolaires*, publiés par le Bureau des statistiques du Secrétariat provincial à compter de 1914-1915. Pour l'Université Laval, estimation de l'auteur à partir des annuaires de l'Université. Sur les emprunts, voir Marc DES ROCHES, *op. cit.*, p. 86-87.

Du côté de la Commission scolaire protestante, les années 1870 marquent le début d'une intégration d'écoles privées importantes, soit, en 1878, la British and Canadian de la rue Sainte-Marguerite et la National School de la rue d'Auteuil et, pour un temps de 1886 à 1895, du High School for Boys[78]. La Commission organise dans les années 1870 un High School pour les filles, formant finalement le noyau public d'un regroupement des deux High Schools, envisagé depuis 1918, mais qui ne sera consommé qu'en 1941 au moment de leur relocalisation, au coin des rues Belvedère et Saint-Cyrille dans le quartier Montcalm. L'éducation protestante à Québec parvient à maintenir ses effectifs étudiants, malgré une faible croissance démographique des coreligionnaires de la ville, grâce à une intégration des écoles de banlieues de Limoilou et de Montcalm en 1919.

Pendant la seconde moitié du XIX[e] et les premières décennies du XX[e], la persistance des clientèles étudiantes catholiques dans l'enseignement primaire semble brève et se limiter aux premières années du primaire élémentaire : ainsi, en 1915-1916, les clientèles de 4[e] année n'atteignent pas 30 % de celles de la première année d'études, celles de 5[e] années moins de 20 % et de la 6[e] année moins de 10 %. Les investissements dans l'éducation primaire paraissent porter fruits, alors que les fréquentations par rapport à celles de la première année augmentent de 10 points de pourcentage pour chaque année scolaire en 1925-1926, mais rechutent pendant la Grande Dépression, en 1934-1935, au niveau de 1915-1916, avant d'augmenter très fortement en 1940-1941[79]. Chez les protestants, la persistance dans l'enseignement primaire donne des résultats nettement plus élevés.



Maison provinciale et Scholasticat des Frères des écoles chrétiennes, à Sainte-Foy, 1936. (Archives de la ville de Québec, n° 23316, Photo W.B. Edwards Inc.)

Enseignement spécialisé et collèges classiques

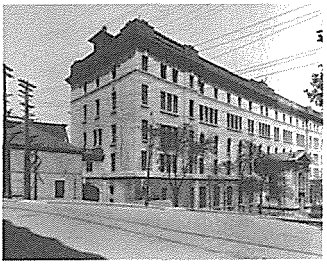
Dans ce contexte, il faut conclure à la faible scolarisation de la population catholique de la ville de Québec, limitée pour la majorité aux capacités élémentaires d'écriture et d'arithmétique et aux bases de la formation historique et religieuse. Une petite minorité poursuit jusqu'à la fin du primaire (8[e] ou 9[e] année) et, au début du XX[e] siècle, trouve peu de possibilités de poursuivre sa formation dans des institutions supérieures. Rares sont les institutions religieuses qui se préoccupent d'une formation spécialisée, technique ou commerciale qui aurait pu préparer plus directement les travailleurs au marché du travail. Parmi les exceptions, l'Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes offre, en plus d'un cours primaire complet, un « cours secondaire moderne » de 4 années après la 8[e] année, un cours commercial de 3 ans donnant accès à des carrières dans le monde des affaires, notamment, après des études complémentaires, aux examens des associations de comptables. La formation secondaire moderne comporte aussi une composante scientifique et mathématique qui prépare aux institutions universitaires offrant des formations avancées dans ces domaines et fournit ainsi une alternative à la voie obligée des collèges classiques.

À l'instigation de plusieurs diplômés de Québec ayant réussi dans les affaires et des frères eux-mêmes confiants de pouvoir offrir une formation de calibre universitaire comparable à celle de l'École de hautes études commerciales de Montréal (HEC), l'Académie cherche à faire reconnaître un cours supérieur de commerce qu'elle instaure en 1924. En l'absence d'un financement du gouvernement provincial que le premier ministre Taschereau rend conditionnel à l'homologation du cours par l'Université Laval, le projet s'enlise devant les doutes des autorités universitaires sur le niveau de compétence des frères et les réticences des HEC à voir naître un concurrent à Québec[80]. Après que plusieurs frères aient obtenu une formation plus avancée en Europe, la licence de l'École supérieure de commerce obtient un statut de diplôme universitaire en 1938.

La formation technique des ouvriers débute à Québec dans la première moitié des années 1870, sous les auspices du Conseil des arts et manufactures du Québec, fondé en 1869, et prend la forme d'une école qui offre en soirée des cours de dessin à main levée, technique et architectural, puis à la fin des années 1880 des enseignements en construction d'escaliers et d'édifices, peinture décorative, plomberie et patrons de chaussures à une clientèle 200 à 300 étudiants dans la décennie 1890[81]. Cette école, tout comme une autre toute petite sur le travail du bois établie à Sillery, éprouve de multiples difficultés, tant à cause de locaux inadéquats ou non terminés que de l'éloignement, par sa localisation à la Haute-Ville, de ses clientèles ouvrières de Saint-Roch, que d'une réduction de la fréquentation et de la qualité douteuse de certains enseignements. Leur mandat sera repris par de nouvelles institutions et celle de Québec se limite dans les années 1920 à des enseignements du solfège[82].

Sous l'administration provinciale de Lomer Gouin (1905 à 1920), une politique ferme d'appui aux écoles techniques, par garantie d'emprunts à leur construction et par subvention aux frais annuels d'opération, permet la création d'une école technique à Québec, en 1907, et son ouverture, en 1911[83]. Située cette fois aux limites des quartiers ouvriers de Saint-Roch et Saint-Sauveur et pas très loin de Limoilou, l'École technique de Québec atteint rapidement quelque trois cents étudiants, emploie des professeurs bien formés (plusieurs ingénieurs) et partage son principal avec celle de Montréal. Les profils de formation à temps plein s'étendent sur trois ans avec une spécialisation dans les deux dernières, tout particulièrement en mécanique, en dessin industriel ou architectural, en automobile, en électricité, en menuiserie, en fonderie et en forge ou en taille du cuir, mais elle fournit également un enseignement en soirée pour les travailleurs en exercice.

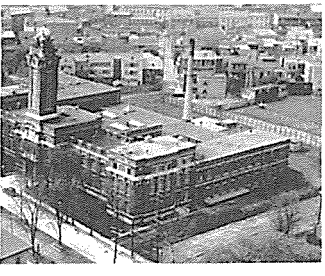
Malgré des admissions par examen qui avantagent les étudiants plus scolarisés, en particulier ceux des 7e ou 8e années, les taux d'échec et d'abandon restent élevés en raison d'une formation souvent insuffisante pour un niveau des cours trop complexe. Pour contrer ce bilan défavorable, l'École instaure, dans le seconde moitié des années 1920, des cours de métiers à la portée des finissants primaire élémentaire (6e année) et prolonge à 4 ans le cours technique régulier. Il



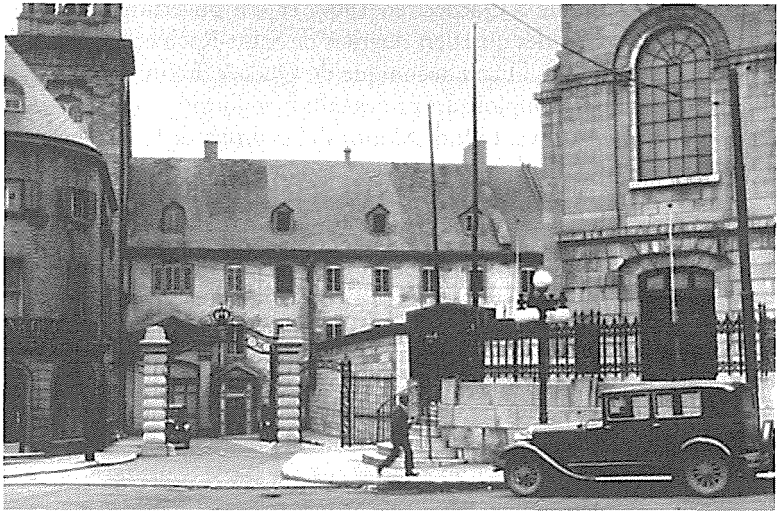
L'Académie de Québec, 1928.
(Archives de la ville de Québec, nº 17688, Photo Thaddée Lebel)

en résulte une augmentation du nombre des étudiants inscrits à quelque 800 à la fin des années 1920, et, après une stabilisation pendant la Grande Dépression, en hausse à plus de 1 400 en 1940-1941. À l'échelle de l'ensemble des écoles techniques et au cours des années 1930, les taux de réussite s'approchent de 40 % pour les cours de métiers, varient entre 20 et 30 % pour les cours techniques et n'atteignent guère plus de 10 % pour les cours du soir[84].

Même si les communautés religieuses prennent en charge de plus en plus l'enseignement primaire et la formation pédagogique de leurs membres dans leurs scolasticats, la formation des instituteurs et institutrices dans les écoles normales conserve son importance. À Québec, l'école normale Laval continue au XIX[e] siècle de former une centaine d'enseignants par année, majoritairement féminines, et à répondre aux besoins de la région et de la ville. Leur nombre augmente sensiblement dans les années 1910 pour osciller entre 130 et 200 jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, avec une répartition par sexe plus équilibrée. Cette situation ne reflète en rien la répartition provinciale, en raison d'un nombre grandissant d'écoles normales en région pour les institutrices qui portent à de 85 à 90 % leur présence dans l'ensemble du réseau provincial et qui confirme la féminisation de la profession[85]. De plus, lorsqu'il est connu au début des années 1930 à l'échelle provinciale, le nombre de frères enseignants en formation dans les scolasticats (dont celui de Sainte-Foy des Frères des écoles chrétiennes fondé en 1931) représente 2 à 3 fois le total des instituteurs laïques dans les écoles normales de Québec et de Montréal, accentuant encore leur marginalisation. L'instituteur laïque ne fera un retour qu'au tournant des années 1960. Les communautés religieuses féminines de la région de Québec fondent leurs scolasticats dans la seconde moitié des années 1930 : les Sœurs du Bon-Pasteur en 1936, les Sœurs de Saint-François d'Assise à Gros Pin et les Servantes du Saint-Cœur de Marie à Beauport en 1937, les Sœurs de la Charité à Giffard en 1938[86].



École technique de Québec, boulevard Langelier.
(Archives de la ville de Québec, nº 19140, Photo W.B. Edwards Inc.)



Séminaire de Québec, côte de la Fabrique en 1928.
(Archives de la ville de Québec, nº 17682, Photo Thaddée Lebel)

Que ce soit par l'Académie commerciale, l'École technique et l'école normale Laval, la transition de l'enseignement primaire au marché du travail ou à l'éducation universitaire s'organise lentement en alternative à la voie royale qui passe toujours, pendant cette période, par le Petit Séminaire de Québec et son cours classique, aboutit à l'Université Laval et finalement à la prêtrise ou à la pratique des professions libérales. Le Petit Séminaire accueille plus de 500 étudiants aux études classiques au début du XX[e] et connaît une forte croissance dans les 4 décennies suivantes jusqu'à dépasser les 1 000 au début des années 1930, dont un peu moins du tiers provient de l'extérieur de la ville Québec et de ses environs immédiats, et par conséquent fréquente l'institution en pensionnaire. Les suites de la forte croissance des clientèles du primaire pendant les années 1920 expliquent en grande partie la décision des autorités épiscopales d'autoriser l'ouverture de nouvelles institutions classiques à Québec.

La première est confiée en 1929 aux Jésuites qui avaient d'ailleurs pris en charge la paroisse Notre-Dame-du-Chemin dans l'espoir de rouvrir le collège des Jésuites, mais venait de l'abandonner, déçus de ne pas l'avoir obtenu. Le nouveau collège des Jésuites ouvre la première année du cours classique en 1930 et les autres les années suivantes, d'abord dans le presbytère de leur ancienne paroisse avant de s'établir sur la rue Saint-Cyrille en 1935[87]. En 1936, le cardinal Villeneuve mobilise, pour la seconde année, les pères Eudistes et les autorise à ouvrir un externat classique pour desservir la partie basse de la ville, Limoilou et la côte de Beaupré[88]. Établi dans la partie nord de Limoilou, l'externat Saint-Jean-Eudes ouvre ses portes en 1937 et rend plus accessibles les études classiques à une partie de la ville bien éloignée socialement et économiquement des institutions de la Haute-Ville. Ces deux nouveaux établissements brisent le monopole traditionnel du Séminaire sur l'accès aux études universitaires.

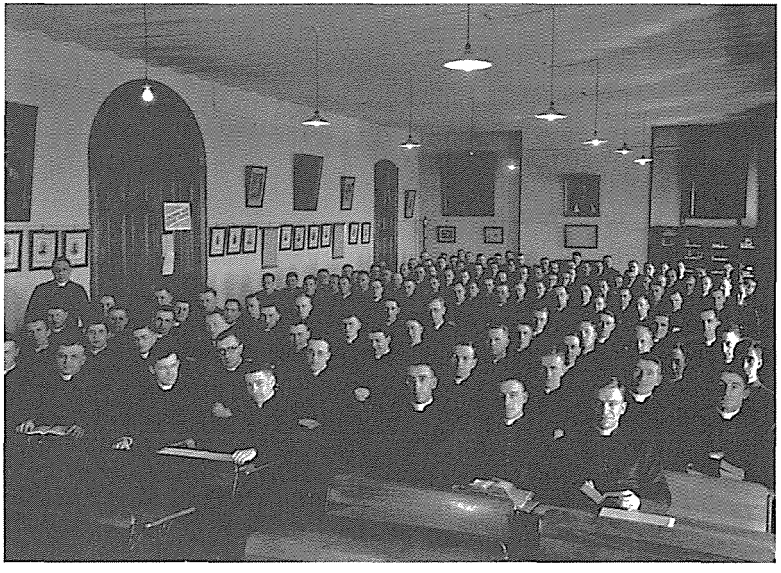
À côté des collèges classiques reconnus par la Faculté des arts de l'Université Laval, plusieurs institutions religieuses offrent aux futurs membres de leur communauté des études classiques partielles dans leurs scolasticats, juvénats ou séminaires situés à Québec et dans la région immédiate, tels chez les garçons, les Franciscains (1902 à Québec), les Missionnaires du Sacré-Cœur (1920 à Beauport) et les Maristes (1929 à Sillery)[89]. Du côté des institutions classiques féminines, le couvent Jésus-Marie de Sillery devient le premier à obtenir l'accréditation, en 1925, pour offrir le baccalauréat ès arts complet à Québec. Il sera rejoint, en 1936, par les Ursulines du collège Angèle-Merici et, en 1937, par le collège Notre-Dame-de-Bellevue. Ces fondations constituent un préalable à la future entrée des jeunes filles dans le monde professionnel et les études universitaires.

Si les collèges classiques forment les élites de Québec et de la région, ils ne recrutent pas uniquement en leur sein. Un relevé de Claude Garlarneau pour la période 1881-1891 montre que 45,6 % des élèves inscrits au Séminaire de Québec proviennent des élites, soit des propriétaires, administrateurs et professions libérales, mais que le reste provient de milieux plus modestes, soit 22,9 % des gens de métiers et ouvriers spécialisés, 22,3 % du monde rural et forestier, 5,4 % des

employés de bureau et de magasin et 3,8 % des ouvriers non spécialisés[90]. Une enquête à long terme (décennale de 1831 à 1961) sur les choix professionnels des finissants du Séminaire de Québec en relation avec la profession du père tend à confirmer une reproduction professionnelle à quelque 40 % chez les médecins et les juristes. Pour les fils d'agriculteurs, la promotion sociale passe par la prêtrise à 50 %[91]. Le même auteur constate une faible réussite scolaire au terme des 8 années, soit entre le quart et le tiers, avec des abandons tout au long du curriculum, pour défaut d'aptitudes intellectuelles, d'intérêt pour les études ou pour hâter le début de la formation professionnelle, encore accessible jusqu'en 1890, avant les classes de philosophie[92]. Le cours classique constitue une préparation générale au travail intellectuel qui ne convient pas à tous et qui prépare une minorité à une formation supérieure.

Une formation universitaire à Québec : le Séminaire et l'Université Laval

Directement associés à l'archevêché et à son rayonnement institutionnel, le Séminaire et l'Université Laval assurent déjà conjointement la formation des élites locales et régionales. Les deux institutions, fortement intégrées dans leur direction, leur corps professoral, leur administration financière et leurs bâtiments construits sur un même site, fournissent, par le Grand Séminaire, les membres du clergé des instances diocésaines, ses propres enseignants et les curés et vicaires des paroisses du centre et de l'est du Québec d'où proviennent d'ailleurs la majorité de ses étudiants[93]. En moyenne de 1870 à 1900, l'Université Laval forme annuellement 73 médecins, 8 pharmaciens, 46 avocats ou notaires et 62 prêtres, offre des



Classe d'étudiants au Séminaire de Québec 1937.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

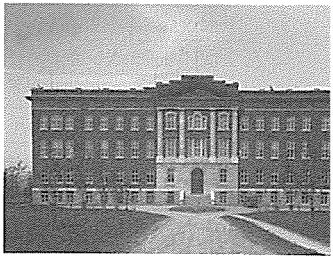
cours d'appoint en sciences et en arts et assure la supervision des collèges classiques La croissance des clientèles étudiantes reste faible, faute de moyens et de volonté d'élargir l'éventail des disciplines hors des champs traditionnels, et les retombées en salaires du personnel plutôt limitées, car la plupart des professeurs de théologie, de droit et de médecine enseignent à temps partiel, en parallèle avec une pratique professionnelle ou cléricale.

L'initiative d'une expansion des enseignements devra venir de professeurs et de dirigeants de l'Université avec un appui du gouvernement provincial et des élites professionnelles et économiques de la région : d'abord, lors d'une première levée de fonds au cinquantenaire de 1902 pour offrir un cadeau de 100 000 $ à l'Université ; grâce à une entente avec le gouvernement provincial pour financer annuellement, à compter de 1907, une formation en arpentage et en génie forestier ; suite à une seconde campagne de financement d'« Aide à Laval », en 1920 qui recueille 1,5 million de dollars dans la région, qui s'ajoutent à une subvention d'un million du provincial pour l'établissement, en 1921, de l'École de chimie, le noyau fondateur d'une Faculté des sciences.



Université Laval, 1928. (Archives de la ville de Québec, n° 17687, Photo Thaddée Lebel)

Le début des années 1920 marque la fin de la suzeraineté controversée de l'Université Laval sur sa succursale de Montréal fondée en 1876, le début d'une croissance importante des effectifs étudiants d'un peu moins de 300 de niveau universitaire à près de 600, tout particulièrement en médecine, chimie, commerce, musique, langues et philosophie, et, en 1925, une première construction importante (l'École de chimie) hors du Vieux-Québec aux limites ouest de la ville[94]. À la fin des années 1930, le nombre d'étudiants atteint le millier rattachés à des facultés (sciences, lettres, philosophie), créées à partir d'écoles affiliées dont on élargit et approfondit les programmes, ou à des écoles en marche vers un statut facultaire (sciences sociales, commerce). Facultés et écoles disposent d'un corps professoral de plus en plus engagé à temps plein, de statut laïque et formé en Europe. Toujours bien ancrée dans le giron du Séminaire, l'Université Laval s'ouvre encore timidement sur un monde scientifique plus complexe et plus moderne.



École de chimie de l'Université Laval. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

Travailler à Québec

La raison d'être de la ville de Québec, comme lieu de résidence, consiste essentiellement à héberger des travailleurs et travailleuses attirés et retenus par un marché du travail dynamique. Ainsi, le monde du travail de la période 1871-1941, tel que révélé par les occupations reflète la structure économique de la ville et témoigne de ses transformations profondes, d'une économie commerciale reliée au bois à des activités industrielles prédominantes et à une nouvelle vocation davantage axée sur les activités commerciales, gouvernementales et de service. Malgré des obstacles méthodologiques dont plusieurs demeurent insurmontables, il est possible de dégager un profil d'ensemble du marché du travail québécois qui rende compte de sa répartition, tant dans des groupes d'occupations que dans des secteurs d'activités économiques (voir tableau 15.13).

Tableau 15.13

Répartition estimée de la population active totale de la ville de Québec par groupes d'occupations et par secteurs d'activités, d'après les recensements de 1871 à 1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1931*	1941	1941*
Propriétaires et dirigeants d'entreprise	1 595	2 320	2 011	1 736	2 251	3 503	3 221		3 486	
Administrateurs et fonctionnaires publics	1 224	519	1 018	871	1 529	2 270	909		1 310	
Professionnels	1 060	1 284	1 294	1 530	2 015	2 806	2 944		4 038	
Cols blancs	1 970	2 975	3 431	4 991	5 664	11 799	13 627		16 758	
Cultivateurs et fermiers	207	180	259	168	90	39	17		28	
Artisans et ouvriers qualifiés ou spécialisés	6 255	5 460	5 428	7 590	9 631	8 096	10 170		12 780	
Travailleurs manuels et apprentis	3 410	4 538	5 219	4 485	2 385	3 342	5 835		6 510	
Journaliers et manœuvres	1 507	3 348	2 327	1 842	2 797	2 998	5 703		5 114	
Services domestiques et personnels	2 517	2 087	2 016	2 361	1 785	2 520	4 783		4 874	
Total des occupations	19 745	22 711	23 003	25 574	28 147	37 373	47 209		54 898	
Total de population 10+	46 448	48 146	48 212	53 453	n.d.	71 811	100 152		123 202	
Taux global de participation	42,5	47,2	47,7	47,8	n.d.	52,0	47,1		44,6	
Taux de participation hommes	70,8	77,2	75,5	75,6	n.d.	82,4	73,4		65,0	
Total des occupations par secteurs	19 208	22 566	22 919	25 220	28 147	37 082	47 217	***48 221***	54 898	***58 778***
Agriculture	222	183	290	203	90	129	160	***83***	195	***133***
Extraction des matières premières (pêche, chasse, forêts et mines)	123	68	57	40	44	74	89	***148***	161	***248***
Industrie manufacturière	5 597	6 561	7 554	8 673	8 237	8 232	8 041	***9 849***	11 206	***14 868***
Construction	2 279	2 400	1 849	1 959	1 910	2 685	3 665	***4 228***	3 807	***5 238***
Transports et communications	1 258	1 492	2 046	1 855	2 232	3 616	5 098	***4 846***	4 606	***3 561***
Commerce	1 447	1 596	3 040	2 409	4 299	8 838	6 182	***7 956***	6 686	***9 300***
Finance	42	77	191	215	470	792	624	***1 375***	584	***1 377***
Service professionnel, public, d'amusements et personnel	5 350	5 097	5 897	6 271	7 169	10 614	12 778	***16 969***	15 619	***19 767***
Commis de bureau	1 408	1 771	196	2 104	938	944	5 105	-	7 219	-
Journaliers, manœuvres	1 482	3 321	1 799	1 491	2 758	1 158	5 475	-	4 815	-
Non classé								***2 758***		***821***

Sources : Recensements du Canada pour la ville de Québec : de 1871 à 1901 compilation établie par l'auteur d'après la saisie informatisée de ces recensements par le projet d'histoire sociale de la population de la ville de Québec (PHSVQ) dirigé par Richard Marcoux et Marc St-Hilaire ; de 1911 à 1941 compilation à partir des données agrégées des recensements publiés sur la population active par occupations et par secteurs d'activité économique de la ville de Québec. La population active est définie de 1911 à 1931 à 10 ans et plus et à 14 ans et plus pour 1941, une différence dont l'effet est négligeable : 0,6 % du total en 1931 pour les enfants de 10 à 14 ans. Les difficultés de traitement des données des recensements sur les métiers résistent encore fortement aux réflexions méthodologiques des historiens en mal de les exploiter et en dépit de plusieurs avancées courageuses (Gérard BOUCHARD,

Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en histoire sociale, PUL, 1996, 322 p.) dont nous nous sommes inspiré substantiellement. Il fallait, d'une part, composer avec les catégories des recensements imprimés de 1911 à 1941 incontournables faute d'accès aux données manuscrites des recensements de cette période et, d'autre part, regrouper en catégories compatibles avec celles de 1911-1941, les relevés des occupations des recensements manuscrits de 1871 à 1901 dont les résultats n'ont pas été publiés à l'échelle des villes. Nous sommes partis des catégories de 1911 à 1941 et les avons rendus compatibles autant que possible entre elles en particulier dans le cas des journaliers et des commis de bureau non répartis par secteurs pour cette période. De plus, les catégories ne peuvent tenir compte des changements graduels de nature de plusieurs occupations artisanales et industrielles, identifiées sous la même désignation (par exemple, les cordonniers et les couturières), la difficulté d'établir le caractère plus ou moins qualifiée ou spécialisé de plusieurs occupations industrielles ou professionnelles (par ex. ingénieur mécanicien et mécanicien), le défi de distinguer les activités commerciales ou productives en marche vers un contexte de production plus industrielle (ex. les bouchers, les boulangers, etc.). Les catégories contemporaines, tout comme les intitulés individuels, tendent à choisir l'un ou l'autre ou encore à combiner à divers degrés le niveau de complexité et d'autonomie des tâches (propriétaires, gérants, commis, ouvriers spécialisés, journaliers, etc.) avec les domaines d'exercice des occupations (manufactures, commerce, service). À des fins de comparaison, nous avons inclus la redistribution par industries des occupations de la population active, disponibles pour les recensements de 1931 et 1941 (marqués d'un astérisque) qui permet en particulier de répartir dans leurs industries respectives la plupart des commis et des journaliers, non déjà distribués dans des groupes d'activités.

En moyenne pour la période, la participation de la population de 10 ans et plus au marché du travail, fondée sur les occupations, demeure relativement stable à environ 47 % et ne dépasse exceptionnellement les 50 % qu'en 1921. Si la participation moyenne masculine se situe à 74,3 % avec une tendance à la baisse significative de 1921 à 1941 de 82,4 % à 65 %, la moyenne féminine atteint 24,2 %, en hausse de 18 % en 1871 à 22 % en 1881 puis à 27 % en 1921 et, après une baisse à 25 % en 1931, un retour à 27 % en 1941. Les explications de cette évolution font intervenir les effets du début de la Grande Dépression, d'une élévation de la fréquentation scolaire et du début de la Deuxième Guerre mondiale, couplés au surplus, dans la population de 10 ans et plus, des femmes sur les hommes stable à environ 55 contre 45 %. La répartition par groupes d'occupations de la population active fait ressortir la prédominance des emplois manuels ou « cols bleus » (artisans et travailleurs qualifiés, ouvriers spécialisés et travailleurs manuels, journaliers) à environ 57 % dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle, en déclin léger dans la première décennie du XX^{e} siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale au faîte de l'industrialisation de la ville, suivie d'une chute dans les années 1920 à moins de 40 % et un retour dans les 45 % pour la décennie suivante. En contrepartie, les cols blancs dans le commerce, les services et l'industrie passent de 10 % en 1871 à plus de 20 % en 1911 et environ 30 % à compter des années 1920, alors que la strate supérieure de la population active (les propriétaires et dirigeants d'entreprise, les fonctionnaires et administrateurs publics et les professionnels) se maintient à entre 15 et 20 %, en perte d'importance toutefois dans les années 1920 et 1930.

Répartie par secteurs d'activité économique, la population active de la ville de Québec se concentre dans les activités manufacturières en croissance de 29 % en 1871 à près de 35 % en 1901 et en déclin à moins de 30 % en 1911, à

22 % en 1921 et 17 % au début de la Grande Dépression ou 20 % avec l'inclusion des journaliers et commis redistribués par activités. D'autres activités caractéristiques de l'économie de la ville occupent une portion assez stable de la population active : la construction à 7 ou 8 % à compter de 1891, les transports (port et chemins de fer surtout) et communications à 7 à 10 % et le secteur financier à un peu plus de 1 % ; alors que plusieurs prennent le relais de l'industrie déclinante, les services déjà importants au XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle à environ 25 % atteignent les 35 % dans les années 1930 et le commerce les 15 % au XX[e] siècle.

Les femmes au travail...

Si l'emploi masculin se reflète clairement dans la tendance générale du monde du travail, l'entrée significative, mais graduelle des femmes sur le marché de l'emploi tend à se concentrer dans des groupes et sous-groupes d'occupations bien spécifiques (voir tableau 15.14).

Tableau 15.14

Répartition estimée de la population active féminine de la ville de Québec par groupes d'occupations et par secteurs d'activités, d'après les recensements de 1871 à 1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1931*	1941	1941*
Propriétaires et dirigeants d'entreprise	198	194	257	246	187	294	389		598	
Administrateurs et fonctionnaires publics	2	3	38	127	55	143	5		12	
Professionnels	441	552	624	750	1 059	1 550	1 347		1 870	
Cols blancs	191	508	685	1 232	1 412	3 468	4 257		6 117	
Cultivateurs et fermiers	2	5	6	10	4	3	0		4	
Artisans et ouvriers qualifiés ou spécialisés	101	102	320	514	2 935	2 495	1 729		2 606	
Travailleurs manuels et apprentis	1 356	2 368	2 616	2 367	235	273	708		1 488	
Journaliers et manœuvres	82	274	110	105	25	0	543		543	
Services domestiques et personnels	2 091	1 832	1 854	2 173	1 609	2 339	4 464		4 769	
Total des occupations	4 464	5 838	6 510	7 524	7 521	10 565	13 442		18 007	
Total de population 10+	24 859	26 300	26 361	29 589	n.d.	39 271	54 150		66 476	
Taux de participation : femmes	18,0	22,2	24,7	25,4	n.d.	26,9	24,8		27,1	
Total des occupations par secteurs d'activités	4 460	5 819	6 509	7 493	7 521	10 482	13 447	***13 994***	18 007	***18 124***

Agriculture	2	5	8	11	4	3	8	***2***	19	***4***
Extraction des matières premières (pêche, chasse, forêts et mines)	1	0	0	2	0	0	0	***2***	0	***13***
Industrie manufacturière	1 362	2 317	2 551	3 116	2 944	2 871	2 009	***2 695***	3 570	***4 458***
Construction	11	8	24	18	0	4	0	***13***	0	***26***
Transports et communications	5	8	41	37	58	232	351	***260***	189	***214***
Commerce	171	154	441	355	645	1 815	1 168	***1 632***	1 563	***2 008***
Finance	1	1	3	3	36	121	3	***259***	6	***348***
Services professionnel, public, d'amusements et personnel	2 764	2 964	3 333	3 601	3 596	5 039	7 548	***9 009***	9 474	***10 883***
Commis de bureau	61	90	6	250	213	397	1 819	-	2 658	-
Journaliers, manœuvres	82	272	102	100	25	0	541	-	528	-

Sources : mêmes sources que le tableau 15.13.



Ouvrières de la Dominion Corset au travail face à face, 1934.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo W. E. Edwards, 1934)

Ainsi, une minorité de femmes (2 à 4 %) perce le bastion masculin des affaires dans les entreprises commerciales de détail (épiceries et aliments, textiles et vêtements) et dans les maisons de pension et l'hôtellerie-restauration. Rares sont celles qui peuvent s'intégrer aux administrations publiques et celles qui accèdent aux activités professionnelles, à l'exception des membres des communautés

religieuses présentes en force dans les institutions de santé, de sécurité sociale et d'éducation. Dans les occupations manuelles de la fabrication et l'industrie (40 % environ de 1881 à 1911), la participation des femmes se concentre dans la production des vêtements (couturières tant en atelier qu'en usine et modistes) et à moindre échelle dans la chaussure et les pelleteries. À compter des années 1910, elle se diversifie vers d'autres industries tels les produits du tabac, la métallurgie et les produits alimentaires tout en diminuant en importance fortement après la Première Guerre mondiale à 26 % en 1921, pendant la Grande Dépression (22 % en 1931) et en reprise légère à 26 % en 1941 au début de la Deuxième Guerre mondiale. Tout aussi importants, les services domestiques (serviteurs et domestiques, femmes de ménages et gouvernantes) très dominants en 1871 (47 %) et entre 20 et 33 % du total pour les années suivantes occupent des femmes souvent les plus jeunes, alors que les emplois de cols blancs (vendeuses, commis, institutrices, etc.) prennent une place grandissante de 4,3 % en 1871 à 10 % en 1891, 19 % en 1911 et surtout de 32 à 34 % de 1921 à 1941. Aussi, ce profil d'occupations explique que la moitié des femmes au travail se retrouve dans les services professionnels, publics, d'amusements et personnels, et même 60 % et plus si l'on inclut les commis de bureau. L'autre moitié demeure concentrée pour 40 % jusque dans les années 1920 dans la fabrication et les industries, puis en partie également dans les activités commerciales (un peu plus de 10 %) alors que la présence féminine décroît dans les 20 à 25 % dans les emplois industriels. Encore loin de la parité et d'une diversité comparable à celles des hommes, la participation féminine au marché du travail ne sort que très timidement de ses activités traditionnelles, à l'orée des changements importants de la Deuxième Guerre mondiale.



Ouvrières dans la chaussure. (Archives de la ville de Québec, nº 19493)

L'organisation des travailleurs québécois à travers les conflits ouvriers : syndicats et centrales syndicales

Dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, l'organisation des travailleurs québécois se poursuit dans les activités économiques où ils sont suffisamment nombreux ou spécialisés pour détenir un pouvoir de pression à la mesure de celui des entrepreneurs. Quelques sociétés de bienfaisance ou des associations de métier continuent après la Confédération d'assurer une représentation et un encadrement des revendications et des conflits, chez les typographes des imprimeurs et journaux locaux, chez les journaliers de navires ou débardeurs, les arrimeurs et bateliers du port de Québec, de même que dans les métiers des grands chantiers de construction[95]. Si certaines associations se limitent à leurs membres de Québec, d'autres s'affilient à des unions de métiers nord-américaines dites « internationales » de travailleurs ou à des organisations canadiennes dites « nationales », afin de bénéficier de leur appui et de leur expertise dans l'action syndicale.

Ainsi, les conflits ouvriers du XIX[e] siècle à Québec impliquent souvent la reconnaissance syndicale par des employeurs, tels ceux des débardeurs en 1869, en 1877, en 1887 et en 1890 qui affirment le contrôle de la Société bienveillante des journaliers de navires sur l'engagement des seuls membres et le maintien des conditions de travail (voir tableau 15.15). D'autres résultent des pressions économiques sur les salaires et sur leur versement aux travailleurs, notamment pour les ouvriers de la construction des grands chantiers des édifices parlementaires, en mai-août 1877 et en juin-juillet 1878, et des portes Kent et Saint-Louis en 1880. Les entrepreneurs tentent alors de réduire substantiellement les salaires en contexte de dépression économique ou sont incapables de les verser faute d'être payés eux-mêmes par le gouvernement.

Les débordements violents sont fréquents. En mai 1877 et surtout en juin 1878 sur le chantier du Parlement, ils impliquent les ouvriers en grève et des remplaçants de l'extérieur ou des travailleurs restés sur le chantier que les premiers veulent expulser. Lorsque les travailleurs veulent forcer la main aux entrepreneurs pour accepter leurs demandes, des policiers et des militaires doivent intervenir, mais sans réussir à éviter le déclenchement par la suite d'une émeute, mâtée par l'intervention de la Batterie B de Québec et de sa cavalerie, et de la mort d'un émeutier. L'arrivée de trois régiments de Montréal et leur patrouille dans les rues de Québec calme le jeu, tout comme l'arrestation des principaux meneurs : les ouvriers retournent au travail avec des augmentations de salaires[96].

En août 1879, au creux de la dépression économique, la pression à la baisse sur les salaires et la concurrence pour les emplois devenus rares entre les membres irlandais et français de la Société des journaliers de navires provoquent des émeutes violentes entre les deux communautés sur plusieurs jours et dans plusieurs quartiers de la ville, dont les effets s'atténuent graduellement. La Société accepte une baisse des salaires au niveau de ceux que ses membres francophones acceptaient et réglemente la répartition des emplois entre ses membres de chaque communauté[97].

Tableau 15.15

Caractéristiques des principaux conflits ouvriers de portée locale à Québec, 1869 –1940

	Dates	Durée	Nb	Enjeux	Résultat
Cuir et chaussures					
Ouvriers-chaussures	8 sept.-9 oct. 1869	31 jrs	tous	Salaires, reconnaissance syndicale	Entente entre parties
Monteurs-chaussures	13 juin au 3 juillet /1891	21 jrs	350	Salaires	Remplacement des grévistes par des machines
Monteurs-chaussures	22 au 29 août 1899	7 jrs	550	Salaires, reconnaissance syndicale	Lock-out ; augmentation des salaires si non appartenance à syndicat
Ouvriers - chaussures	25 oct.- 5 déc. 1900	41 jrs	3850	Reconnaissance	Lock-out ; Retour au travail- arbitrage de l'Archevêque
Ouvriers-chaussures	19 déc-1913 au 14 févr.1914	39 jrs-ouvr.	3000	Signature de convention	Lock-out et compromis
Ouvriers-chaussures	8 juillet au 31 juillet 1924	21 jrs ouvr.	380	Renvoi d'ouvriers	Négociation ; en faveur des employés
Ouvriers-chaussures	16 nov. au 30 nov. 1925	13 jrs-ouvr.	2100	Contre réduction de 20 % des salaires	Reprise du travail en attendant arbitrage de l'Évêque
Ouvriers-chaussures	3 mai au 1er sept. 1926	102 jrs-ouvr.	3000	Acceptation de décision arbitrale sur réduction salaires	Remplacement des grévistes ; en faveur des patrons
Autres industries					
Manchonniers-Fourrures – Paquet	4 au 14 août 1899	10 jrs	200	Salaires et « sweating system »	Amélioration des conditions de travail
Port et transports					
Débardeurs	Fin août au 7 sept. 1869	8 jrs +	?	Contrôle sur engagements	Intervention police et armée ; reprise du travail après entente
Débardeurs	8 au 11 juin 1887	3 jrs +	1000	Contrôle sur engagements	Gain de la Société des débardeurs
Journaliers de navires	4 au 18 juillet 1902	14 jrs	190	Refus de réduction de salaires	Commission du Havre paie la différence.
Employés des quais	1 août 1918 à 25 oct. 1918	74 jrs ouvr.	160	Salaires	Retour au travail partiel ; en faveur des patrons
Construction					
Ouvriers- Parlement	3 au 14 juin 1878	11 jrs	1000+	Réduction des salaires	Émeutes : intervention police et armée ; augmentation de salaires
Journaliers-bâtiment	21 avril au 1er mai 1902 ; 16 au 20 juin 1902	10 jrs et 4 jrs	300	Augmentation des salaires	Accordées par la plupart des patrons.
Peintres	1 mai 1912 à juillet 1912	52 jrs ouvr.	160	Salaires	Succès des travailleurs
Peintres et décorateurs	24 avril au 16 juin 1922	32 jrs	170	Salaires (réduction)	Négociations en faveur des patrons
Autres					
Typographes-journaux	2 au 10 janv. 1888	9 jrs	Ca 100	Réduction de journée de travail, salaires, apprentis	Retour au travail sans gain
Agents de la paix et pompiers	24 au 29 juin 1921	4.5 jrs ouvr.	200	Salaires	Retour au travail aux conditions des employeurs

Sources : Jean-HAMELIN, Paul LAROCQUE et Jacques ROUILLARD, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle*, Presses des HEC, 1970, 168 p. et la *Gazette du Travail*, pour les années 1900 à 1940.

L'industrialisation de la ville concentrée principalement dans la chaussure se répercute très directement sur l'organisation syndicale et les conflits qui lui sont associés. Une première grève importante déclenchée le 8 septembre 1869 chez les ouvriers de la chaussure marque le début d'une action syndicale musclée qui affecte presque tous les manufacturiers de la ville avec comme enjeu dominant les salaires et le contrôle du recrutement de la main-d'œuvre[98]. Inspirée et animée par l'Association américaine des Chevaliers de Saint-Crépin, une société secrète maçonnique fraîchement arrivée à Québec et à Montréal, la Société bienveillante des cordonniers de Québec fondée en 1867 mène le conflit, réglé au bout d'un mois par un compromis à teneur restée inconnue. La disparition des Chevaliers de Saint-Crépin s'accompagne de celle des « syndicats » de la chaussure peu visibles pour une vingtaine d'années. Ils réapparaissent alors en association avec les Chevaliers du Travail, une grande fédération américaine de travailleurs, aux pratiques également quasi maçonniques, lorsqu'ils arrivent à Québec en 1885.

Les Chevaliers s'implantent malgré l'hostilité ouverte du cardinal Taschereau depuis au moins 1883, une opposition appuyée par Rome en 1884 et transposée à Québec par une condamnation officielle du prélat québécois en 1885, responsable en grande de partie de la plus faible pénétration des Chevaliers à Québec qu'à Montréal, au moment où ils s'organisent en assemblées locales, puis de district (1889). Même si Taschereau doit retirer à contrecœur son interdiction, en 1887, dans la suite des pressions sur Rome des autres prélats canadiens et américains, son effet persiste dans la population québécoise[99]. Les travailleurs québécois de la chaussure s'organisent plutôt dans des « unions » indépendantes de métiers pour les tailleurs de cuir (1886), les monteurs (1889) et les machinistes (1891). Ces syndicats résistent mal, dans les années 1890, au regroupement des manufacturiers dans une association patronale qui leur permet de contenir les pressions syndicales (grèves des monteurs de 1891, 1894, 1899 et 1900) sur les salaires et sur la reconnaissance syndicale et de remplacer les contestataires par des machines plus perfectionnées. Toutefois, elles forment la base d'une action syndicale qui s'affiliera à l'échelle nationale plutôt qu'internationale (nord-américaine) et fera de Québec au dire de l'historien Jacques Rouillard une « citadelle du syndicalisme national[100] ».

Si le caractère de plus en plus fortement français de la ville de Québec explique en partie son organisation syndicale plus autonome, le clergé local et l'archevêché y jouent également un rôle très important. Ainsi, dans la série de grèves de la chaussure des années 1890, des prêtres s'immiscent déjà dans celles de 1891 et 1894, puis l'épiscopat lui-même plus vigoureusement dans le long lock-out de l'automne 1900 sur la reconnaissance syndicale, décrété par l'Association des manufacturiers de chaussures et impliquant 22 entreprises et les 3 850 ouvriers de l'industrie à Québec. Au bout d'une mois de grève, les parties acceptent l'arbitrage de M^gr^ Bégin et la reprise du travail en attendant sa décision[101]. Rendue le 10 janvier 1901, elle reconnaît la légitimité des syndicats à condition de modifier leurs statuts et règlements pour les rendre conformes à des principes de justice et

de morale influencés par l'encyclique *Rerum Novarum*. Elle établit également un mode de résolution des différends par conciliation, d'abord entre deux comités représentant chaque partie, puis arbitrage ensuite par un comité de trois personnes, avec l'objectif d'éviter les grèves ou lock-out à l'avenir[102]. Par la suite, plusieurs conflits ponctuels (en 1901, 1903, 1908 et 1912) aboutissent en arbitrage et Mgr Bégin doit intervenir pour faire respecter, par l'une ou l'autre des parties, le cadre de règlement par conciliation et arbitrage.

Le caractère fortement catholique de la ville rend possible un encadrement aussi serré par l'épiscopat, assuré d'ailleurs par la présence d'aumôniers dans les syndicats, qui préfigure un syndicalisme catholique à venir et renforce le caractère « national » et la portée régionale de l'action syndicale à Québec. Le passage à une identification « catholique » serait le résultat de l'action discrète et persistante entre 1915 et 1918 de l'abbé Maxime Fortin auprès des élites syndicales, dans le cadre d'un Cercle d'étude des ouvriers de Québec relié au mouvement de l'Action sociale catholique. Mgr Bégin désigne alors l'abbé Fortin comme aumônier du conseil central de Québec des syndicats catholiques[103]. Cette stratégie de prise de contrôle des syndicats sera étendue avec succès aux principales villes québécoises. L'abbé Fortin et les représentants des syndicats de Québec formeront le noyau fondateur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) et en domineront l'organisation dans les congrès préliminaires et au moment de sa fondation, en 1921 à Hull : le siège social sera établi à Québec, les postes de président (Pierre Beaulé) et de secrétaire (J.-H.-Alcide Poirier) seront confiés à des québécois, le poste d'aumônier à l'abbé Fortin[104].

Le modus vivendi entre les employeurs et les syndicats sous le patronage de l'Église permet de limiter les conflits dans la chaussure pendant plus de vingt ans et favorise des règlements négociés (1916 et 1918 notamment), dont plusieurs comportent des augmentations salariales dans la période inflationniste de la seconde moitié de la décennie 1910. Malgré tout, un lock-out majeur de près de deux mois survient à la fin de 1913 et au début de 1914. Bien préparés, les manufacturiers remettent en question la reconnaissance syndicale, veulent appliquer l'atelier ouvert et ferment une quinzaine de manufactures touchant 3 000 ouvriers[105]. La médiation d'un employé du ministère fédéral du Travail dégage un compromis qui rapproche les parties et met fin à l'affrontement. Avec le retournement de la conjoncture au début des années 1920 et l'intensification de la concurrence sur le marché de la chaussure entre les producteurs des autres grands centres de production (Montréal et l'Ontario), la pression augmente sur l'industrie locale de la chaussure pour diminuer ses coûts par des réductions de salaires substantielles.

Au milieu des années 1920, le « château fort » de la CTCC subit l'assaut de l'association des manufacturiers de chaussures qui convient en 1925 de pousser les salaires à la baisse de 33 % et présente, au début novembre, un ultimatum pour les réduire de 5 à 15 % selon les groupes d'emplois et se débarrasser des syndicats,

une proposition refusé le 16 novembre par les syndiqués[106]. Au bout de deux semaines, le conflit est renvoyé en arbitrage, mais continue de brûler à couvert pendant l'hiver dans l'attente de la décision des arbitres qui vient en avril 1926, mais ne peut empêcher la reprise de la grève le 3 mai. Les industriels de la chaussure sont déterminés à en découdre et la grève de près de 4 mois s'accompagne d'engagements de briseurs de grève, protégés par les forces policières municipales, puis provinciales, le tout dans un climat de violence et de frustrations des travailleurs, appuyés par les autorités et associations catholiques. La défaite des syndicats est consommée, au début septembre 1926, et marque la fin des grandes négociations collectives syndicales-patronales sous l'égide du clergé et des conflits dans une industrie dont les jours de gloire sont comptés.

Entre 1890 et 1940, les conflits de travail dans la chaussure comptent pour 35 % du total de 93 , 43 % de leur durée en jours. Ils atteignent 83 % de l'ensemble des jours ouvrables perdus (environ 500 000), en raison du nombre considérable de travailleurs impliqués dans les trois grandes grèves de 1900, 1913-14 et 1925-26, représentant à elles seules pas moins de 77 % du total. Seuls les conflits dans l'industrie de la construction (journaliers, charpentiers, peintres et tailleurs de pierres surtout) rivalisent en nombre, soit 38 % du total, 41 % de la durée en jours et à peine 13 % des jours ouvrables perdus. L'après-grève de 1926 se révèle très difficile pour le mouvement syndical à Québec, au point où à peine 5 conflits d'une durée totale de 5 jours et de pertes de jours ouvrables limitées à 300 marquent la période 1927 à 1940, une situation extrême dans un contexte de réduction des grèves par la prospérité de la fin des années 1920 et par la Grande Dépression des années 1930[107]. De plus, des divergences profondes sur le contrôle direct de l'Église diocésaine (cardinal Rodrigue Villeneuve), via les aumôniers, sur les activités des syndicats catholiques viennent diviser en 1933 le Conseil central de Québec en deux groupes, provoquer le départ de l'abbé Fortin et la « soumission respectueuse », mais provisoire, de la CTCC à l'orée d'une forte croissance de ses membres[108].

Un milieu de travail en transformation

Que ce soit par les sociétés bienveillantes pré-syndicales et les premiers syndicats, l'organisation des ouvriers vise à défendre leurs intérêts économiques, mais aussi à rendre les milieux de travail de Québec plus sécuritaires et plus équitables, tant dans les activités portuaires, que dans les industries naissantes, dans la construction institutionnelle et résidentielle, dans les transports et dans les commerces de gros et détail. Pour le dernier tiers du XIX^{e} siècle, les témoignages recueillis à Québec en 1888 par la Commission royale d'enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Canada (CRERCTC) fournissent un portrait concret et révélateur des conditions de travail dans les diverses industries et activés économiques de la ville, tout en explorant plus globalement leurs difficultés[109].

Ainsi en 1888, quelques-uns des deux mille débardeurs de la Société de bienfaisance des journaliers de navires décrivent leur travail exténuant et dangereux lors du chargement des vaisseaux d'exportation du bois en Grande-Bretagne. Même s'ils reçoivent 4 $ par jour, un de plus que leurs collègues sur les quais et les ponts, les débardeurs assignés aux cales doivent manœuvrer les billes et les madriers de la zone de flottaison vers l'entrée sur les flancs du navire, puis vers l'arrière à l'intérieur de la cale de façon à remplir complètement le navire. Les billes soulevées par des grues peuvent basculer et s'entrechoquer, risquant à tout moment de heurter et d'écraser les débardeurs qui tentent de les diriger vers leur destination. Bon an mal an, 40 à 50 d'entre eux reçoivent de leur société des compensations d'invalidités reliées à des accidents et cela explique leur refus d'accepter les grues à vapeur pour des manœuvres les plus dangereuses.

Même les travailleurs expérimentés subissent la rareté du travail en raison du déclin marqué du commerce du bois et plusieurs se font à peine 100 à 250 $ par an pour un ou deux mois de travail et certains vont travailler pendant la saison morte à meilleurs salaires dans des ports du Sud des États-Unis où leur expérience est fort prisée. La division ethno-linguistique des débardeurs en deux groupes (canadiens-français et irlandais) se répercute sur la formation d'équipes homogènes et de taille égale qui travaillent séparément, parfois sur le même navire, une situation qui favorise une émulation excessive à l'avantage des arrimeurs[110]. Par la suite, la poursuite du déclin du commerce d'exportation du bois, l'arrivée des céréales et des produits miniers transforment les activités de transbordement au port de Québec et des conditions de travail de plus en plus dominées par la vapeur, l'électrification et la mécanisation des activités.

L'industrialisation transforme en profondeur les conditions de travail dans la fabrication et introduit la production en grandes manufactures plus fortement mécanisées qui devient dominante au tournant du XX^{e} siècle dans le monde ouvrier québécois. La chaussure et les produits du cuir, principales productions industrielles de Québec, représentent très bien en nombre de travailleurs et en valeur des expéditions la situation de l'ensemble des industries. Si certaines conditions de travail sont négociées, surtout la représentation syndicale, les salaires et les heures de travail, d'autres encore plus fondamentales font l'objet à compter des années 1880 d'interventions gouvernementales. Les témoignages des intervenants de Québec à la CRERCTC en 1888 et les rapports de l'inspecteur des manufactures de la région de Québec (Charles-T. Coté), chargé à compter de la même année de l'application de la loi provinciale des manufactures, abordent très substantiellement : la sécurité des bâtiments, y compris les sorties de secours, celle des machines à vapeur (bouilloires) et des machines de production ; le respect de l'âge minimum et le travail des enfants (filles et garçons), celui des femmes ; la salubrité et propreté des installations, incluant les cabinets d'aisance, la ventilation et la température[111].

Dans l'ensemble, les témoins entrepreneurs ou contremaîtres devant la CRERCTC ne décrivent pas un environnement de travail industriel aussi dangereux et difficile qu'anticipé avant le syndicalisme et le contrôle étatique, mais plusieurs travailleurs mettent en évidence des problèmes de produits dangereux et de saleté dans les tanneries notamment, de cadences accélérées avec la pression du travail à la pièce dans la chaussure et, plus généralement, de conditions difficiles d'aération, d'alimentation en eau potable, de contrôle de la chaleur et du froid, tant l'été que l'hiver[112]. Les travailleuses, le plus souvent séparées dans le milieu de travail de leurs collègues masculins par des tâches différentes et mieux adaptées à leurs qualités et faiblesses physiques, livrent parfois, sous la protection de l'anonymat, un portrait très critique de leur environnement de travail : jeunes enfants de 13 ou 14 ans, quelquefois moins, faisant de longues journées à des salaires très inférieurs ; encadrement intransigeant des contremaîtres et congédiement arbitraire pour des raisons discutables ou futiles ; travail à la pièce sous pression avec amendes pour les erreurs et défauts, même pour les enfants, se soldant parfois en gains hebdomadaires négatifs ; milieu de travail froid, gelé et mouillé ; effets des machines sur les accidents et sur l'augmentation des exigences de production à la pièce avec des baisses des salaires[113]. En dépit des conditions de travail très difficiles des ouvriers industriels, la régularité et la relative permanence de l'ouvrage constitue un avantage par rapport aux emplois traditionnels mieux rémunérés, mais irréguliers et saisonniers, surtout dans des activités en déclin.

Avec l'intervention législative et réglementaire de l'État provincial et de l'administration municipale débute un aller-retour de bilans sur l'état des manufactures et de mesures législatives pour l'améliorer, à partir principalement des rapports d'intervention de l'unique inspecteur sur la sécurité et la santé de tout l'est et le centre du Québec, Charles T. Coté. Ses premières inspections à compter de juillet 1888 dans les principaux établissements de Québec font ressortir les maux qui affligent le travail industriel. Elles deviennent des indicateurs des progrès des conditions de travail, visibles dans ses rapports ultérieurs et dans les comptes-rendus des correspondants locaux de la *Gazette du travail* à partir de 1900, et enfin dans les rapports des médecins hygiénistes[114]. Les inspections s'accélèrent, comme il ressort du bilan de 1896 de l'inspecteur Coté lors de ses 485 visites faites pendant l'année, dont 170 (35 % du total) dans 66 établissements industriels de la ville de Québec pour une moyenne de 2,6 visites par entreprise et jusqu'à 6 visites dans plusieurs grandes manufactures de Québec de corset et de chaussures : 6 à la Parisian Corset, à la John Ritchie, chez Marc Frankenburg, à la W.H. Polley ; 5 chez Thomas Duchaine et J.N. St-Pierre ; 4 à la Dominion Corset, G. Bresse et Cie, Dominion Shoe, Migner et Goulet, etc.[115].

Dans les deux premières décennies du XX[e] siècle, le monde du travail industriel se transforme sous la pression des interventions de l'État et des organisations ouvrières. De plus en plus d'enfants en très bas âge se retrouvent plutôt à l'école que sous-payés dans les usines à la suite de l'application des législations sur l'âge minimum, mais certains y sont présents encore, souvent à l'instigation des

parents avec la complicité des patrons, pour exécuter des menus travaux ou aider leurs parents[116]. La semaine de travail s'étend normalement sur 6 jours avec un congé dominical généralement observé et même prescrit par législation provinciale à compter de 1907, avec une journée de travail normale de 10 heures sauf urgences et surcharge de travail, pour une semaine totale de 60 heures, norme qui sera graduellement réduite à 54 heures ou 9 heures par jour dans de nombreux corps d'emploi à compter des années 1905-1910 à la faveur des négociations syndicales[117].

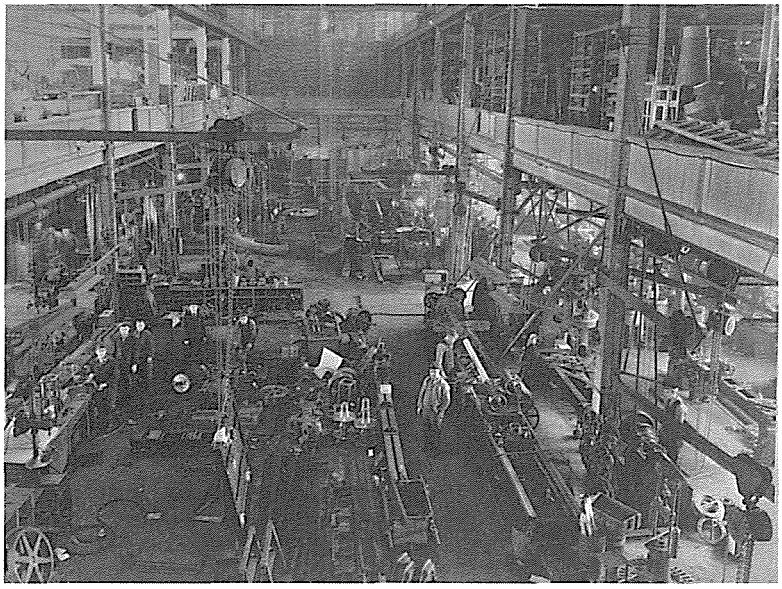
La sécurité au travail souffre de l'introduction de machines de plus en plus rapides, de la pression du paiement à la pièce encore généralisé, de l'inexpérience des enfants et des jeunes travailleurs, tout comme de l'insouciance des ouvriers plus expérimentés et des réticences patronales à l'application de normes de protection contre la machine. Les accidents demeurent nombreux, peu rapportés sauf pour les décès parce qu'il y a enquête du coroner, et causent amputations, brûlures, contusions et fractures, sans compensations organisées ni reconnaissance de la responsabilité des employeurs. La situation s'améliore au début du siècle avec une augmentation du nombre et du suivi des inspections gouvernementales qui créent une pression sur les industriels pour prendre les mesures correctrices. De plus, le remplacement des poursuites pour dommages, longues et difficiles en raison de la nécessité de prouver la responsabilité du patron, par un régime d'assurance des accidents de travail, établi par la législation de 1909, facilite et uniformise l'accès à des compensations avec présomption de responsabilité patronale et obligation de démontrer plutôt celle du travailleur[118]. Malgré ses insuffisances et



Atelier mécanique de la fonderie F.-X. Drolet. (Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec, Photo J. E. Livernois)

l'absence d'encadrement de son application, la loi crée une certaine pression sur les entreprises pour diminuer les risques en milieu de travail et réduire les primes sur les polices d'assurances qu'elles doivent prendre pour cette responsabilité. Il faudra attendre 1928, dans la suite d'une commission d'étude de 1923 et d'une loi de 1925 qui étend les activités couvertes et oblige les entreprises à s'assurer, pour que la responsabilité collective des entreprises soit reconnue et qu'une Commission des accidents de travail prenne à sa charge l'assurance de tous les travailleurs, en réduise les primes et libère les travailleurs et les patrons de la lourdeur, de la lenteur et des coûts des procédures judiciaires.

L'environnement physique du travail s'améliore aussi avec les agrandissements et reconstructions des installations industrielles dans la prospérité économique des premières décennies du XX[e] siècle et l'intensification des inspections gouvernementales qui réussissent à sensibiliser de plus en plus les employeurs et les travailleurs à l'hygiène de base en milieu de travail. Ainsi, des établissements de plus grande taille peuvent introduire une meilleure ventilation des locaux et une extraction de la poussière dès sa production, un approvisionnement en eau de qualité, un aménagement de vestiaires et de salles à manger propres, évitant l'alimentation près des machines. Inspecteurs et hygiénistes peu nombreux et surchargés suffisent à peine, mais tout de même font rapport consciencieusement et témoignent ainsi d'une telle attention à leurs responsabilités que l'on peut conclure à des effets d'entraînement positifs dans les entreprises visitées. Dans les petits ateliers de fabrication, il en est encore tout autrement[119].



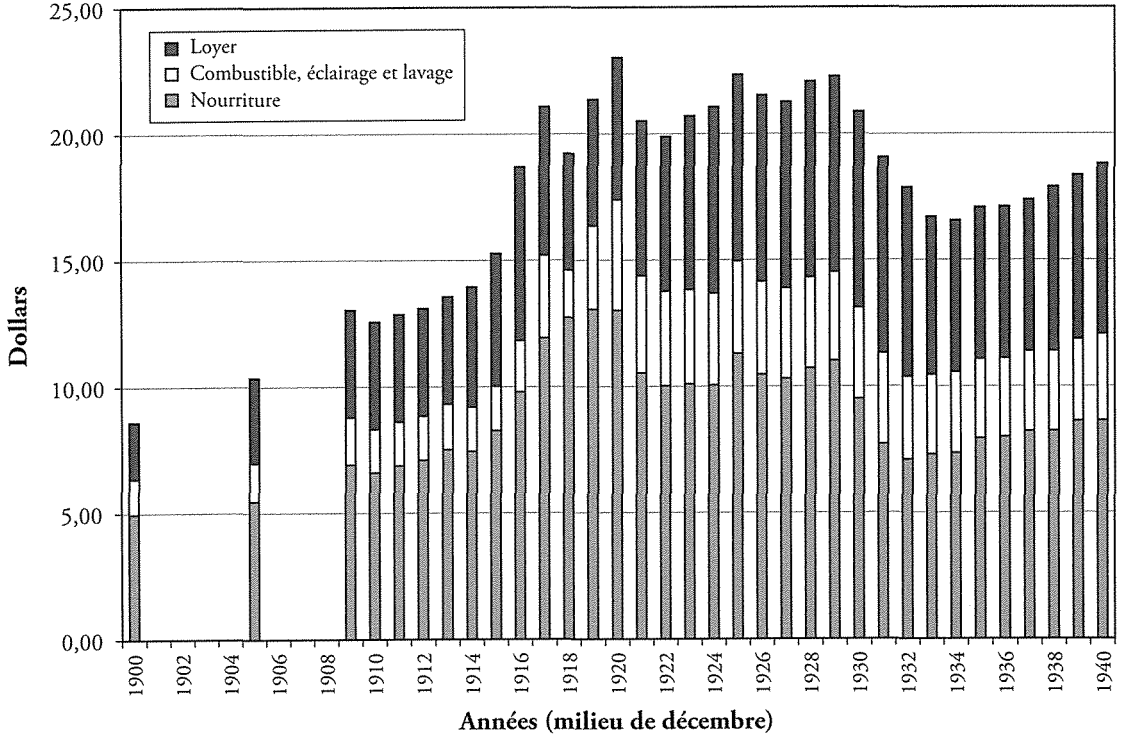
La fonderie de F.-X. Drolet.
(Le Centre de Québec des Archives nationales du Québec)

Niveau de vie en milieu urbain : les salaires et les prix

Au dernier tiers du XIX[e] siècle, les travailleurs vivent à Québec dans une économie stagnante marquée par des prix et salaires relativement stables. Le déclin du marché du travail dans la transition entre une économie fondée sur le commerce du bois et une industrialisation en démarrage tardif se répercute sur des conditions de vie rendues difficiles par le chômage saisonnier ou conjoncturel[120]. Avec la forte croissance économique et industrielle du début du XX[e] siècle émerge une période de hausse des salaires et des prix, pendant laquelle les employeurs cherchent à ajuster leurs coûts d'opération, leurs prix de vente et leurs bénéfices aux forces de la concurrence et les travailleurs à maintenir et à bonifier leurs revenus par l'action syndicale (revendications et grèves) pour faire face aux hausses du coût de la vie.

Figure 15.8

Principales catégories de dépenses hebdomadaires de consommation dans le budget-type d'une famille de 5 personnes à Québec, 1900, 1905, 1909 à 1940, en dollars



Source : *Gazette du travail*, 1911-1941.

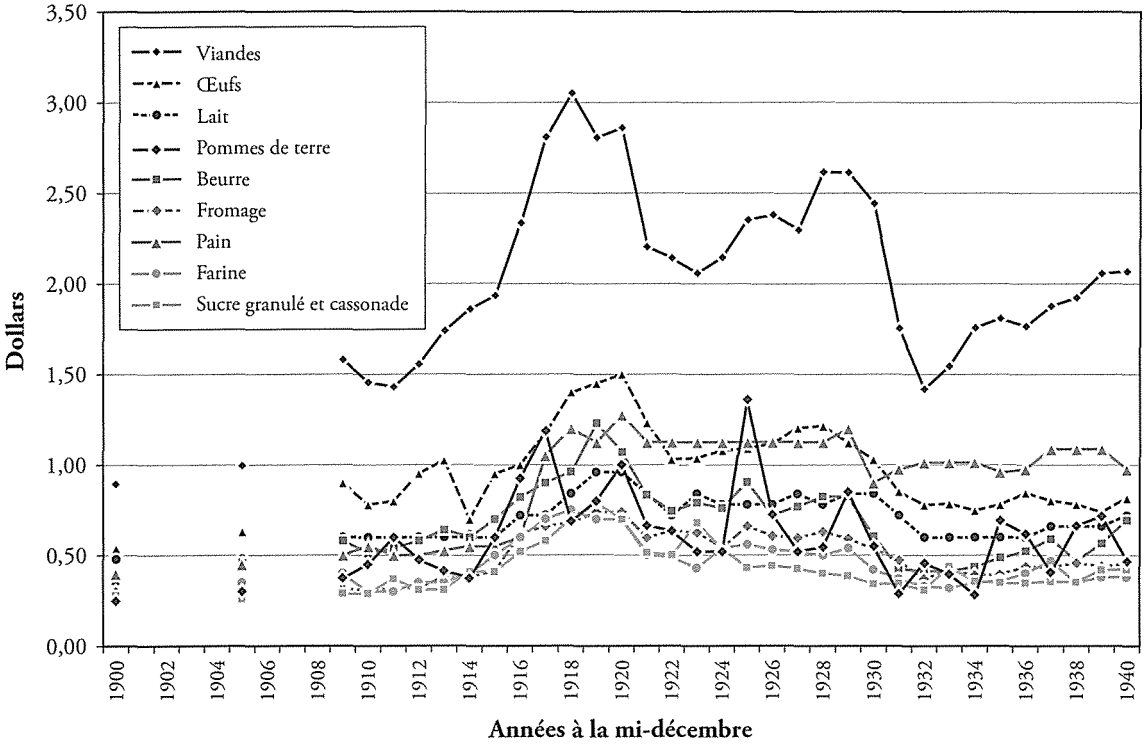
La figure 15.8 met en évidence sur une base hebdomadaire la croissance des prix des principales catégories de dépenses du budget d'une famille de 5 personnes vivant à Québec de 1900 à 1940[121]. Une importante hausse des prix se manifeste déjà, dans les années 1900, alors que le budget total de 8,61 $ par semaine est consacré à 58 % aux dépenses alimentaires, à 26 % au loyer et 16 % au combustible et éclairage, puis atteint, au début des années 1910, 12,50 $ par semaine environ, dont 53 % à l'alimentation, 33 % au loyer – une forte hausse en contexte de pénurie – et 14 % au combustible, et subit une forte croissance pendant et après la Première Guerre mondiale jusqu'à un sommet de 23 $ en 1920 répartis en 57 % pour l'alimentation, 24 % pour le loyer et 19 % pour le combustible.

Cette poussée inflationniste provoque de vives tensions sociales, tant pendant l'ascension que dans les années suivantes, et ces tensions se manifestent dans les luttes syndicales du début des années 1920, mais aussi dans les débats sur les prix des denrées essentielles. Ainsi, à la demande de consommateurs, le Conseil de ville de Québec forme en novembre 1918 un comité des prix équitables pour enquêter sur les hausses du prix du lait et des autres « nécessités de la vie ». Ce comité doit débattre avec les distributeurs et producteurs de lait des justifications d'une augmentation du prix de 12¢ à 14¢ la pinte et du maintien d'approvisionnements suffisants pendant l'hiver. Le dossier soumis par les laitiers pour démontrer leurs hausses importantes de coûts tant des animaux que du fourrage ne convainc pas tous les membres du comité, mais l'amène tout de même à confirmer le nouveau prix, fixé à 40 % de plus qu'en 1915 (10¢ la pinte) : une situation typique des divers produits alimentaires de base qui mettent à mal le budget des familles (figure 15.9)[122].

Bien sûr, la déflation du début des années 1920 affecte surtout les produits alimentaires et relève quelque peu une pression devenue intenable, mais elle s'accompagne d'un ralentissement économique grave et du maintien des prix élevés du logement qui passe d'à peine 22 % du budget à 35 % en 1924. Ainsi, le budget alimentaire typique qui atteint 13 $ par semaine, chute de plus de 20 % jusqu'à de 10 à 11 $, pendant la décennie 1920, et diminue encore, pendant la Grande Dépression des années 1930, à un creux de 7,10 $ en 1932, pour moins de 40 % des dépenses hebdomadaires, alors que la part du logement atteint 42 % ou 7,50 $ par semaine. À compter de 1933, une diminution des prix du logement, couplée à une reprise des prix des denrées, rétablit les proportions à 46 % pour les dépenses alimentaires et 35 % pour le logement. Le budget type des travailleurs à Québec se situe à un niveau comparable à celui de Montréal de 1900 à 1940, avec comme principale différence des coûts un peu plus élevés du logement dans les années 1910 et au début des années 1930.

Figure 15.9

Valeur en dollars des principaux produits alimentaires inclus dans le budget type d'une famille de 5 personnes à Québec, 1900-1940

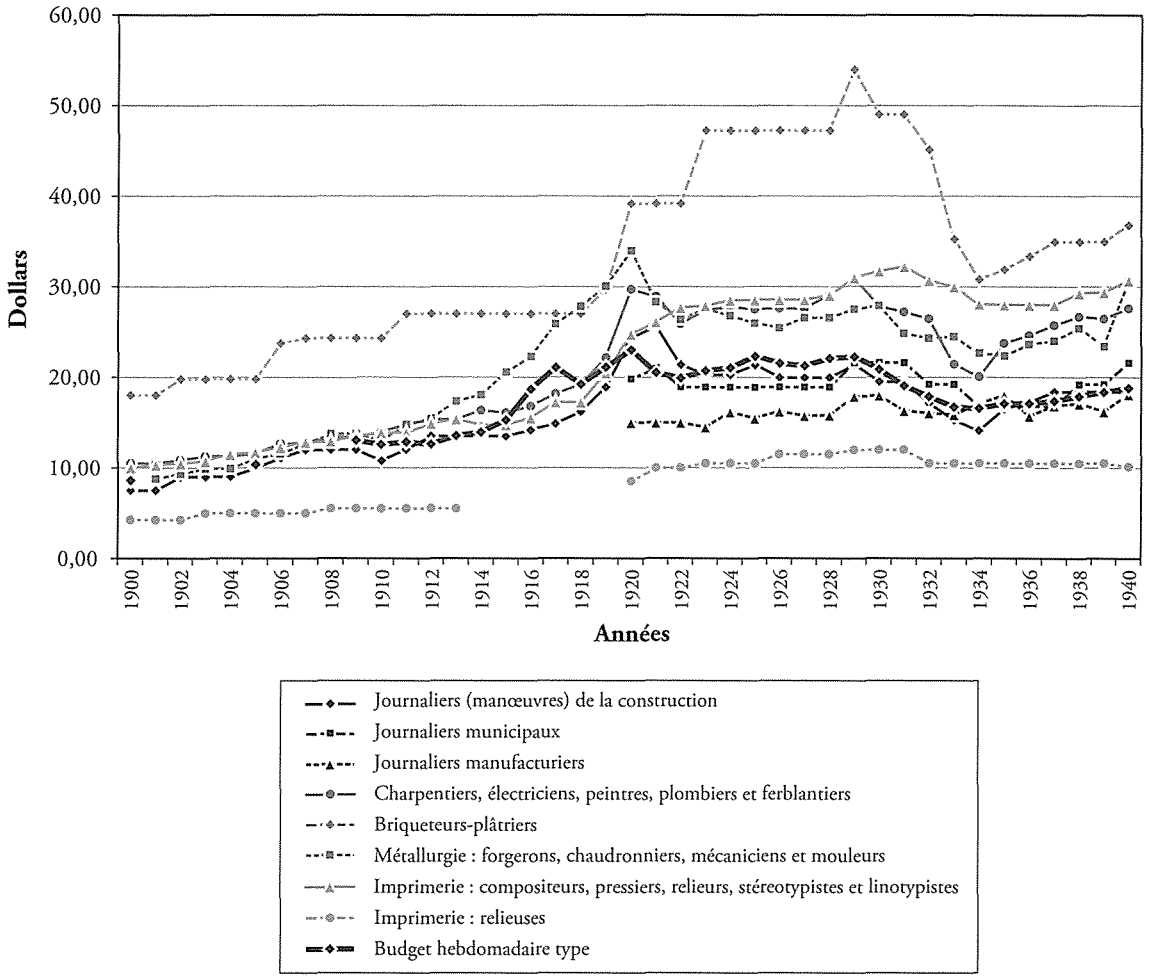


Source : *Gazette du travail*, 1911-1941.

Une telle conjoncture des prix et des dépenses de consommation doit être reliée à l'évolution de l'emploi, des salaires et des revenus familiaux des travailleurs pour déterminer le niveau de vie des familles québécoises. Bien que l'on dispose d'un certain nombre de salaires sur une base horaire, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle à partir des relevés de la *Gazette du travail* (figure 15.10) que l'on peut comparer au budget hebdomadaire type, la couverture reste très partielle. En effet, elle couvre très faiblement les salaires industriels, rarement disponibles pour la ville de Québec, en raison de la forte présence du travail à la pièce et de la confidentialité des informations provenant d'entreprises individuelles[123].

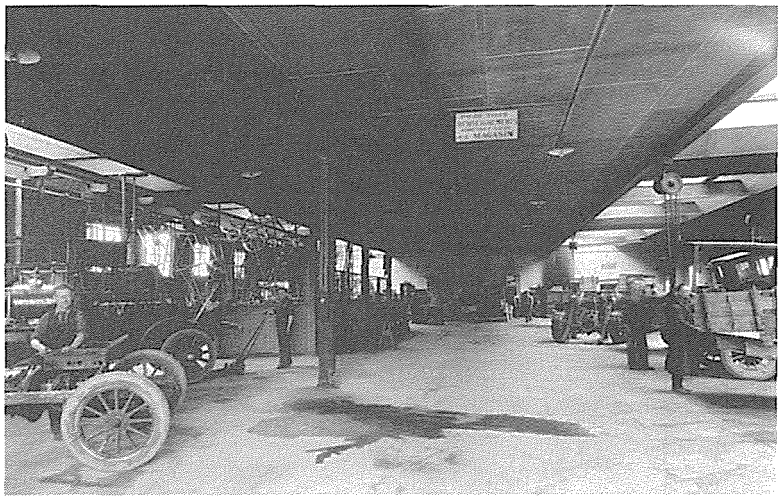
Figure 15.10

Salaires hebdomadaires moyens de métiers choisis et budget hebdomadaire type, à Québec, en dollars, 1900-1940



Source : *Gazette du travail*, 1911-1941 et suppléments rétrospectifs : *Salaires et heures de travail au Canada, 1901-1920* (mars 1921); *1920-1928*; *1920-1930* et annuel à compter de 1931.

La figure 15.10 permet de constater un parallélisme attendu, mais aussi des retards dans les ajustements des salaires au coût de la vie dans les années 1915-1921 et au début des années 1930, même s'il se trouve des groupes plus favorisés par des salaires élevés. Il fait ressortir également que la composition du budget



Le département des chemins de la ville de Québec, entretien et réparation des véhicules, 1929. (Archives de la ville de Québec, n° 17893, Photo Thaddée Lebel)

reflète un niveau de consommation à la portée de la plupart des travailleurs qualifiés, qui pouvait compter sur un nombre de semaines de travail substantiel pendant l'année, mais assez loin des moyens des journaliers, tant dans la construction ou dans les manufactures que, à un moindre degré, des journaliers municipaux. Deux facteurs jouent très lourdement en sens opposé. D'une part, la durée du travail pour les emplois à caractère saisonnier ou conjoncturel tendent à défavoriser les travailleurs de la construction ou du port et réduire radicalement leur niveau de vie. Par exemple, en 1901, la plupart des travailleurs de la construction travaillent de 5 à 8 mois à Québec et de 8 à 10 mois à Montréal en raison d'importantes différences d'intensité et de diversité des activités de cette industrie[124]. D'autre part, les revenus combinés de plusieurs membres d'une famille permettent d'élever substantiellement leur niveau de vie, même si les salaires des femmes et des jeunes enfants sont très inférieurs à ceux des hommes et des adolescents masculins.

Cette même figure 15.10 inclut le seul cas disponible à Québec de salaires comparables hommes-femmes dans le même corps d'emploi (relieurs-relieuses de l'imprimerie) alors que les salaires masculins représentent, en moyenne de 1900 à 1940, 2,7 fois celui des femmes. Même si leurs taux de rémunération demeurent plus faibles, les emplois industriels s'étendent en période de prospérité sur la plus grande partie de l'année et favorisent une gestion consolidée des revenus des membres de l'unité économique familiale, jusqu'à leur sortie du ménage pour s'établir, tout en ajoutant fréquemment des revenus de chambre et pension des corésidents, le plus souvent membres de la famille élargie[125].

Ce qui compte au total, c'est l'équilibre annuel entre les revenus et les dépenses de consommation d'un ménage et pour l'essentiel la rémunération et la

durée de travail du chef de famille. Au XIX[e] siècle, à Québec, une très forte proportion des travailleurs de la ville se situe en surnombre dans des activités en déclin, voire en crise (commerce du bois, construction navale), sans alternative plus favorable. Cette réalité provoque un exode des travailleurs et une chute du niveau de vie de ceux qui y restent, laissés dans un état de précarité constante. L'expansion industrielle importante des années 1890 à 1920 introduit dans le marché du travail des emplois plus nombreux, à faible rémunération quoique plus stables et sans grande exigence de qualification, qui permettent d'occuper d'anciens résidents de la ville, de retenir les jeunes travailleurs et d'en attirer de nouveaux du milieu rural. Les salaires industriels augmentent lentement d'abord, au même rythme que les prix, alors que la durée annuelle du travail se prolonge malgré des semaines de travail en réduction négociée, puis ils s'accroissent plus rapidement à la fin des années 1910 en période fortement inflationniste.

Dans les années 1920, de fortes tensions sociales répondent à ces prix élevés, à des hausses de coûts dans un contexte de forte concurrence sur le marché canadien de l'industrie de la chaussures, de marginalisation des industriels québécois et de fermetures provisoires et permanentes de plusieurs entreprises. L'arrivée d'une nouvelle industrie comme l'Anglo-Canadian Pulp en tempère les effets, dans la prospérité de la fin des années 1920, tout comme une montée du secteur tertiaire et gouvernemental (commerce de détail, services personnels, administration publique provinciale et municipale) qui, par ses emplois quasi permanents et bien rémunérés, stabilise le marché du travail à la fin des années 1920 et surtout pendant la Grande Dépression des années 1930. La plupart des emplois du secteur gouvernemental et institutionnel ne voient pas leur rémunération réduite pendant la Grande Dépression, de sorte que, si l'on excepte les emplois les moins bien rémunérés (messagers et journaliers), ils permettent de faire face sur une base hebdomadaire aux dépenses du budget-type de cette période. Dans certains domaines toutefois, plusieurs longues grèves des 25 premières années du XX[e] siècle impliquent un grand nombre de travailleurs et s'ajoutent à des périodes de chômages saisonniers, dans la construction et le port, ou de chômages conjoncturels en 1913 et au début des années 1920, pour provoquer de graves interruptions de travail. Celles-ci brisent alors le fragile équilibre du niveau de vie des travailleurs et affectent les activités économiques qui en dépendent, tout particulièrement le commerce de détail[126].

Québec : une ville française

Au delà de sa répartition spatiale, de ses cycles de vie de la naissance à la mort, de son insertion par l'éducation dans le monde du travail et de ses conditions de vie, la population de Québec se transforme du point de vue culturel et linguistique. À la fin des années 1860, un peu moins du tiers de ses habitants (environ 20 000) provient d'une immigration antérieure, dont il reste, en 1871, quelque 7 500 personnes nées à l'étranger ou en Grande-Bretagne représentant 12 % de la

population totale (voir tableau 15.16). De ces 20 000 Québécois d'origines autres que française, les deux tiers (13 600) font partie de la communauté irlandaise, le tiers de l'anglo-galloise (environ 4 200), de l'écossaise (environ 2 000) et de quelques autres européennes (surtout quelque 340 Allemands, 70 Italiens et 50 Scandinaves). Arrivée avec les activités commerciales et administratives du principal port d'entrée de la voie laurentienne, cette minorité d'origine britannique marque profondément la société québécoise tant dans ses élites économiques que politiques, mais aussi dans ses travailleurs manuels des installations portuaires.

Nul doute que le déclin marqué de la vocation commerciale et portuaire de la ville face à la concurrence de Montréal, le départ des institutions centrales fortement britanniques (garnison et gouvernement de la Province du Canada) et la stagnation générale de l'économie de Québec contribuent à expliquer l'absence de croissance de sa population totale, mais aussi une chute rapide de la population d'origine britannique. Ces conditions ne favorisent pas l'installation de nouveaux immigrants, de sorte que la portion des communautés britanniques nées en Grande-Bretagne chute, faute de nouveaux apports significatifs. Ainsi, le nombre d'Irlandais nés en Irlande chute de moitié tous les dix ans aux recensements de 1881 à 1941, par attrition sans remplacement, et contribue, avec les départs, à faire chuter les Irlandais d'origine de 21,7 % de la population de la ville (13 600), en 1871, à 8,7 % en 1901 ou moins de 6 000. Sans être aussi spectaculaire, ce mouvement affecte également les communautés écossaise, allemande et anglaise.

Avec la consolidation de l'économie de la ville autour de ses fonctions industrielles au début du XX^{e} siècle, l'hémorragie du groupe britannique ralentit et une stabilisation de la communauté anglaise (de 3 500 à 4 500) se manifeste, suivie de l'écossaise (850 à 1 600) et de l'irlandaise (vers 4 500) dans les décennies 1920 et 1930. Les groupes écossais et anglais profitent alors d'un apport limité d'immigrants, anciens ou récents, révélé par une augmentation de leurs membres nés en Angleterre ou en Écosse. D'autres s'ajoutent progressivement et commencent à diversifier l'univers culturel de Québec, en nombre très restreint toutefois : une petite communauté juive s'installe entre 1891 et 1911 et se maintient par la suite à environ 400 personnes, d'autres ne dépassent guère quelques centaines (allemande, italienne) ou un peu plus d'une centaine pour les Chinois et les Belges. Il existe vraisemblablement aussi une communauté française de plusieurs centaines de membres, comme les informations sur les lieux de naissance (tableau 15.16) le laissent à penser, mais que les données sur les origines intègrent aux Français du Québec. Finalement, une présence grandissante de natifs des États-Unis s'affirme après 1901, mais comprend à 75 %, en 1931, et 80 %, en 1941, des Américains d'origine française, essentiellement des Franco-Américains. Pour toute la période, les origines autres que française et britannique dépassent à peine 1 % du total

Alors que ces diverses communautés ne connaissent guère d'expansion spectaculaire après le début du XX^{e}, le groupe d'origine française devient nettement dominant, représentant plus de 75 % de la population au début des années 1890

Tableau 15.16

Population de la ville de Québec selon l'origine et le lieu de naissance, en nombre et en pourcentage du total, aux recensements du Canada de 1871 à 1941

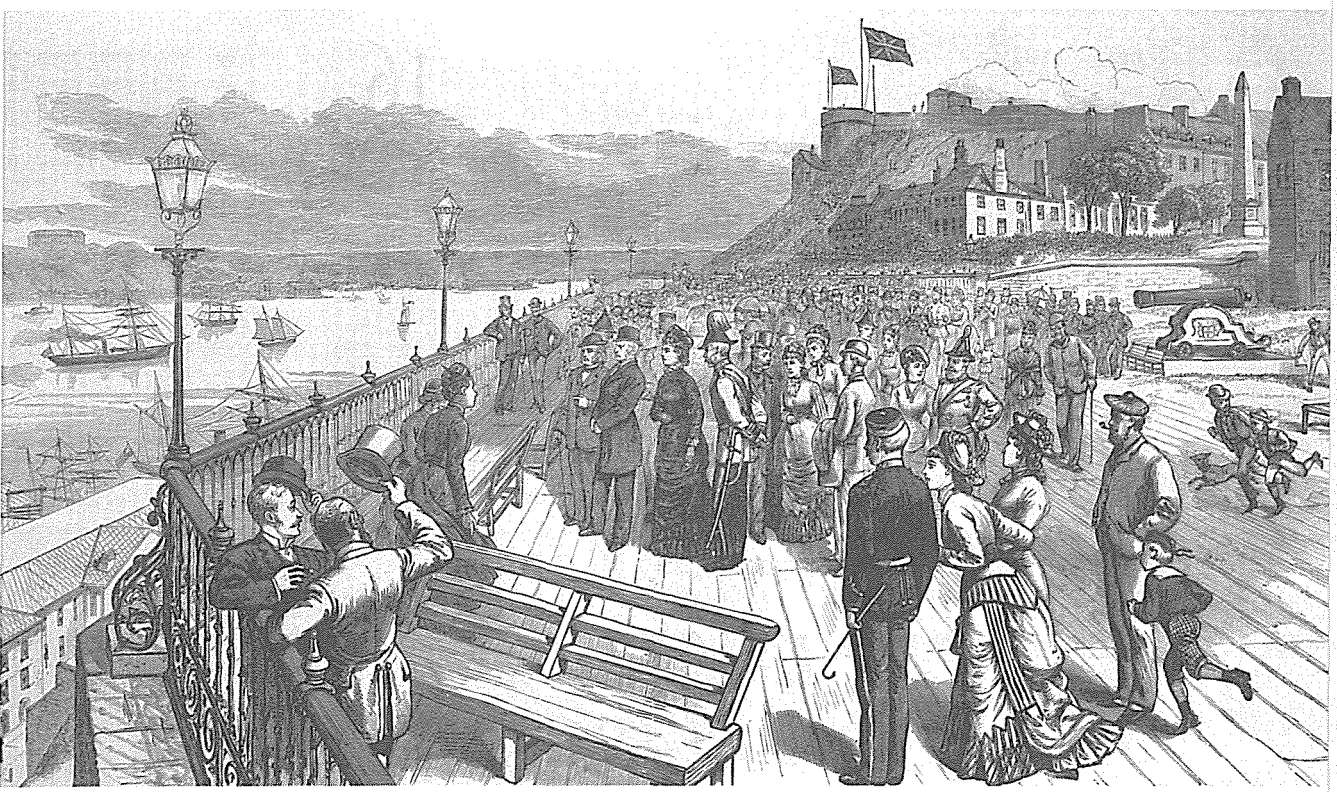
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Population (tableau 15.1)	**62 884**	**65 723**	**65 753**	**70 909**	**80 679**	**97 309**	**133 388**	**154 971**
Origine								
Française	42 510	48 272		56 980	69 344	86 911	123 178	145 856
Anglaise et Galloise	4 196	3 617		3 654	3 674	3 987	4 711	4 671
Écossaise	1 937	1 811		1 267	947	860	1 212	1 602
Irlandaise	13 627	11 365		5 962	5 543	4 448	4 418	4 762
Allemande	341	276		196	159	96	227	189
Juive/ Hébraïque	15	35		249	398	380	435	389
Italienne	69	83		86	110	157	228	260
Autres européennes	115	91		200	228	274	517	568
Autres et inconnues	74	173		247	306	326	275	293
Total	62 884	65 723		68 841	80 709	97 439	135 201	158 590
Origine en % du total des origines								
Française	*67,6*	*73,4*		*82,8*	*85,9*	*89,2*	*91,1*	*92,0*
Anglaise et Galloise	*6,7*	*5,5*		*5,3*	*4,6*	*4,1*	*3,5*	*2,9*
Écossaise	*3,1*	*2,8*		*1,8*	*1,2*	*0,9*	*0,9*	*1,0*
Irlandaise	*21,7*	*17,3*		*8,7*	*6,9*	*4,6*	*3,3*	*3,0*
Lieu de naissance								
Nés en ANB	55 299	60 888	60 305	66 320	75 949	92 363	127 216	147 716
Nés en Angleterre et Pays de Galles	1 187	713	500	443	847	782	676	515
Nés en Écosse	512	323	166	97	137	129	144	104
Nés en Irlande	5 397	3 154	1 537	781	380	235	171	76
Nés ailleurs	488	645	582	1 199	1 397	1 684	2 387	2 346
--Nés aux États-Unis	*206*	*228*	*198*	*514*	*521*	*808*	*1 328*	*1 492*
--Nés en France	*80*	*143*	*119*	*134*	*246*	*261*	*242*	*187*
Total	62 883	65 723	63 090	68 840	78 710	95 193	130 594	150 757
Lieu de naissance en % du total des lieux de naissance								
Nés en ANB	*87,9*	*92,6*	*95,6*	*96,3*	*96,5*	*97,0*	*97,4*	*98,0*
Dont nés au Québec	*99,3*	*99,3*	*99,4*	*99,2*	*99,1*	*98,7*	*98,7*	*98,4*

Sources : recensements du Canada, version agrégée sauf pour 1901 selon les origines, estimation à partir de la version numérisée par le PHSVQ. ANB (Amérique du Nord britannique) inclut le Canada, Terre-Neuve et les Territoires. Les différences entre la population totale estimée d'après le tableau 15.1 et le total des origines et des lieux de naissance découle d'une couverture territoriale différente, en particulier des banlieues, selon les variables publiées. Si le dénombrement de la population peut être connu en unités territoriales plus petites, les variables sur l'origine et le lieu de naissance ne sont généralement disponibles que pour des divisions plus vastes qui rendent difficile une correspondance précise avec les données totales. L'écart entre les deux peut être estimé sur la base de la différence entre les totaux des variables d'origine et de lieu de naissance, et ne change pas substantiellement la tendance observée. Cette contrainte était surtout importante au recensement de 1901 avec un développement rapide de banlieues qui seront annexées dans les deux décennies suivantes, de sorte que nous avons préféré utiliser la version saisie du recensement manuscrit de 1901 par le PHSVQ. À noter que les données sur l'origine ne sont pas disponibles au recensement de 1891.

jusqu'à 90 % au début des années 1920 et 92 % en 1941. Il bénéficie de l'essentiel de la forte croissance de la population de la ville et contribue à faire de Québec une ville quasi totalement française par l'origine, même si les deux langues paraissent, d'après les recensements de 1921 à 1941, de plus en plus majoritairement utilisées par les minorités, mêmes britanniques, mais aussi par une proportion importante de la majorité française. À cette époque, la ville de Québec conserve encore l'empreinte très visible de son passé britannique, mais son caractère français n'attend qu'une occasion pour s'affirmer.

16

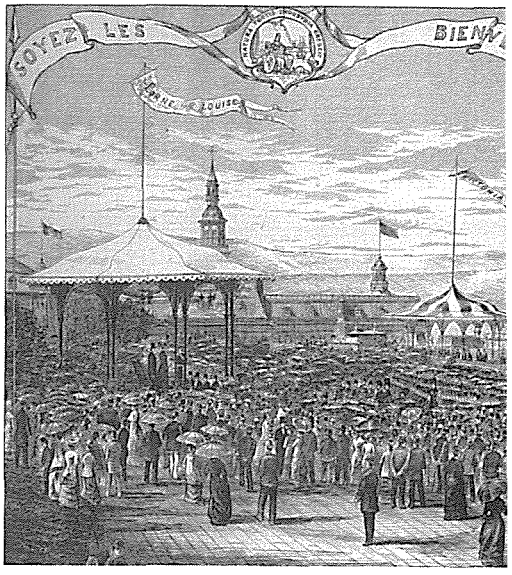
La vie culturelle, 1868-1939



Le gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, son épouse la princesse Louise et leur suite, lors de l'inauguration de la terrasse Dufferin en 1879.
(*Canadian Illustrated News*, 1879, Photo J.-Ernest Livernois en 1889, Archives de la ville de Québec)

À partir de 1867, une nouvelle période s'ouvre dans la vie culturelle de la région. Québec devient la capitale de la province de Québec où les Canadiens français constituent la majorité de la population. Les troupes britanniques quittent la ville peu de temps après. Le déclin du commerce du bois équarri et le creusage du fleuve vers Montréal déjà amorcé contribuent à créer une situation de stagnation économique et accélèrent la migration d'une partie de la communauté anglophone vers Montréal ou l'Ouest canadien. Québec devient de plus en plus une ville française et sa vie culturelle sera dominée par la bourgeoisie des professions libérales francophones et le clergé catholique.

Quel impact ce nouveau contexte aura-t-il sur les arts et les lettres dans la région ? Dans quelle mesure les associations et les institutions fondées au cours de la période antérieure se maintiendront-elles ? La croissance démographique de Québec, bien que modeste par rapport à Montréal, aura-t-elle un impact sur la multiplication des activités culturelles, sur le développement des médias et sur les pratiques de loisirs ? Comment émergera l'identité culturelle de Québec en rapport avec son histoire et son patrimoine ? Entre 1867 et 1940, la vie culturelle à Québec et dans sa région s'en trouvera radicalement transformée. De petite ville coloniale qu'elle était, Québec devra faire face aux défis de la modernité et prendre position par rapport à la culture traditionnelle du Canada français.



Inauguration de la Terrasse Dufferin le 26 juin 1879. (*L'Opinion publique*, 1879, Archives de la Ville de Québec)

Les arts et les lettres

Le théâtre

La vie théâtrale à Québec entre 1867 et 1900 constitue un prolongement du modèle mis en place au cours des décennies antérieures, bien que le rythme des représentations commence à être plus soutenu compte tenu de l'augmentation de la population de la ville. La mise en place et l'extension du réseau de chemin de fer permet de relier Québec à Montréal et, de là, vers New York et les autres villes américaines. Désormais, le Québec et l'Ontario s'inscrivent dans le circuit des tournées des troupes de théâtre en provenance des États-Unis à intervalles réguliers. Située à l'est du circuit principal, la ville de Québec est néanmoins privée d'un certain nombre de grands spectacles. Il n'en demeure pas moins que ces troupes en provenance de New York et de la Nouvelle-Orléans y présentent des pièces de théâtre non seulement en anglais, mais aussi en français, puisque ces deux villes constituent des bases d'opération pour les acteurs français établis aux États-Unis. Par le théâtre français et britannique qu'elles introduisent, ces troupes étrangères vont influencer largement le goût du public de Québec et, par voie de conséquence, le répertoire des troupes locales d'amateurs. On se rappellera que ces troupes françaises en provenance de New York avaient commencé à visiter Québec à partir de 1859.

Au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle, Montréal s'impose comme le centre de l'activité théâtrale anglophone et francophone pour l'ensemble du Québec[1]. De son côté, Québec connaît dans ce domaine un développement certain, quoique irrégulier. Aucune troupe de théâtre français n'arrive à s'y installer de façon permanente, malgré certains essais faits en ce sens au cours de cette période.

Le théâtre français

La première tentative sérieuse d'implanter un théâtre français à Québec revient à Alfred Maugard. Il visite la ville le 3 août 1871 à la tête de la Compagnie lyrique et dramatique française des Antilles. La troupe composée de huit personnes, maris et femmes, présente un opéra-comique, une opérette et un vaudeville à l'Académie de musique. Devant le succès remporté auprès du public, ces comédiens français réfugiés de la guerre franco-prussienne de 1870 décident de s'implanter à Québec sous le nom de Théâtre Jacques-Cartier. La troupe sera également désignée sous le nom de Compagnie française. Les journalistes Arthur Buies et Hector Fabre ne cachent pas leur enthousiasme. Fabre, en particulier, devient un supporteur indéfectible de la troupe dans ses chroniques publiées dans *L'Événement*. « Nous avons à Québec, écrit-il, deux institutions musicales, le Conservatoire national de musique, l'Académie de musique ; trois grandes sociétés chorales, l'Union musicale, le chœur St-Patrick, la Société Sainte-Cécile ; deux bandes militaires, l'une canadienne-française, l'autre irlandaise ; un club d'artistes en musique, le Septett Club… Et maintenant le théâtre français s'installe en permanence à Québec. C'est à ne pas y croire…[2]. »

Maugard décide de localiser sa troupe dans la salle Jacques-Cartier située à l'étage supérieur des halles du même nom, en plein cœur du quartier Saint-Roch, plutôt qu'à l'Académie de musique de la Haute-Ville. D'août à septembre 1871, le public a droit à quelque 25 pièces de tous genres : comédies, vaudevilles, bouffonneries musicales, opérettes, drames, drames-vaudevilles. L'accent est mis sur la gaieté. Le succès est tel que la troupe française peut se permettre une tournée à Montréal qui ne possède pas encore son théâtre français[3].

De retour à Québec, la Compagnie française fait face à un concurrent, la Compagnie franco-canadienne, créée par un monsieur Génot. Bien que l'existence de cette troupe semble avoir été éphémère, elle indique une volonté encore vague de créer une troupe composée au moins en partie de comédiens canadiens-français. Quant à Maugard, il poursuit ses activités théâtrales en adaptant ses pièces pour tenir compte de la moralité frileuse du milieu québécois. Son effort d'adaptation se manifeste également par la production de pièces écrites par les auteurs canadiens de l'époque : Joseph Marmette, Félix-Gabriel Marchand, Louis Fréchette, Charles Baillairgé. Maugard écrira lui-même quelques mélodrames dont l'action se passe à Québec. Malgré tous ces efforts, le public ne répond pas à l'appel de façon satisfaisante. Maugard et sa femme s'adjoignent à l'occasion des comédiens amateurs de Québec, mais leurs activités théâtrales diminuent progressivement. Les Maugard semblent avoir quitté la ville en 1878[4].

À la suite de cet échec, le théâtre français continue à se manifester de façon irrégulière à Québec grâce aux activités des troupes locales d'amateurs ou à l'occasion de tournées de troupes en provenance de Paris ou de New York. La Compagnie franco-canadienne de Montréal (1887-1895) se produit également dans la vieille capitale au cours des années qui suivent. À l'automne de 1894, un couple de comédiens français, les Dunoyer, un musicien du nom de Haakman et quelques hommes d'affaires fondent la Compagnie du Théâtre français. Lors du gala d'ouverture, on présente l'opérette *Les cloches de Corneville* de Planquette. Des curés, tout comme l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau, dénoncent l'immoralité de l'œuvre et du théâtre en général. Cette seconde tentative de créer un théâtre français à Québec s'avère là encore un échec, d'autant plus que les conditions de travail des comédiens demeuraient précaires[5].

Les troupes locales d'amateurs

L'activité théâtrale d'Alfred Maugard à Québec n'a pas été sans retombée dans le milieu des comédiens amateurs dont plusieurs avaient été intégrés à ses spectacles ou bénéficié de son encadrement lors de représentations locales. Parmi ces troupes d'amateurs qui se manifestent périodiquement au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle, il faut citer le Cercle de l'Union typographique (1875), le Cercle Papineau (1884), le Cercle Riel (1886), le Cercle Carillon (1888), l'Union Talma (1888), le Cercle La grâce de Dieu (1891), le Cercle de la Garde indépendante Champlain (1897). Ces cercles rassemblent des ouvriers, des employés et des membres des professions libérales, mais leur composition demeure exclusivement masculine. Il n'existe pas de cercles féminins, même si certaines soirées dramatiques et musicales peuvent être présentées par un groupe de femmes pour le soutien de bonnes œuvres.

Il arrive parfois que des amateurs se regroupent sur une base ponctuelle pour monter un spectacle dramatique. Ce théâtre, souvent qualifié de « mondain », réunit des membres de la bourgeoisie professionnelle de Québec. Ainsi, en avril 1887, Adolphe-Basile Routhier et son groupe de volontaires présentent *La fille de Roland* d'Henri de Bornier à l'Académie de musique. Une de ses filles joue le rôle de Berthe. L'avocat Adjutor Rivard et Ernestine Marchand, la fille cadette de Félix-Gabriel Marchand, tiendront également des rôles dans *Quand on s'aime, on se marie* de Joséphine Marchand-Dandurand, présentée sur la même scène en 1889[6].

Le théâtre de collège

L'activité théâtrale au Séminaire de Québec, suspendue au cours des années 1840 pour des raisons de rigueur doctrinale catholique, reprend en 1868. Cependant, les autorités ecclésiastiques maintiennent l'interdiction en ce qui concerne les institutions d'enseignement féminin. Les auteurs classiques du XVII[e] siècle – Racine, Corneille, Molière – continuent d'être joués régulièrement, bien



Les comédiens amateurs des pièces de théâtre *Le malade imaginaire* et *Une minute trop tard*, 19 décembre 1900.
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, *Le malade imaginaire* et *Une minute trop tard*, pièces de théâtre, 19 décembre 1900, PH1997-0863)

que les scènes qui présentent des rôles féminins soient supprimées ou jouées par des hommes. Des séances dramatiques ont lieu à l'occasion des grands événements de l'année scolaire : fête du supérieur, distribution des prix, fêtes religieuses, commémoration de grands événements. Ainsi, en 1873, une soirée musicale et littéraire à laquelle participent les écrivains Pamphile LeMay, Adolphe-Basile Routhier et Louis Fréchette est organisée à l'Université Laval pour commémorer le 200e anniversaire de la découverte du Mississipi.

À l'école des Ursulines de Québec, le théâtre est remplacé par un programme musical à l'occasion de la distribution des prix de fin d'année. Déclamations, adresses et art lyrique dominent le programme de ces manifestations[7].

Les genres de théâtre et la question de la moralité

Le répertoire classique du XVIIe siècle n'a pas la faveur du public de Québec en cette seconde moitié du XIXe siècle ; il est plutôt réservé au Séminaire de Québec. Influencé par le théâtre de tournée français ou britannique en provenance des États-Unis, le public de Québec est particulièrement friand de mélodrames alors en vogue en Europe. Alexandre Dumas a la cote, de même qu'Adolphe D'Ennery, le maître du mélodrame français. Les pièces de ce dernier, telles que *Les Deux orphelines*, *Marie-Jeanne ou la femme du peuple*, *La Grâce de Dieu* sont jouées ou reprises sans cesse par les troupes en tournée ou les troupes locales d'amateurs. Il en va de même pour *Le maître de forges* de Georges Ohnet. Pour la seule période de 1900 à 1911, 12 des 15 pièces les plus jouées étaient des mélodrames[8].

Les mélodrames évoquaient de façon violente le désordre social engendré par le vol, le rapt d'enfants, l'adultère, la maladie et le meurtre. La punition attendait ceux qui ne se conformaient pas à l'ordre bourgeois et à l'autorité paternelle. Dans la mesure où le dénouement de l'intrigue favorisait le triomphe du bien et de la vertu, on peut comprendre que ce genre de théâtre populaire ait pu être accepté, sinon toléré par les autorités ecclésiastiques de Québec. C'est pourquoi la publicité dans les journaux de l'époque insistait sur la moralité irréprochable de la pièce présentée.

Le mélodrame français sert aussi d'inspiration à des créations canadiennes ou locales qui sont jouées pour le public de Québec. Parmi ce répertoire citons *Erreur n'est pas compte*, de Félix-Gabriel Marchand, *L'intendant Bigot* et *Le Chevalier de Mornac*, de Joseph Marmette, *Papineau*, *Le retour de l'exilé* et *Félix Poutré*, de Louis Fréchette. Alfred Maugard y ajoutera des créations inspirées de l'actualité locale avec *Télesphore l'assassin ou un drame terrible à Québec* (1873), *L'épicier de Québec* (1874) et *Les Brigands de Cap-Rouge* (1876). L'ensemble de ce répertoire français et canadien, aujourd'hui oublié, n'en a pas moins fait courir le public de l'époque à la recherche d'émotions fortes, néanmoins bien balisées par le clergé.



La saison 1909-1910 du Théâtre populaire (salle Jacques-Cartier), à Québec.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Outre le mélodrame, le vaudeville occupe une place importante dans la vie théâtrale de Québec. Ce genre de théâtre est composé de chansons, de pièces comiques et de bouffonneries. Il donne naissance, par la suite, au théâtre de variétés et au burlesque au tournant du XX[e] siècle. De fait, le vaudeville a été introduit à Québec en 1827, lors d'une tournée de la troupe française de Victor Scribe. Alfred Maugard fait pour sa part alterner mélodrames et vaudevilles durant sa période théâtrale active dans la ville. Le public est par ailleurs friand du théâtre de variétés en provenance de New York, alors que magiciens, comédiens et acrobates se produisent régulièrement à la salle Jacques-Cartier à partir des années 1890. Le journal *L'Événement* s'en plaint régulièrement : « À Québec, il faut bien l'avouer, le vrai, le beau, le bon théâtre n'est compris que par le petit nombre. Le grand nombre préfère assister aux grossières représentations du museum de bas étage[9] ».

Le théâtre de langue anglaise, essentiellement fait de tournées en provenance de New York, est également bien présent à Québec au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle. Les représentations ont généralement lieu dans les deux salles de la Haute-Ville : l'Académie de musique, rue Saint-Louis, et le Tara Hall, rue Sainte-Anne, près de la rue de Sainte-Ursule. On y présente aussi à l'occasion des spectacles bilingues. Ainsi, en décembre 1884, la troupe bilingue de l'actrice Pauline Markham de New York joue quatre représentations des *Deux orphelines* de D'Ennery et deux représentations de *East Lynne*, d'Henry Wood à la salle Jacques-Cartier[10].



Sarah Bernhardt en 1907. (André Caselot, *Sarah Bernardt*, 1961)

L'affaire Sarah Bernhardt et la question morale

Comme il a été mentionné précédemment, le théâtre a toujours été tenu en haute suspicion par les évêques et les curés du diocèse de Québec. Mais faute de pouvoir l'empêcher, le clergé avait défini certaines règles morales qu'il convenait de ne pas enfreindre sous peine de condamnation publique d'un spectacle. Le clergé tolérait tant bien que mal le grotesque du vaudeville, mais veillait à ce que les mélodrames présentés assurent le triomphe du bien sur le mal, quitte à ce qu'on adapte les pièces du répertoire français au contexte québécois, comme dans le cas de certaines pièces d'Alexandre Dumas. Mais au-delà de la lutte entre les bons et les méchants, ce qui devenait carrément inacceptable pour le clergé et leurs thuriféraires de la presse conservatrice concernait toute la référence à la passion charnelle et à l'infidélité conjugale.

La venue de Sarah Bernhardt allait, à cet égard, déchaîner les passions. La célèbre comédienne française qui avait connu un immense succès à Montréal lors de sa tournée nord-américaine de 1880 visitait Québec pour la première fois en décembre 1905. Avant même son arrivée, la polémique faisait rage. *L'Événement*, à tendance conservatrice, dénonçait le caractère immoral des deux pièces au programme : *La Dame aux camélias* et *Adrienne Lecouvreur*. Le quotidien *Le Soleil*, de tendance libérale, prenait la défense de Sarah Bernhardt contre les journaux conservateurs ou ultramontains. C'est alors que l'archevêque de Québec, M^gr^ Louis-Nazaire Bégin, s'en mêle et fait lire en chaire par les curés du diocèse une lettre interdisant aux catholiques d'assister aux représentations de ces pièces à l'Auditorium de Québec, sous peine de refus d'absolution au confessionnal. Bon nombre de catholiques qui avaient acheté des billets pour la soirée théâtrale se voient dans l'obligation de s'en départir. Le succès d'assistance sera néanmoins assuré par la communauté anglophone de la ville et les touristes de passage[11]. Pendant ce temps les étudiants du Séminaire de Québec manifestaient dans la rue pour s'opposer à la présence de la célèbre artiste dans la ville. La réplique de Sarah Bernhardt fut cinglante : « Le Canada est un beau pays, mais il lui manque des hommes[12] ! » Après cette controverse et pour calmer la mauvaise humeur des autorités ecclésiastiques contre l'Auditorium, ses propriétaires prennent l'initiative de créer un comité de censure formé de notables de la ville afin d'examiner le contenu moral des spectacles à venir. L'archevêque de Québec s'en déclare satisfait.

L'âge d'or du théâtre populaire à Québec : 1900-1918

Outre la venue mouvementée de Sarah Berhnardt, plusieurs événements viennent modifier la dynamique de la vie théâtrale à Québec au cours des deux premières décennies du XX^e^ siècle. On a même pu parler d'un âge d'or du théâtre et particulièrement du théâtre populaire de variétés, avant l'implantation du cinéma dès les années 1920.

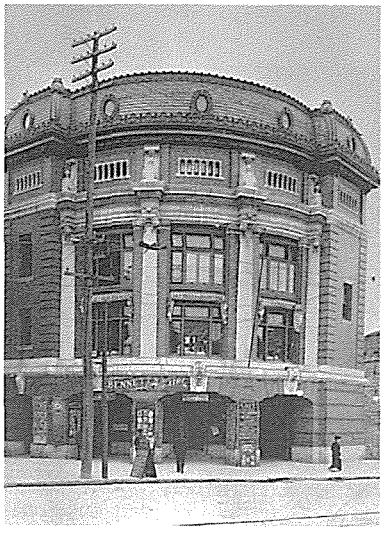
La dynamique du théâtre à Québec au tournant du XX[e] siècle est étroitement associée à la topographie de la ville qui tend à partager les activités culturelles en fonction des classes sociales. Le théâtre populaire en français se concentre dans le quartier Saint-Roch où vit une importante population ouvrière. La salle Jacques-Cartier, située au-dessus du marché Jacques-Cartier (site de l'actuelle bibliothèque Gabrielle-Roy), demeure le pivot de la vie théâtrale dans la Basse-Ville. Plusieurs troupes d'amateurs locaux ou de professionnels en provenance de Montréal ou de New York s'y produisent et la majorité des spectacles sont présentés en français. On aménage aussi d'autres salles dans la Basse-Ville au tournant du siècle. Le Canadien, qui devient la salle de la Garde Champlain entre 1894 et 1910, accueille à l'occasion des pièces religieuses ou des revues, rue Fleurie au coin de la rue de la Couronne (site de l'actuel Jardin Saint-Roch). D'autres salles plus éphémères comme le Grand Café national (1899-1901), rue d'Argenson, dans Saint-Sauveur, et le Théâtre des Variétés (1908-1911), un ancien « patinoir » de la rue Notre-Dame-des-Anges dans Saint-Roch, se spécialisent dans le vaudeville et les variétés. Un peu plus tard s'ajoutent le Théâtre Princesse et le Théâtre Impérial, rue Saint-Joseph. Quant au premier théâtre d'été de la ville, le Théâtre du Parc Savard (1899-1902), équivalent québécois du Parc Sohmer à Montréal, il s'installe sur le site de l'actuel Centre hospitalier de soins de longue durée Christ-Roi, à Vanier.



L'Académie de musique de Québec (Music Hall), rue Saint-Louis, vers 1899. (Archives de la ville de Québec, N-000335)

Dans la Haute-Ville, seulement deux salles présentent régulièrement du théâtre : L'Académie de musique (1852-1900) et le Tara Hall (1874-1907). Leur programme, généralement en langue anglaise, s'adresse surtout à la bourgeoisie anglophone et francophone de la ville. La classe ouvrière de Saint-Roch et de Saint-Sauveur ne fréquente guère ces salles, d'autant plus que le prix des billets est plus élevé qu'à la Basse-Ville.

L'incendie de l'Académie de musique, en 1900, privait les habitants de la Haute-Ville de leur principal théâtre. Une compagnie privée est mise sur pied deux ans plus tard afin d'amasser les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau théâtre. On décide de le localiser à la place du marché Montcalm (aujourd'hui place d'Youville), à la jonction de la Haute et de la Basse-Ville. Le maire S.-N. Parent, président du comité du nouveau théâtre, lui donne un nom bilingue : l'Auditorium. La nouvelle salle de 1 600 places ouvre ses portes le 31 août 1903. Ce bâtiment de style renaissance était considéré comme l'un des plus beaux et des plus modernes au Canada.



L'Auditorium, inauguré en 1903. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

En engageant Ambrose J. Small de Toronto à titre de gérant de l'Auditorium, l'intention première des propriétaires est de mettre Québec sur la carte des grandes tournées d'artistes nord-américains. De plus, dès 1904, le gérant de cette salle tente de relancer le théâtre français de répertoire à Québec en invitant le comédien français Paul Cazeneuve, jusque-là directeur artistique du Théâtre national de



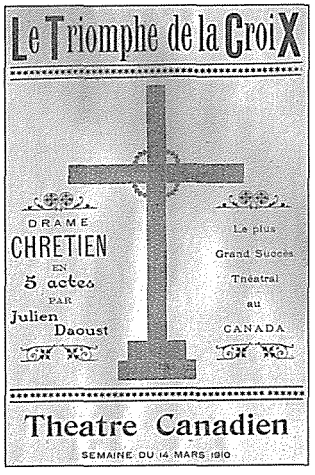
Paul Cazeneuve. (Philippe Laframbroise, *Fred Barry*, Montréal, Éditions Logiques, 1996)

Un programme d'une troupe américaine en tournée à l'Auditorium dans les années 1920. (Coll. Ronald Chabot)





Bella Ouellette (Duc de Reichstadt) et Julien Daoust (Napoléon), dans *Le Roi de Rome*, au Théâtre populaire de Québec. (Philippe Laframbroise, *Fred Barry*, Montréal, Éditions Logiques, 1996, p. 38)



La pièce *Le Triomphe de la Croix*, présentée par la troupe de Julien Daoust au Théâtre Canadien (salle de la Garde Champlain), en 1910. (Coll. Ronald Chabot)

Montréal, à présenter avec sa troupe de 25 comédiens ses grands succès tels *Les trois mousquetaires*, *Faust*, *Jos Montferrand*, *Les deux orphelines* et *L'Aiglon*. Deux ans plus tôt, ces pièces présentées à la salle Jacques-Cartier par les mêmes artistes avaient connu un grand succès. Le public allait-il suivre dans la Haute-Ville ? Il semble que non puisque le contrat de Cazeneuve n'est pas renouvelé l'année suivante. Cet échec marque pour un bon moment l'arrêt des efforts pour développer du théâtre français dans la Haute-Ville. En 1907, l'Auditorium est loué pour cinq ans à Bennett Theatrical Entreprises de London, Ontario. Le Bennett's Theatre de Québec présentera désormais des spectacles en anglais produits par des troupes américaines en tournée, plus particulièrement des vaudevilles de l'organisation de B. F. Keith. De 1903 à 1911, l'Auditorium a offert 1 320 représentations en anglais et 342 en français[13].

Le théâtre français à Québec se concentre donc dans le quartier Saint-Roch à cette époque. Malgré les succès d'assistance, les salles de la Basse-Ville n'arrivent cependant pas à maintenir une troupe professionnelle permanente.

Parmi les comédiens les plus populaires du début du XX^{e} siècle, il faut citer les noms de Julien Daoust et de sa compagne Bella Ouellette, que l'on retrouve d'abord au Théâtre populaire national (salle Jacques-Cartier), puis, à la suite de conflits avec la direction de ce théâtre, au Théâtre Canadien (salle de la Garde Champlain) et, enfin, au Théâtre des Variétés. À cette époque, divers conflits ou rivalités entre les comédiens et aussi entre les propriétaires de théâtre engendrent de l'instabilité et un changement continuel du nom des théâtres et des troupes à Québec. La concurrence est vive pour attirer le public de la Basse-Ville dans les différents spectacles offerts, lesquels vont de la comédie au mélodrame, en passant par les drames religieux. À titre d'exemple, la pièce la plus populaire des années 1900-1911, *Le Triomphe de la Croix*, a été présentée à 79 reprises au Théâtre Canadien par la troupe de Julien Daoust[14].

Tout ce bouillonnement et cette instabilité dans le petit monde du théâtre populaire à Québec permettent difficilement de dégager de grandes tendances ou une

forme quelconque d'institutionnalisation. En 1911, par exemple, on note la présence de cinq théâtres dans la Basse-Ville, tous situés sur la rue Saint-Joseph : la salle Jacques Cartier (incendiée en novembre 1911), le Palais Royal, le Nationoscope, le Théâtre Chrystal et le Théâtre Orpheum. Dans la Haute-Ville, après la transformation du Tara Hall (également appelée Victoria Hall) en salle de cinéma à l'automne de 1907, il ne restait plus que l'Auditorium pour présenter des spectacles, majoritairement donnés en anglais. Les premiers théâtres d'été font également leur apparition au début de ce siècle : le Théâtre du Parc Savard, ci-haut mentionné, les Jardins Tivoli, en 1901, ainsi que le Théâtre Bijou Rustique, à la chute Montmorency, de 1905 à 1911[15].

À partir de 1907 et au cours des trois décennies qui suivent, d'importantes transformations s'amorcent sur la scène théâtrale de Québec dues à l'apparition du cinéma, à la fondation de nouvelles troupes plus stables et à l'organisation de vastes pageants patriotiques ou religieux.

En 1907, Omer Godbout fonde une nouvelle troupe de théâtre : l'Union dramatique de Québec. Cette troupe d'amateurs monte des pièces au profit des bonnes œuvres dans diverses salles paroissiales et semble la plus en vogue et la plus active à Québec. En 1933, elle obtient le 2e prix toutes catégories et le 1er prix chez les francophones pour sa pièce *Les Rantzeau*, d'Erckman-Chatrian, dans le cadre d'un concours national réunissant 120 troupes à Ottawa. Fait à noter, la troupe incluait, pour la première fois, des rôles féminins dans sa distribution.



La troupe de l'Union dramatique de Québec en 1936.
(*Le Terroir*, juin 1936, p. 8)

Affiche de *L'Agonie d'un cœur*, présentée au Palais Montcalm en 1936.
(Coll. Ronald Chabot)



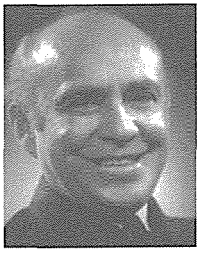
Soutenue financièrement par les Dominicains, l'Union dramatique de Québec amorce, en 1936, une tournée à Ottawa, Montréal et Saint-Hyacinthe pour une pièce dramatique intitulée *Pas de prêtre entre toi et moi.* À cette époque, l'Union dramatique de Québec comptait près de 500 représentations à son actif depuis sa fondation[16]. En juin 1938, peu avant sa disparition, la troupe d'Omer Godbout s'associe aux Compagnons de Saint-Laurent, la troupe montréalaise du père Émile Legault, pour présenter devant une foule de 100 000 spectateurs *Le Mystère de la Messe*, d'Henri Ghéon, lors du congrès eucharistique national de Québec sur les Plaines d'Abraham.

Alors que l'Union dramatique en est à ses dernières années d'activités, un artiste bien connu à Québec du nom d'Émile Asselin (alias Marc Forrez) fonde en 1936 les Artistes Associés de Québec, une troupe qui aspire au statut professionnel. Forrez écrit pour sa troupe une comédie dramatique en trois actes, *L'Agonie d'un cœur* qu'il présente au Palais Montcalm.



Le comédien Marc Forrez. Il fait ses débuts à la radio de Québec en 1928.
(Philippe Laframbroise, *Fred Barry*, Montréal, Éditions Logiques, 1996, p. 202)

Durant l'entre-deux guerres, le théâtre Impérial dans la Basse-Ville accueille la troupe Barry-Duquesne de Montréal qui y présente des drames et des mélodrames avec ses deux actrices-vedettes : Bella Ouellette et Jeanne Demons. Les


1

théâtres Impérial, Arlequin et Princess affichent également du théâtre burlesque et du vaudeville avec diverses troupes en provenance de Montréal. On y retrouve les noms de Jean Grimaldi, Arthur Pétrie, Olivier Guimond père, Rose Ouellette (La Poune), etc.[17].

Fred Barry et le théâtre populaire à Québec dans les années 1920

Le comédien Fred Barry (1887-1964), natif de Montréal et considéré comme le père du théâtre populaire moderne au Québec, avait une affection particulière pour le public de Québec. Il fait ses débuts au Théâtre Canadien français de Montréal en 1914 à l'âge de 26 ans. Cet acteur né ne tarde pas à se faire connaître et apprécier dans la vieille capitale En 1918, il accepte la proposition d'Arthur Drapeau, directeur-propriétaire du théâtre Impérial de Québec qui lui offre la direction artistique de son établissement en échange d'une participation de 50 % aux bénéfices. Durant deux ans, la troupe de Barry y présente à chaque semaine un nouveau mélodrame au grand plaisir du public. En mars 1923, l'incendie de l'hôtel Saint-Roch où logeait Barry met fin pour un temps aux activités de la troupe qui s'en retourne alors à Montréal. Mais les tournées reprennent peu de temps après. Fred Barry qui est associé à Albert Duquesne fait face à un dilemme : comment satisfaire à la fois le public de Montréal et celui de Québec avec une seule troupe ? C'est alors qu'il a l'idée de diviser sa troupe en deux et de les nommer en hommage à ses deux actrices les plus populaires : la Troupe Bella Ouellette (ancienne femme de Julien Daoust) se voit confier le répertoire dramatique et la Troupe Jeanne Demons, celui des comédies dramatiques. Les deux troupes alternent aux six semaines entre Montréal et Québec à tour de rôle durant une période faste de quatre ans. Par la suite, le public commence à délaisser le mélodrame et le théâtre populaire connaît des difficultés. La mode des « revues » consacrées à l'actualité maintient pour un temps l'activité théâtrale populaire, laquelle subit cependant la forte concurrence de la radio et du cinéma. Quant à Fred Barry, il concentre davantage des activités théâtrales et radiophoniques à Montréal, à partir des années 1930.

Source : Philippe Laframboise, *Fred Barry et la petite histoire du théâtre au Québec*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1996, p. 39-95.


2


3

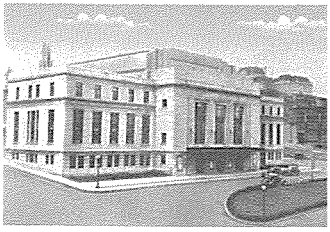

4

Les principaux comédiens de la troupe Barry-Dusquesne dans les années 1920 : 1. Fred Barry, 2. Bella Ouellette, 3. Jeanne Demons et 4. Albert Duquesne.
(Philippe Laframbroise, *Fred Barry*, Montréal, Éditions Logiques, 1996, p. 50, 61 et 72)

Outre le théâtre populaire et le théâtre religieux destinés au grand public, le Séminaire de Québec continue, pour sa part, de monter des pièces d'auteurs classiques, tout en maintenant l'obligation de transformer les rôles féminins en rôles masculins, comme tous les collèges-séminaires de l'époque.

Par ailleurs, le goût du théâtre à grand déploiement est introduit à Québec, à l'occasion des fêtes du tricentenaire, en 1908, alors que de vastes *pageants* historiques sont scénarisés par les organisateurs avec le concours de la population de la ville. Ces grandes reconstitutions historiques réunissent quelque 4 500 acteurs et figurants sur les Plaines d'Abraham[18]. La tradition des *pageants* historiques se poursuit ultérieurement puisqu'on en organise de nouveaux lors des expositions provinciales de Québec en 1930, 1931 et surtout en 1932, alors que le spectacle compte quelque 800 interprètes. Les chorégraphies de ces trois derniers *pageants* sont de Jeanne Duquet qui dirige à Québec un conservatoire pour enfants et adolescents[19].

Malgré toutes ces manifestations à différents niveaux, la vie théâtrale demeure menacée par un rival de taille : le cinéma. D'abord muet, ce nouveau media de masse s'implante à Québec à partir de 1907. Progressivement, les salles de théâtre de la Basse-Ville, voire même l'Auditorium de la Haute-Ville, se transforment en salles de cinéma. Le public du théâtre populaire migre alors vers les salles de cinéma où l'on présente des dernières nouveautés d'Hollywood. Ce n'est sans doute pas un hasard si la ville de Québec entreprend de construire une nouvelle salle de spectacle, le Palais Montcalm. Inauguré en 1932, ce complexe culturel situé en face de l'ancien Auditorium devenu le « Théâtre Capitol » prend ainsi le relais de ce dernier et devient le nouveau cœur de la vie théâtrale à Québec.



Le Palais Montcalm, à la place d'Youville, vers 1938.
(Coll. privée)

L'évolution des troupes de théâtre et la transformation des infrastructures ne sauraient à elles seules rendre compte de l'activité théâtrale à Québec ; sa dimension créatrice s'exprime à travers la dramaturgie. On se rappellera qu'au XIX^e^ siècle le répertoire théâtral présenté à Québec était, pour l'essentiel, d'inspiration américaine ou française, bien que des écrivains ou auteurs de Québec aient écrit quelques pièces comiques, dramatiques ou religieuses qui ne sont pas passées à l'histoire. Au cours de la première moitié du XX^e^ siècle, la nécessité d'une dramaturgie proprement « canadienne » fait l'objet de réflexions périodiques. Ainsi, Aimé Plamondon, membre de la Société des auteurs canadiens de Québec et rédacteur d'une chronique sur le théâtre publiée au cours des années 1920 dans la revue *Le Terroir* considère que la désaffection du public pour le théâtre en français, au profit du cinéma et du vaudeville américain, n'est pas irréversible. « Il est vrai, écrit-il, que le théâtre des auteurs français ne correspond pas à notre mentalité ni à nos valeurs ; il faut plutôt opter pour une dramaturgie résolument canadienne et québécoise qui soit représentative « de notre caractère national, respectueuse de notre foi, de nos mœurs et de nos traditions[20] ».

Même si certains auteurs de l'époque ont tenté d'atteindre cet objectif, il faudra attendre la seconde moitié du XX^e^ siècle pour qu'émerge une véritable

dramaturgie québécoise. L'essor des radioromans, au cours des années 1940 et 1950 constituera une occasion pour les auteurs de Québec, comme pour ceux de Montréal, de se faire valoir par le biais de l'écriture dramatique.

La musique, le chant et l'opéra

Sous le régime de l'Union des deux Canadas, la vie musicale à Québec avait connu un essor important, particulièrement à l'époque où la ville était la capitale du pays. À partir de 1867, Québec devient la capitale de la province de Québec dans le cadre du nouveau régime fédéral canadien. La vie musicale y prend alors une nouvelle orientation plus locale. Il faut se rappeler que la garnison britannique qui a beaucoup contribué à l'implantation d'une tradition musicale à Québec quitte la ville en 1871. De plus, les musiciens d'origines anglaise, allemande et française qui avaient fait œuvre pionnière au cours de la première moitié du XIX[e] siècle décèdent les uns après les autres et sont remplacés par des musiciens canadiens-français. La fondation de nouveaux ensembles ouvre, par ailleurs, la voie à une institutionnalisation progressive de la vie musicale dans la vieille capitale. Enfin, il convient de rappeler l'importance de la musique d'église pour la stabilité des postes d'organistes, même si leur travail est peu rémunéré. L'un d'eux, Joseph Vézina, organiste à St. Patrick, dirigera pendant trente ans plusieurs bandes militaires en plus de fonder l'un des premiers orchestres symphoniques au Canada[21]. Il semble donc que l'alliance entre le milieu religieux et le milieu militaire a été bénéfique à la consolidation de la vie musicale à Québec.

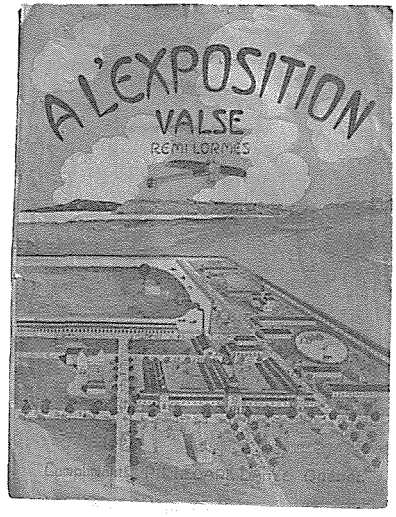
De nouveaux ensembles musicaux et choraux

La vieille Société harmonique de Québec fondée par Frédéric Glackemeyer en 1819 disparaît de la scène musicale de Québec vers 1871 après plusieurs tentatives de relance au cours des décennies précédentes. Un autre ensemble musical de l'époque, le Septett Club fondé par Dessane, cesse aussi ses activités la même année à la suite de dissensions internes. Alfred Paré quitte alors le groupe pour mettre sur pied le Septuor Haydn. Parmi les fondateurs, on trouve aussi les noms d'Arthur Lavigne, Nazaire LeVasseur et d'Ernest Gagnon qui en assurera la direction musicale. Le Septuor Haydn sera très actif durant une trentaine d'années. Dans ses *Réminiscences d'antan*, LeVasseur rappelle que cet ensemble « donna chaque année des séries de brillantes soirées d'orchestre et de chant, soirées auxquelles les gouverneurs généraux de passage, les lieutenants gouverneurs et leurs suites, ainsi que la meilleure société de toute la ville étaient conviés et s'empressaient d'assister ». Selon toute vraisemblance, l'ensemble fusionna avec la Société symphonique de Québec au moment de la fondation de cet orchestre en 1903[22].

À la même époque, Québec voit naître deux sociétés chorales : l'Union musicale de Québec, fondée en 1866 par Éphrem Dugal dans le faubourg Saint-Jean où elle servira de chorale paroissiale, et la Société musicale Sainte-Cécile fondée en 1869 par Antoine Dessane. Bien que les deux sociétés collaborent à

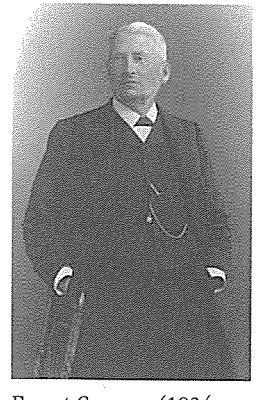


Le septuor Haydn en 1871. De gauche à droite : N. LeVasseur, Ed. Gaudreau, A. Paré, O. C. de la Chevrotière. G. Gagnon, J. A. Defoy, N. Hamel, A. Lavigne, Cyr. Duquest.
(Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, *Septuor Haydn,* Photo Jules-Ernest Livernois, 1881, PH1997-1302)



« À l'exposition », une valse de Rémy Lormes, composée pour l'Exposition provinciale de Québec, vers 1910. Vue à vol d'oiseau des terrains de l'Exposition ; en arrière-plan, la ville de Québec.
(Coll. Ronald Chabot)

l'occasion pour certains concerts, elles n'en poursuivent pas moins des activités différentes. L'Union musicale de Québec, dont les activités se maintiennent jusqu'aux années 1920, demeure durant plusieurs décennies l'interprète de grandes œuvres chorales, principalement des messes, des oratorios et des opérettes. Calixa Lavallée dirigera la société lors de l'exécution, en 1879, de la *Messe solennelle de sainte Cécile*, de Gounod. À l'occasion du cinquantenaire de la société, en 1916, on présente en première canadienne l'oratorio *Les Béatitudes* de Frank. Au cours de son existence, la société chantera aux offices dans plusieurs églises et chapelles de Québec. Quant à la Société musicale Sainte-Cécile (à ne pas confondre avec la Société Sainte-Cécile du Séminaire de Québec fondée en 1833), son répertoire est composé pour l'essentiel de messes de grands compositeurs allemands ou français, présentées lors de fêtes solennelles dans différentes paroisses de Québec et de la région ; de 1873 et jusqu'à sa disparition en 1890, Nazaire LeVasseur en assumera la direction[23].



Ernest Gagnon (1834-1915), organiste, folkloriste, professeur, fondateur de l'Académie de musique de Québec en 1868.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'enseignement musical

Signe que la vie musicale commence à s'institutionnaliser à Québec, un groupe de musiciens autour de Ernest Gagnon fonde l'Académie de musique de Québec en 1868. Incorporée deux ans plus tard, l'organisme se donne pour objectif de développer le goût de la musique et de structurer l'enseignement musical par le biais de programmes, d'examens et de diplômes dans toutes les disciplines de l'enseignement musical. Dès ses débuts, l'Académie adopte une structure bicéphale, organisant des examens sous forme de concours tant à Québec qu'à Montréal. Le premier concours se tient dans la vieille capitale en 1871 et le second l'année suivante dans la métropole. Les différents présidents qui se sont succédé au cours de la longue histoire de l'Académie espéraient sans doute en faire l'embryon d'un conservatoire de la province, mais le projet n'aboutira pas. Cependant, la direction de l'Académie réussit à convaincre le premier ministre Lomer Gouin d'adopter un projet de loi créant les Prix d'Europe, en 1911. À partir de cette date, et tout au long du siècle, l'Académie de musique de Québec se verra confier la responsabilité d'organiser un concours annuel pour attribuer une bourse de 3 000 $ dont ont pu bénéficier plusieurs grands noms de la musique au Québec. Parmi les présidents de l'Académie, on note des noms bien connus à Québec : Ernest Gagnon, Calixa Lavallée, Gustave Gagnon, Arthur Letondal, Joseph Vézina, Omer Létourneau, Edwin Bélanger[24].

Avant la création du Conservatoire de musique de la province de Québec à Montréal en 1942 et à Québec en 1944, l'enseignement de la musique relevait principalement du clergé et des communautés religieuses, ainsi que de professeurs offrant des cours privés à domicile. Chaque séminaire, collège ou couvent dispensait un tel enseignement depuis les débuts du XIX[e] siècle. Cette tradition se poursuit jusqu'à la réforme de l'éducation des années 1960. L'école des Ursulines et le Séminaire de Québec, ainsi que le couvent Jésus-Marie de Sillery comptent parmi les institutions qui offrent des cours de piano et de divers instruments à leurs élèves. Les cours de piano sont particulièrement en vogue, comme en témoigne lady Dufferin, épouse du gouverneur général, qui visite plusieurs couvents de Québec, dont celui de Jésus-Marie, dans les années 1870. Elle raconte avoir été introduite dans une salle où se trouvaient « 12 compartiments en verre renfermant chacun un piano » pour permettre à autant d'élèves de pratiquer de façon isolée[25].



Orchestre du pensionnat des Ursulines, vers 1890. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Jules-E. Livernois)

Dans le domaine de la musique, il manquait cependant un enseignement de niveau supérieur à Québec. Cette lacune sera en partie comblée par la fondation d'une École de musique à l'Université Laval, en 1922. Au départ, cet enseignement s'inscrit dans l'esprit de l'encyclique *Motu proprio* de Pie X (1903) qui revalorisait la tradition du plain-chant pour les offices religieux sous le nouveau nom de chant grégorien. On décernait ainsi des certificats de maître-chantre, de maître de chapelle et d'organiste liturgique pour les besoins des nombreuses paroisses du diocèse. Peu de temps après sa fondation, l'École de musique élargit son programme à la musique profane et devient l'une des premières au Canada à offrir un baccalauréat intégrant une formation théorique et instrumentale. Un diplôme de licence viendra s'y ajouter à partir de 1936, ainsi que des cours d'été, l'année suivante[26].

La naissance d'associations musicales féminines

Vers la fin du XIX[e] siècle, on voit naître dans les différentes villes canadiennes des clubs musicaux de dames. Québec devient la deuxième ville canadienne, après Hamilton, à se doter d'une telle association qui prend le nom de Quebec Ladies' Morning Club en 1891. Produit d'une époque où l'élite masculine bourgeoise s'occupaient des « affaires » et les épouses d'œuvres de charité, d'éducation et de culture, ce club organise en après-midi des réunions axées sur la discussion et la présentation d'œuvres musicales dans les salons de la bonne société de Québec où se donnent également des récitals par des musiciens professionnels de la ville ou de l'extérieur. Ces récitals privés ne tardent pas à s'ouvrir au grand public. Au fil des ans, ce club, connu également sous le nom de Club musical des dames de Québec, mettra de plus en plus l'accent sur la présentation de concerts et l'octroi de bourses à de jeunes étudiants en musique. En 1932, on organise au Château Frontenac un *Students' Recital* pour encourager les jeunes qui ont du talent. Un témoin de l'époque, tout en se réjouissant de la qualité de l'événement, se demande pourquoi le Club s'obstinait à ne pas publier de programme bilingue[27]. Au cours de sa longue histoire, le Club musical des dames de Québec a beaucoup contribué à hausser le niveau de la culture musicale à Québec en organisant des concerts où se produisaient des grands artistes canadiens et étrangers de réputation internationale. De 1920 à 1936, sous la présidence de madame H. H. Sharples et de madame Paul Robitaille, le Club prend véritablement son essor et compte alors quelque 1 000 abonnés. Les récitals se tiennent dans une salle du Château Frontenac. Cette association, toujours active de nos jours, est connue depuis 1959 sous le nom de Club musical de Québec[28].

Fanfares militaires et paroissiales

La tradition des fanfares militaires à Québec s'était beaucoup développée sous le régime anglais, comme on l'a vu précédemment. Des concerts en plein air ou en salle, de même que des défilés militaires faisaient alors partie de la vie cultu-



La Musique du Royal 22e régiment à la Citadelle de Québec, 1915.
(Sergent Victor Falardeau, *La Musique du Royal 22e Régiment. 50 ans d'histoire*, Québec, Garneau, 1976, p. 55)

relle de Québec. Au début du XIXe siècle, la musique régimentaire se rendait à tous les dimanches à la cathédrale Holy Trinity pour l'office[29]. On aurait pu croire au déclin des fanfares avec le départ de la garnison britannique de Québec en 1871, mais tel n'a pas été le cas, bien au contraire. Les premières unités régulières de l'armée canadienne se constituent au lendemain du départ des Britanniques. C'est dans ce contexte que naît à la citadelle de Québec la Royal Canadian Artillery Band, la première musique militaire de l'armée canadienne. Cette musique ne devient permanente qu'en 1899, sous la direction du chef Joseph Vézina, sous-officier dans l'armée et musicien reconnu. Cette bande présentera au fil des années plusieurs concerts populaires sur la terrasse Dufferin, dans la Haute-Ville, ainsi qu'au parc Victoria, dans la Basse-Ville. Le sous-officier Charles O'Neil prend la relève de Vézina à partir de 1910. En 1922, alors que la Batterie « B » de la Royal Canadian Artillery quitte Québec pour Kingston, sa musique, ses vingt musiciens et son chef O'Neil sont transférés au Royal 22e Régiment pour former officiellement la Musique de ce régiment. Cet ensemble ne tarde pas à présenter sa première série de concerts en plein air sur la terrasse Dufferin dès l'été 1923. D'autres se déroulent par la suite à la salle de concert du Château Frontenac de 1925 à 1927. Le public lui réserve un accueil enthousiaste puisqu'on note une assistance d'un millier de personnes à chaque représentation. La musique du Royal 22e Régiment se fait également entendre lors de diverses cérémonies officielles à Québec, au Canada et à l'étranger au cours des années qui suivent. En 1937, le lieutenant Edwin Bélanger, chef d'orchestre et musicien bien connu de la capitale, succède au capitaine O'Neil à la direction de cette musique régimentaire[30].

Outre la musique militaire, il existe d'autres fanfares, harmonies et corps de clairon à Québec et dans la région. La fanfare-harmonie des élèves du Séminaire de Québec, fondée en 1833, demeure la plus ancienne ; elle prend le nom

de Société Sainte-Cécile en 1869 (à ne pas confondre avec la Société musicale Sainte-Cécile, la chorale d'Antoine Dessane fondée en 1869). L'infatigable Joseph Vézina en assurera la direction musicale de 1884 à 1924. Afin de permettre à la Société de jouer lors des cérémonies du culte, il se voit contraint d'exclure les instruments à vent, mais réintroduira par ailleurs les bois dès 1900[31].



Les petits zouaves de l'école Saint-Charles de Limoilou, vers 1930. (Archives des Frères du Sacré-Cœur, Québec)



La Société Sainte-Cécile en 1890-1891, fanfare-harmonie du Séminaire de Québec et son professeur, Joseph Vézina. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, *Société Sainte-Cécile/1890-91*, Photo Jules-Ernest Livernois (1881), PH2000-0043)

La vogue des corps de cadets et des gardes paroissiales dans la première moitié du XX[e] siècle

« La première moitié du XX[e] siècle, avec les deux guerres mondiales, a connu une militarisation à outrance et une vogue considérable pour les corps de cadets et les gardes soi-disant « paroissiales ». C'était une manière pratique d'occuper et d'intéresser la jeunesse masculine, souvent désœuvrée, de lui inspirer de la tenue et de la discipline. Le mouvement trouvait son appui dans les autorités civiles et religieuses et rencontrait même des mécènes pour l'encourager ».

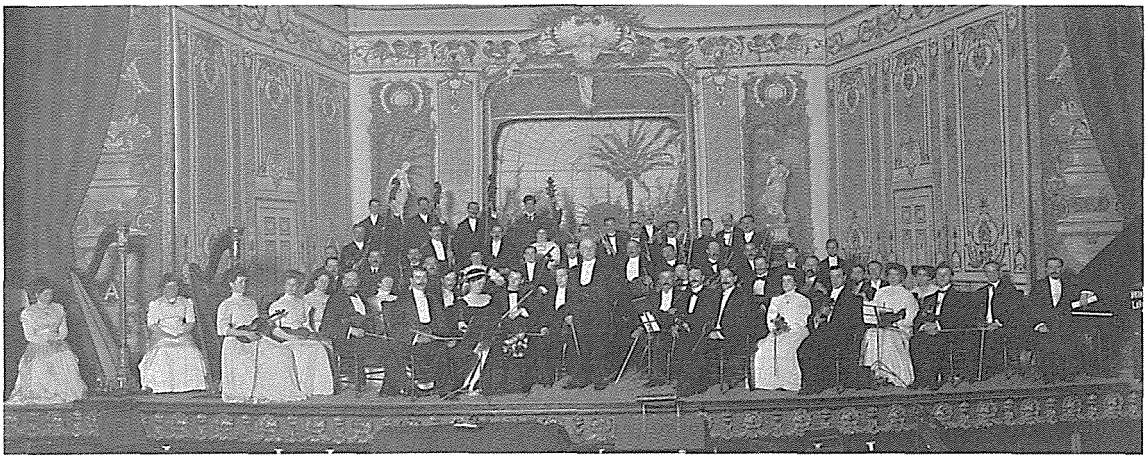
Honorius Provost, *Notre-Dame-de-la-Garde 1877-1977*, Québec, La Société historique de Québec, 1977, p. 176.

Au cours de la première moitié du XX[e] siècle et jusqu'aux années 1960, il existait plusieurs fanfares et corps de clairon dans la région de Québec. À elle seule, la paroisse Saint-Charles de Limoilou en a compté au moins six, mais chacune n'a duré que quelques années. En plus de présenter quelques concerts fort prisés du public, ces fanfares sont mises à contribution lors de cérémonies religieuses ou pour souligner certains événements ou anniversaires de personnalités civiles ou religieuses. Joseph Vézina, en véritable homme orchestre qu'il était, a dirigé

plusieurs de ces fanfares et harmonies : les harmonies de Notre-Dame de Beauport, de Charlesbourg, de la Garde indépendante Champlain, des Cadets de Saint-Jean-Baptiste, de l'Académie commerciale de Québec, etc. Bon nombre de paroisses de la région possédaient également leur garde paroissiale, une organisation paramilitaire d'apparat qui défilait au rythme des tambours en plus d'assurer le service d'ordre lors de certaines cérémonies religieuses. Une fédération diocésaine des gardes paroissiales de Québec chapeautait le tout[32].

Vers la consolidation de la musique symphonique

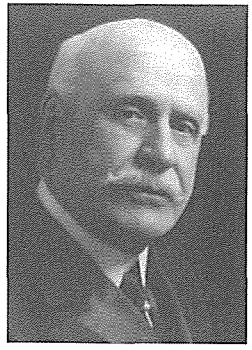
Au début du XX[e] siècle, la région de Québec est prête à soutenir la création d'un orchestre symphonique d'envergure. Les fêtes du 50[e] anniversaire de fondation de l'Université Laval offriront l'élément déclencheur d'une telle initiative. À cette occasion, Joseph Vézina avait réunit un orchestre de 72 musiciens et un chœur de 300 voix pour présenter trois grands concerts au Manège militaire en juin 1902. Peu de temps après, trois jeunes enthousiastes de la musique, Léonidas Dumas, Joseph Talbot et Raoul Vézina, lançaient l'idée de créer un ensemble instrumental. L'Orchestre symphonique de Québec voyait ainsi le jour le 3 octobre 1902 sous la direction tout indiquée de Joseph Vézina. Le mois suivant, le nouvel ensemble composé de 26 musiciens, amateurs pour la plupart, donnait son premier concert au Tara Hall, en compagnie de la Chorale de l'église Saint-Patrick et de 12 solistes. Fort du succès des deux premiers concerts au Tara Hall, Joseph Vézina décide de renforcer la qualité de l'orchestre en faisant appel aux bons musiciens amateurs et professionnels de la ville. Les Alexandre Gilbert, Arthur Lavigne, W. Noble Campbell et Nazaire LeVasseur, tous membres du Septuor Haydn, ainsi qu'une dizaine de musiciens de la garnison, viennent ainsi prêter main forte au nouvel orchestre qui prend le nom de Société symphonique de Québec, le 23 février 1903. Le nombre d'instrumentistes est alors porté à 40[33].



La Société symphonique de Québec, fondée par Joseph Vézina en 1902. (Coll. privée)

Les débuts de la nouvelle Société symphonique le Québec s'annoncent assez spectaculaires puisqu'ils coïncident avec l'inauguration de l'Auditorium le 31 août 1903. Un programme substantiel de deux jours comprenant des extraits d'œuvres de Mendelssohn, Bizet, Gounod, Grieg, Ambroise Thomas, Adrien-François Servais, Henri Vieuxtemps, ainsi que des *Chants canadiens* d'Ernest Gagnon soulèvent l'enthousiasme de la foule et des personnalités présentes. Il ne restait plus qu'à poursuivre sur cette lancée. Mais le financement d'un tel orchestre allait vite devenir une préoccupation majeure, compte tenu du fait qu'il fallait rémunérer les musiciens professionnels. Un prêt de 200 $ des prêtres du Séminaire de Québec, puis une première subvention annuelle de 200 $ du gouvernement provincial de S.-N. Parent permet à l'orchestre d'amorcer sa première saison régulière en 1904[34].

Joseph Vézina (1849-1924), chef de musique, organiste, compositeur, chef d'orchestre de la Société symphonique de Québec (1903-1924). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Les années qui suivent sont particulièrement fastes pour la Société symphonique de Québec. Outre sa saison régulière où l'on présente deux ou trois concerts, l'orchestre participe à diverses manifestations culturelles tant à Québec qu'à l'extérieur. En janvier 1907, l'orchestre gagne le prix du concours musical et dramatique du gouverneur général lord Grey, à la suite d'un concert présenté à Ottawa sous la direction de Joseph Vézina. L'année suivante, l'orchestre est étroitement associée aux fêtes du Tricentenaire de Québec ; il présente quatre grands concerts au Manège militaire, en plus d'accompagner certains spectacles en plein air sur les Plaines d'Abraham en présence de milliers de spectateurs. Par la suite, les problèmes financiers refont surface. Il faut attendre 1921 pour que la ville de Québec accepte d'accorder une subvention annuelle de 300 $ à l'orchestre. Ces problèmes financiers sont augmentés du fait qu'il est difficile de trouver une salle de concert adéquate à un prix raisonnable. Le coût de location de l'Auditorium s'élève à 250 $ par soir, ce qui oblige les responsables de l'orchestre à se tourner vers d'autres salles comme les églises de la région ou la salle des promotions de l'Université Laval. Malgré tout, la Société symphonique de Québec continue de présenter des concerts régulièrement et de participer à des fêtes ou célébrations importantes dans la région jusqu'à la mort subite de Joseph Vézina survenue lors d'un concert à Cap-Santé en juillet 1924[35].

Robert Talbot (1893-1954), violoniste, professeur, chef d'orchestre de la Société symphonique de Québec (1924-1941) et directeur de l'École de musique de l'Université Laval (1932-1954). (Coll. Bertrand Guay)



Le violoniste Robert Talbot prend la relève à la direction artistique de l'Orchestre. Contrairement à l'autodidacte Vézina, Talbot possède une solide formation académique en plus d'avoir bénéficié d'un stage de perfectionnement à l'Institute of Musical Art de New York. Sous sa direction, la Société symphonique de Québec élargit son répertoire en intégrant des œuvres de Schubert, Dvorak, Tchaïkovski, Fauré, Wagner, Brahms... De 1925 à 1933, neuf concerts sont offerts au Château Frontenac en collaboration avec le Club musical des dames de Québec. Le 25e anniversaire de fondation de l'orchestre est célébré avec éclat à l'Auditorium, le 3 mai 1928, en présence du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, du lieutenant-gouverneur Narcisse Pérodeau et du maire de Québec Oscar Auger. Pour l'occasion, on joue pour la première fois en version intégrale à Québec la *Cinquième symphonie* de Beethoven. Ce sera l'un des derniers concerts dans cette

salle puisque l'Auditorium est transformé en salle de cinéma à partir de 1929, même si on continuera d'y présenter à l'occasion des concerts et des spectacles. Il fallait donc une nouvelle salle de concert digne de la vieille capitale. Une campagne d'opinion publique, alliée au programme d'emploi pour les chômeurs durant la crise économique, aboutit à la construction du Palais Montcalm. Cette nouvelle salle est inaugurée le 21 octobre 1932 par un important concert de la Société symphonique qui compte pour la première fois quelque 100 musiciens[36].

À partir de 1929, la politique de soutien d'Athanase David, grand mélomane et secrétaire de la province, permet d'augmenter de 400 $ à 1 000 $ par année la subvention du gouvernement à la Société symphonique de Québec[37]. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'orchestre fait son entrée à la radio en janvier 1931 en participant à la programmation musicale de l'émission *L'Heure provinciale*, « irradiée » sur les ondes du poste montréalais CKAC. De 1933 à 1936, une nouvelle série de concerts de la Société est présentée dans le cadre du même programme, désormais également diffusé par le poste CHRC de Québec[38].

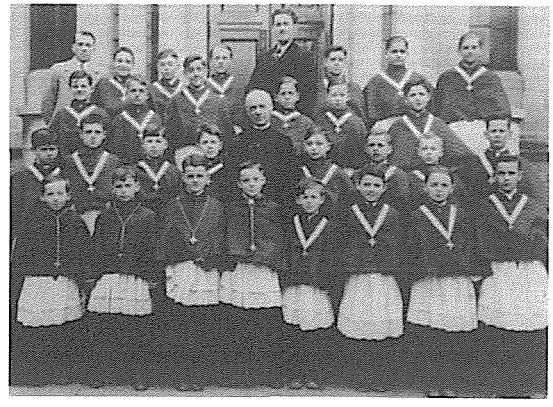


Edwin Bélanger (1910-2005), musicien et chef d'orchestre fondateur du Cercle philharmonique de Québec, en 1935. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Toutes ces réalisations n'ont pas empêché l'éclatement d'une crise au sein de la Société symphonique de Québec. En septembre 1935, des musiciens dissidents qui contestent le leadership jugé trop conservateur du chef Robert Talbot invitent le jeune Edwin Bélanger, de retour d'un séjour de deux ans en France et en Angleterre où il a étudié la direction d'orchestre, à devenir le chef d'un nouvel ensemble : le Cercle philharmonique de Québec. Dès décembre, l'orchestre présente son premier concert au Palais Montcalm. Au cours de ses sept années d'existence, il innove en élargissant son répertoire à la musique baroque peu présente dans la programmation de la Société symphonique. Le Cercle organise également des matinées symphoniques destinées aux jeunes, mais des problèmes financiers l'obligent à abandonner cette initiative éducative d'avant-garde dès la fin de 1936.

Pendant ce temps, des conflits de pouvoir persistent au sein de la Société symphonique où le leadership de Talbot continue d'être contesté par une partie de l'orchestre. L'imbroglio n'empêche pas pour autant la Société de poursuivre ses activités. En octobre 1938, elle accueille le violoniste Arthur Leblanc qui revient tout juste d'un séjour d'étude en Europe. Suit la mise en œuvre d'une saison de concerts symphoniques analogue à ceux offerts dans d'autres grandes villes nord-américaines. En 1940, Québec compte donc deux orchestres formées en partie de professionnels : la Société symphonique de Québec avec sa soixantaine de musiciens et le Cercle philharmonique, avec sa cinquantaine de musiciens. L'émulation n'empêche pas une trentaine de musiciens de jouer en alternance dans les deux orchestres ! Mais les problèmes financiers finissent par imposer la fusion comme seule solution réaliste afin de maintenir un orchestre symphonique viable à Québec. Après deux ans de négociations, la fusion devient réalité le 25 juin 1942. Edwin Bélanger se voit alors confier la direction du nouvel Orchestre symphonique de Québec, alors que Robert Talbot termine sa carrière comme directeur de l'École de musique de l'Université Laval[39].

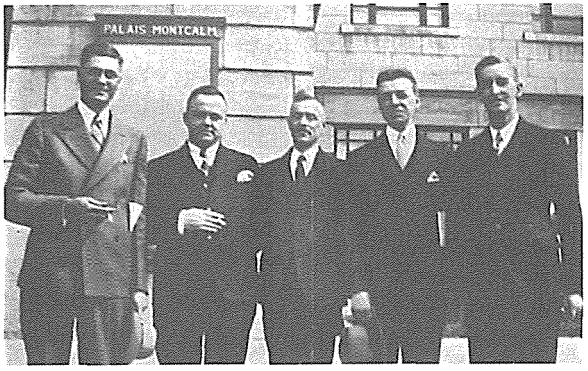
Le chant, les chorales et l'opéra



Les petits chanteurs de la Maîtrise Notre-Dame et leur directeur, l'abbé Joseph de Smet (au centre), en 1930-1931. (Archives des petits chanteurs de la Maîtrise de Québec, Photo Livernois Ltée)

Le chant profane et religieux a toujours été populaire dans la région de Québec, notamment dans les différentes paroisses du diocèse. Cette popularité s'accroît après la publication, en 1903, d'un *motu proprio* du pape Pie X qui prône un renouveau liturgique et la restauration de la musique sacrée dans les églises. Sensible à cette nouvelle directive, l'archevêque de Québec, le cardinal Louis-Nazaire Bégin, restaure le chapitre de la cathédrale Notre-Dame, absent de la vie religieuse diocésaine depuis la Conquête, et demande à l'abbé Placide Gagnon de mettre sur pied une maîtrise afin d'assurer le chant de la messe capitulaire quotidienne. C'est ainsi que naît, en 1915, la Maîtrise de Québec, une chorale formée de jeunes garçons de la 4e à la 7e année du cours primaire bénéficiant d'un programme scolaire particulier. Cette chorale sera dirigée à partir de 1919, et durant 34 ans, par un prêtre belge et musicien averti, l'abbé Joseph de Smet. Connue sous différents noms au cours de son histoire, dont celui des Petits Chanteurs à la Croix de bois à partir de 1947, cette maîtrise restera rattaché au chapitre de Québec jusqu'en 1981[40]. Différentes chorales paroissiales se forment également au fil des années avec un répertoire de musique sacrée et d'œuvres de compositeurs classiques. À Saint-Charles de Limoilou, par exemple, la « Mésange bleue », une société chorale mixte, est fondée en 1932 dans le but « de protester contre le fameux jazz, cette parodie de l'art musical qui, à la longue, détruirait le bon goût de notre peuple ». Fort de 200 choristes et de 100 instrumentistes, le groupe présente, l'année suivante, l'oratorio *Christophe Colomb*, de Darius Milhaud, au Manège militaire de Québec, devant un auditoire de 1 800 personnes[41].

Du côté de l'opéra et de l'art lyrique, les tournées de troupes étrangères amorcées à partir du milieu du XIXe siècle se poursuivent au cours des décennies qui suivent et jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Parmi celles-ci, il faut mentionner deux troupes de New York : la San Carlo Grand Opera Company et le Cosmopolitan Grand Opera of New York. Les opérettes connaissent également la faveur du public québécois. Des œuvres comme *La fille du tambour major*, *Les cloches de Corneville*, *La Périchole*, *Le Petit duc* attirent les foules au Théâtre de la Gaîté. À l'occasion, des opéras et des opérettes sont montés par des artistes locaux. Calixa Lavallée, par exemple, dirige plusieurs représentations de *La Dame Blanche* de Boieldieu, au cours des années 1880. Joseph Vézina s'intéresse aussi à l'art lyrique puisqu'il compose et présente trois opérettes accompagné de la Société symphonique de Québec, entre 1906 et 1912 : *Le Lauréat*, *Le Rajah* et *Le Fétiche*, qui remportent la faveur du public. Un autre musicien et compositeur québécois, Omer Létourneau, connaît le succès durant les années 1920 et 1930 avec *Vive la Canadienne*, *Coup d'soleil* et *Mam'zelle Bébé*, en plus de diriger le Quatuor Laurentien[42]. Au cours des années 1930, on note également la présence d'une Société



Le Quatuor Laurentien de Québec au Palais Montcalm. De gauche à droite : Wilbrod Dubé, basse, Oscar Paquet, baryton, Omer Létourneau (directeur), Léandre Savard, basse, Émile LaRochelle, ténor. (*Le Terroir*)

d'opérette de Québec, rattachée à une école populaire d'art dramatique et lyrique connue sous le nom de Conservatoire national de musique de Québec. Ce « conservatoire » est en fait une école du soir mixte à caractère philanthropique ouverte aux jeunes qui veulent développer leurs talents musicaux ou dramatiques. En novembre 1937, la Société d'opérette de Québec réunit sur scène quelque 110 personnes et présente au palais Montcalm sa 49e représentation : *La Mascotte*, d'Edmond Audran[43].

Dans un domaine connexe, la chanson traditionnelle trouve également sa place à Québec. Un sommet de popularité est atteint en mai 1927 alors que la compagnie de chemin de fer du Canadien pacifique organise, au Château Frontenac, son premier Festival de la chanson et des métiers du terroir, en collaboration avec la Société des artisans canadiens-français. Le folkloriste Marius Barbeau en assure la direction artistique. Organisé dans un but touristique, ce festival a aussi pour objectif de faire connaître la musique traditionnelle et les vieilles chansons françaises et canadiennes, en plus de présenter une démonstration de métiers du terroir domestique. La formule, qui semble connaître un vif succès, est reprise en 1929 et en 1930. À travers le concert d'éloges qui suit cet événement, un commentaire plus réservé : celui du jeune écrivain Robert Choquette, directeur littéraire de la *Revue moderne*. Selon lui, ce festival constitue une excellente initiative qui pourrait contribuer à faire connaître nos artistes, mais il regrette que ces chansons du terroir soient chantées par « des habitants », si sympathiques soient-ils et qui plus est, « dans l'atmosphère factice d'une salle de spectacle ». Il aurait été préférable « que ces braves personnes » fussent rencontrées « dans leur milieu[44] ».

Quoi qu'il en soit, il est probable que ce festival ait eu certaines retombées puisqu'on note la fondation, en septembre 1930, d'une Association des chanteurs de Québec, dans le but de réunir tous les amateurs et les professionnels de la région désireux de mieux se connaître et « d'assurer la survivance de la bonne chanson française et canadienne chez nous ». Filiale de la Société des arts, sciences et lettres de Québec, cette association semble avoir maintenu des activités de regroupement et des causeries pour ses membres durant au moins trois ans[45]. Toutes ces activités de revalorisation de la chanson traditionnelle autour de Marius Barbeau contribueront à faire de Québec le bastion de la survivance française en Amérique avant l'époque de la Révolution tranquille. Ce n'est sans doute pas par hasard si le mouvement de la Bonne Chanson naît à l'occasion du Deuxième Congrès de la Langue française tenu à Québec, en 1937. Mgr Camille Roy considérait alors que « l'un des meilleurs moyens de conserver et de cultiver l'esprit français, c'est de chanter et de faire chanter le plus possible nos belles chansons canadiennes ou françaises ». Il encouragera l'abbé Charles-Émile Gadbois, du diocèse de Saint-Hyacinthe, à

publier et à diffuser ces chansons traditionnelles. Ce dernier publie le premier recueil de *La Bonne chanson* en juin 1938[46].

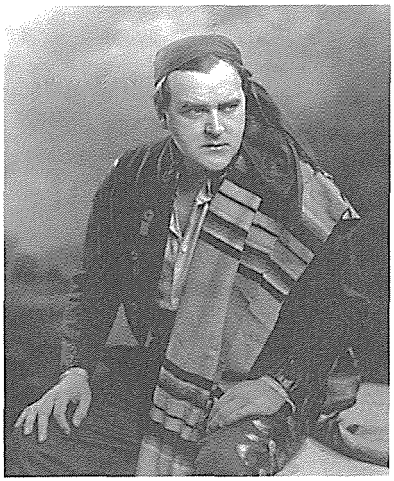


Une famille de violoneux du Témiscouata, lors du Festival de la chanson et des métiers du terroir au Château Frontenac, mai 1927.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Compositeurs et artisans de la vie musicale à Québec

La région de Québec compte plusieurs compositeurs et artisans de la vie musicale entre 1867 et 1940. Ce dynamisme s'explique par la relation triangulaire entre trois acteurs importants : l'Église, l'armée et la bourgeoisie locale, auxquels correspondent trois types de production : la musique sacrée, la musique militaire et la musique classique. Les mêmes acteurs circulent entre ces trois pôles en plus de composer des œuvres plus populaires comme des opérettes, des valses et des pièces inspirées du folklore. Quelques grands noms ressortent de la génération des musiciens, compositeurs, interprètes et animateurs nés au cours des années 1830 et 1840, et qui ont vécu à Québec, soit les Calixa Lavallée, Joseph Vézina, Nazaire LeVasseur, ainsi que les frères Ernest et Gustave Gagnon. Le plus connu d'entre eux demeure Calixa Lavallée (1842-1891), compositeur de la musique de l'« O Canada », sur des paroles du juge A.-B. Routhier. Cette pièce, qui deviendra par la suite l'hymne national du Canada, est jouée pour la première fois en public par trois corps de musique réunis sous la direction de Joseph Vézina à l'occasion de la grande Convention nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue à Québec le 24 juin 1880. Résidant à Québec, Lavallée se heurte à l'indifférence de ses compatriotes à l'égard des compositeurs et choisit par la suite de s'exiler aux États-Unis. Ses nombreuses compositions pour orchestre ou harmonie, piano, chœur, voix et clavier en font « l'un des premiers musiciens de calibre entièrement professionnel nés au Canada et aussi l'un des véritables pionniers de la musique dans son pays et même aux États-Unis[47] ».

Les débuts à Québec du chanteur d'opéra Raoul Jobin



Le ténor Raoul Jobin (1906-1974), qui a débuté sa carrière de chanteur d'opéra à Paris en 1930 et qui s'est par la suite produit sur les grandes scènes du monde en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, est issu d'une famille du quartier populaire de Saint-Sauveur où son père était tavernier. À l'âge de 13 ans, le jeune Roméo (il prendra plus tard le prénom de Raoul) est d'abord pensionnaire au collège du Sacré-Cœur à Sainte-Anne-de-la-Pérade où il participe aux activités de la chorale et de la fanfare de l'institution. Revenu à Québec à la fin de ses études, Roméo Jobin devient soliste dans la chorale paroissiale de Saint-Sauveur durant une dizaine d'années.

Au cours des années 1910 et 1920, il existait à Québec une vie musicale intense autour du chef d'orchestre Joseph Vézina, de l'organiste Omer Létourneau et plusieurs autres. Des professeurs de chant offraient également leurs services dans des studios privés. Roméo Jobin s'inscrit d'abord auprès de Louis Gravel, puis d'Émile Larochelle. En 1925, il est admis à l'École de musique de l'Université Laval, alors dirigée par Alexandre Gilbert. Le 18 septembre 1928, Roméo Jobin donne un grand concert d'adieu à la salle Saint-Pierre, avant son départ pour Paris où il compte poursuivre sa formation. Devenu par la suite le grand Raoul Jobin, il reviendra périodiquement dans sa ville natale dans le cadre de récitals et de soirées d'opéra. Ainsi, en 1932, il tient le rôle titre de *Roméo et Juliette* lors d'un spectacle produit à Québec par la troupe de G. De Feo. À partir de 1960, Raoul Jobin réduit considérablement ses activités de chanteur, mais poursuit une carrière de professeur, d'administrateur et de haut fonctionnaire. En 1989, la salle du Palais Montcalm est rebaptisée salle Raoul-Jobin à la mémoire de celui qu'on a considéré comme le plus grand ténor « français » de son époque.

Source : René Maheu, *Raoul Jobin*, Paris, Pierre Belfond, 1983, p.13-20 ; Renée Maheu et Marc Samson, « Raoul Jobin », *EMC*, Montréal, Fides, 1993, p. 1697-1700.

Raoul Jobin à 26 ans dans le rôle de Roméo. Opéra *Roméo et Juliette* de Gounod. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

De tous les musiciens, compositeurs et chef d'orchestre de la fin du XIX[e] siècle et des débuts du XX[e] siècle ayant vécu à Québec, Joseph Vézina (1849-1924) est assurément le plus actif sur la scène locale compte tenu de l'ampleur et de la variété de ses activités. En plus de ses fonctions de chef d'orchestre, chef de musique militaire et de fanfares locales, d'organiste, de maître de chapelle, de marchand de musique, d'éditeur et de professeur, il a composé diverses pièces pour orchestre ou harmonie, notamment des marches, des valses et des ouvertures, en plus de trois opérettes dont il a été fait mention précédemment. Deux organistes ayant occupé la tribune de la basilique de Québec, Ernest Gagnon (1834-1915) et son frère Gustave (1842-1930), ont également marqué la scène musicale de Québec à titre d'interprètes, de professeurs, et dans une moindre mesure, de compositeurs.

Quant à Nazaire LeVasseur (1848-1927), fortement impliqué dans la fondation d'ensembles musicaux, on retient surtout de lui ses chroniques sur l'histoire des musiciens compositeurs et interprètes de Québec, à titre de témoin privilégié.

Parmi les noms de la génération suivante de musiciens compositeurs et interprètes, il faut retenir les noms du chanteur d'opéra Raoul Jobin qui a fait ses débuts à Québec, de l'organiste et pianiste Joseph-Arthur Bernier (1877-1944) qui a composé quatre messes, plusieurs motets et diverses pièces pour orgue, violon et autres instruments. De son côté l'organiste et pianiste Omer Létourneau (1891-1983) est l'auteur de sept messes, plusieurs cantiques pour solo ou chœur, trois opérettes, des harmonisations de chansons folkloriques et de quelques pièces instrumentales. Mais il a surtout marqué le paysage culturel de Québec en fondant la Procure générale de musique en 1934, le principal magasin de musique de l'époque, où l'on pouvait trouver un choix de musique en feuille, ainsi que des instruments à corde et à vent. Cette boutique a été un lieu de rencontre fort prisé pour les musiciens de la région. Létourneau a également fondé les Éditions de la Procure générale de musique qui a publié ses œuvres et quelques pièces de compositeurs locaux[48].



Louis-Nazaire LeVasseur (1848-1927), musicien et historien de la musique. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

La peinture et la sculpture

On se rappellera qu'avant 1867 la peinture dans la région de Québec s'était développée dans plusieurs directions. L'art religieux associé à la décoration des églises occupait une place importante et s'inspirait généralement de copies plus ou moins interprétées de toiles européennes. L'art du paysage, introduit au pays par les peintres topographes anglais avait aussi commencé à y prendre racine. Quant au portrait, fort prisé par les élites de l'époque avant l'invention de la photographie, il constituait une source de revenu non négligeable pour les artistes, toujours à la recherche de nouvelles commandes pour gagner leur vie. Du côté francophone, trois peintres s'étaient imposés successivement : Joseph Légaré, Antoine Plamondon et Théophile Hamel. Par ailleurs, moins dépendante des courants européens, la sculpture sur bois avait su développer une longue tradition québécoise dont les origines remontent à la Nouvelle-France ; elle avait trouvé son principal lieu d'expression dans la statuaire et la décoration des églises de la région, sans oublier la sculpture navale qui disparaît avec la fin de la construction des grands voiliers de bois.



Calixa Lavallée (1842-1891), compositeur et chef d'orchestre. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

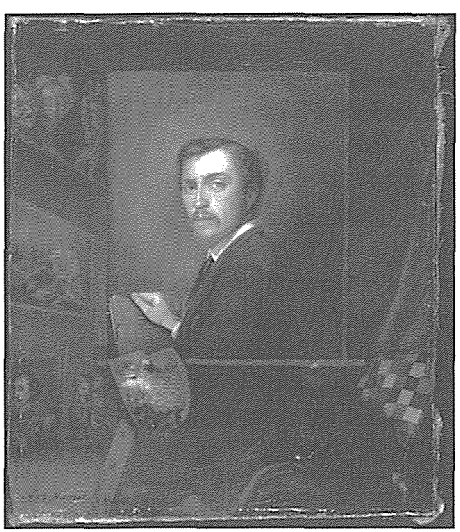
La nouvelle période qui débute avec la Confédération et qui se termine avec la Deuxième Guerre mondiale verra se transformer radicalement les pratiques en arts visuels. De nouvelles questions surgissent : la formation académique des peintres, les relations avec l'Europe, la recherche d'un art canadien, la mise en valeur du terroir et la commémoration historique par le biais de la peinture et de la sculpture. Toutes ces questions s'inscrivent dans un long processus qui aboutit aux premières manifestations d'une institutionnalisation des arts visuels à Québec.

Les peintres de Québec et le va-et-vient transatlantique

Il existe entre les années 1860 et les années 1920 un intense va-et-vient de part et d'autre de l'Atlantique entre peintres canadiens, américains et européens. La France, l'Italie, la Belgique et l'Angleterre deviennent des destinations incontournables pour les peintres du Nouveau Monde à la recherche de maîtres et de modèles. On s'inscrit à une académie ou à une école de beaux-arts ou on se fait admettre comme stagiaire dans l'atelier d'un peintre connu. De leur côté, nombre de peintres européens émigrent en Amérique ou y font des stages prolongés à titre de professeurs. Ces relations favorisent un art pictural marqué par l'académisme, une orientation inspirée des grands classiques de la peinture des XVII[e] et XVIII[e] siècles et qui respecte les canons de l'art[49].

L'historien de l'art Laurier Lacroix a pu ainsi établir que plus de 75 artistes canadiens sont passés par Paris entre 1875 et 1905[50]. La ville de Québec ne fait pas exception ; elle s'insère dans ce courant général de liens soutenus avec l'Europe. Pour parfaire leur formation, bon nombre de ses peintres s'inscrivent dans des écoles d'art européennes ou effectuent un stage dans l'atelier d'un maître européen. Ils séjournent sur le vieux continent à plusieurs reprises par la suite. Il ne faut pas oublier que la création de l'École de beaux-arts de Québec ne date que de 1922.

C'est ainsi qu'Antoine Plamondon avait suivi une formation à Paris entre 1826 et 1830 alors que son élève, Théophile Hamel, avait fait de même à Rome, Paris et Anvers, entre 1843 et 1845. Il en va de même pour Eugène Hamel et Charles Huot, deux artistes qui dominent le milieu de la peinture francophone à Québec à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle. Eugène Hamel fait son apprentissage à l'atelier de son oncle, Théophile Hamel, rue Saint-Jean à Québec, avant de poursuivre des études à Rome, Anvers, Bruxelles et Florence, en 1868, où il fréquente son compatriote A.-S. Falardeau qui fait, comme lui, de nombreuses copies d'œuvres européennes. De son côté, le jeune Charles Huot, qui connaîtra aussi la notoriété dans sa ville natale de Québec, bénéficie d'une souscription présidée par l'architecte Eugène-Étienne Taché, en 1874, afin qu'il puisse poursuivre des études en peinture à Paris. Il y restera cinq ans. Eugène Hamel épouse une italienne et Charles Huot, une allemande. Au cours de leur carrière, les deux artistes font plusieurs séjours en Europe

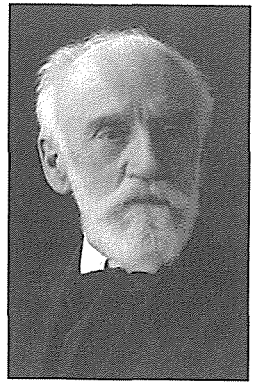


Eugène Hamel (1845-1932) : *Vue de l'atelier à l'Autoportrait*, 1869. (Coll. Musée national des beaux-arts du Québec, n° 2001.156, Eugène Hamel, *Vue de l'atelier à l'Autoportrait*, 1869, Huile sur toile, 36 × 30,8 cm, Photo Jean-Guy Kérouac)

dans le but de parfaire leur formation académique. En 1870, Hamel s'installe dans l'ancien atelier de son oncle à Québec et expose ses copies de maîtres italiens. Quant à Huot, il fait la navette entre Québec et l'Europe où il demeure durant de longues périodes avec sa famille ; son installation définitive à Québec est plus tardive puisqu'il y ouvre un atelier, rue Saint-Jean, en 1907, après le décès de son épouse.

On relève aussi à la même époque la présence à Québec d'un peintre d'origine française, Paul-Gaston Masselotte (1840-1895) qui émigre à Québec en 1871. Il se fait surtout connaître comme peintre décorateur d'églises, notamment à Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Louis de l'île aux Coudres et Notre-Dame-des-Victoires[51].

Ces relations soutenues avec l'Europe vont marquer profondément les orientations esthétiques des peintres de Québec qui resteront longtemps enfermés dans l'académisme.



Charles Huot (1855-1930), peintre. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

La sculpture : le bois face à la concurrence du plâtre

Le bois a toujours été le matériau privilégié dans la sculpture traditionnelle à Québec. La pierre y était peu utilisée. Quant au bronze, il ne fait son apparition qu'à la fin du XIX[e] siècle avec le moulage de statues commémoratives. Matériau noble, le bois subit l'implacable concurrence du plâtre à partir du milieu du XIX[e] siècle, alors que les statues importées d'Italie commencent à être installées dans les églises de la région. On a aussi recours au plâtre pour divers moulages qui s'intègrent à la décoration des églises et des intérieurs domestiques.

Vers 1865, Michaeli (Michel) Rigali, originaire de Toscane, débarque à Québec avec l'intention d'y produire des statues en plâtre, y voyant sans doute un excellent marché potentiel du côté des églises de la région. Pendant ce temps un autre immigrant italien, Thomas Carli, s'installe à Montréal avec un objectif similaire. Rigali ouvre son atelier dans le quartier Saint-Roch et s'annonce dans les journaux, offrant d'exécuter sur commande des décorations d'église, « ainsi que statues blanches, en couleur et dorées, de toutes grandeurs et de tous les goûts ». Sa carrière est véritablement lancée lors de l'Exposition provinciale de Québec en 1877, alors qu'il entre en concurrence avec les sculpteurs sur bois Louis Jobin et Jean-Baptiste Côté. Il obtient deux premiers prix et ses œuvres font l'objet d'éloges dans les journaux. Le fini de ses statues qui imite le marbre impressionne visiteurs et journalistes. Rigali se fait fort de produire plus rapidement à un moindre coût que l'importation des œuvres de qualité. Son commerce ne tardant à prendre de l'expansion, il déménage rue Saint-Jean, dans le faubourg.

Dès 1878, il obtient un contrat pour produire 600 petites statues de la « bonne Sainte-Anne en plâtre de Québec ». Les commandes commencent à affluer tant en ornementation qu'en statuaire pour diverses églises paroissiales de la région et d'ailleurs : Saint-Jean et Saint-Laurent, île d'Orléans (1885), Sainte-Anne-de-Beaupré et Notre-Dame-de-la-Garde, à Québec (1886), Notre-Dame-de-Foy, à



La statuaire de plâtre à Québec : quelques pièces significatives du fonds Adélard-Prévost (1918-1968), mouleur de statues de plâtre. Ouverte vers 1920, la maison Prévost et Frères se spécialisait dans le moulage de statues en plâtre pour les églises de la région et de l'extérieur. Au moment où cet atelier ferme ses portes en 1968, il était situé sur la 8e avenue à Limoilou.
(Coll. Jean Simard)

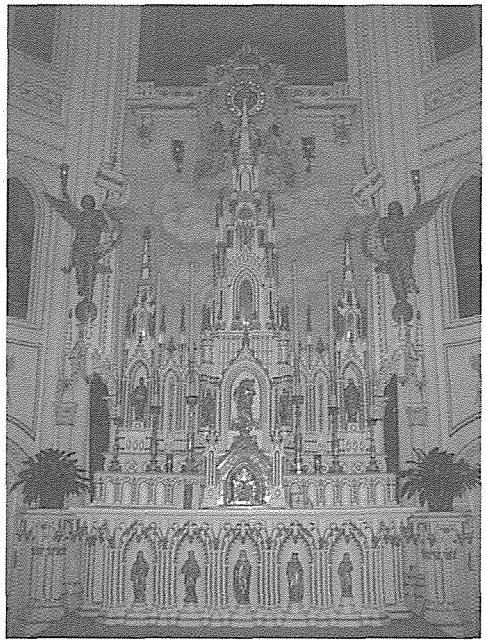
Sainte-Foy (1890), Saint-Casimir de Portneuf (1902), Saint-Augustin-de-Desmaures (1903). Rigali, assisté de son fils Jean à partir de 1886, obtient de multiples contrats religieux et semble avoir la cote auprès des fabriques paroissiales. Ses réalisations les plus importantes demeurent néanmoins l'ornementation intérieure de l'ancien Palais de justice de Québec et l'ensemble statuaire de la façade de l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec représentant les douze Apôtres. Ces dix-sept statues de ciment réalisées entre 1883 et 1885 à la suite d'une souscription constituent sans doute l'une des productions monumentales les plus importantes au Québec durant cette période.

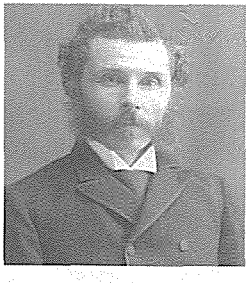
L'entreprise familiale ne survit que deux ans après le décès de Rigali survenu en 1910. D'autres statuaires italiens prennent la relève par la suite. Fort prisée par le milieu régional de l'époque, la statuaire de plâtre tombe dans l'oubli par la suite, victime de l'évaluation négative qu'en feront l'ethnologue Marius Barbeau et l'historien de l'art Gérard Morisset, lesquels y voyaient une rupture dans l'évolution de la sculpture québécoise traditionnelle[52].

Pendant ce temps, la sculpture sur bois, bien qu'elle ne puisse soutenir la concurrence de la sculpture de plâtre ou de ciment, ni son rythme de production, réussit néanmoins à se maintenir pour un temps, grâce à deux sculpteurs de talent de la région : Louis Jobin et Jean-Baptiste Côté.

Natif de Saint-Raymond de Portneuf, Louis Jobin avait fait son apprentissage à Québec dans l'atelier de François-Xavier Berlinguet, entre 1865 et 1868, avant d'aller se perfectionner à New York. Après avoir vainement tenté sa chance dans le marché concurrentiel de Montréal où il sculpte des enseignes commerciales, des figures de proue pour les navires et des reliefs religieux, il décide de revenir à Québec et s'installe dans le faubourg Saint-Jean en 1875. Deux ans plus tard, il

remporte un prix à l'Exposition provinciale pour une statue de Sainte-Anne, en même temps que son concurrent Michaeli (Michel) Rigali. Sa production, diversifiée au départ, inclut notamment des enseignes commerciales ; cependant, avec le temps, elle tend à se concentrer essentiellement sur la statuaire religieuse. Il obtient aussi des commandes de la part de plusieurs communautés religieuses et de diverses fabriques paroissiales de la région. Ses statues extérieures sont recouvertes de métal pour mieux résister aux intempéries. Répondant au goût du jour pour les grandes dévotions populaires, Jobin s'impose comme un maître dans la sculpture de calvaires. Son atelier fonctionne de façon artisanale et inclut quelques assistants et apprentis. Parmi ceux-ci, Henri Angers (1870-1963), devient son disciple et l'un des derniers d'une longue lignée de sculpteurs sur bois qui remonte à François Baillairgé[53].





Louis Jobin, sculpteur (1845-1928).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Chapelle de la Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec ; deux anges sculptés par Louis Jobin entourent le maître-autel fabriqué par le sculpteur François-Xavier Berlinguet.
(Photo Fernand Harvey)

La production de Jobin est considérable. On peut mentionner parmi ses œuvres les plus remarquables une statue monumentale de Notre-Dame du Saguenay sur le cap Trinité, la statue équestre de Saint-Georges en Beauce, un calvaire à trois personnages pour la paroisse de Cap-Santé, un Sacré-Cœur de cinq mètres pour les sœurs de la Charité à Québec et cinq statues pour l'extérieur de l'église de Saint-Casimir de Portneuf. Cette production essentiellement religieuse n'empêche pas Jobin de s'impliquer dans des créations profanes. Lors de l'imposant défilé de la Saint-Jean-Baptiste en juin 1880, il participe à la confection de quatre chars allégoriques, dont celui de l'Agriculture, classé depuis objet de patrimoine. Jobin a aussi été un pionnier de la sculpture sur glace en réalisant divers monuments dont une reproduction de la statue de la Liberté lors des carnavals d'hiver de Québec de 1894 et de 1896. Au cours de ces mêmes années, il quitte le faubourg Saint-Jean pour établir son atelier à Sainte-Anne-de-Beaupré où il entreprend le dernier volet de sa carrière avant de prendre sa retraite en 1925. L'ethnologue Marius Barbeau lui avait rendu visite, peu de temps avant sa mort et a ainsi contribué à faire redécouvrir ce grand artiste oublié[54].



Sculpture sur glace de Louis Jobin réalisée au Carnaval d'hiver de Québec, fin du XIX[e] siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Contemporain de Jobin, Jean-Baptiste Côté, né dans le quartier Saint-Roch en 1832, s'impose comme l'autre grand sculpteur sur bois de la région au cours du dernier tiers du XIX[e] siècle. Après un apprentissage à l'atelier de Berlinguet



Les progrès de la vie économique. Enseigne de la boutique du sculpteur Jean-Baptiste Côté, vers 1875. (Coll. Musée national des beaux-arts du Québec, n° 38.01, Jean-Baptiste Côté, *Les progrès de la vie économique canadienne*, vers 1875, Pin blanc polychrome, 61 × 237 × 9,4 cm, Photo Patrick Altman)

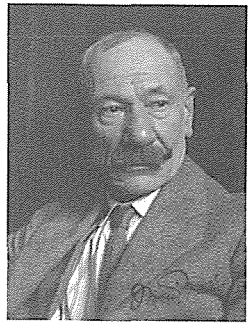
en 1850, il s'oriente vers la sculpture navale alors en plein essor à Québec, en plus de produire des enseignes commerciales. Le déclin de la construction navale à la fin des années 1860 l'oblige cependant à se réorienter vers l'art religieux. Bien qu'il ait produit diverses statues pour le compte de paroisses, de cimetières ou de communautés religieuses, Côté aura du mal à s'adapter aux goûts du jour et aux besoins du marché religieux. Contrairement à Jobin, il ne livrera que deux ensembles d'une certaine envergure pour les paroisses de Saint-Sauveur à Québec, et de Sainte-Famille, à l'île d'Orléans, et un seul monument d'importance, une *Éducation de la Vierge* destinée au sommet du mont Sainte-Anne à Percé (1891).

À l'instar de Jobin, il réalise deux chars allégoriques pour le défilé de la Saint-Jean-Baptiste de 1880, ainsi que des sculptures sur glace pour le Carnaval de Québec de 1896 dont une immense statue de Washington mesurant 5,5 mètres de hauteur. Esprit frondeur, Côté s'était aussi lancé dans la caricature au début de sa carrière et avait fondé un hebdomadaire satirique bilingue : *La Scie/The Saw* de 1863 à 1865. On le considère comme le premier caricaturiste moderne au Canada[55].

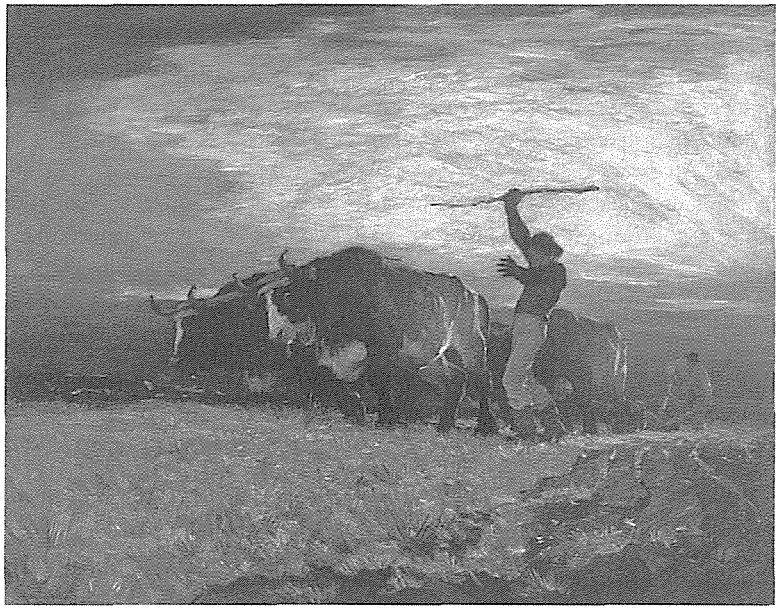
La région de Québec, pôle d'attraction de la peinture de paysage

La plupart des peintres résidant à Québec entre 1867 et 1940 ont à leur actif des toiles ou des dessins reproduisant des scènes du Vieux-Québec ou du milieu rural environnant. Mais la région attire également des peintres canadiens anglais qui y séjournent durant la période estivale ou pour de plus longues périodes. Parmi ceux-ci, l'Ontarien Horatio Walker (1858-1938) découvre les vertus champêtres de l'île d'Orléans lors d'une première visite à Québec en 1870. Au retour d'un séjour en Europe où il est conquis par l'approche picturale de l'École de Barbizon, il décide d'élire domicile à Sainte-Pétronille et d'y installer son atelier. Jusqu'à sa mort en 1938, ce peintre qualifié de « Millet d'Amérique » s'emploie à rendre compte du mode de vie traditionnel des paysans québécois sur cette île considérée comme l'un de ses derniers bastions face à la modernité et à l'urbanisation qui envahissent progressivement le paysage québécois. Son abondante

production trouve preneur à des prix élevés sur le monde de l'art de New York au moins jusqu'aux années 1920, où son style jugé désuet perd de sa popularité. Walker n'en continue pas moins de peindre et de recevoir dans son atelier d'autres artistes et diverses personnalités. Il saura aussi s'impliquer dans la vie artistique de Québec et se faire le promoteur de la peinture du terroir qui se développe au cours des années 1920[56].



Horatio Walker, peintre (1858-1938).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Labours aux premières lueurs du jour, d'Horatio Walker.
(Coll. Musée national des beaux-arts du Québec, n° 34.530, Horatio Walker, *Labour aux premières lueurs du jour*, 1900, huile sur toile, 153 × 193,4 cm)

Entre 1890 et 1900, d'autres peintres anglophones comme Edmond Morris, Maurice Cullen et James Wilson Morrice ont aussi coutume d'entreprendre un pèlerinage artistique annuel sur la côte de Beaupré et l'île d'Orléans pour y retrouver des scènes de la vie rurale. Ces visites cessent par la suite, avec la disparition progressive du mode de vie traditionnel sur la côte. L'île d'Orléans conserve néanmoins pour un temps son pouvoir d'attraction. A. Y. Jackson, membre du célèbre Groupe des Sept y séjourne à l'été de 1925. Il en profite pour rendre visite au vieux Louis Jobin à Sainte-Anne-de-Beaupré en compagnie de Marius Barbeau. Cependant, les séjours québécois du peintre de Toronto l'amèneront plutôt du côté de Charlevoix. Plus long a été le séjour du peintre André Biéler, un Montréalais d'origine suisse. Il installe son atelier à Sainte-Famille, en 1927, et y reste trois ans. Son désir de renouveler la peinture agreste se heurte au traditionalisme de Walker, sans compter les effets de la crise économique qui l'oblige à quitter l'île pour retourner à Montréal. Il n'en demeurera pas moins marqué par son séjour à l'île d'Orléans, même si sa peinture évolue par la suite vers la modernité. Par ailleurs, un autre peintre anglophone, Percyval Tudor-Hart, s'installe au domaine Cataraqui, à Sillery, où il pratique son art durant 25 ans[57].

L'art au service de la commémoration

La production des peintres et des sculpteurs de Québec s'est longtemps développée en fonction du marché religieux qui est demeuré le principal débouché tout au long du XIX[e] siècle. Pour sa part, le portrait peint connaît une baisse de popularité auprès des familles bourgeoises après l'invention de la photographie ; il sera davantage associé à la commémoration de personnages historiques ou de personnalités politiques par la suite.

Un nouvel acteur, l'État québécois issu de la Constitution de 1867, fait son apparition dans le marché de l'art à Québec. Cet État provincial se dote d'un signe visible et symbolique de sa présence, l'Hôtel du Parlement dont on entreprend la construction entre 1876 et 1885 d'après les plans de l'architecte Eugène-Étienne Taché. Au cours des années qui suivent cette construction, on fait appel à des peintres et des sculpteurs pour en assurer la décoration avec une intention de commémoration. Dans l'esprit de Taché, la façade du Parlement et ses espaces intérieurs devaient servir de panthéon canadien où seraient représentées les grandes figures de l'histoire nationale[58].



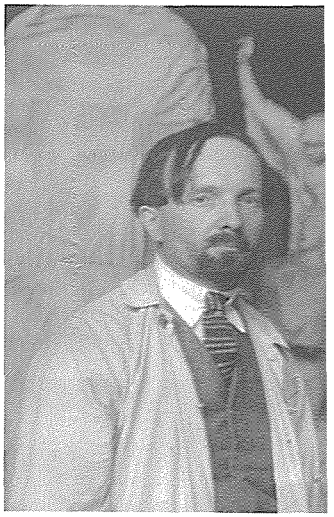
Porte de la Famille amérindienne (1890). Sculpture de bronze de Louis-Philippe Hébert devant le Parlement de Québec. (Photo Normand Perron, 2003)

Au début de 1887, le montréalais Louis-Philippe Hébert (1850-1917) se voit confier la réalisation des premières sculptures de la façade du Parlement et celle de la Fontaine des Abénaquis (appelée depuis la Famille amérindienne) devant l'entrée principale. Ce pionnier de la sculpture en bronze avait vu sa réputation de « premier statuaire commémoratif canadien » consacrée à la suite de la réalisation de son monument à Salaberry, inauguré à Chambly en 1881. Hébert entreprend une série de séjours à Paris dans le but de préparer la réalisation de la fontaine, ainsi que des statues de Frontenac, Montcalm, Lévis, Wolfe, Salaberry et lord Elgin[59].



Louis-Philippe Hébert, sculpteur (1850-1917). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

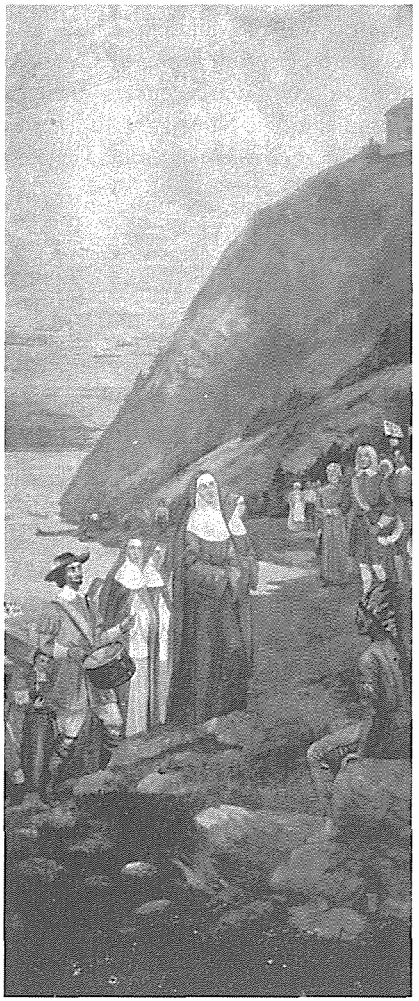
Un autre sculpteur montréalais, Alfred Laliberté (1878-1953), disciple de Rodin, prend la relève de Hébert et réalise successivement les statues de Dorchester et Jean Talon (1916), de Baldwin et Pierre Boucher (1921-1922). D'autres sculpteurs seront mis à contribution pour compléter le programme de statuaire du Parlement, dont le français Jean Bailleuil qui réalise la statue de La Vérendrye en 1922[60].



Alfred Laliberté, sculpteur (1878-1953).
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'ouverture de l'Hôtel du Parlement est aussi l'occasion de recourir à des peintres à titre de portraitistes ou pour évoquer des scènes rattachées à l'histoire du Québec. Eugène Hamel, en particulier, se voit confier la réalisation des portraits des premiers ministres Honoré Mercier, Félix-Gabriel Marchand, Lomer Gouin et Louis-Alexandre Taschereau. Les présidents de l'Assemblée législative feront aussi l'objet de portraits par d'autres peintres.

Mais le contrat le plus attendu était sans contredit celui de la décoration intérieure de l'Hôtel du Parlement. Déjà en 1890, le poète Louis Fréchette proposait au gouvernement provincial de confier cette tâche à deux jeunes peintres de Québec : Charles Huot et Eugène Hamel[61]. Le projet était prestigieux pour qui l'obtiendrait. Hamel souhaitait vivement se voir confier de cette tâche et s'y était préparé de longue date. Mais ses deux esquisses intitulées « L'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga » et « Le retour de Christophe Colomb à Palaos » ne sont pas retenues, sans doute parce que leur thématique cadrait mal avec les intentions plus pédagogiques de l'architecte Taché. C'est plutôt Charles Huot qui obtient le contrat en 1910. Il y consacrera vingt ans de sa vie. La première des trois peintures commandées est achevée en 1913 et fait référence au débat relatif à la reconnaissance du statut du français à l'Assemblée du Bas-Canada en 1793. Le plafond peint de la Chambre prend, par ailleurs, les traits d'une allégorie de personnages historiques autour de la devise du Québec : « Je me souviens ». Enfin, une troisième œuvre, qu'il n'aura pas le temps d'achever avant sa mort en 1930, illustre une réunion du Conseil



L'arrivée des Hospitalières et des Ursulines à Québec en 1639. Œuvre du peintre Antonio Masselotte.
(*Les origines de la foi au Canada. Quatre tableaux historiques exécutés par Antonio Masselotte pour l'église de Saint-Zéphirin de Stadacona*, Québec, 1924)

souverain sous le régime français ; elle sera terminée par Charles Maillard et Ivan Neilson. Ces peintures à caractère académique où Charles Huot manifeste un souci du détail historique s'intègrent dans une vision pédagogique. La peinture est mise au service de la mémoire collective.

Il faut dire que la peinture d'histoire demeure un genre populaire à l'époque. Outre Huot qui réalise aussi une toile sur *La Bataille des plaines d'Abraham*, d'autres artistes s'y intéressent. Dans la même veine, Antonio Masselotte peint une *Arrivée à Québec des Hospitalières et des Ursulines en 1639*.

Les armoiries de la Société des artistes de Québec. Dessin de Charles Huot. (*Le Terroir*)



Le symbole de la Société des Artistes
Dessin de M. Chs. Huot.

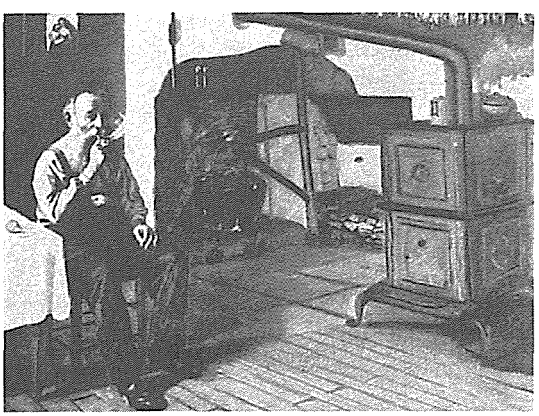
La Société des artistes de Québec et la peinture régionaliste

L'intérêt des artistes de Québec pour la peinture de paysage évolue progressivement vers une valorisation du terroir régional à partir des années 1910. Horatio Walker avait déjà indiqué la voie. À l'été de 1919, il reçoit à sa résidence de Sainte-Pétronille le peintre Clarence Gagnon en provenance de Paris. Ce dernier peint au moins deux scènes de la vie rurale à l'île d'Orléans, mais choisit plutôt de s'installer à Baie-Saint-Paul où il deviendra un chef de file de la peinture régionaliste.

Pendant ce temps, un groupe de peintres et de personnalités amies des arts fonde en 1910 la Société des artistes de Québec, laquelle s'incorpore cinq ans plus tard. On y retrouve les principaux peintres de la ville dont Charles Huot, Eugène Hamel, Ivan Neilson, Edmond Lemoine, Antonio Masselotte, Georges-Henri Duquet et le sculpteur Alyre Prévost. Le journaliste et critique d'art Hormisdas Magnan agit à titre de secrétaire. La Société se propose de promouvoir le goût des beaux-arts en organisant des expositions, des réunions et des conférences. Une première exposition a lieu dès 1916 et l'expérience se répète assez régulièrement au cours des années qui suivent. En 1919, la Société des artistes de Québec se rattache à la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, fondée deux ans plus tôt. *Le Terroir*, organe de la nouvelle société, publiera régulièrement des œuvres des artistes de Québec par la suite[62].

Edmond Lemoine, peintre (1877-1922). (*Concorde*, avril 1955, p. 8)





Un foyer canadien. Huile d'Edmond Lemoine (c.1919). Ce tableau reproduit l'intérieur d'une maison paysanne de Beaupré.
(*Le Terroir*, février 1920, p. 294)

La plupart des peintres qui gravitent autour de la Société des artistes de Québec aborderont des thèmes du terroir au cours de leur carrière. Même Charles Huot pratique cette voie dans son exposition rétrospective de 1900 au Parlement avec des sujets tels que « Le Père Chatigny », « Le Sanctus à la maison » et « Labours d'automne ». Parmi les peintres régionalistes de Québec, Edmond Lemoine, professeur à l'École des beaux-arts de Québec, s'emploiera à dessiner ou à peindre divers paysages ou « intérieurs canadiens ». Il dessine notamment *La Messe de Minuit à Québec* pour la couverture des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* d'Ernest Myrand (1913). Il en va de même de Charles Maillard qui contribue à illustrer deux ouvrages de Pierre-Georges Roy, *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons* (1927) et *L'Île d'Orléans* (1928). Un autre peintre de Québec, Gordon Pfeiffer (1899-1983) expose au Château Frontenac à chaque année ses toiles consacrées à des scènes de Québec, de l'île d'Orléans et de Charlevoix au cours des années 1930. Georges-H. Duquet s'inscrit également dans la veine régionaliste. Il semble donc y avoir convergence entre les historiens, les peintres et les écrivains pour exalter les vertus du terroir durant l'entre-deux-guerres. Cette convergence s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement plus général de revalorisation des arts domestiques et du folklore qui connaît un temps fort avec l'organisation, mentionnée précédemment, de deux festivals de folklore tenus au Château Frontenac en 1927 et 1928[63].



Le peintre Georges-H. Duquet (1887-1967) dans son atelier, rue Saint-Jean.
(*Le Terroir*, octobre 1923, p. 251)

L'École des beaux-arts de Québec : un tournant majeur

L'École des beaux-arts de Québec est créée par le gouvernement du Québec en 1922. Auparavant, il n'existait aucun enseignement organisé des beaux-arts au Québec. Traditionnellement les futurs artistes et artisans d'art débutaient leur apprentissage dans l'atelier d'un peintre ou d'un sculpteur reconnu. On a pu voir les plus doués s'inscrire par la suite dans une école européenne de beaux-arts ou se faire admettre comme stagiaires dans l'atelier d'un artiste. Une fois de retour au pays, ces artistes canadiens dispensaient des cours dans les collèges ou couvents à l'occasion. Tel est le cas de Charles Huot qui enseigne la peinture à l'école des Ursulines de Québec après son retour de Paris en 1899. Pour sa part, le Séminaire de Québec intègre à son programme un cours de dessin obligatoire de trois heures par semaine à partir de l'automne de 1890[64]. À la même époque, les sœurs du Bon Pasteur développent leur atelier d'art qui inclut la peinture, le moulage, la polychromie de plâtre, la dorure, etc. Une douzaine de religieuses y travaillent dont Célina Fréchette, Marie-Elmina Rhéaume et Alma Aubin, sous la direction des peintres Eugène Hamel et Robert Wickenden. L'atelier d'œuvres religieuses plus ou moins stéréotypées, dont quantité de statues de plâtre, répond aux besoins de dévotion populaire dans la région ; il maintiendra ses activités jusqu'à la fin des années 1950[65].

Quant au gouvernement provincial, il s'était timidement intéressé à l'enseignement des arts avant les années 1920 par le biais des écoles des arts et manufactures instituées en 1871. La ville de Québec disposait d'une école construite à cet effet en 1884, rue Saint-Joachim, dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Cette école, la première du genre au Canada, offrait des cours de dessin à l'usage des métiers et de l'industrie. Mais il ne semble pas que la formule ait donné les résultats escomptés tant à Québec qu'à Montréal, où l'on offrait également des cours du soir en art au Monuments national à partir de 1894. Des critiques s'élevaient de plus en plus devant l'absence d'une véritable formation en art.

Les premières réformes viendront de Québec. Un sculpteur français du nom de Jean Bailleuil est engagé comme professeur à l'École des arts et manufactures de la rue Saint-Joachim. Son dynamisme et sa compétence ont tôt fait de relancer un enseignement déficient. Il attire l'attention d'Athanase David, secrétaire de la province, et de son sous-ministre Joseph Simard qui caressent l'idée d'implanter au Québec un enseignement des beaux-arts calqué sur le modèle français. Bailleuil reçoit de David le mandat de transformer l'École des arts et manufactures en école des beaux-arts dès 1921. Une législation allait suivre consacrant la séparation de l'enseignement des arts de celui des métiers, désormais confié aux écoles techniques. La loi du 8 mars 1922 créait les écoles des beaux-arts de Québec et de Montréal. Agrandi et rénové, le bâtiment abritant la nouvelle École des beaux-arts de Québec ouvre ses portes dès l'automne 1922, sous la direction officieuse (avant 1924) de Jean Bailleuil. À Montréal, il faudra attendre l'automne suivant pour assister à l'ouverture de l'École des beaux-arts, dont la direction est confiée à un autre Français, Emmanuel Fougerat. Au moins six autres professeurs français joignent les rangs du corps professoral de l'une ou l'autre des deux écoles au moment de leur création. La décision d'Athanase David de recourir à l'expertise française en art n'a rien de surprenant si l'on tient compte du rayonnement artistique de la France à l'époque et de l'absence au Québec d'une véritable tradition d'enseignement académique des arts. Dans l'esprit de David, qu'on se plaira à qualifier de « ministre des beaux-arts » dans certains milieux, il s'agit de recourir à des professeurs français pour rehausser le niveau de l'enseignement et élargir les bases de la culture générale des élèves à partir des grands courants de l'art européen classique. Mais par la même occasion David et les artistes qui applaudissent à son initiative souhaitent s'appuyer sur l'expertise française contemporaine, mais aussi sur la vieille tradition française héritée de l'époque de la Nouvelle-France, afin de développer un art véritablement canadien[66].

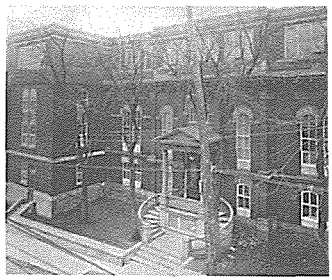


Louis-Athanase David, secrétaire de la province et « ministre des beaux-arts », 1919-1936. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Calquée sur le programme des écoles françaises des beaux-arts où l'enseignement est gratuit et ouvert aux deux sexes, celle de Québec offre à ses débuts, outre un programme d'architecture, des cours de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, de perspective, d'anatomie et de moulage. S'y ajouteront par la suite des cours d'histoire de l'art, de publicité, de décoration intérieure, de céramique, d'émail, de gravure, etc. Dès l'année de son ouverture, l'École des beaux-arts de Québec attire de nombreux étudiants dans ses cours du jour ou du soir, soit un

total de 415 inscrits. Un sommet de 577 inscrits est atteint en 1927-1928. Les effets de la crise économique se font cependant sentir durant les années 1930 et le nombre d'inscriptions chute alors de moitié[67].

Au cours des deux premières décennies de son existence, l'École des beaux-arts de Québec forme essentiellement des architectes (jusqu'au transfert du programme à Montréal en 1936), des professeurs de dessin pour l'enseignement primaire et secondaire et des spécialistes en arts décoratifs pour l'industrie. La formation d'artistes créateurs indépendants des arts appliqués demeure le fait de quelques individus, considérés comme les plus talentueux.

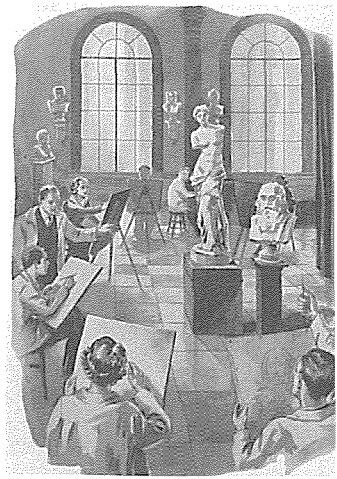


L'École des beaux-arts de Québec, rue Saint-Joachim, en 1933 (aujourd'hui démolie). (*49e rapport du secrétaire de la province de Québec*, 1933-1934)



Jean Bailleul, directeur-fondateur de l'École des beaux-arts de Québec (1924-1929) et professeur de sculpture, en compagnie d'un groupe d'élèves. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, *La Presse*, 12 mai 1923)

Les premiers professeurs français sont remplacés après quelques années par des professeurs québécois, mais l'orientation classique et académique de l'École se maintient jusqu'aux années 1940. Cette orientation se double d'une volonté de créer un art canadien où le paysage occupe une place importante. Ces orientations conservatrices tiendront l'École des beaux-arts de Québec à l'écart des nouveaux courants esthétiques liés à la modernité, en particulier l'abstraction qui n'a pas la cote auprès de Charles Maillard, directeur de l'École, de 1931 à 1936. Pour lui, il importe d'abord d'assurer une bonne formation technique aux élèves à partir de méthodes éprouvées ; les plus talentueux se détacheront du groupe pour faire « œuvre noble ».



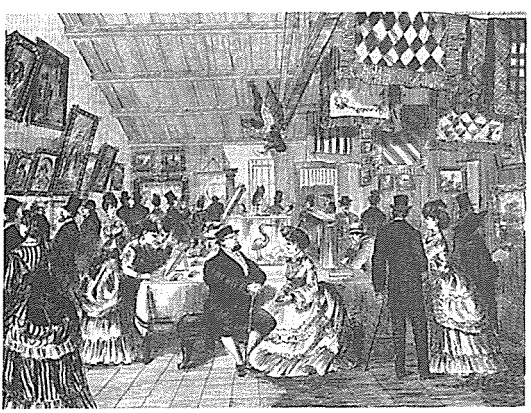
Cours de dessin à l'École des beaux-arts de Québec en 1935. (Coll. Fernand Harvey)

Au fil des ans, en dépit d'un cadre relativement rigide jusqu'à la fin des années 1940, l'École des beaux-arts de Québec a produit des diplômés de renom parmi lesquels il faut citer, dès la première promotion, le nom des peintres Alfred Pellan et Omer Parent, tous deux natifs de Limoilou et qui bénéficient d'une bourse du secrétariat de la province en 1926 pour compléter leur formation en

France. Dans ses souvenirs, Pellan rappelle qu'il aurait souhaité devenir professeur à l'École des beaux-arts de Québec à son retour d'Europe, mais que sa candidature avait suscité l'opposition de plusieurs, dont Clarence Gagnon, qui le considérait comme « perdu pour la peinture » à cause de ses tendances vers l'abstraction.

Lors du premier « Salon des anciens » tenu dans les locaux mêmes de l'École des beaux-arts de Québec en mai 1935, on pouvait déjà distinguer quelques noms d'exposants dont la carrière allait prendre de l'ampleur dans la seconde moitié du XX[e] siècle : les peintres Alfred Pellan, Jean-Paul Lemieux, Simone Hudon, Albert Rousseau et Paul Bédard ainsi que la sculpteure Sylvia Daoust[68].

Les expositions d'art



Galerie de peintures canadiennes à l'Exposition provinciale de Québec en 1877. (Archives de la ville de Québec, *L'Opinion publique*, 1877)

Les artistes de Québec, et plus particulièrement les peintres, ont tôt fait d'exposer leurs œuvres en solo ou en groupe dans divers lieux de la ville avant l'existence plus tardive des galeries d'art. Divers lieux se prêtent à ce genre d'exposition. Le plus ancien est sans contredit l'Exposition provinciale de Québec, un événement occasionnel à partir de 1854 qui devient annuel en 1894. On y construit un pavillon des Transports en 1912 connu par la suite sous le nom de pavillon des Beaux-Arts. Diverses expositions d'art et d'artisanat s'y tiennent au fil des ans. Déjà en 1877, l'Exposition provinciale avait été l'occasion d'un vernissage. Le peintre Eugène Hamel y avait reçu un prix pour ses portraits. Les sculpteurs Louis Jobin, Jean-Baptiste Côté et Michaeli Rigali avaient également été honorés à cette occasion[69].

L'édifice du Parlement se prête parfois à des expositions d'art. En 1900, Eugène Hamel y tient une rétrospective de son œuvre. L'année de fondation de l'École des beaux-arts fournit aussi l'occasion d'une exposition des premiers travaux d'élèves en 1922 ; par la suite cette exposition qui devient annuelle se tient à l'école même et les travaux d'élèves y côtoient ceux de leurs professeurs. Le Congrès eucharistique national de 1938 est aussi l'occasion d'une importante exposition d'art religieux organisé par l'École et le Musée de la province.

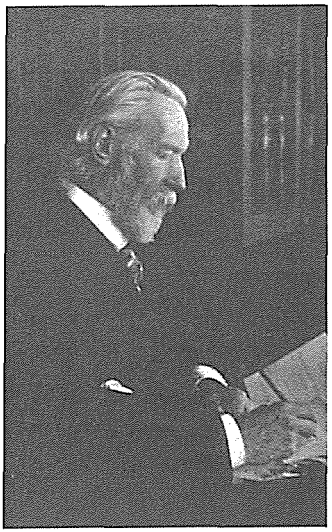
Pour les peintres les plus prestigieux, comme Gordon Pfeiffer, le Château Frontenac offre une salle d'exposition au cours des années 1930. Quant au Palais Montcalm, il comprend un local qui est utilisé comme galerie d'art. Il faut, par ailleurs, ajouter que des peintres de Québec comme Charles Huot, Edmond Lemoine, Georges-Henri Duquet, Alonzo Cinq-Mars et Gordon Pfeiffer exposent au fil des ans à l'Art Association of Montreal ou à l'Académie royale canadienne à Toronto[70].

La littérature à Québec

L'École patriotique : essor et déclin

Au cours des années 1860, le mouvement littéraire autour de l'abbé Henri-Raymond Casgrain qu'on a qualifié d'École patriotique de Québec domine la scène littéraire pour l'ensemble du Québec. On y retrouve notamment Joseph Marmette, Philippe Aubert de Gaspé, Joseph-Charles Taché, Hubert LaRue, Antoine Gérin-Lajoie et, plus tard, Faucher de Saint-Maurice, Louis Fréchette et Napoléon Legendre. La disparition, en 1865, des *Soirées canadiennes* et du *Foyer canadien*, l'année suivante, deux revues littéraires publiées à Québec, ne met pas fin pour autant au mouvement littéraire de Québec qui continue sur sa lancée. L'abbé Casgrain poursuit de plus belle son objectif de développer une littérature canadienne à la fois moralisante et patriotique dont il veut assurer le leadership, tant par ses publications que par le contrôle qu'il cherche à exercer sur l'édition et la diffusion des ouvrages d'écrivains qui gravitent autour de lui. Il faut dire que Casgrain s'était acquis une notoriété avec ses *Légendes canadiennes* (1861), son *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* (1864), ses biographies de contemporains et divers travaux en histoire et en critique littéraire. Professeur de littérature à l'Université Laval de 1887 à 1895, puis professeur d'histoire, de 1895 jusqu'à sa mort en 1904, l'abbé Casgrain n'a sans doute pas réussi à assurer la pérennité de l'École littéraire de Québec. Il a néanmoins joué un rôle important dans la mise en œuvre d'une première politique de diffusion du livre canadien dans le réseau scolaire québécois, puisque le surintendant du département de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, fait appel à ses services en 1876 pour établir une liste de livres devant être distribués comme prix de fin d'année dans les écoles de la province. Au cours des dix ans qui ont suivi, les imprimeurs Léger Brousseau et Augustin Côté de Québec ont ainsi imprimé quelque 80 000 exemplaires de plusieurs livres – dont ceux de l'abbé Casgrain – pour le département de l'Instruction publique[71].

Dans le sillage de l'École patriotique de Québec, d'autres écrivains continuent à publier de nouvelles œuvres jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle. Le Lévisien Louis Fréchette, installé à Montréal depuis 1878, fait paraître *La légende d'un peuple* en 1887, un recueil de poèmes inspiré de Victor Hugo, puis *Originaux et détraqués* (1892), inspiré de contes et de portraits de la région de Québec. Laure Conan (née Félicité Angers) publie son roman *Angéline de Montbrun* (1884) et Faucher de Saint-Maurice, *À la brunante* (1874), un recueil de contes et de récits. L'abbé Casgrain n'est pas en reste avec la publication de ses *Œuvres complètes* en quatre volumes entre 1884 et 1897. Il supervise également l'édition des *Œuvres complètes* d'Octave Crémazie en 1882, soit trois ans après le décès du poète en France. On peut également rattacher à l'école de Québec le nom du poète Léon-Pamphile Le May, bibliothécaire de l'Assemblée législative. Cet écrivain prolifique qui a tâté tous les genres littéraires publie une traduction du roman de William Kirby, *The Golden dog*/*Le chien d'or* (1884), divers recueils de poèmes dont *Gouttelettes* (1904),

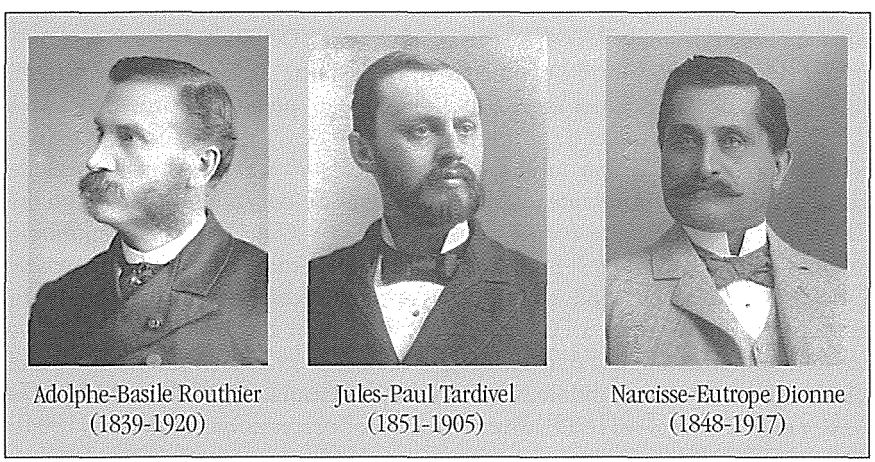


Léon-Pamphile Le May (1837-1918), poète, conteur, romancier, dramaturge et bibliothécaire. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

ainsi qu'un recueil de contes du terroir, *Contes vrais* (1899). Le May, dernier survivant du mouvement littéraire de Québec, fera le pont avec les écrivains du terroir de la génération qui suit.

Toute cette activité littéraire autour de l'abbé Casgrain et de l'École patriotique de Québec n'est pas sans susciter d'intenses rivalités. Un groupe d'écrivains ultramontains réunis au sein du Cercle catholique de Québec conteste le leadership de ce réseau qu'il qualifie ironiquement de « Société d'admiration mutuelle ». On retrouve parmi les membres du Cercle catholique les noms d'Adolphe-Basile Routhier, Jules-Paul Tardivel, Narcisse-Eutrope Dionne, Ernest Gagnon et Joseph-Octave Fontaine. Plusieurs polémiques littéraires et idéologiques opposent les deux clans.

Au cours du dernier tiers du XIX^{e} siècle, on trouve à Québec divers lieux qui permettent aux écrivains et aux gens lettrés de se rencontrer en petits groupes. L'Institut canadien, avec son programme de conférences sur la littérature et autres sujets, offre une base de diffusion pour le grand public ; mais il existe aussi plusieurs cercles, clubs ou salons littéraires qui rassemblent de petits groupes comme le Cénacle de la rue d'Aiguillon, le Comité littéraire et historique du Cercle catholique, le Club des 21, le Cercle des Dix et le Cercle de Spencer Grange autour de James MacPherson Le Moine. Cependant, l'événement le plus significatif de cette période est sans contredit la fondation à Ottawa de la Société royale du Canada en 1882 par le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada. Parmi les vingt premiers membres de la section française, au moins la moitié résident à Québec. On y retrouve Faucher de Saint-Maurice, Louis Fréchette, Napoléon Legendre, Pamphile Le May, James MacPherson LeMoine, Joseph Marmette et Adolphe-Basile Routhier ainsi que les abbés Henri-Raymond Casgrain et Louis-Nazaire Bégin. Cependant, les noms d'Arthur Buies et de Jules-Paul Tardivel ne sont pas retenus parmi ces élus de la première heure. En dépit de ces exclusions, la Société

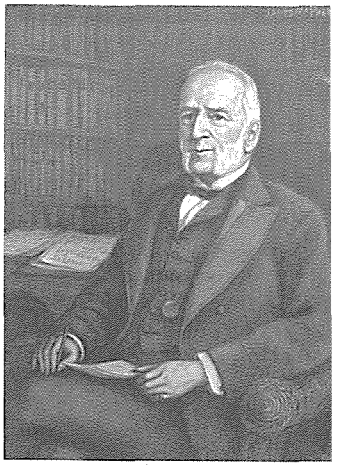


Adolphe-Basile Routhier (1839-1920) — Jules-Paul Tardivel (1851-1905) — Narcisse-Eutrope Dionne (1848-1917)

Quelques membres du Cercle catholique de Québec (1876-1897). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

royale du Canada aura permis d'introduire des critères de sélection en fonction du mérite et de la compétence plutôt que de la simple allégeance politique ou religieuse[72].

Malgré toute cette effervescence autour de la Société royale, l'élan littéraire amorcé à Québec au cours des années 1860 est en voie de s'épuiser à la fin du XIX[e] siècle. Les principaux écrivains qui ont dominé la scène culturelle de Québec jusque-là décèdent entre 1895 et 1908. Parmi eux, Joseph Marmette (†1895), Faucher de Saint-Maurice (†1897), Arthur Buies (†1901), Henri-Raymond Casgrain (†1904), Jules-Paul Tardivel (†1905), Edmond de Nevers (†1906) et Louis Fréchette (†1908). La ville de Québec perd son ascendant sur la vie littéraire. Au tournant du XX[e] siècle, une nouvelle génération d'écrivains fonde l'École littéraire de Montréal où gravitent Albert Lozeau, Émile Nelligan, Albert Ferland, Jean Charbonneau et plusieurs autres. Pendant que Montréal, devenue le centre de l'activité culturelle du Canada français, s'ouvre progressivement à la modernité, Québec stagne et maintient son conformisme idéologique. Il faut également tenir compte du fait que le réseau québécois des villes littéraires s'élargit progressivement. Outre Québec et Montréal, une vie littéraire se développe à Ottawa après 1867, puis dans des villes comme Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe au début du XX[e] siècle[73].



James MacPherson Le Moine, avocat et écrivain (1825-1912). Œuvre de R.J. Wickenden, c. 1902 (Coll. Literary and Historical Society of Québec, Photo Denis Poussart)

Que devient la vie littéraire à Québec après la mort de l'abbé Casgrain, en 1904 ? Quelques aînés, marqués par l'éloquence et l'histoire, produisent leurs œuvres de maturité ou de vieillesse comme Pamphile Le May, Adolphe-Basile Routhier, Joseph-Edmond Roy, Narcisse-Eutrope Dionne, Laure Conan et Thomas Chapais.

L'historien Thomas Chapais, en particulier, s'impose comme la figure patriarcale des lettres à Québec, à une époque où l'histoire continue d'être considérée à la fois comme une science et un art. Journaliste et politicien conservateur, membre de la Société royale du Canada depuis 1902 et professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de 1919 à 1934, Chapais publie diverses études historiques, ainsi que ses *Cours d'histoire du Canada* (1919-1933). Son *Marquis de*



Thomas Chapais, journaliste et historien (1858-1946) et son épouse Hectorine Langevin, fille d'Hector-Louis Lanvegin, homme politique. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Joseph Marmette (1844-1895), romancier et essayiste. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Adjutor Rivard (1868-1945), avocat, écrivain, professeur et linguiste. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Montcalm (1911) lui vaut le prix Thiers, confirmant ainsi sa réputation d'historien soucieux d'une analyse systématique de ses sources[74]. Un autre historien de Québec, l'abbé Ivanhoë Caron, se fait connaître au cours des années 1930 par ses ouvrages sur l'histoire de la colonisation.

La persistance de quelques grands noms n'empêche pas la relève littéraire de se faire modeste à Québec, en comparaison avec les générations antérieures. Deux noms émergent au début du XX[e] siècle : l'avocat Adjutor Rivard (1868-1945) et l'abbé Camille Roy (1870-1943). Nommé professeur agrégé d'élocution à la Faculté des arts de l'Université Laval en 1896, Rivard se passionne pour les études sur la langue franco-canadienne et fonde en 1902 avec l'abbé Stanislas-A. Lortie et le journaliste Eugène Rouillard, la Société du parler français au Canada dont il sera le secrétaire durant dix ans, en plus de publier divers articles dans le *Bulletin du parler français au Canada.* Ce pionnier de la linguistique québécoise a largement œuvré à la réalisation du *Glossaire du Parler français au Canada* publié à Québec en 1930.

Quant à l'abbé Camille Roy, c'est sous l'angle de la critique littéraire qu'il contribue le plus à la vie littéraire de Québec et du Canada français. Contrairement à son prédécesseur, l'abbé Casgrain, Camille Roy a pu bénéficier d'une formation en France où il a obtenu une licence ès lettres en 1900. On lui offre alors la chaire de littérature française à l'Université Laval qu'il conserve jusqu'en 1927. À travers ses nombreuses publications et ses fonctions administratives, Camille Roy a su s'imposer comme le pionnier de l'histoire littéraire au Canada français. Son apport à l'institutionnalisation de la littérature québécoise s'est traduit notamment par la publication d'un article souvent cité sur « La nationalisation de la littérature canadienne » (1904). Il travaille également à la mise au point progressive de son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française* (1918) qui connaît une quinzaine d'éditions et de réimpressions jusqu'en 1962. Son régionalisme des débuts évolue vers une approche humaniste qu'on peut noter dans l'édition de 1939 de son manuel[75]. Camille Roy, prenant une distance polie avec le romantisme littéraire de l'abbé Casgrain, se fera l'ardent promoteur d'un programme d'enseignement supérieur pour la littérature canadienne à l'Université Laval. Ses efforts aboutissent à la création de la faculté des Lettres, en 1937 ; ils auront permis à l'Université Laval de jouer un rôle important dans l'institutionnalisation de la littérature québécoise au cours de la première moitié du XX[e] siècle. Camille Roy, en sa qualité de professeur et de critique littéraire, y a largement contribué en jetant les bases d'un discours qui a dominé l'enseignement de la littérature pendant près d'un demi-siècle, avant d'être remis en cause par la suite[76].

Mgr Camille Roy (1870-1943), essayiste, critique littéraire, professeur et recteur de l'Université Laval (1924-1927, 1932-1938). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



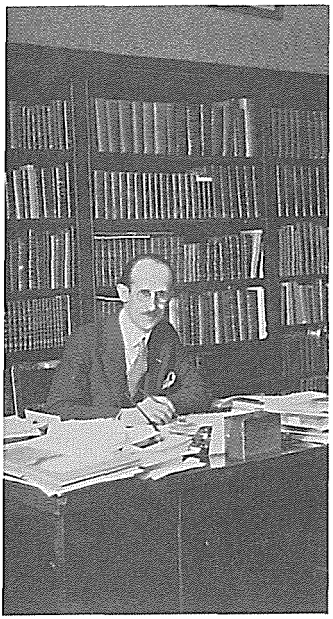
Alors que l'École littéraire de Montréal fondée en 1895 n'a ni maître, ni doctrine et qu'elle évite de soutenir une conception précise de la littérature, le mouvement autour de la Société du Parler français au Canada animée par Adjutor Rivard et Camille Roy attribue une mission à la littérature : celle de défendre et d'illustrer l'identité canadienne-française.

Les écrivains régionalistes de Québec

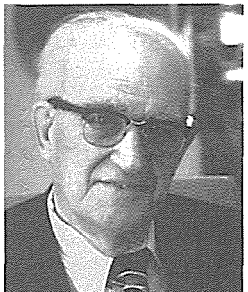
Au début du XX[e] siècle, la nouvelle génération des écrivains de la région de Québec poursuit sa quête d'une littérature canadienne-française en l'orientant du côté du « régionalisme ». Ce terme ambigu désigne moins la valorisation d'une région comme telle que celle de la vie traditionnelle du Québec rural. On trouve les premières manifestations de cette tendance dans la prolifération de brefs récits souvent publiés d'abord dans les journaux et repris sous forme de recueils. L'abbé Camille Roy lance le genre au Québec avec « Le vieux hangar » qu'il fait paraître dans *Le Soleil* en 1905. Ce récit nostalgique évoque la disparition du vieux hangar, un bâtiment jugé fort utile pour l'habitant en milieu rural, et son remplacement par la cuisine d'été, une annexe que l'auteur qualifie de banale et sans racine historique. D'autres écrivains de la région reprennent le modèle en rappelant certains traits typiques ou coutumes d'une société rurale traditionnelle en voie de disparition avec les progrès de l'urbanisation. S'inscrivant dans ce courant, Adjutor Rivard publie *Chez nous* (1914) et *Chez nos gens* (1918). On retrouve le même intérêt pour les traditions dans les recueils de Georges-Émile Marquis, *Aux sources canadiennes* (1918), du frère Gilles, *Les choses qui s'en vont* (1918) et de Georges Bouchard, *Vieilles choses... Vieilles gens* (1926). Ce type de récit connaît alors une popularité qui déborde la région de Québec. À Montréal, l'abbé Lionel Groulx, parmi tant d'autres, s'en fera l'écho avec *Les Rapaillages* (1916)[77].

Dans la foulée de cette littérature régionaliste, Québec devient un milieu fertile pour le roman associé au terroir. Au XIX[e] siècle, des écrivains comme Patrice Lacombe, Antoine Gérin-Lajoie et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau avaient fait référence à la terre ancestrale dans leurs romans, mais le modèle du roman du terroir ne prend véritablement forme qu'au début du XX[e] siècle. Damase Potvin s'affirme comme le chef de file du genre avec son premier roman *Restons chez nous*, publié à Québec en 1908. Journaliste originaire du Saguenay, Potvin fait carrière à Québec. Dans ce premier roman, il met au point un cadre qui sera repris et imité par la suite : un fils quitte la terre paternelle pour la ville où il connaîtra la déchéance ; son père, incapable d'assurer la relève se voit contraint de vendre sa terre à un Anglais. Potvin reprend le même schéma avec des variantes dans *L'Appel de la terre* (1919), *Le Français* (1925), *La Rivière-à-Mars* (1934) et *Les oubliés* (1944). Qualifiés de romans de la fidélité, les romans de Potvin s'inscrivent dans le courant des œuvres à thèse qui poursuivent un objectif idéologique et politique. Le salut économique et social des Canadiens français est ainsi associé au maintien de l'activité agricole[78].

La littérature régionaliste trouve également sa voie dans la poésie avec la fondation à Québec de la Société des poètes canadiens-français, par Alonzo Cinq-Mars, en 1923. Déjà, au printemps de 1911, la Société du parler français au Canada avait organisé, pour sa part, un concours littéraire où furent couronnés les poèmes du montréalais Charles Gill et de la gaspésienne Blanche Lamontagne. Parmi les poètes régionalistes, il faut aussi mentionner Alphonse Désilets, un



Alphonse Désilets (1888-1956), écrivain et agronome, président de la Société des poètes canadiens-français et secrétaire de la Société des arts, sciences et lettres de Québec au cours des années 1930. (Coll. Yves Beauregard, Photo T. Lebel, 1930)



Mgr Félix-Antoine Savard (1896-1982), romancier et professeur. (Photo Simonne Bussières)

agronome originaire des Bois-Francs établi à Québec depuis 1915, qui publie *Dans la brise du terroir*, en 1922.

Tout ce mouvement en faveur d'une littérature régionaliste se cristallise autour de la revue *Le Terroir* née en 1918 pour servir de porte-parole à la Société des arts, sciences et lettres, fondée à Québec en décembre 1917 par trois journalistes : Alonzo Cinq-Mars, Damase Potvin et Georges Morisset. Publié jusqu'à 1939, généralement sur une base mensuelle, *Le Terroir* se fait l'ardent propagandiste d'une littérature canadienne inspirée de la tradition, en plus de rendre compte des activités culturelles qui se déroulent à Québec. Parmi ses collaborateurs réguliers, on retrouve les noms de Damase Potvin, Alphonse Désilets et de Georges-Émile Marquis, directeur du Bureau provincial de la statistique, de 1912 à 1934.



Les trois fondateurs de la Société des arts, sciences et lettres de Québec. Damase Potvin (1879-1964), Georges Morisset et Alonzo Cinq-Mars. (*Le Terroir*, février 1928, p. 166)

Le mouvement littéraire régionaliste de Québec se maintient tout au long des années 1920 et 1930. Son orientation idéologique trop marquée a sans doute nui à son expression artistique, car l'ensemble de cette production présente un intérêt davantage sociologique que littéraire. Les grands romans québécois inspirés du terroir, tels *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon (1933), *Trente arpents* de Ringuet (1938) et *Menaud maître draveur* de Félix-Antoine Savard (1937), se situent à l'extérieur du réseau des écrivains régionalistes rattachés à la revue *Le Terroir*. Cependant, l'abbé Félix-Antoine Savard n'en sera pas moins associé à la vie culturelle de Québec via l'Université Laval, où il enseigne la littérature à partir des années 1940.

L'affaire Jean-Charles Harvey



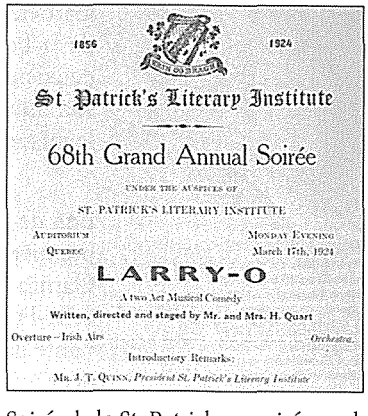
Jean-Charles Harvey, 1891-1967, journaliste, romancier et conteur. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Dans le milieu littéraire de Québec dominé par l'idéologie clérico-conservatrice, l'espace de la dissidence demeurait quasi inexistant depuis le décès d'Arthur Buies, en 1901. Le journaliste Jean-Charles Harvey l'apprendra à ses dépens. La publication en 1934 de son roman *Les demi-civilisés* a l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel de Québec. Harvey est rédacteur en chef du journal *Le Soleil* depuis sept ans au moment où éclate le scandale relié à ce roman iconoclaste qui dépeint sous des traits peu flatteurs la petite bourgeoisie de Québec et le clergé aux attitudes réactionnaires et dominatrices. Il n'en fallait pas plus pour susciter les foudres de l'archevêque de Québec, le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, qui interdit aux catholiques du diocèse la lecture de ce roman sous peine de péché mortel. Les pressions religieuses et politiques sont telles que la direction du *Soleil*, pourtant d'esprit libéral, est forcée de congédier son rédacteur en chef. Forcé de se rétracter publiquement, Harvey se voit offrir par le premier ministre Taschereau le poste de directeur de la statistique de la province, mais il doit finalement s'exiler à Montréal devant le caractère intenable de la situation[79].

Le renouveau littéraire à Québec devra attendre après la Deuxième Guerre mondiale pour poindre à l'horizon. Des signes avant-coureurs se manifestent néanmoins au cours des années 1930. Outre le *Menaud* de Félix-Antoine Savard, on note la publication des premières œuvres de deux écrivains originaires de la région de Portneuf. Alain Grandbois fait paraître à Paris, en 1933, son premier ouvrage, *Né à Québec*, un récit de fiction autour de la vie de Louis Jolliet. De son côté, Hector de Saint-Denys Garneau publie à Montréal, *Regards et jeux dans l'espace* (1937), un recueil de poèmes considéré par plusieurs critiques comme une ouverture vers la modernité.

Écrivains anglophones de Québec

Québec compte également des écrivains anglophones qui se sont intéressés à la ville et à sa région sous forme d'analyses historiques, de courts récits et de souvenirs personnels. Parmi ceux-ci, mentionnons Sir James MacPherson LeMoine, auteur de plusieurs ouvrages en anglais et en français dont *Maple Leaves* (1906). On doit par ailleurs à Georges M. Fairchild plusieurs publications sur Québec dont *From my Quebec scrap-book* (1907) et *Gleanings from Quebec* (1908)[80]. L'éditeur de journaux Frank Carrel a publié bon nombre de ces ouvrages d'écrivains anglophones. Ces écrivains se réunissent aussi à l'occasion dans des cercles littéraires comme la Literary and Historical Society of Quebec ou le St. Patrick's Literary Institute.



1856 1924

St Patrick's Literary Institute

68th Grand Annual Soirée

UNDER THE AUSPICES OF

ST. PATRICK'S LITERARY INSTITUTE

AUDITORIUM — MONDAY EVENING

QUEBEC — March 17th, 1924

LARRY-O

A Two Act Musical Comedy

Written, directed and staged by Mr. and Mrs. H. Quart

Overture – Irish Airs — Orchestra

Introductory Remarks:

MR. J. T. QUINN, *President St. Patrick's Literary Institute*

Soirée de la St. Patrick organisée par le St. Patrick's Institute, 17 mars 1890. (*Daily Telegraph*, 1880)

La commémoration, le patrimoine, les musées et l'architecture

Québec et sa région ont toujours eu une relation paradoxale avec le passé, laquelle exprime une tension entre la tradition et la modernité, entre la préservation du patrimoine ou sa démolition. À cela s'ajoute, dans la première moitié du XX[e] siècle, une nostalgie des urbains face au mode de vie traditionnel en voie de disparition dans la région rurale environnante.

La commémoration : anniversaires et monuments

Dans la ville où a été conçue la devise du Québec, « Je me souviens », par l'architecte Eugène-Étienne Taché, on a commémoré divers événements ou fondations, particulièrement entre 1870 et 1930[81]. Cette tendance s'explique par la riche histoire de Québec que viennent dynamiser trois groupes d'acteurs : l'élite canadienne-française locale cherchant à exprimer son identité nationale, l'Église catholique pour qui la patrie doit être liée à la religion et enfin l'élite anglophone rattachée au courant impérialiste britannique ou aux institutions fédérales canadiennes. De l'interaction entre ces trois groupes d'acteurs résulteront des initiatives parallèles, des manifestations de bonne entente et, à l'occasion, des rivalités quant aux sujets de commémoration.

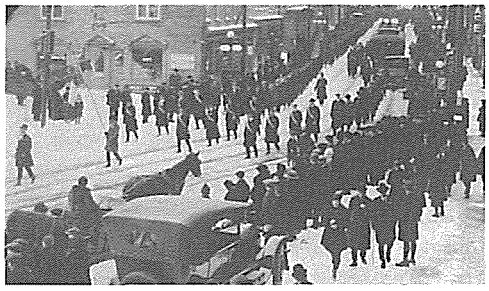
On se rappellera que les Britanniques ont été les premiers à marquer certains moments significatifs de l'histoire de Québec en élevant un obélisque à Wolfe et Montcalm en 1827, suivi d'un autre monument à Wolfe en 1832, avec l'ajout par le gouverneur Aylmer, dans une volonté de bonne entente, d'une plaque à Montcalm au monastère des Ursulines. Du côté francophone, on doit à G. B. Faribault l'initiative de la célébration en 1835 du tricentenaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec. Il s'agissait de la première commémoration publique de Cartier. Faribault a aussi été l'artisan de la commémoration du 100[e] anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham en 1859 qui a permis l'installation d'une deuxième plaque en l'honneur de Montcalm au monastère des Ursulines, lieu de son inhumation. L'inauguration du monument des Braves en 1863 s'inscrit dans le même esprit de valorisation d'un passé français glorieux.

À partir de la Confédération, les initiatives de commémoration et d'érection de monuments se multiplient. Dans son *Histoire du Canada* publiée pour la première fois en 1845 et rééditée à plusieurs reprises par la suite, François-Xavier Garneau avait fait découvrir aux Canadiens français la riche histoire de la Nouvelle-France et ses principaux héros. Cet ouvrage exercera une influence déterminante dans le choix des commémorations et des monuments à ériger au cours des décennies qui suivront, du moins auprès des élites laïques francophones.

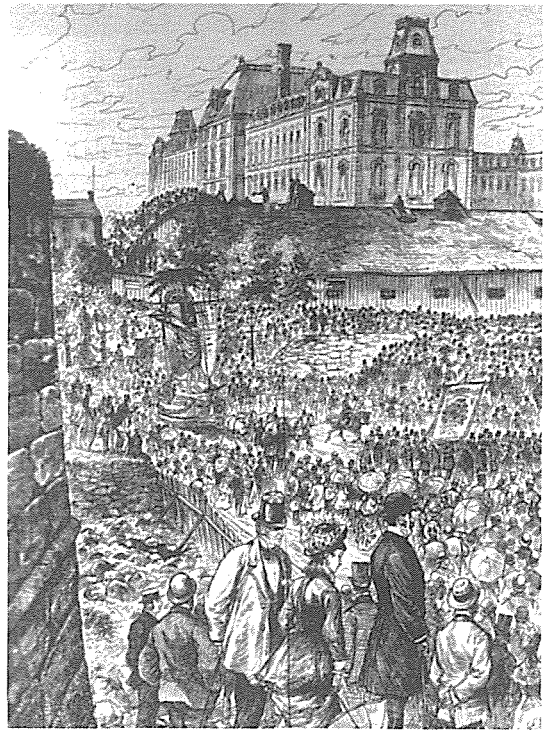
Les cérémonies commémoratives de l'époque ne sont pas toujours suivies de l'érection d'un monument, mais suscitent de grands rassemblements patriotiques

ou religieux où l'on trouve généralement parmi les activités organisées une messe solennelle, un banquet, des discours, un concert et parfois une lecture de poèmes. Ainsi, le 200e anniversaire de la découverte du Mississipi par Louis Jolliet donne lieu à une soirée musicale et littéraire à l'Université Laval en 1873. Deux ans plus tard, le 100e anniversaire de la tentative ratée d'attaque de Québec par les armées américaines de Montgomery et Benedict Arnold est célébrée par la Literary and Historical Society of Quebec et, le lendemain, par l'Institut canadien de Québec, dans un climat de bonne entente anglo-française.

La grande Convention nationale de juin 1880 organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, sans être une activité commémorative explicite, n'en constitue pas moins l'expression la plus éclatante de la survivance française en Amérique puisqu'on y retrouve des délégations provenant non seulement du Québec, mais également des différentes régions francophones du Canada et des États-Unis, dont une importante délégation acadienne. L'apothéose du grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, consacre Québec comme bastion de la vie française en Amérique et ouvre la voie à de nouvelles manifestations patriotiques dans les décennies à venir.



Parade annuelle de la St. Patrick, rue Saint-Jean, à Québec, 1920
(Coll. Marianna O'Gallagher)

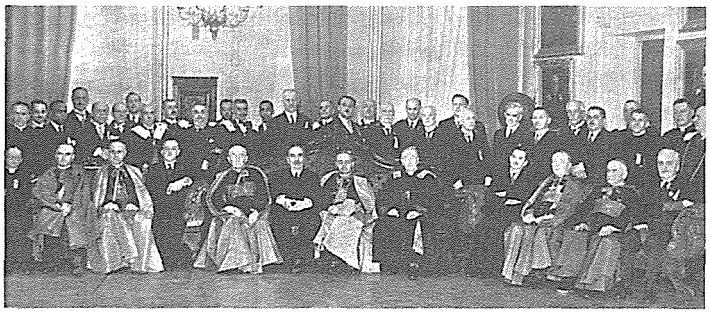


Célébration de la Saint-Jean-Baptiste devant le Parlement de Québec, 1880.
(*L'Opinion publique*, 1880)

Québec a l'occasion de réaffirmer son rôle de capitale culturelle du Canada français en 1912. La Société du parler français en Amérique décide de célébrer son 10e anniversaire en organisant le premier congrès de la langue française. Cet important événement, à la fois patriotique et scientifique, s'ouvre le 24 juin à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain, on procède au dévoilement devant le Parlement d'un monument à l'ancien premier ministre Honoré Mercier, champion de l'autonomie provinciale. Le 25e anniversaire du congrès de 1912 devient l'occasion de tenir un deuxième congrès de la langue en 1937, alors qu'on crée le Comité permanent de la survivance française en Amérique. En 1952, un troisième congrès marquera le 50e anniversaire du congrès de 1912.



Gravure-souvenir du premier congrès de la langue française en Amérique, tenu à Québec en 1912. Au centre, l'Université Laval ; à droite, une plaque commémorative rappelle les noms de quelques défenseurs de la langue française : L.-J. Papineau, Chartier de Lotbinière, B. Viger, L.-H. La Fontaine, A.-N. Morin, É. Parent. J.-P. Tardivel, etc.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

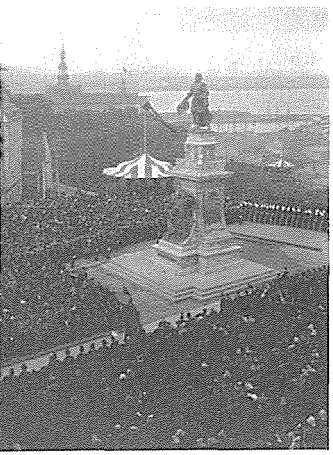


Dignitaires réunis dans le grand salon de l'Université Laval à l'occasion du deuxième congrès de la langue française au Canada en 1937. On reconnaît au centre de la première rangée : Louis Bertrand, représentant de la France (6e), le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, Mgr Camille Roy, organisateur du congrès et le premier ministre Maurice Duplessis.
(Photo *Almanach de l'Action catholique*, 1938, p. 13)

Les relations intimes entre le patriotisme et la foi se manifestent à plusieurs reprises dans les actes de commémoration. Les fêtes organisées par le Cercle catholique, une organisation ultramontaine de Québec, afin de souligner, en 1885, le 350e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec illustre bien ces liens. Ce Cercle est aussi à l'origine de l'inauguration de la croix de Cartier et du monument Cartier-Brébeuf sur le site du futur parc du même nom. L'association, à première vue surprenante, entre le découvreur du Canada et un missionnaire jésuite des débuts de la colonie s'explique dans l'esprit clérico-nationaliste évoqué précédemment. On a ainsi associé le lieu de débarquement de Cartier, en 1535, avec le lieu d'une résidence des Jésuites sur le même site en 1626.

Au cours des années qui suivent, les historiens mettront plutôt l'accent sur Samuel de Champlain à titre de fondateur de Québec. D'autant plus que les Montréalais avaient leur monument à Maisonneuve depuis 1892 ! Québec ne voulant pas être en reste, la Société Saint-Jean-Baptiste prend l'initiative de lancer un projet de monument à Champlain[82]. Inauguré en grande pompe en 1898, ce monument d'envergure, œuvre du sculpteur français Paul Chevré – à qui l'on devra également les monuments d'Honoré Mercier et François-Xavier Garneau – est installé sur la terrasse Dufferin, à proximité du Château Frontenac.

Cet événement marquant le 290e anniversaire de fondation de Québec annonçait déjà les fêtes du tricentenaire dix ans plus tard. L'idée avait germé dans l'esprit de H.-J.-J.-B. Chouinard, registraire de la Cité de Québec et membre actif de la Société Saint-Jean-Baptiste. Historien amateur, il s'était impliqué dans le dossier du monument de Champlain en plus d'avoir publié un ouvrage qui rendait



Inauguration en 1898 du monument de Samuel de Champlain, fondateur de Québec.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

compte des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste en 1880. En 1906, Chouinard soumet au nouveau maire, George Garneau, un projet détaillé pour le tricentenaire de la fondation de Québec. Ce dernier endosse le projet avec enthousiasme y voyant une occasion de restaurer les murs en ruines de la citadelle et de créer un vaste parc commémoratif sur les plaines d'Abraham, lieu de la bataille décisive entre les armées de Wolfe et de Montcalm en 1759. Ce qui devait être une fête locale prend rapidement une dimension nationale, compte tenu des coûts engagés. Le premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, est sollicité par une délégation de Québec, mais sa réponse se fait attendre. Au même moment, Lord Grey, nouveau gouverneur général du Canada et ardent impérialiste, se passionne pour l'histoire de Québec. Il considère que le site des plaines d'Abraham qui a vu la victoire des troupes anglaises de Wolfe et celui voisin de Sainte-Foy, lieu de la victoire des troupes françaises de Lévis sont un puissant symbole d'union des deux nationalités sous l'égide de l'empire britannique. Selon lui, l'année 1909 conviendrait mieux pour une telle commémoration, sans compter que Laurier, de son côté, souhaitait également faire coïncider l'événement avec l'inauguration du pont de Québec également prévue en 1909. L'effondrement du premier pont de Québec en 1907 vient tout remettre en question. Le maire Garneau se fait insistant auprès de Laurier pour revenir à la date initiale de 1908 ; ce dernier finit par céder sous la pression, mais le contenu des fêtes du tricentenaire conservera, outre la célébration de Champlain et du régime français, un volet impérialiste pour satisfaire aux souhaits insistants de Lord Grey.

Les fêtes du tricentenaire sont finalement inaugurées en juillet 1908 en présence du prince de Galles et de nombreux invités officiels. Inspirées des fêtes du tricentenaire de fondation de Jamestown aux États-Unis, ces fêtes durent huit jours et culminent avec l'organisation d'un *pageant* historique qui réunit quelque 4 500 figurants rappelant divers épisodes du régime français depuis Champlain. Un grand défilé des troupes françaises et anglaises de 1759 marchant côte à côte en signe de réconciliation nationale clos cette commémoration où les intentions des uns et des autres se sont manifestées tantôt en parallèle, tantôt en convergence.

Québec allait bénéficier de deux grandes retombées de ces célébrations, soit l'aménagement d'un parc fédéral sur les plaines d'Abraham et la création d'une Commission des Champs de bataille pour commémorer la bataille de 1759[83].

Les divergences d'interprétation relatives aux fêtes du tricentenaire démontrent la force du sentiment impérialiste au sein de certaines élites de Québec, malgré le peu d'enthousiasme manifesté par la population en général, notamment pour la guerre des Boers en Afrique du Sud. Québec n'en érige pas moins en 1905 un monument en mémoire des soldats de cette guerre. Le jubilée d'or et de diamant de la reine Victoria, en 1887 et 1897, sont aussi l'occasion de diverses célébrations un peu partout au Canada. La ville de Québec acquiert un monument à la reine Victoria qu'elle fait installer dans le parc du même nom en 1897.



Pageant lors des fêtes du tricentenaire de Québec en 1908. Cette scène montre Frontenac repoussant l'attaque de l'amiral William Phipps en 1690. (*Les fêtes du troisième centenaire de Québec, 1608-1908*, Québec, 1911)



Scène finale du *pageant* de 1908 : la marche pacifique de réconciliation des armées française de Montcalm et Lévis et anglaise de Wolfe et Murray. (*Les fêtes du troisième centenaire de Québec, 1608-1908*, Québec, 1911)

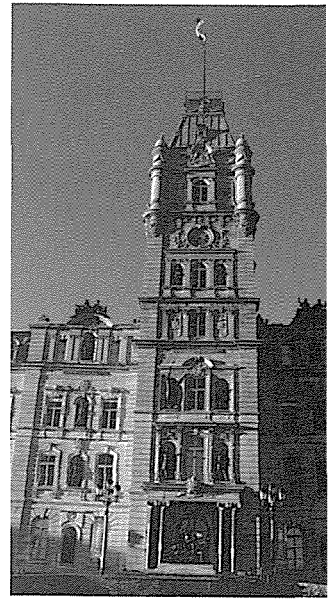
Ces célébrations lancent la mode des « noces d'or » et divers organismes ou institutions organisent des festivités à l'occasion de leur 50e anniversaire de fondation, dont la Société Saint-Jean-Baptiste (1892), l'Institut canadien (1898) et l'Université Laval (1902).

Si bon nombre de commémorations relèvent d'initiatives personnelles ou institutionnelles appuyées par la municipalité de Québec et les gouvernements supérieurs, un projet majeur et inédit dans l'histoire de Québec est mis en œuvre par l'État québécois dans le cadre de la décoration du nouvel édifice du Parlement. On a pu voir précédemment que des sculpteurs et des peintres ont été engagés dans cette entreprise de commémoration prévue dans les plans de l'architecte Eugène-Charles Taché. La façade du Parlement avec ses niches prévues pour y installer différentes statues devait constituer une sorte de panthéon des héros de l'histoire québécoise du régime français et du régime anglais. Treize statues sont installées avant 1928, en plus de la fontaine de la famille amérindienne située devant la porte centrale. Le choix des personnages commémorés a suscité d'intenses discussions dans les milieux politiques de l'époque. On note que le régime français est bien représenté dans le projet initial puisqu'il comprend les statues de l'intendant Jean Talon, du père Jean de Brébeuf, des explorateurs Louis Jolliet, Jacques Marquette et La Vérendrye, du gouverneur Frontenac, du seigneur Pierre Boucher, du capitaine Pierre Le Moyne d'Iberville et du général Montcalm. Le régime anglais inclut des statues du général Wolfe, du gouverneur Dorchester, du militaire Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry et du politicien Robert Baldwin.

Ce programme de commémoration, interrompu au moment de la crise de 1929 ne reprend qu'à la Révolution tranquille pour être complété en 1969 avec

six nouveaux bronzes dont une statue de Maisonneuve, fondateur de Montréal[84].

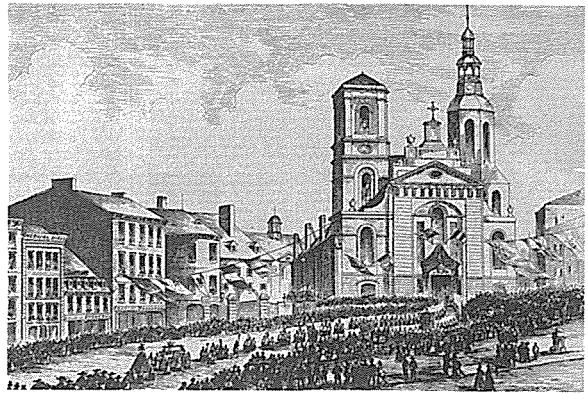
D'autres commémorations de nature politique ou sociale sont organisées au cours de cette période qui précède la Deuxième Guerre mondiale. Un monument à Louis Hébert, premier agriculteur canadien, est dévoilé dans les jardins de l'Hôtel de ville en 1918, soit l'année qui suit le tricentenaire de son établissement à Québec. Par ailleurs, le 60e anniversaire de la Confédération canadienne, en 1927, fournit l'occasion d'ériger un monument à la mémoire de Sir George-Étienne Cartier, l'un des pères de la Confédération, sur le site de l'ancien Parlement du Canada-Uni. En 1926, un monument à l'explorateur Jacques Cartier est aussi dévoilé sur la place du même nom dans le quartier Saint-Roch. Enfin, dans un contexte à la fois politique et religieux, on dévoile deux statues équestres de Jeanne d'Arc : la première, en 1931 sur le terrain de la Congrégation des sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ; la seconde, sur les plaines d'Abraham, en 1938, à la suite d'un don d'une artiste américaine. C'est également en 1931 qu'on installe à la place Royale un second buste de Louis XIV pour remplacer l'original installé en 1686. Puis en août 1934, le 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada est l'objet d'une importante manifestation commémorative qui dure quatre jours[85].



Les statues commémoratives de l'histoire du Québec, intégrées dans la façade du Parlement de Québec. (Photo Normand Perron)

L'Église catholique n'est pas en reste en matière de commémoration. Outre les manifestations où se mêlent religion et patrie, le clergé de Québec tient à rappeler le souvenir de ses anciens évêques. Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec ainsi que les institutions qu'il a fondées ont la cote. On célèbre en 1863 le bicentenaire de fondation du Séminaire de Québec, puis en 1874, celui du diocèse de Québec ; à cette occasion, le pape Pie IX élève la cathédrale Notre-Dame de Québec au rang de basilique mineure. Quant à Mgr de Laval, la découverte de ses restes dans le sous-bassement de la basilique Notre-Dame en 1877 donne lieu à d'importantes manifestations publiques de vénération, dont une procession dans les rues de la Haute-Ville à l'occasion de son second enterrement l'année suivante. Puis à l'occasion du bicentenaire de sa mort, en 1908, un comité composé de clercs et de laïcs voit à l'érection d'un imposant monument à Mgr de Laval, non loin du monument à Champlain. L'Église catholique affirmait ainsi sa place comme co-fondatrice de la Nouvelle-France[86].

Translation des restes de Mgr Laval. Arrivée du cortège à la basilique, 1878. (Archives de la Ville de Québec, *L'Opinion publique*, 1878)

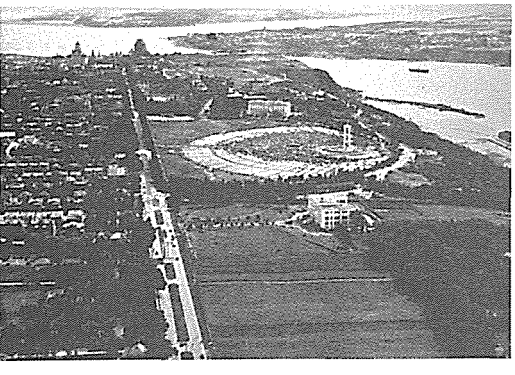


De leur côté, les Franciscains soulignent le tricentenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada par leurs « ancêtres » Récollets en faisant ériger, en 1916, un monument de la Foi à la place d'Armes, face au monument de Champlain. Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898) archevêque de Québec et premier cardinal

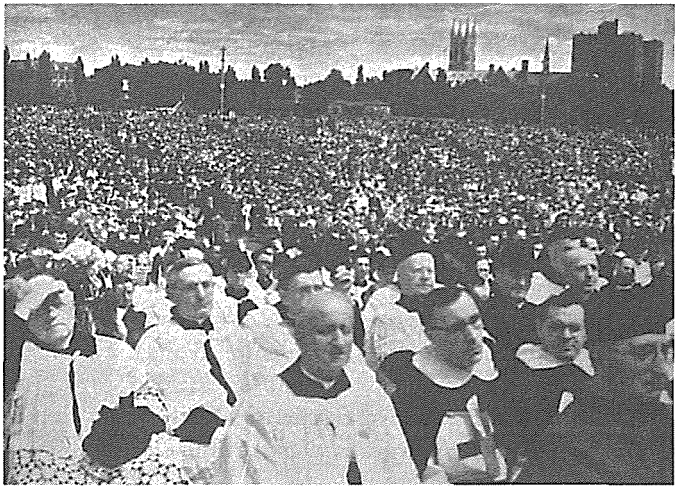
canadien est à son tour honoré par un monument en 1923. L'Église occupe donc avec ces trois monuments les places les plus visibles du Vieux-Québec.

En plus de ces activités proprement commémoratives, l'Église du diocèse de Québec organise deux importants congrès qui ne sont pas sans liens avec le passé. Un premier congrès marial de Québec se tient du 12 au 16 juin 1929 et devient l'occasion de grandes manifestations publiques reliées au culte de la Vierge Marie, tant dans les églises du diocèse que dans les trois plus vieilles communautés religieuses de la ville : les Ursulines, les Hospitalières de l'Hôpital général et de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Cet événement reçoit l'approbation officielle de la ville de Québec qui lui octroie une subvention de 5 000 $. De plus, le maire Oscar Auger, délégué pour la circonstance par le conseil municipal, lit publiquement une adresse à la fin du congrès consacrant officiellement la ville de Québec à la Très-Sainte-Vierge[87].

Le congrès de 1929 allait servir de préparation à un autre rassemblement encore plus considérable : le Congrès eucharistique national de 1938. Cet événement sans précédent mobilise non seulement le clergé diocésain, mais tout l'épiscopat canadien, le monde politique, les médias, diverses confréries et associations incluant le milieu culturel, ainsi que l'ensemble de la population qui assiste massivement aux différentes cérémonies religieuses sur un site aménagé à cette fin sur les plaines d'Abraham. Une imposante procession du Saint-Sacrement entre la basilique de Québec et les plaines d'Abraham présidée par le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, initiateur de l'événement et légat du pape pour l'occasion, clôture le congrès qui aurait réuni quelque 100 000 participants selon les estimations de l'époque. L'Église catholique avait ainsi atteint le zénith de sa puissance de mobilisation. Il faudra attendre la visite du pape Jean-Paul II en 1984, soit près d'un demi-siècle plus tard, pour assister à nouveau à un rassemblement religieux d'une telle importance à Québec[88].



Le site circulaire du premier congrès eucharistique national de Québec sur les plaines d'Abraham en 1938. En arrière-plan, le Musée du Québec. (Photo Secrétariat des œuvres eucharistiques)



La foule durant la messe d'ouverture du Congrès eucharistique national, 1938. (Photo Secrétariat des œuvres eucharistiques)



Le premier ministre Maurice Duplessis baise l'anneau du cardinal Villeneuve lors d'une cérémonie officielle pour les dignitaires du congrès eucharistique.
(Photo Secrétariat des œuvres eucharistiques)

Le patrimoine : une lente prise de conscience

La multiplication des commémorations de tous genres à Québec avant 1940 ne signifie pas pour autant une prise de conscience généralisée quant à l'importance de préserver le patrimoine de la ville et de la région. S'il faut généralement reconnaître au clergé et aux communautés religieuses un souci de préservation de leur héritage, malgré les transformations au goût du jour subies par certaines églises paroissiales de la région, il n'en va pas de même pour les élites politiques et économiques de la ville davantage préoccupées par le progrès qui implique souvent des démolitions d'ouvrages ou de bâtiments du passé plutôt que leur préservation ou restauration.

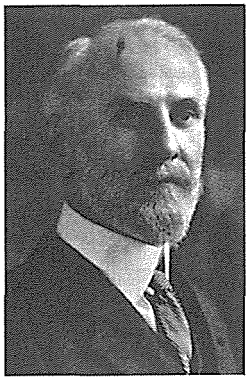
Démolition des ouvrages avancés des fortifications de Québec en 1871.
(Archives de la ville de Québec)



Le départ de la garnison britannique en 1871 donne le signal de la démolition des portes, d'une partie des murs et des ouvrages avancés des fortifications qui ceinturent la vieille ville. Ces ouvrages défensifs sont alors considérés par les édiles municipaux comme une contrainte majeure d'un autre âge face aux exigences de la circulation. On a à l'esprit les grands travaux d'urbanisme du baron Haussmann à Paris.

Le gouverneur général du Canada, lord Dufferin, s'objecte à l'arasement des murs et parvient à faire rétablir la porte Saint-Louis (1978), une des portes déjà démolies en 1875. Il en profite pour proposer un plan d'ensemble pour la mise en valeur des fortifications en tenant compte du cachet particulier de Québec. Sans doute était-il inspiré par Viollet-le-Duc, l'architecte français responsable de la restauration de la vieille

cité de Carcassonne, dans le sud-ouest de la France. Dufferin a su rallier les élites québécoises à son projet en démontrant que cette mise en valeur à caractère patrimonial n'était pas incompatible avec le progrès. Même si son plan n'a pu être réalisé intégralement, il a contribué à une prise de conscience de la valeur symbolique de Québec par ses habitants[89].



Pierre-Georges Roy (1870-1953), historien, archiviste et directeur du Musée de Québec (1931-1941) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Un autre moment important pour la prise de conscience du patrimoine à Québec se situe au début des années 1920 alors que le secrétaire de la province, Athanase David, fait adopter la première loi québécoise pour la préservation du patrimoine immobilier et des objets d'art en 1922. La loi prévoyait la création d'une Commission des monuments historiques pour procéder au classement des immeubles d'intérêt patrimonial. En 1926, la Commission classe ainsi l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Québec, et la maison des Jésuites, à Sillery ; elle contribue également à sensibiliser le public au patrimoine par des publications sur l'architecture ancienne des églises, des manoirs et des maisons du Québec, de même que par une luxueuse monographie de Pierre-Georges Roy sur l'île d'Orléans, en 1928. La grande crise économique viendra plus ou moins paralyser les travaux de cette commission qui manque de moyens financiers pour agir. Par ailleurs, c'est à la même époque que s'amorcent les premiers débats sur le Vieux-Québec avec la polémique entourant la construction de l'édifice Price en 1929. Ce débat amènera la ville de Québec à limiter la hauteur des bâtiments dans le quartier à partir de 1937. Dans un domaine connexe, l'historien de l'art Gérard Morisset amorce en 1937 son ambitieux projet d'Inventaire des œuvres d'art des régions du Québec qu'il poursuivra au Musée du Québec jusqu'en 1970[90].

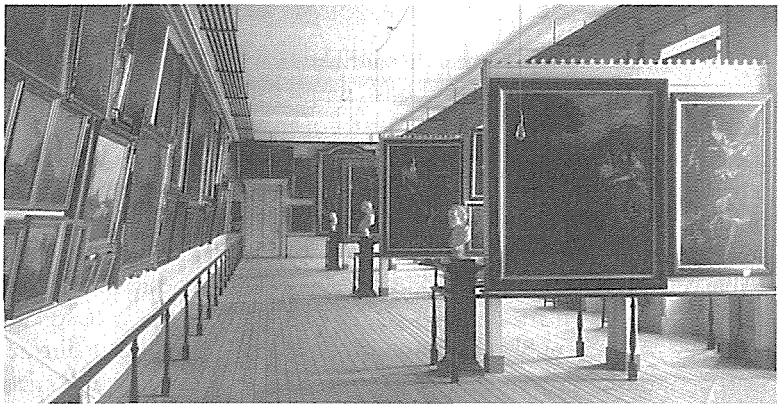
La prise de conscience de l'importance du patrimoine ne touche pas uniquement les biens matériels. Un intérêt commence à se manifester pour la sauvegarde des traditions rurales en voie de disparition devant la progression du mode de vie urbain. On a pu constater précédemment que cette préoccupation était associée au régionalisme littéraire et artistique. Marius Barbeau, pionnier du folklore québécois, s'y intéresse également et contribue à la mise en valeur de la chanson traditionnelle et de l'artisanat québécois. Son ouvrage *Québec où survit l'ancienne France*, publié en 1937, rend compte de cette culture traditionnelle dans l'arrière-pays de Québec, ainsi que de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans[91].

De la pinacothèque de l'Université Laval au Musée du Québec

Parallèlement à la question du patrimoine matériel et immatériel, se pose celle des musées pour conserver les œuvres d'art et les objets à caractère scientifique. Au XIX[e] siècle, l'initiative de tels musées revient, pour l'essentiel, aux prêtres du Séminaire, également propriétaires de l'Université Laval. En effet, au fil des ans, suivant en cela l'exemple de M[gr] de Laval, les prêtres du Séminaire avaient pris l'habitude de léguer à leur institution les œuvres d'art et les livres en leur possession. On se rappellera aussi le rôle déterminant joué par l'abbé Philippe Jean-Louis

Desjardins dans l'acquisition par le Séminaire de plusieurs tableaux de maîtres européens, lors d'un encan tenu à Québec en 1817. Ce geste a marqué le début d'une volonté de collectionnement fortement encouragée par le supérieur du Séminaire, l'abbé Jérôme Demers, un ami de l'abbé Desjardins et grand promoteur des arts et des sciences. Cette volonté de collectionnement se poursuit au fil des décennies qui suivent et s'intensifie à partir de 1844 sans qu'on puisse disposer pour autant d'un lieu pour exposer la collection dispersée dans les locaux du Séminaire et de l'Université Laval.

Pour les prêtres du Séminaire, cette collection de peintures, estampes et dessins dont le contenu demeure essentiellement européen a une triple fonction : servir d'outil didactique pour les élèves, notamment pour leurs cours de dessins, leur inculquer, par la même occasion, le sens de l'esthétique et de la beauté classique, et enfin servir de modèles pour les artistes locaux dont la formation laissait à désirer.



Le Musée de peinture de l'Université Laval, vers 1899.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Livernois)

La décision de créer une pinacothèque à l'Université Laval remonte à 1874, alors que l'institution se porte acquéreur de la collection Légaré, soit un total de plus de 300 œuvres européennes de l'art classique des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. M^gr^ Thomas-Étienne Hamel, supérieur du Séminaire et recteur de l'Université a joué un rôle décisif dans l'évolution des collections d'art de l'institution, de même que son successeur, M^gr^ Cyrille Légaré. La pinacothèque, considérée comme le premier musée d'art permanent au pays, est ouverte au public en mai 1875 et semble avoir joui d'une grande popularité, puisque qu'on y dénombre quelque 10 000 visiteurs par année entre 1877 et 1880.

Il importe de préciser que l'idée de créer des musées universitaires en arts et en sciences venait d'Angleterre et avait été mise en pratique à l'École normale de Toronto dès les années 1850. En 1866, P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique avait vainement tenté de mettre en œuvre ce modèle européen et ontarien dans les institutions d'enseignement au Québec.

En fait, ni le gouvernement du Canada-Uni, ni par la suite le gouvernement du Québec ou celui du Canada ne voudront s'impliquer dans la fondation ou le soutien d'un musée au XIX[e] siècle. Pourtant, deux résolutions avaient été adressées au gouvernement par des comités de citoyens, des notables et des collectionneurs afin de mettre sur pied une galerie nationale d'art (1845) et un musée national d'art (1853). L'inaction des pouvoirs publics permettra au recteur Hamel de justifier ainsi la création du musée d'art de l'Université Laval :

> Le Musée de peinture est en dehors de nos attributions comme université : c'est l'État ou la ville qui généralement fonde ces musées. Ici, l'État ne faisant rien nous n'avons pas voulu voir se disperser une collection qui était à Québec depuis trente ans[92].

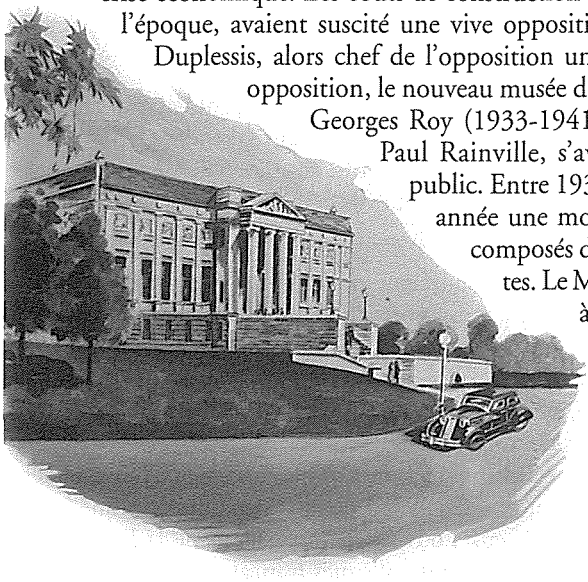
Outre la collection Légaré, la galerie d'art de l'Université Laval s'enrichit de 76 dons en provenance de communautés religieuses ou de particuliers, entre 1875 et 1900. On estime qu'en 1910, la collection comprenait quelque 400 œuvres diverses. En 1912, le musée est réaménagé et les œuvres sont regroupées par écoles.

Le rôle de suppléance joué par l'Université Laval et le Séminaire de Québec en matière de musée d'art – sans compter plusieurs cabinets de collections scientifiques destinés à l'enseignement – n'en rendait pas moins nécessaire la construction d'un véritable musée à Québec, d'autant plus que l'exiguïté des lieux ne permettait pas d'exposer toutes les collections acquises par le Séminaire. Profitant des fêtes du tricentenaire de Québec en 1908, un groupe autour de l'Association des Anciens de Laval élabore un projet polyvalent de musée d'art avec un double volet d'éducation et de diffusion. Aux salles d'exposition viendraient aussi se greffer une école d'art, des salles de musique et de lecture, ainsi qu'une bibliothèque accessible au public. La proposition est acheminée par le maire de Québec, Georges Garneau, au premier ministre fédéral Wilfrid Laurier qui la rejette, considérant que si un musée d'envergure nationale devait être construit dans l'avenir, il devait l'être à Ottawa[93].

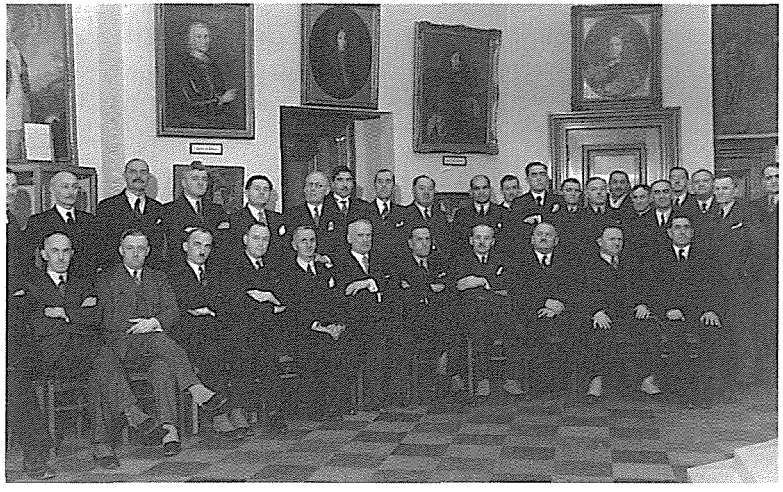
Il faudra attendre en 1922 pour que l'État, en l'occurrence le gouvernement provincial, décide de s'impliquer dans la construction d'un musée d'envergure à Québec. Au cours de cette année 1922, le ministre Athanase David fait adopter plusieurs législations en matière culturelle dont une « loi sur les musées de la province ». Le projet de David s'inscrit en continuité avec la conception classique de la beauté, telle que prônée par les responsables du musée de l'Université Laval ; mais il contient un élément nouveau pour la muséologie québécoise embryonnaire : faire la promotion de l'art canadien auprès de la population. En somme, l'approche muséale proposée s'inspirait de l'art européen classique, tout en encourageant les artistes à s'inspirer de sujets du terroir afin de développer un art canadien-français original.

La construction au coût de 1,5 M $ du Musée de la province de Québec s'échelonne de 1928 à 1931 et l'institution n'ouvre ses portes qu'en 1933, compte

tenu des difficultés budgétaires du gouvernement Taschereau engendrées par la crise économique. Les coûts de construction du musée, fort élevés pour l'époque, avaient suscité une vive opposition de la part de Maurice Duplessis, alors chef de l'opposition unioniste. En dépit de cette opposition, le nouveau musée dirigé par l'archiviste Pierre-Georges Roy (1933-1941), assisté du conservateur Paul Rainville, s'avère un succès auprès du public. Entre 1934 et 1936, il reçoit chaque année une moyenne de 71 500 visiteurs composés d'un bon nombre de touristes. Le Musée du Québec comprend à l'origine trois sections : les beaux-arts, l'histoire naturelle et les archives. Il demeurera pour longtemps le seul musée d'État au Québec[94].



Le musée de la province de Québec sur les plaines d'Abraham, d'après une gravure de 1935.
(Coll. Fernand Harvey)



Dignitaires présents lors de l'inauguration du Musée de la province de Québec en 1933. Au centre de la première rangée : Pierre-Georges Roy, directeur, Athanase David, ministre du Secrétariat de la province.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'architecture

Au cours de la première moitié du XIXe siècle et jusqu'au début des années 1880, les formes architecturales qui s'imposent à Québec s'inspirent tour à tour ou concurremment de quatre courants majeurs, tant pour les constructions publiques que pour les habitations privées : le style palladien, le style néoclassique, le style néo-Renaissance et le style vernaculaire canadien inspiré de la tradition française. Reflet de la dualité culturelle de sa population, ce mélange des styles n'avait



Vue de l'hôtel du Parlement et des environs en 1908. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



Eugène-Étienne Taché (1836-1912), architecte de l'hôtel du Parlement, du Manège militaire et du Palais de justice de Québec. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

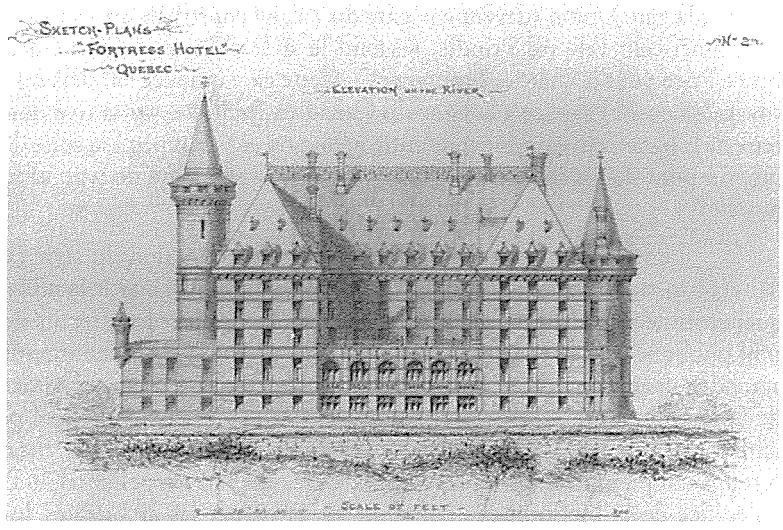
pas échappé aux observateurs étrangers dont le britannique William Morris qui écrit en 1875 « qu'en allant d'une rue à l'autre, ou même d'une maison à l'autre, on a l'impression de se promener d'un pays à un autre et d'entrer en contact avec différentes nationalités[95] ».

Si le régime anglais a profondément transformé le profil architectural de Québec, par rapport à ce qui était en 1760, la période qui s'étend de 1867 à 1940 apportera des changements encore plus significatifs, compte tenu de l'importance des nouvelles constructions qu'on érige au cours de ces décennies et de l'expansion urbaine.

Le premier immeuble d'envergure qui innove dans le paysage architectural de Québec de cette époque est sans contredit le nouvel hôtel du Parlement provincial construit hors les murs, sur le site dit du « Cricket Field », acquis du gouvernement fédéral en 1876. Plusieurs architectes, dont François-Xavier Berlinguet et Charles Baillairgé, avaient soumis des plans qui avaient cependant été refusés. Aux lourdes esquisses classiques de ces derniers, on avait préféré le projet d'inspiration française d'Eugène-Étienne Taché, un fonctionnaire du gouvernement provincial, même si ce dernier ne possédait pas de formation académique en architecture. Taché s'inspirera du Vieux Louvre, un monument de la Renaissance française du XVI[e] siècle, imitant en cela ses collègues français du Second Empire. L'hôtel du Parlement prendra ainsi la forme de quatre corps de bâtiments avec toits mansarts dressés autour d'une cour carrée. La composition d'ensemble n'en présente pas moins une facture originale, compte tenu de la façade conçue par Taché comme un mémorial aux héros de l'histoire du Québec, le tout surmonté d'une tour[96].

Le langage architectural de Taché cherche explicitement à rattacher la nouvelle capitale de la province de Québec à ses sources d'inspiration françaises. Outre l'Hôtel du Parlement, dont la construction s'étend de 1877 à 1886, on lui doit d'autres plans inspirés des XVe et XVIe siècles français : le palais de justice (1882), le manège militaire (1883), le Club de la Garnison (1891), le monastère des Franciscaines Missionnaires de Marie (1896), quelques maisons de la Grande Allée, ainsi qu'un avant-projet pour le Fortress Hotel (futur Château Frontenac)[97].

Si les différentes réalisations de Taché s'inscrivent dans une intention mémorielle, il en va tout autrement du Château Frontenac construit par l'architecte américain Bruce Price et inauguré en 1893. Il semble que ce dernier ait été influencé par le projet de Fortress Hôtel de Taché. Cependant, à la symétrie toute française de Taché, Bruce préfère une approche asymétrique qui tient compte du site géographique de la vielle ville et qui puisse faciliter des agrandissements ultérieurs de façons harmonieuse. Cette approche s'inscrit dans l'esprit du mouvement pittoresque anglais que l'on retrouve aussi dans les projets de restauration des fortifications de Dufferin ; elle s'est avérée heureuse pour les agrandissements de 1897, 1908, 1920 et 1990 du célèbre hôtel[98].



Projet de « Fortress Hôtel » d'Eugène Taché. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

La domination de l'architecture française dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle n'explique pas pour autant l'expression de formes architecturales minoritaires puisées dans le style victorien ou américain, plus particulièrement pour les nouvelles habitations construites dans les faubourgs de la ville.

Au tournant du XX^e^ siècle, le style Second Empire, répandu depuis les années 1870, marque cependant des signes d'essoufflement. L'avocat et homme d'affaires Simon-Napoléon Parent, qui vient d'être élu maire de Québec en 1894, cherche à donner à sa ville un visage moderne et nord-américain. La construction d'un nouvel Hôtel de ville « digne d'une capitale » allait fournir l'occasion de rompre avec ce style Second Empire où dominaient les architectes Eugène-Étienne Taché et Joseph-Ferdinand Peachy. C'est à un jeune architecte, Georges-Émile Tanguay, qui s'était déjà illustré par son originalité dans la construction du pavillon d'Aiguillon de l'Hôtel-Dieu, que l'on confie le mandat d'élaborer les plans du nouvel Hôtel de ville. Celui-ci s'écarte des propositions traditionnelles des gagnants d'un concours organisé pour le futur immeuble et choisit plutôt de faire la synthèse de modèles européens et étatsuniens passés et présents. L'Hôtel de ville présente, en effet, des traits de façades d'édifices publics américains, tout en reprenant certains aspects médiévalisants, dont les mâchicoulis de la tour latérale[99].

Tanguay reprendra certains éléments formels de l'Hôtel de ville dans la construction de postes de pompiers dans différents quartiers de la ville, contribuant ainsi à l'émergence d'un « style municipal ». Il est également l'architecte à l'origine du Palais des transports (devenu le Palais des beaux-arts) de style III^e^ République construit en 1912 sur le site de l'Exposition provinciale. Ce même style se retrouve également dans un autre immeuble de prestige, l'Auditorium, de l'architecte américain Walter Scott Painter, construit à la place d'Youville en 1903. Par

ailleurs, la gare Union (devenue la gare du Palais) construite en 1915 par l'architecte américain Edward Prindle, reprend le style château qui avait déjà inspiré Bruce Price pour le château Frontenac[100]. Cette gare qui recevait déjà ses premiers voyageurs en 1915 grâce à la ligne du Canadien Pacifique sur la rive nord, ajoute ceux de la ligne Transcontinentale entre Moncton et Winnipeg à la suite de l'ouverture du pont de Québec, en 1917, la plus longue structure de type cantilever au monde[101].

L'entre-deux-guerre se caractérise par l'introduction du style beaux-arts dans la construction d'édifices publics à Québec. La croissance de la taille de l'État québécois nécessitait alors de nouveaux espaces pour loger les effectifs de la fonction publique. Or, la conception achevée du Parlement de Taché interdisait tout agrandissement sans altérer son intégrité architecturale. Le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau adoptera plutôt l'approche d'une cité parlementaire formée de pavillons distincts, à l'exemple de Washington, d'Ottawa et de certains campus universitaires américains. Déjà, un pont reliait l'hôtel du Parlement à l'édifice de la bibliothèque construit en 1910 par les architectes Jean-Omer Marchand et Georges-Émile Tanguay. En 1922, l'architecte Raoul Chênevert, formé à l'École polytechnique de Montréal selon un programme d'architecture calqué sur celui des Beaux-Arts de Paris, se voit confié les plans d'un nouveau pavillon (édifice C, aujourd'hui édifice Honoré-Mercier) pour loger les bureaux du premier ministre. Le même architecte conçoit par la suite les plans de trois petits gratte-ciel de style beaux-arts pour loger différents ministères. Seuls les édifices D (1931, aujourd'hui Édifice Jean-Antoine-Panet) et E (1934, édifice André-Laurendeau) seront effectivement construits.

Le style beaux-arts, auquel se mêle l'influence de l'art déco, est également présent dans l'architecture du gratte-ciel de la compagnie Price inauguré en 1931. Situé à deux pas de l'Hôtel de ville, cet immeuble en hauteur avait d'abord suscité de vives protestations de la part des défenseurs du Vieux-Québec avant de finir par se fondre avec élégance dans le profil de la ville. À la même époque, le Musée du Québec (1933) portait aussi la marque du style beaux-arts, une réalisation de l'architecte Wilfrid Lacroix. Tout ce vaste programme de construction d'édifices gouvernementaux réalisé sous le gouvernement Taschereau est stoppé avec l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis en 1936[102].

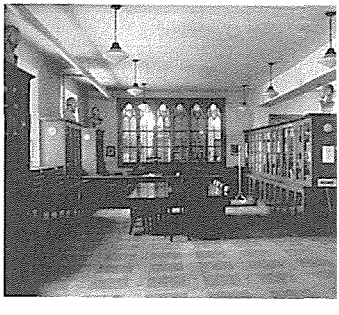
Bibliothèques, édition et librairies

Au moment de la Confédération de 1867, seule la province de l'Ontario possède une politique des bibliothèques publiques. Il faudra attendre en 1959 pour que le Québec se dote d'une première loi dans ce domaine. La volonté du clergé catholique de conserver le contrôle moral sur la lecture et sa crainte de l'effet néfaste de la « libre pensée » explique pour une bonne part cette situation, à laquelle il faut ajouter l'apathie des pouvoirs publics, tant au niveau provincial que municipal[103].

Dans la région de Québec, la période qui s'étend de 1867 à 1940 prolonge, en quelque sorte, certaines initiatives amorcées au cours de la période précédente avec l'Institut canadien, les bibliothèques paroissiales et les bibliothèques d'institutions.

L'Institut canadien

L'Institut canadien de Québec, fondé en 1848, poursuit ses activités au fil des décennies et sa bibliothèque se transforme progressivement en bibliothèque publique. En 1882, l'Institut acquiert la maison Bilodeau, dans la côte de la Fabrique, pour y installer sa bibliothèque et ses salles de lecture. Son troisième catalogue indique alors une collection relativement modeste de 4 000 volumes. En 1897, une entente signée entre l'Institut canadien et la ville de Québec amorce un véritable tournant : la ville achète l'immeuble de l'Institut en échange de quoi elle aménage l'année suivante une salle de lecture et des espaces pour les collections de l'Institut à même les locaux de l'Hôtel de ville. Cette entente coïncide avec le 50e anniversaire de fondation que l'Institut canadien qui devient officiellement une bibliothèque publique ouverte à tous les citoyens. Avec ses 6 000 volumes, cette bibliothèque demeure modeste, en comparaison des 120 000 volumes de la bibliothèque de l'Université Laval, à la même époque. De plus, le caractère public de la bibliothèque de l'Institut canadien n'exclut pas pour autant l'influence morale du clergé. En 1925, un rapport de l'abbé Victorin Germain déplore que les livres à l'Index de la bibliothèque soient trop aisément accessibles aux usagers. En 1932, l'Institut canadien déménage au Palais Montcalm. Installation définitive ? Que non ! En 1941, la ville de Québec, propriétaire des lieux, ferme la salle de lecture. L'Institut poursuit la ville en justice ; l'opinion publique s'émeut ; le débat fait rage dans les journaux. Une conciliation réussit cependant à calmer les esprits, aidée en cela par un don de la succession du sénateur Lorne C. Webster qui permet à la ville d'acheter l'ancienne église Wesley. En 1944, après sa restauration, l'immeuble devient la bibliothèque de l'Institut canadien. La nouvelle charte de la ville (1942) réaffirme le rôle de l'Institut à titre d'administrateur de la bibliothèque municipale de Québec[104].



La salle de lecture de l'Institut canadien en 1948, au rez-de-chaussée de l'ancienne église Wesley.
(*Les cent ans de l'Institut canadien de Québec*, 1949)

Les bibliothèques paroissiales

Parallèlement à l'Institut canadien, le mouvement des bibliothèques paroissiales amorcé en 1842 avec la fondation de la bibliothèque de la paroisse Notre-Dame de Québec se poursuit. La ville qui comptait déjà huit bibliothèques du genre en 1856 voit ce nombre augmenter lentement après 1867. Dès les années 1840, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, s'était fait l'ardent propagandiste des bibliothèques paroissiales pour son propre diocèse en créant l'Œuvre des bons livres. Les évêques du Québec reviendront périodiquement à la charge dans leurs mandements et lors des conciles provinciaux pour faire valoir auprès de leurs curés et de leurs fidèles l'importance morale des bibliothèques paroissiales. Mgr Charles-

Tableau 16.1

Bibliothèques paroissiales
de la région de Québec, 1885

Sous-régions et paroisses	Nombre de volumes	Nombre d'abonnés
Québec et banlieue		
Saint-Roch	950	300
Saint-Sauveur	1 100	40
Notre-Dame-des-Anges	136	17
Loretteville	380	40
Charlesbourg	403	81
Cap Rouge	60	20
Total	2 039	498
Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans		
Ange-Gardien	200	41
Château-Richer	136	30
Saint-Laurent I.O.	350	25
Saint-Jean I.O.	300	20
Saint-François I.O.	145	15
Sainte-Pétronille I.O.	150	6
Total	1 281	137
Portneuf		
Saint-Alban	500	150
Saint-Basile	180	nd
Cap Santé	355	nd
Saint-Casimir	225	100
Neuville	350	nd
Saint-Ubald	50	25
Total	1 660	275
Grand total régional (18 bibliothèques)	**4 980**	**910**

Source : AAQ, Rapport annuel des curés, 1885.

Tableau 16.2

Bibliothèques paroissiales
de la région de Québec, 1925

Sous-régions et paroisses	Nombre de volumes	Nombre d'abonnés
Québec et banlieue		
Saint-Augustin	400	20
Beauport	575	30
Charlesbourg	400	12
Courville	300	25
Notre-Dame-Jacques-Cartier	1 200	100
Saint-Charles de Limoilou	300	nd
Notre-Dame-des-Laurentides	200	17
Sacré-Cœur-de-Jésus	300	125
Très-Saint-Sacrement	350	15
Saint-François d'Assise	825	90
Total	4 850	434
Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans		
Ange-Gardien	800	20
Château-Richer	400	nd
Saint-Joachim	350	nd
Saint-Tite des Caps	400	100
Sainte-Famille I.O.	[au couvent]	nd
Saint-François I.O.	250	20
Saint-Jean I.O.	450	30
Saint-Laurent I.O.	650	15
Total	3 300	185
Portneuf		
Saint-Basile	280	50
Cap Santé	1 135	40
Saint-Casimir	325	nd
Deschambault	760	44
Grondines	500	50
Les Écureuils	200	nd
Saint-Marc des Carrières	150	4
Pont-Rouge	200	nd
St-Raymond	700	65
Rivière-à-Pierre	60	nd
Saint-Ubald	400	25±
Total	4 710	278±
Grand total régional (29 bibliothèques)	**12 860**	**897**

Source : AAQ, Rapport annuel des curés, 1925.

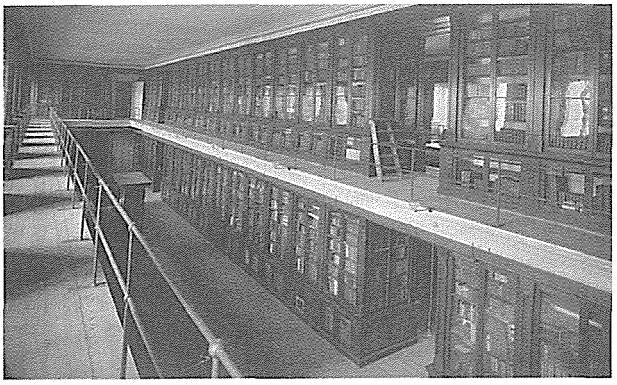
François Baillargeon, archevêque de Québec, considérait, pour sa part, que les bibliothèques paroissiales étaient « un complément nécessaire de nos écoles[105] ». On trouve d'ailleurs dans les formulaires des rapports annuels des curés du diocèse une section relative aux bibliothèques paroissiales.

Une analyse de ces rapports pour les années 1885 et 1925 permet quelques observations intéressantes. Ainsi en 1885, on trouve 18 bibliothèques paroissiales dans la région de Québec, soit 6 à Québec et en banlieue, 6 sur la côte de Beaupré et l'île d'Orléans et 6 dans Portneuf. L'ensemble de ces bibliothèques paroissiales réunit quelque 5 000 volumes pour un total d'environ 1 000 abonnés (tableau 16.1). Quarante ans plus tard, la région compte 29 bibliothèques paroissiales réparties à peu près également entre les trois sous-régions ci-haut mentionnées pour un total de quelque 13 000 volumes et d'environ 1 000 abonnés (tableau 16.2). Si l'on se fie aux rapports des curés, il appert que le nombre de bibliothèques et le nombre de volumes se sont accrus lentement entre 1885 et 1925, alors que le nombre d'abonnés est demeuré sensiblement le même. Cette institution qui dispose de moyens restreints et dépend de l'esprit d'initiative de chaque curé semble avoir eu un effet limité sur le développement de la lecture dans la région. Il faut néanmoins souligner qu'elle aura permis une modeste présence du livre dans les paroisses rurales, à une époque où les municipalités ne se préoccupaient pas de la question.

À ces bibliothèques paroissiales, il faut aussi ajouter quelques bibliothèques de communautés religieuses, d'associations pieuses et de couvents parfois accessibles aux paroissiens des environs. Mentionnons, à cet égard, la bibliothèque Loyola, rue d'Auteuil, fondée par les Jésuites et ouverte au public en 1893. Créée dans le but de former des élites intellectuelles éclairées par « des lectures saines instructives et propres à former le goût littéraire… », cette bibliothèque qui s'inscrit dans le mouvement de l'Apostolat des bons livres comptait quelque 10 000 volumes en 1919. Elle semble avoir joui d'une popularité certaine puisque 272 000 prêts y ont été enregistrés entre 1906 et 1917. On peut aussi ajouter à la bibliothèque des Jésuites, celle des Franciscains, rue de l'Alverne et celle des Oblats dans la paroisse Saint-Sauveur[106].

Les bibliothèques savantes et spécialisées

Si les bibliothèques publiques demeurent dans un état de sous-développement évident dans la région de Québec, malgré les efforts de l'Institut canadien et de certains curés de paroisse, les bibliothèques plus spécialisées atteignent une taille respectable au cours des années 1930. Avec ses 230 000 volumes, incluant de nombreux incunables, la bibliothèque de l'Université Laval se situe au troisième rang parmi des universités canadiennes, après l'Université de Toronto et l'Université McGill[107]. À cette bibliothèque savante viennent s'ajouter celle de la Quebec Literary and Historical Society, qui continue de desservir la communauté anglophone depuis 1830, et les bibliothèques des institutions d'enseignement.



La bibliothèque de l'Université Laval en 1910.
(Archives du Séminaire de Québec)



La bibliothèque de la Législature vers 1910.
(*La Presse*)

Quant à la bibliothèque de la Législature, elle possédait déjà à l'époque une longue histoire, mais il avait fallu tout reprendre à zéro en 1867 puisque ses 55 000 volumes avaient été transférés à Ottawa. Léon-Pamphile Lemay, premier bibliothécaire de l'Assemblée législative, s'emploiera à reconstituer de nouvelles collections de documents parlementaires et de livres canadiens. Malheureusement, un incendie survenu en 1883 ravage la bibliothèque de l'ancien Parlement détruisant du coup quelque 25 000 volumes. Le nouvel hôtel du Parlement, dont la construction est en voie d'achèvement, permettra d'y loger temporairement la bibliothèque l'année suivante. L'espace s'avère rapidement insuffisant pour la nouvelle collection de 30 000 volumes et brochures. Narcisse-Eutrope Dionne, directeur de la bibliothèque entre 1892 et 1912, réclamera des autorités politiques la construction d'un nouvel immeuble pour loger ses collections ; il obtient finalement gain de cause en 1916. En 1930, la bibliothèque de la Législature compte 152 872 volumes et fait de nouveau face à un problème d'espace, particulièrement pour l'accueil des usagers. À cette époque, cette bibliothèque conservait sa double fonction parlementaire et généraliste et continuait, comme au cours du XIX[e] siècle, d'accueillir un public d'érudits et d'étudiants, pourvu qu'ils soient munis d'une lettre de leur député[108].

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la situation des bibliothèques présente un visage contrasté à Québec (tableau 16.3). D'une part, les bibliothèques publiques, constituées par l'Institut canadien et les bibliothèques paroissiales, sont dans un état de sous-développement évident ; d'autre part, la ville de Québec compte d'importantes bibliothèques d'érudition, parmi les plus importantes au Canada, grâce à l'Université Laval, à l'Assemblée législative et à la Quebec Literary and Historical Society. Dans le domaine judiciaire, la bibliothèque du Barreau de Québec localisée au Palais de justice constitue également une source importante de documentation pour la magistrature, les avocats et les étudiants en droit[109]. Il faudra cependant attendre les années 1980 pour que les bibliothèques publiques finissent par rattraper leur retard historique à Québec et dans la région.

Tableau 16.3

Collection des principales bibliothèques de la région de Québec, 1930

Bibliothèque	Nombre de volumes
Bibliothèque de l'Université Laval	206 000*
Bibliothèque de la Législature	152 872
Bibliothèque de l'Institut canadien	nd
Bibliothèques paroissiales	15 000±
Bibliothèque Loyola	15 000±
Quebec Literary and Historical Society	nd
Bibliothèque du Couvent des Ursulines	nd
Bibliothèque antonienne (Franciscains)	nd
Bibliothèque du Barreau de Québec	20 000±

* Incluant sans doute la collection du Séminaire de Québec, non distincte à l'époque.

Sources : *La Semaine religieuse de Québec*, 1er décembre 1938, p. 221 ; Québec, *Rapport du Bibliothécaire 1931*, session 1930-31, Documents de la session nº 53, p. 2 ; Rapports annuels des curés ; sources diverses.

L'imprimerie, la librairie et l'édition

Les activités liées à la lecture ne se limitent pas aux bibliothèques publiques ou institutionnelles. Il existe à Québec d'importantes activités complémentaires en rapport avec l'imprimerie, la librairie et l'édition. Les rapports entre ces trois types d'activités vont se transformer progressivement. Tout au long du XIXe siècle le travail d'éditeur de livres est assumé par l'imprimeur selon le modèle de l'imprimeur-éditeur. Dans la seconde moitié de ce siècle, les quatre principaux imprimeurs qui publient des livres à Québec sont, par ordre d'importance, Joseph C. Darveau, Augustin Côté, Léger Brousseau et les frères Demers. C'est à ces imprimeurs que les auteurs de l'époque s'adressent pour publier leurs livres à compte d'auteur ou par souscription. On se rappellera qu'en 1876, Gédéon Ouimet, alors surintendant de l'Instruction publique, avait confié à l'abbé Henri-Raymond Casgrain le mandat de mettre sur pied une collection de livres de récompenses destinée aux écoles de la province. Casgrain avait fait appel à son tour à divers imprimeurs de Québec pour réaliser cette collection de livres d'auteurs canadiens qui incluait ses propres ouvrages.

La création de ces premières collections destinées aux écoles et bibliothèques marque une étape importante dans le processus d'autonomisation de la fonction éditoriale. Cependant, jusqu'à la fin du XIXe siècle, il n'existe pas encore de maison d'édition autonome au Québec ; le travail de préparation du manuscrit relève des auteurs eux-mêmes et la publication demeure une activité subsidiaire des imprimeurs et des libraires. À partir de la fin du XIXe siècle, certaines librairies, en plus de publier des catalogues de livres étrangers destinés à leur clientèle, s'affirment progressivement comme maisons d'édition.

En 1897, le jeune J.-Pierre Garneau devient l'associé de Samuel Chaperon, lequel avait repris à son compte le fonds de commerce de la vieille librairie des frères Crémazie, fondée en 1844. Garneau transforme le commerce somnolant en une librairie prospère dont il devient l'unique propriétaire en 1899. L'entreprise, devenue « La librairie Garneau Ltée » en 1920, fait preuve de polyvalence : on y vend de la papeterie, des livres approuvés par le clergé et des ornements religieux. L'édition de livre vient s'ajouter au fil des ans comme activité subsidiaire[110]. Devenue une véritable institution à Québec, la Librairie Garneau publie des auteurs connus comme Pamphile Lemay, Adjutor Rivard, Félix-Antoine Savard, Louis Fréchette et l'abbé Casgrain. Cependant, au cours des premières décennies du XX^e^ siècle, les écrivains les plus connus auront tendance à délaisser les libraires-éditeurs de Québec pour leur préférer ceux de Montréal où sont maintenant concentrées les grandes imprimeries et librairies. Québec semble alors réduit au rôle de capitale régionale pour l'est de la province[111].

Québec connaît néanmoins un certain dynamisme en matière d'édition par le biais des journaux qui agissent comme éditeurs de livres, particulièrement entre 1900 et 1920. *L'Événement, La Libre Parole, Le Soleil* publient au cours de cette période un total de 120 titres, incluant des ouvrages de littérature, d'histoire, des manuels et divers autres sujets. Le leadership en cette matière revient à l'Imprimerie de *L'Action sociale catholique* qui édite à elle seule 167 titres. Comme dans le cas du quotidien montréalais *Le Devoir*, cette production se caractérise par sa cohérence idéologique inspirée par la doctrine sociale de l'Église. Dès 1907, M^gr^ Bégin qui soutient cette initiative de son clergé cherche à publier des ouvrages ou brochures d'inspiration chrétienne qui soient accessibles au peuple. Le volet proprement littéraire, avec ses 17 titres ne représente qu'une modeste part de la production totale, mais sa cohérence idéologique est manifeste. On privilégie la littérature du terroir, ainsi que diverses études de l'abbé Camille Roy sur la littérature canadienne[112]. Du côté anglophone, le *Quebec Daily Telegraph* et le *Morning Chronicle* publient également des ouvrages à l'occasion[113].

Parallèlement aux livres publiés par l'Imprimerie de l'Action sociale catholique, la librairie de J.-Pierre Garneau poursuit ses activités d'édition. De tous les libraires-éditeurs de Québec, cette librairie se distingue par la diversité de sa production. Les bonnes relations de Garneau avec le clergé et les professeurs de l'Université Laval font que 60 % des 22 titres publiés entre 1900 et 1919 concernent le domaine des humanités et 30 % des titres religieux. On y trouve notamment des ouvrages d'Adjutor Rivard et Narcisse-Eutrope Dionne en linguistique, de Camille Roy en littérature canadienne, de Pierre-Georges Roy et Thomas Chapais en histoire. Ces auteurs de Québec partagent les mêmes préoccupations concernant l'autonomisation de la culture canadienne-française, la valorisation du passé et la fidélité au catholicisme[114].

Durant l'entre-deux-guerres, le monde de l'édition change au Canada avec l'adoption, en 1924, d'une loi fédérale sur les droits d'auteurs harmonisée

avec la convention internationale de Berne. Cette loi allait faciliter l'émergence des premiers éditeurs professionnels. Les Albert Lévesque, Louis Carrier (Éditions Mercure), Albert Pelletier (Éditions du Totem) et Eugène Achard (Éditions du Zodiaque) sont tous situés à Montréal et ne survivront pas à la crise économique des années 1930. Pendant ce temps à Québec, l'Action sociale catholique poursuit ses publications avec un souci de moralité et d'édification inspirée de l'Œuvre des bons livres fondée au siècle précédent. Entre 1929 et 1939, son catalogue littéraire compte 70 titres, incluant 16 rééditions. Le genre biographique domine (20 titres), mais on y trouve également des ouvrages dans tous les autres genres littéraires[115].

La presse, le cinéma et la radio

La période antérieure à 1867 avait vu naître et se développer la presse périodique en général et la presse d'opinion en particulier. Les années 1867-1940 connaîtront une évolution encore plus considérable avec la multiplication des périodiques, l'essor de la presse à grand tirage et l'avènement du cinéma et de la radio.

La presse périodique

La croissance du nombre de périodiques

La multiplication de la presse périodique – incluant les quotidiens, les hebdomadaires et diverses revues – est un fait indéniable. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire le compte de ces publications (tableau 16.4). En répartissant, comme pour la période précédente, la presse périodique en fonction de la durée, on constate une nette progression des titres dont l'existence est de cinq ans ou plus ; c'est particulièrement le cas entre 1901 et 1940, alors que ce taux de longévité grimpe à 38 %, en comparaison de 17 % pour la période 1867-1900, indiquant par là une plus grande stabilité des entreprises, des institutions et des associations qui éditent ces périodiques. Une répartition suivant la langue permet, par ailleurs, de constater que les nouveaux périodiques fondés à Québec sont très majoritairement de langue française, surtout à partir de 1900. Le phénomène des publications bilingues qui avait connu un certain succès avant la Confédération tend, par ailleurs, à disparaître. Quant à la communauté anglophone qui amorce un déclin démographique à la fin du XIX^{e} siècle, elle aura tendance à consolider ses acquis, plutôt que de multiplier les nouveaux périodiques. Au total, toutes langues et durées confondues, le nombre de nouvelles publications périodiques triple à Québec entre 1867 et 1940 (374 titres), en comparaison avec la période 1791-1866 (124 titres).

Tableau 16.4

La presse périodique à Québec, 1791-1940

Durée de publication	Période de fondation			
	1791-1866	1867-1900	1901-1940	1867-1940
	(75 ans)	(34 ans)	(39 ans)	(74 ans)
Moins de 5 ans				
français	61	111	110	220
anglais	40	31	9	40
bilingue	9	-	-	-
Total	110	142	119	261
5 ans et plus				
français	6	26	72	98
anglais	7	4	-	4
bilingue	1	-	1	1
Total	14 (11 %)	30 (17 %)	73 (38 %)	103
Grand total	**124**	**172**	**192**	**374**

Source : André BEAULIEU *et al.*, *La presse périodique à Québec des origines à nos jours*, Sainte-Foy, PUL, 1987, p. 450-473.

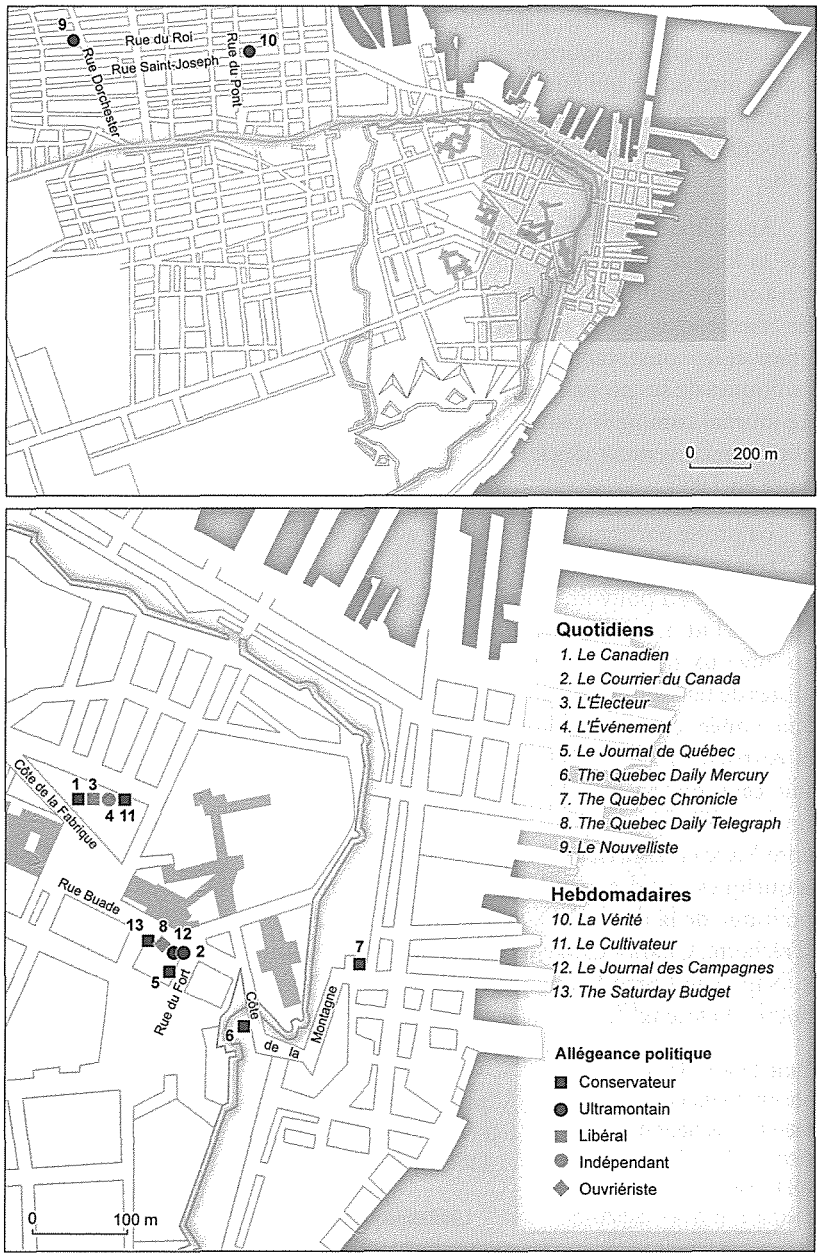
Ce premier aperçu à caractère quantitatif ne saurait à lui seul rendre compte du rôle joué par ces médias écrits dans la vie culturelle de Québec et de sa région. Il importe de dégager certains traits relatifs aux orientations de ces périodiques[116].

La presse partisane et la presse à grand tirage

De la Confédération à la fin du XIX[e] siècle, il existe à Québec plusieurs quotidiens tant de langue française qu'anglaise. Certains d'entre eux se rattachent à l'héritage de la période précédente dominée par la presse d'opinion d'orientation partisane. La plupart de ces journaux vont disparaître au tournant du XX[e] siècle. Le vénérable *Canadien*, fondé en 1806, cesse d'être publié en 1893, malgré les efforts de son propriétaire d'alors, Joseph-Israël Tarte, pour relancer le journal sous les couleurs libérales[118] ; son adversaire de jadis, le *Quebec Daily Mercury*, fondé en 1805, le suit de près en 1903. La *Quebec Gazette*, doyenne des quotidiens du Québec, avait déjà rendu l'âme en 1874. Deux autres quotidiens francophones fondés sous l'Union connaissent le même sort. Le *Journal de Québec*, à tendance libérale modérée, disparaît en 1889, alors que son rival, Le *Courrier du Canada*, à tendance conservatrice et ultramontaine, subit le même sort en 1901, faute d'avoir pu s'adapter au journal moderne caractérisé par la nouvelle et l'illustration.

Figure 16.1

Localisation des principaux journaux quotidiens et hebdomadaires de Québec en 1885[117]



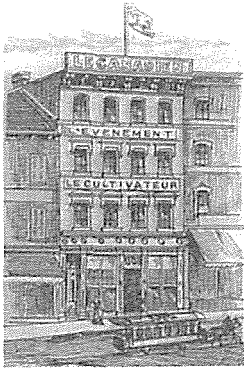
Sources : *Cherrier's Quebec Directory, 1880-1882*, p. 40 ; *L'indicateur de Québec et Lévis, 1890-91*, p. 82 ; André BEAULIEU et Jean HAMELIN, dir., *La presse québécoise des origines à nos jours. Index cumulatifs*, Sainte-Foy, PUL, 1987. Comme l'allégeance politique de plusieurs journaux a changé au fil des années, nous avons indiqué l'allégeance de chaque journal pour l'année 1885.



Hector Fabre (1834-1910), journaliste, fondateur de *L'Événement* en 1867 et diplomate. (*L'Opinion publique*, mars 1875, p. 101)

L'année de la Confédération coïncide avec la naissance d'un nouveau quotidien à Québec : *L'Événement*. Son fondateur, Hector Fabre, s'impose comme un journaliste d'expérience. Il souhaite innover dans le paysage médiatique de la vieille capitale, trop axé sur la partisanerie politique et les querelles idéologiques. S'inspirant des modèles français et britannique, il entend centrer son journal sur l'actualité et sur les nouvelles. « Bientôt nous l'espérons, écrit-il, on ne dira plus à Québec qu'il n'y a que les journaux anglais qui donnent des nouvelles ». Le journal sera donc centré sur ce qui fait l'événement peu importe qu'il s'agisse d'une question politique, d'une catastrophe ou des prix du marché ; il s'alimentera aux sources locales, nationales et européennes le plus rapidement possible, grâce au télégraphe.

Après le départ de Fabre, en 1875, le journal passe en plusieurs mains au cours de sa longue histoire. En 1936, le journal est acheté par Jacob Nicol qui l'intègre à son entreprise de presse, laquelle inclut également *Le Soleil* et *La Tribune* de Sherbrooke. Au fil des décennies, *L'Événement* appuiera successivement les libéraux et les conservateurs selon les circonstances ou en fonction des orientations politiques de ses propriétaires successifs[119]. À bien des égards, on peut considérer ce journal comme le pionnier à Québec de la presse à grand tirage axée sur l'actualité et relativement dégagée de la partisanerie politique. Le journal meurt centenaire en 1967.



L'immeuble du *Canadien*, de *L'Événement* et du *Cultivateur* vers 1880. (Coll. Cap-aux-Diamants)

La presse partisane continue, par ailleurs, à se manifester. Face au *Canadien*, devenu conservateur sous la direction de Joseph-Israël Tarte, les libéraux qui sont maintenant au pouvoir, tant à Ottawa qu'à Québec, fondent *L'Éclaireur*, en 1877, dans le but de s'accaparer les plantureux contrats d'impression octroyés par les deux niveaux de gouvernement. Mais le journal manque d'envergure et de journalistes de talent. Il disparaît en 1880, dans la foulée de la défaite des libéraux. La même année, ces derniers, de retour dans l'opposition, fondent un nouveau journal partisan : *L'Électeur*. Derrière ce parti politique qui en est le propriétaire se profile celui qui en sera l'âme dirigeante jusqu'en 1903 : Ernest Pacaud, ami personnel de Wilfrid Laurier et organisateur politique d'Honoré Mercier. *L'Électeur* comptera parmi ses collaborateurs quelques-uns des grands noms de la littérature ou de la politique de la fin du XIX[e] siècle : les Arthur Buies, Louis Fréchette, Charles Langelier, Errol Bouchette, Ulric Barthe, Napoléon Legendre, James MacPherson Lemoine et Rodolphe Lemieux[120].



Israël Tarte (1848-1907), organisateur politique conservateur, et éditeur du *Canadien*, de 1874 à 1880 et de 1889 à 1893. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J. E. Livernois)



Ernest Pacaud (1850-1904), organisateur politique libéral, éditeur et rédacteur de *L'Électeur* (1880-1896) et du *Soleil* (1896-1903). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

L'Électeur est passé à l'histoire pour quelques polémiques célèbres. Dès sa parution, il s'en prend au grand argentier du parti conservateur et confident d'Adolphe Chapleau, Louis-Adélard Sénécal, dans un article demeuré célèbre, « La caverne des 40 voleurs », qui valut au journal un procès non moins célèbre. L'auteur de l'article n'était nul autre que Wilfrid Laurier[121].

Le fougueux Pacaud s'attire la méfiance, puis l'hostilité du clergé catholique, en 1896, en appuyant la politique de Laurier dans le règlement des écoles séparées du Manitoba, considéré comme défavorable aux minorités franco-catholiques[122]. La même année, il ose accuser le clergé, allié des conservateurs, d'ingérence indue lors des élections dans le comté de Charlevoix. Toujours en 1896, il publie des extraits d'un brûlot de Laurent-Olivier David, *Le clergé canadien, sa vie, son œuvre*. Ce livre s'en prenait notamment au caractère désuet du cours classique. La réaction des évêques ne se fit pas attendre. Le dimanche 27 décembre de la même année, une lettre pastorale rédigée par Mgr Bégin, alors évêque auxiliaire de Québec, est lue en chaire dans toutes les paroisses du diocèse de Québec mettant les fidèles en garde contre « les idées malsaines et les articles perfides » publiés par *L'Électeur*. Cette intervention équivalait, à toutes fins pratiques, à une condamnation et à une asphyxie économique du quotidien libéral. Réunis au Château Frontenac pour décider de l'orientation à prendre, les organisateurs du parti libéral décident de contourner l'obstacle en changeant le nom du journal. La tradition orale veut qu'Ernest Pacaud, inspiré par une remarque de son bras droit, Ulric



Mgr Louis-Nazaire Bégin (1840-1925), archevêque de Québec.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)



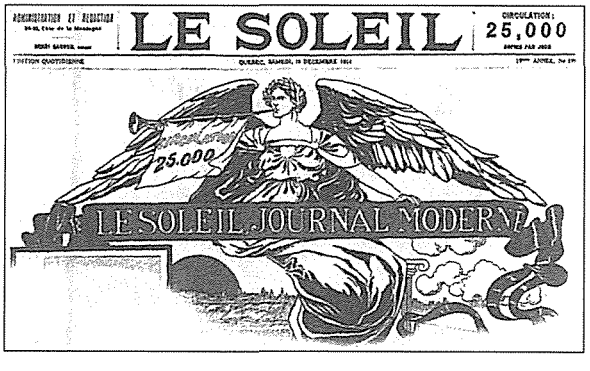
ère Année. QUEBEC, JEUDI, 24 JUIN 1880. Numéro prospectus.

L'ELECTEUR

Le numéro : 1 centin. LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC Propriétaire. Edition quotidienne

QUEBEC, 24 JUIN 1880.

Cartouche de *L'Électeur* en 1880.
(Coll. Assemblée nationale)



LE SOLEIL

CIRCULATION : 25,000

25.000

LE SOLEIL JOURNAL MODERNE

Cartouche du *Soleil* en 1894.
(Coll. Assemblée nationale)

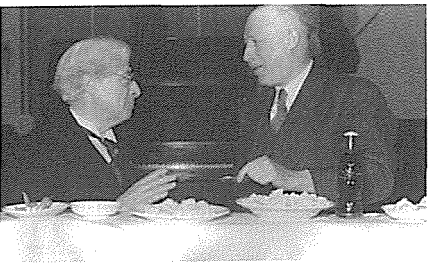


Henri Gagnon, directeur du *Soleil* en 1913. (Coll. Famille Gagnon)

Barthe, se soit écrié aux petites heures du matin : « Notre journal s'appellera désormais *Le Soleil* ! » Le premier numéro du quotidien ainsi renommé paraissait, le lendemain, lundi 28 décembre 1896[123].

Tout comme son prédécesseur *L'Électeur*, *Le Soleil* sera dirigé par les libéraux fédéraux et provinciaux, avec à sa tête les Wilfrid Laurier, S.-N. Parent, Lomer Gouin et autres dirigeants du parti jusqu'au moment de sa vente au sénateur Jacob Nicol, en 1927. Ce dernier prendra progressivement ses distances avec l'approche partisane, mais ce n'est qu'après 1948, alors que le colonel Oscar Gilbert en devient propriétaire, que le journal pourra plus nettement afficher son indépendance politique[124].

Bien qu'il soit considéré au cours de la première moitié du XX[e] siècle comme l'organe du parti libéral, *Le Soleil* s'affirme comme l'un des grands quotidiens de la région de Québec. Parmi les artisans de son succès, il faut citer le nom d'Henri Gagnon. Arrivé au journal en 1913, à titre de directeur, il entreprend de moderniser son équipement et d'assurer sa rentabilité. Exprimant sa satisfaction, Wilfrid Laurier lui écrira en 1914 : « Vous trouvez le moyen de réaliser des bénéfices avec un journal de parti[125] ! » Des journalistes de cette période précédant la Deuxième Guerre mondiale ont aussi contribué à la popularité du *Soleil*. Jos. Barnard assurera la direction de la rédaction durant 20 ans, à partir de 1936, après avoir occupé le même poste à *L'Événement* pendant 12 ans. L'entre-deux-guerres voit aussi l'apparition des « pages féminines » dans *Le Soleil* avec deux pionnières du journalisme féminin, Georgiana Lefebvre (Ginevra) et Jacqueline Lesage[126].



Jos. Barnard, directeur de la rédaction du *Soleil*, de 1936 à 1956 ; auparavant, directeur de *L'Événement*, de 1922 à 1934. (Coll. Famille Bernard)



Salle de rédaction du *Soleil* dans les années 1930. (Coll. Irénée Barbeau)

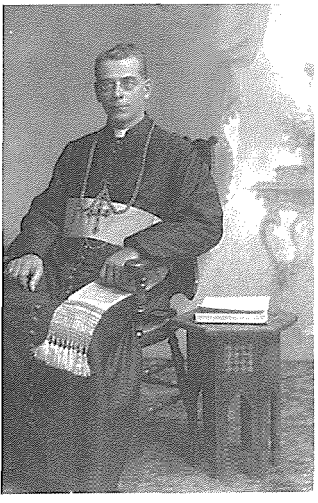
Parmi les grands noms du journalisme québécois qui ont signé des articles dans *Le Soleil*, il faut citer Jean-Charles Harvey qui en a été le rédacteur en chef durant sept ans avant son congédiement en 1934 évoqué précédemment. Un autre grand nom du journalisme québécois apparaît dans l'équipe du *Soleil* à la fin de cette période : le jeune Jean-Louis Gagnon devient rédacteur en chef de l'*Événement-Journal* en 1939 et ses éditoriaux sont également publiés dans *Le Soleil*, puisque Jacob Nicol est propriétaire des deux journaux depuis 1936. Disciple d'Olivar Asselin, Gagnon se fera surtout connaître au cours des décennies qui suivent.



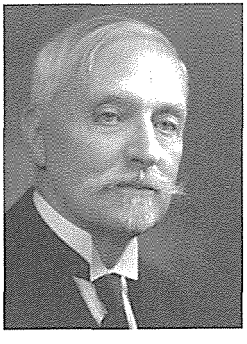
Le directeur du *Soleil*, Henri Gagnon, entouré de son équipe de journalistes, dont, à sa droite, Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef avant son congédiement du journal.
(Coll. privée)

La presse catholique

Jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, l'Église catholique cherche à exercer son influence dans les médias par le biais des journaux d'allégeance conservatrice ou ultramontaine qui lui sont acquis. *Le Courrier du Canada*, publié depuis 1857, demeure le principal véhicule de ce courant qui se méfie de l'idéologie libérale et de la libre pensée. L'historien Thomas Chapais assume le poste de rédacteur en chef de 1884 à 1901. Parmi les collaborateurs marquants, il faut citer les noms de Stanislas Drapeau, Ernest Gagnon, Narcisse-Eutrope Dionne. Un hebdomadaire lancé par le *Courrier du Canada* et destiné au milieu rural vient s'y ajouter en 1882 : *Le Journal des campagnes* ; les deux journaux disparaissent en même temps en 1901. Plus à droite, *La Vérité*, fondée par l'ultramontain Jules-Paul Tardivel en 1881, poursuit une croisade contre le libéralisme et se veut le gardien de l'orthodoxie



Mgr Paul-Eugène Roy (1859-1926), directeur général du mouvement de l'Action catholique à Québec. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo J. E. Livernois)



Jules Dorion (1870-1939), directeur de *L'Action catholique* de 1907 à 1939. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy & cie)

catholique en prenant Louis Veuillot comme modèle. Détesté des hommes politiques dont certains lui intentent un procès pour libelle, il n'a pas pour autant l'appui inconditionnel des évêques à cause de ses positions intransigeantes. Libre de toute attache politique, Tardivel demeure l'un des représentants les plus redoutables du journalisme d'idées, tel qu'on pouvait encore le concevoir à la fin du XIXe siècle[127]. Après la mort de son fondateur en 1905, *La Vérité* survivra jusqu'en 1923.

De telles publications doctrinaires basées sur des principes absolus ne pouvaient rendre compte des réalités vécues par la population d'une ville transformée par l'industrialisation. La classe ouvrière, celles de l'industrie de la chaussure, du vêtement, des tanneries et autres industries légères faisait sentir sa présence à Québec au tournant du XXe siècle. C'est dans ce contexte que naît *La Libre Parole*, en 1905. Cet hebdomadaire émane de la Société d'économie sociale et politique de Québec, présidée par l'abbé Stanislas Lortie. Cette société regroupe des prêtres et des laïcs préoccupés par la question ouvrière et s'inspire de la doctrine de réforme sociale du Français Frédéric Le Play qui a exercé une large influence au Québec. *La Libre Parole* se fixera comme objectifs de défendre la primauté de l'intérêt général, de discuter des questions nationales et politiques à la lumière des principes de l'économie sociale et de traiter les problèmes ouvriers sans parti-pris. Il entreprendra plusieurs croisades contre les débits de boisson et contre la Quebec Railways Light and Power, provoquant ainsi un conflit avec le maire de Québec, S.-N. Parent. Bien que *La Libre Parole* cesse de paraître en 1912, elle a pavé la voie à *L'Action sociale*, fondée en 1907[128].

Ce quotidien qui a pour nom *L'Action catholique*, à partir de 1915, marque un chapitre important dans l'histoire du journalisme à Québec, tout autant que son rival, *Le Soleil*. Quatre individus sont rattachés à la fondation de ce journal : l'abbé Stanislas Lortie, l'avocat Adjutor Rivard, l'abbé Paul-Eugène Roy, ainsi que l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin. Le docteur Jules Dorion en assure la direction jusqu'en 1939[129].

La fondation de ce journal constitue le volet médiatique d'un ambitieux programme d'Action sociale catholique lancé par Mgr Bégin en 1907 et inspiré par le petit groupe autour de l'abbé Lortie et sa Société d'économie sociale et politique. L'abbé Paul-Eugène Roy devient directeur général de l'ensemble du mouvement dont l'ambition est de regrouper l'ensemble des associations pieuses du diocèse de Québec, les associations d'hygiène morale (tempérance, bons livres), les associations de bienfaisance, les associations ouvrières et professionnelles, ainsi que les associations à caractère économique. Cette mobilisation dans le but de christianiser l'ensemble de la vie sociale et profane s'inspirait plus largement de l'enseignement des papes, notamment l'encyclique « Instaurare omnia in Christo » de Pie X, qui encourageait les catholiques à s'impliquer dans l'action sociale et à fonder des journaux catholiques[130].

Dans le contexte québécois, une telle stratégie revêtait certains aspects spécifiques. Traditionnellement, en effet, les évêques canadiens-français s'étaient toujours méfiés des journaux libéraux qui exprimaient, à l'occasion, des positions anticléricales, sans être pour autant antireligieuses comme en Europe. À Québec, l'Église avait pu compter sur *Le Courrier du Canada* pour faire valoir son point de vue conservateur et ultramontain[131]. Ce journal ayant disparu avec le siècle et *La Vérité* de Tardivel s'affichant trop doctrinaire, le besoin se faisait sentir pour un journal à grand tirage exprimant le point de vue catholique. « Si le catholicisme a été lent à utiliser la presse, écrit Jules Dorion en 1917, les hommes d'affaires, les politiciens, les ambitieux et les faiseurs de tous les genres l'ont été moins[132] ».

L'intervention directe d'un évêque dans la fondation et, surtout, dans le soutien financier d'un journal constitue donc une expérience nouvelle à Québec, par rapport à l'approche plus austère du défunt *Courrier du Canada.* Par ailleurs, cette décision de fonder un journal catholique ne reçoit pas l'appui de l'archevêque de Montréal, M^gr^ Paul Bruchési, qui préfère user d'une stratégie indirecte d'intervention auprès des journaux existants. *L'Action catholique* n'a pas moins servi de modèle à plusieurs journaux catholiques fondés dans d'autres diocèses du Québec au cours des années 1910[133].

La naissance de *L'Action catholique* crée certains remous dans le milieu journalistique et politique de la vieille capitale. Pour les politiciens libéraux et leur organe, *Le Soleil,* ce nouveau journal est considéré comme conservateur, ultramontain, voire nationaliste et bourrassiste, compte tenu de ses collaborateurs les plus connus comme Georges Pelletier, Omer Héroux, Jules Dorion. Au cours des années qui suivent, *L'Action catholique* et *Le Soleil* croiseront souvent le fer tout en se faisant concurrence pour attirer la clientèle. En 1913, le tirage de *L'Action catholique* atteint 13 100 exemplaires et celui du *Soleil,* 18 200. En 1940, *L'Action catholique* avec ses 59 600 exemplaires dépasse son concurrent, mais le *Soleil* reprendra le terrain perdu par la suite[134]. *L'Action catholique* réussit tant bien que mal à s'adapter aux changements survenus dans la société québécoise d'après-guerre, mais disparaît finalement de la scène en 1973.



Salle des journalistes de *L'Action catholique*, 1934.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo W. E. Edwards)

Si *L'Action catholique* peut être considérée comme le vaisseau amiral de la presse catholique à Québec, celle-ci compte plusieurs autres publications hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles. L'archevêché de Québec publie son propre hebdomadaire, *La Semaine religieuse,* fondée par l'abbé Léon Provancher en 1880 et destinée principalement au clergé. *Le Croisé* (1910-1922) se veut pour sa part un mensuel visant à soutenir le mouvement de l'Action sociale catholique. Il

existe aussi à Québec une longue tradition de publication de revues pieuses lesquelles connaissent une assez large diffusion au sein du public régional et au-delà. La plus connue est sans aucun doute celle des *Annales de la Bonne Sainte-Anne*, fondées à Cap-Rouge par l'abbé N.-A. Leclerc en 1888 et pris en charge par les pères Rédemptoristes en 1898. Dans la même veine, *Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, fondée en 1903 par des missionnaires du Sacré-Cœur, arrivés de France. Cette publication, connue maintenant sous le nom de *Revue Notre-Dame (RDN)*, avait alors pour objectif de répandre la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur[135].

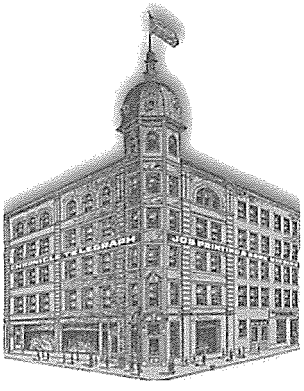


L'équipe de rédaction de *L'Action catholique* en 1938 ; premier à gauche, le Dr Jules Dorion, directeur. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

Les autres communautés religieuses établies à Québec publient aussi pour la plupart leur propre revue. Certaines de ces revues, par exemple *Missions franciscaines* (1923+), visent à répandre l'esprit missionnaire auprès des jeunes, alors que d'autres, comme *Le Petit Courrier du Bon-Pasteur de Québec* (1920-1959), s'adressent aux élèves et aux anciennes élèves de cette institution. Au total, une trentaine de périodiques à caractère religieux ont été publiés à Québec entre 1867 et 1940, témoignant ainsi de l'influence considérable de la religion catholique dans la vie culturelle et sociale de la région[136].

La presse anglophone

Au lendemain de la Confédération, Québec comptait trois quotidiens de langue anglaise pour une population anglophone de quelque 15 000 personnes. De ces trois journaux, un seul va survivre : le *Morning Chronicle* dont le propriétaire-rédacteur est John J. Foote, de 1863 à 1897. Le journal né sous le régime de l'Union continue de véhiculer l'idéologie conservatrice de la bourgeoisie commerciale anglaise de Québec. Son propriétaire met fin à une concurrence ruineuse avec la *Quebec Gazette* en fusionnant les deux journaux en 1874. Quant au *Quebec Daily Mercury*, un autre journal conservateur propriété de la famille Cary jusqu'en 1890, il n'arrive pas à se moderniser ni à soutenir la concurrence de ses deux compétiteurs et doit fermer ses portes en 1903.

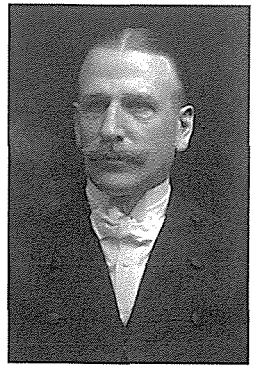


L'immeuble du *Quebec Daily Telegraph*, rue Buade, dans la Haute-Ville. (Coll. Cap-aux-Diamants)

Restait un concurrent sérieux au *Morning Chronicle*, le *Quebec Daily Telegraph*, fondé en 1875 par James Carrel, un Irlandais protestant originaire du faubourg ouvrier Saint-Roch. Ce dynamique entrepreneur innove à Québec en lançant son journal à un sou qui s'adresse à l'ouvrier. Le succès ne se fait pas attendre puisqu'un an après sa fondation, une quarantaine de camelots distribuent quotidiennement 3 000 exemplaires du journal. À la mort du fondateur en 1891, son fils, Frank Carrel, prend la succession et préside aux destinées du journal jusqu'en 1925. Il innove encore en faisant construire le premier « palais de la

presse » à Québec, un imposant immeuble de cinq étages, rue Buade, pour loger son journal et son imprimerie, à l'exemple d'immeubles semblables construits à Montréal pour *La Presse*, *La Patrie* et le *Star*.

Mais la population anglophone de Québec continue de diminuer pour un total d'à peine 8 500 citadins en 1921. Le *Quebec Daily Telegraph* qui tirait à 12 000 exemplaires en 1910 voit ce tirage fondre à environ 5 000 au début des années 1920. Une fusion avec son seul concurrent, le *Morning Chronicle*, devenait inévitable, malgré une alliance à priori contre nature entre ses orientations libérales et populistes et celles du *Morning Chronicle* représentant le conservatisme des vieilles familles commerçantes anglophones de la capitale. L'année 1925 voit donc la réalisation de cette fusion et le seul quotidien anglophone de la région sera connu sous le nom de *Quebec Chronicle-Telegraph* qui représentera désormais les intérêts de l'ensemble de la communauté anglophone[137].



Frank Carrell (1870-1940), éditeur et conseiller législatif ; propriétaire du *Quebec Daily Telegraph*, de 1891 à 1909.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, Photo Montminy & cie)

La presse d'affaires

Traditionnellement, la presse anglophone de Québec a été plus sensible à l'importance de l'information économique et commerciale. Outre le *Morning Chronicle* qui avait développé plusieurs chroniques sur ces questions, un hebdomadaire voit le jour en 1870 grâce à l'initiative de James Carrel : le *Saturday Budget* qui a pour objectif de contribuer à la relance économique de la région de Québec. À partir de 1875, ce journal d'affaires devient l'édition hebdomadaire du *Quebec Daily Telegraph* et continue d'être publié jusqu'en 1906[138].

Du côté francophone, l'intérêt est plus lent à se manifester et il faut attendre 1894 pour que soit lancé *La Semaine commerciale*, par Louis-Edmond Thompson et Ulric Barthe, deux journalistes expérimentés rattachés à *L'Électeur*. Le nouvel hebdomadaire se spécialise dans les statistiques relatives aux prix du marché, à la vie des entreprises et aux informations judiciaires en rapport avec le monde des affaires. Thompson (1894-1920), puis C.-J. Lévesque (1920-1936) en assureront la direction avant que la publication ne soit vendue à Louis-A. Bélisle en 1936[139].

Parallèlement, en 1926, un journaliste pionnier de la publicité québécoise, Raoul Renaud, fonde *La Clé d'or*, un mensuel destiné à contrer la publicité américaine en faisant la promotion d'une publicité canadienne-française inspirée du modèle français. Deux ans plus tard, Renaud fusionne sa publication avec *Le Guide de l'acheteur* et fonde à Québec la revue *Les Affaires*. En publiant ce mensuel, Renaud entend secouer le manque d'ambition et d'esprit d'initiative des employés canadiens-français. Selon lui, cette publication viendra aussi combler une lacune tant pour l'homme d'affaires canadien-français que pour la jeune relève, lesquels ne disposent d'aucune source d'information pour parfaire leurs connaissances, contrairement à la situation qui prévaut du côté anglophone. En 1933, la maladie contraint Renaud à vendre *Les Affaires* à un proche collaborateur des débuts :

Louis-Alexandre Bélisle. Ce dernier, alors jeune journaliste affecté aux pages financières du *Soleil*, mettra l'accent sur le côté humain des relations commerciales. Bélisle, devenu entre-temps professeur à l'École de commerce de l'Université Laval et éditeur prolifique, conservera *Les Affaires* jusqu'en 1960. Les nouveaux propriétaires transfèrent alors la revue à Montréal[140].

Les revues culturelles et scientifiques

À cause de son rôle de capitale politique et de centre universitaire, Québec s'impose comme l'un des deux pôles majeurs de la vie intellectuelle, avec Montréal, entre 1867 et 1940. Plusieurs revues culturelles, scientifiques et professionnelles y sont publiées qui ont un rayonnement à l'échelle de l'ensemble du Québec.

En 1881, Jacques Auger et Arthur Buies fondent *La Nouvelle-France*, un périodique destiné à regrouper les écrivains de la région de Québec qui désirent se concerter afin de contribuer à développer « une œuvre commune de science et de littérature ». Mais l'initiative tourne court et la revue cesse sa publication dès l'été de l'année suivante. Vingt ans plus tard, *La Nouvelle-France* (1902-1918) renaît mais dans une optique assez différente. Les fondateurs, le chanoine Lionel-Saint-Georges Lindsay, l'abbé Paul-Eugène Roy et Mgr Louis-Nazaire Bégin veulent en faire une tribune des intellectuels canadiens-français catholiques. La revue s'intéressera au « domaine culturel dans toute son étendue » en évitant, par ailleurs, les questions politiques et la création littéraire. *La Nouvelle-France* comptera parmi ses collaborateurs le théologien Louis-Adolphe Pâquet, l'abbé Camille Roy et plusieurs autres qui se porteront à la défense de l'Église catholique et de ses droits en matière d'éducation. Au fil des ans, la revue aura tendance à élargir ses horizons pour traiter de différents sujets[141].

Parallèlement, une première revue de dialectologie québécoise est fondée en 1902 par la Société du parler français au Canada : le *Bulletin du parler français au Canada*. On trouve parmi ses rédacteurs, l'abbé Stanislas Lortie, l'avocat Adjutor Rivard et le journaliste Eugène Rouillard, déjà bien connus pour leur implication dans le milieu culturel de Québec.

De son côté, l'Université Laval lance sa propre revue culturelle et scientifique en 1888 : *Le Canada français*. L'objectif général est de faire rayonner l'enseignement dispensé par les professeurs de l'Université et de s'intéresser à l'ensemble de l'Amérique française, au-delà des frontières du Québec. Couvrant tous les champs des sciences de l'homme – incluant les questions religieuses, socio-économiques, scientifiques et littéraires –, la revue entend respecter l'orthodoxie catholique et la bonne tenue littéraire, tout en manifestant son indépendance face aux partis politiques. Ayant cessé de paraître en 1891, *Le Canada français* renaît comme mensuel en 1918, à la suite d'une fusion avec le *Bulletin du parler français* et *La Nouvelle-France*. Jusqu'à son remplacement par *La Revue de l'Université Laval* en 1946, cette revue universitaire aux allures austères publie des articles de fond

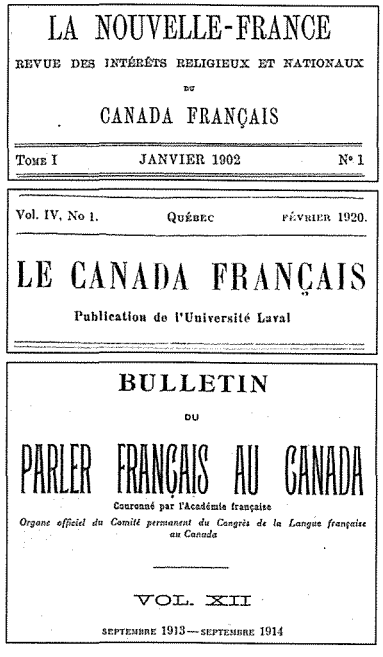
sur divers sujets reliés à l'histoire, à la langue, à la religion, à la philosophie, aux lettres et aux beaux-arts. Les noms les plus connus du milieu culturel québécois et canadien-français signent des articles dans *Le Canada français* qui connaît une assez large diffusion au sein de l'élite intellectuelle de l'Amérique française[142].

Dans le domaine littéraire, Louis-H. Taché et Edmond Lortie fondent *Les Nouvelles Soirées canadiennes*, en 1882, et poursuivent le même but que celui des fondateurs des *Soirées canadiennes* (1861-1865) : valoriser le patrimoine littéraire oral et écrit du Canada français et favoriser le développement d'une littérature nationale et catholique. Des ennuis financiers semblent être à l'origine de la disparition de la revue en 1888[143].

Cependant, la valorisation de la tradition et de la culture canadienne-française demeure une constante au sein des élites intellectuelles de Québec. Elle se manifeste à nouveau avec *Le Terroir*, une revue mensuelle fondée en 1918 par la Société des arts, sciences et lettres de Québec, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Outre *Le Canada français* à caractère général et interdisciplinaire, quelques revues scientifiques spécialisées sont créées à Québec entre 1867 et 1940, témoignant ainsi des nouveaux développements de la recherche et de la vulgarisation scientifique. *Le Naturaliste canadien*, fondé par l'abbé Léon Provancher en 1868 et toujours publiée de nos jours, peut être considéré comme la doyenne des revues scientifiques de langue française au Canada. Dans le contexte québécois de l'époque où conservateurs et ultramontains tenaient la science et le rationalisme en haute suspicion, publier une telle revue constituait un véritable défi. L'abbé Provancher saura contourner cet obstacle en se tenant loin des spéculations philosophiques, préférant s'orienter du côté de la vulgarisation des sciences naturelles et mettre l'accent sur les applications issues des nouvelles découvertes. Diffusé à l'échelle du Québec, *Le Naturaliste canadien* n'obtient pas tout le succès espéré par son fondateur et doit cesser sa publication, faute de subvention gouvernementale, en 1891. Le flambeau est repris par un disciple de Provancher, l'abbé Victor-Alphonse Huard, qui relance la revue à ses frais en 1894 et la maintient jusqu'en 1929, lorsque l'Université Laval accepte de la prendre en charge[144].

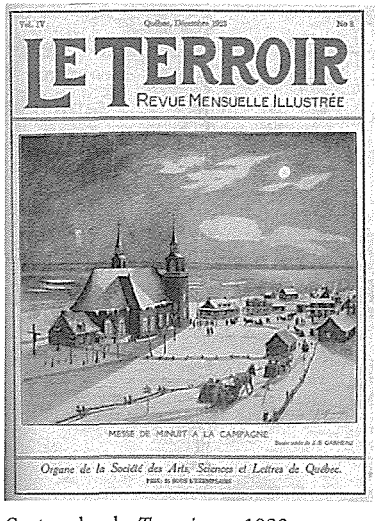
De nouvelles revues basées à Québec voient également le jour en sciences de l'homme. *Le Bulletin de la Société de géographie de Québec* est lancé en 1877 pour étudier la géographie en général et celle du Canada en particulier. Il se maintient jusqu'à 1934. En histoire et en archivistique, Pierre-Georges Roy amorce la publication du *Bulletin de recherches historiques* en 1895 tandis que la Société historique de


LA NOUVELLE-FRANCE
REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX
DU
CANADA FRANÇAIS
TOME I JANVIER 1902 N° 1

Vol. IV, No 1. QUÉBEC FÉVRIER 1920.
LE CANADA FRANÇAIS
Publication de l'Université Laval

BULLETIN
DU
PARLER FRANÇAIS AU CANADA
Couronné par l'Académie française
Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada
VOL. XII
SEPTEMBRE 1913—SEPTEMBRE 1914

Revues culturelles publiées à Québec au début du XX[e] siècle ; *La Nouvelle-France*, *Le Canada français* et le *Bulletin du parler français au Canada*.


LE TERROIR
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
MESSE DE MINUIT A LA CAMPAGNE
Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

Cartouche du *Terroir*, en 1923.

Québec, fondée en 1937, amorce la publication de cahiers à intervalles irréguliers. Du côté de la philosophie et de la théologie, l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, publie un *Bulletin*, entre 1930 et 1943, où l'on retrouve notamment des articles signés par le philosophe Charles De Koninck[145].

Des revues à caractère à la fois professionnel et scientifique sont aussi fondées à Québec avant les années 1940. En médecine, *Le Bulletin médical de Québec* (1899-1936), suivi du *Laval Médical* (1931-1971) ont joué un rôle important dans le développement de cette profession au Québec, alors que le milieu juridique a tenté la même expérience avec *La Revue du Droit* (1922-1939)[146].

La pédagogie n'est pas en reste non plus. Conscient que le *Journal de l'Instruction publique* (1857-1879) est loin des problèmes concrets de l'enseignement en classe, Jean-Baptiste Cloutier, alors professeur à l'École normale Laval, fonde *L'Enseignement primaire* (1881) dont il assure la direction jusqu'en 1897 ; puis cette responsabilité est reprise par Jean-Charles Magnan jusqu'en 1937. Le Département de l'Instruction publique décide d'expédier la revue dans toutes les écoles catholiques du Québec, à partir de 1898. Le besoin d'une revue analogue pour le niveau secondaire se fait bientôt sentir. L'infatigable abbé Camille Roy prend l'initiative de fonder *L'Enseignement secondaire* en 1915. Destiné aux professeurs des petits séminaires et des collèges classiques, cette revue se préoccupe à la fois de pédagogie et d'échanges sur les problèmes reliés à l'enseignement secondaire, le tout dans une perspective de survivance nationale et d'éducation chrétienne. La revue se maintient jusqu'à l'avènement des cégeps en 1967[147].

La presse périodique régionale et locale

À l'extérieur de la ville de Québec, la presse périodique est à peu près inexistante dans la région avant les années 1940. Il faut cependant rattacher à la préhistoire des hebdomadaires locaux qui vont se développer par la suite le mouvement des bulletins paroissiaux. Ce mouvement est lancé par l'Action sociale catholique de Québec qui en assure la coordination, la publication et la diffusion dans bon nombre de paroisses urbaines et rurales du grand diocèse de Québec à partir de 1919 sur une base mensuelle. *Le Pays natal* (Saint-Casimir) et *Les Laurentides* (Saint-Raymond de Portneuf) s'inscrivent dans ce réseau qui s'étend aussi vers la Beauce et la Côte-du-Sud. On y retrouve des rubriques communes consacrées à la doctrine sociale de l'Église et à la tempérance, alors que chaque curé est chargé d'ajouter une rubrique sur les activités religieuses et sociales de sa paroisse. Il faut attendre l'année 1938 pour que soit créé un premier hebdomadaire dans la région rurale de Québec. *L'Écho de Portneuf* (1938-1953), publié à Donnacona, doit sa naissance au député libéral du comté, le Dr Pierre Gauthier[148].

La presse périodique à Québec : mutations et rayonnement

De 1867 à 1940, la presse périodique à Québec connaît des mutations beaucoup plus importantes qu'au cours du siècle précédent qui a vu naître et se

développer une presse d'opinion. Quantitativement c'est trois fois plus de nouveaux périodiques – quotidiens, hebdomadaires, mensuels – qui voient le jour et qui connaissent une longévité variable. Jusqu'au tournant du XX^e^ siècle, la presse d'opinion domine à Québec alors que s'affrontent libéraux, conservateurs et ultramontains. La survie d'un journal dépend pour une bonne part du parti politique au pouvoir qui y achète de la publicité gouvernementale ou le soutient financièrement. Dans l'opposition, les journaux ont plus de mal à s'en tirer. Par ailleurs, l'Église catholique de Québec, particulièrement méfiante des journaux libéraux, cherche à soutenir les journaux conservateurs ou ultramontains qui épousent sa vision du monde.

D'importants changements surviennent au début du XX^e^ siècle tant à Québec qu'à Montréal avec l'émergence du journal d'information et de la presse à grand tirage. Avec un certain retard sur Montréal, les journaux de Québec connaissent la même mutation[149]. La presse d'opinion décline et les journaux comme *L'Événement* et *Le Soleil* s'affranchissent graduellement de la tutelle des partis politiques pour afficher leur indépendance à partir de la fin des années 1930. Cette indépendance s'explique avant tout par le rôle croissant de la publicité commerciale qui assure une source de financement autonome par rapport aux partis politiques[150].

Contrairement à Montréal, cependant, Québec a vu naître et se développer au cours de la première moitié du XX^e^ siècle une presse catholique soutenue par l'Église diocésaine et qui s'inspirait de la doctrine sociale de l'Église. *L'Action catholique*, principal véhicule de ce mouvement, s'opposait à la fois au socialisme et au libéralisme en prônant une troisième voie. La puissance et l'influence de la presse catholique à Québec sont aussi attestées par les nombreux périodiques religieux, littéraires et culturels qui diffusent ou s'inspirent de la doctrine catholique.

Quant à la presse anglophone, de dominante qu'elle était au début du XIX^e^ siècle, elle continue de manifester sa vigueur jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle pour amorcer par la suite son déclin causé par l'exode vers l'Ouest d'une bonne partie de sa clientèle anglophone. Mais l'information économique et commerciale qu'elle avait su développer se transmet au milieu francophone qui amorce le développement d'une presse d'affaires dans la première moitié du XX^e^ siècle.

Les débuts du cinéma à Québec

La première représentation du Cinématographe Lumière a lieu le 30 septembre 1896 dans une salle appelée le Labyrinthe, située dans le quartier Saint-Roch. On y montre des courts métrages comme *L'arrivée d'un train* et *Charge de cavalerie*. Cependant, il semble que les projections de films sur une base plus régulière débutent en 1907 au Tara Hall, rue Sainte-Anne, qui prend le nom de cinéma Nickel. Cette salle est détruite par un incendie trois ans plus tard. C'est au cours des années 1910 que débute la construction des premières salles de cinéma alors

que d'autres salles, comme l'Auditorium, sont utilisées à la fois pour le cinéma et le théâtre de variétés. Au cours des années 1930, alors que le cinéma devient parlant, Québec compte une dizaine de cinémas de quartier répartis principalement entre la côte de la Fabrique et la place d'Youville, pour la Haute-Ville, et le long de la rue Saint-Joseph, pour la Basse-Ville. Ces salles changent parfois de nom ou subissent les ravages d'un incendie avant d'être reconstruites. En périphérie de ces deux axes on trouve le cinéma Cartier dans le quartier Montcalm et le Rialto à Limoilou (tableau 16.5).

Tableau16.5

Les théâtres, lieux de spectacles et cinémas à Québec, 1867-1940*

	Basse-Ville		**Haute-Ville**
1860-1911	Salle Jacques-Cartier (Halle du Marché Jacques-Cartier)	1853-1900	Music Hall / Salle de Musique / Académie de Musique (rue Saint-Louis)
1899-1901	Grand Café national (rue Saint-Vallier Ouest)	1875-1888 1890-1907 1907-1910	Victoria Hall (rue Sainte-Anne) Tara Hall Cinéma Nickel
1908	Nationoscope (rue Saint-Joseph Est)	1903-1928 1929+	Auditorium de Québec (place d'Youville) Théâtre Capitol
1910-1912 1912-1913 1913-1968	Théâtre Palais Royal (rue Saint-Joseph Est) Théâtre des Familles Théâtre Royal	1909-1918 1918-1920 1920-1946	Théâtre Olympia (rue Saint-Jean, faubourg) Théâtre Allen Théâtre Canadien
1911-1927 1927-1948	Théâtre Crystal (rue Saint-Joseph Est) Théâtre Arlequin	1915-1977	Théâtre Empire (côte de la Fabrique)
1913-1968	Théâtre Princess (rue Saint-Joseph Est)	1915-1966	Théâtre Victoria (côte du Palais)
1917-1933 1933-1938 1938-1971	Théâtre Impérial (rue Saint-Joseph Est) Cinéma de Paris Cinéma Impérial	1915-1966	Théâtre Classic (chemin Sainte-Foy)
1926-1966	Théâtre Rialto (4e rue)	1928-1987	Théâtre Cartier (avenue Cartier)
		1937-1955	Cinéma Cambrai (place d'Youville)
		1938-1998	Cinéma de Paris (place d'Youville)

* Recherche originale de Jean-Marie Lebel, 2005.

Les débuts du cinéma à Québec sont dominés par les productions américaines. On projette la version originale anglaise des films, avant le développement du doublage en français, à partir des années 1940. Le cinéma français fait, par ailleurs, son apparition au cours des années 1930. Certaines salles se réservent les exclusivités, alors que d'autres se spécialisent dans les reprises, tant en anglais qu'en français.

Bien que la production cinématographique locale n'existe pas encore au début du XX[e] siècle, Québec sert de lieu de tournage pour des films d'actualités ou des films de fiction dont l'action se passe dans la région ou qui utilisent la ville comme décor. On note ainsi la présence d'équipes américaines venues filmer des activités hivernales et la visite du duc d'York en 1901 et celle du gouverneur général, Lord Minto, l'année suivante. Puis, à l'été de 1907, Lactance Giroux, un caméraman associé au montréalais L. E. Ouimet, filme les débris du pont de Québec qui vient de s'effondrer. Il revient de nouveau en juillet 1908 pour filmer les fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec. L'été et l'automne 1912 marquent un tournant important avec la présence de trois compagnies américaines qui viennent y produire de petits films de fiction. La firme Lubin tourne *A Gay Time in Old Quebec*, et la firme Biograph tourne deux films mettant en vedette l'actrice Blanche Sweet : *A Sailor's Heart* et *Pirate's Gold* dont l'action se déroule à Québec et dans les environs. Quant à la firme Vitagraph, elle utilise le décor de la ville pour donner un cachet français à deux de ses films de fiction : *The Old Guard* et *Put Yourself in Their Place*. Cette firme en profite également pour produire trois documentaires : *Quebec Zouaves*, *Quebec Police* et *In Old Quebec*. L'année suivante, c'est au tour de la firme américaine Kalem de réaliser *Wolfe or the Conquest of Quebec*. Il semble donc que le côté pittoresque de Québec ait été un atout pour attirer des producteurs américains déjà à la recherche de nouveaux décors. Le Bureau de publicité de Québec, créé en janvier 1912 dans le but de promouvoir le tourisme estival et hivernal, saura en tirer profit en insérant des publicités sur les beautés de la ville dans plusieurs revues américaines[151].

Les débuts de la radio à Québec

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, un nouveau média, la radio, allait rapidement s'implanter dans le paysage culturel, un peu partout dans le monde. Au Canada, après une période d'expérimentation, le gouvernement fédéral accorde les premiers permis de diffusion en 1922. À Montréal, CKAC, propriété du journal *La Presse*, devient la première station de radio de langue française à entrer en ondes, le 27 septembre 1922. Le journaliste Jacques-Narcisse Cartier en assure la direction. Québec ne tardera pas à participer à l'engouement pour la nouvelle technologie de l'époque. Le journal *Le Soleil* amorce la publication d'une « Chronique de la radio » dès la fin de décembre 1922, où on y rend compte de la qualité variable de la réception des émissions en provenance de Montréal ou de la Nouvelle-Angleterre. Comme dans le cas de Montréal, la naissance

de la radio à Québec est étroitement liée à la presse écrite. Joseph-Narcisse Thivierge, alors gérant de la publicité au *Soleil*, peut être considéré comme le « père de la radio » dans la vieille capitale. Il obtient la permission d'ouvrir une station sous l'égide de ce quotidien. CKCI devient ainsi en 1924 le premier poste de radio de langue française pouvant diffuser de façon régulière à Québec. Cette diffusion demeure cependant limitée : une ou deux heures par soir, après six heures durant la semaine, et une partie de la journée du dimanche, après la messe. Exploitée par Thivierge lui-même avec l'aide de son fils Jacques, cette station pionnière diffuse des nouvelles, des informations sur la bourse, des concerts de musique classique, des chansons françaises et de la musique populaire américaine.

Bien que les circonstances de la disparition de cette station demeurent mal connues, il semble qu'elle ait cédé la place à CHRC. Cette nouvelle station obtient son permis du gouvernement fédéral le 1er avril 1926. Son propriétaire, Émile Fontaine, spécialiste en radiophonie au magasin C. Robitaille, s'était associé à J.-N. Thivierge pour exploiter CHRC, considérée comme la première station commerciale à Québec. Après des débuts modestes, la station installe son studio à l'hôtel Victoria, rue Saint-Jean. Parallèlement, une autre station, CKCV, propriété de G.-A. Vandry, débute également ses émissions en 1926. Il semble que les deux stations aient été étroitement liées à leurs débuts puisqu'elles se partageaient la même fréquence et qu'elles s'échangeaient leurs administrateurs dans le but d'empêcher la concurrence de s'implanter dans la ville. À partir de 1935, la station CKCV prend de l'expansion et déménage dans l'édifice du Capitol, à la place d'Youville, non loin de sa jumelle CHRC. À cette époque, CKCV connaît une grande vogue de popularité et s'affiche comme « la voix du Canada français ». La station contribue à lancer de nouvelles vedettes, tels Jacques Normand, St-Georges Côté et René Arthur, en plus de mettre en valeur des musiciens et des comédiens locaux qui se produisent dans ses studios[152].



Une foule au cinéma Empire, côte de la Fabrique, Québec, vers 1940. À l'affiche : *The Great Dictator* de Charlie Chaplin.
(Coll. Irénée Barbeau)





L'ensemble musical de CKCV au cours des années 1940. (*Une page d'histoire de Québec*, Québec, 1955, p. 150)

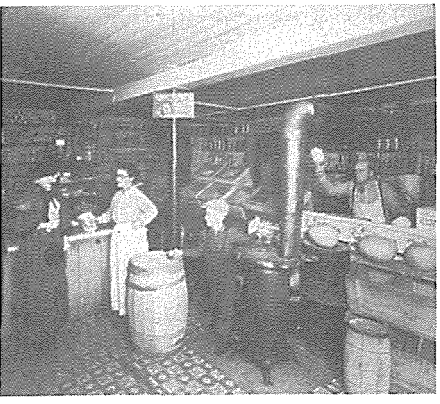
L'équipe de théâtre « Chez soi » à CKCV durant les années 1930. (*Une page d'histoire de Québec*, Québec, 1955, p. 149)

Une troisième station de radio diffusant de façon régulière s'implante à Québec avant les années 1940 et devient l'antenne de la Société Radio-Canada (SRC). En effet, le 29 septembre 1934, la Commission canadienne de radiodiffusion, l'ancêtre de la SRC, décide d'émettre à partir d'un poste d'une puissance de 1 000 watts loué à la compagnie Canadian Marconi et situé à Charlesbourg. Le poste, connu sous les lettres d'appel de CRCK, devient CBV en 1938, année où la nouvelle Société Radio-Canada, créée deux ans plus tôt pour remplacer la Commission canadienne de Radiodiffusion achète les installations de Marconi. La radio d'État déménage aussitôt ses studios au Château Frontenac. Jusqu'au déclenchement de la guerre, CBV diffuse quotidiennement durant huit heures de 15h à 23h[153]. Modeste à ses débuts, la puissance émettrice des trois grandes stations de radio de Québec augmente progressivement au fur et à mesure des développements de la technologie et de l'auditoire régional.

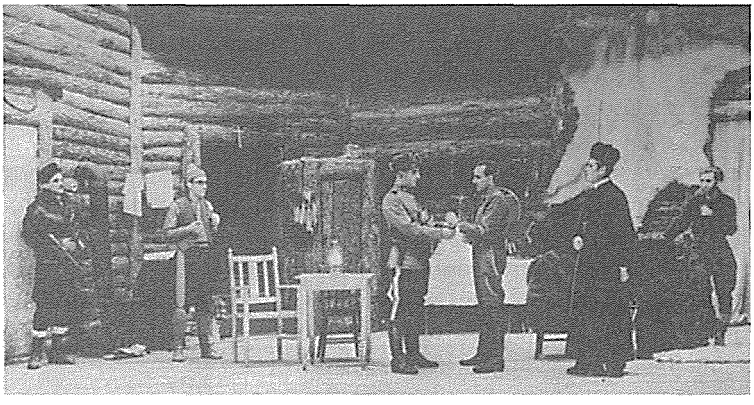
Bien que l'impact culturel de la radio à Québec se fasse sentir davantage à partir des années 1940, on commence déjà à en mesurer l'ampleur au cours des années 1930. Conscient de l'importance de ce nouveau média, le gouvernement provincial de Louis-Alexandre Taschereau lance et finance une émission hebdomadaire, « L'heure provinciale », dès 1929. Diffusée par CKAC à Montréal et retransmise à Québec par CHRC, cette émission culturelle et éducative durera dix ans. Quelque mille conférences économiques et sociales, de même que l'opéra du samedi en provenance du Metropolitan Opera de New York et des émissions de variété produites au Québec seront ainsi offertes aux auditeurs de Québec[154]. Ces derniers peuvent également capter directement des émissions en provenance du poste CKAC de Montréal et bénéficier de la programmation culturelle classique diffusée ou rediffusée par le poste CBV.

C'est aussi au cours des années 1930 que prennent forme différents types d'émissions à caractère national ou local : les radioromans, les émissions de variété, les émissions religieuses et le théâtre radiodiffusé, sans compter les récitals de piano et autres, produits par des artistes québécois. Ainsi, le premier radioroman de longue durée, « Le curé de village » de Robert Choquette, est diffusé à partir de Montréal dès 1935, donnant le signal à une prolifique production de radioromans, dont « Un homme et son péché » de Claude-Henri Grignon en 1939. La même année, c'est au tour des parties de hockey à être diffusées directement en provenance du Forum de Montréal[155]. Il faut aussi se rappeler qu'en 1937, la Société Radio-Canada produit sa première émission féminine intitulée « Fémina », et que CKAC crée le personnage de « Fridolin » dans l'émission « Le Carrousel de la gaieté ».

Comme on peut le constater, une bonne partie de la programmation de la radio naissante provenait de Montréal et était rediffusée par les postes locaux. Cependant, les années 1930 ont aussi permis l'émergence d'une production non négligeable d'émissions de variétés, de théâtre et de radioromans à partir de Québec. Cette production locale prendra un essor important à partir des années 1940, ce qu'on verra au chapitre 21.



« Au magasin du père Mathurin », une populaire émission du terroir produite et diffusée par CHRC à partir de 1934.
(*Le Terroir*, vol. 20, nº 4, 1940, p. 23)



« Le Christ chez les trappeurs », une pièce de théâtre de René Coutlé produite par un groupe de comédiens de CHRC en 1940.
(*Le Terroir*, 1940, p. 2)

Les loisirs et les sports

Entre 1867 et 1940, les loisirs et les sports demeurent des phénomènes essentiellement urbains dans la région de Québec. Le milieu rural, incluant les futures banlieues comme Sainte-Foy et Charlesbourg, s'en tient à des pratiques festives liées à la famille et au calendrier liturgique. « Sans l'urbanisation, écrit l'historien Donald Guay, le sport n'aurait pas connu l'expansion d'un phénomène de masse dont la presse témoigne à la fin du XIX[e] siècle[156] ».

Sports et loisirs dans la seconde moitié du XIX^e siècle

On a pu constater dans le chapitre 11 que l'introduction des sports à Québec a été le fait des Britanniques et que le développement des pratiques liées aux loisirs et aux sports au cours de la première moitié du XIX^e siècle a été marqué par de nettes distinctions en fonction des genres de vie, des classes sociales, des clivages ethniques et des genres.

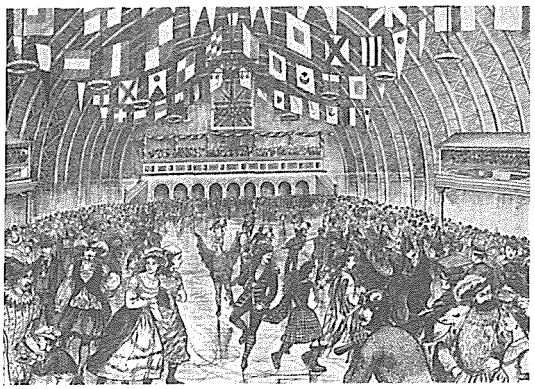
Les premières pratiques sportives concernaient les courses de chevaux, les régates, le curling, l'athlétisme, la raquette, le patinage, la crosse, etc. ; elles continuent à se développer et à se structurer, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, tandis que de nouveaux sports font leur apparition tels le vélocipède, le baseball, le football, le hockey, le tennis, les quilles, le ski et la lutte. La plupart de ces sports sont organisés à l'intérieur de clubs où dominent dans un premier temps les Britanniques. Les Canadiens français fondent leurs propres clubs par la suite. Ainsi, l'athlétisme est introduit dans le cadre des pique-niques et les fêtes patriotiques qui gagnent en popularité chez les francophones de Québec à la fin du XIX^e siècle. Ces activités organisées par la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Société Saint-Jean-Baptiste ou le Séminaire de Québec visent cependant la récréation plutôt que la performance sportive. Le recours à une certaine réglementation s'amorce avec la fondation de l'Association athlétique de Saint-Roch, en 1897.

D'autres sports comme la crosse et le hockey se structurent en équipes pour des compétitions nationales où dominent les équipes anglophones. Le premier club canadien-français de crosse, le Champlain de Québec, est fondé en 1868. Quant aux équipes de hockey qui se multiplient au Canada à la fin du XIX^e siècle, après avoir vu le jour à Montréal au cours des années 1870, elles comptent à peine 3 % de francophones ; ce pourcentage grimpera à 38 % en 1912[157]. À Québec, les Bulldogs, une équipe formée d'Irlandais, s'illustrent dans la National Hockey



Les Bulldogs de Québec, vainqueurs de la coupe Stanley en 1912-1913. 1re rangée, de gauche à droite : Tom Smith, Rusty Crawford, Paddy Moran (gardien de but), Joe Malone (l'as marqueur), Joe Hall, Jack Marks et Harry Mummerie. 2e rangée : Dave Belland, W. Creighton, Walter Rooney, Jeff Malone, Mike Quinn (gérant). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec)

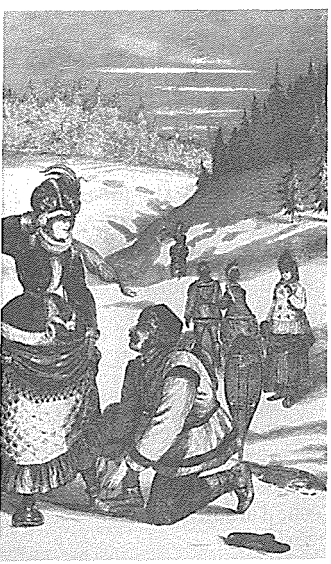
Association en gagnant deux coupes Stanley en 1911 et 1912, avec l'aide du légendaire gardien de but « Paddy » Moran et de l'as marqueur Joe Malone. Les Bulldogs sont admis dans la nouvelle Ligue nationale de hockey, en 1919, mais la quitteront l'année suivante[158].



La patinoire intérieure du Quebec Skating Rink, vers 1870. (Archives de la Ville de Québec, *L'Opinion publique*)

D'autres sports d'hiver se développent à Québec à la fin du XIX[e] siècle à partir de déplacements utilitaires comme la raquette ou le patin que les Britanniques se réapproprient au cours des années 1840 en fondant des clubs et en organisant des courses. Les francophones s'intéressent plus tardivement à ces sports qu'ils transforment en activités sociorécréatives. Ainsi, le Club des patineurs de Québec est fondé en 1863, alors que se multiplient les clubs de raquetteurs à partir des années 1880. Québec en compte une douzaine à cette époque. En 1883, le Club canadien de Montréal organise une excursion en raquette vers Québec qui rassemble quelque 2 000 personnes[159]. Quant au ski, un sport introduit à la fin du XIX[e] siècle par le Norvégien A. Birch, il se développe lentement. Un premier club anglophone voit le jour en 1907, alors que le Club Loyola qui réunit des francophones n'est mis sur pied qu'en 1921[160]. Les Plaines d'Abraham et la chute Montmorency peuvent être considérées comme les lieux d'origine du ski dans la région de Québec.

En raquette. (*L'Opinion publique*, 1871. Photo Archives de la Ville de Québec)





Patinage sur le fleuve Saint-Laurent, 1894. (*Quebec Daily Telegraph*, BANQ-Q)

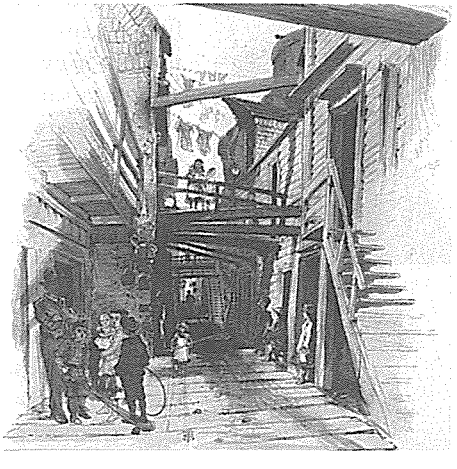
Des sports d'intérieurs font aussi progressivement leur apparition : la boxe, la lutte, le billard, l'escrime et les quilles. La boxe, par exemple, est introduite dès les années 1820 comme spectacle, mais soulève l'opposition morale des élites canadiennes-françaises. Ce sport demeurera illégal au Canada jusqu'au début du XX^e siècle. La lutte, par contre, introduite au cours des années 1870, soulève l'enthousiasme des Canadiens français qui valorisent les vertus de l'homme fort.



Une journée de ski à la chute Montmorency dans les années 1920. (Coll. Fernand Harvey)

L'attitude de l'Église catholique

Tout au long du XIX^e siècle et même durant les premières décennies du XX^e siècle, le clergé catholique de Québec adopte une attitude défensive face aux loisirs et aux sports qu'il associe au désœuvrement. Tolérées comme une réalité avec laquelle il faut bien composer pour ce qui est des classes supérieures anglo-protestantes, les pratiques de sports et de loisir ne sont pas acceptées pour les classes populaires de la ville. Le clergé y voit plusieurs dangers moraux ; d'abord l'esprit de compétition qui heurte les valeurs chrétiennes de charité et d'humilité, ensuite la proximité des sexes, considérée comme une occasion de péché, enfin le culte du corps qui se développe au détriment de l'esprit. De plus, ces nouvelles activités remettent en cause le caractère sacré du repos dominical. Dans la même veine, l'adhésion à des clubs sportifs est vue comme une menace à la famille, considérée comme la cellule de base de la société. Enfin, l'origine anglo-protestante des sports ne constitue-t-elle pas, aux yeux du clergé, une menace supplémentaire à l'identité franco-catholique ? En 1894, une lettre pastorale des évêques du Québec reconnaissait le bien-fondé des exercices corporels pour l'équilibre humain, pour autant que « l'éducation intellectuelle et morale l'emporte sur l'éducation purement physique ». Mais un théologien de Québec a quand même pu écrire, en 1905, que « le corps est un ennemi dont il faut se méfier », ajoutant qu'« il est juste qu'il souffre, puisqu'il a été l'instrument du péché »[161]. Tout le clergé ne partageait évidemment pas un point de vue aussi extrême.



Amusements spontanés des enfants dans la rue Sous-le-Fort, en 1882. (*Picturesque Canada*, I (1882), p. 38, Photo Ville de Québec)

La christianisation des loisirs et des sports

La conquête des loisirs et des sports étant associée à la possibilité de disposer de temps libre, les ouvertures en ce sens demeuraient limitées, tant pour l'ouvrier des villes que pour l'agriculteur des campagnes avant les années 1950. On ne s'étonnera pas de constater que les premières initiatives de l'Église catholique pour encadrer les loisirs et les sports aient été destinées aux jeunes des quartiers urbains, traditionnellement laissés à eux-mêmes, particulièrement dans les quartiers défavorisés.

La première initiative novatrice dans le domaine des loisirs à Québec est le fait des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, une communauté d'origine française qui introduit deux

nouveaux concepts pour occuper le temps libre des jeunes : les patronages et les colonies de vacances.

La Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec avait ouvert, en 1861, une maison pour venir en aide aux enfants des familles pauvres qu'elle secourait, mais la tâche s'avérait trop lourde pour un organisme qui ne possédait pas l'expertise nécessaire. C'est dans ce contexte qu'on fait appel aux religieux de Saint-Vincent-de-Paul qui acceptent de prendre l'œuvre en charge. Arrivés à Québec en 1884, ils s'empressent d'ajouter au patronage existant une œuvre de loisirs organisés pour les jeunes, incluant des jeux, des sports et de la gymnastique. À cette éducation physique vient s'ajouter une formation intellectuelle grâce à une bibliothèque, un cercle d'études et des conférences, de même que diverses activités artistiques incluant une chorale, une troupe de théâtre et une fanfare. Pratiquée à la manière d'un simple loisir, la gymnastique prend une tout autre tournure à partir de 1924 avec la fondation de corps gymniques qui s'inspirent de la méthode suédoise.

À ce premier patro situé sur la côte d'Abraham, s'en ajoutent d'autres au fil des années. La région de Québec en comptera sept au total, incluant le Patro Laval (c.1910) et le Centre de loisir Saint-Joseph (1961) dans le quartier Saint-Sauveur, le Patro Saint-Roch, le Patro Roc-Amadour (1952) et les Loisirs Stadacona (1958) dans Limoilou, le Patro de Charlesbourg et le Patro de Lévis. La formule connaît un tel succès que d'autres paroisses de la ville de Québec ne tardent pas à l'imiter en créant des centres paroissiaux de loisirs entre 1920 et 1960. À titre d'exemple, on peut citer la paroisse de Saint-Charles de Limoilou dirigée par les Capucins ; ceux-ci construisent leur salle paroissiale dès 1924 ; la paroisse Saint-Sauveur se dote d'un centre de loisirs, le Centre Durocher, en 1950[162].



L'abbé Arthur Ferland (1896-1938), premier directeur de l'OTJ, de 1929 à 1934. (Archives de la paroisse Saint-Fabien-de-Panet)

Outre la formule des patros, les loisirs encadrés par l'Église catholique prennent la forme des colonies de vacances estivales pour les jeunes des paroisses ou des collèges. Le frère Sauvageau des religieux de Saint-Vincent-de-Paul fonde une colonie pour garçons à Saint-Gérard Magella (Val Bélair) comme prolongement des activités estivales du Patro Saint-Vincent-de-Paul. Une colonie pour jeunes filles est aussi mise sur pied dans les environs à Sainte-Anne de Val-Bélair. Avec le temps, chaque patro deviendra responsable d'une colonie de vacances. Les prêtres et séminaristes du Séminaire de Québec animeront pour leur part le camp de jour des Maizerets pour les jeunes du quartier Limoilou, en plus d'un camp d'été pour leurs élèves, au Petit Cap, à Saint-Joachim[163].

Les patros et les colonies de vacances ne pouvaient à eux seuls assurer l'encadrement de loisirs sains en milieu urbain et lutter contre les dangers de la délinquance. Une autre initiative pour les jeunes naît à Québec, avant de se répandre dans les autres villes de la province : l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ). Son fondateur, l'abbé Arthur Ferland, sans doute inspiré par le *playground movement* né aux États-Unis à la fin du XIX^{e} siècle et implanté par la suite dans la communauté anglomontréalaise, organise sa première OTJ pour les jeunes francophones de Québec au parc Victoria, en 1929[164].



Les jeunes au camp Maizerets (Limoilou) vers 1940.
(Archives du Séminaire de Québec, fonds Godbout)

Le camp de jour à l'été de 1939 au Patro Laval, dans le quartier Saint-Sauveur. À l'avant-plan, les animateurs, des religieux de Saint-Vincent-de-Paul. L'ensemble des enfants participants sont disposés pour former les mots « Patro Laval 1939 ».
(Archives des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Foy)



Malgré les débuts modestes, des équipements rudimentaires et un financement basé sur des dons et une bonne dose de bénévolat, le mouvement ne tarde pas à couvrir l'ensemble des paroisses de Québec au cours des années 1930. (tableau 16.6)

Tableau 16.6

L'Œuvre des terrains de jeux à Québec en 1941

Nom de l'OTJ	Fondation	Lieu	Paroisses desservies
Victoria	1929	Parc Victoria	Saint-Roch, Jacques-Cartier, Sacré-Cœur, Saint-François d'Assise, Notre-Dame-de- Grâce, Saint-Esprit
Plaines	1932	Plaines d'Abraham	Saint-Dominique, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Cœur-de-Marie, Notre-Dame-du-Chemin
Ferland	1933	8e Avenue	Saint-Fidèle, Saint-Pascal, Saint-François-d'Assise, Saint-Charles-de-Limoilou, Saint-Esprit
Berthelot	1934	Rue St-Patrice	Saint-Jean Baptiste, Saint-Cœur-de-Marie
Esplanade	1936	Rue D'Auteuil et rue St-Louis	Notre-Dame-de-Québec, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Cœur-de-Marie
Exposition	1938	Parc de l'Exposition	Stadacona, Saint-François- d'Assise
Dollard-des-Ormeaux	1938	Rue Napoléon et rue Sainte-Thérèse	Saint-Joseph, Saint-Malo
Iberville	1938	Boulevard des Capucins et 2e Rue	Saint-Charles-de-Limoilou, Saint-Esprit
Saint-Mathieu	1940	Côte Sherbrooke et rue Simard	Saint-Jean Baptiste, Notre-Dame-du-Chemin
Saint-Sacrement	1941	Boulevard de l'Entente	Saint-Sacrement

Source : Gérard DION, *L'Œuvre des terrains de jeux de Québec*, Québec, 1943, p. 31.

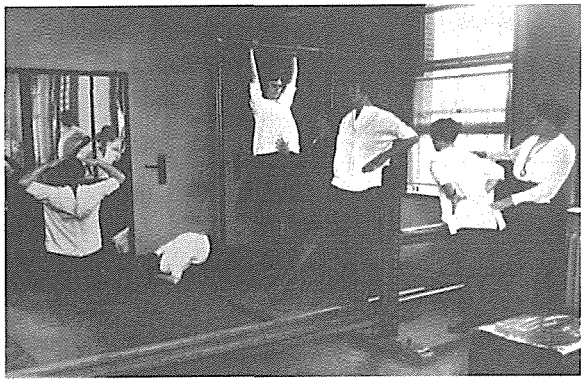
L'Œuvre des terrains de jeux s'affiche clairement comme « un groupement formel d'Action catholique poursuivant la christianisation des milieux de loisirs ». Son organisation hiérarchique, présidée par l'évêque et dirigée par des aumôniers et des laïcs, inclut à la base des moniteurs et monitrices bénévoles formés aux principes de l'Action catholique.

Les activités des terrains de jeux sont multiples et respectent la division des sexes entre garçons et filles. En 1940, l'OTJ de Québec dispose au cours de l'hiver de sept patinoires extérieures destinées aux enfants les jours de congé et aux adultes, le soir, mais la saison estivale demeure la plus active. Les activités offertes aux jeunes concernent le chant, le conte, l'artisanat, la natation, le tennis, l'athlétisme, les manèges pour enfants, les excursions, la lecture, les jeux organisés et les soirées d'amateurs, le tout dans la perspective d'une éducation à la fois religieuse, civique, artistique et physique. De toutes ces activités, la natation et le bain sont assurément parmi les plus populaires. Les trois piscines de l'OTJ ont ainsi enregistré 102 400 entrées au cours de l'été de 1941.

Il est intéressant de noter que l'attitude du clergé à l'égard des loisirs et des sports a bien changé au cours des années 1930, en comparaison des décennies antérieures. Le sport et l'athlétisme ne sont plus décriés, mais au contraire encouragés. « Qu'on le veuille ou non, écrit l'abbé Gérard Dion, nous sommes formés d'un corps et d'une âme. [...] Aux terrains de jeux, on apprend aux jeunes à être de vrais sportifs [...] Garçons et filles prennent part à des courses, à des concours de toutes sortes qui développent tous les muscles et renforcissent notre jeunesse[165] ». La philosophie d'une âme saine dans un corps sain, alliée à une politique naissante de santé publique avait remplacé les vieilles craintes morales du XIX[e] siècle.

La communauté anglophone et les loisirs

Parallèlement aux francophones, la communauté anglophone de Québec a développé ses propres organisations de loisirs issus de la philosophie protestante de l'aide aux démunis en provenance de l'Angleterre. Le Young Men's Christian Association s'implante à Québec en 1854 et s'incorpore en 1878. Deux ans plus tard, le YWCA s'installe rue Saint-Jean, à l'angle de la rue des Glacis (actuelle place d'Youville) et dispose de salles d'exercices, en 1889, ainsi que d'une piscine, d'un gymnase et d'une piste de course surélevée, en 1898. Il devient aussi le premier organisme de charité à organiser, en 1894, un camp d'été pour les jeunes dans la région de Québec, à Valcartier. Son pendant féminin, le Women's Christian Association est fondé à Québec en 1875 par Mary Gibbens MacNab. L'organisme s'affilie à la Young



L'éducation physique pour les femmes au Douglas Hall du YMCA (piscine et gymnase) dans le Vieux-Québec, vers 1920. (Coll. YMCA, Québec)

Women's Christian Association (YWCA) du Canada, en 1911[166]. Quant à l'Armée du Salut (Salvation Army) elle a pignon sur rue à partir de 1884. Ces organismes de charité, d'abord préoccupés de combler les besoins de base des démunis en matière de vêtements, de nourriture et d'hébergement, vont progressivement s'intéresser aux loisirs, au plein air et aux sports et développer des services en ce sens pour les jeunes et les adultes.

Par ailleurs, au moment où l'OTJ développe son réseau de parcs, les jeunes anglophones bénéficient, au cours des années 1930, des activités de la Quebec Playground Commission[167].

Les municipalités et les loisirs

Les villes et villages de la région de Québec s'impliquent peu dans l'organisation des loisirs avant les années 1960, préférant laisser le champ libre aux associations volontaires et au clergé catholique qui crée des OTJ dans diverses paroisses. L'idée de consacrer une partie du budget municipal à un service de loisirs ne reçoit pas encore l'aval des élus. Lorsque la Sillery Athletic Association demande une subvention à la municipalité en 1921, on lui répond que la loi ne permet pas d'utiliser l'argent des contribuables pour de pareils projets[168].

La ville de Québec semble plus ouverte aux loisirs organisés à partir des années 1930, mais préfère agir en appui au clergé paroissial et à l'OTJ. En 1939, une entente transférait à la municipalité tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'OTJ, en retour de quoi cette dernière se voyait confier l'administration pleine et entière de tous les terrains de jeux de Québec à l'exception du stade du Parc Victoria. Le maire J.-E. Grégoire se félicitait de ce contrat, y voyant une mesure d'économie pour la ville. Non seulement le bénévolat des moniteurs soulageait-il la ville de dépenses en salaires, mais l'encouragement à l'activité physique chez les jeunes agissait comme mesure de prévention en matière de santé à une époque où le coûteux Service de l'assistance publique relevait de la municipalité. En 1942, l'OTJ recevait 12 500 $ de la ville de Québec et 1 000 $ du gouvernement provincial, soit à peu près le tiers de son budget annuel, le reste provenant de dons privés[169].

Par ailleurs, la ville de Québec commence à construire ses premiers équipements sportifs au cours des années 1930 : le premier Colisée, appelé plus tard « Petit Colisée », est construit en 1931 dans le parc de l'Exposition, alors que le Stade municipal est érigé au parc Victoria en 1938. Les sportifs disposent également de l'Aréna de Québec gérée par l'OTJ au parc Victoria jusqu'à sa destruction par un incendie en 1942[170].

Les femmes et la culture

À Québec et dans la région, la place des femmes dans la culture est pour le moins discrète au XIX[e] siècle. Dans le milieu rural où la famille vit au rythme des saisons et du calendrier des fêtes liturgiques, le rôle de la femme demeure central, tout en étant généralement limité à l'univers familial et paroissial. Le milieu urbain de Québec présente, par ailleurs, un important contraste avec la région environnante puisque la vie culturelle est rattachée à des institutions, des organismes spécialisés et divers événements impliquant dans bien des cas un réseau de relations à caractère national, voire international. Le développement de l'urbanité, parallèlement à la croissance de la ville, pose en termes nouveaux les rapports hommes/femmes dans l'activité culturelle. Trois grandes questions surgissent en relation avec l'histoire culturelle de Québec, lesquelles ne sont sans doute pas spécifiques à la région, mais reflètent l'état général de la société québécoise à l'égard du statut et du rôle de la femme. Ces questions concernent le niveau de formation qui est accessible aux femmes, la mixité des activités et la participation à la vie publique. En filigrane se profile une conception générale du rôle de la femme au sein de la famille et de la société.

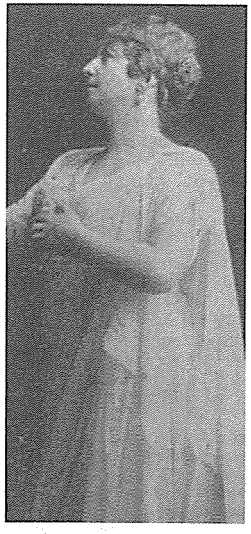
Québec a produit de nombreuses femmes cultivées, particulièrement dans le milieu bourgeois anglophone et francophone. Les traditions familiales transmises entre les générations, de même que la scolarisation acquise dans les couvents ou les écoles privées ont sans doute contribué à susciter une sensibilité à l'art et à la littérature. N'y avait-il pas chez les Ursulines et dans d'autres couvents de la région un enseignement de la musique, du dessin et de la peinture, en plus d'une alphabétisation de base ? Une fois terminés, cette scolarisation et ses compléments étaient généralement investis dans le mariage, la famille et pour tout dire, dans la vie privée, à moins que la jeune fille choisisse d'entrer en religion où elle pourrait, dans certains cas, exercer des activités culturelles et artistiques plus poussées. Il ne faut pas oublier que les religieuses de Jésus-Marie n'ont obtenu qu'en 1925, soit dix-sept ans après Montréal, la permission d'ouvrir à Sillery le premier collège pour filles dans la région de Québec offrant un cours conduisant aux programmes universitaires et, par là, aux carrières professionnelles[171]. Il est vrai que les carrières artistiques ne requièrent pas nécessairement une formation classique ou universitaire, mais elle permet dans certains cas l'accès à des réseaux culturels élargis.

Plus significative est au XIX[e] siècle et au début du XX[e], la question de la mixité des activités culturelles. Le théâtre en fournit un bel exemple. Dans la société moralisatrice de Québec de l'époque, les troupes de théâtre en tournée provenant de Montréal ou de l'étranger n'ont pas toujours bonne réputation d'autant moins qu'elles sont composées d'hommes et de femmes. C'est par un contrôle sur la moralité des pièces présentées que le clergé veut éviter tout débordement des passions, particulièrement dans le cas de femmes qui joueraient des rôles mettant en cause l'amour hors du mariage. Cependant, dans la mesure où la moralité est sauve, on accepte plus volontiers l'inclusion de rôles féminins dans le théâtre

destiné au grand public. Le comédien français Alfred Maugard qui relance le théâtre français entre 1871 et 1878, a été bien accepté parce que sa partenaire était en même temps son épouse. On a pu également constater que des femmes de la bourgeoisie de Québec, comme par exemple la fille du juge Adolphe-Basile Routhier et celle de l'homme politique Félix-Gabriel Marchand ont joué des rôles dans deux pièces présentées à Québec en 1887 et 1889.

Tout autre est la situation dans les institutions d'enseignement contrôlées par le clergé. Les rôles féminins sont interdits dans les pièces classiques montées au Séminaire de Québec, à moins qu'ils ne soient joués par des hommes. Au couvent des Ursulines, le théâtre est explicitement interdit aux élèves par l'évêque. On mettra l'accent, lors de certains anniversaires ou célébrations à caractère culturel, sur des déclamations, des pièces musicales ou du chant. La même situation se retrouvait, du reste, dans toutes les institutions de filles et de garçons du Québec.

La mixité dans le théâtre à l'extérieur des institutions d'enseignement fait des progrès au cours du premier tiers du XX[e] siècle. Des comédiennes en tournée en provenance de Montréal comme Bella Ouellette et Jeanne Demons qui se produisent dans les théâtres de variétés annoncent le début de carrières artistiques pour les femmes. L'Union dramatique de Québec, pour sa part, compte trois comédiennes dans ses rangs en 1936 : Antoinette Pageot, Marthe Lapointe et Marcelle Gingras. Il faut aussi souligner que les femmes avaient participé en grand nombre au *pageant* historique du tricentenaire de Québec.



Adine Fafard-Drolet (1890-1962), cantatrice, diplômée du Royal College of London et directrice-fondatrice du Conservatoire de Québec (école privée). (*Le Terroir*, octobre 1930, p. 26)

La question de la mixité s'est aussi posée dans le domaine naissant des loisirs organisés. L'Organisation des terrains de jeux, patronnée par le clergé à partir des années 1930, accordait une place égale aux filles et aux garçons, mais dans des activités séparées dont la nature pouvait dans certains cas diverger.

Quant à la participation des femmes à la vie culturelle publique, elle a été lente à s'affirmer. Plus visible dans le théâtre, malgré les contraintes évoquées, elle apparaît marginale dans d'autres domaines. On ne trouve pas de femmes dans les nombreux corps musicaux de Québec à cette époque. Paradoxalement, le musicologue Léo-Pol Morin écrivait, en 1940, qu'il était possible d'étudier sérieusement la musique au Québec, « à la condition d'être une jeune fille. Car les bonnes écoles sont presque toutes des écoles de femmes[172] ». La visibilité publique des femmes dans le domaine musical commence néanmoins à se manifester timidement avec la fondation, en 1891, du Quebec Ladies' Morning Club, devenu par la suite le Club musical des dames de Québec. Dans le domaine de l'enseignement musical, on note également la présence de la cantatrice Adine Fafard qui fonde un conservatoire privé en 1911, après avoir connu un certain succès comme chanteuse des Concerts de Paris[173].

Même absence de femmes reconnues dans le domaine de la peinture et de la sculpture. Il faudra attendre la création de l'École des beaux-arts de Québec en 1922 pour voir apparaître sur la scène publique des professeurs féminins

L'atelier de peinture des sœurs du Bon-Pasteur à Québec vers 1940. Au centre, sœur Saint-Amédée, professeur d'art, entourée de consœurs. (Archives des Sœurs du Bon-Pasteur, Québec)

comme Simone Hudon, ou des diplômés comme la sculpteure Sylvia Daoust. La littérature régionale est aussi dominée par les hommes, si l'on excepte la présence de Laure Conan. Du côté de la presse écrite, les premières pages féminines à Québec font leur apparition au journal *Le Soleil* au cours des années 1920 avec deux pionnières : Georgiana Lefebvre (Genevera) et Jacqueline Lesage.

Bref historique de l'atelier de peinture du Bon-Pasteur



En 1850, les sœurs du Bon-Pasteur ont l'idée d'ouvrir un atelier pour la fabrication d'ouvrages en cire, dont des petits Jésus pour les crèches de Noël. Les commandes ne tardent pas à affluer, procurant ainsi un revenu bienvenu pour cette communauté disposant de ressources minimes à l'époque. Les sœurs se mettent bientôt à fabriquer également des ornements sacerdotaux et des bannières pour les associations religieuses des fabriques, à travers le Québec. C'est dans ce contexte que naît l'atelier de peinture en 1857, à la suite de l'entrée en communauté de sœur Ste-Croix (Louise Vander-Heyden). Cette dernière avait déjà suivi des cours du peintre Théophile Hamel. D'autres sœurs prennent la relève au fil des années : Sr Marie-de-Jésus (Elmina Angers, 1844-1901), Sr St-Jean- Berchamns (Célina Fréchette, 1853-1942), Sr Ste-Virginie (Elmina Rhéaume, 1864-1939), Sr St-Amédée (Gratia Plourde, 1865-1956), Sr St-Aubin (Alma Aubin, 1855-1967). Outre Théophile Hamel, Robert Wickenden, ancien élève du peintre impressionniste français Jean-Baptiste Corot, donne aussi des cours aux religieuses, dont Sr St-Jean-Berchmans.

L'atelier devient un lieu de production artistique diversifié. On y peint des copies d'œuvres religieuses pour les fabriques de paroisse et on apprend l'art de restaurer des tableaux. Les sœurs peignent également des portraits, des paysages et des scènes religieuses, en plus d'exceller dans les enluminures qui décorent les adresses aux dignitaires civils et religieux. Outre les religieuses et les postulantes, le studio est aussi fréquenté par les jeunes élèves des écoles de la communauté. Les peintures produites à l'atelier se retrouvent un peu partout au Québec, bien qu'aucun inventaire n'ait été effectué jusqu'ici.

Source : Sr Alice PRUNEAU, « Les activités artistiques des débuts de la communauté Bon-Pasteur », Ms., Québec, 11 août 1986. Archives des Sœurs du Bon-Pasteur.

Il se peut que de nouvelles recherches plus approfondies mettent en évidence une place plus importante des femmes dans la vie culturelle publique de Québec avant 1940. Le tableau général, pour l'heure, semble indiquer que l'activité culturelle des femmes s'est d'abord réalisée dans la sphère privée ou en appui

aux activités du conjoint, particulièrement après le mariage. Il faut dire que les mouvements féministes de l'époque avaient comme priorité l'accès à l'éducation supérieure et le droit de vote pour les femmes. L'implication plus visible des femmes dans la vie culturelle de Québec appartient à la seconde moitié du XX[e] siècle.



Atelier des ouvrages de goût, dont les petits Jésus en cire, chez les sœurs de la Charité de Québec. (Fonds des sœurs de la Charité de Québec, Coll. Jean Simard)

* * *

Au seuil de la Deuxième Guerre mondiale, la vie culturelle à Québec et dans sa région est profondément transformée par rapport à la situation qui prévalait en 1867. Les progrès sont, certes, inégaux selon les secteurs envisagés. Fort d'une tradition qui remonte au début du régime anglais, Québec manifeste une forte vitalité dans le domaine de la musique et de l'art lyrique. Malgré l'absence d'un conservatoire, la multiplication des chorales, des fanfares et des ensembles musicaux, dont deux orchestres symphoniques, ne manque pas d'étonner. Même dynamisme du côté de la presse écrite, alors que les journaux d'opinion du dernier tiers du XIX[e] siècle font place à une presse à grand tirage axée sur l'événement à partir du début du XX[e] siècle. Mais la presse écrite n'est plus seule puisque le cinéma et la radio font leur apparition et annoncent déjà le début de la culture de masse.

La culture de masse associée à l'urbanisation croissante de Québec a aussi un impact du côté des loisirs et des sports qui commencent à mieux se structurer avec l'organisation des terrains de jeux et la multiplication des clubs de toutes sortes.

Québec, ville d'histoire et de patrimoine : cette prise de conscience de l'identité de Québec commence à s'exprimer à travers la multiplication des activités de commémoration liées aux racines françaises de la ville. L'affirmation de l'identité culturelle de Québec se manifeste également par le choix d'une architecture publique d'inspiration française pour l'édifice du Parlement et par une sensibilisation progressive à l'importance de sauvegarder le patrimoine.

Cette identité culturelle se forge également à l'aune de la tradition. Les élites francophones de Québec, tant laïques que cléricales, veulent en faire la capitale culturelle du Canada français en Amérique du Nord, à une époque où langue et religion continuent d'aller de pair. Cette intention se traduit en littérature par la formation de l'École patriotique de Québec autour de l'abbé Casgrain dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle, puis par le mouvement régionaliste et terroiriste au cours des années 1920 et 1930. La peinture répondra aussi à l'appel du terroir, tout en étant influencée par l'approche académique des beaux-arts français, même après la création de l'École des beaux-arts de Québec. Par ailleurs, la longue tradition de sculpture sur bois de Québec a encore quelques porteurs, mais la mode est maintenant aux moulages de plâtre dans les nouvelles églises de la région.

Le rôle de Québec comme capitale culturelle et religieuse du Canada français se manifeste aussi par l'organisation de grands événements comme la Convention nationale organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en 1880, les fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec en 1908, les congrès de la langue française de 1912 et de 1937, les grandes journées pour célébrer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec, en 1935, et le Congrès eucharistique national de 1938.

Certains secteurs de la vie culturelle n'en demeurent pas moins négligés. Ainsi, Québec n'arrive pas à se doter d'institutions théâtrales stables, malgré le succès du théâtre populaire et la construction de nouvelles salles de spectacles comme l'Auditorium et le Palais Montcalm. Il faut dire que le théâtre reste sous la haute surveillance morale du clergé catholique qui s'oppose, de plus, à la mixité des rôles. Même suspicion du côté des bibliothèques publiques soumises à la censure et qui demeurent à l'état embryonnaire, faute d'intérêt de la part des pouvoirs publics. Grâce à la bibliothèque de l'Université Laval, celle de l'Assemblée législative et celles de communautés religieuses comme les Jésuites et les Franciscains, Québec dispose néanmoins d'importantes collections d'ouvrages savants et d'incunables.

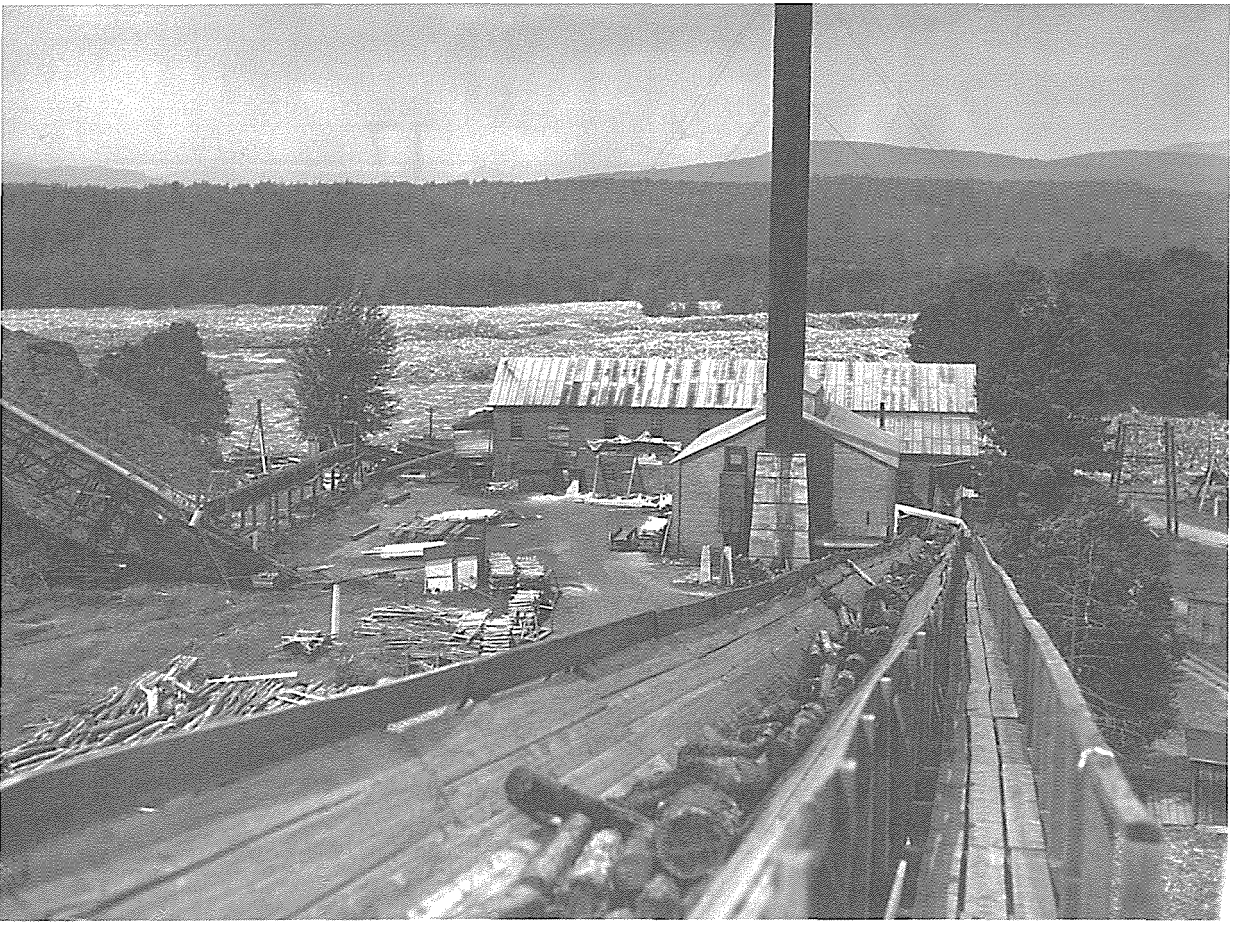
À l'extérieur de la ville de Québec, la vie culturelle conserve un rythme rural traditionnel centré sur les relations familiales, le cycle des saisons et le calendrier des fêtes liturgiques. La culture urbaine et ses institutions n'ont guère pénétré le milieu. Les municipalités rurales ou de banlieue ne consacrent pas encore de ressources pour les loisirs et la culture, considérés comme relevant de la paroisse ou de la vie privée.

Quant aux femmes, leur rôle dans la vie culturelle demeure discret. L'interdiction tacite ou explicite de la mixité des sexes dans plusieurs types d'activités limite leur champ d'action ; surtout après le mariage où la femme se cantonne généralement à un rôle d'appui aux activités de son mari plutôt que d'envisager une carrière dans les arts ou les lettres. Des signes avant-coureurs de changement commencent néanmoins à se manifester avec la fondation d'associations culturelles féminines, le début du journalisme féminin, l'ouverture de l'École des beaux-arts de Québec, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures pour les femmes au cours des années 1920. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que les communautés religieuses ont fourni à plusieurs femmes l'occasion d'exprimer leurs talents musicaux et artistiques, malgré les limites du cadre institutionnel.

Considérée de façon globale, la vie culturelle à Québec s'est diversifiée dans plusieurs secteurs entre 1867 et 1940. Son caractère français s'est accentué, alors que la minorité anglophone, toujours active en dépit de son déclin démographique, a eu tendance à se concentrer autour d'activités de type communautaire. Pendant que les activités liées à la culture populaire se retrouvent surtout dans le quartier Saint-Roch, les initiatives culturelles de la bourgeoisie professionnelle demeurent dans la Haute-Ville. Assurant le contrôle moral de l'ensemble, le clergé catholique et les communautés religieuses constituent des acteurs culturels incontournables à une époque où les politiques culturelles ou de loisirs demeurent embryonnaires, pour ne pas dire inexistantes. Le clergé possède les ressources du Séminaire de Québec et de l'Université Laval ; il peut aussi compter sur celles des communautés religieuses et des centres paroissiaux. Il s'assurera, en retour, d'un contrôle idéologique considérable, empêchant toute initiative qui irait à l'encontre de sa vision du monde. La modernité aura du mal à se manifester à Québec avant la Deuxième Guerre mondiale ; elle commencera à s'affirmer, non pas à partir du secteur culturel à proprement parler, mais plutôt du côté de l'éducation supérieure avec la fondation, en 1938, de l'École des sciences sociales de l'Université Laval par le dominicain Georges-Henri Lévesque.

17

Une région agro-forestière en consolidation, 1868-1939



Les ressources forestières des Laurentides et les pâtes et papier : préparation du bois de pulpe de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, 1936.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, (Paul-E. Lambert), contenant n° 7, Montmorency limits, #24)

À la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], le développement économique et social de la région rurale de Québec s'appuie essentiellement sur les activités agricoles et forestières, qui prévalent d'ailleurs dans la plupart des régions rurales québécoises. Déjà, la partie est de la région avait atteint une certaine saturation du territoire mis en valeur, alors que Portneuf peut continuer à se développer modérément au XIX[e] siècle, puis plus rapidement au XX[e] siècle, tout comme le reste de la région. La conversion de l'agriculture à la production laitière, la forte demande des producteurs de papier pour les vastes ressources forestières des Laurentides et la construction d'une infrastructure de transport ferroviaire qui traverse la région pour rejoindre Québec permettent une consolidation de la base économique de la région. De cette économie agro-forestière découlent des productions industrielles associées, des activités commerciales villageoises et des institutions municipales, religieuses et éducatives au service de la population locale.

La population régionale : stagnation et croissance

L'évolution de la population de la région rurale de Québec suit en deux temps celle de la ville de Québec : une faible croissance dans les années 1871 à 1901 de 51 000 à 58 000 et une croissance plus rapide dans les décennies suivantes pour atteindre tout près de 100 000 en 1941. Ce mouvement d'ensemble cache des contrastes marqués entre les portions rurales de peuplement ancien et celles en voie de colonisation agro-forestière ou d'industrialisation. Le tableau 17.1 permet de saisir ces différences. D'abord, les localités occupées depuis le régime français voient leur population décliner fortement, que ce soit l'île d'Orléans dont la population chute de près de 5 000 en 1871 à environ 3 500 en 1921, marquée par un effondrement dramatique de plus de 43 % à Saint-Jean, que ce soit également la Côte-de-Portneuf dont les effectifs partent de 11 000 en 1871 en baisse à environ 8 500 en 1911, particulièrement forte à Deschambault (plus de 1 000 de perte de 1871 à 1921) et accentuée (une diminution d'environ 500) à Saint-Augustin, à Grondines, à Pointe-aux-Trembles et à Cap-Santé, alors qu'elle reste stable à Portneuf et aux Écureuils et que ce soit enfin sur la Côte-de-Beaupré dont les vieilles paroisses de l'Ange-Gardien, Château-Richer et Saint-Joachim se maintiennent tout juste dans cette conjoncture difficile.

Qu'en est-il des localités d'occupation récente ou en voie de colonisation ? Sur la Côte-de-Beaupré, Saint-Tite-des-Caps voit exceptionnellement sa population plus que doubler entre 1871 et 1921, dans le comté Québec, seuls les cantons de Stoneham et Tewkesbury connaissent encore une certaine croissance, alors que, dans Portneuf, le Centre-de-Portneuf maintient une faible expansion et Portneuf-Laurentides passe d'un peu plus de 6 000 en 1871 à un plateau de 11 000 au tournant du siècle, en raison du maintien d'une croissance à Saint-Raymond et de l'ouverture et la consolidation de plusieurs nouvelles localités agro-forestières (Saint-Alban, Saint-Ubalde, Saint-Thuribe, Rivière-à-Pierre, Sainte Christine et Saint-Léonard).

Tableau 17.1

Population des municipalités et des grandes divisions territoriales de la région rurale de Québec, 1871-1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Sainte-Brigitte-de-Laval	763	690	639	657	655	556	595	962
Saint-Jean-de-Boischatel						571	783	882
L'Ange-Gardien	1 049	1 135	1 137	1 179	1 447	1 167	1 332	1 421
Château-Richer	1 618	1 820	1 587	1 595	1 773	1 857	2 250	2 348
Sainte-Anne-de-Beaupré (p)	1 154	1 245	1 613	1 939	2 381	962	1 035	959
Sainte-Anne-de-Beaupré (vl)						1 648	1 901	1 783
Beaupré							1 233	1 501
Saint-Joachim	923	959	897	853	853	940	1 131	1 232
Saint-Férréol-les-Neiges	991	1 061	1 041	1 052	1 136	1 348	1 328	1 655
Saint-Tite-des-Caps	663	727	975	1 040	1 192	1 411	1 401	1 566
Non municipalisé							161	
Côte-de-Beaupré	**7 161**	**7 637**	**7 889**	**8 315**	**9 437**	**10 460**	**13 150**	**14 309**
Sainte-Famille	834	817	786	751	618	719	710	772
Saint-François	552	496	508	496	481	414	473	517
Saint-Jean	1 436	1 412	1 277	1 137	940	812	836	990
Saint-Laurent	993	864	792	797	702	766	809	876
Saint-Pierre	1 109	763	772	595	560	555	597	696
Beaulieu/Sainte-Pétronille (vl)		333	285	220	477	282	380	442
Île d'Orléans	**4 924**	**4 685**	**4 420**	**3 996**	**3 778**	**3 548**	**3 805**	**4 293**
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	**12 085**	**12 322**	**12 309**	**12 311**	**13 215**	**14 008**	**16 955**	**18 602**
Saint-Augustin-de-Desmaures	1 880	1 569	1 413	1 385	1 384	1 441	1 546	1 742
Pointe-aux-Trembles	1 578	1 591	1 240	1 077	1 247	991	703	830
Neuville (vl)						365	571	616
Les Écureuils	560	579	528	521	572	668	676	844
Donnacona						1 225	2 631	3 064
Cap-Santé	1 350	1 291	1 185	1 093	989	1 071	1 103	1 129
Notre-Dame-de-Portneuf	1 790	1 872	1 855	1 541	1 767	952	1 181	1 450
Portneuf (vl)						877	1 017	1 015
Saint-Joseph-de-Deschambault	2 402	2 657	2 401	1 814	1 493	1 342	1 573	1 507
Saint-Charles-de-Grondines (p)	1 503	1 707	1 431	1 205	1 111	626	574	549
Saint-Charles-de-Grondines (vl)						419	429	435
Côte-de-Portneuf	*11 063*	*11 266*	*10 053*	*8 636*	*8 563*	*9 977*	*12 004*	*13 181*
Saint-Casimir (p)	2 263	2 662	2 927	2 456	2 640	734	731	702
Saint-Casimir (vl)						1 457	1 316	1 307
Saint-Casimir-Est						583	566	544
Saint-Marc-des-Carrières				296	1 224	1 492	1 997	2 118

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Saint-Gilbert				469	466	506	423	414
Saint-Basile	2 012	1 950	1 912	1 722	2 095	2 465	2 407	2 189
Sainte-Jeanne-de-Neuville	1 060	1 452	1 289	1 342	2 091	961	954	1 133
Pont-Rouge (vl)						1 419	1 353	1 865
Centre-de-Portneuf	*5 335*	*6 064*	*6 128*	*6 285*	*8 516*	*9 617*	*9 747*	*10 272*
Saint-Ubald(e) (p)		776	1 154	1 388	1 420	1 074	1 133	1 200
Saint-Ubald(e) (vl)						336	344	448
Saint-Thuribe				606	642	713	744	771
Saint-Alban (p)	1 665	1 833	2 090	1 989	1 451	943	938	861
Saint-Alban (vl)						486	522	616
Sainte-Christine d'Auvergne				664	591	560	499	535
Rivière-à-Pierre (canton Bois)			603	729	848	842	815	896
Saint-Léonard-de-Portneuf				765	896	821	924	1 065
Saint-Raymond (p)	3 243	3 669	4 076	2 284	2 526	2 274	2 372	2 649
Saint-Raymond (vl)				1 272	1 653	1 693	1 772	2 157
Lac-Sergent						60	9	141
Lac-Saint-Joseph								13
Sainte-Catherine-de-Fossambault	1 263	1 202	1 103	1 137	1 158	1 072	1 007	1 341
Non municipalisé								89
Portneuf-Laurentides	*6 171*	*7 480*	*9 026*	*10 834*	*11 185*	*10 874*	*11 079*	*12 782*
Portneuf	**22 569**	**24 810**	**25 207**	**25 755**	**28 264**	**30 468**	**32 830**	**36 235**
Beauport (p) /Sainte-Thérèse-de-Lisieux	4 053	4 429	4 644	6 800	3 546	915	1 074	675
Montmorency (vl) /Saint-Grégoire de					4 427	3 367	4 575	5 393
Courville (vl)						1 293	1 678	2 011
Beauport Est							480	587
Beauport (vl)						3 240	3 242	3 725
Giffard (vl)						1 254	3 573	4 909
Saint-Michel-Archange					1 482	1 859	2 549	1 990
Beauport Ouest								682
Saint-Charles-de-Charlesbourg	2 403	2 333	2 328	2 512	2 127	1 014	1 008	1 205
Charlesbourg (vl)						1 267	1 869	2 789
Charlesbourg Est						295	310	386
Notre-Dame-des Laurentides					1 010	1 150	1 268	1 862
Saint-Dunstan du lac Beauport	354	286	216	228	225	169	173	239
Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	3 395	3 513	2 934	2 715	2 020	1 907	1 553	1 884
Loretteville /Saint-Ambroise (vl)			875	1 555	1 588	2 066	2 251	2 564
Réserves indiennes						429	426	602
Saint-Émile							713	976
Château-d'eau							160	289

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Val-Saint-Michel								316
Saint-Gérard-Magella					886	833	915	1 082
L'Ancienne-Lorette	2 233	2 488	2 444	2 641	2 740	2 620	3 018	3 750
Saint-Gabriel-de-Valcartier	737	592	504	452	470	287	246	378
Saint-Gabriel-Ouest	960	777	600	478	449	308	247	264
Stoneham et Tewkesbury	662	820	727	1 168	735	885	874	1 038
Lac-Édouard /N.-D.-du-Bon-Conseil					223		450	576
Non organisé					238		250	197
La Petite-Rivière					592	149	247	281
Sainte-Foy	1 625	1 085	1 034	1 066	1 219	1 473	1 973	2 682
Saint-Félix-de-Cap-Rouge		678	534	417	490	557	592	960
Québec (sans la ville)	**16 422**	**17 001**	**16 840**	**20 032**	**24 467**	**27 337**	**35 714**	**44 292**
Région de Québec (total)	**51 076**	**54 133**	**54 356**	**58 098**	**65 946**	**71 813**	**85 499**	**99 129**
Québec (Cité)	59 699	62 446	63 090	68 840	78 118	95 193	130 594	150 757
Saint-Colomb-de-Sillery	3 185	3 277	2 663	2 069	1 969	2 116	2 794	4 214
Québec Ouest						130	1 813	3 619
Total ville et région de Québec	**113 960**	**119 856**	**120 109**	**129 007**	**146 033**	**169 252**	**220 700**	**257 719**

Source : Tiré des recensements du Canada, 1871-1941, et recensement de 1951, tableau 6 « Population par subdivisions de recensement 1871-1951 ». La rétrospective de 1951 a servi de point de départ, contrôlé ensuite à partir des données de chaque recensement. Dans les cas d'erreur ou de différence entre ces deux sources, les données du recensement original ont prévalu.

Tout comme pour la ville de Québec, une reprise de la croissance de la population de la région s'amorce au début du XX^e^ siècle et s'accentue par la suite. Même l'île d'Orléans connaît une certaine remontée, alors que la Côte-de-Beaupré, elle, passe de 9 500 en 1901 à plus de 14 000 en 1941, concentrée surtout autour de Sainte-Anne-de-Beaupré et Château-Richer (tourisme religieux), de Beaupré (papetière) et de Boischatel (usine textile de Montmorency et briqueterie). Dans Portneuf, si l'on déchiffre la tendance que vient obscurcir les subdivisions municipales (tableau 17.1), la Côte-de-Portneuf éprouve une forte reprise (de 8 500 à plus de 13 000) attribuable principalement à l'installation de la papetière Donnacona et l'urbanisation qui en découle (3 000 habitants en 1941) et à l'expansion des activités industrielles à Portneuf (1 750 en 1901 à près de 2 500 en 1941). Les communautés du Centre-de-Portneuf et de Portneuf-Laurentides se maintiennent à peine avec un retrait dans certaines des paroisses de colonisation, une hausse dans d'autres, favorisées vraisemblablement par la Grande Dépression, et une poussée dans certaines localités industrielles, tout particulièrement à Pont-Rouge et Saint-Marc-des-Carrières.

Dans les environs immédiats de Québec, les effets de la forte hausse de la population de la ville trouvent leur correspondant au cours des décennies 1920 et 1930 dans les municipalités rurales à sa périphérie, surtout celles fortement industrialisées telles que Beauport-Montmorency-Courville et Loretteville ou

celles à présence institutionnelle, essentiellement des communautés religieuses, à Beauport et à Sainte-Foy, et des hôpitaux, à Beauport (Saint-Michel-Archange) et à Sainte-Foy. De plus, sans que l'on puisse encore parler de banlieues organisées, plusieurs autres municipalités (Charlesbourg, Notre-Dame-des-Laurentides, notamment) accueillent des villégiateurs devenant permanents et des travailleurs qui peuvent résider plus loin de Québec et profiter du transport ferroviaire et, dans les années 1920, des véhicules automobiles et du nouveau réseau routier pour aller y travailler. La multiplication des divisions municipales illustre ce processus de transformation progressif des localités surtout rurales en périurbaines.

Une faible croissance de la population implique, surtout si l'on prend en compte la forte natalité typique des communautés catholiques francophones, des mouvements certainement importants de départs très nombreux vers d'autres horizons. Le tableau 17.2[1] illustre les composantes majeures de cette réalité, d'abord l'accroissement décennal réel de la population entre les recensements, ensuite l'accroissement naturel résultant de l'écart entre les baptêmes et les sépultures pour les mêmes périodes et finalement la migration nette obtenue en soustrayant le second du premier. La migration nette négative persistante de la région implique qu'elle ne parvient pas à absorber les surplus de son mouvement naturel et que les jeunes quittent en grand nombre les localités de la région pour la ville ou d'autres régions, voire la Nouvelle-Angleterre, dans le vaste mouvement d'émigration des Canadiens français qui s'y destine. La saturation de l'occupation du territoire déjà manifeste sous le régime français pour l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré et la Côte-de-Portneuf se poursuit, alors que les territoires agro-forestiers utilisables ne peuvent accueillir qu'une très faible population jusqu'aux marges incultes des Laurentides. Ainsi, les hauteurs de Saint-Ferréol et Saint-Tite-des-Caps à l'est, de Sainte-Brigitte-de-Laval, Stoneham et Tewkesbury, Valcartier au nord et Saint-Raymond et Rivière-à-Pierre au nord-ouest, deviennent progressivement saturés.

Dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle, quelque 2 000 habitants de la Côte-de-Beaupré (environ 15 % de la population) quittent à chaque décennie sans être remplacés, quelque 5 000 (près de 20 %) de Portneuf font de même, entre 1 000 et 2 200 (de 6 à 12 %) du comté de Québec suivent le même chemin entre 1871 et 1891. Bien sûr, quelques déplacements se produisent, pendant cette période, des parties côtières de la région vers l'arrière-pays, dans Portneuf surtout, mais ils demeurent fort limités devant un faible potentiel d'accueil et une saturation rapide. Ils ne peuvent être absorbés non plus en grand nombre par la ville de Québec, alors en crise économique profonde et en très faible croissance de sa population, stagnante autour de 60 000 résidents. La plupart doivent s'insérer dans les centaines de milliers de Canadiens français qui tentent leur chance dans les usines de la Nouvelle-Angleterre et viennent s'intégrer dans les communautés franco-américaines, d'autres doivent rechercher de nouvelles terres dans les nouvelles régions en colonisation comme le Lac-Saint-Jean en utilisant le nouveau chemin de fer qui la rejoint, les derniers obtiennent peut-être un emploi à Montréal alors en forte croissance.

Tableau 17.2

Croissance réelle, accroissement naturel et estimation de la migration nette de la population de la région rurale de Québec, 1871-1941

	1871-1881	1881-1891	1891-1901	1901-1911	1911-1921	1921-1931	1931-1941
Accroissement décennal							
Côte-de-Beaupré	476	252	426	1 122	1 023	2 690	1 159
Île d'Orléans	–239	–265	–424	–218	–230	257	488
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	237	–13	2	904	793	2 947	1 647
Côte-de-Portneuf	203	–1 213	–1 417	–73	1 414	2 027	1 177
Centre-de-Portneuf	729	64	157	2 231	1 101	130	525
Portneuf-Laurentides	1 309	1 546	1 808	351	–311	205	1 703
Portneuf	2 241	397	548	2 509	2 204	2 362	3 405
Québec (Comté)	579	–161	3 192	4 435	2 870	8 377	8 578
Région de Québec (total)	3 057	223	3 742	7 848	5 867	13 686	13 630
Québec/Sillery /Qc Ouest	2 839	30	5 156	9 178	17 352	37 762	23 389
Total ville et région de Québec	5 896	253	8 898	17 026	23 219	51 448	37 019
Accroissement naturel							
Côte-de-Beaupré	1 390	1 454	1 337	1 617	1 650		
Île d'Orléans	733	713	616	384	523		
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	2 123	2 167	1 953	2 001	2 173		
Côte-de-Portneuf	1 734	1 557	1 024	1 129	1 284		
Centre-de-Portneuf	1 444	1 322	1 445	1 706	1 983		
Portneuf-Laurentides	1 707	1 793	2 147	2 748	2 355		
Portneuf	4 885	4 672	4 616	5 583	5 622		
Québec (Comté)	1 591	2 013	1 838	2 917	2 959		
Région de Québec (total)	8 599	8 852	8 407	10 501	10 754		
Montmorency (CHPQ-BFS)				2 584	3 279	3 497	3 082
Portneuf (CHPQ-BFS)				7 027	7 237	7 776	6 499
Québec (CHPQ-BFS)				3 901	3 738	4 989	3 199
Migration nette							
Côte-de-Beaupré	–914	–1 202	–911	–495	–627		
Île d'Orléans	–972	–978	–1 040	–602	–753		
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	–1 886	–2 180	–1 951	–1 097	–1 380		
Côte-de-Portneuf	–1 531	–2 770	–2 441	–1 202	130		
Centre-de-Portneuf	–715	–1 258	–1 288	525	–882		
Portneuf-Laurentides	–398	–247	–339	–2 397	–2 666		
Portneuf	–2 644	–4 275	–4 068	–3 074	–3 418		
Québec (Comté)	–1 012	–2 174	1 354	1 518	–89		
Région de Québec (total)	–5 542	–8 629	–4 665	–2 653	–4 887		
Montmorency (CHPQ-BFS)				–1 680	–2 486	–550	–1 435
Portneuf (CHPQ-BFS)				–4 518	–5 033	–5 414	–3 094
Québec (CHPQ-BFS)				534	–868	3 388	5 379

Sources : D'après les recensements du Canada pour la croissance décennale (1871-1941) : la compilation de Pierre-Georges Roy des statistiques paroissiales jusqu'en 1920 dans *Inventaire des registres de l'État civil conservés aux Archives judiciaires de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1921, les rapports annuels du Conseil d'hygiène de la Province de Québec (CHPQ) de 1901-1902 à 1925-1926, et Statistique Canada (BFS), 84-202 Statistique de l'état civil, 1926-1940. Voir la note associée au tableau pour les considérations méthodologiques sous-jacentes qui rendent les estimations vulnérables, mais utilisables tout de même.

Dans le premier tiers du XX[e] siècle, les estimations n'indiquent pas de retournement majeur de cette tendance pour Portneuf et la Côte-de-Beaupré-île d'Orléans, dont la migration nette reste fortement négative, alors que pour le comté Québec, le déficit se réduit et se transforme en surplus dans les années 1890, et même grandissant dans les années 1920 et 1930, sans doute avec les retombées d'une reprise progressive de la croissance de la population de la ville de Québec, à la faveur d'une forte activité industrielle tant dans la ville que dans ses environs. De façon approximative, au moins 40 000 habitants de plus que les arrivants quittent la région rurale de Québec entre 1871 et 1941.

Dans ce contexte, les estimations des taux de natalité dans les parties de la région rurale de Québec reflètent des niveaux comparables aux totaux provinciaux[2]. Jusque dans les années 1920, les taux se situent autour de 40 pour 1 000, soit quelques points plus haut dans Portneuf en raison de taux plus élevés (environ 45 pour 1 000) dans le Centre-de-Portneuf et Portneuf-Laurentides en zone industrielle et agro-forestière de peuplement récent et sur la Côte-de-Beaupré, soit quelques points plus bas sur la Côte-de-Portneuf (environ 35 pour 1 000), l'île d'Orléans (environ 37 pour mille, en baisse à 33 au début du XX[e] siècle) et dans le comté de Québec (38 pour 1 000). Nul doute que les départs importants des jeunes dans les portions d'occupation plus ancienne vers l'extérieur de la région expliquent des taux plus bas que ceux attendus en milieu rural. Ils chutent de façon marquée dans les années 1920 (35 pour 1 000) et encore plus dans les années 1930 à environ 27,5 pour 1 000, un peu plus élevé dans Portneuf et plus bas dans les environs de Québec.

Pour leur part, les taux de mortalité suivent une tendance comparable d'un peu moins de 25 pour 1 000 jusque dans les années 1910 et en baisse rapide par la suite, un mouvement parallèle aux taux de natalité, laissant pour l'ensemble de la période un taux d'accroissement naturel de 15 pour 1 000. Les écarts entre les parties de la région ne paraissent guère significatifs, à l'exception d'un niveau un peu plus élevé dans le comté de Québec. D'après les rapports du Conseil d'hygiène pour la période 1909 à 1925, la mortalité infantile se situe globalement à des niveaux comparables à la moyenne provinciale, soit 150 pour 1 000 naissances dans les années 1910, en baisse à environ 115 au milieu des années 1920, et très en deçà des taux constatés à Québec, excédant substantiellement la plupart du temps les 200 pour 1 000, en réduction toutefois à 150 pour 1 000 en 1925[3]. Les conditions socio-sanitaires en région, plus favorables qu'à Québec, se répercutent sur ces performances. La région n'est pas assez isolée pour échapper aux épidémies, peu fréquentes à cette époque, et subit en 1918 surtout, mais aussi en 1919 les contrecoups de l'influenza qui gonfle les décès de 20 à 25 % dans Québec et Portneuf, à comparer à 28 % pour la ville de Québec, et de près de 50 % dans Montmorency, en raison d'une mortalité excédentaire considérable à Saint-Michel-Archange[4].

Le portrait religieux et ethnique de l'ensemble de la région rurale de Québec révèle une région essentiellement catholique (tableau 17.3). Les autres religions essentiellement anglicanes et protestantes ne dépassent pas 5 % en 1871, en chute rapide au XIX[e] siècle, puis plus lente au XX[e] siècle à 1,5 % du total en 1941. Comme les appartenances religieuses se relient directement aux origines, les non-catholiques se retrouvent dans les origines britanniques (anglaise, écossaise, galloise et en partie irlandaise), alors que les origines françaises et irlandaises (en majorité) viennent consolider le groupe catholique dans les mêmes paroisses. Les populations d'origine non française passent de près de 12 % du total à moins de 5 % à la fin des années 1910. Résultant pour l'essentiel d'une installation dans les deux premiers tiers du XIX[e] siècle, elles se répartissent très inégalement entre les différentes parties de la région : négligeable sur l'île d'Orléans, faible sur la Côte-de-Beaupré, sur la Côte-de-Portneuf et le Centre-de-Portneuf, très importante dans le comté de Québec et dans Portneuf-Laurentides (dépassant les 20 % en 1871). Ces groupes d'origine britannique décroissent graduellement en importance, faute de remplacement par d'autres britanniques, à cause aussi des départs qui font partie du mouvement régional de migration nette négative et des décès des premières générations. Les francophones, tout comme à Québec, composent la plus grande partie de la croissance de la population de la région au XX[e] siècle et contribuent aussi au déclin relatif de ces communautés britanniques.

Tableau 17.3

Pourcentage de la population des principales divisions de la région de Québec de religion non catholique et d'origines principales autres que françaises, et principales concentrations d'autres origines, 1871-1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Religion non catholique								
Île d'Orléans	0,55	0,06	0,00	0,00	1,16	0,73	0,68	0,93
Côte-de-Beaupré	0,15	0,16	0,11	0,01	0,35	0,30	1,07	0,59
Côte-de-Portneuf	2,72	2,43	2,82	1,95	2,20	2,37	2,32	2,00
Centre-de-Portneuf	0,60	0,35	0,55	1,02	0,32	0,29	0,21	0,18
Portneuf-Laurentides	7,66	6,38	5,20	3,38	2,28	1,27	1,34	0,98
Québec (comté)	10,30	8,52	5,55	5,94	5,55	4,02	2,62	2,11
Région de Québec	4,96	4,13	3,18	3,09	2,89	2,17	1,83	1,50
Origine non française								
Île d'Orléans	0,71	0,11	0,38	0,23	1,11	0,76	0,71	1,09
Côte-de-Beaupré	6,26	4,58	2,62	2,14	2,33	1,75	2,54	1,78
Côte-de-Portneuf	4,20	3,83	3,62	3,54	3,62	3,65	4,44	3,66
Centre-de-Portneuf	6,94	5,76	2,94	3,46	1,96	1,99	1,49	1,39
Portneuf-Laurentides	23,30	17,19	12,93	8,53	5,97	5,77	4,57	4,15

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Québec (comté)	20,47	15,99	12,09	12,91	11,89	7,92	6,34	6,50
Région de Québec	11,98	9,50	7,31	7,30	6,54	4,95	4,46	4,37
Irlandais								
Île d'Orléans	0,04	0,02		0,00	0,05	0,06	0,03	0,14
Côte-de-Beaupré	5,24	3,73		1,76	0,59	1,01	0,92	0,52
Côte-de-Portneuf	2,32	2,14		1,04	0,50	0,37	1,14	0,79
Centre-de-Portneuf	6,00	4,98		2,91	1,29	1,33	1,13	0,38
Portneuf-Laurentides	21,03	14,87		6,41	4,36	4,74	2,99	2,71
Québec (comté)	12,42	9,79		5,42	5,00	2,94	2,01	2,01
Région de Québec	8,40	6,66		3,81	2,91	2,21	1,66	1,47
Anglais, Écossais et Gallois								
Île d'Orléans	0,67	0,09		0,23	1,06	0,70	0,66	0,93
Côte-de-Beaupré	0,70	0,60		0,19	1,43	0,44	1,22	0,98
Côte-de-Portneuf	1,79	1,50		2,26	2,74	2,75	2,65	2,31
Centre-de-Portneuf	0,92	0,78		0,50	0,61	0,42	0,27	0,66
Portneuf-Laurentides	1,77	1,66		1,89	1,28	0,72	1,41	1,24
Québec (comté)	6,41	5,60		5,31	4,62	3,12	2,87	3,06
Région de Québec	2,92	2,48		2,62	2,63	1,83	2,00	2,09
Principales concentrations d'autres origines par localités								
Irlandais								
Sainte-Catherine	59,07	50,67		36,41	27,29	35,45	28,50	19,39
Saint-Gabriel-Ouest	70,31	68,21		45,61	64,59	66,23	41,70	31,44
Valcartier	45,59	44,76		27,65	28,09	29,97	24,39	20,63
Stoneham, Tewkesbury	47,58	38,54		14,38	28,84	12,43	12,81	14,26
Saint-Dunstan	56,78	71,68		53,07	38,22	33,73	27,75	24,69
Laval	46,66	39,86		21,16	*16,64	11,33	7,73	1,87
Anglais, Écossais et Gallois								
Valcartier	42,61	40,03		63,27	60,00	59,23	68,29	58,99
Saint-Gabriel-Ouest	23,33	28,83		48,54	23,61	22,73	54,66	48,48
Saint-Dunstan	20,62	16,08		24,56	30,22	26,04	22,54	22,59
Stoneham, Tewkesbury	6,80	8,54		14,13	8,84	17,63	14,65	11,95
Sainte-Foy	11,75	12,17		7,79	9,02	6,59	2,89	3,39
Portneuf (par. et village)	7,93	6,73		7,72	8,60	6,01	6,32	5,44
Sainte-Pétronille		0,90		–	8,18	8,87	6,32	7,69
Donnacona						7,02	4,18	4,14
Beaupré							8,60	6,53

Sources : Recensements du Canada, 1871 à 1941. Pour Laval en 1911, les données publiées sur l'origine ne sont pas cohérentes pour les Irlandais et les Anglais par rapport aux recensements précédents et suivants et nous avons permuté les valeurs. Pour les localités choisies, nous avons retenu les communautés irlandaises qui ont dépassé 20 % de la population totale et pour les autres britanniques nous avons retenu celles qui ont excédé 7 %. À noter que les données sur l'origine au recensement de 1891 qui portent sur les « canadiens français » ont été contestées par les contemporains et les chercheurs, mais dans le cas de la région de Québec elles semblent bien s'inscrire dans la tendance.

Les immigrants irlandais et anglo-écossais à la recherche de terres n'ont pas eu de choix faciles dans une région rurale déjà saturée depuis le régime français, de sorte qu'ils se retrouvent dans les années 1870 sur des fermes éloignées situées aux marges des Laurentides. Ainsi, ils constituent de très fortes majorités de la population des localités depuis Sainte-Brigitte-de-Laval à l'est, en allant vers l'ouest à Saint-Dunstan du lac Beauport, Stoneham-Tewkesbury, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel-Ouest, Sainte-Catherine-de-Portneuf. Même si les Irlandais y sont les plus nombreux, des communautés anglaises et écossaises s'établissent principalement à Saint-Gabriel-de-Valcartier et Saint-Gabriel-Ouest, tout comme au lac Beauport, qui expliquent une présence substantielle d'anglicans et de presbytériens. À ces communautés où les habitants d'origine française sont très minoritaires, il faut ajouter quelques autres concentrations significatives d'Irlandais à Saint-Raymond, Saint-Basile, Portneuf et Sainte-Foy, soit entre 10 et 15 % de la population totale au XIX^{e} siècle, et plusieurs autres d'Anglais et d'Écossais, principalement à Sainte-Foy et à Portneuf au XIX^{e} siècle et au XX^{e}, dans des localités qui accueillent de nouveaux arrivants, soit pour la villégiature à Sainte-Pétronille, soit pour les gestionnaires et travailleurs des grandes papetières à Donnacona et à Beaupré. Finalement, les autres groupes ethniques ne se retrouvent qu'occasionnellement en petits nombres, surtout au XX^{e} siècle à Donnacona et Portneuf, ou au XIX^{e} siècle dans les mêmes localités que les britanniques : des Allemands, des Scandinaves, des Belges, des Italiens, etc., mais rarement plus d'une soixantaine d'individus pour toute la région. À quelques exceptions, la région, tout comme Québec, prend de plus en plus un visage français et catholique.

Une économie agro-forestière

Les terres arables et le couvert forestier de la région de Québec continuent dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et la première du XX^{e} à constituer la principale assise économique de Portneuf, des environs de Québec, de la Côte-de-Beaupré, et de l'île d'Orléans. Les deux activités se développent de plus en plus en parallèle dans une transition majeure, pour l'agriculture vers l'industrie laitière, pour l'industrie forestière vers le sciage et surtout les pâtes et papier. Se pose alors le défi de la diversification des activités et des retombées indirectes sur l'économie d'une industrialisation très dépendante du tandem agro-forestier.

Une agriculture en transformation

Au début des années 1870, les fermes de la région récoltent de l'avoine, du foin et des pommes de terre, élèvent quelques vaches et animaux de fermes pour leurs besoins de subsistance et parviennent à survivre pour la plupart. Une minorité dans les vieilles paroisses se distingue et écoule une partie de sa production dans les marchés de Québec et les quelques moulins de l'héritage seigneurial. Ce modèle d'exploitation agricole poursuit son extension vers les dernières terres

agricoles disponibles dans les recoins de la région jusqu'aux marges des Laurentides que des chemins de campagne et des chemins de fer permettent de rejoindre.

À la recherche des dernières terres agricoles

À la fin des années 1860, la région rurale de Québec continue de s'ouvrir à l'exploitation agricole : des nouveaux « colons » s'installent dans l'arrière des seigneuries et dans les quelques cantons de Portneuf disposant de terres cultivables. Pour l'ensemble de la région (tableau 17.4), le nombre de fermes d'une superficie de 4 hectares et plus augmente encore jusqu'au recensement de 1911, à près de 6 000, une hausse d'à peine 500 ou 9 % entre 1871 et 1911 et redescend sous les 5 000 en 1931-1941, une baisse d'environ 1 000 ou 17 %. D'une part, le nombre d'exploitations agricoles reste stable ou en léger déclin sur la Côte-de-Beaupré (750 à 650), l'île d'Orléans (370) et la Côte-de-Portneuf (1 000 à 800), d'autre part, il augmente dans le centre de Portneuf et surtout dans Portneuf-Laurentides, là où se poursuit encore le mouvement d'établissement de nouveaux agriculteurs. Dans les environs de Québec, le sommet est atteint plus tôt en 1891. Le mouvement d'expansion s'organise surtout localement, mais il existe aussi des sociétés de colonisation des comtés de la région, fondées en 1869 et 1870, qui concentrent leurs moyens limités sur l'établissement de colons au lac Saint-Jean et, pour celles de Portneuf, dans l'arrière-pays de ce comté dans les cantons de Chavigny, Montauban, Gosford, Rocmont et Colbert. À compter des années 1910, la tendance à la baisse, déjà observée dans les localités riveraines du fleuve, s'étend rapidement et inexorablement à l'intérieur des terres vers un palier provisoire d'un peu moins de 5 000 pendant la décennie de la Grande Dépression. Depuis 1911, la baisse globale de 17 % est plus marquée (21 ou 22 %) dans Québec, Portneuf-Laurentides et le Centre-de-Portneuf, autour de la moyenne dans l'ensemble de Portneuf, plus faible sur la Côte-de-Beaupré (14 %) et la Côte-de-Portneuf (8 %), nulle enfin sur l'île d'Orléans.

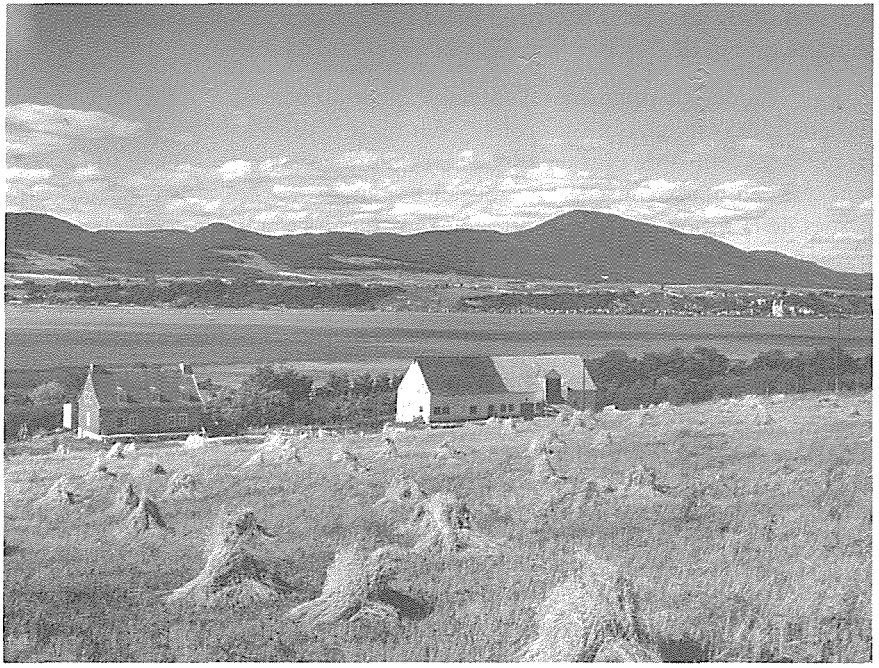
Tableau 17.4

Nombre de fermes de plus de 4 hectares et superficie occupée et en culture, région rurale de Québec, aux recensements de 1871 à 1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Occupants de fermes de 11 acres et plus (environ 4 ha) (nombre)								
Côte-de-Beaupré	*735*	*745*	*754*		*731*	*641*		*652*
Île d'Orléans	*370*	*361*	*359*		*352*	*336*		*368*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	1 105	1 106	1 113	1 079	1 083	977	939	1 020
Côte-de-Portneuf	*1 075*	*1 047*	*982*		*896*	*857*		*820*
Centre-de-Portneuf	*679*	*678*	*685*		*789*	*643*		*615*

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Portneuf-Laurentides	*867*	*999*	*1 086*		*1 372*	*1 108*		*1 087*
Portneuf	2 621	2 724	2 753	2 970	3 057	2 608	2 541	2 522
Québec (Comté)	1 589	1 616	1 735	1 639	1 674	1 551	1 406	1 305
Région de Québec	5 315	5 446	5 601	5 688	5 814	5 136	4 886	4 847
Superficie occupée (000 hectares)								
Côte-de-Beaupré	*44,2*	*43,9*	*46,8*		*47,7*	*51,2*	*50,5*	*42,7*
Île d'Orléans	*18,3*	*18,7*	*19,6*		*18,8*	*20,5*	*21,1*	*18,6*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	62,6	62,6	66,3	72,9	66,5	71,7	71,6	61,3
Côte-de-Portneuf	*51,0*	*50,2*	*60,8*		*36,9*	*43,7*	*40,6*	*35,6*
Centre-de-Portneuf	*29,1*	*29,2*	*29,5*		*29,8*	*36,5*	*31,3*	*26,2*
Portneuf-Laurentides	*36,2*	*47,2*	*58,4*		*62,8*	*70,9*	*66,4*	*58,9*
Portneuf	116,3	126,6	148,7	137,8	129,6	151,1	138,3	120,7
Québec (Comté)	51,8	54,0	67,3	49,1	61,0	60,2	52,4	39,7
Région de Québec	**230,7**	**243,2**	**282,4**	**259,8**	**257,1**	**283,0**	**262,3**	**221,7**
Superficie en culture (000 hectares)								
Côte-de-Beaupré	*7,2*	*8,2*	*9,9*		*10,1*	*9,4*	*9,8*	*7,9*
Île d'Orléans	*7,7*	*7,3*	*6,6*		*6,8*	*7,0*	*7,0*	*6,9*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	14,9	15,5	16,5	13,6	16,8	16,4	16,9	14,8
Côte-de-Portneuf	*14,7*	*16,7*	*16,7*		*12,6*	*16,2*	*14,8*	*13,1*
Centre-de-Portneuf	*8,2*	*8,3*	*11,0*		*11,5*	*11,6*	*11,6*	*10,4*
Portneuf-Laurentides	*8,7*	*11,6*	*17,5*		*15,5*	*20,1*	*18,5*	*15,3*
Portneuf	31,6	36,6	45,2	37,5	39,6	48,0	44,8	38,8
Québec (Comté)	15,9	17,0	21,2	18,8	19,1	19,4	19,9	15,4
Région de Québec	**62,4**	**69,1**	**82,9**	**70,0**	**75,5**	**83,7**	**81,6**	**69,0**

Sources : Recensements du Canada, 1871-1941. Lorsque les données ne sont pas disponibles par municipalité, Portneuf comprend également quelques localités dans le secteur de Montauban-Lac-aux-Sables. Les acres ont été convertis en hectares (× 0,4046856). À noter qu'en 1901, les données par municipalités ne sont pas disponibles et que, dans le recensement imprimé de 1891, les superficies très majoritairement en arpents n'avaient pas été converties en acres pour les municipalités de l'espace seigneurial, très dominantes dans la région, et qu'elles l'ont été (× 0,8447971) avant d'être transformées en hectares. Le nombre de fermes ne comprend pas les exploitations de 10 acres (4 ha) et moins, alors que les superficies les incluent. Cela a peu d'effet, dans la mesure où leur poids dans le total des superficies n'atteint pas 3 % et se situe généralement sous les 1,5 %. Sur cette question et les problèmes méthodologiques à l'utilisation des recensements agricoles canadiens, voir Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, PUL, 2003, p. 44-51, Normand Fortier, « Les recensements canadiens et l'étude de l'agriculture québécoise 1852-1901 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XVII, n° 34 (novembre 1984), p. 257-286, et Régis Thibeault, « Les unités de mesure dans les documents officiels du dix-neuvième siècle au Bas-Canada et au Québec », *RHAF*, vol. 43, n° 2 (automne 1989), p. 221-232.



Ferme traditionnelle sur l'île d'Orléans, années 1930.
(Musée des sciences et de la technologie du Canada, coll. CN, X20796)

Si le nombre d'agriculteurs diminue constamment au XX[e] siècle, les superficies occupées et en culture pour l'ensemble de la région se maintiennent entre 255 000 et 285 000 hectares et 70 000 et 85 000 hectares respectivement. Une baisse s'amorce dans les années 1930 toutefois. Ce constat prévaut tout autant pour l'ensemble des composantes de la région et indique que le retrait d'une bonne proportion des exploitants touche soit des petits lopins qui ne sont plus considérés comme agricoles et dont la disparition affecte plus le nombre d'occupants que la superficie, soit des fermes regroupées ou agrandies aux dépens d'autres propriétés, inactives dans certains cas. La taille moyenne de ces fermes se situe à quelque 45 ha (environ 110 acres), sauf aux recensements de 1921 et 1931 où elle atteint 55 ha, principalement sur la Côte-de-Beaupré (75 à 80 ha) et dans Portneuf-Laurentides (63 ha). Elle retombe à 46 ha en 1941. Environ 45 à 50 % de la superficie moyenne de la ferme est améliorée ou défrichée, laissant le reste essentiellement en boisé, mais aussi parfois en pâturage naturel ou en marécage inculte. Cette proportion se révèle nettement plus élevée sur l'île d'Orléans (autour de 70 %) et plus basse sur la Côte-de-Beaupré (moins de 40 %) pour des exploitations en moyenne plus grandes. La portion cultivée de chaque ferme oscille entre 10 et 12 ha, plus élevée en 1921 et 1931, dépassant les 15 ha en moyenne et proche de 20 ha (notamment sur l'île d'Orléans) et cela équivaut à environ 30 % de la superficie occupée, encore une fois nettement la plus forte sur l'île d'Orléans

(environ 40 % au XIX[e] siècle et 35 % au XX[e]) et la plus faible sur la Côte-de-Beaupré (moins de 20 %).

Au-delà de ce portrait d'ensemble, peut-on constater une augmentation de la taille des exploitations agricoles ? Pour toute la période et la région, entre 14 et 19 % des fermes de plus de 4 ha de la région dépassent les 80 ha (200 acres), sans que l'on puisse constater de croissance significative. Les différences entre les parties de la région sont par contre remarquables : les grandes exploitations demeurent rares dans les environs de Québec (entre 6 et 10 % à peine), alors qu'elles abondent sur la Côte-de-Beaupré à 30 % au XIX[e] siècle et jusqu'à près de 40 % dans les années 1920 ; elles demeurent plus fréquentes sur l'île d'Orléans, autour de 20 %, au XIX[e] siècle, en baisse vers 12 %, en 1941, et dans le secteur de Portneuf-Laurentides (près de 20 %) qu'ailleurs dans Portneuf.

Dans la continuité de la période précédente, les terres de la région livrent des récoltes où dominent l'avoine, la pomme de terre et surtout les fourrages (tableau 17.5). Le blé poursuit son déclin au XIX[e] siècle de 60 à 70 000 boisseaux en 1871 et 1881 à 35 000 en 1901, puis en chute libre à 3 500 en 1931 et 400 en 1941. Il persiste le plus sur les Côte-de-Beaupré et Côte-de-Portneuf, surtout pour la première au XX[e] siècle et dans les vieilles paroisses où se trouvent des moulins. Les autres céréales déjà marginales (seigle et orge notamment) cèdent le pas aux céréales destinées à l'alimentation animale dans un système de polyculture-élevage, fondé sur le tandem avoine-foin[5]. Dans la région de Québec, les espaces ensemencés, les volumes récoltés et la valeur des productions en témoignent éloquemment pour toute la période. D'environ un million de boisseaux dans les décennies du XIX[e] siècle, la production d'avoine atteint les 1,5 million au début du XX[e] siècle pour décliner légèrement par la suite, alors que le foin (mil et trèfle essentiellement) double en volume pendant la même période et continue de s'accroître jusqu'à un plateau de 130 000 tonnes dans les décennies 1910 à 1930. Selon les recensements du XX[e] siècle, la valeur de toutes les cultures représente entre 35 et 45 % du total des produits de la ferme. Elles servent en grande partie à l'alimentation des animaux qui sont à l'origine de 25 à 30 % de cette valeur pour leurs produits dérivés (lait, beurre principalement) et de 10 % supplémentaire pour leur vente sur pied ou abattus. Pour les agriculteurs de la région, les revenus alternatifs se limitent aux produits forestiers pour 10 % (bois dur de chauffage, bois de sciage ou bois à pâte dans l'ordre), surtout importants sur la Côte-de-Beaupré et plus faibles sur l'île d'Orléans, aux produits de l'érable, principalement sur l'île d'Orléans, et aux légumes qui peuvent atteindre les 7 à 8 % dans les environs de Québec, possiblement pour le marché urbain.

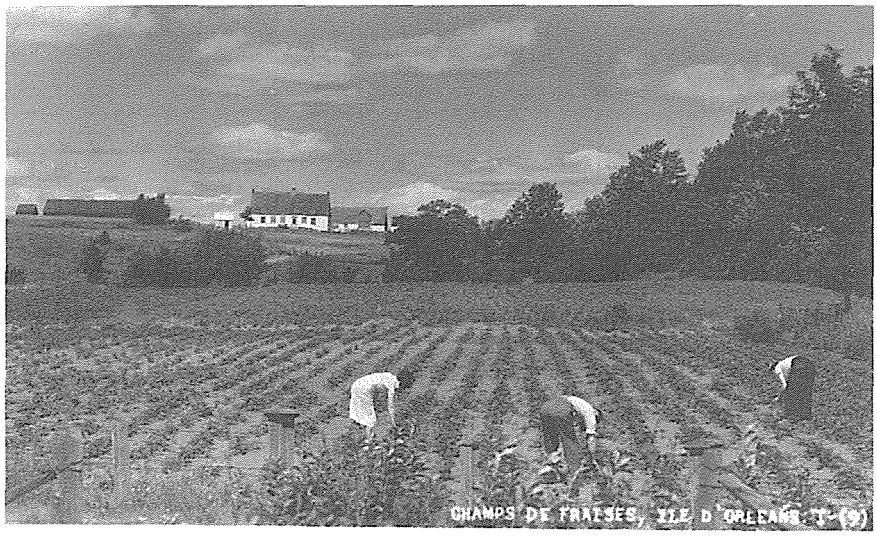
Sources : Recensements du Canada, 1871-1941. Lorsque les données ne sont pas disponibles par municipalité, Portneuf comprend également quelques localités dans le secteur de Montauban-Lac-aux-Sables. Dans le recensement imprimé de 1891, les récoltes très majoritairement en minots n'avaient pas été converties en boisseaux pour les municipalités de l'espace seigneurial, très dominantes dans la région. Elles l'ont été sur la base d'un minot = 1,073 boisseau. Les productions de pommes de terres exprimées en cwt ou quintal en 1941 ont été converties en boisseaux sur la base d'un quintal de 100 livres pour un boisseau de 60 livres (Normand Perron, *op. cit.*, p. 19, 28-31). Le boisseau équivaut à 0,3636 hectolitres.

Tableau 17.5

Production des principales cultures (avoine, pomme de terre et foin) de la région de Québec, en volume, aux recensements de 1871 à 1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Avoine (000 boisseaux)								
Côte-de-Beaupré	*149,5*	*159,2*	*124,9*		*182,3*	*270,8*		*154,1*
Île d'Orléans	*86,3*	*99,9*	*98,9*		*128,0*	*102,7*		*100,8*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	235,8	259,1	223,8	342,3	310,3	373,5	245,3	254,9
Côte-de-Portneuf	*283,9*	*279,0*	*174,8*		*223,9*	*254,5*		
Centre-de-Portneuf	*136,7*	*173,4*	*122,6*		*246,8*	*223,1*		
Portneuf-Laurentides	*154,3*	*185,9*	*150,6*		*308,2*	*293,7*		
Portneuf	575,0	638,3	448,0	819,1	778,9	771,2	705,2	801,3
Québec (Comté)	265,3	297,5	238,8	380,0	321,6	267,8	203,7	235,3
Région de Québec	**1 076,1**	**1 194,9**	**910,6**	**1 541,5**	**1 410,8**	**1 412,6**	**1 154,2**	**1 291,4**
Pommes de terre (000 boisseaux)								
Côte-de-Beaupré	*117,9*	*85,8*	*61,7*		*86,8*	*73,0*		*101,3*
Île d'Orléans	*173,1*	*152,0*	*165,0*		*158,6*	*89,9*		*202,5*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	291,0	237,8	226,8	229,4	245,4	162,9	185,4	303,8
Côte-de-Portneuf	*194,4*	*103,2*	*111,0*		*85,6*	*108,8*		
Centre-de-Portneuf	*107,5*	*65,1*	*58,1*		*53,6*	*60,1*		
Portneuf-Laurentides	*241,7*	*175,8*	*127,1*		*108,9*	*91,1*		
Portneuf	543,6	344,1	296,3	339,0	248,1	260,0	460,7	396,9
Québec (Comté)	532,8	436,6	298,0	394,7	343,1	311,2	266,1	313,6
Région de Québec	**1 367,4**	**1 018,5**	**821,0**	**963,1**	**836,6**	**734,1**	**912,2**	**1014,4**
Foin (000 tonnes)								
Côte-de-Beaupré	*5,3*	*9,5*	*10,7*		*12,2*	*13,8*		*14,5*
Île d'Orléans	*5,6*	*6,1*	*9,2*		*10,1*	*7,3*		*10,3*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	10,9	15,6	19,9	20,3	22,3	21,1	25,6	24,7
Côte-de-Portneuf	*13,4*	*15,8*	*21,7*		*27,1*	*26,9*		
Centre-de-Portneuf	*5,1*	*7,4*	*11,1*		*20,5*	*17,7*		
Portneuf-Laurentides	*4,6*	*7,8*	*13,3*		*24,7*	*23,1*		
Portneuf	23,2	30,9	46,2	57,4	72,3	67,7	73,1	70,6
Québec (Comté)	22,0	27,0	35,5	38,2	39,3	42,9	37,4	34,9
Région de Québec	**56,2**	**73,5**	**101,6**	**116,0**	**133,9**	**131,7**	**136,1**	**130,2**

S'ajoutent aussi, dans les champs des fermes de la région, quelques autres cultures de plantes-racines, surtout les pommes de terre, déjà présentes fortement en volume en 1871, mais fluctuantes autour d'un million de boisseaux pendant les décennies suivantes et d'une valeur représentant environ 10 à 20 % du total des cultures, lorsque cette information devient disponible dans les années 1920. Bien qu'importante notamment comme soutien alimentaire des familles d'agriculteurs, cette culture, concentrée dans Portneuf et Québec, affronte des maladies et des aléas commerciaux qui rendent difficile un développement plus considérable. De plus, des vergers de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré fournissent principalement des pommes, mais aussi quelques prunes, en grand nombre en 1871 et en 1941, sans manifester toutefois une croissance indicatrice d'un élargissement des marchés. De même, depuis au moins les années 1920, des fraisiers et framboisiers viennent en saison mobiliser les cueilleurs, de l'île d'Orléans surtout, pour répondre au plaisir gustatif de la clientèle des marchés de Québec, en plus de celui des résidents des environs.

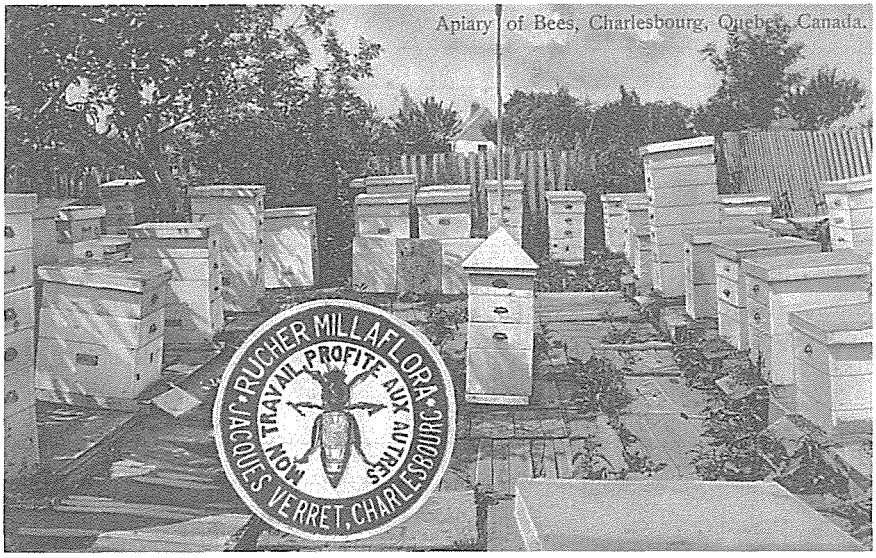


Champs de fraises, île d'Orléans, années 1930. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Le virage vers l'industrie laitière

La prédominance des cultures fourragères dans les champs de la région trouve sa contrepartie dans l'expansion de l'élevage bovin, tout particulièrement des vaches laitières. Déjà dans la période précédente, leur présence dans la région s'était affirmée, mais elle s'accélère entre 1881 et 1901, passant de 20 000 à 30 000 vaches, grâce surtout aux fermes de Portneuf (tableau 17.6), une augmentation nettement plus rapide que les autres bovins. Par la suite, le cheptel laitier se stabilise à environ 30 000 et les autres bovins à environ 26 000, souvent associés au laitier (génisses par exemple). Le nombre moyen de vaches laitières par ferme de

4 ha et plus passe d'un peu plus de 3,5 en 1871, à 4,4 en 1891, à 5,4 en 1901 et 1911, et à plus de six en 1941, doublant presque sur 50 ans. Au total, le troupeau moyen de bovins des fermes de la région passe d'environ sept à onze. Bien que généralisé, le virage laitier prend plus d'ampleur sur la Côte-de-Portneuf, l'île d'Orléans et le Centre-de-Portneuf, moins sur la Côte-de-Beaupré, dans Portneuf-Laurentides et Québec. Le cheptel bovin moyen le plus élevé pendant cette période atteint la quinzaine sur l'île d'Orléans en 1931 et le Centre-de-Portneuf en 1941.



Rucher Verret de Charlesbourg, vers les années 1930. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Tableau 17.6

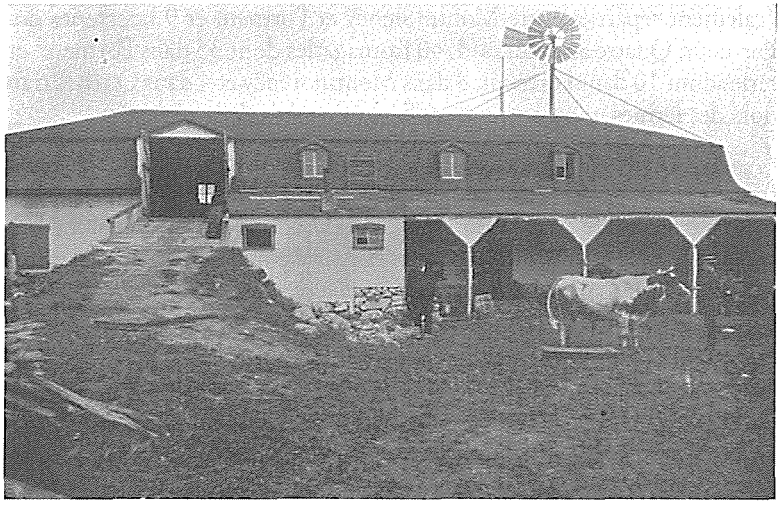
Principaux animaux et produits animaux des fermes de la région de Québec, 1871-1941

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Vaches laitières (nombre)								
Côte-de-Beaupré			*3 373*				*3 881*	*3 776*
Île d'Orléans			*2 168*				*2 765*	*2 758*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	4 782	5 163	5 541	6 608	6 993	6 506	6 646	6 534
Côte-de-Portneuf			*5 551*				*6 136*	*6 780*
Centre-de-Portneuf			*3 225*				*4 401*	*4 560*
Portneuf-Laurentides			*3 781*				*5 907*	*6 061*
Portneuf	8 873	9 847	12 557	16 412	17 761	16 500	16 444	17 401
Québec (Comté)	5 378	5 878	6 301	7 112	7 232	6 054	6 376	6 190

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Région de Québec	**19 033**	**20 888**	**24 399**	**30 132**	**31 986**	**29 060**	**29 466**	**30 125**
Autres bovins (nombre)								
Côte-de-Beaupré			*3 793*				*4 367*	*3 559*
Île d'Orléans			*3 103*				*2 886*	*2 672*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	6 732	7 052	6 896	6 283	7 407	7 565	7 253	6 231
Côte-de-Portneuf			*3 849*				*4 126*	*4 086*
Centre-de-Portneuf			*2 162*				*3 967*	*4 893*
Portneuf-Laurentides			*2 781*				*6 134*	*5 474*
Portneuf	8 653	9 497	8 792	11 387	14 996	15 143	14 227	14 453
Québec (Comté)	3 156	2 938	3 200	4 057	3 656	4 189	3 895	2 868
Région de Québec	**18 541**	**19 487**	**18 888**	**21 727**	**26 059**	**26 897**	**25 375**	**23 552**
Beurre fabriqué sur les fermes (000 livres)								
Côte-de-Beaupré			*286,0*					*129,4*
Île d'Orléans			*206,8*					*56,8*
Côte-de-Beaupré et île d'Orléans	215,1	345,9	492,8	230,6	347,0	264,6	272 6	186,2
Côte-de-Portneuf			*273,2*					
Centre-de-Portneuf			*123,0*					
Portneuf-Laurentides			*223,1*					
Portneuf	425,3	606,7	619,2	366,2	420,0	297,4	297,8	180,5
Québec (Comté)	297,4	409,6	441,6	422,1	391,0	325,0	289,7	201,5
Région de Québec	**937,8**	**1 362,3**	**1 553,6**	**1 018,9**	**1 158,0**	**887.0**	**860,1**	**568,1**

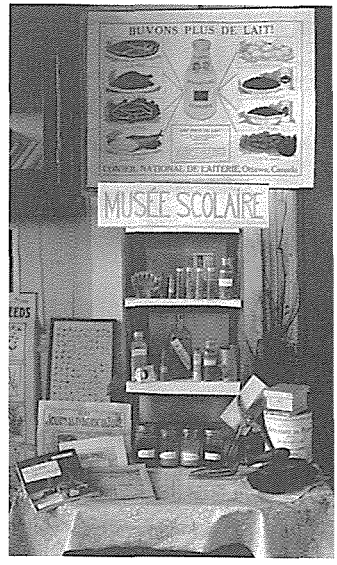
Sources : Recensements du Canada, 1871-1941. Lorsque les données ne sont pas disponibles par municipalité, Portneuf comprend également quelques localités dans le secteur de Montauban-Lac-aux-Sables.

Qu'en est-il des autres animaux sur les fermes ? Le cheval maintient sa position à 2 par ferme de 4 ha et plus et constitue un investissement important (près de 160 $ en 1921, tous âges confondus) dans les opérations de toute ferme avant l'arrivée du tracteur à essence. Le mouton, encore très présent à raison de 7 ou 8 en moyenne par ferme aux recensements de 1871 et 1881, plus nombreux sur l'île d'Orléans et la Côte-de-Portneuf, décline rapidement par la suite jusqu'à moins de 2 par exploitation en 1941. Quant au porc, il augmente de 2 à 3 par ferme au XIX^{e} siècle à entre 4 et 5 au XX^{e} siècle, mais sans progression significative pouvant confirmer une commercialisation accrue. Par contre, les poules et poulets font partie des élevages pour un peu plus de 20 par ferme au début du XX^{e} siècle, puis jusqu'à 60 et plus aux recensements de 1931 et 1941, tant pour la viande que pour les œufs.



Grange-étable de la ferme Couture de Saint-Augustin, en 1904. (*Concours de mérite agricole* 1904, p. 18-19)

L'élevage laitier acquiert donc une position déterminante dans l'économie agricole de la région et le lait constitue bientôt le point de départ d'une production, qui, en plus de répondre aux besoins alimentaires de la ferme, permet une commercialisation en nette progression des surplus, soit directement pour la distribution à domicile, soit pour la transformation dans des beurreries et fromageries locales. La fabrication de beurre à la ferme se situe à environ 175 livres en 1871, monte de 250 à 300 livres par occupant des fermes de 4 ha et plus en 1881 et 1891, même jusqu'à près de 600 sur l'île d'Orléans cette dernière année, puis entre 150 et 200 livres, en 1901 et 1911, avant le déclin de cette production et son déplacement dans les fabriques. À partir du recensement de 1921, il devient possible de déterminer la part de la production laitière destinée à la consommation sur la ferme, soit en nature, soit en vue d'une transformation en beurre, et celle vendue à l'extérieur, estimée globalement à 50 % du lait et du beurre. De plus, si l'on s'appuie sur le recensement de 1941, une forte portion de la part vendue dans les environs de Québec (près de 60 %) et sur la Côte-de-Beaupré (28 %) s'oriente vers la distribution à domicile, sans doute sur le marché urbain voisin de Québec et des municipalités proches des producteurs, et on peut présumer que cette distribution remontait à plusieurs décennies. Par contre, dans Portneuf et l'île d'Orléans, le marché de la transformation prévaut nettement.

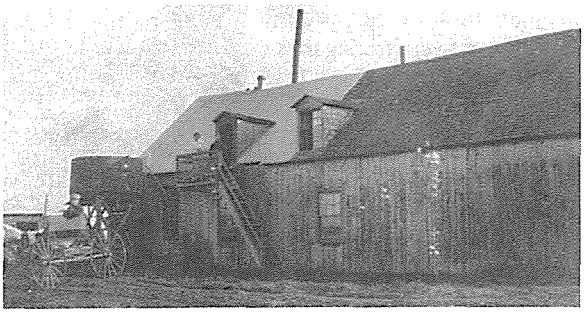


Musée scolaire agricole faisant la promotion du lait, organisé par une institutrice et l'agronome Jean-Charles Magnan au collège de Saint-Casimir, en 1914.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Ce virage vers les produits laitiers présuppose la récupération d'une production excédentaire par des fabriques (beurreries, fromageries ou établissements combinés). Ce phénomène, bien connu à l'échelle du Québec, se concrétise dans la région au cours des années 1890[6]. Rares sont les occurrences signalées avant cette décennie : une fromagerie dans Portneuf en 1882, une autre à Saint-Joachim en 1884 et une beurrerie à Cap-Santé en 1888. Elles se multiplient à la fin de cette décennie de sorte qu'en 1890, on retrouve quelque 24 fromageries à peu près

également réparties entre Montmorency et Portneuf et 9 beurreries dont 7 dans Portneuf. Quatre ans plus tard, 40 fromageries dont 35 dans Portneuf, et 22 beurreries dont 10 dans Portneuf, 8 dans Montmorency et 4 dans Québec transforment hors des fermes une portion grandissante du lait de la région[7].

Depuis le tournant des années 1890 jusque dans les années 1930, les fromageries et beurreries locales profitent, comme celles du Québec, d'une conjoncture très favorable à l'exportation de leur production sur le marché britannique, ce qui explique leur prolifération et leur survie malgré les aléas de cette demande et son déclin progressif. Les petites fromageries de la région n'exigent qu'un faible capital de 1 500 $ à 2 500 $ et un employé ou parfois deux, s'approvisionnent auprès 20 à 30 fournisseurs avec des troupeaux de 6 vaches, puis à 10 dans les années 1930, et produisent une valeur totale d'environ 4 000 $, pouvant s'approcher des 10 000 $ à la fin des années 1920, mais en chute pendant la Grande Dépression. Absentes dans les environs de Québec, elles disparaissent au début des années 1920 sur la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans et les quelques établissements survivants se concentrent dans Portneuf. Le même phénomène se produit dans les entreprises qui combinent beurre et fromage et se comparent en taille et production avec les fromageries : la dernière sur la Côte-de-Beaupré ferme ses portes vers 1916, laissant le champ entièrement libre à celles de Portneuf.



Beurrerie locale de Sainte-Catherine-de-Portneuf, date inconnue. (Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S18, #10)

Les beurreries apparaissent un peu plus tard dans la région, une dizaine en 1890, plus d'une vingtaine en 1895 et près d'une trentaine en 1901, et un plateau de 35 à 45 pour les décennies suivantes, dont entre 20 et 30 bien établies dans Portneuf, en plus d'une dizaine d'autres beurreries-fromageries combinées avant 1920 et la moitié moins par la suite. La plupart des localités importantes de la région en possèdent une, parfois deux, auxquelles s'ajoutent, dans Portneuf, une production combinée et une fromagerie. La beurrerie villageoise répond au même profil général que les fromageries, avec toutefois une capitalisation et une valeur moyenne de la production un peu plus élevées. Elles mettent à contribution une cinquantaine de fournisseurs possédant de 6 à 10 vaches pour une production de 8 à 20 000 $, sur une année d'activité très souvent concentrée de mai à novembre.

Pour les agriculteurs producteurs laitiers de la région, la présence d'un grand centre urbain pouvait représenter un marché important pour leur lait, leur crème et leur beurre. Déjà, depuis le XIX^e^ siècle, des laitiers possédant un troupeau de vaches à la périphérie de Québec et dans les environs distribuent le lait nature à leurs clients urbains sans contrôles serrés de qualité. Au milieu des années 1890, la ville commence à exiger des conditions sanitaires minimales dans le transport et l'entreposage du lait, nomme un premier inspecteur et instaure un système de

permis, ce qui permet de constater qu'il existe plus de 200 laitiers actifs dans la distribution à Québec à cette époque. Dans les décennies suivantes, les efforts modestes de la ville se concentrent sur l'inspection des vaches dans les étables et leur vaccination, devenue nécessaire pour l'obtention du permis. Les faibles ressources sanitaires de la ville et la résistance des laitiers freinent les efforts d'amélioration de la qualité et de la sécurité d'utilisation du lait, principalement pour la santé des enfants frappés d'une mortalité très élevée. Avec un certain retard par rapport à Montréal, la pasteurisation et l'embouteillage mécanique par des laiteries industrielles de plus en plus grandes s'amorce dans les années 1910 et se généralise dans la décennie suivante[8]. Ainsi, les laiteries Brookside, Frontenac et Laval, auxquelles s'ajoutent la laiterie de Québec dans les années 1930, viennent capter un marché du lait estimé à 16,6 millions de litres en 1921 et de la crème à 830 000 litres, soit 150 litres par an ou 0,4 litre par jour de lait par habitant et 7,5 litres de crème par an et par habitant[9].

Ces laiteries s'approvisionnent dans la campagne environnante, par exemple par train depuis Saint-Augustin et Neuville pour la Laiterie Laval dans les années 1910, pasteurisent le lait, fabriquent du beurre et de la crème qu'elles vendent et livrent aux épiceries et aux résidents privés, d'abord d'un quartier de la ville, puis éventuellement dans les autres. La réfrigération facilite la conservation du lait et le maintien prolongé de la qualité, bien au-delà des quelques heures que les laitiers traditionnels affrontaient surtout l'été, mais aussi permettra l'introduction de nouveaux produits devenus très populaires, comme la crème glacée. Ces entreprises se distinguent nettement des petites beurrerie locales et des laitiers par leur taille et leur capacité industrielle : selon la compilation publiée dans les annuaires du Québec des années 1920, les laiteries de Québec ont investi en moyenne dans leurs installations et machines environ 140 000 $, dont une moitié pour la mécanisation ; elles emploient chacune vingt à trente employés, s'approvisionnent auprès de 500 à 1 000 fournisseurs disposant d'une dizaine de vaches, vendent en beurre seulement pour plus 100 000 $ chacune. Après quelques années difficiles au début de la Grande Dépression, ces établissements (cinq au total) consolident leurs activités, augmentent en taille et diversifient leur production : une soixantaine d'employés, un capital de plus de 200 000 $, des ventes globales de 200 000 à 300 000 $ chacune, en incluant le lait et la crème (environ 60 % du total) et les produits dérivés.

Ces grandes laiteries doivent pouvoir compter sur un volume important d'approvisionnement en lait et crème de la région environnante, et expédié à cette époque par chemin de fer. Par exemple, vers 1945 et sans doute pour les années antérieures, la Laiterie Laval achète son lait de 125 producteurs des Bois-Francs (Princeville et Plessisville), de Bellechasse (Saint-Vallier, Saint-Michel et La Durantaye) et de la région de Québec (Saint-Augustin et Saint-Joachim), dont près de 20 % provient de cette dernière localité et des fermes sur Séminaire de Québec[10]. Les installations et les vaches laitières de tous ces fournisseurs sont soumises à des inspections du service de santé de la ville de Québec qui autorise

la laiterie à en recevoir le lait, qu'elle peut ensuite accepter ou refuser. Il est probable que les autres laiteries de Québec tirent aussi de la région rurale de Québec une grande partie de leur production, mais aussi de la rive sud dans un rayon pouvant atteindre une centaine de kilomètres, accessible par chemin de fer. Ensemble, elles ne sont pas étrangères à la quasi-disparition des beurreries locales de la Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans et des environs de Québec, mais possiblement aussi d'une diminution de celles de Portneuf, conjointement avec le mouvement vers la pasteurisation des produits.

La situation de l'industrie laitière urbaine ne constitue qu'un exemple de l'organisation de débouchés à Québec pour les produits agricoles de la région. En plus des marchés publics urbains florissants pour le XIX^e^ siècle et le début du XX^e^, les marchands de gros et détail de denrées (« provisions »), de fruits et légumes et les transformateurs de viande (charcuterie notamment) qui approvisionnent les nombreuses épiceries couvrant le territoire urbain à la fin de la période organisent leurs achats ruraux et diversifient leurs activités : ainsi la firme de marchand de denrées Émond et Côté participe à la création, dans les années 1910, de la Laiterie Laval. L'intégration économique des parties rurales de la région dans les industries de transformation alimentaire et dans le commerce de gros et de détail de la ville de Québec reste à éclairer à partir de cas et de sources nouvelles, mais il joue certainement un rôle déterminant dans la rencontre des besoins essentiels de la population urbaine et des revenus d'une forte proportion des exploitations agricoles qui entourent cette métropole régionale.

Les agents de changement de l'agriculture régionale

Le passage vers une polyculture-élevage de l'agriculture régionale fait partie d'une transition majeure à l'échelle du Québec et se réalise avec l'appui de nombreux intervenants qui en font la promotion, fournissent de l'information et des modèles à suivre et rendent accessibles les animaux, les graines et les instruments techniques nécessaires à l'amélioration de la productivité des exploitations. L'État avait déjà constaté les déficiences de l'économie agricole québécoise et s'était essentiellement impliquée dans des sociétés d'agriculture comme véhicule de transformation du monde rural, avec un succès limité. La difficulté de rejoindre d'autres agriculteurs que les gentlemen-farmers et les plus entrepreneurs persiste après la Confédération, alors que le gouvernement provincial reprend à petite échelle le rôle qu'avait entrepris de jouer le gouvernement de la Province du Canada. Sous l'encadrement d'un conseil d'agriculture, les sociétés d'agriculture de comtés poursuivent leur action sous la forme de concours, d'expositions et d'achats de semence et d'animaux reproducteurs avec le soutien de subventions gouvernementales jumelées à des souscriptions des membres. Dans la région, au cours des décennies 1870 et 1880, les sociétés d'agriculture des comtés de Montmorency n° 1 (Côte-de-Beaupré), de Montmorency n° 2 (île d'Orléans), de Portneuf et de Québec trouvent une ou deux centaines de membres de quelques municipalités, s'or-

ganisent pour obtenir leur part des fonds gouvernementaux et se partagent ensuite prix, graines et animaux[11]. À ces quatre sociétés, il faut ajouter celle de la cité de Québec essentiellement anglophone et fortement élitiste qui poursuit ses activités traditionnelles, soit l'organisation d'une exposition de produits d'agriculture, d'horticulture et de laiterie et des concours de labour.

Pour l'essentiel, l'action de l'État dans le développement agricole de la région passe par les sociétés d'agriculture, malgré les failles de leur fonctionnement. Ainsi, les membres de certaines sociétés y souscrivent et récupèrent par la suite leur contribution en graines de semence ou en prix non seulement en gagnant un concours ou parfois simplement en y participant, comme dans celle du comté de Québec en 1879, en plus d'augmenter leurs avantages grâce à la subvention justifiée par leurs souscriptions[12]. Dans celle de Portneuf, au cours des années 1870, tous les membres souscripteurs reçoivent aux frais de la société un journal agricole, la *Gazette des Campagnes*, mais lorsque la société annule cet abonnement à la fin des années 1870, le nombre de membres chute brutalement, d'autant plus qu'un règlement du Conseil d'agriculture provincial limite la récupération en semences de plus de la moitié des souscriptions[13]. Tout de même les quelques rares conférenciers disponibles (Édouard-André Barnard par exemple) circulent dans les sociétés, des membres des élites locales adoptent des techniques et instruments aratoires récents, des races animales sélectionnées, des semences de meilleure qualité, et les font connaître aux autres lors de concours annuels. De plus, le *Journal d'agriculture* provincial est disponible dans la plupart des municipalités de la région, surtout dans Portneuf et sur l'île d'Orléans, dès la fin des années 1870, et circule avec la collaboration des sociétés d'agriculture[14]. Finalement, au centre de la région à Québec, un comité expérimenté, présidé par Henri-Gustave Joly, organise une exposition provinciale en 1887, après 10 ans d'éclipse, une pratique devenue cette fois à caractère permanent dans des édifices utilisables à cette fin et financée par les droits d'entrée, le gouvernement fédéral et la ville de Québec.



Les conférences agricoles : Jean-Charles Magnan à l'exposition de Notre-Dame-des-Anges (Montauban), en 1929. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

À compter du début des années 1880, la formule des cercles agricoles de paroisse vient progressivement s'ajouter en complément et même en concurrence à celle des sociétés d'agriculture pour l'encadrement des encouragements à l'agriculture et cette fois avec une implication plus directe du clergé et des élites de chaque paroisse. Après quelques expériences antérieures isolées, des cercles sont fondés à Deschambault, Saint-Casimir et Saint-Ubalde en 1880, L'Ancienne-Lorette, Pointe-aux-Trembles et Saint-François en 1881, Cap-Santé, Saint-Alban et Sainte-Foy en 1882 et Saint-Augustin en 1883 et ce n'était qu'un début[15]. D'abord farouchement indépendants de l'État, les cercles reçoivent en 1893 une reconnaissance officielle et un financement de l'État et leurs activités nous sont depuis ce

temps mieux connues : en 1895 lorsque la plupart sont recensés, il s'en trouve 28 dans la région, soit 6 sur la Côte-de-Beaupré, 5 sur l'île d'Orléans, 12 dans Portneuf et 5 dans Québec. Par la suite, le nombre de cercles augmente peu sauf dans Portneuf où il atteint la vingtaine, avec l'accroissement du nombre de paroisses, et une moyenne d'une centaine de membres, semblable dans Québec, mais nettement moindre (une cinquantaine) sur la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans.

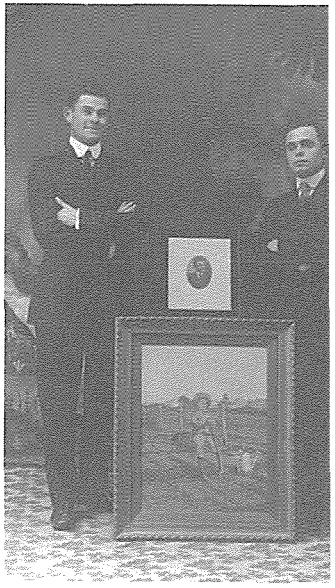
L'arrivée des cercles incite des membres de certaines sociétés d'agriculture à remettre en question leur existence même, au point où celle de la Côte-de-Beaupré suspend ses opérations fin 1894 et répartit son actif entre les cercles du comté, alors que celle de l'île d'Orléans est dissoute à la même époque[16]. Les deux reprendront leurs activités quelques années plus tard et continueront, conjointement avec les cercles, à remplir des mandats semblables au niveau de la paroisse que celui des sociétés au niveau du comté. Elles n'ont guère de ressources financières pour faire plus : chaque cercle paroissial dispose d'à peine 100 à 200 $ par année au début du XX^{e} siècle, pouvant atteindre les 6 à 700 $ dans les années 1920 et 1930, alors que chaque société de comté peut compter sur environ 1 000 $, en hausse progressivement jusqu'à 2 000 et même jusqu'à 4 000 $ dans Portneuf au cours des années 1930. De toute évidence, ces sociétés et cercles offrent plus aux agriculteurs que ce que leurs finances leur permettent, soit des conférences, des transferts d'information et d'expérience et des modèles de réussite dans le milieu local.

L'État ne se contente pas de subventionner : il mobilise des ressources humaines ; il réalise des expériences sur des fermes modèles ; il fait l'essai de nouvelles cultures, de races animales plus productives et de machines agricoles perfectionnées et il en fait la promotion dans des périodiques et des brochures d'information ; il s'implique dans la formation des jeunes agriculteurs et des spécialistes en sciences agricoles ; il établit en région des structures d'encadrement et de diffusion proche des agriculteurs. La région trouve sa place dans ces initiatives : que ce soit, au milieu des années 1870, l'essai de la culture de la betterave à sucre sous l'égide de la Société d'agriculture du comté de Québec[17] ; que ce soit à l'initiative d'Édouard-A. Barnard, directeur de l'agriculture et secrétaire du conseil d'agriculture au gouvernement du Québec, l'établissement d'une grande ferme de démonstration à L'Ange-Gardien, en 1892, où il peut installer le troupeau de vaches laitières, qu'il gardait à la ferme de l'hôpital du Sacré-Cœur de Saint-Sauveur depuis quelques années, et y poursuivre ses travaux d'expérimentation agricole jusqu'à son décès en 1898[18].

Même le gouvernement fédéral choisit la région de Québec pour installer une première ferme expérimentale au Québec, en 1911, à Cap-Rouge, avec pour mission l'élevage des vaches et des chevaux de race canadienne. Le ministère fédéral de l'agriculture y fait l'acquisition d'une ferme de 130 ha (Stadacona) et, en 1920, loue sur 20 ans pour le même projet de génétique animale et d'alimentation expérimentale une grande ferme du Séminaire de Québec à Saint-Joachim. La

ferme de Cap-Rouge se convertit par la suite dans la « recherche horticole à la demande des agriculteurs qui désirent approvisionner le marché de la ville de Québec », notamment les fraises, les framboises, les bleuets et les fleurs[19]. Les deux établissements doivent fermer en 1940, en raison de la guerre et de la fin du bail à Saint-Joachim.

Au début du XX[e] siècle, le gouvernement du Québec s'oriente vers une professionnalisation de la formation agricole par l'affiliation, en 1908, de l'École supérieure d'Oka à l'Université Laval à Montréal et la formation des premiers bacheliers en sciences agricoles qui deviendront les premiers agronomes de comté engagés par le gouvernement du Québec pour disséminer les connaissances agricoles en région. Parmi les cinq premiers diplômés, se trouve un jeune homme dont le contact avec la campagne se limitait à des visites familiales, des promenades sur le chemin Sainte-Foy en banlieue de Québec et l'observation curieuse et amusée des agriculteurs en déplacement vers les marchés de la ville avec leurs produits et ramenant du fumier urbain. Son père, l'éducateur Charles-Joseph Magnan, fait inscrire son fils, Jean-Charles, à Oka et, aussitôt diplômé, lui achète une terre pour faciliter son entrée dans l'enseignement agricole au collège de Saint-Casimir en 1913. Comme les autres diplômés d'Oka, il obtient aussitôt du gouvernement provincial un emploi d'agronome de district pour Portneuf et Champlain d'abord, puis de Portneuf seulement, dans le cadre d'une politique de régionalisation de son action auprès des agriculteurs. Ainsi Jean-Charles Magnan, agronome, professeur et nouveau fermier commence une longue carrière d'animateur et de formateur des agriculteurs de la région avec l'appui des programmes, des publications et des services gouvernementaux[20]. Son confrère étudiant à Oka, Alexandre Roy, occupe la même fonction pour Montmorency à partir de L'Ange-Gardien. Le réseau d'agronomes se répand et les districts se scindent avec son propre agronome pour Québec et un deuxième pour Portneuf dans les années 1930.



Jean-Charles Magnan (à gauche) et Arthur Fortin, agronomes et les jardins scolaires, en 1915. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

À travers les souvenirs de Magnan se profilent les transformations d'une monde rural régional qui sort par étapes des pratiques traditionnelles et qui adopte, non sans résistances et après essais concluants, les nouvelles techniques d'amendements des sols, allant de l'ajout d'argile aux sols sablonneux jusqu'à l'usage des engrais chimiques appropriés. Les cours aux enfants et les conférences aux adultes dans chaque localité du comté deviennent des occasions de discuter des solutions aux problèmes, mais l'expérimentation seule permet d'engager leur adoption. Ainsi, Magnan fonde un premier cercle de jeunes agriculteurs en 1914, un jardin scolaire sur sa ferme pour ses élèves, un musée scolaire agricole au collège, des initiatives qui se répandront dans l'ensemble de la province au cours des décennies suivantes. Il caresse même, dès 1914, le projet d'une école régionale d'agriculture à Saint-Casimir, tente pendant 15 ans de convaincre la direction du ministère avec l'appui des élites du comté des mérites d'une telle école, mais se heurte à l'opposition irréductible du ministre Joseph-Édouard Caron. Pas moins de 8 500 $ sont recueillis pour sa construction, somme que Magnan doit rembourser en 1929 quand tout espoir de réussite est perdu et que la crise économique

se fait sentir[21]. En 1937, Magnan peut poursuivre son implication dans ce domaine à titre de directeur d'un nouveau service de l'enseignement agricole du ministère.

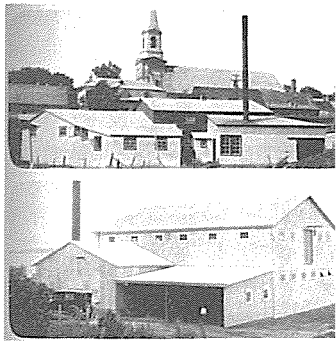
Le premier ministre et député de Portneuf, Lomer Gouin, avait appuyé le projet d'école régionale de Jean-Charles Magnan, sans succès cependant devant l'opposition de son ministre de l'agriculture. Gouin parvient toutefois à organiser l'implantation dans son comté d'une pépinière provinciale en remplacement de celle de Berthierville et de préférence à une ferme de Saint-Joachim que proposait le ministre Caron. C'est le directeur du service d'horticulture du ministère, Joseph-Henri Lavoie, qui choisit en 1918 le site de Deschambault où se retrouve une variété de sols propices aux différentes cultures d'arbres et d'arbrisseaux fruitiers sur un plateau protégé des vents et bien desservi par chemin de fer, soit une superficie de près de 200 ha (480 acres)[22]. Installée en 1919, la pépinière élargit ses activités aux légumes et plantes ornementales et approvisionne en graines et petits plants les jardins scolaires, les écoles ménagères et les cercles de fermières et de jeunes agriculteurs, tout en poursuivant ses expérimentations. Au cours des années 1920 et 1930, l'établissement se lance dans l'élevage bovin et porcin et dans la conserverie de légumes, expérimente la culture du tabac, puis en 1931, abandonne sa vocation de pépinière devenue très répandue ailleurs au Québec et se transforme en ferme-école pour l'industrie laitière. Dans cette perspective, elle élargit ses races laitières à des fins de démonstration, elle construit et exploite une laiterie dont elle commercialise les produits, ouvre une école de formation pratique, s'agrandit en 1936 pour déborder sur l'élevage de boucherie et ajoute celui des poules et des moutons. Elle vient ainsi consolider une mission éducative et expérimentale pour l'agriculture régionale.



Groupes de bâtiments de la pépinière de Deschambault, en 1923. (Centre de recherche en sciences animales de Deschambault)

À l'époque où le gouvernement provincial instaure le réseau d'agronomes de comté, des coopératives et des organisations d'agriculteurs viennent raffermir

la prise en charge plus économique et politique du monde agricole. La région de Québec paraît peu éveillée à la formule des coopératives locales avant le tournant des années 1930 : d'après les relevés publiés dans l'Annuaire du Québec, elles sont absentes sur la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans, une seul fonctionne à Sainte-Foy de 1913 jusque vers 1920 et quelques-unes voient le jour dans Portneuf, soit à Saint-Augustin en 1912, à Saint-Léonard et à Pont-Rouge en 1919 et à Saint-Casimir en 1923[23]. À compter de 1929, plusieurs nouvelles coopératives apparaissent dans Portneuf : soit des coopératives d'achat, comme la plupart des précédentes, à Neuville en 1930, mais aussi à Lachevrotière et à Saint-Raymond, en 1929, soit spécialisées dans les pommes de terre et, la même année, à Grondines pour les conserves. Mise à part cette dernière qui regroupe environ 135 sociétaires, les autres n'en mobilisent qu'une trentaine à une cinquantaine. On ne peut que conclure que la proximité de la ville de Québec tendrait à inhiber le développement de la coopération agricole et l'on ne retrouve à Québec et dans ses environs que des coopératives spécialisées, soit dans le sucre d'érable, soit d'autres, pour la plupart éphémères, regroupant des apiculteurs, aviculteurs ou producteurs d'animaux à fourrure.



Fabriques de conserves du Syndicat coopératif de Neuville (1) et de la Société coopérative de Grondines (2), Portneuf en 1929.
(*Concours de mérite agricole* 1929-1930, p 80-81 (extrait))



La fin du commerce du bois : l'anse de Cap-Rouge fin XIX[e].
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

La forêt et ses ressources

L'agriculture de la région doit lutter contre la forêt pour rejoindre les sols à mettre en valeur et cette ressource couvre l'essentiel du territoire au nord des localités riveraines du fleuve, peuplées déjà depuis le régime français. Au-delà des coupes nécessaires aux activités agricoles (défrichement, chauffage et construction des bâtiments), l'exploitation des ressources forestières à des fins commerciales tarde à se développer. Alors que les cages de bois équarri venant de l'Outaouais circulent sur le fleuve en face de Portneuf vers le port de Québec, le bois d'épinette et de sapin de la région attend un marché et des investissements pour se

retrouver sur les quais de Québec. Lorsque le gouvernement de la Province du Canada établit un système de concessions forestières dans les années 1840-1860, la région attire à peine deux concessionnaires en 1852 et 1853 lors des premières ventes privées de terrains forestiers : William Price, dans les cantons Chavigny et Montauban, et Wilbrod Demers, dans Montauban, Colbert et Alton, se partagent quelque 440 km^2. Henry Atkinson, un important marchand de Québec actif dans le commerce et le sciage du bois à Cap-Rouge puis à Saint-Romuald, les rejoint dans les cantons Colbert et Rocmont en 1857 et dans la seigneurie Saint-Gabriel en 1864, alors que J.-O. Méthot fait de même dans Stoneham en 1864, C.-A. Dubuc dans Stoneham, Tewksbury et sur la rivière Jacques-Cartier en 1869 et finalement George Sawyer sur la rivière Sainte-Anne en 1869. En 1870, c'est plus de 2 200 km^2 qui ont trouvé preneurs surtout dans les cantons et seigneuries de l'arrière-pays et cette superficie diminue même sous la barre de 2 000 km^2 dans les trois décennies suivantes (tableau 17.7).

Tableau 17.7

Concessionnaires forestiers de l'agence Saint-Charles et superficie totale de leurs concessions en km2, tous les dix ans de 1855 à 1935

	1855	1865	1875	1885	1895	1905	1915	1925	1935
Demers, Wilbrod [1]	181	311	[2]						
Grandbois, P.-H. &c [2]			311	311	303	173	173	[3]	
Laurentide Co, Ltd [3]								173	[15]
Price, W. ; P. Bros [4]	259	259	259	108	108	1299	1299	1397	1238
Atkinson Qc Tbr [5]		622	635	569	544	544	[17]		
Méthot, J.-O. [6]		140	[7]						
Hall, G.B-Bros [7]			225	184	[13]				
Dubuc, C.-A. [8]			[7,9]						
Connolly, James [9]			466	466	[13]				
Sawyer, George [10]			[11]						
Poupore, John [11]			389	389	389	[13]			
O'Brien, J.G. [12]					47				
Calvin, H.A. ; Co [13]					585	1876	274	[27]	
Belgo Canadian [14]							1509	1589	[15]
Consolidated Pap. [15]									2666
Monjobagues Lbr [16]								907	[15]
Kennedy, Harold [17]						645	907	[16]	
Rumford Lumber [18]							[19]		

	1855	1865	1875	1885	1895	1905	1915	1925	1935
Oxford Paper [19]							386	396	[20]
Anglo Canadian [20]									393
Heidritter, F.L. &c [21]						83			
Piché, Nap. [22]					23	23	[23]		
St-Raymond Paper [23]							[24]		522
News Pulp & Paper [24]							23	363	[23]
Turner, Richard [25]						588	339	[24]	
Power, Wm [26]						763	227	[27]	
Canada Paper Co [27]							[14]	501	[24]
Breakey, John [28]						238	238		
St-Anne Power [29]								238	238
Dansereau, J.H. [30]						343	742	[35]	
Jacques-Cartier [31]						399	[30]		
Bayliss P & Pap. [32]							352	[33]	
Valcartier Lbr &P [33]								31	[35]
Foreman, John [34]							[35]		
Donnacona Paper [35]							484	1671	1803
St-Maurice Lbr [36]						342	342	[37]	
CIP Inc [37]								342	342
Barlow, Cone [38]								[2]	5
Total en km²	440	1331	2284	2026	1998	7317	7296	7610	7207
Licences renouvelées	n.d.	n.d.	199	1447	1388	7112	6933	7177	7148

Sources : D'après le registre des concessions forestières de l'agence Saint-Charles, de l'octroi à la révocation aux ANQ, fonds E21 (Ministère des Terres et Forêts). Les superficies ont été converties en métrique sur la base de 1 mi² pour 2,589988 km² et 1 acre pour 0,004046856 km². À noter que pour P.-H. Grandbois [2] une portion importante de la superficie (129 km² dans le canton Colbert n° 1) passe à E.L. Sewell, puis à sa succession à une date non précisée dans la source, entre 1866 et 1900. Le total sous licences renouvelées provient des rapports annuels du ministère des Terres de la Couronne dans les Documents de la session de la Province de Québec. Il faut noter que l'agence Saint-Charles s'étend sur un territoire plus vaste que la région de Québec et que plusieurs concessions chevauchent les limites de la région, sans qu'il soit rapidement possible de subdiviser les informations les concernant ou celles sur leur concessionnaire. Dans certains cas, la superficie n'est pas indiquée parce que les concessions ne sont pas détenues aux années choisies, mais entre deux années avant d'être transférées à un autre concessionnaire.

Si la superficie affermée ne croît pas, les concessions changent de main : certains joueurs importants les conservent (Price et Atkinson) alors que d'autres les cèdent à des entrepreneurs forestiers bien établis à Québec et dans les environs. Ainsi, en 1872, George Benson Hall de la scierie Montmorency accapare celles de Méthot et une partie de celles de Dubuc dans Stoneham, alors que James Connolly de Sillery obtient le reste de celles de Dubuc dans Tewksbury et la rivière Jacques-

Cartier et que John Poupore de l'Outaouais récupère celles de Sawyer sur la Sainte-Anne (Portneuf). Celles de Demers étaient déjà passées en 1866 sous la coupe de Pierre-Hubert Grandbois de Saint-Casimir. Pour l'essentiel, ces concessionnaires inscrivent le territoire forestier de la région dans le commerce d'exportation du bois scié et restent en place jusque dans les années 1890.

La vente, le transfert ou le paiement des rentes foncières des concessions forestières ne signifie pas pour autant qu'elles sont exploitées. Le tableau 17.7 montre même qu'une importante proportion de la superficie sous concessions n'est pas en règle dans le renouvellement des licences de coupe, soit 30 % en 1885 et 1895. Plusieurs mesures gouvernementales de contrôle dans les années 1880 portent fruits dans les années 1900 alors que la proportion non renouvelée chute sous les 5 %[24]. De plus, si l'on s'appuie sur les revenus de droits de coupe, les concessionnaires de la région ne paraissent pas très actifs avant la fin des années 1870. Relevant d'abord de l'agence Saint-Maurice, puis de leur propre agence dite « Saint-Charles » à la fin des années 1860, les concessions forestières de la région rapportent en droits de coupe à peine quelques centaines de dollars et seulement certaines années avant 1877, faute d'activités ou peut-être d'inspections. Dans les années 1880, le gouvernement provincial perçoit de 2 à 5 000 $ par année de la coupe forestière sur ces concessions et de 4 à 9 000 $ dans les années 1890, alors que les rentes foncières oscillent entre 1 000 et 2 000 $ annuellement.

La période 1895-1905 marque une transition majeure dans l'accessibilité du territoire forestier de la région, qui fait passer le territoire sous concessions de moins de 2 000 à plus de 7 000 km^2 en moins de 10 ans. La création du Parc des Laurentides en 1895 vise certes à protéger la faune, mais institue comme première « destination » du parc une vaste réserve forestière ouverte à des concessions, formée par les sources des rivières de la région (Montmorency, Jacques-Cartier et Sainte-Anne), mais aussi de plusieurs autres rivières qui s'écoulent hors de la



Camp de bûcherons de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper au lac des Neiges, 1936. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Paul-E. Lambert, contenant nº 7, Montmorency limits)

région, soit dans le fleuve Saint-Laurent (Sainte-Anne de la Pérade, Batiscan et Murray), soit dans le bassin du lac Saint-Jean et Saguenay (Métabetchouan, Upikauba, Upica, Chicoutimi, Boisvert, à Mars et Ha ! Ha !). Les limites du parc recouvrent les territoires forestiers non encore concédés[25]. Dans ce contexte, il ne faut s'étonner que plusieurs grands blocs du territoire du parc, mis à l'enchère dans les années suivantes, trouvent des preneurs parmi les entrepreneurs forestiers (scieries ou pulperies) : ainsi, tout le nord du parc tombe entre les mains de la Price Brothers, soit les bassins des rivières Upika et aux Écorces ou Upikauba en 1898, et ceux des deux Pikauba et de la Cyriac en 1900 ; une partie du sud-est (rivières Montmorency, des Neiges et Blanche) en 1903 à Harold Kennedy et à John Breakey (rivière Sainte-Anne [de Beaupré] dans l'ouest de Charlevoix) en 1903. La partie ouest (Métabetchouan) se retrouve sous le contrôle de Richard Turner en 1898 et Hiram A. Calvin en 1900, de même que de la St. Maurice Lumber en 1901. La partie centrale (rivières Jacques-Cartier et Sautauriski) échoit à William Power en 1901 et 1902, à la Compagnie de bois Jacques-Cartier en 1902 et à J.H. Dansereau en 1901 et 1911. Pendant la même période, les anciennes concessions suscitent un intérêt renouvelé d'entreprises de sciage. Harold Kennedy consolide l'alimentation en bois de ses installations de la région en acquérant les concessions de F.L. Heidritter dans Stoneham et Tewkesbury en 1903, 1904 et 1906, et celles d'Henry Atkinson jr dans Colbert, Rocmont et Saint-Gabriel cette dernière année, ce qui lui permet de céder, en 1907, celles du sud-est du Parc des Laurentides.

Entre 1897 et 1905, le gouvernement québécois retire plus de 200 000 $ des ventes de ces concessions, dont la moitié pour la seule année 1901, des rentes foncières annuelles passant de moins de 2 000 $ à 9 000 $ en 1906 et des revenus de droits de coupe en hausse de 7 000 $ en 1897 à un sommet de 34 000 $ en 1908. Le mouvement se poursuit dans la décennie suivante avec l'entrée en scène de papetières, attirées par ces concessions pour les besoins d'une production en forte croissance. L'embargo sur les exportations de bois de pâte coupés sur les concessions forestières de 1910 y contribue certainement, mais aussi les difficultés grandissantes des scieries de la région. Déjà, la Price Brothers peut puiser dans ces concessions du nord de la région pour ses scieries autant que pour ses usines de pâtes et papier du Saguenay, alors que la mauricienne Belgo Canadian Pulp and Paper acquiert en 1913 et 1914 les vastes concessions de l'ouest de la région (Métabetchouan et Kiskissink),

Plusieurs autres concessions consacrées au bois de sciage présentent un bon potentiel pour des papetières qui choisiraient de s'installer dans le région. Certaines établissent une usine sur les rives du fleuve et peuvent appuyer leur exploitation sur l'acquisition de vastes concessions, d'autres attirent des firmes de l'extérieur de la région dont certaines encore à l'état de projet avant de susciter éventuellement l'intérêt d'entrepreneurs plus sérieux. Dans le premier groupe, la Bayless Pulp and Paper de Binghampton (New York) acquiert des concessions à Stoneham, Tewkesbury et Jacques-Cartier en 1906 et l'année suivante celles de la



Camp forestier du Lac des Neiges de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper : bâtiment des mesureurs, du gérant et entrepôt de victuailles 1936.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Paul-E. Lambert, contenant n° 7, Montmorency limits)

rivière Sainte-Anne [de Beaupré] et établit une usine de pâte, au début des années 1910, à l'embouchure de cette rivière, qui aurait été active jusqu'au début des années 1920. La Donnacona Paper s'installe dans la région et fait d'abord l'acquisition des concessions Dansereau (Sautauriski et Jacques-Cartier) en 1919, puis ajoute plusieurs blocs dans Stoneham et Tewkesbury en 1918 (par une filiale la Valcartier Lumber), Montmorency en 1925 et la haute Jacques-Cartier en 1921 et 1928. De même, les propriétaires des usines de papier de Saint-Raymond (News Pulp et St. Raymond Paper) parviennent à se tailler un bloc lointain dans le nord-ouest du parc (Kiskissink), mais doivent attendre 1930 avant d'obtenir les droits sur les concessions voisines de la Sainte-Anne. L'Anglo-Canadian Pulp and Paper de Québec s'assure en 1926 les concessions Montmorency-des Neiges et une partie de Sautauriski-L'Épaule. Finalement, la Ste-Anne Power gère les concessions de la Bayless depuis 1918 et, en devenant une filiale de la Ste. Anne Paper Co (propriété entière de l'Abitibi Power and Paper à compter de 1928), approvisionne son usine de Beaupré. Dans le second groupe, citons des entreprises comme l'Oxford Paper Co (Montmorency et des Neiges) de 1915 à 1926 et la Canada Paper (celles de la rivière Sainte-Anne) de 1918 à 1929. Les producteurs de pâtes et papier ont pris le contrôle de l'essentiel des concessions forestières et les conserveront sous des titulaires qui ne changeront seulement qu'au rythme des fusions, principalement de la Consolidated Paper en 1932-1933 qui regroupe les concessions de la Belgo Canadian et de la Laurentide pour devenir le principal concessionnaire de la région avec plus de 2 600 km^2, suivie de la Donnacona à 1 800 et Price à 1 200 km^2.

Les ressources forestières publiques de la région alimentent donc une industrie des produits du bois qui joue un rôle déterminant dans l'économie de Portneuf et de la Côte-de-Beaupré, que ce soit des grandes scieries à compter des

années 1870 ou des usines de pâtes et papier depuis les années 1910. L'exploitation s'intensifie comme en témoignent les revenus de droits de coupe, qui, malgré des fluctuations conjoncturelles très importantes, atteignent des sommets de 128 000 $ en 1922, de presque 150 000 $ en 1930 et 1931, de 200 000 $ en 1936, 333 000 $ en 1938 et 800 000 $ en 1939, mais aussi des creux d'à peine 19 000 $ en 1925 et de 18 000 $ en 1933 dans des périodes de crise et de fragilité financière des entreprises.

Des grandes et petites scieries

Si la participation des forêts de la région de Québec au grand commerce du bois équarri reste limitée en raison de la faible quantité et de la médiocre qualité des espèces recherchées (pin, chêne principalement), il en est autrement du bois scié, surtout l'épinette, qui abonde et deviendra graduellement la matière première des scieries locales ou régionales. Le portrait de l'industrie au recensement de 1871 (tableau 17.8) marque des contrastes révélateurs entre de grandes scieries reliées au commerce d'exportation du bois scié vers la Grande-Bretagne (Hall à Montmorency et Sharples à Sillery), des établissements de taille moyenne à vocation régionale produisant entre 5 000 $ et 30 000 $ et de nombreux petits moulins à scie locaux de moins de 3 500 $. Ce dernier groupe représente 93 % du total des scieries. En moyenne, elles produisent une valeur de moins de 400 $, emploient 1,7 personnes sur 2,8 mois pour des gages totaux annuels de 79 $. Ceux de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans font baisser la moyenne, alors que ceux de Portneuf et surtout des environs de Québec la surpassent. Pratiquement toutes les localités disposent d'au moins un petit moulin à scie, la plupart entre 2 et 5, quelques-unes plus, soit 6 à L'Ange-Gardien, 7 à Saint-Alban et 16 à Saint-Raymond. Ces petits moulins desservent essentiellement la construction locale, s'approvisionnent vraisemblablement à proximité dans les boisés privés. Ils partagent la même source d'énergie hydraulique et souvent un bâtiment, exploité conjointement avec un moulin à farine ou un moulin à carder et fouler, cela dans quelque 22 % des cas pour la région, variant de 30 % dans Portneuf, à 20 % aux environs de Québec, à 16 % sur la Côte-de-Beaupré et à peine 6 % sur l'île d'Orléans.

En 1871, neuf scieries se distinguent parmi les 127 de la région : cinq produisent entre 10 000 $ et 20 000 $, dont une de Saint-Colomb (Sillery) est reliée au commerce du bois tout comme les plus importants, ceux de Sharples et de Hall. De plus, les plus gros établissements doivent pouvoir compter sur des sources de matières ligneuses plus importantes, ce qui explique leur présence parmi les concessionnaires forestiers de la région ou du Québec. Ainsi, Pierre-Hubert Grandbois avait acquis en 1866 plus de 250 km^2 de concessions forestières de Wilbrod Demers dans les cantons de Montauban, Colbert et Alton, les Sharples en détiennent hors de la région, et George Benson Hall, à cette époque, occupe le second rang des superficies au Québec tout près des Price avec 8 700 km^2, dont plus de 5 000 en Mauricie et les 225 de la région de Québec. L'implication de Hall

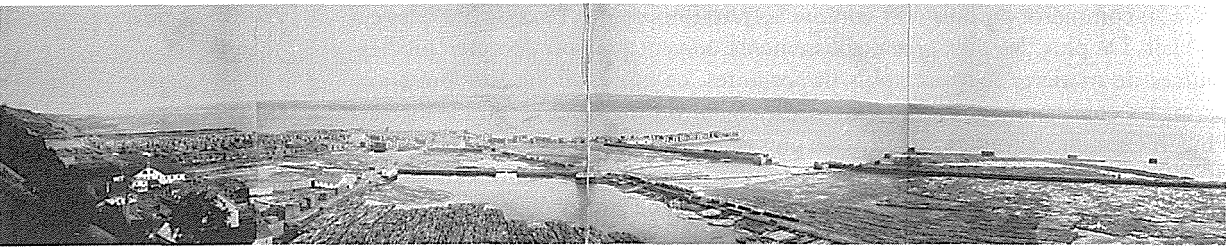
et de Sharples dans le commerce d'exportation du bois scié paraît déterminante, alors que celle des autres demeure possible, mais probablement marginale par rapport à leurs activités sans doute plus régionales.

Tableau 17.8

Principales statistiques des scieries de la région de Québec, d'après le recensement industriel de 1871

Propriétaires	Municipalités ou comtés	Valeur de la production $	Valeur des matières premières $	Valeur des gages versés $	Nombre d'employés	Nombre de mois d'activité
Hall, George Benson	Beauport	700 000	391 420	84 900	466	7
Sharples & Son, John	Sainte-Foy	75 000	37 500	14 000	60	12
Grandbois, Hubert	Saint-Casimir	27 500	13 500	3 700	36	6
Hulbert, J.B.	Sainte-Catherine	19 785	13 225	3 560	12	10
Roach, John	Saint-Colomb(an)	16 000	8 000	8 000	35	7
Sloan ?, Édouard	Saint-Tite de Beauval	15 000	8 000	5 000	53	12
Oakes, J.H.	Saint-Raymond	10 000	1 700	1 800	6	12
Hall, George Benson	Château-Richer	9 200	4 500	600	6	12
Hall, George Benson	Laval	8 200	5 765	500	6	7
Autres						
59 établissements	Portneuf	25 112	10 477	5 838	129	2,8
20 établissements	Québec	9 899	5 114	1 582	29	4,0
21 établissements	Côte-de-Beaupré	5 985	2 738	829	23	2,3
18 établissements	Île d'Orléans	5 370	2 504	820	22	2,3
118 établissements	Total autres	46 366	20 833	9 069	203	2,8
127 établissements	Grand total	927 051	504 443	131 129	883	

Sources : D'après le recensement industriel de 1871, comtés de Portneuf, Québec et Montmorency, manuscrit sur microfilm. Pour les autres établissements, le nombre de mois correspond à la moyenne.



Installation d'entreposage du bois, aux pieds des chutes Montmorency, années 1870 ?
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo J.-Prudent Vallée)



Scierie aux pieds des chutes Montmorency. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Les scieries de George Benson Hall à Montmorency et dans les environs dominent nettement l'industrie du sciage dans la région, en 1871, avec une production de plus de 60 millions de p.m.p. valant 707 400 $, ce qui représente 77,4 % de la valeur régionale totale et 54 % de la main-d'œuvre employée. Hall les exploite depuis la mort de leur fondateur Peter Patterson en 1851, au nom de sa femme, Mary, fille de Paterson. Autour de la scierie principale au pied des chutes Montmorency, se constitue un véritable complexe industriel intégré à proximité de cette source d'énergie polyvalente. On y retrouve un moulin à farine et de multiples activités manufacturières, notamment d'autres utilisations du bois et de ses résidus (lattes, jalousies, seaux, allumettes, bardeaux, manches à balais) et des industries reliées aux opérations de sciages (tournage du fer, forge, fonderie, matériel de transport, gaz, etc.). Au total, les retombées industrielles dépassent les 875 000 $, pour 650 employés et une rémunération de près de 119 000 $ (tableau 17.9).

L'industrie du sciage de la région doit composer entre les années 1870 et 1910 avec le déclin général des exportations des madriers de pin et plus tard d'épinette, destinés au marché britannique. Les grandes scieries situées à proximité du port de Québec pâtissent des crises de ce marché, tout particulièrement les installations de Montmorency dont l'exploitation décline au cours des années 1880 (tableau 17.10). Une grève en juin 1876, le décès de George Benson Hall la même année et les difficultés dans la décennie 1880 d'organiser la relève parmi les fils de Hall et les autres actionnaires de l'entreprise aggravent les effets de la conjoncture défavorable[26]. Un gendre de G. B. Hall, Herbert M. Price, se trouve mêlé aux affaires de la succession et à la gestion de l'entreprise, dont il finira par prendre le contrôle au tournant des années 1890. Ce site industriel exceptionnel amorce une

conversion progressive à d'autres fins, d'abord la production d'électricité par la Quebec et Levis Electric Light Co à partir du milieu des années 1880, le passage du chemin de fer Québec Montmorency et Charlevoix vers 1889 et un projet d'usine de coton cette même année qui se concrétisera dans les années 1890. Les scies des installations de Montmorency s'arrêtent en 1892.

Tableau 17.9

Complexe industriel appartenant à George Benson Hall et situé à Beauport (chutes Montmorency) et dans les environs, d'après le recensement industriel de 1871, valeur en dollars

Activité	Valeur de production	Nombre d'employés	Valeur des gages versés	Valeur des matières premières
À Beauport (Montmorency)				
Moulin à scie	700 000	466	84 900	391 420
Manufacture de lattes	72 000	50	6 000	2 000
Manufacture de jalousies	17 560	14	5 000	4 990
Moulin à farine	13 000	2	400	12 000
Manufacture de seaux	11 200	28	5 000	1 250
Manufacture d'allumettes	8 000	20	5 000	3 000
Tournage de fer	7 600	6	1 600	4 500
Manufacture de bardeaux	6 100	30	5 000	2 000
Boutique de boulangerie	6 075	2	450	5 400
Boutique de forgeron	3 000	3	1 700	200
Manufacture de voitures	1 275	4	1 000	75
Manufacture de manches à balais	1 000	5	500	400
Usines à gaz	800	3	350	120
Boutique de sellier	600	1	250	200
Four à chaux	400	2	150	21
Moulin à scie circulaire	Inactif avant le 31 août			
Fonderie	Inactif avant le 31 août			
Environs de Beauport				
Moulin à scie (Laval)	8 200	6	500	5 765
Moulin à scie (Château-Richer)	7 200	6	600	4 500
Moulin à farine (Château-Richer)	12 000	3	500	11 000
Total	**876 010**	**651**	**118 900**	**449 541**

Tableau 17.10

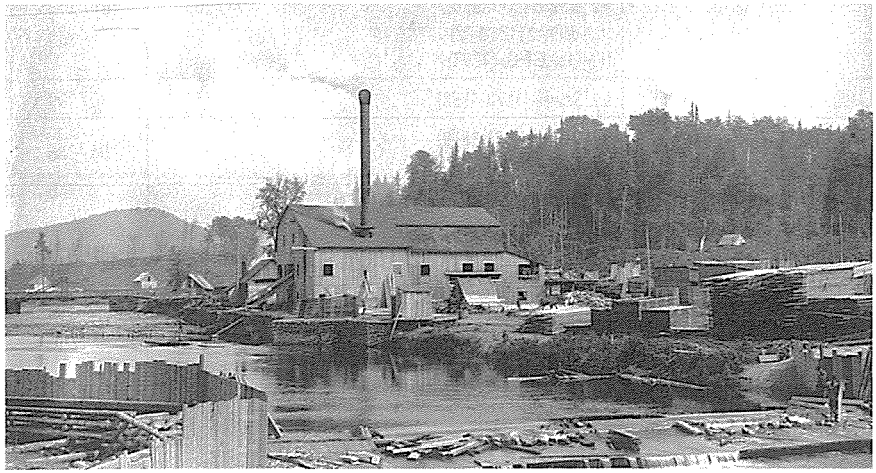
Principales scieries de la région de Québec, 1870-1909, et évaluation approximative de leurs activités en milliers de billots-étalon « standard » de madriers d'épinette et de planches

Noms/localités	Propriétaire-exploitant (années confirmées)	1871-1880	1881-1890	1891-1900	1901-1909
Montmorency	George Benson Hall (1851-?) G.B. Hall & Co (?-84) Hall Bros & Co (1885-87) Hall & Price (1888-92) H.M. Price & Co (1893)	94 / 205	161 / 3 535	130 / 1 079	
Jacques-Cartier (Les Écureuils)	E.L. Sewell (1878-1898)	35 / 454	30 / 109	39 / 214	
Lac Saint-Joseph	E.L. Sewell (1883-1899) Harold Kennedy (1900-09+)		94 / 386	55 / 225	13 / 294
Rivière-à-Pierre	John S. Murphy (1888-91) Ross & Co (1893-1895) Glen Falls Paper Mill (1896-98) Harold Kennedy (1906-09+)		52 / 244	60 / 674	12 / 507
Saint-Raymond	Quebec Timber (1894) Henry Atkinson (1895-1902) Harold Kennedy (1903-09+)			70 / 776	20 / 543
Rivière-Noire [Saint-Léonard]	Quebec Timber (1894) Henry Atkinson (1895-1902) Harold Kennedy (1903-09+)			7 / 346	8 / 402
Lac-Long [Saint-Léonard]	Harold Kennedy (1903-09+)				8 / 84

Sources : Circulaires Forsyth trouvées dans le *Morning Chronicle* et dans les Rapports de la Commission du Havre de Québec pour les années 1870 à 1910, sauf les années 1877, 1879 et 1881 qui n'ont pu être retrouvées. Les noms des exploitants proviennent de la circulaire. L'évaluation de leur niveau d'activité provient de la moyenne décennale des inventaires des espèces de bois au 1er décembre de chaque année en milliers de billots-étalon « standard » (équivalent à 100 p.m.p. ou 0,002359737 m^3). Même si les inventaires réagissent assez violemment aux conditions du marché, il est présumé que, sur une décennie, ils reflètent l'ampleur des activités de production. Les chiffres correspondent aux madriers d'épinette / aux planches de 1½-2 po.

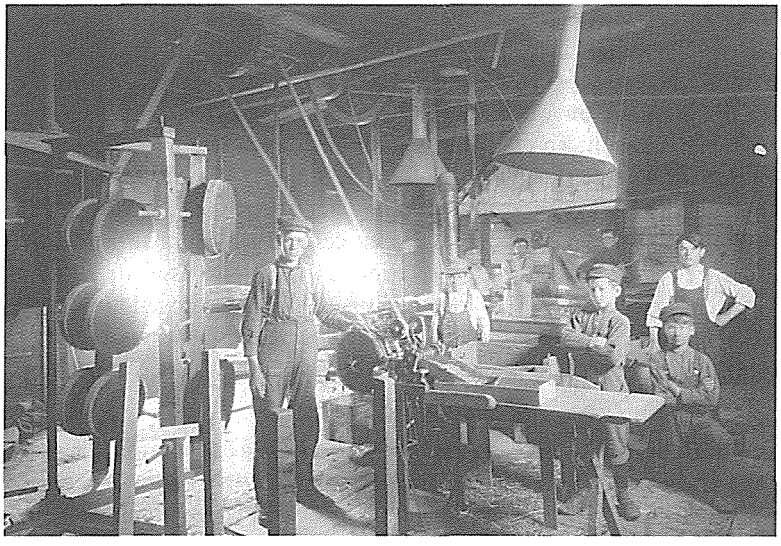
Entre-temps, d'autres parties de la région s'ouvrent au sciage sur une grande échelle et la pénétration des chemins de fer dans l'arrière-pays de Portneuf y contribue fortement. Ainsi, l'entrepreneur américain J. B. Hulbert exploite en 1870 une scierie à Sainte-Catherine au moment où il construit le chemin de fer à lisses de bois Québec Gosford, mais la déconfiture de l'entreprise et de son constructeur en 1873 bloque le bois scié sur la place. La construction du chemin de fer Québec au lac Saint-Jean dans les années 1880 réanime les activités de coupe forestière et de sciage en facilitant le transport des madriers d'épinettes et des planches vers le marché urbain de Québec et son port d'exportation. Ainsi, les Sewell, déjà présents à l'embouchure de la Jacques-Cartier dans les années 1870, établissent un

moulin à scie au lac Saint-Joseph, en activité depuis au moins 1883. D'autres exploitants s'installent à Rivière-à-Pierre à la fin des années 1880, de même que les Atkinson au milieu des années 1890 à Saint-Raymond et Rivière Noire. L'exportateur de bois Harold Kennedy, établi à Québec, prend la relève de Sewell au lac Saint-Joseph autour de 1900 et des Atkinson en 1902-1903, y compris leurs concessions forestières, puis ajoute une scierie au lac Long vers 1903 et redémarre les activités à Rivière-à-Pierre vers 1906.

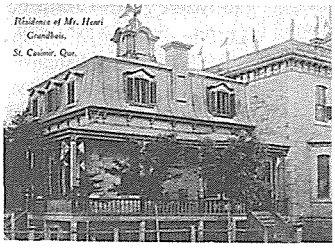


Scierie locale à Rivière-à-Pierre, fin XIX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

Pendant la décennie 1900, ces exploitations contribuent à faire de Kennedy l'un des principaux exportateurs de bois scié du port de Québec. Alors que les Sharples, les Dobell et les MacArthur et King voient leur part de ce marché d'exportation chuter avec le mouvement général, d'autres se maintiennent, comme les Goodday et Burstall, alors que Kennedy accroît les quantités exportées de quelque 6 millions de p.m.p. en 1901 à plus du double en 1907 et se maintient vers 10 millions par la suite. Il parvient à capter 4 % du total exporté de Québec en 1901 et autour de 17 et 18 % de 1907 à 1910[27]. Les activités de sciage de Kennedy dans la région de Québec semblent se poursuivre dans les années 1910 et, en 1920, elles se situent dans le groupe d'au moins 5 à 10 millions de p.m.p. à Saint-Raymond et à un niveau moindre au lac Saint-Joseph et à Perthuis (entre 1 et 5 millions dans chaque cas). À ce dernier palier, se retrouve dans la région un moulin de William Craig à Stoneham et des Grandbois à Saint-Casimir. La crise économique de 1921 paraît avoir fait des ravages, car, en 1921-1922, la scierie de Kennedy à Saint-Raymond chute dans la catégorie des 1 à 5 millions, celles du lac Saint-Joseph, de Saint-Casimir et de Stoneham sont absentes du relevé des établissements de plus de 1 million[28]. Les Grandbois ressurgissent toutefois, en 1923, avec une scierie située à Barraute en Abitibi. Pour sa part, Kennedy transfère ses concessions forestières à la Monjobagues Lumber Co en décembre 1923.



Enfants au travail dans une fabrique d'allumettes, Saint-Casimir. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, Fonds Chevalier)

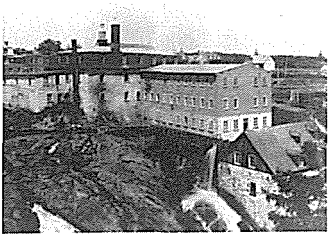


Résidence de l'homme d'affaires Henri Grandbois à Saint-Casimir. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Avec la prise de contrôle des concessions forestières de la région par les papetières dans les décennies 1910 et 1920, il serait facile de présumer que l'industrie du sciage disparaît, mais ce n'est pas le cas, si l'on s'appuie sur des relevés de 1932 et 1934 du ministère provincial des Terres et Forêts[29]. En dépit de la dépression économique, plus d'une centaine de scieries, moyennes et petites, transforment une matière ligneuse provenant vraisemblablement des boisés privés, car aucun de leurs propriétaires ne figure parmi les concessionnaires forestiers. La moitié d'entre elles se retrouvent dispersées dans Portneuf et l'autre se répartit également entre la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans, d'une part, et le nord de Québec, d'autre part. Elles prennent la forme de petits établissements à vocation locale : 94 % d'une production annuelle inférieure à 500 000 p.m.p. et la moitié de moins de 100 000 p.m.p. Trois d'entre elles seulement dépassent le million de p.m.p., toutes dans Portneuf : J.-A. Germain à Saint-Marc-des-Carrières, Alphonse Auger et Julien Auger tous deux à Saint-Ubalde. Les grandes scieries de la région ont vécu, le papier a pris la relève.

Des chiffons à la pâte de bois : produire du papier

En 1871, depuis plus d'un demi-siècle des rivières de la région fournissent de l'énergie hydraulique à des moulins à papier qui transforment des quantités importantes de chiffons, de cordages, de paille, de lin et d'écorces en papier pour les journaux et d'autres publications et en carton d'emballage. Au recensement industriel de cette année, quatre moulins s'inscrivent dans cette tradition : celui de James et William Reid de la Jeune-Lorette produit pour 27 000 $ avec une moyenne annuelle d'une trentaine d'employés et les trois autres sont installés à Portneuf, soit James Bisset (20 400 $ et 48 employés), John Webb (12 500 $ et



Moulin Reid et chute de la rivière Saint-Charles à Lorette, fin du XIX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

30 employés) et Ford et Logan (8 000 $ et 11 employés). Les Reid approvisionnaient l'exploitant antérieur du moulin, Peter Smith, en chiffons et lui achetaient une partie de sa production pour leur commerce de papeterie de Québec, de sorte que, lorsque Smith éprouve des difficultés financières dans la seconde moitié des années 1860, ils prennent en charge le moulin à titre de créanciers. Quant à Bisset de Québec, il investit dans la production de papier à Portneuf du capital accumulé dans un commerce d'épicerie et de boulangerie et d'agence de douane pour du charbon et du bois à Québec[30]. À côté de ces entrepreneurs de l'extérieur, plusieurs pionniers des débuts de la production portneuvoise essaient non sans mal de maintenir leur position : les Joseph Ford et Alexander Logan tentent un retour et John Webb s'efforce de se tailler une place. Les installations restent artisanales, souvent louées, tant pour Bisset que Ford et Logan, aux héritiers très fortunés du marchand de bois George Burns Symes[31].

Dans les années 1870, en période de crise économique, la production de papier reste instable et tarde à se convertir avec succès à l'utilisation du bois. D'une valeur totale de 67 900 $ au recensement de 1871, elle atteint à peine 75 500 $ en 1881 à peu près également répartie entre Portneuf et Québec (Lorette), mais connaît une expansion remarquable dans Portneuf en 1891[32]. La production du moulin de Lorette atteint 55 000 $ avec 45 employés, alors que les cinq manufactures de papier de Portneuf totalisent 149 000 $ et plus d'une centaine d'emplois. Le passage dans la décennie 1880 à la production de pâte pour le papier se confirme dans quatre établissements portneuvois pour une valeur totale de pâte de 83 500 $ et 64 emplois. Devant les limites de la récupération des matières premières traditionnelles pour une production de masse, les entreprises de Portneuf doivent suivre un mouvement déjà bien marqué par d'autres expériences québécoises de production de pâte mécanique et chimique à base de bois[33].

Portneuf ne manque pas de bois et de ses résidus de sciage pour alimenter cette nouvelle industrie ; il suffit que des entrepreneurs puissent s'établir solidement pour l'exploiter. Après l'échec en 1872 de l'association Ford et Logan, les partenaires doivent poursuivre les activités du petit moulin de Portneuf sous la direction de la Canada Paper Co jusqu'en 1885, alors que Joseph Ford parvient à l'acquérir et, l'année suivante, à le consolider avec d'autres établissements (celui de Dupont, poursuivi par la New England Paper) en formant une association avec ses deux fils, Joseph et Thomas, dans la J. Ford & Co. Le frère aîné de Joseph, Peter, revient au même moment à Portneuf et y construit son propre moulin, exploité bientôt sous la raison sociale de Portneuf Paper Co. Les Ford parviennent enfin à s'établir solidement et conserveront plus d'un siècle un place unique dans la production papetière de la région. Il ne sont pas seuls toutefois et plusieurs tentent leur chance au XIX[e] siècle dans la pâte ou le papier : que ce soit Louis Dupont, J. et T. Gorrie, John MacNaughton et les Hamelin à Portneuf également, le même Louis Dupont qui s'est déplacé à Pont-Rouge où les Reid de Lorette produisent quelques années, la St. Basile Paper de Saint-Basile et Thomas L. Jackson à Saint-Raymond (voir tableau 17.11).

Tableau 17.11

Producteurs de pâtes et de papiers de la région rurale de Québec, d'après leur présence dans les annuaires de renseignements commerciaux des firmes Bradstreet et Dun & Bradstreet, 1878-1940

Localités	Entreprises	1re année	Dernière année	Produits principaux
Portneuf /Portneuf Station	J. Ford & Co	–1878	1940+	Papier
	Du Pont Paper Mill (Louis)	–1878	1880	Papier
	J. & T. Gorrie	1883	1896*	Pâte
	Roland Ford	1899	1912	Pâte
	T. Hamelin	1880	1889	Papier
	F. X. Hamelin	1884	1889	Papier
	John MacNaughton & Co (Québec)	1885	1888	Pâte
	Montreal Paper Co	1890	1923	Papier
	The New England Paper Co	1885	1893	Papier
	Portneuf Paper Co	1888	1919	Papier
	Harrison B. Young	1896	*	Papier
	Bishop & Sons Ltd	1923	1940+	Feutre, papier de constr.
	Ru-Ber Old Felt Mfg Co. Ltd	1919	1928	Feutre
	Building Products Ltd	1928	1935&	Papier de construction
Pont-Rouge	Reid, Craig & Co	1892	1894	Papier
	Louis Dupont	1881	1899	Pâte
	Jacques Cartier Pulp & Paper Co	1899	1917	Pâte et papier
	Montreal Paper Co	1905	1908	Papier
	Bird [F.W.] & Son	1909	1928	Papier
	Building Products Ltd	1928	1940+	Papier à couverture
Donnacona	Donnacona Paper Co. Ltd (EU ; Québec)	1913	1940+	Pâte et papier
Saint-Basile	St. Basile Paper Co	1887	1896	Feutre
	Montreal Paper Co	1896	1909	Papier
	Eastern Paper Co.	1909	1923	Papier
	Eastern Paper & Felt Mills Corp	1926	1933#	Papier et feutre
	Ubald Ravenelle	1935&		Papier
	St. Basile Paper Co Ltd	1940&		Papier
	Joseph Picher	1918	1923	Pâte

Localités	Entreprises	1re année	Dernière année	Produits principaux
Saint-Raymond	T.L. Jackson	1890	1895	Pâte et papier
	Canada Paper Co	1896	*	Papier
	St. Raymond [Pulp] Co. Ltd	1899	1904	Pâte
	St. Raymond Paper Co. Ltd	1904	1909	Papier
	The News Pulp & Paper Co. Ltd	1910	1935&	Pâte et papier
	St. Raymond Paper Ltd	1940&+		Papier
Rivière-à-Pierre	The International Paper Co	1899	1906	Papier
Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	J. & W. Reid / Reed, Craig & Co	–1878	1896*	Papier
	The National Paper Co.	1899	1900	(Papier)
Château-Richer	L.S. Roberge & Fils	1920	1923	Pâte
	Barry Fibre Co Inc	1921	1933#	Panneaux de fibre
Sainte-Anne-de-Beaupré	Bayless Pulp & Paper Co	1912	1924	Pâte et papier
	Ste. Anne Paper Co., Ltd	1927	1940+	Pâte et papier

Sources : Annuaires de renseignements commerciaux des firmes Bradstreet 1878-1933 et Dun & Bradstreet 1935, 1940. Les années de présence ont été déterminées à partir de la série continue des quatre numéros annuels de la firme Bradstreet. Il y a une interruption significative entre les numéros de mars 1896 et de janvier 1899 qui n'a pas permis de préciser le début ou la fin des activités des firmes marquées d'un *. L'année (–1878) indique une présence antérieure, celles suivies d'un « + » une poursuite des activités, d'un « # » une fin en 1933 ou 1934, d'un « & » un début ou une fin entre 1935 et 1940, les années en italique donnent une présence pour cette année.



Moulin F. W. Bird & Son, Pont-Rouge, vers 1929. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

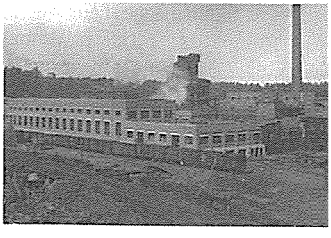
Ces producteurs de pâte ou de papier, pour l'essentiel de petite taille, vulnérables et branchés sur le marché régional ou provincial devront affronter, à partir des années 1880, mais surtout au début du XXe siècle, l'entrée de firmes américaines de papiers spécialisés. Ainsi la Young, Walton & Co de Boston derrière la New England Paper Co s'implante modestement, en 1885, à Portneuf pour un peu moins de dix ans, mais c'est encore un exemple isolé. En 1909, la firme F. W. Bird & Son d'East Walpole (Massachusetts), une entreprise très solide spécialisée dans les papiers goudronnés à couverture, acquiert une manufacture existant à Pont-Rouge. Devenue la Bird & Sons, elle fusionne avec la Ruberoid Co de New York, en 1927, pour former la Building Products, incluant l'établissement de Pont-Rouge, un autre à Portneuf (exploité de 1928 jusqu'en 1937) et des usines à Montréal et à Hamilton.

L'élargissement de la gamme des papiers spécialisés (papiers de construction, feutres, panneaux de fibres, etc.) assure un deuxième souffle à plusieurs manufactures de papier de Portneuf et un complément intéressant aux productions

de papiers courants. C'est le cas des établissements de la famille Bishop, impliquée dans la St. Basile Paper, puis dans la Montreal Paper Co. à compter de 1890 à Portneuf, de 1896 à Saint-Basile, puis de 1905 à Pont-Rouge. La seule usine survivante du groupe à Portneuf paraît se convertir dans ces productions dans la seconde moitié des années 1920 sous la raison sociale Bishop & Sons Ltd. La Ru-Ber Old Felt Mfg Co. Ltd de Montréal établie à Portneuf en 1919 paraît poursuivre les opérations de la Portneuf Paper (famille Ford), s'inscrit dans cette orientation depuis possiblement un certain temps, et passe en 1928 entre les mains de la Building Products. Il en est de même d'une petite entreprise de Château-Richer, la Barry Fibre Co. Même la papetière Donnacona entrera dans le jeu en 1930.

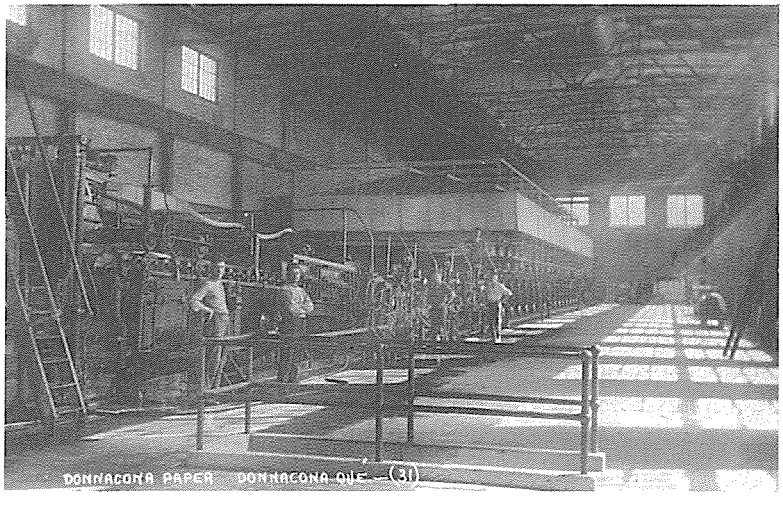
Les papetières arrivent !

Avec le développement de la grande presse aux États-Unis et au Canada au début du XX[e] siècle, la demande de papier journal s'accroît rapidement et ouvre un marché potentiel considérable pour les nombreuses épinettes des Laurentides. D'abord, la production prend la forme de bois à pâte, ensuite, de plus en plus, celle de pâte de bois, puis de papier journal même, dans des usines financées directement ou indirectement par les grands journaux dans la foulée de l'embargo de 1910 sur l'exportation du bois à pâte aux États-Unis[34]. Portneuf, Québec et la Côte-de-Beaupré verront arriver ces capitaux qui font l'acquisition des concessions forestières, s'établissent à l'embouchure des rivières, engagent de nombreux travailleurs et construisent une nouvelle ville (Donnacona et Beaupré).



Usine de la Donnacona Paper de Donnacona, années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Des promoteurs américains d'Utica, dans l'État de New York, impliqués au tournant des années 1910 dans la scierie de la Baie St. Paul Lumber Co, choisissent de se lancer dans la production de pâtes et papier et de s'implanter à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. Pour ce faire, ils font l'acquisition, en 1912,



Machine Fourdrinier de la Donnacona Paper Co, années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)



L'arrivée des pitounes par bateaux à Donnacona, années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

des concessions forestières de John Foreman dans le bassin de la même rivière, de même que des propriétés nécessaires à la construction de l'usine et de ses dépendances[35]. La même année, les G.H.P. Gould, George M. McKee et Francis Kernan incorporent la société Donnacona Paper Co Ltd en Ontario, obtiennent une autorisation de faire affaires au Québec par une loi privée et commencent la construction dès l'automne. Moins de deux ans plus tard, le 13 février 1914, la première production de papier journal sort de la machine Fourdrinier de 406 cm (160 po) au rythme de 183 m (600 pi) la minute, permettant une production de 50 tonnes par jour. Il a fallu construire un barrage avec une conduite d'amenée de l'eau, des broyeurs hydrauliques de pâte mécanique, une lessiveuse (*digester*) pour la pâte au bisulfite, une génératrice hydraulique de 5 000 H.P., qui fournit l'électricité pour le travail des machines, l'éclairage et les besoins de la ville naissante. Selon le fonctionnement typique de l'industrie, l'entreprise reçoit les billots par flottage sur la rivière, les entasse sur sa propriété, puis les coupe et les écorce et enfin les fait descendre vers l'usine pour être transformés. La production alimente les presses du *New York Times* et se retrouve ensuite entre les mains des lecteurs de la métropole américaine.

Plusieurs centaines d'ouvriers de toutes origines (Polonais, Italiens, Grecs, Russes, etc.), spécialisés dans ce type de construction, envahissent la paisible paroisse des Écureuils et s'installent dans un camp temporaire. Ils rejoignent les dirigeants américains de l'entreprise qui assureront sa mise en exploitation et sa croissance rapide dans une conjoncture particulièrement favorable. Deux nouvelles machines Fourdrinier, en 1916 et 1924, et leurs améliorations techniques multiplient la capacité, en 1936, jusqu'à un total 230 tonnes par jour. Le nombre de broyeurs atteint 32 en 1924 et les lessiveuses quatre en 1928. Pour répondre à ses besoins grandissants d'énergie, l'entreprise aménage des génératrices à Pont-Rouge pour 4 000 H.P. en 1927 et 2 250 en 1937. Pour assurer l'approvisionnement

en bois de l'usine, la Donnacona acquiert en 1918-1919 les concessions Dansereau (rivières Jacques-Cartier et Sautauriski-lac à l'Épaule) et une partie de celles de la Bayless (Stoneham et Tewksbury), faisant passer les superficies totales de 619 km^2 en 1912 à environ de 1 800 km^2 dans la région, auxquelles s'ajoutent, en 1926, 290 km^2 à Sault-au-Mouton sur la Côte-Nord. Cette dernière décision amorce un mouvement vers un approvisionnement extérieur au bassin de la Jacques-Cartier et par voie fluviale depuis la Côte-Nord sur ses propres navires. Finalement en 1930, l'entreprise diversifie sa production en ajoutant, au papier journal, des panneaux isolants en fibre pour la construction.

En 1927, la Donnacona Paper et ses vastes concessions suscite la convoitise de la Price Brothers de Québec, bien pourvue alors en ressources financières qui lui permettent d'en acquérir le contrôle. L'entreprise obtient son incorporation québécoise en 1928 et opère comme filiale de la Price Brothers. Cependant, les difficultés grandissantes du marché du papier journal, en raison d'une chute persistante des prix au cours des années 1920, finissent pas affecter la Price au point où elle ne réalise pas le remboursement de ses obligations en 1932 et doit se réorganiser sous la supervision d'un comité de leurs détenteurs d'actions et des actionnaires privilégiés. Emportée d'abord dans cette tourmente, la Donnacona retrouve son autonomie dans cette réorganisation, alors que les détenteurs des obligations de la compagnie en deviennent les nouveaux actionnaires votants, que Robert P. Kernan en retrouve la présidence et que la forte majorité des membres de son conseil d'administration proviennent de Québec, où se trouve également son siège social. Le retour à la rentabilité se fait attendre, mais de nouveaux contrats des entreprises de presse Hearst en 1937 jouent un rôle décisif dans la reprise[36].

À l'autre extrémité de la région, à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne [de Beaupré] et au sud des vastes terres du Séminaire de Québec et des concessions forestières du Parc des Laurentides, se trouvait un site potentiel intéressant pour la transformation du bois. Les débuts de l'exploitation forestière pour le bois de pâte et les pâtes et papier dans ce secteur sont très mal connus. Il semble qu'un entrepreneur américain, O. W. Ordway aurait acquis, en 1904, une scierie locale pour préparer le bois à pâte pour son exportation aux États-Unis et l'aurait revendue l'année suivante à la Bayless Pulp and Paper. Cette entreprise de Binghampton dans l'État de New York se porte acquéreur de vastes concessions forestières (350 km^2) dans Stoneham et Tewkesbury en 1906 et dans le bassin de la rivière Sainte-Anne [de Beaupré] en 1907. L'intensité des coupes sur ces propriétés et des activités de préparation du bois à pâte pour l'exportation et éventuellement de pâte de bois est mal connue, mais l'entreprise paraît active à Sainte-Anne-de-Beaupré dans la décennie 1910, bien qu'elle abandonne toutes ses concessions forestières dans la région en 1918, dont la partie haute du bassin de la Sainte-Anne, à la St. Anne Power Co[37]. Cette entreprise, en plus d'exploiter des sites hydroélectriques sur cette rivière, paraît active dans le bois à pâte et se retrouve incorporée dans la Spanish River Pulp and Paper Mills. Dirigée par G. H. Mead, elle est impliquée dans la création de la St. Anne Paper Co, en 1926, avec une participation des frères Donohue[38].



L'usine et le village de Beaupré vers 1928. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, Compagnie aérienne franco-canadienne)

Construite en 1926, l'usine de pâtes et de papier journal de la St. Anne Paper produit à partir de 1927 sur deux machines d'une capacité de 250 tonnes par jour. L'entreprise passe sous le contrôle de l'Abitibi Power and Paper Co. au début de 1928, le plus grand producteur mondial de papier journal. Bientôt, la conjoncture descendante de l'industrie rejoint même l'Abitibi, de sorte que l'usine de Beaupré doit fermer en 1931 et que le maison-mère ne peut répondre à ses obligations en septembre 1932. Dans sa réorganisation, elle conserve la St. Anne Paper et la redémarre en 1937.

À côté des deux grandes papetières de la région, il faut ajouter l'Anglo-Canadian Pulp de Québec (voir chapitre 13) et un producteur plus modeste de papier journal installé à Chute-Panet (Saint-Raymond) dans une usine construite en 1906, la St. Raymond Paper Co. Plusieurs réorganisations corporatives font passer cette usine sous la houlette de la News Pulp and Paper Co. en 1910, puis, après intégration des deux entreprises sous cette dernière désignation jusqu'en 1935, elle devient la St. Raymond Paper Limited. L'entreprise avait acquis, en 1932, la Metabetchouane Pulp and Paper de Desbiens au lac Saint-Jean, dont elle intègre la production de pâte au bisulfite dans celle de ses 40 tonnes par jour de papier journal. Ainsi, les ressources ligneuses abondantes s'ajoutent à la tradition papetière de Portneuf pour permettre l'émergence d'une production de papiers spécialisés, dont les retombées économiques contribuent à un développement industriel significatif.

Des moulins à une industrie diversifiée

L'économie de la région de Québec se fonde essentiellement sur l'agriculture et la forêt et il n'est pas étonnant que les premiers balbutiements d'activités productives s'appuient sur des ressources, souvent difficiles et coûteuses à transporter vers les grands centres. Tout comme les scieries qui transforment la matière ligneuses transportée sur de courtes distances ou flottées sur des cours d'eau vers des installations mues par l'énergie hydraulique, des moulins à farine, à carder ou à fouler tirent leur énergie de la même source et s'approvisionnent en céréales (blé, avoine, seigle, etc.) ou en laine brute chez les producteurs agricoles des environs. Plusieurs historiens et géographes ont développé des définitions et des concepts autour de cette réalité (industries rurales et proto-industrialisation) et tenté des interprétations de la dynamique qui transforme les petites unités productives en établissements employant suffisamment de travailleurs et générant une valeur de production assez élevée pour être qualifiés d'industriels[39]. Dans la région de Québec, à quelques exceptions notables en 1871, le paysage industriel s'inscrit dans la continuité des industries rurales nées progressivement depuis le début du XIX^{e} siècle sous la forme généralement désignée à l'époque de « moulin à », un bâtiment d'un ou plusieurs étages, souvent en pierre, établi le long d'un cours d'eau près d'une chute ou de rapides, avec une amenée d'eau qui entraîne des roues et des engrenages transmettant l'énergie hydraulique à de machines rudimentaires en bois, pierre ou métal. Ce type d'installation se prête à de multiples usages, aussi bien le sciage du bois, la mouture des céréales que le cardage et le foulage de la laine. Il n'est donc pas rare de les retrouver associées dans le même bâtiment.

Au recensement de 1871, s'ajoutent aux 127 moulins à scie quelque 62 moulins à farine, 20 moulins à carder, 14 moulins à fouler. La plupart des localités de la région comptent au moins un moulin à farine ; l'ensemble deux en moyenne, alors que Saint-Raymond en possède huit, Beauport six, L'Ancienne-Lorette cinq et Château-Richer ainsi que Deschambault quatre. Les moulins à carder et à fouler ne sont présents que dans une municipalité sur deux, les plus importantes, celles qui possèdent plusieurs moulins à farine et les plus gros. La valeur moyenne de la production des moulins à farine se situe à 8 125 $, environ le quart dépasse la moyenne et l'un d'entre eux se détache nettement, le moulin de Beauport de la firme J.-B. Renaud, grossiste en produits alimentaires à Québec, avec 25 % de la valeur de la production de toute la région (tableau 17.12). Cette valeur dépend essentiellement de celle des céréales moulues, qui représentent environ 80 % de celle de la production, laissant à peine 3,3 % aux gages versés au meunier. En moyenne, moins de deux meuniers exploitent le moulin dix mois par année avec un revenu annuel de moins de 300 $; seul le moulin Renaud avec huit employés dépasse les trois meuniers. Ainsi, un moulin à farine produisant pour 20 000 $ emploie trois meuniers, alors qu'un moulin à scie du même niveau embauche une trentaine d'ouvriers.



Moulin à farine de Portneuf, début XX^{e} siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Tableau 17.12

Principaux moulins à farine et autres moulins et manufactures de la région de Québec au recensement industriel de 1871

Propriétaires	Municipalités ou comtés	Valeur de la production $	Valeur des matières premières $	Valeur des gages versés $	Nombre d'employés	Nombre de mois d'activité
Moulins à farine						
Renaud, Jean-Baptiste	Beauport	126 300	100 000	2 000	8	8
Cazeau, Édouard	Château-Richer	24 291	17 335	450	1	12
Trottier, Irénée	Grondines	23 543	19 445	350	2	10
Hall, William	Beauport	21 000	17 000	480	3	12
Sewell, James	Les Écureuils	20 404	17 400	700	3	12
Brown, William	Beauport	17 750	14 900	580	2	12
Fillion, Edouard	Saint-Joachim	17 500	12 000	150	2	12
Dalgleish, William	Portneuf	14 034	10 968	482	2	12
Hall, G. B.	Beauport	13 000	12 000	400	2	12
Hall, G. B.	Château-Richer	12 000	11 700	500	3	12
Piché, Jean Bte	Saint-Basile	12 000	7 500	200	2	12
Grandbois, Hubert	Saint-Casimir	10 385	9 300	365	2	12
Stuart, Sir Charles Baronet	Deschambault	9 520	8 897	400	2	12
Déry, Isidore	Saint-Raymond	9 000	5 900	144	1	9
Trudel, Thomas	Saint-Raymond	9 000	5 880	144	1	9
Moulins à fouler et/ou carder						
Gignac, Lazare [fouler]	Saint-Alban	10 125	9 450	180	1	12
Gignac, Lazare [carder]	Saint-Alban	5 550	5 200	180	1	12
Autres moulins et manufactures (sauf scieries, moulins à papier et complexe industriel de Montmorency)						
Turcotte, Hubert [huile de lin, mastic et vernis]	Beauport	90 800	69 900	2 500	22	6
Chinic & Beaudet [à clous]	Beauport	56 000	50 000	3 000	15	12
Bowen, N. H. [à ciment]	Saint-Pierre, île d'Orléans	13 600	1 800	1 600	16	9
Wurtele, C & W. [à clous]	Portneuf	7 880	5 630	1 450	10	7

Sources : D'après le recensement industriel de 1871, comtés de Portneuf, Québec et Montmorency, manuscrit sur microfilm.

Les moulins à farine d'une valeur de plus de la moyenne relèvent soit d'activités industrielles associées (scieries importantes pour Hall, Grandbois, Sewell), soit d'un héritage seigneurial pour le Séminaire (Cazeau et Filion) et se retrouvent dans les paroisses d'occupation remontant au régime français (Beauport, Grondines, Les Écureuils, Saint-Joachim), soit enfin dans des localités en cours d'implantation agricole comme Saint-Casimir, Saint-Basile et Saint-Raymond.



Moulin à scie et à farine, à carder et énergie électrique à Saint-Basile, début du XX[e] siècle. (Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S6)

Greffés le plus souvent aux moulins à farine ou à scie, des moulins spécialisés dans la préparation de la laine s'ajoutent, soit pour la carder ou la fouler, soit les deux conjointement. Ils répondent pour les plus petits aux besoins locaux de transformation et produisent en moyenne 1 800 $ pour les premiers et 2 500 $ pour les seconds. Seuls quelques établissements se distinguent : ceux de Lazare Gignac de Saint-Alban et des Camille et Jean-Baptiste Piché de Saint-Basile. La valeur ajoutée est faible et le nombre d'employés sur une base annuelle se limite à un seul employé, parfois deux. Moulins à farine, à carder et à fouler ne génèrent certainement pas un prolétariat industriel.

Les manufactures autres que les scieries et les papeteries sont encore très rares. Les quelques exceptions s'inscrivent, depuis plusieurs décennies déjà, dans l'orbite commerciale de Québec et mettent à profit l'énergie hydraulique absente de cette ville, essentiellement à Beauport, soit le moulin à farine de J.-B. Renaud, les établissements de G. B. Hall à Montmorency, la manufacture d'huile de lin, mastic et vernis d'Hubert Turcotte et la clouterie de la quincaillerie Chinic et Beaudet (tableau 17.12). Quelques dizaines de travailleurs sont à l'œuvre sur une bonne partie de l'année. Il s'en trouve quelques autres de taille moyenne (environ 6 à 7 000 $) : une tannerie (Jean Maranda) à Saint-Pierre, île d'Orléans, une corderie à Charlesbourg de William Onslow et la clouterie de Portneuf de la quincaillerie C. & W. Würtele de Québec ; plus petites enfin quelques manufactures d'allumettes dont deux à Beauport qui emploient de nombreuses jeunes filles. Par ailleurs, même si les recenseurs de 1871 incluent un grand nombre de boutiques de forgeron, de cordonnier, de sellier, de boulanger ou de boucher, d'atelier de couturière ou de tissage, de four à chaux, il ne s'agit pas d'établissements industriels. Toutefois, ces activités productives et services présentent le potentiel de se transformer en production manufacturière avec l'introduction de technologies (machines et énergie) appropriées, l'emploi d'un nombre suffisant de travailleurs et une valeur assez élevée des ventes pour refléter une taille excédant une boutique d'artisan.

Qu'arrive-t-il donc à ces moulins traditionnels et à ces quelques manufactures en gestation dans les décennies suivantes ? Les informations deviennent rares et fragmentaires à l'échelle régionale et anecdotique à l'échelle locale pour la plus grande partie de la période. Dans une région où l'agriculture occupe la majorité de la population, on peut s'attendre à ce que la première transformation des produits agricoles (céréales, viandes et lait) trouve un place de choix dans les activités industrielles. Les moulins à farine locaux du XIX[e] siècle survivent quelque temps, mais disparaissent pour la plupart devant la facilité de transport vers les grands centres de transformation (Montréal) et la marginalisation de la production céréalière et son intégration à l'alimentation animale. Le seul moulin à caractère industriel, celui de J.-B. Renaud de Beauport, s'éclipse à la fin des années 1880, les autres passent d'une vingtaine jusqu'au tournant des années 1890, sous la dizaine au milieu des années 1910 à quelques-uns seulement dans les années 1920 et 1930. Ces petits établissements conservent un caractère familial, fréquemment couplé avec le cardage et foulage de la laine : parmi les exemples représentatifs, sur l'île d'Orléans, les Poulin de Sainte-Famille, les Gosselin de Saint-Laurent, les Côté de Saint-Pierre et les Guérard de Saint-François ; dans les environs de Québec, les Tremblay, Robitaille et Marcotte de l'Ancienne-Lorette, les Goulet de Beauport, Houde et Paradis de Charlesbourg, Tremblay, Perron et Têtu de Château-Richer, Fillion de Saint-Joachim et Morency de Saint-Tite-des-Caps ; dans Portneuf, les Hardy de Saint-Augustin, Marcotte de Cap-Santé, Paquet de Pont-Rouge, Piché de Saint-Basile, Demers de Portneuf, Gariépy et Paquin de Deschambault, Magnan de Saint-Ubalde et le Moulin à farine de Grondines[40].

Le virage vers une production laitière commerciale se répercute également dans la région par l'ouverture de beurreries et fromageries locales à partir du tournant des années 1890 jusqu'au début des années 1900, alors qu'on dénombre une vingtaine d'établissements à raison d'un ou deux dans les plus gros villages agricoles. Ces entreprises généralement de petite taille se maintiennent solidement et plusieurs connaîtront une forte croissance : se distinguent les Riverside Butter and Cheese Co et Derome de Saint-Basile, Laganière de Grondines, Larue de Neuville, Diamant de Saint-Léonard, Genois et Cloutier de Saint-Raymond, Fortier de Sainte-Anne-de-Beaupré, ainsi que les Sociétés de fabrication de beurre de Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François, en plus, dans les années 1930, d'une filiale à Saint-Pierre d'un grossiste en beurre de Québec, Stanislas Gagnon. Quelques fromageries complètent le portrait, notamment Perron et Saint-Cyr de Saint-Casimir et Savard de Saint-Alban.

Dans le domaine alimentaire, la fabrication du pain sort progressivement de la sphère familiale, pour devenir l'apanage de la boulangerie locale ; d'une quinzaine dans les années 1870 pour l'ensemble de la région, elles atteignent la trentaine autour de 1900 pour se stabiliser entre 30 et 45 dans les décennies suivantes, deux ou trois dans les plus gros villages et même quatre à Beauport. Parmi les plus importantes et durables, citons les Duperré, Ferland, Giroux et une coopérative à Beauport, Verret à Charlesbourg, Gauvin à l'Ancienne-Lorette, Savard

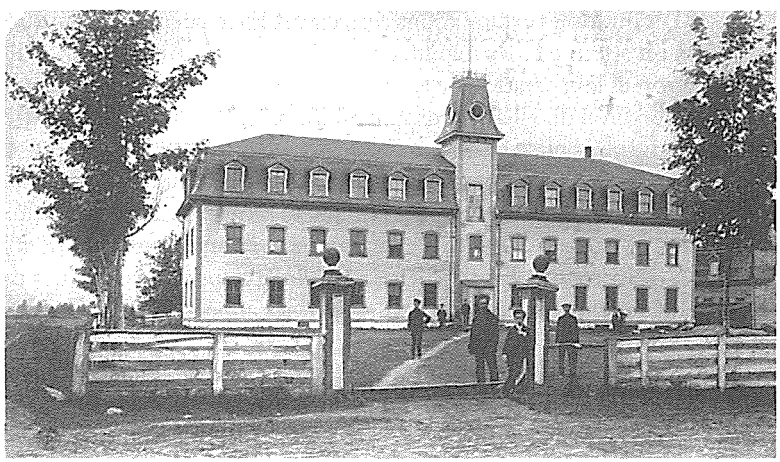
à Saint-Ambroise, Hamel à Cap-Rouge, Maranda et Paquet à Pont-Rouge, Bourbeau et Foley à Saint-Casimir, Marcotte à Portneuf, Côté à Grondines, Savard à Saint-Alban, Moisan et Gauvin enfin à Saint-Raymond. Celle des boissons gazeuses se concentre à Saint-Casimir (les Veillet et Trottier) avec une présence de la Elzéar Fortier de Québec dans les années 1930 à Sainte-Anne-de-Beaupré[41]. À l'exception significative de la Compagnie de brasserie de Beauport du milieu des années 1890 à début des années 1910, l'embouteillage de la bière et la distillerie font une apparition timide dans la première décennie du XX[e] siècle à Pont-Rouge (Bédard), à Château-Richer (Cauchon) et à Beauport (Robitaille, Eureka Distillery et Hardy & Dubord), mais sans suite dans un marché en grande partie dans les mains de la National Breweries[42].

Le retombées industrielles de l'exploitation forestière dans la région ne se limitent pas aux scieries et aux pâtes et papier, mais s'étendent à des transformations plus poussées du bois, parfois pour l'expédition hors de la région, mais aussi pour les besoins locaux. Que ce soit la production d'allumettes, dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, par Hardy & Dubord de Beauport, par Damase Naud ou Sun Match à Deschambault, et J. A. Rousseau, Félix Trottier et la Canada Match à Saint-Casimir, puis entre 1907 et 1915, par les compagnies d'Allumettes de Saint-Casimir, puis d'Allumettes Laurentides, une expérience qui se termine par une grave explosion dans un édifice sur le point d'entrer en production[43]. Que ce soit la fabrique de boîtes à beurre de J. Napoléon Trottier de Saint-Casimir dans les années 1920 et 1930, de balais et brosses de Barthélémi Bourassa de Saint-Raymond ou de l'American Broom à Saint-Basile, de cercueils de Paul Sylvain de Saint-Raymond au tournant du siècle, de bateaux et d'embarcations aux Chantiers maritimes de Saint-Laurent depuis les années 1910 et chez plusieurs autres petits constructeurs de la même localité[44]. Par ailleurs, depuis le début des années 1910, des manufactures de portes et fenêtres voient le jour à Saint-Tite (Joseph Paradis), Saint-Raymond (Honoré Beaupré), Charlesbourg (Alfred Renaud) et Saint-Basile (Victor Germain).

Les multiples exploitations agricoles et forestières, de même que les moulins à scie ou à farine et les manufactures de papier, fournissent un marché pour la fabrication et la réparation de machines, dans des fonderies et ateliers de mécanique. Le forgeron du village comble certains besoins, mais d'autres entrepreneurs se taillent une place plus spécifique. Ainsi, la machinerie agricole, depuis les années 1880, occupe les Damase et Alexis Nault de Deschambault et surtout Charles A. Julien de Pont-Rouge qui fabriquait des batteuses à grains, bientôt actionnées par un moteur à essence, d'autres machines aratoires et, au début des années 1920, des fournaises. L'entreprise devient alors la Fonderie Suprême, puis après une faillite et un changement de propriétaire, au début des années 1930, la Fonderie Nationale de Pont-Rouge (National Foundries). La Charles A. Julien paraît reprendre la production de fournaises dans les années 1930. La famille Hardy de Saint-Casimir (Bénoni et son fils Eugène) suit un itinéraire semblable, en couplant, à une scierie remontant aux années 1880, un atelier de mécanique et une fonderie[45].

Joseph Trottier de la même localité convertit une entreprise d'instruments aratoires, déjà présente dans les années 1870, en une fonderie au début des années 1890, associée à une scierie depuis la décennie 1900, mais qui disparaît au début des années 1930. Clovis Naud de Deschambault fait de même à compter de années 1920. Une industrie métallurgique et mécanique prend racine chez des entrepreneurs locaux, qui succèdent aux quincailleries de Québec et à leurs clouteries de Beauport (Chinic et Beaudet) et de Portneuf (Würtele) qui disparaissent à la fin des années 1880.

La production industrielle de la région se distingue également dans deux secteurs très importants à forte intensité de main-d'œuvre : les produits en cuir à Loretteville et à proximité de Québec et le filage et le tissage du coton à Montmorency. Dans le premier cas, le développement d'une industrie du cuir en région s'inscrit en parallèle, voire en complément avec celle de la ville de Québec[46] et dans une certaine mesure dans sa continuité, surtout lorsque celle-ci décline rapidement dans les décennies 1920 et 1930. La production du cuir tire pourtant son origine de l'agriculture d'où elle reçoit les peaux de bovins et de moutons et il ne faut pas alors se surprendre d'y trouver 7 ou 8 petites tanneries locales qui disparaissent pour la plupart dans les années 1930. Une seule se distingue, celle de Lucien Borne à Beauport depuis la fin du XIX^{e} siècle, et se situe dans l'orbite de la grande industrie de la chaussure de Québec. Dans les villages et petites villes, la fabrication artisanale et la réparation de chaussures incombent aux cordonniers, peu nombreux dans les années 1880 (moins d'une dizaine), mais augmentant à une vingtaine au tournant des années 1890, une quarantaine du tournant du siècle jusqu'aux années 1920 et moins d'une trentaine en fin de période. La bourrellerie (selles et harnais) trouve une place également dans le monde rural à un peu moins d'une dizaine d'exemplaires. Le passage à la manufacture de bottes et chaussures se produit essentiellement, dans les environs de Québec, à L'Ancienne-Lorette : Thomas Duchaîne déjà actif à Québec y manifeste sa présence à la fin des années 1880 et



Manufacture de chaussures à L'Ancienne-Lorette, fin de la décennie 1900. (Collection Madeleine Morency)

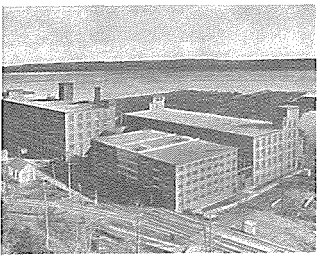
J.-B. Drolet apparaît vers 1880 et se déplacerait à Québec au début des années 1900 où il poursuit sa production jusque dans les années 1920. Lachance et Tanguay reprend les opérations pour quelque temps, mais poursuivent plus tard leurs activités également à Québec[47]. Le mouvement inverse de Québec vers la région se produit au milieu des années 1920 dans le cas d'Alphonse Asselin et de l'établissement de la Star Shoe Co à Saint-Casimir en 1928, pour quelques années ; son déplacement à Montmorency au début des années 1930, ne semble pas pouvoir survivre à la Grande Dépression[48].

Plus remarquable, l'exemple de la Jeune-Lorette et de Loretteville fait ressortir les rapports entre le démarrage de l'industrie des produits du cuir et les pratiques amérindiennes traditionnelles de préparation des peaux d'orignaux pour les mocassins et les raquettes. Déjà au recensement industriel de 1871, cinq « boutiques d'ouvrages indiens » produisent des souliers mous et des raquettes à partir de peaux d'orignaux pour une valeur supérieure à 10 000 $, le plus important, celui de de Paul Tahourhenché (Picard) à 5 100 $, emploie 26 travailleurs, les autres comprennent en apparence aussi bien des hurons-wendat (Gaspard Picard et François Gros-Louis) que des non-autochtones (Julien LeBlanc et Pierre Arel). Jusqu'au tournant du XX^{e} siècle, une demi-douzaine de fabricants de raquettes et de mocassins poursuivent cette tradition, notamment les Gaspard et Paul Picard, suivis des Maurice Bastien, Napoléon Demontigny, Joseph A. Vincent, Joseph Durand et Pierre Savard. L'expertise de ces manufacturiers et de leurs travailleurs permet, en plus de continuer à répondre à une demande accrue des produits typiquement autochtones, d'ouvrir la voie, soit à une conversion, soit à une percée de nouvelles firmes dans la production du cuir, depuis la tannerie jusqu'aux gants de cuir et aux chaussures[49].

Ainsi vers 1896, Pierre-B. Savard ajoute les gants à sa production de mocassins et l'employé spécialisé qui facilite cette nouvelle spécialisation, Louis-Philippe Pleau, partirait à son compte dans le même domaine en 1901[50]. À compter de la décennie suivante, quelques firmes montréalaises s'implantent à Loretteville : les Acme Glove Works, Adanac Glove, Allen Glove, et, plus tard, la Perrin Glove succède à la L.-P. Pleau et fils au tournant des années 1930, alors que la Colonial Glove reprend les installations de la P.-B. Savard pour quelques années. Finalement, la Huron Glove Co, active du milieu des années 1900 au début des années 1930, serait liée à Holt Renfrew Co de Québec, puis de Montréal. Ce virage majeur inscrit l'industrie du cuir de Loretteville dans les circuits canadiens de production et de mise en marché et dans une position complémentaire de celle de Québec, concentrée surtout sur la chaussure. Il s'accompagne de l'implantation d'une tannerie, au début des années 1900, par Ludger Bastien, d'un élargissement de la gamme des produits aux pantoufles, au point de devenir leur spécialité dans les années 1920, tels les Bastien Brothers et Indian Slipper Mfg (Harold Blondeau), et d'une extension timide dans la chaussure, encore faiblement perceptible comme produit associé ou production principale (chez Huot et Bédard dans les années 1910 et 1920 et Bastien Shoe dans les années 1930). La filiation amérindienne de

l'industrie se retrouve dans les noms, les marques et les logos employés par ces entreprises, qu'elles soient propriété d'autochtones ou non. Ces développements n'entament pas la vitalité des productions traditionnelles et les Bastien, Verret et Savard sont rejoints par les Henry Ross, Alexandre et R. St-Amand, G.-A. Cloutier, Albert Sioui, Wilfrid Auclair, Selim Faber et Rhéaume & Frère.

Le paysage industriel de la région doit être complété par le remplacement progressif, à la fin des années 1880, de la scierie des héritiers de G. B. Hall au pied des chutes Montmorency par une entreprise de filage et de tissage du coton, la Montmorency Cotton Manufacturing Co (formée en 1892)[51]. Depuis le milieu des années 1870, à la faveur du relèvement de la protection tarifaire sur les produits du coton, les fondations de filatures se succèdent à Montréal, Valleyfield, Coaticook, Chambly et Magog faisant augmenter la capacité de production à une vitesse inégalée. Les entreprises importent le coton, doivent pouvoir compter sur de l'énergie hydraulique et électrique, emploient une main-d'œuvre abondante en grande partie féminine et aménagent un espace urbain adjacent pour loger les travailleurs. Le site de la chute Montmorency peut fournir l'énergie hydraulique, une petite centrale hydroélectrique y fonctionne depuis 1885, un chemin de fer le dessert depuis 1889 et Beauport et la région de Québec renferment un surplus de main-d'œuvre considérable disponible pour trouver de l'emploi dans une grande entreprise. Un entrepreneur, Charles Ross Whitehead, loue par bail à long terme en juin 1889 un emplacement où il fait construire une vaste manufacture, achète de l'électricité de la petite centrale pour l'éclairage et ouvre ses portes au début de 1890. Elle s'agrandit par la fusion de sa locataire et voisine, la Riverside Mfg Co., en 1898, pour former la Montmorency Cotton Mills Co. Elle compte alors environ 325 employés et commence à louer des maisons qu'elle construit dans un village avoisinant pour certains de ses employés.



Montmorency Cotton Mills, début du XX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

À travers les crises de croissance et de surproduction de l'industrie des tissus de coton et la recherche et la pénétration de marchés extérieurs, principalement le marché chinois, pour absorber les surplus d'un marché de consommation encore limité, des vagues de fusions tentent une consolidation des producteurs et une répartition de la gamme des produits. La Montmorency dans sa phase de démarrage échappe aux premiers regroupements de 1890 à 1892 qui mènent à la création de la Dominion Cotton Mills, mais se retrouve avec cette dernière parmi les quatre firmes impliquées dans la formation de la Dominion Textile en 1905. Bon an mal an dans les décennies suivantes, 1 000 à 1 500 personnes travaillent dans une usine dont on augmente la capacité et agrandit les installations surtout dans les années 1920. Les conditions de travail demeurent particulièrement difficiles, sans que les ouvriers ne parviennent à obtenir quelque droit de regard que ce soit, malgré une tentative infructueuse en 1900, avant une première convention collective en 1937. Les retombées sur l'économie de la région se concentrent dans Montmorency toute proche, qui héberge la très forte majorité des employés et leurs familles et devient une véritable ville de compagnie.

Les carrières

D'autres ressources naturelles que la terre et la forêt font également partie du paysage économique de la région et contribuent à des activités industrielles associées. Le sous-sol de la région, tout particulièrement les abondantes et riches formations de calcaire couvrant les basses terres depuis la Côte-de-Beaupré jusqu'aux limites ouest de la région (Grondines–Deschambault), faisaient l'objet d'une exploitation depuis le régime français pour la pierre de taille et la chaux utilisée dans les mortiers. Les recenseurs en 1871 constatent la présence de quelque 80 fours à chaux de petite taille à Beauport, six à Charlesbourg, trois à la Jeune-Lorette, Château-Richer et Saint-Ferréol, quatre à Pont-Rouge et un ou deux à Saint-Casimir, Deschambault, Saint-Alban, Cap-Santé, Les Écureuils et L'Ange-Gardien. Produisant rarement plus de 200 $ ans par an, ils répondent visiblement aux besoins locaux ou, pour les fours de Beauport, à ceux de la ville de Québec. Les carrières de calcaire, où ils s'approvisionnent, fournissent vraisemblablement de la pierre de construction pour ces mêmes utilisateurs, mais l'ouverture de réseaux ferroviaires dans les décennies 1880 et 1890 facilite le transport vers des marchés extérieurs des pierres aux caractéristiques désirables pour la construction des grands édifices (églises, bâtiments publics, etc.).

Des exploitations épisodiques et de petite taille se produisent certainement dans beaucoup de petites carrières, mais elles deviennent plus continues et importantes dans le secteur de Deschambault, Lachevrotière, Saint-Alban et Saint-Marc-des-Carrières qui en émane (1901)[52]. Ainsi, l'exploitant de carrière Damase Naud de Saint-Alban, actif depuis environ le milieu des années 1880, en vient à s'impliquer au milieu des années 1890 dans un commerce de magasin général, tout



Les carrières Martineau et Deschambault et, à gauche à l'arrière, les fours à chaux de la Standard Lime, à Saint-Marc-des-Carrières, vers les années 1930. (Collection Gilberte Lefebvre-Sauvageau, gracieuseté du Comité des fêtes du centenaire de Saint-Marc-des-Carrières, *Une histoire marquée par la pierre, Saint-Marc-des-Carrières, 1901-2001*, p. 85)

comme George Chateauvert au début du XX[e] siècle ; ils jouent un rôle très important dans la création d'une nouvelle municipalité qui, par sa désignation (Saint-Marc-des-Carrières), affirme sa vocation première. D'autres exploitants (Deschambault Stone Inc., la Compagnie des Carrières) se partagent la ressource pendant les deux premières décennies du siècle et, dans les deux suivantes, les carrières les plus importantes de Deschambault Quarry Co Ltd de Québec et celle de l'entrepreneur en construction O. Martineau et fils de Montréal. La production de pierres de construction et de monument, de pierre concassée, pulvérisée comme chaux agricole ou préparée pour les papetières s'accompagne, surtout à partir des années 1920, du passage d'une production de chaux artisanale à une chaux industrielle très bien représentée par la Standard Lime de Joliette qui s'installe à Saint-Marc-des-Carrières à la fin des années 1910. L'entreprise sera acquise, vraisemblablement en 1929 par l'ontarienne Canada Gypsum & Alabastine, Ltd et intégrée dans son réseau canadien de production de matériaux de construction à base de gypse et de pierre calcaire. Sans avoir l'envergure de la Standard Lime, quelques autres producteurs s'ajoutent, notamment Naud et Marquis dans les années 1910, la St-Marc Lime et la Canada Lime au tournant des années 1930.

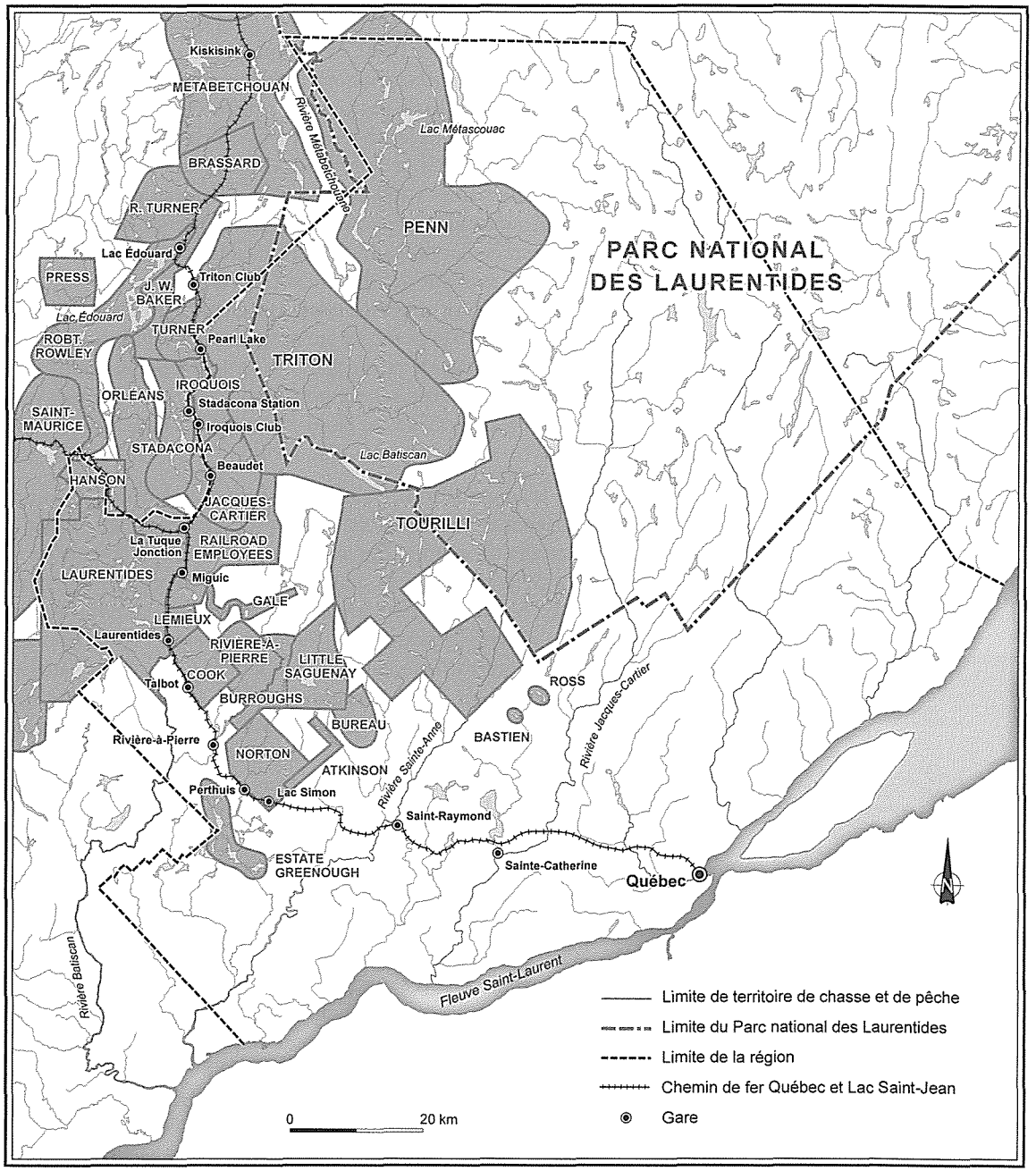
Saint-Marc-des-Carrières n'est pas la seule à tirer parti de cette ressource. Deschambault et Grondines auront également des exploitations ponctuelles de pierre calcaire, Pont-Rouge et Saint-Basile auront leurs petits producteurs de chaux (les Boivin et Doré ; National Stone & Lime), Beauport et Giffard auront aussi leurs carrières, de même que Château-Richer (Chateau Richer Quarry, Édouard Gravel et Carrière Gravel, Roberge & Giroux et Carrière Roberge, Théodore Lacouline). En plus des carrières de calcaire, le sous-sol de la région offre du granite dans les environs de Rivière-à-Pierre et l'arrivée du chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean en 1885 permet de commencer sa mise en valeur notamment pour des grands chantiers de construction de Québec. Les Fortunat et Jean-Baptiste Voyer, d'abord, puis les frères Dumas (Auguste et Arthur) en seront les principaux exploitants. Même l'île d'Orléans voit apparaître avec étonnement des entrepreneurs allemands qui achètent des propriétés (à la pointe d'Argentenay notamment) et implantent en 1913 une usine de production de produits en ciment (brique, tuyaux de drainage et des tuiles de parquet) à Saint-Jean, misant sur ses battures sablonneuses. Le début de la Première Guerre mondiale entraîne la disparition de cette activité, dont la vocation réelle aurait pu être plus militaire qu'industrielle, étant donné la position stratégique de l'île à l'entrée du fleuve[53].

Chasse et pêche sportives : des clubs et un parc provincial

Les vastes territoires forestiers et lacustres de la région n'attirent pas seulement les exploitants forestiers ; des chasseurs et trappeurs amérindiens et français y cherchaient du gibier et des pêcheurs écumaient les rivières et lacs de la région pour du saumon (dans la Jacques-Cartier) ou pour des truites à des fins sportives et alimentaires. Les seigneurs et les agriculteurs riverains y avaient accès sans

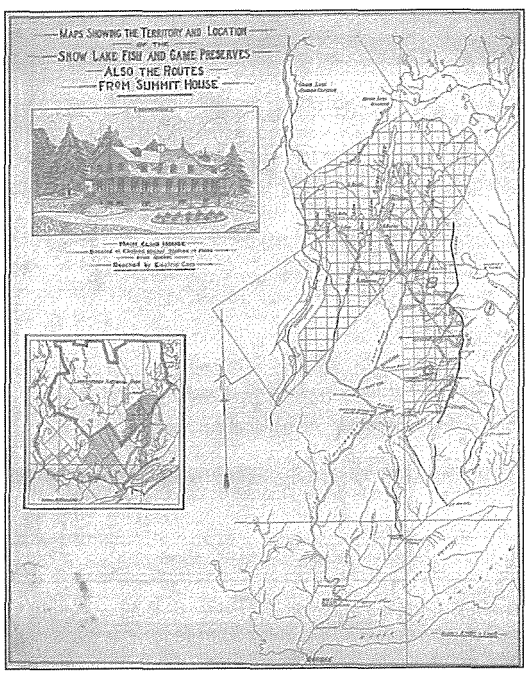
Carte 17.1

Territoires de chasse et pêche de la région de Québec en 1908



Source : Québec, Département de la Colonisation, des mines et des pêcheries, *Carte régionale de la province de Québec indiquant les territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean*, , par P. Jobidon, arpenteur, 1908.

contrainte sur leur propriété et les travailleurs forestiers, les explorateurs et les voyageurs pouvaient pêcher et chasser sur les terres publiques sans rendre de comptes à quiconque. Dans les années 1880, la reconnaissance par les tribunaux de la juridiction provinciale sur les rivières non navigables et non flottables permet au gouvernement provincial d'affirmer ses pouvoirs de réglementation et de concessions de baux à des fins de pêche dans les rivières et lacs sur des terres de la Couronne et sur une partie des propriétés privées vendues après le 1er juin 1884, en vertu de la réserve des « trois chaînes » (60 m ou 198 pi). L'extension de la colonisation agricole dans les Laurentides menaçait de rejoindre une grande partie de ces lacs et rivières. Une première loi de 1883, amendée l'année suivante, instaure des baux d'au plus cinq ans accordant des droits exclusifs de pêche et le contrôle de l'accès au territoire sauf pour un concessionnaire forestier, avec obligation de protéger les droits de pêche par un système de garde[54]. En 1885, la formation de clubs « pour la protection du poisson et du gibier » devient possible pour des groupes de cinq personnes et plus, avec le pouvoir d'acquérir des propriétés pour atteindre leurs objectifs, et la loi autorise ces clubs à détenir des baux de location de lacs et de rivières[55].



Snow Lake Fish and Game Preserves (lac des Neiges), vers 1908. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, C308, P600-4, par William Austin Ashe)

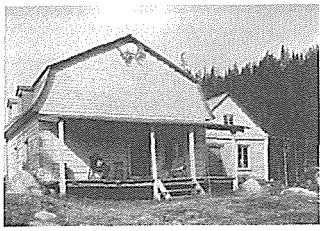
À cette époque, la construction du chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean au nord de Saint-Raymond à compter de 1883 et son arrivée au lac Édouard deux ans plus tard fait connaître et apprécier aux propriétaires et ingénieurs de la compagnie la valeur des rivières et des lacs de la région pour la pêche sportive et des forêts pour la chasse. Ainsi, au moins un administrateur du chemin de fer, Pierre Garneau, et des membres des élites commerciales et industrielles de Québec fondent le Club des Laurentides en 1885 et prennent à bail, l'année suivante, un vaste territoire au nord du canton Bois (futur Lapeyrère) accessible par un arrêt sur la voie ferrée ; l'ingénieur consultant de la compagnie, Alexander Luders Light met la main par bail en 1886 sur un grand nombre de lacs des environs du lac Édouard et vers l'est, qui formeront le Club Triton en 1893 ; également en 1886, un groupe de sportifs de Québec, le photographe J.-E. Livernois, Henry T. Machin, assistant-trésorier de la province de Québec et plusieurs autres, fondent le Club Stadacona et s'installe entre les deux précédents près du lac aux Rognons, à l'ouest du chemin de fer[56]. Plusieurs autres groupes se tailleront de vastes territoires, principalement le Tourilli fondé en 1889 au nord de la seigneurie Saint-Gabriel et des cantons Stoneham et Tewkesbury autour du fief Hubert et le Penn, en 1890, à l'extrémité nord de la région, dans le bassin supérieur de la Métabetchouane, très difficile d'accès.

La plupart des lacs et rivières d'importance trouvent des individus et de petits clubs qui, pour quelques dizaines de dollars de loyer par année et quelques centaines pour les plus grands, se donnent un accès à une pêche à la truite exceptionnelle, dont la réputation se répand rapidement non seulement au Québec, mais ailleurs au Canada et aux États-Unis. À l'exception des environs du lac des Neiges, au nord des propriétés du Séminaire sur la Côte-de-Beaupré, détenus par la Montmorency Electric Co à compter de 1894 et repris par le club Snow Lake en 1909, les baux de pêche et de chasse couvrent le nord des comtés de Portneuf et de Québec de part et d'autre du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean. Certains de ces clubs disposent de grands moyens fournis par des riches membres américains, au Triton par exemple, avec accès à des pêches miraculeuses dans des paysages à couper le souffle, d'autres ne peuvent se permettre qu'un camp de bois rond sur un lac ou une rivière aux poissons de taille plus modeste. Hommes d'affaires, politiciens et professionnels se partagent ces vastes territoires vierges, à la recherche des défis de la vie en nature et de la chasse et de la pêche sportive, ainsi que de moments de repos et d'échanges hors travail, souvent très utiles dans le règlement de questions politiques et le développement de projets d'investissement.

Un club comme le Triton se finançait par des contributions annuelles de 300 $ de ses 150 membres pour la plupart américains, faisant partie des élites industrielles commerciales et politiques, et s'était doté d'un grand Club House au lac à la Croix à une demi-heure du chemin de fer, construit en 1897 à un coût de quelque 15 000 $. S'ajoutaient des dépendances et un personnel au service des visiteurs et des travailleurs, de même qu'un réseau de portages et de camps sur les différents lacs qu'on rendait accessibles progressivement aux membres et visiteurs à mesure que leur valeur pour la pêche et la chasse était reconnue. Des gardiens et des guides le plus souvent amérindiens, tant des Hurons (des Gros-Louis et des Sioui) que des Montagnais déjà familiers avec ce territoire, y travaillaient pendant l'été ou à l'année, ainsi que des ouvriers, cuisiniers et serviteurs. Plusieurs membres se sont fait construire leurs propres camps sur leur lac préféré, certains de véritables domaines bâtis à grand frais et dotés des « commodités » modernes, habitables pour certains même l'hiver : c'est le cas notamment d'Henry Sanford de la compagnie Pullman en 1915 au lac Mackay-Smith, de G. E. Matthies au lac Batiscan en 1918 et d'Horace Cate en 1921 au lac Austin. Les membres et leurs invités parfois prestigieux (les Roosevelt et Taft par exemple) arrivaient à Québec par train et, après un séjour au Château Frontenac, arrivaient quelque six heures plus tard à la gare du Triton Club. Ils étaient alors pris en charge par le



Chalet principal du Club Triton au lac à la Croix, fin XIX[e] siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)



Club Les Laurentides « La Maison » des Garneau, vers 1885. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

personnel du club et dirigés vers les camps et lacs des Laurentides pour capturer les plus grosses truites ou tuer l'orignal au plus grand panache.

Les autres clubs n'atteignaient pas ce luxe et cette abondance de moyens, mais le Tourilli plus au sud, accessible par Saint-Raymond, s'en approchait, selon une formule comparable, avec un membership mixte américain (les Rockefeller notamment) et québécois. Le Club des Laurentides, essentiellement québécois (Garneau, Taschereau, Amyot, etc.) avait investi en 1914 environ 12 000 $ dans ses camps, ponts, quais et portages incluant son propre Club House au lac Travers et plusieurs membres s'étaient bâti leurs propres camps à des coûts variant de 400 à 1 200 $[57]. Les élites de Québec peuvent en profiter pour leurs vacances et loisirs, alors que l'économie régionale en retire des retombées non négligeables.

Qu'en est-il cependant d'un accès public à ces territoires de chasse et de pêche et d'une préservation des ressources fauniques contre le braconnage, la surexploitation et les destructions du milieu par les incendies de forêt et les coupes forestières extensives ? Après dix ans de concessions à des clubs et à des individus de baux privés sur des lacs et rivières à des fins de chasse et pêche sportives, le gouvernement provincial décide de créer, en 1895, le Parc national des Laurentides « comme réserve forestière, endroit de pêche et de chasse, parc public et lieu de délassement ». Si la délimitation du parc s'appuie sur le territoire non encore affermé en concessions forestières, il en est autrement de celui loué en baux de pêche et de chasse, dont les droits d'occuper et d'utiliser des parties du nouveau parc à leurs fins sont maintenus. Le gouvernement dispose toutefois du droit de réglementer toutes sortes d'activités, dont la conservation et la protection du poisson, du gibier, des oiseaux sauvages et des autres animaux. Trois des plus grands clubs de la région créés avant 1895 se retrouvent ainsi complètement (le Penn) ou très substantiellement (le Triton et le Tourilli) inclus dans le territoire du parc, en plus des droits de la Montmorency Electric (par la suite au Quebec Railway Light & Power) sur la Montmorency et le lac des Neiges. Le parc couvre également un grande partie de la région voisine de Charlevoix.

Les premières décennies d'activité du parc se concentrent sur des aménagements rudimentaires, camps, abris, portages, sentiers et routes pour améliorer l'accessibilité aux premiers visiteurs et le contrôle que les premiers gardiens peuvent exercer sur l'exploitation illégale des ressources fauniques. Faute de ressources, la direction du parc paraît heureuse de s'en remettre, sur des vastes portions de son territoire, aux clubs de chasse et pêche, jaloux qu'ils sont de leurs privilèges et désireux de faire respecter, dans leur intérêt, les règlements à la lettre. Elle tente, non sans difficulté de contrôler l'accès du parc aux braconniers et même aux Hurons de Lorette qui envahissent le parc au printemps 1909, au dire du surintendant, et y réclament avec insistance leurs droits sur le bassin de la rivière Jacques-Cartier en vertu d'un traité, au point de ne pas se préoccuper des gardiens, de menacer de faire intervenir les tribunaux, de résister à leur expulsion et, après leur arrestation, d'être condamnés à l'amende et à la confiscation de leurs armes et pelleteries.

L'année suivante, la présence des Gros-Louis est confirmée, sans que l'on puisse les arrêter, de sorte que les Hurons sont réduits à la clandestinité sur leurs territoires de chasse ancestraux[58].

La direction du parc s'efforce de préserver les ressources fauniques les plus recherchées, mais manque de moyens pour exercer un quelconque contrôle. Au début, les animaux à fourrure sont rares : martres, visons et surtout les castors, dont la capture sera interdite en tout temps à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}. Par contre, les caribous abondent, l'orignal profite d'une remontée, suivie de celle spectaculaire du castor dans la seconde moitié de la décennie 1900, dont les barrages provoquent l'élévation du niveau des lacs, font disparaître des « ravages » des caribous, rendent difficile la circulation en forêts des chasseurs, pêcheurs du parc et des clubs et affectent négativement la survie des poissons et des autres animaux. L'arrivée de loups à la recherche de chevreuils et de caribous suscite également bien des inquiétudes : des primes et des poisons chercheront à limiter leur expansion. Le caribou disparaît au début des années 1910. L'ouverture depuis le début du XX^{e} siècle à la coupe sur les concessions forestières du parc bouleverse également l'environnement de pêche et de circulation en forêt en raison des chaussées construites par les exploitants qui perturbent l'écoulement des eaux et affectent les arbres et les rives des cours d'eau et des lacs. De toute évidence, la conservation des ressources fauniques du parc n'est pas une affaire simple et les recherches biologiques devront en fin de période (1938) tenter de mieux comprendre ce qui se passe[59].

L'ouverture du parc au grand public passe, depuis le début des années 1920, par un autofinancement des investissements à même les revenus et par l'amélioration des voies d'accès, notamment pour les véhicules automobiles et des lieux d'hébergement pour accueillir les pêcheurs et les chasseurs. Le vieux chemin de colonisation vers le lac Saint-Jean, remplacé effectivement par le chemin de fer, tombe en désuétude et ne connaît un entretien régulier qu'à compter du début des années 1920 quand la Donnacona Paper veut accéder à ses concessions et au Grand Lac Jacques-Cartier pour y construire un barrage. Cette route permet au parc d'investir, année après année, dans la construction de camps ou de chalets, dont certains éventuellement aménagés en hôtellerie, tout particulièrement le Camp Mercier au lac à Noël, les « camps » Devlin, des Roches, des Bouleaux, Sept-Îles, Le Relais (avec hôtellerie), Jacques-Cartier et Portes de l'Enfer, de même que plusieurs autres dans le nord du parc au lac Saint-Jean, pour un total d'une vingtaine à la fin des années 1930. Un terrain de camping pour un court séjour en nature et la pêche à la journée ouvre ses portes à la Mare-du-Sault en 1940. Cela a pour effet de tripler les revenus sur 6 ans entre 1926 (10 000 $) et 1932 (32 500 $) et, après une stabilisation pendant la crise, d'atteindre à peine 40 000 $ en 1940.

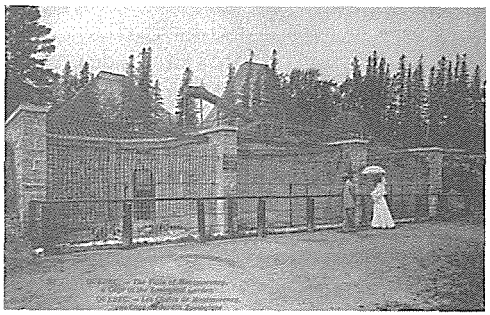


Barrière Stoneham Sud dans le Parc des Laurentides, 1938. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Même si le Parc des Laurentides développe modestement ses activités, il n'entame qu'à peine le réseau privé. Les grands clubs de chasse et pêche ont conso-

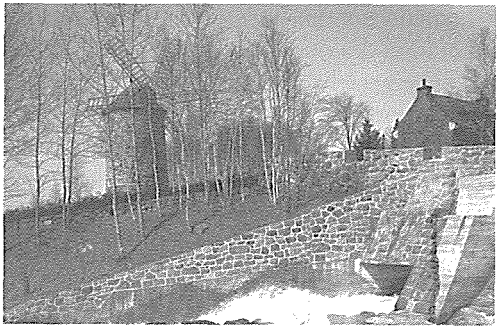
Un jardin zoologique pour la région de Québec[60]

Depuis au moins le tout début du XX[e] siècle, touristes et habitants de Québec peuvent admirer des représentants de la faune canadienne dans les enclos de pierre et les bassins d'eau d'un jardin zoologique situé à proximité des chutes Montmorency. Commandité par les manufacturiers et commerçants de fourrure Holt, Renfrew & Co et accessible par le chemin de fer, ce jardin devient un complément attirant pour les visiteurs des chutes, de l'Hôtel Kent et de Saint-Anne-de-Beaupré. En plus d'animaux à fourrure (castors, renards, lynx, martres, ours blanc et noir), il s'y trouve des caribous, chevreuils, poneys, bisons, cerfs du Canada, phoques et canards. Devenu propriété de la Québec Railway, Light & Power, le jardin termine ses activités en septembre 1932, alors que ses pensionnaires se retrouvent dans de nouvelles installations à Charlesbourg.



Jardin zoologique des chutes Montmorency, vers 1900-1910. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Le projet d'un nouveau jardin zoologique se greffe à celui d'une ferme expérimentale d'élevage des animaux à fourrures (renard et vison surtout) autorisée en 1931 jusqu'à concurrence de 100 000 $ par une législation sur le contrôle des animaux vivant en captivité. Des fonds supplémentaires de 75 000 $ dans le cadre d'un programme fédéral-provincial de lutte au chômage permettent au gouvernement de faire l'acquisition d'un vaste terrain situé sur les hauteurs de Charlesbourg à proximité de la route du Parc des Laurentides et traversé par la rivière Duberger. Un groupe de fervents naturalistes, le noyau de la future Société zoologique de Québec, participe à la planification et à la conception d'un jardin zoologique autour de la reconstitution d'un village canadien du XVIII[e] siècle avec sa faune : des murs de pierre et une entrée monumentale ; des maisons traditionnelles reconstituées pour l'administration, le laboratoire, le musée, le gardien et les soins aux animaux ; un moulin à vent ; des aménagements de la rivière en bassins pour les oiseaux migrateurs ; des ponts ; un chemin pavé et d'autres voies de circulation ; une voilière d'oiseaux chanteurs ; un arboretum avec un grand mat totémique ; des enclos pour les carnivores (loups, coyotes, renards, lions de montagne, chats sauvages, visons, martes, moufettes, loutres, ours notamment) ou pour les rongeurs (castors, rats musqués, porcs-épics, écureuils, chiens de prairie, ratons-laveurs) ou pour les ruminants (bisons, mouflons, wapitis, chèvres de montagne, chevreuils et orignaux). Ouvert en mai 1933, il accueille dans les années de la Grande Dépression une centaine de milliers de visiteurs, tout particulièrement des cercles de jeunes naturalistes, représentant bien sa vocation essentiellement éducative partagée par la Société qui lui reste étroitement associée. La ferme expérimentale partira pour Saint-Louis de Courville en 1938, mais le Zoo de Québec poursuivra sa mission jusqu'à sa fermeture controversée en 2006.



Jardin zoologique de Charlesbourg au début des années 1940. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

lidé leur emprise : le Triton limite ses adhésions depuis 1897 aux membres américains alors que le Tourilli inclut également plusieurs membres canadiens. Les élites québécoises se retrouvent dans les clubs plus petits, tant les Stadacona, Laurentides, Petit Saguenay et Jacques-Cartier qu'une multitude de petits clubs et locataires privés qui s'insèrent entre eux pour profiter des rivières et des lacs encore libres et devenus plus accessibles, notamment par la route. Si l'on vient de loin à grands frais se plonger dans les richesses de la forêt et des eaux de la région, les résidents québécois ont de plus en plus de difficulté à en bénéficier.



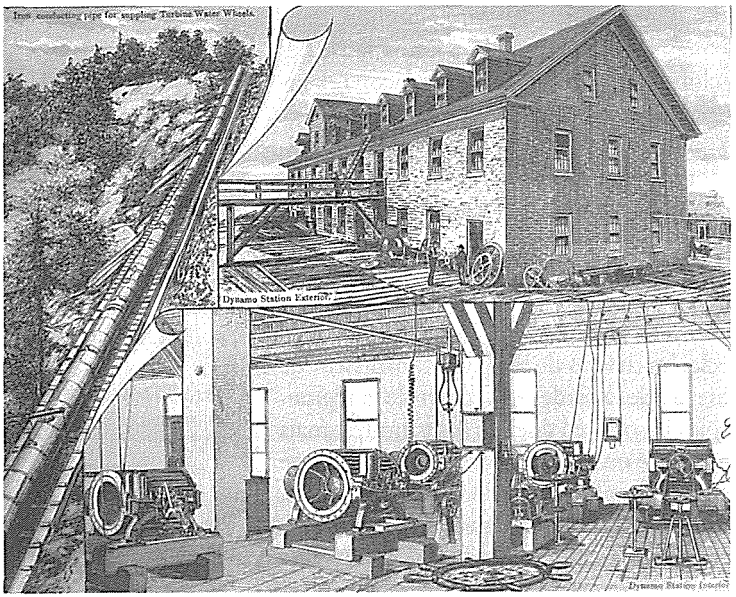
Chalet Le Relais dans le Parc des Laurentides, en 1935.
(Tiré du Rapport général du ministre des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries au 30 juin 1935, p. 112-113)

Énergie et électricité pour l'industrie et la consommation

Déjà, tout au cours du XIX[e] siècle, les rivières de la région fournissent de l'énergie hydraulique aux moulins à farine, à scie, à carder et à fouler de la région. Comme il s'agit de petites exploitations, les besoins en énergie sont limités, mais elles doivent s'installer à proximité d'une chute ou d'une dénivellation suffisante pour que l'énergie hydraulique produite soit suffisante pour actionner les machines. Les localités de Portneuf, Pont-Rouge et Saint-Raymond illustrent cette proposition. Il faut une chute importante pour qu'un établissement industriel de grande taille puisse s'y établir et c'est le cas du complexe de sciage et de productions manufacturières associées de G. B. Hall développé au pied de la chute Montmorency, qui sera suivi de la grande filature de coton de Montmorency Coton (Dominion Textile). Ce site exceptionnel verra les premières initiatives de conversion de l'énergie hydraulique en électricité pour les besoins d'éclairage urbain et d'énergie mécanique à des fins de transport ou de production industrielle. L'expérience éclairante de 1885 et la construction d'une véritable centrale de génération électrique en 1894 vient confirmer le potentiel d'une nouvelle source d'énergie transportable vers les consommateurs industriels, commerciaux et résidentiels[61].

Dans la mesure où Québec ne peut compter sur des ressources hydrauliques importantes sur son territoire, comparables au canal Lachine pour Montréal, les entreprises qui veulent servir son marché doivent se tourner vers les cours d'eau en provenance des Laurentides (tableau 17.13). La Montmorency Electric Power Co. et la Quebec Railway, Light, Heat & Power Co (QRLH&P) exploitent la chute Montmorency et un site un peu plus haut sur la même rivière (Natural Steps) pour alimenter leur service de distribution électrique et de tramways électriques de la ville, alors que la compagnie américaine Jacques Cartier Water & Power, devenue en 1902 la Quebec Jacques Cartier Electric Co., s'appuie sur une centrale construite à Saint-Gabriel-de-Valcartier en 1900, sur la rivière du même nom, pour tenter de concurrencer la QRLH&P dans le marché urbain de Québec. Leurs efforts échouent au bout de quelques années et la Quebec Jacques Cartier tombe entre les mains de QRLH&P en 1909. Les retombées de ces producteurs d'électricité sur la consommation de la région prendront toutefois du temps à se concrétiser.

Avant que les grands producteurs et distributeurs d'électricité s'intéressent au marché rural de la région de Québec, des consommateurs industriels d'énergie



Première centrale de Montmorency, gravure de 1887 publiée dans *The City of Quebec Jubilee Illustrated.* (Archives de la ville de Québec, N-010078)

hydraulique dans Portneuf (producteurs de papier surtout) maintiennent leur emprise sur les sites plus importants (Portneuf, Pont-Rouge, Saint-Raymond) et plusieurs petites entreprises ou municipalités s'efforcent, dans les décennies 1900 et 1910, de fournir l'éclairage des rues, des commerces, des industries et des habitations des villages et petites villes. Au début, elles doivent produire leur propre électricité pour un petit marché, avec de faibles moyens pour investir dans une centrale. Ainsi, la firme industrielle Charles A. Julien de Pont-Rouge dessert ce village dès 1902 et y fournit l'éclairage des rues à compter de 1911. Elle fait de même, à partir de 1902, à Saint-Raymond, non sans problèmes avant d'être acquise par la municipalité en 1914[62]. Pour sa part, la Compagnie hydraulique et électrique de Lorette, active depuis le milieu des années 1900, doit composer avec un débit parfois anémique de la Saint-Charles en aval de la prise d'eau de la ville de Québec et avec des problèmes techniques[63]. De plus, la Compagnie hydraulique de Portneuf construit un barrage et une petite centrale à Saint-Alban sur la rivière Saint-Anne et livre l'électricité également à Deschambault et Saint-Marc. Enfin, la Donnacona Paper érige en 1913 un barrage sur la rivière Jacques-Cartier en amont de son usine de pâtes et papier pour ses besoins énergétiques et ceux de la petite ville qu'elle établit tout près. Les petits producteurs demeurent à la merci des variations de débit des rivières et, parfois, des crues endommagent les barrages et provoquent des inondations, notamment à Saint-Alban en 1924.

Ces initiatives locales affronteront les monopoles régionaux des producteurs et distributeurs d'électricité, dont deux s'impliquent dans la région : d'une part, la Quebec, Railway, Light, Heat and Power et son successeur la Quebec Power centrée sur Québec et desservant un territoire allant de Saint-Augustin-Valcartier à l'ouest jusque dans Charlevoix à l'est et, d'autre part, la Shawinigan Water & Power qui contrôle la première et qui s'appuie sur ses réserves énergétiques mauriciennes très importantes pour investir le centre du Québec et la rive nord entre Trois-Rivières et Québec, dont Portneuf, par sa filiale de distribution North Shore Power. Avec l'augmentation de la consommation électrique, dans les années 1910 et surtout 1920, la région approche rapidement des limites de ses capacités de mise en valeur de ses sites et la QRLH&P peut bénéficier par contrat avec la Laurentian Power de l'énergie des Sept-Chutes de Saint-Ferréol, disponibles en 1916 et acheminées à Montmorency pour ajouter à ses approvisionnements. La

Quebec Power en fait l'acquisition en 1926. À la fois, la QRLH&P et la Quebec Power poursuivent une stratégie d'expansion par des acquisitions, notamment les entreprises desservant Loretteville (1917) ou l'île d'Orléans (1928), par des contrats d'approvisionnement à long terme, par exemple à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1911, ou par une extension des lignes existantes à partir de Montmorency vers Château-Richer et Giffard, ou encore vers Cap-Rouge et Valcartier.

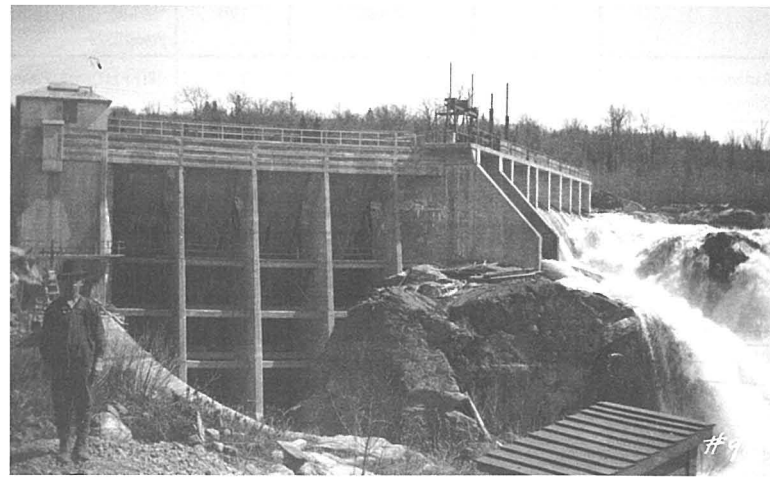
Tableau 17.13

Aperçu de la production et de la distribution d'électricité dans la région de Québec, 1894-1940

Chutes ou barrages	Hauteur (m) [1934]	Puissance disponible h.p. 1911 [1934]	Année de mise en marche	Entreprise de production ou de distribution (fournisseur si achat)	Localités/ industries desservies par le réseau électrique (1918 +)	Nb d'abonnés 1918
Rivière Sainte-Anne-de-Beaupré						
Sept chutes de Saint-Ferréol	114,3 [125]	5 000 [24 000]	1916	Stadacona Hydraulic Co 1911-15 ; Laurentian Power Co 1915-26 (QRLHP) ; Quebec Power 1926+	Contrat avec QRLHP alimente Montmorency	
Chute de Saint-Joachim	57,9	2 500				
Rivière Petit-Pré						
Ange-Gardien		1 000				
Rivière Montmorency						
Chute Montmorency	81,7	5 000 [5 600]	[1885] 1894	Montmorency Electric Power 1893-98 ; QRLHP 1898 ; Quebec Power 1923	Québec ; Montmorency ; Beauport à Château-Richer ; Dominion Textile	480
Barrage « Natural Steps »	18,9	1 000 [2 225]	1907	QRLHP et Quebec Power		
Rivière Jacques-Cartier						
Saint-Gabriel-de- Valcartier	9,1	1 000 [2 200]	1900	International Hydraulic Co ; Jacques Cartier Water & Power Co 1898-1902 ; Quebec Jacques Cartier Electric Co 1902-09 ; QRLHP 1909+	Québec, Loretteville et Valcartier	n.d. ; 287 ; n.d.
Pont-Rouge	3,7	500	1902 (1914) (1927, 37)	Cie Charles. A. Julien ; Donnacona Paper Co 1925+ et 1937+		150
Donnacona (barrage)		[4 800]	1913	Donnacona Paper Co	Papetière – Mun. de Donnacona	
Rivière Portneuf						
Portneuf	6,0	300		Glenford Power Co (J. Ford & Co)	(pâtes et papier)	–
Rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade						
Saint-Raymond	7,6	426		Saint-Raymond Paper	(pâtes et papier)	–
Saint-Raymond	4,6	180	Ca 1902	Charles-A. Julien 1902-1914 ; Municipalité Saint-Raymond 1914-24 ; North Shore Power Co 1924+ (SW&P)	Saint-Raymond	250

Chutes ou barrages	Hauteur (m) [1934]	Puissance disponible h.p. 1911 [1934]	Année de mise en marche	Entreprise de production ou de distribution (fournisseur si achat)	Localités/ industries desservies par le réseau électrique (1918 +)	Nb d'abonnés 1918
Sainte-Christine			1930	Glenford Power Co		
Saint-Alban (barrage)	19,8	[1 650 ?]	1916	Cie Hydraulique de Portneuf (1911-25 ; Portneuf Power Co (SW&P) 1925+	Deschambault-Saint-Alban-Saint-Marc	n.d.
Distribution d'électricité						
		[900]		North Shore Power Co 1897+ (Shawinigan Water & Power)	Portneuf, Saint-Basile (cf. Saint-Casimir)	75
		[1 200]		North Shore Power Co 1897+ (Shawinigan Water & Power)	Saint-Casimir, Saint-Marc et Montauban	228
				QRLHP	Québec, Beauport, Giffard, Lorette, Cap-Rouge ; Saint-Anne-de-Beaupré	9 853 60 et n.d.
				Montmorency Electric Co 19 ? ?-28 ; Quebec Power Co 1928-	Île d'Orléans	

Sources : Construit à partir de multiples sources dont les archives d'Hydro-Québec (documents de la Quebec Power et des compagnies constitutives de la Quebec, Railway, Light, Heat & Power Co. (QRLH&P), diverses monographies locales et archives municipales, annuaires de renseignements commerciaux de Dun et Bradstreet et publications de la Commission de conservation du Canada (Leo. G. Denis et Arthur V. White, *Les forces hydrauliques du Canada*, 1911, et Léo G. Denis, *Production et distribution d'électricité au Canada*, 1918).



Barrage des Sept-Chutes, Saint-Féréol, 1919. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Pour sa part, la Shawinigan étend ses lignes à travers Portneuf vers Québec pour consolider les approvisionnements de sa filiale de Québec et par la même occasion entreprendre la couverture des localités situées sur son trajet. Son autre filiale, North Shore Power, fournit l'électricité à Saint-Casimir, à compter de 1916, par un poste de distribution d'où elle rejoint également Montauban et Saint-Marc-

des-Carrières, de même que Portneuf et Saint-Basile[64]. À partir de cette base, elle élargit ses services notamment à Saint-Raymond en 1924, à Cap-Santé en 1926. Par une autre filiale de la SW&P, la Portneuf Power, elle acquiert, en 1925, le barrage et le réseau de la Compagnie hydraulique de Portneuf (Saint-Alban, Deschambault et Saint-Marc). De plus la Shawinigan contribue au développement des papetières de la région, tout particulièrement des usines de Beaupré et de Québec. Pour sa part, la Donnacona développe pour ses propres besoins le potentiel énergétique de la rivière Jacques-Cartier depuis l'aménagement en réservoir du Grand Lac Jacques-Cartier jusqu'à son embouchure, en passant par Pont-Rouge où elle acquiert et exploite des sites hydrauliques, tout en cédant en 1932 la distribution locale à la SW&P. Malgré tout, à la fin des années 1930, la Donnacona achète aussi de l'électricité de la Shawinigan. Cette situation de monopole grandissant suscite des plaintes croissantes en milieu rural sur les tarifs élevés. Ainsi, le conseil de comté de Portneuf demande, en 1932, une uniformisation et une réduction des taux de la Shawinigan, en 1933, une enquête de la commission des « utilités publiques », et l'année suivante prend position pour la municipalisation[65]. Il se plaint, en 1937, des tarifs de la SW&P pour les moteurs qui rendent prohibitifs leur utilisation par les agriculteurs, dont l'accès à l'électricité reste encore minimal, un problème qui devra attendre l'après-guerre pour trouver une solution.

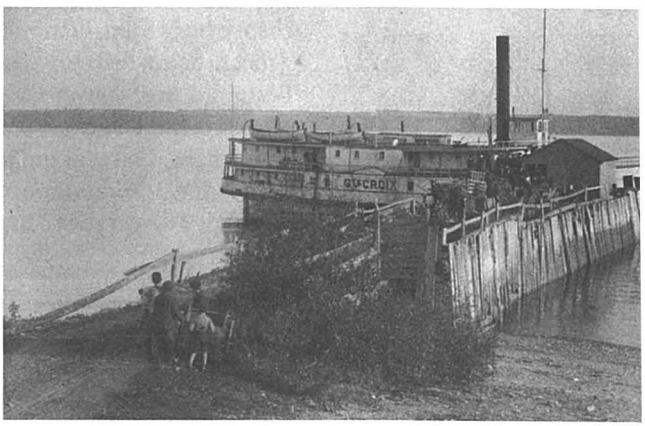


Le traversier « Île d'Orléans » près du quai de Sainte-Pétronille, en 1927.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Edgar Gariépy)

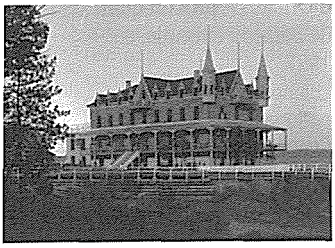
Le fleuve : navigation et traversée

Pour une région qui s'étend le long de la rive nord du fleuve, la circulation maritime jouait un rôle incontournable, avant que le chemin de fer dans les années 1880 et la route pour la circulation automobile dans les années 1920 viennent fournir une alternative toute saison. Le cabotage par petites goélettes permettait de transporter le bois de chauffage, les croûtes et les écorces de bois, les pierres et les briques de la Côte-de-Beaupré vers Québec. Les petits vapeurs de la Compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent assuraient des liaisons périodiques en aval de Québec sur la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans et en amont dans Lotbinière et Portneuf (Portneuf et Grondines notamment), alors que la Compagnie des bateaux à vapeur de Deschambault offrait un service local de transport des marchandises et des passagers[66]. Toute cette navigation serait impossible sans les pilotes qui garantissent la manœuvre des bateaux sur un fleuve riche en écueils et en embuches et qui proviennent en grand nombre de Deschambault, soit 20 sur 50 au tournant des années 1890[67]. Bien évidemment, tout s'arrêtait pendant les longs mois d'hiver, ce qui n'empêchait pas les traversées sur la glace.

Traversier sur le fleuve au quai de Neuville, début XX[e] siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



La situation de l'île d'Orléans rendait encore plus importants le transport maritime et la traversée du fleuve, car les insulaires en dépendaient pour leur approvisionnement, l'expédition de leurs produits agricoles et les visites des parents, des amis et des quelques touristes ou villégiateurs. Déjà, depuis le milieu de la décennie 1850, un système de traversier à vapeur fait la navette entre Québec et Sainte-Pétronille : le *Petit-Coq*, d'abord, et plusieurs autres, notamment le vapeur à roue à aube *Eugénie* dans les années 1880 et l'*Orléans* de 181 tonnes d'une capacité de 475 passagers, dans les années 1890, exploités par la Compagnie maritime et industrielle Lévis, propriété de la famille Beaulieu. À l'arrivée des voyageurs, ils peuvent admirer le Château Bel Air, installé à proximité d'un quai que la municipalité parvient non sans mal en 1923 à céder pour sa rénovation et son entretien au gouvernement fédéral. À la Compagnie maritime et industrielle succède, en 1925, la compagnie de la Traverse de l'île d'Orléans Ltée en vertu d'un contrat de vingt ans avec le conseil de comté de Montmorency n° 2, comportant un emprunt de 80 000 $ pour la construction d'un bateau toute saison, remboursé par des subventions annuelles du gouvernement du Québec. L'entreprise semble financée localement, et pas moins de quatre maires sur les six de l'île possèdent des intérêts dans la compagnie, ce qui oblige l'adoption d'une loi privée pour le faire approuver[68]. En 1930, la traverse offre six aller-retour en semaine, deux de plus les mardi et jeudi soir et sept au total le dimanche jusqu'en fin de soirée et, en 1926, il en coûte deux dollars par véhicule avec le conducteur et 0,40 $ par passager[69].



Hôtel Château Belair, Sainte-Pétronille, en 1903. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Fred. Würtele)

Pendant l'hiver, l'organisation de la traversée du fleuve peut s'appuyer sur la couverture de glace pour aménager un pont quasi permanent, puisqu'il se situe à l'abri des courants du chenal du fleuve et n'a qu'à supporter les effets des marées. Les municipalités de l'île d'Orléans, soit individuellement, soit collectivement dans le Conseil de comté, prennent en charge les coûts de balisage, d'entretien avec des chasse-neige, d'aménagement de zones de croisement et de construction de passerelles en madriers pour enjamber les fractures, tout particulièrement près des rives. Elles en partagent les coûts pour une moitié avec les municipalités de la rive nord, conformément au code municipal (articles 490 et suivants), et accordent des contrats à des entrepreneurs pour tout l'hiver[70]. Ainsi un long pont de glace relie chaque hiver Saint-Pétronille à Québec, d'autres joignent Sainte-Famille à Château-Richer, Saint-Pierre à L'Ange-Gardien, Sainte-Pétronille à Montmorency ou Beauport. Avec l'ouverture d'un pont en fer en 1935, les municipalités poursuivent tout de même l'aménagement annuel de ponts de glace dans les années qui suivent, mais les abandonnent progressivement et les derniers survivent jusqu'au début des années 1950. L'imposition de péage au pont de l'île et l'absence d'entretien des routes de l'île pendant l'hiver expliquent leur survivance[71].



Maison Major Morgan, île d'Orléans, en 1900. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Même si certains esprits nostalgiques (Marius Barbeau notamment) veulent préserver l'intégrité patrimoniale de l'île de tout atteinte extérieure, les agriculteurs, les villégiateurs et les promoteurs de la venue des touristes veulent un raccordement de l'île au réseau routier provincial, indispensable surtout le printemps et l'automne, entre le pont de glace et la navigation estivale[72]. Le contexte des

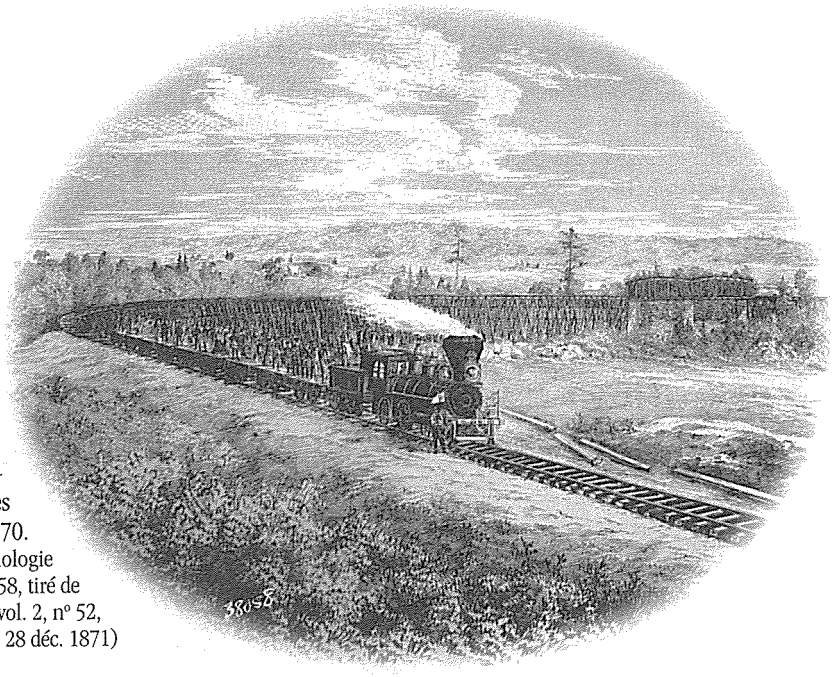
travaux publics pour lutter contre le chômage pendant la Grande Dépression et la présence du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau comme député de la circonscription de Montmorency favorisent la réalisation d'un projet de pont en fer entre Saint-Pierre et Montmorency, construit de 1933 à 1935. Une mauvaise surprise attend les habitants de l'île, des péages sont imposés aux véhicules automobiles. Ouvert en 1935, il sera illuminé jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.



Pont de l'île d'Orléans, vue aérienne, en 1938. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Le chemin de fer arrive au village

Pour atteindre Québec par la rive nord et répondre à ses objectifs économiques de développement, les grands réseaux ferroviaires doivent inévitablement traverser la région rurale de Québec[73]. Si déterminer leur trajet ne pose pas de problème à l'est dans la mesure où les villages s'étalent sur la ligne côtière, la situation est plus complexe à l'ouest, entre les vieilles paroisses rurales de la côte de Portneuf (de Saint-Augustin à Grondines), les villages de la seconde ligne (de Pont-Rouge à Saint-Marc-des-Carrières) et ceux des confins des Laurentides (de Saint-Ubalde à Sainte-Catherine) et dans la périphérie nord de Québec. Les entreprises ferroviaires doivent choisir un trajet qui réduit les distances à parcourir, les coûts de construction tenant compte des obstacles à franchir ou à contourner (rivières et montagnes) ou les frais d'expropriations pour les droits de passage et qui maximise les bénéfices attendus du trafic des passagers et des marchandises, tout particulièrement des bois de chauffage et de construction. Pour les communautés locales, la construction de la voie ferrée perturbe les activités agricoles en



Pont sur la rivière Jacques-Cartier et chemin de fer à lisses de Gosford, vers 1870. (Musée des sciences et de la technologie du Canada,, Collection CN, 38058, tiré de *L'Opinion publique,* vol. 2, nº 52, p. 626, 28 déc. 1871)

traversant chaque ferme sur son passage, coupant l'exploitation en deux et nécessitant un raccordement des cours d'eau, des fossés de drainage et une traverse aménagée pour relier les deux parties de la terre. Elle suscite la convoitise des élites locales qui souhaitent le passage du chemin de fer dans leur localité et ses retombées attendues en développement économique et en services à leur population, et qui sont prêtes à offrir une aide financière lors des négociations avec les compagnies ferroviaires.

La première expérience des habitants de la région de Québec avec le chemin de fer s'est révélée plutôt désastreuse : le chemin à lisses de bois Québec-Gosford construit de 1869 à 1870 rejoint le lac Saint-Joseph et Saint-Raymond, encore peu peuplés, avec le projet d'atteindre éventuellement le lac Saint-Jean. Même si la voie ne résiste pas aux rigueurs de l'hiver et devient impraticable à partir de 1873, elle permet aux Québécois de visiter les lacs et les montagnes de la région et de s'approvisionner quelque temps en bois de chauffage et bois scié. Elle rend ainsi possible à des exploitants forestiers d'expédier leurs produits vers Québec. À la même époque, les promoteurs d'un projet d'un chemin de fer reliant Québec et Montréal sur la rive nord sollicitent l'appui des comtés qu'il compte traverser. Leur représentant, Joseph Cauchon, demande aux maires du comté de Portneuf de s'engager à souscrire 100 000 $ en actions du nouveau chemin de fer de la rive nord. En août 1871, le conseil de comté adopte une résolution à cet effet qui, avec l'appui de l'épiscopat de Québec (M^gr^ Alexandre Taschereau), reçoit

l'aval de 10 des 13 municipalités du comté. Comme plusieurs autres comtés sur le trajet (Champlain, L'Assomption et Joliette) refusent la souscription, la compagnie de chemin de fer doit retirer sa demande l'année suivante, laissant seulement aux villes de Québec et de Montréal la participation financière locale au projet[74].



Pont du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean sur la rivière Jacques-Cartier vers 1890. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

La prise en charge en 1875 par le gouvernement provincial du chemin de fer de la rive nord, connu sous le nom de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (QMO&O) permet sa construction dans les années suivantes et la mise en service partiel de certaines sections, puis, en 1880, l'ouverture de l'ensemble d'un réseau qui traverse les comtés de Portneuf et de Québec. À la sortie de Québec, les convois du QMO&O rencontrent les gares de Lorette, Saint-Augustin ou Bélair, Pont-Rouge, Saint-Basile, Portneuf, Deschambault, La Chevrotière et Grondines après avoir traversé sur des ponts en fer les rivières Jacques-Cartier, Portneuf et Sainte-Anne. Dans chaque gare, un ou deux agents, rémunérés à 300 ou 400 $ l'an, accueillent les passagers et les commerçants pour vendre les billets et organiser le transport des marchandises (bois de chauffage, bois scié, céréales, animaux, produits manufacturés, etc.)[75]. Dans les deux premières années d'activité, le transport des voyageurs représente environ les deux tiers des revenus en zone rurale (45 % à Québec). Dans les gares de la région, ils augmentent en fin d'été et début d'automne et diminuent en hiver, contrairement aux revenus de marchandises assez stables (voir figure 17.1)[76]. Le trajet évite les rives du fleuve (Neuville, Les Écureuils, Cap-Santé, Deschambault et Grondines). Il les dessert à une distance de quelques kilomètres dans la partie ouest du comté donnant naissance à des petites communautés distinctes identifiées par le vocable « station » (Grondines, Deschambault et Portneuf), et à 5 à 10 km dans la partie est. Il privilégie la partie centrale du comté de Portneuf, contribuant à son essor économique, tout particulièrement industriel. D'ailleurs, la construction de la voie et des ponts du QMO&O entre 1874 et 1877 fait de la région un vaste chantier, et l'entrepreneur Thomas McGreevy commence à exploiter la voie, dès la fin des travaux, pour en tirer des revenus aussitôt que possible. Le gouvernement provincial n'administre le QMO&O que pendant deux ans, de 1880 à 1882 ; il se départit de la section Est, incluant le service dans Portneuf, au bénéfice de son ancien directeur général, Louis-Adélard Senécal, qui le vend en 1885 au Canadien Pacifique pour devenir une composante de son réseau national.

La reprise du projet de Québec au lac Saint-Jean par le même trajet que le Québec-Gosford vient rouvrir progressivement à la colonisation et à l'exploitation forestière intensives toute la portion nord de Portneuf. En effet, le tracé

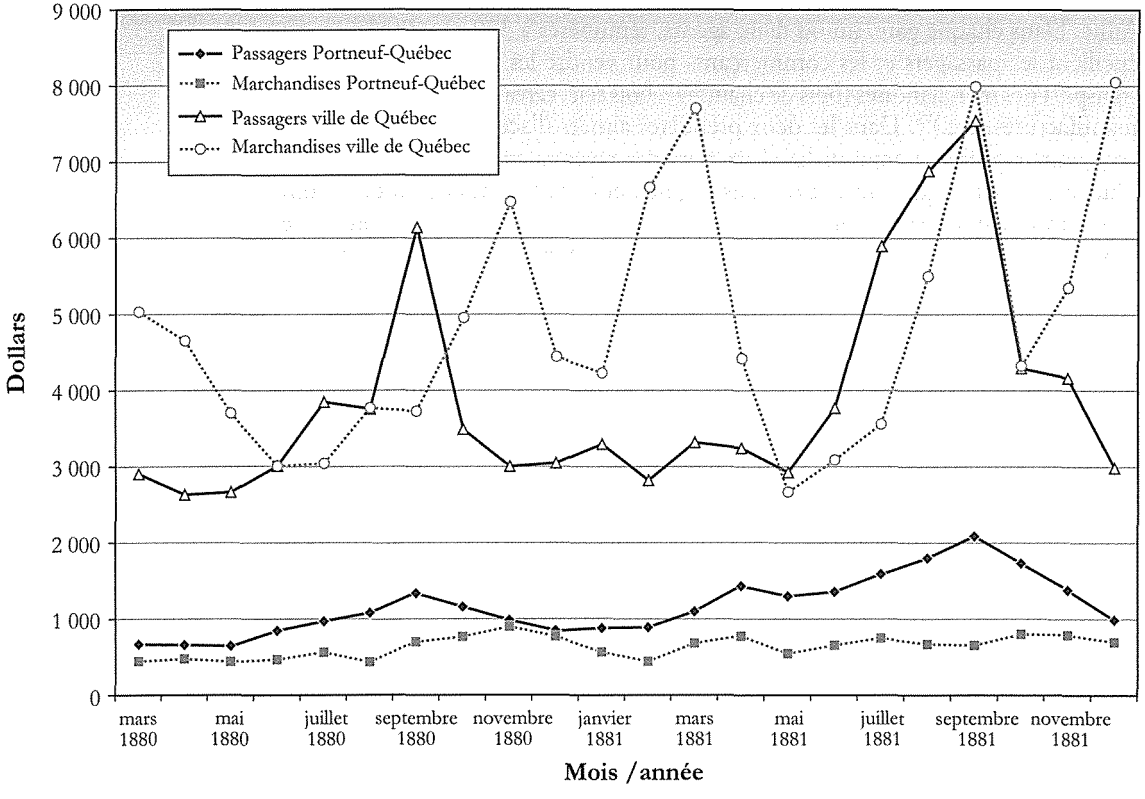


Gare du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, Saint-Raymond, vers les années 1930. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

adopté fait une grande courbe à travers les cantons Gosford et Colbert, les seigneuries Bourg-Louis et Perthuis, avant de bifurquer vers le nord jusqu'au lac Édouard et le lac Saint-Jean. La compagnie reconstruit, à la fin des années 1870, toute la section jusqu'à Saint-Raymond et utilise Lorette comme point de raccordement avec le QMO&O et l'entrée à Québec. Depuis l'Ancienne-Lorette, la voie traverse Saint-Ambroise, Valcartier, Saint-Gabriel, Sainte-Catherine, lac Saint-Joseph, lac Sergent, Bourg-Louis et Saint-Raymond, un tronçon terminé en 1880. Entre 1883 et 1887, la construction se poursuit vers Allen's Mills, le lac Simon, Perthuis, Rivière-à-Pierre et plus au nord en pleine région forestière et lacustre au croisement avec la rivière Batiscan, plus de 130 km au nord de Québec. Dans l'année se terminant en juin 1887, les 87 km en activité de Lorette à Rivière-à-Pierre transportent 68 096 passagers et 44 040 tonnes de marchandises, comprenant 60 % de bois de chauffage, 24 % de bois de sciage, 2,8 % de produits agricoles et le reste en produits industriels et divers. Le fret rapporte 62 % des revenus, les passagers

Figure 17.1

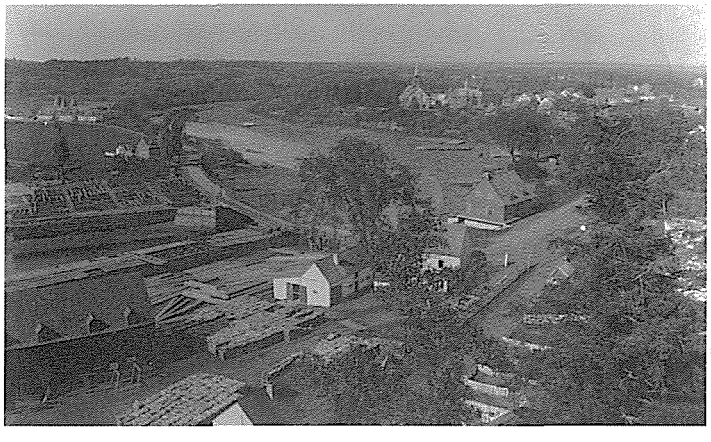
Revenus mensuels du transport des passagers et des marchandises, prélevés aux gares des comtés de Portneuf et Québec et de la ville de Québec, QMO&O, 1880-1881



Source : Michel STEWART, *Le Québec, Montréal Ottawa et Occidental, une entreprise d'État, 1875-1882*, Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1983, p. 352-357.

34 % et les 4 % qui restent proviennent de la poste et du transport de colis (« Express »)[77]. Les retombées sur Portneuf et les Laurentides du chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean se concentrent sur l'exploitation forestière (coupes et sciage), mais aussi sur la mise en valeur des lacs et rivières à des fins sportives dans des clubs privés établis sur le réseau. De plus, les colons avec leurs effets peuvent circuler à mi-tarif.

Autour de ces deux chemins de fer, des embranchements et des concurrents élargissent la couverture de la région. Certains s'inscrivent dans une stratégie régionale en s'efforçant, à l'instigation des intérêts locaux, de raccorder le plus de communautés locales possibles. C'est le cas de celui des Basses-Laurentides qui relie Saint-Tite en Mauricie jusqu'à Rivière-à-Pierre au début des années 1890 dont le tracé dessert les localités de Notre-Dame-des-Anges de Montauban et Saint-Ubalde, par le nord. D'autres par contre découlent de la réalisation de projets concurrents au Canadien Pacifique. Le premier, le National Transcontinental, construit entre 1905 et 1907 relie l'Ouest canadien à Québec *via* l'Abitibi, selon un trajet dans Portneuf parallèle au Canadien Pacifique (CP) qui rejoint par le nord Saint-Casimir, Saint-Marc-des-Carrières, Portneuf, croise le CP près de Saint-Basile et le suit plus au sud jusqu'à Cap-Rouge, Sainte-Foy, le pont de Québec et plus tard le port de Québec (1915). Le second, le Canadien Northern et le Canadien National (CN) qui lui succède, utilise des voies du précédent dans l'ouest de Portneuf à Saint-Casimir et Saint-Marc-des-Carrières, mais ajoute, dans les années 1920 et 1930, une voie située le long du fleuve de Deschambault à Portneuf, Cap-Santé, Donnacona, Les Écureuils, Neuville, jusqu'à Cap-Rouge avec raccordement à Limoilou à l'ancien Québec et Lac-Saint-Jean devenu entre-temps une partie du CN. Lorsque les véhicules automobiles et les camions commencent à circuler dans les années 1920 sur les routes provinciales et locales, pas moins de trois chemins de fer traversent en se croisant le sud de Portneuf et fournissent, avec les chemins ruraux et de colonisation, l'infrastructure de transport nécessaire au développement industriel et commercial de la région.

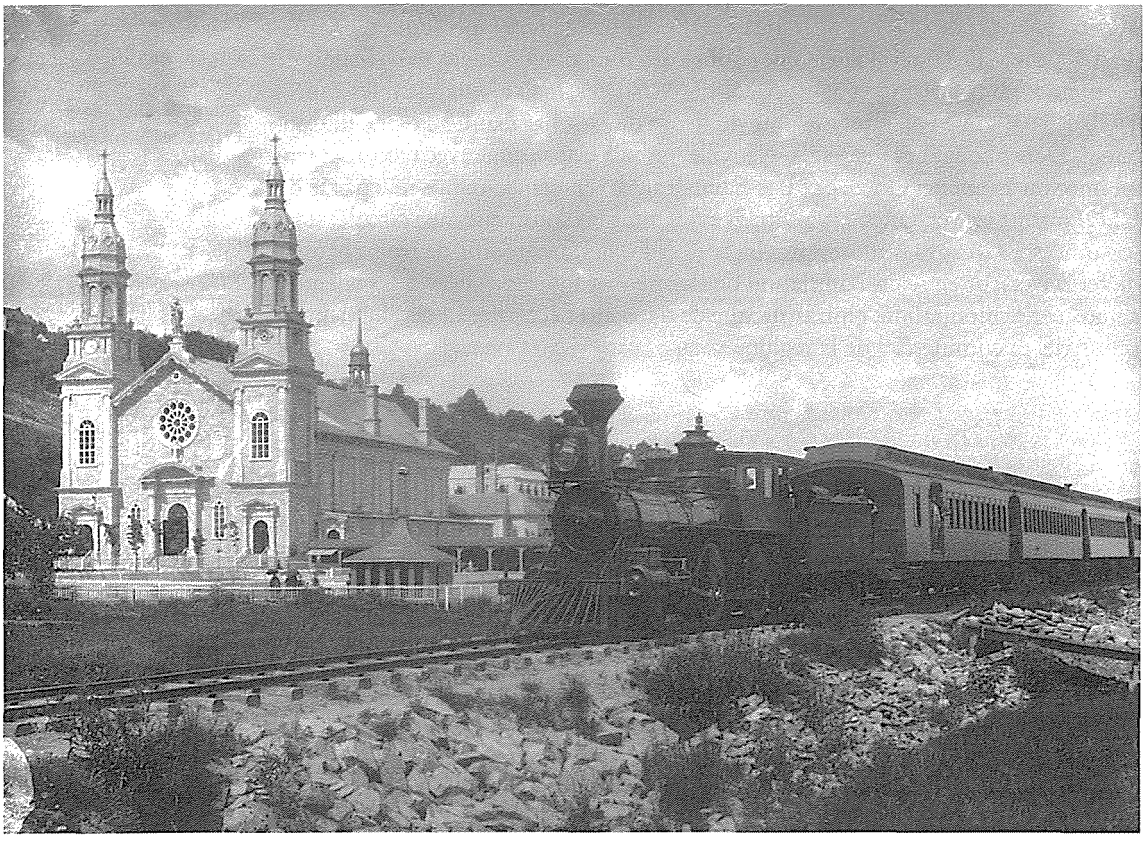


Cap-Rouge avant le viaduc vers 1900. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)



Cap-Rouge après le viaduc, vers 1907. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

D'autres embranchements répondent à des impératifs d'exploitation forestière, tel celui sur le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean entre Saint-Gabriel et Rivière-aux-Pins, alors que celui de la même compagnie de Loretteville à Charlesbourg et à Québec (1890) vise à éviter les droits de passage onéreux perçus par le CP (environ 20 % des coûts d'exploitation) pour accéder au centre-ville de Québec. Finalement, la grille ferroviaire régionale se complète vers l'est par la mise en exploitation en 1890 des 32 km du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix sur la Côte-de-Beaupré pour desservir Beauport, incluant Montmorency, L'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré, puis 16 km de plus jusqu'au Cap-Tourmente en 1894 à l'extrémité de la région. Pour l'essentiel, les trains transportent des passagers entre Québec et ces localités et tout particulièrement des pèlerins vers Sainte-Anne-de-Beaupré : 100 000 la première année et un plateau annuel de 200 000 dans les années 1890, pour environ 80 % des revenus. Ce chemin de fer répond à une demande grandissante de transport des passagers et de travailleurs de la périphérie urbaine vers Québec, tout comme ceux des localités des environs sur les Canadien Pacifique et Québec et Lac-Saint-Jean (CN). Les horaires sont d'ailleurs adaptés à ce type de déplacements.

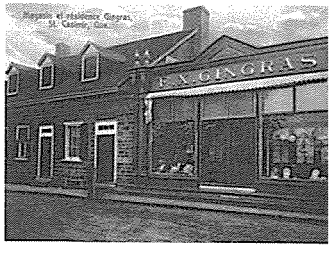


Sainte-Anne-de-Beaupré et le chemin de fer de Sainte-Anne, fin XIX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

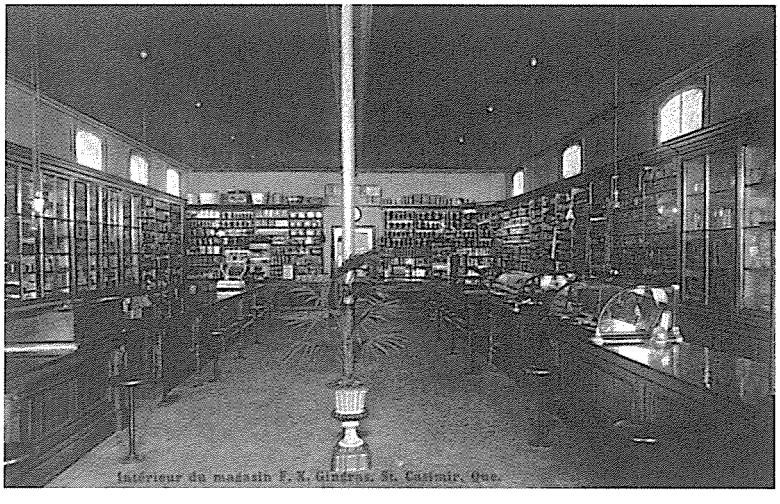
Des années 1880 à 1920, le chemin fer règne en maître sur les déplacements personnels et de marchandises de la région et a supplanté le transport fluvial qu'il concurrence efficacement et qu'il peut remplacer l'hiver. Il se substitue dans ces grands axes au transport en voiture sur les chemins de terre, sans le faire disparaître dans la mesure où il lui est nécessaire pour aller rejoindre chaque rang, chaque ferme ou chaque exploitation forestière. La petite gare rurale, située au village ou à l'extérieur où naîtra souvent un nouveau village, devient un pôle de développement marqué par le chargement ou le déchargement des produits et un lieu de socialisation pour les parents et amis qui accompagnent les voyageurs sur le départ ou accueillent les arrivants, et pour les villageois qui attendent ou expédient des messages au son du cliquetis du télégraphe. Toute la communauté des environs anticipe chaque jour aux mêmes heures les bruits familiers du passage et de l'arrivée des convois. L'angélus a de la concurrence. Lorsque les horaires changent ou que le service postal a des ratés, les élus municipaux doivent s'en mêler et intervenir avec vigueur auprès des instances gouvernementales réglementaires, confirmant l'importance de ce nouveau service.

Le marchand général et les services locaux

Du milieu du XIX[e] siècle à la Deuxième Guerre mondiale, l'organisation du commerce et des services locaux se transforme lentement. Les villages et les quelques petites villes continuent d'être le pôle premier de l'accès aux produits de base non disponibles sur place : aliments et boissons, tissus et vêtements, produits de quincaillerie et autres biens de consommation[78]. Le magasin général, déjà bien implanté, maintient pour toute la période une présence dominante, avec, surtout dans les localités les plus proches de la ville de Québec, des commerces plus strictement alimentaires, soit les épiceries et, à compter des années 1890, les boucheries.



Résidence et magasin général F.-X. Gingras de Saint-Casimir, début XX[e] siècle.
(Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S14, #24)



Intérieur du magasin général F.-X. Gingras de Saint-Casimir, début XX[e] siècle.
(Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S14, #23)

Le paysage économique local comprend aussi des artisans de la construction (charpentier, menuisier, peintre, plombier, entrepreneur général et plus récemment électricien), des artisans ou des établissements plus liés aux besoins agricoles et mécaniques (boutique de forge, garage et « station service » depuis les années 1920), de même que des services d'hébergement et de restauration (hôtel, restaurant) et de loisirs (billard). L'économie villageoise s'appuie sur de petites entreprises individuelles et familiales, souvent transmises de génération en génération et actives dans plusieurs domaines.

Depuis les années 1870 jusqu'à la toute fin du XIX[e] siècle, de 75 à 90 magasins généraux desservent les localités de la région rurale de Québec et ce nombre s'accroît rapidement jusqu'à environ 160 dans les années 1920. La plupart des localités possèdent leur marchand général, sinon 2 ou 3, et les plus importantes entre 5 et 10 assurant une concurrence entre des entreprises bien établies et d'autres plus petites qui tentent de se tailler une place et de survivre. Avec l'ouverture de nouveaux villages, soit liés à l'extension de l'exploitation agricole ou forestière, soit à partir d'un noyau d'activité industrielle (Donnacona par exemple) ou d'une gare éloignée du village d'origine (Lachevrotière, Portneuf Station), un marchand général vient répondre rapidement à ce petit marché en formation et d'autres suivent avec la croissance des activités. Ces marchands s'approvisionnent auprès des grossistes des grands centres, ceux des comtés de Québec et de Montmorency essentiellement à Québec et ceux de Portneuf très majoritairement à Québec, mais aussi à Montréal. Les Thibaudeau et Frères, J.-B. Renaud et Cie, P. Garneau, Fils et Cie et McCall, Shehyn & Co surtout fournissent les marchandises à crédit et permettent ainsi aux marchands généraux locaux de faire de même pour leurs clients[79].

Si une majorité des magasins généraux parviennent à se maintenir modestement ou doivent finalement interrompre volontairement ou de façon forcée leurs activités, d'autres se distinguent par leur persistance et surtout leur capacité d'accumuler du capital, soit dans la foulée de leurs opérations de crédit, soit en raison d'activités complémentaires où ils peuvent investir des ressources financières croissantes. Le tableau 17.14 identifie dans la région de Québec les principaux marchands ou familles marchandes qui ont réussi à accumuler des actifs nets bien au-delà d'une moyenne de 2 000 $ à 3 000 $ sur une durée d'activité substantielle. Une douzaine réussit à disposer d'une fortune de plus 20 000 $. Parmi les plus importants, les Grandbois de Saint-Casimir étaient déjà très actifs, en plus de leur magasin général, dans le sciage jusque dans les années 1880, paraissent s'en détourner pour deux décennies, y revenir à la fin du XIX[e] siècle et finalement s'y consacrer essentiellement depuis le milieu de la décennie 1900. Au début des années 1920, ils déménagent leurs activités de sciage en Abitibi tout en continuant la vente de bois de construction à Saint-Casimir.

Tableau 17.14

Principaux marchands généraux de la région rurale de Québec, 1878-1940

Sous-région	Localité	Nom des marchands et entreprises avec présence dans les annuaires
Côte-de-Beaupré	Saint-Tite-des-Caps	Ludger Leblond 1907-1940+
	Saint-Ferréol	Thomas Giguère 1922-1940+
	Saint-Joachim	Isaïe (& fils) Simard –1878-1920 ; J.-Arsène Simard 1910-1940 ; Louis Paré –1878-1907
	Beaupré	**Thomas Giguère** 1930-1940+
	Sainte-Anne-de-Beaupré	Fortier & Corriveau 1895-1902 ; **Elzéar Fortier** 1905-1922, 1930-1935 ; **Mme M.A.P. Sioui** 1915-1932 ; **Elzéar & fils Fortin** 1907-1922
	Château-Richer	J.-Adélard Côté 1905-1940+ ; Édouard Rhéaume 1888-1940+ ; Étienne Simard 1878-1902
	Ange-Gardien	Arthur et Léonidas Gariépy 1902-1940+
Île d'Orléans	Sainte-Pétronille	Joseph-Prudent Blais 1922-1940+
Québec	Montmorency	**Ulric Vachon** 1905-1932
	Beauport	**Paul Parent** *et al.* –1878-1915 ; Honoré et Jules Bélanger 1878-1920 ; Narcisse Fortier –1878-1932
	Charlesbourg	Pierre Légaré 1908-1932
	Loretteville	Albert Rochette 1900-1932
	Ancienne-Lorette	Mme George et J.-A. Drolet 1907-1940+
Côte-de-Portneuf	Saint-Augustin	**Mlle Marceline Gilbert** 1905-1920 ; Mme Edward et Wilbrod Constantin –1878-1905
	Donnacona	Côté & Frère 1915-1930 ; **J. Liboire Piché** 1922-1940
	Lachevrotière	Damase, Azarias et Damase Azarias Naud 1895-1932
	Deschambault	A. Damase Hamelin –1878-1900 ; Narcisse (N.-T.) Paré –1878-1940+ ; Azarias Naud 1907-1935
	Grondines	Michel G. Hardy –1878-1902 ; Faida Grondines 1893-1940+ ; Émile J. (J. E.) Blais 1895-1940+ ; Joseph O., Mme J.-O. Sauvageau 1912-1940+ ; Louis Trottier 1893-1932
Centre-de-Portneuf	Pont-Rouge	**Joseph (& fils) Julien** –1878-1940+
	Saint-Basile	Hercule et Ulric Collette –1878-1910 ; **Isaïe Hardy** 1895-1922 ; Ernest Piché 1912-1935
	Saint-Marc-des-Carrières	**Damase Léandre Naud** 1905-1917 ; **Olivier St-Jean** 1905-1935
	Saint-Casimir	**P.-H. et M.-A. Grandbois** –1878-1905 ; J.-B. Dumas 1885-1922 ; Eudore Gingras 1915-1932 ; Alfred et Marc-Alfred Mayrand 1895-1940+ ; Nap. H. et Mme Tessier 1907-1928 ; Wilfrid J. Tessier 1917-1940+
Portneuf-Laurentides	Saint-Raymond	H. & Frère et Mme Henri Pelletier 1878-1915 ; P.-J. Duplain 1902-1932 ; Rochette & Frères 1905-1940+
	Rivière-à-Pierre	Jos Tél., François et Mme François Racine 1912-1940+
	Saint-Thuribe	Jules Tessier 1922-1940+
	Saint-Ubalde	Gustave-Alfred et Joseph-Alphonse Filteau 1882-1940+ ; Athanase (& fils) Gagnon 1891-1930 ; Celestin H. Gravel 1922-1940+

Sources : Annuaires de renseignements commerciaux de Dun et Bradstreet, 1878-1940 à tous les 2 à 5 ans. Le signe (–) avant 1878 indique une présence antérieure probable et le (+) après 1940 une présence subséquente. Ont été retenues les entreprises ayant un actif net supérieur à 7 500 $ sur plusieurs années et une durée d'existence excédant 10 ans ; celles en gras ont eu sur plusieurs années un actif net qui dépasse les 20 000 $.

Certains de ces marchands généraux établissent des succursales ou des entreprises associées par des liens familiaux dans plusieurs localités voisines. C'est le cas visiblement, bien qu'une recherche serait nécessaire pour en confirmer les liens, des Naud ou Nault de Deschambault, Lachevrotière, Saint-Marc-des-Carrières et d'autres villages avoisinants, impliqués en plus du commerce de détail dans des activités industrielles (sciage, fonderie, machinerie agricole) et des carrières. Dans ce groupe, les Tessier de Saint-Casimir (Amédée, Jean, J.-Azarias, Napoléon-Hubert, Wilfrid, Henri) restent concentrés dans le commerce de détail, mais plusieurs membres de la famille se succèdent ou se répartissent les activités et les clientèles[80]. Thomas Giguère de Saint-Ferréol et Beaupré illustre un cas de succursale. Les femmes s'impliquent fréquemment dans ce type de commerce familial, la plupart du temps dans les opérations quotidiennes, mais à l'avant-scène aussi comme conjointe survivante même pendant plusieurs années, rarement à titre de célibataire, avec l'exception notable de M^lle^ Marcelline Gilbert de Saint-Augustin.

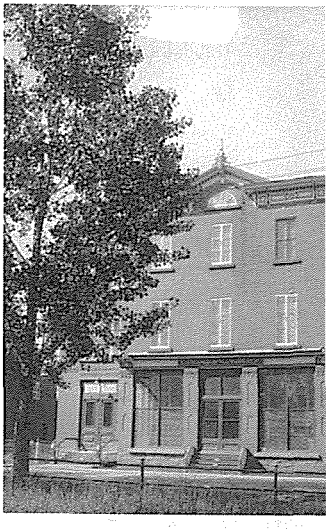
L'éventail très grand des produits vendus par les marchands généraux pouvait déboucher, comme dans les grandes villes, sur une diversification du commerce de détail dans les localités plus importantes. Le commerce de l'épicerie se développe en premier pendant les années 1870 à 1940, d'abord au XIX^e^ siècle dans la périphérie de Québec (entre les 2/3 et les 3/4 du total de 40 à 50 de la région), à Beauport surtout, mais aussi exceptionnellement à Portneuf. Leur nombre s'accroît lentement au début du XX^e^ siècle, grandit plus rapidement après la Première Guerre mondiale, atteint la centaine au milieu des années 1920 et surtout dans la seconde moitié de la Grande Dépression, se chiffre à plus de 150. Les entreprises restent petites, à quelques exceptions près, les Jean Bélanger de Beauport (1878-1893), Luc Pelletier de Charlesbourg (1895-1920) et Jules Verret de Loretteville (1917-1932). Les autres exemples de spécialisation commerciales sont encore



Magasin général de A.-E. Delisle à Neuville, années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

rares : il n'y a qu'à peine 5 ou 6 quincailleries dans les années 1930, dont deux exemples importants de conversion de magasin général : J.-B. Dumas de Saint-Casimir au milieu des années 1920 et Côté & Frère de Donnacona au début des années 1930. Du début du siècle aux années 1930, il ne se trouve qu'une dizaine de commerces de marchandises sèches atteignant la vingtaine pendant la Grande Dépression, une dizaine de pharmacies dans les années 1920, en hausse à une quinzaine dans la décennie suivante, moins d'une dizaine de magasins de chaussures. Il y a donc amorce de diversification seulement.

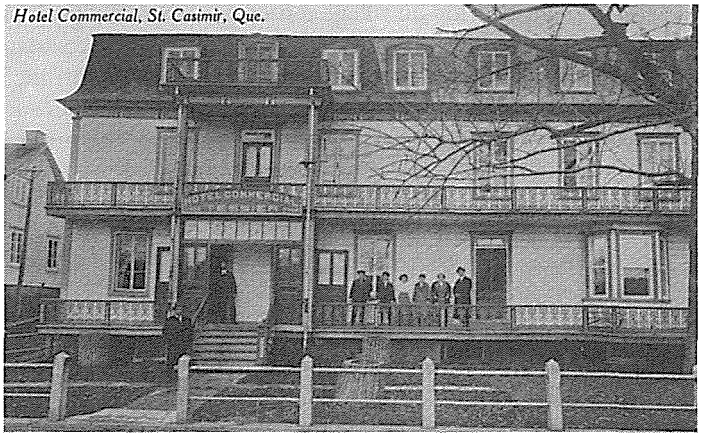
Que dire des autres commerces et services essentiels en milieu villageois et agricoles ? Le forgeron du village conserve sa position pendant toute la période : une soixantaine dessert l'ensemble de la région, un ou deux dans les plus petites localités, cinq ou six dans les plus grosses ; très peu font fortune : la moyenne des avoirs se maintient autour de 1 000 $. L'arrivée des véhicules automobiles dans la région rend nécessaire la présence de garages pour leur réparation et éventuellement leur vente : le premier retracé dans les annuaires de Bradstreet se manifeste pendant la Première Guerre mondiale à Donnacona (Napoléon Boivin). Ils commencent à se répandre dans les années 1920 (une quinzaine au début des années 1930) et à se multiplier dans la plupart des localités dans les années 1930 pour dépasser la trentaine. Quelques-uns se démarquent : L.-A. Mayrand et Garage Deschambault dans cette localité, Jos. L. et Alphonse Arcand à Portneuf et Albert Morel à Beaupré. La vente d'essence se fait plutôt dans un établissement dont c'est la vocation première, mais également comme activité complémentaire d'une épicerie ou d'un magasin général. Le ferblantier s'ajoute à l'univers villageois dans les années 1890 et atteint la vingtaine pour la région, à raison d'un ou deux dans les villages plus importants et, le plombier prend en partie la relève dans les années 1930. Le charpentier et le menuisier de village acquièrent pignon sur rue dans les années 1890 et se maintiennent jusqu'à la Grande Dépression où ils chutent en nombre. Construction, réparation et entretien trouvent en milieu villageois leurs artisans et commerçants pour ceux qui ne peuvent tout faire eux-mêmes.



Succursale de la Banque nationale à Saint-Raymond, début des années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Enfin, les villages de la région possèdent pour la plupart un hôtel pour les résidents et les voyageurs, mais Sainte-Anne-de-Beaupré, lieu de pèlerinage et de tourisme majeur, surtout depuis les années 1890, se distingue nettement avec entre le tiers et la moitié des établissements hôteliers de la région (une trentaine) et certainement les plus rentables. Parmi les propriétaires qui réussissent à tirer parti de ce contexte favorable, citons J.-B. Gariépy (1900-1932), Épiphane Lachance (1900-1930), l'Hôtel Régina (1907-1932), A.-S. et sa veuve Godbout (1932-1940+) et sur des périodes plus courtes F.-X. Paré (1900-1912) et M^me^ M.-A. Sioui (1932-1940+). Les lacs situés aux limites des Laurentides bénéficient également des touristes férus de plein air, d'activités nautiques ou de sports d'hiver : ainsi le lac Saint-Joseph voit se construire en 1905 un grand hôtel patronné par des intérêts ferroviaires (Québec et Lac-Saint-Jean, Canadian Northern et Canadien national), l'Hôtel du Lac-Saint-Joseph atteint près de cent chambres avant de partir en flamme en 1928, de même que plusieurs autres plus petits établissements,

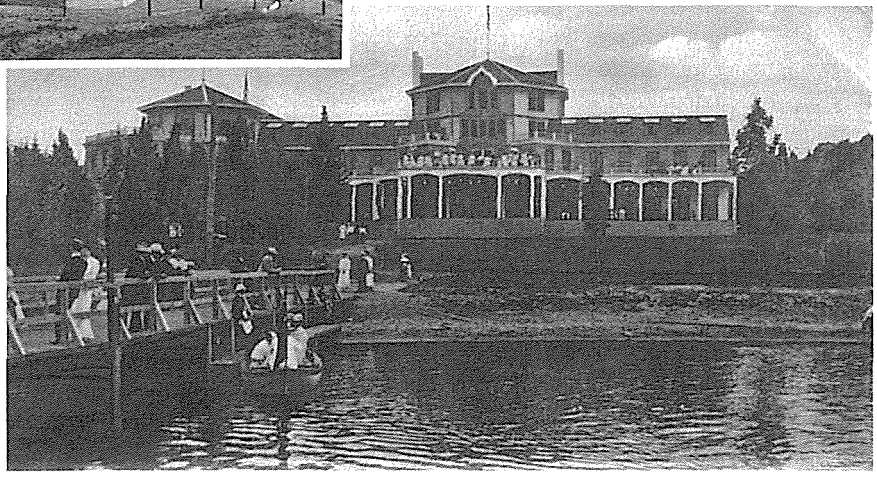
tel les hôtels White, Lamothe et Boilard (Auberge des Pins) et le Manoir des Bouleaux[81]. Avec le développement de la circulation automobile à compter des années 1920, les hôtels traditionnels subissent, pour la table, la concurrence des restaurants qui atteignent la trentaine à la fin de cette décennie et pullulent pendant la Grande Dépression en s'approchant de la centaine en 1940, souvent comme activité complémentaire. Toutes ces petites entreprises viennent s'associer aux activités industrielles et, en dernière analyse, générer une croissance de la population locale dont elles dépendent pour s'établir et prospérer.



Hôtel de tempérance de Joseph Tessier de Saint-Casimir, vers 1910.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



Hôtel Kent à Montmorency vers 1905.
(Collection Madeleine Morency)



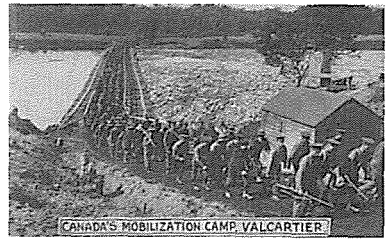
Le Grand Hôtel du lac Saint-Joseph, début XX[e] siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Le Camp d'entraînement de Valcartier, 1914-1918[82]

À l'approche de la Première Guerre mondiale, le ministre canadien de la Milice Sam Hughes choisit et commence à acquérir des terrains sur une plaine sablonneuse, près de la rivière Jacques-Cartier, pour établir en cas de nécessité un camp d'entraînement des miliciens. Lorsque les hostilités se déclenchent et que le gouvernement canadien mobilise un corps expéditionnaire, le Camp de Valcartier sera agrandi, puis aménagé à toute vitesse, soit en quelques semaines en août 1914, pour accueillir sous la tente, évaluer médicalement, entraîner sommairement, répartir en unités, choisir les officiers et préparer les quelque 30 000 membres du contingent expédié par bateaux en Grande-Bretagne. L'entrepreneur forestier québécois et conservateur, William Price, obtient le mandat de Hughes d'organiser aussi bien l'aménagement du camp (enlever les clôtures, moissonner les récoltes, défricher le terrain, tracer les rues, installer le drainage, amener l'eau, installer la lumière, construire des bâtiments de l'intendance, construire une voie ferrée et des champ de tir), que la logistique de chargement des navires au départ du port de Québec. La région de Québec se révélait avec sa production de munitions (Arsenal fédéral et Ross Rifle) un endroit idéal pour la concentration et l'entraînement des troupes du Québec et des Maritimes avant leur envoi en Europe, rôle qu'elle allait jouer à chaque été pendant la suite de la guerre et qui allait en faire un pôle majeur de l'entraînement et des industries militaires canadiennes pour près d'un siècle.



Camp de Valcartier pendant la Première Guerre mondiale, les tentes. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



Camp de Valcartier pendant la Première Guerre mondiale, retour d'un exercice. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Les institutions locales et la société rurale

La société de la région rurale de Québec s'exprime dans ses institutions en formation, tant paroissiales que municipales et scolaires. Les élites civiles et religieuses y trouvent un rôle à la mesure de leurs ambitions et de leurs responsabilités, qui les préparent pour certains à exercer des fonctions de représentation politique ou de direction religieuse. Les habitants, qu'ils soient sur une ferme, en forêt, dans des usines ou des services locaux, attendent de ces institutions locales des routes d'abord, des écoles pour leurs jeunes enfants et des services religieux, et, s'ils restent au village, ils voudront aussi des trottoirs, de l'eau courante, bientôt de l'électricité, le téléphone et de la protection contre les incendies. Ils ont peu de ressources pour se les permettre, de sorte que les institutions ont beaucoup de mal

à remplir leurs obligations sans des appuis tout aussi modestes d'un État provincial mal financé et d'une Église guère plus argentée. Il faut faire le plus possible avec peu de moyens, prélevés principalement sur la faible valeur des propriétés. Les prêtres et les communautés religieuses viennent s'ajouter aux initiatives locales pour répondre à quelques-uns des besoins essentiels. Graduellement, le gouvernement provincial s'en mêle aussi et le monde rural se transforme bientôt, grâce à ses interventions pour soutenir les institutions du milieu.

Paroisses, villages et municipalités

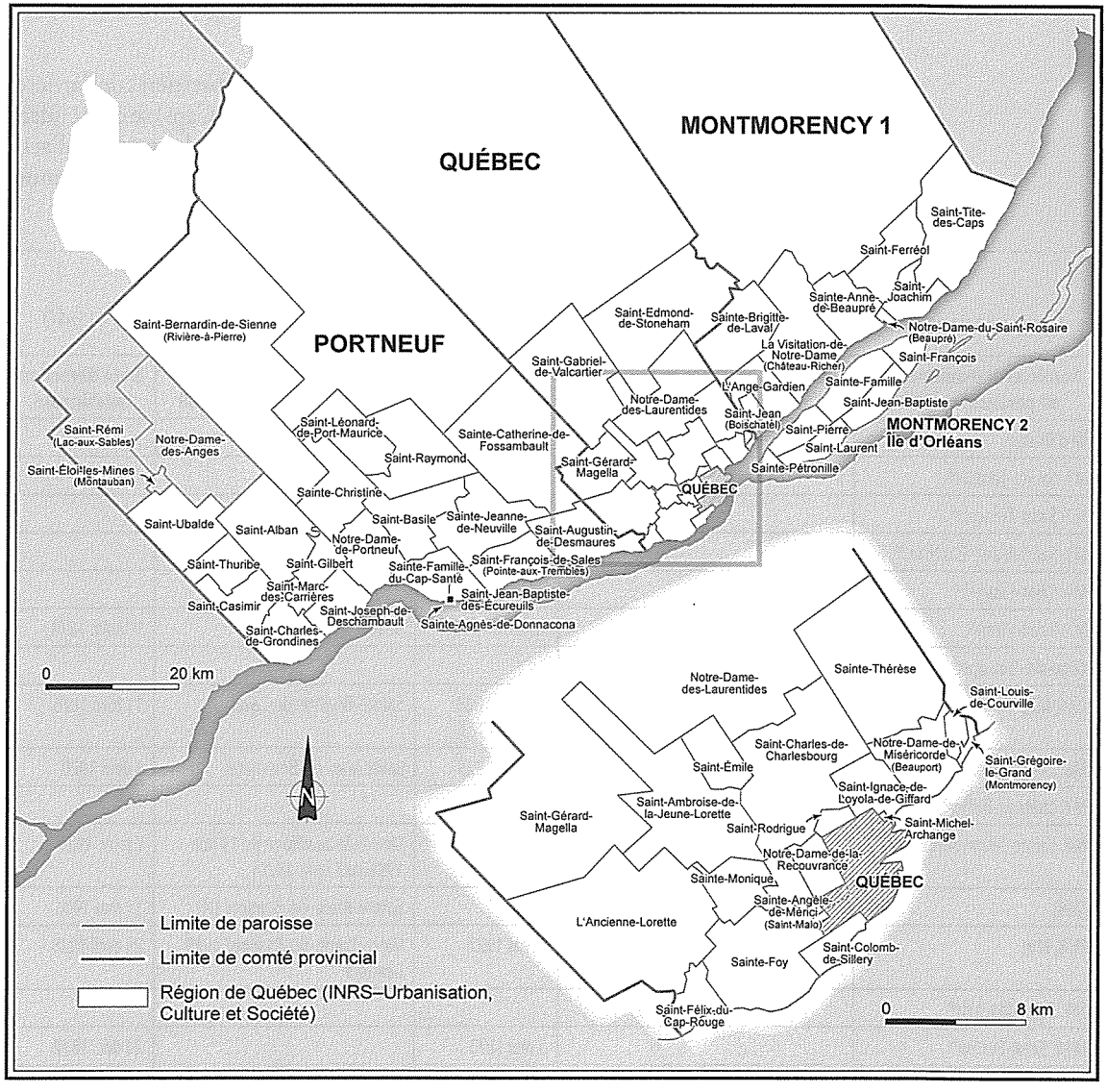
Au milieu des années 1860, 34 paroisses encadrent la population rurale de la région de Québec, une douzaine remontent au régime français, les autres au XIX[e] siècle, les plus récentes émergent à peine d'un statut de mission ou de la division d'une paroisse plus ancienne. Ces paroisses ont acquis un statut municipal par la loi de 1845 et surtout celle de 1855, qui vient le confirmer[83]. Le curé de la paroisse et le maire de la municipalité se partagent la responsabilité d'organiser les services locaux et s'entourent des élites professionnelles et commerciales pour représenter les intérêts de la localité aux paliers supérieurs, diocésains ou gouvernementaux. Entre 1867 et 1940, à la faveur de la poursuite de la mise en valeur agricole et forestière de la région, une vingtaine de nouvelles paroisses s'ajoutent et plus d'une quarantaine de municipalités les rejoignent, portant le total à 77 en fin de période. Le surnombre de municipalités par rapport aux paroisses signifie d'abord qu'à toute paroisse correspond une municipalité, mais aussi qu'à une paroisse peut correspondre plusieurs municipalités, en raison du détachement de nombreux villages des municipalités de paroisses existantes. Cette opération se trouve facilitée par la loi de 1855 et ses amendements et refontes, dans la mesure où il suffit d'une requête de 30 électeurs (ou les deux tiers) au Conseil de comté pour qu'un territoire d'au moins 40 maisons habitées sur au plus 60 arpents (20,5 ha) de superficie obtienne l'érection d'une municipalité de village. Visiblement, les habitants des villages de la région se sont prévalu avec enthousiasme de cette possibilité.

L'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré

Dans une île à population stable, voire déclinante, l'organisation paroissiale et municipale ne subit qu'une seule modification importante, le détachement du « bout de l'île » des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Laurent en 1870 et, quelques années plus tard, des municipalités correspondantes. Cette partie de l'île a pris une importance nouvelle en raison de l'implantation d'un service régulier de traversiers à vapeur au milieu des années 1850, qui en fait le point de rassemblement autour de son quai des transporteurs de produits agricoles vers les marchés de Québec, des habitants de l'île en route vers la ville, des touristes en visite et des villégiateurs rejoignant leurs résidences saisonnières. Quelque cinquante familles obtiennent la construction d'une église et la création d'une desserte en 1870,

Carte 17.2

Limites des paroisses de la région de Québec en 1939



Source : Archidiocèse de Québec, *Vicariats forains et paroisses rurales*, mars 1948. Les informations sur cette carte ont été modifiées pour représenter les limites de 1939.

Sainte-Pétronille, en grande partie avec l'appui des gens aisés de Québec sur lesquels le diocèse compte pour soutenir la paroisse. Une école s'ajoute et, en 1874, la municipalité de village de Beaulieu vient confirmer cette accession à l'autonomie locale de ses 300 habitants et plus. L'érection canonique en paroisse attendra cependant jusqu'en 1935 (tableau 17.15).

Sur la Côte-de-Beaupré, les récentes paroisses agro-forestières de l'arrière-pays (Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Ferréol et Saint-Tite-des-Caps) se consolident en municipalités dès les années 1870 et il faut attendre le développement d'activités touristiques et industrielles pour assister au démantèlement des anciennes

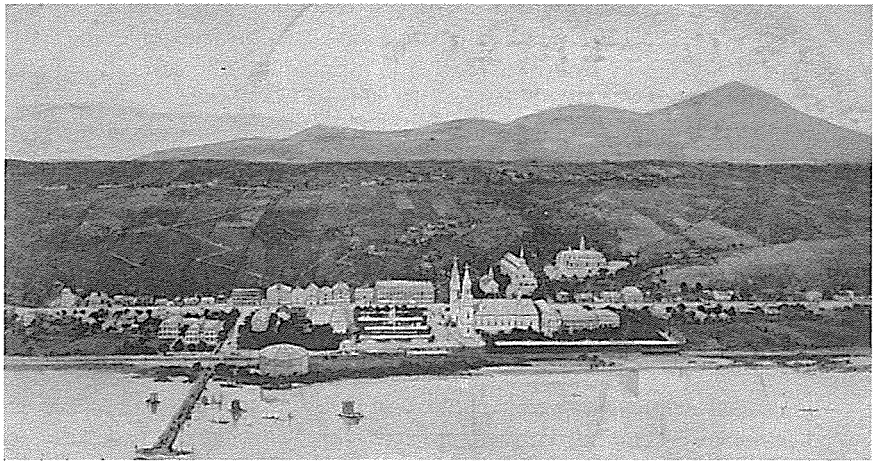
Tableau 17.15

Organisation paroissiale et municipale de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans, 1867-1940

Paroisses et municipalités de paroisses en 1867	Nouvelles paroisses érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection canonique	Nouvelles municipalités érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection municipale
Île d'Orléans				
M1. Sainte-Famille*				
M2. Saint-François*				
M3. Saint-Jean (-Baptiste)*				
M4. Saint-Laurent*				
M5. Saint-Pierre*	Sainte-Pétronille d 1870	12 janv. 1935	Beaulieu (vl)	1er janv. 1874
Côte-de-Beaupré				
[M6, M7]	Sainte-Brigitte-de-Laval m 1836 ; r 1849	24 févr. 1863 31 oct. 1873	Sainte-Brigitte-de-Laval	11 févr. 1875
M6. L'Ange-Gardien*	Sainte-Marguerite-Marie	28 nov. 1925	Saint-Jean-de-Boischatel	3 avril 1920
M7. Château-Richer*	[Saint-Achillée m 1885]			
M8. Sainte-Anne-de-Beaupré*			[Annexée au village du 13 juin 1906 au 7 janv. 1920]	7 janv. 1920
[M8]			Sainte-Anne-de-Beaupré (vl)	11 mai 1906
[M8, M9]	Notre-Dame-du St-Rosaire-de-Beaupré	7 mai 1927	Notre-Dame-du-Rosaire/ 1928 Beaupré	23 avril 1928
M9. Saint-Joachim*				
M10. Saint-Ferréol*		5 mai 1871		24 déc. 1872
M11. Saint-Tite-des-Caps [M9]	m 1853 ; r 1867	6 mai 1876	Saint-Tite-des-Caps	22 févr. 1872

Sources : D'après principalement Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, revu et corrigé dans les Archives de l'Archevêché de Québec pour les paroisses et dans la Gazette Officielle du Québec et les Statuts du Québec pour les municipalités. Signification des symboles et lettres : * = érection en 1845 ; m = mission ; r = ouverture des registres ; d = desserte ; vl = municipalité de village ; / = changement de nom ou de statut ; [Mn] code de la municipalité contribuant au territoire de la nouvelle municipalité.

municipalités rurales. Le conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré envisage au moins depuis 1902 de se convertir en municipalité de village. Sa portion villageoise renouvelle ses intentions en janvier 1906, et, avec l'accord du Conseil de comté, obtient son érection en municipalité de village le 11 mai 1906[84]. À peine quelques semaines plus tard, les portions restantes de la municipalité de paroisse demandent leur rattachement à la municipalité de village et obtiennent l'aval du Conseil de comté le 13 juin, complétant la conversion complète de Sainte-Anne-de-Beaupré en municipalité de village[85]. Toutefois, en novembre 1919, la portion rurale décide de se séparer et de retourner à la situation antérieure à 1906, ce qui est rapidement confirmé le 7 janvier 1920. Les raisons de ce revirement ne sont pas connues, mais la municipalité de village perd le maire Augustin Paré et deux échevins et doit se réorganiser dans les semaines qui suivent et entreprendre une complexe division des comptes et des actifs au prorata du montant de l'évaluation (54 % pour la paroisse et 46 % pour le village)[86].



Sainte-Anne de Beaupré, vers les années 1910. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

À l'est, la construction en 1926 de l'usine de la papetière Ste. Anne Paper à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne soulève le problème du découpage des municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Joachim contigüe à la rivière pour former une nouvelle paroisse et un nouveau village pour les travailleurs de l'usine. Devant un conflit potentiellement embarrassant pour le premier ministre Alexandre Taschereau, député du comté, il semble que ce dernier se serait entendu avec le cardinal Rouleau pour que la délimitation de la paroisse précède celle de la municipalité et s'effectue donc sur la base des critères religieux habituels[87]. L'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire se réalise le 7 mai 1927 et celle de la municipalité, le 23 avril 1928, reprise toutefois peu après la même année pour changer son nom en Beaupré, en raison d'une problème d'homonymie.

Par ailleurs, à l'extrémité ouest de la Côte-de-Beaupré, les agriculteurs de la municipalité de L'Ange-Gardien situés sur la rive est de la rivière Montmorency, ainsi que des travailleurs dans les usines des environs, notamment la briqueterie Citadelle et la Dominion Textile, se dotent d'abord d'une municipalité de village en 1920, Saint-Jean-de-Boischatel, et cinq ans plus tard d'une paroisse, Sainte-Marie-Médiatrice.

Portneuf

À la différence de la Côte-de-Beaupré, Portneuf subit des transformations majeures de son tissu paroissial et municipal. L'ouverture de nouvelles paroisses agricoles s'interrompt, dans les années 1860, avec celles de Sainte-Jeanne-de-Neuville et Saint-Ubalde, suivies rapidement par leur municipalisation respectivement en 1868 et 1873. Dans le premier cas, des paroissiens de l'arrière-pays de Neuville et de Cap-Santé se retrouvaient entassés dans des églises trop petites et très éloignées de leur terre, de sorte que Mgr Baillargeon les regroupe avec d'autres de Saint-Basile et de Sainte-Catherine dans une nouvelle paroisse, Sainte-Jeanne-de-Neuville, érigée en 1867. Cette désignation amène la construction d'une église en 1868-1869, d'un presbytère en 1870 et la formation d'une commission scolaire en 1869 avec des écoles de rangs et de villages installées dans des maisons privées[88]. Au début de 1868, la paroisse devient municipalité sous le même nom et élit son premier maire. Plus loin à l'ouest, à l'arrière de Saint-Casimir, des habitants obtiennent une mission, puis en 1866 l'érection d'un nouvelle paroisse, Saint-Ubalde, passablement hâtive, car en 1869 la population atteint à peine 150 personnes, une chapelle n'est terminée qu'en 1871 et la municipalisation ne se produit qu'en 1873[89]. Il faut attendre près d'une trentaine d'année avant la prochaine création de paroisse et la stagnation de la population diminue la pression sur l'organisation paroissiale et municipale.

Avec l'augmentation de la population dans certaines des grandes paroisses du centre et de l'ouest de Portneuf et l'extension de l'occupation agricole vers le nord, des rangs finissent par rassembler une population importante justifiant la construction d'une chapelle et d'une église, la création d'une mission, l'ouverture des registres et la présence d'un curé, suivie de l'érection d'une paroisse. La couverture paroissiale rurale de Portneuf se complète à l'intérieur d'un croissant ouvert vers le nord allant de Saint-Ubalde, vers le sud à Saint-Casimir, Deschambault, Notre-Dame-de-Portneuf et Saint-Basile et au nord vers Saint-Raymond. Une ou plusieurs de ces paroisses doivent céder, non sans résistance pour des raisons économiques principalement, des portions de leur territoire pour permettre l'érection en succession de Saint-Gilbert en 1893, Sainte-Christine en 1895, Saint-Thuribe et Saint-Léonard-de-Port-Maurice en 1897 et Saint-Marc-des-Carrières en 1901. Des chapelles ou des églises, des presbytères, des écoles et une municipalité viennent concrétiser ces nouvelles communautés locales[90]. Seulement deux nouvelles paroisses viennent s'ajouter par la suite, celles de Saint-Bernardin-de-Sienne (Canton

Tableau 17.16

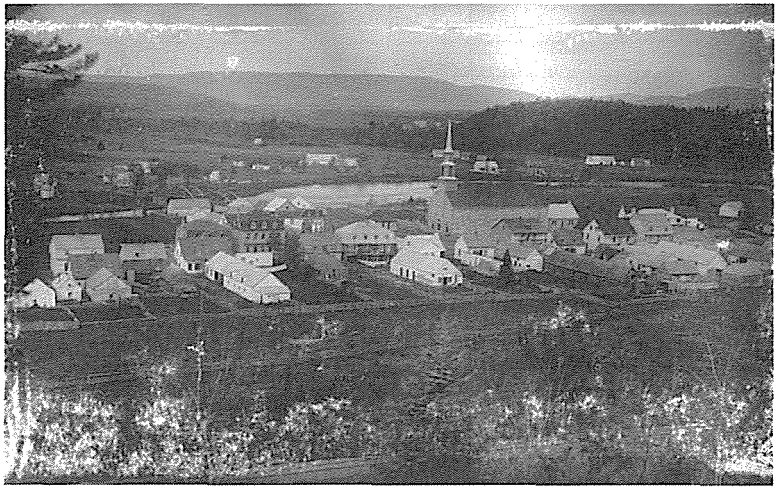
Organisation paroissiale et municipale de Portneuf, 1867-1940

Paroisses et municipalités de paroisses en 1867	Nouvelles paroisses érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection canonique	Nouvelles municipalités érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection municipale
P1. Saint-Augustin-de-Desmaures*				
P2. Saint-François-de-Sales/ Pointe-aux-Trembles*			Neuville (vl)	20 nov. 1919
P3. Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils*	Saint-Agnès-de-Donnacona	27 août 1917	Donnacona (vl)/V 1920	21 avril 1915
P4. Sainte-Famille-du-Cap-Santé*				
P5. Notre-Dame-de-Portneuf (1863)			Notre-Dame-de-Portneuf (vl)	11 mars 1914
P6. Saint-Joseph-de-Deschambault*				
P7. Saint-Charles-de-Grondines*			Saint-Charles-de-Grondines (vl)	23 juillet 1912
P8. Saint-Casimir*			Saint-Casimir (vl)	22 oct. 1912
[P8]			Saint-Casimir-Est	29 sept. 1913
[P6 et P12]	Saint-Marc-des-Carrières	28 oct. 1901	Saint-Marc-des-Carrières Saint-Marc-des-Carrières (vl)	18 mars 1902 24 oct. 1918
[P6 et P12]	Saint-Gilbert	13 févr. 1893	Saint-Gilbert	27 avril 1893
P9. Saint-Basile* (1858)	r 1847			
P10. Sainte-Jeanne-de-Neuville	r 1769	15 avril 1867	Sainte-Jeanne-de-Neuville	13 janv. 1868
[P10]			Sainte-Jeanne-de-Neuville/ (1918) Pont-Rouge (vl)	19 sept. 1911
P11. Saint-Ubald(e) [cf. P8]	m 1860 ; r 1871	12 avril 1866	Saint-Ubald(e)	1er janv. 1873
[P11]			Saint-Ubald(e) (vl)	17 juin 1920
[P8]	Saint-Thuribe	13 nov. 1897	Saint-Thuribe	14 févr. 1898
P12. Saint-Alban (1855)			Saint-Alban (vl)	17 janv. 1918
[P5, P9 et P13]	Sainte-Christine m 1893	26 août 1895	Sainte-Christine	10 avril 1896
	Saint-Bernardin-de-Sienne r 1890	5 févr. 1908	Canton Bois (Rivière-à-Pierre)	11 oct. 1897
[P13]	Saint-Léonard-de-Port-Maurice	14 déc. 1897	Saint-Léonard-de-Port-Maurice	22 juillet 1899
P13. Saint-Raymond(-Nonnat)*			Saint-Raymond (vl)	21 févr. 1898
[P13. P14]	Notre-Dame-du-Lac-Sergent m 1908		Lac-Sergent (V)	25 févr. 1921
P14. Sainte-Catherine-de-Fossambault*				
[P14]			Lac-Saint-Joseph (V)	10 juin 1936

Sources : D'après principalement Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, revu et corrigé dans les Archives de l'Archevêché de Québec pour les paroisses et dans la Gazette Officielle du Québec et les Statuts du Québec pour les municipalités. Signification des symboles et lettres : * = érection en 1845 ; m = mission ; r = ouverture des registres ; vl = municipalité de village ; V = ville ; / = changement de nom ou de statut ; [Pn] code de la municipalité contribuant au territoire de la nouvelle municipalité.

Bois), en 1908, même si elle est déjà desservie depuis 1890, et Sainte-Agnès-de-Donnacona, en 1917, peu après la création du village associé à l'installation de la Donnacona Paper.

Les relations paisibles entre chaque paroisse et sa partenaire municipale doivent affronter des tensions, dans les premières décennies du XX[e] siècle, qui débouchent sur des divisions des municipalités de paroisse par l'érection de nombreuses municipalités de village. Les habitants des rangs et du village se retrouvent les dimanches à l'église du village, mais en semaine règlent les affaires locales à deux mairies séparées. Saint-Raymond part le bal en 1898 et dix autres entre 1911 et 1920 : Sainte-Jeanne-de-Neuville, Saint-Charles-de-Grondines, Saint-Casimir, Saint-Casimir Est, Notre-Dame-de-Portneuf, Donnacona, Saint-Alban, Saint-Marc-des-Carrières, Neuville et Saint-Ubalde. Mises à part toutes les nouvelles municipalités de paroisses crées dans les années 1890, seules Saint-Augustin, Cap-Santé, Saint-Basile et Deschambault échappent au mouvement d'autonomie des villages, même si certaines doivent résister à quelques tentatives, dont Deschambault en 1914, refusée par le gouvernement provincial[91].



Village de Saint-Raymond, fin XIX[e] siècle. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

Pourquoi tant de villages demandent et obtiennent leur propre municipalité à cette époque ? Quelques exemples illustrent assez bien les arguments des parties. Le surintendant spécial Léonidas Dussault relève deux motifs majeurs dans son rapport au Conseil de comté de Portneuf de 1913 à propos de la demande d'érection du village de Notre-Dame-de-Portneuf :

> 1. La nécessité de munir le village d'un système efficace de protection contre l'incendie dont le reste de la municipalité peut se dispenser. Cette protection est vitale pour les habitants du village de N.D[me] de Portneuf, dont les maisons toutes en bois sont contigues les unes aux autres et sont tous des propriétés de

> valeur qu'ils ont acquises de longues mains par leur travail, leur industrie et leur épargne et que le plus grand nombre d'entre eux ne compte pour toute richesse que ces propriétés, il leur impose donc de les protéger. 2. Les améliorations à faire aux chemins en profitant des octrois de nos gouvernements, améliorations à faire aux trottoirs et à la voirie en général[92].

Le même Dussault avait pu constater à Grondines en 1912 que des villageois estimaient contribuer des sommes énormes au macadamisage et à l'entretien des routes, mais se voir refuser l'aide de la municipalité de paroisse pour la construction de trottoirs permanents, l'élimination et le redressement de deux côtes, une protection contre les incendies et l'introduction de l'éclairage à l'électricité. Par contre, des opposants trouvaient injuste d'abandonner le reste de la municipalité à l'entretien de ses routes[93]. Malgré l'opposition du curé Ballantyne, le projet d'érection du village est accepté au Conseil de comté.

La même année, Dussault visite Saint-Casimir et y rencontre un autre argument, celui du développement industriel :

> Favoriser et développer l'industrie dans St. Casimir. La grande majorité des citoyens du Village de St. Casimir appartiennent à la classe ouvrière et vivent de leur travail dans les usines ; ils ont donc intérêt à voir les industries se développer et surgir au milieu d'eux afin d'y trouver leur vie, leur gagne-pain. Ces industries feront en même temps la richesse du marchand et de l'artisan comme du professionnel. Au cours de la dernière année la paroisse de St. Casimir a perdu de son plein gré deux industries qui avaient manifesté ouvertement leur intérêt de venir s'y fixer et aider au développement du village[94].

La protection contre les désordres publics, les vendeurs et les commerçants sans licence et même les maladies contagieuses y sont même évoqués. L'érection du village de Saint-Casimir sera suivie l'année suivante de celle de Saint-Casimir Est au sud de la rivière Sainte-Anne, faute d'une entente avec les habitants du premier, résidant sur la rive nord de la rivière. En 1911, à Sainte-Jeanne-de-Neuville, les promoteurs d'une municipalité de village parlent également de l'importance d'un réseau d'égout et de la mise en valeur de l'énergie hydraulique pour attirer l'industrie. Tous ces exemples indiquent clairement comment les communautés villageoises portneuviennes s'urbanisent et manifestent leur appétit pour des services comparables aux plus grandes villes.

Les environs de Québec

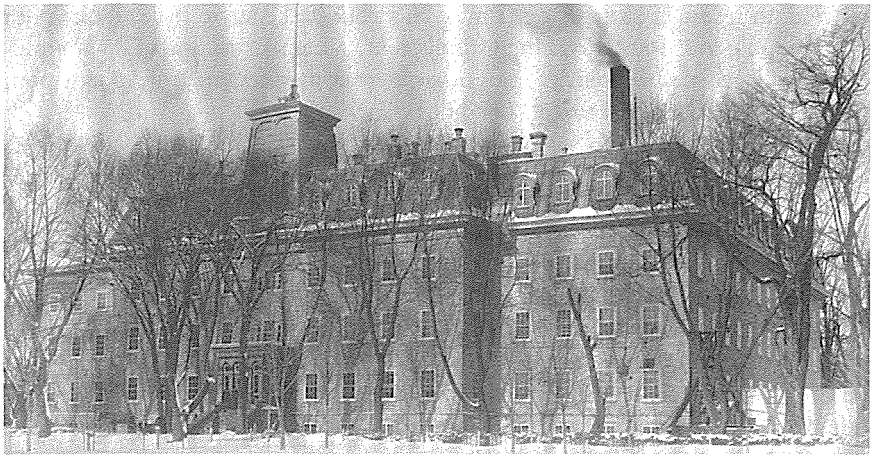
Les paroisses et municipalités des environs de Québec subissent des transformations du même type que dans Portneuf et la Côte-de-Beaupré, mais plus complexes. La subdivision des paroisses et municipalités d'origine répond d'abord à une dynamique semblable d'intérêts divergents des populations des villages et des rangs dans les années 1900 à 1920 sur le financement et l'implantation de nouveaux services. Dans cette perspective, il ne faut pas se surprendre que les villages de Beauport en 1913, de Charlesbourg en 1914 et de Saint-Ambroise



Les maires membres du Conseil de comté de Québec à l'occasion de son soixantenaire, en 1913.
(AVQ, Ex-ville de Loretteville, 013-000, photo-mosaïque)

en 1904 se séparent de la municipalité de paroisse. Mais il y a plus, car, entre 1900 et 1940, Beauport se divise en 4 nouvelles paroisses et en 6 nouvelles municipalités, Charlesbourg en 2 municipalités et une partie d'une autre, alors que Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette contribue à une paroisse et à une partie d'une autre, et directement ou indirectement à 4 municipalités et à une partie d'une autre. La croissance de la population ne peut expliquer complètement ce phénomène, même si elle y contribue.

Le cas de Beauport paraît découler de plusieurs forces centrifuges : d'abord les activités industrielles majeures près des chutes Montmorency expliquent l'organisation paroissiale et municipale qui s'y développe ; un véritable village de compagnie y prend forme pour les travailleurs du textile. De plus, à proximité de l'hôpital Saint-Michel-Archange érigé lui-même en paroisse en 1896, se développe une communauté villageoise (Giffard) aux limites ouest de Beauport, municipalisée en 1912 et érigée en paroisse en 1914. Également, le long du chemin royal qui traverse la paroisse de Beauport d'ouest en est, l'occupation résidentielle s'intensifie en villages et débouche sur l'organisation paroissiale et municipale à Courville en 1912, au nord de Montmorency, sur le dossier de l'approvisionnement en eau, puis municipale au village de Beauport en 1913, malgré la résistance de la municipalité de paroisse, et à celui de Beauport-Est en 1921. Cette dernière année, une tentative d'ériger en municipalité à peu près également rurale et villageoise de Beauport-Centre échoue devant une vive opposition de Beauport paroisse. À la suite de ces découpages, le territoire rural de l'ancienne municipalité de paroisse au nord se divise en 1937 avec l'érection de sa partie nord-ouest en municipalité essentielle-



Asile de Beauport, 1895.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Philippe Gingras)

Tableau 17.17

Organisation paroissiale et municipale des environs de Québec, 1867-1940

Paroisses et municipalités de paroisses en 1867	Nouvelles paroisses érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection canonique	Nouvelles municipalités érigées entre 1867 et 1940	Date d'érection municipale
Q1. Notre-Dame-de-Miséricorde-de-Beauport*/S.-Thérèse-de-Lisieux			Beauport Est (vl)	21 juillet 1921
Q2. [Q1]	Saint-Grégoire-Le-Grand	31 déc. 1890	Montmorency (vl)	18 avril 1902
[Q1 et Q2]	Saint-Louis-de-Courville	22 juill. 1910	Courville (vl) V : 22 déc. 1916	3 avril 1912
[Q1]			Beauport (vl) V : 11 janv. 1924	19 févr. 1913
[Q1]			Beauport-Ouest	19 janv. 1937
[Q1]	Saint-Ignace-de-Loyola-de Giffard	2 juill. 1914	Giffard (vl)	21 déc. 1912
[Q1 et Saint-Roch-Nord]	Saint-Michel-Archange r 1893	28 avril 1896		
Q2. Saint-Charles-de-Charlesbourg*			Charlesbourg (vl)	7 nov. 1914
[Q2]			Partie Est de Saint-Charles-de-Charlesbourg/ Charlesbourg-Est	27 févr. 1917
[Q2, Q3, Q4]	N.-D.-des Laurentides r 1905	17 juill. 1909	N.-D.-des Laurentides	22 oct. 1909
Q3. Saint-Dunstan du lac Beauport (1853)				[14 mars 1912]#
Q4. Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette*			Saint-Ambroise (vl)/ Loretteville 23 avril 1913	15 juin 1904
[Q4]	Notre-Dame-de-Lorette m 1673, r 1904			
[Q4]	Saint-Émile	14 août 1925	Saint-Émile	25 sept. 1929
[Loretteville]			Château-d'Eau (V)	24 juin 1926
[Saint-Gérard-Magella]			Val-Saint-Michel (V)	13 avril 1933
[Q4, Q5]	Saint-Gérard-Magella r 1906	6 février 1909	Saint-Gérard-Magella	7 mai 1909
Q5. L'Ancienne-Lorette*				
Q6. Saint-Gabriel-de-Valcartier* (1862)	r 1832	24 déc. 1864		
Q7. Saint-Gabriel-Ouest (1862)				
Q8. Saint-Edmond-de-Stoneham*	m 1850, r 1851			8 nov. 1871
	N.-D.-du-Bon-Conseil (Lac-Édouard) r 1904			
[Saint-Malo-Saint-Roch-Nord]			La Petite-Rivière	26 mars 1902
Q9. Sainte-Foy*				
[Q9, Q5 et P1]	Saint-Félix-du-Cap-Rouge	5 mars 1862	Saint-Félix-du-Cap-Rouge	11 mars 1872

Sources : D'après principalement Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1925, revu et corrigé dans les Archives de l'Archevêché de Québec pour les paroisses et dans la Gazette Officielle du Québec et les Statuts du Québec pour les municipalités. Signification des symboles et lettres : * = érection en 1845 ; # = érection renouvelée ; m = mission ; r = ouverture des registres ; d = desserte ; vl = municipalité de village ; V = ville ; / = changement de nom ou de statut ; [Mn] code de la municipalité contribuant au territoire de la nouvelle municipalité. Nous avons également pu bénéficier de dépouillements non publiés de Jean Benoît.

ment rurale de Beauport-Ouest, laissant la partie nord résiduelle devenir, en 1945, Sainte-Thérèse-de-Lisieux[95].

À moindre échelle, la municipalité de paroisse de Saint-Charles-de-Charlesbourg subit un démembrement comparable avec la formation de la municipalité de village en 1914 et de celle de sa partie est en 1917. De même, la municipalité de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette perd, en 1904, le territoire de son village de Saint-Ambroise, dénommé Loretteville à compter de 1913, et celui de Saint-Émile en 1925, tous deux résultant en grande partie des activités industrielles dans les produits du cuir. Les deux municipalités de paroisse (Charlesbourg et Saint-Ambroise) fournissent, en 1909, le territoire de la paroisse et de la municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides. D'ailleurs, la même année, les municipalités de paroisse de Saint-Ambroise et de L'Ancienne-Lorette contribuent à la création de Saint-Gérard-Magella. Ces deux nouvelles municipalités couvrent un vaste territoire et contiennent à la fois des activités agricoles et forestières, résidentielles saisonnières et récréatives, autour de plusieurs lacs et rivières.

En réalité, l'organisation municipale des contreforts des Laurentides, allant de la rivière Montmorency à l'est, en passant par les lacs Beauport, Saint-Charles (et sa rivière), Saint-Joseph et Sergent vers l'ouest prend des formes passablement différentes de la zone agricole originelle. La plupart des municipalités les plus anciennes (Saint-Brigitte-de-Laval, Saint-Dunstan du lac Beauport, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Saint-Gabriel-Ouest, Saint-Edmond-de-Stoneham, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Saint-Raymond) se composent d'une partie de résidents permanents et de villégiateurs. Les habitants de certaines portions de leurs territoires riverains des lacs et des rivières aspirent à recevoir des services municipaux comparables à ceux dont ils bénéficient en milieu urbain, à Québec principalement, et malgré leur faible nombre obtiennent un statut municipal autonome qui leur permet de contrôler le développement de leur territoire sans avoir à composer avec les villages ou municipalités de paroisse dont ils relevaient. Il faut rattacher à ce mouvement l'érection municipale de Lac-Sergent en 1921, de Château-d'Eau en 1926, de Val-Saint-Michel en 1933 et de Lac-Saint-Joseph en 1936. Ces nouvelles municipalités choisissent le statut de ville, faute d'une population résidente suffisante pour répondre aux exigences d'une municipalité de village : dans la seconde moitié des années 1930, Lac-Sergent n'a que 45 résidents permanents pour 480 à 630 estivants, Val-Saint-Michel entre 40 et 55 habitants à l'année pour 400 à 500 villégiateurs, alors que Château-d'Eau ne peut compter que sur 130 à 150 contribuables et Lac-Saint-Joseph sur une population flottante estimée à environ 100 à 250 personnes[96]. À quelques exceptions près (Beauport, Donnacona, Beaupré, Loretteville surtout), toutes ces nouvelles municipalités ne reflètent pas une forte croissance de la population régionale et, partant, en fragmentent le pouvoir municipal.

Des municipalités au service des populations locales

Les populations des municipalités de paroisse, de village et de ville de la région rurale de Québec choisissent un maire et des conseillers pour percevoir des taxes et fournir des services à leurs résidents. Quelle est la charge fiscale, l'ampleur des services et leurs transformations entre 1867 et 1939 ? Les recettes ou revenus et les paiements ordinaires ou les dépenses permettent de mesurer sommairement l'implication financière des municipalités locales dans leur communauté (tableau 17.18). Leurs moyens sont limités : dans les deux dernières décennies du XIX[e] siècle, les municipalités de paroisse de la Côte et du Centre-de-Portneuf et de l'île d'Orléans ne recueillent annuellement, par contribuable, même pas un dollar et demi, celles de la Côte-de-Beaupré à peu près ce montant et celles des environs de Québec environ 3 $ en 1880-1889 et une dizaine de dollars en 1890-1899. Ces prélèvements augmentent autour de 3 et 4 $ dans la première décennie du XX[e] siècle et moins de 10 $ plus près de Québec. Avec une fiscalité municipale à ce niveau avant les années 1910, les sommes disponibles annuellement dans les goussets des municipalités n'atteignent que 100 à 250 $ en moyenne annuellement sur l'île d'Orléans ou 200 à 1 000 $ dans les autres municipalités de la région.

Tableau 17.18

Recettes ou revenus et paiements ordinaires ou dépenses des municipalités rurales des sections de la région de Québec, moyennes décennales de 1880-1889 à 1930-1939

Sous-régions/ Périodes	Statut municipal	1880-1889	1890-1899	1900-1909	1910-1919	1920-1929	1930-1939	*1934-1939#*
Recettes ou revenus annuels moyens en $								
Côte-de-Beaupré	Paroisse	350	407	1 126	2 273	4 430	3 518	*2 021*
	Village			6 253	8 409	9 824	19 628	*9 237*
Île d'Orléans	Paroisse	123	190	231	713	2 085	1 313	*737*
	Village	177	281	323	5 685	6 755	6 359	*4 425*
Québec	Paroisse	575	3 085	3 159	4 630	14 619	16 955	*9 967*
	Village			5 446	11 066	34 117	32 307	*20 992*
	Ville				13 451	30 978	31 175	*16 470*
Côte-de-Portneuf	Paroisse	209	370	792	6 528	8 611	7 498	*3 823*
	Village				6 649	5 690	5 992	*1 958*
	Ville					10 980	25 909	*10 550*
Centre-de-Portneuf	Paroisse	240	507	889	7 148	11 863	7 514	*4 018*
	Village				9 929	11 411	11 814	*4 971*
Portneuf-Laurentides	Paroisse	640	935	739	1 801	8 394	9 753	*4 604*
	Village		4 153	2 398	7 633	14 676	9 440	*5 211*
	Ville					625	972	*580*

Paiements ordinaires ou dépenses annuels moyens en $								
					1914-1919	**1920-1929**	**1930-1939**	***1934-1939****
Côte-de-Beaupré	Paroisse				1 724	2 363	2 006	*2 015*
	Village				7 056	4 603	6 977	*9 447*
Île d'Orléans	Paroisse				654	1 578	874	*660*
	Village				2 408	3 438	2 878	*3 177*
Québec	Paroisse				4 059	7 796	8 770	*10 235*
	Village				7 267	9 440	17 568	*18 979*
	Ville €				6 964	10 481	9 934	*25 168*
Côte-de-Portneuf	Paroisse				5 255	5 245	3 720	*3 621*
	Village				4 554	2 839	1 979	*1 880*
	Ville €					6 726	4 352	*10 598*
Centre-de-Portneuf	Paroisse				3 719	6 065	3 676	*3 660*
	Village				3 590	5 673	4 780	*4 559*
Portneuf-Laurentides	Paroisse				2 116	4 530	4 205	*4 568*
	Village				5 830	5 622	4 908	*5 020*
	Ville €					286	241	*518*

Source : Compilation d'après Québec, *Statistiques municipales*, 1880-1939. # = revenus, * = dépenses et € pour les villes dont la moyenne ne couvre que 1930-1933 au lieu de 1930-1939. Voir note méthodologique. La publication *Statistiques municipales* disponible pour les années 1880 à 1939, sauf pour les années 1884, 1885 et 1886 a été saisie dans une banque de données pour les municipalités rurales et urbaines de la région de Québec et les informations regroupées par sous-régions et selon le statut municipal, soit de municipalité de paroisse (incluant les municipalités sans désignation), de village et de ville. Parce qu'elles sont disponibles pour toute la période, les données sur les recettes (ou les déboursés qui sont leur correspondant dans la comptabilité de caisse) ont été utilisés malgré leurs limites, tout particulièrement l'inclusion des soldes en banques en fin et début d'année, les emprunts à long ou court terme ou toutes les autre entrées de fonds exceptionnelles qui affectent à la hausse ou à la baisse l'évolution des recettes. Les effets de cette distorsion sont faibles au XIX^{e} siècle, car les emprunts sont rares, mais plus fréquents au début du XX^{e} siècle tout particulièrement pour les villages. Nous avons inclus pour fin de comparaison les revenus sur la base la comptabilité d'exercice disponibles à partir de 1934. Dans les cas des dépenses, les paiements ne sont décomposés en paiements ordinaires ou autres qu'à partir de 1914 et sont disponibles pour les municipalités rurales jusqu'en 1939 et pour les municipalités urbaines (villes) jusqu'en 1933.

Ces ressources financières s'accroissent très substantiellement dans les décennies suivantes, de 2 000 à 10 000 $ par année en moyenne, mais incluent toutefois des emprunts, des subventions ou d'autres entrées de caisse qui en exagèrent la portée, comme le confirme la moyenne des revenus connue de 1934 à 1939. Les paiements ou déboursés ordinaires, disponibles depuis 1914, reflètent plus directement l'importance des services municipaux rendus aux citoyens des paroisses et villages de la région (voir tableau 17.18). Les écarts entre localités ressortent clairement : entre l'île d'Orléans qui dépasse à peine les 1 000 $ annuellement, dans les années 1920, les paroisses de la Côte-de-Beaupré surpassant de peu les 2 000 $, alors que les paroisses et les villages des autres parties de la région atteignent les 4 000 à 6 000 $ de dépenses annuelles moyennes, plus élevées encore

dans les environs de Québec. La contribution moyenne des citoyens se rapproche de 50 $ par année pour les villages et certains groupes de paroisses, mais plus faible encore (10 à 20 $ par année) dans les portions rurales agricoles (l'île d'Orléans et les paroisses de la Côte-de-Beaupré). Les revenus et les dépenses sont en croissance dans les années 1920 et chutent généralement pendant la Grande Dépression, sauf dans les environs de Québec.

Les municipalités rurales tirent leurs revenus très majoritairement des taxes foncières établies sur la valeur des biens fonds imposables. Pour la région rurale de Québec, le total des valeurs connaît une hausse importante d'environ 10 millions de dollars dans les décennies 1880 et 1890, à 14, 20, 28 et 37 millions dans les quatre premières décennies du XX[e] siècle[97]. Cette tendance générale à la hausse s'alimente surtout à celle des villages et de villes des environs de Québec et à un degré moindre de la Côte-de-Beaupré et de la Côte-de-Portneuf, dont plusieurs bénéficient d'activités industrielles importantes (Donnacona et Beaupré) ou de villégiature et tourisme (Beaulieu et Sainte-Anne-de-Beaupré par exemple). Les municipalités rurales et sans désignation ne connaissent qu'une faible hausse, attribuable surtout à l'ajout des dernières paroisses de colonisation et à leur expansion à la marge des Laurentides (Portneuf-Laurentides et Côte-de-Beaupré). La valeur moyenne des biens fonds par contribuable se situe, dans les municipalités de paroisse des parties côtières de la région, entre 1 000 et 1 200 $ jusque dans les années 1910 et entre 1 300 et 1 600 $ dans la décennie 1930. Dans l'arrière-pays, elle n'atteint pas les 1 000 $ avant les années 1920, dans le Centre-de-Portneuf, et les années 1910, dans Portneuf-Laurentides, à partir de niveaux très bas au XIX[e] siècle (350 à 600 $).

Dans les villages et les villes de la région, la valeur moyenne des propriétés de Portneuf-Laurentides et Centre-de-Portneuf reste plus basse que dans les municipalités de paroisse, sans connaître de hausse importante dans les décennies 1920 et 1930, où elle se situe à peu près au même niveau sur la Côte-de-Portneuf et est nettement plus élevée, à compter des années 1920, sur la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans (Beaulieu) et la ville de la Côte-de-Portneuf (Donnacona). Par ailleurs, les villages ne peuvent compter sur les 20 à 33 % de l'évaluation totale de leurs biens fonds, considérée comme non imposable (église, presbytère, écoles, communautés religieuses) et, dans quelques cas, ils exemptent temporairement de grandes entreprises (à Donnacona, Montmorency et Beaupré) et de plus petites industries. Ainsi les grandes usines évaluées à un, deux ou quatre millions de dollars reçoivent une exemption provisoire, un taux réduit ou une cotisation fixe en reconnaissance de leur contribution à l'économie et, parfois même, aux services publics locaux (eau, électricité, par exemple).

Ces assises fiscales permettent aux administrations municipales de décréter chaque année une répartition des dépenses prévues par des cotisations imposées aux contribuables à un taux uniforme. Mieux connues à partir des années 1910, les taux de taxation moyens oscillent dans cette décennie entre 0,75 $ et 1,00 $ les

100 $ d'évaluation, en hausse importante dans les années 1920 et en baisse très importante pendant la Grande Dépression. Ils sont plus bas que la moyenne sur la Côte-de-Beaupré et plus élevés dans les environs de Québec et vont d'à peine 0,10 $ les 100 $ à 2 $ aux deux extrémités. Les écarts entre les municipalités de paroisses et de villages ne paraissent pas constants, dans certains cas les taux sont plus bas dans les villages (Côte-de-Beaupré, la Côte-de-Portneuf et environs de Québec), dans d'autres plus élevés dans le Centre-de-Portneuf. Ce bilan fait ressortir la nécessité pour la plupart des villages d'un élargissement progressif de la fiscalité vers de nouvelles sources de revenus qui affectent d'autres contribuables que les propriétaires fonciers : les commerçants de toute nature et des professionnels doivent prendre des licences annuelles (à des prix nettement plus élevés pour les non-résidents), des locataires ou des travailleurs extérieurs payer des taxes personnelles ou des résidents acquitter les coûts de services publics assumés par la municipalité (aqueduc, électricité).

L'idée pour des municipalités rurales de la région de s'endetter pour des infrastructures municipales ne fait partie qu'occasionnellement de la philosophie municipale, en grande partie parce que le code municipal oblige toute municipalité emprunteuse à pourvoir à son remboursement et son amortissement par une taxe suffisante, à soumettre la décision d'approbation du règlement d'emprunt aux contribuables et à en informer le gouvernement provincial. Il est clair d'après le tableau 17.19 qu'avant le XX^{e} siècle, l'endettement demeure une mesure exceptionnelle : il se retrouve ainsi à Saint-Jean de l'île d'Orléans dans un emprunt remontant aux années 1860 dans le cadre du fonds d'emprunt municipal du Bas-Canada, qui survit à 12 800 $ pour disparaître dans la seconde moitié des années 1880 ; il s'est produit dans le village de Saint-Sauveur, dans la municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-Québec (le futur Montcalm) et dans Limoilou avant leur fusion avec Québec ; il se manifeste timidement à Saint-Casimir en 1894, à L'Ancienne-Lorette en 1895, au village de Saint-Raymond en 1899, à Saint-Ambroise village en 1904 et à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1907. Que ce soit un hôtel de ville, une caserne de pompier, un aqueduc ou des trottoirs, les projets villageois émergent et se concrétisent surtout dans les années 1910 et 1920, lors de la création accélérée de villages, et s'étendent plus largement aux projets de macadamisage et d'améliorations des routes dans le cadre de la loi des bons chemins, puis dans les années 1930 de travaux publics reliés au chômage. Désormais les emprunts municipaux font partie des finances municipales, sous la surveillance attentive du ministère québécois des Affaires municipales.

Tableau 17.19

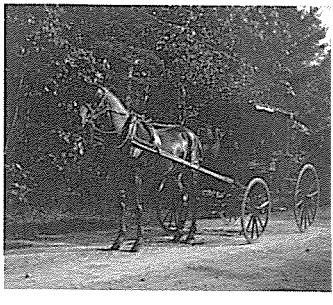
Passif total moyen des municipalités rurales de la région de Québec, selon le type et la sous-région, moyennes décennales de 1880-1889 à 1930-1939 en dollars

Sous-régions/ Périodes	Statut municipal	1880-1889	1890-1899	1900-1909	1910-1919	1920-1929	1930-1939
Côte-de-Beaupré	Paroisse	323	213	651	1 749	3 044	5 552
	Village			14 239	21 619	18 029	47 920
Île d'Orléans	Paroisse	3 815	39	80	652	616	515
	Village	158	400	411	4 305	13 583	15 817
Québec	Paroisse	712	4 929	11 064	3 969	19 367	50 716
	Village	8 363		19 020	25 219	63 569	157 995
	Ville				36 685	95 199	195 506
Côte-de-Portneuf	Paroisse	144	104	381	5 782	6 495	14 990
	Village				6 270	12 608	6 046
	Ville					21 223	32 720
Centre-de-Portneuf	Paroisse	328	1 594	996	6 961	10 060	12 746
	Village				17 592	20 327	17 711
Portneuf-Laurentides	Paroisse	101	315	341	1 352	4 373	9 551
	Village		2 500	4 412	19 992	34 439	33 779
	Ville					779	1 294

Source : Compilation d'après Québec, *Statistiques municipales*, 1880-1939. Voir note méthodologique du tableau 17.18. L'emploi du passif total a l'avantage d'inclure l'endettement à court terme en plus de celui à moyen et à long terme qui le consolide parfois.

Chemins, routes et ponts en milieu rural

L'une des préoccupations premières des municipalités rurales tient aux infrastructures de transport : les routes provinciales, les chemins entre plusieurs municipalités, les chemins des rangs vers les villages, les rues et trottoirs des villages et des villes, les ponts sur les principales rivières de la région et les ponceaux des ruisseaux et affluents des rivières, sans oublier les chemins de colonisation qui permettent l'extension de l'occupation agricole et de l'exploitation forestière. Tous s'impliquent dans la construction, la réparation et l'entretien des voies carrossables, que ce soit les propriétaires, les municipalités, le conseil de comté, le gouvernement provincial et même des entrepreneurs privés. Au XIX[e] siècle, la tradition bien établie de responsabilité des propriétaires adjacents aux chemins se poursuit encore sous la responsabilité des grands voyers, mais d'autres intervenants prennent progressivement la relève au milieu du siècle, tout particulièrement avec la fin du régime seigneurial.

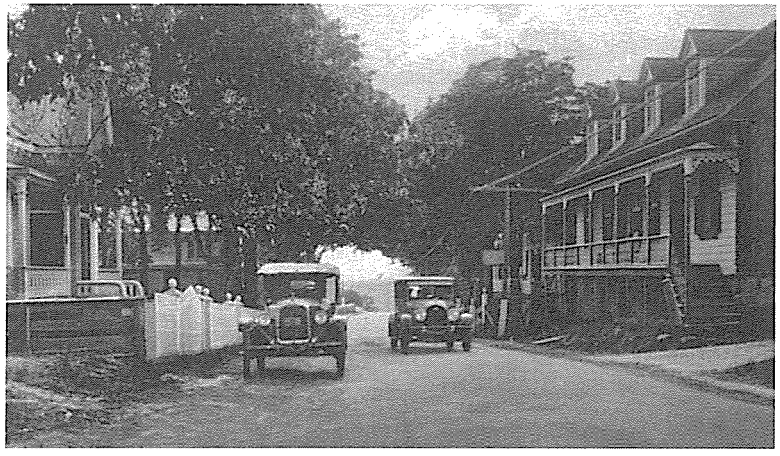


Promenade de la famille de Pierre Garneau en carriole sur chemin à barrières de Cap-Rouge, 1903.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Au premier chef, malgré leur création récente et leurs petits moyens, les municipalités servent d'appui aux propriétaires désireux d'améliorer et d'entretenir leurs chemins, en facilitant le financement d'une partie ou de la totalité des travaux par des taxes générales ou de secteur et l'exécution des travaux à l'échelle locale. L'autre intervenant déterminant de la région prend la forme d'une corporation parapublique, la Commission des chemins à barrières de la Rive-Nord (ci-après CCBRN, voir chapitres 9 et 12), établie en 1841 qui a construit, en grande partie par empierrement ou macadamisage, entretenu et géré environ 180 km de chemins dans les environs de Québec depuis Saint-Augustin à l'ouest jusqu'à Château-Richer à l'est, de Valcartier au nord jusqu'aux limites de la ville de Québec. Ce réseau de qualité nettement supérieure à ce que l'on retrouve plus loin dans la région se finance par des péages perçus à des barrières, qui génèrent des revenus très insuffisants pour rentabiliser les investissements des actionnaires, de sorte que la CCBRN se concentre sur les chemins les plus importants, soit environ 130 km en 1875 et à peine 125 km en 1910, en plus de trois ponts (Dorchester, Montmorency et Cap-Rouge). Elle contrôle étroitement l'accès à la ville de Québec sur les principaux axes routiers dans son rayon d'action, de même qu'une grande partie de la circulation terrestre à l'échelle régionale dans la mesure où elle converge sur son réseau pour rejoindre la ville. Les municipalités et le Conseil de comté de Québec prennent en charge les autres chemins (rangs et voies secondaires). Seul, le fleuve peut lui faire une certaine concurrence, soit le cabotage, la navigation pour passagers ou les ponts de glace pendant l'hiver.

L'État pour sa part s'implique tout de même dans des situations particulières, notamment dans les chemins de colonisation construits dans les parties de la région sans organisation municipale ou propriétaires à cotiser. Entre 1868 et 1898, le gouvernement provincial dépense en moyenne trois à quatre mille dollars par année dans la région essentiellement au nord de Portneuf, de Québec et de la Côte-de-Beaupré, tout particulièrement au milieu des années 1870 et au tournant des années 1890, au gré souvent des périodes électorales. La construction la plus importante, qu'il finance à la fin des années 1860 et au début des années 1870, établit un premier lien terrestre direct entre Québec et le Lac-Saint-Jean, à partir du canton de Tewkesbury en route vers le nord *via* le lac Jacques-Cartier à un coût excédant les 75 000 $.

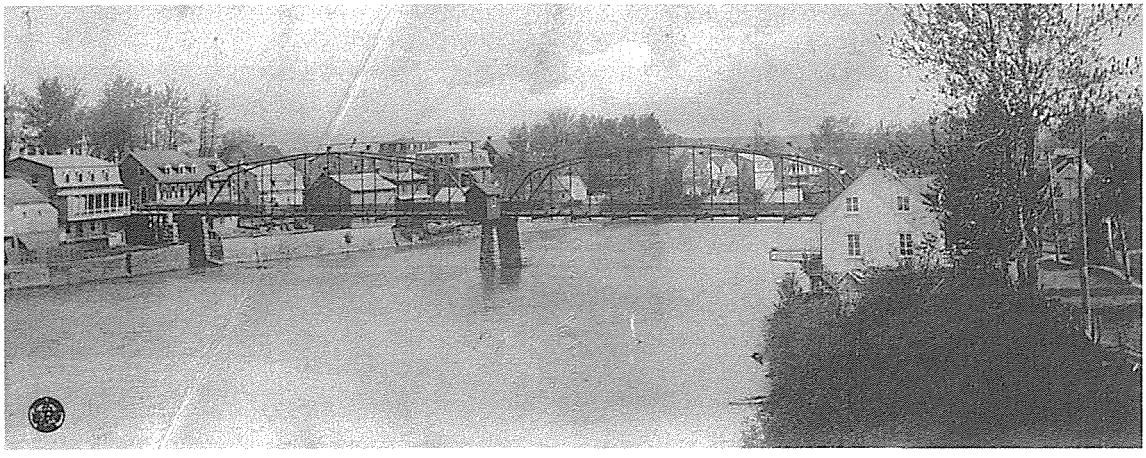
Le gouvernement commence, dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle, à participer au financement de projets de macadamisage et de ponts en fer pour remplacer, sur des cours d'eau importants, des ponts en bois peu durables et coûteux d'entretien. Dans le premier cas, quelques initiatives locales illustrent cette dynamique : c'est le cas, par exemple, de travaux de macadamisage sur le chemin des Grondines entre cette paroisse et Saint-Casimir en 1874, partagés pour moitié du coût total de 600 $ entre cette dernière municipalité et le gouvernement[98]. Il en est de même de travaux de macadamisage dans le 3^e^ rang de La Chevrotière à Deschambault demandés en 1890 par les habitants de cette région qui doivent transporter de la pierre à partir de ce qui deviendra Saint-Marc-des-Carrières vers



Route nationale à Grondines, années 1920. (Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S4, #1)

le gare de La Chevrotière sur des routes incapables de supporter de telles charges. Le gouvernement provincial fournit 20 % du coût total dans le cadre d'une politique générale de subvention à cette fin. Il financera des projets semblables à Charlesbourg et L'Ancienne-Lorette, mais, sur la demande d'empierrement entre Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré, il suggère de s'adresser à la Commission des chemins à barrières de la Rive-Nord pour le prolongement de son réseau[99].

La construction, l'entretien et la propriété des ponts donnent lieu à de multiples arrangements entre les municipalités, les conseils de comté, le gouvernement provincial et des intérêts privés. À Saint-Casimir, par exemple, le pont de bois en face de l'Église sur la rivière Sainte-Anne, construit par la municipalité à la fin des années 1850, est loué pour être exploité à péage jusqu'à sa vente en 1865 à Adolphe Grandbois. Ce dernier peut en tirer profit en vertu d'un bail de quarante ans consenti par la municipalité et des résolutions fixant les droits de passage. En 1894, peu après sa reconstruction en fer, la municipalité le rachète à Grandbois ainsi que les droits de mise en valeur pour un peu moins de 8 000 $ et donne ensuite son exploitation à bail pour des périodes de deux ans[100]. Dans les années 1880, les constructions en fer se répandent, sur une base individuelle, par exemple au village de Pont-Rouge en 1884, pour remplacer le célèbre « pont rouge » en bois sur la rivière Jacques-Cartier qui a donné son nom au village de Sainte-Jeanne-de-Neuville. Son coût de 1 700 $ est réparti par le conseil de comté entre les municipalités concernées[101]. Elles deviennent de plus en plus la norme avec l'appui du gouvernement provincial, à compter de 1887, dans un programme de financement de la superstructure de fer avec responsabilité locale pour les piliers et approches et pour l'entretien subséquent. Le pont de Saint-Raymond sur la rivière Sainte-Anne, terminé en 1889, et celui de Valcartier sur la rivière Jacques-Cartier, complété quelques années plus tard, ressortent également de cette politique, généralement suivie par les conseils de comté de la région. Les



Pont à péage de Saint-Casimir avec guérite au centre, vers 1905. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

crues printanières emportent ou endommagent les ponts en bois et parfois même les ponts en métal imposant une reconstruction et en attendant des services de bac provisoire : c'est le cas sur la Jacques-Cartier entre Les Écureuils et Cap-Santé à la fin des années 1880.

Au moment où l'automobile fait son apparition sur ce réseau routier, une réforme en profondeur s'impose pour consolider et uniformiser les routes existantes, favoriser la circulation des produits agricoles de la campagne vers la ville et les marchés de consommation, accueillir les touristes venant des États-Unis en automobile et faciliter l'accès des travailleurs et consommateurs aux emplois, commerces et services urbains. La course à obstacles des barrières à péage et des monopoles privés soulève de l'opposition grandissante. La Loi des bons chemins de 1912, qui prévoit une financement gouvernemental de la construction de grandes routes provinciales et de routes régionales macadamisées et gravelées en partenariat avec les municipalités locales, s'accompagne de débats très vifs à l'Assemblée législative sur l'abolition des péages qui recouvrent une grande partie des routes et des ponts de la région de Québec et, plus particulièrement, des approches de la ville de Québec. En 1910, sur 380 km des 20 chemins à barrières au Québec, la région de Québec en compte 125 pour la CCBRN de Québec (33 % du total et le plus important) et 40 pour son pendant sur la rive sud, représentant ensemble 43,4 % de toute la province.

Les problèmes financiers de la Commission et les inconvénients des barrières à péage avaient déjà fait l'objet d'une commission d'enquête en 1875-1876, de débats et de la formation d'un comité parlementaire en 1889 dont le rapport n'a pas de suites, et d'une Commission des chemins à barrières et des ponts à péage (CCBPP) instituée en 1909 et faisant rapport en 1910. Le mandat de cette dernière s'étend à l'échelle de l'ensemble de la province, à savoir d'étudier les modalités d'abolition de tous chemins et ponts à péage et des entreprises qui les gèrent ainsi que les moyens modernes d'entretien et d'amélioration des routes et

des ponts[102]. Les députés des comtés de Montmorency, Québec et Portneuf directement visés manifestent déjà un intérêt très marqué pour cette question, en 1889 (Louis-Georges Desjardins, Thomas-Chase Casgrain et Jules Tessier respectivement), et encore plus, en 1910 et les années suivantes (surtout Alexandre Taschereau de Montmorency). Le rapport de la commission de 1910 recommande l'adoption d'une loi générale sur les chemins à barrières et les ponts à péages prévoyant l'abolition des péages et la liquidation des commissions de chemins à barrières, avec une application progressive et négociée. Il faut libérer les grandes villes, dont Québec, des barrières et ponts à péage, et les municipalités urbaines et rurales devraient participer à cette opération en finançant par des emprunts la construction de ponts en fer et de chemins macadamisés et le rachat des chemins et ponts à péages existants. Le gouvernement provincial devrait se donner une politique de subventions aux municipalités pour le développement du réseau et son entretien, et encadrer ses dimensions techniques par ses ingénieurs et inspecteurs.

En 1912, plusieurs mesures législatives viennent concrétiser ces recommandations : la « Loi des bons chemins, 1912 » qui vient consolider des mesures incitatives antérieures et institue un système de subventions aux municipalités pour couvrir la moitié des intérêts et tout l'amortissement des emprunts contractés pour la construction et l'amélioration des routes (macadamisage, empierrement et gravelage). Au moment où la CCBRN fait sans succès une demande d'amendement à sa charte pour imposer des péages sur les automobiles, qui ne sont pas couvertes formellement par sa grille tarifaire, une loi autorise l'abolition des ponts et des chemins à péage dans la province, avec indemnité aux entreprises qui en sont propriétaires, expropriation lorsque nécessaire et transfert de leur contrôle aux corporations municipales concernées, tout cela grâce à une aide gouvernementale et sous la supervision de la Commission des services d'utilité publique du Québec[103]. Dans ce contexte, la CCBPP avait recommandé dans un rapport distinct qu'en raison de l'annexion de Limoilou à Québec en 1910, il fallait que la ville de Québec prenne en charge le pont Dorchester de la CCBRN et ses portions de chemins sur le territoire de son nouveau quartier et puisse construire deux nouveaux ponts en fer sans péages sur la rivière Saint-Charles, moyennant une compensation de 100 000 $ versée par le gouvernement provincial à la CCBRN[104].

Après le pont Dorchester et celui de Saint-Casimir en 1912, le mouvement d'abolition des péages prend du temps dans la région de Québec, de sorte qu'en 1916, il reste encore à régler le cas de la CCBRN devenue moribonde financièrement et administrativement : elle ne paie plus d'intérêts sur ses obligations, ne peux plus entretenir ses chemins en détérioration avancée, et ses administrateurs ont démissionné et n'ont pas été remplacés. Une loi de cette année liquide la Commission, transfert la propriété des chemins aux municipalités sur le territoire desquelles ils se trouvent, en bénéficiant de dispositions amendées de la Loi des bons chemins, et compense entièrement les détenteurs d'obligations privilégiées de la CCBRN et à 20 % ceux des obligations ordinaires. Pour aménager la transition



Village et trottoir à Portneuf au début du XX[e] siècle. (Centre d'archives régional de Porneuf, PB13, S10, #5)

vers le prise en charge municipale et assurer la modernisation du réseau, la loi crée une Commission de chemins de Québec pour coordonner pendant dix ans la construction et l'entretien des chemins sous la supervision du ministère de la Voirie. Ainsi prenait fin, un épisode original de l'histoire routière et municipale de la région de Québec : la Commission avait au départ joué un rôle positif dans la mise en place d'un réseau de chemins macadamisés, mais ses problèmes financiers l'avaient empêchée de continuer à entretenir et améliorer ses chemins et ponts. Elle n'avait pu compenser cette inaction, faute d'être éligible aux subventions gouvernementales destinées aux municipalités. Quoi qu'il en soit, les automobiles peuvent dorénavant rouler sans encombres sur les routes de la région.

Déjà dans les années 1920, les véhicules automobiles sont de plus en plus nombreux à emprunter les routes de la région, tout particulièrement les voitures de touristes, ce qui oblige les municipalités à réagir aux changements que cet afflux provoque. Elles cherchent à se prévaloir des programmes gouvernementaux, aussi bien la Loi de bons chemins de 1912, les subventions aux municipalités rurales et les travaux de lutte au chômage pendant la Grande Dépression, que les subventions fédérales pour les routes nationales dans les années 1920 et la route transcanadienne dans la décennie suivante. Mais encore, à compter de la fin du tournant des années 1930, le ministère de la Voirie prend en charge l'entretien des routes rurales améliorées, libérant les municipalités d'une obligation coûteuse en machinerie et personnel. Les enjeux du réseau routier résonnent à l'échelle locale. Par exemple, l'objectif d'une route de ceinture, gravelée sur toute la longueur de l'île d'Orléans, se pose au milieu des années 1920 et se heurte à l'inaction d'une des six municipalités de l'île (Saint-François), ce qui en incite d'autres, dont Saint-Laurent, à faire des pressions pour remédier à la situation et permettre à cette route d'obtenir le statut de route régionale avec les bénéfices qui en découlent[105].

De même, la construction de la route transcanadienne requiert parfois des modifications au tracé existant pour éviter de ralentir les automobiles, qui

bouleversent la dynamique locale : dans Portneuf en 1936, le conseil de comté proteste contre le projet de tracé à distance des villages existants en faisant valoir les nombreux inconvénients pour les communautés locales : que ce soit la multiplication des traversées des terres agricoles déjà affectées par la route existante, la voie ferrée et les lignes téléphoniques et électriques ; la diminution des retombées touristiques sur les villages en rendant moins visibles les bâtiments traditionnels typiques et en livrant plutôt aux visiteurs le « derrière la grange » ; l'augmentation potentielle des charges sur l'entretien de l'ancienne route contournée, les frais de raccordement à la nouvelle et les coûts d'expropriation de cette dernière pour économiser quelques minutes de trajet et finalement une dévaluation des propriétés des villages. La municipalité de Cap-Santé fait de même l'année suivante en espérant participer aux décisions sur la nécessité d'une route large et plus droite avec l'importance de la proximité du village et du fleuve pour les touristes et la population. Finalement, le tracé, dévoilé en 1938 par le ministère de la Voirie, ne s'en éloigne pas trop, bien qu'il oblige au déplacement de l'édifice du conseil de comté et du Bureau d'enregistrement de Cap-Santé et sa reconstruction ailleurs dans le village.

Le même ministère de la Voirie entreprend encore timidement, à compter de la fin des années 1920, l'entretien des chemins pendant l'hiver (à peine 4 % du total provincial). L'ouverture pendant l'hiver de certaines portions de routes ou leur entretien par des entrepreneurs privés rendent difficile, même en 1939, la coexistence, déjà pénible l'été, entre les utilisateurs motorisés et à traction animale : « Les cultivateurs sont forcés de se jeter en pleine neige avec des charges, pour éviter des autos et les camions ; ils blessent leurs chevaux et brisent leur attelage et leur voiture [...] lorsqu'un chemin ou une route est balisée pour les besoins de la circulation d'hiver, un conseil municipal devrait avoir le droit d'arrêter la circulation des automobiles et des camions[106]. » Après les premières neiges, les rouleaux prennent la relève à chaque tempête et les automobiles hibernent dans les garages.

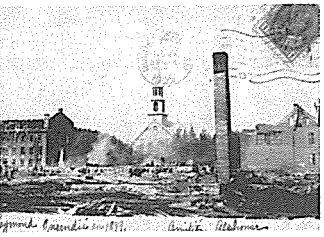
Élargir l'action des municipalités rurales

Au-delà des voies de circulation, de première importance à l'échelle locale, d'autres enjeux s'introduisent progressivement dans les interventions municipales, principalement dans les villages et les petites villes. En parallèle aux routes et rues macadamisées des villages, les municipalités construisent pour la plupart des trottoirs en bois, formés de madriers posés sur des traverses, reliant les édifices centraux (église, école, magasins, gare) aux maisons du village. Ce service fait partie des motivations à la municipalisation des villages, avec la protection contre les incendies, d'ailleurs fréquents faute d'un approvisionnement en eau courante rapidement accessible, à une pression suffisante pour en limiter la propagation.

Pour la plus grande partie du XIX[e] siècle, l'approvisionnement en eau des habitations se fait sur une base individuelle, soit par des rivières et des lacs des environs, soit par des puits artésiens. À la fin des années 1880, quelques entrepre-

neurs obtiennent de municipalités l'autorisation de construire et d'exploiter un aqueduc moyennant des conditions très élaborées : c'est le cas de Zéphirin Perrault à Saint-Raymond en 1887 et de Samuel Chalifour à Saint-Casimir en 1888. Il s'agit pour le premier d'un ouvrage assez rudimentaire, s'approvisionnant à des sources et comportant des conduites en bois de différents diamètres et des tuyaux d'eau en plomb. Le privilège exclusif d'exploitation de l'aqueduc passe en 1905 au médecin Homère Millot pour 15 ans, puis la municipalité emprunte pour construire son propre réseau à partir de 1923 et se donne la possibilité d'acquérir ou d'exproprier le réseau existant[107]. Le second obtient un privilège exclusif et une exemption de taxes pour 25 ans à compter de 1889, démarre ses activités non sans difficultés, au point où presque tout le village de Saint-Casimir se retrouve au conseil municipal en 1892 pour se plaindre. Il parvient, semble-t-il, à rétablir la situation et étendre son réseau dans plusieurs rangs à partir de 1894. La Corporation d'aqueduc de Saint-Casimir reste dans la famille Chalifour, passant du père à ses fils en 1905 et après un flottement à un petit-fils, Rosaire, en 1927, alors qu'elle ne parvient plus à répondre adéquatement aux besoins d'une population et d'entreprises en croissance. Il lui faut entreprendre des travaux majeurs sur son réseau pour passer à des tuyaux en fonte et fournir une pression et un débit accrus, moyennant un privilège renouvelé pour encore 25 ans[108].

Cette formule privée semble se répandre dans la région au début du XX^{e} siècle ; elle se retrouverait dans Portneuf, déjà dans les années 1890 à Saint-Alban (Octave Naud, puis Adélard Perron), depuis la décennie 1900 à Saint-Basile (Samuel Jacques), et à Deschambault, celle de 1910 au canton Bois (Gustave Blanchet) et, au cours des années 1930, à Neuville. Elle prévaut depuis 1905 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (Loretteville) par la Compagnie de l'aqueduc de la Jeune Lorette, dirigée par le secrétaire-trésorier de la municipalité de village (Cyrille Renaud), avec privilège pour 25 ans en vertu d'une résolution comparable à celles de Portneuf. Cet aqueduc dessert le village, mais doit affronter occasionnellement des problèmes d'approvisionnement puisqu'il puise son eau dans la rivière Saint-Charles, déjà lourdement captée par l'aqueduc de la ville de Québec, ce qui entraîne en 1923 des conflits entre les deux utilisateurs devant les tribunaux et la Commission des services d'utilité publique. Un jugement de cette dernière de 1925 maintient pour 10 ans un accès à la rivière pour la Compagnie de l'aqueduc, mais conduit en 1928 à une prise en charge municipale du réseau à partir de nouvelles sources d'approvisionnement et l'ajout d'un système d'égouts[109]. Ailleurs dans la région, sur la Côte-de-Beaupré, les municipalités s'en occupent majoritairement, notamment à Montmorency où le village capte depuis 1903 l'eau dans les conduites d'amenées de la centrale hydroélectrique de la Quebec, Railway Light and Power, et à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1907 par l'acquisition d'un petit réseau privé existant et son expansion, avec un nouveau réservoir et des conduites en fonte, financées par un emprunt de 10 000 $[110]. L'aqueduc fait partie rapidement des services municipaux des nouvelles municipalités industrielles de Donnacona, dans les années 1920, et de Beaupré, au tournant des années 1930.



Incendie du village de Saint-Raymond, en 1899. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



Construction de l'aqueduc de 76 cm de la ville de Québec entre Jeune-Lorette et Québec en 1883-1884. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

La protection contre les incendies se limite généralement à rendre l'eau disponible, notamment par des bornes-fontaines, à adopter des règlements de prévention et parfois à s'équiper d'une pompe et de boyaux, mis à la disposition d'un groupe de pompiers-volontaires et entreposés souvent dans des bâtisses à tour (stations de feu) pour faciliter leur séchage. Plus généralement, la sécurité publique ne mobilise pas de corps permanents, même s'il faut signaler quelques constitutions plus formelles de corps policiers, notamment à Montmorency en 1905, Sainte-Anne-de-Beaupré en 1906, Loretteville en 1914, avec parfois un constable à temps partiel[111].

De plus, les municipalités contribuent, sans dépenses importantes, à l'implantation de services publics sur leur territoire en accordant des autorisations et des privilèges exclusifs, en plus de profiter des services. C'est le cas, déjà signalé plus haut, des entreprises de distribution d'électricité, qui fournissent l'éclairage des rues et qui peuvent installer leurs poteaux et autres équipements sur le territoire du village, en plus de fournir l'énergie domestique, commerciale et industrielle à la population locale. Il en est de même des services téléphoniques, dont les poteaux trouvent également place sur le territoire municipal et qui suscitent de l'intérêt des élus en réponse aux réactions de leurs commettants. Ainsi, dans les années 1930, plusieurs municipalités protestent contre les hausses ou les niveaux trop élevés de tarifs d'électricité ou de téléphone, et même Sainte-Pétronille menace en 1933 de taxer les propriétés de la compagnie Bell au même titre que les autres contribuables si elle persiste à vouloir augmenter ses tarifs dans la municipalité, alors que le conseil de comté de Montmorency n° 2 veut en référer à l'organisme réglementaire fédéral pertinent.

Les municipalités locales contribuent également à plusieurs services d'ordre régional par des cotisations versées au conseil de comté. Les sommes sont modestes et réparties sur la base d'un taux uniforme appliqué sur la valeur des évaluations foncières des municipalités qui le composent. Elles servent aux dépenses de bureau et, en fin de période, à des indemnités aux maires et au salaire du secrétaire-trésorier, mais surtout à contribuer au bureau d'enregistrement, au palais de justice et aux chemins ou ponts désignés « de comté », de même qu'à l'entretien des aliénés et au financement des écoles de réforme et d'industrie par le gouvernement provincial. Le maire élu préfet du comté et son conseil assurent un certain leadership dans la coordination des services régionaux et des interventions à caractère politique auprès de paliers supérieurs. D'ailleurs, le passage de la politique municipale à la politique partisane provinciale et fédérale passe souvent par ce canal.

Des paroisses au service des fidèles : éducation, santé et assistance sociale

À côté des petites administrations municipales, la paroisse catholique joue un rôle plus important encore dans la vie sociale de la région rurale de Québec. Elle encadre déjà les populations des localités d'occupation ancienne de la Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans, de la Côte-de-Portneuf et des environs de Québec. Elle accompagne l'ouverture de nouveaux territoires à l'exploitation agricole et forestière, d'abord dans les parties plus éloignées des paroisses existantes où des noyaux d'agriculteurs s'installent et requièrent bientôt leurs propres services religieux. Elle commence comme mission, puis, avec la croissance de leur nombre et de leur capacité de payer, comme desserte avec une chapelle ou une petite église en bois et enfin comme paroisse de plein droit avec une église, un presbytère, parfois un couvent. La venue périodique d'un prêtre, suivie de l'installation d'un

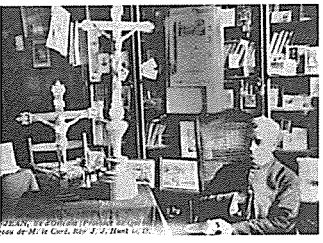


3e centenaire de Beauport, 1634-1934: les paroissiens devant l'église. (Collection Lise Jodoin et Robert Comtois)

curé témoigne de cette prise en charge de nouvelles communautés. Sur les parties côtières de la région, on assiste, pendant les années 1867 à 1939, à une consolidation des institutions religieuses locales existantes : plus de vicaires, de couvents et collèges, mais aussi une présence accrue d'institutions religieuses à vocation régionale ou même nationale, surtout à compter des années 1920. Le poids de l'Église catholique sur la société rurale régionale augmente fortement pendant toute la période avec une croissance des ressources humaines impliquées, tant le clergé séculier que les communautés religieuses qui s'implantent pour offrir des services éducatifs surtout et y recrutent pour leurs œuvres régionales et nationales. Il s'exprime aussi dans des associations paroissiales qui s'implantent progressivement pendant la même période et qui répondent chacune à des besoins religieux ou sociaux de la paroisse[112].

Contrairement aux municipalités qui ont rarement pignon sur rue et un personnel permanent, les paroisses disposent d'une chapelle ou d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière sur des terrains reçus généralement par donation. Ces propriétés relèvent des élites locales (marguillers) qui les gèrent par le biais de la fabrique, et les paroissiens doivent contribuer en argent ou en nature aux revenus de la fabrique pour en financer la construction et l'entretien. Les questions économiques sont certes présentes lors de l'étude des demandes de création de paroisses par les autorités diocésaines, sous la forme d'une prise en compte des pertes de revenus de la paroisse subissant la division territoriale et de la capacité de la nouvelle communauté de soutenir la paroisse proposée. L'évêque doit également veiller à faciliter l'accès aux services religieux selon les conditions de déplacement (distance, état des chemins selon les saisons) et d'accueil (capacité de l'église) des habitants et à fournir les ressources humaines nécessaires (curés et vicaires). Dans la région de Québec, ces enjeux jouent dans la constitution des nouvelles paroisses, surtout dans le centre de Portneuf et dans les hauteurs des Laurentides de Portneuf, de Québec et de la Côte-de-Beaupré entre les années 1840 et 1870, puis, à la fin du XIX^{e} siècle et dans les premières décennies du XX^{e} siècle, dans des villages industriels (Donnacona et Beaupré) ou de villégiature, ainsi que dans des zones de colonisation tardive dans Portneuf-Laurentides depuis Saint-Raymond vers Saint-Casimir ou Rivière-à-Pierre.

Au centre des communautés rurales essentiellement catholiques se tiennent le curé fondateur et ses successeurs qui participent à la consolidation autour du clocher paroissial des quelques centaines de familles d'agriculteurs et de travailleurs forestiers, de même que des hommes d'affaires et quelques professionnels résidant tout près. Les monographies paroissiales classiques témoignent avec admiration de leur action dans les services spirituels : du baptême à la sépulture, en passant par le mariage, les sacrements, les messes dominicales, les visites paroissiales et la recherche des vocations. Elles retracent la carrière de chaque curé et les points saillants de leur mandat, parfois très long ou très courts. Certains, pendant la période, dépassent les trente ans au même poste dans la même paroisse : J.-Émile Guillot (1917-1957) à Saint-Férréol, Louis-Joseph Gagnon (1877-1909) à Sainte-Famille,



Bureau du curé Hunt de Saint-Jean, île d'Orléans (1916-1949), vers les années 1920. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

Antoine Gosselin (1829-1867) et Joseph-John Hunt (1916-1949) à Saint-Jean, Joseph Laberge (1832-1874) et Joseph-Octave Faucher (1881-1916) à L'Ancienne-Lorette, J.-H. Cinq-Mars (1914-1944) à Grondines, Jean-Noël Guertin (1851-1889) à Saint-Casimir et François Boucher (1844-1880) à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. De nombreux autres occupent cette fonction pour une ou deux décennies, plusieurs enfin ne font que passer et prennent de l'expérience pour d'autres horizons. Pour la plupart, les paroisses rurales de la région bénéficient généralement d'une grande stabilité de direction spirituelle.

Les questions temporelles soulèvent parfois de grandes controverses, tout particulièrement lors d'un endettement pour la construction d'une église et d'un presbytère, et ses conséquences sur les finances paroissiales à court et long terme. Certaines parties de monographies de paroisses permettent quelquefois de percevoir les conflits, voire des affrontements entre le curé, des paroissiens et les autorités diocésaines. À Saint-Ubalde, le frère Henri Gingras (Guy Laviolette) tire des archives diocésaines une correspondance animée entre les curés George Chavigny de la Chevrotière (1871-1886), Joseph-Édouard Rouleau (1886-1899) et Louis-Joseph Coulombe (1899-1928) et les archevêques Taschereau et Bégin, sur les projets de construction, le niveau élevé d'endettement, les affrontements entre groupes de paroissiens, qui amènent l'archevêque Taschereau à émettre une ordonnance, en 1885, menaçant des censures de l'Église les paroissiens qui perturberaient une assemblée publique sur le paiement de la dette encourue pour construire l'église et à requérir la police pour assurer le calme[113]. Que ce soit la construction d'une sacristie ou la réparation du presbytère, les débats se poursuivent avec l'archevêque qui suit tout cela de près et autorise ou refuse les demandes des paroissiens et du curé.

Entre le rôle direct et très personnel du curé rural du milieu du XIX^e^ siècle et l'organisation complexe d'une paroisse urbaine des années 1950 au sommet de la puissance de l'Église québécoise, il y a un fossé qui se rétrécit progressivement, surtout au XX^e^ siècle[114]. Au-delà de l'organisation des fêtes et des cérémonies religieuses, le curé des paroisses rurales joue un rôle grandissant, tant par l'animation spirituelle, avec la venue de prédicateurs et la formation d'associations pieuses, que par l'engagement social, avec l'implantation de mouvements diocésains et provinciaux. L'information sur ces activités reste souvent anecdotique et fragmentaire, mais plusieurs monographies paroissiales mentionnent, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les confréries du scapulaire, du Saint-Cœur de Marie ou du Saint-Rosaire, les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie et le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. Leur présence, le moment de leur fondation et la persistance de leurs activités restent difficiles à établir et leur survie dépend de l'appui du curé et des paroissiens et paroissiennes qui les adoptent et y participent[115]. À compter du tournant du XX^e^ siècle, plusieurs des plus anciennes continuent à se répandre et de nouvelles apparaissent, telles que les Ligue du Sacré-Cœur, la Société Saint-Vincent-de-Paul, les Jeunesses agricoles ou ouvrières.



Le dimanche devant l'église à Charlesbourg en 1928.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Les initiatives des curés ne se limitent pas aux questions spirituelles et socio-religieuses, mais s'étendent aux institutions à caractère socio-économique. Ainsi, les curés se retrouvent au centre de activités des cercles agricoles présents dans la plupart des paroisses de Portneuf (21 en 1912 pour près de 2 500 membres), de Montmorency (13 pour 965 membres) et Québec (7 pour 608 membres). Quelques-uns s'impliquent vigoureusement dans la fondation des caisses populaires, par exemple celle de L'Ancienne-Lorette dont le curé Faucher préside le conseil d'administration lors de sa fondation en 1908 et qui finance la construction et les améliorations à l'église paroissiale[116]. Avant 1933 cependant, les caisses populaires demeurent rares et fragiles dans la région et les curés ne paraissent pas avoir eu une action concertée pour en faire la promotion. En plus de L'Ancienne-Lorette en 1908 (liquidée en 1932 et redémarrée l'année suivante), les fondations se limitent à Beauport la même année, qui doit interrompre ses activités dans la première moitié des années 1920, Charlesbourg en 1911, Saint-Louis-de-Courville en 1912, Rivière-à-Pierre en 1914 (liquidée en 1919) et Saint-Léonard en 1926. La région se retrouve dans l'aire d'influence de la Banque Nationale, dont les succursales et les agences desservent un grand nombre de ses localités, et accueille également plusieurs institutions extrarégionales, telle la People's Bank of Halifax à Saint-Raymond. Entre 1933 et 1944 toutefois, le réseau des caisses populaires s'implante dans l'ensemble des paroisses de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré et des environs de Québec[117]. Enfin, dans les années 1930 et 1940, les cercles de fermières s'établissent vigoureusement.

Clergé et communautés religieuses au cœur de l'éducation rurale

Au milieu des années 1860, l'éducation des jeunes ruraux de la région continue d'incomber aux commissions scolaires locales confessionnelles fondées deux décennies plus tôt et à quelques établissements pris en charge depuis le régime français par des communautés religieuses (les couvents de Sainte-Famille et Neuville de la Congrégation Notre-Dame, cela depuis 1685). De plus, le Surintendant de l'instruction publique, par ses inspecteurs, surveille le système d'enseignement local et partage son financement avec les commissions scolaires et les parents. Si l'on s'appuie sur les commentaires des inspecteurs qui visitent annuellement les écoles rurales de la région, ces dernières doivent rencontrer un premier objectif d'instruction religieuse « qui doit être l'objet de notre vive sollicitude, parce qu'elle est la première base de l'éducation, qu'elle en tient la place d'honneur » en conjonction avec la lecture et l'écriture[118]. Elles devraient tenir compte du milieu :

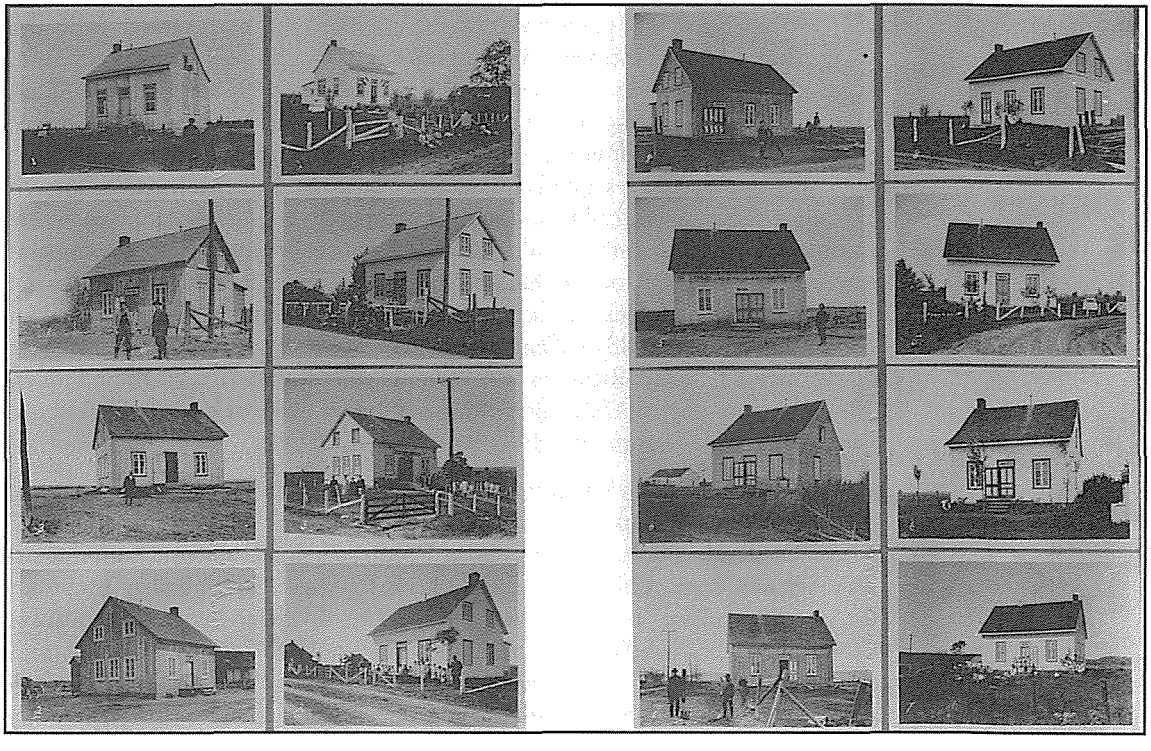
> Notre peuple est un peuple d'agriculteurs ; conséquemment l'enseignement donné à ses enfants doit tendre constamment vers l'objet de ses prédilections : l'agriculture. Il faut donc bien se donner de garde de répéter trop souvent les mots : commerce, banque, affaires, voyages, etc., mais revenir souvent, au contraire, sur le sujet que l'on peut faire ainsi aimer à ses élèves. C'est pourquoi je recommande instamment aux institutrices l'usage du Manuel LaRue qui est étudié par 1 049 élèves de mon district. Je ne m'en tiens pas là ; non seulement je conseille l'étude de cet excellent catéchisme agricole, mais je veux encore que toutes les autres matières d'enseignement soient développées en vue de l'agriculture.

Les exemples d'arithmétique, les dictées ou les compositions, les activités des journées de congé peuvent être utilisés par l'institutrice dans son humble école de campagne pour « conjurer cet engouement de nos populations rurales pour le séjour à la ville ; mal que tout le monde déplore[119] ».

Le curé et les élites paroissiales ne sont pas loin de la petite école de rang et les inspecteurs voient très favorablement cette implication :

> Je connais des paroisses où le jour de l'examen public est un jour de vrai plaisir, de véritables réjouissances. Ce jour-là, chacun fait sa grande toilette du dimanche. Tous, pères et mères, parents et amis se donnent rendez-vous à l'humble maison d'école. Oh ! elle est belle en cette circonstance, la maison d'école, ornée qu'elle est de pavillons, de sapins, de banderolles et d'inscriptions de toutes sortes. Un théâtre, dressé au fond de la salle, est couvert du tapis de M. le Curé ; des sièges à dossier sont placés en avant, pour les notables et les vieillards, car eux-aussi n'ont pas voulu manquer la fête ; de simples bancs sont offerts au public. M. le curé arrive, le silence se fait, les rideaux du théâtre s'ouvrent, voilà l'examen commencé. Discours d'entrée, chant, musique, déclamation de scènes émouvantes et de belles pièces de littérature, leçons bien récitées, distribution de prix et des couronnes, discours de remerciment (*sic*), réponse de M. le curé : n'en voilà-t-il pas assez pour remplir le programme d'un beau jour de fête[120] ?

À quoi ressemble cette école de rang dans la région de Québec au XIX[e] siècle ? Dans les décennies 1870 et 1880, elle accueille, d'après les statistiques du Surintendant de l'instruction publique, une institutrice et une cinquantaine d'enfants de l'élémentaire (quatre premières années du primaire), une moyenne d'une quarantaine d'enfants par maîtresse, car quelques écoles disposent de plus d'une enseignante (une moyenne de 1,2 par école au milieu des années 1880)[121]. Les paroisses sont divisées en arrondissements scolaires avec chacun une « maison d'école » louée ou construite, habitée le plus souvent par une institutrice – rares sont les instituteurs – qui prend en charge le groupe d'enfants des environs à tous les niveaux. Pas moins de 125 arrondissements scolaires couvrent en 1870 la région rurale de Québec. Les localités de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans ne contiennent que deux ou trois arrondissements pour 15 et 13 paroisses au total sur des territoires assez stables. Dans les environs de Québec (40), ils se multiplient, compte tenu des clientèles scolaires plus importantes et d'un territoire plus vaste à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (9), Charlesbourg (7), L'Ancienne-Lorette (6) et Beauport (4), finalement subdivisés en nouvelles paroisses. Dans Portneuf (57), les localités riveraines du fleuve en comptent de trois à cinq, un peu plus dans celles du Centre-de-Portneuf, de quatre à six, et plus nombreuses à Saint-Raymond (8).



Écoles de rang de Saint-Casimir avant et après un concours d'amélioration à l'instigation de l'agronome Jean-Charles Magnan, en 1925. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec)

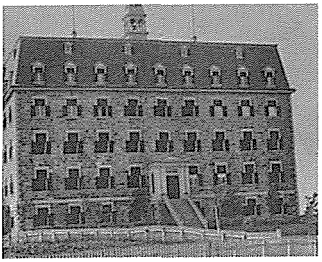
Au début des années 1870, les corporations scolaires locales de la région financent ces écoles pour un quart par des subventions gouvernementales, pour un autre quart par des cotisations perçues des propriétaires fonciers, pour un autre par des contributions mensuelles en nature ou en argent des parents et le reste par des cotisations spéciales, notamment pour la construction d'une école. Dans le dernier quart du siècle, ce sont de plus en plus les propriétaires fonciers qui contribuent entre 60 et 65 % des recettes en 1884-1885, contre environ 20 % par le gouvernement et un peu moins de 20 % par les parents. Dix ans plus tard, les contribuables locaux continuent d'assumer les deux tiers des apports budgétaires, mais, dans plusieurs localités, des communautés religieuses prennent en charge, à même leurs ressources humaines et financières, une part très significative des coûts réels de l'éducation locale, par leur présence sous la forme d'un couvent : c'est le cas à Sainte-Famille et Saint-Laurent sur l'île d'Orléans, Saint-Augustin, Neuville, Deschambault, Saint-Casimir dans Portneuf, Beauport et Sainte-Foy dans les environs de Québec. Les subventions gouvernementales diminuent en importance à environ 15 %, mais se distribuent dorénavant entre les subventions régulières et de petites subventions aux écoles des localités pauvres, surtout celles sur les marges des Laurentides (Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Achillée, Les Crans, Saint-Adolphe, Lac-Beauport, Stoneham, Tewkesbury, Saint-Gabriel, Sainte-Catherine, Saint-Raymond, Rivière-à-Pierre, Lac-Édouard).

La petite maison d'école de rang, de quelques pièces érigée à un coût moyen d'à peine 200 $, pouvait difficilement répondre aux besoins éducatifs des villageois, tant pour l'élémentaire que pour les niveaux plus avancés (modèle et académie) de l'ensemble de la paroisse et des autres avoisinantes. La construction d'un « couvent » au village et la venue d'une communauté religieuse enseignante deviennent la solution idéale et progressivement les principales localités de la région obtiennent du diocèse les appuis nécessaires à leur venue. Ainsi, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ajoutent aux établissements implantés depuis le régime français de Sainte-Famille et de Pointe-aux-Trembles, des pensionnats-externats à Saint-Augustin en 1882 et Beauport en 1887, les Sœurs de la Charité de Québec font de même à Deschambault en 1861, Sainte-Anne-de-Beaupré en 1872, Cap-Rouge en 1881 et Saint-Raymond en 1896, les Sœurs du Bon-Pasteur s'établissent à Château-Richer en 1870, Saint-Laurent en 1875, Charlesbourg en 1880 et Sainte-Foy en 1881, alors que les Sœurs de la Providence de Montréal s'ajoutent à Saint-Casimir en 1890[122].

Au tournant du XX^e^, la prise en charge, par des communautés, de couvents, de pensionnats-externats et plus simplement d'écoles de villages reprennent grâce à l'arrivée dans le diocèse et la croissance des effectifs de nombreuses communautés religieuses dont plusieurs ont dû quitter la France en raison de leur exclusion du système scolaire. Les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (Rimouski) commencent le bal à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1893 et beaucoup plus tard s'étendent à Beaupré en 1928 et Saint-Ferréol en 1934 ; les Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Saint-Damien) apparaissent dans la région au « Village des

Hurons » en 1900, puis à Saint-Basile en 1902, Château-Richer en 1903, Saint-Joachim en 1904, Saint-Alban en 1906, L'Ange-Gardien en 1908 et Stoneham-Tewkesbury en 1931 ; les Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie (France) à Rivière-à-Pierre en 1902, Saint-Jean et Saint-Ubalde en 1903 ; les Sœurs de la Charité-de-Saint-Louis (France) à Pont-Rouge en 1904, Loretteville en 1905, Notre-Dame-de-Portneuf en 1911, L'Ancienne-Lorette 1919 et Donnacona en 1922 ; les Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (France) à Montmorency en 1904 et tout près à Courville en 1915 et Boischatel en 1935 ; les Petites Sœurs Franciscaines de Marie (Baie-Saint-Paul) à Saint-Tite-des-Caps en 1917 et les Sœurs de l'Enfant-Jésus (France) à Saint-Marc-des-Carrières en 1923. La petite école de rang continuera à jouer son rôle pour un siècle, mais elle trouve dans le couvent du village son complément incontournable, recherché par chaque communauté villageoise.

L'implantation d'un couvent exige deux étapes parallèles : d'une part, la recherche d'une communauté religieuse qui accepte d'assumer la direction et l'enseignement à des internes (pensionnaires) et externes, garçons et filles, aux niveaux élémentaire, modèle et parfois d'académie et, d'autre part, la construction d'un édifice de plusieurs étages aux frais partagés de la communauté et de la commission scolaire. Le curé de la paroisse et les marguilliers s'impliquent, tout comme les commissaires d'écoles, dans des négociations très précises avec la communauté pressentie : les paroissiens par souscription participent à la construction, contribuent financièrement par leurs cotisations aux frais annuels d'opération, assurent des locaux adéquats et des ressources matérielles appropriées. Dans la plupart des cas, tout se passe bien et les 3 à 6 religieuses nécessaires s'installent et desservent la communauté paroissiale avec compétence et stabilité, tout en se donnant une source de recrutement en région pour leurs œuvres éducatives, hospitalières ou sociales[123]. Il arrive parfois que l'état de décrépitude du couvent amène le départ de la communauté ; ce sera la situation à Château-Richer pour les Sœurs du Bon-Pasteur, installées dans un couvent rénové en 1870, mais qui l'abandonnent en 1890 vu son état d'insalubrité avancée qui aurait contribué au décès de quatre religieuses et à des problèmes de santé chez les enfants. Il faudra attendre près de 15 ans pour qu'une autre communauté prenne la relève, soit les Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours installées, quelques années plus tard, dans un nouvel édifice terminé en 1907[124]. La synchronisation entre l'entente avec une communauté et la construction du couvent peut parfais échouer : à Saint-Ubalde, le curé Chavigny de la Chevrotière fait construire un couvent en 1884, mais, probablement en raison des graves difficultés financières de la paroisse, les Sœurs du Bon-Pasteur décident de ne pas venir l'occuper. La paroisse doit envisager d'abord de le louer pour une fromagerie et se résoudre à en faire un entrepôt de voitures et d'instruments aratoires, jusqu'à son ouverture à l'enseignement en 1901 et l'établissement à résidence, deux ans plus tard, des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie[125].



Couvent de Saint-Casimir vers 1900.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



Couvent de Saint-Thuribe, au début du XX[e] siècle.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

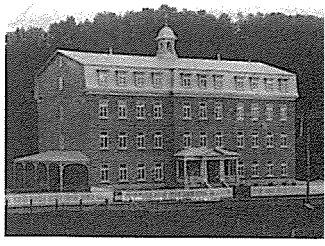
Pour plusieurs de ces communautés, les mandats éducatifs constituent un volet de leur action sociale et certaines élargissent la vocation du couvent. Ainsi, les Sœurs de la Providence de Montréal, établies en 1890 à Saint-Casimir dans un édifice de six étages, font aussi le service d'orphelinat et d'hospice, assistent des malades à domicile, visitent des pauvres et distribuent des repas gratuits[126]. Les Sœurs de la Charité de Québec occupent un vaste couvent à Sainte-Anne-de-Beaupré depuis 1872 qui sert aussi d'hospice pendant l'été pour les pèlerines affluant en grand nombre, jusqu'à leur départ en 1894 afin de consolider leurs ressources dans la prise en charge de l'asile de Beauport[127]. Un grand nombre d'établissements couvrent au XIX[e] siècle plusieurs paroisses, mais, avec l'extension du réseau à la plupart des paroisses de bonne taille, ils se limitent de plus en plus au territoire paroissial et villageois et accueillent peu de pensionnaires. D'autres cependant desservent un vaste espace peu peuplé, comme celui de Rivière-à-Pierre, construit en 1902 pour les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie et couvrant une douzaine de missions éloignées, disséminées le long du chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean. Cette clientèle dispersée explique un nombre élevé de pensionnaires et les agrandissements successifs importants pour les accueillir en 1910 et en 1926[128]. Tout bien considéré, l'arrivée des communautés religieuses assure une éducation primaire plus avancée, plus stable dans ses effectifs d'encadrement, plus accessible économiquement aux petites localités agro-forestières de la région et bien intégrée au caractère essentiellement confessionnel de la paroisse rurale.

Toutefois, les institutrices et les religieuses affrontaient tant bien que mal les défis de l'éducation des garçons, surtout les plus âgés. Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'instituteur disparaît de plus en plus de l'enseignement primaire et des inspecteurs d'école de la région s'insurgent contre une réalité qui menace la qualité et la pertinence de leur formation et leur persistance à l'école. Les garçons n'ont pas le droit de rester dans les écoles et couvents à partir de l'âge de 14 ans, de sorte que bien des institutrices comptent les jours avant le 13[e] anniversaire des grands garçons les plus turbulents. L'inspecteur Prémont affirme en 1879 :

> Je ne suis point, tant s'en faut, contre l'enseignement donné par les institutrices, je trouve qu'elles réussissent généralement mieux que les hommes à faire l'éducation non seulement des filles, mais même des jeunes garçons ; mais pour ce qui est de l'éducation que l'on n'est pas moins obligé de donner aux garçons qu'aux filles de douze, quatorze et seize ans, c'est à l'instituteur qu'il faut confier ces grands garçons, si nous voulons conserver à la génération qui pousse cette volonté impétueuse, énergique et ferme, cette virilité dont nous avons plus besoin que jamais[129].

À quelques exceptions près, l'éducation des grands garçons de la région reste une affaire d'institutrices âgées parfois de 18 ans, ou de religieuses jusqu'au début du XX[e] siècle.

Les difficultés de recrutement d'instituteurs souffrent de leurs effectifs plus faibles dans les écoles normales et de l'arrivée relativement tardive en région



Collège Saint-Raymond, début du XX[e] siècle. (Centre d'archives régional de Portneuf, PB13, S17, #23)

des communautés enseignantes d'origine française, surtout actives d'abord en milieu urbain : les Frères des Écoles chrétiennes (FEC) arrivés au Québec en 1837, les Frères de l'Instruction chrétienne (FIC) et les Frères Maristes (FM) implantés dans les années 1880. Les premiers s'établissent à Saint-Augustin en 1905, Beauport en 1907, Saint-Raymond en 1909, Sainte-Anne-de-Beaupré en 1910, Loretteville en 1913, Sainte-Foy en 1928 et Beaupré en 1938, les seconds à Saint-Casimir en 1908, Château-Richer en 1911 jusqu'en 1921, Pointe-aux-Trembles (Neuville) en 1913, Donnacona en 1925 et Saint-Marc-des-Carrières en 1931, et les derniers à Pont-Rouge en 1915, Montmorency en 1918 et Charlesbourg en 1923. La construction ou l'aménagement d'un collège se décide et se réalise en collaboration entre les autorités paroissiales, la commission scolaire locale, une communauté de frères enseignants et le gouvernement provincial, dans des conditions comparables à celles des couvents, mais seulement dans les localités les plus importantes, desservant ainsi plusieurs paroisses en pensionnat.

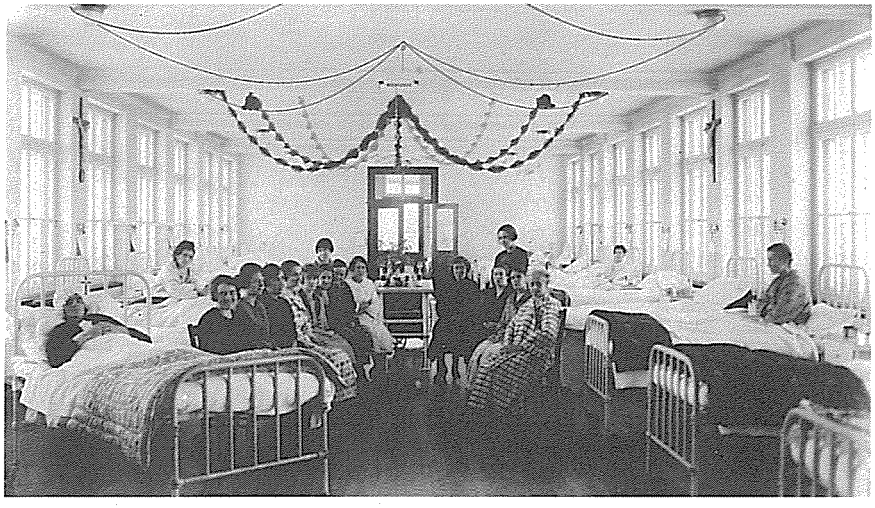
L'ouverture du collège perturbe parfois substantiellement les clientèles du couvent local : à Saint-Casimir en 1908, le couvent perd quelque 160 garçons, ce qui provoque une révision du contrat avec la commission scolaire pour en limiter la portée sur l'éducation des filles et un trou dans les finances des Sœurs de la Providence. La population doit leur venir en aide par des bazars et autres levées de fonds. Le collège des Frères de l'Instruction chrétienne accueille peu après des pensionnaires, puis des juvénistes et séminaristes dans une perspective de recrutement de nouveaux effectifs. Il joue un rôle régional tout particulièrement dans la formation agricole, que vient concrétiser l'enseignement de Jean-Charles Magnan de 1913 à 1921, sans toutefois pouvoir faire reconnaître et développer cette spécialisation[130]. À Loretteville, le collège des Frères des Écoles chrétiennes s'installe d'abord, en 1913, dans l'ancien couvent délaissé deux ans plus tôt par les Sœurs de la Charité de Saint-Louis pour un nouvel édifice en pierre, avant de se construire sa propre bâtisse en brique en 1918[131]. La présence d'une communauté de frères enseignants ne veut pas dire qu'elle y restera quelles que soient les conditions : à Château-Richer, les Frères de l'Instruction chrétienne abandonnent, en 1921, le collège où ils œuvraient depuis 1911, au moment où les contribuables rejettent un agrandissement de l'édifice[132]. Par contre, les Frères Maristes établis à Montmorency en 1918 parviennent à surmonter la destruction par le feu du collège en 1921, grâce aux indemnisations des assurances et à une subvention du département de l'Instruction publique[133].

À côté de l'église et du presbytère et, au XX[e] siècle, des salles paroissiales, le couvent et le collège consolident la présence des institutions catholiques et servent de lieux privilégiés pour les réunions, assemblées, fêtes et activités, tant à caractère religieux que socioculturel, qui rythment la vie communautaire des localités rurales de la région. Ont-ils réussi à renverser la faible fréquentation observée par les inspecteurs dans les écoles rurales de la région, en dépit des statistiques officielles de fréquentation ? Au début des années 1880, un inspecteur affirme qu'« on vous dira, par exemple, qu'un enfant a fréquenté l'école pendant cinq

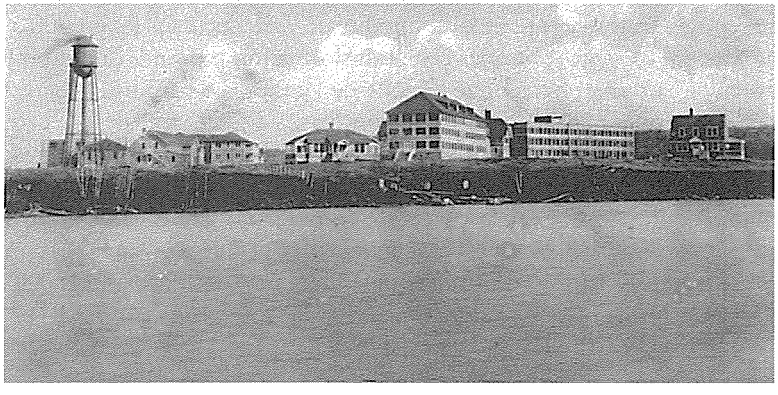
années consécutives, tandis que, pendant ce laps de temps, il n'a eu réellement que deux années d'école, comme on le constate en recourrant (*sic*) au journal d'appel de l'école de chacune de ces années ». Un autre qualifie la plupart des enfants de la campagne de « véritables météores, qui apparaissent à l'école pour en disparaître aussitôt » et un collègue souligne l'absence des garçons sollicités par leurs parents pour le travail à la ferme ou pour gagner quelques sous dans les manufactures de la région au dépens de leur santé[134]. On peut certainement présumer que les chances d'avancer dans le système d'éducation rural ont connu une progression marquée par la présence de ces institutions mieux organisées et financées, mais qu'un grande nombre d'enfants n'accédaient guère au primaire supérieur.

La présence en région d'institutions religieuses catholiques ne se limite pas au cadre paroissial et aux services religieux et éducatifs à la population rurale. En effet, plusieurs communautés religieuses s'implantent à une certaine distance de leurs bases urbaines devenues trop exigües pour loger leurs activités de direction et de formation de leurs effectifs ou pour offrir d'autres services à la population qui gagnent à se localiser à la campagne. D'autre venues de l'extérieur le font directement faute d'espaces pour s'installer dans la ville. Ce mouvement, déjà présenté au chapitre 14, affecte d'abord les paroisses limitrophes de la ville de Québec : Sillery, que l'on peut considérer comme faisant partie du Québec urbain, en reçoit un grand nombre tout particulièrement dans les grands domaines délaissés par l'élite anglophone d'affaires de Québec, soit les maisons-mères, couvents, noviciat, postulat ou juvénat des religieuses de Jésus-Marie (1870), des Sœurs de l'Espérance (1901), des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus (1914), des Pères Assomptionnistes (1917), des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (1919), des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc (1921), des Frères Maristes (1929) et des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. Sainte-Foy accueille ceux des Frères des Écoles chrétiennes (1926) ; Charlesbourg les Frères du Saint-Vincent-de-Paul (1900), les Religieuses de Saint-François d'Assise (1904) et les Eudistes (1923) ; Beauport les Sœurs de la Charité de Québec autour de l'Hôpital Saint-Michel-Archange à compter de 1893, les Missionnaires du Sacré-Cœur (1903), les Sœurs de Sainte-Chrétienne (1915) et les Pères Blancs missionnaires d'Afrique.

Ces communautés se manifestent aussi en région par la prise en charge d'institutions de santé et d'assistance, principalement les Sœurs de la Charité de Québec pour le soin des tuberculeux à l'Hôpital Laval, à Sainte-Foy, en 1918, et au Sanatorium du lac Édouard dans le nord de Portneuf de 1921 à 1925 (repris par les Dominicaines de l'Enfant-Jésus) et pour la garde et l'instruction des orphelins à Beauport dans l'Orphelinat d'Youville, en 1925. Il en est de même de l'Orphelinat-Refuge des Frères des Écoles chrétiennes à Sainte-Foy (Dom Bosco) en 1927 et l'Orphelinat-École de colonisation des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde établi au lac Sergent en 1932. Tous ces établissements se greffent au territoire rural de la région sans retombées majeures en raison de leur vocation principale et de leur forte autosuffisance, à l'exception notable des Sœurs de Sainte-Chrétienne de Giffard qui enseignent dans des écoles locales.

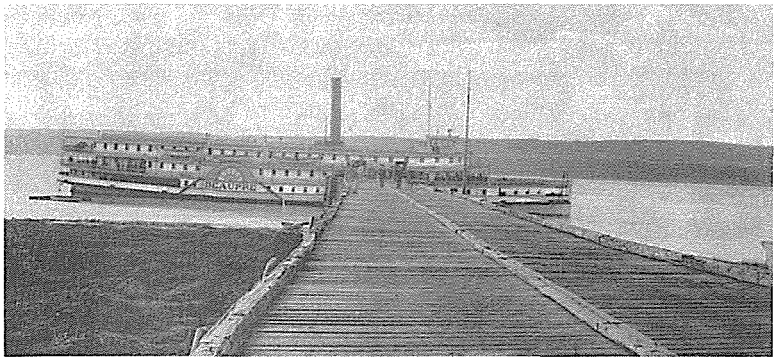


Salle de malades de l'hôpital Laval, date inconnue.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)



Sanatorium du Lac-Édouard et dépendances, date inconnue.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

Il en est tout autre de la présence dans la région d'un lieu de pèlerinage d'envergure internationale à Sainte-Anne-de-Beaupré. Déjà, ce site avait fait l'objet d'une fréquentation assidue depuis le régime français. Toutefois, à compter des années 1860, l'affluence augmente avec l'arrivée de bateaux à vapeur, au point de marquer les insuffisances en espace de la petite église et poser le défi, pendant les années 1870, de hausser la capacité d'accueil et d'aider les autorités paroissiales et le curé à faire face à ces groupes de pèlerins. La vieille église tombe alors en ruine et il faut la remplacer ou la rénover en profondeur. Les paroissiens contribuent à hauteur de quelque 16 000 $ et une quête à l'échelle diocésaine et provinciale rapporte encore plus, révélant l'ampleur de la dévotion à Sainte-Anne tant chez les francophones que chez les nouveaux arrivants irlandais. L'attrait de la reconnaissance aux bienfaiteurs sous la forme de messes mensuelles à perpétuité et d'inscription au registre déposé aux pieds de la statue de Sainte-Anne renforce ce mouvement[135]. Cette opération permet le début de la construction d'une première



L'arrivée des pèlerins sur le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, collection Bureau)

basilique en 1872 (consacrée en 1876) et la démolition en 1878 de l'ancienne église et son remplacement par une chapelle commémorative. Ces initiatives contribuent, avec le développement des modes de transport de masse, tout particulièrement le chemin de fer, à rendre accessible facilement ce lieu de plus en plus renommé. La forte croissance du nombre de visiteurs (dans les 40 000 à la fin des années 1870) vient confirmer cette transformation profonde, autant que leur répartition sur une plus longue période de l'année. Le besoin d'hébergement des pèlerins se pose alors et une initiative, des Sœurs de la Charité de Québec, d'accueil des femmes contribue au démarrage d'une activité hôtelière privée dans des habitations converties ou dans de nouveaux établissements. Finalement, les pères Rédemptoristes sont choisis en 1878 pour le ministère de la paroisse et du pèlerinage, avec mandat d'en assumer le développement et d'en faire la promotion. Les premiers viennent des États-Unis, mais un contingent belge les remplace l'année suivante.

En plus de la Basilique, les Rédemptoristes aménageront progressivement un ensemble de sites religieux et d'édifices institutionnels, certains destinés aux pèlerins et d'autres pour répondre aux besoins de leur communauté, soit le monastère, puis le juvénat fondé en 1896 et converti, en 1932, en collège classique affilié à l'Université Laval sous le nom de Séminaire Saint-Alphonse. Ainsi, après la construction de la chapelle commémorative en 1878, la nouvelle église est agrandie sur les côtés et sur le devant dans les années 1880 et obtient en 1887 le statut de « Basilique mineure ». Les rédemptoristes construisent la Scala Santa de 1891 à 1894, une réplique du Saint Escalier de la Passion, et restaurent le vieux Chemin de Croix en 1896. Des religieuses contemplatives, les Rédemptoristines hollandaises, s'installent dans un monastère érigé de 1905 à 1907 ; les Franciscaines missionnaires de Marie prennent la relève en 1897 des Sœurs de la Charité de Québec dans leur couvent pour l'éducation des jeunes filles et l'hébergement des dames en pèlerinage. L'Hôpital Sainte-Anne est construit en 1930 pour le soin des malades et plus particulièrement des pèlerins. En 1922, un incendie majeur détruit la Basilique, le monastère et le juvénat et le tout est reconstruit en plus grand dans les années qui suivent.



Basilique et monastère de Sainte-Anne-de-Beaupré. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, photo Livernois)

Tout cela devient possible en raison d'un afflux de pèlerins de toute l'Amérique du Nord attirés par une dévotion à Sainte-Anne favorisée par la confrérie des Dames de Sainte-Anne (1850), la publication des Annales de la Bonne Sainte-Anne depuis 1873 (prises en charge par les Rédemptoristes en 1898), la venue de multiples reliques, la fontaine de Sainte-Anne, la statue miraculeuse (1881), la Basilique et ses chapelles et même le cyclorama de Jérusalem permanent depuis 1895. La liaison ferroviaire directe, ouverte en 1889, et l'accès par automobile de plus en plus facile, à compter des années 1920, permettent une augmentation rapide de la fréquentation d'une moyenne annuelle de 100 000 pour les décennies du tournant du siècle jusqu'à environ 200 000 au début des années 1920. Au-delà des dimensions religieuses du phénomène, ce lieu de pèlerinage consolide la vocation touristique de la région de Québec, non seulement en juillet lors de la neuvaine, mais aussi sur une période de plus en plus longue de l'année.

Faut-il conclure à l'homogénéité religieuse de la région de Québec ? À peu près complètement, dans la mesure où les chapelles ou églises et les écoles protestantes ne peuvent guère compter, sauf dans Saint-Gabriel-de-Valcartier et au lac Beauport, sur des concentrations locales significatives assurant des institutions capables de survivre. Si l'on se fie aux commentaires des inspecteurs du département de l'Instruction publique dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, les petites écoles locales protestantes de ces secteurs ne jouissaient guère de conditions plus favorables que celles des catholiques et leur déclin démographique n'a rien arrangé par la suite. La région rurale de Québec affirme sans équivoque son caractère catholique et français.

1611

Table des matières

Avant-propos 7

Introduction générale 11

Bilan historiographique 13

TOME I • DES ORIGINES À 1791

PREMIÈRE PARTIE
Lieu de passage, capitale coloniale et premières seigneuries, jusqu'en 1791 21

1. Une terre de beauté (Andrée Héroux) 25

Aperçu littéraire 26
Esquisse d'une géographie primitive 27
Une région sous les glaces 35
Un tour d'horizon contemporain 38
Conclusion 55

2. L'espace amérindien avant l'arrivée des Européens à Québec (Réginald Auger) 57

Introduction 59
Cadre physiographique 59
Le peuplement de l'Amérique du Nord 62
Les premiers habitants du nord-est de l'Amérique 64
La tradition paléo-indienne 65
La tradition archaïque 67

Le Sylvicole et le changement des modes de subsistance dans la vallée du Saint-Laurent 69
Sylvicole inférieur 71
Sylvicole moyen 73
Le développement généralisé de l'agriculture au Sylvicole supérieur 75
La dynamique culturelle au Sylvicole supérieur 78
Origines des Iroquoiens 81
Les Iroquoiens de la région de Québec : entre l'agriculture et la pêche 83
Organisation sociale des Iroquoiens 86
Impact des premiers contacts avec les Européens 89
Disparition des Iroquoiens 92
Le XVII^e siècle et les rapports entre Français et Amérindiens 96
Conclusion 98

3. Au rythme des marées : Québec et son économie, 1608-1791 (Yvon Desloges) 101

Lien impérial, mercantilisme et concurrence internationale 108
L'activité portuaire 113
La production locale 157
L'État et ses dépenses, 1663-1791 176
Prix à la consommation et cycles économiques à Québec, 1663-1799 188
Conclusion 195

4. Québec, capitale coloniale française (Yvon Desloges) 199

Empire, institutions politiques et la Nouvelle-France 202
La prise en charge de l'État et les cercles du pouvoir 207
L'administration de la ville 235
Québec, capitale religieuse française 238
Jansénisme, gallicanisme et réforme tridentine 238

L'Église coloniale 242
La continuité dans l'incertitude : la mort de Mgr de Pontbriand . . 264
Conclusion 266
L'après-Conquête à Québec : une nouvelle administration coloniale, civile et religieuse 267
L'administration coloniale et régionale : le dilemme de Murray . . 267
La place des catholiques et la religion anglicane 269
Les cours de justice – justice pour tous ? 274
No taxation without representation : chambre d'assemblée, taxation et liste civile 278
Gérer la ville 282
Conclusion 288

5. Paysage et démographie, 1608-1791 (Yvon Desloges avec la collaboration d'André Charbonneau) 291

Québec, la genèse du paysage 293
Démographie et société 351
Conclusion 435

6. Culture et loisirs, sciences et alimentation, 1663-1791 (Yvon Desloges) 439

Culture et loisirs 443
La science et ses représentants 486
Alimentation populaire et gastronomie 503
Conclusion 535

7. Au temps des seigneuries (Andrée Héroux) 537

Faux départs 539
Les premiers fiefs 543
Les fondements d'une colonisation durable 544

1614

L'occupation du territoire 567
La mise en valeur des ressources 590
L'encadrement institutionnel 647
Conclusion 681

TOME II • 1792 À 1939

DEUXIÈME PARTIE
Bois et immigration : au cœur d'une colonie britannique, 1792-1867 685

8. Québec : port d'entrée de l'Amérique du Nord britannique (Marc Vallières) 689

Survol de la population 691
Un grand port au centre d'un commerce colonial florissant 709
Banque et finance : instruments de la vocation commerciale de Québec 749
Le port de Québec et les réseaux de transports 761

9. Les nouvelles institutions d'une capitale (Marc Vallières) 769

Contexte socio-politique et vie parlementaire 771
Place forte et quartier général des forces britanniques 783
Les propriétés militaires à Québec 786
Administrer une petite ville coloniale : la Commission des juges de paix (1791-1833) 792
Vers une véritable administration municipale, 1833-1867 802
Municipalités et paroisses : une organisation territoriale à la frontière du religieux et du civil 831
Diocèses, paroisses et communautés religieuses catholiques 837
Les protestants à Québec 842

10. Naître, vivre et travailler dans une ville coloniale (Marc Vallières) 851

Un espace urbain en expansion : quartiers et faubourgs de Québec 854
La ville brûle : les grands incendies de Québec et le développement urbain 856
Naître et grandir en famille à Québec : un survol 864
Survivre et mourir à Québec 869
Solidarités sociales : la pauvreté et l'assistance sociale 885
De l'enfance à l'âge adulte : une éducation en construction 889
Travailler à Québec 896
Chômage et conditions de vie 918

11. La vie culturelle, 1792-1867 (Fernand Harvey) 923

Introduction 925
Les arts et les lettres 925
L'architecture, le patrimoine et la commémoration 955
Bibliothèques, livres et lecture 974
Les associations volontaires 987
La presse périodique 993
Les loisirs et les sports 1002
Conclusion 1008

12. Un espace agricole en croissance, 1792-1867 (Marc Vallières et Andrée Héroux) 1011

La population régionale 1013
La fin des seigneuries (Andrée Héroux) 1022
Paroisses, comtés et municipalités : pouvoir et administration locale 1039
Une économie rurale 1047
Rouler sur les chemins et les ponts de la région 1076
Une population dispersée à la recherche de services éducatifs 1082
Des villages en formation 1086

TROISIÈME PARTIE
Industrie et forêt : une capitale provinciale tournée vers le continent, 1868-1939 1091

13. Québec à l'ère des chemins de fer et de l'industrie (Marc Vallières) 1095

Le déclin du bois équarri et du commerce du bois à Québec 1097
Québec et la région de Québec à l'ère des chemins de fer : la longue attente 1107
Le port de Québec et les chemins de fer 1124
Québec : une ville industrielle 1145
Les institutions financières : les banques et caisses d'épargnes 1171
Une nouvelle vocation commerciale pour Québec 1184
Une ville touristique en devenir 1192

14. Capitale provinciale et institutions urbaines (Marc Vallières) .. 1197

Pouvoir politique de la région de Québec au fédéral et au provincial : la représentation et l'influence 1199
La Capitale provinciale : une petite administration en forte croissance au XX^e siècle 1204
La présence fédérale à Québec 1215
Gérer la capitale : la politique et l'administration municipale ... 1223
Des services publics très privés : le « merger » 1272
Les institutions religieuses d'une capitale catholique 1281
La diversité religieuse en perte de vitesse : les institutions survivantes et émergentes 1296

15. Développement urbain et société à Québec (Marc Vallières) .. 1301

La croissance de la population sur le territoire urbain de Québec 1303
Naître à Québec dans une ville industrielle 1327
Mourir à Québec 1329
Des institutions de santé pour Québec 1333

L'assistance sociale 1346
L'éducation et la formation des travailleurs et des élites de Québec 1355
Travailler à Québec 1363
Niveau de vie en milieu urbain : les salaires et les prix 1378
Québec : une ville française 1383

16. La vie culturelle, 1868-1939 (Fernand Harvey) 1387

Les arts et les lettres 1389
La commémoration, le patrimoine, les musées et l'architecture 1434
Bibliothèques, édition et librairies 1448
La presse, le cinéma et la radio 1455
Les loisirs et les sports 1474
Les femmes et la culture 1482

17. Une région agro-forestière en consolidation, 1868-1939 (Marc Vallières) 1489

La population régionale : stagnation et croissance 1491
Une économie agro-forestière 1500
Les institutions locales et la société rurale 1571

TOME III • 1940 À 2008

QUATRIÈME PARTIE
Capitale nationale et région au cœur de l'héritage français en Amérique, 1940-2008 1611

18. Québec en transition vers une économie de services (Marc Vallières) 1615

Une ville industrielle en transformation 1624

Le port de Québec : vocation internationale et régionale 1648
Du chemin de fer au transport aérien 1656
Québec et son réseau autoroutier 1661
Une grande ville commerciale : des grands magasins aux centres commerciaux 1665
Au cœur des institutions financières francophones du Québec 1672
L'industrie touristique d'une ville du patrimoine mondial 1678
La capitale : l'administration publique et ses retombées économiques 1684

19. Les institutions de la capitale et de la Communauté urbaine (Marc Vallières) 1697

Pouvoir politique de la région de Québec au fédéral et au provincial : la représentation et l'influence 1699
La présence fédérale dans la région métropolitaine de Québec. 1702
Le gouvernement du Québec et sa capitale nationale 1709
La politique : les maires, conseillers, partis municipaux de la région de Québec. 1752
La Communauté urbaine de Québec et les services régionaux. 1763
La ville de Québec et les municipalités de banlieue : les services et les revenus 1784
L'Église catholique : grandeur et déclin d'une institution québécoise. 1796

20. Population et société dans une ville moderne (Marc Vallières) . 1809

Une ville-centre et des banlieues 1811
Naître et mourir à Québec et dans les banlieues. 1838
Les services sociaux de la naissance à la vieillesse 1854
Une éducation publique et accessible 1872
Grèves, syndicalisme et conditions de travail à Québec. 1893
Québec : une ville française 1903

21. La culturelle, 1940-2008 (Fernand Harvey et Sole-Laurence Lamontagne) 1909

Introduction 1911
Les et les lettres 1911
Le moine, les musées et la commémoration 1996
Bibliques publiques et édition 2029
Les nias 2045
Les , les politiques culturelles, les sports et les nements culturels 2082

22. Une ion rurale envahie par la modernité, 1940-2008 (Marallières) 2115

La population rurale de la région de Québec 2117
Les activités économiques 2129
La vie unicipale et régionale 2182
L'encadrement religieux et social : de la paroisse aux nouvelles institutions modernes 2209

Conclusion 2225

Notes 2233

Liste des tableaux, des figures et des cartes 2413

Index 2439

Merci 2525

Carte des régions du Québec 2526

HISTOIRE de Québec et de sa région

En se penchant en dehors de la plate-forme, les passagers de l'Albatros purent apercevoir un long et sinueux ruban liquide qui serpentait, comme un simple ruisseau, à travers un pays accidenté, au milieu de l'étincellement de quelques lagons obliquement frappés des rayons du soleil. Ce ruisseau, c'était un fleuve, et l'un des plus importants de ce territoire. Sur la rive gauche se dessinait une chaîne montagneuse dont la prolongation allait à perte de vue.

Et nous direz-vous où nous sommes ? demanda Uncle Prudent d'une voix que la colère faisait trembler. [...] Uncle Prudent, dit alors Phil Evans, si je ne me trompe, nous devons planer sur la partie centrale du territoire canadien. Ce fleuve qui coule dans le nord-ouest, c'est le Saint-Laurent. Cette ville que nous laissons en arrière, c'est Québec.

C'était, en effet, la vieille cité de Champlain, dont les toits de fer-blanc éclataient au soleil comme des réflecteurs. L'Albatros s'était donc élevé jusqu'au quarante-sixième degré de latitude nord – ce qui expliquait l'avance prématurée du jour et la prolongation anormale de l'aube.

Oui, reprit Phil Evans, voilà bien la ville en amphithéâtre, la colline qui porte sa citadelle, ce Gibraltar de l'Amérique du Nord ! Voici les cathédrales anglaise et française ! Voici la douane avec son dôme surmonté du pavillon britannique !

Phil Evans n'avait pas achevé que déjà la capitale du Canada commençait à se réduire dans le lointain. L'aéronef entrait dans une zone de petits nuages, qui dérobèrent peu à peu la vue du sol.

Jules Verne, *Robur le Conquérant*, 1886

COLLECTION DIRIGÉE PAR
NORMAND PERRON

ISBN 978-2-89224-352-9

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com